Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME C. — 1er JUILLET 1872.

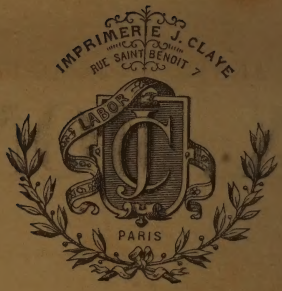
IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CENTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1872

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA FAUTE DU MARI

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Il y a quelques années, Richard Destrées était officier aux chasseurs d'Afrique. Il avait la plus insouciante et la plus heureuse jeunesse. Il aimait sa carrière, et trouvait que la vie est un bienfait de Dieu. Il faut pour cet optimisme des qualités natives et des circonstances d'exception. Richard avait une charmante expression de physionomie, un beau front, de grands yeux noirs, un joli sourire sous sa fine moustache, l'imagination vive, le cœur tendre, le goût de tous les plaisirs et de toutes les belles choses. A peine sorti de Saint-Cyr, il s'était empressé de s'instruire. Dans ses loisirs de garnison, il avait lu les poètes et les historiens, et, comme il se sentait entraîné vers la littérature, il s'était mis à écrire une histoire des guerres et batailles de la France. Il avait de la sorte vécu dans l'intimité de tous les grands hommes, s'enflammant d'une ardeur généreuse pour les hauts faits, étudiant avec une curiosité attentive les évolutions de la politique, admirant Bayard et ne méprisant pas Machiavel. Ce travail, qui fut long, l'avait préservé des oisivetés dangereuses. Il le quittait chaque jour au bout de quelques heures pour les devoirs de sa profession ou pour les distractions du monde.

Richard se plaisait dans la société des femmes, dont son esprit, sa conversation originale, la délicatesse de ses sentimens et la grâce de ses manières le faisaient bien accueillir. Il avait pris l'habitude, sans fatuité apparente, d'obtenir auprès d'elles des succès qui lui

donnaient plus de joie que d'orgueil. C'est ainsi que très longtemps il s'était abandonné au courant de ses études, qui lui étaient chères, et de ces jouissances de cœur qui lui étaient indispensables. Sa situation auprès des hommes, de ses chefs surtout, était quelque peu différente : Richard était pour eux un officier à coup sûr fort distingué, très courtois, très respectueux, et cependant ils devinaient en lui, bien qu'il fût loin de l'afficher, une sorte d'indifférence de son métier, non point hautaine, mais due à cette indépendance de caractère que l'on contracte dans le travail assidu et solitaire. Il ne semblait pas poursuivre, ne sachant peut-être pas assez l'art de les briguer, ces approbations ordinaires, ces récompenses lentes et successives que les subalternes zélés sollicitent de leurs efforts et de leurs instances. Aussi ne les lui accordait-on pas; en revanche, ce qui ne coûtait rien, on se montrait prodigue envers lui de bienveillance aimable et de complimens sans résultat. A vingt-cinq ans, dans une chaude affaire, il avait tué de sa main un chef arabe et pris un drapeau. Cette action d'éclat lui avait valu d'être décoré et d'attirer sur lui l'attention toute sympathique d'un général qui le choisit pour aide-de-camp. Ces élégantes fonctions, que rehaussait une croix vaillamment gagnée, parurent suffire entièrement à l'ambition de Richard. Il n'était pourtant encore que lieutenant, et de plus habiles que lui eussent exploité cette chance soudaine. Il en était incapable, et malheureusement il avait pour général un de ces chefs assez nombreux dont la protection est purement platonique, et qui se font une loi égoïste et facile de n'employer que pour eux-mêmes, par crainte de le compromettre, le crédit dont ils disposent. Celui-ci d'ailleurs aimait Richard et le faisait complaisamment l'ordonnateur de ses fêtes militaires. Il le garda ainsi à son service, le choyant et le ménageant comme un ami dont il n'eût point su se passer, mais ne s'imaginant pas que, s'il avait grande envie lui-même d'être général de division, l'humble compagnon de son existence et le confident de son ambition pût avoir le désir d'être capitaine. Richard le devint cependant à l'ancienneté, à trente ans révolus, et comme à cette même époque son général, nommé divisionnaire, quittait le commandement qu'il avait exercé, le nouveau capitaine, libre de sa personne et de ses actes, demanda et obtint un congé qu'il se proposa de passer en France.

Ce fut à Paris qu'il alla tout d'abord. Il le connaissait pour y avoir fait de courts séjours et y avoir pris de rapides plaisirs. Il y venait cette fois avec un but différent; il voulait y publier son histoire militaire de la France. Il sentait intérieurement, quoiqu'il n'eût osé s'en ouvrir à personne, que c'était là une œuvre savante, bien faite, mûrement méditée, et, tant qu'il en lut une à une les

feuilles d'épreuves, il s'imagina que ce livre en paraissant produirait une certaine sensation. Bien que sa jeunesse heureuse et mouvementée eût duré dix ans, Richard commençait à ressentir quelques inquiétudes et à se préoccuper de l'avenir. Il devinait que l'opinion de ses camarades et de ses supérieurs ne le tenait, au point de vue des choses sérieuses, qu'en une bienveillante estime, et le laissait volontiers sur ce terrain d'une existence insouciante et facile où il avait affecté de se placer. Aussi attendait-il avec impatience le moment, qu'il avait longuement préparé, d'affirmer son persévérant travail et sa valeur personnelle.

La réalité ne devait lui apporter qu'une désillusion. N'ayant point préludé à son œuvre capitale par de moindres travaux qui l'eussent mis en évidence, et dans l'impossibilité de trouver un éditeur, il avait publié le livre à ses frais. Le retentissement en fut presque nul. Quelques lettres d'éloges ou de remercîment des personnes auxquelles il l'avait envoyé, de rares articles de journaux, lui attestèrent seuls que son livre avait vu le jour. Ainsi ce grand succès qu'il avait rêvé n'aboutissait qu'à un échec obscur. Le coup fut d'autant plus cruel qu'il anéantissait pour Richard bien d'autres espérances. Cependant, la première douleur passée, il reprit courage ou plutôt il envisagea froidement sa situation. Il ne se dissimula point qu'à moins d'un grand effort de volonté et d'une ferme résolution de changer sa ligne de conduite sa carrière était compromise. Il s'était attardé dans une indépendance juvénile, dans un désintéressement de parti-pris que les sociétés hiérarchiques admettent difficilement. Le mérite seul ne suffit pas pour en gravir les rudes échelons, qui sont tous occupés. Il faut avoir su prendre rang à son tour et capter par un respect constant la protection de ceux qui vous précèdent. Pour un homme du caractère de Richard, il n'est point malaisé de comprendre cette diplomatie enfantine, mais il l'est bien plus de s'y courber. Tout en mesurant les circonstances où il se trouvait d'un regard lucide et avec une grande fermeté d'esprit, il n'avait pas confiance dans ses aptitudes à opérer une évolution semblable, et il se demandait avec anxiété ce qu'il adviendrait de lui lorsqu'il se disposerait, au moyen de ces armes nouvelles et douteuses, à conquérir la gloire et les honneurs. Il avait toutefois le temps d'y réfléchir, car son congé ne se terminait pas encore, et, afin de se ressaisir dans une atmosphère plus calme, il résolut, n'ayant plus rien à faire à Paris, d'aller visiter en pleine province, dans sa ville natale, une vieille tante maternelle, la seule parente qui lui restât.

Ce fut par une froide matinée de décembre qu'il partit pour Bréville-sur-Eure. Le trajet n'est que de trois heures, et l'on ne se

douterait guère que cette petite ville, si profondément enfouie dans ses habitudes provinciales, soit si près de Paris. Elle n'a rien oublié de son passé ni rien appris de la civilisation, qui la traverse à toute vapeur sans y laisser de traces. Richard, encore enfant lorsqu'il l'avait quittée, se la rappelait avec un sourire. C'était la ville de ses naïfs souvenirs et de ses premières émotions d'adolescent. Au fur et à mesure qu'il s'en rapprochait, il reconnaissait les lieux qu'il avait parcourus, les bords à pics et semés d'ajoncs de la rivière, les grands bois couverts de givre. Quand il aperçut de loin les hautes tours de l'église, une émotion étrange le saisit. Elles se détachaient en noir sur le ciel d'un bleu froid et transparent; des vols de corbeaux décrivaient à l'entour de larges cercles, et il lui semblait comme autrefois entendre se mêler leurs cris au tintement joyeux ou attristé des cloches. Rien, en ce petit coin de terre où il allait se retrouver, n'avait dû changer que lui-même.

Bientôt le chemin de fer le déposait à la station. Il fallait à peu près un quart d'heure pour gagner la ville. Richard voulut faire la route à pied. Elle était bordée de peupliers le long desquels il s'était promené, de fossés qu'il avait franchis. Il traversa le vieux pont aux trois arches moussues, sous lesquelles il avait souvent passé en bateau. En ce moment, il croisa une belle jeune fille qui sortait sans doute des vêpres, car elle avait son livre de messe à la main, et qu'accompagnait une femme de chambre. Elle était enveloppée de fourrures, et marchait d'un pas vif et léger. Il remarqua ses yeux noirs, l'éclat de son teint, que la course et le froid animaient, et machinalement il la salua, comme il avait l'habitude de faire jadis lorsqu'il rencontrait quelque dame de la ville. Elle lui rendit son salut d'une façon aisée, mais avec une nuance d'étonnement. Richard ne se demanda point s'il avait fait une gaucherie, il était heureux sans savoir pourquoi d'avoir aperçu ce jeune visage. Un peu plus loin, il vit venir de son côté quelques habitans de Bréville. Ils allaient lentement, donnant le bras à leurs femmes, et faisaient un tour de pont avant de rentrer chez eux. Il y en avait dont les traits ne lui étaient pas étrangers, mais depuis si longtemps il ne songeait plus à eux que ces ressemblances lointaines n'avaient rien de précis pour lui. Il les regardait en pensant à sa tante, qu'il avait quittée jeune encore, et qu'il allait revoir à près de soixante ans. Il pressait le pas, et, après avoir monté la grande rue, s'avançait vers une maison blanche à contrevens verts entre cour et jardin. C'est là qu'il était né, que ses premières années s'étaient écoulées. Il agita la sonnette d'une main tremblante; l'aboiement enroué d'un très vieux chien répondit au bruit. Quand la porte fut ouverte, l'animal vint à Richard, et, au lieu de lui faire un mauvais

accueil, le flaira longuement, et se mit à le caresser en jappant doucement. Le jeune homme songea au chien d'Ulysse, et, tout en souriant, rendit à celui-ci ses caresses de bienvenue. La servante marchait en avant pour introduire le visiteur, mais ce fut lui qui la précéda et qui ouvrit, en se nommant, la porte du salon. Mlle de Redens se leva toute droite, courut à son neveu, lui prit la tête entre ses deux mains, et à plusieurs reprises l'embrassa sur le front avec une émotion extraordinaire. Elle avait les yeux humides et ne pouvait que répéter : — Ah! mon Richard, mon cher neveu!

Richard, tout attendri, l'embrassait à son tour. Ce ne fut pas trop de tout le dîner, dans lequel la cuisinière parut se surpasser, pour que la tante et le neveu devinssent plus calmes et refissent connaissance. Ils avaient tant de choses à se dire depuis quinze ans qu'ils ne s'étaient vus; Richard raconta ses campagnes, qui émerveillèrent Mlle de Redens; puis ce fut à elle de l'entretenir du passé, d'évoquer les physionomies aimées de ceux qui n'étaient plus, de l'initier, non sans lui causer une certaine surprise, aux joies tranquilles, aux obscurs bonheurs d'une vie calme et modeste.

Ils étaient alors assis auprès d'un bon feu, de chaque côté de la cheminée, et le vent sifflait au dehors. Richard regardait avec un plaisir étonné le salon lambrissé et les trumeaux au-dessus des portes et de la cheminée, où de folles bergères en falbalas se balançaient sur des escarpolettes. L'ameublement ne s'était guère modifié. Il y avait toujours sur la table ronde, dans une encoignure, le service à thé en porcelaine de Sèvres, et les fauteuils, dont les bras se terminaient en tête de sphynx, étalaient aux lueurs du foyer leur velours d'Utrecht fané par les ans. C'était aussi la même pendule Louis XVI au lourd cadran suspendu entre deux pyramides devant lesquelles de délicates figurines en biscuit, une bergère et un berger Watteau, esquissaient un pas de menuet. Que d'heures oubliées elle avait sonnées pour Richard! Il reportait alors son regard sur Mlle de Redens, et, au travers des changemens amenés par le temps, il la retrouvait telle qu'autrefois. Elle avait été jolie, et à soixante ans elle gardait encore quelques traces, comme la mélancolie douce de cette beauté. Ses cheveux blancs, séparés en bandeaux, descendaient en anglaises le long de ses joues. Ses traits, à grandes lignes, s'étaient fondus dans un léger embonpoint du visage. Les yeux avaient une expression de douceur et de malice. Il y avait en elle de la dévote et de la femme du monde. Elle tricotait; ses mains potelées, avec de petites fossettes, se prolongeaient en doigts blancs et effilés. Elle ne s'était pas mariée; Richard savait confusément qu'elle était restée fidèle à la mémoire d'un homme qu'elle avait beaucoup aimé et qui était mort jeune. Il était

heureux de la revoir, et la conversation, qui n'avait eu jusque-là que les allures du récit, prit un tour plus intime.

Mlle de Redens ne s'étendit point en confidences. Sa paisible existence s'était écoulée tout entière entre ses devoirs de religion et de charité et quelques aimables relations de voisinage ou d'amitié. Elle se plaignait toutefois de son isolement de famille, et se flattait de voir plus souvent son neveu, que les exigences des premières années de sa carrière ne retiendraient plus si longtemps loin d'elle. Peu à peu Richard lui ouvrit son cœur, il lui avoua les illusions qui l'avaient bercé, les faciles plaisirs, le goût d'indépendance et l'ingrat travail où il s'était attardé. Il lui fit part de ses incertitudes d'esprit, du passager désenchantement qui l'avait atteint, des doutes assez sérieux qu'il concevait pour son avenir. Cette confession l'avait ému, il ne se l'était jamais faite qu'à lui-même, et il s'étonnait, en parlant, de la profondeur de sa blessure et de l'amertume de sa pensée.

— Mon cher enfant, lui dit Mlle de Redens, n'ayez de tout ceci ni chagrin, ni impatience. Vous êtes simplement dans une heure de déception et de fatigue. Il faut oublier ce passé, où vous ne vous êtes pas trouvé vous-même parce que vous vous y êtes insuffisamment cherché, et reprendre ici des forces pour un avenir qui ne vous manquera pas.

Le lendemain, en s'éveillant, quand il vit au grand jour la chambre où il avait couché, il se crut redevenu enfant. C'était le papier bleu à ramages sur lequel il avait fait des taches d'encre, l'armoire où il serrait ses jouets, les gravures encadrées du Jeu de paume et de Napoléon à Austerlitz, qui lui avaient donné ses premières leçons d'histoire. Il ouvrit la fenêtre et suivit de l'œil, sous un blanc tapis de neige qui les couvrait, les sinuosités des collines et les perspectives des arbres poudrés à frimas. Le soleil était radieux, et en dépit de l'hiver la nature avait un aspect de calme et de sérénité. Richard se sentit joyeux et fort, il eut le mépris soudain des chimères qu'il avait poursuivies. Il avait été bien fou de s'en préoccuper, et pendant quelques jours tout au moins il les oublierait. N'était-il pas entièrement libre, et de cette servitude militaire qu'il redoutait et même de ces engagemens féminins où sa jeunesse s'était dépensée au détriment de buts plus élevés ou plus sérieux? Quelque joie d'orgueil ou d'affection qu'ils lui eussent donnée, il les avait maintenant en une sorte de dédain, et se demandait si un seul amour qu'on peut affirmer hautement, avec l'estime de tous, n'est point la véritable destinée du cœur; puis il souriait en songeant que ces idées de mariage et de devoir lui venaient de l'influence de la famille et du pays natal.

Quoi qu'il en fût, à partir de ce moment, il sembla prendre à Bréville ses quartiers d'hiver et de repos. Loin de sa vie active, il passait avec délices la plus grande partie de sa journée dans la pièce du rez-de-chaussée qui servait de bibliothèque. Elle était remplie presque en entier d'ouvrages du XVIIe et du XVIIIe siècle. Richard les lisait ou les relisait au hasard, les prenait ou les quittait, allant tour à tour, au caprice de sa fantaisie, de Corneille à Rétif de la Bretonne et de Marivaux à Regnier. Au bout de quelques heures, il se surprenait étendu sur les coussins du divan, entouré de volumes gisant épars çà et là, ayant goûté à tous les fruits de la littérature et de la science, et aussi loin du temps où il vivait que si ce temps n'eût jamais existé. Cette rêverie active, le détachement absolu des préoccupations qu'il avait subies, lui plaisaient au dernier point. Il s'y arrachait par un paresseux effort, et allait se promener dans la campagne jusqu'au moment du dîner. La solitude lui était une compagne; c'était le froid et la nuit tombante qui le reconduisaient au logis. Il passait la soirée à causer avec sa tante, dont l'esprit toujours jeune et la grâce le charmaient, ou à faire avec elle et quelques voisins une partie de whist ou de bouillotte. Il était aimable avec ce petit monde, dont les habitudes un peu surannées se ragaillardissaient au contact de ce jeune homme qui avait le regard vif et prompt, la parole originale, et que, tout engourdi qu'il s'imaginât être alors, le soleil d'Afrique avait échauffé de ses rayons. On parlait de lui dans Bréville comme d'un accident extraordinaire survenu tout à coup, et le cœur des jeunes filles tressaillait à son nom.

Bien que Richard, pour complaire à sa tante, n'eût fait que quelques visites qui, dans sa pensée, ne devaient point avoir de lendemain, il était allé, la première fois par politesse, puis était retourné par plaisir chez le colonel Maurice. Ce colonel en retraite était un grand vieillard de soixante et quelques années, d'un fort grand air, de manières affables, d'un esprit fin et délicat, qui vivait un peu comme un loup, disait-on, mais qui se montra pour son jeune camarade d'une bienveillance extrême. Ils eurent bientôt l'un pour l'autre la plus vive sympathie. Le colonel, qui s'était arrangé à Bréville une petite maison très élégante et presque luxueuse, allait de temps à autre, et, selon son expression, pour se retremper, passer quelques jours à Paris. Il en rapportait les nouvelles en homme qui les avait puisées aux meilleures sources et à qui aucun événement, politique ou mondain, n'était étranger. Il en faisait part à Richard, et le captivait par la profondeur de ses aperçus ou la saveur de ses récits. Il y avait en effet en lui de soudains retours de jeunesse et comme une affectueuse et inépuisable indulgence pour

les femmes, qu'il avait dû beaucoup aimer et dont il se plaisait à parler. C'était là entre un philosophe émérite et un ermite de fraîche date une affinité secrète à laquelle ils ne se dérobaient ni l'un ni l'autre, et qui rouvrait par intervalles à Richard, avec d'éblouissantes et fugitives clartés, ces horizons de plaisir et de passion que de parti-pris il avait crus fermés pour lui.

Dans ses promenades de chaque jour, il lui arriva plusieurs fois de rencontrer la jeune fille qu'il avait aperçue sur le pont au moment où il était entré à Bréville. Il n'avait pas le temps d'examiner ses traits, mais elle lui paraissait fort jolie. Le plus souvent, après avoir traversé le pont, elle se dirigeait vers une allée de peupliers plantée sur le bord de l'eau. Elle la parcourait deux ou trois fois, puis revenait en ville. Richard, après l'avoir saluée, avait pris l'habitude de la suivre lentement. Ce qui le séduisait surtout en elle, c'était sa démarche. Elle marchait bien, la tête haute, le buste légèrement incliné en avant, les épaules frileusement arrondies sous sa pelisse, les mains dans son manchon, tandis que le vent profilait autour d'elle en lignes harmonieuses les plis flottans de sa jupe. Quelquefois il la devançait dans cette longue allée, afin de pouvoir se croiser avec elle. Il ne la voyait pas beaucoup plus, car elle portait, à cause du froid, un voile épais de grenadille, mais leurs yeux tout au moins se rencontraient. Les deux jeunes gens se regardaient, on n'eût pu dire davantage, et cependant ce regard échangé ne les laissait point indifférens. La jeune fille hâtait le pas presque aussitôt en adressant quelques mots à sa suivante, et Richard éprouvait le petit choc intérieur qu'il connaissait bien, et par lequel la sensation naissante provoque une indécise émotion de l'âme. Un soir, il parla de sa belle inconnue à Mlle de Redens et la lui dépeignit. Sa tante se mit à rire : — Mais que me dis-tu là? fit-elle, car elle tutoyait alors son neveu, c'est Berthe de Sandreuil. Tu l'as vue autrefois, avant ton départ, quand elle était petite fille encore. Elle avait dix ans, elle en a vingt-cinq aujourd'hui, et toi, tu en as trente. Veux-tu que je te mène chez elle?

Richard y consentit, et les parens de Berthe, qui se souvenaient de l'avoir vu enfant, l'accueillirent à merveille. M. et Mme de Sandreuil, assez vieux déjà et d'une santé qui demandait des soins, ne sortaient que rarement, et laissaient par suite à leur fille une liberté que comportait son âge. Il eût été d'ailleurs fort difficile qu'elle en abusât à Bréville. Si elle n'était pas mariée à vingt-cinq ans, c'est qu'il n'était point aisé de lui plaire et qu'elle ne voulait point se séparer de ses parens. Ceux-ci, qui voyaient peut-être en Richard un mari pour leur fille, dont la jeunesse s'écoulait assez tristement, l'attirèrent volontiers dans leur maison. Richard s'y montra bientôt

assidu. Il avait enfin examiné tout à son aise Mlle de Sandreuil. Elle avait les yeux noirs et les cheveux cendrés, ce qui formait un joli contraste, le front petit, le nez aquilin, la bouche souriante et bonne, la peau d'une admirable blancheur. Elle était ainsi d'une beauté tranquille et sereine. Au moral, Richard n'eût su que dire de Mlle Berthe. Elle était intelligente, quoique sans imagination, d'un sens droit et d'un jugement sûr, bien que sans esprit ou plutôt sans saillies, car elle trouvait parfois le mot précis d'une raillerie très fine et très délicate. Les traits principaux de son caractère étaient une grande bonté avec une compassion vive, un entêtement doux, une exclusivité de sentimens d'autant plus puissans qu'ils s'exerçaient dans un très petit cercle. Elle n'avait point d'enthousiasme, mais elle se fût dévouée sans hésitation pour ceux qu'elle aimait. Richard, dans l'intimité confiante et gaie qui s'établit entre eux, lui attribuait en riant la devise du lierre : — je vis où je m'attache, — et cette devise était peut-être vraie pour elle. Berthe n'y contredisait point et restait songeuse, puis elle levait ses yeux sur le jeune homme et avait l'air de l'interroger. Elle ne craignait pas de lui dire qu'elle le connaissait bien, mieux qu'il ne se connaissait lui-même. Il avait, selon elle, plus d'ardeur d'imagination que de vraie tendresse de cœur, plus d'inquiète ambition que de volonté de parvenir, et la paresse rêveuse, qui donne le goût plus que la pratique des efforts vaillans et des actions généreuses. Bien que Richard protestât contre de tels arrêts, il descendait en lui-même et s'apercevait, non sans un certain effroi, que la jeune fille n'avait point tout à fait tort.

Ils étaient donc, autant par leurs qualités que par leurs défauts, aussi loin l'un de l'autre qu'ils pouvaient l'être; c'est précisément à cause de cela qu'ils s'attiraient mutuellement. Berthe en silence, recueillie, écoutait l'ardente parole de Richard; il l'initiait à des troubles de cœur, à des mouvemens de passion, à une dévorante activité de pensée et de désirs qu'elle n'avait jamais soupçonnés. Elle ne le suivait qu'à demi sur ce terrain, qui lui paraissait redoutable, et pourtant se défendait mal de l'y suivre. Quant à lui, satisfait de l'avoir émue, épiant avec une sorte d'anxiété jalouse les progrès qu'il faisait auprès d'elle, il avait de soudains apaisemens, des momens de calme et de bien-être moral qui l'étonnaient et auxquels il ne cherchait point à se soustraire. Il se plaisait, n'ayant eu ni foyer ni famille, au spectacle de ces soins tendres et discrets que Berthe rendait à ses parens. Le soir, après le dîner, tandis que M. de Sandreuil faisait une lecture à haute voix, le brillant officier des guerres d'Afrique regardait la mère et la fille penchées sur leur ouvrage, à la lueur d'une lampe, aux reflets caressans de l'âtre. Il

n'avait connu que par ouï-dire ces tableaux d'intérieur, dont les tons se fondent harmonieusement et dont le prosaïsme s'efface sous l'élégante mise en scène des personnages et des accessoires. Il s'engourdissait mollement dans cette atmosphère douce, à la contemplation du sérieux et joli visage de son amie. Les cheveux et le front étaient dans l'ombre, mais la bouche et l'ovale des joues s'accusaient à la lumière en un dessin correct et pur. Le cou s'inclinait délicatement, le buste s'arrondissait en gracieux contours, et les mains blanches et diaphanes, aux ongles rosés, s'agitaient à leur œuvre industrieuse et légère. De temps à autre, Berthe relevait la tête et souriait à Richard. Parfois, au moment de préparer le thé, elle disposait la bouilloire devant le feu, et, demeurant assise à terre, les jambes repliées sous elle, dans une posture abandonnée et tranquille, s'offrait aux regards avec une séduction plastique et chaste. Un soir que le colonel Maurice, un vieil ami des Sandreuil, avait accompagné Richard, il se pencha, la voyant ainsi, à l'oreille du jeune homme : — Ne dirait-on point, fit-il, non pas d'une Vénus, mais d'une Pénélope accroupie? — Et quelques minutes plus tard, comme ils revenaient chez eux par les rues désertes de la petite ville, le colonel ajoutait : — Prenez garde, mon cher enfant; le mariage a parfois ainsi dans sa sérénité trompeuse les vives promesses de l'amour; le bonheur domestique a ses mirages dont il faut se défier.

— Mariez-vous, ne vous mariez pas, répondait Richard en riant.

Cependant il n'était pas sans certaines préoccupations. Il n'avait pas l'intention d'épouser Mlle de Sandreuil, et ne pouvait se dissimuler qu'il l'aimait. Une fois chez lui, dans le silence de la nuit, il songeait à elle, la revoyait, se rappelait ses moindres gestes. Bah! ce n'était pas de l'amour qu'il ressentait, c'était une vieille habitude de son cœur de se laisser aller aux charmes de toute affection naissante. S'il eût rencontré ailleurs qu'à Bréville Mlle de Sandreuil, il n'eût peut-être point fait attention à elle. Il se le persuada si bien deux ou trois fois qu'il partit tout à coup pour Paris en compagnie de son ami le colonel. En dépit de lui-même et des distractions qu'il prenait, il se sentait mal à l'aise en ces courtes absences, mécontent de sa vie et impatient du retour. C'était avec une joie secrète, car il n'osait se l'avouer tout à fait, qu'il se retrouvait à Bréville, autant dire au bout du monde, et qu'il sonnait à la porte de Berthe. Elle le recevait avec son inaltérable égalité d'humeur, sans que rien témoignât ouvertement en elle du chagrin de l'avoir vu partir ou de la joie de le revoir. Que cachait-elle donc sous ces dehors placides? L'aimait-elle ou lui était-il indifférent? avait-elle un cœur, et ce cœur battrait-il jamais, ou n'avait-elle

qu'une de ces heureuses et banales natures que les grandes émotions ne visitent point? Richard en vint à le lui demander à elle-même. Précisément il arrivait de Paris et s'irritait de la douceur avec laquelle elle l'accueillait, des questions qu'elle lui adressait, du feint intérêt qu'elle portait à ses récits de voyage. Berthe sourit d'abord, le regarda, pâlit et détourna les yeux. — J'ignore quelle femme vous voulez trouver en moi, dit-elle; ce que je ne sais que trop, c'est que je souffre de ces absences, et que vous devriez me les épargner.

Richard, très ému de cet aveu, qu'il avait provoqué, mais qu'il n'attendait pas aussi complet, prit la main de Berthe entre les siennes. Elle ne la retira pas, — c'était évidemment un grand effort qu'elle faisait sur elle-même, — et elle resta silencieuse. Tout était sérieux avec une telle fille. Richard lui demanda pardon du chagrin qu'il lui avait fait, et, s'enhardissant par degrés, se montra si heureux de le lui avoir causé, car c'était là une preuve qu'elle ne le traitait plus en étranger, qu'il ramena sur les lèvres de Mlle de Sandreuil le fin et joli sourire qu'elle avait en ses heures d'abandon et de gaîté.

Il y eut dès lors entre eux une intimité croissante, loyale et franche, une sorte d'amitié tendre avec les sous-entendus de l'amour. Le mois d'avril était venu, les arbres se couvraient de feuilles, les lilas embaumaient les charmilles, le soleil embrasait de ses premiers feux un ciel d'un bleu léger et la terre frileuse encore sous sa jeune parure. Quoique toute saison soit bonne aux amans, celle-ci communiquait à Berthe et à Richard ce mystérieux renouvellement de vie qui est en elle. Ce n'était plus le soir que le jeune homme arrivait, mais en pleine après-midi, lorsque les fleurs s'épanouissaient à la chaleur, ou s'inclinaient à la brise chargée de parfums. Ce n'étaient plus, comme pendant les longues soirées d'hiver, d'incertains regards qu'ils échangeaient à la dérobée dans le doute d'eux-mêmes; ils allaient maintenant, les yeux dans les yeux, la main dans la main, heureux de se voir, de se parler, de se comprendre. Ce qu'il y avait d'étrange, c'est qu'ils n'envisageaient encore aucun but précis à cette confiance qu'ils s'accordaient mutuellement, à ces sensations qui les envahissaient. Le cœur de Berthe s'était ouvert, et il ne semblait pas qu'elle exigeât davantage de la destinée. Elle était radieuse de bonheur et de beauté; lorsque son ami s'était éloigné, elle n'avait que l'impatience du lendemain qui les réunirait de nouveau. De son côté, Richard ne songeait point à l'avenir, il n'avait pas de remords de cette innocente liaison, qui se contentait d'un regard ou d'un serrement de main. Berthe n'était plus à l'âge où il se fût reproché de la séduire, il la jugeait maî-

tresse d'elle-même et libre de lui rendre à son gré l'affection qu'il lui portait. M. et Mme de Sandreuil ne disaient rien, ils se fiaient à l'honnêteté de Richard, à la prudence de leur fille, et attendaient que les deux jeunes gens prissent une décision.

Ils n'en prenaient pourtant pas, et vivaient au jour le jour. Berthe avait peut-être la fierté de son amour, et ne pensait pas qu'il lui appartînt de s'offrir à cet homme qu'elle avait accueilli dès la première heure sans conditions et sans réserves. Richard flottait parfois entre des desseins contraires. Certes il ne pouvait rêver une compagne de sa vie plus sérieuse et plus chaste, plus tendre et plus dévouée que ne l'eût été Mlle de Sandreuil; mais, avec un secret égoïsme qui combattait chez lui de plus généreux mouvemens, il concevait un certain effroi des devoirs qu'il se fût imposés, et se demandait s'il ne serait pas contraint de leur sacrifier sa carrière, qu'il aimait encore, dont il ne pourrait plus courir, avec le même esprit d'aventure que par le passé, les chances imprévues et les périls. Un autre motif le retenait. Il n'avait de fortune que son épée, et Mlle de Sandreuil était riche. Il en revenait enfin à ses premières incertitudes à son sujet. Elle ne lui semblait pas la femme un peu romanesque, intrépide et spirituellement intelligente qu'il eût désirée, et peut-être, pour dompter ces singuliers scrupules, eût-il voulu qu'elle se livrât à lui plus complétement et par un plus vif élan de cœur qu'elle ne l'avait encore fait. Il l'eût voulue faible, succombant presque à l'amour qu'elle ressentait pour lui, et il la reconnaissait supérieure à cet amour, au-dessus duquel elle planait sans trouble et sans combat.

Ce fut au milieu de ces irrésolutions que l'imminence d'une séparation les surprit tous les deux. Le congé que Richard avait obtenu allait finir dans quelques jours. Ils n'avaient point été sans le savoir, mais ils avaient compté sur une prolongation dont Richard avait fait la demande, et qui lui fut refusée au moment même où elle lui devenait nécessaire pour ne point partir. Berthe et Richard purent compter les heures dont ils disposaient encore. Le jeune homme annonça la fatale nouvelle à M. et à Mme de Sandreuil, qui furent touchés de son chagrin, mais qui ne pouvaient faire autre chose que de lui souhaiter d'heureuses destinées. En les quittant, et comme Berthe l'accompagnait, ils s'arrêtèrent tous deux sous un bosquet qui les dérobait aux regards et où leur émotion put avoir un libre cours. C'était une soirée de juin, tout se taisait autour d'eux, et la nature avait ce grand calme impassible qui ne s'émeut ni de nos bonheurs, ni de nos peines. — Ainsi, fit Richard après quelques instans, je vais vous quitter et sans que vous m'ayez jamais dit que vous m'aimiez.

— Moi! s'écria-t-elle.

Il reprit avec amertume : — Oui, vous avez été la meilleure des amies, mais la plus réservée des amantes. Ne voyiez-vous donc pas ce que j'eusse voulu de vous, et ce que vous ne m'avez jamais donné, n'en éprouvant ni le désir ni le besoin?

Il la tenait presque entre ses bras et la regardait avec des yeux ardens et tristes, où le doute et le reproche se peignaient à la fois. Elle comprit alors ce qu'il voulait, et, sans lui rien répondre, elle se pencha sur ses lèvres, auxquelles elle appuya longuement les siennes, moins dans l'ivresse et l'égarement d'un premier baiser qu'avec la résolution vaillante de l'amour qui se livre et s'affirme. Puis, comme le jeune homme, stupéfait et ravi de cet abandon inattendu et de cette généreuse audace, la remerciait avec des mots entrecoupés et l'étreignait doucement encore : — Richard, lui dit-elle en se dégageant, vous m'oublierez peut-être; mais désormais, moi, je vous appartiens, et je n'aimerai jamais que vous. — Bien que défaillante et tout en pleurs, elle eut le courage de s'élancer hors du bosquet, et disparut dans l'obscurité.

II.

Le lendemain matin, Richard partit. Mlle de Redens l'avait tendrement embrassé, lui avait fait promettre de revenir au plus tôt, mais ne l'avait point interrogé. Le voyant triste et préoccupé, elle avait respecté son secret. Peut-être avec sa perspicacité de vieille fille jugeait-elle que rien n'était désespéré, et que de ces deux jeunes douleurs, car elle avait également vu Mlle de Sandreuil au jour même des adieux, il sortirait tôt ou tard quelque joyeux événement. Le colonel, qui avait accompagné Richard au chemin de fer, s'était montré à la fois mélancolique et de belle humeur. Il lui en coûtait de voir partir son jeune ami, mais il s'applaudissait, absolument comme s'il y eût été pour quelque chose, que le ministre de la guerre, à court d'officiers, eût refusé à Richard sa prolongation. — Que diable! disait-il à celui-ci, on n'est point un capitaine de trente ans pour renouveler les mièvreries d'Hercule et filer aux pieds d'Omphale. Les femmes vous perdront comme lui. Il y a toute une allégorie dans Déjanire; ne l'oubliez pas. La meilleure d'entre ces créatures a sa tunique de Nessus qu'elle nous fait endosser, qui nous brûle d'amour d'abord, puis de regrets et d'ennui: oui, d'ennui, ajoutait-il en appuyant sur le mot, car si l'amour est l'idéal, la femme est la réalité qui tue. Aimez la gloire, mon ami, aimez la science, aimez l'art; ce sont les seules maîtresses

immortelles... Mais je suis un vieux fou de vous parler de la sorte. Le soleil d'Afrique et la poudre feront mieux sur vous que toute mon éloquence. Embrassez-moi, et allez devant vous avec confiance. Ce n'est pas à votre âge qu'on rencontre la fortune contraire.

En dépit de ces conseils, et quelque courage qu'il voulût avoir, Richard, quand il se vit entraîné loin des lieux où il avait vécu, où il avait aimé, se sentit pris d'une morne tristesse. Longtemps il se pencha en dehors de la portière; les premières maisons défilèrent d'abord le long de la route, puis la maison de Berthe, plus haute, à toit rouge. Le clocher enfin de l'église resta seul visible, et disparut à son tour. Il n'y eut plus que l'Eure, toute fumante de la chaleur du jour et telle qu'un ruisseau d'argent dans ses gras pâturages, qui lui rappelât, non plus comme à l'arrivée, les souvenirs de son enfance, mais les cruelles émotions de sa pleine jeunesse. L'Eure aussi se déroba sous un pli de verdure, dans le creux d'un vallon; Richard se trouva face à face avec sa pensée, et plus amèrement encore avec sa conscience. Il revit dans l'isolement et dans le deuil la jeune fille qu'il avait quittée, dont il avait troublé l'existence innocente et calme, et qui pouvait douter de son honneur et de sa loyauté. A quels égoïstes mobiles avait-il donc obéi? A quelle espèce de séduction équivoque s'était-il abaissé? Pas à pas, d'une façon prudente et sûre, ne hasardant rien moins par respect des instincts pudiques de la jeune fille que par une ténacité habile, il avait pénétré dans le cœur de Berthe. Il avait voulu que ce cœur lui appartînt, plus encore, qu'il se livrât. Il s'était livré en effet, et à cet instant suprême, tout à l'orgueil et à l'enivrement du succès, Richard n'avait eu pour sa timide adversaire qu'une indécise et défiante tendresse. Il ne s'était point jeté à ses pieds, il ne s'était point élancé à sa poursuite pour lui dire enfin qu'elle l'avait vaincu et qu'il était à elle. Non, il était parti, la laissant derrière lui désolée, follement éprise de cet homme hésitant qui n'avait jamais bien su ni la respecter ni la chérir. Il n'avait pas fait son devoir. C'étaient ces mots qu'il se répétait à lui-même tout le long de la route, et, comme sa demi-trahison envers Berthe ne devait point avoir pour châtiment que ses seuls remords, il se rappelait que la jeune fille s'estimait désormais engagée avec lui, et qu'il lui avait fermé, en se faisant aimer d'elle, tout autre horizon de jeunesse et d'amour.

Ses regrets furent un moment si vifs qu'il eut la pensée de revenir sur ses pas. Il ne le fit point cependant, moins par un sentiment de fausse honte que par un certain scrupule à s'abandonner et à s'humilier ainsi. Il ne doutait point de l'accueil que lui ferait

Berthe; mais il craignait un peu la sévère jeune fille. Ne verrait-elle pas, même dans la spontanéité de ce retour, quelque faiblesse de caractère chez l'homme qu'elle aimait, et qui lui paraîtrait alors avoir le courage du repentir plutôt que celui du dévoûment? Il y aurait eu d'ailleurs à ce projet une sorte d'obstacle matériel. Richard avait l'ordre de se rendre en Algérie dans le plus bref délai, et il avait attendu pour partir jusqu'au dernier instant. Il n'avait donc point le temps de faire la moindre démarche pour qu'on revînt sur la décision dont il était l'objet. Toute tentative de ce genre eût échoué. Il continua sa route, et l'amertume de son chagrin se dissipa par degrés. Il se promit d'écrire à Mlle de Redens, de la mettre dans ses intérêts, ce qui ne serait pas difficile, d'avoir par elle de fréquentes nouvelles de Berthe, et d'attendre l'époque plus ou moins éloignée où il lui serait permis de retourner en France.

Quelques jours plus tard, il débarquait en Afrique, et rejoignait son régiment. Tout lui parut changé autour de lui. Plusieurs de ses anciens compagnons n'étaient plus là; ils avaient permuté avec d'autres officiers, ou étaient partis en congé. Ce n'était plus sa joyeuse camaraderie d'autrefois; ses rapports avec les nouveau-venus furent d'une politesse froide et sans expansion. Alger lui-même n'avait plus le même aspect. Cette ville de mouvement et de bruit ne lui offrit plus les plaisirs qu'il y avait goûtés. Il s'étonna du charme qu'ils avaient eu pour lui, maintenant qu'une délicieuse image, calme et pure, se détachait sur le fond criard de ce tumulte de jeunesse frivole et de fausses joies auxquelles il était contraint d'assister. Il ne songeait qu'à Berthe avec un regret triste et constant. Le départ de son régiment pour les grandes manœuvres de chaque année lui fut une distraction. Il allait vivre, non point, il est vrai, dans les hasards féconds de la guerre, mais dans les fatigues actives qui en sont l'image. Les journées se passaient en exercices, en longues marches sous un ciel torride, — en campemens le soir auprès de quelque oasis ou en plein désert avec les monts lointains ou les dunes de sable pour horizon. Quand il rentrait sous sa tente, il se demandait où étaient Bréville, le cours fleuri de l'Eure, le clocher rougi par les derniers feux du soleil, et il soupirait.

Cependant cette existence toute physique, où les impérieux besoins du corps laissaient peu de place aux soucis de l'âme, lui faisait du bien. Il s'endormait vite, et se réveillait le matin plein de vigueur. De loin en loin, les estafettes de la poste arrivaient au camp. C'était un grand jour; Richard recevait d'un seul coup plusieurs lettres de Mlle de Redens. L'aimable vieille fille lui envoyait presque un journal de son existence et de celle qu'on menait autour d'elle. Aucun détail n'ennuyait Richard, car à chaque petit événement

se rattachait pour lui un souvenir ou une espérance. Sa tante et Mlle de Sandreuil se voyaient intimement. Le dernier dimanche, Berthe avait quêté à l'église. Elle était en beauté et portait une robe blanche avec des agrémens de couleur mauve qui lui seyaient à ravir. Mlle de Redens lui avait dit : — Que n'est-il là pour vous voir! — et elle avait souri. Une autre fois ses yeux étaient rouges. Elle avait pleuré, et il avait fallu la gronder. Elle avait le grand tort de trop se rappeler le passé et de trop songer à l'avenir, qui ne se rapprochait qu'à pas lents. Mlle de Redens, ce que Richard remarquait avec un peu d'étonnement, ne parlait jamais de mariage à son neveu. Était-ce donc qu'elle considérait cela comme une chose toute simple et qui ne pouvait manquer d'arriver, ou était-ce un reproche indirect qu'elle lui adressait de ne s'être point déclaré? Richard, lorsqu'il répondait à sa tante, n'abordait point cette question. Il lui parlait à grands traits de sa rude vie de soldat, lui paraphrasait la grandeur et la servitude militaires, l'entretenait des quelques livres qu'il lisait, de ses aspirations, de ses rêveries, des sentimens divers qui s'agitaient en lui. Il déployait pour cette amie de soixante ans une exquise délicatesse, une gaîté mélancolique, mais courageuse; il avait des élans soudains de tendresse et de poésie, un esprit prompt, des allusions fines, des saillies heureuses. C'est que ces lettres étaient surtout pour Berthe, qui les lisait si bien que Mlle de Redens ne les lisait qu'après elle. — C'est pour vous, disait-elle à Mlle de Sandreuil en les recevant. Ne répondrez-vous jamais un mot à ce pauvre garçon, qui ne demande que cela, dont le désir se fait jour à chaque ligne et sous mille formes différentes? — Ne répondez-vous donc pas pour moi? ripostait Berthe en souriant. — Oh! mal, reprenait Mlle de Redens; quelque effort que je fasse, quelque esprit que j'y mette, je ne serai jamais pour lui qu'une Sévigné d'arrière-saison. Le moindre mot d'une belle fille que je connais serait bien mieux son affaire. — Ce mot, Berthe le glissa un jour dans une lettre de sa confidente. Elle avait pris texte de la naissance de Richard, et elle lui envoyait, fraîche encore de parfum et déjà fanée dans son éclat, une des jolies fleurs qu'ils cueillaient autrefois ensemble. — Conservez-la pour l'amour de moi, écrivait-elle, et regardez-la bien : elle vous dira ma vie, qui s'écoule entre le souvenir aimé et le chagrin.

Le hasard fit qu'à quelque temps de là Richard fut nommé commandant d'un fort détaché, sur le bord de la mer, près d'Oran. C'était le repos absolu succédant à une activité sans trêve. Il ne s'en plaignit pas, car ces fonctions nouvelles lui assuraient dans sa petite sphère la plus complète indépendance. Il n'avait qu'à surveiller, par l'intermédiaire de son lieutenant, l'instruction et la

bonne tenue de ses cinquante soldats. C'est dire qu'il n'avait pas grand'chose à faire, et qu'il pouvait s'isoler à son gré dans la pittoresque retraite que les circonstances l'avaient conduit à habiter. Tout en haut des rocs, surplombant la mer, s'élevait une construction blanche et carrée, séparée du fort qu'elle dominait et auquel on descendait par un escalier taillé dans la pierre. Cette maison mauresque, fort petite d'ailleurs, se terminait par des toits en terrasse entourés de balustres. Les chambres, dont les murs étaient grossièrement, mais naïvement piqués en dentelles de plâtre, s'ouvraient par une galerie de bois sur une étroite cour intérieure, ornée à son milieu d'une vasque et d'un jet d'eau, au-dessus de laquelle Richard fit tendre un velarium. Cette thébaïde revêtit bientôt un aspect élégant et original. Le plancher des chambres fut recouvert de fines nattes de paille; un lit tendu d'étoffes algériennes, des coffres et des escabeaux en bois incrusté de nacre, des étagères à couleurs vives, un houka d'argent niellé, quelques armes, firent ressortir par d'éclatans contrastes la nudité blanche des murailles. Autour de la vasque, dans un limon de terre rapportée s'épanouirent au bout de peu de temps des plants de lauriers-roses et les fleurs rouges du cactus.

Lentement, mais avec une sorte de résignation heureuse, Richard s'occupait de ces embellissemens de sa demeure. Il s'était alors désintéressé de toute idée de gloire ou d'avenir, n'entrevoyait à sa carrière que des horizons bornés, et s'acheminait jour par jour au terme de cette ingrate corvée qu'on lui avait imposée. En attendant, replié sur lui-même, vivant de sa pensée, n'en étant distrait par aucun incident, il s'imaginait parfois que Berthe était auprès de lui, qu'un hasard les avait jetés tous deux sur ce coin de terre, et que leurs jours s'y écoulaient dans la splendeur calme des éternelles et sereines amours.

Ce qui lui faisait cette illusion plus grande, c'est que depuis plusieurs mois Mlle de Sandreuil avait pris l'habitude de lui écrire. Dans ces lettres sérieuses et tendres, quelquefois enjouées, la jeune fille lui racontait tous les petits événemens de sa vie; mais ce qu'il pouvait y lire à chaque endroit, c'était l'attachement sans limites que Berthe avait pour lui et l'incessante pensée de son retour, qu'elle couvait de ses regrets et de ses désirs. Hélas! pour elle, les saisons s'enfuyaient et revenaient, et le lointain exil de l'absent ne s'achevait pas. Souvent Richard, s'inspirant de ces flots qui s'étendaient à perte de vue à ses pieds, se représentait Berthe telle que ces fiancées de marins qui ont le trouble et le chagrin sans fin de l'attente. Il la sentait à lui de toute sa nature douce et dévouée, de tout son cœur aimant, qui, s'étant une fois donné, ne se devait

jamais reprendre. Il s'absorbait en même temps, avec toute la force de ses rêves et de sa volonté, dans l'idée de cette union exclusive, puissante, qui fond à tout jamais deux êtres en un, et à laquelle le mariage, en l'ennoblissant par le devoir et la paternité, attache une incomparable poésie. Lorsqu'il se souvenait de ces impétuosités d'autrefois qui l'emportaient à tous les vents de la fantaisie, il se mettait à sourire, et, comptant le peu de jours qui désormais le retenaient loin de Berthe, il s'écriait gaîment : — Le sort en est jeté !

Ses deux années de service expiraient en effet. Il redevenait libre, et, sans rien voir au-delà des six mois de congé qu'il avait obtenus, il se hâta de partir. Tout à la fièvre du retour, il fit la route d'une seule traite. Il lui sembla d'abord que la traversée d'Algérie en France ne s'achèverait pas; puis il revit ce long chemin qu'il avait fait par terre, alors qu'il s'éloignait de Mlle de Sandreuil, partagé entre la douleur et le remords. Ah! cette fois il était fier de lui, et tressaillait d'émotion en songeant au bonheur qu'il apportait à son amie. Il y avait près de deux ans et demi qu'il l'avait quittée. Il la connaissait trop pour ne pas savoir à quel point elle avait dû souffrir. Comment la retrouverait-il? ne lui écrivait-elle pas qu'elle était changée? Cela n'était point. En tout cas, fût-elle un peu pâlie, il ne l'en aimerait que mieux. N'était-il pas la cause des larmes qu'elle avait pu répandre?

Il arrivait à Bréville par une soirée du mois de novembre. Le brouillard était intense, Richard se dirigeait un peu au hasard, et ne rencontrait personne. Il avait prévenu Mlle de Redens de l'heure à laquelle il faudrait l'attendre. Il agita doucement la sonnette, referma la grille, qui s'était aussitôt ouverte, et au-delà du petit jardin, qu'il franchit à grands pas, dans l'encadrement de la porte de la maison, à la lueur d'une bougie qu'elle tenait à la main, il aperçut sa tante. L'excellente femme l'entraîna vite, et le serra dans ses bras. — Mais, cher enfant, lui dit-elle, ce n'est pas moi seule qui t'attends. Tiens, entre là.

Elle le poussa dans le salon, qui n'était éclairé que par la flamme du foyer. Deux bras l'y saisirent, tandis qu'un visage baigné de pleurs se collait au sien. C'était Mlle de Sandreuil.

— Ah! Richard! disait-elle au travers de ses sanglots, ah! mon Richard! c'est donc vous!

— Oui, répondit-il, c'est moi et pour toujours. C'est moi, qui ne veux plus de ces cruelles séparations, et qui viens vous demander si vous voulez être ma femme.

— Si je le veux! fit-elle tout bas, si je le veux! Eh! ne savez-vous donc pas que je vous aime?

Mlle de Redens rentra en apportant de la lumière, et les deux amans purent se regarder longuement. Berthe trouva Richard bruni et hâlé par le soleil, avec une expression de physionomie plus mâle et plus hardie. Le jeune homme admirait la beauté de Berthe. En ce moment, l'émotion suprême, le bonheur infini, amollissaient et transfiguraient ses traits; elle apparaissait radieuse et touchante d'abandon et de joie.

— Eh bien! leur dit Mlle de Redens en leur prenant les mains, est-ce que je n'ai pas eu une bonne idée? C'est moi, Richard, qui l'ai fait venir ici.

La soirée s'enfuit comme un rêve. A la vérité, aucun d'eux ne faisait attention à ce qu'il disait. C'était le son de la voix, non les paroles, qu'on écoutait. Les yeux de la vieille tante brillaient de plaisir, tandis que les regards de Berthe et de Richard se cherchaient sans cesse. Les deux jeunes gens échangeaient des serremens de mains, s'étonnaient d'être là, souriaient à Mlle de Redens et l'aidaient à faire le thé. A dix heures, il fallut songer à la retraite, et déjà l'on s'attristait. — Bah! fit Mlle de Redens, ma vieille Mariette dort à poings fermés dans sa cuisine. A quoi bon la déranger? Prends la lanterne, Richard, et reconduis ta fiancée.

Ils s'en allèrent en choisissant le chemin le plus long. Ils avaient éteint leur falot, qui ne les eût guère aidés au travers du brouillard, et qui, en les enveloppant de sa lueur rougeâtre, n'eût servi qu'à les trahir aux yeux des passans. C'était sur ce dernier point une précaution inutile, car Bréville était absolument désert. A la porte de Berthe, Richard baisa au front la jeune fille. — A demain! lui dit-il.

— Oui, Richard, fit-elle, à demain, comme autrefois!

C'était en effet ainsi qu'autrefois que les journées qui les séparaient de leur mariage allaient s'écouler. M. et Mme de Sandreuil avaient accueilli avec une joie tranquille, et comme s'ils l'eussent prévue depuis longtemps, la demande du jeune homme. Ils en firent part à leurs amis, qui les complimentèrent, et la prochaine union de l'officier avec Mlle Berthe devint l'événement de la ville. Richard, ne connaissant pas grand monde, se tint volontiers en dehors de ces félicitations. Il ne pouvait point toutefois ne pas aller voir le colonel Maurice. Ce ne fut pas sans une certaine appréhension qu'il se rendit chez son vieil ami. En effet, à la communication que lui fit Richard de la résolution qu'il avait prise, le colonel demeura d'abord silencieux. Il ne se montra ni railleur, ni sceptique; il lui dit avec une gravité émue : — Puisque c'est fait, je n'ai plus de conseil à vous donner. Soyez heureux, c'est ce que je vous souhaite de tout mon cœur. Vous n'étiez pas fait pour vous marier. Vous

épousez d'ailleurs une admirable femme, — qui l'est trop, fit-il après une pause.

Le jeune homme, après avoir pris congé du colonel, ne s'émut pas beaucoup de ces paroles. Certes il savait bien que ce serait le devoir et non plus la fantaisie qui dirigerait sa vie; mais une affection large et calme lui emplissait l'âme, et il ne faillirait point à cette affection. Cependant, lorsqu'il ne se trouvait point auprès de Berthe, une tristesse indécise s'emparait de lui. Il faisait autour de la ville ou dans la campagne de longues promenades, et parfois à l'heure, hâtive en cette saison, où le soleil s'inclinait dans sa course, il contemplait du haut d'une petite colline cet horizon restreint où il enfermait son existence. De faibles nuages de fumée s'élevaient çà et là de cette ville engourdie d'où ne sortait aucune rumeur. L'horloge de l'église tintait lentement, l'Eure coulait paresseuse entre ses roseaux desséchés. Richard redescendait vite auprès de sa fiancée. Là, il se rassérénait, se reprenait à la confiance et au bonheur. La grâce de Berthe le subjuguait. Il l'examinait avec un frisson intérieur d'orgueil et de joie dans son élégance et dans sa beauté. Ne l'avait-il pas conquise, et les voluptés si proches de la possession et de l'hymen ne couronnaient-elles pas son amour vainqueur? Sa voix lui causait par instans une impression profonde, un trouble délicieux. Elle avait tout à coup des intonations attendries, presque enfantines, qui traduisaient des élans rapides de reconnaissance et de passion pure. Ah! certes oui, il l'aimerait de tout son cœur et de toute sa volonté.

Quelques jours avant la cérémonie, Richard s'en fut à Paris pour acheter la corbeille de Mlle de Sandreuil. Ces jolis soins du fiancé pour celle qu'il aime, le choix intelligent et délicat des parures qui la rendent plus belle, de ces hochets de luxe qui seront les compagnons de sa vie de jeune femme, l'occupèrent d'abord. Berthe était pleine de goût et de distinction, et il mettait son amour-propre à ce que les moindres objets obtinssent son suffrage. Cependant, le soir venu, il se sentait repris de cette solitude inquiète qui le hantait par intervalles, et il cherchait à se distraire. Le plus souvent il allait au théâtre. Il avait passé en Afrique deux années si contemplatives et si dénuées de faits, que la représentation de toutes les passions humaines en plein essor l'attirait malgré lui. Ce faux cénobite du petit fort d'Oran s'agitait en tumultueuses pensées et renaissait à l'enivrement de sa vie d'autrefois. Un soir, il rencontra le colonel Maurice, et lui confessa naïvement ses impressions. Le colonel sourit. — Il n'y a pas de mal, mon enfant, lui dit-il, à se sentir vivre, et l'on peut rester un homme d'esprit et d'action tout en épousant une jolie fille.

Il ne tarda pas à s'apercevoir que Richard avait ses heures d'isolement et d'incertitude qui lui pesaient, et il se fit obligeamment son camarade et son guide. Le colonel avait l'esprit jeune avec un grand fonds de philosophie et d'insouciance. C'était un épicurien aimable qui se souvenait, pour les avoir traversés, mais sans leur en vouloir, des fatigues des camps et des orages du cœur; bien au contraire, il leur devait le bien-être et l'indulgent optimisme de ses vieux jours. Ce vaillant soldat doublé d'un homme du monde portait à Richard une affection vraie, paternelle, presque attentive. La situation de ce jeune homme ardent, généreux, aux prises sans qu'il le sût avec les désirs de son imagination et les réalités de sa tendresse pour Berthe, avait peut-être été la sienne. L'amour sérieux chez les natures impressionnables et poétiques ne saurait être si exclusif qu'il n'ait ces défaillances inconscientes et ces regrets vagues; elles sentent malgré elles qu'elles se lient à la terre et n'ont plus d'ailes pour planer à leur fantaisie dans l'infini des rêves et de l'inconnu.

Autant par sympathie pour Richard que dans l'intention de l'observer, le colonel ne quitta plus son ami. Presque toujours ils dînaient ensemble. Le colonel racontait à Richard les aventures de sa jeunesse, les luttes de sa vie, la résignation de sa vieillesse. Il le faisait assister à ce mouvant spectacle des hommes et des choses dont la forme change, dont la logique et la frivolité sont toujours les mêmes. Peut-être le colonel conviait-il un peu trop l'officier à cette personnalité légèrement hautaine qui se sépare de la foule et trouve en elle-même sa force et sa jouissance. Le faisait-il donc à dessein? Un soir, il le conduisit à une réunion chez le ministre de la guerre, qui était un de ses anciens amis, et auquel il le présenta. Le hasard avait fait que le ministre connût les travaux littéraires de Richard. Il le complimenta sur son histoire militaire de France, un peu moins sur son mariage, se montra plein d'affabilité, et s'entretint assez longtemps avec lui. Cette faveur du ministre le mit en évidence auprès de quelques officiers-généraux qui se souvinrent de l'avoir vu en Afrique et de quelques femmes que sa bonne tournure séduisit d'ailleurs. Bien que les heures se fussent vite écoulées pour Richard en cette atmosphère mondaine, il s'était retiré vers minuit dans un petit salon attenant à celui où l'on dansait. Il éprouvait momentanément moins le besoin de se reposer que de se recueillir. Ce furent d'abord d'heureuses idées qui lui vinrent : la place de Berthe lui sembla toute marquée parmi ces jeunes femmes que la danse animait; elle serait une des plus belles et des plus recherchées. N'était-elle point cependant un peu trop timide, un peu trop sévère pour ces fêtes de tant de richesse et de tant

d'éclat? Elle lui apparut alors en ses façons sérieuses et calmes, avec ces yeux limpides et ce pur sourire qui ne s'éclairaient franchement qu'aux félicités intimes. Quelque doute le prit, et bientôt aussi une légère tristesse qu'il sentit grandir. Il regardait distraitement devant lui; par la porte ouverte, il voyait passer et repasser les danseurs. Au rhythme cadencé de la valse, les petits pieds des femmes effleuraient le sol, et les jupes à longue traîne, trop lourdes pour se soulever, ondulaient avec un bruissement. C'était la fin du bal avec sa mélancolie joyeuse. Richard éprouvait un indéfinissable malaise. En levant les yeux par hasard, il aperçut à la muraille, en face de lui, un tableau qu'il avait déjà vu, qui ne l'avait point autrement frappé jusque-là, et qui en ce moment lui causa une émotion douloureuse et contenue. Tandis qu'un radieux soleil se jouait sur des flots d'azur, un homme assis sur le rivage et dans l'ombre, la tête dans ses mains et le regard pensif, voyait s'éloigner, sous la voile gonflée d'une brise propice, une nef hardie chargée de voyageurs qui s'en allaient en habits de fête et le sourire aux lèvres. Ces indifférens qui partaient pour ne plus revenir, c'étaient la jeunesse et la poésie, c'étaient la fantaisie, fille de l'air, et le plaisir agitant ses cymbales. — Ah oui, se dit Richard au bout de quelques instans avec une amertume qui le domina, ce sont mes espoirs d'autrefois, ce sont mes illusions perdues.

Le colonel entra. — A quoi rêvez-vous là tout seul? dit-il au jeune homme.

— Ah! colonel, fit Richard en s'efforçant de sourire, pourquoi, comme Satan, m'avez-vous porté sur la montagne et montré tous les biens de la terre?

— Pour vous placer en face de votre existence nouvelle et des devoirs qui vous attendent. J'ai voulu vous donner une douleur, aiguë peut-être, mais d'où vous sortirez fortifié, au lieu du regret que vous eussiez conservé, si vous aviez seulement contemplé du seuil ce monde qui vous charme et qui vous attirait.

Richard fit deux ou trois tours par la chambre. — Merci, dit-il enfin au colonel en s'arrêtant devant lui.

— Et puis, reprit gaîment celui-ci, on ne meurt pas pour s'être marié. Vous aimez votre femme, elle vous adore. Au lieu de vous dépenser en de vains plaisirs qui vous ont fatigué déjà, vous vous consacrerez tout entier à votre carrière militaire, si vous la continuez, ou à quelque autre qui vous plaira. Votre femme sera votre compagne et votre amie, elle voudra s'associer à vos travaux et à vos efforts; il n'est peut-être point de but que vous ne puissiez atteindre avec votre intelligence et de la patience.

Deux jours après, Richard était de retour à Bréville, et il ne son-

geait plus qu'à la réalisation de ce bonheur qu'il avait si longtemps poursuivi et auquel il touchait enfin. Berthe ne s'émut guère des parures ou des bijoux de sa corbeille, mais elle se pendit au cou de Richard, qui, disait-elle en souriant et les yeux humides, s'était méchamment éloigné d'elle, qu'elle retrouvait, et qui ne la quitterait plus. Le jour des noces cependant elle se fit belle pour lui. Dans sa toilette de guipure, grande et svelte, un peu pâle, ses cheveux soulevés sur son front pur, l'œil brillant d'émotion, elle apparut adorable et touchante aux regards charmés du jeune homme. Il était fier de sa femme, et se dit qu'il saurait se garder à elle, comme il l'avait su conquérir. De son côté, Richard était l'objet de l'attention générale. Il portait haut la tête d'un air calme et résolu. Sa bonne mine et son uniforme provoquèrent parmi la population de Bréville, qui se pressait aux portes de l'église, de légers murmures d'admiration. — C'est là un homme, disait-on, et Mlle Berthe est bien jolie.

Quand on fut revenu chez les Sandreuil, et que les parens et les amis félicitèrent les mariés, le colonel Maurice s'approcha de Berthe et lui dit ces quelques mots, qui firent tressaillir la jeune femme : — Sachez aimer votre mari, madame; votre bonheur et le sien dépendent de vous.

III.

Lorsque Richard fut marié, après les joies des premiers jours, il s'occupa d'arranger sa vie. La famille de Sandreuil était dans l'aisance. Quant à lui, il n'avait absolument que son épée. Cette pauvreté relative ne lui avait jamais été à charge. Ses campagnes au désert, ses séjours sous la tente lui avaient permis, à des intervalles presque réguliers, de réaliser des économies qu'il dépensait à ses retours à Alger ou en France avec une insouciance parfaite. Il n'avait jamais songé sérieusement que Berthe fût plus riche que lui. Elle était loin, au reste, d'avoir une fortune considérable. Au début, il l'avait aimée et s'était fait aimer d'elle sans entrevoir ni séduction, ni mariage. En ce temps de jeunesse ardente, il n'avait rêvé qu'une sympathie tendre qui l'unît à la jeune fille, et qui n'eût peut-être pas eu de lendemain avec une autre femme que Berthe; mais cette sympathie était devenue une affection forte qui avait poussé de profondes racines, et ce n'était plus dès lors une question d'intérêt, quelle qu'elle fût, qui eût pu intervenir dans les décisions des deux amans. Tout récemment, c'était Mlle de Redens qui s'était chargée des frais de la corbeille. Richard avait trouvé cela tout simple, et n'avait point ménagé l'argent de sa tante, qui

se prenait de plus en plus d'affection pour lui, et qu'il s'habituait à regarder comme une mère.

En cet état de choses, Richard se proposa de passer tout son congé à Bréville dans la famille de Sandreuil. Quand ce congé serait terminé, il reprendrait du service et irait où on jugerait à propos de l'envoyer. Malgré lui, et bien qu'il eût cessé de croire pour sa part aux protecteurs, il se berçait de l'espoir que la faveur du ministre ne lui ferait point tout à fait défaut. Il emmènerait sa femme. Elle était d'une nature délicate, mais d'une âme vaillante, et serait la digne compagne d'un soldat. Berthe à ce sujet ne répondait rien, elle ne voulait rien voir au-delà des six mois de bonheur pendant lesquels Richard lui appartiendrait sans partage. Le jeune homme ne la contrariait point. Il avait trop vécu au jour le jour dans une existence incertaine pour que cette perspective de six mois ne lui parût point une éternité. En attendant, il s'amusait à disposer selon ses goûts et ceux de Berthe le nid de leurs amours. M. et Mme de Sandreuil leur avaient abandonné toute une aile de logis. Ce fut là qu'ils rassemblèrent, en les rajeunissant de leur caprice, les meubles oubliés du XVIIIe siècle et de grands portraits qui depuis longtemps ne voyaient plus le jour. Ces guerriers et ces marquises, exhumés de leur retraite, en leurs cadres dorés d'un ton chaud sur lequel les années n'avaient pas eu de prise, semblaient, animés d'une reconnaissance joyeuse, sourire aux jeunes époux. Il fut question à Bréville du joli hôtel de Sandreuil, car il se trouva, par une bizarrerie des circonstances, que Richard épousa de nom et de fait, en y demeurant, cette vieille maison aimée entre toutes.

L'hiver durant encore, Berthe et Richard vivaient le plus souvent chez eux. Tout au plus se hasardaient-ils pendant les heures les moins froides dans les grandes allées du parc toutes tapissées de neige, sous les mêmes branchages couverts de givre. Cette nature, s'assombrissant à la prompte tombée du soir ou se secouant en flocons blancs sous une brise soudaine, leur était devenue une silencieuse amie. Les légers pas de Berthe laissaient leur empreinte sur le sol, et Richard ne se lassait point d'admirer sous la bise un peu âpre qui le nuançait de couleurs roses le joli visage de sa femme. Il se complaisait en ce rêve de l'amour qui concentre sur un seul être toutes les énergies des sens et de la pensée. En revanche, Berthe était à lui de tout cœur, c'est ce qu'il ne pouvait mettre en doute. Le soir, après le dîner un peu sérieux de la famille où M. et Mme de Sandreuil apportaient leurs habitudes régulières et leur placidité d'esprit, Berthe et Richard, subitement joyeux d'être libres, se retiraient dans leur appartement, et faisaient quelque lecture au coin du feu. Pendant que le jeune homme lisait, sa

femme le regardait, s'occupant bien plus de lui, de l'expression de sa physionomie, s'il venait à s'émouvoir, du charme de sa voix, que des aventures du roman. Elle l'écoutait paresseusement, en une sorte de bien-être, et, la lecture finie, venait s'asseoir sur ses genoux. Elle renversait alors sa belle tête sur son épaule, se pelotonnait contre lui, et le couvait de ses yeux noirs à demi fermés. Elle ne disait rien pourtant de ce bonheur lent et profond qui l'envahissait, et il lui en coûtait presque d'en être dérangée. Quant à Richard, il posait son livre sur la cheminée et se mettait à rêver. Tour à tour il contemplait sa jeune femme endormie entre ses bras, songeait à cette calme volupté dont les moindres accidens de sa vie s'imprégnaient, ou il pensait à ces luttes humaines, à ces péripéties passionnées qui s'étaient un instant auparavant, par la toute-puissance du livre, déroulées à ses regards et à son imagination. En ce repos absolu où sa destinée l'avait jeté, il avait le tressaillement de l'effort et de l'action. Il retournait et se reportait à ces temps déjà lointains où, de toute la vitesse de son cheval, il parcourait la plaine immense, aspirant à pleins poumons l'air de la liberté. Il revoyait ses gais compagnons, ses rudes soldats, ou aux sons d'un orchestre invisible le mouvement et l'éclat d'une fête. Ce n'était point un regret qu'il éprouvait, mais il se livrait avec un singulier frisson d'attente et de désir à l'évocation de ces souvenirs. Il se disait alors, non sans quelque trouble, que Berthe, insoucieuse d'une telle activité ou de tels plaisirs, était pleinement heureuse par lui en ce coin de terre ignoré, qu'elle était de ces créatures si rares qui s'élèvent par le désintéressement et la sérénité de l'âme au-dessus de toutes les agitations mondaines.

Parfois il allait à quelque réunion avec elle. Ces soirées, assez rares à Bréville, n'en étaient que plus animées. On ne s'y amusait toutefois, comme on le fait en province, qu'avec un entrain contenu et quelque peu d'hypocrisie. Mme Destrées y était respectée plus encore que recherchée; on se fût inquiété de son opinion et de ses jugemens; mais Berthe ne jugeait personne, et n'avait pour toutes les femmes qu'une indulgence facile, sans causticité aucune. Elle avait à valser avec son mari une joie naïve et un peu d'orgueil. Elle ne triomphait pourtant que de la façon la plus modeste de l'affection que Richard avait pour elle. Elle eût craint que les autres femmes ne la lui enviassent. Richard la devinait jalouse et souriait. Pour sa part en effet, il n'était attentif qu'auprès de sa femme et n'éprouvait nulle envie de l'être ailleurs. Ils revenaient du bal plus heureux que d'habitude. Richard avait vu Berthe en son discret, mais réel épanouissement de beauté, et Berthe se disait que

son mari s'était amusé. C'est que parfois et d'instinct elle redoutait qu'il ne s'ennuyât.

Il arrivait aussi que dans l'après-midi Richard allât voir le colonel Maurice. Ils fumaient des cigares et s'entretenaient d'histoire et d'art militaire. Rarement leur conversation abordait un sujet mondain, ou alors elle se terminait vite. — J'ai perdu bien du temps à ces enfantillages, disait le colonel; sans eux, je serais général. — Et quand vous seriez général? ripostait Richard. — Hé bien! dit une fois le colonel, si j'eusse été général, au lieu de dépenser en égoïste mes vieux jours et mes revenus, j'eusse été le chef de braves gens, je les aurais aimés, et ils me l'eussent rendu. J'aurais eu pour eux dans les affaires de mon pays une légitime influence, et peut-être, le jour venu, je les aurais conduits au combat et à la victoire. Ah! jeune homme! — et il se redressa, et ses yeux étincelèrent, — on ne sait pas assez où mène, en dépit des déceptions et des déboires, l'ambition noble et patiente. On se décourage, on s'éparpille, on écoute la dignité fausse de son orgueil froissé, l'on court à ses plaisirs ou l'on s'enfouit dans l'amour, et l'on se réveille, au déclin de la vie, loin des sommets qu'on eût pu atteindre et du bien qu'on aurait pu faire...

Alors souvent ils parlaient tous deux de la carrière de l'officier, qui n'était qu'interrompue, et qu'il allait reprendre. Le vieux soldat se montrait pour le jeune homme un guide excellent, d'une expérience consommée, d'une sollicitude active; il avait des amis auxquels il le recommanderait. Il lui traçait sa route, l'élevait par des discussions fortes, par des aperçus profonds, au-dessus de la pratique ordinaire du métier des armes, et l'excitait, au travers des épreuves qu'il prévoyait pour lui, au travail constant et à la fermeté d'âme. — Je vivrai assez vieux, terminait-il, pour être content de vous.

Richard sortait de ces entretiens intérieurement remué. Il aimait Berthe autant que par le passé, mais il sentait aussi qu'une ardeur, généreuse cette fois, de vie et de mouvement s'alliait à son amour. Il eût voulu entraîner sa femme dans les mêmes sentiers que lui, et cependant il hésitait à le lui dire; elle paraissait se douter si peu qu'il y eût d'autre bonheur en ce monde que celui du foyer domestique avec ses joies immuables et douces! Il ne se trahissait que par une gaîté plus expansive et des élans de jeunesse. Les belles journées étaient arrivées, et il en profitait pour faire à cheval avec Berthe de longues excursions aux environs de Bréville. Quelquefois, après un temps de galop sous des allées ombreuses, il saisissait sa femme entre ses bras et se penchait vers elle pour la serrer sur son cœur. Il lui parlait d'aventures de voyage, du grand ciel bleu de

l'Afrique, des troupiers qui marchaient au son du clairon, des lions qu'on apprivoisait dans des palais mauresques. — Est-ce que tu ne seras pas heureuse, lui demandait-il, de quitter Bréville avec moi?

— J'ai mes parens, répondait Berthe, et c'est la première fois que je les aurai quittés.

Pourtant elle se préparait au départ, et s'efforçait, à l'insu de son mari, d'habituer M. et Mme de Sandreuil à cette séparation inévitable. Ils se voyaient déjà dans une solitude immense que rien ne pourrait diminuer. Comme si la même douleur morale réagissait en eux en une même souffrance physique, ils se sentaient atteints au plus profond de leur être. Ils changeaient visiblement, et c'était à ce point que le médecin s'inquiétait. Berthe, partagée entre ses devoirs de fille et d'épouse, avait tous les déchiremens de l'amour conjugal et de la tendresse filiale. Elle ne pouvait cacher si bien son chagrin à son mari que celui-ci ne le vît et ne s'en irritât presque. Cet intérieur, tranquille et souriant d'ordinaire, se faisait triste. Quoique Richard, ayant vécu seul depuis son enfance, ne comprît pas qu'une séparation, qui après tout ne devait pas être éternelle, fût la cause d'un tel chagrin, il se prenait de pitié pour les parens de Berthe. — Ces pauvres gens, disait-il quelquefois à sa tante, que vont-ils devenir sans elle?

Mlle de Redens ne disait rien, et secouait la tête. — Si tu partais seul d'abord et que Berthe te rejoignît plus tard, fit-elle un jour, ce serait peut-être un moyen de tout concilier.

— Oh! fit Richard.

Cependant le temps le pressait, il lui fallait prendre un parti. — Vois cela, dit-il à sa tante, mais que l'on ne me mette point en cause, qu'il n'y ait en tout ceci que mon consentement tacite. Si je me sacrifie à ceux qui m'entourent, je ne veux ni de leur joie ni de leur reconnaissance.

Le lendemain, M. et Mme de Sandreuil accueillirent Richard avec une effusion de gratitude qu'ils tâchaient de réprimer. Ils avaient pour lui des prévenances, des remercîmens muets. Il fut frappé du changement qui s'était produit en eux. Ce n'étaient plus deux vieillards accablés déjà du poids des années, c'étaient d'heureux parens à qui l'avenir était rendu. — Ils la gardent, se disait-il, et une jalousie d'affection, à laquelle se mêlait un sentiment amer, s'emparait de lui. Dans la soirée, Berthe, le voyant silencieux, se jeta dans ses bras en pleurant. — Richard, lui dit-elle, mon bien-aimé, sois sans rigueur pour moi, ne me garde point rancune. Il fallait que cela fût ainsi, pour quelque temps du moins. C'est notre devoir que nous remplissons.

Il l'embrassa fiévreusement sans lui répondre. Il ne la savait que

trop en lutte avec une double douleur. Si elle l'eût suivi, elle n'eût songé bientôt qu'à ceux qu'elle laissait derrière elle. Il valait mieux en effet qu'il partît seul. Ce serait à lui dès lors qu'elle songerait, ce serait lui qu'elle appellerait, comme autrefois, de ses souvenirs et de ses regrets. Elle comprendrait peut-être que le cœur ne se partage pas, et que, sous peine de déshérence dans la tendresse qu'ils nous portent, il nous faut choisir entre ceux que nous aimons.

Richard partit dans un singulier état d'esprit. Les événemens de ces six derniers mois n'avaient donc rien changé dans son existence. Il ne se sentait point marié. Il n'y avait eu qu'une halte pour lui en des incidens vagues, presque monotones, qui ne lui avaient apporté ni une entière confiance dans le présent, ni des raisons valables de regretter ce qu'il avait fait. Voilà qu'une fois encore il s'en allait, au gré des hasards de sa profession, reprendre son service. Chemin faisant, il secoua cette sorte de torpeur. Il avait son métier à faire, il le ferait, et poserait enfin les premiers jalons de cette vie saine et remplie que le colonel Maurice rêvait pour lui. Son régiment tenait garnison dans une ville du midi, mais pouvait d'un jour à l'autre être envoyé à Rome. Bien que cette perspective et ses devoirs d'officier lui fussent une distraction, il n'échappa d'abord que lentement à la pensée de Berthe. Elle le hantait comme un chagrin, et parfois il s'accusait d'avoir trouvé des ombres à son bonheur et de l'avoir porté avec de passagères impatiences. Maintenant qu'un vaste champ d'activité lui était ouvert, il eût voulu que Berthe fût auprès de lui à partager ses impressions nouvelles. Aussi l'interrogeait-il ardemment dans ses lettres et la pressait-il de venir le rejoindre. Quelquefois Berthe se taisait à ce sujet, quelquefois aussi elle le priait d'attendre encore. Mlle de Redens, à laquelle il écrivait par intervalles, n'était pas plus explicite. Elle approuvait certainement les désirs de son neveu, mais l'exhortait à la patience. Elle lui insinuait que les parens de Berthe étaient âgés, qu'ils résisteraient mal à l'absence de leur fille, et qu'ils s'étaient habitués à regarder comme définitif le délai qu'il leur avait accordé. Richard se récriait, et, se trouvant plus à l'aise avec sa tante pour dire toute sa pensée, blâmait ces indécisions de Berthe et la facilité résignée avec laquelle elle éloignait sans cesse le moment où elle le reverrait. Il comptait bien que ses plaintes, assez amères, seraient transmises à sa femme, et ne croyait pas qu'il y eût de mal à la stimuler dans des projets qui devaient lui être chers aussi, et qu'elle ajournait avec trop de faiblesse.

Peu à peu toutefois il redevenait ce qu'il était naguère, actif, entreprenant, d'une humeur expansive et aventureuse. Ses camarades

et sa carrière, d'attrayantes études auxquelles il se livrait pendant ses loisirs, lui avaient rendu sa jeunesse insoucieuse et libre. Sûr de son bonheur domestique, il n'avait plus ces langueurs attristées qui l'assaillaient en Afrique; il aimait sa femme, espérait la revoir bientôt, et, s'il la désirait auprès de lui, il n'avait plus, comme avant son mariage, les énervemens anxieux de l'absence et du doute. Il se proposait un but nettement défini, il voulait être un bon mari et un vaillant soldat. Alors, plus content de lui-même, il montra dans ses lettres une indulgence plus grande, une patience plus conciliante pour des retards que la jeune femme ne pouvait peut-être point abréger. Il s'en plaignait encore, mais avec moins de vivacité et d'exigence. Par contre, Berthe semblait émue de ce changement. C'était à son tour de se plaindre de cette séparation, qui se prolongeait malgré elle, à laquelle elle mettrait un terme, car elle était surtout la femme de Richard, et c'était avec lui qu'elle devait vivre. Pourquoi ne venait-elle point alors? Richard se le demandait, et s'étonnait parfois de l'exaltation de Berthe. Il la supposait si maîtresse d'elle-même, quand elle avait le parti-pris du dévoûment et du devoir, qu'il ne la jugeait point capable de devancer l'heure où ses parens consentiraient à la laisser partir. Il se contentait donc de la plaisanter avec douceur, d'affecter désormais une sorte de désintéressement de cette réunion qu'il avait si longtemps sollicitée de son amour ou de sa colère.

Il reçut alors de Mlle de Redens cette lettre fort courte : « Mon cher neveu, si vous voulez revoir votre femme, revenez vite. Au moment de partir pour vous rejoindre, elle est tombée subitement malade. Elle se meurt. »

Ce fut pour Richard un coup de foudre. Rien dans la dernière lettre de Berthe n'annonçait qu'elle dût se mettre en route. Ce peu de mots que lui écrivait sa tante, où elle ne le tutoyait plus, témoignaient d'un malheur dont il semblait être la cause. En grande hâte, il demanda et il obtint une permission de quelques jours, et se livra pendant tout le voyage aux suppositions les plus diverses et les plus alarmantes. En arrivant à Bréville, il descendit tout d'abord chez Mlle de Redens. — Ah! malheureux enfant! s'écria la vieille fille, j'étais si désolée que je t'ai accusé. Dieu merci, tu ne viens pas trop tard!

— Qu'y a-t-il, ma tante?

— Il y a que ta femme est malade de chagrin. Elle se reprochait de ne t'avoir point suivi. Les Sandreuil s'en apercevaient, ils ne pouvaient se décider à la voir s'en aller. La lutte a été cruelle, sans relâche : non qu'il y eût un mot de prononcé, mais le cœur, l'existence même des pauvres gens était en jeu. Et toi, tu de-

mandais ta femme,... et puis tu as cessé de le faire avec autant d'instance. Elle s'est crue oubliée et n'a plus hésité. La subite nouvelle de son départ a été terrible pour ses parens. M. de Sandreuil, souffrant depuis longtemps, a eu une attaque dont il ne reviendra peut-être pas. Berthe s'est trouvée mal. Elle est dans la plus inquiétante faiblesse; tu ne la reconnaîtras pas.

Mme Destrées était en effet horriblement changée. Ses yeux, agrandis par la fièvre qui la minait, apparaissaient seuls dans son visage amaigri. Elle était plus blanche que ses vêtemens de malade et passait de longues heures, impatiente et silencieuse, à regarder la pendule, car elle savait que Richard avait été prévenu, et elle espérait qu'il arriverait bientôt. Sa seule crainte était qu'il n'arrivât trop tard. Lorsqu'il entra, elle se souleva rapidement et tendit ses mains vers lui. — Te voilà donc, lui dit-elle, et tu m'aimes toujours? Dis-le-moi, j'ai besoin de l'entendre.

Richard la rassurait par de douces paroles, tandis qu'agitée de frissons elle pleurait dans sa poitrine. — On m'a fait beaucoup de mal, ajouta-t-elle tout bas, et j'en ai fait aussi. Il ne faut plus que tu me quittes jamais, jamais.

— Non, répondait Richard pour la calmer et pris d'une suprême pitié pour la chère créature qui se débattait dans sa souffrance et dans ses terreurs.

— Votre présence la sauve, dit le médecin à l'officier; mais d'ici à longtemps tout au moins ne la quittez pas.

La convalescence commença, lente et pénible. Bien que Berthe fût languissamment heureuse sous les regards et les caresses de son mari, ses forces ne revenaient point. Elle se levait quelques heures, se promenait au bras de Richard, et paraissait craintive et soumise avec lui. On eût dit qu'elle doutait que l'amour seul lui eût ramené son mari. Il est vrai que celui-ci se montra souvent taciturne et préoccupé. Il ne pouvait s'empêcher d'être froid envers M. et Mme de Sandreuil, qui de leur côté étaient contraints et mal à l'aise avec lui. Ne se disputaient-ils pas, eux et lui, le cœur et la possession de Berthe? Au fur et à mesure que les jours s'écoulaient, et ceux dont l'officier pouvait disposer étaient comptés, Richard sentait que, pour son bonheur et celui de Berthe, il avait une grande résolution à prendre. Il fallait qu'il emmenât sa femme, ou qu'il se résignât à rester auprès d'elle en lui sacrifiant son indépendance, son avenir et sa carrière.

— Il faudrait que tu donnasses ta démission, lui dit un soir sa tante, — et comme il ne répondait pas : — Je ne suis pas bien riche, mais tout ce que j'ai t'appartiendra, et cela te fera une dot. Tu ne dépendras pas de ta femme.

— Voilà donc le mariage! fit-il en se levant avec une douleur sourde.

— Tu dis là un mot cruel, Richard.

— Je le sais bien; j'avais pourtant rêvé autre chose, avec Berthe surtout. Je la croyais tout à moi, tandis que pour la conserver, pour la sauver peut-être, elle me fait entrer dans une lutte avec moi-même où nous serons malheureux tous les deux.

Il fallait en finir. Par une après-midi d'automne, il se promena longtemps sur les rives de l'Eure, où il avait fait un jour de si beaux projets, où cette existence à deux, bien qu'il ne l'eût acceptée qu'après l'avoir débattue dans sa pensée, lui avait cependant apparu noble et féconde. Cette fois, en tenant compte de la réalité triste, il se demanda si ses appréhensions d'autrefois n'étaient point justes, et s'il ne s'était pas mépris sur le caractère de sa femme. Il avait espéré l'entraîner dans son mouvement de désirs et d'ambition permise, et, quoi qu'il eût fait, elle restait invariablement attachée à ses habitudes droites et calmes, à son dédain de tout éclat, à cette tendresse de cœur innée en elle, et qui la faisait l'indécise esclave des affections qui recevaient d'elle la chaleur et la vie. C'était une de ces admirables fleurs que le sol où elles ont grandi s'assimile tellement qu'elles ne peuvent se transplanter ailleurs. Il n'accusait pas Berthe, il s'accusait lui-même. Le colonel Maurice le lui avait bien dit. Il n'était pas fait pour se marier. Pourquoi s'était-il marié alors? Parce qu'il aimait Berthe, et plus encore parce qu'il s'était senti aimé d'elle. Il aurait dû avoir, au début de sa liaison, le courage de partir et de ne plus revenir. Il ne l'avait pas eu. Les avertissemens et, pour ainsi dire, les pressentimens ne lui avaient pas manqué. Il ne les avait point écoutés, ou il avait été trop tard pour qu'il les écoutât. Ah! certes il n'avait qu'une âme pusillanime et faible. Peut-être, s'il faisait acte d'autorité, s'il emmenait Berthe avec lui, si là-bas, au loin, il l'entourait de soins et d'amour, se prendrait-elle à cette existence inconnue et nouvelle. Non, il secouait la tête et n'y croyait pas. Elle se ferait sans doute sa compagne obéissante, elle lui cacherait les larmes qu'elle répandrait, mais il ne triompherait pas de cette obstination douce et sans reproche qu'elle opposerait à ses efforts. Découragement plus grand, il ne se sentait plus de force à lutter ainsi.

Il s'était assis, le front dans ses mains, le regard fixe. Il voyait devant lui l'eau couler : elle faisait un petit bruit en se heurtant à la berge ou en filtrant au travers des roseaux. Le soleil pâle déclinait à l'horizon. C'était le soir qui venait. Il se rappela qu'une ou deux fois déjà il avait eu ces heures de désillusion et d'abattement, et qu'il en était sorti pour entrer dans la voie que sa con-

science lui montrait comme celle du renoncement et du devoir. Il éprouvait en même temps comme un contentement amer de pousser l'abnégation jusqu'au bout et d'avoir au moins la logique persistante et loyale de cette situation fausse qu'il s'était créée. Il se releva, résolu, quoi qu'il arrivât, à s'immoler au bonheur et à la sécurité de Berthe. En retournant à pas lents à sa demeure, il avait le vague apaisement qui succède aux crises violentes, il songeait confusément à ce que l'avenir lui réservait de combats et de souffrance, et aussi à la joie et à la reconnaissance de sa femme.

Elle était sur une chaise longue, près de la fenêtre, regardant la campagne et s'inquiétant de l'absence de Richard. Il la baisa au front et lui dit doucement : — Je resterai désormais près de toi.

— Tu as donné ta démission? fit-elle en se soulevant par un soubresaut de plaisir et de crainte.

— Je vais la donner. — Il prononça ces mots d'un ton positif, mais sans chaleur. Son visage était impassible, son œil tranquille, sa voix ne trahissait point d'émotion; c'était un fait qu'il énonçait.

Berthe ne dit plus rien, elle se laissa retomber sur ses coussins, et garda seulement la main de son mari entre les siennes. Cette main ne tremblait pas, elle était inerte. La jeune femme fut prise d'un frisson. — Ah! murmura-t-elle si bas que Richard ne l'entendit point, que ne puis-je l'aimer comme il voudrait être aimé! Je ne suis pas libre, et je ne peux pas.

Chose assez étrange, la démission de Richard passa presque inaperçue parmi les habitans de Bréville et les amis de la famille Sandreuil, ou plutôt elle parut toute naturelle. On ne lui croyait pas grand goût pour sa carrière; les longs congés qu'il avait pris, l'affection profonde que lui portait sa femme et qui n'était un mystère pour personne, en étaient la cause. Mlle de Redens lui en sut un gré infini; mais, comprenant que ce pouvait être un chagrin pour son neveu, elle ne lui en parla presque pas. Le colonel seul ne s'y trompa point. Il devina les combats que Richard s'était livrés, le sacrifice qu'il s'était imposé, et le prit en plus haute estime. Quant aux Sandreuil, qui bénéficiaient de cette décision, ils semblaient gênés et quelque peu honteux vis-à-vis de leur gendre. Berthe, encore incertaine, ne pouvant mesurer dans toute son étendue le dévoûment de son mari, devinant toutefois que c'était pour elle qu'il avait agi de la sorte, heureuse de le posséder désormais sans entraves, revenait à la santé, et se promettait de le dédommager à force d'amour des regrets qui pourraient lui rester. Elle se faisait d'ailleurs illusion sur ces regrets, qui ne devaient pas être bien grands. Elle se rappelait, pour en avoir été la confidente, l'amer-

tume qu'avait autrefois ressentie Richard des servitudes et des déceptions de sa carrière et l'ardeur avec laquelle il aspirait alors au repos et à la délivrance. Il y était arrivé; devait-il donc en être si troublé?

Cependant Richard, quoique toujours un peu sombre, avait pris son parti. C'en était fait pour lui de la perspective brillante d'honneurs et de gloire qu'il avait un moment rêvée; mais il était une autre voie, plus patiente et non moins féconde, où il pouvait marcher. Il avait toujours eu un goût très vif pour l'étude, il allait s'y consacrer tout entier. Quoique son imagination fût vive, il avait une remarquable faculté de déduction et de logique. Les travaux sérieux l'attiraient et le passionnaient. L'histoire, la philosophie, l'économie politique, la science elle-même en ses côtés élevés et pittoresques, l'avaient déjà séduit et sollicité. Il se les assimilerait, en fouillerait les profondeurs, produirait peut-être de belles œuvres, et se ferait une place au grand jour. Ce n'était point l'ambition seule qui le dirigeait, c'était encore le tout-puissant désir et presque le besoin d'employer les forces qu'il sentait en lui et dont l'inaction, — il ne l'avait que trop éprouvé, — le laissait en proie à la lassitude du bonheur et aux stériles agitations de sa pensée.

Il ne reprit donc qu'à demi le genre de vie qu'il avait mené après son mariage avec Berthe et avant son départ pour l'armée. Aimable et affectueux pour sa femme, il sut cependant se soustraire à ce joug de despotique tendresse qu'il avait subi, et s'isola pendant de longues heures dans son cabinet. Il travaillait avec une volonté calme, persévérante, et jouissait de sa solitude et de l'essor que prenait son intelligence. Parfois, s'interrompant dans sa tâche, il appuyait son front aux vitres de la fenêtre et regardait les horizons larges de la plaine et des bois. Une rêverie douce, faite de regrets qui ne s'étaient point encore apaisés et d'élans contenus, le saisissait. Il aurait, à n'en point douter, quand son heure serait venue, sa part de célébrité en ce monde. Il descendait alors, satisfait de lui-même, aux repas de la famille; mais souvent il y trouvait une sorte de gêne. Berthe l'accueillait froidement. C'est qu'elle lui en voulait de sa retraite et de ces travaux qui le lui dérobaient. Elle en était jalouse et ne le lui disait cependant pas. Richard, qui la devinait, aurait voulu l'associer à ses espérances. Il ne l'osait pas. S'il l'essayait, elle l'écoutait d'un air singulier. Il semblait à Richard que les lèvres de la jeune femme allaient s'entr'ouvrir et lui dire : à quoi bon? Elle n'avait pas foi en lui; avec une implacable naïveté de dédain et d'indifférence, elle ne croyait pas à ces orgueilleuses chimères qu'il nourrissait, et qui, dans l'œuvre multiple des philosophes ou des poètes, se nient et s'affirment tour à tour. Elle avait,

elle, un idéal plus haut, celui du bonheur dans l'amour, du devoir dans la vie, et elle confondait Richard par la simplicité droite de sa raison et son apathique sérénité d'âme.

Un jour cependant il eut sur elle un triomphe. Le colonel Maurice avait fait visite aux Sandreuil, puis il était monté chez Richard, et n'en était redescendu qu'assez tard.

— Qu'avez-vous donc fait si longtemps là-haut? lui demanda Berthe.

— J'ai lu de belles pages, madame, et c'est votre mari qui les a écrites.

— Ah! dit-elle.

— Richard est un homme de talent, fit après une pause le colonel, et il ira loin, si on le laisse libre.

— Oh! colonel, répondit Berthe, je ne l'empêche pas de travailler, de se distraire.

— De se distraire! affecta de répéter le colonel.

Berthe pourtant voulut lire les pages que Richard avait écrites. Il s'agissait de la philosophie de l'histoire, et cela ne pouvait l'intéresser beaucoup; ce qui pourtant la frappa, ce fut moins l'élévation des idées que la chaleur de conviction et de mouvement que respirait cette étude. Richard s'y épanchait avec une impétuosité qu'elle avait peut-être soupçonnée en lui, mais qu'elle ne lui avait jamais connue. Elle entrevit que ce travail solitaire auquel il avait sans cesse hâte de se livrer, qui ne le fatiguait jamais, était sa vraie vie, qu'il y trouvait la compensation d'une contrainte habituelle et de ces relations purement empreintes de courtoisie et d'affection qu'il avait maintenant avec elle. Était-ce donc qu'il ne l'aimait plus? Elle en devint pâle, et néanmoins, sous les yeux de son mari, qui l'observait, elle continuait sa lecture. Ces pages l'irritaient, la déconcertaient, lui montraient un abîme. C'est qu'elle n'avait ni la force ni la volonté de suivre Richard dans cette route. A quelles ambitions, à quel bonheur en dehors d'elle aspirait-il encore? Elle lui tendit enfin tranquillement les feuillets. — Oui, dit-elle, c'est bien fait.

Et ce fut tout. Richard, en la remerciant d'avoir lu ces quelques pages, se domina plus qu'il ne s'attrista. Décidément c'en était fait entre sa femme et lui de toute aspiration partagée, de toute communauté de vues; mais, s'il avait sacrifié sa carrière à la sécurité de Berthe, il était résolu à garder pour lui ces études qui lui étaient chères, qui peuplaient sa solitude et calmaient ses regrets. Certes il n'y avait plus à en douter, elle eût voulu le transformer à son image et le convertir à cette existence uniquement remplie des joies forcées du cœur et des monotones incidens de chaque jour. Elle

oubliait trop qu'il avait les passions, l'ardeur, les impatiences de son sexe et de son âge.

Là encore, il se prenait, non sans un certain trouble, à réfléchir à sa situation vis-à-vis de Berthe. L'hostilité ou, pour mieux dire, l'incompatibilité d'humeur qui s'était déclarée entre sa femme et lui s'accusait par instans dans leurs sentimens les plus intimes. Il arrivait que Richard, qui l'avait aimée, qui l'aimait encore, se souvînt de l'extase où elle l'avait plongé, du désir qu'il avait eu de vivre auprès d'elle. Il retrouvait en la regardant ces émotions puissantes qui l'avaient agité. Or sa femme était belle avec cette singulière énigme de l'auréole qui subsiste, du calme qui ne se dément pas. De tout temps il l'avait émue, attendrie, charmée, il ne l'avait jamais, au moins de façon visible, apparente pour lui, jetée en cet émoi profond auquel, pour sa part, il ne songeait point à se soustraire. Berthe, à leurs plus belles heures d'entente et d'affection, s'engourdissait en une sorte de torpeur égoïste et chaste, elle semblait inaccessible à ces sensations souveraines, secondaires peut-être, qui font tressaillir l'âme au contact des joies terrestres. Cette admirable Galatée n'avait que des lueurs indécises de vie et s'enveloppait de ses voiles de marbre. Était-ce un parti-pris chez elle, voulait-elle s'enfermer en ses propres secrets, ou n'était-elle capable que de la passion pure qui ne descend point des sphères supérieures où elle a pris naissance? Richard se le demandait, et parfois il était tenté de le demander à Berthe; elle ne l'eût pas compris, ou elle ne lui eût pas répondu. Il avait souhaité d'être le confident, le camarade, l'amant de sa femme, et, loin de là, dans cette réalité froide qui l'étreignait, elle lui devenait une compagne, irréprochable toujours, mais ombrageuse et défiante de ses goûts, de ses plaisirs, de ses idées. Elle était encline à les combattre par son opposition entêtée et muette, résolue à ne les jamais subir et séparée de lui par cette existence même qu'elle regardait comme la meilleure et la plus digne, tandis qu'il ne l'avait acceptée que par un sacrifice et un renoncement qui ne recevaient pas leur récompense.

Quand Richard en fut venu à croire que cette lutte obstinée et silencieuse entre lui et Berthe, que la mutuelle noblesse de leurs âmes réduisait aux proportions d'un implacable bonheur négatif, ne pourrait pas avoir d'issue, il se sentit profondément malheureux.

HENRI RIVIÈRE.

(La seconde partie au prochain n°.

L'ILE

DE MADAGASCAR

LES TENTATIVES DE COLONISATION. — LA NATURE DU PAYS.
UN RÉCENT VOYAGE SCIENTIFIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

Entre toutes les terres lointaines, Madagascar compte parmi les pays dont on s'est occupé en France avec une sorte de prédilection. Depuis déjà beaucoup plus de deux siècles, chacun entend affirmer que Madagascar est une possession française; une telle assurance a éveillé l'attention et flatté l'orgueil national. La grande île africaine a du reste chaque jour davantage attiré les regards par suite de circonstances exceptionnelles. La position géographique étant jugée fort importante pour les navigateurs, et les ressources du sol vantées pour le commerce et la colonisation, l'espoir d'un accroissement d'influence politique ou d'une acquisition de richesses est devenu le mobile d'une foule d'entreprises. Les événemens tragiques qui se sont succédé causant en Europe une vive émotion, les écrits se sont multipliés. La présence de populations d'origines très diverses, rapprochées ou mêlées sur un même point du globe, se trouvant reconnue, un nouvel élément a été fourni pour exciter l'intérêt qui s'attache à l'histoire de l'humanité. Des aspects étranges ou magnifiques de la végétation ayant été signalés, les esprits enclins à subir le charme des beautés de la nature ont suivi avec curiosité les narrations des voyageurs. Les plantes et les animaux du

pays observés d'une manière scientifique ont amené comme une révélation cette vue du passé : Madagascar a été le centre d'une création spéciale; la grande île n'est sans doute que le débris d'un continent, vaste peut-être comme l'Australie, qui à une époque ancienne du monde dominait sur l'Océan indien.

Tant de préoccupations ont encouragé des tentatives hardies, déterminé des recherches plus ou moins importantes, suscité de nombreux ouvrages. Néanmoins jusqu'à présent une faible partie de Madagascar avait été explorée. On s'abuse si l'on croit que des descriptions se rapportant à certains points circonscrits s'appliquent à l'île entière. Avec une intention calculée, des narrateurs, négligeant de préciser les limites du champ de leurs observations, ont permis à l'opinion de s'égarer. Aujourd'hui rien de semblable n'est à craindre; des voyageurs dont les récits datent presque d'hier ont pris soin de constater que de vastes espaces de l'île n'ont jamais été visités par les Européens. En toute vérité, ils déclarent que la topographie et la constitution géologique n'ont pas encore eu d'investigateurs, que la vie végétale et animale, si remarquable sur cette terre, n'a point été l'objet d'études suffisantes (1). Seule la configuration des côtes est tracée d'une manière assez exacte; c'est l'œuvre d'officiers des marines de France et d'Angleterre. Depuis un certain nombre d'années, la route de Tamatave à Tananarive, la capitale de l'île, a été souvent parcourue; les étapes ont été indiquées sans être mesurées, et la position de Tananarive est restée quelque peu indécise. Pour tout le reste, des renseignemens d'un caractère scientifique font défaut. Qu'un prisonnier ait traversé une partie considérable de l'île, que des aventuriers soient allés plus ou moins loin sur la Grande-Terre, ainsi que les Malgaches désignent leur patrie, peu importe, on n'a tiré aucun avantage de pareilles courses.

Jusqu'à nos jours, les indigènes avaient interdit aux Européens l'accès de l'intérieur du pays. En présence des obstacles, les plus entreprenans avaient été découragés. Le moment est arrivé néanmoins où les difficultés ont été vaincues; — un de nos compatriotes, ferme dans son dessein, apportant à l'exécution d'un projet bien arrêté une persévérance inébranlable, mettant à profit des relations nouées avec adresse, est enfin parvenu à obtenir l'appui des uns et à déjouer la surveillance des autres. De 1868 à 1870, M. Alfred Grandidier a traversé l'île dans une partie de la longueur et sur plusieurs points dans toute la largeur. Dominé par l'unique ambition d'acquérir des connaissances nouvelles sur une région qui offre tous les genres d'intérêt, le voyageur n'a pas visité une localité

(1) James Sibree, *Madagascar and its people*, p. 19; 1870.

sans faire les opérations astronomiques et géodésiques propres à fixer avec certitude la position géographique. Il a tracé la direction des cours d'eau, déterminé la hauteur des montagnes, étudié les reliefs du sol, décrit les aspects et la condition du pays. Pendant plus de deux années, trois fois chaque jour, il a noté la pression barométrique et observé le thermomètre de façon à s'assurer des températures extrêmes. Partout, dans ses excursions, il a recueilli les plantes et les animaux, et des découvertes ont permis d'élucider plusieurs questions relatives à l'histoire des êtres. Ne négligeant aucun moyen d'information ou de contrôle, il a porté dans l'étude des races qui occupent Madagascar un soin scrupuleux, et de nouvelles clartés se répandent maintenant sur tout ce que nous avions appris à l'égard des habitans de la Grande-Terre. En un mot, un voyage scientifique a été accompli,—voyage remarquable par l'habileté de l'exécution comme par l'importance des résultats obtenus. Instructives au plus haut degré, les explorations faites en vue de la science doivent par une pente naturelle servir des intérêts fort divers. C'est un motif assez puissant pour concevoir le désir de mettre tout le monde à même de les apprécier et de juger des avantages que procure l'esprit de recherche.

Un instant, au sujet de Madagascar, une seule pensée nous occupa : indiquer le progrès réalisé par les travaux de M. Grandidier. Ainsi restreinte, la tâche se montra difficile à remplir; — une sorte de confusion demeurait souvent inévitable entre certaines notions, les unes anciennes, les autres récentes. Nulle part en effet on ne trouve une exposition de l'ensemble des connaissances acquises sur Madagascar; les voyageurs à la fois instruits et consciencieux ont été rares. Dans plusieurs ouvrages, il est vrai, des observations d'une valeur incontestable ont été consignées, mais parfois l'intérêt est bien diminué, tant est vague la désignation des objets qu'on signale. Très ordinairement les auteurs se complaisent dans le récit d'incidens personnels et d'impressions de simples touristes : quelques coutumes, quelques singularités de la manière de vivre des indigènes, des fêtes, des cérémonies ont absorbé toute leur attention. Nous avons aussi des œuvres pour lesquelles il faut demander l'oubli, des relations pleines de descriptions imaginaires qui ont accrédité de graves erreurs. En 1840 parut un *Voyage à Madagascar et aux îles Comores* qui a été beaucoup lu et fréquemment consulté. Des peintures de l'intérieur de la grande île africaine attachaient autant par la vivacité du coloris que par la nouveauté du sujet. Le livre sembla désigné comme un guide précieux pour les explorateurs. Ainsi le méfait devait être reconnu; ceux qui lurent les pages trompeuses en présence de la nature dont ils croyaient posséder le

tableau fidèle frémirent d'indignation (1), — le peintre ne s'était jamais écarté de la côte orientale de plus de quelques kilomètres. Avec des renseignemens, la plupart du temps fort inexacts, qu'on obtient des indigènes et un peu d'imagination, on passe aisément aux yeux des gens crédules pour un homme intrépide. Toute défiance est nécessaire et légitime à l'égard des voyageurs qui, sans avoir rapporté des observations précises ou des collections de plantes et d'animaux, — témoignages toujours irrécusables, — déclarent avoir visité des régions avant eux inconnues. Les auteurs qui ont composé l'histoire des événemens survenus dans l'île de Madagascar à l'aide des documens administratifs n'ont pas même songé à la nature et aux ressources de la contrée dont on a tant de fois rêvé l'exploitation. Les objets d'histoire naturelle, documens d'un prix inestimable parce que seuls ils font vraiment connaître le pays, n'ont pas encore été utilisés pour l'instruction de tout le monde. Recueillis en grand nombre et placés dans les musées, décrits ou mentionnés dans des mémoires spéciaux, ce sont jusqu'ici des sujets d'information emprisonnés dans un étroit domaine. Tout ainsi démontre combien il est indispensable, avant de signaler les résultats d'un voyage récent, de dire ce que chaque époque a fourni et de grouper en un faisceau les notions éparses que nous possédons sur la grande île africaine.

I.

A l'entrée de l'Océan indien, du 11e degré 57′ au 25e degré 34′ de latitude australe, s'étend l'île de Madagascar. Séparée du continent africain par le canal de Mozambique, qui dans l'endroit le plus resserré a une largeur de près de 400 kilomètres, la Grande-Terre, comprise entre 41° 20′ et 48° 10′ de longitude orientale, offre une superficie plus considérable que celle de la France. De la pointe nord, le cap d'Ambre, à l'extrémité sud, le cap de Sainte-Marie, elle a une longueur d'environ 155 myriamètres; très étroite dans la partie du nord, elle atteint vers la partie du centre une largeur qui surpasse le tiers de la longueur. Présentant une ligne presque droite du côté oriental, elle est au contraire fortement découpée du côté occidental. Beaucoup d'auteurs admettent que l'île est partagée en dix-neuf provinces; selon les missionnaires anglais, on doit en compter vingt-deux. Il est facile de varier à cet égard; les Malgaches ne paraissent pas avoir encore bien fixé les bornes des souverainetés. Sans trop s'inquiéter de la limite tracée par la rivière ou par la montagne, le chef ou roi d'une province agrandit

(1) Voyez Carayon, *Histoire de l'établissement français de Madagascar*, p. LXI et suiv.; 1845.

volontiers son domaine, s'il en a la possibilité. A leur tour, des chefs de district exercent une autorité plus ou moins indépendante. Il ne faut donc pas croire à des circonscriptions intérieures déterminées comme dans les états pourvus d'une vaste administration.

Tous les livres de géographie le répètent : l'existence de l'île de Madagascar fut pour la première fois annoncée à l'Europe en 1506. Par un hasard dû à la tempête, une flotte portugaise, sous la conduite de Fernan Suarez, se trouva portée sur la côte de cette terre encore inconnue. Le navigateur cita le pays comme « ayant une grande étendue et une population nombreuse, de mœurs douces, à qui n'avait jamais été prêchée la foi du Christ. » D'après une autre version, c'est Laurent d'Almeida qui en fit la découverte en se rendant aux Indes orientales. La Grande-Terre fut appelée l'île de Saint-Laurent, *Isla de San-Lorenço*, en mémoire de l'heureux amiral, disent les uns, en l'honneur du saint que l'église fêtait le jour de la rencontre, affirment les autres. Des navigateurs portugais, le célèbre Tristao da Cunha en particulier, vinrent bientôt reconnaître la configuration de cette terre et examiner quelque peu la nature de la contrée; on dessina d'une façon assez grossière les contours de l'île, et la carte dressée par Boamaro resta en usage jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Des descriptions pompeuses du pays enflammèrent les esprits; on rêva de mines d'or et d'argent. C'était assez pour encourager les aventures; mais les résultats ne répondirent point aux espérances, et les Portugais se contentèrent de la traite des esclaves. Des missionnaires de la même nation avaient cru trouver un champ favorable pour opérer des conversions et civiliser un peuple barbare; ils se firent égorger. En 1548, les Portugais s'étaient établis sur la côte méridionale, au fond de l'anse de Ranoufoutsy, nommée par les Européens l'anse aux Galions. Ils avaient élevé une maison de pierre sur l'îlot de Trangvate, que les Français appelèrent longtemps *l'Ilot des Portugais*. Un siècle plus tard, les murailles encore debout demeuraient les témoins d'une tentative malheureuse. Suivant une tradition, les grands du pays d'Anosse avaient persuadé au chef de la colonie de fêter en commun l'achèvement de l'habitation; d'après une autre version, la réjouissance aurait été convenue pour célébrer une victoire des Portugais, aidés des indigènes, contre d'autres Portugais installés en un lieu voisin. Quoi qu'il en soit, au jour prescrit, les chefs malgaches viennent accompagnés de quelques centaines d'hommes portant quantité de vin de miel. Au milieu des épanchemens, le commandant européen est prié de montrer ses richesses. Les coffres ouverts, des étoffes et des objets de toute sorte sont étalés, de l'or recueilli dans le pays par les pères jésuites, qui n'étaient pas tout à fait insensibles aux biens terrestres, est exposé. Devant de pareils

trésors, les yeux des Malgaches s'illuminent; la convoitise n'a plus de bornes, le moment est propice pour un exploit, car les Portugais sont sous l'influence des libations. Au signal donné par les chefs, les indigènes se précipitent sur les étrangers et les massacrent. Cinq de ces derniers seulement échappent au carnage, et avec une trentaine de nègres fidèles ils gardent la maison de pierre, entreprennent des courses dans l'intérieur et brûlent les villages pour venger les compatriotes assassinés. Un navire qui vint dans l'anse aux Galions les emmena, et, à partir de cette époque, les Portugais cessèrent à peu près de s'occuper de Madagascar.

La maison de pierre était vide depuis soixante ans, lorsqu'un navire de Lisbonne entra dans la petite baie de Ranoufoutsy. Le capitaine avait imaginé un moyen de civiliser les Malgaches : il enlève le fils du roi de la province et le conduit à Goa. Confié aux jésuites, le jeune homme reçut une certaine instruction et fut baptisé; désormais il s'appellera dom André. Après trois ans de séjour à Goa, deux jésuites le ramènent à son père. Pensant avoir dans le néophyte un précieux auxiliaire, ils s'établirent avec quelques compagnons dans l'ancienne habitation portugaise, pour aller aux environs prêcher l'Évangile. La déception fut cruelle; — à peine de retour en son pays, dom André, quittant les vêtemens européens, profita de ses connaissances acquises pour mieux frapper les étrangers : c'est lui qui bientôt dirigera les massacres et se fera tuer dans une rencontre avec les Français.

Des aventuriers de diverses nations s'étaient répandus sur plusieurs points du littoral de Madagascar sans beaucoup de succès. En France, on songea sérieusement aux avantages que pouvait procurer la grande île africaine; Richelieu vivait encore, le puissant cardinal s'émut à l'idée de fonder un solide établissement sur la route de l'Inde. Au mois de juin 1642, une compagnie dite *Société de l'Orient* reçut « la concession de l'île de Madagascar pour y ériger colonies et commerce et en prendre possession au nom de sa majesté très chrétienne avec le droit exclusif de commerce pendant dix années. » Deux agens de la compagnie partirent aussitôt avec douze personnes et furent rejoints à l'arrivée par un renfort de soixante-dix hommes. Sainte-Luce avait été choisie pour le débarquement; à la fin de 1643, Pronis déclarait au nom du roi prendre possession de l'île Sainte-Marie et de la baie d'Antongil, et mettait des postes à Fénérive et à Mananara; on voulait occuper divers points de la côte orientale. Les Français étaient venus dans la saison pluvieuse; beaucoup d'entre eux succombèrent aux atteintes de la fièvre. Le gouverneur résolut de transporter la colonie sur la presqu'île de Tholangare, qui semblait offrir de meilleures conditions que Sainte-Luce; il éleva un fort qu'on agrandit par la suite,

le fort Dauphin, dont le nom éveille encore le souvenir de notre ancienne occupation.

Bien triste est le spectacle de la colonie naissante; le désordre est partout, loin de s'adonner au travail, les hommes ne songent qu'à mener joyeuse vie; sans souci d'inévitables représailles, ils se comportent souvent d'une manière indigne avec les habitans. Le chef lui-même, Pronis, tout entier au plaisir, dissipe les approvisionnemens. Les colons se révoltent contre ce misérable gouverneur et le tiennent prisonnier pendant six mois. Délivré et raffermi par un nouveau contingent envoyé de France, Pronis reprend l'autorité; la sédition éclate de nouveau, mais cette fois le chef, agissant en maître, fait transporter douze des plus insoumis à la grande Mascareigne, que bientôt on appellera l'île Bourbon; vingt-deux autres s'échappent, et courent chercher l'indépendance à la baie de Saint-Augustin. La *Société de l'Orient*, informée de l'état des affaires, comprit la nécessité d'y porter remède. Le 4 décembre 1648, Estienne de Flacourt, l'un des directeurs de la compagnie, venait avec le titre de commandant général de l'île de Madagascar remplacer l'inepte Pronis. Homme énergique, éclairé, enclin à l'observation, Flacourt paraissait devoir être le fondateur de la colonie. Plein d'espoir au début, comptant sur des secours réguliers qui lui avaient été promis, il rappelle les exilés et les fugitifs, et se prépare avec conscience à donner une base solide au nouvel établissement. Par malheur, en ce moment la France ne songeait plus aux pays lointains; — elle était tout entière occupée des actes de la reine-régente et du cardinal Mazarin, des remontrances du parlement, des intrigues des princes et du coadjuteur, des audaces de Mme de Longueville. Pendant sept années, les colons de Madagascar n'eurent aucune nouvelle de la patrie; découragés par l'abandon, décimés par la maladie, épuisés par les fatigues et les privations, les Français se voyaient chaque jour plus exposés à l'hostilité des indigènes. Dans cette pénible situation, Flacourt néanmoins demeure sans faiblesse; par des reconnaissances le long des côtes et jusqu'à une certaine distance dans l'intérieur du pays, il se met en mesure de donner pour la première fois des notions exactes sur la grande île africaine.

Il est curieux et instructif de retourner à plus de deux siècles en arrière pour voir de quelle façon un observateur décrivait alors la contrée qui nous apparaît aujourd'hui avec un caractère tout particulier; c'est un point de départ qui permet d'apprécier le rôle de la science moderne. L'*Histoire de la grande isle Madagascar, par le sieur de Flacourt*, a paru en 1658 (1). L'auteur, on le sent

(1) 1 volume in-4°, Paris 1658. — Une seconde édition a été publiée en 1661.

à chaque page, est animé par le désir de donner tous les renseignemens capables d'éclairer ceux qui voudront travailler pour l'avenir de la colonie. Une explication de plusieurs titres et la signification de certains termes en usage parmi les Malgaches rendront désormais plus faciles les rapports des Européens avec les indigènes. L'aspect et les ressources du pays sont indiqués à grands traits; en présence d'une nature étrange qui plus tard fera l'admiration des naturalistes, Flacourt n'a été nullement frappé; il parle de Madagascar exactement comme il parlerait d'une province de la France. L'île est remplie de montagnes couvertes de bois, elle a de bons pâturages, des campagnes arrosées de rivières, des étangs poissonneux; elle nourrit un nombre considérable de bœufs ayant tous sur le dos une bosse ou plutôt une sorte de loupe graisseuse, des moutons à grosse queue, des cabris, des pintades. De bons fermiers ne sauraient demander davantage. Ce que rapporte notre auteur au sujet de la nature des habitans de Madagascar soulève une question intéressante, et laisse l'esprit dans une singulière indécision : l'île est partagée en plusieurs régions occupées par des peuples de même langage, mais de couleur différente. Flacourt s'étonne peu et ne se préoccupe guère de cet assemblage, qui révèle des invasions successives, peut-être des conquêtes ayant amené la domination des uns, l'asservissement des autres. Parmi ces peuples, on n'a pu reconnaître aucune religion; mais chez ceux de la bande du sud on a découvert des superstitions provenant du mahométisme, et vers la bande du nord quelques coutumes du judaïsme. C'est la preuve que les Orientaux connaissaient Madagascar bien longtemps avant les Européens; on croit en effet pouvoir fixer au VIIe siècle l'époque où des Maures et des Arabes s'établirent sur la grande île.

Les provinces de la côte orientale jusqu'à la baie d'Antongil et les territoires de la partie méridionale, en remontant à l'ouest jusqu'à la baie de Saint-Augustin, sont énumérés par notre historien. Flacourt décrira « tous les pays qui ont été découverts par les Français en plusieurs voyages qu'ils ont faits, tant en guerre qu'en traite et marchandise. » Il est bon pour notre instruction de suivre d'une manière rapide nos compatriotes du XVIIe siècle dans leurs pérégrinations; nous jugerons mieux ensuite du progrès réalisé par de nouveaux explorateurs, et nous pourrons plus aisément apprécier les changemens survenus dans la condition de certaines parties de la Grande-Terre. On part du fort Dauphin, traversant le pays des Antanosses et marchant sur le littoral toujours dans la direction du nord. A trois lieues de l'établissement français se trouve la rivière de Fantsaïra, si large à son embouchure et d'une telle profondeur qu'elle donnerait accès aux navires, si l'on faisait quelques travaux

propres à empêcher les obstructions. Sur les bords du fleuve et de plusieurs autres cours d'eau s'élèvent les villages et les hameaux des premiers personnages de la contrée; les Européens qui se sont établis à Madagascar depuis le commencement du XVIe siècle sont disséminés dans cette région. Le pays, environné de hautes montagnes, rempli de petites collines et de prairies fertiles, est très agréable. La population est fort mélangée, les classes sont nombreuses; les principaux personnages sont les Rohandrians, dont on parle dans toutes les histoires concernant Madagascar, c'est-à-dire les nobles, qui ont une origine asiatique : parmi eux, on choisit les rois. Viennent ensuite les fils d'un noble et d'une femme noire ou métis, puis les nègres, qui se partagent en quatre groupes distincts. Les privilégiés fournissent des chefs dans les localités où il n'existe pas de nobles, et ils se regardent comme les descendans des premiers maîtres du pays. En continuant le chemin, on rencontre une anse qui reçoit les eaux de la rivière Itapérine, un assez bon mouillage, si l'entrée n'était trop bien défendue par des roches. Dans une autre crique, on remarque, à l'embouchure de la Manafiafa, l'ilôt Sainte-Luce, dont s'était emparée la première expédition française abordant à Madagascar. Le choix était motivé par la sûreté d'une station isolée, par un excellent mouillage, par un fleuve navigable pour des chaloupes. Après avoir traversé plusieurs cours d'eau encombrés de roches, on atteint, sous le tropique du capricorne, les bords de la Manantena, une large rivière pleine d'écueils, qui descend, assure-t-on, des mêmes montagnes que la Fantsaïra et arrose la vallée d'Amboule. Ici, l'aspect des lieux charme les voyageurs les plus indifférens : de vastes étangs et de petites îles réjouissent la vue, la terre est fertile, les ignames croissent à profusion et prospèrent à merveille, les pâturages nourrissent de magnifiques troupeaux. Dans cette heureuse vallée, l'industrie a sa part; on fabrique de l'huile de sésame, et, le minerai de fer se trouvant en abondance dans le voisinage, c'est là que se forgent les plus belles sagaies. Une source d'eau chaude fort remarquée jaillit tout près du grand village d'Amboule, à quelques mètres d'une petite rivière; l'eau courante est froide et le sable du fond si chaud qu'on ne saurait y tenir les pieds. Aux yeux des étrangers comme des indigènes, une pareille source doit nécessairement avoir la propriété de guérir une foule de maladies. A l'époque des excursions de nos Français, le pays est gouverné par un noir qui est le plus ancien parmi les grands de la vallée. En passant, Flacourt, notre guide, désigne le côté de l'ouest et nous dit : Parmi les Malgaches, les habitans de cette région sont les plus hardis et les plus vaillans.

En continuant vers le nord, on arrive sur un territoire très diver-

sement nommé (*Vangaïdrano* des voyageurs modernes), compris entre les rivières Manantena et Menanara (1). Très près de la côte, le pays, étant montagneux, se voit en mer à grande distance; aussi les navires mal assurés de leur route venaient dans cette direction reconnaître la terre pour cingler ensuite au sud et atteindre le fort Dauphin. La contrée est riche en bétail et en partie couverte de champs de cannes à sucre et d'ignames; elle a de nombreux cours d'eau, mais la plupart ne portent pas même des pirogues. Tous les habitans sont des nègres ayant une épaisse chevelure frisée : larrons et voleurs, ils enlèvent les enfans et les esclaves de leurs voisins pour les vendre au loin; ils fabriquent du fer, forgent des armes et des outils, façonnent des pagnes avec les fibres d'une écorce. Des Français avaient entrepris des courses dans l'intérieur et donné quelques indications : on citait la grande vallée d'Itomampo, remarquable par une telle extension de la culture qu'on ne s'approvisionnait de bois qu'en allant le chercher sur les hautes montagnes, on parlait encore de localités plus éloignées dont la position géographique demeure pour nous fort incertaine. Sans nous en occuper davantage, nous suivons les pas de ceux qui s'acheminent vers la baie d'Antongil. Après avoir franchi la Menanara, ils se trouvent chez les Matitanes (Anteimoures sur les cartes modernes). Le pays qui s'étend jusqu'aux bords du Mananzarine est plat, sillonné de rivières et de ruisseaux, très fertile; de vastes prairies assurent la prospérité de nombreux troupeaux; les ignames, le riz, les cannes à sucre, fournissent amplement à la nourriture des habitans. Sur certains points, les cannes à sucre sont en si grande abondance qu'on s'étonne. « Avec des engins et des hommes, s'écrie notre ancien historien de Madagascar, on fabriquerait chaque année du sucre en quantité suffisante pour le chargement de plusieurs navires. » Les principaux personnages du pays des Matitanes sont les descendans d'Arabes venus de la Mer-Rouge, — la preuve n'est pas douteuse; ils écrivent en caractères arabes. Ces gens-là tiennent école dans les villages; pleins de superstitions, ils exploitent les superstitions plus grossières ou plus naïves des nègres en vendant à ces pauvres idiots des papiers chargés d'écriture qui doivent procurer une infinité d'avantages et préserver de tous les malheurs. Les *ombiasses*, ainsi qu'on les nomme, tout à la fois prêtres, médecins, magiciens, se montrent fort habiles à entretenir le culte des petits talismans ou des amulettes qu'on porte au cou, dans des ceintures ou d'une

(1) Les noms des rivières et des localités, recueillis de la bouche des indigènes, ont été très diversement cités par les auteurs; nous les écrivons d'après les indications de M. Grandidier, qui a beaucoup étudié les formes et la prononciation de la langue malgache.

autre façon : les *olis*, dont parlent avec complaisance presque tous les voyageurs qui ont visité la grande île africaine.

Sans perdre la trace de nos premiers explorateurs marchant sur le littoral, on traverse successivement divers cours d'eau; les plus importans sont le Mananzarine et le Mahanourou, qui limitent le pays des Antavares. Le Mananzarine, est une large et belle rivière navigable pour des barques. Des Français, séduits par la fertilité du sol, s'étaient établis autrefois sur les bords du fleuve; ils avaient été massacrés. De l'or en poudre avait été vu entre les mains des indigènes, et le chef de notre colonie ne manque pas d'insister sur cette circonstance. Toute la côte, depuis le Mahanourou jusqu'au fond de la baie d'Antongil, est parcourue sans donner lieu à beaucoup d'observations. On remarque cependant le port de Tamatave, qui dans le siècle actuel est devenu le principal port de l'île. Les habitans de la contrée sont favorablement appréciés par nos compatriotes; ils sont bons, dit Flacourt, se montrent très soigneux de cultiver la terre, allant au travail dès le matin pour n'en revenir que le soir. La manière dont ces cultivateurs naïfs préparent le sol et sèment le riz est vraiment simple et curieuse. Des bois de bambous sont livrés aux flammes; les tiges creuses et garnies de nœuds, étant fortement chauffées, éclatent avec fracas; le vacarme est incroyable même à grande distance. Les bambous consumés, la terre disparaît sous une couche de cendre; bientôt détrempée par la pluie, la cendre pénètre dans le sol et fournit les sels nécessaires à la végétation, bien à l'insu des Malgaches. Le moment est venu d'ensemencer; les femmes et les filles du village se rendent sur la plantation marchant de front, un bâton pointu à la main. Sans se baisser, elles font un trou avec la pointe de l'instrument, jettent deux grains de riz, et du pied recouvrent la semence et nivellent le terrain. Les travailleuses agissant avec une parfaite simultanéité et en dansant, l'opération s'exécute avec une étonnante rapidité. Les habitans des environs de Tamatave ont quelques croyances qui paraissent provenir du judaïsme ou du mahométisme : ils font des sacrifices d'animaux; comme dans les autres parties de l'île, le privilége d'immoler les victimes appartient aux nobles.

A quelques lieues au nord de Tamatave, un petit cap, Foulepointe, est l'objet de l'attention de nos premiers explorateurs : les roches qui s'avancent dans la mer forment un abri pour les vaisseaux. En remontant la côte, on arrive bientôt devant une belle rivière accessible à des barques, c'est le Manangourou; les plus indifférens contemplent la scène : les rives sont parsemées de blocs de quartz; l'effet est saisissant. Un peu plus loin se dessine la grande découpure de la côte orientale de Madagascar : la baie d'Antongil,

ainsi appelée du nom du capitaine portugais Antonio Gillo, qui en fit la découverte. La vaste baie devait attirer les navigateurs et les colons. Tout au fond, l'îlot de Manhabé, « fertile au possible en toute sorte de vivres, » dit Flacourt, offrait des ressources multiples. Avant l'arrivée des Français, les Hollandais, qui venaient acheter des esclaves et du riz, avaient laissé une douzaine d'entre eux sur cet îlot; les uns étaient morts de la fièvre, les autres s'étaient fait tuer pour avoir montré trop d'insolence envers les gens du pays. Au temps de Flacourt, les Français n'avaient effectué aucune reconnaissance dans le nord de Madagascar, c'est-à-dire de la baie d'Antongil au cap d'Ambre.

Nos anciens colons apprécièrent tout de suite les avantages d'une île voisine de la côte, située au sud de la grande baie : Nossi-Bourah ou Nossi-Ibrahim des indigènes, Sainte-Marie des Français. La facilité de se garantir contre les attaques des Malgaches, la proximité de la Grande-Terre, un bon mouillage, des moyens d'existence de tout genre, invitaient à prendre possession de l'île. La description de Sainte-Marie est tracée par notre historien avec une sorte d'enthousiasme. Des collines et de nombreuses petites rivières rendent le pays plein d'agrément, les pâturages sont magnifiques, le riz est partout cultivé, les cannes à sucre, les bananes, les ananas, abondent; le tabac, importé par les Français, pousse à merveille et acquiert d'excellentes qualités; il y a dans les bois des gommes et des résines dont les indigènes font des parfums, sur le rivage de l'ambre gris qu'on brûle pendant les sacrifices, dans les récifs se voient les plus beaux rochers de corail blanc où les nègres vont chercher des coquillages qu'ils vendent aux Européens. Tous les habitans primitifs de l'île, gouvernés par un chef suprême, prétendaient descendre de la race d'Abraham.

Les Français avaient contourné en partie la côte méridionale de Madagascar, et soit par mer, soit en traversant le pays, ils avaient visité dans le sud-ouest les Mahafales et fréquenté l'embouchure de la rivière Anhoulahine, que les Européens nomment la baie de Saint-Augustin. Lorsque des bords de cette rivière de Fantsaïra, voisine du fort Dauphin, qu'on a passé en allant explorer la côte orientale, on se dirige vers le sud-ouest, le pays a l'aspect le plus triste; il faut marcher pendant plusieurs heures sur une plage sablonneuse pour atteindre un petit cap, et, un peu plus loin, l'anse de Ranoufoutsy, autrefois célèbre par le séjour des Portugais. La province d'Anossi, ou le territoire des Antanosses (1), est limitée à l'ouest par le Mandreré, une rivière rapide comme un torrent et

(1) On remarquera l'emploi de ces deux expressions : la province d'Anossi et les Antanosses ou Antanossi; les Antanossi signifie les gens d'Anossi. La préposition malgache *ant* (là), jointe au nom de province, présente partout le même sens.

presque toujours obstruée à son embouchure. Sur le parcours, les Français voyaient une contrée belle et pourtant à peu près inhabitée; elle servait de repaire à des bœufs et à d'autres animaux échappés à la domesticité. Plusieurs seigneurs des pays circonvoisins prétendaient être les maîtres de cette solitude; mais, la région ayant été souvent le théâtre de la guerre, personne n'osait s'y établir et cultiver. Au-delà du Mandreré, c'est le pays des Antandrouis (*Ampatres* pour Flacourt), une pauvre contrée où il n'existe aucune rivière et où les habitations sont rares. A une certaine distance de la côte, il y a des bois; sous ces abris, les indigènes construisent des villages si bien entourés de pieux et d'arbres garnis d'épines, qu'il serait impossible de pénétrer dans la place autrement que par la porte. Chaque hameau a son chef, et la contrée est sous l'autorité d'un chef suprême. La guerre éclate fréquemment entre les habitans des divers villages, très enclins à voler les femmes des voisins; ce sont des hommes, déclare Flacourt, toujours prêts à voler et à piller; chez eux, les étrangers ne peuvent compter sur aucune hospitalité. On en citait des preuves à l'époque de notre premier essai de colonisation; un grand navire s'étant échoué dans une baie, les naufragés, pourvus d'argent et de beaucoup d'objets capables d'exciter l'envie des sauvages, étaient tombés dans une foule d'embuscades en s'aventurant dans la campagne. Les Malgaches les tuaient pour s'emparer de ce qu'ils portaient. Dans une autre circonstance, un navire de la Hollande se perdit sur la même côte : un jeune homme seul échappa au désastre; ayant atteint la grève fort affaibli, il manqua d'être égorgé par les naturels convoitant une carabine suspendue à son côté. Un meilleur sort cependant était réservé au pauvre Hollandais; le chef du village voisin, arrivant, fit porter l'étranger dans son habitation, et le traita fort charitablement. Le roi des Antanosses, averti de l'événement, envoya prier le chef du village de lui céder l'Européen, en appuyant cette demande du don de treize bœufs. Le jeune homme n'eut point à se plaindre du changement; il fut comblé, le roi lui donna une maison et une de ses filles pour lui tenir compagnie. Quelque temps après, un navire avec le pavillon de la république batave étant entré dans le port de Manafiafa, le Hollandais fut l'intermédiaire choisi pour les rapports que le prince malgache entretint avec le capitaine; il en profita pour s'en aller avec ses compatriotes.

Les Français connaissaient d'une manière très imparfaite les sinuosités de la côte méridionale de Madagascar, — Flacourt ne cite en aucune façon le cap Sainte-Marie, — mais par terre ils avaient des relations avec des peuplades du sud que les voyageurs modernes n'ont jamais visitées. A une trentaine de lieues à l'ouest du Mandreré débouche une rivière profonde, le Manambourou, sépa-

rant du pays des Ampatres le territoire de Caremboule, qui s'étend jusqu'à la mer, une contrée sèche, aride, ayant néanmoins des pâturages, et où la culture du coton s'est très développée. Le pays des Mahafales, qui est très boisé, occupe l'extrémité sud-ouest de la Grande-Terre, limité au nord par la rivière Sacalit. Les Mahafales possédaient les plus beaux troupeaux qu'on pût voir dans l'île. Fort enrichis par les rapines exercées chez leurs voisins, n'ayant point de demeures fixes, ils ne cultivaient pas; se nourrissant simplement de viande, de lait, de racines arrachées dans la forêt, ils se contentaient de cabanes isolées, construites dans les bois selon les exigences du séjour des bestiaux. Les femmes fabriquaient des pagnes ou de coton ou de soie ou de fibres d'écorce de palmier. On assurait que dans cette région il existait quantité d'aigues-marines et d'améthystes de la nuance des fleurs du pêcher. Quelques peuplades voisines des Mahafales étaient encore distinguées par nos compatriotes. La rivière d'Anhoulahine, belle et large comme la Loire, dit notre historien (1), s'ouvre dans la baie appelée de Saint-Augustin depuis les reconnaissances des Portugais. C'est le point de la côte occidentale de Madagascar qui a toujours été particulièrement fréquenté par les navires européens. Des Anglais, au nombre d'environ quatre cents, débarquèrent en cet endroit peu de temps après l'installation des Français au fort Dauphin. Vraiment malheureux, ils quittèrent bientôt le pays (2); les indigènes refusaient de vendre des vivres à ces étrangers, les déclarant lâches, parce qu'ils ne voulaient pas les accompagner à la guerre contre leurs ennemis. Les Français, se plaisant dans les aventures périlleuses, se montraient mieux disposés; avec des partis malgaches, ils avaient été guerroyer bien loin dans le nord, et se réjouissaient d'avoir eu bonne part d'un riche butin. Un objet de constante préoccupation pour les Européens était l'or, qu'on disait très répandu dans le bassin de l'Anhoulahine. Notre ancien historien de Madagascar s'occupe beaucoup des Machicores, un peuple qui possédait une vaste région traversée par la rivière Masikoura entre les Mahafales et les Ampatres (Antandrouis des cartes modernes). Ce pays, autrefois riche, était ruiné par les guerres; les habitans, réfugiés dans les bois afin d'éviter les surprises, ne cultivant pas, vivaient de racines et de la chair de bœufs sauvages très nombreux dans la contrée. Des Français avaient encore fait des courses au nord de la baie de Saint-Augustin jusque vers le 19e degré de latitude; ils ne fournirent que de vagues indications. Tous aimaient le climat des côtes de Mada-

(1) Flacourt écrit *Yonghelahé*.

(2) Un ouvrage qui semble se rapporter à cette expédition, Boothby's *Description of the famous island Madagascar*, a été publié vers le milieu du XVIIe siècle. Nous n'avons pu nous le procurer; il n'est pas cité par les écrivains anglais.

gascar : jamais de froid, seulement pendant quatre mois, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, de fortes chaleurs toujours tempérées par la brise de la mer; les huit autres mois de l'année, un printemps perpétuel. Telle est la séduisante description qu'on nous a tracée.

II.

Renseignés à l'égard de l'étendue de pays que nos compatriotes avaient explorée sur la Grande-Terre dès le milieu du XVIIe siècle, il convient de noter ce que Flacourt observa chez les habitans, de voir comment il jugea les ressources de la contrée qu'il s'agissait de coloniser, de rappeler les vues qu'il essaya de faire prévaloir. On s'apercevra que les voyageurs modernes n'ont pas toujours eu le mérite d'apprendre des choses bien nouvelles. Par une longue résidence au fort Dauphin, Flacourt, mis en rapports continuels avec les Antanosses, a particulièrement étudié les mœurs, les coutumes, le caractère de ce peuple, composé d'élémens fort divers. Rien ne semble avoir beaucoup changé dans la province d'Anossi, que bornent les rivières Manatena et Mandreré. A l'époque de la première tentative de colonisation française, le pays, sous l'autorité d'un roi, est gouverné par les nobles, les Zafferamini, originaires des bords de la Mer-Rouge. Dans une situation inférieure se trouvent les hommes de sang mêlé; puis viennent des gens dont la peau est rougeâtre et qui ont les cheveux longs comme ceux des nobles : les descendans, assure-t-on, des matelots qui accompagnèrent les Zafferamini envahisseurs de l'île de Madagascar. Ces derniers vivent surtout de la pêche, et ils ont la mission spéciale de garder les cimetières des grands. Les noirs se partagent aussi en plusieurs classes; les premiers d'entre eux, maîtres du pays avant l'invasion arabe, sont encore des chefs de village; de même que les nobles, ils ont le droit d'égorger les animaux, étrange privilége interdit aux autres castes. L'esclavage est la condition de la foule des nègres.

Les jouissances du luxe sont incomprises des Malgaches, chacun ne se préoccupe que du nécessaire. Les maisons, même celles des nobles, sont de modestes cases en bois : une seule chambre garnie d'un plancher suffit pour toute la famille; une couche de sable est le foyer, trois pierres sont les supports du vase contenant les mets qu'on fait cuire. La fumée se répand dans la chambre, et notre historien remarque « qu'il n'y a pas de plaisir d'être dans les cases quand il y a du feu. » L'ameublement est d'une extrême simplicité. Des nattes faites de joncs, tantôt communes, tantôt artistement travaillées, étendues sur le plancher, servent de siéges, de lits et de tables. Des paniers renferment les vêtemens ou les marchandises;

des cruches de terre contiennent les huiles destinées à oindre le corps et la chevelure. Il y a une certaine quantité d'ustensiles de ménage : ce sont des vases de terre, des plats et des cuillers de bois, des calebasses pour puiser de l'eau, de grandes cruches pour la fabrication du vin de miel, des mortiers et des plats de bois pour battre et vanner le riz, des couteaux de forme et de dimension très variées. Les nappes et les serviettes sont d'énormes feuilles de bananier ou de balisier (l'arbre du voyageur), d'un vert si beau et d'un brillant si joli que l'effet est vraiment agréable. Avec des morceaux de feuilles pliées en cornet, on façonne encore des cuillers et des tasses; de pareils ustensiles, on le pense bien, se renouvellent à chaque repas. Des magasins pour le riz sont élevés sur des piliers, afin de les soustraire à la visite des rongeurs.

Si les habitans de Madagascar s'inquiètent peu de l'élégance des habitations, ils ne dédaignent pas la parure du corps. Le vêtement des hommes est le pagne tenu par une ceinture, ou le *lamba*, qui se drape avec quelque grâce. Le costume des femmes se compose du pagne et d'un corsage sans manches. Les étoffes sont faites de soie ou de coton pour les gens de qualité, de fibre d'écorce ayant l'apparence du chanvre ou du lin pour les esclaves. Aux jours de cérémonie, des nobles portent un pagne de coton orné d'une large bordure de soie blanche rayée de noir et de lisières, les unes de coton noir, les autres de soie rouge. L'idée de la chaussure n'est venue à personne; les plus grands personnages et les princesses ne craignent pas d'exposer leurs pieds aux aspérités du chemin. Une coiffure n'est en usage que dans peu de districts : hommes et femmes ne se distinguent en aucune façon par l'arrangement des cheveux; les nobles les laissent pendre longs et droits, les couvrent d'huile et les raidissent avec de la cire, les nègres les tressent avec un certain soin. Comme chez la plupart des peuples primitifs, les hommes aussi bien que les femmes aiment les ornemens. « Sans colliers et verroteries, ces gens-là, disait Flacourt, ont mauvaise grâce; mais, lorsqu'ils sont parés à leurs modes, ils ont assez bonne façon. » Colliers à plusieurs tours, bracelets aux poignets, aux bras, aux jambes, sont faits de grains d'or, de cuivre, de cristal de roche, et souvent, depuis l'arrivée des Européens, de corail et de verroteries; les pendans d'oreilles sont en bois, en corne, quelquefois en or. On a remarqué des parures qui témoignent d'un goût assez raffiné : des lames minces du métal précieux appliquées sur des morceaux de coquille nacrée. Les objets en or ne sont permis qu'aux grands personnages.

Ainsi qu'on a déjà pu s'en convaincre par les observations qui ont été rapportées, les habitans de Madagascar profitent beaucoup des abondantes ressources naturelles du pays. Les racines, les fruits,

le miel, qu'on se procure dans une infinité d'endroits, permettent à la rigueur de vivre sans travailler. Chez des peuples où l'on évite même de se promener parce que c'est une fatigue inutile, l'agriculture et l'industrie n'ont pas pris de grands développemens. Il est toujours intéressant de voir dans quelles limites se renferment les efforts d'hommes qui songent simplement à satisfaire des besoins à peu près indispensables sans jamais rêver aucun progrès. L'agriculture est toute primitive à Madagascar; le labour est inconnu; une petite bêche pour remuer la terre, une serpe pour tailler les mauvaises herbes, sont les seuls instrumens en usage. En général, le riz se plante grain à grain et se récolte épi par épi. Les Antanosses se montrent assez ingénieux; ils poussent des bœufs dans les marécages et les retiennent longtemps à trépigner. Les herbes ainsi broyées se pourrissent; alors on sème, et le riz devient magnifique. S'agit-il des ignames, dont on distingue plusieurs espèces, les grosses racines sont coupées par morceaux, et on plante chaque fragment. Il n'y a point de terre dans l'île, cultivée ou inculte, qui n'ait son maître : on s'abuse en croyant qu'on peut choisir un champ à sa convenance; les grands ne permettent jamais à personne de s'approprier le moindre coin de terre sans l'avoir demandé de bonne grâce.

Les Zafferamini fournissent d'adroits charpentiers; ils se servent de la règle, du rabot, du ciseau; n'ayant nulle idée de la vrille ou du vilebrequin, ils font les trous avec des poinçons rougis au feu. Dans la plupart des provinces, les Malgaches fondent le minerai de fer à l'aide des plus simples procédés; ils forgent des haches, des marteaux, des enclumes, des couteaux, des sagaies, des pinces, des crochets. Des orfévres façonnent des grains, des boucles, des anneaux d'or, d'argent et de cuivre. L'art du potier est pratiqué, au moins chez les Antanosses, également par des hommes et des femmes; avec de l'argile, ils fabriquent des vases et des plats qu'ils cuisent sur un feu de broussailles; ces objets frottés ensuite avec une terre noirâtre deviennent clairs et luisans comme s'ils avaient reçu une couche de vernis. Certains individus sont habiles à faire des ustensiles de bois; quelques-uns emploient le tour. En ce pays, on fabrique des cordes de toute grosseur avec les fibres de différentes écorces; les palmiers constituent une ressource inépuisable. Les femmes sont en possession exclusive de l'industrie des vêtemens : elles filent et soumettent à la teinture la matière première, obtenant le rouge de la décoction d'une racine, le bleu et le noir de l'indigo; elles tissent les étoffes et confectionnent les pagnes. Aux fameux *ombiasses*, qui vendent les talismans, appartient l'art de fabriquer du papier, de l'encre et des plumes; eux seuls sont capables de s'en servir. La préparation du papier est assez curieuse. Des

écorces douces sont choisies et jetées avec de la cendre dans un grand vase rempli d'eau. On les laisse bouillir pendant une journée; après cette première opération, l'écorce est lavée à l'eau claire et broyée dans un mortier de bois; alors, dans un châssis formé de petits roseaux, la pâte un peu délayée est étendue en couche mince sur une feuille de balisier légèrement huilée. Séché au soleil, le papier, toujours un peu jaunâtre, est passé dans une eau de riz bien mucilagineuse, enfin chaque feuille convenablement lissée est rendue propre à recevoir l'écriture. L'encre s'obtient par la décoction d'un bois très commun dans la province d'Anossi; les plumes ne sont autre chose que des tiges de bambou parfaitement taillées.

Outre les gens qui travaillent à la terre ou qui exercent un art, il y a les pêcheurs et les chasseurs. Les premiers, très nombreux dans certaines localités, font eux-mêmes les filets et des nasses de joncs; ils emploient également des hameçons et des sagaies garnies de harpons. Ceux qui vont en mer, se portant à une lieue environ au large, prennent les petits poissons avec des nasses, les gros à la ligne ou à la sagaie. Ceux qui pêchent dans les rivières se servent de nasses; mais ils font surtout usage de grands filets analogues aux énormes seines qu'on voit promener sur nos fleuves. Les pêcheurs vendent du poisson pour du riz, des ignames, du coton; le poisson qui ne peut être ni vendu ni consommé tout de suite est séché ou fumé. La chasse n'est un plaisir pour personne parmi les Malgaches; les nobles n'ont aucun goût pour les exercices du corps. Des nègres tendent des filets au milieu des broussailles et des taillis, où ils attrapent des pintades, des cailles, des perdrix, — au bord des rivières et des étangs, où ils prennent des canards et des poules d'eau. Ils s'emparent de petits oiseaux avec des appelans ou à la glu; les jeunes garçons, on le pense, excellent dans ce genre de chasse. Les sangliers commettant d'affreux dégâts dans les plantations d'ignames, il est absolument nécessaire de les exterminer : les chasseurs les poursuivent avec des chiens; lorsque l'animal est arrêté, on le tue à coups de sagaie. Les savans de Madagascar, les *ombiasses*, ne se contentent pas de la vente des *olis;* ils vont voir les malades, font des pansemens, préparent les remèdes, — des infusions d'herbes et des décoctions de racines. Enfin il y a les artistes : bouffons, musiciens, chanteurs, danseurs, courant le pays de village en village; très bien accueillis par les grands, qui s'en amusent, ces gens-là sont néanmoins l'objet d'une sorte de mépris, — même chez les sauvages, la plus haute considération n'est pas attribuée à ceux dont le métier consiste à divertir les autres. Mieux vus de la société malgache sont les musiciens qui jouent d'un monocorde, le *herravou*, et récitent des sentences ou déclament les hauts faits des ancêtres.

Les habitans de Madagascar, au moins les plus éclairés, comptent à peu près à la manière des Européens. S'agit-il de faire le dénombrement d'une armée, en présence des chefs les hommes doivent défiler par un étroit passage et chacun déposer une pierre à la même place; ensuite on compte les pierres par dizaines et par centaines. Les poids servent dans quelques circonstances, et les mesures de capacité sont employées pour le riz. Tout le commerce se fait par échanges; à l'époque de notre ancienne colonisation, l'usage de la monnaie est absolument inconnu dans le pays; les pièces d'or et d'argent introduites par les étrangers sont aussitôt converties en objets de parure.

Flacourt a constaté l'absence de toute religion chez les Malgaches; cependant les Zafferamini ont une croyance en Dieu, et par la tradition ils ont conservé des idées plus ou moins défigurées du mahométisme. Sans avoir ni temples, ni autels, ils demandent à l'Être suprême des richesses, des bœufs, des esclaves. La plupart des nobles observent le jeûne à certains momens de l'année; ils comptent des jours heureux et des jours néfastes, où ils gardent le repos le plus complet. En prenant possession d'une nouvelle maison, après avoir attendu le jour favorable, ils font une cérémonie; parens et amis étant conviés, chacun, selon son rang ou sa fortune, amène des animaux, apporte des vivres, du vin de miel, des ustensiles, et tout finit par un immense festin, accompli suivant des formes réglées. Le respect des morts est poussé loin sur la Grande-Terre. Si le défunt appartient à la classe des nobles, les funérailles se font avec pompe; les proches parens lavent le corps, le chargent d'ornemens, le couvrent de ses plus beaux pagnes et l'enveloppent dans une belle natte. Durant la journée qui précède la mise au tombeau, parens, amis, sujets, esclaves, viennent pleurer dans la maison, des hommes frappent sur des tambours, des filles exécutent des danses graves. Ceux qui pleurent récitent les louanges du trépassé; comme s'il était encore vivant, ils l'interpellent et lui demandent pourquoi il a voulu quitter le monde terrestre : au soir, on sacrifie des bœufs, et tous les assistans en reçoivent une portion. Le lendemain, le corps, enfermé dans un coffre fait de deux troncs évidés, est porté dans une maison du cimetière et mis en terre. Tout auprès on place des vases ou d'autres ustensiles, et, des bêtes étant immolées, on fait la part du défunt, de Dieu, du diable, qu'il est toujours bon de mettre dans ses intérêts. Pendant plusieurs jours, des esclaves se chargent de renouveler les provisions. Dans les situations difficiles, on vient réclamer le secours des esprits; les sermens les plus solennels se font sur l'âme des ancêtres. Les autres manières de jurer sont au reste beaucoup moins nobles. Quelquefois c'est en faisant des aspersions d'eau, plus souvent en mangeant un mor-

ceau de foie de taureau. Il est convenu que de terribles malheurs doivent être le partage de ceux qui manquent au serment accompli dans de telles conditions.

Des lois, une police, sont des choses dont on ne s'embarrasse guère dans la grande île africaine. La loi du seigneur suffit à tout; le prince juge les différends qui surviennent à l'occasion de dégâts commis sur les terres; il punit les voleurs par de fortes amendes ou par la mort. A l'égard des larrons, on peut du reste se passer de la justice souveraine; il est parfaitement admis qu'il n'est pas plus mal de tuer un voleur qu'un scorpion ou un serpent venimeux; en vérité, cette opinion témoigne d'un bon sentiment. Les gens soupçonnés de quelque méfait sont soumis à des épreuves semblables à celles qui étaient en usage en Europe au moyen âge : épreuves par le feu, par l'eau bouillante, par le poison; l'analogie est surprenante. Toutes les pratiques de la vie, les réjouissances, la façon de construire les villes et les villages, la manière de faire la guerre, sont réglées par les coutumes.

Avant l'introduction des armes à feu, les Malgaches avaient pour arme principale la sagaie; comme tous les sauvages, ils se battaient en pleine confusion, ne songeant jamais à conserver aucun ordre de combat. Dans ce beau pays de Madagascar, on se garde bien de faire une déclaration de guerre; l'idéal est de surprendre l'ennemi à l'instant où il s'y attend le moins; on marche la nuit, on fait de longs détours, afin de ne pas éveiller l'attention, on expédie des espions. Quand l'armée est sur le terrain, elle entoure le village en poussant des cris furieux; si elle réussit à pénétrer dans l'intérieur, tout ce qui se trouve sur le passage est impitoyablement massacré. Le carnage accompli, on recherche les parens du chef, et on les met à mort; c'est le moyen jugé nécessaire pour n'avoir pas à craindre les vengeances. Les vainqueurs se livrent ensuite au pillage, et emmènent les troupeaux et les esclaves. Lorsque dans un conflit engagé un des partis se reconnaît le plus faible, il envoie des ambassadeurs au chef ennemi avec quelques présens pour demander la paix. Au jour convenu, les chefs, suivis de l'armée, se rencontrent; dans les deux camps, on tue un taureau; de part et d'autre, un morceau du foie est envoyé, le chef le mange ostensiblement en faisant d'énergiques protestations de ne plus jamais nuire à ceux qu'il a combattus. Les armes varient un peu suivant les provinces; les Antanosses portent, avec la grande sagaie, un paquet de dards qu'ils lancent comme des javelots; les Mahafales, les Machicores, d'autres encore, toujours pourvus d'une grosse sagaie, sont munis en outre d'une rondache. Dans la vallée du Mangourou, une peuplade très redoutée combattait avec l'arc et les flèches.

Autrefois, de même qu'aujourd'hui, les Européens appréciaient

médiocrement la préparation des mets et la façon de prendre les repas chez les Malgaches; — un goût peu délicat et une propreté douteuse inspiraient des répugnances. Les alimens sont variés; où l'abondance existe, il y a le bœuf, le mouton, le chevreau, les tenrecs, — animaux de la famille des hérissons, — des oiseaux domestiques ou sauvages, des poissons, le riz, diverses sortes d'ignames, des légumineuses comme des pois et des fèves, des fruits d'une infinité d'espèces, des cannes à sucre; en quelques endroits s'ajoutent des chrysalides de bombyx. Dans les temps de misère, les racines qu'on va chercher dans les bois, ou recueillir dans les eaux, assurent contre la famine. Tout se cuit à l'eau; on assaisonne les viandes avec du gingembre, du poivre ou des feuilles d'ail. La boisson ordinaire est de l'eau chaude et du bouillon; le vin de miel ne paraît guère que dans les circonstances extraordinaires. Au pays des Matitanes et dans la bande du nord, le vin de canne à sucre est surtout en usage; ailleurs c'est le mélange des deux sortes de vin qui est préféré. Dans la province d'Anossi, jamais les nobles ne mangent avec les esclaves; ceux-ci consomment les restes. Au contraire chez les peuplades plus voisines de la baie d'Antongil, les maîtres, aussi bien que les femmes, prennent les repas en commun avec tous les gens attachés à l'habitation.

Dans toutes les conditions sociales, les hommes, plus encore les femmes, éprouvent le besoin de se divertir et d'oublier les sujets de préoccupation ordinaire; des distractions du même genre se retrouvent sur tous les points du globe. A Madagascar, un jeu d'adresse très prisé rappelle celui qui fait passer le temps à nos vieux soldats. Contre de grosses coquilles disposées par rangées, on lance une autre coquille en la faisant pirouetter. Ce divertissement a beaucoup d'attrait; on y gagne et l'on y perd des bœufs. Un autre jeu offre quelque analogie avec le trictrac : il a pour instrumens des fruits ronds et une tablette percée de trente-deux trous; les gens qui aiment à combiner s'en amusent extrêmement, et nos Français n'en dédaignaient point la pratique. Pour les réjouissances d'une nombreuse société, les chansons, les danses, la musique, sont inévitables. Par exemple, les instrumens sont fort simples : un petit monocorde sans archet est la guitare des Malgaches, un monocorde avec archet est le violon; une canne à six cordes, pour laquelle nous ne trouvons pas de comparaison, une sorte de flûte en usage chez les Matitanes, voilà tout ce que l'on pourrait réunir pour composer un orchestre. Les chansons sont plaisantes ou sérieuses : dans les unes, on loue gravement de hauts faits; dans les autres, on tourne en ridicule quelque personnage. Le succès de ces dernières n'est jamais douteux; les éclats de rire témoignent de la joie de l'assemblée. Les danses viennent à toute occasion, surtout parmi les femmes;

les passes, les contorsions varient selon le goût particulier de chaque province. Les Antanosses tournent et marchent en cadence, les uns à la suite des autres, soit au bruit du tambour, soit avec accompagnement de chansons. Sur la Grande-Terre, des voyages, même à petite distance, ne s'exécutent pas sans nécessité; on ne connaît de voitures d'aucun genre. Un petit siége de bois fixé à deux bâtons et porté sur les épaules par des esclaves, le *tacon*, est la chaise à porteurs dont se servent quelquefois les nobles et particulièrement les princesses. Maintenant encore le tacon est l'unique ressource des voyageurs européens qui redoutent les fatigues de la marche.

Le caractère et les mœurs des Malgaches sont jugés d'une façon bien sévère par M. de Flacourt. Le portrait est vraiment affreux. A peu d'exceptions près, déclare le chef de l'ancienne colonie française, les habitans de Madagascar sont capables de tous les genres de trahison; ils tiennent la dissimulation, le mensonge, la flatterie, la cruauté pour autant de vertus. Ils ne combattent que par surprise et n'éprouvent aucune honte d'éviter le danger par une fuite rapide; impitoyables envers les ennemis vaincus, près des vainqueurs ils s'abandonnent à toutes les bassesses. Ils ont pour maxime qu'il faut tuer celui à qui on a fait une injure, afin d'éviter une vengeance; ils n'attribuent un pardon qu'à la bonne fortune ou à la puissance des *olis*. En un mot, ce sont des gens, dit notre historien, qu'on doit mener par la rigueur. Ici, Flacourt ne se montre pas un juste appréciateur; comme les conquérans, il trouvait fort naturel de traiter des peuples peu avancés en civilisation avec hauteur et mépris, de manifester de rudes exigences, d'user à toute occasion des menaces et de la violence, oubliant que, brisés par l'injustice et l'abus de la force, les faibles n'ont d'autre ressource que la ruse et la dissimulation. Très certainement les Malgaches, nobles et plèbe, n'étaient pas exempts de vices ordinaires à la plupart des gens dont l'esprit n'a pas été très cultivé; mais dans les premières relations qu'ils entretinrent avec les visiteurs étrangers on les avait vus pleins de douceur. Ces hommes ne doutaient pas de la supériorité des Européens; ils admiraient les navires, les objets d'une industrie avancée et surtout les armes; ils eurent de la reconnaissance envers ceux qui leur avaient apporté des fusils. Plus tard, ils déclaraient, en s'appuyant d'assez bonnes raisons, que les blancs ne valaient pas mieux que les rouges et les noirs. Dès lors, les Européens étaient jugés des ennemis redoutables dont il importait de se débarrasser par tous les moyens. Sur la Grande-Terre, les mœurs sont faciles. Les riches ont plusieurs femmes, et celles-ci ne se piquent pas de fidélité. Pour des cadeaux, les jeunes filles n'ont rien à refuser; sous un certain rapport d'une prudence peut-être excessive, elles ne veulent pas contracter une

union durable sans avoir connu très intimement le garçon qui se propose pour mari. Dans cette société malgache cependant, tout sentiment de dignité n'est pas éteint : si les intrigues sont permises, elles doivent demeurer secrètes; il est malséant de les laisser apercevoir, plus encore d'en parler. Les nobles font une cérémonie pour le mariage; les esclaves ne marquent l'événement par aucun signe. Un des plus graves reproches qu'on adresse aux habitans de Madagascar, c'est l'abandon ou le massacre des nouveau-nés. Les jours réputés malheureux par les *ombiasses* sont en très grand nombre, et sans pitié l'enfant qui arrive au monde sous la mauvaise étoile est jeté dans les broussailles ou égorgé; seuls, quelques parens ayant au cœur un peu d'humanité les envoient au loin pour les faire élever. Outre les jours néfastes, d'autres causes déterminent la perte des nouveau-nés; la mère a-t-elle beaucoup souffert pour sa délivrance, on juge que l'enfant témoigne de fâcheuses dispositions de caractère, — il est sacrifié. La pauvre esclave abandonnée de son maître ne prend pas la peine de nourrir le fils. La fille noble qui s'est livrée à un noir serait trahie par la couleur de la peau et la frisure des cheveux de l'enfant; elle le fait disparaître, si par aventure, prise d'un sentiment de tendresse maternelle, elle ne le confie à quelque négresse. Ces coutumes, assure Flacourt, sont pratiquées dans l'île entière, — on sait combien les voyageurs en général en ont souvent parlé.

Entre eux, les Malgaches sont hospitaliers; un moment, ils l'avaient été envers les étrangers. Heureux d'ignorer la valeur du temps, ils n'ont jamais de motifs pour être pressés; paresseux, ne cultivant que pour les besoins de la famille, ils n'amassent point, et les provisions abondent rarement. Néanmoins, quand la maison est pourvue d'une manière suffisante, ils donnent volontiers à manger à ceux qui sont misérables.

Aucun genre d'observation n'a été négligé par Flacourt. Le chef de notre ancienne colonie cite les plantes et les animaux qu'on rencontre à Madagascar; les noms employés sont ceux des indigènes; l'intérêt consiste dans l'indication des ressources du pays. Au XVIIe siècle, les sciences naturelles étaient peu avancées, et Flacourt n'était pas un savant. Il énumère confusément les végétaux importés par les Européens et les végétaux indigènes; ces derniers sont la plupart désignés d'une manière assez vague. Au sujet du cocotier, maintenant très répandu sur la côte orientale de la grande île africaine, il rapporte un fait curieux que divers voyageurs modernes ont présenté avec assurance, comme s'ils avaient recueilli une information nouvelle. Au temps du séjour des Français au fort Dauphin, les gens du pays disaient : Autrefois le cocotier n'était pas connu ; une noix par la mer fut jetée sur la grève, elle

germa, et vingt ou trente ans plus tard on voyait un bel arbre. Notre historien lui-même s'est assuré que des noix de coco, provenant sans doute de quelque île lointaine, arrivaient parfois à la côte lorsque régnait un grand vent de nord-nord-est. Outre les végétaux ayant des racines alimentaires et les arbres donnant des fruits savoureux, on peut presque partout récolter du miel en abondance, celui des abeilles et celui de deux espèces de fourmis. Personne n'a profité jusqu'ici du renseignement pour étudier les habitudes de ces singulières fourmis qui produisent du miel. En présence de cette riche nature, Flacourt s'écrie : « Tout ce pays est très fécond,... l'île est fournie de tout ce qui est nécessaire à la vie, de sorte qu'elle se peut facilement passer de tous les autres pays. » Comme si cette terre avait reçu toutes les faveurs, elle n'a pas d'animaux dangereux, et elle en possède beaucoup qui sont infiniment remarquables. Des crocodiles, il est vrai, habitent les rivières; mais, retirés dans les endroits solitaires, ils ne sont nullement à craindre.

Flacourt a tracé l'histoire des événemens qui se sont passés à Madagascar entre les Français et les gens du pays depuis 1642 jusqu'en 1655. Là, tout est sombre, rien n'est instructif. Entre les étrangers et les indigènes, les hostilités sont à peu près incessantes. Il n'est jamais question de travail pour les colons; sous un prétexte quelconque, les Français vont en expédition et ramènent du butin, déployant parfois un courage et une audace extrêmes. Les Malgaches se vengent; ils attaquent, surprennent, égorgent les envahisseurs quand ils sont isolés. Des représailles paraissent nécessaires, on frappe souvent au hasard coupables ou innocens. Vaincus, les habitans font des soumissions, sollicitent la paix, jurent une éternelle amitié, et trahissent les vainqueurs. Telle est la malheureuse histoire. On s'en souvient, les colons, très réduits par la mort, pensaient être oubliés : aussi l'émotion fut bien vive lorsqu'au mois de juillet 1654 on apporta au fort Dauphin la nouvelle que deux navires étaient arrivés. En effet le privilége de la *Société de l'Orient* était expiré; le duc de La Meilleraye, ayant obtenu la concession, avait expédié des vaisseaux portant un petit nombre de passagers. Flacourt était invité à poursuivre l'œuvre commencée; mais, chagrin de manquer d'informations au sujet de la compagnie qu'il représentait, il préféra retourner en France, laissant le commandement à Pronis, revenu sur l'un des navires du duc de La Meilleraye. Rêvant un brillant avenir pour l'établissement qu'il avait essayé de fonder, Flacourt entreprit d'instruire ses contemporains relativement à l'île de Madagascar; nous savons comment il s'est acquitté de cette tâche. Il ne terminera point sans indiquer les fautes commises, sans donner les avis les plus sages, sans prescrire les me-

sures qu'il convient de prendre, si l'on veut réussir. Plein de dureté et maladroit, semble-t-il, dans ses relations avec les Malgaches, l'ancien chef de la colonie déclare indispensable l'action douce et patiente des missionnaires. Folles, pense-t-il justement, sont les compagnies qui espèrent en peu de temps réaliser de gros bénéfices, et abandonnent tout au moment où les opérations les plus difficiles sont accomplies; il faut défricher, labourer, ensemencer et attendre la moisson. Notre historien regarde comme facile d'établir dans de bonnes habitations des colonies de travailleurs sur différens points de ce pays, « où l'on a de toutes les choses en excès pour le vivre, le vêtement et le logement. » Il recommande la culture du tabac, de l'indigo, du coton, de la canne à sucre; il conseille l'entretien de ruches d'abeilles, l'éducation des vers à soie indigènes, la récolte de la soie, qui est partout en quantité, des gommes, des pierres précieuses, la chasse des bœufs sauvages pour amasser des cuirs; il engage à installer des forges, car le minerai de fer est très répandu, les ruisseaux et les cascades sont en grand nombre, le bois est à profusion.

L'assistance que de sages colons trouveraient dans la population n'est pas douteuse; — les nègres servent sans difficulté, des maîtres de villages offrent de cultiver les terres moyennant le partage de la récolte, et les Français qui consentent à demeurer avec eux, à se lier en épousant leurs filles ou leurs parentes, obtiennent tout ce qu'ils veulent. Les avantages pour la marine des forêts de Madagascar ne sont pas oubliés; la possibilité pour les navires retournant en France chargés des produits de la grande île africaine de toucher dans les ports d'Amérique est particulièrement signalée. Flacourt insiste sur la nécessité de choisir les gens qui seront admis à passer sur la Grande-Terre. Il veut un commandant général, de bons lieutenans, une milice, afin d'assurer la protection de chaque groupe de colons. Il demande d'abord des cultivateurs, ensuite de vrais ouvriers de tous les états; il ne faut ni vagabonds ni femmes débauchées. « Il y a, dit-il, assez de femmes de toutes couleurs, blanches et noires, au choix de ceux qui les voudront épouser. » Il ne manque pas d'énumérer en détail les objets dont on doit se munir pour trafiquer avec les habitans : verroteries, rassades rouges et bleues et d'autres nuances vives, grains de corail, grenats, chaînettes de cuivre, mercerie, quincaillerie, étoffes. Enfin il prescrit les dispositions à prendre par la compagnie pour tenir en dépôt les marchandises et en céder aux colons. De précieux renseignemens étaient donnés, un admirable programme était tracé; on ne sut en profiter d'aucune façon.

III.

Au XVIIe siècle, on ne songeait pas aux pays lointains sans penser aux affaires de la religion. Le doux prêtre que plus tard on appellera saint Vincent de Paul avait fondé la *mission* pour répandre la loi chrétienne parmi les barbares; il accueillit avec bonheur la proposition d'envoyer des ecclésiastiques à Madagascar. En 1648, le vaisseau qui portait M. de Flacourt emmenait deux missionnaires; en 1654, les navires du maréchal de La Meilleraye en déposaient plusieurs autres sur la grande île. Ces pauvres gens, remplis d'un zèle magnifique, prenant peu de repos, s'imposant des fatigues et des privations, succombèrent à la peine; sept étaient morts dans l'espace de quelques années. Occupés d'une manière exclusive de l'œuvre évangélique, mieux que personne les missionnaires fournissent l'occasion de reconnaître combien il eût été facile aux Européens de vivre en bonne intelligence avec les indigènes. Dans des lettres adressées à l'abbé Vincent de Paul, ils ont consigné les résultats des visites dans les villages et des entretiens avec les habitans (1). L'abbé Nacquart, qui le premier parcourt les environs du fort Dauphin, est charmé de la docilité des Malgaches; l'abbé Bourdaise, qui lui succède, se montre aussi heureux. Partout les prêtres étaient bien accueillis d'une grande partie de la population; ils n'étaient pas inquiétés par les nobles, qui, ne voulant pas renoncer à de vieilles pratiques, refusaient de les entendre. Près de ces derniers, l'obstination était une faute; un terrible événement sera bientôt la preuve qu'elle pouvait devenir un crime préjudiciable à tous les intérêts. Les missionnaires avaient les yeux à peu près fermés devant les choses les plus intéressantes; par hasard cependant, l'abbé Bourdaise fait une remarque propre à convaincre que des Malgaches sont capables de devenir d'excellens ouvriers; il voit travailler un orfévre, et il s'étonne : la forge est un petit plat de terre, le soufflet un chalumeau, l'enclume une tête de clou. « Avec cela, dit-il, ces gens-là font des ouvrages si délicats et si bien façonnés qu'il faut les avoir vus pour y croire. »

Après le départ de Flacourt, l'état de la colonie est profondément misérable. Par accident, le fort Dauphin brûle; Pronis meurt, ses deux lieutenans se comportent envers les indigènes comme des bêtes féroces. Champmargou prend le gouvernement; les Français continuent d'aller en courses pour se procurer des vivres. En 1663

(1) *Mémoires de la congrégation de la Mission*, t. IX, 1866. — L'ouvrage relatif à la mission de Madagascar (sans nom d'auteur) est l'œuvre de l'abbé Durand, autrefois prêtre missionnaire, et depuis curé de Maule (Seine-et-Oise).

arrive un renfort de 150 hommes; on en profite pour entreprendre de plus grosses expéditions, enlever des troupeaux et des esclaves. Des héros de ces aventures sont assassinés : on porte la guerre dans plusieurs provinces; les incendies, les scènes de carnage, sont interminables. Les milices du fort Dauphin, manquant de subsistances, réduites aux plus dures extrémités, se trouvent sauvées par un homme d'une singulière énergie, La Caze, qui, devenu mari de la fille du seigneur de la vallée d'Amboule, exerçait une véritable puissance. La situation s'aggrave par la faute d'un missionnaire; emporté par une ardeur furieuse, le père Étienne poursuivait à outrance, dans l'espoir de le convertir à la foi chrétienne, le chef de la région du Mandreré, le dernier ami des Français parmi les Malgaches. Il somme le prince de quitter ses femmes, il menace, il se livre à des violences, et, avec ceux qui l'accompagnent, il paie son audace de la vie. Les représailles doivent suivre; Champmargou réunit tout son monde, marche contre le souverain de Mandreré, et se voit contraint de reculer. La troupe du fort Dauphin allait sans doute être anéantie, lorsque La Caze apparut, suivi de son peuple en armes, et sauva ses compatriotes. Délivrés, les prétendus colons ne manquent pas de satisfaire de nouvelles vengeances et de faire de nombreuses exécutions.

Ainsi finissait ce que l'on a nommé le premier établissement des Français à Madagascar. Un commissaire d'artillerie, qui eut sa part dans les expéditions et les combats des deux dernières années, Carpeau du Saussay, a raconté les détails de ces déplorables événemens (1). A ce récit, Carpeau a joint une peinture de la grande île africaine, de ses habitans, de ses productions. Il apprend peu de chose; la peinture a été faite beaucoup plus d'après l'ouvrage de Flacourt que d'après l'observation de la nature. Le commissaire d'artillerie s'occupe volontiers des femmes, les trouve « passablement belles et d'un embonpoint prodigieux; c'est ainsi que les aiment les grands. » Les habitans sont jugés de la même façon que par le premier historien de Madagascar. Notre auteur décrit les *olis* comme de petites boîtes à plusieurs trous contenant de la chair de quelque ennemi, du sang de serpent ou d'autres saletés; il a vu le sacrifice d'un bœuf, l'enterrement d'un personnage, et il nous faut reconnaître que nous avons été déjà bien renseignés sur de semblables cérémonies.

Malgré une première tentative fort malheureuse, on continuait à désirer en France la possession de Madagascar. En 1664, Colbert

(1) *Voyage de Madagascar*, par M. de V..., commissaire provincial de l'artillerie de France, in-12. Une édition porte la date de 1722.

soumet au roi le plan d'une nouvelle entreprise; la compagnie des Indes orientales est fondée; elle aura les droits qui avaient été accordés à l'ancienne *Société de l'Orient*, et le privilége du commerce pendant cinquante années. Le capital de la compagnie devait être de 15 millions de livres. Louis XIV en prenait le cinquième à sa charge; le monde de la cour souscrivait pour 2 millions, les villes du royaume, les cours souveraines s'engageaient pour des sommes importantes. C'était un véritable enthousiasme. Un édit du 1er juillet 1665 confirme la cession et prescrit d'appeler désormais Madagascar l'île Dauphine. Le chef-lieu désigné est le fort élevé par les Français; le nom de *France orientale*, qu'on propose pour la grande île africaine, paraît sublime.

On a la bonne intention de faire régner la justice; deux magistrats, l'un, M. de Beausse, comme président et dépositaire des sceaux du roi, sont choisis pour faire observer les lois. Des règlemens menacent de punitions sévères ceux qui prendront de force des femmes ou des filles, qui emporteront des objets appartenant aux originaires du pays, qui s'attrouperont pour aller en guerre contre les naturels ou qui feront le trafic des esclaves. La compagnie, de son côté, formule de belles recommandations au sujet des soins hygiéniques, des rapports entre les supérieurs et les administrés, des assurances qui doivent être portées aux naturels par toutes les voies imaginables : que les Français viennent de la part du plus grand roi du monde et garderont la parole et la bonne foi. C'était beaucoup compter sur l'absence de mémoire des indigènes. Ces dispositions arrêtées, toutes les fortes têtes politiques et administratives demeurent dans l'enchantement; — avoir des hommes habiles et instruits pour la conduite des affaires, de bons cultivateurs, de bons ouvriers, sont des détails dont il paraît inutile de s'embarrasser. Le fameux Champmargou reste commandant militaire sous les ordres d'un marquis de Mondevergue, gouverneur et lieutenant-général du roi pour l'île Dauphine et l'île Bourbon. Dans la matinée du 11 juillet 1665, le canon des navires et du fort Dauphin se faisait entendre; une cérémonie annonçait la prise de possession de l'île de Madagascar au nom du roi et pour le compte de la compagnie des Indes orientales (1). Le second établissement des Français périclita un peu plus vite que le premier; rien ne manqua en fait de désordres et de dilapidations. En 1670, la compagnie abandonnait ses droits sur l'île Dauphine.

La Grande-Terre est déclarée appartenir au domaine de la couronne; l'amiral de La Haye, avec une flottille, vient représenter

(1) Souchu de Rennefort, *Relation du premier voyage de la compagnie des Indes orientales en l'île de Madagascar ou Dauphine;* Paris 1668.

l'autorité souveraine. A l'arrivée, il se préoccupe avant tout des honneurs qu'il croit lui être dus. Le maître d'un village assez proche du fort Dauphin ne se pressait pas de venir rendre hommage, l'amiral lui enjoint de livrer toutes les armes à feu qui sont en sa possession. Ayant essuyé un refus énergique, il envoie attaquer le chef malgache, qui dispose à peine d'une centaine d'hommes, par une troupe composée de 700 Français et de 600 indigènes, sous les ordres de Champmargou et de La Caze. Une admirable défense suivie d'une étonnante retraite déconcerte les Français. L'amiral vice-roi, se sentant humilié, partit pour l'île Bourbon avec tout son monde. Bientôt après meurt La Caze, puis Champmargou. Un instant encore un vestige d'autorité subsiste. La Bretesche, gendre de La Caze, cherche à maintenir les débris de la colonie; l'œuvre est au-dessus de ses forces. Découragé, il quitte le pays avec sa famille. Les circonstances qui amenèrent la perte définitive de la colonie sont rapportées de façon diverse, et la date de l'événement est douteuse. C'était la nuit de Noël 1672, disent les uns; les Français, assaillis à l'improviste dans l'église par les Malgaches, furent égorgés (1). Selon d'autres témoignages, le massacre eut lieu près des habitations. Un signal de détresse avertit les gens du vaisseau sur lequel s'était embarqué le dernier gouverneur; la chaloupe aussitôt mise à la mer vint recueillir au pied du fort Dauphin les malheureux encore vivans. D'après les lettres des missionnaires, c'est dans les derniers jours du mois d'août 1674 que furent massacrés les Français répandus dans la province d'Anossi, et dans la nuit du 9 au 10 septembre qu'un navire emporta les derniers de nos compatriotes.

Un homme qui vécut à Madagascar de 1669 à 1672, Dubois, a noté les incidens survenus pendant son séjour. Sans ajouter d'une manière sensible aux connaissances que nous devons à Flacourt, il décrit les ressources du pays et les mœurs des habitans (2). Ici, les Malgaches ne sont pas jugés avec la même sévérité que par Flacourt : tous ces gens-là, affirme le chroniqueur, sont assez civils et courtois; spirituels et fins, ils n'ont pas la brutalité des autres nations noires. Néanmoins s'abandonner à trop de confiance peut être dangereux; quand ils font le plus de caresses, ils veulent trahir. « Autrefois ces noirs étaient les meilleures gens du monde;... » nous savons le reste. Dubois énumère les excellentes choses qui abondent dans la grande île. Les colons paisibles et laborieux n'étaient pas mal partagés. Près de l'habitation, ils avaient le jardin avec les meilleurs fruits indigènes et les légumes de France, la basse-cour avec

(1) Le Gentil, *Voyage dans les mers de l'Inde*, t. IV.

(2) *Les Voyages faits* par le sieur D. B. *aux îles Dauphine ou Madagascar et Bourbon ou Mascarenne*, ès années 1669, 70, 71 et 72, in-12; Paris, 1674.

des animaux du pays et les oiseaux domestiques importés d'Europe.

Après le désastre du fort Dauphin, négriers, forbans ou pirates de diverses nations sont les seuls qui fréquentent la Grande-Terre. Malgré tout, Louis XIV n'oublie nullement ses droits; par un édit du 4 juin 1686, il prononce la réunion définitive à son domaine de l'île de Madagascar pour en disposer en toute propriété. Cependant les années s'écoulent sans qu'on songe à la moindre entreprise. Au temps de la régence, on se contente de reconnaître à la compagnie des Indes le privilége exclusif du commerce avec ce pays.

En 1702, un vaisseau anglais échoue à la côte sud-ouest dans un endroit qui n'est pas déterminé. Les naufragés avaient l'espoir de gagner par terre la baie de Saint-Augustin, assez fréquemment visitée par des navires; mais, bientôt entourés d'indigènes accourus en foule, le rêve s'évanouit. Le chef malgache se montrait jaloux de retenir près de lui des hommes blancs, parce que d'autres souverains de l'île jouissaient de cette bonne fortune. Ne pouvant opposer de résistance sérieuse, les Anglais se laissèrent conduire; au bout de trois jours de marche, ils étaient logés et passablement traités dans le village du seigneur, qui voulait se donner le luxe de régner sur des Européens. Les captifs ne songeaient néanmoins qu'à reconquérir la liberté; un complot est tramé, et une belle nuit ils se sauvent, emportant le roi et son fils. Poursuivis par les Malgaches, ils commettent la faute de lâcher les otages; presque aussitôt tous étaient massacrés. Deux très jeunes gens épargnés tombèrent au pouvoir de certains chefs : l'un mourut vite, paraît-il; l'autre, Robert Drury, racheté après quinze ans de servitude, retourna en Angleterre. Le récit de ses aventures, qui a été publié, produisit une vive sensation chez nos voisins d'outre-Manche (1). La véracité du narrateur a été affirmée; pourtant, à quelques égards, le doute est légitime. Drury prétend qu'il était esclave. Un Européen réduit en esclavage! c'est impossible, disent ceux qui connaissent les Malgaches; on tue l'Européen peut-être, on ne le place jamais dans une condition infime. Prenant peu d'intérêt à des aventures personnelles, nous cherchons partout les faits qui éclairent sur la nature du pays, sur le caractère et les mœurs des habitans. Drury a vécu parmi des peuplades éloignées des points occupés par les Français, dans une région où il n'existe que des noirs : au premier abord, on espère être initié à beaucoup de choses nouvelles; mais le jeune homme, fort ignorant, nous laisse dans l'incertitude au sujet des contrées qu'il a parcourues; seul, M. Grandidier pourra trouver le chemin.

Le prétendu esclave nous entretient en particulier de son genre

(1) *The pleasant and surprising adventures of Robert Drury during his fifteen years' captivity on the island of Madagascar*, 1re édition 1729; 2e 1743; 3e 1808; 4e 1831.

de vie près du maître, le seigneur Mevarrou, petit-fils du souverain absolu de la contrée. Il n'est vraiment pas très malheureux; au commencement de sa captivité, il ne fait guère autre chose que de se promener et de visiter les plantations en compagnie de la princesse et de sa fille. Cependant une existence aussi désœuvrée ne dure pas. Amené sur un champ, le jeune Anglais est invité à prendre la bêche et à travailler. Il affecte une incroyable maladresse; le seigneur et sa femme rient, le voilà dispensé d'être cultivateur. Il sera berger, c'est plus agréable : on ne se fatigue que dans les grandes chaleurs; il faut aller abreuver les troupeaux à la distance de plusieurs milles. Une pratique curieuse est répandue dans les régions privées de rivières et d'étangs : au matin, on va sur les herbes recueillir la rosée avec des calebasses et des vases de bois. En moins d'une heure, une abondante provision est faite; mais cette eau, excellente lorsqu'elle est fraîche, s'altère vite et prend un goût désagréable. Le captif est bientôt enlevé à ses fonctions de berger. Le seigneur annonce qu'il part pour la guerre, et le charge d'être le gardien assidu de sa femme; dans cette situation, la peine n'existe pas. Ici nous apprenons comment est salué au village le retour du chef victorieux. L'entrée est triomphale, les trompettes sonnent; tout le long du chemin, les hommes dansent devant le prince, ceux qui sont en tête tirent des coups de fusil vers la terre,—c'est la façon de déclarer le succès; les troupeaux conquis et les prisonniers marchent à la suite. Alors, autour de l'habitation du chef, se groupent les parens et la population, et chacun vient se prosterner aux pieds du vainqueur. Les procédés de la guerre chez les Malgaches, dont Flacourt nous a instruits, sont décrits dans tous les détails par Robert Drury. Les agresseurs, profitant d'une nuit sombre, atteignent la ville endormie qu'ils se proposent de surprendre; jetant de la chair aux chiens afin de les empêcher d'aboyer, ils pénètrent à l'intérieur. Un coup de fusil est tiré pour répandre l'alarme; subitement éveillés, les hommes sortent des cases, et sans défense ils sont percés par les sagaies. Les femmes et les enfans sont enlevés, les troupeaux emmenés, les objets de valeur recueillis, et le village est livré aux flammes. Aussi, dans les temps de guerre, c'est un usage constant parmi les peuplades de la grande île de cacher les femmes et les enfans, ainsi que les troupeaux, dans les parties les plus inaccessibles des bois; on prend soin d'éloigner beaucoup les uns des autres, parce que les mugissemens des animaux pourraient déceler la retraite des femmes. A défaut de provisions, les ignames, le miel, les fruits, suffisent à nourrir les réfugiés. On installe un rucher d'une façon bien simple : les abeilles, chacun le sait, se logent dans le creux des arbres; on coupe les troncs, et l'on emporte la partie qui contient les rayons. Parfois des peuplades, trop faibles

pour lutter contre de nombreux ennemis, bâtissent des villages au milieu de bois touffus, et les protégent par des fossés et une enceinte de pieux et de buissons garnis d'épines. Il devient impossible d'y pénétrer autrement que par une porte toujours dissimulée. Dans la contrée où demeura Drury, les coutumes, le genre de vie, les superstitions, ressemblent à ce que l'on a vu dans le pays autrefois habité par les Français. La confiance dans les *olis* est pareille, les *ombiasses* entretiennent les mêmes idées; le jeune captif anglais a rencontré un de ces hommes, qui venait de la province d'Anossi. L'action du peuple originaire des bords de la Mer-Rouge sur l'ensemble de la population de Madagascar est manifeste.

Au commencement du XVIIIe siècle, un ingénieur étudia les côtes de la Grande-Terre sans avoir à l'avance conçu aucun projet de ce genre. Pris par les forbans, M. Robert avait été amené dans le nord de l'île; l'occasion était belle, il fit des observations, s'efforça de rectifier en quelques points les cartes en usage, inscrivit au moins les noms des localités qu'on ne connaissait pas encore en Europe, et, tout charmé du pays, il se préoccupa de la possibilité de fonder un établissement. En France revenait l'idée d'une colonisation de Madagascar. En 1733, l'ingénieur de Cossigny, envoyé à la baie d'Antongil, examina le littoral pendant quatre mois, et trouva la situation mauvaise à cause de l'insalubrité du climat. Douze ans plus tard, Mahé de Labourdonnais vint aux mêmes lieux pour faire réparer des vaisseaux de son escadre et se ravitailler avant de porter ses forces dans l'Inde. Émerveillé des ressources de la contrée, le célèbre général fit connaître son regret de les avoir ignorées lorsqu'il était gouverneur de l'Ile-de-France. Peu après, un événement détermina le retour des Français.

Jugeant inutile de parler longuement de l'histoire des forbans anglais qu'on a souvent reproduite, nous rappellerons seulement quelques faits essentiels. Les descendans des pirates, issus la plupart des filles des chefs de la côte, les *Malattes*, ainsi qu'on les a qualifiés, exerçaient encore une influence considérable sur les indigènes. L'un d'eux, Ratsimilaho, plus souvent désigné sous le nom de Tamsilo, qui avait pour mère la fille d'un chef de l'île Sainte-Marie, homme intelligent, éclairé par des voyages et d'habituelles relations avec les Européens, forma le dessein d'affranchir sa patrie de la domination des Bétanimènes, qui s'étendait de Tamatave à la baie d'Antongil. Reconnu chef suprême, Ratsimilaho réussit dans l'entreprise, et demeura le souverain respecté. A sa mort, en 1750, le trouble survint dans l'état; la fille du roi de Foulepointe, Beti, ayant conservé la possession de l'île Sainte-Marie, en fit don à la compagnie des Indes; un acte authentique a consacré la remise de la propriété au roi de France. Les fautes autrefois commises

chez les Antanosses se renouvelèrent à Sainte-Marie. L'agent de la compagnie des Indes, Gosse, homme stupide et méchant, révolta les indigènes : les Français furent massacrés. Ils reparaissent dans la petite île en 1754, pour l'abandonner encore en 1761. Des établissemens de commerce particuliers continuèrent d'exister sur la côte orientale de la Grande-Terre. Tant de déceptions n'avaient pas découragé tous les esprits; — un officier distingué, le comte de Modave, adressa au ministre de la marine un mémoire où les avantages et la facilité d'avoir une colonie à Madagascar étaient exposés (1). En 1768, M. de Modave entreprenait de relever le fort Dauphin : les ressources manquèrent; le gouverneur, ayant perdu tout espoir de succès, quittait le pays dès l'année suivante.

Le temps est venu où de vrais observateurs visiteront la grande île africaine. Par un hasard qu'on rencontre si rarement, on avait donné à l'Ile-de-France pour gouverneur un homme instruit, plein d'aménité, sachant en toute occasion mettre la science à profit, Poivre enfin, dont le nom est attaché à plus d'un bienfait. En 1769, le chevalier Grenier, ayant à son bord l'astronome Rochon (2), se rendit à Madagascar. Pendant cette expédition, quelques points de la côte furent déterminés avec soin. Rochon avait reçu de Poivre la recommandation de recueillir « tout ce qui pourrait contribuer aux progrès des sciences et des arts. » Il s'occupa des plus remarquables représentans du règne végétal; il a rapporté au Jardin du Roi de beaux échantillons de quartz. Bientôt après, Philibert Commerson, qui avait accompagné Bougainville dans son voyage aux terres australes, venait étudier à son tour, par ordre du gouvernement, la Grande-Terre. Pour la première fois, un naturaliste visitait le pays déjà foulé par une multitude de Français. L'explorateur parcourut les environs du fort Dauphin, récoltant une infinité d'objets, opérant une véritable reconnaissance scientifique. Alors, comme une exclamation, retentit en Europe cette vérité saisissante : la grande île africaine ne ressemble à aucune autre contrée du monde. « Quel admirable pays que Madagascar! écrit en 1771 Commerson à son intime ami l'astronome Lalande; c'est à Madagascar que je puis annoncer aux naturalistes qu'est la terre de promission pour eux. C'est là que la nature semble s'être retirée comme dans un sanctuaire particulier pour y travailler sur d'autres modèles que sur ceux où elle s'est asservie ailleurs; les formes les plus insolites, les plus merveilleuses, s'y rencontrent à chaque pas... » Tant de voyageurs avaient regardé cette nature étrange! les yeux d'un véritable observateur avaient été nécessaires pour la voir. Malheureusement

(1) Le mémoire du comte de Modave est reproduit en entier dans le *Voyage à Madagascar et aux Indes orientales* de l'abbé Rochon, Paris 1791 et 1793.

(2) Alexis-Marie de Rochon, né à Brest en 1741, mort membre de l'Institut en 1817.

le savant explorateur, fatigué et malade, ne put continuer ses recherches au-delà de quatre mois; ses collections, adressées au Jardin du Roi, un moment ont été un trésor. Commerson ne devait pas lui-même faire connaître ce qu'il avait recueilli; élu membre de l'Académie des Sciences le 21 mars 1776, cette nomination était comme une couronne sur un tombeau. Huit jours auparavant, le compagnon de Bougainville, le voyageur instruit, l'observateur pénétrant, était mort à l'Ile-de-France (1).

Après Commerson, un autre naturaliste distingué, Sonnerat, qui avait déjà étudié les végétaux et les animaux de l'Inde et de la Chine, vint toucher à Madagascar. Un très court séjour suffit au savant pour acquérir la connaissance de plusieurs faits d'un haut intérêt. Sonnerat, le premier, a décrit, ainsi que plusieurs autres espèces végétales, le *ravenala*, l'*arbre du voyageur*, de nos jours presque poétisé par une sorte de légende; il a signalé des makis, rapporté l'aye-aye, l'un des plus singuliers mammifères. Il a donné un aperçu de l'île et des coutumes des indigènes, ajoutant quelques traits aux renseignemens que nous devons à Flacourt. Si ce pays était habité par les Européens, dit Sonnerat, il serait peut-être le plus beau, le plus puissant, le plus riche du monde. Il est douteux que nous puissions nous y fixer d'une manière solide, parce que les habitans veulent être traités avec douceur. Comment flétrir en termes plus simples la conduite de ceux qui eurent la prétention de fonder un grand établissement colonial? Le naturaliste voyageur constate en 1774 que la côte de l'est, dont les meilleurs ports sont le fort Dauphin, Tamatave, Foulepointe, Sainte-Marie et le port Choiseul dans la baie d'Antongil, est seule connue; — la partie de l'ouest est peu fréquentée à cause de la cruauté des habitans. Le territoire situé autour de la baie de Saint-Augustin est aride, peu boisé, parsemé de grosses roches ferrugineuses et couvert d'une espèce de liseron qui rampe sur les bords de la mer et dans les endroits sablonneux. D'après notre observateur, il y a trois races d'hommes bien distinctes à Madagascar : la première très noire avec des cheveux courts et crépus, la seconde au teint basané avec les cheveux longs et plats, et les traits ressemblant à ceux des Malais, — elle demeure dans quelques provinces de l'intérieur : on reconnaît les Ovas; — la troisième, répandue aux environs du fort Dauphin et sur quelques parties de la côte occidentale, descend des Arabes. Les hommes de cette origine écrivent la langue malgache, en caractères arabes, sur de mauvais papier qu'ils fabriquent eux-mêmes. Et notre auteur ajoute : A défaut d'encre et de papier, ils

(1) Commerson n'avait que quarante-six ans.

se servent de feuilles de *ravenala* et d'un poinçon. Sonnerat, examinant ensuite l'agriculture, l'industrie et les habitudes des Malgaches, rapporte plusieurs particularités dont les précédens voyageurs n'avaient point parlé. Les habitans du nord ne cultivent guère que le riz; en divers endroits, ils ne se donnent pas la peine de semer; quelques épis sont épargnés sur les tiges, le grain tombe et germe. L'habileté des orfévres et des forgerons de la grande île africaine avait été vantée; on nous donne maintenant la description du soufflet de forge. C'est un instrument bien primitif et pourtant assez ingénieux : il se compose de deux troncs d'arbres creux liés ensemble, l'un et l'autre terminés par un tuyau de fer; à l'intérieur de chaque cylindre, il y a un piston garni de *raphia* (1), tenant lieu d'étoupe ; on le devine tout de suite, la manœuvre est celle de l'appareil à injection le plus connu. On a pu se demander de quelle façon les femmes tissaient les étoffes; nous apprenons qu'elles emploient un métier qui consiste en quatre morceaux de bois fichés en terre. En même temps une information révèle l'existence, au pays des Machicores, de l'art inventé par les grandes dames chinoises, l'éducation des vers à soie. A l'égard des maisons, des ustensiles, des usages ordinaires de la vie, des épreuves judiciaires, aucune remarque nouvelle n'est à noter après les renseignemens qu'on doit à Flacourt. Le menu des repas des habitans de Foulepointe paraîtra fort modeste : c'est du riz avec du poisson ou une poule cuite à l'eau; le sel est inconnu, on le remplace par un peu d'eau de mer. Coquettes aussi sont les femmes de ce pays, découvre l'observateur de la nature; elles font le ménage, mais l'occupation ne les empêche nullement de passer des journées entières à se parer pour plaire à leurs amans. Sonnerat ne s'est guère arrêté à contempler les beaux sites de Madagascar; seule, la vallée d'Amboule est l'objet d'une admiration particulière.

Vers l'époque où de paisibles naturalistes se promenaient sur les rivages de la grande île africaine, le gouvernement français accueillait encore une proposition relative à la fondation d'une colonie. Un véritable aventurier, homme de fière résolution et de grand courage, le fameux comte Maurice de Benyouski, l'évadé du Kamtschatka, se croyait assuré d'un succès. Cent fois, l'histoire des prouesses légendaires de ce personnage étrange a été écrite; nous n'aurions nul intérêt à en reproduire les détails. Arrivé à la baie d'Antongil au commencement de l'année 1774, Benyouski prit bientôt un incroyable ascendant sur la plupart des indigènes; il repoussa les agressions d'une peuplade hostile, éleva des forts, et fit pra-

(1) Les fibres d'un palmier.

tiquer une grande route d'Antongil à Bombétok. Par des circonstances qui attestent la naïveté des Malgaches, il devient souverain indépendant; le gouverneur de l'Ile-de-France s'alarme, Benyouski part pour la France afin de se justifier, demande des subsides à tous les états, et obtient quelques faveurs de l'Amérique. Après avoir beaucoup erré, ce roi de hasard étant revenu en son royaume, une petite expédition préparée à l'Ile-de-France arriva pour mettre fin aux exploits de l'homme qu'on jugeait trop entreprenant. Le 23 mai 1786, Benyouski tombait frappé d'une balle.

Avant les premiers jours de la révolution, tout le monde s'inquiétait du sort de La Pérouse. Aristide Du Petit-Thouars forme le projet d'armer un navire pour faire le tour du monde à la recherche du célèbre navigateur. Son frère Aubert, un jeune botaniste, l'accompagnera en vue de la science. Pour subvenir aux frais de l'expédition, une souscription est ouverte; naturellement elle avorte, les deux frères dépensent leur patrimoine. On était en 1792, Aristide, menacé par d'infâmes dénonciations et obligé de gagner la pleine mer, indique à son frère l'Ile-de-France pour se rencontrer. Aubert s'embarque : en arrivant, il ne trouve pas Aristide; il ne devait jamais le revoir, — on sait la fin du capitaine du *Tonnant*. Aubert Du Petit-Thouars, après un long séjour à l'Ile-de-France, saisit l'occasion qui se présente d'aller à Madagascar. Parcourant les environs de Foulepointe, il étudie la végétation, et bientôt dans une forme scientifique il fera connaître en partie cette flore qui avait tant émerveillé Philibert Commerson.

L'idée d'une colonisation de Madagascar était bien persistante. En 1792, la convention chargeait un agent de visiter l'île et de choisir une position avantageuse. M. Lescalier fit cette découverte, que l'insuccès des premières tentatives antérieures devait être attribué au mauvais esprit qui y avait présidé. En 1801, Bory de Saint-Vincent reçut une mission analogue de la part du gouvernement de l'Ile-de-France. En 1804, le général Decaen s'assura des moyens de conserver la possession des côtes, déclara Tamatave chef-lieu des établissemens français, et plaça dans ce port M. Sylvain Roux comme agent général. Pendant un siècle et demi, la France avait eu la possibilité de faire de Madagascar une contrée riche et heureuse; elle ne devait plus la retrouver. Après un silence de dix années, tout sera changé. Des événemens nouveaux et le progrès des recherches scientifiques vont nous occuper.

ÉMILE BLANCHARD.

(*La suite au prochain n°.*)

LE SALON DE 1872

II. — LA SCULPTURE (1).

IV.

La sculpture est loin d'être populaire au temps où nous sommes. Cet art admirable, le plus ancien et le plus beau de tous, le plus vrai comme le plus simple, n'a pas le privilége d'émouvoir beaucoup l'imagination des hommes de notre époque, ou d'amuser leurs yeux, accoutumés aux colifichets d'une civilisation à la fois raffinée et bourgeoise. La peinture moderne, avec sa grande variété de sujets, d'aspects et de couleurs, a bien plus d'agrémens pour un public qui ne cherche dans les œuvres d'art qu'une distraction et un spectacle. On se presse au salon des tableaux ; il a toujours pour la foule, même la plus étrangère aux arts, l'attrait grossier d'une collection d'images coloriées étalées à la vitrine d'un marchand d'estampes ; mais le jardin où sont exposées les statues n'est guère fréquenté que par quelques groupes de promeneurs distraits et souvent plus occupés des fleurs semées dans les plates-bandes que des marbres ou des bronzes disposés le long des allées ou au centre des carrefours. Au premier coup d'œil, ces longues files de formes blanches ne réjouissent pas la vue : elles semblent dépaysées dans cette vaste halle consacrée à l'industrie moderne : on dirait les revenans d'une civilisation disparue égarés au milieu de la nôtre.

Pourtant la sculpture française ne mérite pas tant d'indifférence. Malgré le médiocre intérêt qu'elle semble inspirer au public, elle n'est pas morte encore, ni même près de mourir. Elle abonde en

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

œuvres distinguées et sérieuses, qui attestent, sinon précisément une renaissance du grand art, du moins une science consommée, une étude consciencieuse de la nature et une louable fidélité aux saines traditions. Nos sculpteurs, il faut leur rendre cette justice, valent mieux aujourd'hui que nos peintres, parce qu'ils ne sont pas, comme eux, les esclaves de la mode, et qu'ils vivent dans une région plus sereine, où ne pénètrent pas autant les influences du dehors. Dans ce milieu un peu réfractaire de la société moderne, il faut les louer d'avoir su se créer une atmosphère spéciale et, pour ainsi dire, un monde à part. Ce qui les rend moins populaires est peut-être ce qui les maintient à un niveau plus élevé. Est-ce à dire que tout leur art se borne à de passables imitations des grands maîtres, et que, ne trouvant pas autour d'eux de quoi le rajeunir, ils se traînent machinalement dans l'ornière académique? Cela n'est pas vrai, et la nouvelle génération a fait, du moins sous ce rapport, un progrès sérieux sur sa devancière; non-seulement elle n'est pas classique, mais le romantisme lui-même, cette autre forme dégénérée du genre académique, est en décadence, et tend à céder la place à un genre moins pompeux et plus vrai. Les uns s'inspirent de l'antiquité ou de la renaissance, soit italienne, soit française, comme MM. Mercié, Hiolle, Gautier, Barrias, Guillaume. Les autres, peut-être les plus brillans, dans tous les cas les plus modernes, semblent s'inspirer de ce XVIIIe siècle français, dont les mœurs et les idées ont tant d'analogie avec les nôtres.

Ces derniers ont évidemment pour chefs MM. Carpeaux et Falguière. Le nom de M. Carpeaux est depuis quelques années un sujet de scandale pour les âmes chastes. Depuis le bruit qui s'est fait autour de son fameux groupe de la façade du nouvel Opéra, cet éminent artiste passe aux yeux de bien des gens pour le grand corrupteur de l'art français. Sa *Mater dolorosa,* ce morceau religieux d'un sentiment si profond et si noble, n'a pas fait oublier ses autres méfaits, et il reste irrévocablement condamné par ces critiques vertueux qui ne voient dans l'art ou ne prétendent y voir qu'un moyen de purifier les âmes. Tel qui accepte sans sourciller les nudités provocantes de Pradier ou qui s'extasie devant les statuettes lascives de Falconet ne saurait pardonner à M. Carpeaux la maladresse qu'il a commise en donnant à ses danseuses avinées des proportions aussi colossales et en les plaquant sur la façade d'un monument public. C'est une faute de goût pour laquelle on devait être sévère, mais qui n'empêche pas M. Carpeaux d'être un des premiers sculpteurs de notre temps.

Ceux qui contestent son talent ne peuvent au moins lui refuser une fécondité merveilleuse. Rude, son maître, méditait pendant plusieurs années le groupe de l'arc de l'Étoile. M. Carpeaux va

plus vite en besogne. N'allez cependant pas en conclure qu'il ne faille voir en lui qu'un improvisateur aimable et un habile exécutant. Il y a chez lui, pour employer une locution d'autrefois, quelques-unes des parties du grand homme : une profonde intelligence de son art, une grande richesse de conception, une originalité puissante et passionnée qui s'élève quelquefois assez près du génie. Ses ouvrages peuvent déplaire : ils manquent de sévérité, de sérénité, même de noblesse, ils sont parfois en révolte contre les lois classiques de la statuaire; mais ils ne sont jamais en révolte contre la nature, qu'ils interprètent avec une hardiesse et une vérité toutes créatrices. Créateur, c'est le mot qui convient à M. Carpeaux, comme à tous les vrais artistes. La moindre boule de terre pétrie sous ses doigts s'anime d'une vie ardente, colorée, que personne n'a le don de communiquer au même degré. Qu'il y ait un peu de charlatanisme et d'exubérance dans son talent, cela est possible; mais ses œuvres les plus tourmentées restent éminemment sculpturales. Jamais elles ne sont minutieuses ni confuses; avec tout le détail de la réalité et toute la couleur de la vie, elles ont généralement une largeur magistrale qui ne se trouve pas toujours dans beaucoup d'œuvres plus sobres que l'on s'étudie à refroidir pour leur donner une fausse apparence de noblesse.

M. Carpeaux a exposé cette année un groupe monumental qui représente *les quatre parties du monde soutenant la sphère*, et un buste en bronze, beaucoup trop critiqué, de M. Gérome. On a plaisanté ce dernier ouvrage, et l'on s'est amusé à le surnommer *le décapité qui parle*. Le buste, coupé à la base du cou et reposant immédiatement sur un socle léger, est animé d'une vie si intense qu'on dirait une tête détachée du tronc; elle se tourne à demi, avec une physionomie spirituelle, inquiète et un peu maladive. Les traits sont ravinés, les yeux en arrêt, la bouche ouverte, ombragée d'une moustache hérissée; la chevelure, rude et forte, pend sur le front, qu'elle surplombe de ses grosses mèches dures et droites. Tous les plans du visage sont fins, mais énergiques, fortement accusés, et travaillés un peu grossièrement avec une certaine négligence calculée qui donne au bronze la couleur et l'apparence de la vie. L'ensemble est saisissant au-delà de toute expression. On peut désapprouver ce système de sculpture et trouver mauvais qu'un statuaire essaie d'empiéter sur le domaine du peintre en reproduisant la nature vivante et pour ainsi dire en action, au lieu de se contenter d'une ressemblance plus froide; mais il ne faut pas oublier que ce buste est en bronze et non pas en marbre, que le bronze est la reproduction exacte de la terre, et que sa couleur autorise des effets heurtés que le marbre ne saurait admettre. D'ailleurs, que M. Carpeaux ait eu tort ou raison, il a réussi à faire ce

qu'il voulait; il a exprimé toute sa pensée avec un relief, une vigueur, une habileté vraiment incomparables. Qu'on cite beaucoup d'autres artistes dont l'exécution réponde aussi bien à leur pensée, et dont on ne soit jamais forcé de vanter les intentions pour excuser leur insuffisance. Ne pas rester au-dessous de soi-même, ne pas avoir, pour employer une expression familière, *les yeux plus grands que le ventre*, c'est justement la plénitude de l'art, et il faut pardonner à ceux qui dépassent le but plutôt qu'à ceux qui ne l'atteignent jamais.

Les quatre parties du monde soutenant la sphère sont un nouvel exemple de la grande hardiesse de M. Carpeaux et de son étonnante aptitude à donner à la sculpture, même à la sculpture monumentale, tout le libre mouvement de la nature vivante. Tout autre sculpteur ayant à représenter le même sujet aurait figuré quatre cariatides solidement adossées les unes aux autres et un peu courbées sous le fardeau. Ç'aurait été, pour un artiste ordinaire, la seule manière de donner à ce groupe colossal la ferme assiette et l'air de grandeur que le sujet comporte. M. Carpeaux procède tout autrement : ses quatre figures sont en action; elles forment une ronde et tournent toutes ensemble en cadence, d'une allure aisée et légère, entraînant dans leur mouvement de rotation la sphère qu'elles tiennent au-dessus de leurs têtes, au bout de leurs bras tendus, au lieu de la porter lourdement sur leurs épaules. Elles tournent, et cependant elles sont bien assises sur le sol, leur équilibre n'est pas menacé, et la machine céleste poursuit sa révolution régulière sans que le spectateur puisse avoir d'inquiétude sur la solidité et sur l'harmonie de ses mouvemens.

Le grand mérite de cet ouvrage, c'est que la grâce et la liberté de la figure humaine s'y concilient sans effort avec l'aspect monumental et la fermeté des lignes. Les quatre femmes sont de taille égale, nues toutes les quatre, et elles se distinguent plutôt par leurs types et par leurs attitudes que par leurs attributs ou leurs costumes. Bien qu'il ne puisse y avoir matériellement un centre à un groupe circulaire, la figure centrale, celle qui domine toutes les autres par son importance et par la majesté de son attitude, est celle de l'Europe. D'une stature noble, la tête droite, l'air inspiré, les cheveux au vent, elle regarde en haut et retient fortement la sphère de ses deux mains écartées; elle paraît en modérer le mouvement et régler les destinées du monde. Derrière elle, à sa gauche, l'Asie, sous les traits d'une Chinoise ou plutôt d'une Tartare, se tourne vers elle en inclinant sa tête rasée avec une sorte d'humilité mêlée de défiance et de crainte, et avec l'air sournois d'un animal dompté qui suit son maître sans comprendre où on le mène; elle touche à peine la sphère du bout des doigts, et elle résisterait vo-

lontiers, si elle osait le faire. L'Amérique, couronnée de plumes, sauvage et hardie, avec des traits où se combine la physionomie dure du Peau-Rouge et le type noble et arrêté de la race anglo-saxonne, précipite de toute sa force le mouvement du monde en tournant le dos à l'Europe, qu'elle regarde du coin de l'œil, de l'air d'un enfant révolté. Quant à l'Afrique, crépue et encore enchaînée, elle porte son fardeau machinalement comme une esclave robuste et docile, tandis que l'Amérique, sa voisine, pose le pied sur la chaîne rivée à sa cheville en signe de servage et de sujétion. Toutes ces attitudes sont fort belles, fort expressives, fort habilement graduées, et elles forment un ensemble des plus harmonieux. C'est là une œuvre importante, une des meilleures de M. Carpeaux, et pour laquelle nous ne nous expliquons guère l'apparente indifférence du public.

Préfère-t-on par hasard les quatre parties du monde de M. Thomas? C'est à peu près le même sujet conçu d'une façon bien différente. Ces quatre statues de bois, surchargées d'accessoires et exécutées dans le style Louis XIV, sont destinées à orner la banque de Toulouse. Elles sont au repos, et sans autre lien les unes avec les autres que l'unité du style et une certaine solennité de convention. L'Europe est représentée sous les traits d'une guerrière au type grec, cuirassée, casquée, drapée pompeusement, une main sur la poignée de son glaive, tenant de l'autre un bâton de commandement. L'Asie est une Orientale au type persan, la tête ceinte d'un turban, le croissant à la main, le yatagan à la ceinture, et les jambes flottant dans de larges pantalons serrés au genou. L'Afrique, qui est peut-être la meilleure figure du groupe, est à moitié nue, avec une peau de bête jetée sur l'épaule, une corne d'éléphant dans une main, une corbeille de fruits dans l'autre. L'Amérique enfin est une Peau-Rouge, type d'aigle, ceinte de plumes et le carquois à la main. Tous ces morceaux ont de la valeur, ils sont conçus avec intelligence, et le style en est bien observé; mais combien M. Carpeaux en dit plus avec ses figures nues que M. Thomas avec ses attributs si consciencieusement étudiés! Non, jamais les symboles ne vaudront le mouvement, les attitudes et les expressions de la vie. Jamais un art de convention et de commande, empruntant les formes consacrées, ne vaudra les libres trouvailles d'un art indépendant, qui se fait lui-même une expression nouvelle pour chacune de ses pensées.

M. Falguière n'a pas, plus que M. Carpeaux, besoin d'être présenté au lecteur. Depuis le succès si franc et si unanime de son jeune vainqueur au combat de coqs, il a marqué sa place au premier rang de l'école française, et il n'est pas homme à s'en laisser choir. Il expose une Ophélie qui n'est que la reproduction en marbre d'une

statue déjà connue du public, et un Pierre Corneille destiné à faire le pendant du Voltaire de Houdon dans le foyer de la Comédie-Française. La comparaison est dangereuse, et il faut tenir compte au jeune artiste de la généreuse hardiesse qui l'a poussé à se mesurer avec un chef-d'œuvre. Il faut avouer cependant que ses forces l'ont trahi, ou qu'il a trop présumé de lui-même : non pas que son Pierre Corneille ne soit une œuvre d'un grand mérite, d'une composition gracieuse et distinguée, d'une exécution aimable et spirituelle, trop spirituelle même et trop aimable pour le sujet. Le marbre, nous n'en doutons pas, soutiendra fort honnêtement le voisinage de son redoutable vis-à-vis; mais le personnage du poète fera, j'en ai peur, médiocre figure sous le regard perçant du terrible railleur. Voltaire, qui ne pouvait souffrir le grand Corneille et qui l'accablait de sarcasmes, triomphera trop aisément de celui qu'il appelait le *bonhomme*. C'est vraiment dommage, car le grand Corneille était bien digne de trouver un grand sculpteur pour immortaliser son image, et il ne méritait pas que M. Falguière l'offrît si légèrement en holocauste au génie d'un siècle qui ne l'a pas compris.

Ne vous semble-t-il pas d'ailleurs que M. Falguière appartient plus au siècle de Voltaire qu'à celui de Corneille, et qu'il n'était pas dans sa nature ou, comme on dit aujourd'hui, dans son tempérament d'artiste de rendre avec fidélité le caractère rude, concentré, inégal et grandiose, mais toujours sincère et même un peu primitif, du plus grand, du seul vraiment puissant de nos poètes tragiques? Sans doute on ne pouvait donner à Pierre Corneille l'attitude attentive et familière du vieux philosophe de Ferney, penché en avant, les deux bras appuyés sur son fauteuil, et comme à l'affût des idées nouvelles; mais il ne fallait pas non plus lui donner cette pose élégante et théâtrale, cette aisance de mouvemens savamment équilibrés, ce luxe de draperies dont la brillante exécution rappelle plus le cavalier Bernin ou, si vous voulez, M. Carpeaux lui-même que la grandeur un peu pesante et la solennité majestueuse de la bonne époque du grand siècle. M. Falguière aurait dû s'inspirer moins du XVIIIe siècle et de ses élégances, pour se conformer davantage au style grave des magnifiques portraits de Rigault, ou encore mieux de Nicolas Poussin. Il nous présenterait alors le Corneille que nous aimons à nous figurer, à la fois bourgeois et héroïque, bonhomme et sublime, le vieil homme de loi normand, qui ne portait point de boucles à ses souliers, mais dont l'âme et le génie n'enfantaient que des héros. Celui-ci, avec son attidude fastueuse, son front plissé, son regard animé, sa physionomie tout en dehors, ressemble plus à un brillant causeur qu'à un

grand poète. Ce n'est même pas le Corneille du *Menteur*, qui mêle encore à sa verve comique des accens pleins de hauteur et de gravité. Ce ne serait pas non plus un Molière, car Molière avait la profondeur mélancolique de tous les grands observateurs du cœur humain. C'est plutôt un écrivain d'humeur enjouée et mondaine, un homme d'esprit qui cherche la rime, quelque chose comme un Marivaux ou un Destouches, ou plutôt un Buffon écrivant à loisir ses études de la nature; ce n'est pas l'auteur du *Cid* ni d'*Horace*, et le fameux « qu'il mourût » n'est jamais sorti de sa bouche.

L'*Ophélie* de M. Falguière est une œuvre moins importante, mais plus expressive, sans doute parce qu'elle convenait mieux à ce talent ingénieux et fin. Ce qui frappe tout d'abord dans cette statue, c'est un air d'étrangeté indéfinissable, quelque chose de fantasque et de bizarrement gracieux qui fait songer tout de suite à la folie. Cet effet d'étrangeté tient surtout à l'attitude et à l'emploi d'un procédé fort simple, quoique contraire aux règles ordinaires de l'art sculptural. — Il y a en sculpture un principe élémentaire, emprunté aux lois naturelles de l'équilibre dans le corps humain. Ce principe consiste à opposer les uns aux autres les membres antérieurs et les membres postérieurs, de manière que le haut du corps soit infléchi dans une direction contraire à celle du bas, et que les bras, par exemple, soient déployés dans un sens quand les jambes le sont dans un autre. Cette règle n'a rien d'arbitraire, elle tient aux lois de la pesanteur plus qu'à celles de l'art, et si la peinture, qui ne présente qu'une seule face des objets, peut assez souvent s'en départir, la sculpture, dont les œuvres doivent être envisagées sous tous les points de vue, ne saurait guère y manquer sans perdre son aplomb et sa grâce. Il y a pourtant quelques exceptions; même dans l'art antique, on pourrait citer le faune dansant, qui lève en même temps et du même côté son bras et sa jambe; mais la plupart de ces exceptions appartiennent à des groupes où certaines poses étaient commandées par celles des autres personnages. En général, les sculpteurs de tous les temps ont observé par instinct, quand ils ne l'observaient par principe, cette loi véritablement naturelle, et plus les mouvemens de leurs figures sont prononcés, plus cette disposition symétrique est nécessaire. C'est à cette loi de symétrie que contrevient à dessein l'*Ophélie* de M. Falguière. Elle se penche toute d'un côté, sans contre-poids, et comme en arrêt sur le pied gauche, au milieu d'un mouvement interrompu. Le bras s'avance du même côté; le visage est légèrement contourné dans le même sens par le sourire maladif qui erre sur les lèvres, et les yeux, profondément enfoncés sous l'orbite, se retournent de l'autre côté avec une expression craintive, comme s'ils y étaient attirés par quelque vision surnaturelle. Oui, voilà bien la jeune fille folle du

poète, charmante et égarée, souriante et funèbre, avec ses regards fixes, ses cheveux défaits, ses vêtemens en désordre et ses mains pleines de fleurs. *There's rosemary, that's for remembrance, and there is pansies, that's for thoughts; there's fennel for you and columbines; there's rue for you and here's some for me. There's a daisy. I would give you some violets, but they withered all, when my father died* (1). Des larmes coulent sur ses joues sans qu'elle y pense; elle rit et pleure à la fois, et sa bouche enfantine s'entr'ouvre presque gaîment pour chanter ses couplets mortuaires. Les traits d'ailleurs sont ceux d'une cantatrice célèbre : les mains fines et charmantes jouent avec les plis de la jupe, la robe mal lacée laisse sortir une épaule à moitié nue; mais les formes sont suaves et pures, l'ensemble est chaste malgré ce désordre. Il y a dans tous ces arrangemens d'une simplicité savante je ne sais quelle grâce gothique et je ne sais quel parfum de moyen âge qui sied merveilleusement au sujet. Ceux-là seuls qui ne sont pas étrangers à la sculpture peuvent se rendre compte des difficultés que M. Falguière a dû vaincre pour exprimer tant de nuances délicates. Il faut être bien habile pour essayer d'incarner dans le marbre quelqu'une de ces frêles créatures écloses de la fantaisie des poètes, et ceux qui réussissent dans de telles entreprises peuvent dire à leur tour qu'ils sont des créateurs.

Un jeune sculpteur de talent, M. Noël, s'y est essayé sans autant de succès que M. Falguière. Celui-ci s'inspirait de Shakspeare; celui-là s'est inspiré de Goethe, mais avec moins de bonheur. Sa *Marguerite* ne ressemble pourtant pas à l'héroïne trop admirée d'Ary Scheffer; elle a de bien autres prétentions que cette blonde et pâle enfant germanique. Nue jusqu'à la ceinture, debout à côté de son enfant mort, un pied sur la cassette dont lui a fait présent son séducteur, les bras tordus et les mains jointes à l'envers au-dessus de sa tête, elle essaie de mimer, par cette laborieuse attitude, tout l'intérêt tragique du poème. Il faut avouer qu'elle y réussit mal, et qu'elle se démène bien inutilement. C'est en vain qu'elle se tord le cou, qu'elle fait sortir sa hanche droite, rentrer en dedans son genou gauche, craquer les os et les muscles de ses bras; ce sont là des contorsions d'atelier, et non des gestes de folie ou de désespoir. Ces savantes dislocations ne nous diraient rien sans le petit cadavre d'enfant qui roule sous ses pieds, et qui nous dénonce la mère coupable. Le tout est d'un dessin outré, exagéré, renflé à dessein, mais en apparence creux et cassé, d'une facture fausse et prétentieuse,

(1) Voilà du romarin, c'est pour le souvenir. Voilà des pensées, c'est pour la pensée; voilà du fenouil et des colombines; voilà de la rue pour vous, et j'en garde pour moi. Voilà une marguerite. Je voudrais vous donner des violettes, mais elles se sont toutes fanées quand mon père est mort.

qui laisse à peine entrevoir le très réel talent de M. Noël. Il est plus aisé de s'en convaincre en regardant son beau bas-relief intitulé *la Morte*. Le corps inanimé, étendu tout de son long, est vraiment d'un beau style et d'une grande ampleur de lignes. La tête, affaissée sur la poitrine, est pleine de sentiment, de simplicité calme. Les jambes surtout sont d'un modèle admirable. Il n'en est pas de même de la vieille femme agenouillée qui entoure de ses vieux bras noueux et décharnés le corps jeune et charmant de la morte; malgré ses gestes de désespoir, cette figure est d'une exécution beaucoup plus faible et d'un sentiment beaucoup moins profond. Il faut encore reprocher à ce groupe l'arrangement trop anguleux des grandes lignes extérieures, qui forment une sorte de parallélogramme régulier d'un fâcheux effet. Il faut louer en revanche l'habileté avec laquelle sont disposés les plans et traitées les valeurs du relief. Il y a là certaines qualités de premier ordre qui doivent faire pardonner bien des défauts.

Voyez maintenant comme les sujets se transforment en passant d'une main dans une autre! M. Allouard a traité le même sujet que M. Noël, avec beaucoup moins de vigueur, mais avec beaucoup plus de goût. Sa *Marguerite* est folle, comme celle de M. Noël; elle est échevelée, nue jusqu'à la ceinture, comme l'autre, et, comme elle aussi, elle joint les mains d'un geste d'accablement et de désespoir. A ne considérer que la pensée abstraite, ces deux statues devraient être rigoureusement semblables, et cependant il est impossible d'imaginer deux œuvres plus différentes. Ces deux *Marguerites* jouent peut-être le même rôle, mais elles ne sont pas de la même famille. L'une est une tragédienne à tous crins, une héroïne de mélodrame qui pousse des cris rauques et cherche des effets violens; l'autre est encore, malgré sa faute, une ingénue, une pauvre fille abusée, étonnée de l'abîme où elle tombe, et racontant sa douleur sur le ton plaintif de l'élégie. M. Noël n'a vu que la *Marguerite* affolée par le désespoir et la honte, celle que Méphistophélès tourmente et à qui ses remords ne laissent plus de repos. M. Allouard s'est souvenu que la pauvre prisonnière était encore la Marguerite du rouet, et qu'il devait lui rester quelque chose de sa candeur virginale. Au lieu de se révolter, elle se résigne; au lieu de se livrer à de vaines fureurs, elle s'étonne et baisse la tête sous le poids de sa destinée. Les mains jointes ne se tordent plus dans des convulsions démoniaques, mais elles se laissent tomber avec un abattement plein de naturel et de douceur. Ce n'est plus une criminelle, c'est une victime, et, au lieu de lui mettre la camisole de force, on voudrait lui faire grâce sans forme de procès. Malheureusement l'exécution répond beaucoup trop bien au sentiment très doux de cet ouvrage, qui n'est peut-être pas exempt de quelque fadeur. Sous

ce rapport du moins, M. Allouard laisse un peu regretter M. Noël.

Pour M. Chapu, qui est cette année le favori du public, il ne s'amuse pas à représenter des Marguerites, des Ophélies et autres héroïnes de fantaisie, qui noient leurs enfans ou qui se noient elles-mêmes. Il emprunte la sienne à l'histoire de France, et nous donne bel et bien une Jeanne d'Arc à Domremy, écoutant les voix du ciel. Le choix seul du sujet est en lui-même une habileté. Une statue de Jeanne d'Arc obtiendra toujours un succès d'estime auprès de ceux même qui seront insensibles à ses véritables beautés. C'est justement ce qui arrive à cette œuvre distinguée, consciencieuse, intelligente, très élevée même au point de vue moral, mais, est-il permis de le dire? un peu trop molle et trop incolore au point de vue de l'exécution. La *Jeanne d'Arc* de M. Chapu est un de ces morceaux qui, faute de vigueur, n'ont rien de très frappant au premier coup d'œil, mais qui plaisent d'autant plus qu'on les regarde plus longtemps. La jeune fille agenouillée, vêtue en paysanne, est assise un peu de côté sur ses talons; elle se penche légèrement en avant, en laissant tomber sur ses genoux ses beaux bras élégans et robustes et ses mains jointes avec ferveur. La tête, droite et inspirée, lève tranquillement les yeux vers le ciel avec un regard plein de confiance et d'amour. Il y a de l'extase dans cette figure, il y a aussi de la santé. Ce n'est pas l'extase mystique et maladive d'une sainte Monique ou d'une sainte Thérèse; ce n'est pas le désordre d'une âme troublée par les visions malsaines de la superstition du moyen âge : c'est l'exaltation naïve d'une âme neuve et vaillante, qui s'ouvre sans crainte et sans trouble aux révélations de la parole divine, avec toute la paisible candeur d'une foi presque enfantine et toute la noble ardeur d'un cœur presque viril. C'est bien la simple fille des champs qui s'ignore elle-même, mais que le ciel a choisie pour en faire l'instrument de ses desseins, et dont le cœur biblique s'élève sans effort à l'héroïsme, à l'appel de « monseigneur saint Denis et de madame sainte Geneviève. » Les lignes sont nobles, bien agencées, et d'un aspect très doux ; la facture simple, pleine, large et sans prétention, manque un peu de relief et d'énergie. Cette statue brille surtout par la beauté de la pensée et par je ne sais quelle harmonie décente que rehausse encore la simplicité d'une exécution sobre et modeste.

La *Clytie métamorphosée en tournesol*, du même auteur, est également d'un sentiment gracieux, décent et doux. La jeune fille est couchée sur le flanc, couronnée de fleurs; elle tient des fleurs dans sa main et semble s'attacher à la terre en tournant ses regards vers le ciel. Le mouvement est joli, mais l'exécution est encore un peu faible: par derrière surtout, les lignes du dos, des épaules et des hanches sont d'une raideur mal dissimulée par la mollesse du mo-

delé. Quel dommage que M. Chapu ne possède pas à un plus haut degré les dons extérieurs de sa profession! Jusqu'à présent c'est un excellent statuaire et un artiste accompli, mais ce n'est pas encore un grand sculpteur.

Comparez maintenant à la *Jeanne d'Arc* de M. Chapu *les Martyrs de l'indépendance nationale*, de M. Chatrousse. C'est encore une Jeanne d'Arc, accompagnée cette fois d'un Vercingétorix. On les reconnaît tout d'abord à leurs costumes de guerre. Vercingétorix porte la cuirasse gauloise, le casque rond surmonté de deux ailes, et le lourd glaive antique. Une peau de bête flotte sur ses épaules et sur ses bras nus, de longs cheveux encadrent sa tête. Jeanne porte la cotte de mailles et l'armure des chevaliers bardés de fer. Le héros et l'héroïne s'avancent côte à côte, la main dans la main, comme s'ils venaient chanter une cantate sur la scène de l'Opéra, dans un intermède patriotique. Leur pied, jeté en avant, foule avec force un joug chargé de chaînes. Vercingétorix se tient droit, cambré, le jarret tendu, la main fièrement posée sur la poignée de son glaive, dans l'attitude consacrée de tous les guerriers d'académie. Jeanne lève les yeux au ciel et élève au-dessus de la tête de son compagnon un drapeau déployé. Cette composition ne manque pas d'une certaine énergie et d'une certaine grandeur; on y sent quelque imitation des hardis et fiers mouvemens du bas-relief de Rude; mais cette grandeur a quelque chose de factice et de théâtral : c'est, pour ainsi parler, de l'art de seconde main, élaboré suivant des règles et des procédés connus d'avance. Malgré l'habile arrangement des lignes, la symétrique diversité des figures, l'irréprochable combinaison des mouvemens, l'aspect général est froid, banal et convenu. On dirait des figurans de théâtre ou des modèles d'atelier qui essaient une attitude. M. Chatrousse, qui a certainement un talent remarquable, manque d'originalité et de véritable inspiration. C'est peut-être un très savant homme, plus savant même que M. Chapu, mais ses déclamations académiques font encore mieux ressortir la sobriété exquise, le sentiment sincère, la noble simplicité des œuvres de ce charmant artiste, auquel il ne manque qu'une exécution plus vigoureuse pour être rangé parmi les grands maîtres.

Dans un autre genre, M. Schœnewerk partage avec M. Chapu l'admiration des visiteurs. Vous vous demandez peut-être ce qui lui vaut ce privilége, et pourquoi *la Jeune Tarentine*, qui est assurément un bon morceau de sculpture, attendrit particulièrement les cœurs sensibles. C'est un travail habile et d'un assez joli sentiment, mais qui manque absolument de naturel. Quoique cherchant à simuler l'abandon d'un corps roulé capricieusement par les flots, la jeune femme est couchée dans une attitude vraiment trop con-

tournée et trop savante pour n'être qu'un jeu de la nature. Le milieu de son corps repose sur deux boîtes carrées, d'inégale hauteur, qui figurent, paraît-il, un rocher battu par les vagues. La tête est beaucoup plus bas, traînant au pied du rocher, tournée dans un sens contraire à celui des reins et des hanches. Quand on se place de ce côté, l'opposition des bras et des jambes, les lignes recourbées et compliquées du buste et du bassin sont d'un effet assez heureux; mais ce n'est pas là ce que le public admire : la raison de son admiration est bien plus simple. Ou je me trompe fort, ou la jeune Tarentine de M. Schœnewerk doit les trois quarts de son succès aux deux beaux vers d'André Chénier qui sont gravés en lettres d'or sur son socle de marbre, et que le public dont nous parlons a toujours soin de lire avant de regarder la statue. Il y a beaucoup d'esprits fermés aux beautés de l'art plastique, mais il n'y en a guère qui soient tout à fait rebelles aux charmes de la poésie. Voilà pourquoi M. Schœnewerk a été bien inspiré en mettant sa sculpture sous la protection d'André Chénier. Le poète appelle l'intérêt sur le sculpteur, il l'environne de sa gloire, il l'éclaire de ses rayons, et il le fait passer à l'abri de son nom, comme les paroles d'une médiocre chanson passent à l'aide d'une belle musique. Le procédé n'est pas nouveau, mais ceux qui l'emploient sont toujours habiles, et il faut rendre hommage à leur savoir-faire.

Quant à M. Carrier-Belleuse, il a d'autres moyens d'attirer le public. Il emploie tout son talent, et ce n'est pas peu dire, à flatter le mauvais goût de notre époque par des mignardises indignes d'un artiste sérieux. Sa sculpture est celle d'un Pradier plus frivole et plus corrompu. Il mêle au genre maniéré des artistes les plus légers du dernier siècle je ne sais quel hellénisme frelaté qui tient plus de Canova que de la véritable antiquité grecque. Ses sculptures sont des tableaux de genre, et rappellent beaucoup les mièvreries de M. Chaplin. Sa *Psyché abandonnée* met le comble à tous ses défauts. Mince, menue, le corps tendre, tout jeune encore, et assez mollement imité de la délicieuse Psyché de Gérard, la jeune fille est assise sur un rocher, les bras ballans, une lampe éteinte dans une main, un poignard dans l'autre; elle penche un peu la tête et regarde en dessous, d'un air futé, avec une expression de désappointement et de surprise, quelque chose comme la bouderie espiègle d'une enfant gâtée qui sait qu'elle va rentrer en grâce, et qui prend une mine confuse pour paraître encore plus jolie. Son manteau, coquettement drapé sur ses épaules, avec des plis maniérés qu'on croirait empruntés à une toile de Watteau, achève de nous rassurer sur la profondeur de son délaissement. Non, ce n'est pas là Psyché abandonnée; c'est une gentille soubrette de comédie, fort experte dans l'art de faire des mines, et qui s'amuse à jouer

un rôle devant le public. Sa nudité même a quelque chose de tendre, de mignard et de provocant, qui sent plus le déshabillé que le nu. Si M. Carrier-Belleuse nous en croyait, il sortirait d'une voie fausse où son aimable talent ne peut qu'achever de se perdre. Au lieu de rééditer chaque année, avec de légères variantes, des Psychés de boudoir pour les étalages des bronziers, il s'appliquerait par exemple à refaire son buste de M. Thiers, dont la lourdeur, la mollesse et l'insignifiance montrent à quoi se réduisent dans l'interprétation de la nature ces talens de fantaisie que l'engouement du public achève de perdre.

Oserons-nous citer M. Leenhoff en exemple à M. Carrier-Belleuse? M. Leenhoff est Hollandais; il a de la lourdeur, de la froideur, mais aussi de la conscience et de la gravité. Son *Guerrier au repos* n'a rien d'original; les jambes sont épaisses, les pieds gros, boursouflés et un peu plats, comme il convient à la race de ce guerrier, né sur les bords du Zuiderzée. La tête est un pur pastiche et manque absolument de couleur locale; dans l'ensemble pourtant, c'est un bon travail, d'un modelé simple, large, taillé par grands plans, sans exagération, sans mesquinerie. M. Leenhoff est certainement un sculpteur, et avec lui au moins nous n'avons pas à craindre que les caprices de son imagination gâtent ses bonnes qualités.

Que M. Moulin au contraire y prenne garde. Sous le titre de *Victoria, Mors,* il expose cette année une statue d'un aspect original, d'un sens profond, d'un effet saisissant, mais qui ne laisse pas que de donner des inquiétudes sur l'avenir de son talent. La victoire est représentée sous les traits de la mort, les yeux caves, le visage immobile et glacé, une faux à la main, drapée d'un vaste linceul aux plis longs et rigides. Les anciens aimaient à représenter Vénus victorieuse; c'est la mort victorieuse que nous montre M. Moulin, et l'allégorie n'en est certainement que plus vraie pour ce changement de rôle. Rien de plus lugubre que cette figure d'une nature incertaine entre ce monde et l'autre. C'est plus qu'un cauchemar, c'est un poème fantastique; mais ce genre de poésie n'est-il pas très dangereux en sculpture? L'artiste, je le veux bien, a vu cette victoire en rêve : elle nous émeut, elle nous glace d'épouvante; mais pourrait-il nous dire sur quel modèle il a copié ces traits décomposés, ces mains osseuses, ces draperies droites et raides dont les plis tombent avec une symétrie funèbre? Est-ce un squelette que nous avons sous les yeux, est-ce au contraire une personne vivante? On ne saurait trop le dire, tant l'équivoque est ménagée avec art, tant la réalité se mêle habilement au prodige. Or, en sculpture, il ne faut pas d'équivoques; une statue n'est pas une décoration de théâtre, combinée pour produire une certaine

illusion : c'est une représentation plastique de la figure humaine, et la fidélité, c'est-à-dire la vraisemblance, est sa première loi. Les artistes qui s'en affranchissent pour donner un corps plus ou moins chimérique à leurs rêves courent le risque de divorcer avec la nature et de perdre l'usage même de la langue qui sert à exprimer leurs pensées.

Arrêtons-nous plutôt devant une statue de M. Cabet, qui ne nous inspire pas les mêmes craintes, et qui représente dans un sentiment analogue, mais sans aucune fantasmagorie, *l'Année 1871* pleurant sur ses malheurs. C'est une femme assise, noblement drapée dans un large manteau dont elle se couvre la tête, et dont les plis ont quelque chose de plaintif comme son attitude. Elle se penche en avant, un bras pendant entre les jambes, l'autre appuyé sur le genou et la tête dans sa main; elle médite et elle semble écrasée de douleur. Une couronne de cyprès projette sur son front une ombre épaisse, qui ajoute à l'expression désolée de son visage. De tous les côtés, les lignes sont belles, harmonieuses, elles expriment l'accablement et le deuil. C'est que l'art n'a pas besoin de faire violence à la nature pour lui faire parler le langage de ses pensées ; il lui suffit de la comprendre et de savoir s'en servir.

M. Perrey est un artiste observateur et positif, qui ne cherche pas à mettre du pathétique et de la poésie dans sa sculpture. C'est plutôt, si j'ose ainsi parler, un sculpteur moraliste, et sa statue de *l'Avare* est une véritable étude psychologique. Elle est parfaitement vraie dans l'expression du caractère qu'elle veut rendre; c'est assez dire qu'elle n'est pas agréable à voir. M. Perrey a trop bien réussi à mettre dans son exécution, comme dans son dessin, comme dans sa composition même, quelque chose de pauvre, de sec, de mesquin, d'étriqué, d'anguleux, de répulsif et d'ingrat. Le vieillard est assis, courbé sur un sac d'écus, qu'il embrasse à la fois des bras et des jambes. Son visage mince et acariâtre se termine par une barbe en pointe. Son dos maigre, ses bras osseux, sa posture disgracieuse et jalouse, tout exprime la lésinerie et l'aridité. Il se fait petit pour couver son trésor, il s'y cramponne comme s'il voulait se l'incorporer. Il n'y a pas à s'en dédire; c'est peut-être une assez laide statue, mais c'est bien celle de *l'Avare,* e M. Perrey y a montré une certaine profondeur.

Le *Braconnier* de M. Gautier, qui lui fait vis-à-vis, est au contraire d'une sculpture toute florissante et tout aimable. Il faut d'ailleurs le classer parmi les meilleurs morceaux du Salon. C'est un jeune berger assis sur une peau de bête, qui agite en riant au-dessus de sa tête un lapin qu'il vient de tuer, sans doute à coups de fronde ; il regarde son chien qui jappe en bondissant à côté de lui. Qu'importe, après tout, que le sujet ne soit pas nouveau, ou

qu'il en rappelle cent autres à peu près pareils? L'attitude est naturelle et élégante, le geste plein de grâce et de gaîté. Il y a de la vie et de la beauté dans ce corps souple et juvénile que l'antiquité grecque aurait reconnu pour celui d'un de ses enfans. Un sculpteur, Dieu merci, n'a pas besoin, comme un journaliste, d'avoir « une idée par jour. » C'est un avantage que les arts sérieux conservent sur certaine littérature de notre temps, et il faut féliciter M. Gautier de faire de belles statues, lors même qu'elles ne nous apprendraient rien de nouveau, sans se soucier ni d'étonner ni de lasser l'attention de la foule.

Il faut adresser le même éloge à M. Pètre et à M. Blanchard, qui, sans égaler M. Gautier, suivent, chacun dans la mesure de ses forces, la même voie sérieuse et modeste. M. Pètre expose une fort bonne statue de bronze intitulée *la Source :* c'est une nymphe aux formes pleines, un peu cambrée, qui de ses deux bras levés au-dessus de sa tête penche l'urne classique d'où s'épandent ses eaux. C'est à peu près le geste du *jeune braconnier* et de mille autres études du même genre, mais le mouvement est souple et sculptural, la figure repose bien sur la jambe gauche; enfin c'est une statue, et non pas une fantaisie. — M. Blanchard paraît avoir moins de vertu que M. Pètre et plus de pente à la mignardise, qui est une des formes les plus dangereuses de la corruption du siècle. Néanmoins sa *bocca della Verità* est encore une assez jolie chose. La jeune fille assise qui met en riant sa main innocente dans la bouche du masque révélateur est fort gracieuse et visiblement fort ressemblante au modèle. Les formes vont s'alourdissant graduellement depuis la tête jusqu'aux pieds; l'encolure, fine et charmante, s'attache à un buste trop long, qui s'ajuste lui-même à des jambes un peu courtes et un peu trapues. D'ailleurs ces disproportions naturelles, quand elles ne sont pas trop choquantes, donnent parfois plus de caractère aux figures, et la réalité, même dans ses défauts, a toujours une secrète harmonie dont l'art le plus consommé ne saurait couvrir ses erreurs.

Signalons encore le spirituel petit groupe de bronze de l'Italien M. Ceccioni, qui l'avait déjà exposé en marbre il y a deux ans. Un enfant crie à tue-tête en retenant dans ses bras un coq qui se débat avec fureur, et au pied duquel l'imprudent s'est amusé à atteler sa charrette avec un fil. La lutte est acharnée entre les deux terribles combattans, et l'épouvante du jeune vainqueur se peint de la façon la plus comique sur ses traits bouleversés. Cette œuvre plaisante, qui est en même temps d'une très bonne facture, rappelle certaines statuettes antiques qui se voient au musée de Naples. Les anciens, comme on le sait, cultivaient la caricature, et ils s'y entendaient pour le moins aussi bien que nous. Seulement, au lieu de la cher-

cher, comme nous, dans la difformité grotesque, ils la trouvaient dans la nature même, dont ils rendaient les aspects comiques sans rien lui ôter de son charme et de sa vérité.

Décidons-nous enfin à rendre hommage aux patriotiques intentions de M. Bartholdi, avec qui nous sommes pressés de régler nos comptes pour n'avoir pas à y revenir. Son petit groupe de bronze, *la Malédiction de l'Alsace*, est sans contredit une des plus mauvaises choses de cette exposition. L'Alsace, sous les traits d'une femme âgée, étend le bras pour maudire; un de ses fils, frappé à mort, expire dans ses bras, tandis qu'un enfant accroupi à ses pieds se cache sous sa jupe en jetant au loin des regards d'épouvante et de haine. Mieux vaut décrire la scène que de parler de l'exécution, à la fois déclamatoire, extravagante et molle. Quant au buste à deux têtes de MM. Erckmann et Chatrian, malicieusement surnommé par les mauvais plaisans le buste des frères siamois, on se demande véritablement si c'est une caricature manquée ou si l'auteur a pu commettre de sang-froid une pareille monstruosité. On dirait un de ces spécimens qui ornent le devant des baraques de la foire, accompagnés d'inscriptions pompeuses et de légendes fantastiques. On s'attriste de voir tomber ainsi des hommes de talent qui ont obtenu d'importantes récompenses et qui ont mérité l'honneur d'être placés hors de concours. De telles chutes sont affligeantes pour ceux qui ont le respect de l'art, et c'est avec chagrin que la critique est obligée de les enregistrer.

V.

Nous arrivons à présent aux deux œuvres capitales du salon de sculpture, à celles qui excitent le plus de controverses et soulèvent le plus de passions dans le monde des arts. Laquelle faut-il mettre au premier rang? Est-ce le *David* de M. Mercié? est-ce le *Spartacus* de M. Barrias? Chacun a ses partisans déterminés, et chacun représente un système. Il est difficile en effet de voir deux ouvrages plus différens : l'un, plein de sérénité, d'harmonie, de force élégante, rappelle les jeunes héros et les jeunes dieux du paganisme; l'autre, tourmenté, brutal, exagéré, cherche les contrastes violens, les attitudes forcées, les effets dramatiques : c'est, si l'on veut, le romantisme moderne aux prises avec le génie classique.

C'est au David que nous donnerions la palme; il est de race bien plus noble et de port bien plus royal que son concurrent. Après tout, le Spartacus est d'extraction servile, héros, si l'on veut, mais un peu héros du bagne, ne respirant que la haine, le blasphème et la révolte. Ce David au contraire, ce jeune guerrier au cœur intrépide et au front calme, remettant tranquillement dans le fourreau

l'épée avec laquelle il vient de décapiter le géant Goliath, est bien le héros élu de Dieu pour être le ministre de sa vengeance. Il a quelque chose de la superbe indifférence d'un saint Michel vainqueur du dragon, ou plutôt, car M. Mercié est un peu païen dans son art, d'un Thésée vainqueur du Minotaure. Debout dans une attitude simple, aisée, et toute d'une seule venue, il élève son épée de la main droite en tenant le fourreau de la main gauche; la tête suit harmonieusement le mouvement des épaules et des bras; le pied droit, rejeté en arrière, foule négligemment la tête monstrueuse de son ennemi vaincu. Le torse est d'une facture admirable, l'aplomb de toute la figure d'une aisance et d'une légèreté merveilleuses. L'œil se promène avec une sorte de volupté sur ces belles formes si pleines, qui s'élancent d'un seul jet, comme la tige d'un arbre sain et vigoureux. Quelques défauts, pourtant très visibles, ne nuisent pas trop à cette magnifique harmonie. Ainsi la jambe gauche, sur laquelle le corps repose, est un peu contournée de face, un peu lourde de profil, et le pied gauche est tourné trop en dedans; la rotule est trop bossuée, trop saillante, ainsi que la tête de l'os fémoral. Il y a encore quelques autres marques d'exagération juvénile. Enfin les bras, qui semblent rapportés, ne sont pas en parfaite harmonie avec la figure, et ne s'accordent pas tout à fait avec le mouvement général. Quoique exécutés avec un grand soin et avec une minutie de détails qui ressemble beaucoup à un moulage sur nature, ils paraissent maigres, heurtés, un peu confus, et ils sont bien loin de valoir le reste de la statue. Que cette expérience apprenne à M. Mercié à moins se défier de ses forces, et à dédaigner désormais l'emploi des procédés mécaniques, qui sont quelquefois secourables aux artistes sans talent, mais ne valent jamais pour les artistes bien doués la libre imitation de la nature.

M. Mercié, disions-nous tout à l'heure, est un païen; pourtant ce n'est pas un Grec, c'est plutôt un Florentin de la renaissance. Son *David* est une œuvre toute florentine, et qui pourrait prendre place sans indignité auprès du *Persée* de Benvenuto Cellini. Sa *Dalila* au contraire n'a pas grand'chose de la renaissance, ou plutôt elle appartient à ce genre de renaissance corrompue qui fleurit encore aujourd'hui dans l'école italienne. C'est un buste de femme en bronze verdâtre, avec des traits moins séduisans qu'étranges, d'une coupe asiatique et un peu éthiopienne, un nez ramassé, à la fois aplati et recourbé, les lèvres épaisses et proéminentes, d'une expression méchante et bestiale. Les ornemens sont bizarrement prodigués dans la chevelure, autour du cou, sur la tunique même; ce vain luxe d'accessoires et de colifichets prétentieux ne sert qu'à éparpiller la lumière et à détourner l'attention du visage, d'ailleurs sans grand caractère et sans vif intérêt. C'est une de ces œuvres

maniérées telles que les aiment les Italiens modernes, et je préfère à toute force la négresse en bronze et marbre mêlés du Milanais M. Calvi; cette beauté africaine a du moins plus de naturel, de bonne humeur et même de véritable grâce. Que M. Mercié se garde avec soin des pastiches et des œuvres de pure imagination. S'il néglige trop souvent les David pour se vouer aux Dalilas, il perdra, comme son célèbre devancier, son talent noble et viril pour tomber dans l'affectation et dans la mollesse.

On ne peut pas parler légèrement du Spartacus de M. Barrias. Si je ne craignais que le mot ne fût pris en mauvaise part, je dirais que c'est une de ces œuvres ambitieuses qui commandent l'attention et même le respect. Le sujet tout seul annonce chez l'artiste l'intention de faire un grand effort et la volonté bien arrêtée de produire un chef-d'œuvre. On a figuré cent fois le serment d'Annibal, voué par son oncle Hamilcar à la haine du nom romain. Celui de Spartacus est bien plus tragique encore : c'est sur le cadavre de son père, esclave comme lui et mort sur la croix, que l'enfant jure une guerre éternelle à la société qui l'a fait périr d'un supplice infâme. M. Barrias paraît avoir été surtout frappé du contraste à tirer de ce rapprochement horrible entre le vieillard supplicié et l'enfant auquel il lègue sa vengeance. C'est dans les bras mêmes du cadavre attaché au gibet qu'il place le jeune Spartacus et qu'il lui fait jurer d'exercer de sauvages représailles. Cette idée hardie est, on ne saurait le contester, du plus grand effet. Le corps, fortement charpenté, fixé à la potence par deux grosses cordes qui meurtrissent ses membres noueux, s'affaisse lourdement, courbé sous son propre poids; les genoux sont pliés en avant, le bras droit, également plié, s'étire dans ses liens; la tête penche du côté gauche, où son poids l'entraîne, et le bras gauche pend par derrière, avec la main ouverte et raidie. Le jeune homme est debout, il a saisi cette main, et, comme pour se placer sous l'invocation du cadavre, il s'est mis sous son aile, entre le bras et la poitrine, et sa tête soutient presque celle de son père, qui, toute morte qu'elle est, semble s'appuyer sur lui avec amour. Il se tient droit, immobile, le corps raidi par la colère; ses yeux, fixés droit devant lui, ne voient plus que ses pensées de vengeance; son bras tendu se pose sur le genou du cadavre et tient un glaive nu. Rien n'adoucit l'antithèse brutale de cette faiblesse révoltée, transfigurée par la haine, et de cette puissante machine de chair et d'os lourdement affaissée par la mort et tordue par les dernières convulsions de l'agonie. Tout est combiné au contraire pour en exagérer l'effet : le torse, l'encolure, la tête calme et douloureuse du supplicié sont d'une facture violente et d'un style énergique qui fait songer à certaines statues de Michel-Ange; les jambes, contournées et crispées par l'agonie, rappellent plutôt les mauvais

morceaux de Puget; les bras semblent un peu mous malgré un pompeux étalage de muscles et de veines gonflées. L'ensemble fait penser à quelqu'un des damnés du *Jugement dernier* de la chapelle Sixtine, mais non pas à l'un des meilleurs. Quant au jeune Spartacus, l'unité manque un peu dans son attitude, et pour certains morceaux l'effort trop violent a dépassé le but. Ou bien ses jambes ne devraient pas se raidir au point de faire rentrer les pieds en dedans, ou bien le bras tendu qui tient le poignard devrait avoir un mouvement plus ferme et plus irrité. Ce groupe a encore un autre défaut, c'est qu'il ne peut guère être vu que de face. Vu de dos, il manque d'intérêt; on ne voit qu'une masse confuse d'où s'échappent des bras qui retombent en girandoles comme les branches d'un saule pleureur; de profil, les lignes sont désagréablement coupées par l'angle sortant que forment les genoux du crucifié. Sans doute l'harmonie des lignes était difficile à obtenir dans une composition de ce caractère; mais il semble que M. Barrias, tout entier au plaisir de rendre l'aspect dramatique de son sujet et de faire, si j'ose ainsi parler, déclamer son marbre, ait négligé cette partie très importante de son art, ou qu'il se soit même complu dans des défauts qu'il aura considérés comme des hardiesses heureuses.

Le même auteur expose un groupe de bronze, *la Fortune et l'Amour*, qui dans un genre plus modeste et dans de petites dimensions vaut pour le moins autant que le Spartacus. La Fortune, lancée sur sa roue avec une vitesse et une légèreté surprenantes, est poursuivie par un petit Amour qui se penche, en volant, sur son épaule et lui pose une main sur la tête. Les deux figures ont un élan inexprimable; l'exiguïté des proportions n'a point permis à M. Barrias de se livrer dans le détail à ses exagérations habituelles. Toutefois le mouvement de la figure principale est un peu forcé. Tout en fendant l'espace, elle se livre à des contorsions excessives qui divisent son corps en trois plans principaux, fléchis dans des directions par trop opposées : la jambe rejetée en arrière est trop violemment écartée de l'autre; le torse, rejeté en sens inverse, perdrait l'équilibre, si la tête, brusquement redressée, ne reprenait la direction primitive. Il y a de ces témérités heureuses dans certaines sculptures de la renaissance, et c'est surtout par l'audace que M. Barrias aime à leur ressembler.

C'est à la suite de M. Barrias qu'il faut classer un certain nombre d'œuvres intéressantes, estimables même à certains points de vue, mais n'atteignant point à la vraie beauté, et plus remarquables par la forte volonté qui s'y déploie que par le goût, l'harmonie et le bon sens. Citons d'abord le *Mucius Scævola* de M. Captier, une véritable caricature, si l'on est disposé à rire, un travail sérieux au contraire, si l'on n'y cherche que de bonnes intentions servies par

un talent vigoureux, quoique sans discernement et sans mesure. D'ailleurs, à bien analyser la grotesque attitude du héros romain, la pensée première en est juste et ne pèche que par une exagération puérile. Mucius étend sa main droite sur le brasier, la jambe gauche en avant, la jambe droite en arrière et croisée sur la gauche, le torse horriblement contourné, l'épaule droite en l'air, la main gauche sur la hanche, où ses doigts s'enfoncent dans la chair. La tête, à la fois arrogante et piteuse, fait une affreuse grimace de la lèvre inférieure, qui n'a pas l'air de dire avec le philosophe stoïcien : « O douleur, tu n'es pas un mal. » M. Captier deviendra peut-être un grand artiste quand à ses facultés d'exécution vraiment vigoureuses il saura joindre un peu d'esprit, un peu de bon sens, et cette crainte salutaire du ridicule qui est pour les artistes trop audacieux le commencement de la sagesse.

La statue de Mirabeau par M. Truphême est d'un effet assez puissant, bien que vulgaire et d'une emphase triviale. Le grand orateur fait un pas en avant, le bras étendu, la tête rejetée en arrière d'un air de dédain foudroyant. Son attitude respire la force plutôt que le génie. La composition, frappante de clarté, est cependant imparfaite et négligée. Sur quatre côtés, elle n'a que deux aspects satisfaisans, la vue de face et la vue de gauche; des deux autres, elle est plate et commune, sans harmonie dans les lignes, sans intérêt dans l'exécution des détails. Un disgracieux habit à la française pèse lourdement sur les épaules et tombe mollement le long du corps par grands plans épais et raides qui ne laissent pas soupçonner les formes. M. Truphême doit avoir étudié cette draperie sur un mannequin d'atelier plutôt que sur le modèle vivant. Les jambes, auxquelles je ne reprocherai pas d'être trop courtes, quoiqu'elles soient en disproportion visible avec le buste, sont d'un dessin plat et grossier. Ce qui manque le plus à ce Mirabeau, c'est la noblesse; on ne reconnaît pas le Jupiter tonnant de l'assemblée constituante, l'homme dont le geste, le regard et l'éloquence transfiguraient la monstrueuse laideur. Ce n'est qu'un Mirabeau moderne, un clubiste criard revêtu de la défroque du grand homme. La recherche systématique du réalisme ne fait pas toujours rencontrer la réalité vraie.

Un homme d'un vrai talent, M. Frémiet, n'obtient malheureusement cette année qu'un franc succès d'hilarité. *L'Homme de l'âge de pierre* est cependant un travail sérieux. Notre primitif ancêtre se rapproche peut-être un peu trop de la brute; mais on ne pouvait s'attendre à lui trouver la physionomie spirituelle et l'air distingué. Tout le corps est modelé avec une rare et brutale vigueur; il danse ou plutôt il bondit sur place comme un animal sauvage, et, n'en déplaise aux rieurs, le mouvement de cette danse

est libre, naturel et plein d'élan. La tête n'exprime aucun sentiment raffiné, en dehors d'une jovialité bestiale; elle pousse de grands cris de joie probablement aussi peu mélodieux que les aboiemens d'un chien. Que voulez-vous de plus? Ce n'est pas la faute de l'homme fossile si ses ébats chorégraphiques rappellent certains quadrilles de nos bals publics. Cela prouverait seulement que nous ressemblons à nos ancêtres, et que l'excès de la civilisation nous ramène aux grâces de la barbarie.

Quant à *la Guerre*, du même auteur, on peut l'abandonner sans remords au ridicule. Ce buste colossal est d'une monstrueuse insignifiance. On pourrait dire qu'il ressemble à un gigantesque point d'exclamation, qui indique bien l'intention de dire une chose émouvante, mais qui ne saurait pourtant équivaloir à une pensée. La farouche déesse a l'air si bête qu'on a de la peine à la croire si méchante. La bouche ouverte en rond beugle et mugit terriblement comme le taureau de Phalaris. Des grappes de cadavres encadrent son visage en guise de pendans d'oreilles, enfilés bout à bout comme une brochette de goujons. Elle porte sur son diadème une gigantesque chauve-souris aux ailes déployées. Une rangée de mèches symétriquement frisées lui entoure la tête, et il faut au moins lui rendre cette justice, qu'elle a mis ordre à sa coiffure avant de se présenter au public.

Revenons bien vite à la sculpture florentine, dont M. Degeorge nous présente deux échantillons pleins d'agrément. Son *Jeune Vénitien du* XVe *siècle* est un buste en bronze, très fin, à l'imitation de la renaissance, coiffé d'une toque et de longs cheveux touffus, présentant de grandes analogies avec le chanteur florentin de M. Dubois. Sa *Jeune Florentine*, en marbre, a une physionomie plus originale et presque fatidique. Avec ses prunelles d'un creux vague et rêveur et ses coins des yeux relevés à la chinoise, elle ressemble à certaines têtes qu'on voit fréquemment dans les faïences italiennes et dans les arabesques de la renaissance, attachées soit à une queue de poisson, soit à un corps d'hippogriffe. C'est un morceau des plus remarquables, mais c'est encore un pastiche; allons plus loin, si nous voulons contempler une œuvre vraiment naturelle, vraiment exquise, vraiment moderne et digne d'être admirée pour elle-même, sans l'agrément artificiel de l'intérêt archéologique.

M. Hiolle va nous la fournir : c'est le buste d'une jeune femme mince, à l'encolure longue et fine, la tête un peu penchée en avant, les traits doux et délicats, le nez aquilin, la bouche triste, quoique vaguement souriante, la physionomie discrète, mélancolique et comme résignée. On sent que ce n'est pas un portrait de fantaisie, une création plus ou moins fausse d'une imagination de poète : c'est

un être vivant et vrai, dont l'âme rayonne doucement à travers les blancheurs du marbre. La nature est ici le vrai poète, et l'artiste n'est que l'interprète de sa pensée; mais aussi comme il la comprend! quel goût sûr et délicat, quelle suavité exquise, quel modelé souple et fin! Cette sculpture est tendre sans être molle; elle est pétrie d'amour jusque dans les moindres détails. Les jolies boucles de cheveux qui traînent sur le cou sont d'une facture et d'un sentiment délicieux. Le peu de poitrine entrevu dans l'entre-bâillement du corsage, les plis charmans de la robe collée aux épaules, jusqu'à la guipure qui en frise les bords, tout exprime un sentiment de grâce, de simplicité exquise, de douceur attendrie. Rien n'est banal pour qui sait voir la nature; rien n'est mièvre ou mesquin pour qui n'exagère pas ses impressions et ne se fait pas un jeu de ses sentimens. M. Hiolle possède au dernier point cette vue sincère et touchante des choses, ce mélange rare d'esprit et d'émotion dont se compose la distinction vraie. Adressons-lui cependant un léger reproche. Pourquoi a-t-il placé sur le socle, juste en dessous des seins, cet écusson qui emprisonne et alourdit la taille? Le corsage aurait bien plus d'élégance sans cette espèce de cuirasse historiée.

Le buste de Mme Compoint, par M. Millet, est encore un de ces morceaux de sculpture saine et distinguée qui, sans nulle affectation de réalisme, vous mettent en présence de la nature même. Le modèle est d'un âge mûr, les traits sont un peu gros et incorrects; mais la tête est vivante, individuelle, d'une exécution ferme et moelleuse, fine et décidée, sans recherche des détails, sans négligence de la forme, et charmante en résumé, quoique loin d'être belle. Malheureusement il n'y a d'achevé que la tête. Le buste lui-même n'est qu'un socle vaguement ébauché, et la poitrine n'a pas l'air d'avoir été sculptée sur nature. — M. Deloye au contraire se complaît dans une représentation minutieuse et artificielle des détails. Il expose un buste en terre cuite, qui représente une femme d'un certain âge, le nez un peu pointu, avec de la fermeté dans les plans du front, du menton et des joues; drapée dans un manteau à franges, et les cheveux en bandeaux plats, elle jette un regard de côté sous des paupières un peu tombantes. La masse de ce portrait est très bonne, mais sans finesse ni précision, et l'artiste y supplée par une imitation assez froide des procédés extérieurs de M. Carpeaux. Les cheveux, le manteau, les rides même du visage sont figurés par des moyens superficiels et calligraphiques; la vie, qui éclate dans ce travail au premier coup d'œil, s'affaiblit à mesure qu'on le considère et qu'on en perce à jour les artifices. C'est vraiment dommage, car il y a du premier jet dans cette sculpture,

et M. Deloye a d'heureux dons qu'il devrait développer par un travail plus opiniâtre.

M. Legrain est un des meilleurs élèves de M. Carpeaux. Les douze signes du zodiaque, exécutés sous la direction du maître pour le groupe des *quatre parties du monde*, sont un travail fin et pittoresque, dont malheureusement les détails passeront inaperçus dans l'ensemble du monument. Les douze constellations sont représentées en bas-relief autour d'un cercle de la sphère. La facture en est extrêmement sculpturale et spirituelle jusque dans les moindres détails. Les signes les moins intéressans par eux-mêmes sont peut-être ceux où l'auteur a dépensé le plus d'intelligence et de goût. Il faut signaler particulièrement le scorpion et le cancer, étudiés avec beaucoup d'art, les poissons, exécutés dans le style des fines arabesques de la renaissance, le bélier, le taureau, le verseau, le sagittaire, et surtout la vierge, couchée dans la posture consacrée et enveloppant sa tête de son bras par un geste d'une grâce et d'une grandeur admirables; cette dernière figure serait presque un chef-d'œuvre, si l'autre bras étendu n'avait une longueur démesurée, dont on ne peut s'expliquer la disproportion choquante que par un scrupuleux désir d'imiter aussi fidèlement que possible la forme même de la constellation. — Mais l'œuvre dont nous voulons surtout féliciter le jeune artiste est le buste en bronze de M. H. Servin, un tout jeune homme imberbe, aux traits fins et au nez busqué. On pourrait attribuer ce charmant portrait à M. Carpeaux lui-même, et le maître n'aurait pas à désavouer l'œuvre de l'élève. Cependant le talent de M. Legrain a quelque chose de plus calme et de plus reposé. Il a de son maître la largeur des plans, la dextérité du modelé, l'entente admirable des masses, même dans les parties les plus rebelles à la précision sculpturale : les cheveux courts et bouclés, le dessin du front et des joues en sont la preuve. Il a de moins que lui l'animation, la verve brillante, la surabondance de la vie; mais il a peut-être en revanche plus de finesse et de pureté.

Signalons encore un bon buste de M. Beylard, qui représente une femme d'un certain âge, au nez long, au visage maigre, à la bouche grande, aux lèvres fines et serrées; un portrait de vieillard de M. Lemaire, aux traits creusés et pleins de vérité expressive; un buste de bronze assez net, assez ferme et assez large de M. Cadé; une fine terre-cuite de M. Richard, et deux portraits de M. Adam Salomon, auxquels on ne saurait contester, malgré quelque platitude, une grande sincérité de ressemblance. En fait de portraits, le chef-d'œuvre de l'année ne figure pas au Salon; il est exposé loin des regards profanes, dans l'enceinte moins fréquentée de l'École des Beaux-Arts, où viennent l'admirer ceux-là seuls qui ont le goût des belles œuvres et qui tiennent à s'en inspirer.

C'est un buste d'Ingres par M. Guillaume, l'un des maîtres de l'école française, que son extrême sobriété d'œuvres et sa négligence à rechercher le succès ont laissé trop ignoré du public. Ce simple buste est une grande œuvre d'art, un travail complet et irréprochable, tant par le caractère que par la vigueur de l'exécution. Le grand peintre y est représenté jusqu'à mi-corps. La main gauche, résolûment et presque violemment empreinte sur un rôle, semble affirmer que l'art a sa probité et que la vérité du dessin doit en être la première loi. Le bras droit se relève sur la poitrine avec une sorte de fierté, tenant un crayon dans la main. L'expression du visage est d'accord avec ces deux gestes, pleine d'une sévérité magistrale et d'une conviction impérieuse. Le costume lui-même n'est pas choisi au hasard : c'est l'habit d'académicien, celui qui convient le mieux au caractère dogmatique du génie de M. Ingres, sinon même à son goût personnel pour l'importance des situations officielles. Un manteau attaché sur l'épaule et qui revient flotter sur le devant donne au personnage, par sa masse et par son ampleur, un certain aspect d'apothéose. On ne saurait dire que M. Guillaume s'est surpassé dans ce travail; à coup sûr, il n'a jamais mieux fait.

Combien, chez les vrais artistes, le génie individuel est rebelle à l'éducation qu'ils reçoivent! Qui se douterait, par exemple, que M. Guillaume est un élève de Pradier? Ce n'est pourtant pas un homme d'un esprit hasardeux et indiscipliné; on ne peut le soupçonner d'avoir fait fi des enseignemens de son maître. Et cependant il est difficile de trouver deux talens plus divers. Peut-être M. Guillaume a-t-il gardé de l'atelier de Pradier quelque habitude de recherche et d'élégance; mais il y a joint la gravité, l'élévation, la sévérité, car l'extrême agrément de ses œuvres résulte de leur sobriété même, et l'on peut en dire ce que les anciens disaient de ce style achevé, *tersus termo*, dont l'élégance n'est que l'effet d'une concision savante. Ces œuvres semblent ornées sans avoir de parure, simples sans jamais être nues. Nourries du suc de l'antiquité, échauffées de l'exemple des grands hommes, le principal sentiment qui les inspire est pourtant un respect de la nature poussé jusqu'au culte passionné de la forme. Elles n'ont pas grand'chose de la renaissance; elles appartiennent plutôt à l'art grec, tempéré par un mélange de cette distinction de bon aloi qui est la marque de l'esprit français. Le buste d'Ingres, comme les Gracques du Luxembourg, peut être placé à côté des meilleurs morceaux de Rude et de David d'Angers, parmi celles des œuvres contemporaines qui mériteront de servir d'enseignement aux générations futures.

Un autre vétéran de l'école française, M. Étex, n'a pas craint, malgré son âge et sa renommée, de se mêler à la foule des exposans de cette année. Sa Danaé, bas-relief en marbre, est un

morceau de sculpture peut-être sans beaucoup de vigueur, mais d'une conception originale et d'un procédé fort curieux. Ce bas-relief n'est en effet qu'une plaque de marbre gravée; le fond et les premiers plans ne forment qu'une même surface. Le modelé d'ailleurs, très largement et très discrètement indiqué, est figuré en creux au lieu d'être en saillie. La Danaé est couchée au premier plan dans une gracieuse attitude; au fond, un Jupiter d'une forme un peu lourde et d'un archaïsme voulu, apparaît dans le ciel au milieu d'un nuage et des rayons lumineux qui environnent son trône. C'est plutôt, comme on le voit, un tableau qu'un bas-relief, et le principal souci de M. Étex semble avoir été de ménager par le creux des contours une ombre aérienne qui donnât de la profondeur à la scène. Il y a réussi, mais il a dû sacrifier à cet effet de perspective la vigueur sculpturale et la masse générale du relief.

M. Barye dédaigne depuis longtemps les expositions publiques. Heureusement M. Mène et M. Isidore Bonheur ne suivent pas son exemple. M. Bonheur expose cette année une *Vache romaine* d'un beau style et d'un modelé très ferme. M. Mène nous donne aussi deux jolis groupes de vénerie, malheureusement sans beaucoup de style et un peu trop dans le genre des dessus de cheminée. L'*Hercule étouffant le lion de Némée,* de M. Clère, ferait également un excellent dessus de pendule, et n'en est pas moins une œuvre de style. C'est un petit groupe en marbre gris, qui gagnerait beaucoup à se changer en bronze. Félicitons M. Clère d'avoir su rompre avec la tradition des Hercules brutaux et massifs, plus semblables à des portefaix qu'à des demi-dieux. Le héros, car c'en est bien un, a des formes sveltes et nobles qui rappellent plutôt l'élégante vigueur du gladiateur antique que la bestialité de l'Hercule Farnèse et de tous ses frères. Il se jette à plat ventre sur le dos du lion, qu'il écrase de son poids en l'étreignant de ses jambes et de ses bras nerveux. Le modelé en est très beau, l'attitude excellente, le style sérieux et sans fausse violence. M. Clère est certainement un des lauréats qui méritent le mieux leur récompense.

Décernons, en terminant, une mention honorable à M. Maldiney pour son *Jésus-Christ crucifié* en bois verni. Cette sculpture n'a rien de bien remarquable, soit au point de vue technique, soit au point de vue de l'art; mais elle est la seule de son espèce dans toute l'exposition de cette année, et sans penser, comme certains critiques et certains politiques pleins de piété, que le seul moyen de régénérer l'art, comme la société française, soit de le faire rentrer par ordre du gouvernement dans la voie religieuse, il faut savoir gré de leurs bonnes intentions aux artistes qui, comme M. Maldiney, n'abandonnent pas les sujets de piété à des fabricans mercenaires,

et persévèrent, même sans succès, dans un genre qui jadis a produit tant de chefs-d'œuvre.

VI.

Après ce long inventaire des richesses de l'année, il faut enfin nous demander où nous en sommes. Que doit-on penser aujourd'hui de l'école française? Quelles sont les causes de décadence qui la menacent, ou les signes de régénération qui s'y laissent entrevoir? Faut-il crier misère et gémir sur notre honte, comme certains hommes du passé qui s'en prennent au temps présent de ce qu'ils n'ont plus les yeux de la jeunesse? Faut-il au contraire chanter victoire, nous enorgueillir et nous extasier devant nos défauts comme devant des traits de génie? La vérité, quoi qu'on en dise, n'est pas toujours dans le juste milieu, et cependant nous voudrions nous tenir à égale distance des critiques qui s'abandonnent à un découragement stérile et de ceux qui se complaisent dans une indulgence funeste.

Ce qu'il y a de certain, c'est que peu d'époques ont été aussi fécondes que la nôtre en œuvres distinguées et en artistes de naissance. Nos expositions fourmillent de morceaux estimables et de talens inaperçus. Ce qu'il y a de certain également, c'est que du milieu de cette foule bigarrée il est bien rare de voir surgir, je ne dis pas seulement quelque grand génie, mais quelque forte personnalité qui la domine et qui la marque à son empreinte. La confusion des langues règne dans le pays des arts; tout le monde y abandonne l'usage de la belle langue française pour parler divers jargons prétentieux ou vulgaires, auxquels chaque artiste se croit obligé, pour paraître original, d'ajouter quelques néologismes de sa façon. Et comme il n'y a rien d'arbitraire en ce monde, pas plus dans l'ordre moral que dans l'ordre physique, on peut affirmer aussi que cette anarchie générale tient à l'état de nos mœurs, à la fâcheuse influence exercée sur l'éducation des artistes par les goûts et par les besoins de la société moderne. Voilà donc le problème posé; est-il vrai, comme on dit, qu'il soit par là même à moitié résolu?

L'explication de ce phénomène ne nous serait-elle pas fournie par le contraste que nous remarquions plus haut entre la sculpture et la peinture contemporaines? La sculpture, disions-nous, est supérieure à la peinture, et cela par les raisons mêmes qui la rendent moins populaire. Elle subit moins l'action de la mode et du mauvais goût qui est le produit de la mode. Le sculpteur, absorbé dans ses rudes travaux, est un ouvrier forcé de vivre en solitaire dans notre société frivole et dissipée. A l'exemple de Jean Goujon, qui

s'intitulait maître maçon sans avoir pour cela moins de génie, le sculpteur est un laborieux compagnon assidu à son établi, étranger au reste du monde. Il s'enferme dans son atelier, seul avec ses pensées, avec les grands modèles qu'il consulte et surtout avec la nature, dont il cherche à triompher. Ses études se concentrent sur la figure humaine, qu'il dégage de tout ce qu'il y a d'artificiel dans les usages de la vie moderne, sinon même dans les habitudes de nos imaginations bourgeoises. Il serre de plus près ses modèles, et, comme il dispose de moyens d'expression plus restreints, il est obligé d'apprendre à résumer sa pensée. Limité dans le champ même de la conception par les conditions matérielles de son art, il accepte des règles sévères, et il tire parti de leurs entraves mêmes; il se discipline, il se condense, et l'impossibilité de s'abandonner à certaines fantaisies l'amène insensiblement à faire des œuvres sérieuses.

Quant au gros public, qui ne le connaît guère, il s'en soucie lui-même assez peu, et ne devient ni son courtisan, ni son héros. L'antiquité, qui vivait en plein air, était peuplée de statues; nos appartemens, où l'espace manque, ne peuvent contenir que des tableaux. Le sculpteur ne travaille donc pas pour le commerçant enrichi ou pour l'étranger de passage. Enfin il y a un genre malsain, mais lucratif, qui est l'écueil où se sont usés bien des talens supérieurs : je veux parler des livres illustrés. Le sculpteur ne connaît rien de pareil, car, s'il a dans le *bronze d'art* un moyen de publicité qui peut le mener à la fortune, il sait que, pour bien vendre les reproductions de ses ouvrages, il faut d'abord faire des chefs-d'œuvre. S'il est ambitieux, ce n'est point pour se disperser dans une foule de travaux médiocres où son talent se dégrade; au contraire il travaille pendant dix ans, s'il le faut, à faire une belle œuvre qui à elle seule en vaudra cent mauvaises, et qui lui assurera d'un seul coup la réputation et la richesse.

Ce qui fait la supériorité du sculpteur sur le peintre, c'est donc l'indépendance de son art; c'est qu'il n'est pas, comme beaucoup de peintres, une espèce de journaliste en tableaux, à l'affût de l'actualité et de la mode, un virtuose asservi aux plaisirs d'un public ignorant. Ce public, qui se plaint souvent de la médiocrité des artistes, ne devrait adresser ses reproches qu'à lui-même, car c'est lui qui les gâte par ses adulations ou par ses injustices, c'est lui qui leur donne les travers des sociétés riches et mercantiles où l'art entre dans toutes les existences, mais où il se confond avec un luxe banal, et se vulgarise en se répandant. La trivialité d'une part et l'excentricité de l'autre, qui sont les deux fléaux de l'art moderne, sont des défauts moins opposés qu'on ne se l'imagine, et tous les deux naturels à une société comme la nôtre.

Le vieux proverbe a toujours raison : dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es; dis-moi à qui tu vends tes tableaux, et je te dirai comment tu dois peindre. Vous faites des toiles de genre pour des bourgeois enrichis, pour des collectionneurs vaniteux et blasés, pour des femmes élégantes qui en orneront leurs boudoirs. Vous travaillez pour meubler la maison de quelque grand financier, pour amuser des personnes désœuvrées et pour disputer à des curiosités de bric-à-brac l'attention de gens qui sortent de table ou qui fument leur cigare. Ou bien encore, vous fabriquez pour l'exportation, et vous garnissez les murailles vides des musées américains et australiens. Comment auriez-vous l'ardente inspiration d'un Delacroix, travaillant pour son pays et pour la postérité? Comment vous livreriez-vous de bon cœur aux nobles et austères labeurs d'un Ingres ou d'un Flandrin, consciencieusement fidèles à la réalité, quoique passionnément épris de l'idéal? Pourquoi d'ailleurs aborderiez-vous les sujets de style, ceux qui conduisent aux sommets les plus élevés du grand art? Vous ferez des peintures qui soient comprises et goûtées de vos acheteurs, qui se trouvent en harmonie avec les mœurs régnantes et avec la commodité des habitations modernes, et vous les emprunterez naturellement aux sujets les plus ordinaires dans la vie de chaque jour. Si au contraire vous voulez surprendre les yeux et réveiller l'attention par quelque ragoût épicé, vous tâcherez de paraître original, et vous serez excentrique; vous vous jetterez à corps perdu dans la curiosité, dans la bizarrerie, dans le pastiche, et vous ferez des peintures qui ne seront elles-mêmes que des pièces de bric-à-brac.

Il faut bien en effet que les artistes vivent, et ils aiment à bien vivre, tout comme d'autres hommes. A les en croire, ils sont tous incompris de leurs contemporains. Il n'y a pas de barbouilleur qui ne s'apitoie sur l'ignorance et sur la dureté des temps lorsqu'il compare sa chétive existence à la brillante fortune des grands hommes du temps passé, dont il se croit naïvement l'émule. Ces plaintes sont injustes : notre siècle de fer est aussi un siècle d'argent, et jamais les barbouilleurs n'en ont si facilement gagné. Jamais les œuvres d'art n'ont été d'un débit plus général et plus abondant; jamais la réputation n'a été plus accessible à ceux dont le talent est doublé d'un peu de savoir-faire. L'art est devenu l'objet de véritables entreprises commerciales, pour ne pas dire de véritables spéculations de bourse. Dès qu'un artiste est célèbre et qu'il a cours sur le marché, il ne se donne plus la peine d'exposer ses œuvres nouvelles; il craindrait qu'un échec ne vînt compromettre sa réputation et avilir ses prix. Il aime beaucoup mieux les vendre dans l'atelier même. Ceux qui exposent sont ceux qui ont encore à faire leur chemin. S'ils rencontrent un marchand de tableaux qui

en fasse l'entreprise, ils deviennent célèbres d'un jour à l'autre. Leurs succès artificiels et souvent sans lendemain leur font perdre l'habitude du travail sincère, de l'effort honnête, de la réflexion et du grand art. A peine touchent-ils à la gloire, que leur talent s'arrête; ils se reproduisent, ils battent monnaie, et cessent de créer des œuvres sérieuses pour ne plus fabriquer que des marchandises.

Ce n'est pas le talent qui nous manque; c'est la discipline, le recueillement, le sentiment approfondi, en un mot la conscience. Quand on est trop pressé de réussir, on n'échappe point au charlatanisme. La grande affaire est alors d'avoir un genre à soi, une marque distinctive que le public puisse reconnaître, et dont il garde aisément le souvenir. Ceux à qui la nature a donné une originalité vraiment puissante en abusent dès le début, et l'épuisent sans la renouveler ni la laisser mûrir. Ceux dont le talent est plus vulgaire essaient de se faire une originalité postiche. Avec un peu de persévérance et d'ingéniosité, c'est moins difficile qu'on ne pourrait le croire. Souvent il suffit d'affecter avec ostentation quelque défaut, toujours le même, et de l'ériger audacieusement en système : le public s'y accoutume et finit par l'admirer. On se pose en chef d'école, et le badaud finit toujours par accepter les prétentions des gens qui s'imposent; parfois même il suffit d'une infatigable reproduction des mêmes scènes. Si le public reconnaît vos toiles sans avoir besoin de lire votre signature, il ne vous en demandera pas davantage. Fier de sa sagacité, il en partagera volontiers l'honneur avec vous; il répétera votre nom, il fera foule autour de vos œuvres, et si vos tableaux sont d'une dimension portative, vous serez pour toute votre vie un commerçant achalandé.

On a remarqué depuis longtemps qu'il ne se fait plus guère de livres sérieux et que la plupart des écrivains publient leurs travaux à l'état d'essais. La plupart de nos œuvres d'art ont le même défaut; elles ressemblent à des articles de journaux improvisés au jour le jour ou même à ces élucubrations sans nom qui alimentent aujourd'hui la petite presse. Nous sommes bien loin du temps où l'on respectait le public, où l'on n'affrontait ses regards qu'avec des œuvres longuement méditées, où l'artiste et le poète gardaient pour eux les études qui contenaient le secret de leurs efforts. Nous n'avons plus aujourd'hui cette pudeur scrupuleuse; nous ne prenons pas le temps d'habiller nos pensées, et nous les montrons à tout venant dans toute leur nudité primitive. Nous ne leur laissons même pas toujours le temps de naître, et, quand elles viennent à nous manquer, nous dérobons hardiment celles d'autrui. On n'attend pas que les idées se présentent, on va soi-même à la chasse des sujets; on ramasse au hasard un motif quelconque; on le prend soit dans la rue, soit dans un musée, soit même dans

le dictionnaire historique ou le dictionnaire de la conversation, et, si le plat réussit, on le fait reparaître plusieurs fois sous d'autres noms. Voilà comment se font les tableaux et les livres dans cette grande hôtellerie que nous appelons la société moderne.

Tel est le mal dont souffre l'école française, et dont nous entendons les critiques se plaindre invariablement et inutilement chaque année. On ne nous accusera certes pas d'en atténuer les couleurs; mais où faut-il en chercher le remède? Est-ce dans les récompenses, dans les concours, dans le choix des sujets imposés aux écoles, dans des prédications académiques et dans des encouragemens factices à des vocations de commande? Croit-on que l'état de notre civilisation et de nos mœurs permette d'imposer à l'art des formes convenues, et de fabriquer à volonté des Raphaël, des Poussin et des Lesueur, ou même des David et des Ingres? Non, ce n'est pas dans la discipline artificielle des écoles qu'est aujourd'hui le remède aux tentations du mauvais goût régnant, et l'on ne fait pas des artistes comme on fait des soldats. C'est par le travail individuel, par la sincérité du sentiment, par la persévérance de la recherche solitaire, par la liberté de l'art en un mot, qu'il faut essayer de se régénérer. En ce sens, le mal lui-même apporte son propre remède, car l'anarchie dont on se plaint a brisé le joug académique, et j'entends par là non pas seulement les traditions de l'art classique, mais celles même du romantisme, déjà aussi vieilles et encore plus artificielles que les autres. L'artiste est sans direction, livré à tous les caprices du public, mais il a repris toute sa liberté d'allures; faute de modèles et de formes imposées, il ne peut s'adresser qu'à la nature, la seule vraie, la seule grande inspiratrice. Il est obligé de se reconnaître, de se recueillir, de chercher sa voie, et, s'il y en a beaucoup qui s'égarent, il y en a quelques-uns qui trouvent. Ceux-là ne sont ni les imitateurs d'un art qu'ils ne comprennent plus, ni les copistes habiles des procédés des diverses écoles, ce sont ceux qui savent entrer en communion intime avec la nature et qui sont d'assez bonne foi pour lui rester toujours fidèles.

Ne reculons pas devant les mots. La liberté de l'art conduit à une doctrine qu'il faut appeler par son nom, le réalisme. Qu'on ne s'effraie pas de ce terme, dont les charlatans ont tant abusé, car c'est le réalisme qui fera le salut de l'école moderne. Nous n'entendons par là ni la vulgarité systématique, ni la recherche passionnée de la laideur. Il y a un bon et un mauvais réalisme. Il y a un réalisme plat, grossier, inintelligent, qui consiste à rendre mécaniquement ce qu'on voit, sans essayer de pénétrer dans les secrets de la nature; il y en a un autre qui s'attache uniquement aux détails matériels, aux objets inanimés et aux effets pittoresques: celui-ci n'est qu'une forme inférieure de l'art. Le vrai réalisme,

c'est l'art lui-même : en dehors de lui, il n'y a que des conventions banales et des œuvres factices. La théorie de l'idéal, qu'on lui oppose à tort, n'est que l'analyse d'un sentiment éveillé en nous par les belles œuvres; ce n'est pas une méthode positive qui puisse enseigner à les faire.

La réalité seule a cette puissance, et c'est elle seule qu'il faut consulter. L'idéal, conçu comme la substance et comme le fondement même de l'art, est pour les artistes la plus dangereuse des chimères. Il n'inspire que des œuvres artificielles et glacées, de plates imitations archaïques ou des inventions d'un symbolisme prétentieux. Nous en avons cette année même des exemples : c'est la Giacomina de M. Cabanel, c'est le mélodrame ultra-romantique de M. Gustave Doré, ce sont les mannequins sans vie de M. Puvis de Chavannes; c'étaient, il y a quelques années, les charades et les rébus mythologiques de M. Gustave Moreau. Ajoutez-y, si vous voulez, les compositions froides et languissantes de quelques élèves d'Hippolyte Flandrin, qui croient devoir rendre hommage au souvenir de leur maître en parodiant son génie. Voilà quels sont aujourd'hui les triomphes de l'idéal. Est-ce vraiment sur de pareils exemples qu'on veut régler l'école française et qu'on prétend la régénérer?

Revenons modestement à l'école de la nature. Notre apprentissage y sera peut-être laborieux, mais il ne sera jamais stérile. Assurément les libres penseurs du réalisme ont leurs prétentions et leurs ridicules, comme les dévots de l'idéal. Leur drapeau est devenu le point de ralliement de tous les artistes déclassés, vaniteux, paresseux et incapables; mais, sans se ranger sous leur bannière, il faut bien se garder de la combattre. L'art n'est pas encore mort ni même en décadence dans une école qui a pris le réalisme pour devise, car la nature y est encore en honneur, et, comme dit le philosophe Emerson, la nature est inépuisable dans son commerce avec l'esprit humain. Quand l'art est sur le point de mourir, il ne cherche pas à se renouveler; il ne se fatigue pas à poursuivre la réalité qui le fuit. Il s'endort au contraire dans les traditions du passé; il se fige dans l'imitation machinale de certaines formes consacrées qu'il reproduit grossièrement sans les comprendre, et qui se transmettent d'âge en âge en s'affaiblissant de plus en plus. C'est l'art égyptien, c'est l'art byzantin, c'est l'art académique, c'est celui de toutes les époques de véritable décadence et de toutes les sociétés sans avenir. Grâce à Dieu, ce n'est pas encore le nôtre.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

LE LUXE PUBLIC

ET LA RÉVOLUTION

II.

LES FONDATIONS ET LES ESSAIS DE RÉFORME (1).

I. *Le Vandalisme révolutionnaire,* par M. Eugène Despois. — II. *L'Académie royale de peinture et de sculpture,* par M. Vitet. — III. *Histoire de la révolution française,* par M. Louis Blanc, 12 vol. — IV. *Histoire de la révolution française,* par M. Michelet, 7 vol.

I.

La révolution, dans l'œuvre destructive qui battait en brèche les monumens et les arts, avait voulu se modérer, s'arrêter; elle avait lancé des décrets, pris des mesures, — on a vu avec quel succès. Disons mieux, il y avait dans la révolution deux forces aux prises : l'une le pouvoir organisé, l'autre l'anarchie livrée à elle-même. Malheureusement le pouvoir organisé, c'est-à-dire la convention, était divisé contre lui-même, avait son anarchie intérieure, et se trouvait faible, désarmé contre l'anarchie du dehors. Rendue à la liberté de ses instincts et de ses actes, la convention revenait naturellement à d'autres penchans que la destruction; elle voulait refaire après avoir défait. Convaincue, souvent au-delà de toute vérité, que rien n'était bon dans ce qu'elle avait supprimé, elle mettait la même confiance dans le mérite de ses œuvres. Pas un de ces législateurs qui ne croit bâtir un monument destiné à traverser les siècles, l'édifice même de la France régénérée. Ambition impuissante toutes les fois que la révolution veut se séparer trop complétement du passé, expiée non-seulement par ces législateurs, qui devaient voir

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

périr leur œuvre politique, mais par nous qui leur survivons! Se borne-t-elle au contraire à emprunter au passé les élémens de son travail de reconstitution, à les combiner avec plus de méthode, à les approprier aux besoins d'une société nouvelle, elle fait œuvre qui dure. Dans ses réformes du luxe public, on en trouve d'utiles, celles qui ont tenu compte d'élémens préexistans; on y rencontre des tentatives avortées, celles qui présentent le caractère exclusivement révolutionnaire. Comment s'en étonnerait-on? Innover absolument en fait de luxe public, croire qu'on peut braver là impunément plus qu'ailleurs les traditions, les usages, les convenances d'un pays qui se manifestent par ses mœurs, il n'y a pas de plus chimérique illusion. L'effort, même aidé de la contrainte, n'y suffit pas; l'effort ne donne pas l'originalité, la vie.

Faire des beaux-arts une école de patriotisme et de vertu, c'est l'idée des anciens. La révolution s'en empare; elle y mêle ces principes de civilisation et de démocratie, qu'elle rattachait à une théorie philosophique, et dont elle voulait étendre l'application à tous les peuples, considérés comme les membres d'une seule famille. Sans doute, au milieu de la grande lutte où la république est engagée, les arts, les fêtes porteront par momens la marque d'un patriotisme plus farouche, plus exclusif; une certaine universalité n'en demeure pas moins le caractère dominant des tendances de la révolution en cette matière comme en toute autre. Morale, lumières, humanité, voilà sa devise ordinaire, devise souvent mal traduite ou même foulée aux pieds; il ne faudrait pas croire pourtant que rien n'en a respiré et passé dans ses créations et dans ses tentatives, même si on se renferme dans cette question spéciale du luxe public.

La manière dont la révolution conçoit, organise les arts, en est certainement un témoignage. Elle veut initier la masse à de plus nobles jouissances. Ne peut-on travailler de la main tout le jour et pourtant être capable de recevoir cet éclair, ce rayon divin de l'art, de goûter un beau tableau, une œuvre forte, héroïque, de la statuaire? Le peuple sera-t-il à jamais confiné dans ce que la matière et les sens ont de plus grossier? Nous honorons la révolution française de ne l'avoir pas cru; c'eût été tomber, pour les nations modernes, au-dessous de ces républiques anciennes qui multipliaient sous les yeux de la masse les monumens des arts, qui leur offraient les plus nobles représentations au théâtre, qui leur donnaient des fêtes empreintes d'un grand caractère. A quelques exceptions près, qu'on peut nommer monstrueuses, on a pu dire que l'art adoucit, élève, civilise. Il moralise donc aussi, mais comment? Par ses effets plutôt que par ses intentions directes, résultant d'un parti-pris. En thèse générale, toute œuvre belle est morale par là même, car elle exerce sur l'imagination et le cœur une action salu-

taire. Allez au-delà, essayez de faire des œuvres d'art des traités de morale en action, vous serez froid, vous manquerez le but, — observation qui trop souvent trouve à s'appliquer au luxe public à l'époque révolutionnaire. Cette époque s'exagère trop aussi la puissance de l'état; elle lui attribue le pouvoir, qu'il n'a pas, de régénérer l'art. Sans doute l'état influe sur les arts par cela seul qu'il les stimule et les récompense. Il n'en est pas moins vrai que l'état a peu de prise sur les âmes. Il développe jusqu'à un certain point les talens, il ne saurait les créer; le meilleur encouragement qu'il puisse encore leur accorder, c'est de les laisser libres.

On peut suivre comme à la trace cette intention d'imprimer à l'art un caractère plus moral, plus national aussi. Un tel idéal n'a-t-il pas son expression assez exacte dans le vrai peintre de cette époque, David? Qui contesterait l'élévation à l'auteur de la *Mort de Socrate?* Qui nierait l'inspiration nationale du peintre du *Serment du jeu de paume* et de plusieurs de nos grandes batailles? Ce qu'il y a chez lui de raide et de théâtral ne fait qu'achever la ressemblance avec les traits dominans de la révolution pendant la période conventionnelle. La théorie de David est conforme à sa pratique. Il l'exprime dans un rapport sur le jury des arts, cette institution démocratique que la révolution inaugura en prenant pour base, tel était du moins son désir, le mérite et l'élection. « A cette époque, écrit David, les arts doivent se régénérer comme les mœurs, » et il laisse voir ce qu'il entend par cette régénération. On retrouve la même pensée dans le rapport du conventionnel Bouquier. La convention avait rattaché les arts au comité d'instruction publique. Bouquier, organe de ce comité, chargé de rédiger le projet de décret relatif à la restauration des tableaux et autres monumens formant la collection du Muséum national, ne doute pas non plus que de la révolution datera l'ère de l'art renouvelé. La forme qu'il donne à cette sorte de proclamation a beau être emphatique et de mauvais goût; l'inspiration dominante garde son caractère et sa force. Des sujets qui relèvent les courages, qui honorent les mœurs, qui fassent aimer l'humanité, et dans l'exécution un style mâle et nerveux, voilà ce qu'il recommande.

C'est sous les auspices de ces pensées réformatrices que s'ouvre le grand musée du Louvre. La constituante en 1791 avait désigné ce magnifique palais pour en faire la demeure des arts. Une foule de richesses s'y donnèrent rendez-vous : œuvres de toute origine, venant les unes des biens confisqués, les autres du *cabinet du roi* ou des maisons royales, plus tard du palais de Versailles. Les trésors conquis à l'étranger y ajoutaient bientôt de nouveaux chefs-d'œuvre. La convention mettait en outre 100,000 francs par an à la disposition du ministre de l'intérieur pour acheter les œuvres

qu'il importait de ne pas laisser sortir de France. Tout ce que ne garda point le *Muséum central des arts*, comme on disait à cette époque, fut réparti dans de grands dépôts assignés aux villes les plus importantes. La révolution accomplissait pour les musées ce qu'elle accomplissait pour les bibliothèques, elle en ouvrait le sanctuaire à quiconque voulait en profiter et en jouir. En même temps que s'ouvrait la bibliothèque des religieux de Sainte-Geneviève, dont Daunou fut le premier bibliothécaire, et que la bibliothèque de l'Arsenal, propriété du comte d'Artois, était livrée au public, la grande bibliothèque nationale continuait à se réorganiser. C'est pourtant en 1796 seulement que l'administration s'établissait sur des bases nouvelles. La partie de luxe était loin d'y être négligée. Sur les huit membres qui formaient le conservatoire, il y en avait deux pour les antiques, médailles et pierres gravées, un pour les estampes. Le nombre des volumes de la bibliothèque nationale, qui ne s'élevait en 1793 qu'à 152,868, s'augmentait dans la proportion la plus considérable par la masse des livres provenant des couvens de Paris. La bibliothèque Mazarine s'accroissait rapidement aussi.

Le musée du Louvre ouvert au public, quelle innovation! Combien de modèles, de sujets d'étude pour les artistes! Pour le public admis à y entrer d'une façon permanente, quelle source de délicats plaisirs! Le musée du Louvre était cosmopolite par sa composition; toutes les contrées de l'Europe y figuraient par leurs écoles et par leurs chefs-d'œuvre. Un autre musée tout national devait s'ouvrir aussi; il s'installait aux Petits-Augustins, dans l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'École des Beaux-Arts. Sans le peintre Alexandre Lenoir, le musée des monumens français n'eût peut-être pas vu le jour; assurément il en hâta l'ouverture, qui eut lieu le 15 fructidor an III, et il en perfectionna singulièrement l'organisation. Avec une intelligence historique égale à sa connaissance étendue des arts, il classait les monumens par époques. Il mettait à disposer ces témoins de l'art du moyen âge le même zèle qu'il avait déployé non-seulement pour les soustraire à la destruction, mais pour les préserver contre l'indifférence ou plutôt l'hostilité de plusieurs de ses confrères. Son livre, si curieux à tous égards, *Description historique et chronologique des monumens de sculpture réunis au musée des monumens français*, est instructif à ce dernier point de vue. Un tel musée d'ailleurs était plus qu'une simple collection de pierres monumentales; c'était pour ainsi dire le résumé de la vie historique de la nation. Il montrait la France à elle-même, siècle par siècle, depuis les Mérovingiens. Cette histoire était rendue visible par toute sorte d'images parlantes, mausolées, pierres tombales, statues, vases, curiosités d'art et d'archéologie. Ce musée historique et national a disparu.

Comment ne pas le regretter? En rendant à Saint-Denis ce qui lui appartenait, ne pouvait-on laisser réunis autant que possible et surtout compléter peu à peu ces monumens du passé, cette histoire originale de la France racontée par la pierre? Pourquoi ne reprendrait-on pas cette belle et patriotique pensée?

La musique eut aussi sa part d'attention et d'encouragemens. Cet art musical, qui semble être essentiellement du domaine individuel, comme les jouissances qu'il procure, a son côté général et national tout à la fois : il entre dans l'éducation, il a sa place dans les armées, il se mêle aux fêtes publiques et aux cérémonies religieuses. Aussi les anciens le considéraient à certains égards comme un art d'état, — idée dont il n'est sans doute que trop facile d'abuser. On ne peut cependant aller jusqu'à défendre à l'état de s'occuper de l'art musical. Ne le favorisera-t-il pas dans certains établissemens destinés à en maintenir les expressions les plus élevées? Ne fera-t-il pas un choix pour la part où il l'admet dans l'éducation et dans les grandes solennités auxquelles il préside? Les plus petits cantons suisses eux-mêmes n'ont pas poussé jusque-là l'abstention. Quant à la révolution, elle pouvait d'autant moins se résigner à ce genre de désintéressement qu'elle avait plus de tendance à s'emparer de tout, pour y mettre du moins son empreinte, sinon sa direction exclusive. La musique fut rattachée au comité d'instruction publique. On voulut en faire un art moral, héroïque, patriotique, fortifiant les cœurs au lieu de les amollir. Jamais nul temps, nul peuple n'avait à ce point compris tout ce qu'il y a de puissance d'ébranlement nerveux dans cet art, qui par la sensation éveille, remue, exalte le sentiment, et par le sentiment entraîne l'homme tout entier, — qui, sans égal pour le bien et pour le mal, porte au comble les passions les plus sublimes et les instincts les plus pervers, transformant l'homme au point de rendre brave un individu timide et sanguinaires des natures douces habituellement.

La révolution a eu ses chansons, ses airs, quelques-uns au début non sans gaîté, sans entrain, et de plus en plus violens et terribles. Elle les a mêlés à ses gloires, à ses excès. On y trouve un curieux mélange de naturel, d'inspiration noble ou triviale, enthousiaste ou sombre, et d'art, même d'artifice. Ces chants tantôt semblent naître tout seuls, s'élancer imprévus, tantôt on s'aperçoit qu'ils sont patiemment élaborés. La révolution eut ses musiciens officiels. Tels furent à divers degrés Méhul, Gossec, Dalayrac, Lesueur, Chérubini. Ils composaient la musique des hymnes dont Chénier, Ducis, Delille, Parny, Lebrun, avaient fait les vers. Plusieurs de ces compositeurs éminens furent chargés d'organiser l'Institut national de musique. Faisant allusion à cette fondation qui devait devenir le Conservatoire, et qui avait pu recevoir pendant la terreur même un

commencement d'organisation dont il n'attendait plus que l'achèvement, Chénier, dans un discours sur le réveil des sciences, appelle la musique « le plus démocratique de tous les arts. » Le même écrivain, dans un rapport spécial sur l'organisation définitive qu'il proposait de donner à ce grand établissement (28 juillet 1795), met en relief les côtés moraux de l'art musical; il en montre l'influence mêlée pendant la révolution à tous les événemens intérieurs et surtout à la marche triomphante de nos armées par « ces hymnes brillans que nos braves guerriers chantaient sur les monts de l'Argonne, dans les plaines de Jemmapes et de Fleurus, en forçant les passages des Alpes et des Pyrénées. » L'auteur du *Chant du départ* attribuait à la musique, avec le privilége de célébrer les victoires, l'honneur plus glorieux encore de les enfanter. Ne l'avait-il pas dit déjà dans ces vers où la Victoire *en chantant* ouvre la barrière? Ce qu'il ne pouvait dire de même, c'est que, pour ces hymnes patriotiques, rien ne remplace le chant inspiré en dehors de toute école et de toute académie, c'est que son *Chant du départ* même, œuvre imposante et forte, paraît peu simple et peu naturel auprès de ce chant martial qui jaillit de l'âme de Rouget de Lisle, de cette *Marseillaise* dont il ne nous est plus possible aujourd'hui de parler qu'avec tristesse! L'officiel ne se fait-il pas toujours sentir même dans les meilleures œuvres de cet art de commande? Le *peuple souverain qui s'avance* avec une majesté bien compassée dans l'hymne national de Chénier, cette lugubre invocation aux tyrans, auxquels il est expressément enjoint de *descendre au cercueil,* n'en sont-ils pas comme la marque? Que d'ailleurs ces chants, ces odes si multipliées dans toutes les solennités, de Chénier et de Lebrun, qui fit aussi son chef-d'œuvre dans sa fameuse ode au *Vengeur,* que ces compositions, auxquelles souvent Méhul et Gossec ont donné leur énergique accent, trouvent un degré de vérité dans la situation tragique du pays, dans le ton où étaient montés les esprits, c'est incontestable. Qu'a de commun avec ces œuvres d'un talent fort malgré ses inégalités, d'une inspiration parfois réelle au milieu de ce qu'elle a de factice, cette poésie forcenée du rhéteur de la chaire du lycée, de La Harpe, qui trouva moyen là encore de se rendre odieux et ridicule par ces hymnes épileptiques qu'il débitait en s'agitant comme un énergumène devant ses auditeurs stupéfaits?

> Le fer, le fer, amis! il presse le courage :
> Le fer, il boit le sang, le sang nourrit la rage,
> Et la rage donne la mort!

Heureusement cet hymne féroce n'eut pas les honneurs de la musique comme d'autres de La Harpe.

Ce que la révolution fit de plus permanent et de plus durable

pour la musique, c'est une fondation véritable, le Conservatoire. Il y a un degré de perfection qu'on n'obtient pas sans les encouragemens que permettent seules les libéralités publiques. La tradition est nécessaire à l'art et à l'enseignement de l'art bien plus que pour les travaux qui relèvent de l'utile. De tels établissemens, malgré les sacrifices et les divers inconvéniens qu'ils entraînent, ne sont-ils pas nécessaires dans nos grands états, dans nos sociétés démocratiques surtout, où le protectorat a cessé de s'exercer par une aristocratie riche et puissante? La révolution fit pour l'art musical ce qu'elle accomplissait dans toutes les branches. Elle *centralisa,* elle mit l'état à la place des corporations, quand elle n'y mettait pas simplement l'individu. Elle supprima l'école de musique de la garde parisienne, l'école de chant et de déclamation, les écoles de musique attachées aux principales églises. Elle dota le nouvel établissement d'une somme de 240,000 francs, le chargea d'enseigner la musique à six cents élèves des deux sexes, nomma les professeurs, fixa les traitemens, et confia la surveillance de l'enseignement à plusieurs des compositeurs célèbres que nous avons cités en leur adjoignant Grétry.

Ainsi, dans cette sphère des beaux-arts, la révolution eut une action réelle. On retrouve sa pensée empreinte dans la peinture, dans la sculpture, dans la musique du temps. Elle sut en faire des accessoires importans du luxe national. Elle laissa enfin des traces de son passage autrement que par des ruines. La même intervention se manifeste encore sous d'autres formes.

II.

Suffit-il de regarder l'entretien de certains établissemens comme une branche de luxe national à laquelle l'état républicain ne peut pas plus rester indifférent que le régime monarchique? N'y joindra-t-il pas aussi les encouragemens aux savans, aux écrivains, aux artistes? La convention accepte et suit à cet égard les anciennes traditions. Elle ne se laissa point arrêter par le malheur des temps, ou plutôt elle en prit texte pour venir en aide aux hommes distingués qui ne pouvaient alors trouver dans l'exercice de leurs talens une ressource suffisante. Nous avons sous les yeux sa liste des bénéfices, comme on disait autrefois; elle présente en assez grand nombre des noms qui ont mérité de survivre. On s'est plu à la comparer à celle des pensions littéraires sous Louis XIV. M. Despois, dans son livre sur *le Vandalisme révolutionnaire,* n'hésite même pas à donner hautement la préférence à la liste de la convention pour la valeur constante des choix et la proportion des secours avec la réputation,

— comparaison quelque peu arbitraire. Et d'abord elle forcerait à ousser plus loin le parallèle sur la dignité, la sécurité, dont les écrivains ont joui aux deux époques. Il nous semble qu'après tout le temps de Louis XIV s'en tirerait encore assez bien. On cite, il est vrai, telle médiocrité bien rentée sous le grand roi, qu'on oppose à tel homme supérieur qui l'était moins libéralement. Peut-être faudrait-il se demander si ceux qu'on représente comme sacrifiés injustement n'avaient pas des ressources personnelles ou d'autres faveurs royales, et puis tel que vous appelez médiocre n'était-il pas alors presque un grand homme, Chapelain par exemple? Des médiocrités obscures, de prétendus talens dotés pour leurs flatteries (qu'importe qu'elles aient eu le peuple pour objet?), est-ce que cela ne se vit point sous la convention? Il nous semble pourtant entrevoir quelques-uns de ces noms parfaitement oubliés, et Dieu nous garde d'aller demander compte de leurs titres au citoyen Brun, auteur du *Triomphe des Deux-Mondes,* au citoyen Croulet, auteur d'un poème sur la liberté, au citoyen Gaudin, auteur d'un écrit contre le célibat des prêtres! A un certain nombre d'exceptions près, les choix sont des mieux justifiés, les sommes réparties convenablement. La convention n'a fait le plus souvent que ratifier les indications de l'opinion publique. Elle prouvait par là que la république française ne comptait pas s'en tenir à l'idée mise en avant d'encourager le talent pauvre en lui distribuant, disait un rapporteur, « de simples feuilles de chêne » au nom de cette maxime, que, « si les récompenses fondées sur l'argent sont le fait des monarchies, la gloire est la monnaie des républiques. »

Une inspiration bienveillante appelait au bénéfice de ces dispositions des femmes qui portaient un nom célèbre par elles-mêmes ou par leurs aïeux, ce qui n'était peut-être pas très démocratique, mais ce qui est dans la nature humaine. La convention faisait inscrire, parmi les noms auxquels s'attachaient les munificences de l'état, la célèbre actrice Dumesnil, alors octogénaire, qui avait prêté aux chefs-d'œuvre de l'art dramatique une voix à laquelle tout un siècle avait applaudi. Elle y comprenait la petite-fille de Pierre Corneille, qui autrefois avait trouvé à Ferney un asile hospitalier et l'appui le plus secourable. Détenue quatorze mois pendant la terreur, *elle n'avait plus,* disait-elle, *de lit pour reposer sa tête.* La convention fit pour la vieillesse ce que Voltaire avait fait pour la jeunesse de cette nièce de l'auteur de *Cinna.* On songea aussi à étendre cette protection aux étrangers en inscrivant sur cette liste des faveurs nationales Thomas Payne, naturalisé d'ailleurs, bien qu'un décret l'eût exilé de la convention. Le poète dramatique italien Goldoni, octogénaire, fut maintenu dans la pension de 4,000 livres qu'il touchait depuis 1768. La petite-nièce de Fénelon fut réduite

aussi à implorer, comme la petite-nièce de Corneille, les secours de la république, qu'elle ne demanda pas non plus en vain. Elle avait vu périr sa famille sous la hache révolutionnaire pour le crime sans doute de porter un nom illustre dans les annales de la religion et des lettres. Son père était tombé victime des scènes qui ensanglantèrent Lyon dans le mois de septembre 92. La convention lui votait un secours que maintenait le conseil des cinq cents. Tous ces faits ne permettent pas de douter que l'idée de récompenser les arts et les lettres, même dans la personne de ceux qui les avaient illustrés sous l'ancien régime, fut loin d'être étrangère à la révolution.

Dans un tel tableau, dont l'impartialité prétend être le principal mérite, nous cherchons à dire le bien et le mal, non pas certes avec indifférence, — il est toujours plus doux de dire le bien quand il s'agit de son pays, — mais avec une entière sincérité. Pourquoi donc ne pas reconnaître avec un sentiment de plaisir et de fierté, au milieu de tant de sujets d'humiliation et de douleur, tout ce qu'il y avait d'heureux fermens de civilisation à côté de la rage des vandales et de la fureur des sectaires? Tous ces travaux féconds ne se rapportent pas seulement à ce côté élevé et délicat des arts et des lettres qui rentre seul dans l'idée du luxe public. Combien, dans la sphère de l'utile ou de la vérité spéculative, de pensées hautes, neuves, d'institutions, appartiennent à cette époque! C'est par cette magnifique énumération que se termine l'*Histoire de la révolution* de M. Louis Blanc, qui paraît y voir comme le vrai résumé intellectuel et moral de la révolution française. Faut-il aller jusque-là? faut-il répéter avec M. Louis Blanc : « Non, Saint-Just ne disait pas assez lorsqu'il disait : La révolution est une lampe qui brûle au fond d'un tombeau; il aurait dû dire : La révolution est un grand phare allumé sur des tombeaux. » Ce que l'historien attribue à la révolution n'est-il point pour la plus grande part le produit naturel du mouvement civilisateur? Sans la convention, sans la révolution, le travail des idées, le développement des faits, ne devaient-ils pas produire nombre de ces pensées et de ces établissemens qui ne font après tout que résumer le XVIIIe siècle philosophique et scientifique?

Et quel choix n'y a-t-il pas à faire dans les décrets de la convention qui se rapportent aux arts utiles et aux arts de luxe? M. Louis Blanc rappelle ceux qui portent l'empreinte d'une pensée civilisatrice. Ainsi, dit-il, elle décrétait l'ouverture de maisons nationales où tous les enfans seraient nourris, logés et instruits gratuitement. Cette idée de gratuité universelle n'est-elle pas sujette à bien des objections que chacun connaît? Des écoles primaires devaient être fondées d'un bout à l'autre de la république. Il devait être établi

trois degrés progressifs d'instruction embrassant tout ce qu'il importe à l'homme et au citoyen de savoir; puis viennent et l'école centrale dans chaque département et l'École normale à Paris; les écoles *spéciales* pour l'étude de l'astronomie, de la géométrie, de la mécanique, des langues orientales, de l'art vétérinaire, de l'économie rurale, des antiquités, et enfin l'École polytechnique. Que dire encore de ces autres mesures qui touchent de plus près au luxe public? Ce sont celles d'abord que nous avons citées, ce sont encore les récompenses nationales pour les grandes découvertes, les voyages scientifiques payés par l'état, qui se charge aussi de l'entretien des artistes à Rome. Assurément tout cela peut être hautement loué. La convention en outre discutait et notait les articles les plus importans du code civil, elle mettait en mouvement le télégraphe, elle inaugurait le système décimal, elle établissait l'uniformité des poids et mesures, elle fondait le bureau des longitudes, elle instituait le grand-livre, elle agrandissait le Muséum d'histoire naturelle, elle créait le Conservatoire des arts et métiers. On ajoute enfin qu'elle créait l'Institut. Il y aurait lieu de remarquer que ces créations sont de dates fort diverses, que cette période compte plus de proscriptions que d'encouragemens pour les lettres; mais ne voyons que l'ensemble, et rendons hommage à ce qu'il présente d'imposant au milieu de tant de luttes terribles où les partis mettaient leurs têtes comme enjeu.

Ici se pose pourtant une question délicate. La convention eut-elle raison de supprimer les anciennes académies? Bien qu'on puisse considérer tous ces établissemens comme rentrant dans la catégorie du luxe national, nous ne nous occuperons ici que de cette Académie des beaux-arts qui, par les œuvres qu'elle produit ou encourage, contribue au luxe public, et qui dès lors offre avec cette dernière question le lien le plus étroit. Sur le décret général du 8 août 1793, qui abolissait les académies et toutes les autres « sociétés littéraires patentées et dotées par la nation, » nous ne dirons qu'un mot : ce décret, la plupart des écrivains, même favorables à la révolution, l'ont blâmé. Tout en louant la pensée d'une réorganisation au sein d'un corps plus vaste, comme devait être l'Institut, ils se sont élevés contre cette suppression radicale brutalement accomplie qui fermait l'Académie française, qui, bien qu'avec plus de ménagemens pour les personnes, frappait l'Académie des Sciences, remplie d'hommes de premier ordre, et cela au moment même où la France réclamait son concours pour les œuvres de la guerre comme pour les travaux de la paix!

Quant à l'Académie de peinture et de sculpture, plus ou moins modifiée sous la forme actuelle de l'Académie des beaux-arts, avec laquelle elle s'est fondue, un maître en critique d'art comme en

critique littéraire, M. Vitet, a émis des doutes sur l'opportunité et les effets salutaires de la suppression qui la frappa. Il a fortement motivé ces doutes dans un volume ayant pour titre : *L'Académie royale de peinture et de sculpture.* Cette académie n'est guère mentionnée que pour être blâmée par les écrivains voués à l'admiration presque sans réserve de l'œuvre de la convention. Les argumens de M. Vitet n'en ont pas moins une grande valeur. Au fond, de quoi s'agit-il? De savoir si les procédés *centralisateurs* employés par la convention, disons plus, si les principes auxquels elle a obéi ont été partout et toujours les meilleurs. L'unité et l'égalité sont de belles choses; encore n'en faut-il pas abuser. « Ces anciennes associations, dit M. Vitet, bien que fondées sous Louis XIV, avaient une constitution plus libérale qu'on ne pense. Par la manière dont leurs statuts avaient été réglés, par le nombre illimité de leurs membres, par les élémens divers dont elles se composaient, par la multiplicité des degrés introduits dans leur hiérarchie, elles étaient aristocratiques seulement au sommet et presque démocratiques à la base. Elles n'avaient pour adversaires déclarés et irréconciliables que le menu peuple des artistes; dans les rangs intermédiaires, elles avaient des soutiens, des cliens, des appuis naturels; elles étaient la noblesse des beaux-arts, mais elles en étaient aussi le tiers-état. »

N'y a-t-il là qu'un rapprochement ingénieux? Le détail de l'organisation, du mécanisme de cette académie ne permet pas de s'arrêter à un tel jugement. Cette constitution hiérarchique, cette différence de degrés franchis tantôt par l'élection, tantôt par l'ancienneté, cette circonstance particulière et importante du nombre limité seulement dans les rangs supérieurs et illimité dans les autres, M. Vitet les décrit avec une exactitude concluante. Il en relève les avantages, qu'il montre en outre par un exemple frappant, en supposant David vivant de nos jours. Figurons-nous donc ce grand peintre systématique, il est vrai, ayant de grands défauts, mais de bien grandes qualités, parti pour Rome, où il fait son temps réglementaire comme élève et comme pensionnaire, et rentrant à Paris trois ans après avec son tableau des *Horaces.* Entrera-t-il à l'Académie, cet artiste que la vogue porte aux nues? Rien n'est moins certain. L'Académie peut être au complet, et, pendant dix ans, il peut se faire qu'elle y reste. Aujourd'hui, parmi les quatorze membres de la section de peinture, nous doutons qu'il s'en trouve un seul qui soit d'humeur à quitter ce monde pour faire place à David, même en supposant qu'il compte encore parmi eux quelque admirateur enthousiaste. En 1780 au contraire, la porte était ouverte, il n'y avait qu'à entrer. « Eût-il été cent fois plus novateur, dit M. Vitet, du moment qu'il avait fait ses preuves, les plus vieux, les plus encroûtés professeurs, les plus ennemis de son

style, n'auraient jamais osé lui refuser un titre aussi modeste que celui d'*agréé*. Avec un talent notoire, il était, pour ainsi dire, élu de droit, et, une fois *agréé*, il faisait partie du corps, sa carrière était faite. Trois ans plus tard, en 1783, toujours sans contestation possible, il devenait académicien; que lui manquait-il? Les dignités académiques. Il avait au-dessus de lui les trente chefs de la compagnie, les membres à titre d'office, les *officiers*, comme on disait alors; il n'était ni *ancien*, ni *professeur*, ni *adjoint à recteur*, ni *recteur* à plus forte raison; mais la patience lui était facile, il était académicien. Il jouissait des priviléges attachés à ce titre, il en avait le brevet... Tout en gardant son franc-parler sur les routines académiques, il respectait l'institution. Sûr de la gouverner un jour, il ne songeait pas à la détruire... »

Nous n'avons cité ce passage que parce qu'il appelle bien des réflexions. Il est si facile de crier à l'aristocratie, de citer telle ou telle anecdote qui prouve plus ou moins qu'il y avait des faveurs, des exclusions quelquefois peu justifiées! Est-ce donc que nous ne reconnaissons pas ce qu'il y eut de tyrannique dans le gouvernement de cette académie sous Louis XIV? Est-ce que nous contestons par exemple les différences profondes qui existent entre l'académie de 1648 et celle de 1664, tout à l'avantage de la première, avant les transformations que lui firent subir Le Brun et Colbert? Nous inclinerions seulement à croire que le principe hiérarchique dans cette organisation représentative des beaux-arts avait du bon. C'est la cause qu'avait plaidée dès 1791, vainement bien entendu, un homme éminent, qui n'était pas académicien, M. Quatremère de Quincy. Dans ses *Considérations sur les arts du dessin en France*, suivies d'un plan d'académie ou d'école publique et d'un système d'encouragement, il prend en main la défense du principe hiérarchique, et qu'on remarque bien que ce n'est pas un partisan des routines et des abus; il les signale, il les combat énergiquement. Il s'élève vivement par exemple contre la confusion de l'académie et de l'école, qui constitue les mêmes hommes professeurs et juges de leurs élèves; mais M. Quatremère de Quincy tient à ce que les rangs soient conservés, les ambitions graduées, les espérances échelonnées, la voie ouverte pour récompenser les mérites les plus divers et les plus inégaux, — idée qu'exprime d'une manière très heureuse M. Vitet en disant à propos de l'ancienne académie et de la nouvelle, considérées dans leurs relations avec la masse des artistes : « C'était une armée qu'un corps académique ainsi divisé par grades plus ou moins galonnés; l'académie actuelle au contraire est un état-major portant seul l'uniforme, pendant que le corps d'armée est en habit bourgeois. » De telles observations ont une portée difficile à méconnaître. En ce qui touche la question du luxe public et des

beaux-arts à l'époque révolutionnaire, elles démontrent que c'est à tort qu'on trouve tout ou presque tout mauvais dans le passé, tout ou presque tout bon dans l'œuvre conventionnelle.

La pensée de l'Institut fut conçue par la convention, il est vrai, quoiqu'elle ne dût être réalisée que par le directoire en 1796. On sait que ce fut Daunou qui inaugura ce nouveau corps dans une mémorable séance le 3 avril. Lacépède, Fourcroy, Cuvier, Cabanis, Andrieux, Collin-d'Harleville, Lebrun, Fontanes, y prirent tour à tour la parole comme représentans des sciences et des lettres. L'idée générale de cet établissement avait sa vérité comme sa grandeur; elle maintenait, avec la division des facultés de l'esprit humain, son unité trop souvent méconnue; elle rétablissait les relations trop négligées de ces facultés entre elles. C'était une réparation réelle à l'injurieux décret qui avait frappé les académies; mais, de grâce, qu'on ne nous présente pas sans cesse la condition faite aux écrivains et aux savans pendant le règne de la convention comme si ce temps eût été pour eux, relativement à l'ancien régime, un véritable paradis! André Chénier, Lavoisier, Condorcet, Bailly, quels noms et quelles destinées! Quelles institutions répareraient ces pertes que rien ne compense, ces immolations que rien n'excuse? En s'abandonnant à des abstractions impitoyables, on semble trop croire qu'un homme de moins n'ôtera rien à la chaîne des œuvres dont s'honore l'humanité, que ce qu'un individu n'a pas accompli faute de temps, un autre plus favorisé le fera, comme si, Milton et Corneille disparaissant, un autre par hasard se fût chargé d'écrire *le Paradis perdu* ou *Polyeucte!* On ne sait pas assez, — et quand le saura-t-on, si on ne l'a pas appris après tant d'expériences sanglantes? — qu'il y a deux choses dont rien ne répare la perte, la vertu que la mort frappe en emportant les œuvres qu'elle eût produites, le génie éteint dans son germe, qui ne doit plus fructifier. Cette pensée n'est que trop faite pour modérer l'enthousiasme, quand on parle de ce que la convention a fait pour les lettrés et les savans.

Aux musées, au Conservatoire de musique, aux encouragemens donnés aux arts, il faut joindre les théâtres. Alors même qu'ils ne dépendent pas de l'état par les subventions, les théâtres s'y rattachent par d'autres faveurs; ils s'y rattachent d'une façon inévitable par la surveillance que l'autorité publique y exerce, surveillance plus attentive et plus vigilante que dans toutes les autres branches des arts. Le théâtre en effet, comment l'oublier? est à la fois action et parole, représentation vivante pour les yeux et tribune tout ensemble. Il s'adresse aux hommes assemblés, c'est-à-dire se communiquant leurs impressions avec une rapidité, une vivacité contagieuses. La puissance exercée par le théâtre sur la multitude

est-elle d'ailleurs contestable? Comment vouloir que l'état y reste tout à fait étranger? Pouvons-nous demander que la scène soit déclarée absolument libre, irresponsable? L'impunité a-t-elle jamais été admise par aucun moraliste, par aucun législateur, par aucun homme de sens pour certains actes qui, dans un endroit public, outragent visiblement la morale ou provoquent le désordre? Mais ici les difficultés commencent. Combien la limite ne sera-t-elle pas délicate à fixer, et combien, outre ce rôle de simple police, l'état sera tenté d'en jouer un autre! Résistera-t-il au désir d'employer à ses fins cet instrument si puissant? Tentation d'autant plus forte que le théâtre laissé à lui-même n'offre pas seulement ces peintures morales, salutaires ou corruptrices, qui semblent motiver l'intervention de l'autorité publique. Quoi qu'on fasse, il revêt un caractère politique; il le revêt par l'allusion, par la satire, par la prédication, par la mise en scène, par le choix même des sujets. Resterait-il beaucoup du théâtre d'Aristophane, si on en ôtait la politique? Dans un genre tout opposé, que seraient *les Perses* d'Eschyle, ce magnifique chant de guerre, sans le sentiment national qui les commente et les applaudit?

La révolution ne s'était, dans sa première pensée, essentiellement libérale, occupée du théâtre que pour l'affranchir. Elle avait vu dans les entreprises théâtrales des spéculations particulières qui devaient profiter de l'émancipation générale de l'industrie. Le rapport de Chapelier et le décret de l'assemblée à la date du 13 janvier 1791 n'ont point une autre signification. Tout citoyen devenait libre d'ouvrir un théâtre; d'ailleurs point de censure, point d'autorisation préalable. La révolution, dans sa seconde phase, ne devait point se renfermer dans ce rôle négatif. Elle voulut faire du théâtre comme des autres parties du luxe public une branche de l'enseignement national. Elle le soumit au comité de l'instruction publique. Elle eut l'œil particulièrement sur cette scène française, si goûtée de tous les esprits d'élite, si suivie alors, toute frémissante encore des succès enthousiastes que le XVIIIe siècle avait faits aux tragédies de Voltaire. Cette double scène du Théâtre-Français, telle qu'elle existait alors, ne pouvait être, ce semble, pour la tribune de la convention qu'une auxiliaire ou une rivale. D'abord on se préoccupa du côté moral du théâtre à développer. Les administrateurs du Théâtre-Français entrèrent dans cette pensée. Peu de jours avant de monter sur l'échafaud, Payan faisait appel aux écrivains de talent en invoquant ce qu'il nommait « la force morale des spectacles. » Dans ces termes, à côté de l'avantage de l'inspiration élevée et salutaire, on rencontrait un écueil, écueil tout littéraire, l'ennui qui naît de la fadeur ou de la déclamation. Sous le rapport politique, le péril était autrement grand. L'action de l'autorité, en se faisant trop sen-

tir, devenait une menace pour les pièces, pour les acteurs, pour les auteurs. Cette menace ne se réalisa que trop, comme on le sait. Ce ne fut pas assez de proscrire certaines pièces de l'ancien répertoire comme aristocratiques et royalistes; ce ne fut pas assez d'altérer certains vers. La censure terroriste n'était que ridicule, quand à ces vers, malsonnans sous le rapport politique, de la tragédie de *Brutus :*

> Arrêter un Romain sur de simples soupçons,
> C'est agir en tyrans, nous qui les punissons,

elle substituait ceux-ci, comme plus conformes aux procédés préventifs en usage :

> Arrêter un Romain sur un simple soupçon,
> Ne peut être permis qu'en révolution.

Oui, cela n'était que ridicule; mais ce qui déjà devenait tyrannique, c'était d'imposer au patient public trois fois par semaine la *Mort de César,* ce même *Brutus,* et, ce qui était moins tolérable, le *Charles IX*, le *Caius Gracchus* de Marie-Joseph Chénier. Écouter par ordre ces longues tirades après avoir entendu l'air obligatoire de *Ça ira,* en quoi un pareil supplice infligé aux honnêtes gens pouvait-il profiter à la patrie, à la liberté, qu'on avait le front d'invoquer, à l'art enfin? Ce qui était tyrannique encore, c'était d'interdire la représentation du *Timoléon* du même Chénier et de *l'Ami des lois* de Laya, cette pièce proscrite, disons-le d'ailleurs, non par la convention, mais par la commune, qui fit en outre poursuivre l'auteur, que Danton contribua à soustraire à la mort. Ce qui était tyrannique enfin et odieux, c'était d'envoyer à l'échafaud comme aristocrates des acteurs du Théâtre-Français! Sans analyser, œuvre impossible, il suffit de rappeler seulement quelques pièces de ce répertoire. Les unes étaient d'une fadeur mortelle, comme les moralités sentimentales que faisait jouer Collot-d'Herbois; d'autres d'une insigne folie, comme *le Jugement des rois,* où Sylvain Maréchal jetait dans un burlesque pêle-mêle tous les rois, la tsarine, le pape, les faisait déporter dans l'île des *Sans-culottes,* où ils se battaient avec leurs chaînes et étaient nourris de biscuits par la charité publique jusqu'à ce qu'un volcan les engloutît sous sa lave; d'autres enfin toutes de circonstance, et tombant au-dessous de l'art et de la grammaire aussi bien qu'en dehors du sens commun, comme *le Général Dumouriez à Bruxelles,* de cette pauvre pythonisse enthousiaste Olympe de Gouges. Elle dictait une pièce en quatre heures, en avait composé on ne sait quel nombre, et, ne doutant de rien ni d'elle-même, écrivait : « On ne m'a rien appris, je ne connais pas les principes du français, je dicte avec mon âme; le cachet du génie est dans toutes mes productions. »

La révolution, à l'égard des théâtres, avait commencé par la liberté illimitée; elle avait continué par l'oppression, elle finit par le régime restrictif et réglementaire. La loi du 21 août 1790 n'était qu'une loi de police préventive; elle confiait la police des théâtres et spectacles à l'autorité municipale dans les villes qui n'atteignaient pas un certain nombre d'habitans. Sous le régime de la concurrence, les théâtres s'étaient fort multipliés. On n'en comptait pas moins de quarante à Paris pendant les années les plus terribles de la révolution. Si la politique était impitoyable, la police morale laissait fort à désirer. Les scandales devaient aller en croissant pendant la réaction thermidorienne, ensuite sous le directoire. Chénier sert d'organe à la réaction qui se fait dans les esprits. Sa motion d'ordre au conseil des cinq cents (16 novembre 1797) est en ce sens très caractéristique. Il s'élève contre la « multiplicité indéfinie qui anéantit à la fois l'art dramatique, la véritable concurrence, les mœurs sociales et la surveillance légitime du gouvernement. » Il demande s'il n'est pas opportun de revenir à l'avis que Thouret avait émis le premier, et qui appliquerait sur cet objet aux différentes communes la base proportionnelle de population. De cette manière, il ne pourrait exister qu'un seul théâtre dans les communes au-dessous de 100,000 âmes. Il pourrait en exister deux dans chacune des principales communes de la république, Lyon, Bordeaux et Marseille. « Paris, ajoutait l'orateur, commune centrale des arts et sortant des proportions ordinaires, exigerait un article particulier. Il contiendrait le beau théâtre de l'Opéra, qui est unique par tous les arts qu'il rassemble, deux autres théâtres de musique en concurrence, et deux grands théâtres de déclamation, sollicités si fortement depuis trente ans par tous les littérateurs français et tous les amis de l'art dramatique. On laisserait encore établir dans Paris deux ou trois théâtres secondaires, parmi lesquels se présenterait en première ligne le théâtre du Vaudeville, réclamé par la gaîté française. » Ainsi on penchait vers un système ultra-restrictif qui fixait le nombre et les genres. On sait comment ces idées furent appliquées, non sans excès, par le premier empire dans l'organisation que reçurent les théâtres en 1807. Cette organisation demeura presque intacte jusqu'au décret du 6 janvier 1867, qui, tout en maintenant des théâtres subventionnés, établit dans une large mesure la concurrence et la liberté en matière d'entreprises et d'exploitations théâtrales. Mais achevons d'étudier l'expérience révolutionnaire en fait de luxe public : elle se présente sous une dernière forme, la plus frappante, la plus célèbre, la forme qu'elle revêt avec les fêtes patriotiques et religieuses.

III.

Les fêtes nationales forment la pièce principale du luxe public révolutionnaire. Nous n'aurons garde d'en reproduire les détails, consignés dans les descriptions pleines de vie qu'ont données de ces fêtes d'illustres et populaires historiens. Nous cherchons des enseignemens. La révolution française reste comme une école toujours ouverte, où longtemps encore la pensée trouvera profit à demander des sujets d'étude et de réflexion. Cette question du luxe public, qui tient à tant de choses, aux mœurs, à la patrie, à l'art, n'en est-elle pas elle-même une preuve saisissante? Et comment n'y voir qu'un intérêt rétrospectif? Le degré et le mode de l'intervention de l'état dans ce genre de manifestations de l'action publique, l'influence qu'exerce le luxe national, soit sous le plus noble aspect, les beaux-arts, soit sous d'autres formes, ces questions n'ont point perdu de leur importance; elles semblent au contraire en acquérir davantage à mesure que la civilisation étend à un plus grand nombre ce genre de jouissances, et que l'état se trouve mis en demeure de conformer son action aux changemens produits dans la société.

On s'est attaché ici moins à décrire minutieusement les différentes parties du luxe public pendant la période révolutionnaire qu'à mettre en lumière à cet égard les principes, les plans de la révolution. En appliquant la même méthode aux fêtes nationales, on a pour base d'appréciation d'une part ces fêtes elles-mêmes avec leurs caractères, avec les circonstances qui expliquent pourquoi elles ont réussi ou échoué, — de l'autre des documens nombreux, concluans, qui montrent ce que la révolution s'est proposé en mettant en jeu ces moyens d'action, qu'elle n'entendait livrer en rien au hasard, à la fantaisie. Là même est l'excès systématique. C'est le penchant en tout de la génération révolutionnaire de s'exagérer le degré d'action des gouvernemens pour le mal et pour le bien. Fidèle à la pensée qui lui fait voir partout un complot, un jeu joué par les prêtres et par les rois, elle ne doute pas que les cérémonies et les solennités que mettaient en œuvre la monarchie et la religion ne fussent un de ces moyens combinés pour dominer les peuples séduits par les sens, subjugués par l'imagination. Il semble qu'en cette matière, comme en toute autre touchant à la réforme de la société, la révolution ait tenu ce langage : « Les anciens gouvernemens, obéissant à des intérêts égoïstes, à des calculs criminels, ont *créé* des sociétés corrompues, malheureuses. Eh bien! usant du même pouvoir qu'ils ont tourné au mal des peuples, je le ferai servir à leur bien : je *créerai* une société nouvelle, vertueuse, heureuse. Tout le système d'instruction publique y tendra. Les fêtes, les so-

lennités nationales, rattachées à ce vaste système, seront la route facile et brillante par laquelle les générations à venir seront conduites vers la vertu et le bonheur, but de toute civilisation, terme final auquel la révolution française doit aboutir. »

Voilà la théorie des fêtes publiques à son état, pour ainsi dire, d'innocence et de rêve. Et d'abord rien dans les faits ne motivait-il l'idée d'introduire là aussi des modifications, des changemens? Les fêtes célébrées à propos d'une naissance, d'un avénement, d'un mariage, d'une entrée royale, un peu trop banales et frivoles, n'étaient pas suffisamment en rapport avec les mœurs que rêvait de se donner une société qui voulait l'avancement de la masse, et qui avait pour inspiration l'idée de la nation substituée à l'idée monarchique. On peut objecter que dans un autre pays libre, en Angleterre, vainement les idées et les institutions se renouvellent; on laisse subsister les vieilles fêtes, les vieilles cérémonies, les vieilles coutumes, sans se soucier ni des contradictions ni des contrastes, sans avoir l'idée d'investir l'état du rôle d'instituteur de morale à l'aide des solennités publiques. Rien de plus vrai, mais nous savons aussi que telle ne fut en rien, à tort ou à raison, la méthode suivie par la révolution française. Elle procédait logiquement, un peu à la façon d'un livre : on voulait un lien entre toutes les parties, et les chapitres devaient, ce semble, se faire suite les uns aux autres.

Il est curieux de voir les esprits les plus grands, les plus fermes, comme Mirabeau, les plus pénétrans, les moins aisés à duper, comme Talleyrand, tracer des programmes qui attestent quelle idée démesurée ils se font de l'influence des fêtes publiques. La convention devait aller encore plus loin. Malgré les expériences déjà faites, qui laissaient fort à désirer, M. J. Chénier, dont le nom reparaît dans toutes ces questions, trace de ce que doivent, de ce que vont être ces fêtes une peinture idéale (séance du 15 brumaire an II). Il les voit avec la foi; il les salue à l'avance, ces fêtes radieuses. Sommes-nous en France? sommes-nous en Grèce? Il n'importe selon Chénier. Le climat disparaît devant l'homme. Que parle-t-on d'un autre ciel, d'un autre air, d'une autre race, d'une autre civilisation? Il y a les institutions, il y a la liberté, âme, centre glorieux de ces fêtes, auquel tous les arts viendront former un magnifique cortége. A cette liberté, qui a bien un peu l'air théâtral, l'architecture élève un temple, la peinture et la sculpture retracent son image, la poésie chante ses louanges, la musique lui soumet les cœurs, la danse elle-même égaie ses triomphes. Beau rêve, de plus en plus obscurci, souillé, depuis les débuts de la révolution!

Ce que ces débuts eurent d'heureux, de brillant, il serait injuste de l'oublier. Joie, cordialité, enthousiasme, véritable assaisonnement de ces fêtes, autrement mornes et glacées! On en eut comme

un avant-goût. — Le souffle généreux et vivifiant de 1789 passait sur la première fête de la fédération du 14 juillet. Pourquoi y aurait-on senti l'effort, la contrainte? La confiance était dans les cœurs. On ne craignait pas de marier aux emblèmes nouveaux les emblèmes antiques de la monarchie. Les pompes de la religion, qui n'avaient jamais paru avec plus de splendeur, semblaient sanctifier et célébrer les conquêtes de l'esprit humain et les victoires de la liberté; on ne tenait pas compte de quelques nuages. Pourquoi ne se dissiperaient-ils pas comme ces nuages du ciel qu'un beau soleil avait dissipés vers le milieu de cette journée, qui se terminait radieuse? Dans la seconde fête de la fédération, on ne retrouvera plus ce naturel, cette sérénité. Les signes qui rappellent les rancunes, les divisions, s'y rencontrent fréquemment. Un arbre de la féodalité, couvert d'insignes dérisoires, en fait un des ornemens principaux. Le roi refuse d'y mettre le feu. Dans cette fête brillante encore, combien d'emblèmes alarmans, de pronostics menaçans, de présages de lutte et de mort!

Ce qu'il y a de factice, de violent, de forcé dans les fêtes politiques de la convention, il n'est pas nécessaire de le rappeler. Où est-il, cet enseignement moral tant exalté? Sans doute l'intention s'y trouve de temps à autre : elle est dans ces cortéges d'enfans, quelquefois des enfans abandonnés, dans ces couronnes de vieillards qu'on veut honorer publiquement; mais cela même ne manque-t-il pas trop de la condition que rien ne remplace, la naïveté? Certes, toutes les fois que la passion politique n'est pas seule en jeu, ce qui est bien rare, on fait une place à la pitié, à l'humanité : certains détails en portent un touchant témoignage; mais en général ces fêtes ne respirent que les passions de l'heure présente. Telles réveillent les idées les plus sombres, quelquefois des impressions d'une violence féroce. Quelle fête par exemple que celle du 27 août 92, consacrée aux morts du 10 août! Non, jamais sous la forme d'une fête il ne se cacha plus d'appel à la haine. Nul attendrissement, nulle pitié! Ces morts du 10 août, on ne les pleure pas, on veut les venger. Tout est noir et sanglant. Sergent est l'ordonnateur de la fête; il y a mis une inspiration pleine de terreur. Ce ne sont que prodigieux entassemens de sarcophages énormes tendus de noir. Ces veuves et ces orphelins vêtus d'une robe blanche avec une ceinture noire, ces bannières, ces inscriptions lugubres, provocatrices, qui vingt fois répètent le mot *massacre*, énumérant tous les massacres des patriotes imputés aux royalistes, — ces statues colossales de la *Liberté*, de la *Loi*, farouches, armées de glaives, qu'entourent les tribunaux, le tribunal du 17 août et la commune, — ces chants funèbres, ces flots d'encens, cette musique aux accens tristes, déchirans, à quoi tend toute cette mise en scène, sinon à

verser dans les cœurs une furieuse ivresse? Elle ne fut point froide, ne manqua point son effet, cette fête rendue vivante par les terribles passions qui l'animaient, placée entre le 10 août, qui en est l'occasion, et les massacres de septembre, qui achèvent de lui donner toute sa signification. « Jamais fête ne fut plus propre à remplir les âmes de deuil et de vengeance, d'une douleur meurtrière (1). »

Quelles réjouissances pouvait-on mêler à des fêtes publiques célébrées au milieu de l'angoisse des âmes, sous le coup de la pensée de la guerre avec l'étranger, des luttes à mort des partis? Les dates mêmes qu'elles commémorent sont souvent sanglantes, ne rappelant que les souvenirs qui ont laissé la plaie la plus envenimée, le 21 janvier, le 31 mai! Sans doute il y eut aussi des fêtes consacrées aux victoires de la république. On y trouve des parties brillantes, des éclairs de grandeur; mais la chose à laquelle on pense le moins, et à laquelle on réussit le moins quand on y pense, c'est le plaisir, la joie populaire, comme s'il y avait sans cela des fêtes! On s'en souvient pourtant de temps à autre. On y met la contrainte, l'effort tourmenté qui est partout. Il semble qu'on décrète la joie, qu'on prenne à tâche d'organiser laborieusement la gaîté publique. Tout, dans d'étranges programmes, paraît enjoint et noté d'avance. A une cérémonie funéraire en l'honneur de Marat, tandis que son buste, étalé partout, et son cœur même étaient présentés à l'idolâtrie populaire, on fit des libations à ce qu'il plut aux ordonnateurs de la fête d'appeler ses mânes. Rien de plus mécanique que l'ordre de cette cérémonie. Tout y procède avec la régularité d'une manœuvre. Après que chaque partie du programme est accomplie, il est prescrit dans le style étrange de l'époque de *vider les urnes*, ce qui veut dire de vider les verres, opération qui se reproduit d'ailleurs de la manière la plus fréquente. A un moment, les assistans sont prévenus de ne plus mettre aucunes bornes à leur douleur. Dans une autre fête, il est indiqué qu'à un moment marqué toutes les mères devront regarder leurs enfans avec des yeux attendris. « Le peuple ne pourra plus contenir son enthousiasme; il poussera des cris d'allégresse qui rappelleront le bruit des vagues d'une mer agitée que les vents sonores du midi soulèvent et prolongent en échos dans les vallons et les forêts lointaines. » Le plan de Merlin de Thionville, lu le 30 septembre 1794, en vue d'une fête prochaine, et qu'on trouve tout au long dans *le Moniteur*, peut servir de type à ce genre de fêtes soumises à une minutieuse discipline. Merlin de Thionville veut que le peuple tout entier chante à la fois. A un certain moment, le peuple s'écriera lui-même : « Vive le peuple! » On célébrera les récentes

(1) Michelet, *Histoire de la Révolution*, t. IV.

victoires, et d'un orchestre à l'autre on se répondra ces mots : « répétez-nous encore ces heureuses nouvelles. » L'auteur ajoute que le peuple, retenu par le charme, dînera sur l'herbe, se mettra à danser. « La nuit, ajoute le rapporteur, surprendra le peuple dans l'ivresse de la joie et du bonheur ; quelques milliers de fusées volantes, nobles et vives images de l'élan républicain à l'escalade de la tyrannie, s'élèveront dans les airs, qu'elles embraseront, et, en y attirant tous les regards, elles feront cesser les jeux et les amusemens de la jeunesse, sans laisser apercevoir qu'elles les interrompent; des illuminations traceront aux citoyens le chemin de leurs foyers, et ce sera en chantant quelque refrain chéri qu'ils y retourneront. » L'assemblée applaudit ce travail, en ordonna l'impression, — approbation qui achève de donner à ce rapport toute sa portée.

Les fêtes révolutionnaires devaient avoir leur face religieuse. On voulait remplacer le catholicisme ou lui faire du moins concurrence. Or point de religion sans culte, et quel culte sans un certain luxe de cérémonies et d'appareil? Le protestantisme, il est vrai, avait en partie rejeté ce luxe. Il avait ôté aux temples leurs tableaux; il s'était privé, pour ne laisser place qu'à la parole et au chant, aux sons de l'orgue, de tous ces moyens de parler aux yeux. Il avait renoncé à ces pompes pleines d'éclat, si souvent touchantes, que Diderot décrit et défend dans une page brillante et émue, où il avoue l'effet qu'elles produisaient sur lui. La révolution parut plutôt incliner vers l'idée d'une certaine magnificence dans ses essais de culte, quoique l'on trouve aussi dans d'autres tentatives, comme la théophilanthropie, l'absence presque complète de toutes ces pompes extérieures. Le premier grand essai de culte tenté par la commune de Paris admet les cérémonies, les fêtes. Qu'il y eût d'ailleurs dans ce fameux culte de la *Raison* les élémens d'une religion, il serait absurde de le prétendre. La révolution s'imagina qu'on pouvait créer des religions sans avoir le sentiment religieux. Une religion sans ciel, sans amour, sans mystère, qu'est-ce, sinon le plus insoutenable des paradoxes? Une religion sans une communication perpétuelle et comme une conversation familière avec l'être réel, vivant, le seul Dieu que le genre humain puisse vénérer, adorer, auquel il puisse soumettre ses pensées et ses actes, n'est-elle pas condamnée à perdre même son nom? Charger des condillaciens, des voltairiens sceptiques, tout au plus déistes, ou des athées, de s'entendre sur les moyens de donner une religion, un culte aux populations, ce fut assurément une idée étrange. Donner à ce culte pour objet la *raison* en fut une plus singulière encore, quand on songe surtout à la seule signification que le mot de raison pouvait avoir dans la pensée et dans la langue de l'époque. Ce mot de rai-

son en effet, il offre deux sens à l'esprit. On peut entendre par là la raison spiritualiste, intuitive, au sens de Platon, de Malebranche; c'est d'elle que Fénelon disait : « Raison, n'es-tu pas le dieu que je cherche? » On peut entendre encore la raison qui doute, examine, s'efforce d'arriver au vrai par l'analyse, et qui constitue la faculté *critique* par excellence. Est-il donc possible de s'y méprendre? La raison, pour les disciples des encyclopédistes, c'était ce raisonnement qui, soumettant tout au contrôle, plus d'une fois détruit, fait table rase. Or que penser de l'idée qui accorde à la faculté critique les honneurs d'un culte tout rempli de symboles, qui fait du raisonnement une divinité, qui met l'analyse philosophique sur l'autel? L'étonnement redouble quand on apprend sous quels traits cette raison, devenue *déesse*, est appelée à y figurer. Ce singulier culte n'en eut pas moins les honneurs de Notre-Dame. La vieille cathédrale n'avait jamais brillé de plus de feux, déployé des pompes plus éclatantes, une plus grande richesse d'emblèmes : cérémonies païennes, musique profane, danses bizarres, tout ce qu'on peut supposer de moins religieux au sens mystique, mais effort pour garder au culte le caractère de luxe public, qui en est un des moyens et un des attraits.

Au reste, ce culte fut célébré, non-seulement à Paris, dans plusieurs églises, mais dans presque toute la France. Parfois, au milieu des flots d'encens et de l'éclat des lumières, ce n'est rien que le plus grossier naturalisme, la matière qui s'adore, le culte de la Vénus impudique. Dans quelques villes, dans quelques temples, une honnête femme, une innocente jeune fille est installée sur l'autel. Ce n'est plus le cynisme du vice, c'est souvent encore une débauche d'impiété. La raison philosophique, opprimée sous la chair dans le culte d'une belle déesse, reparaît ici, mais sous ses formes inférieures, agressives, toutes négatives et ironiques. Le catholicisme est bafoué; on outrage ses mystères, on profane ses vases sacrés, on promène dérisoirement ses emblèmes; un âne est habillé en prélat et porte l'encensoir et tous les insignes du culte. Pourtant, mais ce fut l'exception, ce culte prit çà et là un caractère plus régulier et plus décent. La raison, ce qui peut paraître étrange ici, semble redevenir presque raisonnable : elle se dépouille de la livrée de la folie; elle enseigne, elle prêche la morale, une honnête morale. On appelle cet enseignement du nom de religieux : il ne l'est ni plus ni moins que le catéchisme de Saint-Lambert, dont il reproduit les doctrines. On y prêche le civisme, le respect de l'âge et des parens, les vertus sociales enfin; il y a peu de cérémonies, c'est pour ainsi dire un simple sermon.

Voilà l'essai de ce culte, au fond tout matérialiste, et qui le plus souvent aussi l'est brutalement dans la forme. La commune de Pa-

ris en a tout l'honneur devant l'histoire. La convention aussi met la main dans le culte, dans les fêtes religieuses. Elle cherche pour cela un organe; elle en trouve un dans le disciple de Rousseau, chef de secte presque autant que chef de parti, dans Robespierre, en pleine réaction alors contre l'hébertisme. En ce qui touche la question des fêtes publiques, nul document n'égale le rapport de Robespierre au nom du comité de salut public sur les relations des idées religieuses et morales avec les principes républicains (18 floréal an II). C'est en quelque sorte un résumé de la philosophie et de la politique des fêtes nationales. Y voir absolument la pensée de la convention, ne serait-ce pas aller trop loin? Le rapport exprimait-il autre chose que les convictions ou les opinions de son auteur et du groupe qui reconnaissait en lui l'expression exacte de sa pensée? Combien, dans la montagne, d'hommes qui n'admettaient pas ce spiritualisme à couleur religieuse! Un de ses membres allait jusqu'à dire, servant d'écho à plus d'un de ses collègues : « Ce Robespierre a gâté tout avec son Être suprême! »

Ce rapport sur les fêtes nationales n'en est pas moins des plus dignes d'attention, indépendamment même de ce qui en fait la signification la plus sérieuse, cet appel d'une société livrée à l'anarchie politique et morale, qui sent le besoin d'en sortir, et qui cherche avec anxiété une base religieuse pour ses institutions renouvelées. Robespierre veut non-seulement une religion, il veut un culte, et il en développe les raisons. Il faut une religion parce qu'il n'y a pas d'autorité de l'homme contre l'homme. L'absence de toute sanction, de toute crainte, de toute espérance au-delà de la vie le livre à ses passions ou à ses semblables. Il faut un culte parce que, sans un exercice régulier et en commun du sentiment religieux, ce sentiment perd sa force. Ce culte ne se passera pas de fêtes, et même se mêlera plus ou moins aux fêtes nationales. Ce qui fait l'essence de ce curieux travail, où se montre clairement la pensée de l'homme, du dictateur qui songe peut-être à gouverner la France à l'ombre d'institutions régulières, c'est, même en matière de fêtes, l'intime mélange de l'élément civil et de l'élément religieux. Nulle fête désormais à laquelle l'idée religieuse ne doive s'associer en quelque mesure. Telle est la vraie portée de ce document. Ce n'est pas seulement la nécessité de fêtes religieuses qui s'y trouve proclamée; à des degrés divers, le culte, du moins tel emblème, tel chant, tel accessoire, rappellera cette idée divine qui aura dans une religion civile son expression régulière et son organisation. Les mêmes pensées trouvaient dans Boissy d'Anglas un organe convaincu et non moins systématique. Son *Essai sur les fêtes nationales* n'en est que le développement, avec quelques scènes apprêtées qui font ressem-

bler certaines parties de ce livre à une idylle de Florian en pleine terreur.

Le spiritualisme de l'*Émile*, la religion civile de Robespierre, pouvaient-ils donner lieu à des fêtes qui eussent plus de chance de réussir que le culte naturaliste de la Raison? Suffit-il de ce mot d'*Etre suprême* pour créer des cérémonies, des symboles? Est-on si sûr qu'une religion puisse se passer et de surnaturel et de légendes? Ce Dieu, si l'on y voit l'éternel géomètre, n'est-il pas par trop abstrait? S'il se confond avec le monde, reste-t-il le Dieu-Personne, le Dieu-Père, le Dieu-Justice, le Dieu-Providence? Trop loin et trop haut dans un cas, trop près et trop au-dessous de nous dans l'autre! Demandez à la nature plus ou moins divinisée des émotions, ne lui demandez pas des devoirs et des vertus, ne lui demandez pas l'idéal qu'elle ne saurait contenir. Certes l'intention de la fameuse fête de l'Être suprême était de chercher au-dessus de l'homme l'objet à donner à sa contemplation, à ses espérances. Par là elle se distingue heureusement du triste culte de la Raison; mais cette intention, la réalise-t-elle et pouvait-elle la réaliser? Comment s'étonner qu'elle ait été froide, vide du Dieu qu'elle célébrait? En vain un beau soleil de printemps l'éclairait, en vain on avait pris soin d'y répandre les fleurs, les mères, les enfans, les chœurs de musique, les chants d'un noble caractère; on n'avait pas même réalisé la pensée de Rousseau : il y manquait son émotion et sa flamme. — C'étaient de pauvres symboles que ces images de vices, l'orgueil, l'hypocrisie, l'envie, la fausse simplicité, l'ambition, — auxquelles on put bien mettre le feu sans que ces vices perdissent ce jour-là même rien de leur empire sur les cœurs. Cette fête du déisme philosophique aurait dû exclure du moins ces allégories sans profondeur comme sans prestige. Elle n'eut pour divinité réelle que Robespierre lui-même, pour qui fumaient les nuages d'encens et retentissaient tous ces chœurs harmonieux; mais cette divinité était menacée, et jouissait de son dernier jour de puissance et d'éclat. Les railleries de quelques-uns de ses collègues, scandalisés de ces apparences de religion et révoltés contre ces prétentions dictatoriales, ne lui firent que trop sentir par leurs pointes aiguës son humanité fragile. La fête de l'Être suprême, avec ses pompes non sans éclat, ne ramena pas Dieu; elle ne fit que précipiter la chute d'un chef de parti éphémère dans lequel alors quelques hommes et quelques femmes enthousiastes voyaient follement pour la société française un régénérateur religieux, sinon l'objet même d'un culte.

L'erreur de toutes ces fêtes est de confondre la religion avec la morale, de croire qu'on peut à volonté créer un symbolisme. La révolution s'imagina qu'on pouvait remplacer l'inspiration chez les uns, la foi chez tous; elle ne se défia pas assez d'un élément de

résistance qui déjoue toutes les combinaisons des inventeurs de religion et des créateurs de fêtes, le courant partout répandu de l'ironie. On y prêtait par les accessoires. Dans plusieurs fêtes on retrouve les mêmes bœufs ou taureaux couverts de festons et de guirlandes, les quatre âges de la vie représentés par des individus portant des costumes de théâtre, des jeunes filles recrutées moyennant quarante sous par jour. Les enfans sont couronnés de violettes, les adolescens de myrte, les hommes de chêne, les vieillards de pampre et d'olivier. Nous avons sous les yeux des programmes de fêtes où on a la prétention de faire jouer un rôle à ce qu'on appelle des chants *religieux*. De quoi s'agit-il le plus souvent? D'exterminer le fanatisme et la superstition. Si parfois Dieu y est nommé, c'est uniquement à titre d'ennemi des tyrans, ou encore ce sont des hymnes à la souveraineté du peuple, à l'égalité. C'est à la lettre comme si on s'était proposé de mettre en vers et en musique un article du *Dictionnaire philosophique* ou un chapitre du *Contrat social*.

L'élément religieux et aussi l'éclat du culte extérieur diminuent encore avec la célébration des vertus que l'on rattacha au nouveau calendrier républicain. Ce calendrier était savant, ingénieux; Lagrange et Monge en furent les mathématiciens, Fabre d'Églantine en fut le poète, et fit un heureux choix de mots harmonieux, faisant image, qui devaient être substitués à notre calendrier, si défectueux, inexact de tout point, mais consacré par l'usage. Le conventionnel Romme défendit l'œuvre nouvelle en déclarant que tous les grands événemens révolutionnaires avaient coïncidé avec quelque phénomène important dans le monde astronomique. C'était comme une conspiration mystérieuse, presque cabalistique, entre les faits de l'astronomie et ceux de la politique, entre le ciel et la république française. Romme s'en autorisait pour dire dans un langage solennel : « Le 22 septembre fut décrété le premier jour de la république, et ce même jour, à neuf heures dix-huit minutes trente secondes du matin, le soleil arrivait à l'équinoxe vrai d'automne en entrant dans le signe de la balance. Ainsi l'égalité des jours et des nuits était marquée dans le ciel au moment même où l'égalité civile et morale était proclamée sur la terre par les représentans du peuple français. Ainsi le soleil a éclairé à la fois les deux pôles, et successivement le globe entier, le jour même où pour la première fois a brillé sur la nation française le flambeau qui doit un jour éclairer le monde. Ainsi le soleil a passé d'un hémisphère à l'autre le même jour où le peuple, triomphant de l'oppression des rois, a passé du gouvernement monarchique au gouvernement républicain. C'est après quatre années d'efforts que la révolution est arrivée à sa maturité en nous conduisant à la république, précisé-

ment dans la saison de la maturité des fruits. » Malgré de si magnifiques prédictions qui prenaient le ciel pour témoin et pour complice, les astres infidèles ne devaient pas continuer à favoriser longtemps la constitution républicaine de ces mystérieuses coïncidences qui semblaient de si bon augure. Quoi qu'il en soit, le nouveau calendrier, malgré ses mérites, avait un tort, irrémédiable à vrai dire : il choquait à la fois les habitudes et les croyances. Il substituait à la légion des saints, objet de vénération et de prière, tantôt des noms de plantes et d'animaux utiles, tantôt des noms de vertus, et il remplaçait le dimanche par le décadi. Aux antiques cérémonies il en faisait succéder d'autres auxquelles il paraissait bien difficile de donner le même charme, la même grandeur, le même éclat. Des luttes de force et d'adresse, des exercices gymnastiques, des mâts de cocagne, des prix, quelques instructions morales, des scènes arrangées pour tirer des vertus des représentations semblables à de petits drames, voilà à quoi aboutit le plus grand effort en ce genre de culte et de solennités. La révolution semblait d'ailleurs prendre à tâche de multiplier les fêtes, autant peut-être que l'avait fait l'ancien régime, auquel on avait tant reproché le nombre exagéré des fêtes et des chômages. Aux fêtes habituelles, on ajoutait annuellement cinq jours de *sans-culottides*. La cinquième de ces fêtes était consacrée à l'*opinion*. Une pleine licence devait être laissée à la parole et à la presse!

L'élément de luxe et d'art employé pour arriver au cœur par l'imagination et les yeux était condamné à un rôle effacé par l'essence même de ce culte, qui ne rappelait d'ailleurs en général que de louables sentimens sous d'irréprochables images. Suffisait-il de canoniser en quelque sorte tel instrument aratoire en l'inscrivant au jour du décadi? Avec ces commémorations rurales, on ne pouvait guère dépasser le cercle des idées et des emblèmes qu'on retrouve aujourd'hui dans les fêtes que célèbrent nos comices agricoles. Le jour était-il destiné à consacrer tel devoir ou tel âge de la vie, comment s'ingénier pour entourer de l'appareil des fêtes le désintéressement, l'amitié, la vieillesse, et à quel éclat pouvait prétendre la très honnête *fête des époux?* La recherche du simple ne risquait-elle pas de mener à la platitude? La prétention au sublime n'avait-elle pas toute chance d'aboutir au ridicule? Par ces essais, par des projets plus nombreux encore, on ne pouvait que tourner, et on ne fit que tourner dans un cercle monotone. La révolution eut un tort plus grave. Elle voulut elle-même être une religion d'état. Elle se fit intolérante, persécutrice. Elle voulut que ces fêtes fussent obligatoires comme la célébration du *décadi*. En même temps le dimanche était proscrit, et ceux qui restaient fidèles au repos qu'il consacre et aux fêtes qui le solennisent furent poursuivis, comme

on disait, selon la rigueur des lois. Il y eut quantité d'arrêtés pris, de poursuites de cette nature exercées soit par les autorités locales, soit surtout par les représentans en mission. Plusieurs de ces arrêtés, prohibant d'un côté, commandant de l'autre, se placent sous l'invocation dérisoire de la liberté des cultes. Aucun n'en donne mieux l'idée que ce règlement inoui d'un représentant en mission, Lequinio, à la date du 1er nivôse an II. Il débute ainsi : « Art. 1er. *Afin que la liberté des cultes existe dans toute sa plénitude, il est défendu* à qui que ce soit de prêcher ou d'écrire pour favoriser quelque culte ou opinion religieuse que ce puisse être. Celui qui se rendra coupable de ce délit sera arrêté à l'instant, traité comme ennemi de la constitution républicaine, conspirateur contre la liberté française, et livré au tribunal révolutionaire. » Ce protecteur zélé de la liberté des cultes qui les interdit tous également n'en prescrit pas moins la célébration du décadi, et ordonne expressément qu'un banquet fraternel aura lieu régulièrement dans ce jour consacré, banquet abondant en joie, en fraternité, et terminé par des danses. Célébration innocente du moins! Il n'en était pas de même de toutes les fêtes qu'ordonnèrent les représentans en mission, et qui restèrent le plus souvent d'ailleurs à l'état de projets. Un commissaire délégué dans l'Aveyron avait pris sur lui d'établir quatre fêtes appelées le *Triomphe du pauvre*. Le but direct de ces fêtes était d'humilier le riche devant le pauvre, bien que la quatrième eût pour objet, selon les termes de l'arrêté, « de célébrer les prêtres qui ont obéi au vœu de la nature en prenant une compagne. » Dans ces fêtes, tel riche qui avait été mis en prison comme suspect était condamné à payer un riche festin, y faisait asseoir le pauvre, se tenait debout et le servait. « Il ne touchera à aucun mets par lui apporté, continuait l'arrêté, l'ancienne étiquette voulant que le valet ne puisse s'asseoir à la table du maître. »

C'est là que devaient aboutir les fêtes ayant une intention religieuse ou morale. Quant aux fêtes d'un caractère patriotique, le directoire les multipliera, les égaiera parfois d'ornemens que le sombre génie de la convention n'eût pas sans doute admis. Il y replace les attributs mythologiques que les allégories morales avaient un peu détrônées. Les statues de l'Amour, de Vénus, de Psyché, sont placées dans des chars splendides, promenées sur les boulevards, à la *fête des Victoires*. Il s'y mêlera quelques accessoires émouvans, empreints d'un caractère vraiment national. Il y eut aussi, jusque vers la fin de 1796, des fêtes morales. La *fête de la vieillesse* fut célébrée le 28 août 1796 dans les douze municipalités de Paris. Les vieillards, couronnés le matin dans les divers arrondissemens, se réunirent le soir au Théâtre des Arts. Douze premières loges décorées de guirlandes et de draperies leur avaient été pré-

parées. On distinguait parmi eux l'ex-duc de Nivernois et l'abbé Lemonnier. Des enfans répétaient des refrains en l'honneur des vieillards, qu'il couronnèrent de leurs mains. L'insuccès des fêtes révolutionnaires ne se démentira pas jusqu'à la fin. Les historiens les plus disposés à louer l'œuvre de la révolution semblent sur ce point unanimes. Quel aveu plus décisif, plus convaincant que celui de Chénier lui-même? On l'a vu mêlé par ses rapports, par ses projets, par ses poèmes, à presque toutes ces fêtes. Voici, toute expérience faite, comment il s'exprime : « Plans bizarres sans originalité, écrit-il, durs sans énergie, fastueux sans véritable richesse, monotones sans unité, fêtes colossales dans leur objet, petites dans leur exécution! » (Séance du 28 septembre 1794.) Voilà ce que furent les fêtes de la révolution, selon l'homme qui y prit une des principales parts; à peine serions-nous aussi sévères.

Tel fut, dans ses différentes parties, le luxe public pendant la révolution française. Il revêt un caractère de grandeur et d'utilité dans quelques fondations célèbres qui suffisent à témoigner de ses intentions favorables au luxe national à côté de tant de ravages que rien ne peut justifier. La révolution conçut, mais réalisa très inégalement une pensée élevée et libérale. Elle y réussit jusqu'à un certain point pour les arts; elle y échoua pour les fêtes. Que ses exemples, en nous laissant fidèles à ce qu'il y a de plus pur dans ses enseignemens, à ses intentions les meilleures, nous garantissent d'écueils qui n'ont pas cessé d'être pour nous des causes de péril. Gardons-nous de ce qui sent l'imitation, l'effort, cette contrainte du goût qui souvent atteste le faux dans la pensée. Écartons l'amour immodéré du théâtral, qui nous a été funeste sous plus d'une forme. Rejetons l'idée que l'état peut, doit tout faire. Rien ne remplace la liberté de l'inspiration. C'est aux peuples qu'il appartient de faire eux-mêmes pour la plus grande part leur luxe public, comme ils font sortir de leur propre sein leurs idées, leurs arts. Les législateurs les y aident, l'état, par ses encouragemens, les dirige dans la voie qu'eux-mêmes lui ont indiquée et comme tracée d'avance; mais, alors même qu'il semble agir à leur place, il n'est au fond que leur organe et rien de plus que leur auxiliaire; s'il veut être autre chose, il est condamné à échouer. Qu'il ne rêve donc pas une autre tâche que celle-là : elle est assez belle pour suffire à ses ambitions. Que de leur côté les peuples, si l'expérience les instruit, se gardent de lui demander d'en remplir une autre plus vaste, qui ne peut manquer d'être également fatale à leur liberté et aux conditions de vérité et de vie dans toutes les grandes manifestations du luxe national.

HENRI BAUDRILLART.

LES

FORMES PRIMITIVES

DE LA PROPRIÉTÉ

I.

LES COMMUNAUTÉS DE VILLAGE.

I. *Village communities in the east and west*, by Henry Sumner Maine, 1871. — II. *Ancient law, its connection with the early history of Society*, by the same author, 5e édit., 1870.

Naguère encore on croyait que les dolmens et les pierres druidiques étaient propres aux tribus celtiques. Depuis qu'on a trouvé ces monumens des âges les plus reculés en Néerlande, en Allemagne, en Asie, en Amérique et jusque dans les archipels asiatiques en même temps que les armes et les outils de silex qui caractérisent l'époque de la pierre, on en a conclu que l'humanité a traversé primitivement partout un état de civilisation ou, si l'on veut, de sauvagerie dont l'existence des indigènes de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie nous offre encore aujourd'hui l'image fidèle. De même on avait cru que les communautés de village, telles qu'elles existent en Russie, étaient uniquement propres aux Slaves, et l'on disait qu'ils avaient des instincts communistes. Les slavophiles vantent même cette institution comme particulière à leur race, dont elle doit assurer la suprématie en la préservant des convulsions sociales où se dissoudront, prétendent-ils, tous les états de l'Occident. Aujourd'hui on peut démontrer, — et nous essaierons

de le faire, — que ces communautés ont existé chez les peuples les plus divers, chez les Germains et dans l'antique Italie, au Pérou et en Chine, au Mexique et dans l'Inde, chez les Scandinaves et chez les Arabes, exactement avec les mêmes caractères. Retrouvant ainsi cette institution sous tous les climats et chez toutes les races, on peut y voir une phase nécessaire du développement des sociétés et une sorte de loi universelle présidant à l'évolution des formes de la propriété du sol. Les hommes primitifs se sont servis partout des mêmes instrumens grossiers que leur fournissait le silex, et ils ont réglé de la même façon la possession de la terre sous l'empire de conditions semblables.

Deux publications ont récemment appelé l'attention sur cette matière, encore peu connue et où il reste beaucoup de découvertes à faire. L'une est due à M. Nasse, professeur à l'université de Bonn, qui vient de mettre en lumière, avec une connaissance vraiment extraordinaire des sources, un fait que bien peu d'Anglais soupçonnaient, à savoir que les communautés de village ont été primitivement le régime général de la propriété en Angleterre, et que des traces nombreuses de cet ordre de choses se sont perpétuées jusqu'après le moyen âge (1).

L'auteur de la seconde publication est sir Henry Maine, si connu par son livre *Ancient Law,* essai magistral sur l'histoire philosophique du droit et sur ses rapports avec les civilisations primitives. M. Maine, ayant résidé dans l'Inde, où il remplissait de hautes fonctions judiciaires, a été frappé de retrouver au pied des monts Himalayas et aux bords du Gange des institutions tout à fait semblables à celles de l'antique Germanie, et il a fait connaître ces curieuses concordances dans le livre dont nous avons transcrit le titre en tête de cette étude. Il y fait bien ressortir l'importance des faits qu'il décrit. Il semble, dit-il très justement, que de tous les côtés à la fois des lumières nouvelles viennent éclairer les pages les plus obscures de l'histoire du droit et de la société. Ceux qui croyaient que la propriété individuelle s'est dégagée, par de lentes transformations, de la communauté primitive avaient déjà trouvé les preuves de ce fait dans les villages anciens des pays germaniques et scandinaves. Ils étaient plus frappés quand on venait leur montrer que l'Angleterre, toujours supposée soumise depuis la conquête au régime féodal, contenait autant de traces de propriété collective et de culture en commun que les pays du nord. Ils se sont fortifiés encore bien plus dans leur conviction en apprenant que ces formes primitives de possession et d'exploitation du sol se retrou-

(1) *Ueber die mittelalterliche Feldgemeinschaft in England,* von Erwin Nasse.

vent dans l'Inde et déterminent toute la marche de l'administration de cette immense colonie. Ces antiquités juridiques, qui semblaient ne devoir intéresser que les savans spéciaux, offrent ainsi un intérêt tout actuel. Non-seulement elles jettent un jour nouveau sur les institutions fondamentales et sur la manière de vivre des hommes primitifs, mais, comme le fait remarquer M. Mill, elles nous élèvent au-dessus de ces idées étroites qui nous font croire que le seul mode d'existence des sociétés est celui que nous voyons fonctionner autour de nous.

L'histoire de la propriété est encore à faire. Le droit romain et le droit moderne ont pris corps dans un temps où l'on n'avait plus aucun souvenir des formes collectives de la propriété foncière qui pendant si longtemps ont seules été en usage. Il en résulte que nous ne pouvons guère concevoir la propriété autrement qu'elle n'est déterminée par les Institutes ou par le code civil. Quand les juristes veulent rendre compte de l'origine de ce droit, ils remontent à ce que l'on appelle l'état de nature, et ils en font sortir directement la propriété individuelle, absolue, le *dominium* quiritaire. Ils méconnaissent ainsi cette loi du développement graduel qu'on retrouve partout dans l'histoire, et ils se mettent en opposition avec les faits aujourd'hui reconnus et constatés. C'est seulement par une série de progrès successifs, et à une époque relativement récente, que s'est constituée la propriété individuelle appliquée à la terre. Tant que l'homme primitif vit de la chasse, de la pêche et de la cueillette des fruits sauvages, il ne songe pas à s'approprier la terre, et il ne considère comme siens que les objets capturés ou façonnés par sa main. Sous le régime pastoral, la notion de la propriété foncière commence à poindre; toutefois elle s'attache seulement à l'espace que les troupeaux de chaque tribu parcourent habituellement, et des querelles continuelles éclatent au sujet des limites de ces parcours. L'idée qu'un individu isolé pourrait réclamer comme exclusivement à lui une partie du sol ne vient encore à personne; les conditions de la vie pastorale s'y opposent absolument. Peu à peu une partie de la terre est momentanément mise en culture, et le régime agricole s'établit; mais le territoire que le clan ou la tribu occupe demeure sa propriété indivise. La terre arable, le pâturage et la forêt sont exploités en commun. Plus tard, la terre cultivée est divisée en lots, répartis entre les familles par la voie du sort; l'usage temporaire est seul attribué ainsi à l'individu. Le fonds continue à rester la propriété collective du clan, à qui il fait retour de temps en temps, afin qu'on puisse procéder à un nouveau partage. C'est le système en vigueur aujourd'hui dans la commune russe; c'était au temps de Tacite celui de la tribu germanique.

Par un nouveau progrès de l'individualisation, les parts restent aux mains des groupes de familles patriarcales occupant la même demeure et travaillant ensemble pour l'avantage de l'association, comme en Italie et en France au moyen âge, et en Serbie actuellement. Enfin apparaît la propriété individuelle et héréditaire; mais elle est encore engagée dans les mille entraves des droits suzerains, du fidéicommis, des retraits-lignagers, etc.; ce n'est qu'après une dernière évolution, parfois très longue, qu'elle se constitue définitivement et arrive à être ce droit absolu, souverain, personnel, que définit le code civil, et que seul nous comprenons bien. Les procédés d'exploitation se sont améliorés à mesure que la propriété s'est dégagée de la communauté. D'extensive, la culture est devenue intensive, c'est-à-dire que le capital a contribué à produire ce que l'on ne demandait originairement qu'à l'étendue. D'abord la culture est tout à fait intermittente et temporaire; on brûle la végétation naturelle de la superficie, et on sème du grain dans les cendres. La terre repose ensuite pendant dix-huit ou vingt ans. C'est ainsi que les Tartares cultivent le sarrasin, et ce mode d'exploitation n'est pas incompatible avec le régime pastoral et la vie nomade. Plus tard, une petite partie du sol est successivement cultivée suivant la rotation triennale, la plus grande partie restant pâturage commun pour les troupeaux du village. C'est le système russe et germanique. Enfin le bétail est mieux soigné, l'engrais est recueilli, les champs sont encios, des chemins, des fossés sont tracés, le travail améliore la terre d'une façon permanente; puis la jachère est supprimée, des fumures énergiques sont achetées dans les villes ou empruntées à l'industrie; le capital s'incorpore au sol et en accroît la productivité. C'est l'agriculture moderne, celle de la Flandre et de l'Italie dès le moyen âge, et elle n'entre en action que quand la propriété individuelle de la terre est complétement constituée. Ainsi progrès parallèle de la propriété et de l'agriculture, voilà le fait important que les dernières recherches mettent de plus en plus en relief.

La philologie et la mythologie doivent les merveilleuses découvertes qu'elles ont faites récemment à l'emploi de la méthode des études historiques comparées. M. Maine pense que cette même méthode, appliquée aux origines du droit, pourrait éclairer d'un jour tout nouveau les phases primitives du développement de la civilisation; on verrait clairement que les lois sont, non le produit arbitraire des volontés humaines, mais le résultat de certaines nécessités économiques d'une part, et de l'autre de certaines idées de justice dérivant du sentiment moral et religieux. Ces nécessités, ces idées, ces sentimens, ont été très semblables et ont agi de la même façon sur les sociétés, à une certaine époque de leur déve-

loppement, en y présidant à l'établissement d'institutions partout les mêmes. Seulement toutes les races n'ont pas marché du même pas. Tandis que les unes sont déjà sorties de la communauté primitive au début des temps historiques, d'autres continuent à pratiquer de nos jours un régime qui appartient à l'enfance de la civilisation. Dès les premiers temps de leurs annales, les Grecs et les Romains connaissent la propriété privée de la terre, et les traces de l'antique communauté du clan sont déjà si effacées qu'il faut une étude attentive pour les retrouver. Les Slaves au contraire n'ont point renoncé au régime collectif. La géologie nous apprend aussi que certains continens ont conservé une flore et une faune qui déjà ailleurs ont disparu depuis longtemps. C'est ainsi, dit-on, qu'en Australie on trouve des plantes et des animaux qui appartiennent aux âges antérieurs du développement géologique de notre planète. C'est dans des cas semblables que la méthode des études comparées peut rendre de grands services. Si certaines institutions des temps primitifs se sont perpétuées jusqu'à nos jours chez quelques peuples, c'est là qu'il faut aller les surprendre sur le vif, afin de mieux comprendre un état de la civilisation qui ailleurs se perd dans la nuit des temps. J'essaierai d'abord de faire connaître le régime des communautés de village tel qu'il existe encore aujourd'hui en Russie et à Java. Je montrerai ensuite que ce régime a été en vigueur dans l'ancienne Germanie et chez la plupart des peuples connus. J'étudierai enfin les communautés de famille si répandues en Europe au moyen âge, et dont le type s'est conservé jusque sous nos yeux chez les Slaves méridionaux de l'Autriche et de la Turquie.

I.

Dans toute la Grande-Russie, c'est-à-dire dans cet immense territoire qui s'étend au-delà du Dnieper et qui est peuplé par 30 ou 35 millions d'habitans, la terre qui n'appartient pas à la couronne ou aux seigneurs est la propriété indivise, collective, de la commune. La commune est la molecule constitutive de la nationalité russe. Elle forme une personne civile, un corps juridique doué d'une vie propre très puissante, très active, très despotique même. Seule elle est propriétaire du sol; les individus n'en ont que l'usufruit ou la jouissance temporaire. C'est elle qui doit solidairement au seigneur la rente, à l'état l'impôt et le recrutement en proportion de sa population. Elle se gouverne elle-même d'une façon bien plus indépendante que la commune française ou allemande. Pour tout ce qui concerne l'administration, elle jouit d'un *self-government* aussi complet que le *township* américain. L'ukase du 19 février 1861 lui a

donné une autonomie très réelle, trop grande même, affirme-t-on. Les chefs de famille, réunis en assemblée sous la présidence du *starosta* ou maire qu'ils ont élu, discutent et règlent directement les affaires communales, comme les contribuables de la *vestry* (paroisse) en Angleterre et la *landesgemeinde* dans les cantons primitifs de la Suisse. Le starosta est le chef de la police; il juge aussi les simples contraventions, comme le fait le maire de Londres. Il peut prononcer des condamnations jusqu'à concurrence d'un rouble d'amende et de deux jours de travail. La réunion de plusieurs villages forme le *volost*, sorte de grande commune ou arrondissement semblable au *township* des États-Unis et au *concelho* portugais. Le *volost* doit avoir de 300 à 2,000 habitans. Le chef administratif du *volost* est le *starshina*, qui est assisté d'un conseil composé des starostas des villages de la circonscription. De concert avec eux, il règle tout ce qui concerne les impôts, les recrues, les routes, les corvées. Pour les affaires importantes, il réunit le grand conseil des délégués des villages nommés chacun par un groupe de dix familles. Ce conseil élit de quatre à dix juges ou jurés qui se réunissent successivement au nombre de trois pour vider les procès civils jusqu'à concurrence de 100 roubles et pour prononcer les peines correctionnelles.

L'ensemble des habitans d'un village possédant en commun le territoire qui y est attaché s'appelle le *mir* (1). Ce mot, qui semble appartenir à tous les dialectes slaves, et qu'on trouve dans les documens tchèques et silésiens du XIIIe siècle, répond à l'idée que rendent les termes de commune, *gemeinde* ou *communitas*; mais

(1) Des détails précis sur la commune russe, surtout ceux d'un caractère juridique, sont difficiles à réunir. Le grand ouvrage du baron de Haxthausen, *Études sur la Russie*, — un curieux travail de M. Wolowski dans la *Revue* du 1er août 1858, — une étude de M. Cailliatte dans la *Revue* du 15 avril 1871, — *Free Russia*, by W. Hepworth Dixon, 2 vol. 1870, — le rapport si complet de M. Michell sur l'émancipation des serfs dans un *Blue Book* de 1870 (*Reports respecting the tenure of land in the several countries of Europe*), — *l'Avenir de la Russie*, par Schédo-Ferroti (baron Firks), — une étude de M. Tchitcherine dans le *Staatswörterbuch* de Bluntschli (*Leibeigenschaft in Russland*), — Kawelin, *Einiges über die russische Dorfgemeinde, Tüb. Zeitschrift für Staatswiss*, XX, 1, — von Bistram, *Rechtliche Natur der Stadt-und Landgemeinde*, — Dr Adolph Wagner, *Die Abschaffung des privaten Eigenthums*, — une publication récente de M. Julius Eckardt, *Russlands ländliche Zustände* (1870), — une étude de M. Julius Faucher, membre du parlement allemand, dans le premier volume des *Cobden club Essays*, — un article de M. Wyrouboff dans *la Philosophie positive* (1871), — telles sont les meilleures sources abordables pour ceux qui ne connaissent point le russe. En cette langue, on trouve d'innombrables écrits consacrés à discuter les avantages et les inconvéniens du *mir*, mais je ne crois point qu'il existe un ouvrage fondamental faisant connaître l'origine, l'histoire et les particularités de cette curieuse institution. Il faudrait une vaste enquête sur les usages et les traditions des diverses localités, faite sur place par des juristes qui seraient en même temps économistes.

dans son sens primitif il indique quelque chose de vénérable et de saint, car il signifie aussi l'univers, comme le mot grec κόσμος. M. le baron de Haxthausen rapporte un grand nombre de proverbes russes qui montrent le profond respect que le *mir* inspire au peuple : « Dieu seul est le juge du *mir* ; — tout ce qu'a décidé le *mir* doit être fait ; — le soupir du *mir* fait éclater le roc ; — le *mir* est le rempart du pays. » C'est bien l'institution primordiale de la nation.

En principe, chaque habitant mâle et majeur a droit à une part égale des terres dont le *mir* est propriétaire. Dans les temps primitifs, il ne se faisait aucun partage du sol. La terre était cultivée en commun et la récolte répartie entre tous en proportion du nombre de travailleurs de chaque famille. Aujourd'hui, au milieu des forêts, on trouve chez les Roskolniks quelques communes, appelées *skit*, où ce régime existe encore. On le rencontre aussi, dit-on, dans certains cantons isolés de la Bosnie. A une époque plus rapprochée, le partage des terres se fit tous les ans ou tous les trois ans, après chaque rotation triennale, et dans quelques régions cet antique usage s'est maintenu. L'époque du partage varie aujourd'hui dans les différentes régions du pays. Dans certaines localités, il a lieu tous les six ans, dans d'autres tous les douze ou quinze ans ; tous les neuf ans est la période la plus ordinaire. A chaque recensement officiel, une nouvelle répartition générale est considérée comme obligatoire. Ces répartitions générales ne se sont pas faites à des époques fixes. Depuis 1719, il y en a eu dix ; la dernière a eu lieu en 1857.

Tout en restant fidèles au principe de la communauté, les paysans ne se décident pas volontiers à cette opération du partage, car les parcelles qu'ils occupaient retournent à la masse, et ordinairement le nouveau partage leur en assigne d'autres. D'après ce que rapporte M. de Haxthausen, ils appellent la répartition générale « le partage noir, » *tschornoi peredell*. Dans beaucoup de communes, les prés à faucher sont repartagés tous les ans. Tout ce qui concerne l'époque et le mode du partage, le règlement du nombre de ménages qui ont droit à une part, la disposition des lots devenus vacans, la dotation en terres des nouveaux ménages, est décidé par les paysans eux-mêmes, réunis sous la présidence du starosta ; mais il faut qu'au moins la moitié d'entre eux soient présens, il faut même les deux tiers des voix pour prononcer la dissolution de la communauté et répartir le sol en propriétés individuelles et perpétuelles, pour opérer une répartition nouvelle et pour expulser ou mettre à la disposition du gouvernement les individus « vicieux et incorrigibles. »

La maison, *izba*, le terrain où elle est construite et le jardin at-

tenant forment une propriété privée et héréditaire. Cependant le propriétaire ne peut la vendre à une personne étrangère au *mir* qu'avec le consentement des habitans du village, et ceux-ci peuvent toujours exercer un droit de préférence. Dans les communautés de village de tous les pays, même dans la *marke* germanique, on trouve une coutume semblable, qui s'explique facilement. La commune n'est pas seulement une unité administrative; elle est plutôt une association patriarcale, une extension de la famille, dont les liens sont si intimes, dont la solidarité est si étroite qu'un étranger n'y peut être admis sans le consentement de la majorité. Encore aujourd'hui en Suisse, le droit de bourgeoisie dans une commune ne s'acquiert point par la seule résidence, il ne s'obtient que par achat ou concession et avec l'assentiment du corps des bourgeois. Au moyen âge, il en était de même partout. Dans la commune russe, il n'y a donc point de propriété immobilière complétement libre; celle qui existe est encore soumise aux entraves résultant du domaine éminent de la collectivité.

Récemment de vives discussions se sont élevées au sujet de l'origine de la communauté des terres qui forme la base actuelle du *mir*. Les patriotes russes y voyaient « l'institution primordiale » de la grande race slave, et cette opinion, propagée en Europe par les écrits du baron de Haxthausen, était admise sans contestation; mais dans ces derniers temps MM. Tchitcherine et Bistram ont soutenu une thèse complétement opposée. D'après eux, jusqu'à la fin du XVIe siècle, les paysans étaient libres et propriétaires indépendans de la terre qu'ils cultivaient. Ils traitaient avec le seigneur pour la rente à payer, et vendaient, héritaient, louaient, léguaient leurs fermes sans aucune immixtion de l'autorité communale ou seigneuriale. La communauté des terres et le partage périodique étaient inconnus. La commune n'exerçait aucune tutelle sur ses membres. Toutefois l'indépendance des paysans ne pouvait convenir ni au souverain, qui voulait des impôts et des soldats, ni aux seigneurs, qui réclamaient des bras pour cultiver leurs terres. Un ukase du tsar Fedor Ivanovitch, de 1592, attacha les paysans à la glèbe. Les seigneurs dressèrent des registres où étaient inscrits les cultivateurs habitant la terre qu'ils considéraient comme leur domaine, et il leur fut interdit de se déplacer sans autorisation. Des lois postérieures de Boris Godunof introduisirent définitivement le servage. Sous Pierre Ier, l'impôt par tête d'habitant mâle, la solidarité de la commune pour le paiement des impôts et pour le recrutement de l'armée et le recensement amenèrent les paysans à mettre les terres en commun et à les partager en proportion des bras valides, afin que chacun fût obligé de contribuer aux charges communales dans la

mesure de ses forces. « La communauté agraire, dit en terminant M. Tchitcherine, a été le produit de la servitude; elle disparaîtra avec elle devant la liberté. »

La thèse de MM. Tchitcherine et Bistram est en partie conforme, en partie contraire à la réalité des faits. Il est vrai que le servage, la solidarité des charges imposées aux communes, l'état arriéré de l'agriculture, ont maintenu en Russie la propriété commune, qui dans l'Europe occidentale a fait place depuis longtemps à la propriété individuelle; mais comment supposer que les paysans aient introduit spontanément une coutume aussi étrange que le partage périodique des terres, si celle-ci n'avait pas eu de précédens dans les traditions nationales? L'histoire nous montre partout au contraire la propriété individuelle sortant de la collectivité primordiale. Je vois bien des groupes d'hommes qui sous l'empire de l'exaltation religieuse mettent en commun tout ce qu'ils possèdent et renoncent à distinguer le tien du mien; nulle part je ne découvre tout un peuple abolissant la propriété privée pour établir la communauté. Une semblable opération pourrait à peine se concevoir.

Quand d'ailleurs on trouve les communautés de village chez les Slaves méridionaux, chez les Tchèques, chez les Polonais, chez toutes les tribus slaves, en outre chez les Germains, chez beaucoup de peuples de l'antiquité, dans l'Inde, en Chine, en Amérique, en un mot dans toutes les sociétés qui sortent de l'état nomade et pastoral pour adopter le régime agricole, il est impossible d'admettre qu'en Russie la communauté ait été seulement introduite à la suite des lois de Fedor, de Boris Godunof et de Pierre Ier. Ces lois ont pu ramener au régime collectif certaines communes qui commençaient à en sortir et où la propriété individuelle était déjà constituée : elles n'ont pu le faire naître.

Il est facile de comprendre comment la solidarité des charges imposées à la commune a maintenu et fortifié la collectivité agraire du *mir*. La commune devait solidairement à l'état et au seigneur certaines prestations en argent, en denrées ou en corvées; elle avait donc intérêt à ce que chaque habitant pût en supporter sa part, et pour cela il fallait que tous les ménages, *tiaglos*, eussent un lot de terre sur lequel ils pussent produire de quoi faire face à leur part des charges communes. Un individu privé de l'unique instrument de travail que l'on connût, la terre, ne pouvait rien produire, et, comme l'impôt était compté par tête et dû solidairement, c'était alors aux autres à payer pour lui. La répartition égale du sol arable était donc dans l'intérêt général.

Le village russe est formé d'une série de maisons construites en poutres superposées, comme le *loghouse* américain ou le chalet

suisse. Le pignon tourné vers la rue est orné d'un balcon, et le toit, qui dépasse, est garni d'ornemens en bois découpé. Les habitations ne sont jamais isolées au milieu des champs qui en dépendent, comme en Flandre, en Angleterre, en Hollande et dans tous les pays où depuis longtemps la terre est divisée en patrimoines héréditaires. Le nom du village russe, *derevnia*, a la même racine qu'en allemand *dorf*, en scandinave *trup*, en anglo-saxon *thorpe*, et en français *troupe*, *troupeau*; il signifie, comme le remarque M. Julius Faucher, réunion, agrégation, en vue d'une protection mutuelle (1). Les hommes, aux époques primitives, ont besoin de se grouper pour résister en commun aux attaques des ennemis et des animaux de proie, ainsi que pour mettre la terre en valeur par l'association des bras et par la coopération des forces individuelles.

Pour opérer le partage, les arpenteurs désignés par la commune procèdent au mesurage et à l'estimation des différentes pièces de terre et à la formation des lots. D'après ce que rapporte M. de Haxthausen, dans certaines localités, ils se servent de bâtons ou verges consacrées, d'inégales longueurs, les plus courtes étant réservées pour les terrains de meilleure qualité, de façon que le lot est d'autant plus petit qu'il est plus fertile. Toute la terre arable de la commune est divisée en trois zones concentriques qui s'étendent tout autour du village, et ces trois zones sont encore divisées en trois champs déterminés par l'assolement triennal. C'est la proximité qu'on estime plus encore que la fertilité, qui en Russie ne varie pas beaucoup dans chaque région. Les zones les plus rapprochées du village sont seules fumées une fois tous les trois, six ou neuf ans dans la région sablonneuse; dans la région de la terre noire, l'emploi de l'engrais est inconnu. Chaque zone est divisée en bandes étroites, larges de 5 à 10 mètres et longues de 200 à 800 mètres. On réunit plusieurs parcelles en ayant soin qu'il y en ait au moins une dans chaque zone et dans chaque division de l'assolement, et on en forme ainsi des lots qui sont tirés au sort entre les copartageans. Tous les habitans, y compris les femmes et les enfans, assistent à cette loterie dont dépend la détermination du lot de terrain que chacun aura à faire valoir jusqu'à l'époque d'un nouveau partage. Ce tirage au sort ne donne lieu qu'à très peu de réclamations, parce que les lots, composés de plusieurs petites parcelles dont la valeur se compense, sont généralement très égaux. Celui qui prouve qu'il est lésé reçoit un supplément pris sur les terres restées libres. Les forêts et les pâturages ne sont point partagés.

(1) Voyez *the Russian agrarian Legislation of 1861*, by Julius Faucher of the prussian Landtag, dans le volume du *Cobden club : Systems of Land tenure in various countries.*

Autrefois les paysans en jouissaient en commun moyennant des prestations en travail au profit du seigneur. L'acte d'émancipation de 1861 en a attribué la propriété exclusive à ce dernier, à tort, semble-t-il, car dans l'origine bois et prés appartenaient au *mir*. Dans les terres de la couronne, où l'espace ne manque pas, le *mir* garde ordinairement en réserve une partie du terrain, afin de pouvoir toujours doter les nouveaux ménages qui se forment, et en attendant ces lots libres sont donnés en location. On rend ainsi moins fréquente la nécessité d'un nouveau partage.

Sur les domaines de la couronne, le partage se fait d'après le nombre d'âmes. On fixe un certain nombre de *dessiatines* (1) par tête, et chaque père de famille obtient autant de parts qu'il a d'individus avec lui. Sur les terres dépendant naguère des seigneurs, le partage se fait par *tiaglo*. Le sens attaché à ce mot *tiaglo*, qui représente l'unité de travail (2), varie. Autrefois on entendait par là un groupe de deux ou trois travailleurs dans chaque famille; aujourd'hui on désigne par ce mot chaque couple marié, de sorte que, si plusieurs couples habitent la même maison et travaillent ensemble, chacun d'eux a droit à une part. Dans le premier système, la répartition se fait donc par tête, dans le second système ou par ménage ou par travailleur adulte. Les nombreuses parcelles assignées à chaque ménage étant toutes entremêlées, il en résulte que toutes doivent être cultivées en même temps et consacrées au même produit. C'est ce que les Allemands appellent *flurzwang* ou « culture obligée. » Un tiers du sol arable est en céréale d'hiver, seigle ou froment, un tiers en avoine et un tiers en jachère. Chaque famille laboure, ensemence et récolte à part et pour son propre compte, mais rien n'indique la séparation des parcelles. Tout le segment occupé par l'une des divisions de l'assolement triennal paraît ne former qu'un seul champ. Il faut faire à la même époque les différentes opérations agricoles, parce qu'à défaut de chemins et d'issues nul ne peut arriver aux parcelles qu'il exploite sans passer sur celles du voisin. C'est l'assemblée des habitans de la commune qui décide les époques de l'ensemence-

(1) Le dessiatine équivaut à 1 hectare 9 ares.

(2) Sous le régime du servage, l'unité de corvée à effectuer ou de prestations à payer au profit du seigneur était le *tiaglo*. Ce mot, qui vient du verbe russe *tianut*, tirer, de même étymologie que l'allemand *ziehen*, signifie « celui qui tire, » c'est-à-dire qui traîne la charrue, qui laboure. Le seigneur avait intérêt à multiplier les *tiaglos*, puisque chacun d'eux lui devait un certain nombre de jours de travail par semaine. Les familles patriarcales qui réunissaient sous le même toit plusieurs ménages représentaient plusieurs *tiaglos*, suivant le nombre de bras aptes au travail dont elles disposaient. La corvée due au seigneur se répartissant par *tiaglo*, il était naturel que la terre fût répartie dans la même proportion.

ment et de la moisson, comme cela se voit dans le midi, en Suisse, en Italie, en France même, pour le temps des vendanges. C'est encore un des cas où l'autorité du *mir* enchaîne et règle l'initiative individuelle.

Avant l'abolition du servage, le seigneur concédait aux paysans environ la moitié du sol arable, et il en gardait pour lui l'autre moitié, qu'il faisait cultiver au moyen des bras que la corvée lui fournissait. Le serf devait travailler trois jours par semaine pour le maître. Les forêts et les terres vagues fournissaient aux cultivateurs le bois et le pâturage moyennant certains services supplémentaires. En 1861, dans la Russie proprement dite, 103,158 propriétaires possédaient 105,200,108 dessiatines avec 22 millions de serfs jouissant de l'usufruit du tiers de la superficie totale, soit de 35 millions de dessiatines, ce qui fait un peu plus de 2 dessiatines et demi par tête ou environ 7 dessiatines par famille. Dans la région de la terre noire, la population était plus dense, et par conséquent la part de chacun plus petite. Cette part s'appelait le *nadiell*. C'est le *nadiell* qui a servi de base au partage de la propriété entre les paysans et les seigneurs, décrété par l'acte d'émancipation. Le seigneur est tenu de laisser aux serfs affranchis en propriété, moyennant une rente en argent toujours rachetable (1), une part du sol qui dépend des circonstances locales; mais un minimum est fixé dans chaque village par tête d'habitant mâle. Ce minimum varie. Dans la région des steppes, il est de trois à huit dessiatines; dans la région industrielle, il est moins grand : ainsi dans la province de Moscou il tombe à 1 dessiatine. Dans la région de la terre noire, il est en moyenne de 2 à 3 dessiatines. En pratique, la portion de terre que les serfs affranchis ont obtenue correspond à peu près au *nadiell* ou à la part qu'ils avaient précédemment en culture. Voici la situation d'une famille ordinaire de paysans dans la province de Novgorod. Elle exploite environ 20 hectares dont la moitié est cultivée, et l'autre moitié est en prairie ou en pâture. L'assolement triennal est général en Russie, de sorte que le tiers de la terre arable est emblavée de seigle, le second tiers d'avoine, et le troisième tiers est en jachère. Le bétail se compose de 2 chevaux, 3 vaches et 4 ou 5 moutons. Elle paie au seigneur 70 francs pour le rachat de la terre, soit 3 fr. 50 par hectare, à l'état pour impôt 3 roubles par mâle ou 30 francs environ, et au prêtre de 6 à 7 francs.

Les lois d'émancipation n'ont pas porté atteinte à l'existence collective du *mir*, et la nouvelle organisation communale établie par

(1) Le gouvernement fait des avances aux paysans pour leur permettre de racheter la rente. Les anciens serfs occupent en moyenne 4 hectares par habitant mâle en payant une rente de 5 à 6 francs par hectare.

l'ukase du 19 février 1861 l'a plutôt consolidée, car elle a fait de chaque commune une corporation qui est solidairement responsable du paiement exact de toutes les taxes dues à l'état, à la province ou à la commune par chacun de ses habitans. Les chefs de famille, réunis en assemblée générale, peuvent introduire la propriété individuelle et mettre fin au régime de la communauté; mais, pour décider cette transformation, une majorité des deux tiers est requise. On prétend que, si la décision pouvait être prise à la simple majorité, les communautés auraient bientôt cessé d'exister. Les faits observés ne semblent point confirmer ces prévisions. Les paysans n'abandonnent pas si promptement d'anciens usages; ce n'est que peu à peu et par des changemens insensibles que les vieilles institutions se modifient sous l'influence des idées et des besoins nouveaux. Voici un curieux exemple qui prouve à quel point les paysans russes tiennent à l'organisation agraire du *mir*. Il y a quelques années, dans un domaine du cercle de Péterhof, le propriétaire voulut, dans l'intérêt de ses serfs, introduire le régime rural des pays de l'Occident. Il divisa la terre en exploitations indépendantes, où il construisit à ses frais une habitation isolée pour chaque famille; mais à peine l'abolition du servage fut-elle décrétée, que les paysans s'empressèrent de rétablir la communauté primitive et de reconstruire les maisons sur leur ancien emplacement, malgré le travail considérable que cela nécessita. Des réjouissances publiques célébrèrent le retour aux vieilles coutumes du *mir*. Un seul paysan refusa de quitter son exploitation isolée; il fut honni et déclaré traître par tout le village. Aux yeux du paysan russe, toute tentative de se soustraire aux liens de la communauté est une désertion, un vol, un crime qu'on ne pardonne pas. Fait plus curieux encore, les colonies allemandes établies en Russie ont spontanément introduit le partage périodique des terres. Dans le village de Paninskoï, près du Volga, peuplé de colons venus de la Westphalie, M. de Haxthausen a constaté que la commune partage de nouveau les champs tous les trois, six ou neuf ans, d'après l'augmentation du nombre des habitans. Les autres colonies allemandes du gouvernement de Saratoff ont aussi demandé et obtenu l'autorisation d'adopter le même régime. Les Tartares agriculteurs mettent également en pratique le partage à la russe.

La famille patriarcale est le fondement de la commune, et les membres du *mir* sont généralement considérés comme descendans d'un ancêtre commun. Les liens de la famille ont conservé chez les Russes, comme chez les Slaves du Danube et du Balkan, une puissance qu'ils ont perdue ailleurs. La famille est une sorte de corporation qui se perpétue et qui est gouvernée, avec une autorité pres-

que absolue, par le chef appelé « l'ancien. » Tout l'avoir reste en commun. Il n'y a point en général d'hérédité ni de partage. La maison, le jardin, les instrumens aratoires, le bétail, les récoltes, les meubles de toute nature demeurent la propriété collective de tous les membres de la famille. Nul ne pense à en réclamer une part individuelle. A la mort du père de famille, l'aîné de la maison lui succède dans l'administration; dans certains districts, c'est le fils aîné, dans d'autres le frère aîné du défunt, pourvu qu'il habite la même maison. Ailleurs encore ce sont les membres de la famille qui choisissent le nouveau chef. S'il ne reste que des mineurs, un parent vient s'établir avec eux et devient alors co-propriétaire. Quand un partage a lieu, ce qui est moins rare qu'autrefois, il se fait non suivant les degrés de parenté, mais par tête de mâle adulte habitant la maison. Un orphelin ne peut succéder par représentation de son père, et ceux qui ont quitté la demeure paternelle n'héritent pas. Les femmes restent confiées aux soins de l'une ou l'autre des sections de la famille, et elles reçoivent une dot à leur mariage. Dans le nord, la maison est dévolue à l'aîné. Dans le midi, c'est le plus jeune fils qui en hérite, parce qu'ordinairement on a créé un établissement séparé pour le fils aîné pendant la vie du père. Ce qui donne donc le droit à hériter, ce n'est pas le sang, la descendance, c'est un titre plus effectif, la coopération au travail qui a produit les biens qu'il s'agit de partager. L'oncle, le neveu, le cousin adultes, ont travaillé de même; ils auront une part égale. La jeune fille, l'enfant, n'ont encore contribué en rien à la production; il sera pourvu à leurs besoins, mais ils n'ont aucun droit à une part de l'hérédité. Dans la famille comme dans l'état russe, l'idée d'autorité et de puissance se confond avec celle de l'âge et de la paternité. Le mot *starosta* signifie « le vieux, » le mot *starshina* en est le comparatif, « plus vieux. » L'empereur est « le père, » — « le petit père. » C'est le vrai principe du régime patriarcal.

Depuis l'émancipation, l'ancienne famille patriarcale tend à se dissoudre. Le sentiment de l'indépendance individuelle la mine et la détruit. Les jeunes gens n'obéissent plus à « l'ancien. » Les femmes se querellent à propos de la tâche qu'elles ont à faire. Le fils marié veut avoir sa demeure à lui; comme il peut réclamer une part de la terre, et que le paysan russe se construit bientôt une demeure de bois qu'il façonne, la hache à la main, avec une habileté merveilleuse, chaque couple s'établit à part. La dissolution de la famille patriarcale entraînera celle de la communauté de village, parce que c'est dans l'union du foyer domestique que se développaient ces habitudes de fraternité, ce détachement de l'intérêt individuel, ces sentimens communistes qui maintenaient

la propriété collective du *mir*. Autrefois le moyen employé pour briser les résistances des mauvaises têtes ou pour se débarrasser des paresseux incorrigibles consistait à les livrer à la conscription. Les pères de famille, d'accord avec le starosta, purgeaient ainsi la commune des récalcitrans. C'est l'habitude de se soumettre à cette autorité despotique qui a donné au peuple russe cet esprit d'obéissance, d'abnégation, de douceur, qui le caractérise. Quel contraste entre le Russe et l'Américain! Celui-ci, avide de changement et de mouvement, âpre au gain, jamais satisfait de son sort, toujours en quête de nouveautés, affranchi de l'autorité paternelle dès ses plus jeunes années, habitué à ne compter que sur lui-même et n'obéissant qu'à la loi, qu'il a contribué à faire, type achevé de l'individualisme; le Russe au contraire, résigné à sa destinée, attaché aux traditions anciennes, toujours prêt à obéir aux ordres de ses supérieurs, rempli de vénération pour ses prêtres et pour son empereur, content de son existence, qu'il ne cherche pas à améliorer, et en somme plus heureux peut-être et plus gai que l'entreprenant et mobile *Yankee* au milieu de ses richesses et de ses progrès.

II.

Les panslavistes croient que la communauté du *mir* assurera la grandeur future de la Russie. Les peuples de l'Occident, disent-ils, ont possédé des institutions semblables; mais, sous l'influence de la féodalité et du droit romain, ils les ont laissées périr, — ils en seront punis par les luttes sociales, par la guerre implacable entre les riches et les pauvres. Il est contraire à la justice, ajoutent-ils, que la terre, qui est le patrimoine commun de tous, soit appropriée par quelques familles. Le travail peut être un titre légitime de propriété pour les produits qu'il crée, non pour le sol, qu'il ne crée point. En Russie, la commune reconnaît à tout individu capable de travailler le droit de réclamer une part de la terre qui lui permet de vivre des fruits de son activité. Le paupérisme, ce fléau des sociétés occidentales, est inconnu dans le *mir;* il n'y peut naître, car chacun a de quoi subsister, chaque famille prend soin de ses infirmes et de ses vieillards. Dans l'Occident, une progéniture nombreuse est un malheur que l'on évite par des moyens que certains économistes préconisent, mais que la morale condamne. En Russie, la naissance d'un enfant est toujours accueillie avec joie, car elle apporte à la famille des forces nouvelles pour l'avenir, et elle est un titre pour réclamer un supplément de terre à cultiver. La population peut s'accroître, les territoires à coloniser en Europe sont immenses,

et, quand ils seront remplis, les vastes plateaux de l'Asie s'ouvriront à l'expansion indéfinie de la grande race slave. Tant qu'elle conservera la vénérable institution du *mir*, elle échappera aux luttes de classe à classe, à la guerre sociale, la plus terrible de toutes, car elle a été la cause de l'asservissement et du déclin des sociétés antiques, et aujourd'hui elle menace des mêmes périls les sociétés modernes. Le peuple russe restera uni et par conséquent fort; il continuera de grandir sur la base de l'institution primordiale, qui seule peut garantir l'ordre, parce que seule elle permet l'organisation de la justice parmi les hommes.

Ainsi parlent les partisans du *mir*, et il s'en trouve de différentes nuances. Il y a d'abord les conservateurs, comme le baron de Haxthausen, qui voudraient garder le régime patriarcal et les institutions anciennes. Vient ensuite le groupe nombreux des slavophiles, comme Aksakof, Bieliaïef, Kochelief, Samarine, le prince Tcherkasski, suivi par beaucoup de personnes de la haute société et de femmes distinguées qui s'exaltent à l'idée des grandes destinées réservées à la race slave. Il y a enfin les démocrates-socialistes de l'école de Herzen, comme Tchernichevski et Panaeff, qui prétendent que l'organisation agraire du *mir* contient la solution du problème social en vain cherchée par Saint-Simon, Owen ou Proudhon.

Les institutions de la commune russe sont tellement en opposition avec tous nos principes économiques et avec les sentimens développés en nous par l'habitude de la propriété individuelle, que nous pouvons à peine en comprendre l'existence. Le *mir* ne nous apparaît que comme une monstruosité sociale, legs des âges de barbarie, dont le progrès moderne ne tardera pas à faire justice. Cependant il suffit de jeter les yeux autour de nous pour voir que le principe de la collectivité nous envahit de bien des côtés et menace l'individu isolé et indépendant. D'une part, la société anonyme, puissance collective d'où la responsabilité est complétement bannie, s'empare non-seulement de toutes les grandes industries; elle écrase même sous sa concurrence irrésistible les artisans et les petits commerçans sur un terrain où ils semblaient inattaquables, la confection des vêtemens, des chaussures, des meubles, et la vente au détail. Les sociétés anonymes entreprennent tout et se multiplient de plus en plus. Bientôt tout le monde sera actionnaire ou salarié; il n'y aura plus de place pour le petit chef d'industrie isolé, pour le travailleur indépendant non associé.

D'autre part nous voyons croître en nombre, dans une progression vraiment alarmante, des sociétés où le principe communiste est appliqué avec bien plus de rigueur que dans le *mir* russe et où toute distinction du tien et du mien est sévèrement proscrite. Je veux

parler des couvens. Accordez aux couvents la personnification civile et le droit d'acquérir des propriétés foncières au même titre que les individus, — la lutte entre la collectivité et l'individualité ne sera pas longtemps indécise. Avant cent ans, dans tout pays catholique, les couvens seront les seigneurs temporels du territoire; la terre leur appartiendra. Sous l'ancien régime, tous les souverains, même les plus dévoués à l'église, comme Philippe II et Marie-Thérèse, n'ont cessé d'édicter lois sur lois pour arrêter les envahissemens de la mainmorte. Les lois modernes interdisent aux corporations religieuses d'exister comme personne civile et de posséder, et néanmoins elles se multiplient à vue d'œil en France, en Belgique, en Hollande, en Prusse, en Angleterre, partout où des révolutions violentes ne les chassent pas comme en Espagne, en Italie et en Portugal. Leurs richesses et leur puissance s'accroissent au point que les gouvernemens les plus solidement assis croient devoir recourir à des mesures exceptionnelles pour y mettre un terme. En Belgique, elles seront bientôt assez fortes pour braver toute opposition et pour dicter leurs volontés aux législateurs et au souverain. Rien qu'avec une législation comme celle des États-Unis en matière de fondations et de personnification civile, les communautés religieuses finiraient par accaparer tout le sol. Cet exemple peut nous aider à comprendre l'existence des communautés de village. Sans doute l'homme poursuit toujours son intérêt individuel, il cherche le bonheur et fuit la peine, et mieux la responsabilité sera organisée, plus il sera poussé à bien faire et à travailler; mais, la foi lui ouvrant dans une autre vie des perspectives de félicité éternelle, il se peut que, pour la mériter, il travaille ici-bas par obéissance et par dévoûment, comme dans certains monastères. La coutume, la tradition, exercent aussi aux époques primitives une influence que l'homme moderne peut à peine comprendre. C'est sous l'influence de ces mobiles que les travaux agricoles s'accomplissent dans les communautés de village. D'ailleurs, même avec le partage périodique des terres, celui qui cultive a toujours intérêt à le bien faire, puisque seul il jouit de la récolte bonne ou mauvaise. Cette pratique, tout étrange qu'elle paraisse, n'empêche donc point de donner au sol une bonne fumure et des façons suffisantes. Le *tenant at will* irlandais et même le fermier qui n'obtient sa ferme que pour trois et six ans, terme malheureusement assez fréquent, ont encore moins de garanties pour l'avenir que le paysan russe, à qui le *mir* n'enlève, tous les neuf ou douze ans, les champs qu'il exploite que pour lui en rendre au moins l'équivalent. Ce que le partage empêche absolument, ce sont les améliorations héréditaires et coûteuses, que le possesseur temporaire n'exécutera pas, puisqu'un

autre en recueillerait les avantages. C'est sous ce rapport que la communauté de village est évidemment inférieure à la propriété individuelle. Seul le propriétaire héréditaire s'imposera les sacrifices nécessaires pour améliorer définitivement une terre ingrate et pour y fixer le capital qu'exige la culture perfectionnée et intensive. Dans toute l'Europe occidentale, on peut admirer les prodiges accomplis par la propriété privée, tandis que là où règne la propriété collective l'agriculture en est restée aux procédés d'il y a deux mille ans.

Les conséquences de la communauté et du partage périodique ne sont point du tout les mêmes dans les deux grandes régions agricoles de la Russie. Dans la zone de la terre noire, le sol donne d'abondantes récoltes sans engrais et presque sans travail. Tant qu'on se contente de produire des céréales, il n'est pas nécessaire de fixer dans la terre un grand capital; il suffit de labourer et de faire la moisson. Le partage n'est donc pas un obstacle à des travaux d'amélioration que le cultivateur n'aurait faits en aucun cas. Les terres d'alluvion du Banat en Hongrie et celles de la Moldavie, quoique soumises à la propriété privée, ne sont pas mieux cultivées que la terre noire de Russie sous le régime de la communauté. Toutefois dans les terres légères du nord et du centre, qui exigeraient d'abondantes fumures et des travaux d'amélioration permanente, le partage périodique arrête certainement les progrès de l'agriculture. La Russie centrale est le pays de l'Europe où la production agricole est la plus faible; on estime que le cultivateur ne récolte que trois ou quatre fois la semence. Il est vrai que les lois de von Thunen pourraient être invoquées ici pour expliquer ce fait. Dans un pays peu peuplé où manquent les grands centres de consommation, il n'y a point avantage à faire de la culture intensive; il vaut mieux mettre en action les forces naturelles qu'offrent les vastes espaces encore disponibles, plutôt que d'accumuler un grand capital sur une petite étendue, comme on est obligé de le faire quand la population devient plus dense. C'est ainsi qu'en Australie les Anglais, qui pratiquent la culture maraîchère la plus perfectionnée aux environs de Melbourne, de Sydney ou de Brisbane, s'en tiennent dans l'intérieur au régime pastoral tout à fait primitif.

Ce qui dans l'organisation du *mir* doit surtout alarmer l'économiste, c'est que, contrairement aux prescriptions de Malthus, elle enlève tout obstacle à l'accroissement de la population et offre même une prime à la multiplication des enfans. En effet, chaque tête de plus donne droit, dans le partage, à une part nouvelle. Il semble donc que la population doive s'accroître en Russie plus rapidement que partout ailleurs. C'est même là la principale objection que M. Stuart Mill oppose à tout projet de réforme dans un sens

communiste. Chose étrange cependant, la Russie est avec la France l'un des pays où la population augmente le plus lentement. La période de doublement, qui pour la France est de cent vingt ans environ, est de quatre-vingt-dix ans pour la Russie, tandis qu'elle n'est que de cinquante ans pour l'Angleterre et pour la Prusse. Quelle est la cause de ce phénomène inattendu, qui paraît contredire toutes les prévisions de l'économie politique? Différentes circonstances contribuent à produire ce résultat. La première est la grande mortalité parmi les jeunes enfans. La fécondité des mariages en Russie est un peu plus grande que dans les autres états européens. L'éminent statisticien russe, M. A. von Buschen (1), porte pour la Russie 4,96 enfans par couple marié, tandis qu'en Prusse on n'en compte que 4,23, en Belgique 4,72, et en Angleterre 3,77. D'après M. Quételet (2), le nombre des naissances est relativement presque deux fois aussi grand en Russie qu'en France. Ce n'est pas cependant chez les paysans que le nombre des enfans est le plus élevé. Ainsi dans la province de Novgorod, qui peut servir de type pour les autres, le nombre d'enfans par mariage était pour les classes supérieures de 5 4/5, pour les paysans de 5 1/2, pour les bourgeois de 5, pour les marchands de 4 4/5, et pour la population flottante de 3 3/4. La mortalité en Russie est relativement au nombre des habitans dans la proportion de 1 à 26, tandis qu'elle est en Prusse de 1 à 36, en France de 1 à 39, en Belgique de 1 à 43, et en Angleterre de 1 à 49. La durée moyenne de la vie est par suite en Russie très inférieure à celle qu'on a constatée dans les autres pays. Au lieu d'être de trente-cinq ans environ, comme dans les états de l'Europe occidentale, elle n'est que de vingt-deux à vingt-sept ans; dans la région agricole du Volga, elle tombe à vingt ans, et même dans les provinces de Viatka, Perm et Orenbourg à quinze ans. Cette moyenne si défavorable provient surtout de la grande mortalité qui atteint les jeunes enfans. M. Buniakovski, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, constate dans son ouvrage sur *les Lois de la mortalité en Russie* que, sur 1,000 enfans mâles, il n'en reste plus en vie, à l'âge de cinq ans, que 593 : presque la moitié a disparu; il en meurt environ le tiers dans la première année qui suit la naissance. Encore faudrait-il tenir compte de ce fait, qui est de notoriété, que les enfans morts avant d'être baptisés ne sont pas enregistrés du tout.

Ainsi grande mortalité parmi les enfans, voilà l'une des causes qui arrêtent l'accroissement de la population (3). La grande dispro-

(1) *Aperçu statistique des forces productives de la Russie,* Paris 1867.

(2) *Physique sociale,* Bruxelles, 1869.

(3) C'est le défaut de soins qui emporte beaucoup d'enfans. D'après M. Giliarovski,

portion d'âge qui existe fréquemment entre les époux en est un autre; cette disproportion est le résultat du régime patriarcal de la famille. La main-d'œuvre est rare en Russie et relativement très chère. Chaque famille a ainsi intérêt à trouver parmi ses membres le nombre de bras nécessaires pour faire valoir la part de terre qui lui revient. Le chef de la famille s'empresse donc de marier ses fils le plus tôt possible, afin que la jeune femme remplisse l'office d'une servante à qui il faudrait donner de forts gages. On marie ainsi des jeunes garçons de huit et dix ans à des filles de vingt-cinq ou trente ans; on dit même qu'il n'est pas rare de voir de jeunes mariées porter leurs maris sur les bras. Il résulte de ces mariages mal assortis deux conséquences très fâcheuses. D'abord la femme touche au déclin quand le mari arrive à la fleur de l'âge. En second lieu, le chef de famille néglige sa compagne surannée et abuse de l'influence qu'il exerce sur la femme de son fils trop jeune pour jouir de ses droits ou pour les faire respecter. Il s'établit ainsi une promiscuité incestueuse, conséquence du servage, comme d'autres genres d'immoralité l'ont été de l'esclavage dans l'antiquité et en Amérique. Depuis l'émancipation, ce désordre devient, dit-on, moins fréquent, parce que les jeunes ménages refusent de se soumettre plus longtemps à la prérogative ultra-patriarcale que le chef de la maison exerçait. Quoique les fêtes de village se terminent d'ordinaire par des jeux et des débauches où l'ivrognerie et une lascivité grossière se donnent pleine carrière, le nombre des naissances illégitimes est moins grand en Russie qu'ailleurs, car il ne s'élève qu'à 3 1/2 pour 100. On pourra en conclure que l'immoralité n'est pas telle que la dépeignent certains auteurs; mais ceux-ci prétendent que les conséquences de l'inconduite ne sont prévenues que par des pratiques plus condamnables encore (1).

On le voit, l'accroissement de la population, que le partage des

qui a fait des recherches spéciales sur la mortalité des enfans en Russie, les mères, surchargées de travail, sont très souvent incapables de nourrir leurs nouveau-nés. Elles leur donnent avec le biberon une sorte de brouet de farine de seigle aigri qui provoque la diarrhée. L'usage veut que trois jours après ses couches la mère prenne un bain de vapeur, et ce bain, faute des précautions nécessaires, a fréquemment des conséquences fâcheuses. Le baptême, qui consiste dans une immersion complète, occasionne aussi l'hiver beaucoup de maladies et de décès. En été, les travaux de la moisson sont encore plus funestes : 75 pour 100 des enfans qui meurent succombent pendant les mois d'août et de juillet, parce que les mères, retenues aux champs toute la journée, sont obligées d'abandonner complétement leurs nourrissons.

(1) M. Michell s'exprime sur ce point dans les termes suivans : « It is notorious that the statistics of illegitimate births in Russia are kept down by the great prevalence of certain practices in Russian villages, in most of which may be found one or more women who, failing the effects of herbs, resort to a process popularly called *vytiranié.* »

terres semble devoir favoriser, n'est arrêté que par des causes qui cesseront d'agir avec les progrès de la liberté, de la moralité et de l'aisance. Pour faire place aux familles nouvelles qu'une civilisation plus avancée appellerait à l'existence, il ne resterait alors qu'une ressource : l'émigration et la colonisation. En effet, le régime du *mir* a été autrefois un puissant agent de colonisation. C'est là un point aujourd'hui reconnu et que M. Julius Faucher a parfaitement mis en lumière. Du village-mère, devenu trop peuplé, se détachait un groupe qui s'avançait vers l'est, dans les profondes forêts et dans les vastes steppes, où il se trouvait en contact avec des tribus tchoudes de chasseurs nomades. Pour défricher les bois et résister aux barbares, l'individu isolé était trop faible ; il fallait des efforts communs et la plus étroite solidarité. C'est donc grâce au principe de la collectivité que s'est peuplée toute la Russie centrale et orientale. Le *mir* a exécuté exactement ici le travail de la conquête agricole que les monastères ont accompli dans certaines parties de l'Allemagne et des Pays-Bas : même principe, la communauté; mêmes résultats, la colonisation. Tandis que les Germains et même les Slaves occidentaux sortaient de la communauté primitive, les Russes la conservaient, parce qu'ils pouvaient occuper sans cesse de nouveaux territoires en s'avançant dans les plaines infinies de l'est. Ainsi que le dit très bien M. Faucher, la loi du progrès a été pour eux non pas le *changement*, mais l'*expansion*, comme pour les Chinois qu'ils rencontrent en Asie.

Résumons brièvement les inconvéniens de l'organisation agraire du *mir*. Ce régime s'oppose au progrès de la culture intensive, parce qu'il empêche le capital de se fixer dans le sol. L'entremêlement des parcelles attribuées à chaque famille dans le partage conduit à la culture forcée, au *flurzwang*, favorise la routine et maintient les anciens assolemens. La responsabilité solidaire de tous les membres de la commune pour le recrutement et le paiement de l'impôt aboutit à faire payer aux gens laborieux la part des paresseux et affaiblit ainsi le ressort de l'intérêt individuel. Du moment que ce ressort est affaibli, il faut le remplacer par la contrainte pour que la vie sociale ne s'arrête pas. C'est ainsi que la commune exerce sur ses membres une autorité discrétionnaire si grande que le paysan, comme on l'a dit, s'il n'est plus le serf du seigneur, est toujours le serf de la commune. L'intérêt individuel n'étant pas suffisamment mis en jeu, les hommes deviennent inertes, et tout le corps social est pour ainsi dire stagnant. De là l'extrême lenteur du progrès en Russie. Pour juger la valeur relative du principe collectif et du principe « individualiste, » il suffit de comparer la Russie et les États-Unis.

Voici ce que répondent les partisans du régime de la commune russe. Certes la solidarité des villageois vis-à-vis du gouvernement est chose mauvaise, mais elle n'est pas inhérente à l'organisation agraire du *mir;* supprimez-la, il ne sera plus nécessaire d'accorder à la commune une autorité despotique sur ses membres. Si de grands travaux d'amélioration sont nécessaires, rien n'empêche l'assemblée des contribuables de les voter et l'autorité communale de les faire exécuter. Au lieu d'attribuer à chaque famille plusieurs parcelles éparpillées, on pourrait former des parts arrondies suffisamment équivalentes. D'ailleurs la majorité des cultivateurs peut adopter pour tout le territoire un assolement rationnel, et alors l'absence de clôtures et de divisions apparentes permettrait de mettre en valeur toute la superficie au moyen de machines puissantes, comme si elle ne formait qu'une seule exploitation. D'après M. Schedo-Ferroti, les avantages que les partisans du *mir* revendiquent pour ce système sont au nombre de cinq. Premièrement, chaque travailleur valide ayant le droit de réclamer une part des terres communales, le prolétariat, avec toutes ses misères et tous ses dangers, ne peut naître. Secondement, les enfans ne portent point la peine de la paresse, de la malechance ou des dissipations de leurs parens. Troisièmement, chaque famille étant propriétaire ou, si l'on veut, usufruitière d'une partie du sol, il existe un élément d'ordre, de conservation et de tradition qui préserve la société des bouleversemens sociaux. Quatrièmement, le sol restant le patrimoine inaliénable de tous les habitans, il n'y a pas lieu de craindre la lutte entre ce que l'on appelle ailleurs le travail et le capital. Enfin le régime du *mir* est très favorable à la colonisation, avantage énorme pour la Russie, qui possède encore en Europe et en Asie des territoires immenses et inhabités. On affirme que Cavour aurait dit un jour à un diplomate russe : « Ce qui rendra votre pays maître de l'Europe plus tard, ce ne sont pas ses armées, c'est son régime communal ! » Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV se serait écrié en 1848 : « Aujourd'hui commence la période historique slave. »

Je ne puis discuter ici les opinions que je viens de résumer; toutefois ce que l'on peut dire, c'est que la communauté de village a reçu, par suite de l'abolition du servage, un ébranlement qui en amènera peu à peu la destruction. Les mêmes influences qui l'ont fait disparaître en Occident agiront ici. A moins d'introduire de grandes améliorations dans l'organisation agraire du *mir* (1), les

(1) MM. Schedo-Ferroti et Kawelin veulent réformer ce régime sans en abolir le principe. Chaque famille aurait la jouissance héréditaire de son lot; elle pourrait le vendre, le léguer, le louer. La commune conserverait seulement le domaine éminent, et, pour éviter l'accumulation des biens en quelques mains, un maximum serait fixé. A Rome

paysans émancipés ne resteront pas longtemps soumis à la contrainte qu'elle impose. Ils voudront vivre indépendans sur une terre qui leur appartienne, et la propriété privée ne tardera pas à s'introduire. La liberté reconquise, exaltant le sentiment de l'individualité, rendra insupportables les liens de l'antique communauté patriarcale.

III.

Java, cette magnifique colonie de la Néerlande, peuplée de plus de 16 millions d'habitans, possède une organisation communale tout à fait semblable à celle de la Russie. Dans certains cantons de l'île, on trouve la propriété privée appliquée au sol; mais généralement la terre appartient à la commune. En vertu des principes du Coran, admis dans tous les pays mahométans, le souverain possède le domaine éminent. Il est le vrai et unique propriétaire; c'est à ce titre qu'il lève l'impôt en nature qui représente la rente, et qu'il exige la corvée. A Java, d'après l'*adat* ou coutume, le cultivateur devait livrer au souverain le cinquième des produits et travailler pour lui un jour sur cinq. Les princes indigènes avaient été jusqu'à exiger la moitié de la récolte sur les rizières irriguées et le tiers sur les rizières sèches. Les Hollandais rétablirent l'antique *adat*, et se contentèrent même d'un jour de travail sur sept, qu'ils appliquèrent à la culture du sucre et du café d'après le système du général Van den Bosch. Comme en Russie, c'est la communauté du village qui est solidairement tenue de fournir les journées de corvée et de payer les impôts. La jouissance des bois et des terres vagues est commune à tous les habitans. Les terres cultivées ou *sawas* sont partagées entre les familles tous les ans dans certaines régions, tous les deux ou trois ans dans d'autres. Comme dans le village russe, les maisons avec les jardins qui y tiennent sont propriété privée. La culture principale est le riz irrigué, qui livre l'aliment presque unique des Javanais. Pour amener sur les champs l'eau qui descend des hauteurs, de grands travaux de canalisation sont indispensables; il faut en outre entourer tous les champs d'une pe-

et en Grèce, on rencontre des lois de ce genre; mais de semblables restrictions ne s'accordent guère avec l'esprit de nos législations modernes. Le régime du *mir* forme un système complet et traditionnel qu'il faut respecter ou remplacer intégralement par la propriété libre. On peut dire comme d'un ordre célèbre : *Sit ut est aut non sit*. J'estime que le gouvernement ne doit pas détruire brusquement et par voie d'autorité une organisation séculaire, qui tient par de si profondes racines à toute la vie et à l'histoire de la nation russe. Laissez libre cours aux influences sociales, et les institutions qui font obstacle au progrès disparaîtront peu à peu ou tout au moins se modifieront suivant les nécessités nouvelles.

tite digue pour y retenir la quantité d'eau nécessaire, et creuser avec grand soin de nombreuses rigoles pour la distribuer. Ces travaux, qui demandent beaucoup d'intelligence, sont exécutés par les habitans sous la direction des autorités communales.

La répartition des *sawas* se fait par famille, mais point partout d'après les mêmes règles. Dans certains villages ou *dessas*, les simples travailleurs qui n'ont point de bêtes de trait, les *orang-menoempangs*, sont exclus du partage. D'après les règles que le gouvernement hollandais s'efforce d'introduire, tous les chefs de famille doivent avoir leur part, afin que tous puissent fournir des prestations en nature et des journées de travail. La coutume générale semble avoir été que, pour obtenir une part, il fallait posséder un joug, c'est-à-dire une paire de buffles ou de bœufs. Une loi de 1859 décide que le partage doit se faire par le chef de la *dessa*, sous la surveillance des commissaires du district et des « résidens » ou préfets. Il se fait une sorte de roulement dans l'attribution des parts, de façon que chaque famille possède successivement tous les lots disponibles. Les chefs de la *dessa* sont élus pour le terme d'un an par les habitans qui ont droit à une part du sol; leur élection est soumise à la ratification du résident. Ces chefs ou maires (*loerah*) sont ordinairement choisis parmi les habitans les plus aisés et les plus considérés; l'âge est aussi un titre de préférence. Ils obtiennent presque partout une part de terre plus grande ou de meilleure qualité. Les anciens du village, *kemitoeas*, qui leur servent de conseil, jouissent du même privilége, ainsi que le secrétaire, *djoeroetoeli*, le prêtre, *moedin*, l'assistant, *kabayan*, et le surveillant des irrigations, *kapala bandonyan*.

Les *sawas* sont généralement bien cultivés, quoique les paysans soient obligés de mettre une partie de leur temps à la disposition du gouvernement pour les corvées seigneuriales, *heeredienstenen*, employées aux travaux publics, et pour les corvées de culture, *kultuurdiensten*, consacrées aux plantations de café et de sucre de l'état. Après le riz, le Javanais obtient encore une seconde récolte de produits d'une croissance rapide, tels que le tabac et surtout le maïs, qui est mûr deux mois après les semailles. Le produit brut d'un *bouw*, qui fait 71 ares, est estimé valoir pour les deux récoltes de 170 à 200 florins, soit de 357 à 420 francs (1). C'est un

(1) La première récolte de riz, *paddi*, donne par *bouw* environ 40 *picols* de 62 kilog. 1/2, à 8 fr. environ le picol. . . . . 320 fr.
La seconde récolte du maïs donne 10,000 épis à 6 fr. 50 c. le mille. 65

Total. . . 385 fr.

La culture d'un *bouw* de riz exige environ treize jours de travail; celle du maïs en seconde récolte vingt jours.

fort beau résultat, que les terres d'Europe emblavées de céréales donnent rarement.

Il n'existe pas, que je sache, d'étude complète sur la « tenure » et la propriété de la terre à Java. Pour s'en faire une idée, il faut réunir les indications éparses dans les rapports officiels et dans l'excellent recueil intitulé *Tydschrift voor nederlandsch Indie* (1). Un mémoire communiqué aux chambres hollandaises en 1869 par le département colonial renferme quelques détails sur la constitution agraire des différentes parties de l'île. Dans les provinces de Bantam, Krawang et Preanger, les bois et les terrains vagues sont biens communaux; mais les champs cultivés sont propriété privée. Celui qui défriche une partie du fonds communal en devient propriétaire. Dans les provinces de Cheribon et de Tagal, la propriété privée existe à côté de la propriété commune. Les *sawas jassas* ou terres défrichées appartiennent à celui qui les a mises en culture, et elles se transmettent héréditairement aussi longtemps qu'elles continuent à être cultivées. Cependant la propriété commune absorbe peu à peu les propriétés privées, parce que les autorités de la commune ont intérêt à agrandir le domaine communal dont ils font le partage. Ils y trouvent aussi une facilité pour fournir les corvées à l'état. Dans le Samarang, tous les biens sont communs. Il n'y a point de *sawas jassas*. Celui qui défriche un terrain vague en conserve la jouissance pendant trois ans seulement. Après ce temps, le *sawa* rentre dans le domaine soumis au partage que le chef ou *loerah* fait tous les ans. Dans le Japara, on a trouvé, à côté des communautés de village, 8,701 *bouws* aux mains de 7,454 propriétaires. Les défrichemens qui créent ces petites propriétés sont exécutés par les habitans les plus aisés, souvent associés, qui ont seuls les moyens de faire les travaux d'irrigation indispensables à la culture du riz. Dans le Rembang, sur 158,425 *bouws* de terres cultivées, on a trouvé 48,185 *bouws* en propriété privée, dont la moitié était acquise par droit de défrichement, et l'autre moité par héritage ou achat. Dans la plupart des *dessas*, le partage se fait annuellement. Dans certains villages, il n'a lieu que tous les cinq ans, dans d'autres de temps en temps, quand le nombre des familles augmente. Ceux qui ont des bêtes de trait reçoivent une plus grande part. Dans la province de Bagelen, les habitans des *kampongs* ou villages sans terres arables peuvent vendre leurs maisons avec le terrain à qui ils veulent; mais les habitans des *dessas* ne peuvent vendre les leurs à des étran-

(1) On trouve cependant des indications intéressantes dans l'ouvrage capital de sir Stamford Raffles sur Java, dans le livre de M. Pierson : *Het Kultuurstetsel*, dans *Java*, by J.-W. Money, et dans les nombreuses publications de M. van Woudrichem van Vliet sur le régime colonial.

gers. Il en était de même dans la « marche » germanique. Dans les provinces de Madioen, Patjitan, Soerabaya, Madoera, Pasoeroean et Kedirie, tous les *sawas* sont communaux et soumis au partage annuel. Celui qui défriche un lot de terrain dans la forêt ou dans la savane en conserve la jouissance individuelle pendant trois ou cinq ans. Après ce temps, la terre tombe dans la communauté, est soumise au partage périodique. Pour encourager les défrichemens, l'administration néerlandaise s'est efforcée d'étendre le droit de celui qui défriche à dix-huit ans ou jusqu'à sa mort; mais l'*adat*, la coutume, l'emporte souvent. Comme le sentiment de la propriété privée de la terre n'est pas encore éveillé, la collectivité absorbe très vite les droits individuels mal définis et mal défendus. Les cultivateurs ayant droit à une part du sol, les *gogols*, tiennent au partage périodique, parce qu'ils arrivent ainsi à occuper tour à tour les meilleures parties. L'administrateur éminent qui gouverna Java depuis 1811 jusqu'en 1816, au nom de l'Angleterre, qui s'était emparée des Indes néerlandaises, sir Stamford Raffles, voulut introduire la propriété individuelle en asseyant l'impôt non plus sur la commune solidairement, mais sur les cultivateurs, à proportion des terres qu'ils exploitaient. Ceux-ci se soumirent en apparence au nouveau règlement et payèrent les sommes exigées, mais ils firent ensuite entre eux une nouvelle répartition de l'impôt, conformément à la coutume ancienne.

On a beaucoup discuté sur l'origine des communautés de village à Java. Les uns les font dériver de la conquête et des lois musulmanes, d'autres soutiennent qu'elles viennent de l'Inde. Cette dernière opinion est la plus probable. En effet, les mêmes institutions existaient dans l'Inde; c'est à ce pays que Java doit toute son ancienne civilisation. Enfin c'est dans la région de l'île où l'influence hindoue a été la plus forte que le système des communautés de village est le plus général. La communauté de la terre étant le régime naturel aux peuples primitifs, elle existait probablement déjà avant que l'influence des institutions de l'Inde se fît sentir.

A Java, le régime collectif semble favoriser l'accroissement de la population tout autrement qu'en Russie. Java est le pays du monde où le nombre des habitans augmente le plus rapidement par l'excédant des naissances sur les morts, fait très exceptionnel sous les tropiques. La population s'élevait en 1780 à 2,029,500 âmes, en 1808 à 3,730,000, en 1826 à 5,400,000, en 1863 à 13,649,680, enfin en 1870 à 16,010,114. On estime que le doublement s'opère en trente ans; aux États-Unis, il a lieu en vingt-cinq ans, mais l'immigration y apporte un contingent considérable. Cet accroissement de la population a pour effet de réduire la part de chaque cultiva-

teur dans le partage périodique des terres. M. W. Bergsma vient de tracer un tableau vraiment alarmant de la situation sous ce rapport (1). Dans certaines régions, dit-il, le paysan n'obtient plus qu'un tiers ou un quart de *bouw*, soit de 18 à 24 ares. Les cultivateurs disent qu'ils n'ont plus que la moitié ou le quart des *sawas* que leurs pères exploitaient. On demande même que le gouvernement interdise la division en parcelles plus petites qu'un demi-*bouw*.

Le principal mérite attribué au partage périodique est de prévenir le prolétariat. Or, dit M. Bergsma, ce système aura bientôt pour effet de convertir tous les Javanais en un peuple de prolétaires. Ce sera l'égalité encore, mais l'égalité dans la misère. Les conservateurs néerlandais et même des libéraux modérés comme M. Thorbecke ont toujours défendu le régime de la possession collective, comme l'ont fait en Russie les conservateurs de la nuance de M. de Haxthausen. Ils se sont opposés à l'introduction de la propriété privée, empruntée à l'Occident. Les réformateurs au contraire soutiennent qu'il faut se hâter de mettre en vigueur à Java les lois qui règlent la propriété foncière en Europe, parce que les avantages économiques en seront les mêmes là-bas qu'ici.

A Java comme en Russie, le régime collectif pousse à la colonisation. Beaucoup de familles quittent le village natal pour fonder une nouvelle communauté. A cet effet, ils créent un système d'irrigation au moyen de travaux exécutés en commun. L'eau ayant été amenée par la coopération de tous, il en résulte que les *sawas* ou terres à riz ainsi fertilisées deviennent la propriété indivise du groupe communal. C'est une sorte de société en participation. Pour favoriser les défrichemens par les individus, il faudrait leur en assurer la jouissance à vie ou pour un terme très long, de 30 ou 40 ans par exemple, comme dans le cas d'une concession de chemin de fer.

Dans l'Inde, la communauté primitive de Java et de la Russie n'existe plus que pour les parties les plus reculées et les moins connues du pays. Néanmoins, quoiqu'on ait renoncé ailleurs au partage périodique des terres, la plupart des autres caractères de l'antique institution ont été conservés. Je n'hésite pas à affirmer, dit M. Maine, que, malgré certaines différences, le mode de jouissance et de culture des paysans groupés en communautés de village est le même dans l'Inde que dans l'Europe primitive. Les Anglais n'ont point d'abord aperçu ni compris ces communautés. Quoique les lois de Manou en fassent mention, le code brahmanique des Hindous, que les légistes anglais examinèrent d'abord, ne suffisait

(1) Voyez la *Revue javanaise : Tydschrift van het Indisch Landbouw, genootschap*, 1872, L° 3. *Landbouw wetgeving.*

pas pour les éclairer sur des institutions et des coutumes si différentes de celles de l'Europe moderne. C'est tout récemment seulement que l'on a apprécié l'importance de cette antique organisation, même pour l'administration actuelle.

Dans ses rapports avec l'état, le village est considéré comme une unité solidaire. Cette unité, ce corps possède la forêt et les terrains non cultivés, comme propriété indivise, dont tous les habitans ont droit de jouir. La terre arable n'est plus commune, comme à Java ou en Germanie au temps de Tacite. Les lots appartiennent en propre aux familles (1), mais ils doivent être cultivés suivant certaines règles traditionnelles qui s'imposent à tous. Chaque famille est gouvernée par un patriarche exerçant une autorité despotique. Le village est administré par un chef parfois élu, parfois héréditaire. Dans les villages où les anciennes coutumes se sont maintenues, l'autorité appartient à un conseil qui est considéré comme représentant les habitans. Les métiers les plus nécessaires, comme ceux de maréchal, de corroyeur, de cordonnier, les fonctions de prêtre, de secrétaire-trésorier, sont exercés héréditairement par certaines familles à qui on accorde la jouissance d'un lot de terre comme honoraire. Les soldats de l'*in-delta* en Suède reçoivent de même pour s'entretenir un champ et une maison. En Angleterre, des traces nombreuses (2) prouvent qu'autrefois il existait une coutume tout à fait semblable à celle de l'Inde : exemple bien remarquable de la persistance de certaines institutions à travers les âges et les migrations.

Cette association intime qui forme le village hindou repose encore aujourd'hui sur le sentiment de la famille, car parmi ses habitans règne la tradition ou du moins l'idée qu'ils descendent d'un ancêtre commun : de là l'interdiction très générale de vendre sa terre à un étranger. Quoique la propriété privée soit déjà reconnue,

(1) Cependant M. Maine nous apprend que, dans les provinces centrales, les communes transportent quelquefois toutes les cultures d'une partie à l'autre de leur territoire, et alors il se fait une répartition nouvelle des terres. La partie abandonnée redevient un pâturage ou un jongle communal. Parmi les populations de sang âryen, la coutume du partage périodique a disparu; mais M. Maine dit que le souvenir en est resté si présent qu'on entend souvent regretter l'ancienne coutume. Il pense que la communauté cédait naturellement la place à la propriété privée quand les Anglais ont occupé le pays. La conquête et l'influence des idées européennes n'ont fait que hâter et généraliser la transformation.

(2) M. Nasse cite, d'après l'*Archæologia* de M. Williams, un manoir dont les prairies divisées en parts ou *ham* étaient réparties annuellement entre les habitans. Parmi ces parts, l'une s'appelait *the Smith's ham,* l'autre *the Steward's ham,* une autre encore *the constable's ham.* L'ancien registre anglais, le *Boldan book,* datant de 1183, parle des artisans en indiquant le lot de terre qu'ils recevaient pour leurs services, ainsi *N. N. faber tenet 6 acras pro servitio suo.*

le village, comme groupe ou corporation, conserve encore une sorte de domaine éminent. Pas plus chez les Hindous que chez les Germains le testament n'était en usage. Dans la communauté, il n'y avait place ni pour l'hérédité, ni pour le legs. Plus tard, quand la propriété individuelle s'introduisit, la coutume régla la transmission des biens.

Comme le remarque M. Maine, dans l'association naturelle du village primitif, les relations économiques et juridiques sont bien plus simples que dans l'état social dont le droit romain à l'origine et la loi des douze tables nous ont conservé l'image. La terre n'est ni vendue, ni louée, ni léguée. Presque tous les contrats sont inconnus. Le prêt d'un capital moyennant intérêt n'est même pas soupçonné. Les denrées seules sont l'objet des transactions usuelles, et en ceci même la grande loi économique de l'offre et de la demande a peu d'action. Les services sont rendus par voie de fonction plus que par voie d'échange. La concurrence n'existe pas; la coutume détermine les prix. Cette règle universelle parmi nous qui consiste à vendre le plus cher et à acheter le meilleur marché possible ne peut même être comprise. Chaque village et presque chaque famille se suffit. L'existence des hommes a quelque chose de la vie végétative.

Dans le *dessa* de Java, dans le *mir* russe, nous saisissons sur le vif la civilisation à son premier âge, au moment où le régime agricole succède au régime pastoral et nomade. Le village hindou est déjà sorti de la communauté, mais il en conserve encore de nombreux vestiges. Il faut montrer maintenant que les peuples européens sont partis du même point et ont passé par les mêmes phases de développement; nous verrons ainsi que, malgré la diversité des événemens extérieurs, certaines lois profondes ont présidé partout à l'évolution économique des sociétés humaines.

ÉMILE DE LAVELEYE.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

IV.

SOUVENIRS DE BOURGOGNE (1).

I. — VILLENEUVE-SUR-YONNE ET SAINT-JULIEN-DU-SAULT.

Nous avons eu la curiosité de parcourir en détail, localité par localité, cette riche province de Bourgogne, qui a joué un rôle si considérable dans notre histoire, et nous avons reconnu une fois de plus que nous allions chercher bien loin de nous ce qui en était bien près. Nous ne saurions dire à quel point nous avons senti croître notre intérêt à mesure que nous avons multiplié et prolongé nos excursions; ce voyage si facile a pris bientôt pour nous l'attrait d'un véritable voyage de découvertes. Que de charmantes œuvres perdues dans des bourgades où elles moisissent inconnues, exposées qu'elles sont à la brutalité de l'oubli! Que de restes superbes achèvent de se détruire dans la solitude, où peut-être elles ne reçoivent pas une fois par an l'aumône d'un regard pieux! Que de grands et saints souvenirs étouffent sous la poussière accumulée qui chaque jour les efface et les éteint davantage! Souvent on voit quelque chose qui brille au milieu de cette poudre grise, comme une étincelle au milieu des cendres; on souffle, et l'on voit apparaître une âme du temps passé, lumineuse encore de ses vertus, de sa vaillance et de

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

son zèle pour le bien. Je ne crois pas qu'il y ait au monde sentiment plus triste et plus consolant à la fois, et où se combinent dans d'aussi délicates proportions l'amer et le doux, que celui de pareilles surprises. Voici une âme qui nous était entièrement inconnue quelques heures auparavant, et qui ressuscite tout exprès, dirait-on, pour nous donner une leçon d'optimisme, pour nous apprendre qu'il n'y a pas eu un point de l'espace, aussi petit qu'il soit, un point du temps, aussi déshérité qu'il l'ait paru, qui n'aient été bénis d'une part de bien. Des images de douceur et de bonté brillent sous la poudre barbare, des images d'austérité et de vertu sous la cendre des jours de corruption et de mollesse; mais d'un autre côté quel mélancolique commentaire du *vixere fortes ante Agamemnona* du poète latin que de pareilles rencontres! Que d'hommes de bien dont la mémoire a sombré tout comme si elle méritait le châtiment de l'oubli! Que d'hommes nobles à qui la vaillance n'a pas mieux profité que n'aurait fait la lâcheté! De toutes les nombreuses vanités de ce monde, la plus décevante est certainement celle de la célébrité, cette vanité du tombeau, et c'est probablement celle qui nous laisserait le plus d'amertume, si le solide logement que nous donne la mort ne nous mettait à l'abri de ses blessures. Ce qui est tout à fait incontestable, c'est que le résultat de ce sentiment à la fois consolant et mélancolique est un des antidotes les plus salutaires contre nos modernes présomptions. Progressistes sans frein, qui nous présentez l'image d'un monde régénéré en vingt-quatre heures, venez mesurer combien petit est l'effort humain, quelque vigoureux qu'il soit; venez compter, si vous le pouvez, le nombre d'ouvriers solides et zélés qu'il a fallu pour amener une société comme la nôtre au point où elle est aujourd'hui, pour ne rien dire des avantages de la nature ambiante et des chances favorables accumulées par la bienveillante fortune, — et quand vous aurez considéré combien l'homme fait peu même lorsqu'il fait beaucoup, peut-être sentirez-vous s'abattre la frénésie de votre espoir, et la remplacerez-vous par un vertueux découragement qui serait le plus utile bienfait et le plus vrai service que vous pussiez rendre à ce pays si grand jadis, si puissant naguère, si prospère encore aujourd'hui, et qui ne vous demande rien, si ce n'est de lui épargner les jours sombres.

Villeneuve-sur-Yonne, la première station où je me sois arrêté pour exécuter ce projet d'une exploration minutieuse de la Bourgogne, est une ville relativement très moderne, car elle fut fondée par Louis le Jeune, le roi à la mauvaise étoile, qui fut l'époux d'Éléonore de Guyenne, et commanda la stérile deuxième croisade. La date de sa naissance est 1163, ainsi qu'il ressort des chartes de fondation et de franchises dont j'ai pu lire les copies dans une liasse

de vieux papiers respectablement jaunis, qui m'a été obligeamment communiquée par Me Loffra, notaire en cette ville. A peine née, on lui donna les vêtemens de l'époque, c'est-à-dire qu'au lieu de la verdoyante ceinture de boulevards et de parcs de nos heureuses villes modernes, on la ceignit à la taille d'un beau ruban de remparts, d'une largeur et d'une épaisseur considérables, ayant pour agrafes et boucles un certain nombre de tours et de poternes, dont trois sont encore complétement debout en dépit du temps. Ainsi muni de langes et de lisières solides, l'enfant fut baptisé du nom de *Ville franche du roi*, puis les templiers le prirent sous leur protection puissante, et établirent une commanderie tout contre la porte qui regarde Joigny. Au sommet de cette porte, à la fois robuste et élégante, et qui ressemble à une de ces belles vierges bien musclées dont nous entretiennent les traditions barbares, s'élèvent deux figures de ces moines guerriers, vêtus de leur tunique monastique et militaire, le glaive au poing, dans une attitude purement défensive, mais qui n'en rappelle pas moins à l'imagination le proverbe italien : *guai a chi la tocca*. Du bas de la tour, ces figures paraissent d'agréables marionnettes; mais, lorsqu'il y a quelques années on les descendit pour certaines nécessités de réparations, on s'étonna de leur taille gigantesque. C'est un peu ce qui nous arrive à nous tous lorsque certaines nécessités d'étude nous rapprochent des hommes de ces âges violens rapetissés par la distance; nous nous étonnons alors de leur surabondance d'énergie, et nous sommes obligés de nous avouer que, si nous les surpassons en adresse, nous sommes singulièrement loin de les égaler en vigueur.

A Villeneuve, j'ai éprouvé pour la centième fois qu'il y a toujours profit à chercher, parce que, si l'on ne trouve pas ce qu'on désire, on rencontre presque invariablement quelque chose à quoi l'on ne pensait pas, tout comme Saül, qui, étant sorti de chez lui pour découvrir les ânesses de son père, mit la main sur un royaume. Moi, je n'ai mis la main que sur une babiole d'une sérieuse portée, mais c'est encore plus que je n'en demandais au hasard. On m'avait adressé pour certains renseignemens relatifs à ces figures de templiers à M. Duflo, ex-instituteur et homme studieux qui s'est occupé de l'archéologie de sa localité; je n'ai rencontré ni les renseignemens désirés ni M. Duflo, mais en revanche sa femme s'est empressée avec obligeance de suppléer à l'absence de son mari en me montrant tout le magasin de bric-à-brac amusant amassé par lui dans ses promenades. C'est parmi ces objets de provenance diverse et de valeur inégale que j'ai trouvé ma précieuse babiole, charmant débris de l'abbaye détruite de Vauluisant, localité dont feu M. Léo-

pold Javal, récemment encore député de l'Yonne, avait continué la célébrité en la transformant par ses comices agricoles. Cette babiole est un de ces cartons, pliés en trois à la manière des anciens triptyques, qui contiennent les canons de la messe. Fréquemment le carton du milieu est occupé par une vignette coloriée représentant avec plus ou moins de bonheur quelque pieuse allégorie; ici cette vignette est tout simplement un petit chef-d'œuvre dont le sens peut faire doucement penser quiconque a l'intelligence des traditions religieuses. Le centre de la composition est occupé par le rocher que Moïse ouvrit dans le désert pour désaltérer ses Hébreux. L'eau en descend avec une force torrentueuse en cascades qu'on peut supposer aisément mugissantes, ainsi qu'il convient à des eaux qui sont l'emblème d'une loi religieuse dont le Dieu n'apparut jamais sans éclairs et sans tonnerre. Aux deux côtés du torrent se présentent deux personnages, Moïse encore armé de la verge dont il attendrit le rocher, et Jean le précurseur qui découvrit dans ces eaux de la tradition la purification du limon et des souillures engendrées par le cours de cette tradition même. Cependant le miracle de rénovation religieuse que Jean demandait aux eaux du baptême s'est accompli silencieusement au sommet du rocher, où Jésus apparaît comme une fleur humaine exquise, produit des eaux mosaïques, née de leur vertu secrète et de leur féconde fraîcheur. Blanche, svelte, d'une grâce pure et aimable, cette forme de Jésus est en toute réalité un de ces lis rustiques et de ces narcisses champêtres que la nature fait éclore au fond des vallées solitaires ou au bord des ruisseaux sauvages, et dont aucun œil n'a vu la germination et la croissance. Cela est charmant et non sans profondeur, car rien ne m'a donné jamais plus ingénieusement le sentiment de cette unité de la tradition religieuse qui est un des points fondamentaux de la doctrine chrétienne. Ici les lois des deux testamens, la loi de justice et la loi de grâce, sont présentées comme un tout indissoluble, sans contradiction ni opposition d'aucune sorte, comme les phases diverses d'une même révélation qui n'a qu'une seule origine, et qui n'a connu ni interruption ni antagonisme. En regardant cette jolie babiole religieuse, je me suis involontairement rappelé ces vers d'une pièce de Musset :

> Celui qui fit, je le présume,
> Ce médaillon,
> Avait un gentil brin de plume
> A son crayon.

Celui qui combina la composition de cette jolie vignette avait certainement au service de son crayon une âme délicate, fécondée par les

rêveries de la solitude, raffinée avec innocence par les subtilités amoureuses d'une foi naïve qui, comme toutes les passions pures et sans défiance, ne s'interrogeait sur elle-même que pour trouver de nouveaux motifs d'aimer.

Une amusante curiosité de Villeneuve est une immense maison du dernier siècle occupée par un épicier; elle intéresse vivement le promeneur par la difficulté d'en fixer le caractère et la primitive destination. Ce n'est pas un ancien hôtel, et ce n'est pas un ancien édifice public. La façade, d'aspect assez imposant, est ornée à tous ses étages de médaillons sculptés d'une exécution passable représentant les dieux de l'Olympe. Tout en haut, Jupiter, comme il convient au maître des dieux; tout en bas, Pluton, le dieu des souterrains et des lieux obscurs; dans l'intervalle du premier et du second étage, Diane, Cérès, Neptune, Bacchus; au milieu Mercure. Information prise, il se trouve que cette maison réalise quelque peu la fable des bâtons flottans, car ce n'est autre chose qu'une ancienne maison de poste bâtie au dernier siècle, et qui servait en même temps d'hôtellerie; mais l'hôtelier, qui, paraît-il, cumulait le service des postes avec celui des bateaux de l'Yonne, fut certainement un homme d'esprit, si l'invention de cette façade mythologique lui revient. Muni des petits renseignemens que nous avions amassés, il ne nous fut pas difficile de découvrir que ces sculptures n'étaient autre chose qu'un amusant *rébus* de pierre qui pouvait se traduire à peu près ainsi : « Ici, en toutes saisons et par tous les temps, soit que Jupiter règne (été) ou que ce soit Pluton, roi des jours sombres (hiver), on se charge de faire transporter tous les messages (Mercure), tant par terre que par eau, ainsi que les denrées produits des champs (Flore et Cérès), des coteaux (Bacchus), des eaux (Neptune), des forêts (Diane), c'est-à-dire grains, vins, poissons et gibier. » Ce *rébus* sculpté n'est autre chose, on le voit, qu'une transformation ingénieuse de l'ancienne enseigne allégorique; mais je crois cet exemple unique, et je le signale aux collectionneurs de faits curieux.

Cette maison, dis-je, est occupée par un épicier, et, puisque j'en trouve l'occasion, je veux apprendre au public, qui probablement l'ignore, qu'un caprice de la fortune a voulu que ce corps de négocians fût logé, sinon plus somptueusement, au moins plus historiquement que tous les autres. Les maisons de François Ier surtout semblent lui avoir été plus particulièrement dévolues. A Étampes, des barils d'huile et des fromages de Gruyère emplissent de leurs fortes senteurs la charmante petite maison d'Anne de Pisseleu, véritable bonbonnière de jolie femme qui fut jadis habituée à d'autres parfums, et dont les délicates sculptures racontent encore

l'élégante fortune. Comme il est probable que ce mignon bijou de pierre a été acheté pour un morceau de pain, il est vraiment à regretter que quelque âme charitable parmi les heureux du jour n'ait pas eu la bonne pensée de le sauver de cette déchéance. A Orléans, des balles de sel et des piles de morue sèche remplissent les cours et les galeries de la maison qui servait de résidence à François Ier, et à Cognac le château, encore marqué de la salamandre, où il naquit sert à loger les tonneaux d'un riche marchand d'eaux-de-vie de l'opulente Saintonge. Voilà ce qui peut s'appeler un violent changement de fortune. Cela fait songer à l'épisode du *Pantagruel* où Épistemon, revenu de l'autre monde, raconte qu'il a vu aux enfers les grands personnages d'ici-bas réduits à exercer les métiers les plus misérables : Cyrus était regrattier, Romule cloutier, Xercès bimbelotier, le pape Jules crieur de petits pâtés. Il y a aussi un enfer de Rabelais pour les maisons historiques. Comme les personnages puissans dont le grand railleur nous montre la transformation, combien d'édifices célèbres, hôtels, châteaux, palais, églises, gagnent piteusement leur pauvre vie en logeant de vieilles futailles ou en abritant de puantes denrées, et expient par cette déchéance de condition les splendeurs qu'ils abritèrent!

Villeneuve-sur-Yonne a été longtemps la résidence de l'un des hommes les plus distingués de ce siècle, M. Joubert, cet esprit d'une subtilité si perçante et d'une sagesse si ornée, qui atteint quelquefois à des profondeurs singulières sans bien se rendre compte de l'espace parcouru par sa pensée. Plusieurs fois M. de Chateaubriand est venu y visiter son ingénieux ami, et le souvenir de ces visites vit conservé dans quelques pages des *Mémoires d'outre-tombe*. Je crains fort que cet esprit d'une distinction si exquise n'ait été beaucoup moins apprécié de ses voisins campagnards que du beau monde de Paris, et que ses aimables bizarreries ne lui aient valu de son vivant la réputation de maniaque. J'ai eu l'occasion d'interroger une personne bien placée pour recueillir les jugemens de la tradition locale, et j'en ai reçu cette réponse, qui peut apprendre aux gens d'esprit combien leurs petites bizarreries sont mal comprises par la foule, et rencontrent chez elle peu d'indulgence. « C'était, paraît-il, bien réellement un pauvre sire que ce M. Joubert, morose, chagrin, irrégulier dans son hygiène, se levant à deux heures de l'après-midi. » En écoutant cette appréciation juste peut-être, mais assurément sévère, j'ai senti la rougeur me monter au visage, et j'ai eu envie de répondre à mon interlocuteur : « Hélas! monsieur, si vous saviez combien de fois votre très humble serviteur s'est rendu coupable du délit de M. Joubert, sans pour cela se croire trop criminel. Si M. Joubert se levait à deux

heures, c'est que sans doute il s'endormait tard, et croyez bien que cette irrégularité lui méritait la compassion plutôt que le mépris, car l'insomnie est un malaise terrible. Maladie pas plus que pauvreté n'est un vice, c'est bien assez que ce soit une faiblesse. S'il était morose, c'est que sans doute son esprit se sentait parfois à la gêne dans son enveloppe, et que l'habitude de la pensée donne fréquemment à l'âme le pli de la tristesse. Et puis il avait vécu dans des temps fort sombres, contemplé de grands crimes suivis de terribles expiations, et comme il était de ces esprits qui ne peuvent s'empêcher de méditer sur ce qu'ils voient, il n'avait pas cette ressource commode de l'indifférence qui épargne à la vie tant de soucis, et à la pensée tant de quarts d'heure gris et mélancoliques. » Je ne conseillerai cependant pas aux gens d'esprit de prendre ce jugement comme une leçon à leur adresse, bien convaincu qu'il ne leur servirait de rien de renoncer aux bizarreries dont ils peuvent avoir contracté l'habitude, car tout est excentricité pour le vulgaire, même les choses les plus simples, et si, par déférence au jugement de ses voisins, M. Joubert eût consenti à se lever à six heures du matin, il se serait aussitôt trouvé quelque censeur méticuleux qui lui aurait réglé l'heure de ses repas, décidé la nature des mets dont il devait se nourrir, et arrêté la coupe des vêtemens qu'il devait porter.

Nous montrions tout à l'heure comment les édifices ont leur enfer de Rabelais, mais la déchéance qui les atteint n'est rien à côté des transformations basses et triviales qu'ont parfois à traverser avant de s'éteindre les habitudes les plus nobles et les coutumes les plus sacrées. C'est un de ces exemples de déchéance des grandes coutumes que nous avons rencontré, sans le chercher, à Saint-Julien-du-Sault, où nous avions fait halte pour voir une église remarquable, mais qui aurait grand besoin que M. Viollet-Le-Duc passât par là, et des vitraux célèbres, mais qui dans leur état actuel présentent un aspect si confus qu'ils ne peuvent plus intéresser que les archéologues enragés. En examinant les pierres tombales du pavé, nous remarquâmes à notre grande surprise que l'habitude d'enterrer dans les églises, partout abandonnée depuis la révolution, s'était par exception perpétuée jusqu'à nos jours dans cette bourgade de Saint-Julien. Désireux de savoir en considération de quels illustres mortels s'était maintenu ce privilége, nous nous arrêtâmes à lire les inscriptions tumulaires récentes; l'une d'elles, qui date d'après 1830, mérite d'être conservée à la postérité, ne fût-ce que comme spécimen de la contagion des modes littéraires. Un individu qui a été marié deux fois et qui nous assure avoir été également heureux par ses deux femmes, qu'il appelle sentimentalement *ses*

amies, ne trouvant pas sans doute que la balance de son cœur indiquât aucune différence de poids entre ces deux affections, a voulu les réunir dans un même témoignage de regret reconnaissant. Une seule pierre les recouvre, une seule inscription les pleure : *A mes amies Célestine-Hortense.* L'épitaphe est en vers boiteux; la voici, mais légèrement épurée de ses incorrections que notre mémoire n'a pu retenir.

Vos beaux jours ont passé comme la fleur des champs,
Qui naît et se flétrit dans un même printemps.
Vous n'êtes plus, vous, ô mes fidèles amies,
Vous dont le tendre amour embellissait ma vie;
Vous m'avez laissé, hélas! triste le cœur,
En perdant mes amies, j'ai perdu le bonheur.
Passant, priez pour mes amies!

Cette égalité de tendresse m'a rendu rêveur, je l'avoue, car en admettant que ce mortel privilégié ait été heureux par ses deux femmes il n'a pas pu l'être de la même manière : il y a eu nécessairement des nuances, et ces nuances auraient dû suffire pour détruire cet équilibre d'amour; mais voici qui est plus délicat et plus embarrassant, et dont je défie le plus habile casuiste de se tirer. Cet homme a bien pu être marié successivement sur la terre, mais il est certainement bigame dans le ciel, si sa tendresse s'est maintenue si égale qu'il en ait été empêché de faire un choix. Je ne vois qu'un théologien mormon qui fût capable de résoudre cette difficulté; nous signalons le cas à la curiosité de M. Dixon, l'amusant historiographe des sectes qui reconnaissent le mariage spirituel. Ce veuf deux fois fortuné de Saint-Julien-du-Sault a le plus innocemment du monde, avec son témoignagne *un* de *double* tendresse, commis la chose la plus audacieuse qui ait été hasardée depuis l'équivoque petit drame où le grand Goethe présenta comme licite et fondé en nature le mariage de trois âmes. Le naïf ecclésiastique qui permit que cette pierre tumulaire fût placée dans son église n'avait probablement pas lu le drame de Goethe; mais ce mari si tendre avait certainement nourri son cœur sentimental de *Caroline de Lichtfield*, d'*Amélie Mansfield*, de *Malvina*, de *Claire d'Albe*, car le jargon de son épitaphe porte le témoignage irrécusable que ces romans et d'autres du même ordre furent ses lectures favorites. Et voilà comment une mauvaise école littéraire peut fausser, chez les êtres naïfs, l'expression de leurs sentimens les plus purs et les plus sacrés. Un détail comme celui que nous relevons parle mieux que les dissertations les plus sensées de l'influence de la littérature sur les mœurs. Cette inscription baroque m'en rappelle une autre encore plus extraordinaire qui se trouve dans la charmante église de Saint-Père-sous-Vezelay, et qui donne au voyageur descendu de la montagne

des croisés l'agréable sensation d'un air de la *Grande-Duchesse* éclatant au milieu d'un opéra de Meyerbeer; mais n'anticipons pas, et contentons-nous aujourd'hui de faire remarquer par quelles sénilités, quelles décrépitudes et parfois quelles démences passent avant de disparaître les plus grands sentimens de l'humanité, les plus nobles coutumes des sociétés, les plus touchantes formes de la piété. Je me suis amusé un jour à suivre dans la littérature les dégradations successives du sentiment des terreurs féodales, si fortement exprimé dans quelques-uns des drames de Shakspeare, et à quoi pensez-vous que j'aie abouti? Aux *Petits orphelins du hameau* de Ducray-Duminil. Cette dernière incarnation des violens sentimens du *Macbeth* n'était pas beaucoup plus ridicule que cet exemple aussi inattendu qu'attristant d'une coutume sainte partout abrogée, et qui se survit à elle-même pour enfanter une sottise.

Il est vrai que, si les grands sentimens humains finissent fréquemment par la sénilité et la sottise, ils ne commencent pas toujours par le bon sens et la finesse, et de ce fait Saint Julien-du-Sault nous fournit encore la preuve. Sous la révolution, un patriote de cette localité, plus chaud de cœur qu'ingénieux de pensée, se trouvant possesseur d'une des pierres de la Bastille, eut la libéralité de s'en défaire au profit d'un pan de muraille de sa bourgade, afin, dit l'inscription chargée de conserver le souvenir du don de cet homme généreux, que ce débris de la tyrannie commençât une existence nouvelle et plus pure en recevant une destination *utile* (*sic*). Patriote plus convaincu que subtil, l'effet que vous avez cherché à produire est doublement manqué, d'abord parce que vous n'avez donné à votre caillou que son ancienne destination, puisque, sorti d'un mur de la Bastille, vous l'avez placé dans un mur de votre petite ville, ensuite parce que, la place légitime et naturelle d'une pierre étant un pan de maçonnerie, l'existence que vous lui avez choisie parle médiocrement à l'imagination. Si vous vouliez en faire un objet de propagande, il eût été bien plus ingénieux de l'emprisonner à son tour dans la bastille d'un reliquaire garni de grilles et muni de verrous qu'un gardien sans-culotte aurait été chargé de tirer devant les visiteurs curieux de contempler ce monstre désormais inoffensif. Ainsi entourée d'une terreur sacrée, tenue dans l'ombre et montrée avec mystère, votre pierre aurait parlé aux imaginations les plus froides et ému les cœurs les plus rebelles. Des poètes auraient senti devant elle descendre en eux une inspiration qui peut-être aurait été forte et sincère,— de tels baroques miracles se sont vus,— et plus d'un visiteur se serait éloigné le cœur troublé et l'âme en feu, persuadé peut-être qu'il avait vu la tyrannie en personne et non pas un inerte moellon.

II. — SAINT-FLORENTIN. — L'ABBAYE DE PONTIGNY. SOUVENIR DE SAINT EDME.

Que tous ceux qui veulent se rendre compte du degré de solidité de l'édifice chrétien dans notre pays exécutent un voyage minutieux dans quelqu'une de nos provinces françaises, et je leur promets d'avance que même fidèles ils seront souvent étonnés, et qu'ennemis ils seront à coup sûr effrayés du degré de profondeur où atteignent ses fondemens. Longtemps avant la monarchie, longtemps avant la nationalité française, longtemps même avant l'invasion, alors que le nom de France était encore inconnu, et qu'il n'y avait aucune raison de soupçonner ses glorieuses destinées futures, si ce n'est quelques obscures prophéties des vieux druides expirans, le christianisme jetait dans l'ombre les assises de cette société que quinze siècles d'existence n'ont pas encore épuisée. L'histoire de l'invasion, qui ne rencontra d'autre résistance efficace que celle de l'église, montre à quel point ces assises étaient puissantes; mais ce n'est pas seulement à la date de la conquête définitive qu'il faut faire remonter ce patriotisme antérieur de tant de siècles aux commencemens de la patrie française; il avait commencé bien longtemps auparavant, alors même que la foi en l'éternité promise à Rome par les oracles sibyllins n'avait encore reçu aucune atteinte sérieuse, et de ce fait la légende de saint Florentin est une preuve.

Qu'est-ce donc que ce saint patron de l'ex-fief de ces très hauts et très puissans seigneurs les Phélippeaux, comtes de Pontchartrain et ducs de La Vrillière, qui pendant plus de cent trente ans ont tenu à leur profit exclusif les charges de secrétaires d'état? Nous n'avons pas à aller bien loin pour chercher nos documens, il suffit de nous adresser aux vitraux de l'église même de cette ville, qui racontent l'histoire du saint. Or voici ce que nous apprennent ces jolis documens coloriés. De même que les grands cataclysmes de la nature sont toujours précédés de signes avant-coureurs, la conquête germanique s'était annoncée par des invasions bien des fois répetées longtemps avant que fussent au monde les Wisigoths d'Ataulf et les Francs de Clovis. De temps à autre, une horde vomie par le trop-plein de l'océan barbare, dont le monde civilisé n'avait reconnu exactement ni la profondeur ni les rivages, fondait sur les Gaules, pareille à un tourbillon de ces sauterelles cuirassées de fer dont parle l'Apocalypse, ravageant un certain nombre de villes, détruisant un certain nombre de temples, et s'en retournait gorgée de butin, aussi rapidement qu'elle était venue. De ces incursions, phénomènes précurseurs de l'inondation finale, la plus meurtrière fut

peut-être celle qui eut lieu sous l'empereur Gallien, au milieu du IIIe siècle de notre ère. Le chef de cette horde dévastatrice est appelé le roi Crocus; nous laisserons aux disciples d'Augustin Thierry le soin de retrouver sous cette forme latine le nom soit germain, soit plus probablement slave, de ce capitaine de pillards. Le roi Crocus, poussant tout droit devant lui à la manière des taureaux qui donnent de la corne jusqu'à ce qu'elle se brise contre une muraille, descendit, massacrant et incendiant avec frénésie sur son passage, de Mayence à Metz, de Metz à Langres, de Langres en Auvergne, et d'Auvergne en Provence, où il cassa ses défenses près d'Arles, à la grande satisfaction des malheureuses populations gauloises qu'il allait fauchant avec prodigalité. Les ravages de cet animal furieux furent d'autant plus faciles qu'à ce moment l'empire traversait une crise intérieure des plus graves (celle des trente tyrans), et que ses forces militaires, partout divisées, étaient presque nulles dans les Gaules. Crocus cependant semble avoir rencontré une sérieuse résistance chez les chrétiens gaulois exhortés par leurs chefs; c'est du moins ce qu'on peut induire de la grande quantité de martyrs que les légendes attribuent à ce persécuteur inattendu et improvisé. Saint Florentin fut au nombre de ces martyrs. Il paraît, s'il faut en croire les vitraux de notre église, qu'il avait parlé vigoureusement contre le roi Crocus. Ses exhortations eurent assez de retentissement pour arriver jusqu'aux oreilles de l'envahisseur, qui fit traîner le chrétien devant lui. Ce qu'il y a de curieux dans cette légende, toujours telle que la présentent nos vitraux, c'est que Crocus semble laisser percer une certaine admiration pour les talens de son adversaire et qu'il se contente d'abord de lui demander de sacrifier à ses idoles païennes comme un simple magistrat romain. Sur le refus de Florentin, Crocus ordonna de couper cette langue éloquente qui avait parlé contre lui; puis, s'excitant encore davantage à la colère, il finit par lui faire trancher la tête. L'auteur des jolis vitraux de Saint-Florentin a représenté cette colère du roi Crocus de la manière la plus amusante et la plus fidèle à la fois : les yeux bleus du barbare, étincelant de fureur au fond de sa tête rousse, le font ressembler à une citrouille creuse dans laquelle on a placé deux chandelles. Cet aspect est précisément celui de l'Allemand en colère, et l'artiste, qui sans doute en avait vu plus d'un en proie aux accès de cette mâle passion, s'est acquitté de sa tâche avec exactitude et bonheur. Quel que soit le plus ou moins de vérité des détails de cette légende, ne voyez-vous pas facilement que le saint recouvre un patriote gallo-romain, et qu'étant mort pour avoir mis sa parole au service des populations gauloises opprimées, on peut dire en toute exactitude que son mar-

tyre est associé à un acte de patriotisme? Ce n'est qu'une légende entre cent autres de même nature que nous rencontrerions, si nous poussions plus loin notre route; elle suffit pour faire entrevoir à quel point le christianisme a mêlé ses racines aux origines mêmes de la France. Nous laissons chaque lecteur libre de tirer de ce fait telle conséquence qu'il lui plaira, selon le degré de clairvoyance ou de légèreté de son esprit.

L'église de Saint-Florentin est loin d'avoir l'antiquité vénérable de la légende que racontent ses vitraux, car elle appartient entièrement à la renaissance. A l'extérieur cependant, divers détails, notamment un interminable escalier, que couronnent les statues fort endommagées de Moïse et d'Aaron, et dont les marches ont été brisées par le temps, lui donnent une apparence de vieillesse dont elle est loin d'avoir la réalité : la meilleure manière d'y pénétrer est de monter cet escalier qui s'ouvre sur le flanc nord, parce que l'illusion de cette vétusté extérieure fait d'autant mieux ressortir son style tout flambant neuf à l'intérieur. Comme beaucoup d'églises inachevées, elle se compose d'une abside, et n'a d'autre nef que le demi-cercle qui entoure le chœur. Nulle disposition, nul détail qui rappelle dans cette plus avenante des églises d'autres caractères que ceux des jours rians de l'art. Cette église est de corps comme d'âme, au physique comme au moral, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une des plus vraies filles de la renaissance que nous ayons vues; au physique, tout y est coquet, lumineux, gracieux; au moral, tout y respire l'amour de l'art, le raffinement d'esprit, le goût et l'habitude des libres études, les discrètes hérésies des lettrés de la renaissance, leur silencieuse jouissance des belles œuvres du paganisme ou des hautes pensées de l'hétérodoxie. Au lieu de ces sombres vitraux du XIIIe siècle, si avares de lumière et si peu variés dans leurs sujets, qui répètent uniformément quelques épisodes des livres saints, nous avons ici une suite de belles verrières qui laissent passer par nappes égales la clarté, et qui racontent au complet d'amusantes histoires légendaires, celle de saint Florentin, celle de saint Nicolas, celle de saint Martin, celle de saint Julien. Au lieu de ces sanglantes images et de ces tragiques emblèmes du christianisme austère des siècles précédens, au lieu même de ces représentations pathétiques des scènes de la passion et du sépulcre, si conformes encore à la piété populaire qu'enfanta la première renaissance, nous avons ici de délicates sculptures où le travail minutieux de l'art efface l'horreur salutaire de la tragédie sacrée. Le caractère moral, et ce qu'on pourrait justement appeler l'âme secrète de cette église, qui est moins un temple qu'une maison de plaisance de Dieu, est bien exprimé par une curieuse verrière qui représente la création du monde.

On y voit Dieu le père, ou, pour employer le langage plus significatif des légendes du vitrail, le divin *plasmateur des mondes*, — terme du néo-platonisme de la renaissance, et nom sous lequel le bon Pantagruel a coutume dans Rabelais d'invoquer le Tout-Puissant, — coiffé d'une triple tiare et vêtu d'une longue robe, procéder au *grand œuvre* de la création. Ainsi coiffé et vêtu, il tient à la fois du pontife et du magicien, et c'est en effet à une entreprise de haute magie que nous fait assister l'artiste. Le *macrocosme* vivant a désiré un miroir de lui-même où il pût contempler son immensité, et il s'occupe de créer le *microcosme* dont nous faisons partie. Les différentes opérations de cette œuvre savante nous sont successivement présentées. Ici un cercle rayonnant s'ouvre sur la sphère du monde; plus loin, une ellipse se dessine et élargit ce premier cercle; dans le vitrail suivant, nous voyons formée au complet la glace du miroir qui ne réfléchit encore aucune image. Enfin le spectacle de la vie apparaît au sein du cercle préparé par les opérations précédentes, mais rapetissé et réduit à l'état de miniature par l'immensité de la distance. Un magisme néo-platonicien, tel est bien le nom qu'on doit donner à la théorie cosmogonique, mélange de mosaïsme et de platonisme alexandrin, que nous expose cette verrière, où nous pouvons compter avec précision les différentes hypostases de la matière, et où Dieu ne nous apparaît pas sous une forme supérieure à celle du grand Demiourgos, âme de notre monde sensible.

Les autres verrières, qui racontent des légendes de saints étrangers à la localité, n'ont pas l'importance de ces deux principales; mais elles ont un très grand charme. Les regarder est comme lire une nouvelle assez courte pour éviter l'ennui, assez longue pour éviter la sécheresse. Les légendes de saint Martin et de saint Nicolas sont bien connues; celle de saint Julien, qui l'est beaucoup moins, n'a pas seulement un mérite d'édification, elle offre aussi un caractère pathétique dont l'imagination s'accommode à merveille. La verrière nous raconte que le jeune Romain, emporté certain jour par l'ardeur de la chasse, fit rencontre au fond des bois d'un cerf merveilleux qui lui parla, et lui prédit qu'il tuerait ses parens. Une pareille prophétie est bien faite pour troubler, mais la mémoire de l'homme est courte, et Julien l'oublia vite au milieu des joies de la vie. Il se maria, et le caractère que sa légende nous fait apparaître indique qu'il fut un époux passionné. Il fit une absence, et étant revenu chez lui nuitamment, il découvrit qu'un étranger dormait dans les appartemens de sa femme. Il crut à un adultère, et, sans se donner le temps de vérifier ses doutes, il tira son épée et frappa. Or cet étranger était son propre père, ainsi que sa femme le

lui fit voir après le meurtre. C'est une belle et dramatique histoire, et cependant combien il serait aisé de la rendre ridicule avec un peu de mauvaise foi! mais on n'a qu'à la presser légèrement pour en faire jaillir la poésie pathétique et violente dont elle est pleine. Le pieux légendaire ne nous raconte pas autre chose que ce que nous avons lu si souvent dans Boccace et dans Bandello : la seule différence qu'il y ait entre eux, c'est qu'il se propose un but d'édification, tandis que les deux conteurs se proposent un but de divertissement. Saint Julien, mais c'est ce même jeune Italien dont nos lectures nous ont rendu le caractère si familier, violent, irascible, sombre à force de chaude ardeur, irréfléchi par excès d'amour, prime-sautier dans ses actes comme dans ses sentimens, ne mettant aucun intervalle entre la pensée et son exécution, jaloux et soupçonneux par sincérité de passion. Il y a des préjugés de plus d'une sorte, et tel que cette histoire ravirait, s'il la rencontrait dans Boccace, s'en détournera avec dérision parce qu'elle lui est présentée sous une forme pieuse, sans reconnaître qu'il se moque de ses propres préférences. En regardant ces vitraux, je suis frappé de cette réflexion, que nous apportons parfois dans notre interprétation de ces recits des âges passés bien peu de finesse et de bonne foi. Par exemple, nous lisons dans les *Fioretti* de saint François que le saint convertit un loup féroce d'Agobbio par la douceur de sa parole. Est-il bien difficile de comprendre que ce loup était un malandrin sans foi ni loi qui faisait l'effroi des campagnes, et que la terreur qu'il inspirait rendait d'autant plus féroce qu'elle le condamnait à une plus grande solitude et le laissait exposé à de plus grands besoins? Il en est de même du cerf enchanté de Julien. Comme, loin d'être une invention ridicule, ce cerf nous fait bien comprendre le caractère de Julien et pénétrer dans sa nature! Comme il nous dit spirituellement : Julien était d'âme jalouse, violente et portée au soupçon! Le cerf et les ornemens de sa tête sont, si je ne m'abuse, depuis des siècles, le symbole populaire d'un certain état conjugal que le Sganarelle de Molière a rendu célèbre, et « visions cornues » est une expression métaphorique qui s'emploie pour qualifier les soupçons mal fondés et les chimères d'une imagination qui se tourmente de malheurs sans réalité. Le cerf de la légende signifie donc fort clairement que dès sa jeunesse Julien fut averti peut-être par sa propre conscience, plus probablement par quelque ami ou quelque judicieux et sympathique observateur de sa nature rencontré à l'improviste, qu'il avait une tendance presque irrésistible au soupçon et aux jugemens précipités, et qu'il devait se défier des visions chimériques, s'il ne voulait pas aboutir au crime.

Les sculptures très nombreuses de l'église, aimables comme elle,

appartiennent toutes soit à la dernière période de la renaissance, soit à l'époque Louis XIII. La pièce la plus importante était une *Passion* au grand complet dont on voit encore les débris au fond de l'église, derrière le chœur; mais les délicates figurines ont été tellement mutilées durant les guerres des huguenots, qu'en dépit de la finesse d'exécution que ces restes permettent encore d'admirer, le seul sentiment que l'on éprouve devant cette œuvre est celui d'une profonde tristesse. Il n'en est pas de même heureusement des sculptures qui ornent le maître-autel du chœur et qui représentent encore diverses scènes de la passion. En général, toutes ces sculptures sont plutôt jolies que sérieusement belles; mais quoi? plus nous vivons et plus nous éprouvons d'estime pour les œuvres qui ne sont que jolies. A quoi donc occuperait-on honnêtement la vie, si l'on ne devait compter qu'avec les chefs-d'œuvre? Ils sont assez nombreux pour créer en nous une éducation supérieure; ils ne le sont pas, ils ne le seront jamais assez pour maintenir constamment notre âme au degré d'élévation qu'exige cette éducation, pour la sauver des rechutes de la vulgarité, de la trivialité des heures oisives, de la stérilité des jours de langueur. Une fois l'éducation de l'âme créée, les grandes secousses sont inutiles pour la remettre au ton qu'elle ne doit jamais quitter, mais d'où sa faiblesse la fait à chaque instant descendre; il suffit pour cela d'une nuance de pensée, d'un détail de sentiment, d'une expression fugitive. Les jolies choses nous rendent le service de multiplier ces circonstances propices et ces étais légers. Chaque fois que nous promenons notre œil sur une jolie chose, nous lui épargnons le déplaisir de se traîner sur une chose laide, sotte ou indifférente. Regardons par exemple ces sculptures de Saint-Florentin. Voici la scène du crucifiement. Ah! certes, nous l'avons vue exprimée d'une manière autrement pathétique et profonde; cependant notre œil s'arrête avec complaisance sur le bon larron, dont la tête s'est inclinée doucement sur une des branches de son gibet, et qui s'endort au sein de la mort comme un oiseau sur son arbre, avec gentillesse, tandis que le mauvais larron se tord en face de lui dans les contorsions d'un affreux cauchemar. Eh bien! qu'y a-t-il là? demanderez-vous. Eh! mon Dieu, rien autre chose qu'un éclair rapide d'ingéniosité, qu'une variation délicate sur un thème connu. Et nous, qu'avons-nous éprouvé? Rien qu'une brise de sentiment, un souffle d'humanité. C'est peu sans doute, mais cela suffit pour rafraîchir l'âme comme les souffles passagers des chaudes soirées d'été suffisent pour rafraîchir le corps. Voici les saintes femmes qui descendent la colline du Calvaire, s'acheminant vers le sépulcre. Or à ce moment même où elles vont rendre au mort les dernières tendresses, Jésus passe au-dessus

de leurs têtes. Si l'une d'elles levait les yeux, elle l'apercevrait qui retourne triomphant au royaume de son père. Au moment où elles sont encore la proie de la tristesse, l'*alleluia* a déjà éclaté dans les cieux. Qu'y a-t-il encore là? Rien qu'un habile rapprochement qui fait doucement rêver sur l'aveuglement et l'ignorance de notre pauvre cœur humain, qui, pareil aux saintes femmes sur la route du sépulcre, s'abuse dans la tristesse comme dans la joie, pleure quand il aurait cause de rire, et rit lorsqu'il devrait pleurer (1).

A quelque distance de Saint-Florentin s'élève encore l'abbaye de Pontigny, une des quatre filles de Cîteaux, mère à son tour d'une bien nombreuse famille, car pour la seule province du Limousin nous avons compté jusqu'à sept abbayes qui lui devaient la naissance, et il n'est pas très certain que notre compte soit complet. Aujourd'hui elle sert simplement d'église à un village d'une centaine de maisons, en sorte que le temple est plus grand que la localité. Le spectacle de cette disproportion est fréquent en France, grâce aux changemens opérés par nos révolutions; je me hâte d'ajouter qu'il est loin d'être choquant. C'est plaisir de rencontrer à l'improviste un superbe édifice encore plein de riches débris et de grands souvenirs dans une bourgade où on aurait souvent de la peine à se procurer une omelette; le cœur le plus ingrat envers le passé se retrouve capable de quelque justice et de quelque justesse en face de ce legs fait gratuitement à un hameau qui épuiserait en vain ses ressources pendant un siècle pour remplacer un don pareil. Oui, un tel édifice est fait pour arracher la reconnaissance même à l'incrédule le plus obtus, même au radical le plus entêté, car cet édifice, c'est le spectacle de la civilisation en permanence au fond d'une solitude rustique, c'est une école de moralité, un phare de lumière, un instrument d'éducation. Savez-vous par quels moyens

(1) Toutes les sculptures de l'église de Saint-Florentin n'ont pas la même honnête innocence que celles que nous venons de citer. Il s'y trouve deux figures d'anges de l'époque Louis XIII qui sont bien la chose la plus profane qu'on ait jamais placée dans une église. Ces deux figures de jouvenceaux, étendues sur les grilles qui ferment les deux côtés du chœur comme sur une couche de mollesse, sont de formes et d'attitudes tellement efféminées qu'elles rappellent au souvenir, non les *oiseaux divins* de Dante (*uccelli divini*), mais les oiseaux équivoques de grandes routes dont nous entretiennent les mémoires du scandaleux d'Assoucy et le *Francion* de Sorrel. Comme leurs ailes sont entièrement cachées lorsqu'on regarde ces sculptures de face, nous avons été longtemps à les prendre pour deux figures de jeunes musiciens voluptueux se reposant des lassitudes de leur art énervant. Ce n'est qu'après avoir franchi la grille que nous avons aperçu notre erreur. Placés au-dessus des portes de n'importe quel salon de musique, ces deux longs corps mous, émusclés et comme désossés, produiraient sans doute une impression charmante; ici ils sont faits pour mécontenter même les moins sévères. Le lecteur a vu souvent les analogues de ces deux figures dans les gravures et les sculptures de l'époque Louis XIII, et quelquefois dans les tableaux de Valentin.

secrets, insensibles, par quels canaux subtils, par quelles influences inaperçues de celui qui les subit, les sentimens et les idées pénètrent dans l'âme? Ce n'est pas en vain que l'œil se promène sur de belles formes, même avec nonchalance, même avec indifférence. Il se rencontre toujours une heure propice où l'âme la plus sèche et la plus revêche en éprouve une légère secousse d'imagination, et en emporte une légère rêverie qui est une initiation à ce sentiment de la beauté et de l'harmonie sans lequel il n'est pas d'homme réellement civilisé. Il est vrai que l'opinion contraire semble prévaloir aujourd'hui chez une partie de notre peuple abusé; mais, comme il n'est personne qu'on puisse dire civilisé qui ne soit prêt à avouer qu'il l'a été par les moyens que nous disons ou d'autres analogues, nous ne pouvons qu'engager nos modernes iconoclastes à modérer un peu leur zèle par cette réflexion, que, s'ils doivent entrer, comme ils le déclarent, dans une sphère de civilisation supérieure à celle où ils ont vécu, ils n'y entreront que par les moyens mêmes par lesquels la civilisation s'est fondée et transmise.

L'abbaye de Pontigny, malgré les mutilations qu'elle a subies, fait encore très grande figure avec sa belle église, ses vastes constructions, restées intactes dans quelques-unes de leurs parties, et ses jardins, où l'on remarque encore les débris d'une ancienne splendeur. La solitude même ne l'a point trop envahie, grâce à une modeste congrégation d'ecclésiastiques dits prêtres auxiliaires, placés là par l'évêque du diocèse pour présider à la réparation et veiller à l'entretien de ce témoin des âges écoulés. L'état, si je ne m'abuse, n'est entré pour rien dans cette réparation, qui est due uniquement au zèle de cette congrégation; c'est par l'emploi du même moyen qu'ont été sauvés ou même ressuscités dans ces trente dernières années un certain nombre d'autres édifices célèbres dans notre histoire religieuse, par exemple le très curieux sanctuaire de Rocamadour en Quercy, le plus antique de tous les lieux de pèlerinage de France (1). L'église ainsi restaurée est la plus belle église abbatiale de l'Yonne après Vezelay. Elle ne peut lutter avec cette dernière pour l'harmonie presque sublime et probablement unique de ces deux ordres d'architecture qui se succèdent sans contraste, et qui semblent moins vouloir rivaliser entre eux que faire valoir à l'envi les beautés l'un de l'autre, car elle est d'une unité de style singulièrement grave; mais en revanche elle ne laisse pas l'impression presque sépulcrale que donne Vezelay, et sa gravité ne courbe pas l'imagination sous un poids trop lourd. Comme Vezelay, elle a

(1) Les plus âgés de nos lecteurs ont sans doute gardé le souvenir d'un charmant article publié en 1851 par M. Alexis de Valon sur ce pèlerinage célèbre enclavé dans un ancien fief de sa famille.

perdu tous ses ornemens : de ses tombeaux, un seul lui reste, celui de son fondateur Hugues de Mâcon; mais, tandis que la nudité de Vezelay donne le frisson de la mort, celle de Pontigny place l'âme du visiteur dans un état de sérénité religieuse qui ne permet pas de la remarquer. Quelque chose de vivant encore qu'on ne peut voir ni toucher, mais dont on sent la présence, circule autour de vous dans cette église et la remplit tout entière. Il faut aller à Pontigny pour comprendre et sentir ce que c'est que la puissance d'un souvenir, lorsque c'est celui d'un grand homme de bien. A Vezelay, il n'est resté que des souvenirs de contention, de disputes, d'âpreté ambitieuse; la mort est là en dépit de la magnificence : à Pontigny, un saint a passé, la vie est là en dépit de la nudité. Je ne sais ce qu'il faut penser des nombreux miracles que la tradition attribue aux reliques de saint Edme, mais en voilà un dont je puis attester par moi-même l'authenticité : c'est que son âme est en ce lieu, c'est que sa mémoire y est vivante comme s'il était mort de la veille, et non en la lointaine année qui porte le millésime de 1241; on ne voit que lui, on ne pense qu'à lui, l'église ne parle que de lui, et les seules choses dignes d'intérêt qu'ait conservées le cloître sont celles qui nous entretiennent de lui.

La dévotion à saint Edme a été extrême parmi les populations de Bourgogne, qui pendant des siècles se sont portées en foule à son tombeau, et encore aujourd'hui les vœux écrits et les témoignages de reconnaissance suspendus au-dessous de la châsse où dorment ses os montrent qu'elle est loin d'être éteinte. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que, lorsqu'on cherche la raison déterminante de cette faveur populaire, on ne la trouve pas; la dévotion à saint Edme est, comme la renommée de Roland, une de ces singularités obscures qui prouvent que la popularité est semblable à l'esprit divin, qui souffle où il veut, et dont on entend la voix sans savoir d'où il vient ni où il va. A peser toutes les circonstances, on trouve au contraire qu'il y avait toute sorte de raisons pour qu'il restât à peu près inconnu des populations de Bourgogne. Il n'était pas Français, et il n'est devenu nôtre que par adoption. Il n'a fait que passer sur la terre de France : il y est arrivé en 1240, et il est mort en 1241; encore faut-il ajouter que les derniers mois de sa vie se passèrent non à Pontigny, mais à Soissy, près de Provins en Brie; c'est donc à peine si les populations de Bourgogne ont eu le temps de le connaître. Enfin l'exil qui le jeta parmi nous eut des causes encore plus politiques que religieuses. La sainteté du personnage est donc la seule raison qui explique cette popularité, et cette popularité nous dit à son tour combien dut être profonde une sainteté qui saisit en si peu de temps l'imagination du peuple. « Quatre

mois après sa mort, dit un de ses biographes, Baillet, l'auteur de la *Vie des Saints*, on fut obligé de le lever de terre pour satisfaire la dévotion des peuples, qui n'eurent pas la patience d'attendre le jugement du saint-siége pour rendre un culte religieux à sa mémoire. » Ceci est, je crois, une erreur, ainsi que nous le dirons tout à l'heure; mais ce qui l'atténue singulièrement, c'est qu'en effet la piété populaire n'attendit pas la canonisation, et que son corps fut honoré comme celui d'un saint dès le premier jour où il fut rapporté à Pontigny.

Flos Angliæ, decus Galliæ, dit, dans ce langage métaphoriquement aimable dont l'église sait orner la mémoire de ceux qui l'ont honorée, une inscription gravée sur l'autel nouvellement construit de la chapelle qui lui est consacrée, — fleur d'Angleterre entrée dans la parure de la France; ces mots résument bien toute sa destinée. Il était Anglais et d'origine saxonne; il est très facile de reconnaître en lui les plus essentiels de ces traits de race qui composent le caractère du peuple de la Grande-Bretagne. L'éducation du foyer par exemple, cette religion du *home*, si forte chez l'Anglais, semble avoir décidé de sa vocation. Élevé par une mère pieuse, ses pensées se dirigèrent dès l'enfance vers la religion. Jeune, il porta dans l'étude cette âpre ardeur avec laquelle l'Anglais poursuit la chose qu'il a une fois choisie, au point de compromettre sa santé. Sa virginité d'âme était sauvage et sa pureté de mœurs violente. Un jour, nous dit son biographe, alors qu'il était étudiant, sollicité au plaisir par une courtisane de la rue, il la conduisit dans sa chambre comme s'il consentait, et là, après l'avoir fait dépouiller de ses vêtemens, il la punit de son audace en la fouettant jusqu'au sang. Il y a là pour un Français, il faut bien l'avouer, une certaine intempérance de vertu et une certaine erreur de jugement; tout autre était la méthode de notre Robert d'Arbrissel, qui s'introduisait chez les créatures égarées pour les ramener par de beaux discours pleins d'onction. Nous préférons la méthode du saint français; mais, préférence à part, et en se plaçant sur le terrain de la psychologie, nous reconnaissons aisément dans cette virginale brutalité ce violent élément barbare qui a produit de si beaux éclats de passion excessive dans la poésie anglaise, et de si vigoureux caractères dans l'histoire civile de la Grande-Bretagne. A sa violence il joignait cette timidité circonspecte qui en est le correctif, et qui distingue également l'Anglais. On eut toutes les peines du monde à l'arracher à l'obscurité des humbles rangs de la condition religieuse pour l'élever au poste que lui méritaient son savoir et sa piété. Il redoutait les orages du siècle, disait-il, et l'avenir prouva que ses pressentimens n'étaient que trop fondés. Enfin Grégoire IX,

pontife d'un caractère impérieux et plein de décision, énergique successeur d'Innocent III et énergique prédécesseur d'Innocent IV, lui força la main, et saint Edme devint archevêque de Cantorbéry, c'est-à-dire primat d'Angleterre. Ce choix prouve que Grégoire IX se connaissait en hommes, et qu'il savait découvrir ceux qui pouvaient être des auxiliaires efficaces dans l'entreprise que lui avaient léguée les pontifes précédens. A partir du moment où il fut promu à l'archevêché de Cantorbéry jusqu'à sa mort, la vie de saint Edme ne fut plus qu'un épisode de cette lutte du pouvoir spirituel contre le pouvoir temporel qui se poursuivait dans toute l'Europe depuis Grégoire VII, et qui en Angleterre se compliquait d'une question de nationalité saxonne. Un dernier trait de race très marqué, c'est que cet homme si timide, qu'il avait fallu créer primat d'Angleterre presque par ordre, devint le plus énergique des prélats. Rien n'est redoutable comme l'Anglais lorsque, poussé dans ses derniers retranchemens et ayant pris son parti de vaincre ou de mourir, il s'adosse à son mur de défense, et combat en désespéré; c'est avec cette obstination du dogue aux abois qu'il se défendit contre Henri III, fils du roi Jean, dans cette éternelle question des droits régaliens, source d'interminables querelles pendant tant de siècles, c'est-à-dire les droits de pourvoir aux bénéfices vacans et d'en percevoir les revenus pendant les vacances. Depuis plus d'un siècle, l'exil était le sort invariable de tous les prélats qui se succédaient sur le siége de Cantorbéry, et, fait remarquable, Pontigny avait toujours été leur lieu de refuge; saint Edme n'eut pas meilleure fortune que ses prédécesseurs, et la même catastrophe termina la lutte qu'il avait engagée.

Et maintenant que nous avons esquissé les traits essentiels de la vie et du caractère du saint, il me semble que nous pouvons assez aisément découvrir la cause de cette popularité qui nous étonnait tout à l'heure; ne serait-ce pas par hasard ce que nous trouvons d'excessif dans le caractère de saint Edme, cette ardeur violente, cette vertu intempérante, ce zèle enflammé, et pour tout dire cette frénésie du bien? Le peuple, il faut qu'on le sache, n'aime en toutes choses que ce qui est excessif, parce que cela seul met en plein relief la nature et produit des résultats sensibles. Les enthousiastes en tout genre sont les seuls hommes qui parlent à son imagination, et c'est pour cette raison, par parenthèse, que nos classes éclairées, élevées selon les méthodes françaises, qui veulent de la mesure en toutes choses, ont tant de peine à le guider. Apparaissant avec une nature ardente en tout sens aux yeux d'un peuple habitué à des caractères plus modérés, il est probable que saint Edme aura produit l'effet d'un moine shakspearien tombant au milieu de classiques

moines raciniens, et qu'il aura saisi d'emblée l'imagination populaire par ses qualités à outrance, une austérité sans frein, une charité sans retenue, un enthousiasme communicatif, une éloquence imagée. Qu'il avait le don des fortes paroles, nous le savons, et nous n'en voulons pour témoignage que celle qu'il prononça à sa dernière heure : « *nihil aliud nisi te, Domine, in terra quæsivi ;* je n'ai cherché rien d'autre sur la terre que toi, Seigneur. » Nul sage n'a prononcé en quittant ce monde de plus belles paroles que cet appel passionné d'un serviteur fidèle au maître qu'il a servi, et quand on sent ce qu'un pareil cri renferme de loyale sincérité, et qu'on le lit au milieu de la solitude et du silence de l'église claustrale, il est fait pour émouvoir jusqu'aux larmes. Qu'était-ce donc lorsque l'homme qui prononça de telles paroles était présent, et offrait à des populations naïves le spectacle d'une vie d'accord avec le sens qu'elles renferment?

L'exil du saint est de 1240, sa mort de la fin de 1241, sa canonisation de 1245, son exhumation de 1247. Toutes ces dates, si singulièrement rapprochées les unes des autres, disent assez, par l'empressement avec lequel il fut procédé à la canonisation, combien saint Edme fut à cette époque un personnage considérable. Le pontife régnant était alors Innocent IV, ce terrible Fieschi de Gênes, qui mit fin à la maison des Hohenstauffen, et frappa d'un coup mortel le parti gibelin d'Italie; il n'avait garde de faire attendre la mémoire d'un homme qui avait si vaillamment combattu pour les droits du pouvoir spirituel contre le pouvoir temporel. La canonisation de saint Edme, si petit que soit cet épisode, se rattache donc directement à la lutte d'Innocent IV contre la maison de Souabe, et peut être considérée comme un de ces mille détails qui composent une politique et déterminent une situation. Le cloître conserve précieusement la bulle de canonisation et les lettres pontificales adressées aux évêques d'Angleterre et de Bourgogne pour qu'il fût procédé selon l'usage à l'enquête des actes du candidat à la sainteté. Nous avons tenu ces pièces entre nos mains; l'écriture est pleine, impérieuse, imposante comme la politique qui les a dictées, et fait honneur par sa netteté à la main du secrétaire d'Innocent IV; point n'est besoin pour les lire d'être versé dans les mystères de la paléographie. Ce fut deux ans après sa canonisation qu'il fut relevé de terre, et non presque immédiatement après sa mort, comme le prétend le biographe de la vie des saints, car un tel acte n'était légitime qu'après la sanctification, et, si la voix du peuple avait pouvoir pour désigner un saint, elle n'avait pas autorité pour le créer. La cérémonie eut lieu solennellement, en présence de la plus grande autorité du siècle, celle du roi saint Louis.

L'évêque qui procéda à l'exhumation mérite d'être doublement cité, et comme type de l'époque, et comme champion heureux de la même cause pour laquelle saint Edme avait combattu. C'est ce Guy de Mello qui gagna la bataille de Bénévent contre le dernier des Hohenstauffen, Manfred, et qui avant la bataille donna avec son gantelet de fer une absolution générale à ses soldats en leur enjoignant pour pénitence de bien battre les ennemis. Le corps de saint Edme ainsi exhumé fut placé dans une châsse qui ne fut renouvelée qu'au XVIIe siècle, et qui a été si bien protégée par la piété populaire que les révolutions les plus dévastatrices ont passé à côté d'elle sans la toucher. Soutenue par deux anges de dimensions considérables, elle s'élève au-dessus du chœur, qu'elle domine un peu à la manière de ces gloires dont sont ornés les maîtres-autels des grandes églises.

Encore une particularité curieuse touchant ce personnage, qui compte parmi les acteurs importans de la première moitié du XIIIe siècle. Nous venons de voir saint Louis assistant à la cérémonie d'exhumation; un autre roi, d'un caractère bien différent, Louis XI, dont on connaît la piété quelque peu énigmatique, avait pour saint Edme une extrême dévotion. En 1477, il fit le pèlerinage de Pontigny, et deux ans après, ne pouvant y assister à une procession solennelle, il chargea le clergé d'Auxerre d'y aller pour lui, et fit don au monastère de Pontigny d'une vigne située près de Dijon, « afin, disait la lettre royale, que les religieux priassent Dieu, notre Dame et saint Edme pour lui le roi, le dauphin et la reine, et même, ajoutait-elle, pour la bonne disposition de notre estomac, que ni vin ni viande ne nous puissent nuire, et que nous l'ayons toujours bien disposé. » Cette lettre peint Louis XI au naturel; elle est louche et énigmatique comme son caractère, et l'on ne sait trop comment l'expliquer. Est-ce un dévot qui parle, est-ce un spirituel hypocrite? Est-ce la bonne foi qui a dicté ces paroles, est-ce la ruse subtile (1)?

Le souvenir de saint Edme ne doit pas nous faire oublier celui du fondateur de l'abbaye, Hugues de Mâcon, qui réclame une mention modeste comme son tombeau même. Ce monument du XIIe siècle, d'une élégante simplicité, se compose d'un carré long et étroit d'une pierre brune sans éclat, mais non sans charme. Ni sculptures, ni ornemens; le temps des mausolées fastueux n'était pas encore venu : une grande croix abbatiale est gravée sur le cou-

(1) Nous trouvons ce détail remarquable dans une des notes érudites de la récente édition qu'ont donnée du célèbre ouvrage de l'abbé Lebœuf sur le diocèse d'Auxerre MM. Challe, ancien maire d'Auxerre, et Quantin, bibliothécaire de cette ville, dont le nom est bien connu de tous les archéologues.

vercle de pierre pour toute inscription; sur les côtés, une longue suite de menus arceaux romans; c'est tout. Un des angles du monument a été brisé, mais par un accident du hasard plutôt que par la malice des hommes; lorsque nous l'avons visité, une araignée était en train de vouloir réparer le dommage. Comme ce monument n'attire le regard ni par ses dimensions, qui sont très petites, ni par la couleur de sa pierre, ni par ses ornemens, il doit sans doute à sa modestie d'avoir échappé à la destruction, ce qui prouve que cette vertu a quelquefois des résultats heureux. C'est une véritable sépulture de chrétien, car rien n'y rappelle l'orgueil humain, et la dignité du mort n'y est indiquée que par l'emblème de ses fonctions : il est touchant comme l'humilité d'un homme qui pourrait être arrogant et qui consent à être affable.

Un autre débris, qu'on ne rencontre pas sans un sentiment de mélancolie, est un énorme cygne de pierre placé dans une vasque des jardins de l'abbaye. Cet animal n'a rien de remarquable, mais sa vue réveille le souvenir d'anciennes splendeurs et ressuscite les légions de moines lettrés et de nobles visiteurs mondains qui se promenaient autrefois en ces lieux. Tous ont disparu, ce cygne seul est resté dans sa vasque, depuis longtemps à sec. Le cou courbé droit, les ailes repliées dans l'attitude d'un cygne qui se laisse flotter, parfaitement immobile, il a l'air d'attendre que l'eau retourne à son bassin, mais comme un cygne qui aurait pris son parti de ce provisoire indéfiniment prolongé. Il semble vous dire : « Si l'eau revient, je me baignerai avec délices; si elle ne revient pas, je continuerai à me chauffer au soleil. » Je ne pus m'empêcher, en le regardant, de faire un retour sur nous-mêmes, et de me dire *in petto :* « Eh! pauvre cygne, sagement résigné, tu es l'emblème de bien des choses, et je connais à l'heure présente non-seulement plus d'un contemporain, mais de fort grandes institutions qui tiennent un peu plus chaque jour ton langage et disent comme toi : Si les eaux reviennent, tant mieux, si elles ne reviennent pas, tant pis, et quand bien même tout irait au diable, qu'est-ce que cela nous fait à la fin? Si l'eau nous manque, il nous reste toujours le soleil, et, si cela même venait à nous manquer, les ténèbres nous offriraient une fraîcheur qui peut-être est délicieuse, et le sein de la terre un asile assuré où il nous sera encore plus égal qu'à l'heure présente que tout aille bien ou mal. »

III. — CHATILLON. — SAINT-VORLE. — LES PRUSSIENS A CHATILLON.

Grandeur n'est pas toujours synonyme de bonheur; les habitans de Châtillon en firent autrefois l'expérience. Ils avaient été dotés

par les ducs d'un immense château-fort, qui occupait non-seulement la crête, mais une partie du monticule très escarpé où s'élèvent ses restes. Après les guerres de la ligue, les Châtillonnais firent réflexion que l'avantage le plus certain que leur procurât ce château était d'attirer sur eux la foudre, et qu'ils seraient fort heureux d'en être débarrassés. Ils en sollicitèrent donc la démolition auprès d'Henri IV, qu'ils eurent d'autant moins besoin de presser qu'ils venaient justement de soutenir contre ses troupes un siége opiniâtre. Certes ils avaient bien raison de préférer le bonheur à l'importance; mais, comme il faut que les vœux humains, même quand ils sont raisonnables, aient toujours un vice quelconque, celui-là venait trop tard. Ils se débarrassèrent de leur château juste au moment où, cessant de leur être nuisible, il allait devenir pour eux un ornement. Aujourd'hui encore les débris, les pans de muraille ruinée qui servent de clôture au cimetière, le site pittoresque où il s'élevait, composent la principale curiosité de Châtillon.

L'église de Saint-Vorle s'élève sur la crête de cette éminence, tout contre les débris du château, et la situation en est telle qu'il est impossible qu'elle n'ait pas été enclavée dans l'enceinte de la forteresse antérieurement au XVIIe siècle, époque où elle a été rebâtie en partie. C'est une simple hypothèse que j'énonce sur l'inspection des lieux, car je n'ai pu me renseigner suffisamment à cet égard. L'édifice, disgracieux et lourd au possible, est sans beauté architecturale d'aucune sorte tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; il n'en est pas ainsi de l'intérêt historique, qui est considérable. L'église est dédiée à saint Vorle, le plus modeste des saints; c'est encore un souvenir qui ne date pas précisément d'hier. Saint Vorle était un simple prêtre du VIe siècle, curé d'une localité appelée Marcennay, qui fut trahi par sa renommée de piété comme la violette par son parfum. Notre qualité de touriste nous faisant un devoir de demander nos renseignemens aux choses plutôt qu'aux livres, consultons pour tous documens cinq petits tableaux d'une facture détestable, mais très populaires, qui sont suspendus aux murailles de l'église : ils nous apprendront ce qu'il nous importe de savoir. Le premier nous raconte que le roi Gontran, ayant ouï parlé des mérites de ce saint prêtre, voulut assister à sa messe. Gontran, fils de Théodebert, est le second des rois francs mérovingiens qui régnèrent en Bourgogne après la chute du royaume des Burgundes, qui avait duré un peu plus de cent années, — car les choses s'écroulent si souvent en ce monde qu'il est heureux que ce ne soient jamais les mêmes générations de maçons qui soient chargées de reconstruire l'édifice; sans cela, la truelle leur en tomberait des mains de découragement, et ils finiraient de colère par se servir des moellons comme de pro-

jectiles, plaisir du reste qu'ils se passent fréquemment. Gontran fut tellement édifié de la messe et par suite du caractère du saint qu'il le voulut pour confesseur. Or, comme nous savons que Gontran fut un excellent barbare, — qu'il gouverna ses peuples avec une humanité et une douceur relatives, qu'il fit peu de mal et fit quelque bien, — il est permis de croire qu'une partie de ces bienfaits revient à l'influence du saint directeur de conscience qu'il avait choisi. C'est ainsi du reste que la dévotion traditionnelle semble l'avoir compris, car trois des petits tableaux populaires que nous avons mentionnés nous apprennent que saint Vorle doit être très particulièrement invoqué contre la famine, la guerre et la peste. Or que sont ces fléaux, au moins deux d'entre eux, sinon des fléaux politiques qu'on peut prévenir par un bon gouvernement et une vigilante administration? Les Bourguignons ont invoqué saint Vorle contre la famine, la guerre et la peste, parce que sans doute de son vivant il avait contribué à écarter d'eux ces fléaux par ses conseils et son influence, parce qu'ils avaient dû à l'empire qu'il exerçait sur la conscience du roi un meilleur gouvernement que celui qu'ils auraient eu. Voilà comment tout s'explique, si l'on veut bien comprendre de quelle manière les faits s'engendrent et s'enchaînent en se transformant. Un cinquième tableau nous représente la translation des restes de saint Vorle de Marcennay à Châtillon au milieu d'un concours immense de populations. Cette translation fut opérée vers la fin du IXe siècle par l'évêque de Langres de cette période, — en bonne saison, peut-on dire, car certes jamais époque n'eut plus besoin d'être protégée contre la guerre, la famine et la peste que ce sombre temps d'incubation de la société féodale. Depuis cette époque, il est resté le patron de Châtillon-sur-Seine, où ses reliques sont exposées sous un dais, à une place d'honneur de l'église, à la vénération des fidèles.

« Ici à Châtillon, c'est un bon pays pour la piété; ce n'est pas comme dans mon pays, à Avallon, où ils ne sont pas dévots du tout, » me dit dans le cours d'une conversation une dame, libraire de cette ville, chez qui j'étais entré pour obtenir quelques renseignemens. La chapelle de Saint-Bernard, dans l'église de Saint-Vorle, est en effet une preuve convaincante de cette piété. C'est une chapelle à demi souterraine, placée sous l'un des bras du transept, qui très anciennement était dédiée à la Vierge et où saint Bernard composa, dit-on, l'hymne de l'*Ave maris stella*. Or à l'époque du cholera de 1854, la ville de Châtillon-sur-Seine ayant été miraculeusement préservée du fléau, qui s'en éloigna encore plus vite qu'il n'y avait paru, comme s'il eût été mis en fuite par une puissance invisible, les habitans de Châtillon, voulant reconnaître

par un témoignage de pieuse gratitude ce salut inespéré, firent réparer et décorer de peintures la chapelle de Saint-Bernard. Des fresques de petites dimensions renfermées dans des ovales racontent aux yeux différens épisodes de la vie de saint Bernard, surtout ceux de son enfance et de sa jeunesse. La première nous montre la pieuse Aleth conduisant le jeune fils de messire Trecelin aux écoles de Châtillon, qui étaient célèbres alors. C'est ici en effet que Bernard reçut les germes de ce savoir mystique, de cette piété impérieuse et fascinatrice qui peupla de moines les solitudes de Bourgogne, et le rendit l'arbitre religieux de son siècle. C'est ici qu'il eut ses premières visions, et qu'il fut honoré des visites de Jésus « pareil au fiancé qui sort de la chambre nuptiale, » ici qu'il vainquit le diable de la chair, qu'il résista aux mauvais conseils de ses camarades et les convertit par son exemple, ici qu'il trouva, choisit et entraîna les trente compagnons avec lesquels il devait réformer Cîteaux. Ces petites fresques nous racontent tout cela, non sans charme. Le symbole traditionnel du génie et de l'existence de Bernard n'y a pas été oublié, c'est-à dire ce chien blanc à dos roussâtre dont sa mère Aleth rêva qu'elle accouchait lorsqu'elle était enceinte de lui. Au-dessous se lit cette devise : *bonus canis, custos domus Dei*, bon chien de garde de la maison de Dieu. Nul symbole n'a jamais été plus expressif, nulle devise n'a jamais été traduction plus fidèle d'un grand caractère. Toute la vie de Bernard ne fut en effet qu'une garde perpétuelle autour du sanctuaire pour éloigner les larrons audacieux ou reconnaître les rôdeurs suspects. Le schisme, l'hérésie, le libertinage mondain, le rationalisme naissant, le pape Anaclet, Guillaume de Poitiers, l'empereur Conrad, Abélard, Arnaldo de Brescia, connurent tour à tour la puissance formidable de ses aboiemens. Nous aurons assez d'occasions de rencontrer saint Bernard en Bourgogne ; contentons-nous aujourd'hui de rafraîchir en notre mémoire les incidens de la jeunesse de ce grand homme devant les fresques qui nous les retracent en cette chapelle où il s'est oublié lui-même dans la prière et l'extase. S'il y a un coin qui soit saint en Bourgogne, c'est bien celui-là, car le plus grand homme du XIIe siècle y reçut le mandat de sa vocation divine.

L'intérêt de Saint-Vorle serait exclusivement historique, s'il ne contenait une œuvre d'art du terroir même, *un saint-sépulcre* d'un artiste châtillonnais nommé Dehors. Serait-ce par allusion plaisante au nom peu commun de l'artiste qu'on a placé son ouvrage dans le couloir d'entrée, hors de l'église proprement dite et presque hors de la porte? L'œuvre n'en est pas plus mal placée d'ailleurs, car le demi-jour qui l'éclaire dans l'espèce de grotte où elle est exposée

ressemble assez à l'obscurité lumineuse d'un sépulcre taillé dans le roc, comme celui où l'Évangile nous dit que fut déposé le corps de Jésus. C'est une œuvre de la renaissance d'une exécution habile et précise, et d'un caractère à la fois réaliste et mondain. Nulle expression pathétique ne se lit chez ces personnages, qui semblent tous des copies d'une réalité autrefois vivante, et il est probable en effet que l'artiste s'est tout simplement contenté de faire des portraits exacts de ses modèles; mais cette copie a été soigneusement faite, ces modèles ont été intelligemment choisis, et la façon dont les vêtemens sont traités est digne de toute attention. Ce groupe, dis-je, n'a rien de pathétique, et cependant il nous a laissé une impression fort sérieuse. Les personnages sont distribués autour du sépulcre comme des causeurs dans un salon, à la fois rapprochés et isolés; ils font cercle, comme nous disons, et c'est en toute vérité qu'on pourrait appeler cette œuvre un jour de grande réception au tombeau de Jésus, si le corps du rédempteur n'était là pour avertir qu'il s'agit de la conclusion du grand drame. Non-seulement les visages et les attitudes n'indiquent aucun excès de douleur, mais les costumes sont si riches et si bien taillés qu'on ne peut douter que tous ces personnages ont fait toilette tout exprès pour venir à cette sainte réunion. Les deux figures de gardes postés aux portes, loin du groupe principal, complètent encore cette illusion; on dirait deux valets de grande maison chargés de faire le service d'entrée : l'un, figure placide de Juif respectable, tient une torche élevée pour éclairer les visiteurs; l'autre, espèce de sergent d'armes, type grotesquement féroce, roule des yeux furieux et brandit une dague dont il semble menacer les curieux indiscrets qui voudraient pénétrer dans la grotte sans être invités. On peut supposer que par ce personnage l'artiste a voulu figurer un soldat romain; en réalité, il a créé une sorte de caricature de Sarrasin, un type burlesque de spahis ou de turco antique sectateur de Mahom, qu'on pourrait copier avec succès pour une illustration de quelque vieux poème chevaleresque. En regardant ce groupe, je ne pus m'empêcher de penser qu'après tout, si ce n'était pas une œuvre émouvante, c'était bien un emblème vrai de la manière dont le monde a pris le christianisme. C'est bien ainsi qu'il est venu au sépulcre et qu'il a fait cercle autour du tombeau, sans abdiquer pour cela ses habitudes et ses préoccupations; il y est venu en visite, et il a fait les visites régulières et solennelles, il ne s'y est pas installé à demeure, il n'y a pas pris logis fixe. Si la pensée que nous exprimons ici a été par hasard celle de l'artiste, et c'est après tout bien possible, il faut avouer qu'il l'a non-seulement ingénieusement exprimée, mais encore qu'il a fait comprendre avec une subtilité remarquable dans quel sens et

dans quelle mesure il fallait l'entendre. Ce qui est vrai du monde en général n'est pas vrai du peuple particulier des chrétiens, rare élite, minorité choisie qui a toujours existé à côté de la société générale et qui a toujours identifié sa vie avec sa doctrine. Ces jeunes femmes aux élégantes toilettes, aux bandeaux bien tressés, ces hommes noblement drapés, c'est la société générale, les puissans et les mondains; mais bien différens sont les vrais chrétiens, et, si vous voulez contempler leur fidèle image, regardez les figures des deux donataires, le comte et la comtesse de Rompré, agenouillés à quelque distance du groupe principal, le comte en vêtemens noirs sans recherche d'aucune sorte, la comtesse en robe collante, collerette blanche, coiffe de bonne femme, c'est la simplicité même. Et comme ils prient sérieusement, sincèrement, en toute humilité de cœur! Comme leur attitude confesse l'infimité de la condition humaine et dit : Nous sommes petits et nous nous adressons à celui-là seul qui est grand! Nous sommes loin d'assurer que ce soit là l'idée qui a présidé à la composition de cette œuvre; mais, comme elle résume avec une parfaite unité les sensations qui se sont succédé en nous pendant notre visite à Saint-Vorle, et qu'elle ne manque pas d'intérêt, nous la présentons à titre d'impression personnelle, sinon de jugement certain. Ce qui ne laisse aucun doute, c'est l'habileté de main de l'artiste; telle de ces figures est une merveille d'exécution, et celles des donataires en particulier, pour la finesse du rendu, le sentiment exquis de la réalité, l'intimité familière, la bonhomie expressive, valent les meilleures créations de l'art flamand et hollandais.

A quelques pas derrière Saint-Vorle se dressent les murailles démantelées du château-fort. On se dirige vers une grille qui ouvre l'enceinte; on entre, l'intérieur est un cimetière. Ainsi la ruine protége la ruine, les débris de l'histoire servent de clôture et de défense aux débris de l'humanité. D'ordinaire les fortes impressions naissent du contraste, ici l'impression naît d'une symétrie d'une originalité assez peu commune. Un des tombeaux réclame une attention particulière, non pour la pompe, mais pour le nom de celui qu'elle recouvre. Marmont, duc de Raguse, rapporté de son long exil immérité, dort là depuis 1852, oublieux des injustices de l'opinion et des duretés du sort. A Dieu ne plaise que nous voulions rouvrir, aussi peu que ce soit, cet aigre procès si longtemps débattu sur la vie de Marmont; nous abhorrons trop pour cela les accusations par hypothèses et les jugemens par suppositions, et ce sont des accusations et des jugemens de cette nature que la fatalité a voulu infliger à la renommée du duc de Raguse. Il a été très bien dit depuis longtemps qu'il y avait des momens où il était moins difficile de

faire son devoir que de le connaître, et je crois que Marmont lui-même a dit quelque chose de pareil. Il sera toujours dur pour un homme d'un grand cœur de se trouver placé dans cette incertitude; mais le comble du malheur, c'est quand la fatalité répète plusieurs fois dans une même existence le concours de circonstances qui engendre cette situation déchirante, et ce fut le cas de Marmont. Par trois fois, par deux fois au moins, la fortune se plut à lui créer un devoir en désaccord avec ses principes, et des engagemens en désaccord avec sa raison. Cette tombe de Marmont m'a fait froid, car elle m'a frappé comme une continuation de l'injustice au sein de la mort. Si c'est une réparation comme on l'a dit, il faut avouer qu'elle n'a été faite qu'à demi; cela ressemble à une rétractation faite des lèvres, mais non du cœur. Rien de plus morne que cet énorme cube qui pèse lourdement sur les restes de Marmont, sans autre ornement que les insignes du maréchalat. La seule chose remarquable de ce plus réchigné des monumens, c'est l'inscription, pleine de noblesse et de patriotisme; nous avons le regret de ne l'avoir pas relevée, mais nous en avons bien retenu le sens, le voici en abrégé : « ici repose Marmont, duc de Raguse, maréchal de France, etc., dont le cœur resta toujours en France en quelque lieu que le sort ait jeté sa personne. » J'ai retrouvé cette même impression de froideur, ce même sentiment de réparation imparfaite sur l'agréable place circulaire qui s'ouvre en face de son château. Elle porte son nom, mais c'est là l'ombre d'un hommage dont les yeux cherchent vainement la réalité; pourquoi sa statue ne s'élève-t-elle pas au milieu de cette place, qui se trouve précisément dessinée à merveille pour recevoir un monument de ce genre?

Le château construit par Marmont est situé sur l'emplacement d'une ancienne résidence seigneuriale, dont il ne reste plus qu'une tour lourde et maussade, séparée de l'édifice et qui ressemble à un os gigantesque de mastodonte antédiluvien laissé au milieu de squelettes d'animaux de notre époque. C'est une demeure vaste plutôt que belle, mais dont la situation est des plus heureuses et le décor de la plus fraîche magnificence. Ce décor se compose d'un de ces beaux parcs qui semblent décidément avoir été le luxe préféré des maréchaux de l'empire. Celui de Marmont est, je crois, le plus étendu qui ait été possédé par aucun d'eux; s'il n'a pas l'aspect seigneurial du parc de Davout à Savigny, la variété coquette et curieuse du parc d'Oudinot à Bar-le-Duc, il possède en revanche une physionomie rustique plus marquée. C'est moins un parc qu'un pan de campagne adjoint à une riche habitation. Ceux qui ont vu Rome comprendront le caractère qui le sépare des autres que nous avons nommés, en opposant dans leur souvenir la champêtre villa

Borghèse à la princière villa Pamphili et à ce délicieux jardin d'artiste qui a nom villa Ludovisi. Cette demeure n'avait donc rien qui commandât particulièrement l'attention; mais les Prussiens se sont chargés de lui donner l'attrait de curiosité qu'elle n'avait pas en incendiant l'aile droite tout entière. On peut maintenant aller la voir; elle a conquis l'intérêt qui lui manquait. Au point de vue pittoresque, la ruine n'est pas grandiose sans doute comme celles de Paris et de Saint-Cloud, mais elle n'est pas cependant sans un vrai mérite, et les arbres du parc aperçus au travers des ouvertures de cette carcasse de bâtiment présentent certains aspects des plus heureux. La vérité nous oblige à dire que les Prussiens ont toujours protesté contre cet incendie, qui s'est allumé on ne sait comment, et dont en effet on ne voit guère l'utilité pour eux; mais, comme il a eu lieu pendant leur séjour à Châtillon, la population n'a pas hésité à le leur attribuer. *Is fecit qui odit*, a-t-elle dit en variant l'adage bien connu; s'il n'y avait pas pour eux nécessité militaire, il y avait désir de nuire. Le propriétaire actuel du château, M. Maître, maire de Châtillon, qui semble très affectionné de ses administrés pour les services qu'il leur a rendus pendant les mois douloureux de l'occupation, a très judicieusement laissé à la place où ils sont tombés les débris de l'incendie. Poutres brûlées, tisons consumés, tuyaux tordus, amas de décombres, tas de charbons calcinés par la violence du feu et réduits à l'état de coke, jonchent le pied de cette ruine; c'est le spectacle du lendemain de l'incendie conservé dans toute son intégrité. Ce témoignage toujours vivant des gentillesses de la guerre serait bien fait pour entretenir la mémoire des habitans de Châtillon, si par hasard ils pouvaient oublier.

Mais ils se souviendront longtemps, car nulle part nos vainqueurs n'ont montré une plus implacable dureté. Au-dessous de la muraille du château-fort, sur la pente du fossé qui borde la route, s'élève une modeste tombe qu'on est étonné de rencontrer en pareil lieu. La pierre en est fraîchement taillée, le noir de l'inscription est encore tout brillant neuf. Approchons-nous et lisons : *A la mémoire de Louis Vigneron, garde national de Marac, fusillé par les Prussiens. — Que Dieu préserve à jamais la France de châtier l'ennemi vaincu et désarmé comme un coupable, et de punir le patriotisme comme un crime!* A la bonne heure! voilà une belle inscription, nette, ferme, d'une heureuse précision, qui fait ressortir avec d'autant plus de force le sentiment de la justice indignée qu'il est exprimé en moins de paroles, d'une éloquence sans emphase, sans bavure d'aucune sorte en un mot. Je voulus savoir quel était l'auteur de cette inscription, qui mérite d'être retenue à

l'égal d'une sentence de patriotisme, et connaître l'histoire de cette victime de nos malheurs, et voici ce que j'appris d'un témoin oculaire, dont je regrette de ne pouvoir rapporter le récit dans toute sa naïveté populaire.

« Vous ne sauriez croire, monsieur, me dit ce témoin, tout ce que nous avons eu à souffrir pendant le temps qu'ils sont restés dans notre ville. Ces affaires des francs-tireurs, que vous savez, les avaient rendus furieux, et ils se montraient d'une exigence impitoyable en menaçant des plus horribles représailles si ce qu'ils demandaient ne leur était pas accordé. Ils ont commencé par demander des rations que la ville ne pouvait leur fournir sur l'heure; enfin notre maire s'est mis en quatre pour les satisfaire et les empêcher de faire du mal. Pour le récompenser, ils ont brûlé son château. Ils ont bien dit que ce n'était pas eux; mais qui ce serait-il, monsieur? Un jour, ils nous ont amené une bande de prisonniers; ils les ont fait mettre dans la cour à la file les uns des autres, et ils leur donnaient de grands coups de poing dans la poitrine pour les faire tenir droits lorsqu'ils étaient affaissés ou fatigués. Alors mon mari indigné a voulu dire à l'officier qui commandait que ce n'était pas ainsi qu'on traitait des hommes et des Français; mais l'officier lui a donné un coup qui l'a renvoyé tomber contre le mur. Voyant cela, j'ai crié; alors l'officier me prit par le bras et me secoua fortement en me disant : « Taisez-vous, femme, ou nous allons vous en faire autant qu'à votre mari. » Ensuite ils ont fait entrer les prisonniers en les menaçant de les fusiller sur-le-champ s'ils faisaient mine d'être récalcitrans. Parmi ces hommes était ce Louis Vigneron, qui était meunier à Marac, et les Prussiens l'accusaient d'avoir protégé les francs-tireurs et d'avoir agi de complot avec eux, quoique cela n'ait pas été prouvé. C'est celui-là qu'ils choisirent pour se venger. J'entends encore, j'entendrai toujours, je crois, le cri que poussa ce malheureux lorsqu'on lui annonça qu'il allait être fusillé. Il demanda qu'on lui laissât le temps d'écrire au moins à sa femme, ce qui lui fut accordé avec beaucoup de difficulté. Il écrivait tout en tremblant, comme vous pouvez croire, en sorte que cela ne marchait pas bien vite; alors un officier s'avança et lui dit brusquement : « Un mot, rien qu'un mot, vous m'entendez bien, et dépêchons-nous, nous avons autre chose à faire qu'à vous expédier. » Puis ils l'ont amené contre le mur du cimetière, et ils l'ont fusillé. Il a été enterré à cette place même où il était tombé, avec les habits qu'il portait, sans qu'on ait pu le mettre dans une bière. C'est le président de notre tribunal, M. Des Estangs, qui a composé l'épitaphe que vous avez lue et qui a fait poser cette pierre. »

Pour tout commentaire à ce petit récit où se peint assez au vif

l'affreuse brutalité de la guerre, je veux rapporter une anecdote que j'entendais raconter il y a quelques années. Pendant les guerres d'Allemagne, Davout, ayant un jour à exécuter une surprise qui exigeait le plus profond silence, avait fait prendre des mesures pour que tout bruit s'éteignît sur sa route, et qu'aucun signal ne pût être donné aux ennemis. Tout à coup, à quelque distance, voilà qu'un son de trompe retentit. « Qu'on aille à l'instant savoir ce que c'est que ce bruit et qui l'a fait, » dit le maréchal. Des éclaireurs partent, et reviennent quelques instans après ramenant un pauvre diable de paysan plus mort que vif. On demande à cet homme pourquoi il a fait ce bruit; mais sa frayeur le fait balbutier, et sa prononciation tudesque rend ses explications inintelligibles. Cependant il ressortait de cette confusion la probabilité que cet homme était innocent, et avait sonné de sa trompe sans raison aucune et par un simple hasard. Davout écoute un instant, et n'obtenant aucune réponse claire : « Eh bien! fusillez-le, » dit-il, puis il tourne les talons. Un des spectateurs, qui avait hasardé un timide plaidoyer en faveur de cet homme sans parvenir à se faire écouter, se sentit pris d'un mouvement de compassion, et conseilla de surseoir à l'exécution de quelques minutes, afin de faire une nouvelle tentative auprès du maréchal. Il entre dans sa tente et le trouve assis à une table et rédigeant un rapport. Davout se retourne : « Eh bien! que voulez-vous? — Monsieur le maréchal, cet homme est certainement innocent. — Ah çà! mon cher, que venez-vous me demander? cet homme a sonné de la trompe, le bruit qu'il a fait pouvait, a pu même donner l'éveil à nos ennemis; vous connaissez les lois de la guerre, elles sont strictes et inflexibles; qu'on le fusille. » Alors l'interlocuteur du maréchal, trouvant dans le désespoir de sa pitié l'audace de franchir les bornes du respect militaire, lui fit ce suprême appel : « Monsieur le maréchal, si cet homme est fusillé, son sang retombera sur votre âme. » En entendant ces paroles, Davout parut ému : « Eh bien! faites ce que voudrez, et laissez-moi tranquille. » Il est malheureux pour l'infortuné meunier de Marac que le chef militaire qui ordonna son exécution n'ait pas eu l'âme d'un Davout, et pour ce chef lui-même qu'il n'ait pas rencontré un subalterne capable de l'audace d'humanité qui sauva la vie à ce lourdaud allemand. Les deux différences sont à l'honneur de notre race et de notre pays, et c'est là toute la conclusion que je veux tirer de ces deux petits récits.

ÉMILE MONTÉGUT.

MŒURS FINANCIÈRES

DE LA FRANCE

LES VALEURS ÉTRANGÈRES

Dès le mois de février 1871, après la signature de l'armistice avec la Prusse et alors que l'assemblée nationale avait à se prononcer sur la redoutable question de la paix ou de la continuation de la guerre, le ministère des travaux publics, à Bordeaux, avait fait préparer, pour la commission chargée de relever la situation des chemins de fer, une carte indiquant les lignes qui pouvaient encore servir à la défense et celles qui étaient en possession de l'ennemi. Les chemins de fer de l'est, du nord et de l'ouest étaient tous dans sa main ou à sa portée, de même que ceux du centre : il n'avait qu'un pas à faire pour annuler l'emploi des lignes du sud ; seul le réseau du sud-ouest semblait hors de son pouvoir. Cette carte, que tous ceux qui l'ont reçue conserveront comme une triste relique d'une époque néfaste, montre clairement combien était complète la prise de possession de notre territoire par l'armée allemande. Nous ne connaissons pas de pièce qui puisse mieux servir à dresser l'inventaire qu'à chacune des crises qu'il subit notre pays a le devoir d'établir pour savoir ce qu'elle lui coûte. Il suffit de citer ce document pour comprendre combien sous ce rapport la dernière crise laisse loin derrière elle toutes les précédentes, et à quel point la France s'est trouvée dans l'impossibilité de poursuivre la lutte avec quelque chance de succès. Sans remonter plus haut dans le passé, le chiffre des pertes que la guerre avec la Prusse en 1870 et l'insurrection de Paris en 1871 ont infligées à la fortune privée et à la fortune publique dépasse singulièrement les sacrifices imposés par la révolution de février et la bataille de juin 1848. Il n'en est pas moins vrai que, tandis qu'alors plus de deux ans s'écoulèrent avant

que la France retrouvât sa libre activité, sa force d'expansion et de production, quelques mois ont suffi en 1871, sinon pour lui rendre le sentiment de la sécurité et le calme de l'esprit, au moins l'ardeur au travail, les facilités de la consommation générale et un développement de richesse matérielle qui semble accuser même un progrès. Étrange spectacle, que l'on peut expliquer par le jeu régulier d'une réaction d'autant plus intense que l'action a été plus forte,—évolution singulière d'une nation faite pour étonner ses ennemis, ses amis, et surtout elle-même, dont il n'est pas indifférent de chercher les causes, et qui prouve au moins que même dans cette effroyable catastrophe le principe de la vie n'a pas été sérieusement atteint!

I.

Au point de vue des conséquences purement matérielles, il est facile d'établir la différence des deux grandes crises. On n'a qu'à consulter les cotes de la Bourse, les archives des tribunaux de commerce, la statistique de la rentrée des impôts, le tableau des ventes d'immeubles. Après 1871, peu ou même pas de faillites; excepté à Paris, où le prix des maisons et des locations a toutefois moins baissé qu'en 1848, la valeur des propriétés n'a nulle part en France diminué, — le contraire serait plus vrai. Au lendemain de février, une baisse générale avait frappé avec les loyers les salaires et les gages : à Paris et dans les départemens, les immeubles étaient partout offerts, la consommation subissait un temps d'arrêt considérable. Il n'en a pas été de même l'an dernier. Les salaires ont monté, les gages atteignent un taux excessif, les objets de luxe se sont vendus dès cet hiver à des prix encore inconnus. On s'est disputé, à la fin de cette même année 1871, les tableaux et les objets d'art au poids de l'or, et les étrangers n'étaient pas seuls enchérisseurs. L'ameublement, la toilette des femmes, la magnificence des équipages, ont repris leurs exagérations; le *turf* a revu ses combats et ses paris; le *sport* est plus que jamais en honneur. Il semble qu'après dix-huit mois d'épreuve et de jeûne la France ait été saisie de la fièvre de jouissances mondaines qui a rendu le Paris du directoire assez tristement fameux. Après 1848, nous avions été ou plus pauvres ou plus sages, et plus de deux hivers s'étaient passés avant que la capitale eût retrouvé la vie confortable et néanmoins modeste qu'elle menait sous la monarchie sérieuse de la famille d'Orléans.

Mais tout le mouvement de 1871 n'a pas eu pour objet le superflu. La cessation pendant six mois des relations avec Paris a fait affluer à un même moment vers ce grand foyer de consommation

une masse énorme de produits qu'il a fallu fabriquer en toute hâte. De même la province et l'étranger, privés si longtemps de tous ces articles qui constituent dans le monde entier un des premiers besoins de la vie élégante, ont redemandé à l'envi à l'industrie parisienne de quoi recomposer leurs stocks épuisés. C'est là un des grands élémens d'activité qui avait manqué à la fin de l'année 1848; les recettes de nos chemins de fer dans l'avant-dernier semestre, malgré les obstacles de tout genre apportés à la circulation, donnent la mesure de ce mouvement de va-et-vient. Sans compter le chemin de fer de l'Est, dont une grande partie reste malheureusement la propriété de l'Allemagne, les recettes de nos cinq grandes lignes, du Nord, de l'Ouest, de Lyon, d'Orléans et du Midi, ont donné en 1871 comme produit brut 593 millions de francs en chiffres ronds. Pour 1869, le même produit n'avait été que de 560 millions. Si l'on remarque que les quatre premiers mois de 1871 ont été troublés par le second siége de Paris et l'établissement de la commune, c'est un résultat prodigieux, dû entièrement au second semestre.

Le prix du change entre la France et l'étranger et la prime sur l'or fournissent une autre preuve de la reprise extraordinaire du travail au lendemain même des catastrophes. Selon que notre commerce a des sommes importantes à payer au dehors et ne peut les balancer par des créances correspondantes, ou qu'il est principalement vendeur de nos produits sur les marchés voisins, il y a hausse ou baisse sur le prix du papier étranger que l'on veut se procurer pour éviter le transport des espèces. Si aucun négociant à Londres, par exemple, n'était notre débiteur au moment où nous aurions à faire sur cette place un gros paiement, nous devrions acheter chèrement du papier anglais, ne pouvant envoyer de l'or, monnaie légale au-delà de la Manche. La livre sterling au taux normal vaut 25 fr. 20 cent. de notre monnaie. Avec l'indemnité de guerre à payer à la Prusse, qui, à défaut d'or, acceptait du papier étranger et entre autres du papier sur Londres, il était naturel de prévoir que ce taux de 25 fr. 20 cent. serait dépassé, de même que le prix de l'or deviendrait plus élevé. Tout d'abord en effet, on a vu en octobre 1871 le change sur Londres monter à 26 fr. 20 cent. la livre sterling, et l'or se payer 27 fr. 50 cent. les 1,000 francs. Quelle perte énorme devait-on craindre tant à raison de l'indemnité de guerre à solder que des achats du commerce, pressé de fournir à l'industrie les matières nécessaires! Plus d'un spéculateur avisé crut prudent de devancer la hausse par des achats de papier. Or à la surprise générale, l'or et le change revinrent à leur taux normal, et l'année ne s'était pas écoulée que toute crainte à cet égard avait disparu. Comment expliquer un tel phénomène sinon par un développement

extraordinaire de notre exportation, soit en marchandises, soit surtout en valeurs?

L'importation des marchandises ayant en effet surpassé l'exportation, c'est à la vente des titres au dehors qu'est due cette baisse rapide de l'or et du change après la hausse momentanée des premiers jours. La sortie des valeurs, les arbitrages de place à place, ont prévenu la sortie du numéraire en trop grande proportion et évité au commerce et à l'industrie des pertes sans compensation. Quant à la promptitude avec laquelle ils se sont relevés eux-mêmes, les chiffres de l'administration des douanes en témoignent éloquemment. En 1871, malgré l'insurrection de Paris, l'importation atteint le chiffre de 3 milliards 393 millions, et l'exportation celui de 2 milliards 865 millions, ensemble 6 milliards 258 millions. En 1869, les deux sommes réunies ne s'élevaient qu'à 6 milliards 224 millions, et c'est dans cette année même que l'exportation avait dépassé tous les chiffres antérieurs. On peut donc être émerveillé des efforts de l'industrie française, concentrés sur les derniers mois seulement de 1871. Or l'impulsion une fois donnée ne s'est pas encore ralentie, et le premier trimestre de 1872 offre les mêmes résultats. La valeur des importations est de 927 millions contre 783 en 1870, et celle des exportations de 860 contre 750. Ne semble-t-il pas, à récapituler ces sommes, que le gigantesque mécanisme de notre atelier national, arrêté brusquement par la guerre, ait d'un seul coup, comme le balancier d'une horloge sous la pression du doigt, repris sa marche régulière sans qu'un seul rouage ait été lésé ou rompu, et même avec une activité plus soutenue et plus féconde? Mais il ne suffit pas que les besoins soient plus grands et plus immédiats pour que le travail recommence son cours entravé, il faut que les moyens abondent, que les instrumens se présentent, en un mot que le capital ne fasse pas défaut. Cette abondance du capital, la hâte avec laquelle il s'est prêté après, on pourrait dire pendant les événemens de 1870-1871, à subventionner le travail, ne sauraient être assez remarquées.

Lorsqu'on écrira l'histoire administrative et financière de ces dernières années, à côté de marques regrettables de désordre et de faiblesse, on signalera des faits consolans pour notre patriotisme : on fera ressortir la régularité avec laquelle les impôts n'ont cessé d'être perçus et les services publics assurés. Aucun des ministères dont les délégations ont émigré de Paris à Tours et à Bordeaux n'a manqué de payer ses dépenses et d'entretenir ses fonctions (1). Le

(1) Le fonctionnement régulier du service des prisons est une nécessité d'ordre public. Nulle part en 1870-1871 il n'a été interrompu. Les abonnemens avec les entrepreneurs du travail des maisons centrales, les appointemens des employés ont été soldés par les receveurs des départemens voisins ou par des agens consulaires. Dans les mai-

service des départemens envahis, de l'Alsace et de la Lorraine elles-mêmes, a été fait par les percepteurs et les receveurs des finances malgré et contre l'ennemi. L'argent de l'administration centrale passait par les départemens ou les états limitrophes à travers les lignes prussiennes aussi fidèlement qu'en temps de paix. Dans les départemens, en plus de la rentrée des impositions, les ressources volontaires se sont élevées à des chiffres importans : l'emprunt de 250 millions émis par la délégation de Tours, sans aucune sanction de représentans du pays, a trouvé sur l'heure de nombreux souscripteurs et est devenu sur toutes les places l'objet de transactions suivies.

Pour déterminer d'ailleurs l'abondance du capital mis à la disposition du commerce et de l'industrie, il n'y a qu'à relever les cours des principales valeurs avant et après les événemens de 1871; en rapprochant les fluctuations récentes de celles qu'elles ont essuyées en 1848, on aura en outre les élémens de la comparaison des deux époques. Au 1er janvier 1848, le 5 pour 100 était à 117 francs; il tomba en avril à 50 fr., et se releva le 1er janvier suivant à 75f 75. Le 3 pour 100 a varié de 75 fr. à 32f 50 et 46 fr. Au commencement de juillet 1870, le 3 pour 100 français valait 72f 70, le 5 pour 100 italien 57f 80, les actions de la Banque de France 2,867 fr. En mars 1871, le 3 pour 100 était tombé à 50f 35, l'italien à 51f 25, la Banque à 2,325 fr. Au mois de janvier 1872, le 3 pour 100 se cote 56f 70, l'italien 71, la Banque 3,700 fr. Le nouvel emprunt 5 pour 100, émis à 82f 50, conserve à cette même date le cours de 91 fr. après avoir valu dès novembre plus de 94. Et cependant, tandis que le capital, en se portant sur toutes les valeurs françaises et étrangères, dont il suffit de coter les principales, les faisait remonter à un tel niveau, que de sacrifices lui étaient demandés sous toutes les formes, emprunts, impositions, dépenses d'outillage industriel! Il fallait pourvoir à une émission de 2 milliards 1/2 de 5 pour 100, au déficit du budget, qui présentait pour 1871 1 milliard 350 millions de dépenses au-dessus des recettes prévues, au paiement des impôts nouveaux créés déjà jusqu'à concurrence de 475 millions, et qu'il va falloir porter à près de 700, alors que la perte de deux provinces laisse dans le trésor un vide de 356 millions.

Combien en 1848 les charges étaient plus légères! Le patriotique impôt des 45 centimes ne s'élevait qu'à 192 millions, l'emprunt n'avait à fournir que 253 millions en 5 pour 100 : il n'était pour-

sons centrales du Haut et du Bas-Rhin, les fonctionnaires se sont soumis tout d'abord aux plus dures privations plutôt que de recevoir l'argent que leur offrait l'administration prussienne; c'est le vice-consul de France à Bâle qui leur a fait ensuite parvenir les sommes nécessaires. Pour la maison centrale de Poissy, on alla chercher les fonds à Amiens, puis à Lille, enfin à Caen.

tant émis qu'à 71 et 75 francs, tandis qu'en 1871 une somme dix fois plus forte se négocie à 82f 50, et que le trésor public fait partout honneur à sa signature, au lieu de rembourser, ainsi qu'après février, les porteurs de ses bons et les déposans des caisses d'épargne en rente 3 pour 100 au-dessus des cours du jour.

Entre deux périodes douloureuses, mais à des degrés différens, comment donc expliquer que celle où les sacrifices doivent être de beaucoup les plus lourds les supporte bien plus aisément, en acquitte plus vite le prix, et trouve dans ces pertes mêmes la source d'une prospérité nouvelle? Il suffit de poser la question pour la résoudre. En 1871, la France était incomparablement plus riche qu'en 1848; la nature même de sa richesse, les changemens intervenus dans les mœurs financières du pays, sont les causes du phénomène qui s'est produit.

Il serait difficile à coup sûr de faire la comparaison de la fortune publique aux deux époques sans tomber dans ces évaluations arbitraires qui ont amené par exemple à l'assemblée nationale des orateurs compétens à présenter des chiffres variant de 30 à 40 milliards, ce qui, selon la remarque même de M. Thiers, constitue « des écarts un peu forts. » Contentons-nous de chercher ce qu'a pu être l'épargne annuelle pendant le second empire. Un écrivain connu par des travaux financiers, M. Courtois, a essayé de l'évaluer à l'aide du tableau des émissions de valeurs de toute nature dans les dernières années. Pour souscrire tant de titres, il a fallu prendre sur le revenu et non déplacer des capitaux, car l'aliénation d'un capital suppose toujours la substitution au vendeur d'un acquéreur nouveau qui, pour occuper la place du premier, laisse le même vide à combler. C'est à 2 milliards annuels dans les derniers temps de l'empire que montent ces placemens. Que si on ajoute à ces sommes celles que l'industrie, la propriété elle-même, ont consacrées à des améliorations, on peut dire que de 1860 à 1870 l'épargne totale s'est bien élevée à 30 milliards. En évaluant à 10 milliards seulement l'épargne des dix années précédentes, on aurait pour la période entière le chiffre de 40 milliards. Encore une fois, ces calculs sont bien hypothétiques; pour apprécier l'importance de l'épargne elle-même et constater les progrès de la richesse mobilière seule, nous aimerions mieux mettre en regard la cote des valeurs de bourse en 1848 et celle de 1870. La première ne contenait en valeurs françaises, avec les rentes 3 et 5 pour 100, que des actions de la Banque de France, des obligations de la ville de Paris, les bons du trésor, quelques canaux, les titres de plusieurs chemins de fer de petite dimension et de compagnies d'assurances, et en valeurs étrangères les rentes napolitaine, romaine et espagnole, voire enfin l'emprunt d'Haïti. La cote de 1870 renferme au contraire sur quatre pages

in-4° les titres de toutes les grandes lignes, de toutes les sociétés industrielles et des rentes de *tous les pays*. Encore à la nomenclature de la cote officielle de la Bourse de Paris doit-on ajouter ce que contiennent les cotes du marché libre. Aucune évaluation, aucun raisonnement n'en dira plus sur la richesse mobilière de la France que le rapprochement de ces tableaux.

Dans les progrès de notre prospérité, celui de la richesse mobilière importe surtout, parce que, si elle est plus variable, plus aléatoire que la richesse immobilière, plus sujette aux vicissitudes et aux crises, elle se dérobe aussi plus aisément aux dangers, elle reparaît plus vite avec le calme, et, comme elle gît surtout dans l'appréciation, elle regagne vite son niveau sans qu'aucune déperdition réelle ait eu lieu.

Une autre cause encore peut expliquer la facilité avec laquelle ont été supportés nos récens malheurs : c'est la solidité devenue plus grande de nos mœurs financières. Nos révolutions chroniques ont engendré, dans le monde des affaires, un scepticisme politique, regrettable à certains égards, mais qui n'est pas sans compensations. Le capital, devenu presque indifférent, ne se dérobe plus et sait attendre avec patience, il se remploie avec moins d'hésitation. La manie de thésauriser a aussi disparu. Au moment où quelques embarras se manifestaient dans la circulation métallique par la rareté présumée de la petite monnaie, il a suffi de l'émission de bons de 5 francs, 2 francs et 1 franc par plusieurs établissemens de Paris pour satisfaire tous les besoins. Cette émission, qui n'a jamais atteint 30 millions, prouve le peu de réalité des craintes conçues; de plus, la circulation de cette monnaie de papier n'ayant nulle part soulevé de difficultés, on peut dire que désormais le fantôme des *assignats* est évanoui. La multiplicité des banques de dépôt, l'usage des comptes-courans, des chèques, des mandats de virement, ont accoutumé chacun à mettre ses titres ailleurs que dans son coffre-fort, à se reposer sur autrui des encaissemens et des paiemens, à savoir vivre sans argent chez soi. Comme cette confiance n'a pas été trompée, le capital s'est trouvé intact pendant la crise et prêt ensuite à la reprise des affaires.

On ne peut trop insister à ce sujet sur la différence des temps. Non-seulement en 1871 le papier de l'état n'a pas été protesté, non-seulement la Banque de France et ses succursales n'ont cessé de fournir à chacun les ressourses nécessaires; mais, tandis qu'à Paris en 1848 *tous* les établissemens de crédit alors existans, les caisses Baudon, Gouin, Ganneron, Béchet et Cusin-Legendre, ont d'abord suspendu leurs paiemens, puis liquidé avec perte, en 1871 *aucun* des établissemens du même genre n'a demandé un seul jour de retard dans ses paiemens, aucun n'a manqué de distribuer pour cet

exercice même des intérêts à ses actionnaires. L'édifice financier du pays reposait, il est vrai, tout entier sur la Banque de France : c'est elle qui a tout soutenu, le trésor, à qui elle a pu avancer 1,500 millions, les départemens et les villes, — celle de Paris surtout, dont elle a soldé les réquisitions imposées par l'ennemi, — les institutions de crédit, dont elle a escompté les portefeuilles, les particuliers eux-mêmes, dont elle a gardé les effets en souffrance jusqu'à concurrence de 868 millions. En 1848, la Banque de France avait déjà, au dire même de Proudhon, déployé une activité « prodigieuse; » mais l'état s'était contenté d'une avance de 75 millions sur un crédit ouvert de 150, la caisse des dépôts de 30, la ville de Paris de 10 au lieu des 210 payés pour elle à la Prusse l'an dernier; l'industrie avait obtenu 34 millions sur hypothèque et 60 sur marchandises, — en 1871, elle n'a rien demandé; — enfin les effets en souffrance ne s'étaient élevés qu'un moment à 84 millions. Il semblerait sous ce rapport que 1848 a l'avantage sur la dernière période; mais, si l'on voit, malgré le cours forcé et l'extension de la circulation des billets, portée à 2 milliards 800 millions au lieu des 525 millions autorisés en 1849, la prime sur l'or devenir nulle et le change sur l'étranger redescendre au taux normal, — si l'on voit aussi les 868 millions d'effets prorogés se payer successivement, à tel point que dans le rapport du gouverneur du 25 janvier 1872 ils ne figurent plus que pour une somme de 15 millions tant à Paris que dans les succursales, on admirera la solidité de notre grand établissement national, sa générosité, la largeur de ses vues, on admirera aussi la fermeté de l'industrie et du commerce français, qui, rassurés par cet exemple et ce concours, ont surmonté toutes les difficultés et acquitté toutes leurs dettes. Au lieu de la contagion de la peur, qui resserre les bourses et fait passer l'égoïsme du moment avant l'honneur, nous avons eu la contagion du sang-froid et du courage, grâce à laquelle on a sauvegardé le renom commercial, et en définitive évité la perte matérielle elle-même. La bonne action a été un bon calcul.

Le développement des sociétés de crédit en France, l'usage que chacun de nous a pu en faire, les avantages qui en sont résultés dans ces dernières années, méritent un chapitre à part dans notre histoire économique. Depuis le temps où notre cher et regretté Eugène Forcade a décrit ici même les commencemens et les progrès de nos principaux établissemens financiers, ces études demanderaient à être complétées. Aujourd'hui nous voulons seulement, après avoir constaté l'accroissement de la richesse mobilière du pays, en signaler l'élément le plus nouveau, celui dont on a tiré le meilleur parti pour conjurer la crise de 1871, et sur lequel l'attention de l'assemblée nationale vient d'être appelée très récemment. Les va-

leurs étrangères n'ont absorbé que depuis peu de temps une partie de l'épargne française; elles ont été d'un grand secours au moment des réalisations forcées; on vient de les comprendre dans la matière des impôts qu'il faut créer. Les projets du gouvernement et de l'assemblée ont soulevé un moment de vives critiques, auxquelles il a été fait droit en partie. Comment a-t-on concilié les besoins du trésor et les habitudes nouvelles de l'épargne?

II.

Les placemens sur valeurs étrangères n'étaient pas considérables en 1848; la Bourse de Paris avait ouvert accès aux rentes belges, napolitaines, espagnoles, piémontaises, hollandaises, autrichiennes, romaines, même au *grec-français;* mais d'une part les emprunts de ces divers pays n'avaient pas l'importance que des émissions postérieures leur ont donnée, d'autre part les capitaux français ne les recherchaient guère. Aucune action ou obligation de chemin de fer étranger ne figurait sur la cote : en établissemens de crédit, on n'y voyait que la Banque de Belgique et la Société générale de Bruxelles, en sociétés industrielles que les actions de la Vieille-Montagne en Belgique, le zinc de Stolberg en Prusse et quelques charbonnages belges.

Aujourd'hui la nomenclature des valeurs étrangères cotées à Paris serait autrement longue. L'Autriche, l'Espagne, le Portugal, ont couvert leurs anciens titres d'émissions nouvelles : l'Italie, l'empire ottoman, l'Égypte, la Russie, les États-Unis, nouveau-venus, ont fait avec fracas irruption sur notre marché; la Hongrie, les principautés danubiennes, le Mexique, le Honduras, Tunis, s'y sont glissés sans bruit. Le Pérou a frappé le dernier à notre porte avec une dette de 1 milliard. S'arrêter à des détails sur tous les fonds d'état étrangers serait peine inutile; ce qu'il importerait plutôt de savoir, c'est combien nous en avons acheté nous-mêmes. Des calculs intéressans en portent le chiffre nominal à 4 milliards 1/2. Sur le 5 pour 100 italien seulement, l'on assure qu'en 1870 on payait à *Paris* pour *90 millions de francs* de coupons semestriels. Ce ne sont pas seulement les fonds d'état étrangers qui de 1848 à 1870 ont été importés en France; les cotes du marché officiel et du marché libre étalent dans leurs colonnes une liste bien plus longue d'actions et d'obligations de sociétés de tout genre, mines, lignes ferrées, institutions de crédit, etc., sans compter les emprunts de villes et de provinces. On se rappelle la création de ces grandes compagnies de chemins de fer autrichiens, lombards, espagnols et russes auxquelles nos financiers, nos ingénieurs surtout, ont prêté un si utile et si honorable concours. Quelles sommes ont absorbé à leur tour

ces entreprises, quelles sommes en a gardées notre pays? M. Courtois estime que, sur les 6 milliards 773 millions de capital nominal auxquels elles s'élèvent, la part restée en France est de 2 milliards 300 millions. Il est vrai que ce capital nominal de près de 7 milliards pris sur notre épargne (fonds d'état et sociétés particulières) n'en représente pas 5 en capital effectif, dont le revenu réel n'est pas moindre de 285 millions; mais c'est encore là un chiffre très respectable et qui montre combien dans les dernières années les habitudes françaises se sont modifiées. On a beaucoup accusé les hommes dont l'initiative a porté nos capitaux sur tous ces titres; on a blâmé aussi le gouvernement d'avoir sur ce point *laissé faire* et *laissé passer;* or il s'est trouvé, contre toute prévision, que les capitalistes ont été bien inspirés en faisant ces placemens; ils s'en sont applaudis, surtout pendant la dernière crise. D'abord ils n'ont éprouvé aucun retard dans la perception de leur revenu, ce qui n'a pas été toujours le fait d'entreprises françaises, et plus d'une famille a dû aux coupons de chemins et de fonds étrangers les moyens de vivre quand elle a dû quitter son foyer menacé ou envahi. Ensuite le capital n'a pas été frappé par la baisse au même degré que sur nos propres titres; la paix faite, un certain nombre de valeurs étrangères ont obtenu une plus-value qui nous a permis de nous en défaire et d'obtenir, sans frais de change et sans déplacement de monnaie, des remises considérables sur les places dont la Prusse par exemple acceptait volontiers le papier. La rente 5 pour 100 italienne surtout, dont une grande partie était restée en France, a été reprise par l'Italie avec un gros bénéfice pour nos vendeurs. On prétend même que le gouvernement français n'a pas été étranger aux opérations si utiles d'arbitrage qui consistaient à acheter en France, où l'on payait en billets de banque, des titres que l'on vendait au dehors pour de l'or ou du papier étranger, par conséquent sans frais de change.

Nous ne voudrions pas exagérer l'utilité de cette modification des habitudes du public; mais dans les derniers événemens les intérêts privés et l'intérêt public en ont obtenu les plus sérieux avantages. Il ne faut donc ni décourager nos capitaux de ces placemens, ni détourner la spéculation étrangère de venir opérer sur nos diverses places. La législation récente sur les valeurs étrangères présente-t-elle à cet égard toute sécurité?

En France, où le système des impôts semble reposer plutôt sur la facilité que sur l'équité dans la perception, lorsque les nécessités du budget le commandent, c'est à peu près exclusivement aux impôts indirects qu'on a recours pour augmenter les recettes. Ainsi en 1850, alors que les dépenses publiques commençaient de prendre des proportions qui n'ont fait que grandir, on a frappé

les valeurs mobilières, dont le développement tenait du prodige, à l'instar des objets de consommation qui entrent à l'octroi ou des denrées qui se négocient. Le droit du timbre de la loi du 5 juin 1850, le droit de transmission de la loi du 23 juin 1857, sont des tarifs appliqués à l'entrée et à la sortie des marchés publics. Ces droits existaient antérieurement, mais la législation présentait des obscurités, l'accroissement de la matière imposable nécessitait une révision. On y pourvut en augmentant les droits. La loi du 30 mars 1850 sur le timbre s'appliquait aux effets de commerce, aux actions des sociétés, aux obligations des départemens, des communes, des compagnies, enfin aux polices d'assurances, mais elle ne frappait que les valeurs françaises; c'est dans la loi du 23 juin 1857 que les titres étrangers, sauf ceux des villes, provinces et corporations, leur furent assimilés. La loi des finances de 1863 appliqua le droit du timbre aux titres de rentes, emprunts et autres effets publics des gouvernemens étrangers, alors que les rentes françaises en demeurent exonérées. Par suite d'augmentations successives, toutes les valeurs étrangères se sont trouvées frappées en 1871 d'un droit de timbre, une fois payé, de 1 fr. 20 cent., décimes compris, par 100 francs de capital nominal, droit que les sociétés étrangères ont pu racheter par un abonnement fixe et annuel de 6 centimes payables par trimestre.

En même temps que la loi de 1857 étendait ainsi le droit du timbre, elle frappait toutes les actions et obligations des sociétés françaises et étrangères d'un droit de transmission de 20 centimes par 100 francs de la valeur négociée pour les titres nominatifs, payable à chaque mutation, et de 12 centimes pour les titres au porteur, acquittés par les compagnies annuellement. Les sociétés françaises devaient retenir le montant de cet abonnement sur les coupons d'intérêts des titres au porteur. Quant aux valeurs étrangères dont les coupons se paient au dehors, pour avoir droit de cité en France, les sociétés furent tenues de satisfaire à l'abonnement comme si tous leurs titres étaient au porteur. Seulement on ne pouvait prétendre qu'ils seraient tous en France l'objet d'une négociation au moins par année; des règlemens d'administration publique durent en déterminer la quantité. Après diverses modifications, l'abonnement a été établi sur la moitié du capital-actions et sur la totalité des obligations des sociétés étrangères. En même temps le droit de transmission a été, jusqu'à la fin de 1871, porté à 60 centimes, décimes compris, pour les titres nominatifs payables à chaque mutation, et à 18 centimes payables chaque année pour les titres au porteur; cette dernière disposition était la seule applicable aux titres étrangers.

Ces droits étaient à leur égard particulièrement lourds; le droit

de timbre frappait la valeur nominale alors que la valeur réelle n'en atteignait pas souvent les deux tiers. Le droit de transmission perçu au moyen d'un abonnement supposait des négociations plus nombreuses qu'elles n'étaient en réalité. Aussi d'une part beaucoup de titres de rentes étrangères circulèrent-ils sans être timbrés : ils se négociaient sur le marché libre, dans *la coulisse;* d'autre part plusieurs sociétés étrangères, et les plus considérables, retirèrent de la cote officielle leurs obligations, que le fisc supposait négociées en totalité en France chaque année. La loi votée le 30 mars 1872, alors que l'assemblée recherche de nouveaux moyens de taxation pour rétablir l'équilibre nécessaire de nos budgets, est venue encore rendre bien plus rigoureuse la situation des valeurs étrangères. Le droit de timbre n'a pas été élevé, mais on a voulu l'appliquer à une catégorie oubliée jusqu'alors, les titres émis par les villes, provinces, etc. En outre, des pénalités sévères sont édictées contre toute transgression à la loi. Aucun titre étranger non timbré ne peut être l'objet d'une transmission; toute vente directe ou indirecte, sous forme de dépôt, prêt, nantissement, comme toute mention dans un écrit public ou privé qui semblerait une négociation de titres non timbrés, sont frappées d'amendes. Quant au droit de transmission, la loi ne change rien à la taxe perçue sur les titres nominatifs, mais elle élève à 25 centimes, soit à 30 avec les décimes, l'abonnement annuel sur les titres au porteur et par conséquent sur tous les titres étrangers. Le seul adoucissement apporté au régime antérieur consiste en ceci, que dans le prix de négociation ne seront plus compris les versemens restant à faire, et que dans l'évaluation du nombre de titres négociés annuellement une plus équitable proportion sera établie.

Les rigueurs d'une loi votée à la hâte, presque sans discussion, sans préparation, sans avoir pris conseil des hommes compétens, soulevèrent les plus vives réclamations. C'était éloigner du marché français non-seulement les valeurs, mais le capital étranger lui-même, et en quel moment? à la veille d'un emprunt formidable. Le gouvernement, averti à temps, s'arrêta, suspendit la promulgation de la loi du 30 mars, et n'accomplit cette formalité indispensable pour la mise à exécution que le 24 mai suivant, alors qu'elle était accompagnée d'une nouvelle législation sur le droit de timbre des fonds d'état étrangers et d'un règlement d'administration publique pour l'évaluation de la quotité des titres étrangers soumis à l'abonnement, aussi libéral que la loi du 30 mars l'était peu. Par la nouvelle législation, due à l'initiative de M. de Goulard et sanctionnée par l'assemblée nationale avec un amendement encore plus favorable, en ce qu'il dispense l'émission des fonds d'état étrangers de l'autorisation expresse du ministre des finances, ces titres n'auront

plus à payer qu'un droit de timbre de 75 centimes pour 500 fr. de capital, de 1 fr. 50 pour les titres de 500 à 1,000 fr., de 3 fr. pour les titres de 1,000 à 2,000 fr., et ainsi de suite. Ce nouveau droit n'est pas assujetti aux décimes. Quant au règlement d'administration publique, il délègue à une commission très équitablement composée le soin de proposer au ministre des finances, qui le fixera pour une période de trois ans renouvelable, le nombre des titres étrangers supposés négociés annuellement en France, sur lesquels pèseront les abonnemens à payer pour le timbre et le droit de transmission. Ce nombre ne pourra être inférieur à un dixième des actions émises, à deux dixièmes des obligations.

Si la commission se préoccupe plus de l'avantage indirect de conserver à notre marché une clientèle nombreuse que du soin d'augmenter des revenus fiscaux, dont M. de Goulard lui-même ne regardait pas le total comme bien important, et si elle sait ne pas demander aux sociétés étrangères plus qu'elles ne payaient avec les anciens tarifs, non-seulement on pourra les déterminer à maintenir sur la cote les valeurs qui y figurent encore, mais peut-être, par la réduction du nombre des actions et des obligations imposées, on y ramènerait celles qui l'ont abandonnée. Ce serait un très heureux résultat. De même aussi l'abaissement du droit de timbre pour les fonds d'état étrangers aura sans doute pour effet de décider les porteurs sérieux de ces titres à remplir une formalité nécessaire en beaucoup de transactions, tandis que les coupons de rentes italiennes circulaient jusqu'ici presque seuls avec le timbre français. Nous regretterions toutefois que les sévérités introduites par la loi du 30 mars fussent accompagnées de mesures de police telles que le marché libre se désorganisât. Le gouvernement, en proposant la nouvelle loi du timbre, a suivi à la lettre l'exemple de l'Angleterre : il eût pu s'inspirer de celui des autres pays, comme l'Allemagne et la Suisse, où les fonds étrangers ne sont soumis à aucun droit. En Belgique, s'il n'en est pas de même, la tolérance en fait laisse subsister un marché libre de valeurs non timbrées; or les bourses de Genève, de Bâle, de Bruxelles, de Francfort, sont bien près de nos frontières. En admettant que la récente législation sur les valeurs étrangères soit définitive, — dans les dernières discussions de l'assemblée sur les conclusions de la commission du budget chargée de proposer de nouveaux impôts, il est déjà question d'une taxe supplémentaire sur les revenus mobiliers qui frapperait les titres français et étrangers, — il sera d'une sage politique de tempérer dans la pratique les prescriptions de la loi. A côté des transactions officielles consignées dans des actes et des écrits publics où la mention de l'accomplissement des formalités légales est de nécessité stricte, on aurait grand tort de ne pas laisser

subsister les opérations de cette *coulisse* qu'alimente une spéculation dont tout observateur impartial a reconnu à chaque époque l'intelligence et, ne craignons pas de le dire, l'honorabilité. Sans elle, le rôle du *parquet* serait fort amoindri, et l'organisation de notre bourse, comparée à celle de toutes les autres, y compris même celle de Londres, n'a pas donné des résultats si contestables qu'il y ait utilité à la modifier en quoi que ce soit.

III.

En présence des besoins du trésor, et quand il s'agit de maintenir le respect dû à la loi, pourquoi, nous dira-t-on, se préoccuper de complaire à la spéculation, et à la spéculation sur les valeurs étrangères? Les vertus et les vices de la spéculation en général donnent depuis très longtemps matière à procès. Il y a bien des années qu'à propos de deux livres fort lus à leur publication, le *Manuel du Spéculateur à la Bourse*, de Proudhon, et *les Manieurs d'argent*, de M. Oscar de Vallée, nous cherchions ici même à déterminer les excès de cette spéculation de bourse, principal objectif de récriminations. Nous en comparions les mouvemens pendant une certaine période avec les progrès bien autrement rapides de l'industrie française. A quinze ans de date, une semblable étude offrirait des résultats autrement significatifs. Cette spéculation, que Proudhon appelle « le génie de la découverte, » dont il avoue que « l'essence est d'être aléatoire, comme toutes les choses qui existent dans l'entendement avant la sanction de l'expérience, » cette spéculation de bourse, « tête d'un corps dont le travail, le capital et le commerce ne sont que les membres; cette souveraine qu'ils suivent en esclaves, dont la politique n'est qu'une variété, » a justifié de plus en plus la définition qu'en donnait l'auteur du *Manuel :* « ce n'est pas autre chose que la conception intellectuelle des différens procédés par lesquels le travail, le crédit, le transport et l'échange peuvent intervenir dans la production. C'est la spéculation qui recherche et découvre pour ainsi dire les gisemens de la richesse, qui invente les moyens les plus économiques de la procurer, qui la multiplie soit par des façons nouvelles, soit par des combinaisons de crédit, de transport, de circulation, d'échange, soit par la création de nouveaux besoins, soit même par la dissémination et le déplacement des fortunes. » Il est vrai que Proudhon, par une de ces contradictions qui lui sont familières, appelait ensuite la spéculation « le chancre de la production, la peste des sociétés et des états. » Sans la placer ni si haut ni si bas, un nouveau manuel du spéculateur à la Bourse, en montrant la variété si fort ac-

crue des titres auxquels la spéculation a donné naissance, prouverait que depuis quinze ans elle a encore plus creusé le sol, fécondé la matière, enrichi les individus et les états, multiplié cette consommation *démocratique* par excellence, qu'on peut bien appeler, par cela même qu'elle alimente le travail, la source de tout progrès et la base de toute civilisation. En dépit donc des accusations qu'il serait banal de renouveler après celles de l'auteur des *Manieurs d'argent*, notre pays n'a pas à se plaindre de la spéculation, qui a si avantageusement subventionné l'industrie. Au lieu de diriger ses principaux efforts vers les améliorations matérielles, eût-il mieux fait, comme nous le disions en 1857, de donner dans ses préoccupations une part plus large à des besoins d'un ordre plus élevé, et de porter son idéal hors du monde de la matière proprement dite? On n'oserait le nier; mais il n'y a pas que les nations industrielles qui peuvent être frappées par la fortune : eussions-nous été moins soucieux du développement des intérêts matériels, que nous n'aurions peut-être pas mieux évité les conséquences de fautes qui toutes ne datent pas d'hier. Le bénéfice de notre activité industrielle nous a profité en ce sens que nous avons racheté plus vite la rançon de nos défaites, et retrouvé avec les habitudes du travail la dignité, l'estime de nous-mêmes et des autres, la confiance en l'avenir, ce qui vaut mieux encore que le profit. Cette régularité reprise dans les habitudes matérielles est le signe manifeste de l'ordre renaissant dans les esprits, et c'est par là que les relevés des impôts nous intéressent particulièrement. Sans doute il est consolant de savoir, au point de vue de la prospérité financière du pays, que le premier trimestre de 1872 accuse de bons résultats, que les anciens impôts indirects, évalués d'avance à 304 millions, en ont donné 305, soit 15 millions de moins seulement qu'en 1870, alors que la France possédait l'Alsace et la Lorraine, que les nouveaux impôts et les surtaxes ajoutées aux anciens ne laissent place, sauf en ce qui concerne le transport des lettres, à aucun mécompte. Toutefois nous préférons encore à ces avantages directs du travail l'apaisement qui les suit et les gages de sécurité qu'il procure.

Ne nous laissons point cependant aller à une confiance plus grande qu'il ne convient et abuser par une apparence. Sans parler des inquiétudes inhérentes à notre situation politique intérieure et de nos cruels soucis vis-à-vis de l'étranger, en restant sur le terrain circonscrit où nous venons de nous placer, évitons avec soin ce qui pourrait arrêter les progrès de notre spéculation et de notre industrie. Après ses malheurs, en regardant autour d'elle, en se voyant partout l'objet d'une méfiance qui, nous devons bien l'avouer, n'était pas entièrement imméritée, la France a pu se sentir saisie d'un besoin de réagir, de se tenir en-deçà de ses frontières, de se recueillir,

de s'isoler, de se protéger contre l'invasion de l'étranger. Produits du commerce, de l'industrie, valeurs publiques ou particulières, titres et matières premières, n'était-il pas opportun de les arrêter au dehors, de les contraindre en tout cas à payer pour les besoins de l'état, sinon plus, au moins autant que nos propres produits, de faire supporter aux uns et aux autres le poids de la guerre? Pourquoi cependant mentir à notre génie et desservir nos propres intérêts? Qu'elle le veuille ou non, le génie de la France est l'expansion, la sociabilité; elle a l'esprit et le cœur également ouverts; sa mission, attestée par la langue, les arts, la politique, la philosophie, est de se donner, d'appartenir à tous. Ces vérités banales s'appliquent à la spéculation et à notre industrie comme à tout ce qui émane de nous, et c'est pour ces causes que notre Paris est bien la capitale des deux mondes. Ne fermons donc nos frontières à rien et à personne : nous en avons fait sortir les Allemands avant la guerre; ils sont revenus, qu'ils demeurent; ce n'est pas à nous à rougir de notre générosité. Nous avons depuis vingt ans laissé dans le placement de nos épargnes une grande part aux valeurs étrangères, nous en avons recueilli le bénéfice; ne détruisons pas cette solidarité de plus avec tous les autres pays où la race humaine cherche dans le travail le pain quotidien, le progrès de l'esprit, la raison de son existence et l'amélioration de ses destinées.

Le point secondaire que nous avons traité, l'emploi de la richesse mobilière sous une forme ou sous une autre, cette question toute technique des valeurs étrangères et de l'organisation de la Bourse de Paris, la plus accessible, la plus libérale de toutes, se rapporte en somme aux études générales d'économie et de politique, qu'il est plus que jamais nécessaire de poursuivre : nous n'avons pas cru faire une besogne inutile en l'examinant ici. Elle se présente d'ailleurs en ce moment avec une opportunité exceptionnelle. A la veille d'une émission de rentes de plus de 3 milliards de capital destinée à libérer notre territoire, ce serait y apporter un sérieux obstacle que de nous rendre les marchés étrangers moins accessibles ou d'éloigner du nôtre le capital étranger. La France pourra absorber en définitive et reprendre peu à peu par ses épargnes la partie de ses rentes souscrite au dehors : c'est ce qu'elle a fait à peu près entièrement déjà pour l'emprunt de 1871 en 5 pour 100; mais, en raison même de cet effort inespéré, lui en demander trop tôt un plus grand encore serait dépasser ses forces. Il faut de toute nécessité que le capital étranger arrive en abondance pour faciliter l'émission et la souscription premières du futur emprunt. On manquerait au patriotisme en apportant la moindre entrave à cette bienfaisante invasion.

BAILLEUX DE MARISY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1872.

On ne peut se faire illusion, la France n'est point au bout de la rude et laborieuse carrière où elle est engagée. Elle ne semble échapper par instans à l'étreinte de ses derniers malheurs et se reprendre à une espérance légitime que pour être ramenée bientôt à la sévère réalité, pour retomber sous le joug des difficultés qui l'assiégent.

Assurément les circonstances sont uniques, même dans cette vieille Europe, qui a déjà vu tant de tragédies. Jamais peut-être un peuple n'a été jeté à l'improviste dans une situation comme celle où est la France, trouvant à chaque pas des problèmes à résoudre, ayant tout à la fois son intégrité nationale à reconquérir ou à raffermir et ses libertés intérieures à sauvegarder ou à fonder. Ce devrait être une raison de plus, à ce qu'il paraîtrait, pour que dans une telle œuvre on dût montrer une certaine tenue, un certain esprit de conduite, un sentiment énergique et précis des devoirs publics. On ne méconnaît point évidemment dans le fond la gravité des choses, mais on l'oublie quelquefois dans la mêlée, et pendant que le pays attend patiemment les effets de cette politique de réorganisation qu'on ne cesse de lui promettre, on trouve encore le temps de se livrer aux combinaisons et aux conflits inutiles, d'assembler des nuages, comme s'il n'y avait rien de mieux à faire. Oui, en vérité, c'est toujours notre point faible, il nous manque ce que nous pourrions appeler l'esprit politique de la situation, un esprit approprié à des circonstances si étrangement et si douloureusement nouvelles. On se laisse aller trop aisément à croire que rien n'est changé dans les conditions de notre vie publique, qu'on peut tout se permettre aujourd'hui comme autrefois, lorsqu'il faudrait au contraire se souvenir sans cesse que tout est changé, que nous devons nous résigner pour longtemps à porter dans nos affaires une réserve extrême, que nous sommes enfin à un de ces momens où l'on doit tout mesurer, actions et paroles, parce que tout peut avoir les conséquences les plus sérieuses et les plus impré-

vues. On se querelle, on s'agite, on s'égare dans toutes les fantaisies, dans toutes les subtilités dissolvantes de l'esprit de parti, lorsqu'il faudrait se dire simplement et résolûment qu'il y a des situations où il n'est plus permis de perdre du temps et de se détourner du but essentiel, où tout le monde est responsable de ce qu'on fait ou de ce qu'on ne fait pas, d'une démarche imprudente, d'une manifestation dangereuse, d'une diversion arbitraire, d'une discussion inutile. Ces jours derniers, le président de l'assemblée nationale, M. Grévy, ayant à conduire le débat le plus confus, disait avec un bon sens un peu grondeur et parfaitement juste : « Nous perdons tout notre temps en incidens, nous n'en finirons jamais... On incidente trop et sans utilité!.. » Il y a quelques semaines, M. le président de la république de son côté disait à peu près aux membres de l'assemblée : « Vous avez votre responsabilité, la responsabilité d'un vote, d'une proposition plus ou moins bien conçue; moi aussi, j'ai ma responsabilité, qui est bien plus grande, la responsabilité d'exécuter les lois que vous faites, de gouverner dans les conditions que vous créez, avec les moyens que vous me donnez. » Et M. Thiers avait raison aussi bien que M. Grévy.

La vérité de notre situation est dans ces deux mots, qui s'appliquent à tous les partis, à l'assemblée, quelquefois à la presse. On incidente trop, on n'a pas toujours un sentiment suffisant de cette responsabilité que M. le président de la république rappelait, et qui appartient à tous aujourd'hui. On multiplie les propositions sans se demander quelles en seront les conséquences, on lance étourdiment des articles de journal dont nos ennemis se servent pour embarrasser un peu plus nos relations avec des puissances qui sont nos alliées; on se passe la fantaisie de manifestations de parti, d'élections qui peuvent n'être pas sans danger pour notre crédit, on se donne l'émotion de conflits de pouvoirs qui mettraient tout en suspens, s'ils étaient sérieux, et on semble oublier que tout cela ne fait pas nos affaires, que notre vraie force serait dans l'empire que nous saurions garder sur nous-mêmes, dans ce recueillement dont la Russie faisait autrefois une politique, dans la fermeté contenue et patiente de notre langage aussi bien que de notre action.

Il faut bien s'y résigner, il faut savoir entrer dans les nécessités de cette situation cruelle, se faire un esprit politique conforme aux circonstances, et la première condition est évidemment de ne point mettre perpétuellement en doute ce qui existe sous prétexte que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, parce qu'il peut s'élever des différends entre des nuances d'opinion, des partis, des pouvoirs associés à une même œuvre. Cette politique a sur toutes les autres cet avantage, qu'elle est encore la seule qu'on puisse suivre sérieusement, et que tout ce qu'on tenterait en dehors des conditions actuelles ne pourrait que préparer à peu près infailliblement au pays de nouvelles

et plus terribles épreuves. Le régime que nous avons aujourd'hui, il n'est pas né d'un caprice, ni même d'un choix prémédité ou calculé; il est né de la force invincible des choses, à la suite des plus affreux désastres qui puissent accabler une nation. Les événemens nous l'ont fait tel qu'il est, ils nous ont donné cette assemblée, élue d'un mouvement spontané de la France, et ce gouvernement improvisé, dont le chef s'est trouvé tout naturellement être l'homme qui par son expérience, par son dévoûment aussi bien que par sa renommée européenne, offrait au pays les plus éclatantes et les plus sérieuses garanties. On pourrait dire jusqu'à un certain point que la chambre et le pouvoir de M. Thiers sont nés moralement le même jour, presque à la même heure, tant la délégation publique a été instinctive et manifeste. Assemblée et gouvernement, il faut qu'ils vivent ensemble comme ils sont nés ensemble, et qu'ils poursuivent jusqu'au bout la tâche qu'ils ont entreprise. Entre eux, il s'est formé un lien qui a été le premier jour un mariage d'inclination, qui n'a été peut-être depuis qu'un mariage de raison, et qui reste dans tous les cas un mariage de nécessité. M. Thiers est lié au poste qu'il occupe par le patriotisme, et il le sait bien. L'assemblée est liée au gouvernement qu'elle a créé par un pacte qui n'est pas au-dessus de sa souveraineté, mais qu'elle est intéressée elle-même à maintenir.

Sans doute, c'est un phénomène d'un ordre assez étrange que ce régime qui se résume dans un homme à la fois chef de l'état et ministre, régnant et gouvernant, ayant des opinions arrêtées sur tout, sur la guerre, sur les finances comme sur la diplomatie, intervenant dans toutes les mêlées avec l'autorité de sa parole et de son expérience, au risque d'exposer quelquefois le pouvoir qu'il représente aux contradictions, aux froissemens, et de se laisser emporter aux vivacités impétueuses d'une nature que la lutte semble rajeunir. Il vaudrait infiniment mieux qu'il n'en fût pas ainsi, que M. le président de la république ne réunît pas tous ces rôles, qu'il restât un peu plus dans la sphère supérieure où les événemens l'ont placé, et surtout qu'il eût recours un peu moins souvent à ces menaces de démission qui échappent à son impatience dans le feu d'une discussion. Oui, cela vaudrait mieux de toute façon, et pour M. le président de la république, et pour l'assemblée, et pour le pays. Que faire cependant? Est-ce qu'on peut songer sérieusement à changer les conditions politiques actuelles, ces conditions où la France se repose un instant de tant de meurtrières fatigues et où elle commence à reprendre haleine? Au fond, voilà la vérité. M. le président de la république, dans l'entraînement d'un discours, peut bien parler de donner sa démission, si on lui refuse ce qu'il demande; il n'a certainement pas la pensée de mettre sa menace à exécution, et ce qu'il en dit, c'est pour accentuer le sentiment qu'il a de sa responsabilité, le prix qu'il attache à ses opinions. L'assemblée, de son côté, peut bien avoir

ses préoccupations, ses vivacités d'impressions, elle peut s'inquiéter quelquefois de la direction des affaires; elle n'a point sûrement l'intention de détruire un pouvoir qu'elle a créé, qu'elle remplacerait difficilement. Voilà la vérité toute simple, et le danger est de faire flotter aux yeux du pays toutes ces apparences d'agitations, de laisser croire à des crises que personne ne veut pousser jusqu'au bout, qu'un patriotisme prévoyant désavouerait dans tous les cas. C'est ce qui est précisément arrivé à l'occasion de cette démarche récemment tentée par la droite et le centre droit auprès de M. Thiers, au lendemain d'une nouvelle menace d'abdication de M. le président de la république et de ces dernières élections où l'on a cru voir une recrudescence du radicalisme. On a fait peut-être plus qu'on ne voulait, on l'a fait dans des conditions qui n'étaient pas des plus opportunes ou des plus heureuses, et le seul résultat de cet incident aura été de prouver une fois de plus qu'en politique ce qu'il y a de mieux encore, c'est de ne tenter que ce qu'on peut, de ne pas soulever les difficultés qu'on n'a pas les moyens de résoudre. C'est un chapitre de plus dans l'histoire des démonstrations inutiles.

Que se proposait-on? que voulait-on faire? Même après les explications données avec autant de talent que de loyauté avant et après, on ne voit pas bien encore ce que voulaient les délégués de la droite et du centre droit; on ne saisit distinctement ni l'inspiration, ni le sens, ni la portée définitive de cette démarche de quelques-uns des plus importans personnages d'une fraction considérable de l'assemblée. A coup sûr, nul ne peut mettre en doute les intentions de ceux qui ont pris l'initiative d'une telle manifestation et qui sont allés en corps à la préfecture de Versailles, auprès de M. Thiers, comme les plénipotentiaires du parti conservateur. Ce sont des esprits distingués, libéraux, qui ont été frappés de certaines anomalies de notre situation, de certaines incohérences de notre politique, des faiblesses de l'action parlementaire, et qui ont cru pouvoir sans danger porter avec quelque solennité leurs doléances au chef du gouvernement. Ils étaient dans leur droit, cela n'est point douteux; seulement ils n'ont pas vu qu'ils choisissaient mal leur moment, que, sans le vouloir, ils prêtaient à des équivoques dont on ne manquerait pas de s'armer contre eux, et qu'en définitive ils s'exposaient à se retirer comme ils étaient venus, après une de ces entrevues qui ne décident rien parce qu'elles ne peuvent rien décider, qui ne dépassent pas les limites d'une conversation diplomatique courtoise et inutile.

Chose curieuse à remarquer, des deux prétextes ostensibles de cette démonstration, l'un était au moins assez singulier et ne pouvait guère être un grief pour la droite. Il s'agissait de la loi militaire, du vote sur la durée du service actif, et de la menace de démission à laquelle M. Thiers s'est laissé entraîner. Or à qui s'adressait cette menace? Nullement à la droite, qui était visiblement décidée d'avance à voter les

cinq années de service réclamées par M. le président de la république; elle s'adressait à la gauche, qui combattait pied à pied les propositions du gouvernement, et la meilleure preuve en est qu'au moment du vote une partie de la gauche, se sentant piquée au vif, mais ne voulant pas faire un acte trop direct d'hostilité contre M. Thiers, s'est réfugiée dans l'abstention. Ce n'était donc pas là un grief sérieux pour la droite, qui n'avait qu'à laisser M. le président de la république en tête-à-tête avec la gauche. Entre cet incident et la démonstration qu'on s'est occupé d'organiser dès ce moment, il n'y a eu, si l'on veut, qu'une coïncidence; la vraie raison de la démarche tentée auprès de M. Thiers a été le caractère radical des élections qui ont eu lieu dans le Nord, dans la Somme, dans l'Yonne, et dont les esprits prompts à s'alarmer ont attribué le résultat aux complaisances du gouvernement pour la démocratie avancée, aux faiblesses des ministres, aux connivences de certains fonctionnaires, derniers demeurans du 4 septembre. Eh bien! soit, ces élections, sans avoir peut-être la signification extrême qu'on leur donne, ne sont point d'une couleur absolument rassurante; elles ont un dangereux caractère, surtout parce qu'elles révèlent un progrès d'incohérence morale dans les populations, parce qu'elles peuvent être exploitées contre la France, contre le gouvernement lui-même dans les négociations diplomatiques que nous avons à suivre, dans les opérations de crédit que nous aurons bientôt à entreprendre. Qu'est-ce à dire cependant? Est-ce que cela suffit pour aller en procession à la préfecture de Versailles réclamer au plus vite des mesures préservatrices? Est-ce que le gouvernement est seul responsable de ces mobilités d'opinion dont une élection partielle peut être le reflet? On s'est ému avec quelque raison, nous le voulons bien, de ce symptôme qui se dégage d'une série d'élections républicaines depuis quelque temps. Il ne faut pourtant rien exagérer, il ne faut ni se faire illusion, ni surtout déplacer les responsabilités. On ne peut guère s'en prendre cette fois aux fonctionnaires administratifs, puisque particulièrement dans la Somme et dans le Nord il y a des préfets qui offrent toute garantie aux opinions conservatrices. Que peut le gouvernement? Il respecte la liberté électorale. Lui demander plus, lui faire un crime de son impassibilité en face des compétitions radicales et bonapartistes qui se font jour, c'est ne rien dire ou c'est réclamer de lui une intervention plus énergique qui conduit tout droit au rétablissement de la candidature officielle. Choisir cette circonstance, prendre prétexte d'un incident électoral, c'était donc se placer sur le terrain le plus délicat et le plus dangereux en se donnant toutes les fausses apparences, en ayant l'air de récriminer ou de protester contre un verdict d'opinion qui après tout n'a qu'une signification restreinte et locale.

Oui sans doute, on le reconnaît, ce n'est qu'un fait local et restreint;

mais ce fait est une inquiétante révélation. C'est le symptôme d'un courant d'opinion qui tend à se déplacer au profit de la république, même de la république radicale, et ce mouvement tout d'apparence, tout factice, n'est possible que parce que le gouvernement n'est pas avec la majorité de l'assemblée, parce qu'il ne marche pas avec le parti conservateur, parce qu'il réserve ses coquetteries et ses faveurs pour la gauche, pour les radicaux, parce qu'enfin, avec sa politique équivoque, il laisse le pays flotter à tous les vents, s'en aller à la dérive. Voilà le vrai et sérieux grief! Le gouvernement, par une sorte de violation permanente de toutes les conditions du régime parlementaire, le gouvernement s'est placé en dehors de la majorité, en dehors du parti conservateur qui l'a élu, qui l'a fait ce qu'il est. — Malheureusement c'est là toujours la question. Où est-elle cette majorité dont on parle sans cesse, qu'on croit sincèrement représenter, et qui est véritablement assez insaisissable? Si elle existait aussi réellement qu'on le dit, elle n'aurait pas besoin d'aller faire reconnaître ses droits, au risque de s'exposer aux interrogations ironiques de M. Thiers. Qu'on étudie les scrutins qui se succèdent dans l'assemblée, il est visible que cette majorité se déplace ou se modifie incessamment, selon les occasions, selon les questions qui s'agitent. Qu'on observe comment les partis se mêlent et se groupent; il est évident qu'il y a des fractions d'opinion considérables qui ont entre elles des affinités ou des antipathies communes, qui se retrouvent sur le même terrain dans les circonstances décisives, mais qui n'ont pas ce caractère de cohésion morale, d'organisation permanente, de force collective, qui fait les majorités puissantes et irrésistibles. Une majorité, c'est là justement ce qu'on cherche. Depuis un an, on se livre à toutes les combinaisons, aux efforts les plus laborieux et les plus consciencieux pour arriver à la former sans pouvoir y réussir. Les délégués de la droite et du centre droit y arriveront peut-être; ils ont les meilleures intentions, nous n'en doutons pas. Jusqu'à ce qu'ils aient réussi, ils n'ont pu porter à M. Thiers que leur considération, leur esprit et leur bonne volonté, qui sont également incontestables, qui sont très certainement une garantie, mais qui enfin ne suffisent pas pour faire ce qu'on appelle une majorité.

Et cette politique conservatrice au nom de laquelle on somme le gouvernement de se décider, de prendre un parti, où est-elle? quelle est-elle? Nous ne demandons pas mieux, pour notre part, que de la voir, nous l'invoquons depuis longtemps. La difficulté est toujours de la préciser, de dire ce qu'on veut, de fixer les termes de ce programme qui pourrait devenir un symbole de conciliation, une garantie pour toutes les opinions comme pour tous les intérêts. Qu'on reproche au gouvernement de montrer certaines complaisances, certaines faiblesses pour des hommes d'une origine révolutionnaire qui ne lui donnent pas une force bien réelle, soit. Aller au-delà, franchement c'est un peu dur, et c'est assez injuste. Lors-

qu'il y a près de dix-huit mois M. Thiers, prenant la direction des affaires, se trouvait en présence d'une invasion qu'il avait à faire reculer et de la plus formidable insurrection qu'il avait à dompter, était-il révolutionnaire ou conservateur? L'ordre, relatif si l'on veut, mais enfin assez réel, qui s'est rétabli par degrés en France, qui a permis au travail de renaître, aux intérêts de se relever, cet ordre ne peut-il pas être mis au compte d'une politique conservatrice? Quand M. le président de la république, avec une passion qu'on lui a reprochée, revendiquait, il y a quelques jours, les moyens d'avoir une armée solide et forte, ne se montrait-il pas conservateur? Lorsque s'est présentée assez récemment la question du conseil d'état, qui a été le plus conservateur, du ministère défendant les prérogatives naturelles du pouvoir exécutif, ou de ceux qui, par une préoccupation de parti, ont voulu mettre un conseil administratif à l'élection? On fait un crime au gouvernement de garder des fonctionnaires du 4 septembre; mais nous connaissons des contrées de la France où on lui reproche de maintenir et de replacer des fonctionnaires de l'empire. C'est du moins la marque d'une certaine impartialité.

Allons droit au fait. La vraie question n'est point là, elle est dans ce qu'on ne dit pas. Ce qu'on appelle la politique conservatrice, c'est une politique qui laisse tout juste à la république la possibilité de vivre jusqu'au moment où elle pourra être remplacée, et ce qu'on reproche dans le fond au gouvernement, c'est de ne pas favoriser cette transition, à laquelle on croit le salut de la France attaché. La question est là, ou elle n'est nulle part. Que les délégués de la droite et du centre droit désavouent une préoccupation de ce genre, qu'ils déclinent toute intention d'hostilité systématique contre ce qui existe aujourd'hui, nous le savons bien; ils ont trop de patriotisme pour ne pas respecter ce moment de repos même provisoire où la France attend sa libération, et ils ont trop d'esprit pour ne pas comprendre qu'aller plus loin ce serait tout compromettre. Ce n'est pas moins l'arrière-pensée de toutes ces tentatives qui se sont renouvelées plus d'une fois et sous plus d'une forme depuis un an, par lesquelles on n'arrive qu'à rendre la république plus laborieuse et plus incertaine sans rendre la monarchie plus facile, puisqu'il s'agirait toujours de savoir quelle monarchie on propose. Le dernier mot de cette politique est une certaine impuissance inquiète et agitée, un certain travail de fronde et de mauvaise humeur se traduisant de temps à autre en manifestations comme celle qu'on vient de voir, manifestations qui ne peuvent conduire à rien faute de précision et de netteté. Qu'on nous permette de le dire, on s'est jeté dans cette petite aventure un peu comme l'empire s'est jeté et a jeté la France dans sa grande et terrible aventure de la guerre, sans une armée suffisante, sans munitions, sans approvisionnemens et sans un plan de campagne suffisamment mûri. On a échoué, on devait échouer, et ce qu'il y aurait de

mieux à faire encore, ce serait de reconnaître qu'on s'est trompé, de reprendre enfin ce travail de la formation d'une majorité dans les seules conditions où l'on puisse réussir, sur le seul terrain où l'alliance de toutes les forces conservatrices et libérales soit possible, le terrain de la situation actuelle franchement et résolûment acceptée.

Comment n'a-t-on pas vu qu'en allant ainsi en députation, avec cet apparat et cette solennité, auprès de M. Thiers, on se plaçait soi-même entre un acte d'impuissance, si on échouait, et une déclaration de guerre, — qu'on plaçait d'un autre côté le gouvernement entre une sorte de reddition à merci et l'apparence toujours fâcheuse d'une résistance à une fraction considérable de l'opinion conservatrice? L'alternative a été plus ou moins éludée, nous en convenons; le danger n'était pas moins dans cette démarche, dont on n'avait point évidemment calculé la portée, qui pouvait avoir les conséquences les plus graves, les plus immédiates et les plus imprévues, car enfin que serait-il arrivé, si la manifestation avait obtenu tout ce qu'elle demandait en paraissant demander bien peu, si M. le président de la république s'était rendu, même en faisant une capitulation honorable? Il faut appeler les choses par leur nom : le gouvernement disparaissait, il n'était plus ce qu'il est, une représentation de la France placée jusqu'à un certain point au-dessus des fluctuations des partis; il était en quelque sorte l'otage et l'instrument de ceux qui venaient lui porter des conditions, qui recevaient sa capitulation; quoi qu'on en pense, il perdait nécessairement une partie de son crédit et de son autorité aux yeux du pays, aux yeux de l'Europe elle-même. Et dans quel moment recevait-il cette atteinte? Au moment même où il négocie pour la libération du territoire, où il vient de signer un traité qui affranchit deux départemens de plus, lorsqu'il va être obligé de s'engager dans une des plus vastes opérations de crédit, un emprunt de 3 milliards, lorsqu'enfin il a besoin de tout son sang-froid, de toute son autorité, de toute sa liberté pour suivre jusqu'au bout ce travail diplomatique, financier, qui doit rendre définitivement la France à elle-même.

N'a-t-on pas vu qu'on faisait dans un autre sens ce qu'on a justement reproché aux dernières élections d'avoir fait, qu'on s'exposait à réveiller la crainte de crises nouvelles, à diminuer le gouvernement à l'heure où il a besoin d'apparaître dans toute son intégrité, dans toute sa force? Qu'on ne se méprenne pas : il ne s'agit nullement de prétendre que M. Thiers est tout, que rien n'est possible sans lui, que la France est perdue, si elle n'a pas M. le président de la république. La France assurément se sauvera toujours, elle n'est pas à la merci du pouvoir d'un homme; mais enfin les circonstances sont ce qu'elles sont. Le gouvernement tel qu'il est représente le pays dans une des phases les plus critiques de son existence. Ce n'est pas le moment de lui faire des querelles, de paraître le mettre en suspicion, et s'il faut tout dire,

en résistant aux sommations ou aux séductions des partis, c'est lui qui fait encore œuvre de patriotisme, qui se montre le conservateur le plus prévoyant. Les délégués de la droite et du centre droit ont un sentiment trop élevé des choses pour n'être point frappés de tout ce qu'impose de prudence et de réserve la situation de la France, pour ne point reconnaître que, s'ils se sont engagés avec les intentions les plus sincères dans une démarche un peu hasardée, ils se doivent à eux-mêmes d'accepter ce qu'ils ne peuvent pas empêcher, de ne rien faire qui puisse créer de nouveaux embarras, et ils le doivent dans l'intérêt du pays aussi bien que dans l'intérêt des opinions qu'ils représentent.

Qu'on y réfléchisse bien en effet, ce n'est pas seulement une question de patriotisme, c'est une question de conduite et de prévoyance pour les partis conservateurs. Sans doute il est toujours dur de se résigner à un échec quand on a cru faire acte d'autorité et d'influence. Après tout, ce n'est qu'un mécompte d'un moment, qui laisse à toutes les fractions conservatrices de l'assemblée leurs droits, leur puissance, et le temps de conduire jusqu'au bout l'œuvre de réorganisation publique qu'elles doivent accomplir. Tout ce qui peut leur arriver de plus désobligeant et de plus cruel, c'est d'être forcées de tenir compte des circonstances, de rester dans des conditions où elles se rencontreront bientôt de nouveau avec le gouvernement. Et quand il en serait ainsi, en quoi les opinions conservatrices se trouveraient-elles diminuées et auraient-elles un rôle moins utile? Qu'arriverait-il au contraire, si, sous l'influence d'une déception trop vivement ressentie, on se laissait aller à une hostilité non pas systématique, mais assez arrêtée pour devenir une habitude, presque une règle de conduite, si on cédait à la périlleuse tentation de former un camp à part? Ici la question change et ne laisse point de devenir grave. Les fractions conservatrices, même réduites à leurs propres forces, sont peut-être la majorité dans l'assemblée, elles le croient, elles n'en sont pas bien sûres; elles resteraient dans tous les camps une minorité puissante. Supposez donc qu'il s'élève une question où l'existence du gouvernement soit en jeu et où les fractions conservatrices, marchant ensemble, acceptent résolûment la lutte : eh bien! il se peut que l'assemblée soit subitement scindée en deux fractions presque égales, et ce jour-là qu'arrive-t-il? Il ne reste plus que la dissolution, on ne peut plus évidemment marcher avec une assemblée coupée en deux. Ce qui est possible et régulier dans d'autres temps ne l'est plus aujourd'hui. Il ne suffit pas de quelques voix pour trancher les questions les plus essentielles qui touchent à la constitution, à la réorganisation du pays. La dissolution! mais c'est la plus grave extrémité à laquelle on puisse se laisser entraîner au moment où nous sommes. C'est l'agitation se répandant de toutes parts pendant quelques mois; c'est l'incertitude dans nos affaires, c'est le doute pesant sur les intérêts, sur le gouvernement, sur l'avenir, et pendant ce

temps l'étranger est là, campé sur notre sol; il nous regarde, il s'apprête à profiter de nos divisions, il attend de savoir avec qui il doit traiter, comment des gens si bien occupés à se déchirer rempliront leurs engagemens.

Que le radicalisme ne tienne compte de rien et prenne pour mot d'ordre la dissolution, c'est dans sa nature de parti révolutionnaire. Que des conservateurs bravent ces chances au risque de compromettre l'intégrité du pays et l'avenir des institutions parlementaires, qu'ils prétendent défendre, c'est là ce qui serait nouveau et assez triste; ce serait le triomphe le plus éclatant et le plus meurtrier de l'esprit de parti sur tous les intérêts publics. Nous n'en sommes pas là évidemment. C'est un péril qu'un peu de prévoyance peut écarter. Au lieu de se jeter dans les aventures de partis, qu'on s'occupe du pays. Au lieu de chercher une majorité dans des combinaisons assez factices malgré tout, qu'on la cherche dans l'alliance de toutes les forces de conservation, de libéralisme intelligent et de défense sociale. Au lieu de soulever sans cesse des questions qu'on ne peut pas résoudre, qu'on s'attache à celles qui s'imposent directement, impérieusement. Hier, c'était la loi militaire qui a été votée après une discussion qui aurait pu être abrégée; aujourd'hui, c'est cet ensemble des lois de finances créant des impôts nouveaux, assurant à l'état les moyens de faire face à ses immenses charges. Que la lutte soit vive entre M. Thiers défendant toujours sa taxe sur les matières premières et la commission proposant des taxes d'un autre genre, notamment l'impôt sur les revenus, ce n'est pas un grand malheur. L'essentiel est d'occuper cette vie parlementaire, de la maintenir dans son intégrité, dans son efficacité; et après cela que ce régime s'appelle la république ou la monarchie, c'est toujours la France disposant d'elle-même, maîtresse de ses destinées, assez forte et assez calme pour ne se livrer ni à l'inconnu, ni au hasard des aventures, ni au despotisme des factions.

L'Angleterre vient d'en finir avec cette éternelle question de l'*Alabama,* ou plutôt c'est le tribunal de Genève qui en a fini pour elle, et malgré tout, jusqu'au dernier moment, cette malheureuse querelle est restée assez obscure, assez embrouillée, pour qu'on ne sût vraiment plus dans quels termes elle se présentait. L'Angleterre demandait au tribunal de Genève un ajournement de quelques mois; les États-Unis, sans s'associer à cette demande d'ajournement, maintenaient leur réclamation de dommages indirects vis-à-vis de l'Angleterre. Les arbitres ont tranché dans le vif avec la plus prudente décision; ils ont refusé au cabinet de Londres l'ajournement qu'il demandait, et ils ont refusé de reconnaître le principe des dommages indirects maintenu par les États-Unis, de sorte que voilà l'Angleterre jugée malgré elle et délivrée de cette épine par un jugement qu'elle aurait voulu ajourner. Le reste n'offre plus les mêmes difficultés. C'est assurément un sérieux embar-

ras de moins pour le cabinet de Londres. Il reste à savoir si l'assez triste façon dont toute cette affaire a été conduite ne va pas maintenant jouer un rôle décisif dans les luttes qui se préparent entre l'opposition conservatrice, à la tête de laquelle marchent des hommes comme lord Derby, M. Disraeli, et le ministère de M. Gladstone.

De quelque manière que se déroule le combat des partis anglais, il se dénouera toujours régulièrement; ce n'est point là l'histoire de l'Espagne, qui en est toujours à se débattre avec l'insurrection carliste et qui va de plus avoir au premier jour une crise électorale nouvelle, puisque le ministère radical appelé au pouvoir par le roi Amédée vient de dissoudre les cortès, pourtant élues tout récemment. Certes, si quelque chose peut donner une idée de ce qu'il y a d'étrange dans la situation de l'Espagne, c'est ce simple fait que l'homme élevé aujourd'hui au poste de premier ministre, M. Ruiz Zorrilla, est le même qui se retirait des chambres avec éclat il y a quelques semaines, et qui écrivait au roi Victor-Emmanuel une lettre où il déplorait l'aveuglement de son fils, le roi Amédée, en annonçant sa prochaine déchéance. M. Zorrilla est aujourd'hui premier ministre. Il s'est empressé de faire les déclarations les plus libérales et les plus constitutionnelles. Malheureusement son premier acte a été de dissoudre les cortès en dehors de toute condition de légalité constitutionnelle, et il va bien être obligé maintenant de prendre toute sorte de mesures financières qui n'auront pas été votées par les chambres. Des protestations se sont déjà élevées contre de si singuliers procédés. Tout compte fait, le roi Amédée a pour le moment auprès de lui M. Ruiz Zorrilla et le parti radical, c'est vrai; il a en revanche contre lui les carlistes, qui sont en armes dans le nord, les républicains, qui attendent le moment d'entrer en lice, les alphonsistes, qui viennent de lever décidément leur drapeau, les *unionistes*, dynastiques jusqu'ici et maintenant irrités du rappel des radicaux au pouvoir. Tous ces partis, toutes ces factions s'agitent, se démènent, se menacent, et à coup sûr ils ne promettent ni une grande sécurité au trône du roi Amédée, ni le repos à l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

LES THÉATRES.

La scène paraît enfin se raviser; elle reprend des allures honnêtes, et nous espérons bien que sa résolution d'être sage n'est pas une fantaisie d'un moment, une mode pour la saison d'été, pour le temps où il faut plaire aux familles correctes de la province. Il s'agit maintenant de mettre de bonnes pièces au service des bonnes mœurs, et de ne pas compter sur la vertu toute seule pour emporter le succès. Nous avons toujours cru pour notre part que ce pays et cette génération étaient calomniés par le théâtre, calomniés par la critique, lorsque celle-ci flat-

tait les inventions malsaines des auteurs. On courait aux comédies immorales, moitié par ennui, moitié par cette curiosité que les plus honnêtes personnes ont de connaître le mal qu'elles ne pratiquent pas; aujourd'hui, grâce aux événemens, nous n'avons pas l'avantage de pouvoir nous ennuyer, et nous sommes guéris de la curiosité. Cependant le public reste le même : il aime encore l'esprit; les écrivains se feraient illusion, s'ils croyaient le retenir par des qualités négatives. Nous y insistons parce que nous voyons poindre le genre de feu Bouilly, qui tâche de revenir.

Bien que les semaines qui viennent de s'écouler n'aient pas produit d'œuvre hors ligne, il s'en faut que les cinq ou six comédies dont nous allons parler atteignent à un niveau de mérite à peu près égal. Elles diffèrent beaucoup aussi par le ton des conceptions et du langage : on en pourrait juger, comme il arrive souvent, par la composition même de la salle au jour où elles se sont produites pour la première fois. C'est ainsi que *la Part du roi,* un acte en vers, a été jouée devant un public d'artistes et d'hommes de lettres de la jeune école; on eût dit que le Parnasse lui-même, descendu de ses hauteurs où il se plaît à ciseler des sonnets non sans défaut, envahissait le Théâtre-Français. Était-ce la troupe harmonieuse des poètes qui daignait se montrer parmi nous, ou bien était-ce nous-mêmes que l'on transportait dans les sacrés vallons? Nous avons entendu force vers, et quelques-uns fort jolis, mais nous avons cherché la comédie. Une jeune comtesse, veuve, s'imaginant, on ne sait pourquoi, être aimée du roi, reçoit dans son château un soudard, un aventurier, qu'elle prend pour le jeune monarque. Elle lui accorde ses bonnes grâces; on ne saurait acheter à moins l'honneur d'être reine. S'apercevant de sa méprise, elle le renvoie; mais ici le personnage étale des sentimens et débite une poésie auxquels il est impossible de résister. Quand le véritable roi vient frapper à la porte de dame Ildegarde, elle fait congédier le souverain et garde le soudard. Il y a là sans doute l'étoffe d'un fabliau bien naïf, bien invraisemblable, non d'une comédie. Il y a aussi un prétexte pour un joli décor et d'agréables costumes; il n'y en a pas pour des tirades infinies, pour un monologue dithyrambique, pour des hémistiches coupés à la dernière mode et qui sont quelquefois des chefs-d'œuvre de facture. Nous n'avons pu juger des vers qu'à l'audition : ils méritent peut-être qu'en leur faveur le public soit clément envers la pièce. C'est le cas d'appliquer le mot de Diderot : M. Catulle Mendès s'amuse à faire des broderies d'or sur des pelures d'oignon.

Nous possédons une pléiade de poètes qui ont une foi si robuste dans les vers, surtout dans les leurs, qu'ils croient pouvoir se passer d'un véritable sujet : fâcheux symptôme que cet amour exclusif, cette préoccupation unique du détail! Que n'apprennent-ils d'abord cet art si difficile de faire un drame ou une comédie, cet art si français qui menace

de se perdre, si nous avons d'une part des écrivains qui ne savent pas bâtir un plan, et de l'autre des faiseurs de plans qui ne savent pas écrire. Il avait bien raison, ce critique de l'autre siècle, qui regrettait qu'on ne pût obliger les poètes à faire un noviciat dans le métier de construire une pièce avant d'obtenir la permission d'un versifier une.

S'il y a une part de dignité de plus dans la versification dramatique, les autres compositions offertes nouvellement au public n'ont pas cet avantage. Pourtant elles ont aussi leur hiérarchie, et ne peuvent être mises au même rang. Celles qui se recommandent par la distinction dans les mœurs et dans le style se placent au-dessus des autres. Tels sont le petit drame de *Marcel* et les deux comédies des *Tyrannies du colonel* et de *l'Invalide*.

Il serait superflu, après tant d'autres qui ont pris ce soin, d'indiquer les inconvéniens de la collaboration dans les pièces de théâtre. L'œuvre fût-elle bien composée, bien écrite, pleine d'intérêt, comme le *Marcel* de MM. Jules Sandeau et de Courcelle, elle présente toujours ce défaut de manquer d'une physionomie précise. Elle ressemble à ces médailles où sont superposées deux figures. Il est impossible d'abord que celles-ci soient gravées autrement qu'en profil; ensuite on ne sait quel nom porte celle qui couvre l'autre, et l'œil distingue avec peine les traits respectifs des deux têtes. Comment ne pas regretter que cette double silhouette empêche de retrouver les linéamens d'un talent aussi délicat, aussi fin que celui de M. Jules Sandeau? C'est un plaisir de moins; nous ne voulons pas pourtant méconnaître le mérite sérieux de ce petit drame.

Les auteurs se sont proposé, non de représenter, mais de guérir, séance tenante et devant le public, la folie d'un malheureux père qui a tué son enfant par accident, tandis qu'il s'amusait à tirer les martinets rasant le sol, comme il arrive les jours d'orage. Ce n'est pas la première fois qu'un tel sujet est mis au théâtre. Tout le monde se souvient de *Nina ou la Folle par amour,* qui a fait les délices de nos aïeux sous toutes les formes, en drame, en opéra, en ballet-pantomime. Nina est guérie par l'objet même qui avait causé sa démence : elle revoit son amant, qu'on lui avait enlevé, qu'elle croyait mort; l'amour, qui lui avait fait perdre la raison, est chargé de la lui rendre. Il y a quelque chose de semblable dans la nouvelle pièce. Gaston, qui a perdu par son imprudence son cher petit enfant, retrouve un autre Marcel dans un second fils que sa femme portait dans son sein quand il a éprouvé cet horrible malheur. Quatre ans se sont écoulés depuis que le premier est tombé mort devant lui, foudroyé par lui, quatre ans qu'il a cessé d'être père (il le croit du moins). Voilà quatre ans qu'il est fou et qu'il est confié aux soins d'un médecin dans une maison de santé. Ce second fils qu'il attendait, mais qu'il a oublié, ce second Marcel que le ciel lui a donné, a juste l'âge de son premier quand il l'a perdu. Les auteurs ont bien

raison, comme le médecin, de penser que ce petit être, que cette espérance, qui est un avenir et qui semble le prolongement du passé, est seule capable de rallumer en lui la raison obscurcie. On le voit, les moyens employés dans *Nina* et dans *Marcel* se ressemblent; il y a pourtant une différence considérable.

Ce sujet de *Nina,* usé par son extrême popularité, usé surtout parce qu'il ne tomba point entre des mains capables de lui communiquer une longue vie, ce sujet a bien plus de charmes pour un auditoire de théâtre. Que de nuances de sentiment, dont aucune n'est perdue! Quelle grâce dans cette folie que l'amour produit, et qu'il dissipe peu à peu comme un soleil de printemps chassant les nuages! Cette maladie mentale est à la fois tragique et riante : elle finit dans un baiser. La folie d'un père qui a tué son enfant est plus poignante et plus profonde, je le reconnais; mais qu'elle est triste! La démence à la scène est chose lugubre : on ne saurait la supporter que durant une scène. Les auteurs de *Marcel* ont réussi, à force de tact, de simplicité, de naturel, à vaincre cette grande difficulté. Ils tiennent le public attentif; ils le font assister, curieux, ému, versant des larmes, à ces péripéties d'une guérison morale que tout semble assurer d'abord, que tout vient contrarier peu à peu. La situation semble toujours la même, et pourtant elle se développe, elle se déroule comme une crise dans une maladie. A chaque moment, on sent qu'avec une direction moins habile la pièce pouvait languir; mais Gaston a dans les auteurs d'adroits médecins, et le public désire vivement le succès de l'expérience.

Toute la maison joue de son mieux la comédie avec cet homme souffrant qu'il faut tromper pour son bien; tout est arrangé pour lui faire croire qu'il n'a eu qu'une méningite, et que sa fièvre ne date que de quelques jours. Cependant les artifices employés, tout bien concertés qu'ils sont, font le péril de la tentative essayée. Gaston a le souvenir ineffaçable de la catastrophe. Plus on s'efforce de lui persuader qu'il ne s'est rien passé, plus le remords fatal résiste et s'attache à sa proie. Il défend en quelque sorte son mal contre ceux qui l'en veulent guérir : il veut sa perte. Son ami Maxime, qui est resté à ses côtés durant quatre ans, commence l'épreuve de la pieuse supercherie, mais il se hâte de le quitter, et il n'est que temps : sa présence allait rappeler de longs et tristes souvenirs. La vieille Germaine possède parfaitement son rôle; toutefois elle le joue trop bien, et comment en serait-il autrement? elle aime tant son maître! Croyant bien faire, elle parle plus qu'il ne faudrait. Elle se complaît dans le détail de cette méningite fabuleuse; moitié pleurant, moitié riant, elle lui raconte comment, durant sa maladie, il avait peur de sa femme, il faisait entendre de singulières paroles, il parlait d'un poids qu'il avait sur la conscience et comme d'un meurtre,... lui, le meilleur des hommes! ce que c'est que la maladie!

La pauvre servante se retire convaincue qu'elle a fait merveille : elle a renouvelé dans Gaston les douleurs cuisantes du passé. D'ailleurs il fallait bien répondre à ce malheureux qui, sans trêve et sans repos, interroge tout, les hommes et les choses, pour ressaisir la cruelle vérité où sa raison a fait naufrage. Puis c'est le tour de la femme, de la mère. Que peut-elle répondre quand il lui demande pardon d'avoir eu peur d'elle, d'avoir supposé qu'elle le haïssait? Le cœur l'emporte : il s'ouvre pour laisser échapper la moitié du secret. « Et quand ce malheur eût été vrai, quand il eût réellement tué son fils, pouvait-elle l'accuser d'un épouvantable accident? » Cette simple supposition est pour Gaston une lumière sinistre. Il est bien près de deviner le piége tendu par la tendresse; le démon du remords et de la folie va reprendre sur lui son empire.

Ainsi tous les efforts tentés pour endormir le mal physique et moral dans cette âme semblent aboutir à le réveiller. Ce fils qu'il a vu tout à l'heure, qu'il a embrassé, il se reprend à croire qu'il l'a tué : il faut que sa femme le lui montre de nouveau paisiblement endormi sur son petit lit. Et pourtant que signifie cette funeste vision d'un enfant du même âge, avec les mêmes traits, recevant de son père le coup de la mort? Il n'y a qu'un objet dans la mémoire des fous, et il est tenace, indestructible. On avait pensé à tout, même à ne laisser sur la table que les journaux d'il y a quatre ans. Un incident imprévu, le seul auquel on n'avait pas songé, fait écrouler tout l'échafaudage des précautions savantes : un facteur rural dépose les papiers du matin sur le rebord de la fenêtre, et Gaston apprend par la date du journal qu'il est malade, non d'hier, non de la semaine dernière, mais d'il y a quatre ans. La vision disait vrai. Son enfant avait quatre ans quand il est mort. Quel est donc celui-ci, qui après quatre années a le même âge, la même figure? « Je suis mon petit frère, » répond l'autre Marcel. Ce mot charmant, qui est tout son rôle et toute la pièce, rappelle à ce pauvre père une seconde idée, celle de l'espérance qui commençait à poindre quand la fatalité s'appesantit sur lui, et qu'il avait oubliée. L'idée fatale, unique, n'obsédera plus son esprit : il est sauvé.

En présence de deux auteurs, la critique peut être parfois embarrassée : mais le dénoûment de *Marcel* nous a semblé caractéristique; cet enfant qui délie le nœud de la pièce en rappelle un autre qui remplit le même objet dans le roman de *Penarvan*. M. Jules Sandeau aime à tirer ses effets principaux de la vie intime, ajoutons, de celle des honnêtes gens. Le voile de tristesse uniforme que la folie répand toujours sur la scène, quand il ne s'agit pas d'amour, nous paraît s'éloigner de ses conceptions ordinaires, plus variées en général; pourtant il y a encore une qualité excellente de son esprit qu'on peut entrevoir ici, la sobriété. Nous l'en féliciterions, s'il n'en abusait pas quelque peu, et si cette sobriété ne tendait pas à devenir du silence.

Parmi les professions diverses qui sont en possession d'égayer la comédie française, il en est une, celle des armes, qui a presque toujours été traitée avec faveur. Ce n'est pas seulement M. Scribe qui a réservé aux officiers les rôles chevaleresques, ainsi que le succès en amour et la grosse dot. Au XVIIIe siècle, ils sont comblés de bonnes fortunes. La fausse Agnès de Destouches et la duchesse de Sedaine s'humanisent pour de beaux militaires. Chérubin, qui trompe Almaviva, est un colonel en herbe. Le théâtre avait pour l'épaulette la partialité d'une bonne ville de garnison : il en est de même encore; seulement la comédie et le roman de nos jours se plaisent à revêtir les hommes d'épée de sérieuses vertus. Le comte de Bourchambault des *Tyrannies du colonel* est un de ces personnages sincères et brusques, solides et fidèles, comme le fer qu'ils portent à leur côté. Il adore sa femme Louise, mais il rejoint son régiment sans broncher. Il passe en Afrique six mois, et ne songe pas qu'il laisse derrière lui le vide et le désœuvrement. Au bivouac, il pense à elle, et ne le lui dit pas : c'est si naturel dans un homme qui obéit à son devoir de mari comme à la consigne, et ne s'en vante point. Il lui écrit et lui parle des Arabes auxquels il donne la chasse, et des Kabyles qu'il met à la raison ; son amour seul est laconique. Heureusement il revient d'Afrique et n'en rapporte pas seulement de la gloire : Bourchambault n'est pas de ceux à qui l'on pourrait dire, comme dans une comédie de Boursault :

Monsieur le colonel, qui n'êtes pas soldat...

Il est soldat jusqu'au bout des ongles : il a reçu ce qui s'appelle en langage du métier *une bonne blessure,* une de celles dont on réchappe, une blessure heureuse, puisqu'elle lui donne le loisir de rester chez lui, de se guérir, et de guérir aussi l'esprit malade de Louise. Une femme désœuvrée trouve toujours, quand elle le veut, et presque sans le vouloir, un homme qui n'est pas moins inoccupé. Je me trompe : rien de plus rempli que les journées de son attentif, M. Maurice. Suivre cette femme comme s'il était son ombre, épier ses mouvemens, ses langueurs, ses ennuis, voilà sa vie. Il décore cela du nom d'idéal; c'est le sacrifice de sa jeunesse, de sa carrière, à un amour. Voilà qui paraît beau tant qu'on n'entend pas d'autre langage; mais que ce mari brave et loyal paraisse, son idéal à lui est le dévoûment à son pays, son sacrifice, celui du sang. Voilà qui est sérieux, réel, et qui s'accorde avec toutes les affections vraies et légitimes. Le brusque officier fait pâlir le doucereux soupirant. On s'aperçoit bientôt que les prétendues tyrannies de ce soldat ne sont que des contrariétés d'humeur, des malentendus, que la vraie tyrannie est du côté de ce mielleux, de ce rampant, qui abuse de quelques avantages obtenus, et impose ses exigences parce qu'on a écouté ses prières.

Dans le conflit du mari et de l'amant, il y a un ami, un médecin,

l'honnête Gérard, qui n'est pas inutile à la bonne cause. C'est encore là un rôle où la comédie actuelle s'éloigne absolument de l'ancienne : singulier retour de la fortune et des mœurs! A côté d'une femme faible et capricieuse, on trouve nécessairement un docteur, et il est rare qu'il ne soit pas du parti de la vertu. Nous ne pouvons en dire autant de la mère, la baronne : dès qu'il y a un gendre, dans la comédie bien entendu, il y a une belle-mère déraisonnable. Ce genre de personnages n'a rien gagné dans l'estime des auteurs de comédies depuis Mme de Sotenville : on sait de quel air celle-ci fait la paix avec le mari de sa fille. La baronne reçoit en frémissant l'accolade du colonel. Heureusement tout ne se passe pas dans *les Tyrannies du colonel* comme dans *George Dandin*. Le soupirant a le sort des Arabes et des Kabyles. M. Amédée Achard, esprit inventif, excelle en plusieurs sortes de sujets, mais surtout dans les peintures de mœurs, telles que les comporte la vie privée de ce temps. Il a un mérite plus grand, celui de ne pas dénigrer notre société en y cherchant des exceptions scandaleuses. Il faut plus d'esprit pour être vrai tout ensemble et intéressant que pour amuser aux dépens de la décence.

Du théâtre de Cluny, où nous avons vu *les Tyrannies du colonel*, passons au théâtre du Gymnase, qui a donné une autre comédie du même auteur, *l'Invalide*. Un des caractères essentiels de l'amour est le doute : point de protestation qui le rassure; à peine les preuves les plus fortes le mettent-elles en repos, et encore n'est-ce pas pour longtemps; c'est toujours à recommencer. Il ne faut donc pas s'étonner si un homme bien épris qui a passé deux ans en Cochinchine veut tenter une épreuve sur une jeune veuve parisienne qui avant son départ lui avait promis constance et fidélité. Il feint d'avoir reçu des Annamites un coup de flèche dans l'épaule qui le prive du mouvement de son bras, un autre dans l'œil, qui le rendra peut-être borgne pour le reste de sa vie, un coup de hache dans la tête dont il s'est remis, ayant perdu, il est vrai, tous ses cheveux. Mme de Circourt attendait donc M. de Sauvières, mais tout entier, avec deux bras, deux yeux et sa belle chevelure soyeuse. Le moyen de tenir parole lorsqu'il se présente en cet état? L'auteur a fort ingénieusement supposé que la belle veuve n'est pas elle-même demeurée intacte. Ses grâces parfaites sont entamées par une légère claudication; une entorse au genou a gâté sa démarche de reine. Aussi son inquiétude est-elle grande. Que dira le beau Sauvières en la voyant accourir à sa rencontre d'un pas inégal? Il ne l'aimera plus. Voilà les hommes; leur flamme la plus pure et la plus ardente ne tient point contre une petite disgrâce de la nature, ce sexe n'a de regards que pour la beauté physique; ils sont enfoncés dans la matière et dans « les bassesses humaines. » Combien les femmes sont différentes! Peu leur importent les agrémens extérieurs dans l'homme qu'elles ont choisi. Fût-il blessé, mutilé, défiguré, pourvu qu'il fût brave, généreux, dévoué,

tendre, il pourrait compter sur elles. C'est l'âme qu'elles aiment, et non le corps.

. . . . . Sur leurs sens
Les droits de la raison sont toujours tout-puissans.

Elle tremble donc sur l'effet que va produire son entorse, et s'inquiète de la fragilité de Sauvières, non de la sienne. Elle se défiait du courage de son amant, et c'est elle qui est mise en déroute par la nouvelle des ravages que les affreux Annamites ont produits dans la personne de celui dont elle redoutait l'arrivée pour de tout autres motifs. Cette petite péripétie est piquante par le contraste des situations : la pièce échappe ainsi au lieu-commun des épreuves de ce genre dont le théâtre est plein depuis qu'il y a des comédies de l'amour; c'est aussi ce qu'il y a de mieux dans la composition.

M. de Sauvières, à son tour, a lieu de moraliser sur la faiblesse des femmes. C'était bien la peine de nourrir son beau feu deux ans durant, et en Cochinchine! Elles sont toutes comme Mme de Circourt, *così fan tutte*. Il en est une pourtant qui fait exception, c'est Mme de Meulan, l'amie de la jeune veuve, jouissant également de la liberté du veuvage, et chargée par elle de recevoir le premier choc de la colère et de l'amour désappointé. Où celle-là n'avait vu qu'une occasion de refroidissement et de dégoût, celle-ci trouve des motifs d'intérêt et de douce pitié. Elle aussi, elle avait des raisons pour se plaindre de l'autre sexe; un fat avait abusé de son indulgence et lui faisait sentir l'insulte d'une petite tyrannie anticipée. Ce borgne, ce manchot la réconcilie avec l'espèce masculine. L'éloquence passionnée dont elle doit être la simple messagère la touche pour son propre compte. Voilà un homme qui sait aimer! Elle envie à cette amie au cœur léger son prétendu disgracié, son invalide. Le public est du parti de l'amour et de la tendresse, même avec des infirmités notables, comme Mme de Meulan, comme M. Amédée Achard, même plus que celui-ci, car l'auteur n'a pas assez de confiance en son paradoxe pour s'en tenir aux séductions d'un cœur aimant servi par un corps endommagé. Son brave estropié oblige, à la pointe de l'épée, le fat éconduit à rendre deux lettres que la jeune femme avait eu l'imprudence de lui écrire. Cette agréable histoire d'entorse, de blessures et de calvitie se termine par une guérison universelle. Mme de Circourt, voyant son genou remis en un tour de main, vient d'un pas triomphant étaler ses grâces, rendues à leur première splendeur. M. de Sauvières retrouve plus vite encore sa beauté au grand complet, sans beaucoup surprendre le public; calotte, emplâtre, écharpe, il rejette tout; les femmes, qui aiment le dévoûment, sont bien aises, et avec raison, qu'il soit récompensé sans être poussé trop loin. Le cas échéant, elles imiteraient plutôt la prudence de Mme de Circourt que l'héroïsme de Mme de Meulan, et l'on ne saurait leur en faire un crime. Sur ce canevas sans

prétention, la facilité ordinaire de M. Amédée Achard a brodé un acte dont l'unique défaut est de tourner un peu court vers la fin.

Que manque-t-il à la comédie du *Cousin Jacques* de M. Louis Leroy? Un peu plus de distinction. Avec la verve qui paraît être le caractère de son talent, le succès ne saurait lui manquer; quelques tons plus délicats, un choix plus sévère dans les mots plaisans, ne mettront pas en fuite la gaîté sur laquelle il compte à juste titre pour réussir. Dans les sujets les plus populaires et même dans les paysanneries, on peut respecter la langue française. Ce langage mêlé de termes convenus et de saillies quelquefois bizarres ne date au théâtre que d'une trentaine d'années. Les étrangers en sont dupes; ils ne manquent guère de le relever pour en faire quelquefois l'ornement de leur conversation en français. Leur méprise devrait servir d'avertissement aux écrivains qui ont du mérite comme M. Louis Leroy et plusieurs autres que nous pourrions citer ici. Gardons-nous de négliger aucun des moyens propres à maintenir la supériorité du théâtre national.

Dans la vie réelle, il arrive souvent qu'un mauvais sujet qui aime encore sa famille imagine, en un jour de crise domestique, d'en être l'ange tutélaire et la providence. Parce qu'il connaît mieux certains côtés de la vie, il se persuade aisément qu'il a plus d'expérience; parce qu'il excelle à briser les vitres, il ne doute pas qu'il trouvera plus promptement qu'un autre la solution des difficultés qui intéressent toute la maison. Malheur aux parens qui attendent le salut de ce côté! Il est rare que le vaurien ou le fou, avec les meilleures intentions du monde, ne précipite pas l'orage au lieu de le conjurer. Il n'en va pas ainsi dans les comédies, et cela est naturel. Sagesse et prud'homie ne sont pas intéressantes au théâtre : les contrastes y font la fortune des rôles comme des personnages; ils ajoutent le plaisir de la surprise à celui des dénoûmens heureux. Un cousin mauvaise tête, autrefois la terreur de la famille de Valdent et de tout le pays, un garçon mal élevé, qui était de tous les charivaris et de tous les méchans tours joués aux citoyens paisibles, Jacques, revient des pays lointains au grand désarroi des parens, qui espéraient porter son deuil. Accueilli comme il s'y devait attendre, mais, prenant bravement son parti de son peu de succès, il aperçoit au premier coup d'œil les dangers qui menacent le bonheur des siens; il voit, ce dont personne ne se doute, qu'il y a bien du mal caché *dans le Danemark,* suivant l'expression de Shakspeare. Les efforts qu'il fait pour y porter remède sont fort mal pris; sa détestable réputation nuit à ses intentions excellentes : on l'accuse à peine arrivé d'avoir mis le trouble dans la paix intérieure. Il a découvert que Mme de Valdent se laisse courtiser par un M. de Chambry, qui abuse de l'hospitalité, un beau séducteur de femmes mariées, l'éternel ami intime de nos comédies actuelles : s'il fait mine de s'y opposer, Jacques est un mentor indiscret, un jaloux. Il a reconnu dans le

mari qu'on destine à la petite Blanche un coquin qu'il a vu pendre du côté de Montevideo et qu'il a tiré de ce pas difficile, car il a pour vocation de sauver tout le monde, et il l'a dérobé au supplice que ce misérable avait mérité en volant dans son tripot l'argent des Américains. S'il tente de dévoiler le fripon, nul ne veut l'écouter, on l'interrompt; Jacques est une méchante langue, un homme noir, qui déchire les amis de la maison.

Cependant il ne se décourage pas pour si peu : cet enfant prodigue est de belle humeur, et c'est ce qui fait le succès de la pièce; ce cousin revient aux sentimens de famille sans tourner un instant à la sensiblerie. Il a commencé par conjurer un orage qui menaçait la fortune et peut-être la vie de M. de Valdent, par dompter une émeute des ouvriers de ce dernier, car celui-ci est manufacturier, et il a besoin d'aide pour mettre l'ordre dans son usine comme dans son ménage. Jacques a braconné autrefois avec celui-ci, fait du tapage avec celui-là; il sait donc le langage qu'il leur faut tenir. Il se tire avec honneur de cette mission qu'il se donne, et l'auteur a mis dans cette scène certains mots d'ouvrier récalcitrant qui semblent pris sur le fait. La fabrique une fois mise en sûreté, c'est le tour de Mme de Valdent. On devine que celle-ci n'aurait pas besoin d'être sauvée, s'il ne lui plaisait pas de s'exposer à se perdre. Elle est coquette, et les artifices qu'elle emploie pour maintenir en haleine les tentatives du galant sans se compromettre prouvent que M. Louis Leroy possède le secret du dialogue. Jacques trouve ici plus de difficultés que dans la répression de l'émeute; il a moins de finesse pour écarter le péril que de sagacité pour le découvrir. En effet, s'il faut suivre à la piste les desseins de M. de Chambry, il suffit de clairvoyance et de bon sens; mais la rondeur franche du joyeux cousin n'est pas de force à lutter contre les discours doucereux du séducteur ni contre les susceptibilités dédaigneuses de la femme coquette.

Aussi la comédie ne tarde pas à tomber dans les gros moyens. Jacques surprend un rendez-vous en entrant par une fenêtre au premier étage, ce qui suppose un espionnage peu dissimulé, sans compter l'échelle nécessaire pour atteindre à cette hauteur. Il pouvait se contenter de se montrer sur le haut de son échelle; mais il entre, et l'on s'imagine quelle figure il peut faire entre M. de Chambry et Mme de Valdent, n'étant pas le moins gêné des trois. La pièce tourne ici au drame; par une complication assez naturelle, surtout après l'escalade dont nous venons de parler, l'amant laisse retomber les mauvaises apparences sur Jacques : ce dernier passe pour le coupable aux yeux de l'époux. Sa généreuse franchise l'empêche de dénoncer le véritable ennemi de l'honneur du mari; c'est encore une manière de protéger l'honneur de la femme, et cette partie de la composition y gagne en intérêt. Pourtant l'auteur n'en abuse-t-il pas quand M. de Valdent après coup, après qu'il a eu le temps de réfléchir et d'interroger sa femme, dirige son

revolver contre la poitrine de son cousin qu'il soupçonne? Ce revolver est comme une fausse note dans la comédie : nous savons bien qu'il est intéressant de voir le vaillant cousin en danger de mort, parce qu'il est la perle des cousins et des honnêtes gens, mais nous savons aussi que M. de Valdent ne tirera pas, que cela est impossible, et nous ne voyons là que l'auteur poussant à bout son effet. Le pistolet retombe sans que le brave Jacques ait parlé. La vérité parle d'elle-même, juste ce qu'il faut pour mettre en fuite à jamais le séducteur de la femme et l'indigne prétendu de la jeune fille. Le cousin a sauvé tout son monde, y compris la tante Céleste, qui n'était pas la moins revêche ni la moins plaisante de la famille. Il a tiré des griffes du fripon mal à propos dépendu par lui les soixante mille francs qu'elle lui avait confiés. Avec M. Louis Leroy, le public a lieu de dire comme l'oncle de la comédie : « J'ai ri, me voilà désarmé. » Le succès de la comédie n'a pas été un moment contesté; mais nous croyons avoir donné un bon conseil à l'auteur en lui recommandant d'ajouter la distinction à ses autres qualités d'esprit.

Il ne peut être question de rien de semblable dans *les Cloches du soir,* dont les auteurs se sont proposé uniquement de faire rire à tout prix, même aux dépens du goût. Ils ont atteint leur but, au moins jusqu'à la moitié de leur imbroglio, où l'on ne peut plus rire qu'en haussant les épaules. Ils avaient pourtant une idée plaisante. Une romance inédite, dont le titre est celui de la pièce, est composée par la jeune amoureuse, qui l'apprend à son père, qui l'apprend à une modiste du passage du Saumon, qui l'apprend à deux autres amans, le premier un artiste de fort bas degré et d'âge mûr, le second un jeune pharmacien qui a demandé la main de la demoiselle à la romance. Ces ricochets d'un air inédit que tout le monde connaît, et qui dévoile les iniquités de tout le monde, étaient déjà une comédie, et rajeunissaient un fond peu nouveau avec une teinte de vulgarité trop accusée; mais on veut être excessivement drôle, et l'on est trivial. Ce petit acte est bouffon; la bouffonnerie pourtant a ses règles. Nous ne doutons pas que la pièce n'amuse un certain public, surtout les Anglais qui lisent Paul de Kock et se persuadent ensuite qu'ils ont une idée de l'esprit français. Les auteurs ont de la gaîté; mais n'ont-ils pas fait erreur en frappant à la porte du Gymnase? et l'administration ne s'est-elle pas trompée en la leur ouvrant?

LOUIS ÉTIENNE.

ESSAIS ET NOTICES.

Souvenirs de la maréchale de Beauvau et Mémoires du maréchal, recueillis et mis en ordre par Mme Standish-Noailles. — Techener 1872.

Tout livre de nature à nous instruire sur la seconde moitié du XVIIIe siècle français doit être le bienvenu, surtout lorsqu'il est, comme

celui-ci, de première source et d'un intérêt moral. Par plus d'un côté, la veille et l'avant-veille de 89 nous sont mal connues. L'ancien régime a pu être et a été, pendant un long temps, détestable; par quelles vertus publiques et privées la France a-t-elle pourtant trouvé moyen de faire dans ces périodes mêmes de grandes choses? Les fleuves ne remontent pas vers leurs sources, et il n'y a donc nul danger, il ne peut y avoir qu'un profit sérieux, outre le grave intérêt, à bien connaître les obstacles franchis et le chemin parcouru. Le règne de Louis XV a été marqué par de grandes fautes et par un remarquable essor en des voies diverses. Le règne de Louis XVI a été une période de rare bonne volonté et de généreux efforts; est-ce uniquement la faute de cette vieille France, si tant de zèle a finalement abouti à une série de révolutions qui, après quatre-vingts ans, dure encore?

Voici un volume qui serait une pièce intéressante de ce grand procès et désormais indispensable à qui voudra juger de l'état moral de l'ancienne société française. On a suffisamment parlé des vices d'alors, des mœurs légères, des scandales et des corruptions : voici des vertus; voici un nouveau roman de l'amour dans le devoir, dans le mariage, roman réel, c'est-à dire emprunté à l'histoire, épisode authentique des mœurs du XVIIIe siècle. Cette publication est elle-même un hommage de famille. Les *Souvenirs de la maréchale de Beauvau* et les *Mémoires du maréchal* étaient restés inédits; Mme Standish-Noailles, arrière petite-fille du maréchal, les a recueillis et mis en ordre; ils paraissent aujourd'hui précédés d'une introduction qui a son prix. Mme Standish était femme de vive intelligence, de savoir et d'esprit. Il est intéressant de l'entendre parler avec une sympathie sincère, et dans un style singulièrement large et libre, de « ces doctrines de droit politique et social qui germaient dans l'esprit des peuples, » de « ces idées généreuses et sages alors, mais dont l'application précipitée faussa jusqu'à la perversion les véritables origines de la révolution française, et compromit la plus belle cause des temps modernes. » — Une main pieuse pouvait d'ailleurs prendre plaisir à produire au grand jour ces papiers de famille, car « Mme de Beauvau avait appartenu à ce groupe de femmes de haut esprit et de haut parage qui ont donné à la France un genre de supériorité incontesté en Europe, » et son union avec le maréchal, par la longue continuité d'une affection ardente et passionnée, avait donné un exemple rare dans tous les temps, particulièrement digne d'étonnement et de respect au temps dans lequel ils avaient vécu. « On demandait à la jeune princesse de Poix, fille du maréchal, mariée à dix-sept ans, spirituelle et jolie, de ne point lire de roman. — Défendez-moi donc, répondit-elle, de voir mon père et ma mère. » Ils lui étaient un roman vivant.

Ce n'est pas sans doute que M. de Beauvau ait été, tout jeune, un Caton, muni d'une sainte peur des belles aventures, et le roman paraît n'avoir commencé, au moins de sa part, qu'après un brillant apprentis-

sage de la vie, dans tous les bons lieux et en maintes situations éclatantes. De grande famille lorraine, il assiste en jeune prince de seize ans aux fêtes du mariage de l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse avec le duc François. Il était fort bien instruit, nous dit-on, dans les langues latine et allemande, ce qui lui permettait de beaucoup apprendre soit des Autrichiens, soit des Hongrois fidèles. De là il se rend à Florence, où le prince de Craon, père du futur maréchal, présidait un conseil en l'absence du duc François, retenu à Vienne. Une biographie par Saint-Lambert, publiée ici, a, sans le savoir et presque sans le mériter, d'assez jolis traits à cette occasion : « On pouvait craindre, écrit-il, que les mœurs de ce pays n'altérassent celles d'un jeune homme à qui son caractère et son éducation en avaient inspiré de différentes. Le prince de Beauvau eut du goût pour quelques femmes aimables qui ne donnaient pas au goût qu'elles avaient inspiré le temps de devenir des passions; mais il porta dans ses plaisirs une délicatesse, une distinction, un esprit de chevalerie que les femmes de ce pays n'exigeaient pas. »

Lieutenant au régiment de la reine, puis colonel d'un régiment de Lorrains, M. de Beauvau se signale de bonne heure non-seulement par une grande bravoure, mais par de sérieuses qualités d'administrateur et de chef militaire; Saint-Lambert dit de lui, remarquons-le, qu'ayant vu les armées allemandes, il voulait transporter chez nous quelque chose de leur discipline et leur science pratique. Après avoir fait diverses campagnes dans la guerre de 1741, il contracta en 1745, à vingt-quatre ans, un mariage de convenance avec Mlle d'Auvergne, puis il continua de parcourir l'Europe, revenant parfois soit à Lunéville, où ses propres sœurs, Mme de Bouflers et Mme de Mirepoix, ornaient la cour de Stanislas, et y attiraient Voltaire et Montesquieu, soit à Paris, où il voyait une société encore plus brillante et qui lui devint bientôt plus particulièrement chère, car c'est là et, je pense, dans la société de Mme de La Marck qu'il connut Mme de Clermont, femme de M. de Clermont d'Amboise. A quel moment eut lieu cette rencontre, et pendant combien de temps les deux futurs époux durent-ils subir, chacun de son côté, le poids de leurs chaînes contraires, ni la biographie écrite par Saint-Lambert, ni le récit rédigé par Mme de Beauvau sur la fin de sa vie, ne le disent. Mme de Beauvau ne nous transmet pas d'autres informations que celles-ci : « Depuis que j'étais devenue son heureuse femme, ses sentimens pour moi, les miens pour lui, n'avaient fait que s'accroître... Son premier mariage avait été heureux : il avait pour sa femme les sentimens qu'elle méritait... » De ce premier mariage, il avait une fille, la future princesse de Poix, pour qui Mme de Beauvau devint plus tard une seconde mère, tendre et dévouée. Ajoutez à ces circonstances le concert d'éloges des contemporains, l'absence de toute accusation dans un temps si fécond en médisances, et vous reconnaîtrez qu'il y a toute vraisemblance au renom de vertueuse conduite dès lors pratiquée par les deux amans. M. de Clermont

d'Amboise, de trente ans plus âgé que sa femme, mourut en 1761; peu de temps après mourut aussi la première Mme de Beauvau, de sorte qu'en 1764, le 14 mars, fut contractée cette union qui allait durer trente ans, « afin de prouver, dit l'auteur de l'introduction, qu'à aucune époque la Providence n'a refusé aux hommes la possibilité de la vertu ni les grands caractères placés au sommet de la société pour indiquer la ligne droite sur le chemin de la vie. »

Le maréchal et la maréchale de Beauvau faisaient partie du même groupe hautement libéral qui se serrait autour de Choiseul, qui lutta pour les parlemens, et refusa de s'incliner devant la Dubarry. La maréchale, enthousiaste, passionnée pour la gloire, comptait pour rien la disgrâce et l'exil en comparaison de l'honneur de lutter, comme on disait dès lors, pour la liberté contre le pouvoir arbitraire. Mme Du Deffand l'appelait « la mère des Maccabées » ou « Mme Maccabée, » ou bien « la dominante des dominations. » A son avis, si Mme de Beauvau était née du temps des martyrs, elle aurait renversé, elle aussi, les temples et les idoles. De concert avec les comtesses de Bouflers et de La Marck, elle correspondait avec Gustave III et lui interdisait la royauté absolue. Ces grandes dames pensaient comme leur amie la comtesse d'Egmont, la fille du maréchal de Richelieu, qui pleurait de dépit et de honte à la nouvelle du démembrement de la Pologne. Lui, de son côté, d'un air doux et noble, d'une politesse pleine de naturel et de goût, offrait le parfait modèle du grand seigneur français.

« Je cachais une partie de mon bonheur, écrivait plus tard Mme de Beauvau, par une espèce de pudeur et de ménagement pour les autres. » C'est dire que ce bonheur fut silencieux et ne saurait avoir une longue histoire. Les deux époux vieillirent à côté l'un de l'autre, en veillant sur leur chère fille, la princesse de Poix, et aussi sur cette malheureuse Ourika, que Mme de Souza a rendue célèbre en mêlant la fiction à la réalité, et que plusieurs lettres de ce volume rappellent avec d'intéressans détails. « Sa mort a été douce comme sa vie, dit plus tard Mme de Beauvau, et sa pureté ne pouvait se comparer qu'à celle des anges. »

Ils avaient, l'un soixante-dix ans et l'autre soixante environ, quand ils plantèrent, dans leur propriété du Val, près de Saint-Germain, deux arbres qu'ils nommèrent Philémon et Baucis; au fond de la tranchée qui les recevait, on déposa deux plaques de cuivre, chacune portant l'un de ces deux vers :

> Ni le temps ni l'hymen n'éteignirent leur flamme.
> L'amitié modéra leurs feux sans les détruire.

M. de Beauvau mourut au mois d'août 1793, à 73 ans, et c'est alors que sa veuve, dans une suite de lettres et de notes personnelles aujourd'hui publiées, exhalant sa passion persistante, nous instruit de ce que cette passion avait été pendant un si long temps. « Pour expliquer, dit-elle,

comment deux personnes se sont aimées durant quarante années non comme amis, non comme époux, non plus même comme amans, mais comme s'ils n'avaient été créés que pour jouir l'un de l'autre, pour confondre leurs goûts, leurs intérêts, pour trouver de continuels motifs de se préférer à tout, pour ne se quitter jamais sans peine, et ne se retrouver jamais qu'avec un plaisir mêlé d'émotion, — pour expliquer, dis-je, la nature de cette intime union, il faudrait un nom qui ne convînt qu'à elle. » Et ailleurs : « Je suis seule presque tout le jour, si l'on se peut dire seule quand un souvenir toujours présent, toujours agissant ne vous quitte jamais. Le plaisir de la conversation, un de ceux auxquels j'étais le plus sensible, ne se sépare plus d'un sentiment vraiment douloureux pour moi : celui qui en était l'âme est toujours et pour toujours absent. Je crois le voir entrer, écouter, parler, et cette idée me déchire... Ceux qui m'aiment me disent que l'action nécessaire du temps diminuera l'impression de la perte que j'ai faite. Je ne dispute point, mais quelle est donc leur mesure pour juger celle de ma douleur?.. Cent autres ont éprouvé les effets ordinaires du chagrin; mais ce qui n'a pu être senti par personne comme par moi, c'est cette comparaison continuelle du plus grand des bonheurs avec l'abîme du malheur, de cet intérêt de tous les instans répandu sur les plus petits détails de la vie comme sur les circonstances les plus importantes, auquel succède un vide absolu; ce sont ces souvenirs sans cesse réveillés par tous les objets matériels dont je suis environnée; la vue, le bruit de ces portes que je n'ai jamais vues s'ouvrir sans plaisir ni se fermer sans une sorte de peine... »

Nous touchons ici à la vraie originalité de ce livre. Dans un temps où la fidélité conjugale était réputée chose presque ridicule, le maréchal et la maréchale de Beauvau, mariés tous deux en secondes noces, à 43 et 33 ans, se sont adorés, et de plus, quand la maréchale devient, à 63 ans, veuve d'un mari qui en avait 73, c'est pour sentir s'accroître, ce semble, une passion qui remplira désormais toute son existence. Ses lettres se succèdent sans interruption pendant les derniers mois de 93, qui commencent son veuvage, et la seule pensée de son deuil les occupe, à ce point qu'on n'y rencontre nulle mention des événemens du dehors, qui pouvaient cependant lui inspirer de graves et pressantes inquiétudes. M. de Beauvau avait pu déjà se croire menacé par la révolution, et il avait dit à sa femme : « Je vous aurais appelée, afin de mourir ensemble. »

Et cette passion, notons-le, n'empruntait nul secours aux espérances religieuses. Si Mme de Beauvau consent à vivre, si elle a repoussé la pensée du suicide, qui lui est venue, c'est que, grâce à l'intensité de son regret, elle fait revivre son cher époux; même, dit-elle en raffinant un calcul très sincère, il vit plus qu'elle désormais, car elle ne vit que par lui; tous deux revivront encore, elle y compte, dans le tendre souvenir

de leur fille; mais c'est là tout ce qu'elle croit pouvoir conquérir au-delà du tombeau. « M. et Mme de Beauvau succombèrent au mal de leur époque, dit leur arrière-petite-fille. Nés pour la vertu, et toujours fidèles à ses préceptes, ils en ignorèrent les sources divines, et l'espoir de leur bonheur éternel fit défaut à leur bonheur terrestre : voilà ce qui ressort de certaines expressions amères de la douleur de Mme de Beauvau après la mort de son époux; mais devons-nous les accepter sans conteste ? Tant de gens ici-bas se croient religieux sans l'être qu'il est peut-être permis d'espérer que d'autres le sont sans le savoir. »

Mme de Beauvau survécut à son mari pendant plus de treize années. Jamais deuil ne fut plus constant. Chaque anniversaire la voyait se rendre au tombeau qu'elle avait fait construire dans sa propriété du Val; elle ôtait du doigt son anneau, le déposait sur la pierre funéraire, et le reprenait après avoir évoqué son cher époux, comme à la suite d'une fiançaille nouvelle. Quand le Val lui fut retiré, de 93 à 97, elle habita tout auprès, à Saint-Germain; elle passait les hivers à Paris, à l'hôtel Beauvau. Le volume de Mme Standish nous donne ses lettres et ses notes pendant toute la fin de sa vie, jusqu'aux derniers jours. Le souvenir du maréchal y domine exclusivement; mais elle ne s'y croit pas infidèle, bien loin de là, quand elle continue d'accueillir tous ceux qui l'ont connu jadis et aimé. Mme de Beauvau se revoit donc, aussitôt après les cruelles années de la terreur, entourée de nouveau par tout un groupe d'élite que les événemens avaient dispersé dans les exils temporaires ou dans les diverses voies de l'opinion, mais qui se reforme auprès d'elle dans une commune pensée de souvenir amical et respectueux. Dans ce salon de Mme de Beauvau figurent Lafayette, Boissy d'Anglas, devenu comte et sénateur, le cardinal Maury, M. Suard, l'abbé Morellet, Marmontel, Necker, et l'inévitable Mme de Staël, — je le dis dans le bon et l'heureux sens, — Mme de Staël, qui, avec son ardeur à toutes voiles, se mêla à tout ce monde pâlissant de la fin du XVIIIe siècle comme une aurore annonçant le retour de la lumière.

Je disais tout à l'heure que pas un accent religieux ne se mêlait aux mémoires et papiers publiés dans ce volume; il faut en excepter la dernière page, où se lisent ces mots dans une lettre de Mme de Staël : « Un jour, un jour, nous serons tous réunis, il est impossible que cela ne soit pas ! » Voilà, par ces paroles, le pont jeté entre des temps bien divers, entre Mme de Beauvau d'une part, et Mme de Lafayette, Mme de Montagu, tant d'autres encore de cette même grande famille.

Un volume que rappelle celui-ci, la *Vie de la princesse de Poix,* par la vicomtesse de Noailles (1855), achève de nous peindre les dernières années de la maréchale. Il faut en citer un passage, parce que le portrait y est vivant, et parce que ce volume n'est pas dans le domaine public : « J'ai encore vu dans mon enfance le salon de Mme la maré-

chale de Beauvau : il me frappait malgré mon âge. Elle avait dans une chétive maison du faubourg Saint-Honoré un petit appartement, meublé des restes élégans de son ancien mobilier (elle avait dû quitter l'hôtel de famille en mars 98). Du moment qu'on quittait l'escalier commun à tous les habitans, on se sentait transporté dans un monde à part. Tout était noble et soigné dans ces petites chambres. Le peu de domestiques qu'on y voyait étaient vieux et quelque peu impotens; mais on sentait confusément qu'ils avaient vu si bonne compagnie que leur jugement était quelque chose... Le salon de Mme de Beauvau était ouvert tous les soirs; elle n'avait rompu avec personne de ses anciens amis. Les philosophes aimaient à lui rappeler l'appui qu'elle avait prêté à leurs doctrines. Certains d'entre eux, devenus des personnages sous l'empire, croyaient se donner un air d'ancien régime en venant chez elle. Le faubourg Saint-Germain pensait paraître éclairé en s'y faisant voir... Mes parens m'y conduisaient de temps en temps. Le recueillement me saisissait dès l'antichambre; on entrait derrière un paravent, et, de là, j'avisais timidement l'effrayant petit espace à parcourir pour aller baiser la main de mon arrière-belle-grand'mère. Elle était enfoncée dans un grand fauteuil à oreilles, mais ce grand fauteuil était joli, comme tout le reste de son mobilier. Elle était mise à peindre, et établie comme une femme de son âge doit tâcher de l'être : un bonnet en gaze blanche unie, à la mode de sa jeunesse, la robe fort ample et en façon de peignoir, toujours de quelque belle étoffe unie de couleur foncée. Devant elle une boîte à effiloquer, posée sur une petite table qui ne lui laissait que la faculté de se soulever pour les visites; les pieds dans un sac de velours garni de fourrures. Tout cet établissement touchait d'un côté à une cheminée couverte de précieuses vieilleries, tandis que, de l'autre, une ligne de fauteuils rangés en demi-cercle en face de la cheminée rejoignait le paravent. D'ordinaire un ou deux hommes, debout à la cheminée, entretenaient la maîtresse de la maison. Les dames, assises, attendaient le plus souvent qu'on les interrogeât. On parlait bas, personne ne voulant obliger Mme de Beauvau à élever la voix, qu'elle avait très faible. A une certaine heure, on lui apportait le café dans une petite cafetière d'or. Tous ces débris magnifiques lui donnaient grand air. — Cette imposante personne finit sans douleur, sans agonie. Elle s'éteignit, comme elle avait vécu, en adorant son mari et en honorant Voltaire. »

Ce dernier mot résume fort justement l'impression qu'éveille, ainsi placé désormais en vive lumière, le souvenir de Mme de Beauvau. On la savait personne du haut monde dans son temps, l'une des premières parmi ce groupe de grandes dames qui ont alors si bien servi la cause de l'esprit français. On ne connaissait pas cette passion qui l'anima jusqu'à devenir, par sa conformité avec la loi d'un vertueux devoir, exception-

nelle relativement à son temps, de manière toutefois à marquer d'autant mieux, avec tout le reste de son caractère, de quelle ardeur féconde, multiple et intempérante ce siècle, qui revit en elle, était lui-même inspiré.

A. GEFFROY.

M. de Silhouette, Bouret, et les derniers fermiers-généraux, études sur les financiers du dix-huitième siècle, par Pierre Clément. — Didier, 1872.

La lecture de ce volume a ravivé en nous les plus vifs, les plus sincères regrets, en nous faisant mieux sentir encore la perte de l'auteur. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de l'historien de Jacques Cœur, d'Enguerrand de Marigny, de Mme de Montespan, de l'abbesse de Fontevrault, du savant auquel on doit enfin la publication de la correspondance de Colbert. M. Pierre Clément était un écrivain érudit, soigneux et correct; c'était un ami sûr et dévoué, ce que constatent avec reconnaissance les travailleurs qui recherchaient ses conseils et enviaient ses encouragemens. Il s'était créé une intéressante spécialité en publiant une série d'études sur les principaux personnages financiers du siècle passé, et il avait su donner à ses travaux un cachet savant et anecdotique qui en rendait la lecture profitable et agréable à tous.

Le volume que nous signalons, et qui a paru bien des mois après la mort de M. Clément, fournit la preuve de ces qualités. M. Pierre Clément y raconte à grands traits l'histoire financière du XVIIIe siècle presque tout entier mêlée aux biographies de Silhouette et de Bouret, et la destinée de ces opulens fermiers-généraux qui expièrent courageusement sur l'échafaud révolutionnaire le crime d'avoir été trop riches, tout en faisant fructifier, par leur habileté et par leur crédit, les finances de la France. Le XVIIIe siècle servira longtemps encore de champ d'études, car, parmi bien des défaillances, comme le dit M. Clément, on y trouve toute sorte de sujets de curiosité et d'utiles renseignemens. L'intérêt qu'il excite s'accroîtra encore à mesure que, le tableau étant vu de plus loin, les faits réellement importans se détacheront mieux de l'ensemble.

Silhouette et Bouret sont certainement deux des figures les plus originales et les plus saillantes de cette période. L'un, appelé au gouvernement des finances de son pays, y opéra quelques utiles réformes, mais vint se heurter à l'esprit de routine quand il voulut les étendre, et il n'a eu en définitive, « après tant d'espérances suivies de si promptes et si éclatantes déceptions, que le triste honneur de fournir à la langue un mot qui a immortalisé son nom, mais tout autrement qu'il ne l'avait rêvé; » l'autre, hardi speculateur, épicurien aimable, qui mourut misérablement ruiné après avoir, au compte de Voltaire, mangé plus de 42 millions de livres. Ces deux études font réellement honneur à leur auteur

en montrant à quel point il savait rendre attrayans les travaux les plus sérieux. La biographie de M. de Silhouette constitue un chapitre important pour l'histoire du XVIIIe siècle, et M. Clément y a joint des documens d'une grande valeur. Qu'il nous soit permis de reproduire ici à notre tour une lettre inédite du duc d'Aiguillon concernant M. de Silhouette; le hasard des ventes nous l'a fait rencontrer dernièrement chez M. Étienne Charavey, et elle est d'autant plus intéressante qu'elle fait allusion à un incident qui n'a pas été connu de M. Pierre Clément : le dissentiment de M. de Silhouette avec le procureur-général La Chalotais. On sait qu'en arrivant au ministère M. de Silhouette trouva, entre autres ressources pour le trésor, une somme assez considérable dans l'aliénation d'une partie des domaines de l'état situés en Bretagne; il est probable que cette mesure déplut à La Chalotais, qui y gagna, paraît-il, d'être remis vivement à sa place par le contrôleur-général.

« La réponse de M. de Silhouette à M. de La Chalotais, écrit de Lannion, à la date du 20 juin 1759, le duc d'Aiguillon, m'a fait d'autant plus de plaisir que la lettre de ce dernier m'avoit causé d'indignation. Si les ministres du roy vouloient bien prendre le même ton et le maintenir, les procureurs-généraux, les parlemens et les états changeroient bientost celuy qu'ils ont pris depuis quelque temps. Je crois vous avoir dit plus d'une fois que M. de La Chalotais étoit le plus petit et le plus mauvais esprit que je connusse : il n'a aucune espèce de crédit dans sa compagnie, ny dans la province, mais il veut avoir l'air d'en avoir, et pour cela se jette à corps perdu dans toutes les cabales, rassemble tous les frondeurs chez luy, et tient les propos les plus absurdes et les plus indécens. Mais il n'est brave que jusqu'au dégaîner, et le plus aisé à embarrasser et à déconcerter que j'aye encore vu. La fermeté avec laquelle M. de Silhouette luy a répondu luy fera certainement la plus grande impression, et il n'osera plus se montrer maintenant. Les remontrances des commissaires des états sont de forme, et le parlement me paroît disposé à garder le silence : avec un peu de patience et de fermeté, tout rentrera dans l'ordre accoutumé. Je n'ay point écrit depuis quelque temps à M. le contrôleur-général parce que M. Le Bret luy a rendu compte exactement de tout ce qui s'est passé au palais et à la commission, et que je n'aurois pu luy mander que les mesmes choses. Je seray cependant exact à l'informer de tout ce qui pourra mériter son attention, et je vous prie de l'en assurer de ma part. »

É. DE BARTHÉLEMY.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LES

OPÉRATIONS MARITIMES

DANS LA BALTIQUE ET LA MER DU NORD

L'inaction dans laquelle sont restées les flottes de la France et de l'Allemagne est devenue au lendemain de la guerre un sujet d'étude pour les deux pays. Ici l'opinion veut savoir s'il n'appartenait pas à notre marine de prêter un concours utile aux opérations engagées sur terre ; là elle demande dans quelle mesure l'escadre prussienne pouvait accorder à la flotte marchande une protection qui lui a fait absolument défaut. La critique, toujours facile lorsqu'elle peut glaner sur un champ aussi étendu, a pris quelquefois une tournure passionnée; des paroles amères ont été prononcées non-seulement en France, où l'immensité de nos malheurs peut leur servir d'excuse, sinon de justification, mais encore en Allemagne, où l'orgueil de la nation semble ne pas trouver une satisfaction assez complète dans la gloire de ses armées. En France, les sacrifices consentis par le pays depuis de nombreuses années cherchent dans le rôle de nos escadres une compensation suffisante; en Allemagne, l'argent dépensé brusquement par le gouvernement pour se procurer une flotte semble stérile devant les pertes infligées impunément à la richesse commerciale. Il nous a paru que ces récriminations tombaient devant une étude approfondie de la question, et nous avons cherché, pour la marine française au moins, à démontrer que son rôle, depuis le commencement des hostilités, avait été dicté par la marche même des événemens. Des discussions auxquelles a donné lieu l'inaction de la flotte allemande, nous ne voulons relever qu'un point, la nécessité admise par nos adversaires d'accroître la puissance maritime de leur pays. Une nation qui,

pour le commerce, occupe le troisième rang et ne reconnaît d'autre supériorité sur mer que celle de l'Angleterre et des États-Unis, ne saurait s'effacer au point de refuser une protection efficace à sa flotte marchande. Les temps où l'escadre prussienne ne songeait qu'à s'abriter derrière les défenses naturelles de son littoral doivent être oubliés comme des souvenirs fâcheux pour sa marine. C'est vers un rôle offensif que tendent désormais tous les efforts de la flotte allemande, et le gouvernement peut être certain que dans cette voie il sera soutenu par l'élan national. Les dépenses considérables qu'entraînera l'augmentation de la flotte de guerre sont unanimement sanctionnées; déjà des esprits clairvoyans, devançant l'opinion des masses, parlent de la nécessité de posséder au loin des colonies qui puissent, le cas échéant, servir de points de ravitaillement, et réclament dans la Mer du Nord l'achat d'Heligoland, cet îlot anglais dont l'occupation, même en temps de paix, est un observatoire blessant pour le patriotisme des anciennes villes hanséatiques de l'Elbe et du Weser. Nous nous contenterons de signaler l'accord établi sur ces sujets entre les divers organes de l'opinion. Il appartient à ceux qui sont appelés à discuter les destinées de notre marine de tirer de ce fait les conclusions naturelles et de prendre les dispositions les plus propres à sauvegarder non-seulement les intérêts de notre commerce extérieur, mais encore l'existence des richesses répandues sur notre littoral.

I.

Avant d'examiner les incidens qui ont marqué les opérations accomplies sur mer pendant la guerre de 1870-1871, il importe d'établir nettement la force des deux nations engagées et les conditions dans lesquelles chacune s'était préparée à la lutte. En ce qui concerne la France, pareil travail serait superflu, le pays n'ayant jamais dissimulé ses prétentions à une certaine prépondérance navale; mais pour l'Allemagne du nord il est nécessaire qu'un historique succinct, rappelant les efforts tentés pendant les dernières années, permette à l'opinion de se former une idée exacte des aspirations maritimes entrevues par nos adversaires.

Quand éclata la guerre de 1848, la Prusse n'existait pas comme puissance navale. Quelques canonnières manœuvrées à la rame défendaient seules les entrées de ses ports, insuffisans comme profondeur d'eau, à de rares exceptions près, pour donner abri à des navires de haut bord. Sa première corvette de guerre, l'*Amazone*, avait paru en 1844; son commerce de long cours était nul; le blocus forcé

auquel le froid condamne dans la Baltique les puissances riveraines réduisait d'ailleurs à néant les velléités maritimes qu'elle aurait pu concevoir. Lorsqu'en mars 1848 les sujets allemands des duchés se révoltèrent contre le Danemark, et que le roi de Prusse, saisissant avec empressement une occasion de donner à l'exaltation populaire une diversion nouvelle, franchit sans déclaration préalable la frontière danoise, il n'avait pas un navire de guerre véritablement digne de ce nom à opposer aux vaisseaux de l'ennemi. Les événemens se chargeaient, il est vrai, de lui montrer en quelque sorte l'inutilité d'une marine. Cette guerre des duchés présentait en effet le spectacle étrange d'un vaisseau, le *Christian VII*, détruit dans la baie d'Eckernförde par le feu de deux petites batteries de campagne sans pouvoir infliger à son ennemi la moindre perte. Cependant il était facile de prévoir que le cas du vaisseau danois allait devenir une exception, qu'avec des navires pouvant tromper le calme au moyen d'appareils à vapeur des victoires de cette nature étaient désormais impossibles. L'apparition des premiers vaisseaux à hélice, le *Charlemagne* et le *Napoléon*, date de 1852, et c'est à cette époque que l'on voit poindre pour la première fois en Prusse l'ambition de jouer dans l'avenir un rôle prépondérant sur mer. Le 20 juillet 1853, le roi signe avec le grand-duc d'Oldenbourg un traité par lequel celui-ci lui abandonne, moyennant le prix de 1,875,000 francs, la souveraineté dans la Jahde d'un territoire mesurant à peine quelques centaines de mètres, de la commune d'Heppens, qui comptait 109 habitans, à charge pour la Prusse de faire construire un chemin de fer entre Heppens et Minden. Bientôt des difficultés surgissent à l'occasion de ce chemin de fer, dont le tracé vient couper un morceau du territoire hanovrien, et, dans le nouveau traité qui intervient en 1854, la Prusse arrondit déjà sa souveraineté d'Heppens du terrain nécessaire à un polygone et à un champ de manœuvres; elle obtient même le droit de construire trois forts destinés à protéger son acquisition récente contre une attaque de l'intérieur.

Jusqu'aux grands événemens militaires qui marquèrent l'année 1866, l'Europe ne sembla point se préoccuper de l'existence de ce comptoir, dont la raison d'être devait d'ailleurs paraître inexplicable. La marine prussienne n'avait pris aucun développement : en 1853, elle ne possédait que deux corvettes et deux avisos à hélice; en 1864, bien que le nombre de ses navires eût sensiblement augmenté, sa force maritime consistait principalement en canonnières destinées à naviguer dans les eaux fermées de la Baltique. Aussi, lorsque la confédération germanique prit en main la revendication des duchés allemands gouvernés par le Danemark, l'Autriche se trouva-t-elle seule, pour ainsi dire, à supporter les coups de la

flotte danoise. Tous les marins se rappellent encore le combat meurtrier dans lequel le commandant Tegethoff, avec cette audace qui devait rencontrer plus tard une si glorieuse récompense, lança le *Schwartzemberg* et le *Radetzki* à la rencontre du *Niels-Juel*, du *Jutland* et de l'*Heimdal*. La Prusse était représentée dans cet engagement par l'aviso l'*Adler*, spectateur éloigné et presque inoffensif, par les canonnières *Basilisk* et *Blitz*, acteurs impuissans dont le tir à grande distance ne fut d'aucune efficacité contre les frégates danoises. Le *Schwartzemberg* en flammes, difficilement couvert par le *Radetzki*, dut chercher derrière la ligne de neutralité d'Heligoland un refuge contre l'incendie et les boulets. Dans la Baltique, la marine prussienne n'eut rien à opposer aux chaloupes danoises qui parcouraient le Petit-Belt; la *Thetis*, quoique seule, put interrompre la communication maritime avec Kiel; Femern fut surveillé par une frégate et deux canonnières; deux navires suffirent à la protection des côtes du Jutland; enfin le petit navire cuirassé le *Rolf-Krake* inquiéta jour et nuit l'aile droite des Prussiens lorsqu'ils entreprirent le siége de Duppel. Duppel emporté, l'absence de tout matériel maritime empêcha encore les Prussiens de passer dans l'île d'Alsen, et réduisit l'action militaire à une canonnade entre Duppel et Sonderbourg, par-dessus ce bras de mer devenu pour les confédérés allemands un fossé infranchissable.

Le triomphe de la Prusse sur la confédération germanique et les annexions qui en furent la conséquence permirent enfin aux Allemands d'entreprendre la réalisation des grands rêves maritimes entrevus autrefois par les conseillers du roi Frédéric-Guillaume IV. Cette prétention, que la Prusse par l'achat d'Heppens avait laissée poindre dès 1853, de jouer dans la Mer du Nord un rôle prépondérant, prit tout à coup un développement considérable. L'annexion du Hanovre décrétée, l'ancienne commune oldembourgeoise de 109 habitans fut désignée sous le nom de Wilhelmshaven comme le grand arsenal futur de la Mer du Nord, et quand le roi Guillaume, accompagné des ducs d'Oldembourg et de Mecklembourg, en fit l'inauguration au mois de juin 1869, Wilhelmshaven avait déjà coûté 36 millions de francs.

Dès le lendemain des événemens qui la faisaient passer sous la domination de la Prusse, l'Allemagne du nord sentait la nécessité de devenir une grande puissance maritime. Le budget de 1867, dans ses prévisions, attribuait déjà à la flotte un personnel futur de 435 officiers et de 10,000 hommes; le matériel correspondant à ce nombreux effectif comportait 16 cuirassés, 20 corvettes, 8 avisos, 22 canonnières, et comme il était impossible, même à prix d'ar-

gent, de faire sortir une pareille flotte d'arsenaux dont la création venait seulement d'être décidée, ce fut l'étranger que le gouvernement allemand chargea de lui fournir rapidement le matériel inscrit à son budget. A l'*Arminius*, seul navire cuirassé que possédât la Prusse, et dont les services avaient été utilisés en 1866 dans l'Elbe, tant pour protéger la marche du corps de Manteuffel que pour enlever les batteries hanovriennes de Brunshausen, vinrent successivement s'ajouter plusieurs grandes frégates que l'industrie privée avait mises sur les chantiers pour le compte d'autres puissances européennes. Ainsi les navires que nous verrons jouer un rôle dans la guerre de 1870-1871 étaient tous de provenance anglaise ou française : le *Kronprinz* et l'*Arminius* sortaient des docks de Samuda à Poplar, le *Kœnig-Wilhelm* était un produit de la *Thames Iron works company*, le *Prince-Adalbert* avait été construit à Bordeaux, le *Frédéric-Charles* acheté aux forges et chantiers de la Méditerranée; les chantiers Arman avaient fourni l'*Augusta;* c'était du Havre, de chez M. Normand, que provenait le *Grill*. Les cinq cuirassés seuls représentaient une dépense de 33 millions, répartie sur les exercices budgétaires de 1866, 1867 et 1868. A partir de 1871, les arsenaux allemands devaient être en mesure de construire à la fois huit cuirassés, et déjà en 1870 quatre de ces navires se trouvaient sur les chantiers : la *Hansa* à Danzig, la *Prusse* à Stettin, le *Frédéric-le-Grand* à Kiel et le *Grand-Électeur* à Wilhelmshaven. Il manquait, il est vrai, une grande partie de l'outillage nécessaire aux réparations : pour nettoyer leurs carènes, les frégates nouvellement achetées en étaient réduites à faire usage des bassins anglais; mais en songeant au court espace de temps écoulé depuis le traité de Prague, on était obligé de reconnaître qu'aucun effort n'avait été négligé par l'Allemagne pour faire de la confédération une grande puissance maritime, et que, si différens obstacles restaient encore à surmonter, ces obstacles n'avaient, relativement au résultat obtenu, qu'une importance secondaire.

Au mois de juillet 1870, lorsque surgirent les difficultés relatives à la couronne d'Espagne, aucun préparatif militaire n'avait eu lieu dans les ports de France. L'escadre de la Méditerranée, forte de six navires cuirassés, faisait son voyage d'été; les trois frégates qui composaient la division de la Manche étaient au mouillage de Royan. Du côté des Allemands, leur flotte, partie de Kiel pour effectuer une promenade maritime dans l'Océan, se trouvait sur les côtes d'Angleterre; elle comptait au mouillage de Plymouth trois frégates cuirassées, et à Darmouth un monitor que le commandant en chef y avait expédié. La guerre devenant imminente, elle ne perd pas un instant pour aller chercher refuge dans les eaux de la Jahde; son

itinéraire, d'après les documens officiels allemands, est la meilleure preuve de son intention bien arrêtée d'éviter le combat à tout prix. Le 10 juillet, les trois frégates partent de Plymouth, communiquent en mer avec le monitor laissé à Darmouth, afin d'être plus à portée de recevoir rapidement les instructions expédiées de Berlin; l'escadre réunie refait une fausse apparition sur la rade de Plymouth, et, se dirigeant aussitôt vers les côtes du Hanovre, elle mouille devant Wilhelmshaven le 16 juillet au soir.

Cette retraite précipitée rencontre aujourd'hui quelques improbateurs en Allemagne, et nous assistons à ce fait de voir les officiers prussiens se défendant du reproche de ne pas avoir attendu au large la flotte française, de n'être pas venus même la provoquer devant la digue de Cherbourg. Arrêtons-nous un instant devant l'explication que croit devoir donner de sa conduite l'escadre allemande relativement aux critiques dont elle est l'objet. Des trois frégates dont se composait la flotte, dit un de ses officiers, le *Kronprinz* seul avait conservé sa vitesse primitive par le fait de son passage au bassin en 1869. Le *Frédéric-Charles* avait perdu, en s'échouant dans le Grand-Belt, les quatre branches de son hélice; sa marche était sensiblement diminuée avec l'hélice à deux ailes qu'on lui avait appliquée en Angleterre. Le *Kœnig-Wilhelm*, n'étant pas entré au bassin depuis son lancement, avait sa carène fort malpropre et par suite une vitesse très réduite; enfin le *Prince-Adalbert* n'avait jamais été qu'un navire de mauvaise qualité, construit avec des matériaux d'un ordre inférieur. Le *Kœnig-Wilhelm* seul avait des canons de 96 (24 centimètres), les autres cuirassés ne portaient que des pièces de 21 centimètres.

Nous ne voulons parler de ce débat que pour montrer jusqu'où peuvent aller les exigences de l'opinion; nous n'avons jamais espéré pour la marine française la chance d'une rencontre sur mer avec la flotte allemande, et nous ne pouvons condamner, même aujourd'hui, cette dernière pour avoir sacrifié à la prudence en ne courant pas l'aventure d'une grande lutte maritime. La conservation de la flotte comme force défensive et comme force de croisière était pour l'Allemagne une mesure de la dernière importance. En supposant même que l'issue de la lutte eût été favorable à nos ennemis, le retour de leur escadre dans la Jahde ou dans la Baltique était singulièrement compromis; la difficulté de pouvoir se réparer avec les seules ressources de leurs arsenaux les condamnait pour toute la campagne à l'immobilité absolue. Selon nous, la raison commandait donc aux Allemands cette retraite; mais les motifs qu'ils invoquent maintenant pour répondre à leurs détracteurs ne peuvent satisfaire les gens du métier. En dépit d'une certaine infé-

riorité numérique et malgré la perte de vitesse de quelques-uns de leurs navires, la lutte était possible au début des hostilités; le succès dépendait de la valeur professionnelle des officiers et des équipages. Nous n'avions de réellement prêts à Cherbourg que les trois bâtimens cuirassés de la division du nord; à bord de ces frégates seulement, on eût pu trouver des équipages exercés, et là l'infériorité du calibre était notoire pour l'artillerie, la vitesse moyenne n'était pas supérieure à celle des Allemands. D'autres navires s'armaient, il est vrai, en toute hâte; mais, quand le 24 juillet l'amiral Bouët-Willaumez faisait route de Cherbourg, il n'avait sous ses ordres qu'une flotte de sept cuirassés, et les frégates emportaient avec elles les ouvriers chargés de terminer les aménagemens intérieurs. Le *Kœnig-Wilhelm*, en attendant que pussent entrer en ligne le *Rochambeau* et l'*Océan*, n'avait dans notre escadre aucun équivalent ni comme épaisseur de blindage ni comme puissance d'artillerie. La flotte de l'amiral Fourichon était restée au mouillage d'Oran; bien que le département de la marine crût peu à un acte d'audace de la part de nos ennemis, il avait dû céder aux demandes pressantes du ministère de la guerre. L'escadre allemande, quittant brusquement les eaux anglaises, pouvait franchir le détroit de Gibraltar et pendant quelques jours compromettre gravement l'existence des nombreux transports chargés de ramener nos troupes d'Algérie. L'envoi de notre flotte de la Méditerranée dans l'Océan rendait ce coup de main possible, facile même pour un ennemi entreprenant; le ministère de la guerre devait prévoir cette éventualité et réclamer de la marine à cet égard une protection efficace.

Ainsi de tous les événemens de guerre qui peuvent surgir du choc de deux puissances maritimes, le plus naturel, le plus immédiat, celui d'une rencontre en haute mer de deux escadres armées et exercées depuis de longs mois, disparaissait par le fait du retour au port de la flotte allemande trois jours avant la déclaration des hostilités. Nous entrions dès lors dans les combinaisons, et de toutes les combinaisons la première, la seule qui frappât l'esprit non-seulement des gens compétens, mais de tout le pays, c'était le débarquement sur les côtes de la Baltique ou de la Mer du Nord d'un corps d'armée destiné à opérer une diversion sur les flancs de l'ennemi. Cette question de débarquement avait été à d'autres époques l'objet d'études sérieuses de la part du département de la marine. L'importance militaire de chaque port allemand avait été suivie jour par jour, la construction et l'armement des batteries qui s'élevaient dans les localités acquises à la confédération depuis la guerre de 1866 avaient été relevés avec soin; des achats considérables de cartes de la Baltique et de la Mer du Nord avaient eu lieu lors de

la question du Luxembourg; enfin une commission mixte, dans laquelle des officiers-généraux ou supérieurs représentaient les différentes armes, avait examiné les types de nos bâtimens de transport pour arriver à une répartition intelligente des troupes et du matériel. Un travail complet avait été fait, réglant dans les plus petits détails l'embarquement d'un corps d'armée de 40,000 hommes, composé de trois divisions d'infanterie, d'une division de cavalerie avec les services annexes de la réserve et de l'intendance; chaque navire de la flotte était classé à l'avance comme devant transporter tant d'hommes, tant de chevaux ou tant de tonneaux d'encombrement; l'artillerie avait fourni les dimensions de ses caissons, le train celles de ses voitures, l'intendance avait dressé la liste exacte de son immense matériel de campement, d'habillement et d'ambulance; enfin l'escadre pouvait porter quinze jours de vivres et de fourrages pour le corps d'armée entier.

Comme le pays, le gouvernement avait donc vu dans la marine, au cas d'une guerre avec l'Allemagne du nord, un auxiliaire puissant destiné à faciliter une diversion sur le littoral ennemi. Aussi dès le début des hostilités prit-on des mesures en prévision d'un grand embarquement de troupes à Cherbourg. Un marché passé avec les compagnies maritimes mit leur puissant matériel à la disposition de l'état, la flotte de transport reçut l'ordre de se réunir dans la Manche, le gouvernement désigna les officiers-généraux qui devaient en prendre le commandement, ainsi que ceux de l'armée de terre destinés à diriger les troupes dans cette campagne; une division d'infanterie de marine, qui formait le noyau du corps de débarquement, fut concentrée sur le littoral. Ce furent là, hélas! les seuls commencemens d'exécution donnés à ce grand projet. Wissembourg d'abord, puis Wœrth et Forbach vinrent anéantir toutes les espérances que pouvait concevoir le pays de la diversion attendue de la marine. La patrie était envahie, et, pour en défendre le sol, ce n'était même pas assez de toutes les forces militaires que la France pouvait mettre sur pied. La division d'infanterie de marine partit pour Châlons; Toulon, Brest et Cherbourg envoyèrent à Paris leurs réserves de canonniers et de fusiliers, l'équipage entier du *Louis XIV* vint armer les forts de la capitale. Le débarquement était remis à des temps plus favorables, les transports désarmaient dans les arsenaux.

Au nombre des élémens qui composent la force maritime de la France, on a toujours compté, et avec raison, sa flotte de transport. Les services qu'elle a rendus lors de l'expédition du Mexique, lors de la guerre de Chine, ceux qu'elle rend journellement à l'Algérie, à nos colonies des Antilles, de Cochinchine et de la Nouvelle-Calé-

donie, enfin le rôle important qu'elle a joué dans la guerre de Crimée, la font considérer comme un des élémens indispensables de notre puissance maritime. Le pays s'est habitué à cette idée, que le champ d'action de la marine ne doit pas être limité à un combat brillant sur mer, mais que partout et en toute circonstance les moyens de la flotte doivent être assez puissans pour mener à bonne fin cette grande opération d'un débarquement. Bien qu'il puisse sembler oiseux de discuter les chances d'un pareil mouvement au lendemain de la guerre, le jugement public, à notre avis, a tellement besoin d'être rectifié qu'on ne saurait exposer trop souvent les éventualités de cette œuvre maritime. Nous avons vécu depuis 1854 sur les souvenirs du débarquement d'Eupatoria; des dispositions très habiles, jointes à des circonstances favorables de temps, à un choix excellent des localités et à l'absence de toute résistance immédiate, avaient couronné ce mouvement du succès le plus complet. Le tableau n'avait pas une ombre; l'ordre avait été parfait d'un bout à l'autre de l'opération, et dès le lendemain les divisions pouvaient se mettre en marche pourvues de leur artillerie, de leurs réserves, de leurs vivres, de leurs ambulances. C'est là, il faut le dire bien haut, un débarquement admirablement réussi, mais dans des circonstances tout à fait spéciales. La défense n'a rien à sa disposition, ni batteries pour combattre la flotte de guerre, ni engins sous-marins pour la détruire ou la tenir à distance, ni télégraphes électriques pour signaler les mouvemens de l'ennemi, ni chemins de fer pour concentrer rapidement des troupes sur le point menacé. Est-ce en Allemagne que l'on peut espérer trouver réunies sur un seul point toutes ces conditions favorables? Sur quelle côte de la Mer du Nord ou de la Baltique chercher une plage semblable à celle d'Eupatoria? Le littoral de la Mer du Nord est une terre basse devant laquelle il faut, pour trouver une eau profonde, attendre les heures des marées et utiliser de nombreux amers qui, une fois enlevés, comme ils le sont au début des hostilités, ne permettent plus aux marins de naviguer avec sécurité au milieu de passes sinueuses. Dans de semblables localités d'ailleurs, les défenses sous-marines peuvent devenir, à un moment donné, des obstacles terribles. Le littoral de la Baltique ne renferme que peu de baies suffisamment larges pour abriter une flotte de transport, et, si la navigation y est plus facile, la défense a depuis longtemps accumulé à terre une artillerie puissante contre laquelle l'assaillant doit engager une lutte sérieuse. Enfin le réseau télégraphique est complet le long du littoral des deux mers, et les chemins de fer mettent chaque point important de la côte en communication rapide avec les centres de concentration de troupes. Dès lors toute surprise devient impos-

sible, et c'est devant un ennemi prévenu et en nombre qu'il faut opérer le débarquement.

Les difficultés d'une opération aussi considérable que celle de la mise à terre d'une armée offensive et de son immense matériel sont trop nombreuses pour pouvoir être discutées ici; nous dirons seulement que, la nécessité du débarquement de vive force admise et l'époque de l'invasion déterminée, la responsabilité pleine et entière de l'opération quant au choix de la localité, quant au mode d'exécution, doit appartenir d'une façon absolue aux chefs qui la dirigent. Si l'étude du terrain doit être minutieusement faite au préalable, si aucune mesure de prudence ne doit être oubliée, l'opération étant de celles qui, en cas d'insuccès, se changent rapidement en désastre, il faut aussi, dès que l'ordre d'exécution a été donné, que les chefs soient prêts à tous les sacrifices, même à celui d'une partie de la flotte.

Pour les gens du métier, l'idée du débarquement se liait étroitement à celle d'une alliance avec le Danemark. Des mouvemens partiels de troupes pouvaient dans la suite s'opérer sous la protection de la flotte, mais le gros de l'armée et tous ses *impedimenta* prenaient terre en pays ami. L'alliance danoise écartée, rien n'était prévu et rien ne pouvait l'être; quelques points avaient été indiqués comme offrant pour la profondeur d'eau et la sécurité du mouillage de bonnes conditions hydrographiques, mais personne n'avait osé aller au-delà; la solution devait dépendre des moyens de défense de l'ennemi, du port de refuge choisi par les navires de sa flotte, enfin des obstructions mobiles et sous-marines que l'on pouvait reconnaître au dernier moment. Le gouvernement restait évidemment le seul juge de la possibilité du débarquement de vive force et de l'époque exacte où cette opération trouverait son utilité. L'invasion par mer de l'Allemagne du nord, avec les immenses préparatifs qu'elle nécessitait, ne pouvait en effet précéder nos premières luttes à la frontière : en cas de succès, elle devenait une diversion de première importance pour nos armées victorieuses, une menace considérable contre l'ennemi, obligé de détourner de notre effort principal une partie de ses moyens; mais en cas de revers, si la réalisation n'en était pas impossible, l'efficacité en devenait très contestable.

Il est difficile de supposer que la Prusse se soit beaucoup inquiétée de la menace d'un débarquement de vive force sur son littoral. Toutes les dispositions que les chefs militaires avaient concertées de longue main tendaient à une guerre offensive, à l'invasion de la France, et dans cette hypothèse ils se refusaient à croire que nos armées aux abois pussent faire une diversion du côté de la mer. Ce qui ressort des documens officiels allemands que nous avons main-

tenant sous les yeux, c'est la préoccupation qu'ont eue nos ennemis de dissimuler dans des positions presque inexpugnables les navires de leur flotte. Tous les mouvemens maritimes entrepris par eux se bornent à l'exécution de ce projet : abriter les bâtimens d'une force secondaire, corvettes, avisos, canonnières, etc., dans ces canaux étroits et profonds qui forment l'entrée des ports de la Prusse entre Kiel et Dantzig; expédier dans les eaux profondes des fleuves de la Mer du Nord les cuirassés et les frégates, qui, bien qu'appuyés à de nombreuses batteries et à des défenses sous-marines, pouvaient courir des risques dans Kiel, dont les abords, comme navigation, n'offrent aucune des difficultés que l'on rencontre à l'embouchure de l'Elbe et de la Jahde. La seconde partie de cette opération présentait seule des dangers. Elle ne réussit qu'à moitié; des deux navires, le monitor l'*Arminius* et la frégate l'*Élisabeth*, qui tentèrent l'aventure de passer de la Baltique dans la Mer du Nord, un seul y parvint, le monitor; la frégate fut obligée de rentrer à Kiel. Nous savons aujourd'hui par le rapport du commandant de l'*Arminius* que, contrairement aux suppositions faites à cette époque, le navire prussien s'échappa en allant chercher la côte suédoise, qu'il longea à petite distance; la nuit venue, il arrondit très au large la pointe Skagen et entra dans l'Elbe. Les mailles du réseau que forme une escadre de blocus ne peuvent être assez serrées pour empêcher de pareilles surprises. Avec les navires à voiles, elles étaient regardées comme impossibles, et les Anglais s'indignaient en 1815 contre leur gouvernement pour un mauvais caboteur capturé dans un de leurs ports par un corsaire américain. De nos jours, les coureurs qui pénétrèrent dans Wilmington et dans Charlestown pendant la guerre de la sécession nous ont montré comment des capitaines bons manœuvriers, connaissant les localités, peuvent à tout instant tromper un ennemi nombreux et aux aguets.

Il ne resta donc à Kiel, après l'exécution du mouvement maritime dont nous venons de parler, que le *Renown*, navire acheté récemment en Angleterre, et qui, mouillé à l'entrée de la baie, à la hauteur des batteries de Friederichsort, était, d'après les renseignemens fournis par les officiers de notre flotte, destiné, en cas d'attaque de notre part, à être coulé pour nous interdire l'accès d'une partie de la passe. L'*Élisabeth*, ayant échoué dans sa tentative de fuite, vint de nouveau s'abriter dans la rade, dont le système de défense fut complété par des obstructions de toute nature. La flotte des petits navires fut dirigée sur Swinemunde, dont le port n'est accessible qu'aux bâtimens d'un faible tirant d'eau; la *Nymphe* fut expédiée près d'Héla, à l'embouchure de la Vistule; le *Grill* et trois canonnières firent route pour l'entrée du canal qui

sépare Stralsund de l'île de Rugen; enfin tout le matériel naval fut mis en dehors de la portée de nos coups.

Le désastre éprouvé par l'armée de terre autour de Sedan trouva nos flottes en croisière, interceptant le commerce de l'ennemi et bloquant étroitement tous les ports de la Baltique et de la Mer du Nord. De vagues espérances dans un retour offensif de nos soldats régnaient encore parmi nos officiers et nos marins; personne ne voulait abandonner complétement l'idée de ce grand projet d'invasion maritime. La navigation se poursuivait sans autres événemens que la prise de quelques caboteurs; le temps était beau : aussi, malgré l'extinction totale des phares et l'absence de toutes les bouées et balises, aucun mécompte, aucun accident n'était venu troubler la croisière. L'amiral Fourichon était devant la Jahde depuis le 12 août avec sept cuirassés; l'amiral Bouët avait doublé le 28 juillet la pointe Skagen, et, bien que le *Frédéric-Charles*, du même tirant d'eau que nos frégates, eût échoué dans le Grand-Belt, notre escadre était entrée le 3 août dans la Baltique sans éprouver d'avaries d'aucune espèce. De Kiel à Memel, tout avait été exploré avec soin. Le 17 août, l'aviso le *Grill* avait fait quelques milles au large au-devant de la flotte pour rentrer aussitôt dans Hiddensée, où les canonnières mouillées hors de la portée de notre artillerie avaient signalé leur présence par quelques coups de canon sans résultat contre nos bâtimens de chasse la *Thétis* et l'*Hermite*. Le 22 août, pendant la nuit, la *Nymphe* était sortie de la Vistule pour tenter une attaque par surprise contre nos croiseurs mouillés dans la baie de Danzig; la corvette la *Thétis*, placée en grand'-garde et prévenue par les signaux de la chaloupe à vapeur de ronde près de laquelle avait passé la *Nymphe*, avait obligé celle-ci en appareillant à rentrer au plus vite dans son abri. En dehors de ces incidens sans importance, la navigation de nos croiseurs n'avait pas été inquiétée.

Les dernières illusions relatives au débarquement s'évanouirent à la nouvelle des malheurs de notre armée. Paris était menacé, et allait être investi; le gouvernement songeait à utiliser dans la mesure la plus large, pour la défense de la province, les élémens que fournissait le personnel de la marine. L'amiral Fourichon était rentré le 12 septembre à Cherbourg, l'amiral Bouët y parut le 29, après avoir séjourné le 25 quelques heures devant la Jahde. L'amiral de Gueydon prit le commandement de la croisière dans la Mer du Nord, qui, par suite de la saison avancée, devenait l'unique objectif de nos forces maritimes. Du rôle brillant rêvé par nos escadres, il ne restait que le côté pénible dont le manque de gloire faisait oublier l'utilité, la croisière incessante devant une côte sans

abri au moment de l'équinoxe et bientôt à l'approche de l'hiver. L'amiral de Gueydon et l'amiral Penhoët furent jusqu'au 2 décembre chargés de diriger ce service de croiseurs; l'impossibilité d'expédier dans la Mer du Nord les navires destinés à ravitailler la flotte en combustible fit décider que ce ravitaillement aurait lieu à Dunkerque, où chaque division de l'escadre viendrait se reposer et faire son charbon pendant que l'autre continuerait le blocus. Telle fut jusqu'au 2 décembre la vie que menèrent nos marins, et, si aucun désastre n'est venu jeter un voile de deuil sur ces longs jours d'isolement et de fatigues, il faut en savoir gré à la sollicitude prudente des chefs. Les coups de vent du mois de novembre éprouvèrent fortement l'escadre, mais sans affaiblir le moral des équipages et sans faire subir à nos navires des avaries graves. Les cuirassés montrèrent même des qualités nautiques probablement supérieures à celles qu'on aurait osé attendre d'eux. Une seule frégate, la *Surveillante*, fut désemparée par la perte de son gouvernail; elle fut remorquée jusqu'à Cherbourg, malgré des temps affreux, par la *Revanche*.

II.

De toutes les opérations militaires qui peuvent être confiées à la marine, il en est une contre la tentation de laquelle on ne saurait trop mettre en garde l'élan guerrier du pays; nous voulons parler de l'attaque à diriger par une escadre sur des forts ou des batteries. Si ces forts ou ces batteries ne masquent pas un arsenal important, s'ils n'abritent pas la flotte ennemie ou si la destruction de ces forts ne doit pas être suivie d'un débarquement, d'une occupation militaire, l'opération ne peut avoir qu'un résultat funeste. Une apparence de victoire, mais de victoire stérile, ne saurait compenser des pertes matérielles considérables; il faut se rappeler ce qu'un seul de nos navires cuirassés a coûté de temps et d'argent, et ne se décider à en jouer l'existence qu'avec la certitude qu'un pareil sacrifice sera racheté par d'importantes conséquences. Un gouvernement est coupable de chercher à tromper l'opinion publique par quelque succès sanglant de ce genre, lorsque, faute d'un corps d'armée pour en affirmer le résultat, ce succès momentané ne peut aboutir qu'à un échec. De très petits pays seuls s'effraient suffisamment pour venir à composition devant la ruine d'une batterie ou la destruction d'une poudrière. Le 2 mai 1866, l'escadre espagnole avait fait taire les canons du Callao après un lutte vigoureusement engagée de part et d'autre, et le lendemain ses vaisseaux mutilés,

ayant épuisé leurs munitions, prenaient le large pendant que les Péruviens reconstruisaient leurs batteries, et se glorifiaient du triomphe. Telle était aussi la situation de l'amiral Ferragut avant qu'il fût rejoint par le corps d'occupation qui lui était destiné; le 5 août 1864, il avait coulé le *Tennessee* et détruit la flotte confédérée en rade de Mobile, le 23 août le fort Morgan avait capitulé sous le canon de ses navires; mais ces succès, malgré les sacrifices qu'ils avaient coûtés, devenaient stériles sans l'arrivée des troupes qui devaient assurer la prise de la ville. Une attaque maritime sur Kiel, dont les batteries étaient les seules à la portée de nos coups, n'eût amené aucun résultat. Les pertes matérielles eussent certainement été plus considérables pour nous, et la victoire, en n'admettant que cette hypothèse, était une victoire sans lendemain. Après le moment d'enthousiasme produit par l'écho lointain de ces coups de canon dans la Baltique, qu'aurait ordonné le gouvernement en réponse à une opinion surexcitée par nos désastres et incapable de juger l'inutilité de pareils efforts?

En écartant l'idée de l'attaque de Kiel par nos grands navires cuirassés, il restait une entreprise d'un genre différent à inaugurer dans la Baltique : la guerre d'escarmouches, de surprises, la capture des canonnières, la destruction des ouvrages établis à l'embouchure des canaux, l'enlèvement des postes ou des batteries sur le littoral des îles. Ce genre de guerre, il faut le confesser, n'a rien qui réponde aux aspirations d'une puissance maritime dont les efforts ont toujours été dirigés vers les combats d'escadre et les grandes opérations militaires. Il nécessite l'emploi de petits navires, canonnières, monitors, à peu près inutiles en temps de paix, et qu'aucune nation ne possède en nombre assez considérable pour en former une armée d'attaque sérieuse. La Suède elle-même, obligée par la configuration de son littoral à entretenir des navires de cette espèce, ne saurait en mettre en ligne un nombre suffisant pour entreprendre quelque chose d'important dans la Baltique. Il n'eût certainement pas été facile de faire accepter à la France, en vue d'une lutte dont les résultats maritimes ne pouvaient être que secondaires, une augmentation de budget qui permît au département de la marine d'avoir toujours armée une flotte de canonnières et de monitors. Les états fédérés du nord s'étaient préparés pendant plus d'un an avant de réunir les moyens nécessaires à l'attaque des ouvrages qui défendaient la Nouvelle-Orléans; le 7 avril 1863, deux ans et demi après le commencement des hostilités, leur flotte de monitors, malgré des sacrifices considérables, avait échoué dans sa tentative contre le fort Sumter et l'île Moultrie. Pour nous d'ailleurs, la guerre sur terre nous était si défavorable dès le dé-

but, l'invasion du pays suivait de si près la déclaration des hostilités, qu'on doit se demander si l'administration de la marine n'eût pas montré un égoïsme coupable en cherchant, par quelque escarmouche heureuse préparée à grands frais, à détourner pendant quelques jours et uniquement à son profit l'effort qu'entreprenaient nos arsenaux et nos ateliers de remplacer dans nos armées de la Loire et du nord le matériel englouti par nos précédens désastres.

Après avoir renoncé à une attaque sur Kiel, laquelle, vu le manque de troupes de débarquement, n'offrait plus de compensations suffisantes en regard de sacrifices énormes, après avoir abandonné tout projet d'escarmouches dont les préparatifs eussent exigé un temps considérable pour n'aboutir qu'à des satisfactions dérisoires d'amour-propre en face des événemens qui ensanglantaient notre propre sol, la marine devait-elle avec ses moyens, en utilisant simplement la flotte qu'elle possédait dans la Baltique, entreprendre une guerre de ruine, une guerre de destruction aveugle sans autre but que le mal à faire, sans autre mobile que la haine sauvage? Si notre flotte est coupable à cet égard, le pays ose-t-il renier, même aujourd'hui, sa part de culpabilité? Pendant la guerre de Crimée, pas une voix n'a protesté lorsque les escadres de France et d'Angleterre ont épargné la ville d'Odessa; pendant la guerre d'Italie, pas une plume française n'a osé demander le bombardement de Trieste. La rançon de Zara ou de Lessine a-t-elle jamais été discutée soit parmi les conseillers du gouvernement, soit parmi les officiers de l'amiral Romain-Desfossés? La guerre terminée, quelqu'un a-t-il fait un reproche à notre escadre de son excès de générosité? Les procédés dont nous venons d'être victimes et le silence qu'ont gardé à cet égard les nations étrangères semblent établir que nous avons eu tort, que la guerre ne reconnaît plus de populations inoffensives. Le succès paraît avoir donné sa consécration à ce code que nous n'avions jamais connu, et d'après lequel le rachat seul préserve les villes du bombardement, la vie des notables devient la garantie des réquisitions, le courage et le patriotisme imputés à crime chez les vaincus sont condamnés comme actes de trahison. En dépit de cette consécration de la force, quel est celui d'entre nous qui ne se sent pris d'estime pour la mémoire de l'amiral Bouët-Villaumez, ne voulant plus, en face de la population d'une ville fortifiée, mais impuissante, Colberg, donner le signal d'exécution d'un ordre dont il a préparé lui-même les détails, et se retirant sans emporter l'honneur trop brigué chez nos ennemis d'une rançon ou d'un bombardement? On a voulu motiver la mesure de respecter les villes ouvertes par des considérations politiques, établir qu'il eût été imprudent d'user de représailles envers nos ennemis quand les armées

allemandes couvraient notre sol. Il y a des fautes qu'on ne doit pas chercher à expliquer : l'excuse est dans le caractère de ceux qui les commettent, et qu'aucune leçon ne corrige. Aimons à croire que, si demain la fortune de la guerre nous rendait la victoire, l'humanité n'aurait à rougir ni sur terre ni sur mer. Il nous importe peu de rechercher les noms de ceux qui pourraient diriger ce retour glorieux; nous pensons que personne en France n'oserait leur conseiller de repousser la plume qui par deux fois dans cette guerre a consacré de notre part l'inviolabilité des villes ouvertes.

Ce qui ressort des mouvemens qu'opère l'escadre allemande aux premiers bruits de guerre, c'est la pensée d'évacuation de la Baltique; cette pensée est tellement arrêtée que l'*Arminius* et l'*Élisabeth* tentent, même après la déclaration des hostilités, ce passage d'une mer à l'autre que le monitor peut seul effectuer. La concentration de la flotte dans la Mer du Nord doit, nous paraît-il, obtenir l'assentiment de tous les marins. Une fois le principe de la lutte maritime repoussé par les Allemands, le but pour eux devenait la préservation de leur matériel, et les passes étroites qui forment les embouchures des fleuves de la Mer du Nord étaient des élémens sérieux de défense qui manquaient au littoral des anciens duchés dans la Baltique. A Kiel, la flotte était moins abritée que dans la Jahde, parce qu'il nous était possible d'entreprendre contre Kiel, en créant un nouveau Kamiesh dans quelque baie de l'île d'Alsen, une opération de longue haleine, tandis que dans la Mer du Nord nous devions recevoir les coups de vent au large ou sous l'abri précaire d'Heligoland, et que, tous les préparatifs d'attaque se faisant en pleine mer, l'emploi des batteries flottantes et des canonnières était souvent paralysé. L'hypothèse du débarquement acceptée, la Baltique, au dire des Allemands, étant le seul théâtre que nous pussions choisir, la flotte, en s'y maintenant, perdait toute possibilité de se soustraire au combat. En dehors des avantages de la position au point de vue défensif, le choix de la Mer du Nord mettait d'ailleurs l'escadre prussienne en mesure d'agir constamment contre nous. Si de grandes opérations militaires s'accomplissaient sur les rivages de la Baltique, nous avions sur nos flancs un ennemi toujours prêt à attaquer nos transports dans leurs mouvemens d'aller et de retour, ou à s'emparer des bâtimens de commerce nécessaires au ravitaillement de l'armée. Nos forces, en grande partie, se trouvaient donc détournées par la nécessité d'un blocus d'autant plus strict qu'un seul navire échappé des eaux de la Jahde pouvait nous causer des désastres incalculables. Enfin, si toutes nos combinaisons de débarquement échouaient, si la guerre, comme les Allemands le prévoyaient, était portée sur notre territoire, une escadre dans

la Baltique se trouvait réduite à l'immobilité par l'étroitesse même des passages de sortie, et plus tard bloquée naturellement par l'hiver; dans la Jahde, elle avait la mer toujours ouverte devant elle, toutes les facilités lui restaient pour profiter du moment opportun et reprendre l'offensive.

Les événemens qui se sont déroulés pendant les derniers mois de la guerre ne permettent plus de supposer que les Allemands aient entretenu les projets offensifs qui pouvaient avoir pour base leur concentration dans la Jahde. Cette concentration n'a jamais eu qu'un but, celui de soustraire leur escadre aux coups de la flotte française. S'il en était autrement, leur inaction depuis le mois d'octobre serait incompréhensible. Dès lors en effet, il est bien évident pour eux que la France ne peut plus songer à débarquer une armée sur le littoral de la Mer du Nord, en admettant qu'elle ait jamais eu comme objectif une mise à terre de troupes dans l'Elbe ou dans la Jahde. Les soldats allemands sont en France : sur la Loire, à l'armée du nord, à Lyon, à Besançon, nos marins combattent ou travaillent à côté de nos mobiles et de nos conscrits; nos ateliers n'ont d'autre préoccupation que de fabriquer des objets de campement, de confectionner un nouveau matériel d'artillerie; quelle voix s'élèverait dans le pays, demandant que l'on envoyât dans la Mer du Nord les élémens d'une attaque de vive force, que l'on détournât de la défense du territoire le personnel nécessaire à l'armement de cette nouvelle flotte de combat? D'ailleurs les bourrasques de l'équinoxe sont arrivées; que deviendrait dans la Mer du Nord une flottille de petits navires peu marins, construits pour la défense du littoral ou pour la navigation en eaux calmes? Nos bâtimens de croisière eux-mêmes peuvent à peine maintenir le blocus. Encore quelques semaines, et la tempête dispersera les croiseurs; il faudra d'abord songer à renvoyer en France les avisos, puis la *Surveillante* désemparée, enfin à faire rentrer les cuirassés, dont les services ne compensent plus les fatigues, et que de nouveaux accidens de mer peuvent compromettre.

Il nous est impossible, même après la lecture des documens ennemis, de comprendre comment de cette flotte réunie dans la Jahde un seul navire, l'*Augusta*, ait été détaché pour courir sus à notre commerce. Jusqu'au mois de septembre, avant que la fortune se soit déclarée absolument contre nous, la flotte allemande protége les embouchures de deux grandes voies commerciales contre les éventualités d'un débarquement; mais après Sedan, après les premiers coups de vent de l'hiver, aucune attaque de notre part n'est possible. Quant au blocus, en dehors même des cas de mauvais temps qui dispersent la flotte de croisière, le navire mouillé dans

un port de son propre pays et pourvu de pilotes sûrs a mille occasions de forcer la barrière qui l'enferme. Les paquebots anglais, pendant la guerre de la sécession, avaient offert à l'Europe des spectacles journaliers de ce genre; l'*Arcadion*, pendant l'insurrection de Crète, s'était moqué maintes et maintes fois de la croisière turque, l'*Arminius* enfin venait de réussir d'une manière complète à déjouer notre surveillance.

On ne peut reprocher à l'*Augusta* un manque d'audace; sortie de la Mer du Nord dans les derniers jours de décembre, elle capturait à la hauteur de Cordouan le bateau de servitude le *Max*, du port de Rochefort; à l'embouchure de la Gironde, elle enlevait deux petits bâtimens de commerce, le *Saint-Marc* et le *Pierre-Adolphe*. Après cette équipée heureuse sur notre littoral, le navire allemand n'avait qu'à traverser l'Atlantique, à paraître sur les côtes de l'Amérique du Nord ou du Brésil : il eût trouvé facilement à se ravitailler, à prendre du combustible dans quelque port neutre (les Anglais, si sévères à notre égard, l'avaient déjà laissé renouveler son charbon sur la côte d'Irlande); on se demande alors de combien de coups portés à notre marine de commerce il n'aurait pas signalé sa présence avant d'être arrêté par la signature de la paix. Au lieu de poursuivre quelque conception grandiose digne du génie de Porter ou de Semmes, l'*Augusta* vient terminer sa carrière de croiseur à quelques lieues de nos côtes, dans le port de Vigo, où le blocus se referme sur elle, plus étroit et plus facile que dans la Mer du Nord, sans qu'elle ose cette fois tenter l'aventure d'une sortie.

A ceux qui verraient trop de fantaisie dans cette course supposée de l'*Augusta* à travers l'Atlantique, il est facile de montrer combien cette fantaisie est peu de chose auprès de la réalité en rappelant l'*Alabama*, dont les hauts faits sont encore présens à la mémoire de tous les marins. Le corsaire confédéré était un bâtiment de commerce; il ne possédait qu'une vitesse ordinaire, qu'une artillerie médiocre, il avait contre lui toute la flotte fédérale, et pendant deux ans il a battu la mer, capturant jusqu'à des paquebots, arrêtant des navires tantôt sur la côte du Brésil, tantôt dans le détroit de Malacca, brûlant des prises en vue de Gibraltar ou du cap de Bonne-Espérance. Le point d'honneur a seul arrêté son odyssée de corsaire. L'*Alabama*, à n'en pas douter, aurait pu s'échapper de Cherbourg et tromper la vigilance du *Kearseage*, comme il avait déjoué à Fort-Royal celle du *Tuscarora*; il aurait survécu au désastre même de Richmond, si le capitaine Semmes, moins brave et plus politique, avait su résister à la provocation habile de son ancien camarade Winslow. Avec les moyens actuels de locomotion et de vitesse, il faut s'attendre à tout de la part d'un ennemi entre-

prenant. Les Américains du Nord, dont l'exemple est plus utile à citer qu'honorable à suivre, étaient tellement convaincus de leur impuissance à empêcher la sortie d'un corsaire, qu'ils n'hésitaient pas, au mépris de toute loyauté, à violer le droit des gens en faisant, le 5 octobre 1864, attaquer de nuit et enlever par le *Wassuchet* le navire confédéré la *Florida*, à l'ancre sur la rade de Bahia.

L'influence exercée par la croisière de notre flotte sur l'esprit des marins ennemis, peu disposés à une lutte maritime, a seule pu empêcher leurs cuirassés de la Jahde d'entreprendre une campagne contre notre commerce de l'Atlantique. Des publicistes allemands ont depuis la paix attribué cette inaction aux ordres du gouvernement, désireux de consacrer le respect sur mer de la propriété privée. De telles assertions supportent difficilement l'examen. La capture de la marchandise ennemie sous pavillon ennemi a été admise de tout temps et dans tous les pays; elle a été reconnue pour la dernière fois lors de la paix de 1856, et la Prusse au même titre que la France était représentée dans le congrès de Paris. Devons-nous nous arrêter un instant à la pensée que le gouvernement allemand ait voulu pendant cette guerre affirmer sa théorie du respect de la propriété privée? En face des ruines qui couvrent notre sol, au lendemain d'une histoire qui compte des millions d'acteurs et de témoins parmi nos compatriotes, une pareille explication ne peut être qu'une ironie.

La présence de la flotte ennemie dans la Mer du Nord était pour notre commerce, avons-nous dit, un danger que le blocus pouvait difficilement conjurer, si les Allemands montraient quelque esprit d'audace. Depuis la marche des armées ennemies sur la capitale, le seul objectif de notre escadre était devenu la Jahde, et de la combinaison d'un débarquement sur le littoral de la Baltique nous en étions arrivés aux éventualités d'un blocus ou d'une attaque de vive force dans des passes sinueuses privées de tous les amers indispensables à la navigation. Si, au début de la belle saison, avec une escadre de petits navires de combat, une pareille attaque avait quelques chances de succès, à la veille de l'hiver, quand les préparatifs étaient arrêtés par un devoir sacré, celui de concourir à la défense du territoire, le seul rôle de la flotte française devenait le blocus.

En supposant les moyens d'attaque réunis en nombre suffisant et dans une saison propice, quelle suite aurait-on pu donner à un mouvement sur la Jahde? L'escadre allemande eût-elle quitté le mouillage de Wilhelmshaven pour remonter et chercher un abri plus éloigné? Quel eût été le résultat de la lutte entre notre flotte et les défenses de toute nature établies à l'entrée du fleuve? De pa-

reilles questions sont intéressantes à étudier, mais elles ne peuvent recevoir de réponse positive. La guerre de la sécession nous montre l'amiral Ferragut forçant les passes de la Nouvelle-Orléans avec une flotte de vingt-cinq navires de guerre et de vingt canonnières, tandis qu'un an plus tard l'amiral Dupont est repoussé et reprend le large après un engagement malheureux de neuf cuirassés contre les forts Sumter et Moultrie. La solution de pareils problèmes dépend du moindre accident; une avarie parfois insignifiante, un faux coup de barre peut convertir une victoire certaine en un désastre. L'invention des torpilles constitue d'ailleurs dans le combat d'une flotte contre des batteries un élément nouveau de protection en faveur de celles-ci, et la mesure dans laquelle il convient de tenir compte de cet élément est presque toujours inconnue de l'assaillant. Les Américains du Nord, dans leurs engagemens contre les confédérés, ne sacrifiaient en général que de petits navires; s'ils perdaient le *Tecumseh* dans leur attaque contre Mobile, et le *Keokuk* dans la malheureuse tentative du 7 avril 1863 contre les forts de l'entrée de Charlestown, ces pertes n'avaient pour ainsi dire qu'une importance secondaire. Dès cette époque, il était néanmoins évident pour tous les marins qu'avec des graduations de charge et des modifications dans la composition de la poudre on pouvait, au moyen de torpilles, faire disparaître presque instantanément le plus grand navire connu. L'expérience à cet égard est faite maintenant, et nous avons pu nous assurer en rade de Brest, sur le *Fulton* et le *Duquesne*, qu'un vaisseau ne saurait résister à l'action d'une torpille éclatant sous ses flancs, la torpille étant même mouillée par des fonds relativement considérables. Rien ne pouvant faire d'ordinaire soupçonner la présence de cet engin de destruction, on est amené à conclure qu'avant de jouer l'existence de frégates cuirassées il convient de faire étudier le terrain par des éclaireurs dont la perte, le cas échéant, serait de faible importance. La Jahde, par sa situation géographique, se prête, sous certains rapports, moins bien que la Baltique à une défense au moyen de torpilles. La grande distance à laquelle les bancs s'étendent au large de l'embouchure obligent les Allemands, faute de pouvoir maintenir une communication électrique aussi considérable, à employer des torpilles de contact, faisant non plus explosion à la volonté de l'observateur placé à terre, mais uniquement par le choc du navire ennemi, torpilles mouillées conséquemment entre deux eaux et ne reposant jamais sur le fond comme les premières. Lorsque la marée se fait sentir violemment, — et c'est ici que se montre l'inconvénient de la Mer du Nord par rapport à la Baltique, où le mouvement des eaux est à peine sensible, — ces torpilles, dont la distance au fond est fixe,

deviennent visibles en émergeant lors des basses mers et se trouvent souvent, au moment de la pleine mer, trop au-dessous de la surface de l'eau pour être frappées par la quille d'un navire. Ces inconvéniens, aucune puissance maritime ne les possède à un plus haut degré que la France sur son littoral de la Manche.

Il est impossible de décrire le système entier de défense sous-marine employé par nos adversaires pour mettre l'entrée de la Jahde à l'abri d'une attaque. Les Allemands avouent que toutes les bouées et les balises placées à l'embouchure du fleuve jusqu'à 4 milles marins de Wilhelmshaven avaient été remplacées par des torpilles de contact, mais ils ne font aucune allusion aux torpilles électriques coulées auprès de leur flotte et aux environs de leurs batteries. Une brochure prussienne parle des grands dangers que courait l'escadre mouillée devant Wilhelmshaven lorsque les marées et les coups de vent rejetaient dans la Jahde autour des vaisseaux les torpilles de contact placées au large; elle établit que souvent les navires allemands ont été exposés aux risques d'être détruits par l'explosion de leurs propres engins. Un pareil langage, est-il à peine besoin de le dire? est rempli d'exagération; en admettant que le choc d'une torpille poussée par la marée contre un navire fût suffisant pour déterminer une explosion, comment des marins appelés à se garer dans une rivière des tentatives d'un brûlot, qui représente une masse bien autrement importante qu'une torpille, seraient-ils embarrassés pour se préserver du choc de celle-ci?

Nous ne voulons pas prolonger cette dissertation sur l'importance des défenses sous-marines. Les gens compétens n'ont besoin d'aucune explication pour se rendre compte des difficultés qu'aurait présentées l'opération maritime de forcer l'entrée de la Jahde, si les événemens désastreux dont la France était le théâtre n'avaient ramené naturellement la marine à son rôle primordial, celui d'une croisière contre le commerce et d'un blocus des ports allemands. Le résultat de la croisière peut être défini d'un mot : interruption entière du commerce de l'Allemagne avec le reste du monde. Les navires allemands réfugiés sur les rades étrangères y attendirent la fin des hostilités sans vouloir s'exposer aux chances de la mer; ni chargeurs, ni assureurs du reste ne s'offrirent pour tenter les risques de quelque campagne commerciale. Les paquebots d'Amérique interrompirent leur navigation, et vinrent s'abriter dans le port de Southampton. Aux Açores, jusque dans les mers du Japon, les navires de guerre allemands restèrent fidèles au rôle qu'ils semblaient s'être imposé, celui d'éviter une rencontre maritime. L'*Arcona*, chassée par le *Montcalm* dans la rade de Horta, ne voulut

pas accepter le combat que lui offrait la *Bellone*, navire de plus faible échantillon; la *Hertha* et la *Medusa* refusèrent la provocation de l'escadre française du Japon; seul le *Meteor*, aux environs de La Havane, osa se mesurer contre le *Bouvet* dans un combat sans résultat décisif, mais qui fait le plus grand honneur aux deux capitaines.

Le blocus n'offre aucun épisode guerrier; il ne représente qu'une suite non interrompue de fatigues et de privations. Stérile sous le rapport du combat, il portera cependant des fruits; le jour où le pays aura besoin du concours de ses marins, combien ne pourra-t-il pas demander à des hommes dont l'énergie aura été trempée par cette lutte de plusieurs mois contre les plus sérieuses difficultés de la navigation! Nous avons perdu les chefs de notre première escadre de blocus; les amiraux Bouët-Willaumez et Dieudonné sont morts. L'énergie de leur caractère, le sentiment de la responsabilité, une dernière lueur d'espoir peut-être soutenait leur âme quand le corps s'affaissait peu à peu sous la fatigue et le chagrin. Inconsciens du mal, ils ont lutté jusqu'au bout, trouvant dans leurs devoirs de marin la force nécessaire pour résister; mais cette croisière avait tout détruit en eux, et la paix faite, épuisés, ils se sont éteints.

Il nous est indifférent de connaître le nombre d'ailleurs considérable de navires de commerce capturés; mais nous ne pouvons parler des prises faites sur les Allemands sans rappeler que les instructions données au premier croiseur lancé dans la Manche lui enjoignaient de « remplir sa mission avec courtoisie. » User de courtoisie envers le commerce, ménager les villes ouvertes, tel fut pendant cette guerre le programme du gouvernement à l'égard des populations désarmées. Quelle leçon ce programme ne devait-il pas recevoir au nom de la civilisation!

J. LAYRLE,
capitaine de vaisseau.

LA FAUTE DU MARI

DEUXIÈME PARTIE (1).

IV.

Si grand que fût son découragement, Richard s'efforçait de le cacher. Il n'eût rien tant redouté que la pitié insultante et banale des habitans de Bréville. Ils se fussent livrés à mille commentaires et n'eussent rien compris à sa souffrance. Il passait déjà pour un être assez bizarre et d'une originalité dangereuse qui touchait presque à un dérangement d'idées. On ne se faisait point illusion sur son peu de goût pour les honnêtes et tranquilles plaisirs de la province; c'était miracle que Mlle de Sandreuil, qui avait eu la folie de l'aimer, n'eût point à se plaindre de lui. Ce mari, dont les gens sensés se défiaient d'instinct, était inattaquable dans sa conduite et plein d'attentions pour sa femme. Il joua si bien le rôle qu'il s'était donné que Berthe elle-même prit le change. En le voyant paisible et prévenant, elle ne s'imagina plus qu'il eût quelque grave arrière-pensée de regret ou d'ambition. Elle se flattait d'avoir soumis cette ardente et rêveuse nature; aussi devenait-elle presque indulgente pour la solitude où il s'enfermait et les travaux qui l'absorbaient. Elle était de cet avis, que les hommes doivent s'occuper, et Richard s'occupait. Elle eût préféré sans doute qu'il eût quelque emploi d'administration ou de bureau; mais, telles qu'elles étaient, les études de Richard n'avaient rien d'alarmant, et elle s'en montrait moins jalouse. Berthe n'était même pas éloignée de se faire un mérite de son abnégation

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

à cet égard. En somme, elle était heureuse entre ses parens et son mari. Son cœur vivait de ces affections diverses, elle avait retrouvé le calme de son existence de jeune fille, elle allait et venait dans la grande maison, chantait, se promenait, lutinait Richard avec d'enfantines gaîtés. Il se prêtait à ces jeux, s'efforçait d'aimer la beauté de sa femme, admirait la magnificence des longs jours de l'été, et, si quelque soupir s'échappait malgré lui de sa poitrine, il l'étouffait avec soin. Il y avait même des instans où il se reprochait de ne savoir point jouir de ces biens relatifs qui lui étaient échus. Il y en avait d'autres malheureusement où son cœur se gonflait d'une amère tristesse, où la contrainte qu'il s'imposait lui devenait un chagrin de plus. Quelquefois alors il allait chez le colonel Maurice, dont la fermeté d'âme et les vaillans conseils lui venaient indirectement en aide.

— A quoi sert, lui disait-il un jour, de travailler comme je le fais? Où cela me mènera-t-il?

— A rien et à tout, lui répondait le colonel. Le travail est une force dont on trouve l'emploi tôt ou tard, pourvu que l'on sache attendre. C'est la connaissance de la vie, non par l'action, mais par la pensée. C'est l'élan que l'on prend en se repliant sur soi-même. Quand l'heure d'agir est venue, on n'ignore rien de ce qu'on doit savoir, on n'est point arrêté par les détails, et l'on marche droit au but.

— Et à quel but?

— Que vous importe? Soyez un homme d'une grande valeur et d'un beau talent; le but s'offrira certainement à vous. Et si vous ne travailliez pas, que feriez vous? Ah, mon enfant, vous avez besoin de tout votre courage. Ne vous laissez aller ni au doute, ni à l'oisiveté. Travaillez et attendez.

— Je m'ennuie, colonel.

— Voulez-vous donc, lui répondait finement celui-ci, que je vous plaigne, comme je le ferais d'une jeune femme qui n'est point heureuse avec son mari?

— Vous avez raison, et cependant... Il souriait, allumait un cigare et se mettait à causer de tout autre sujet avec son vieil ami.

Mlle de Redens, de son côté, éclairée par ses sentimens de femme, avait mieux deviné que le colonel le secret malaise de son neveu. Elle se disait qu'il eût fallu à ce garçon-là autre chose que cette tranquille et admirable Berthe. Elle n'eût point su définir les qualités qui manquaient à sa nièce, mais elle se sentait, lorsqu'elle méditait sur ce point délicat, des façons d'entendre la vie de ménage, tumultueuses et mouvementées, qui la faisaient rire et rougir à la fois. Elle s'en était quelque peu ouverte à Mme Destrées, qui ne

la comprenait pas du tout, et auprès de laquelle elle s'excusait bien vite en lui disant : — Notez bien, chère nièce, que je ne sais rien de tout cela; mais on prétend que le diable est au corps des vieilles filles, et il me semble que vous êtes un ange du bon Dieu qui se cache un peu trop sous ses grandes ailes blanches pour ne rien voir des réalités de ce monde.

Elle avait en même temps pour Richard une affection plus vive et plus attentive que jamais. Elle s'était empressée tout d'abord de lui donner la petite dot qu'elle lui avait promise. Il devait avoir, tant qu'elle vivrait, l'équivalent de ses appointemens d'officier. Quand elle mourrait, il serait plus riche; jusque-là il aurait du moins sa situation personnelle d'autrefois. Richard, sans qu'il se l'avouât, en était profondément reconnaissant à sa tante. Il eût souffert, oubliant que ce fût à eux qu'il s'était sacrifié, d'être à la charge des Sandreuil. Cette indépendance d'argent vis-à-vis de Berthe lui causait souvent un égoïste plaisir dont il avait lieu de s'étonner. Il n'avait en effet nul sujet ni nul besoin de s'en féliciter si fort. Il se doutait en outre de la sympathie intelligente de Mlle de Redens à son égard, et, si parfois quelque orage s'élevait en lui qu'il ne pût maîtriser, c'était devant sa tante qu'il se permettait les plaintes légères qui le soulageaient. Le plus souvent celle-ci le laissait dire, malgré son émotion intérieure, en travaillant plus activement à ses ouvrages de femme, ou elle lui parlait de Berthe, ce qui, suivant le cas, l'animait ou le consolait. Elle savait trouver de petits torts à Mme Destrées, et elle en trouvait aussi à Richard. Avec cette justice distributive, elle gagnait du temps et se flattait ingénument d'établir entre ces deux époux, qui ne commettaient peut-être que la faute de trop s'aimer de cœur, un équilibre de sensations et d'impressions qui les amenât tout à fait l'un à l'autre. Aussi fut-elle très désappointée et fort inquiète quand elle vit que Richard s'assombrissait de plus en plus. — Tu es donc vraiment malheureux? lui dit-elle un jour.

— Oh! ma tante, lui répondit-il, je ne suis pas heureux, voilà tout. J'avais fait des rêves qui ne se sont point réalisés, et je suis peut-être le seul coupable. Je n'ai rien à reprocher à Berthe. Elle a été tranquillement élevée en dehors de ces chimères qui me tourmentent et qu'elle ne partage point. Elle est profondément dévouée, affectueuse, elle est belle et charmante. C'est moi qui ne suis point digne d'elle. On a tort d'étreindre de ses désirs, achevait-il avec un sourire mélancolique, ces femmes d'exception qui nous donnent un peu trop l'avant-goût des placides sérénités du ciel. On ne les fait point descendre jusqu'à soi, et l'on ne saurait monter jusqu'à elles.

Néanmoins, quand ces soubresauts de découragement et de tris-

tesse ne l'agitaient pas, Richard continuait paisiblement sa vie. A Bréville, l'opinion revenait légèrement sur son compte. On le voyait plus souvent dans le monde, affable et poli, d'une gaîté douce. On craignait moins, car c'était là le grief secret qu'on avait contre le mari de Berthe, de se voir dédaigné par lui. Il se faisait moins sauvage et causait volontiers. On allait jusqu'à dire qu'on l'avait méconnu; quelques personnes même lui reconnaissaient du bon sens et du jugement. Richard n'était pas sans ressentir quelque plaisir de ces éloges, et, se pliant avec une patience lente à son rôle de Machiavel de province, il ne désespérait point de grouper un jour autour de lui, dans un dessein politique, des sympathies actives. — Courage, lui disait alors le colonel, c'est l'avenir qui commence à poindre. — Cependant cet avenir était bien loin, et ce dont Richard s'effrayait, c'est qu'il se détachait complétement de Berthe. Il n'avait plus pour elle que des sentimens, tendres parfois encore, mais respectueux et tranquilles. Les hostilités secrètes, tout empreintes de l'amour blessé qui s'agite et cherche à se ressaisir, avaient cessé entre eux. Il y avait une sorte de trêve que la jeune femme prenait pour une victoire, mais dont Richard ne se dissimulait point que la lassitude qu'il éprouvait était le seul motif. Il ne s'étonnait pas de l'avoir aimée, il était même fier d'être aimé d'elle, mais il regrettait qu'un malentendu de sentimens élevés et poétiques les eût conduits tous les deux à cette union, où ils n'avaient point trouvé et ne semblaient devoir trouver jamais ce bonheur dans le mariage dont ils se faisaient chacun une si différente image.

Ce fut alors qu'il se fit grand bruit à Bréville d'un petit événement. Le percepteur fut remplacé. Le nouveau fonctionnaire, ancien employé des finances aux colonies, d'une cinquantaine d'années et valétudinaire, avait une jeune femme, et c'est de celle-ci qu'il était question. Mme Darcy, disait-on, avait fait parler d'elle. Elle était d'une rare élégance, quoiqu'elle ne fût pas riche, d'une beauté singulière et dangereuse, fort coquette et de cette amabilité provoquante qui ne se voit guère en France. Cette jolie créole, dès ses visites d'arrivée, déconcerta et alarma quelque peu les femmes de la société. On la mit à l'index en s'autorisant de ce propos, qui avait couru sans qu'on sût trop comment, que sa conduite dans le Nouveau-Monde n'avait pas été ce qu'elle devait être. Cependant on ne pouvait point tout à fait se dispenser de la voir, et elle était invitée aux réceptions officielles. Les faits et gestes de la nouvelle venue, ses petites excentricités, — elle signait Cyprienne Darcy sur ses cartes, — furent assez longtemps le sujet de toutes les conversations. Elle s'était présentée chez Mme de Sandreuil et chez Berthe, et avait été assez froidement reçue. Mme de Sandreuil se défiait

ouvertement de cette étrangère, et Berthe, quoique plus indulgente ou plus équitable, n'éprouvait point pour elle de sympathie. Richard, qui n'avait point assisté à la visite, était surpris qu'on se préoccupât autant de Mme Darcy, et il en plaisantait sa femme et sa belle-mère. Mlle de Redens, à qui la gentillesse et l'empressement de la créole avaient beaucoup plu, disait en riant que les femmes mariées avaient peur d'une rivale, et le colonel Maurice affirmait dans sa bonhomie railleuse que la femme du percepteur était véritablement trop étrange et trop jolie pour n'avoir pas le droit d'être calomniée.

Le hasard fit que plusieurs mois s'écoulèrent sans que Richard aperçût même Mme Darcy. Ce fut à une soirée très nombreuse que donna le sous-préfet qu'il la vit pour la première fois. Ses regards avaient erré sur une triple rangée de femmes lorsqu'il découvrit Cyprienne à une place effacée et modeste. Précisément les yeux de la créole rencontrèrent les siens. Richard en reçut la commotion la plus inattendue et la plus vive. Il devina que c'était Mme Darcy, et ne se renseigna auprès de ses voisins que pour se cacher son trouble à lui-même. A partir de ce moment, avec la crainte instinctive d'être épié, il examina l'étrangère d'une manière ardente, à la dérobée. Mme Darcy avait de vingt-cinq à vingt-six ans. Elle était frêle et mignonne dans les jupes bouffantes de sa toilette blanche. Ses petits pieds se cambraient et craquaient dans ses souliers de satin. Ce furent eux qu'il vit d'abord, comme s'il eût redouté de remonter de plein saut à l'éblouissante et souveraine vision qui lui était apparue. Le visage de Cyprienne, pâle et mat, éclairé par de grands yeux noirs, encadré de tresses brunes, avait un charme inexprimable de morbidesse et de volupté. Le nez frémissait en ses narines roses, les lèvres d'un rouge tendre s'entr'ouvraient dans un sourire. Sur les traits, d'un joli dessin fin et pur, il y avait comme une physionomie flottante de désir vague et de langueur. Son regard avait en quelque sorte frissonné sous celui de Richard. Le jeune homme, sevré depuis si longtemps de ce puissant magnétisme des sens, avait tressailli de la tête aux pieds. En un instant, comme en un vertige, il s'imagina cette tête expressive et folle livrée à ses caresses. Il rougit, s'éloigna, revint encore. Un attrait irrésistible le ramenait vers la jeune femme. On lui parlait, il n'écoutait pas ou répondait à peine. Tout le poème de l'inconnu le saisissait et le ravissait. Il se demandait ce qu'avait pu être la vie de Mme Darcy. Il se la représentait enfant, puis jeune fille sous le ciel des colonies, telle qu'une fleur délicate et radieuse dans une exubérante nature. Il regardait aussi son mari, qui jouait à une table de whist. C'était presque un vieillard. Comment et pourquoi l'avait-elle épousé? Elle paraissait non point triste, mais d'une

indécision étonnée avec le secret sentiment de sa supériorité sur les femmes qui l'entouraient, et qui semblaient s'écarter d'elle. Il jeta les yeux sur Berthe. Elle était très belle ce soir-là. Sa beauté le laissa froid, et lui fit passer dans les veines comme un frisson de crainte. Il ne savait que trop qu'il lui appartenait. Vers la fin de la soirée, qui s'anima, quelques jeunes gens, venus de Paris, invitèrent Mme Darcy à danser. Elle eut un triomphe de chuchotemens et d'envie. Elle valsait avec une grâce singulière, languissante et vive. On l'eût dite indifférente à son danseur, absorbée en elle-même, et plusieurs fois, en passant près de Richard, elle le regarda soit par hasard, soit à dessein. Ce fut une flamme rapide et pénétrante qui s'échappa de ses longs cils. Avait-elle donc deviné ce qui se passait en lui? Que voulait-elle? Il était ému comme aux premiers jours de sa jeunesse, remué de la plus soudaine et de la plus violente passion. En apparence toutefois il était calme, un peu pâle, souriant. Mme Darcy partit peu après, et se retourna au seuil de la porte pour le voir une dernière fois. Quand elle ne fut plus là, Richard respira fortement et crut sortir d'un rêve.

Cette soirée n'eut pas de lendemain. Richard n'avait pas adressé la parole à Cyprienne, il n'avait même pas entendu le son de sa voix. Les jours s'écoulèrent, et il ne la revit pas; mais un grand changement s'était fait en lui. Il n'avait plus ces méditations prolongées qui ne s'illuminaient pour lui que de l'incertain espoir de la célébrité et du succès. S'il s'interrompait dans son travail, c'était pour penser à Mme Darcy, pour la revoir en son charme latent de poésie et d'ardeur contenue. Il n'avait point de projets coupables, mais il s'enivrait de cette femme et du trouble qu'elle avait jeté dans son cœur. Son travail même, un peu lourd parfois comme la tâche à laquelle on s'obstine, s'empreignait de séve, de fraîcheur et d'élans. Toute la jeunesse de Richard, endormie dans le bonheur calme ou dans la volonté du devoir, se réveillait impétueuse et bondissante. Il lui arrivait d'être gai et bruyant au point que Berthe s'en étonnait et en concevait un soupçon vague. Pourquoi donc changeait-il ainsi? Il mettait avec quelque raillerie ce contentement intérieur qui rayonnait en lui sur le compte de ses travaux, qui marchaient bien à son gré. Rien d'ailleurs ne s'était modifié dans ses habitudes. Il allait se promener au bord de l'Eure, et ne voyait point d'autres personnes que Mlle de Redens et le colonel. La vieille fille se réjouissait, et pensait en être venue à ses fins. Elle retrouvait son neveu des anciens jours, et se disait qu'il était maintenant parfaitement heureux avec Berthe. Quant au colonel, il était assez vivement intrigué. — Mais de qui diable êtes-vous donc amoureux? lui dit-il un jour.

— De ma femme, répondit hardiment Richard.

— Oh! oh! dit le colonel, ce serait fait depuis longtemps. Nous n'en sommes plus à l'été de la Saint-Martin, mais aux premiers bourgeons d'avril.

— En effet, — fit Richard avec un sourire, en regardant par la fenêtre les touffes de lilas et les arbres d'un vert tendre que le soleil éclairait et où chantaient les oiseaux.

D'ailleurs il avait presque vis-à-vis de lui-même cette discrétion dont il usait envers son vieil ami. Mme Darcy habitait en dehors de la ville une petite maison isolée sur la grande route. Jamais il n'était allé de ce côté. Il avait en quelque sorte évité toute occasion de la revoir. Il eût rougi de s'aventurer en des compromis vulgaires de séduction et de coquetterie. Il vivait d'une sensation étrange qui lui appartenait réellement, qui se prêtait à ses hésitations d'âme et qu'il n'eût voulu échanger contre aucune autre. Il est vrai que Richard ne s'imaginait point que cette rencontre pût demeurer sans suites. Un pressentiment, qu'il ne sollicitait pas, qu'il redoutait plutôt, l'avertissait que tôt ou tard il reverrait Mme Darcy en des circonstances qui l'emporteraient peut-être au-delà de sa prudence et de sa volonté.

Quelque temps après sa visite au colonel, il apprit tout à coup que M. Darcy était dangereusement malade. Cette nouvelle parvint aux Sandreuil au moment du dîner, et, si elle ne produisit pas une impression vive, défraya la conversation. Il était probable que M. Darcy mourrait; il avait la santé la plus précaire et la plus chancelante. On se demanda ce que Mme Darcy deviendrait, et l'on ne s'en inquiéta pas outre mesure. Elle quitterait la ville, où elle n'avait jamais été en odeur de sainteté; il n'y avait point là sujet de s'affliger. Cette femme était jolie peut-être, mais, quoiqu'elle n'eût jamais rien fait de véritablement répréhensible, elle était par ses façons, par sa mise, par l'isolement même de sa vie, une pierre d'achoppement et de scandale. Il n'était point bon que de telles femmes fussent admises de plain-pied dans la société. On ajoutait qu'elle serait sans ressources, car M. Darcy passait pour être gêné au point d'avoir des dettes en ville. Ce n'était pas que le pauvre homme menât grand train, ni qu'il fît grande chère chez lui, mais les toilettes de sa femme absorbaient presque tout l'argent qu'il pouvait gagner. Mme Darcy, après tout, se tirerait de là comme elle pourrait. On ne lui devait rien, et il était d'autres infortunes plus intéressantes que la sienne. Ces propos égoïstes et cruels mordaient Richard au cœur. Il ne disait rien pourtant, car il n'eût parlé qu'avec un flot de colère et d'indignation, et on se fût à bon droit étonné de sa violence. Puis cette injustice unanime, cette coalition de passions mesquines contre une inconnue qui n'avait d'autre

crime que sa beauté, le confondaient. Les hôtes des Sandreuil étaient de si bonne foi dans leur hostilité qu'il était inutile de leur rien répondre.

On apprit bientôt que M. Darcy était mort, et l'on s'émut pour lui d'une pitié banale. Quelques fonctionnaires allèrent à son enterrement, et se dirent en revenant que les dissipations de sa femme n'étaient pas étrangères à sa fin. Ce fut le bruit de la ville que les fournisseurs se pressaient à la porte de Mme Darcy. On leur répondait qu'elle s'était enfermée, mais ils ne croyaient pas à sa douleur; elle était plutôt dans l'impossibilité de les payer et cherchait seulement à les éconduire. On savait que le cautionnement de M. Darcy ne lui appartenait pas, qu'il n'y avait par suite rien à espérer de ce côté. De là quelques menaces et quelques injures que proféraient les créanciers, et qui revinrent à Richard par les gens de sa maison.

Il prit rapidement son parti, et attendit le soir avec une extrême impatience. A la nuit tombante, il sortit de chez lui et s'achemina par un long détour vers la demeure de Mme Darcy. Il tenait surtout à ne pas être vu. Il aperçut au milieu des arbres en fleurs la petite maison isolée. Une lumière, à travers les rideaux tirés, éclairait une fenêtre du premier étage. A ce moment-là même, la seule servante qu'eût Mme Darcy sortait de la maison. Richard en fut très heureux; puis, quand elle se fut éloignée, il poussa la porte, qu'elle n'avait point fermée. Ces hasards différens lui étaient propices, et il en conçut un bon augure. Arrivé au premier étage, il frappa timidement.

— Entrez, répondit une voix de femme.

Il se trouva en face de Cyprienne. Elle était venue à sa rencontre, le visage un peu inquiet, mais non sillonné de larmes. Elle était vêtue de noir, d'une robe faite à la hâte, mais avec une élégance simple qui faisait ressortir la légère pâleur de ses traits. Elle eut, en apercevant Richard, un mouvement de joie empreint d'une grâce touchante. — Vous ici, lui dit-elle, vous ici, près de moi!

Elle ne lui eût point dit autrement qu'elle l'attendait.

— Oui, dit-il, j'ai su que vous étiez affligée, tourmentée. C'est en ami que je viens. Il ne faut point que vous soyez à la merci de personne.

— Je n'y suis pas, répondit-elle simplement, et j'en rends grâce à Dieu.

Richard fut soulagé d'un grand poids. Bien qu'il n'eût cédé qu'à une impulsion généreuse et spontanée de son cœur et que cette impulsion fût la seule qui, vis-à-vis de lui-même et de sa conscience, eût pu l'autoriser à venir chez Cyprienne, il n'aurait su comment lui

dire jusqu'au bout le motif qui l'amenait. Peut-être aussi, par une bizarrerie de sentiment qui ne se raisonne pas, Mme Darcy fût-elle déchue à ses yeux si elle avait accepté le service qu'il lui eût offert.

— Et qu'allez-vous devenir? lui demanda-t-il.

— Je vais à Paris. Quelques créoles de mes amies s'y occuperont peut-être de moi.

— Peut-être! répéta-t-il.

— Que voulez-vous? je suis seule.

Elle le regarda lentement, puis baissa les yeux.

— Et ne vous reverrai-je plus? dit-il très ému.

— Quand vous viendrez à Paris, vous y trouverez une lettre de moi.

Il échangea un dernier regard avec elle, et, en proie à un grand trouble et à une joie profonde, il se promena longtemps dans la campagne avant de rentrer chez lui. Jamais son cœur n'avait battu aussi fort, jamais le sang n'avait circulé plus violemment dans ses veines. Loin encore du péril qu'il courrait un jour et de la faute qu'il pourrait commettre, il n'avait ni regrets, ni remords. Cette fois, c'était bien l'amour avec son ivresse soudaine, sa sereine plénitude, en dehors de ces combats, de ces hésitations, de ces lenteurs qui le découragent et l'énervent. Il ne s'attristait point d'une séparation plus ou moins longue : il était certain de l'avenir. De quel avenir? Il ne voulait pas le savoir. Ce qui lui importait, c'était d'échapper sinon par le corps, du moins par la pensée, à ce joug domestique qu'il avait cru éternel, et de retrouver l'entière possession de ses désirs, de sa force et de sa jeunesse.

Il avait désormais un secret à garder, et il le gardait avec une joie tranquille qui le désintéressait des petites misères qu'il avait subies. Il ne s'impatientait ni ne s'irritait plus de la monotonie ou des exigences de la vie de province. Il se ployait aux idées de Berthe ou se prêtait aux causeries de M. et de Mme de Sandreuil. Son esprit était souvent ailleurs, mais on ne s'en apercevait point, tant il écoutait avec une patience attentive et répondait avec douceur. Cette transformation s'était opérée avec si peu d'éclat, d'une manière si naturelle, qu'elle n'étonnait plus personne. Berthe elle-même n'avait plus ces incertains soupçons que lui avaient fait d'abord concevoir les allures nouvelles de son mari. Elle avait, il est vrai, d'autres sujets d'inquiétude. M. de Sandreuil s'affaiblissait chaque jour. Elle le soignait avec ce dévoûment tendre qui était chez elle une seconde nature, mais ne pouvait se dissimuler qu'elle le perdrait bientôt. Ces tristesses de l'âme, ces soins d'intérieur l'occupaient tout entière. Elle était pourtant reconnaissante à Richard de la façon dont il la secondait. M. de Sandreuil, qui ne se faisait point d'illusion sur son état, se montrait touché

des attentions du jeune homme, et presque étonné de trouver un ami dans ce gendre qu'il n'avait jamais cessé de redouter. Quant à Richard, il avait un peu de honte vis-à-vis de lui-même. Il se comportait dans cette maison comme s'il eût été sincèrement attaché à chacun de ses hôtes, et ils lui devenaient de plus en plus indifférens et étrangers. S'il s'interrogeait à cet égard, il n'avait pourtant dans sa conscience aucun trouble, aucun remords. Ce présent où il vivait encore, où il continuerait sans doute de vivre, ne lui était plus qu'un passé absolument disparu. Dans son for intérieur, il se voyait en face d'un bonheur tout autre, qui ne dépendait que de lui, indéterminé, mais sûr, et qu'il toucherait de la main quand il le voudrait.

Cependant au commencement de l'automne, M. de Sandreuil mourut. C'était un chagrin prévu, et qui unit dans une étroite et profonde douleur Berthe et sa mère. Mme de Sandreuil avait entièrement partagé l'existence de son mari; il lui manquait en ce moment comme un compagnon de route qu'elle aimait de tout son cœur et sur qui elle s'appuyait. Berthe souffrait de la douleur de sa mère autant que de la sienne, et s'efforçait de la consoler. La présence de Richard, qui ne pouvait avoir d'aussi vifs regrets, la gênait peut-être un peu, et ce fut elle qui lui conseilla la première de faire à Paris un voyage de quelques jours, comme il en avait à plusieurs reprises manifesté l'intention.

A peine Richard eut-il quitté Bréville, qu'il oublia comme un rêve le passé qu'il laissait derrière lui, et qu'il ne songea plus qu'à Cyprienne. Il avait les remuantes sensations de l'inconnu et du désir et en même temps une sécurité complète. Dès son arrivée, il s'en fut chercher la lettre que Mme Darcy lui avait promise. Il y trouva l'adresse seule de la jeune femme. Elle habitait, au faubourg Saint-Germain, un pavillon isolé dans la cour d'un grand hôtel. Ce pavillon avait une de ses façades avec une porte d'entrée sur la rue, tandis que l'autre façade s'ouvrait sur la cour par un perron garni de fleurs. Il l'apercevait de la sorte par la grille de l'hôtel, qui semblait abandonné et que de grands arbres cachaient à demi. Il alla frapper à la porte du pavillon, et fut assez surpris d'être reçu par une négresse qui le dévisagea en riant, avec des yeux gais, et l'introduisit dans un joli salon du rez-de-chaussée. Cyprienne parut presque aussitôt. Elle n'était point en deuil sévère. Une robe de barége noir laissait entrevoir ses épaules et ses bras. Elle courut à Richard, et d'un mouvement gracieux, plein d'abandon, se pendit à son cou. Elle demeura ainsi quelque temps, le regardant de ses yeux humides, le visage agité; puis naïvement elle lui dit : — Que je suis heureuse! Je croyais que vous ne viendriez pas!

— Oh! fit Richard.

— J'ai bien pensé à vous depuis le bal. Ce jour-là, il m'a semblé que je n'étais plus seule au monde. Je me suis sentie à vous tout d'un coup, par un tressaillement soudain. C'est donc vrai qu'on puisse aimer ainsi. Vous ne m'avez point parlé, mais j'ai deviné que vous auriez de l'affection pour moi. Comme vous avez été bon! C'est une de mes amies qui m'a donné ce pavillon. Cette négresse que vous avez vue, on me l'a donnée aussi. Je l'avais connue à la Martinique, elle m'est toute dévouée. Je suis redevenue jeune fille. Mon histoire est bien simple. Il faut que je vous la dise, car vous savez à peine qui je suis. Je n'étais pas riche, j'ai épousé M. Darcy, je voulais voir la France. On n'y a pas été bienveillant pour moi, je ne sais pas pourquoi. J'allais peut-être trop franchement à mes impressions... Puis je vous ai rencontré... Voilà tout. Vous, vous avez souffert par d'autres causes, mais je vous aimerai. Je n'appartiens qu'à moi et à vous, bien à vous.

Elle se cacha le visage dans la poitrine de Richard, qui la serra doucement contre son cœur. — Et comment savez-vous que j'ai souffert?

— Parce que j'ai souvent parlé de vous et que je connais toute votre vie. Vous avez beaucoup aimé votre femme avant de l'épouser, et c'est elle plus tard qui n'a pas su vous aimer. Ce n'est pourtant pas difficile. Il n'y a qu'à épouser tout entier l'homme que l'on a choisi, dans ses idées, dans ses goûts, dans ses plaisirs. Pourquoi donc lui résister quand on l'aime?

Richard passa plusieurs jours à Paris dans un enivrement complet. Cette charmante créature était presque une enfant. Elle avait les étonnemens les plus sincères, une grâce constante, une délicatesse vraie de sentimens jeunes. Elle ne connaissait rien des réticences ou des sous-entendus de la passion, elle n'avait ni déguisemens ni restrictions dans son amour. Elle était coquette avec délices, mais ne semblait aimer la parure que pour Richard. Elle se livrait à lui de cœur, l'interrogeait sur beaucoup de choses, montrait une intelligence prompte sans parti-pris de préjugés ou de principes, et n'était jamais plus heureuse que lorsqu'il lui apprenait ce qu'elle ignorait encore. Elle ne sortait presque jamais de ce pavillon où son existence était murée, où elle vivait de son amour, de ses fleurs, d'un peu de musique et de cette nonchalance rêveuse chère aux créoles. Elle y attendait son ami, et, lorsqu'il arrivait, elle bondissait vers lui. Par les belles journées d'automne, ils se promenaient sous les arbres de l'hôtel, rentraient au premier froid, se faisaient de longues confidences, et passaient la soirée à se souvenir de ce temps déjà si loin d'eux, si proche toutefois, où ils habitaient la même ville, en pensant l'un à l'autre, sans se voir jamais. — Cela

ne pouvait pas durer, disait Cyprienne, nous aurions fini, j'aurais fini, moi, par faire quelque imprudence; mais ici nous sommes à l'abri de tout danger, absolument cachés à ce monde qui nous épiait, qui est méchant, car quel mal faisons-nous que de nous aimer, de nous le dire, sans que personne nous entende?

Ils ébauchaient des projets. De temps en temps, Richard viendrait à Paris. C'était nécessaire pour ses études et pour ses travaux. Il ne fallait pas qu'il s'enterrât indéfiniment à Bréville. Cyprienne, avec son instinct de femme, se faisait ainsi la complice de ses espérances. Elle ne s'en tenait pas là. Elle lui donnait ces spirituels conseils dont les femmes ont le secret, et qui allient si bien la poursuite de l'idéal aux réalités positives. Il la regardait, et le regard de Cyprienne reflétait le sien. Ah! certes il n'était pas en lutte cette fois avec la femme qu'il aimait, et n'avait point avec elle de ces durs combats dont on sort moins vainqueur encore que meurtri et désolé.

Pendant plusieurs mois, Richard et Mme Darcy menèrent la vie qu'ils s'étaient promise. Richard revenait calme et sérieux à Bréville. Il donnait à ses absences le prétexte de quelques recherches à faire dans les bibliothèques ou aux archives, et, comme dès son retour il se remettait à l'œuvre, Berthe n'avait point de raison de ne pas le croire. D'ailleurs, depuis la mort de son père, ses idées avaient paru se modifier. Elle ne contrariait plus son mari au sujet de ses études, ou se tenait du moins à cet égard sur une très grande réserve. Dans son existence un peu assombrie par certaines désillusions de son amour autant que par les événemens, lasse aussi de lutter sans résultat, elle pensait que Richard ne se laisserait jamais gagner à la vie qu'elle eût préférée, et que les occupations d'esprit auxquelles il se livrait valaient mieux pour lui dès lors que le désœuvrement. Elle ne s'imaginait point que son mari pût devenir un de ces hommes dont le talent s'impose à l'opinion, mais elle s'apercevait que différentes personnes l'avaient déjà en assez haute estime, et cela ne lui déplaisait pas. Ce qui l'inclinait à cette indulgence et à ce parti-pris de sagesse et de modération, c'est également qu'elle eût voulu croire Richard aussi absolument absorbé qu'il le disait dans ses études de prédilection. Elle commençait à s'inquiéter de ces absences périodiques, d'où il revenait silencieux et quelque peu impénétrable. Soit qu'on eût vu Richard et Mme Darcy ensemble, soit que l'instinct provincial, si friand de médisance ou de scandale, se fût éveillé, on avait par-ci par-là tenu à Berthe divers propos. La passion de M. Destrées pour le travail était donc bien grande qu'il s'éloignât ainsi de sa maison. On ne le voyait, il est vrai, à Paris dans aucun lieu de plaisir, c'était même inutilement que l'on frappait à

son hôtel; on ne l'y rencontrait pas. Mme de Sandreuil était d'avis que Berthe eût dû accompagner son mari. Elle ne le gênerait guère, et saurait du moins ce qu'il faisait. Berthe hésitait. Elle doutait que sa présence plût beaucoup à Richard, dont les idées étaient si différentes des siennes; elle estimait qu'il regardait ces quelques jours dont il disposait de loin en loin comme les meilleurs instans de cette solitude qui lui était chère et de cette liberté dont il avait la passion.

Toutefois elle s'attristait. Elle sentait confusément que ses rapports avec son mari avaient changé. Elle ne le ressaisissait même plus dans ces discussions parfois douloureuses qui les excitaient jadis l'un contre l'autre, mais après lesquelles ils se souvenaient du moins qu'ils s'étaient aimés et qu'ils s'aimaient encore. Ces discussions n'avaient plus lieu. A son tour, Richard devenait irréprochable pour Berthe. Il n'eût plus bondi sous ses récriminations ou sous ses plaintes. Il était de son avis aimablement et toujours; il comprenait même, au point d'en user, ces distractions de province ou ces réunions de famille qui l'irritaient naguère ou qu'il poursuivait de ses railleries. En revanche, il paraissait s'étonner avec une politesse froide, si Berthe se risquait à l'interroger sur ses lectures ou sur ses travaux. Il était très clair que, loin de l'encourager à de telles questions, comme il l'eût fait à une autre époque, il la jugeait entièrement incapable de s'y intéresser ou d'y rien comprendre.

Il y mit malgré lui une certaine affectation qui fit pressentir un danger à Berthe. Il y a mille indices, si faibles qu'ils soient, qui révèlent à celui qui ne se sent plus aimé l'existence d'un autre amour. On ne s'enveloppe point si bien de sa propre personnalité qu'on n'en laisse apparaître une seconde dont on s'est imprégné, que l'on chérit, qui s'accuse par d'involontaires réminiscences, dans nos gestes, dans nos paroles, dans les manifestations de notre être. Berthe, sans être sûre de rien, sans être jalouse encore, car elle ne s'était jamais jusque-là sentie aux prises avec une rivale, se disait qu'il y avait désormais autre chose dans le cœur de son mari que son image à elle, que sa pensée, même hostile ou combattue, et que cette autre chose, au contraire d'une passion abstraite comme l'ambition ou la science, était vivante, réelle, physique en un mot. Qu'était-ce donc, ou plutôt qui donc était-ce?

Elle en était là, lorsqu'une nouvelle absolument inattendue la remplit d'espérance. Elle apprit qu'une sœur de sa mère, qui était fort riche et habitait le Dauphiné, venait de mourir et l'avait faite son héritière. Elle n'avait guère à pleurer cette parente presque inconnue, elle n'avait qu'à disposer de sa fortune. Elle y pensa tout de suite pour Richard. Elle allait lui faire enfin la grande existence

qu'il avait toujours désirée. Si Berthe s'était résignée comme avec acharnement aux vertus modestes, à la retraite, à la famille, ce n'était pas seulement par un éloignement naturel du bruit et de l'éclat, c'était surtout par la terreur de ces tentatives aventureuses où les goûts de son mari l'eussent entraîné, et qui l'eussent peut-être conduit à un naufrage; mais elle avait trop de bon sens pour ne pas savoir que la richesse écartait la plupart des dangers qu'elle avait redoutés. La richesse en effet n'est-elle pas la sécurité, la dignité de la vie, le soutien des faibles et l'appui des forts? C'est par elle que ces derniers, dégagés de toute préoccupation subalterne, ne se distraient point de l'ambition qu'ils poursuivent, du but auquel ils aspirent. Aussi Berthe attendait-elle avec une impatience agitée le retour de son mari, qui était alors à Paris. Quand il revint, elle l'enlaça de ses bras, et lui apprit la grande nouvelle. Hélas! il était trop tard. Il ne montra point de joie, il cacha mal au contraire une impression singulière d'appréhension et de méfiance. Il lui en coûtait de devoir la fortune à cette femme qu'il trahissait, qu'il était décidé à trahir encore, avec laquelle il ne concevait plus le partage quotidien de ses sentimens et de ses plaisirs. Elle était devenue pour lui une compagne forcée qu'il traitait cependant en égale, il allait la subir comme un maître qui lui imposerait ses bienfaits. Il se contraignit néanmoins, et trouva pour Berthe, qui s'étonnait de sa froideur, ces mots qui purent la tromper : — C'est moi qui avais rêvé de devenir un jour riche et puissant.

Berthe était une femme résolue. Elle voulait donner à Richard une grande existence, et se décida immédiatement à partir pour Paris. Elle avait déterminé sa mère à les accompagner. Mme de Sandreuil n'avait fait aucune résistance. Depuis la perte de son mari, elle s'attristait dans cette maison, où les moindres objets lui retraçaient son bonheur passé. Berthe et Richard descendirent d'abord à l'hôtel, mais Mme Destrées chercha rapidement, trouva et organisa une charmante habitation entourée d'arbres et qui se dérobait dans un frais silence à l'agitation et au tumulte de la ville. Bien que ses habitudes eussent toujours été des plus modestes, elle avait le goût des choses belles et simples. Elle eût été, dans une situation médiocre, la femme la plus économe et la plus sage; elle eut, dans cette fortune subite, la notion précise et presque l'intelligent dédain de cet argent qu'elle pouvait dépenser selon son caprice. Richard, qui ne l'aidait même point de ses conseils, s'émerveillait parfois de ces aptitudes de Berthe, si nouvelles pour lui. Il avait comme un remords en se voyant deviné dans ces réalisations d'un luxe d'artiste qu'il eût souhaité autrefois, qui lui pesait aujourd'hui. C'est qu'il avait devant les yeux la petite maison de

Cyprienne. La serre de son hôtel, où s'épanouissaient des fleurs rares, le faisait songer à cet unique bouquet de violettes ou de camélias que renfermait un vase bleu dans le salon de sa maîtresse. Les lourds rideaux tombans de damas de soie lui rappelaient par un contraste ces légers rideaux de perse qui se soulevaient à la moindre brise. Ses équipages, ses chevaux, la somptuosité de sa table, la livrée de ses gens, lui causaient du dépit et de la honte. Tout cela était non point à lui, mais à sa femme; il ne se croyait pas le droit d'en user. Berthe elle-même, en son élégance de vêtemens correcte et fière, le reportait à ces vaporeuses toilettes où Cyprienne s'enfouissait en des flots de mousseline avec une seule rose dans ses cheveux noirs. Celle-là était bien la fée d'un paradis défendu, d'un royaume ignoré que les tendresses du cœur et les fantaisies de l'imagination peuplaient d'éblouissantes chimères. Aussi le plus souvent fuyait-il sa demeure, ou s'y comportait-il comme un étranger qui n'en goûte un jour les splendeurs que pour les oublier le lendemain.

Cyprienne s'était montrée surprise plutôt qu'émue du changement de fortune de son ami. Elle s'était doutée que cela ne dérangerait en rien leur manière d'être. Ni Richard ni elle n'avaient rien à voir à ces magnificences que la femme qu'ils estimaient en la redoutant mettait à leur portée. Tout d'abord cependant ils s'étaient réjouis de se voir chaque jour. Tandis que Berthe était tout entière aux soins de son installation, Richard, qui était libre, passait de longues heures auprès de Cyprienne. Ils avaient enfin cette réunion presque continuelle que les départs n'attristaient plus; mais bientôt ils en vinrent à regretter le passé. Autrefois en effet, si d'inévitables séparations les arrachaient l'un à l'autre, ils s'appartenaient sans contrainte au moment du retour. Si rapide que fût leur bonheur, il était sans mélange, l'implacable destinée ne le leur mesurait point d'une main avare. Maintenant au contraire, à heure fixe, au moment où le trouble de leurs cœurs les emportait le plus loin, ils devaient se quitter, et, pendant que Cyprienne retombait en son équivoque solitude, Richard rentrait au foyer conjugal. Le mensonge les enlaçait de ses replis. Ils n'étaient même pas les hardis déserteurs du devoir, ils n'étaient que des hypocrites qui savourent leur faute en secret, en retardant le plus et du mieux qu'ils peuvent le châtiment et l'expiation. Ils le sentaient, et s'efforçaient de n'en point rougir, car ils n'avaient pas le droit, en agissant autrement, d'infliger à la femme innocente qu'ils trompaient le chagrin d'une humiliation et d'un scandale qui l'eussent atteinte au grand jour. En revenant chez lui, Richard, mal à son aise, composait son visage et avait, lorsqu'il revoyait sa femme, un pâle sourire

sur les lèvres. Elle ne l'interrogeait pourtant pas, mais le recevait avec une méfiance muette. Tout conspirait en effet pour lui donner l'éveil. Elle avait cru que Richard, dans cette ambition qu'il avait souvent laissé entrevoir de devenir un homme politique, profiterait de sa situation nouvelle pour ouvrir son salon et grouper autour de lui un certain nombre de ses amis. Il y eût réussi lentement, mais à coup sûr. Il n'en était rien. Il fuyait maintenant le monde et s'importunait d'une façon visible du faste de sa maison. Aux yeux exercés de Berthe, il n'y était point chez lui. Elle avait également pensé qu'il publierait quelques-uns de ces manuscrits qu'il avait achevés à Bréville, et qu'il regardait alors avec regret comme des œuvres qui ne verraient pas le jour. Ce n'était pas désormais une question d'argent qui pût l'arrêter. Cependant Richard ne le faisait point. Elle en vint à le presser à ce sujet; il répondit évasivement. C'est en vain qu'elle l'avait prié de prendre la direction de ses affaires; il lui avait dit qu'elle s'acquittait trop bien de ces fonctions de maîtresse de maison pour qu'il lui en ôtât le soin. Il avait même restreint ses dépenses personnelles, qui n'étaient plus ainsi en harmonie avec le train qu'on menait autour de lui. Mme de Sandreuil s'étonnait de cette parcimonie calculée, de cette réserve absolue. — On croirait, à voir ton mari, dit-elle un jour à sa fille, que ton argent lui brûle les doigts.

Berthe ne répondait pas. Agitée d'impatiences intimes, devinant un péril, elle cherchait le moindre indice qui l'éclairât, et avait hâte d'en arriver à un dénoûment.

V.

Un jour, Richard rentrait chez lui. Il avait, le matin même, prétexté une affaire et déjeuné chez Cyprienne. C'était un plaisir qu'ils goûtaient rarement et qui était pour eux d'autant plus vif. Par la fenêtre ouverte, ils avaient eu l'ombrage et la senteur des arbres, puis la molle clarté du jour. Ce beau soleil d'été, la joie de se sentir libres l'un et l'autre, les avaient bercés d'espérances soudaines. Pourquoi leur bonheur finirait-il? Richard revenait heureux et confiant. Il se disait que sa situation n'était après tout ni si nouvelle ni si étrange qu'elle ne pût se prolonger. Sa femme resterait ou redeviendrait son amie, car il ne savait trop où il en était avec elle. Une affection tranquille lui suffirait. Il n'en fallait pas davantage à Berthe, qui était froide et même austère. Il se reprochait presque de lui avoir montré un peu d'éloignement; c'était l'affliger inutilement. Il avait eu aussi trop de scrupules; il pouvait certes

sans inconvénient prendre tout au moins sa part plus large du luxe de sa maison, recevoir quelques amis. Il dissiperait ainsi les soupçons de Berthe, à supposer qu'elle en eût.

Sa femme l'attendait au salon, debout devant la cheminée, très pâle, l'œil chargé d'éclairs. Quand il eut instinctivement fermé la porte et qu'il eut fait quelques pas, Berthe lui dit : — Pourquoi me trompez-vous?

— Moi ! fit-il.

— Avec Mme Darcy. Ne niez pas. Je le sais.

— Comment le savez-vous ?

— Je vous ai suivi. C'était le moyen le plus simple. De cette façon, il n'y a que moi qui sache la vérité; mais répondez maintenant, continua-t-elle en se dominant. Pourquoi m'avez-vous trompée ?

Richard, lui aussi, était très pâle. Il répondit : — J'aime Mme Darcy.

— Elle, fit Berthe avec un haussement d'épaules, elle ! Vous ne l'aimez pas, vous ne pouvez pas l'aimer; seulement vous avez cessé de m'aimer. Pourquoi ?

— Pourquoi ? répéta-t-il.

— Oui. Que vous ai-je fait? J'étais une jeune fille paisible et fière. Vous êtes le premier homme qui m'ait fait battre le cœur. Vous êtes venu à moi, et vous m'avez dit que vous m'aimiez. Je vous ai cru. J'ai accepté, j'ai encouragé cette affection telle qu'elle s'offrait à moi. Je m'y suis livrée parce que je vous estimais homme d'honneur, et que vous l'étiez. Je suis allée plus loin; je ne vous ai refusé ni les aveux ni les preuves d'amour que vous m'avez demandés. Cela m'était égal d'ailleurs. Dans ma pensée déjà je n'eusse jamais appartenu à un autre homme que vous. Vous êtes parti, et vous m'avez laissée dans la douleur, dans les regrets, dirai-je plus? dans le doute. Quand vous êtes revenu, quand vous m'avez dit que vous m'épousiez, j'ai tressailli de joie. Je devinais bien que vous me faisiez là un sacrifice; mais, encore une fois, il eût mieux valu, plutôt que d'en venir où nous en sommes, avoir le courage de me quitter de nouveau et de rester libre. Moi, je n'ai jamais changé, je n'ai eu de désir, de pensée, de tourment, de chagrin, de bonheur que pour vous et par vous. Quand, après notre mariage, il a fallu nous séparer, je me suis vue prise entre l'amour que j'avais pour vous et l'affection que je gardais à mes parens, et dont ils avaient besoin au déclin des ans plus que vous n'aviez, vous, dans la force de l'âge, besoin de mon amour. C'est vous qui aviez vaincu. J'allais vous rejoindre quand j'ai manqué mourir. Là encore, vous avez pour moi renoncé à votre carrière. Il ne le fallait pas, si vous

ne mesuriez en même temps l'existence que vous vous réserviez et l'effort dont vous étiez capable. Vous l'avez fait néanmoins, et je vous en ai su gré du plus profond de mon cœur, et ce que j'avais été pour vous, j'ai continué de l'être. En quelle circonstance une plainte est-elle sortie de ma bouche, un reproche s'est-il lu dans mes yeux? Et cependant je vous ai vu par degrés vous détacher de moi. J'ai pressenti, je ne dirai pas qu'une autre femme, car je ne supposais pas cela possible, mais que quelque autre chose d'inconnu, de tout-puissant, d'effrayant pour moi, s'emparait de vous. Je vous épiais, c'est vrai; pourtant je m'humiliais, je courbais la tête, je me disais que vous aviez peut-être raison, et que je pouvais ne plus vous plaire. Lorsque tout d'un coup j'ai été riche, j'ai cru que j'allais vous reconquérir. J'ai béni cet argent, — qu'en avais-je besoin pour moi? — qui me permettrait de satisfaire vos goûts, votre ambition et vos rêves. Ah! vous avez mal fait de n'en point user. C'eût été me tromper encore, c'eût été m'épargner aussi; je n'en serais pas à me dire que tout est fini entre nous, et que c'est par la trahison et l'abandon que vous avez reconnu ma loyauté, mon amour, mon dévoûment.

Elle s'était moins attendrie qu'animée en parlant ainsi, et Richard, qui ne l'avait point interrompue, avait senti une sourde colère gronder dans son cœur. Ce n'était plus sa femme malheureuse et trahie qu'il avait devant lui, c'était une accusatrice qu'il voulait accuser à son tour.

— Ce que vous avez dit est vrai, lui répondit-il; mais vous n'avez point tout dit. Voilà bien l'orgueilleux égoïsme des femmes qui ne voient de la vie que le côté qui les exalte. Vous avez parlé de vos désillusions et de vos souffrances, vous n'avez point parlé des miennes. C'est moi qui vais le faire. Je ne vous dirai pas que je vous ai sacrifié ma carrière, mon indépendance, mon avenir. Ce sont là de ces sacrifices qu'un honnête homme fait quand il le faut à la femme qu'il aime. Toutefois il a le droit d'en être récompensé. Comment l'ai-je été? Vous avez tranquillement abusé de mon amour, vous n'avez rien compris à ma vie. J'étais jeune, plein d'ardeur et de feu; vous m'avez isolé dans une existence froide, monotone, stérile. Vous avez lentement engagé de vous à moi une lutte sans relâche. C'étaient vos goûts, vos principes, vos idées qu'il s'agissait de m'imposer; vous m'aimiez, c'était assez, à votre avis pour que je m'inclinasse à vos volontés. Lorsque je me suis réfugié dans le travail, vous avez songé que par là peut-être je vous échapperais, et vous m'avez poursuivi, persiflé de votre dédain. Vous ne croyiez point en moi; c'était votre droit. Alors, à mon tour, je me suis caché de vous, sachant mieux chaque jour que jamais l'un de

nous ne se convertirait à l'autre. En dépit de tout cependant, il nous restait à tous les deux notre amour. Il était né, il s'était fait de ce que nous avions de plus noble au cœur; par une fatalité étrange, dont nous n'avons point à nous accuser, il ne s'était jamais pétri de notre sang et de notre chair; nos âmes seules avaient tressailli ensemble. C'était assez pour vous peut-être, cela cessa d'être assez pour moi, qui suis un homme, qui en ai les passions et les ardeurs. Oui, vous avez été irréprochable, oui, vous m'avez aimé comme vous pouviez le faire, pour vous surtout; vous n'avez pas su être ma femme. Là est non pas votre crime, mais votre malheur, et ce n'est point tant ma faute s'il s'est rencontré sur mon chemin, sans que je la cherchasse, une autre femme qui m'a promis, qui m'a donné d'une façon irrésistible et soudaine tout ce que vous me refusiez, parce que vous ne l'aviez point en vous.

Berthe recula de deux pas. — Oh! fit-elle.

Richard continua. — Cette autre femme, elle, a cru ou du moins a feint de croire à mes études, à mes chimères. Elle a partagé mes espérances. Elle s'est unie à moi de corps et d'âme, elle s'est faite la compagne palpable, animée, toute frémissante de ma vie.

— Ainsi vous l'aimez..., ajouta lentement Berthe.

— Oui, je l'aime.

A ce moment-là, le domestique vint les prévenir que le dîner était servi. Il est de ces incidens vulgaires qui intimident les passions les plus violentes; elles ont subitement la pudeur d'elles-mêmes. Berthe et Richard se turent, saluèrent Mme de Sandreuil, qui arrivait, et prirent silencieusement leur repas. Mme de Sandreuil, un peu étonnée, les examina, mais ne les interrogea point. Aussitôt après le dîner, Richard se retira chez lui. Berthe, assise devant le feu qu'elle regardait fixement, ne dit rien à sa mère. Celle-ci, qui devinait quelque dissentiment de ménage, rentra bientôt dans son appartement. Berthe, demeurée seule, ne changea point d'attitude, elle s'absorbait sans prendre de parti dans la douleur qui l'avait frappée, ou plutôt elle attendait Richard pour lutter avec lui de nouveau, pour souffrir à plein cœur des coups qu'elle lui porterait et qu'il lui rendrait. Elle avait le morbide et suprême désir de ce combat mortel.

Vers neuf heures, et comme elle s'étonnait qu'il ne vînt pas, le valet de chambre de Richard lui apporta une lettre. Elle reconnut l'écriture de son mari, et, dès que le serviteur fut sorti, elle ouvrit fiévreusement le billet. « Madame, lui écrivait Richard, après ce que nous nous sommes dit, nous n'avons plus qu'à nous séparer. Vous êtes chez vous dans cette maison, je la quitte. Ne cherchez pas à me revoir. Cela serait inutile. »

Berthe sonna violemment. — Ma voiture! cria-t-elle. — Quelques instans après, elle courait au logis de Cyprienne. Elle n'avait qu'une pensée, reprendre Richard à cette femme, de force s'il le fallait, car c'est là qu'il était. Elle avait des momens de folie; était-ce bien elle qui, toute bouillonnante de colère, se précipitait ainsi à sa vengeance? Oui, c'était elle, et elle eût voulu que les chevaux allassent plus vite. Quand la voiture s'arrêta, elle s'en fut elle-même à cette petite porte de la rue qu'elle ne connaissait que depuis le matin, et qu'il lui semblait connaître depuis des années. Elle agita le marteau de bronze, qui rendit des sons retentissans dans ce quartier désert. On ne répondit pas. Elle s'éloigna quelque peu pour voir s'il n'y avait point au travers des volets quelque filet de lumière. L'obscurité était complète, peut-être à dessein. — Voyez donc, dit-elle au valet de pied, s'il n'y a personne du côté de la grille. — Il revint bientôt : — Personne, madame; la loge du concierge n'est point éclairée. — Berthe, à force d'émotion, était devenue presque calme. Elle frappa encore. Alors, de l'autre côté de la rue, un voisin, attiré par le bruit, parut à une fenêtre. — Est-ce que Mme Darcy, lui cria Berthe, n'habite plus ici? — Je ne sais pas, répondit le voisin, comment cette dame s'appelle; je l'ai vue partir comme en voyage, il y a une heure, dans une voiture sur laquelle il y avait des malles. — Ah! dit seulement Berthe. — Elle eût voulu demander si Mme Darcy était partie seule; elle ne l'osait pas devant ses gens. — Et même, continua le voisin, j'ai dit à ma femme : Il y a un monsieur qui l'accompagne. — Je vous remercie, fit Berthe d'un ton doux et faible. — Elle remonta dans sa voiture, et se fit reconduire chez elle.

Sa colère était tombée. Elle se sentait isolée à en mourir. Ainsi ils avaient fui tous les deux, tout de suite. Elle les méprisait profondément; elle ne comprenait même pas qu'ils s'aimassent. Les raisons de Richard ne l'avaient pas convaincue. Cet amour des sens, — car, à bien prendre, il n'y avait point autre chose entre ces deux êtres, — lui inspirait plus de dégoût que d'indignation. Comme elle s'était trompée pourtant sur le compte de Richard! Et avec quelle adresse perfide il l'avait abusée, lui! Elle se rappelait la soirée où Mme Darcy avait eu ce triomphe de coquetterie et de scandale. Cette femme, — elle la voyait encore, — avait quelque chose d'onduleux, de félin, d'enveloppant. Elle eût rougi, pour sa part, d'être ainsi. Depuis ce jour, Richard n'avait plus été le même. Elle s'en était mal aperçue à Bréville, mais ce passé maintenant s'éclairait pour elle. C'est parce qu'il aimait Mme Darcy qu'il s'était montré insensible à cette grande fortune qui leur était échue, et qu'il eût désirée autrefois. Il avait au moins ce scrupule d'honnête homme. Oui, l'honneur des

hommes se réfugie en une misérable question d'argent, et alors ils se croient quittes de tout envers la femme qu'ils trahissent, dont ils tuent à la fois le présent et l'avenir. Que deviendrait-elle en effet? Elle se le demandait entre les larmes et la révolte. Si soudaine avait été la catastrophe, que Berthe ne savait plus où elle en était. Elle appelait Richard et ne le voulait plus voir. Elle le maudissait et le regrettait. Elle le chasserait loin d'elle, s'il revenait, et elle craignait qu'il ne revînt pas. Les heures de la nuit tombaient une à une dans le silence, le feu s'était éteint, les bougies se consumaient. Berthe avait froid, elle avait peur. Elle vit les premières clartés du matin entrer dans le salon; elle avait veillé toute la nuit. Et pendant ce temps-là Richard... Elle n'achevait point sa pensée, se cachait le visage dans ses mains et sanglotait. Quand les bruits du jour s'éveillèrent dans la maison, elle eut honte de son désordre, s'enfuit dans sa chambre et se coucha. Elle était tellement brisée de fatigue et de douleur qu'elle s'endormit d'un lourd sommeil agité de songes mauvais qui étaient encore la réalité.

En se réveillant, elle eut une idée fixe : savoir ce que Richard était devenu et le revoir à tout prix; mais elle ne se sentait pas capable d'agir seule. Elle songea d'abord à sa mère, et la fit demander. Quand elle fut là, elle se jeta dans ses bras, et lui conta tout. Mme de Sandreuil se prit à pleurer, se répandit en exclamations, leva les mains au ciel. Berthe comprit que sa mère ne lui serait d'aucun secours, et ce fut elle qui dut la calmer et lui recommander la prudence. Alors elle pensa au colonel Maurice. Celui-là était un homme, et serait de bon conseil. Le colonel ne pouvait vouloir que Richard se perdît. Il le chercherait, le trouverait, le lui ramènerait peut-être. Elle lui envoya aussitôt une dépêche et l'attendit. Quelques heures plus tard, il arrivait. Elle lui raconta ce qui s'était passé avec une simplicité courageuse qui émut le vieillard et qu'il admira. — Je tâcherai de faire ce que vous voulez, madame, lui dit-il.

— Vous tâcherez, reprit Berthe; seulement cela!

Le colonel secoua la tête : — J'aurais mauvaise grâce à vous dire que je vous avais prévenue. Vous n'avez pas su garder votre bonheur. Il s'agit de le reconquérir aujourd'hui, et vous n'avez pas les armes qu'il vous faudrait pour cela.

Berthe se dressa devant lui, frémissante et dédaigneuse : — Est-ce donc, selon vous, qu'entre cette femme et moi il n'y a pas de lutte possible?

— Je le crains, dit-il froidement.

Elle se tut, rougit, baissa les yeux. Elle venait de se heurter une fois de plus à ces secrets de la vie et de l'amour qu'elle n'avait ja-

mais voulu soupçonner, tant elle les jugeait indignes de sa fierté de femme, que depuis la veille elle entrevoyait confusément, mais dont elle ne concevait encore, dans son ignorance, ni l'entraînement ni la toute-puissance.

— C'est une crise que traverse Richard, reprit doucement le colonel : il peut en sortir guéri; mais avant tout ne précipitons rien. Ce n'est point de nous qu'il est question, c'est sur lui qu'il faut veiller.

— Oui, dit-elle, devenue faible et laissant couler ses larmes.

Ils convinrent qu'il fallait tenir secrète la fuite de Richard. Cela n'était point difficile à Paris, où M. et Mme Destrées n'avaient que des relations peu nombreuses. Le colonel se fit fort d'annoncer à Bréville que le jeune homme, en sa qualité d'ancien officier, avait accepté une mission pour l'Algérie et était parti très promptement. L'on gagnait ainsi le temps nécessaire pour se reconnaître et pour agir. Mme de Sandreuil n'était point femme à parler de cet accident domestique, et, s'il fallait en instruire Mlle de Redens, dont la tendresse était inquiète et perspicace, on pouvait être sûr qu'elle garderait le silence. Quant au colonel, il dut faire sur-le-champ aux alentours de la maison de Mme Darcy des recherches qui le missent sur la piste de Richard. Malheureusement ces recherches furent vaines. On connaissait, il est vrai, Mme Darcy, on n'ignorait pas qu'un étranger venait souvent la voir; mais le colonel ne put recueillir d'autres renseignemens que ceux que Berthe avait déjà obtenus. Il apprit cependant d'autre part que Richard n'avait point pris de passeport pour l'étranger; on pouvait dès lors présumer qu'il était à Paris plutôt même qu'en province.

Le parti qu'avaient adopté Berthe et le colonel de donner un motif officiel au départ de Richard leur réussit parfaitement. Personne ne s'étonna que M. Destrées eût accepté une mission qui l'éloignait momentanément de France. Plusieurs en firent leur compliment à Mme de Sandreuil et à sa fille. D'ailleurs, par le conseil du colonel et aussi par fierté, Berthe se montrait à tout le monde accessible et souriante. Elle ne changea rien non plus à son genre de vie. Le colonel l'en avait priée, afin qu'elle pût se distraire et rendre plus fréquentes les occasions où le hasard lui ferait rencontrer Richard. Toutefois, au fur et à mesure que les jours et les semaines s'écoulaient, les sentimens de Berthe à l'égard de son mari se modifiaient. La colère et la douleur des premiers momens faisaient place au ressentiment, à un mépris froid. N'eût été une question d'orgueil et d'amour-propre vis-à-vis des personnes qu'elle connaissait et de ce petit monde de Bréville, où elle avait passé sa vie entière et à l'opinion duquel elle tenait par-dessus tout, Berthe eût lentement, ainsi qu'elle l'avait aimé, oublié son mari. Elle n'en eût pas moins été à

tout jamais frappée. Sa beauté correcte et pure, épanouie dans un bonheur calme, se décolorait et s'immobilisait déjà en des contours rigidement accusés, pâles et sévères. Elle n'avait plus ni joie ni mouvement, et ses goûts, déjà si simples, s'exagéraient par une extrême sobriété de toilette. Elle parlait rarement, évitait, même avec le colonel, de s'entretenir de Richard. Elle s'acheminait volontairement vers une existence de retraite et de silence qui lui eût presque été chère autrefois, d'où son amour pour Richard l'avait violemment tirée, et que sa rapide et douloureuse expérience des joies mondaines lui faisait entrevoir comme la seule qui convînt désormais au deuil de son cœur et à son austérité d'âme.

Un soir d'été, Berthe, accompagnée du colonel, revenait du bois. La nuit était splendide, les étoiles scintillaient dans le bleu foncé du ciel, une brise légère courait à travers les arbres, dont le feuillage s'éclairait aux rayons de la lune. La voiture cheminait au pas dans une allée déserte, quand tout à coup le colonel mit un doigt sur ses lèvres. Dans une victoria élégamment attelée, qui marchait parallèlement à la calèche de Mme Destrées et un peu en avant, il venait d'apercevoir Richard et Mme Darcy. Berthe pouvait les voir sans être vue d'eux. Il les lui montra. Les deux jeunes gens, penchés l'un vers l'autre, se tenaient les mains, se regardaient. L'éclat attendri de leurs yeux, leur pose abandonnée, ces mains étroitement unies, l'expression rêveuse et passionnée de leurs visages, attestaient une entente si complète, si physique, de leurs deux êtres, que Berthe en tressaillit. Jamais l'amour en ses sympathies palpables, en ses affinités magnétiques, ne lui était apparu sous un tel aspect. En dévorant Cyprienne du regard, il ne lui sembla point qu'elle se fût jamais vue elle-même avec cette transfiguration des traits où se lisaient le désir latent et la volupté heureuse. Elle n'avait jamais été femme à la façon de cette créature. Berthe fut éblouie, fascinée à la révélation de ces prestigieux et lumineux abîmes. Hélas! toute mariée qu'elle fût, elle n'avait été que la prêtresse de Vesta. Instantanément, par un frisson qui la parcourut de la tête aux pieds, elle eut le regret de feu de ce bonheur qui lui était échappé, qu'il n'eût tenu qu'à elle de saisir, qu'elle avait méconnu, et dont une autre jouissait à sa place. Elle fut vraiment jalouse en voyant par ce douloureux contraste les raisons qu'elle avait de l'être. Perfidement, à la dérobée, comme si elle eût pris de la sorte quelque chose de son amant à Mme Darcy, elle examina Richard. Il était sous le charme de sa maîtresse, comme celle-ci était sous le sien. Il parut à Berthe plus résolu, d'une beauté plus virile et plus tendre qu'elle ne l'avait jamais connu. Elle fut sur le point de lui crier son nom, de l'appeler à elle. Elle ne le fit pas

par une honte toute-puissante. Elle s'avouait que Cyprienne l'eût emporté sur elle, et qu'elle était vaincue d'avance. Cette apparition de Richard et de Cyprienne dura quelques secondes à peine. Avant que Berthe eût pu prendre un parti, songer à les suivre, à découvrir ainsi leur retraite, les chevaux de Richard partirent à une allure rapide, et, débouchant dans la grande allée, remplie d'équipages et de piétons, se perdirent dans la foule.

Il resta de cette aventure à Mme Destrées une agitation fébrile. Ainsi il était à Paris, heureux ! Elle comprenait, maintenant qu'elle avait vu les deux amans ensemble, la signification de ce mot. Ce luxe qu'ils étalaient la troublait aussi. Où Richard trouvait-il de l'argent? Quelle femme était-ce donc que cette Cyprienne? Berthe avait été jusque-là si pure et si chaste que le resplendissement de la passion coupable la pénétrait de frissons. Elle avait envie de cet homme qu'elle avait trop noblement et mal aimé peut-être, qu'elle aimait fiévreusement aujourd'hui, si indigne d'elle, si déchu qu'il lui parût. Elle se raidissait contre ces atteintes, offrait au colonel, qui ne s'y trompait pas, un visage tranquille et ferme, et cependant se faisait conduire par lui dans tous les lieux de plaisir et de bruit où il lui semblait qu'elle dût fatalement retrouver Richard et Cyprienne.

Un soir, à un théâtre, elle les aperçut. Ils étaient dans une loge obscure juste en face de la sienne. Cyprienne, sur le devant, à demi en lumière sous la clarté qui venait de la rampe, tenait un gros bouquet qu'elle respirait fortement. Elle était d'une blancheur plus mate, avec des yeux d'un plus noir éclat que Berthe ne l'avait encore vue. Elle se présentait de trois quarts, regardant la scène, et devait avoir sa main droite aux mains de Richard, qui se dissimulait dans l'ombre. Sa toilette était éclatante, d'un rose vif, avec des manches de dentelle d'où sortaient ses bras fluets. Ces moindres détails n'échappèrent point à Berthe, qui se recula doucement, et qui, désignant la loge au colonel, lui dit seulement : — Ils sont là.

— Ils ne nous ont point remarqués, fit au bout d'un instant le colonel. Il faut que vous partiez, madame, vous n'avez rien à faire ici. Moi, j'irai les voir.

Il conduisit Mme Destrées à sa voiture, et au premier entr'acte il alla frapper à la loge de Richard. Il n'eut point à s'excuser de sa visite. Après une courte surprise, Cyprienne, qui rougit légèrement, l'accueillit en souriant, et Richard lui serra la main avec émotion. Ils ne causèrent pas durant le spectacle, s'observèrent plutôt. Richard et Cyprienne ne doutaient pas que le colonel ne vînt pour le compte de Mme Destrées et tout au moins amené par la curiosité. Le colonel mit sa vieille expérience et tout son aimable

esprit à les rassurer. Il était heureux de les revoir, et ne songeait vraiment qu'au bonheur de cette rencontre. Ils furent bientôt en confiance, et, certains de ne s'aventurer que sur un terrain de courtoisie et de sympathie, ils éprouvèrent le désir de prolonger cette entrevue pour se reconnaître mutuellement et se mieux pénétrer.

A l'issue du spectacle, afin de ne se point séparer aussitôt après s'être revus comme à l'improviste, le colonel offrit à Cyprienne et à Richard de souper au cabaret. Ils acceptèrent. Là, les portes closes, dans l'intimité du repas, ils abordèrent sous le voile de l'allusion les sentimens secrets qui les agitaient. Ils semblaient ne pas vouloir qu'il existât entre eux le moindre malentendu. Ce qu'ils débattirent, ce fut l'éternelle question du cœur aux prises avec les lois sociales, la passion qui s'éteint et se ravive, les sacrifices que l'on doit s'imposer, la fugitive durée des affections humaines. Cyprienne et Richard se regardaient alors avec un beau sourire. Très hardiment ils ne regrettaient rien du passé, ne redoutaient rien de l'avenir. Tout au plus Mme Darcy était-elle un peu exaltée. Il y avait en elle une sorte d'entrain fébrile, de soif de la vie, d'ardeur au plaisir et au bonheur, que le colonel remarquait avec étonnement. Elle devenait très pâle, tandis que ses yeux s'animaient d'une flamme brillante. Elle invoquait, riant à demi, à demi sérieuse, la fatalité des amours heureuses ou malheureuses, à laquelle nul ne se soustrait, et cet autre arrêt du destin qui mesure ses jours à chacun de nous et sa part de joie en ce monde. Elle se hâtait aux jouissances, pouvant se trouver demain en face d'un grand malheur. — Et lequel, madame? lui demanda le colonel.

— Est-ce que je le sais? répondit-elle gaîment.

Puis elle se tut, se sentant un peu fatiguée, ferma les yeux et laissa sa tête s'incliner vers les coussins. Elle était ainsi, vue de profil, le corps légèrement arqué, ses petites mains blanches étendues près d'elle, ses pieds cambrés sur le tapis, dans une pose délicieuse et coquette. — Elle est bien charmante, fit à voix basse le colonel.

— Oui, — dit Richard avec une certaine hésitation. Il parut ému et ajouta : — La pauvre enfant! Puissé-je la garder longtemps, toujours!

— Est-ce que vous avez des inquiétudes?

Richard alla vers Cyprienne et l'examina quelques instans. Un faible souffle s'échappait de ses lèvres, elle avait au front un peu de moiteur et dormait. — Voilà comme cela lui arrive, reprit-il en revenant au colonel, subitement; la vie s'exagère en elle, puis cesse tout à coup. Elle est étrange, mon ami; il lui faut ce mouvement où

vous l'avez vue et ces plaisirs où elle se distrait de je ne sais quelle pensée, de je ne sais quel mal. C'est une jolie fleur de son pays. Elle est toute frileuse ici; je la réchauffe de mon amour dans ce luxe qu'elle aime, où elle s'épanouit.

— Richard, dit avec une amicale franchise le colonel, de quoi vivez-vous?

— De ma tante, répondit l'insoucieux jeune homme; nous dépensons la petite fortune qu'elle m'a donnée.

— Et après?

— Oh! après, dit-il... Il s'assombrit. — Nous sommes encore assez riches pour ne pas nous inquiéter de cet avenir-là, qui ne viendra peut-être point.

Cyprienne s'éveillait. Elle s'enveloppa de son châle, prit le bras de Richard, et fit ses adieux au colonel. — Au revoir, lui dit-elle, et souvent; en ami, n'est-ce pas?

Il lui baisa la main, et s'en fut lentement, surpris et charmé de cette grâce et de cette beauté qui s'affirmaient en leur plein essor, et dont les jours semblaient comptés. Sa rêverie fut si intense qu'il tressaillit en se retrouvant vis-à-vis de Mme Destrées. Il venait de quitter la maîtresse, une frêle créature, amoureuse et malade. L'épouse offensée, fière encore, mais frappée au cœur, le recevait avec ces seuls mots : — eh bien?

— Madame, lui dit le colonel, leurs amours ne dureront pas longtemps.

— Ah! fit Berthe indécise, et pourquoi?

— Mme Darcy se meurt, répondit gravement le colonel Maurice.

Cyprienne se mourait en effet. Le colonel, tout en l'affirmant à Mme Destrées, le pressentait plutôt qu'il ne s'en était aperçu. Richard s'en doutait par instans, et chassait cette pensée loin de lui. Cyprienne seule, malgré de tristes pressentimens, ne s'imaginait point qu'elle pût mourir. C'était un mal singulier que celui qui la minait. La vie, en apparence exubérante en elle, était accompagnée de prostrations soudaines; puis elle se reprenait à des impatiences de bien-être, à des plaisirs sans relâche, à un étourdissement de toutes les heures, où dominait cependant sa passion pour Richard. C'est à lui que se reportaient ses sentimens, ses sensations. Elle ne perdait rien de sa beauté, qui lui était chère; elle avait la séduction de ses traits, la volupté de sa démarche. La seule chose qui l'effrayât, c'était sa pâleur, toujours plus grande. Elle la cachait à Richard, elle se la cachait à elle-même en mettant du rouge. Elle se trouvait ainsi plus ardemment jolie. Parfois elle n'avait pas besoin de cela; sous le coup d'émotions promptes, de tendresses rapides, le sang en teintes rosées affluait à ses joues. Elle s'en réjouissait comme

d'un symptôme de force et de jeunesse; mais ce n'était qu'un éclair. La vie, qui s'épuisait en Cyprienne, avait ces mourantes lueurs. Richard avait consulté les médecins; ils parlaient seulement d'anémie, de malaise nerveux, ne s'alarmaient point. Pour un jour, il reprenait confiance, et subissait pour sa part le contre-coup de ces crises bizarres. Il avait, comme Cyprienne, le vertige de la vie et de l'amour. Il chérissait la jeune femme avec une affection folle et attristée tour à tour. Il tentait, comme elle, en se répandant au dehors, d'échapper à sa pensée, ou s'efforçait par ses caresses, par ses paroles, par l'élan de son âme, de disputer son amie au sort implacable qui la lui dérobait lentement. Le moment venait pourtant où les illusions n'étaient plus possibles. Cyprienne, alanguie, plus blanche encore en de frais atours, ne se levait plus de son fauteuil, ou faisait quelques pas à peine dans son salon tout rempli des belles fleurs qui lui plaisaient à voir. Toute proche de sa fin, elle voulait mourir coquettement, et le disait en souriant à Richard. D'une sérénité douce, elle avait pour lui, puisant aux sources mêmes de son être ces forces dernières, de tendres regards qui le ramenaient aux temps heureux. Elle avait voulu que le colonel Maurice vînt la visiter, — elle avait souvent avec lui de longs entretiens qu'elle interrompait lorsque paraissait Richard. Elle tâchait alors d'être gaie, et priait le colonel de lui raconter les jolies histoires de ce monde parisien qu'elle n'avait qu'entrevu, et qui la berçaient comme des contes de fées. Elle se laissait aller en les écoutant à une rêverie paresseuse qui ressemblait au sommeil. Le colonel se taisait, regardait Richard, et les deux hommes avaient les yeux humides. En revenant à l'hôtel Destrées, le colonel entretenait Berthe de cette lente agonie. Il trouvait d'ailleurs Mme Destrées énigmatique et renfermée en elle-même. Elle l'écoutait, ne répondait rien. On eût dit qu'il lui en coûtât d'avoir le colonel pour allié en ces circonstances suprêmes, qu'elle se défiât de lui ou qu'elle eût de nouveaux projets dont il lui répugnait de le faire confident. Quand il lui annonça que Cyprienne s'était éteinte, Mme Destrées lui demanda seulement : — Voyez ce que mon mari a l'intention de faire?

— Ne le recevrez-vous donc pas, s'il revient à vous? dit le colonel.

— Oh! fit Berthe, qui ne put demeurer impassible, et se hâta de sortir.

Le colonel alla chez Richard, qu'il trouva plongé dans une douleur muette et désolée. Après un silence qui se prolongea, il prit la main de son vieil ami. — Pardonnez-moi, lui dit-il, je n'ai plus de courage. Je m'étais donné à elle tout entier, et il ne reste plus rien d'elle ni de moi.

— Il y a une autre femme, dit avec fermeté le colonel, qui est la vôtre et envers qui vous avez des devoirs à remplir.

— J'avais cessé d'aimer Mme Destrées, fit Richard; ne me parlez jamais d'elle.

— C'est elle cependant qui m'envoie, reprit le colonel.

Il fit entendre à Richard le langage de l'honneur. Il lui peignit Berthe à son foyer désert, non-seulement veuve de son amour, mais abandonnée par lui aux mauvais propos, au dénigrement du monde. Elle n'avait pas su être la compagne de son cœur, soit, elle avait été celle de son existence. Il devait rendre à la femme infortunée qui l'aimait encore, qui lui pardonnait, la situation à laquelle elle avait droit, la sécurité et la famille.

— Je ne le pourrais pas, s'écria Richard avec véhémence. Eh quoi! j'irais à ma femme, ayant en moi le souvenir de la morte que je pleure! Ma femme m'aime, dites-vous! Quel mot avez-vous prononcé là? Que ferais-je près d'elle? Avec ce pardon qu'elle m'accorde, je verrais venir à moi ses regards et sa tendresse! Et j'y répondrais, et j'oublierais le passé, et vous croyez qu'elle ressaisirait l'homme que j'étais autrefois pour elle! Ah! c'est cruel autant qu'insensé. Je n'en suis pas descendu à ce degré de banalité ou d'hypocrisie. Je le voudrais, vous dis-je, que je ne le pourrais pas. Mme Darcy est à jamais entre ma femme et moi.

— Mme Darcy elle-même aurait voulu qu'il en fût ainsi; elle me l'a dit.

— C'est possible. Les morts peuvent se désintéresser des choses de ce monde; il ne leur appartient pas d'infliger un tel supplice à ceux qui leur survivent et qui les ont aimés. Assez, mon ami, je vous en prie, car vous me voyez, à cette idée, tout bouleversé, tout tremblant. Tenez, moi aussi, je pardonne à Mme Destrées l'immense chagrin que j'ai, dont elle n'est pas après tout innocente. Qu'elle vive sans moi! On me croit en Afrique, qu'on m'y croie encore ou dans quelque mission, dans quelque voyage d'où je ne reviendrai pas! Je ne connais point tant de gens qu'on se préoccupe indéfiniment de moi. Sa dignité de femme sera sauve. On m'oubliera, on me condamnera, que sais-je? Que lui importe, pourvu que je ne fasse pas parler de moi? Et je lui promets de ne plus même porter à l'avenir le nom que je lui ai donné; qu'elle me laisse en échange dans l'indépendance et dans la sauvagerie de ma douleur!

— Mon pauvre ami, reprit le colonel, je ne veux pas vous blâmer en ce moment; mais, ajouta-t-il en hésitant, vous êtes sans ressources, n'est-ce pas?

— Oui, fit Richard.

— Je voudrais que vous comptiez ou plutôt que vous ne comptiez pas avec moi, comme avec un camarade.

— Oh! colonel, répondit Richard, ne vous inquiétez pas de cela; je vivrai. J'aurais toujours au besoin, en m'engageant, le pain du soldat; malheureusement on ne se bat plus.

Lorsque le colonel retourna chez Mme Destrées, il trouva la jeune femme intérieurement agitée, mais s'attendant presque à la réponse qu'il lui portait. Avec une grâce tranquille et triste, elle remercia le colonel de ses bons offices, se plaignit doucement de son sort et dit qu'elle comptait vivre désormais absolument retirée, probablement dans une province éloignée d'où elle ne sortirait pas. C'était en quelque sorte un congé qu'elle lui donnait. Il le comprit ainsi, et partit bientôt pour Bréville, où il devait rendre un dernier service à Mme Destrées en répandant le bruit que la mission de son mari, se changeant en voyage d'exploration, pouvait se prolonger au-delà de ce qu'on avait prévu.

Les hésitations de Berthe, son attitude indécise et presque froide, le calme relatif avec lequel elle avait suivi les phases de la maladie de Mme Darcy et appris la nouvelle de sa mort, la demi-tentative qu'elle avait laissé le colonel faire auprès de son mari plus qu'elle ne l'y avait encouragé, se rattachaient à un grave événement survenu dans sa vie de femme, et dont elle avait longtemps douté : Berthe était enceinte. Elle avait d'abord été saisie d'un grand trouble, mais n'avait livré son secret à personne. La maternité l'avait surprise au milieu de sa jalousie, de sa colère, de ces désirs, étranges pour elle, qu'elle éprouvait de recouvrer son mari en l'enlevant à Cyprienne. Bientôt cependant l'apaisement s'était fait en elle; des sensations amères et douces l'avaient maîtrisée et conquise. Elle songeait toujours à Richard, mais à travers une autre pensée, qui était celle de son enfant. Cet enfant, c'était elle et lui, le passé et l'avenir. Il lui était une première vengeance. Si elle le voulait, elle l'aurait à elle seule; Richard ne saurait rien de son existence. Aussi s'était-elle gardée d'en parler au colonel, qui eût sans doute employé ce moyen de lui ramener son mari. Celui-ci ne fût revenu que pour l'enfant. Cela ne devait pas être; elle voulait qu'il revînt uniquement pour elle. Berthe se sentait toute changée; elle n'avait plus ni fiel, ni courroux, et avec l'orgueil d'être mère, toute vibrante d'émotions généreuses, elle avait le cœur plein de mansuétude et de pardon. Elle se recueillait, prévoyant bien que la lutte serait longue, et qu'elle aurait besoin, pour reconquérir son mari, de toute sa patience, de toute sa tendresse, de tout son génie de femme.

Au bout de quelques jours, elle s'en fut à la maison que Richard avait habitée avec Mme Darcy. Ses façons simples et réservées ne donnèrent aucun éveil, et on lui dit que M. Destrées s'était fait con-

duire à un hôtel meublé du faubourg Saint-Germain. Heureuse de ce premier succès, elle ne hâta point ses démarches; elle ne voulait s'avancer que sûrement. Ce qui la préoccupait surtout, c'était de savoir de quelle manière Richard pouvait subsister. Elle n'ignorait pas que le colonel lui avait fait des offres de service, et qu'il les avait refusées. Quand elle s'informa de M. Destrées à l'hôtel qu'on lui avait désigné, on lui apprit qu'il en était parti et qu'il demeurait dans une rue assez éloignée, l'une des plus étroites et des plus sombres du quartier. Berthe s'y aventura lorsque la nuit tombait, aussi émue que s'il se fût agi pour elle d'un rendez-vous coupable, et découvrit une haute maison d'aspect misérable, qui en ce moment n'avait de lumière qu'à son dernier étage. — Est-ce donc là? se dit Berthe. — Elle pensa que Richard, selon ce qu'il avait dit au colonel, avait peut-être changé de nom en se présentant dans ce logis; en tout cas, elle craignait d'être remarquée. Elle restait donc enfoncée dans l'ombre d'une porte, lorsque la fenêtre, que ses yeux ne quittaient pas, vint à s'ouvrir. Richard, car c'était lui, s'y accouda quelques minutes, regarda le ciel, qui était pur, parut frissonner au contact de l'air assez froid déjà de la nuit, et referma la croisée. Berthe, qui avait tremblé d'être aperçue, s'enfuit encore effrayée et toute joyeuse. Elle savait du moins où elle trouverait Richard pour l'entrevoir quelquefois et veiller sur lui.

A partir de ce jour-là, soit que ce fût une conséquence de son état ou que ces émotions diverses l'eussent trop profondément agitée, elle se vit obligée de garder la chambre. Elle n'était plus de force à sortir longtemps à pied, ne voulait point se servir d'une voiture dans ce quartier désert, et était ainsi sans nouvelles de Richard, ce qui la troublait fort. Mme de Sandreuil n'était au courant ni de ses espérances ni de ses craintes. Elle ne parlait point de son gendre, et se contentait de soigner sa fille. Elle attendait impatiemment la venue de cet enfant, qui serait la consolation de Berthe.

Le moment arriva. Ce fut un fils que Berthe mit au monde. Plus que jamais, après les premières joies et les dernières souffrances, elle se crut sûre de l'avenir. Elle eut, dès qu'elle fut bien portante, un regain de bonheur, de confiance, d'audace juvénile. Elle confondit dans une affection commune, absolue, presque gaie, son enfant et son mari. Celui-ci demeurait toujours dans cette obscure maison, qui ne déplut point à Berthe quand elle la revit. N'apercevant jamais Richard à la fenêtre pendant la journée, elle pensa qu'il devait s'en aller de bonne heure et rentrer tard pour quelque besogne qui le retenait au dehors. Elle se mit en embuscade de grand matin dans une rue voisine, et put suivre Richard. Il marchait vite, son collet relevé à cause du froid, ayant dans ses vête-

mens des vestiges de pauvreté qui émurent tristement Mme Destrées. Elle ne distingua pas son visage, car, bien qu'elle eût un voile épais, elle n'osait devancer Richard, craignant d'être reconnue. Il entra enfin au rez-de-chaussée d'une maison, dans une sorte de bureau où plusieurs employés, courbés sur des pupitres, écrivaient sans relâche. C'était un atelier de copistes. Berthe vit de loin, confusément, à travers les petits rideaux de mousseline blanche, Richard se mettre à l'œuvre... Elle se souvint alors qu'il avait une belle écriture, qu'il était fier de ses manuscrits, et se prit à pleurer. C'était donc à cet ingrat labeur qu'aboutissaient les beaux rêves du jeune homme. Il vivait de sa main, non de sa plume, et cependant le colonel Maurice lui reconnaissait un grand talent. En revenant chez elle, Berthe avait sans cesse devant les yeux cet infortuné, qui eût pu être si heureux, s'il l'avait voulu, si elle l'avait voulu elle-même. Elle revoyait aussi ce brillant officier de haute mine qui l'avait séduite du premier regard, qu'elle avait tant aimé. Hélas! qu'ils étaient maintenant loin l'un de l'autre, et combien leur amour les avait trompés tous deux!

Berthe ne songea plus dès lors qu'à venir en aide à son mari; mais cela n'était point aisé. Il ne fallait pas qu'il se doutât de rien; la moindre imprudence était irréparable. Elle avait besoin entre elle et Richard d'un intermédiaire absolument discret et dévoué. Elle le trouva dans un modeste maître d'étude dont la famille était nombreuse, et à qui, au commencement de son séjour à Paris et dans ses fonctions de dame de charité, elle avait eu l'occasion d'être utile. Cet honnête garçon, qui s'appelait Aubry, se chargea de procurer au protégé de Mme Destrées un nombre suffisant de manuscrits à copier. Berthe comptait les payer assez cher à Richard pour que celui-ci fût débarrassé de cette pauvreté qu'il supportait vaillamment, mais qui l'empêchait de se livrer à des travaux plus élevés, plus dignes de lui. Ce stratagème simple et touchant était le seul qu'elle pût employer; il lui réussit. Elle eut ce plaisir vif de voir ses bienfaits porter leurs fruits. Richard quitta sa mansarde et loua en ces quartiers éloignés, presque aux confins de Paris, une maisonnette entourée d'un terrain vague qui ressemblait à un jardin, car il était fermé d'une haie où grimpaient des rosiers sauvages. Elle était aussi au courant de ses moindres actes par Aubry, dont il ne se méfiait point, et qui venait fréquemment chez lui. Elle apprit bientôt que Richard ne s'occupait plus seulement de son métier de copiste, mais de « quelque belle œuvre, » disait Aubry.

Ce dernier arriva un jour rayonnant chez elle. Il tenait à la main des épreuves. — Voici ce qu'il écrit, madame. Quoique je ne sois qu'un pauvre homme, je suis sûr que c'est bien fait, j'ai tout lu en

chemin. — Berthe, toute tremblante, ne prenait pas les papiers. — Oh! fit Aubry, il me les a donnés pour que je lui dise mon avis. Il n'est pas fier, et puis il était si content : c'est un recueil qui va publier cela. — Berthe emporta, comme elle l'eût fait de lettres d'amour, les feuillets noircis dans sa chambre. Ils avaient une odeur particulière; elle les flaira en riant. C'était un résumé de ces travaux dont Richard s'occupait à Bréville. Ces pages avaient une concision de style, une élévation de vues, une allure originale, qui forcèrent l'admiration de Berthe. Elle vécut dans une attente fiévreuse. Ce n'était pas assez qu'elle pressentît que Richard fût un écrivain, il fallait savoir ce que dirait le public. L'écrit parut enfin, et tout à coup il se fit un grand bruit autour du nom de *Jacques Durand*, qui l'avait signé, de ce publiciste qu'on avait complétement ignoré jusqu'alors et qui se révélait avec éclat. Berthe écoutait toute confuse, et comme s'ils se fussent adressés à elle, les éloges qu'elle entendait. Elle était émue aussi de la critique. Il fallait, disait-on, attendre ce singulier lutteur à ses prochains travaux; alors seulement on saurait si ce nom nouveau serait définitivement acclamé ou s'il n'aurait été qu'un accident littéraire. On ne tarda pas à le savoir. Les publications suivantes confirmèrent et grandirent la renommée de l'auteur inconnu.

Berthe cependant était indécise autant que troublée. Tout cet effort de Richard vers la célébrité s'était fait en dehors d'elle. Son mari du moins ne savait pas qu'en lui épargnant les souffrances et les ennuis de la vie matérielle, quelqu'un lui avait aplani les voies du travail fécond et glorieux, et elle n'eût point voulu qu'il le sût jamais. En se le rappelant tel qu'elle l'avait connu, poursuivant d'une volonté âpre son ambition et ses rêves, elle espérait qu'en cette heure d'enivrement et de succès il ne pensait plus à Cyprienne; mais songeait-il à sa femme, qu'il avait délaissée par chagrin et par orgueil? Hélas! elle ne le croyait pas. Elle s'était acharnée à son œuvre obscure et dévouée. Elle avait eu les amers plaisirs de l'amour qui se sacrifie et qui se cache. Où donc était la récompense qu'elle avait entrevue pour elle-même? Plus loin que jamais, car Richard avait le droit de se croire vaillant et fort et ne lui reviendrait plus, comme il l'eût fait peut-être par lassitude et par désenchantement. Mme Destrées, il est vrai, jugeait une pareille pensée indigne de lui et la rejetait; toutefois Richard, grandi comme il l'était, la laissait humble et défiante. Elle eût voulu le voir, faire amende honorable des doutes qu'elle avait eus jadis, lui faire comprendre qu'elle saurait l'aimer comme il avait souhaité qu'on l'aimât, et cependant elle n'osait se hasarder à la moindre démarche.

Elle se décida pourtant après de longs combats. Elle ne pouvait plus se résigner au chagrin qui l'oppressait. Elle avait d'ailleurs le décevant espoir de réussir. Voici la lettre qu'elle écrivit :

« Richard, j'ai oublié le passé, ou je ne me rappelle plus que celui où nous nous aimions. Je voudrais vous parler, vous expliquer, — cela s'est fait par vous, — que je ne suis plus la même, que je suis maintenant la femme qu'il vous fallait, que vous vouliez. Demain, à quatre heures, je viendrai. N'est-ce pas que vous consentirez à me recevoir? « BERTHE. »

Mme Destrées ne dormit pas, et les heures du lendemain lui produisirent en s'écoulant un effet étrange : elles allaient à la fois vite et lentement. Elle s'étonnait qu'elles fussent si longues, et s'effrayait de les voir s'enfuir. Elle s'inquiéta de sa toilette, voulant être belle et ne sachant plus trop comment s'y prendre. Pour la première fois depuis que Richard l'avait quittée, elle se regardait attentivement. Elle avait toujours ses abondans cheveux, ses yeux limpides, et cependant ne se reconnaissait point tout à fait. La jalousie, la passion qui l'avait enfin étreinte, avaient modifié sa physionomie; elle était maintenant attendrie et mobile avec de subites rougeurs, et de rapides flammes passaient dans le regard. Berthe se trouva mieux de la sorte, et en tira un bon augure. Ce n'était plus la femme languissante et froide des anciens jours qu'elle montrerait à Richard.

Elle se mit en route, dépensa beaucoup plus de temps qu'il ne lui en fallait pour arriver. Quand elle fut près du but, le cœur lui manqua. Elle s'arrêta un instant, puis s'avança plus vite. Au détour de la rue, elle ne devait plus être qu'à quelques pas de la maison de Richard. Elle l'aperçut tout à coup et tressaillit. Les volets en étaient fermés; la vieille servante donnait un double tour de clé à la porte. Berthe s'élança vers cette femme. — M. Jacques Durand? lui demanda-t-elle.

— Il n'y est pas, madame.

— Il est sorti, vous voulez dire; il va rentrer?

— Non, il est parti pour un long voyage, et n'a pas dit quand il reviendrait. — Comme Mme Destrées ne l'interrogeait plus, la servante s'éloigna.

Berthe était si faible qu'elle se retint, pour ne point tomber, à la haie du petit jardin. En ce moment, Aubry s'approcha d'elle. Il était là par hasard, ou il avait suivi Berthe. — Oui, madame, lui dit-il, il est parti; mais ne perdez point courage, nous le retrouverons.

VI.

Richard avait fui. — Tout d'abord, en recevant la lettre de Berthe, sa stupeur avait été profonde. Qui donc avait mis Mme Destrées sur ses traces, comment l'avait-elle découvert? C'est à peine s'il sortait de sa retraite; il avait changé de nom, il ne voyait personne. Un instant, il soupçonna Aubry; mais il n'y avait point d'apparence que ce brave homme, naïf et simple, fût de complicité avec Mme Destrées. Non, c'était le hasard, un hasard funeste qui aurait tout fait. Berthe l'aurait aperçu et suivi; puis elle aurait lu un de ses articles, se serait rappelé ce qu'elle avait pu lire autrefois de semblable, et la fantaisie l'aurait prise de retourner à ce mari qu'elle avait cru sans talent et à qui la célébrité venait tout d'un coup. Quoi qu'il en fût, du moment qu'il était découvert, il n'avait qu'à fuir. Il se mit en route le soir même. Ce ne fut pourtant point sans tristesse qu'il s'éloigna de cette petite maison où il avait abrité sa douleur toujours vive, ses premières espérances, ses premiers succès. Sa destinée était donc de s'en aller sans cesse devant lui, et de mener, sans s'attacher à rien, une existence errante et incertaine! Lentement toutefois il s'apaisa et réfléchit avec moins d'agitation; il se demanda quel était le vrai sens de la lettre de sa femme. Elle se prétendait changée et telle désormais qu'il l'eût voulue autrefois; qu'entendait-elle par là? La jalousie et la vue de sa rivale lui avaient-elles donc révélé les ardentes tendresses d'un cœur qui se livre? Il était trop tard. C'est lui maintenant qui ne saurait plus, qui ne pourrait plus l'aimer. C'est par lui, disait-elle, que ce changement s'était fait. Oui, peut-être il avait grandi aux yeux de Berthe; mais il n'en était plus à ce temps où les suffrages de sa femme l'eussent enorgueilli ou encouragé. Il était aujourd'hui le travailleur qui s'acharne et se dévoue à son œuvre, que cette œuvre même possède et récompense, qui ne se soucie plus des autres joies qu'il a épuisées ou qu'il n'a pu goûter. Berthe avait laissé passer l'heure. Quant à lui, il n'aurait jamais dû se marier. Il était de ces hommes d'imagination qui, répugnant d'instinct aux sentiers battus, cherchent leur voie sans la trouver, que l'idéal tourmente, que le bonheur assuré, défini, ne retient pas dans ses liens, et auxquels leurs fautes et de longs chagrins apprennent seuls l'énergie tenace et la résignation vaillante. Richard, à son tour, se reconnaissait coupable; c'était sa faute autant que celle de Berthe s'ils s'étaient acheminés par loyauté timide et par faiblesse d'âme à d'irréparables malheurs et à une situation sans issue.

Richard, en quittant Paris, avait l'intention de s'arrêter à l'ex-

trémité de la France, aux bords de la Méditerranée, en quelque village isolé. Il avait été séduit autrefois, dans un rapide voyage, par l'éternel printemps, par les horizons lumineux du midi. Il choisit un petit port de pêcheurs, au fond d'une anse entourée de rochers. Il y avait là précisément, toute seule au bout de la plage, une maison inhabitée, que le caprice d'un touriste avait bâtie. A quelques pas devant elle, la mer venait, sur un sable fin, mourir en lisérés d'argent. Derrière, émergeant d'une terre rougeâtre, les oliviers et les pins se groupaient en un bois d'un vert sombre. Çà et là, les lauriers-roses et les cactus sortaient en leur chaud épanouissement des crevasses du roc. Tandis que d'un côté le ciel bleu s'abaissait sur les flots et se confondait avec eux, — de l'autre, dans une perspective lointaine, de grands monts sourcilleux, plaqués par endroits de végétation, couronnés de neige, dessinaient les lignes pures des Alpes sur la nue d'un azur pâle et sans tache. D'une élégante terrasse à balustres de marbre, à peine exhaussée de quelques pieds au-dessus de l'eau, qui devait la couvrir dans les rares tempêtes de l'hiver, Richard suivait des yeux les barques qui allaient en mer ou les navires qui croisaient au large.

Nul asile ne pouvait mieux convenir à ce lutteur fatigué, dont de tristes regrets, un désir de repos et d'oubli, et pourtant de vagues espérances se partageaient le cœur. Quand il avait fini de travailler, il faisait à pied de longues courses ou demeurait à contempler la mer, qui dormait immobile sous le soleil ou que la brise soulevait en lames légères. Il en écoutait le bruit faible et sourd, la plainte qu'elle murmure en roulant sur elle-même, et qui finit par un gai clapotement aux anfractuosités des roches. Alors involontairement, mais sans qu'il essayât de résister à ce souvenir, il revoyait au bord de la mer d'Afrique ce fort aux blanches murailles qu'il avait commandé, son habitation mauresque et ces lentes journées d'espoir et d'attente où il ne songeait qu'à son amour pour Berthe. L'image de la jeune fille lui était chère encore. Chose étrange, sa pensée, déviant ensuite vers Cyprienne, glissait sur elle, ne s'y arrêtait pas. Elle était comme un rêve disparu dont les impressions ne subsistent qu'indécises, à demi-effacées. Ne serait-ce point que le bonheur et la volupté nous enveloppent seulement de leurs effluves, tandis que le malheur laisse en nous son ineffaçable empreinte? Mme Darcy n'était plus pour Richard que le fantôme de son passé; Berthe en restait la réalité douloureuse et redoutable.

Quelquefois, le soir, il allait au port, causait avec les pêcheurs, s'enquérait de leurs affaires. Ce qui les préoccupait, comme tous les habitans de ce littoral, c'était l'arrivée des voyageurs. Quelques-uns d'entre eux avaient des logemens qu'ils louaient aux tou-

ristes ou aux malades. C'était un gros revenu plus sûr que la pêche et qui échéait à tous, car chacun, en ce qui le concernait, pourvoyait aux besoins des étrangers; puis c'était le plaisir, l'activité, la conversation du village. Jusque-là, les chaleurs avaient duré, et les hôtes, si impatiemment souhaités, ne s'étaient pas montrés; mais l'automne commençait, et il était probable qu'on les verrait bientôt. Richard apprit effectivement peu après qu'une jeune femme avec un enfant s'était installée dans la dernière maison du côté de la plage et au bord même du chemin qui conduisait à sa villa. Son premier sentiment, à cette nouvelle, fut une curiosité vive mêlée d'effroi. N'eût été l'enfant, Richard s'imaginait déjà que Berthe avait découvert sa retraite et l'y venait chercher. Il s'informa de l'inconnue. Elle pouvait avoir une trentaine d'années, était grande et d'une figure agréable. Il voulut la voir sans en être vu, n'eut point beaucoup de mal à y réussir, et fut immédiatement rassuré. Ce n'était point Berthe.

Mme de Fussey, — tel était son nom, — avait des cheveux blonds et des yeux bleus, des traits délicats et une remarquable expression de bonté séduisante et de gaîté. Elle paraissait élégante et simple; comme en ce moment elle se promenait sur la plage, on la voyait jouer et rire avec le très jeune enfant qu'elle conduisait par la main, et dont les petits pieds trébuchaient dans le sable. La vue de cette jolie femme fit plaisir à Richard. Elle animait de sa présence, de son rire sonore, ce paysage qui d'ordinaire était désert et silencieux. Après être descendu des rochers dont il avait fait son observatoire improvisé, il prit le chemin de sa maison, croisa Mme de Fussey et la salua. Elle lui rendit son salut en l'examinant presque coquettement à la dérobée. Les jours suivans, il la rencontra de nouveau. La nuit venant vite, il avait changé le moment de sa promenade. Il profitait avant son dîner, comme le faisait elle-même Mme de Fussey, de ces heures, tièdes encore, où le soleil, enflammé de rayons roses, inclinait vers les flots. Ils échangèrent d'abord quelques mots, puis en peu de temps prirent l'habitude de causer et de marcher ensemble. Richard ne se dissimulait point qu'il était heureux de se départir de sa sauvagerie et de son mutisme; mais il ne voyait en Mme de Fussey qu'un aimable compagnon. Il se plaisait surtout avec l'enfant, dont le regard était intelligent, la physionomie gracieuse, et dont les jolis gestes et les premiers bégaiemens l'amusaient. Mme de Fussey lui dit promptement qu'elle était veuve, et qu'elle était venue en Provence pour la santé de son fils, qui lui avait causé quelques craintes. Lorsqu'ils se connurent plus intimement, Richard alla passer ses soirées chez la jeune femme. Elle était au courant de sa réputation d'écrivain, de ses ouvrages,

et le raillait de sa misanthropie. Il ne se défendait pas, se contentait de sourire. Elle l'eût volontiers sollicité à quelques confidences; mais il était à ce sujet de la plus grande réserve. Il s'occupait du petit Roger, le prenait sur ses genoux, jouait avec lui, et le gardait quelquefois tout endormi dans ses bras. Il admirait ce sommeil absolument confiant de l'enfance, la bouche entr'ouverte comme une fleur, les boucles soyeuses de la chevelure, qu'il roulait entre ses doigts; souvent alors il devenait rêveur et ne parlait plus à Mme de Fussey. Un attendrissement vague, des regrets indécis s'emparaient de lui. Peut-être songeait-il que, s'il avait eu un fils, cet enfant aurait été sa sauvegarde, que rien ne serait survenu des malheurs qui l'avaient frappé, des fautes qu'il avait commises. Combien il l'eût aimé, à en juger par l'affection qu'il portait à cette frêle créature dont les naïves caresses l'émouvaient malgré lui! Il l'embrassait une dernière fois et le rendait à Mme de Fussey, qui le déposait dans son berceau. Il la suivait presque d'un regard jaloux, il ne lui semblait pas qu'elle eût avec ses allures folâtres la tendresse inquiète, un peu farouche, qu'il aurait voulu lui voir pour Roger. Il eût été si heureux de l'avoir à lui. Ah! pourquoi Berthe n'avait-elle pas été mère?

Un soir que Richard venait de lui dire adieu, Mme de Fussey disposa sur une table, près de la cheminée, tout ce qu'il lui fallait pour écrire; mais, quand ce fut fait, elle resta plongée dans son fauteuil, regardant distraitement la flamme du foyer. Il y avait sur son front une teinte de mélancolie, tandis qu'un fin sourire voltigeait sur ses lèvres. Elle réfléchissait peut-être à la vie qu'elle menait, peut-être à ce qu'elle allait dire. Enfin elle fit acte de courage, et écrivit :

« Ma chère Berthe, M. Jacques Durand sort de chez moi; comme d'habitude, nous avons passé la soirée en bons camarades. C'est un homme étrange que ton mari. Il ne fait point attention à moi, mais point du tout. Je me crois pourtant pas mal aujourd'hui, j'ai des rubans bleus dans mes cheveux blonds, une robe qui me va fort bien, et je suis chaussée à ravir. Je vois ma bottine qui bat la mesure sur les chenets,... de colère ou de honte, je n'en sais rien. M. Jacques est joli garçon, et, s'il n'était point fermé comme un cadenas, je ne jurerais point qu'il ne s'en doute pas. Il a quelques cheveux blancs et le hâle de la mer, ce qui ne lui messied point. Il parle complaisamment de tout ce que l'on veut, s'anime quelquefois, il est spirituel et fort intéressant; mais c'est tout. J'ai beau le regarder de certaine manière, avoir à son adresse les plus charmans sourires; ce sont peines perdues, il ne s'émeut pas plus qu'un roc. Je m'imagine que tu n'en es guère fâchée; — moi, cela me dépite. Ta très

fidèle ambassadrice était venue avec une foule de bons sentimens, mais avec l'intention de te trahir un brin. Eh bien! non, j'en suis pour mes frais; tu n'as pas lieu, Berthe, d'être jalouse de moi.

« Quant à l'être de l'autre, je ne le crois pas non plus. Mon avis est qu'elle s'en est allée à temps de ce monde-ci, ce qui prouve que c'était une femme d'esprit: à différens mots qu'il m'a dits, car je n'échoue pas toujours à l'amener sur le terrain de la passion, je présume qu'il n'a jamais aimé qu'une seule femme, et que cette femme, c'est toi. La belle Cyprienne n'a été qu'un accident irrésistible; il en a le regret fugitif, ce qui ressemble beaucoup à de l'oubli. A coup sûr, en tout cas, il est consolé. Ce qu'il se prend à aimer follement sans bien s'en douter encore, c'est l'enfant. Je l'observais tout à l'heure. Il s'absorbait à le contempler et à le chérir au point qu'il a de moi quelque dédain, et qu'il ne me trouve pas assez mère. Il est vrai que Roger est tout à fait gentil et a la malice de lui ressembler chaque jour de plus en plus. Il ne s'en aperçoit pas, mais je t'assure que ce sont bien ses yeux et son front.

« Ma pauvre chérie, je pense bien à toi. Comme tu dois être seule sans ton fils! Ne te désole pas trop, espère plutôt: songe aux beaux jours qui ne peuvent tarder à revenir, et pour tout de bon, car on ne passe pas deux fois par les épreuves que tu as subies.

« Que n'es-tu ici! il fait un temps d'amoureux. L'hiver n'est pour nous qu'une légende du nord. Nous faisons du feu pour nous figurer que nous avons froid. Les journées sont radieuses. Le soleil vient à heure fixe, et se couche par coquetterie dans des nuages d'opale, de rubis et d'émeraude. La mer a seulement dans son grand bleu quelques raies blanches pour faire croire qu'elle frissonne. Quant aux tempêtes, on dit qu'elles viendront, et on se les promet comme une fête. Il fera moins chaud, le vent grondera, et j'irai sur la terrasse de mon ami voir déferler les lames qui nous enverront des gouttes d'eau.

« Je vais te dire bonsoir. Je crois, Berthe, que le temps n'est pas loin où nous pourrons, où il nous faudra frapper le grand coup. Tu me préviendras, et je serai l'exécutrice de tes hautes œuvres. La main me tremblera certes un peu, mais ce sera ma vengeance de ce bel indifférent, et ce sera pour ton bonheur et pour le sien.

« Ton amie, « CLAIRE. »

Mme de Fussey, quoique toujours enjouée, se montra dès lors plus affectueuse pour Richard et d'un caractère plus sérieux qu'elle ne l'avait été jusque-là. Richard, de son côté, fut plus expansif. Il laissa comprendre à Claire que le chagrin l'avait jeté dans le travail et la retraite, que l'avenir, fermé pour lui, serait ce qu'il serait,

qu'il n'avait plus le droit de s'en inquiéter ou de s'en occuper. Il eut pour elle des paroles de reconnaissante affection, la remercia du bonheur qu'il avait à la voir, et lui fit pressentir le regret qu'il aurait de son départ, si elle partait. Elle le rassura sur ce dernier point; elle devait rester jusqu'au printemps, et, puisqu'il reviendrait lui-même tôt ou tard à Paris, ils pourraient tous deux renouer les liens d'une amitié vraie que leur solitude et les circonstances avaient formés. Quoi qu'elle pût dire, elle était intérieurement agitée, et attendait avec impatience une lettre de Mme Destrées qui lui dictât les résolutions qu'elle avait à prendre et la conduite qu'elle devait tenir. Cette lettre arriva; elle était ainsi conçue :

« Ma bonne Claire, ta dernière lettre m'a donné une émotion vive. Il aime l'enfant, me dis-tu. Tout est là. Réussirai-je, ma chérie? Et que ne te devrai-je pas, si je réussis! Comme j'étais désespérée lorsque je t'ai rencontrée! Ah! ma bonne Claire, tu as pris tout doucement le chemin de mon cœur et de ma confiance. Je n'eusse guère songé qu'en te retrouvant à l'improviste, toi que j'avais perdue de vue et que je ne tutoyais que par une habitude d'enfance, j'allais avoir ma meilleure, ma plus secourable amie. Lorsque cet excellent Aubry a su que Richard était là-bas, c'est toi qui t'es proposée pour cette entreprise que je ne pouvais tenter moi-même, dont je ne pouvais me remettre qu'à toi, dont l'idée ne me serait point venue de te charger. Ne me crois pas une ingrate, je t'ai confié mon fils sans hésiter.

« Claire, je ne serais pas jalouse de toi. Tu es de ces femmes à qui l'on peut se livrer sans crainte; pourtant, lorsque tu me dis en riant que je n'ai pas lieu d'être jalouse, je frissonne malgré moi à cause de lui. N'a-t-il pas aimé une autre femme? S'il allait t'aimer! Ah! ma bien chère, ne sois pas coquette, ne joue pas ce jeu cruel. Je me souviens trop de ce que j'ai souffert, je souffre trop encore. Non, — je le lui ai dit, mais il ne m'a pas comprise, — je ne suis plus la Berthe d'autrefois. Je m'en aperçois surtout depuis que tu m'as quittée, depuis que je n'ai plus mon fils auprès de moi. Il me semble que je suis une statue qui se serait animée et qui aurait toutes les ardeurs à satisfaire, toutes les revanches à prendre, de sa vie si longtemps immobilisée dans le marbre et s'épanouissant, débordant tout à coup en pleine séve, en plein soleil. J'aime mon mari de toutes mes forces, et, si je ne le reconquiers point cette fois-ci, je ne sais pas ce que je deviendrai.

« Pardonne-moi mes divagations, ma bonne Claire, et, puisque tu crois que le moment est arrivé, ne retarde plus, et fais ce dont nous sommes convenues. « Ta Berthe. »

L'intimité s'était enfin établie entre Richard et Mme de Fussey. Il ne se dérobait plus à ses questions, et, s'il ne lui faisait pas d'entières confidences, il la laissait pénétrer par instans dans son passé, lui en racontait les difficultés et les angoisses. Il ne lui avait caché que son vrai nom, mais elle savait qu'il était marié. Peut-être Richard avait-il jugé à propos de le lui dire. Il ne voulait point que Mme de Fussey pût se méprendre à la sympathie et à l'affection qu'il lui témoignait. Il avait pour elle une amitié qui lui était précieuse. Il se sentait libre avec elle, redevenait jeune, avait des élans de franchise et de sincérité. Il s'étonnait d'envisager parfois autrement qu'il ne l'avait fait jusque-là les diverses circonstances de sa vie. Un mot de Mme de Fussey, un sourire, lui montraient le néant de quelqu'une de ces souffrances qu'il avait crues si vives, ou l'exagération de ces désirs ambitieux qu'il avait portés si loin. Claire se glissait entre lui et sa femme comme un juge équitable et indulgent dont il acceptait les arrêts. La perspicacité de Mme de Fussey était si grande que Richard avait quelquefois envie de faire sa confession entière; il en était vite empêché par la réflexion. Il se contentait d'écouter en souriant la morale que lui faisait la jeune femme, et de discuter avec elle ces éternelles questions du cœur où les femmes affirment si hautement leur suprématie de tendresse et de générosité.

— Alors, lui dit-il un soir, cela se résume toujours ainsi : les hommes ne savent point aimer; ce sont de complets égoïstes; ils n'ont ni le pardon, ni le dévoûment.

— Ils ne les ont pas, répondit Claire. Je n'en sache pas un qui eût fait pour sa femme ce qu'une femme dont j'ai entendu parler a fait pour son mari.

— Et quoi donc?

— Son mari ne s'était pas seulement séparé d'elle comme vous vous êtes séparé de votre femme, pour des dissentimens plus ou moins sérieux de caractère ou d'humeur. Il l'avait trompée et quittée pour une rivale; puis, cette rivale étant morte ou l'ayant quitté à son tour, je ne sais plus trop, il s'était trouvé fort pauvre, et, par fierté d'âme, n'avait point voulu revenir à sa femme, qui cependant l'en avait fait prier. Alors sa femme se dévoua, sans qu'il en sût rien, sans qu'il en ait jamais rien su, à cet infortuné qui luttait, qui aurait lutté longtemps peut-être et vainement pour arriver à l'indépendance. Elle sut le débarrasser de la misère qui lui était un obstacle, et, comme il avait de l'énergie et de la valeur, il put, dans des travaux dignes de lui, se montrer ce qu'il était. Elle est seule aujourd'hui à le regretter encore, et il est, lui, presque célèbre. Connaissez-vous, fit-elle après une pause, beaucoup d'hommes qui pratiqueraient à ce point l'abnégation et le pardon?

Richard était devenu fort pâle. Il eut le soupçon rapide de la vérité, et, tremblant d'émotion moins encore que de honte et de colère, il dit à Mme de Fussey : — Pourriez-vous m'apprendre le nom de cette femme?

— Elle s'appelle Mme Destrées, répondit Claire tranquillement en attachant sur Richard ses yeux purs et limpides.

— Et elle est de vos amies?

— Non, je ne la connais pas.

— Elle a de grands mérites en effet, reprit Richard, qui rentrait en possession de lui-même, mais elle n'a pas celui de la discrétion.

Il ne prolongea pas sa visite, et néanmoins ne partit point tout de suite. Il adressa quelques propos indifférens à Mme de Fussey, puis alla s'asseoir auprès du berceau de Roger. L'enfant dormait. Il le regarda longuement et sans plus parler, tandis que Claire brodait au coin de la cheminée. Richard ne voulait sur le moment rien approfondir de ce qu'il venait d'entendre. C'est un coup qu'il avait reçu, et le choc avait été si violent que la douleur qui en devait résulter ne se faisait point sentir encore. Il devinait confusément que le bonheur dont il jouissait depuis quelques mois allait s'évanouir. Cette histoire était trop précise pour que Mme de Fussey ne fût pas, à quelque degré, de complicité avec Berthe. Cependant aussi elle pouvait ne l'avoir apprise que par hasard, comme un de ces secrets qui n'ont pas besoin qu'on les trahisse pour se répandre. Il eût voulu que cela fût, car autrement oserait-il revenir dans cette maison, où il passerait à bon droit pour un fourbe? Il se pencha sur le berceau, embrassa doucement l'enfant, et, s'imaginant qu'on ne le voyait pas, il ne retint point deux grosses larmes qui s'échappaient de ses yeux. Il se releva ensuite avec un calme affecté, et souhaita le bonsoir à Mme de Fussey, qui le laissa partir en lui souriant et sans l'interroger.

Quand il fut seul, ce qui le préoccupa tout d'abord, ce fut la générosité de Berthe. Il ne pouvait point douter que cette générosité n'eût été réelle. Différens indices, qui ne l'avaient autrefois que faiblement frappé, lui revinrent à l'esprit. Aubry, dans les premiers temps qu'il le connaissait, avait des allures étranges et circonspectes. Plus tard, lorsque d'aventure Richard avait désiré, pour s'installer dans sa petite maison, quelque objet d'art ou quelque meuble, c'était Aubry qui négociait l'achat à des prix fabuleux de bon marché. Et lui, Richard, n'avait rien soupçonné, ne s'était douté de rien. Il avait cru à son travail, à son mérite, au dévoûment de ce serviteur improvisé, qui n'avait d'autre raison de l'aimer que de l'avoir rencontré par hasard. Il se sentait plein de honte; moins encore de l'erreur où il était tombé, des illusions qu'il s'était

faites, que d'avoir dû à sa femme l'adoucissement et la fin si prompte de ses jours de misère et de lutte. A chaque instant, avec une sollicitude qui la vengeait, Mme Destrées s'était donc mêlée à sa vie. Il n'éprouvait pas contre elle de la révolte ou de la colère : il s'humiliait devant cette grandeur d'âme. Berthe était une noble femme, il lui rendait justice; seulement il ne l'aimait plus, et ne croyait pas qu'il pût jamais se reprendre à l'aimer.

Il avait d'autres ennuis, moins définis, plus cuisans. Si Berthe s'était confiée à Mme de Fussey, il allait être de la part de celle-ci, comme il l'avait été de la part du colonel, l'objet d'une démarche en faveur de Mme Destrées; mais cette fois cela s'était tenté plus habilement. On résiste moins à une femme aimable et jeune qui vous offre l'image d'un bonheur qu'on a perdu, qu'on pourrait retrouver; il n'est pas jusqu'à la présence d'un enfant qui n'évoque pour l'époux solitaire l'idée sainte de la famille et du foyer domestique. L'on ne s'était trompé qu'à demi; c'est par l'enfant surtout que Richard avait eu le regret de son passé lointain. Quant à Mme de Fussey, cette entreprise avait séduit son humeur aventureuse; elle s'y était complaisamment prêtée. Il lui en voulait de ce subterfuge, de ces manœuvres, et se tourmentait moins de l'opinion qu'elle pourrait avoir de lui.

Le lendemain cependant il ne savait encore ce qu'il ferait. En supposant, ce qui n'était guère admissible, que Mme de Fussey ignorât qui il était, il répugnait à Richard de profiter plus longtemps des bénéfices d'un incognito qu'une circonstance fortuite pouvait trahir. Et si elle était au courant de la vérité, qu'irait-il faire chez elle? Mais il avait envie de la revoir, de revoir Roger; il ne concevait plus les journées s'écoulant pour lui vides et lentes à quelques pas de cette porte qu'il avait si souvent franchie, de ces deux êtres dont la vie se confondait avec la sienne. Quand l'heure fut venue de sa promenade sur la plage, il aperçut de loin Mme de Fussey et Roger. Claire avait un burnous rouge qui la préservait de l'air de la mer, un peu vif ce jour-là. L'enfant marchait à côté d'elle ou la quittait pour ramasser des coquillages. Il lui sembla que Roger et sa mère tournaient les yeux vers sa maison, que même un instant Roger l'avait désignée du doigt. La promenade fut courte : Claire et l'enfant regagnèrent le port, à petits pas, comme à regret. On eût dit qu'ils avaient inutilement attendu leur ami. Richard les suivait de l'œil. Il avait eu vingt fois la tentation de s'élancer vers eux. Pourquoi donc après tout s'imposait-il cette souffrance? Ou Mme de Fussey ne savait rien, ou quelques jours encore elle feindrait de ne rien savoir. Il avait ces quelques jours à lui, il les vivrait à plein cœur et ne se frapperait point lui-même.

Après son dîner, il se mit en marche vers le village. Le vent s'était apaisé, la lune brillait dans un ciel pur. Richard s'attardait dans les sinuosités de la plage, et regardait avec une joie secrète ce joli paysage, comme s'il lui était rendu. Il ne discutait plus sa faiblesse, il l'avait admise, elle lui était chère; ne le ramenait-elle pas vers ceux qu'il aimait? La pensée de l'enfant l'attirait surtout; il allait l'embrasser. S'il se demandait pourquoi il s'était pris d'une si grande tendresse pour ce petit être qui bégayait à peine quelques mots, qui ne faisait que sourire à la vie, il se répondait qu'on ne peut se passer d'aimer quelqu'un, et que, n'ayant point d'enfans, il aimait celui-là; puis il secouait tristement la tête, car il songeait combien son bonheur était fragile et avec quelle rapidité il pouvait lui être ravi.

Il avait perdu quelque temps à réfléchir ainsi; il hâta le pas et frappa sans inquiétude à la porte de Mme de Fussey. En entrant au salon, il resta stupéfait. Il y avait çà et là des caisses et des cartons, tout le désordre, tous les préparatifs d'un départ précipité. Comme il demeurait indécis, subitement désolé, sans trouver une parole, Claire s'en fut à lui. — Mon ami, lui dit-elle, je pensais bien que vous viendriez ce soir; et je n'ai pas songé à vous envoyer chercher.

— Qu'est-ce que cela signifie? balbutia-t-il. Vous partez; pourquoi?

— J'ai reçu une dépêche de ma mère. Elle est très souffrante, et me mande auprès d'elle le plus tôt possible.

— Mon Dieu ! dit seulement Richard. — Il fit bientôt d'autres questions à Mme de Fussey. Elle répondait sans suite, allant d'une pièce à l'autre et se faisant aider par sa femme de chambre à porter divers objets. Richard la regardait tout bouleversé, voyant combien peu sa récente affection comptait pour Mme de Fussey dans ces inquiétudes suprêmes. Roger était très joyeux, ce mouvement l'amusait. Il courait entre les meubles et plongeait ses petites mains dans les cartons. — L'enfance est ainsi, se disait Richard, dont les yeux devenaient humides.

Cependant tout ce bruit se calma. Les malles étaient prêtes, et Mme de Fussey ne pouvait partir que le lendemain matin. Roger, fatigué, s'était endormi sur les genoux de Richard. — Mon ami, lui dit Claire, ce serait mal à moi de trop vous effrayer, et je ne veux pas moi-même me tourmenter outre mesure. Ma mère est âgée, il est vrai, mais elle s'alarme aisément. Elle n'est peut-être point en aussi grand danger qu'elle le dit. Peu importe, elle m'appelle, et j'obéis. D'ailleurs il vaut mieux que je parte.

Elle prononça faiblement ces derniers mots. Richard ne parut pas le remarquer.

— Et, dit-il lentement, vous emmenez Roger?

— Oh! s'écria-t-elle, comme vous l'aimez!

— Je vous aime beaucoup aussi, fit-il avec noblesse.

Elle détourna les yeux, resta quelques instans silencieuse, puis reporta sur Richard un visage tranquille, presque souriant.

— Et vous l'emmenez, reprit-il, par cette saison, en plein hiver, quand il est habitué à ce soleil, à ce climat qui lui fait du bien. Après quelques heures de route, vous rencontrerez la neige et le mauvais temps. Il aura froid, il va souffrir, il peut tomber malade.

— Il faut bien que je l'emmène. Je ne puis l'abandonner seul ici aux soins d'une femme de chambre.

— Laissez-le-moi, dit-il.

— A vous?

— A moi. Quand votre mère sera mieux portante, vous reviendrez, car vous reviendrez, n'est-ce pas? et vous le retrouverez. Je vous jure que vous n'avez rien à craindre pour lui.

Elle ne répondait pas.

— Si vous ne reveniez point, dit Richard, je vous le conduirais moi-même à Paris. — Il insista en tremblant un peu. — C'est convenu, vous ne refusez pas.

— Soit, répondit enfin Claire, je vous le laisse. — Richard eut un mouvement de joie, comme un élan de reconnaissance. — Mais, reprit-elle avec une sorte de gaîté en le menaçant du doigt, ce ne sera pas pour longtemps. D'abord je reviendrai bientôt, je l'espère, et, si j'étais forcée de prolonger mon séjour à Paris, je ne veux pas que ce soit vous qui m'ameniez Roger. De quoi cela aurait-il l'air? qu'en dirait-on? Je trouverai bien une de mes amies qui voudra consentir à le venir chercher et en qui j'aurai toute confiance, car elle sera mère comme moi.

Elle avait lu un soupçon dans les yeux de Richard, mais il s'était rassuré presque aussitôt. Berthe n'avait pas d'enfant. — Comme vous voudrez, lui dit-il; mais, moi aussi, j'ai bon espoir. Vous ne tarderez pas à revenir.

Claire et Richard se donnèrent rendez-vous pour le lendemain matin. Mme de Fussey devait partir de très bonne heure, et, s'il était possible, avant que Roger ne fût éveillé. Il valait mieux qu'elle s'épargnât le chagrin de cette séparation. Elle ne voulait pas que son fils comprît, si vaguement que ce fût, qu'elle s'en allait. Cependant lorsque, dès le point du jour, la voiture fut prête et que Richard l'aidait à y monter, elle ne put résister au désir de voir Roger une dernière fois. Il s'éveilla sous ses caresses, se douta bien qu'elle le quittait, mais il ne se mit pas à pleurer. Il regardait tour à tour

Claire et Richard. Ce dernier, nu-tête et dans son costume de tous les jours, ne partait pas, c'était bien sûr. Il était très ému et tenait les deux petites mains de l'enfant dans les siennes. Roger donna un gros baiser calme à Mme de Fussey et sourit à Richard. Ce fut si naïf que Richard ne put retenir une exclamation.

— Eh! oui, fit-elle d'un ton qui n'accusait point une vraie douleur maternelle, il a déjà pris l'habitude de vous aimer mieux que moi. — Elle serra la main de cet ami, qui lui était peut-être plus cher en ce moment qu'il ne l'avait jamais été, puis sortit rapidement de la maison, tandis que Richard restait auprès de l'enfant.

Une vie nouvelle, d'un intérêt continuel et puissant, de tendresses fécondes, commença dès lors pour Richard. L'enfant était à lui. Pour combien de temps, il l'ignorait; mais il était bien à lui, à lui seul. Les premières heures avaient été pleines d'angoisses. Roger allait-il chercher Mme de Fussey, et, ne la voyant pas, s'attrister et dépérir? Il n'en fut rien ou presque rien; Richard avait toutes les caresses de l'enfant, ses rires et ses gaîtés, le précoce éveil de son intelligence. Il ne l'avait point emmené chez lui et s'était installé dans la maison de Mme de Fussey. Sa joie était d'épier en Roger la gracieuse croissance, lente et rapide à la fois, de la pensée et du corps. Il lui apprenait à parler, l'interrogeait, s'efforçait de le comprendre, de se faire comprendre de lui. Quelquefois, après l'avoir pris dans ses bras et avoir couru le long de la plage, ce dont Roger s'égayait fort, il le déposait à terre et l'asseyait contre un rocher, en face de la mer bleue, scintillante au soleil. L'enfant, rose de plaisir, restait là des temps très longs, avec un sourire sur sa petite bouche et les yeux fixés devant lui. Il y a dans le regard de ces frêles créatures, heureuses et surprises de vivre, une profondeur limpide et scrutatrice, une sérénité absolue. Elles n'ont peur de rien, car on ne leur a jamais fait de mal, et déjà dans leur existence si courte, où les sensations multiples s'accumulent et se pressent, elles comparent, se souviennent et espèrent. Les idées incertaines qui se déplacent sans pouvoir se fixer encore se reflètent sur la physionomie mobile, sous la peau transparente que le sang abandonne ou colore. C'est pour cela que le sourire est si près des larmes et que les larmes sont si près du sourire. Les enfans sont chers et sacrés en leur faiblesse sans limites, en leur méditation vague; ils ne l'ignorent pas, et, s'ils se livrent et se confient à nous, qui devons leur paraître si grands et si redoutables, c'est qu'ils sont assurés sans réserve de notre amour pour eux et de leur despotisme sur nous.

Le plus souvent, en ces momens de repos, Richard demandait à

Roger où était Claire, s'il pensait à elle, s'il l'aimait bien et serait content de la revoir. Roger répondait à ces questions-là. Claire était à Paris, il l'aimait beaucoup, mais il répondait d'un air ambigu, non sans restriction mentale. On eût dit qu'il cherchait dans sa mémoire diffuse, au-delà de ces souvenirs qui étaient proches, quelque autre chose que Claire. Il ne trouvait pas, se fatiguait évidemment, et parfois il pleurait au grand émoi de Richard, qui se désolait et s'ingéniait à mille enfantillages jusqu'à ce que le sourire eût reparu sur le visage de Roger. Alors Roger le regardait d'un œil intelligent et joyeux, et semblait lui dire : — Oh! quant à toi, je sais bien que c'est toi, que tu n'es pas un rêve, que tu es là, et que je t'aime.

Richard recevait des lettres de Mme de Fussey. Elle ne pouvait quitter sa mère, dont la santé ne se rétablissait pas, et qui n'eût point supporté l'idée de la voir partir. Elle s'enquérait de Roger, faisait à son sujet de nombreuses recommandations à Richard; elle n'avait d'ailleurs pour lui aucune inquiétude, car elle le savait en de bonnes mains. Elle écrivait à Richard : — Vous avez manqué votre vocation, vous deviez être père; — et, sous une forme voilée, mais sérieuse, elle se hasardait à lui donner quelques conseils. Ne lui avait-il pas assez raconté sa vie pour qu'elle eût le droit de s'intéresser à son avenir? Tôt ou tard l'on se fatigue et l'on s'attriste d'être seul. Richard ne le savait que trop, puisqu'il avait suffi d'un enfant pour développer en lui une sorte de passion dont elle s'effrayait. Au fond, d'après ce qu'il lui avait dit, il n'avait aimé et il n'aimait encore qu'une seule femme, la sienne. N'en avait-il plus eu de nouvelles? Puisqu'elle se disait changée, pourquoi ne pas la croire? Claire se mettait à sa disposition, s'il avait de ce côté quelque démarche à faire; puis elle lui demandait pardon de s'avancer autant, elle redevenait gaie, se flattait de retourner bientôt en Provence, d'y conduire sa mère et de recommencer la bonne existence qu'ils avaient menée.

Ces lettres laissaient Richard rêveur et préoccupé. Il sentait bien que Claire avait en partie raison, et que ce grand bonheur dont il jouissait en ce moment ne pouvait pas durer. On lui reprendrait Roger, et c'était chimère que de songer à le suivre, à ne le point quitter en vivant auprès de Mme de Fussey. De quel droit et à quel titre? De plus il ne le pouvait pas; il eût rencontré Berthe au premier jour. C'était bien assez de l'avoir abandonnée sans l'offenser encore de sa présence et de la vue de ces relations, équivoques pour elle à coup sûr, qu'il se serait créées. Quant à revenir à elle, il ne le pouvait pas davantage, et, chose étrange, précisément à cause de ce qu'elle lui avait écrit. Il eût consenti à des rapports d'affection et d'oubli, il ne concevait plus l'amour tardivement expansif

qu'elle lui promettait. Il avait cependant la curiosité de savoir ce que Berthe était devenue. S'autorisant du récit que lui avait fait autrefois Mme de Fussey, et ne la croyant plus guère de complicité avec sa femme, il lui demanda si elle n'avait plus entendu parler de Mme Destrées. Claire ne répondit pas tout de suite. Elle avait eu de la peine à se renseigner. Mme Destrées était toujours à Paris, où elle vivait fort retirée dans son hôtel. On la disait occupée d'œuvres de charité; elle ne voyait personne. Ce fut tout.

Il était depuis deux mois environ seul avec l'enfant, lorsqu'il reçut de Mme de Fussey la lettre suivante :

« Mon ami, je ne sais plus quand je quitterai Paris, et je ne puis plus vivre sans Roger. J'avais d'abord songé à vous prier de me l'amener; mais je ne veux pas vous causer le chagrin de refaire seul cette longue route après vous être séparé de lui. C'est une de mes amies qui a l'obligeance de l'aller chercher. Elle sera là-bas presque en même temps que ma lettre. Pardonnez-moi, et souvenez-vous que je suis et serai toujours votre bien attachée et reconnaissante,

« CLAIRE. »

C'était le matin que Richard recevait cette lettre, et l'étrangère pouvait arriver le soir. Il n'avait ainsi que quelques heures devant lui pour se résigner à sa douleur. Un instant il eut la pensée de refuser Roger à cette inconnue; il laissa vite de côté cet inutile projet. L'heure qu'il avait tant redoutée venait, il fallait le subir. Pour la dernière fois, il voulut conduire Roger à la plage et jouer avec lui. Il le serrait de temps en temps avec plus de tendresse contre son cœur, point assez cependant pour l'émouvoir et l'attrister de sa peine, car l'enfant était assez intelligent déjà pour deviner les souffrances de son ami. La journée se passa, l'obscurité se fit.

Richard commençait à croire que la séparation ne serait pas du moins pour ce soir-là, quand il perçut le roulement lointain d'une voiture qui s'approchait. Le bruit dans la nuit silencieuse, sur la route sonore, fut bientôt plus distinct. La voiture s'arrêta devant la maison. Il entendit la femme de chambre qui questionnait la voyageuse, et celle-ci qui répondait à voix basse. La porte s'ouvrit ensuite, et une femme voilée parut sur le seuil. Elle sembla hésiter une seconde, ferma la porte, et s'avança très émue vers Richard. Lorsqu'elle fut dans le cercle de lumière que projetait la lampe, elle leva son voile. C'était Berthe.

Richard tressaillit, devint très pâle. — Vous ici, dit-il, vous!

— Oui, moi, répondit-elle faiblement.

— Alors Mme de Fussey était donc bien votre complice; seulement

je n'aurais pas cru que ce fût pour cela... Ainsi, continua-t-il après une pause et cherchant à dominer la passion qui grondait en lui, c'est vous qu'elle envoie pour prendre l'enfant.

— C'est moi.

— Si vous vouliez vous venger, c'était là en effet la vraie vengeance; mais je ne croyais pas, — je vous rendais cet hommage, — que vous l'eussiez imaginée.

— Vous l'aimez donc bien, cet enfant? dit-elle encore.

— Si je l'aime! s'écria-t-il en ne se contenant plus. Vraiment je suis fou de vous dire cela : vous n'avez rien à y voir; mais je veux vous répondre. Par votre faute, par la mienne, j'y consens, peu importe, j'étais seul en ce monde, découragé, n'ayant plus même la fierté d'être sorti de la misère par mon travail depuis que je savais que vous m'y aviez aidé; j'étais sans illusions, sauvage et méchant. J'ai rencontré cet enfant, et sans raison, tout d'un coup, parce que j'étais faible, parce que je suis homme, je me suis pris à l'aimer. Lui aussi m'a aimé, il m'a souri quand il m'a vu, il avait de grands yeux pleins de lumière qui se sont attachés sur moi. On m'a laissé vivre alors à côté de lui, le soigner, l'amuser. On me l'a enfin laissé à moi tout seul; cela rentrait dans le plan qu'on avait ourdi. Aujourd'hui on me le prend, et c'est vous que l'on charge, ou qui plutôt de longue main avez médité de vous charger de cette besogne. Ah! tenez, fit-il en s'interrompant, la vengeance est mauvaise conseillère. Vous aviez quelque désir que je revinsse à vous, — par amour pour moi? je n'y crois guère, dans quel autre dessein? je l'ignore : — eh bien! si vous n'aviez point fait ce que vous faites en ce moment, je crois que j'aurais agi selon ce désir, que je serais rentré dans ma maison, car j'étais calmé par cet enfant, meilleur par lui, et je ne concevais plus que, dût-on souffrir sans remède en accomplissant un sacrifice, on fît jamais de mal à personne.

— Richard!

— Or c'en est fait, je ne vous connais plus, je ne vous verrai jamais. Emportez cet enfant, puisque vous êtes venue pour cela. Faites vite et laissez-moi. — Il tomba sur une chaise. — Un enfant, dit-il, ah! si j'en avais eu un; elle ne m'en a même pas donné!

— Et qu'en sais-tu, insensé? cria Berthe. Viens à ce berceau, Richard, et ne blasphème pas.

Il se leva, et la suivit palpitant d'émotion. Toutefois il doutait, se défiait d'elle; il allait parler.

— Oh! fit-elle en lui serrant le bras, attends donc avant de me rien dire, et ne t'oppose pas à ce que le Dieu des mères me protége.

Ils s'étaient approchés de l'enfant, qui dormait, et le regardaient

avidement. Berthe, à plusieurs reprises, l'appela doucement par son nom. Il s'éveilla. Il ouvrit d'abord les yeux tout grands et les tint fixés sur Berthe, qui retenait son souffle, qui avait l'angoisse peinte sur le visage. Richard, frémissant, avec une ironie qui grandissait, les observait tous les deux. Berthe ne disait mot, mais elle avait joint les mains. Cependant l'œil de Roger s'éclairait par degrés comme à la découverte d'un souvenir lointain qu'il ressaisissait, qui n'éclatait pas encore. Soudain la clarté s'y fit, sereine et profonde. Le rire vint avec les larmes, et, jetant devant lui ses bras vers Berthe, Roger cria : — Maman, maman !

Berthe, à son tour, poussa un cri de joie, d'agitation suprême, et, prenant l'enfant contre sa poitrine, elle l'y étreignit follement. Elle le montrait triomphante à Richard et ne pouvait prononcer une parole. Quant à Richard, le cri de l'enfant avait retenti au plus intime de son être. Jamais Roger n'avait eu ces sons-là en parlant à Claire. Mme de Fussey n'était point la mère.

— Richard, put dire enfin Berthe en replaçant Roger dans son lit, j'ai voulu que ce fût notre fils qui me rendît à toi.

Il la contempla. Elle était transfigurée par la maternité et par l'amour. Il ouvrit ses bras, et Berthe tomba sur son cœur. Richard sentit que c'était une vraie femme qu'il y tenait.

M. et Mme Destrées restèrent quelques jours à la villa. Ils éprouvaient le besoin, sous ce beau ciel, sur les bords de cette mer pareille à un lac, de jouir de leur bonheur si jeune encore, si puissant et si frêle. Ils y prenaient des forces, dans l'expansion de leurs âmes, par la présence et la possession de Roger, pour l'existence qu'ils allaient bientôt retrouver à Paris et à Bréville, en face du monde, et que nul incident fâcheux ne devait d'ailleurs troubler. Richard, aux yeux de tous, revenait de ce long voyage qu'il avait entrepris, et auquel personne ne s'avisa de ne point croire en revoyant les deux époux étroitement unis, fiers l'un de l'autre, mutuellement épris comme au temps de leurs fiançailles et aux premiers jours de leur hymen. Le colonel Maurice et Mlle de Redens avaient si habilement manœuvré, ils montrèrent, en recevant Berthe et Richard à Bréville, une joie si sincère et si dénuée d'artifice, que les habitans de la petite ville ne surent plus que penser et jugèrent prudent de trouver tout naturel ce retour du mari, auquel, en leurs médisances secrètes, ils avaient d'abord été si loin de s'attendre. M. Destrées, dont le pseudonyme fut dévoilé bientôt, était en outre par la notoriété de son talent, par sa grande fortune, un homme considérable, dont ils avaient tout intérêt à s'honorer, car il pouvait un jour ou l'autre arriver à la députation. Quelques curieux obsti-

nés se hasardaient seuls à dire qu'il était bien difficile de faire un voyage d'exploration à cinq cents lieues de distance et d'écrire en même temps sur les événemens et le mouvement d'idées de son pays des lettres si remarquables d'à-propos. — Ce n'en est qu'un plus grand mérite pour mon neveu, répondait Mlle de Redens avec une conviction tellement naïve qu'elle s'imposait d'elle-même et coupait court aux commentaires.

Aubry était devenu le secrétaire de Richard; mais ces fonctions, qui le flattaient dans son orgueil, ne suffisaient point à son activité; il y joignit celles d'intendant. Ce digne maître d'étude avait conservé de son ancien métier, en se souvenant de lui-même, une vive commisération pour les pauvres gens et toutefois un certain penchant à l'autorité. Aussi, après s'être aidé des conseils de Mme de Sandreuil, était-il admirablement apte à gouverner un nombreux personnel et une grande maison, et il voulait que celle de M. et Mme Destrées fût la plus belle et la plus hospitalière qui se pût voir. Il la préparait pour les hautes destinées qui, selon lui, ne pouvaient manquer à Richard. Nul ne le tourmentait en ses desseins, ni Mme de Sandreuil, qui se reposait, ni Richard, qui s'était remis au travail, ni Berthe, qui n'avait point trop de tout son temps pour aimer son mari et son fils.

Au moment où Berthe et Richard allaient quitter Bréville pour s'installer à Paris, ils reçurent des nouvelles de Mme de Fussey. Lorsque Mme Destrées était partie pour retrouver son mari, Claire s'était retirée en province auprès de sa mère, et n'avait plus donné signe de vie. Cette fois, après ce long silence, elle écrivait avec son habituelle gaîté. Sa mère, qui n'avait jamais été bien malade, se portait à merveille. Quant à elle, elle venait de se marier. « J'ai épousé, disait-elle, un brave homme qui n'est plus jeune, mais qui m'aime beaucoup et fera toutes mes volontés. C'est ce qu'il me fallait. Je crois que j'ai eu raison. Je n'en aurai que plus de plaisir à te revoir. C'est un joli état, mais dangereux, que celui de veuve. Malgré toute ma sagesse, je ne sais pas trop si je n'en ai pas fait l'expérience. » A ce passage de la lettre, que Berthe lisait à haute voix, le colonel Maurice, qui était là, se mit à sourire. — C'était assez imprudent à vous, dit-il à Berthe, de l'envoyer si loin.

— Oh! répondit Mme Destrées, j'ai réussi.

Richard jouait avec Roger; il n'avait rien entendu.

— Voilà bien un mot de femme, riposta le colonel; mais je m'incline. Tout est bien qui finit bien.

HENRI RIVIÈRE.

LES

HUMORISTES AMÉRICAINS

I.

MARK TWAIN.

Le pays qui a produit Rabelais et Voltaire, les *Pamphlets* de Courier et les *Lettres persanes* n'a certainement rien à envier sous le rapport de la raillerie légère et piquante ni de la gaîté spirituelle : nous avons, de l'aveu général, poussé au suprême degré l'art délicat du badinage; il n'en est pas moins vrai que l'*humour*, bien qu'il relève de l'esprit, dont la vraie patrie est en France, nous demeure étranger à ce point que nous n'avons su jusqu'ici ni traduire le mot, ni définir la chose. C'est l'oscillation entre le sourire et les pleurs, — c'est la plaisanterie d'un homme qui en plaisantant garde une mine grave, voilà ce qu'on a dit de mieux sur ce mélange de verve et de mélancolie, de grâce et de brutalité, de malice et de rêverie, de scepticisme et d'attendrissement, qui donne une saveur particulière au génie de Shakspeare et de Byron, au talent de Sterne, de Heine et de Richter. L'*humour* est comme un reflet de la vie humaine, féconde en contrastes heurtés et imprévus; aussi s'empare-t-il vigoureusement de notre imagination et de nos nerfs, quitte à les fatiguer assez vite quand il s'agit d'imagination et de nerfs français, raffinés, exigeans, doublés de bon goût, hostiles aux dissonances. Au fond nous considérons comme barbare, tout en y prenant plaisir, ce carnaval de sentimens et d'idées qui nous montre la gaîté douloureuse, la tristesse bouffonne, le caprice philosophe, — qui

embrouille, jusqu'à nous jeter dans une perplexité presque cruelle, les larmes rieuses et le rire navré, le raisonnement et la caricature; nous éprouvons plus de curiosité que d'admiration pour la tendance des nations septentrionales à faire jaillir l'étincelle du choc des élémens les plus opposés, les plus contradictoires. L'humour, quelque ingénieux qu'il soit, nous semble être une sorte de maladie propre aux parages brumeux, autant pour le moins qu'une qualité littéraire. Si, comme l'a fait Alfred de Musset par exemple, nous lui empruntons son amertume exotique pour l'ajouter au sel plus franc de notre gaîté gauloise, éclose, épanouie en plein soleil, ce n'est jamais sans précautions ni méfiance : nous craindrions de jongler trop hardiment avec le crâne de Yorick et encore plus avec les facétieuses planètes de Jean-Paul. L'humour anglais, lugubre en somme, nous serre le cœur; la profondeur de l'humour allemand nous semble souvent lourde et obscure. Il est curieux d'étudier à ce point de vue les humoristes américains et de constater les transformations qu'a subies cette forme littéraire, résultat chez eux d'une habitude d'esprit importée, acclimatée, *ensauvagée* dans le Nouveau-Monde.

The Jumping Frog de Mark Twain doit être cité d'abord comme un des morceaux les plus populaires, presque un type du genre. Il nous est assez difficile néanmoins de comprendre, en lisant ce récit, les éclats de rire (*roars of laughter*) qu'il souleva « en Australie et aux Indes, à New-York et à Londres; » les nombreuses éditions qu'il obtint, l'épithète « d'inimitable » que lui ont décernée à l'envi les critiques de la presse anglaise. On va en juger par la traduction que nous en avons faite en nous attachant à conserver le mieux possible le ton goguenard de l'original.

LA GRENOUILLE SAUTEUSE DU COMTÉ DE CALAVERAS.

« A la requête d'un mien ami qui m'écrivait de l'est, je rendis visite à Simon Wheeler, vieillard loquace et d'un bon naturel, pour demander des nouvelles d'un ami de mon ami, Léonidas W. Smiley, et j'enregistre ici le résultat de cette démarche. Je soupçonne vaguement Léonidas W. Smiley d'être un mythe; j'imagine que mon ami ne connut jamais le personnage en question, mais qu'il s'était dit que, si j'en parlais au vieux Wheeler, ce serait rappeler à ce dernier son infâme Jim Smiley, et que l'ennui presque mortel s'ensuivrait pour moi d'entendre quelque infernale histoire, aussi longue, aussi assommante qu'inutile. Si tel fut le projet, il a certainement réussi.

« Je trouvai Simon Wheeler confortablement assoupi dans la vieille

taverne ruinée de l'ancien camp de l'Ange, et je remarquai qu'il était gras, chauve, avec une expression toute sympathique de douceur et de simplicité. Il se réveilla et me donna le bonjour. Je lui dis qu'un mien ami m'avait chargé de m'informer auprès de lui d'un compagnon chéri de son enfance, nommé Léonidas W. Smiley, le révérend Léonidas W. Smiley, jeune ministre de l'Évangile, qui avait résidé pour un temps, croyait-il, au camp de l'Ange. J'ajoutai que, si M. Wheeler pouvait me donner quelque renseignement à son sujet, je lui serais infiniment obligé.

« Simon Wheeler me poussa dans un coin, m'y bloqua aussitôt à l'aide de sa chaise, me fit asseoir, et dévida le récit monotone qui va suivre. Il ne sourit pas une fois, il ne fronça point le sourcil, jamais il ne changea de ton : sa voix resta la même depuis la première phrase sans trahir soupçon d'enthousiasme; mais à travers son interminable récit courait une veine de sérieux et de sincérité, preuve évidente que, loin de se figurer qu'il y eût rien de ridicule ou de plaisant dans l'histoire, il la considérait comme matière grave, et admirait en ses deux héros des hommes d'une transcendante supériorité de finesse. Ainsi que je l'ai dit déjà, je lui demandai ce qu'il savait du révérend Léonidas W. Smiley, et il me répondit comme il suit. Je le laissai filer son nœud à sa guise, sans l'interrompre.

« — Il y avait une fois ici un individu connu sous le nom de Jim Smiley : c'était dans l'hiver de 49, peut-être bien au printemps de 50, je ne me rappelle pas exactement. Ce qui me fait croire que c'était l'un ou l'autre, c'est que je me souviens que le grand bief n'était pas achevé lorsqu'il arriva au camp pour la première fois, mais de toutes façons il était l'homme le plus friand de paris qui se pût voir, pariant sur tout ce qui se présentait, quand il pouvait trouver un adversaire, et, quand il n'en trouvait pas, il passait du côté opposé. Tout ce qui convenait à l'autre lui convenait; pourvu qu'il eût un pari, Smiley était satisfait. Et il avait une chance! une chance inouie : presque toujours il gagnait. Il faut dire qu'il était toujours prêt à s'exposer, qu'on ne pouvait mentionner la moindre chose sans que ce gaillard offrît de parier là-dessus n'importe quoi et de prendre le côté que l'on voudrait, comme je vous le disais tout à l'heure. S'il y avait des courses, vous le trouviez riche ou ruiné à la fin; s'il y avait un combat de chiens, il apportait son enjeu; il l'apportait pour un combat de chats, pour un combat de coqs; — parbleu! si vous aviez vu deux oiseaux sur une haie, il vous aurait offert de parier lequel s'envolerait le premier, et, s'il y avait *meeting* au camp, il venait parier régulièrement pour le curé Walker, qu'il jugeait être le meilleur prédicateur des environs, et

qui l'était en effet, et un brave homme. Il aurait rencontré une punaise de bois en chemin, qu'il aurait parié sur le temps qu'il lui faudrait pour aller où elle voudrait aller, et, si vous l'aviez pris au mot, il aurait suivi la punaise jusqu'au Mexique, sans se soucier d'aller si loin, ni du temps qu'il y perdrait. Une fois la femme du curé Walker fut très malade pendant longtemps, il semblait qu'on ne la sauverait pas; mais un matin le curé arrive, et Smiley lui demande comment elle va, et il dit qu'elle est bien mieux, grâce à l'infinie miséricorde, tellement mieux qu'avec la bénédiction de la Providence elle s'en tirerait, et voilà que, sans y penser, Smiley répond : — Eh bien! je gage deux et demi qu'elle mourra tout de même.

« Ce Smiley avait une jument que les gars appelaient le bidet du quart d'heure, mais seulement pour plaisanter, vous comprenez, parce que, bien entendu, elle était plus *vite* que ça! Et il avait coutume de gagner de l'argent avec cette bête, quoiqu'elle fût poussive, cornarde, toujours prise d'asthme, de coliques ou de consomption, ou de quelque chose d'approchant. On lui donnait 2 ou 300 *yards* au départ, puis on la dépassait sans peine; mais jamais à la fin elle ne manquait de s'échauffer, de s'exaspérer, et elle arrivait, s'écartant, se défendant, ses jambes grêles en l'air devant les obstacles, quelquefois les évitant et faisant avec cela plus de poussière qu'aucun cheval, plus de bruit surtout avec ses éternumens et reniflemens, — crac! elle arrivait donc toujours première d'une tête, aussi juste qu'on peut le mesurer. Et il avait un petit bouledogue qui, à le voir, ne valait pas un sou; on aurait cru que parier contre lui c'était voler, tant il était ordinaire; mais aussitôt les enjeux faits, il devenait un autre chien. Sa mâchoire inférieure commençait à ressortir comme un gaillard d'avant, ses dents se découvraient brillantes comme des fournaises, et un chien pouvait le taquiner, l'exciter, le mordre, le jeter deux ou trois fois par-dessus son épaule, André Jackson, c'était le nom du chien, André Jackson prenait cela tranquillement, comme s'il ne se fût jamais attendu à autre chose, et quand les paris étaient doublés et redoublés contre lui, il vous saisissait l'autre chien juste à l'articulation de la jambe de derrière, et il ne la lâchait plus, non pas qu'il la mâchât, vous concevez, mais il s'y serait tenu pendu jusqu'à ce qu'on jetât l'éponge en l'air, fallût-il attendre un an. Smiley gagnait toujours avec cette bête-là; malheureusement ils ont fini par dresser un chien qui n'avait pas de pattes de derrière, parce qu'on les avait sciées, et quand les choses furent au point qu'il voulait, et qu'il en vint à se jeter sur son morceau favori, le pauvre chien comprit en un instant qu'on s'était moqué de lui, et que l'autre le tenait. Vous n'avez ja-

mais vu personne avoir l'air plus penaud et plus découragé; il ne fit aucun effort pour gagner le combat et fut rudement secoué, de sorte que, regardant Smiley comme pour lui dire : — Mon cœur est brisé, c'est ta faute; pourquoi m'avoir livré à un chien qui n'a pas de pattes de derrière, puisque c'est par là que je les bats? — il s'en alla en clopinant, et se coucha pour mourir. Ah! c'était un bon chien, cet André Jackson, et il se serait fait un nom, s'il avait vécu, car il y avait de l'étoffe en lui, il avait du génie, je le sais, bien que de grandes occasions lui aient manqué; mais il est impossible de supposer qu'un chien capable de se battre comme lui, certaines circonstances étant données, ait manqué de talent. Je me sens triste toutes les fois que je pense à son dernier combat et au dénoûment qu'il a eu. Eh bien! ce Smiley nourrissait des terriers à rats, et des coqs de combat, et des chats, et toute sorte de choses, au point qu'il était toujours en mesure de vous tenir tête, et qu'avec sa rage de paris on n'avait plus de repos. Il attrapa un jour une grenouille et l'emporta chez lui, disant qu'il prétendait faire son éducation; vous me croirez si vous voulez, mais pendant trois mois il n'a rien fait que lui apprendre à sauter dans une cour retirée de sa maison. Et je vous réponds qu'il avait réussi. Il lui donnait un petit coup par derrière, et l'instant d'après vous voyiez la grenouille tourner en l'air comme un beignet au-dessus de la poêle, faire une culbute, quelquefois deux, lorsqu'elle était bien partie, et retomber sur ses pattes comme un chat. Il l'avait dressée dans l'art de gober des mouches, et l'y exerçait continuellement, si bien qu'une mouche, du plus loin qu'elle apparaissait, était une mouche perdue. Smiley avait coutume de dire que tout ce qui manquait à une grenouille, c'était l'éducation, qu'avec l'éducation elle pouvait faire presque tout, et je le crois. Tenez, je l'ai vu poser Daniel Webster là sur ce plancher, — Daniel Webster était le nom de la grenouille, — et lui chanter : — Des mouches, Daniel, des mouches! — En un clin d'œil, Daniel avait bondi et saisi une mouche ici sur le comptoir, puis sauté de nouveau par terre, où il restait vraiment à se gratter la tête avec sa patte de derrière, comme s'il n'avait pas eu la moindre idée de sa supériorité. Jamais vous n'avez vu de grenouille aussi modeste, aussi naturelle, douée comme elle l'était! Et quand il s'agissait de sauter purement et simplement sur terrain plat, elle faisait plus de chemin en un saut qu'aucune bête de son espèce que vous puissiez connaître. Sauter à plat, c'était son fort! Quand il s'agissait de cela, Smiley entassait les enjeux sur elle tant qu'il lui restait un rouge liard. Il faut le reconnaître, Smiley était monstrueusement fier de sa grenouille, et il en avait le droit, car des gens qui avaient voyagé, qui avaient tout vu, disaient qu'on

lui ferait injure de la comparer à une autre; de façon que Smiley gardait Daniel dans une petite boîte à claire-voie qu'il emportait parfois à la ville pour quelque pari.

« Un jour, un individu étranger au camp l'arrête avec sa boîte et lui dit : — Qu'est-ce que vous avez donc serré là dedans?

« Smiley dit d'un air indifférent : — Cela pourrait être un perroquet ou un serin, mais ce n'est rien de pareil, ce n'est qu'une grenouille.

« L'individu la prend, la regarde avec soin, la tourne d'un côté et de l'autre, puis il dit : — Tiens! en effet! A quoi est-elle bonne?

« — Mon Dieu! répond Smiley, toujours d'un air dégagé, elle est bonne pour une chose à mon avis, elle peut battre en sautant toute grenouille du comté de Calaveras.

« L'individu reprend la boîte, l'examine de nouveau longuement, et la rend à Smiley en disant d'un air délibéré : — Eh bien! je ne vois pas que cette grenouille ait rien de mieux qu'aucune grenouille.

« — Possible que vous ne le voyiez pas, dit Smiley, possible que vous vous entendiez en grenouilles, possible que vous ne vous y entendiez point, possible que vous ayez de l'expérience, et possible que vous ne soyez qu'un amateur. De toute manière, je parie quarante dollars qu'elle battra en sautant n'importe quelle grenouille du comté de Calaveras.

« L'individu réfléchit une seconde, et dit comme attristé : — Je ne suis qu'un étranger ici, je n'ai pas de grenouille; mais, si j'en avais une, je tiendrais le pari.

« — Fort bien! répond Smiley. Rien de plus facile. Si vous voulez tenir ma boîte une minute, j'irai vous chercher une grenouille. — Voilà donc l'individu qui garde la boîte, qui met ses quarante dollars sur ceux de Smiley et qui attend. Il attend assez longtemps, réfléchissant tout seul, et figurez-vous qu'il prend Daniel, lui ouvre la bouche de force et avec une cuiller à thé l'emplit de menu plomb de chasse, mais l'emplit jusqu'au menton, puis il le pose par terre. Smiley pendant ce temps était à barboter dans une mare. Finalement il attrape une grenouille, l'apporte à cet individu et dit : — Maintenant, si vous êtes prêt, mettez-la tout contre Daniel, avec leurs pattes de devant sur la même ligne, et je donnerai le signal; — puis il ajoute : — Un, deux, trois, sautez!

« Lui et l'individu touchent leurs grenouilles par derrière, et la grenouille neuve se met à sautiller, mais Daniel se soulève lourdement, hausse les épaules ainsi, comme un Français; à quoi bon? il ne pouvait bouger, il était planté solide comme une enclume, il n'avançait pas plus que si on l'eût mis à l'ancre. Smiley fut sur-

pris et dégoûté, mais il ne se doutait pas du tour, bien entendu. L'individu empoche l'argent, s'en va, et en s'en allant est-ce qu'il ne donne pas un coup de pouce par-dessus l'épaule, comme ça, au pauvre Daniel, en disant de son air délibéré : — Eh bien! je ne vois pas que cette grenouille ait rien de mieux qu'une autre.

« Smiley se gratta longtemps la tête, les yeux fixés sur Daniel, jusqu'à ce qu'enfin il dit : — Je me demande comment diable il se fait que cette bête ait refusé... Est-ce qu'elle aurait quelque chose?.. On croirait qu'elle est enflée.

« Il empoigne Daniel par la peau du cou, le soulève et dit : — Le loup me croque, s'il ne pèse pas cinq livres.

« Il le retourne, et le malheureux crache deux poignées de plomb. Quand Smiley reconnut ce qui en était, il fut comme fou. Vous le voyez d'ici poser sa grenouille par terre et courir après cet individu, mais il ne le rattrapa jamais, et...

« A ce point de son récit, Simon Wheeler entendit son nom crié dans la cour, et alla voir ce qu'on lui voulait. Se tournant vers moi : — Restez où vous êtes, étranger, mettez-vous à votre aise, je reviens tout de suite.

« Mais, avec votre permission, je ne jugeai pas que la suite de l'histoire de ce vagabond entreprenant, Jim Smiley, pût me mettre beaucoup sur la trace du révérend Léonidas W. Smiley, de sorte que je m'en allai de mon côté.

« A la porte, je rencontrai l'affable Wheeler, qui m'arrêta par la boutonnière et reprit : — Eh bien! ce Smiley avait une vache jaune qui était borgne et qui n'avait point de queue, rien qu'un petit tronçon comme une banane pour ainsi dire...

« — Que le diable emporte Smiley et sa vache affligée! murmurai-je poliment.

« Et, donnant le bonjour au vieux *gentleman*, je le plantai là. »

The Jumping Frog n'est que la première des brèves esquisses qui composent un volume, mais toutes sont empreintes de la même gaîté inoffensive : les chagrins d'Aurélie, dont le fiancé, défiguré par la petite vérole, privé par accidens successifs de ses bras et de ses jambes, est enfin scalpé par les sauvages, de telle sorte qu'elle ne sait plus trop ce qu'il lui reste à aimer en lui, — les moyens burlesques de guérir un rhume, — l'histoire d'un cheval qui ne veut pas marcher, — le récit de la mort de César *localisée*, tel que le donna le jour même du meurtre une gazette romaine, *le Faisceau du soir*, tout cela est puisé à la même source de joviale ironie, de pétulance et d'*animal spirits*, tout cela suffit à divertir prodigieusement un peuple jeune qui ne se pique point d'être blasé. Il est

évident que la première réputation de Mark Twain se fit dans les villes neuves, dans les centres miniers de la Californie. Les livres n'y étaient pas nombreux; il a plaisamment raconté lui-même comment on se passait d'un camp à l'autre, faute de mieux, certain dictionnaire qui revint à son propriétaire, lacéré par les mains avides qui se l'étaient disputé, sans qu'aucun eût eu le temps de le lire. Et d'où partaient ces récits sans prétention destinés à des lecteurs à demi sauvages? M. Hingston, qui rendit visite en 1863 au jeune humoriste américain, l'a raconté avec esprit. Il partit de San-Francisco pour la Sierra-Nevada dans une saison où les chemins de la montagne, obstrués par les neiges, étaient impraticables; force lui fut, après des difficultés inouies, de s'arrêter à Placerville pour y attendre deux mois entiers qu'il devînt possible de continuer le voyage en diligence. Lorsqu'il atteignit enfin Virginia-City, âgée de quelques mois seulement, sur la pente du Mont-Davidson, et qu'il demanda Samuel L. Clemens, plus connu sous le pseudonyme de Mark Twain, on lui indiqua le bureau de la *Territorial enterprise*. « L'entreprise territoriale » est un journal quotidien de grandes dimensions et fort bien informé, qui fut créé lorsqu'avaient à peine disparu, chassées par la ville naissante, les tentes indiennes qui peuplaient ce désert. Le bureau du journal, à fondations de granit, à façade de fer, forme le plus bel ornement de la rue C. Au rez-de-chaussée, M. Hingston vit un salon meublé d'un piano et où l'on buvait; derrière le salon à boire, deux presses d'imprimerie perfectionnées à vapeur; au premier étage, les bureaux des courtiers d'actions de mines et un entrepôt d'eau-de-vie; au second étage, d'autres courtiers et quelques hommes de loi (*attorneys*); au troisième, les bureaux d'administration et de rédaction du journal. Mark Twain, entendant prononcer son nom, cria gaîment : — Apportez le *gentleman* dans mon antre. Le noble animal y est! — M. Hingston, admis en sa présence, nous donne de lui le portrait que voici : « Un homme jeune, vigoureusement bâti, le teint vermeil, les cheveux dorés, les yeux clairs et pétillans, franc et cordial de manières, ressemblant plutôt à un mineur qu'à un homme d'étude, capable, on le voyait tout de suite, de jouer son rôle dans une rixe et d'asséner un rude coup aussi lestement qu'il pouvait lancer une bonne plaisanterie, brusque, réjoui, de bonne humeur, bienveillant, sans façon... Songez que des fenêtres du bureau on découvrait le désert, qu'à dix milles de là les Indiens campaient dans les sauges, que la ville était peuplée de mineurs, d'aventuriers, de brocanteurs juifs, de joueurs, de toute la population roulante des placers et des territoires neufs; vous comprendrez qu'un rédacteur de journal quotidien dans un lieu pareil ne s'acquitte

point de sa besogne les mains gantées, ni ne prenne ses notes dans des cahiers dorés sur tranches. Mark Twain était bien le produit agreste de ce pays sauvage, homme d'esprit et homme d'action, humoriste et ouvrier tout ensemble, Momus en chapeau de feutre et en bottes à genouillères. » Il y a des rapports frappans entre ses œuvres et sa personne physique : rien de délicat ni de fin, ignorance complète du tact, du goût, de toutes les qualités qui ne germent que dans le sol d'une civilisation avancée, — en revanche une vivacité d'imagination, une surabondance d'énergie, une gaîté naïve, honnête, insouciante et sanguine, une bonhomie railleuse, une séve primitive, une excentricité dans l'invention, une originalité dans le style tout à fait incomparables. Mark Twain possède au suprême degré l'esprit que ses compatriotes qualifient de *jolly, bluffy, funny, telling, queer,* épithètes intraduisibles; drôle, comique, bouffon, n'en donnent qu'une idée affaiblie. Cette verve intarissable manque souvent de légèreté, — il ne faut pas demander à l'*ale* la mousse du champagne, — mais du moins n'est-elle jamais licencieuse. C'est le trait distinctif et honorable de tous les humoristes américains; ils ont le respect profond de la pudeur; une jeune fille pourrait lire sans inconvénient ces joyeuses bluettes, en tête desquelles l'auteur écrit avec une présomption qui chez nous arrêterait d'avance le rire : « collection d'excellentes choses prodigieusement amusantes qui amèneront un sourire même sur les physionomies refrognées. » Ce qu'il y a de plus immoral est l'histoire du méchant petit garçon qui jamais ne fut puni, critique assez piquante de ces livres de récréation protestans, de ces froids et tristes *sunday books* qui enseignent la vertu aux enfans de façon à les en dégoûter, — ce qu'il y a de plus audacieux, c'est la plaisanterie appliquée à quelques traits de la vie de Washington, le grand saint de la république. Il faut dire que certaines pages des *Eye-openers,* des *Screamers,* etc., dont la grande réputation nous étonne, n'ont tout leur piquant que pour ceux qui connaissent à fond les abus qu'elles attaquent; on peut s'en rendre compte en lisant l'anecdote intitulée *une Femme de cœur,* spirituelle critique de la justice telle qu'on la rendait en Californie aux premiers temps de l'immigration.

« J'étais assis où me voici, dit le juge, à ce même banc. Nous jugions un grand diable de bandit espagnol accusé d'avoir tué le mari d'une jolie Mexicaine. C'était un jour d'été bon pour la paresse et d'une longueur interminable; les témoins étaient ennuyeux, personne ne s'intéressait aux débats, sauf cette enragée de Mexicaine. Vous savez comme ces femmes aiment et comme elles haïssent; celle-ci avait aimé son mari de toutes ses forces, et maintenant cet

amour bouillonnait en haine, dont ses yeux éclaboussaient l'Espagnol sous forme d'étincelles. C'étaient comme des éclairs de chaleur qui par momens me réveillaient moi-même. J'avais donc ôté mon habit et j'étais les talons en l'air, étendu tout en sueur, — entre les dents un de ces cigares de feuilles de choux que les gens de San-Francisco trouvaient assez bons pour nous dans ce temps-là; les avocats aussi avaient ôté leurs habits, fumant et pâlissant de fatigue, les témoins aussi et le prisonnier de même. Le fait est qu'une affaire de meurtre n'inspirait aucun intérêt, le verdict de non-culpabilité étant toujours rendu, car chaque juré s'attendait à ce qu'on lui rendît la pareille un jour ou l'autre. Bien que toutes les preuves fussent contre l'Espagnol, nous savions que nous ne pouvions le condamner sans paraître arrogans et sans faire injure à la plupart des membres de notre société, car dans ce temps-là il n'existait chez nous ni équipages, ni livrées, et le seul luxe qu'on se permît était d'avoir chacun son petit cimetière particulier. Cependant cette femme s'était mis en tête de faire pendre l'Espagnol, et il fallait voir comme elle dardait sur lui un regard enflammé, pour le tourner ensuite suppliant vers moi et interroger de même le visage de chacun des jurés, et enfin laisser tomber sa tête entre ses mains, comme si elle y eût renoncé, puis se ranimer encore et se reprendre à la même inquiétude ardente; mais quand le jury prononça le verdict de non-culpabilité, et que je déclarai au prisonnier qu'il était acquitté, libre de s'en aller par conséquent, la diablesse se leva si droite qu'elle paraissait grande comme un vaisseau de soixante-quatorze canons, et dit : — Juge, dois-je comprendre que cet homme qui a tué mon mari sans cause, sous mes yeux, sous les yeux de mes petits enfans, n'est pas coupable, et que tout a été fait contre lui de ce que la justice et la loi peuvent faire?

« Je répondis : — C'est cela même. — Que croyez-vous qu'elle fit alors? Elle se retourna comme un chat sauvage vers cet imbécile d'Espagnol, qui ricanait, et, tirant un pistolet de sa gorge, le tua raide en plein tribunal.

« — C'était une femme de cœur, dis-je.

« — N'est-ce pas? fit le juge avec admiration. Je n'aurais voulu pour rien au monde manquer de voir cela. J'ai ajourné la séance immédiatement, nous avons remis nos habits, et nous sommes tous sortis faire une souscription pour elle et ses petits avant de les renvoyer à leurs amis de l'autre côté de la montagne. Ah! c'était une femme de cœur! »

Ailleurs nous recueillons un trait de mœurs et de caractère, l'âpre amour du gain *croqué* au vol. Le petit Johnny Greer vient

d'arracher au courant de la rivière le cadavre d'un négrillon, et le pasteur célèbre emphatiquement cet acte d'héroïsme à l'église, devant le cercueil entouré par la foule. — C'est vrai que tu as fait cela? demande tout bas un polisson de ses camarades à Johnny Greer.

— Oui.

— Tu as ramené cette carcasse, tu l'as sauvée toi-même?

— Oui.

— Farceur! Et combien t'a-t-on donné?

— Rien.

— Quoi! (Avec un mépris profond.) Sais-tu ce que j'aurais fait à ta place? Je l'aurais ancré dans le courant, et j'aurais dit : Cinq dollars, *gentlemen*, ou vous n'aurez pas votre nègre.

Le journalisme du Tennessee, où le revolver joue un plus grand rôle que la plume, les esprits frappeurs, les assurances dont on fait un si grand abus en Amérique, sont pour nous dépourvus d'intérêt ou tout au moins d'à-propos; nous ne pouvons en réalité juger avec compétence que les voyages de Mark Twain.

Au printemps de 1867, un merveilleux perfectionnement du vulgaire train de plaisir fut imaginé à New-York. Un bâtiment à vapeur devait partir du port de cette ville en été, gagner par l'Atlantique la Méditerranée, s'arrêter successivement sur les côtes d'Espagne, de France, d'Italie, de Turquie, de Grèce, d'Égypte et de Syrie, puis ramener les voyageurs au commencement de l'hiver dans leur patrie, le tout à prix réduits : 1,250 dollars (environ 6,300 francs). A cette époque, la fortune de Mark Twain avait grandi; le rédacteur de l'*Entreprise territoriale* de la Nevada habitait San-Francisco, et passait dans toute l'Amérique pour un des maîtres de la nouvelle littérature californienne. Il écrivit son nom déjà célèbre à côté de ceux de trois ministres de l'Évangile, de huit docteurs, de seize dames, de plusieurs officiers de terre et de mer, qui composaient la troupe des passagers, et au commencement de juin la *Quaker-City* leva l'ancre. De ce voyage sont sortis deux volumes, *The Innocents abroad* (de New-York à Naples), et *The New Pilgrim's progress*, qui comprend l'excursion en Grèce, en Syrie et dans la terre-sainte. Le premier surtout est intéressant pour nous. Quelle opinion rapportera de notre vieille Europe cet ingénu, cet innocent, comme il s'appelle lui-même, s'embarquant sans instruction préalable, sans admirations préconçues, sans parti-pris, de quelque nature qu'il soit, sans aucun de ces préjugés que nous suçons pour ainsi dire avec le lait, simplement résolu à voir les choses comme elles sont, et prêt à mettre tout son esprit au service de sa curiosité? Du monde, il ne connaît que les montagnes de son pays natal, aux

pentes brutalement éventrées par la pioche des mineurs, et de grands villages dont tous les citoyens sont égaux le pistolet au poing; il va comparer à ces sociétés naissantes nos aristocraties caduques, à cette nature exceptionnelle, revêtue d'un manteau d'or, nos campagnes riches de leur seule fertilité, à ces édifices de la veille nos grandes ruines historiques, à l'industrie dont il a vu le plus splendide développement les arts qu'il ignore.

Eh bien! il est à remarquer qu'un Persan de Montesquieu, un Huron de Voltaire, voire une simple Péruvienne de Mme de Graffigny raisonne beaucoup plus judicieusement de la civilisation européenne qu'un véritable Américain de San-Francisco. C'est qu'il ne suffit pas d'avoir de l'esprit ni même du goût naturel pour apprécier des œuvres d'art, pour se former une opinion esthétique : rien ne remplace l'habitude. Hawthorne l'a bien prouvé, Hawthorne, l'un des talens les plus complexes, les plus délicats, les plus cultivés, qu'ait produits l'Amérique,— Hawthorne, qui se rattache au vieux monde pourtant par la science profonde des secrètes maladies de l'âme, une sensibilité exquise, un tempérament aristocratique. Hawthorne n'est plus lui-même quand il nous parle de l'Italie : il hésite, il tâtonne dans ses jugemens si fermes et si fins d'ordinaire; il se trompe à chaque instant. De quelles hérésies doit donc se rendre coupable un jeune pionnier littéraire de la nouvelle Amérique, tout de fougue et d'instinct, démocrate, et *pratique*, prompt à tourner en ridicule ce qui ne lui est pas familier et susceptible d'être blessé dans un très vif amour-propre patriotique par tout ce qui diffère trop absolument des mœurs de son pays natal! Lui-même en convient : les embarcadères de chemins de fer, les grandes routes, les boulevards, les entrepôts, les halles, l'intéressent plus que cent galeries d'œuvres d'art sans prix, parce qu'il peut comprendre les uns, et que pour juger les autres il n'a ni éducation, ni expérience, ni aucun point de comparaison; mais les beautés naturelles trouvent en lui un observateur sensitif et intelligent. Ainsi à ses piquantes boutades sur le mal de mer, la vie à bord, les interminables parties de dominos, les bals sur le pont, le journal que chacun a la prétention d'écrire, et les divers moyens que l'on peut employer pour tuer le temps durant une traversée, il mêle certaines *vues* des Açores, du Maroc et des côtes d'Espagne qui prouvent que le talent descriptif, assez rare parmi ses compatriotes, lui est surabondamment accordé.

L'histoire de la paire de gants bleus trop petits, que lui fait acheter à force de flatteries une jolie gantière de Gibraltar, est un échantillon de cette verve moqueuse que l'auteur de *the Jumping Frog* tourne volontiers contre lui-même. « Je ne les demandais pas bleus, mais elle me dit qu'ils feraient si bon effet sur une main

comme la mienne! Cette remarque me toucha. Je jetai un regard furtif sur ma main, et je ne sais comment il se fit qu'elle ne me parut pas avoir mauvaise grâce. Essayant donc le gant gauche, je rougis un peu, car il était évidemment trop juste, mais elle me consola en disant : — Oh! il va parfaitement! — quoique je sentisse qu'elle mentait. Je tirais avec vivacité; c'était un travail décourageant. Elle me dit : — Ah! je vois que vous avez l'habitude de porter des gants de chevreau; ici bien des gens sont maladroits pour se ganter, faute de savoir. — C'était le dernier compliment auquel je me fusse attendu, ayant tout au plus l'expérience de la peau de daim. Un nouvel effort, et je déchirai le gant au-dessous du pouce, jusque dans l'intérieur de la main, mais je m'efforçai de dissimuler ce malheur; elle persistait dans ses complimens, et moi je persistais dans la résolution de les mériter ou de mourir. — Ah! vous vous y connaissez! (Le dessus du gant craquait.) Ils sont exactement à votre mesure, la main est très petite; s'ils se déchirent, que monsieur ne les paie pas! (Une ouverture béante au milieu.) Je sais à première vue si l'on a ou non l'habitude des gants de chevreau; il y a une grâce que l'habitude seule... (Mon poing fit définitivement éclater le gant, dont il ne resta rien qu'une ruine mélancolique.) J'étais trop flatté pour jeter la marchandise sur le comptoir de cet ange; j'étais en sueur, vexé, confus, mais heureux. Seulement je haïssais mes compagnons pour l'intérêt qu'ils semblaient prendre à l'aventure; j'aurais voulu qu'ils fussent loin, je me sentais infiniment méprisable en disant : — Celui-ci va bien, et il est très élégant; j'aime les gants un peu justes. Non, non, peu importe, madame, ne faites pas attention. Je mettrai l'autre dans la rue. Il fait chaud ici. — Il faisait chaud, je ne me rappelle pas de lieu plus chaud que celui-là. Je payai, et en sortant avec un salut fascinateur je crus distinguer dans l'œil de la jeune femme une lueur de moquerie contenue; quand, un peu plus tard, je me retournai, elle riait toute seule de je ne sais quoi. — Oh! certainement, pensai-je en m'interpellant avec dégoût, vous vous entendez en gants de chevreau, n'est-ce pas, triple brute? — Le silence de mes amis m'ennuyait. Enfin Dan dit d'un air rêveur : — Il y a des *gentlemen* qui ne savent pas mettre leurs gants, mais d'autres savent à merveille. — Le docteur reprit, s'adressant à la lune, je crois : — Mais un *gentleman* qui a l'habitude des gants est toujours facile à reconnaître. — Le soliloque de Dan reprit après un silence : — Il y a une grâce... — Assez là-dessus, mes garçons! Vous vous croyez très spirituels, je suppose; je ne suis pas de votre avis, et, si vous soufflez un mot de tout ceci à bord, je ne vous pardonnerai jamais; j'ai dit. — Ils me laissèrent tranquille; nous

nous laissions toujours tranquilles à temps pour empêcher la mauvaise humeur de gâter nos plaisanteries.

En présence de beaucoup d'autres merveilles européennes, le pauvre Mark Twain est aussi dépaysé que devant les gants de chevreau, et, comme il n'a pas de gantière pour lui en faire les honneurs avec esprit, il dissimule son embarras sous une ironie qui frappe souvent à tort et à travers. La France n'a pas précisément à se plaindre de lui; il la proclame dès les premiers jours ensorcelante, il se croit emporté à toute vapeur au milieu d'un jardin. A coup sûr, on arrose chaque jour ces brillantes prairies, chaque jour on leur fait la barbe; un jardinier-architecte veille à la symétrie des haies; les peupliers, qui divisent en carrés aussi réguliers que ceux d'un échiquier le délicieux paysage, sont tous de hauteur uniforme et déterminée mètre en main; les routes, blanches, droites et unies, sont sablées, ratissées comme des allées de parc; autrement comment s'expliquer tant d'ordre, de propreté, de symétrie? « Oui, c'est le plaisant pays de France, impossible de le désigner mieux. Il paraît que *home* n'a pas d'équivalent en français; eh bien! ayant la chose dans un lieu si charmant, on peut se passer du mot... J'ai remarqué qu'un Français à l'étranger ne renonçait jamais à revoir son pays un jour ou l'autre, et je ne m'en étonne plus. »

En ce pays, tout est réglé comme une horloge. Sur trois hommes, il y en a un qui porte un uniforme quelconque, et, qu'il soit maréchal de France ou simple employé de chemins de fer, il est toujours disposé à répondre aux questions avec une infatigable politesse, prêt à vous indiquer le compartiment que vous devez prendre, prêt à vous y conduire, afin d'être bien sûr que vous ne vous égarerez pas. Vous ne pouvez passer dans une salle d'attente sans montrer le billet qui vous en donne le droit, vous ne pouvez sortir sans que le train soit au seuil même. Vous êtes entre les mains de fonctionnaires spéciaux qui étudient avec zèle votre bien-être et vos intérêts, au lieu d'employer leurs talens à vous tracasser et à vous gourmander, ce qui est souvent la principale occupation de ce despote content de lui, un chef de train en Amérique. Mark Twain exagère même nos mérites; jamais d'accidens en chemin de fer, partout la politesse la plus exquise, — et quelles belles villes que Tonnerre, Sens, Melun et les autres!.. Quel calme et quel ordre au débarcadère! Quelle différence avec les voyages dans les montagnes de l'ouest et sur la ligne du Missouri! — Mark Twain rappelle un de ces voyages. Deux mille milles de tapage et de cahots jour et nuit, d'abord sur un incommensurable tapis de verdure, plus uni et plus doux qu'aucune mer et où l'ombre des nuages trace des dessins en rapport avec cette immensité. Six *mustangs*

emportent à toute vitesse, sans que le fouet qui claque à leurs oreilles les touche jamais, la diligence, au sommet de laquelle les voyageurs, allongés sur des sacs, fument leur pipe en rêvant, — et quels beaux rêves inspirés par les horizons bleus d'un monde qui ne connaît d'autre maître que le passant qui en jouit! Après la prairie, des déserts plus arides. Certes il n'y a pas là de villes, ni de cathédrales, ni de forteresses, mais les rocs éternels représentent à s'y tromper et sur une échelle colossale les monumens de la main des hommes; cette architecture surhumaine flamboie, enveloppée de la pourpre du soleil, au milieu des pics couronnés de brouillards et de neiges qui jamais ne fondent. Les villes n'ont pas de bruits comparables à ceux du tonnerre grondant sous les pieds du voyageur, tandis que les nuées orageuses de ces régions indomptées effleurent son visage comme autant d'étendards en lambeaux.

Voyez la perfidie! Ce plaisant pays de France, placé ainsi à côté de la moins plaisante, mais plus grandiose Californie, se trouve tout à coup réduit, sous la grêle de complimens dont on l'écrase, aux proportions d'un jouet de Nuremberg. Cependant, à peine arrivé à Paris, Mark Twain est obligé de convenir qu'il n'a rien vu de comparable aux maisons de pierre blanche régulièrement alignées et précédées d'un alignement non moins régulier de réverbères, aux magasins de bijouterie, où l'or est séparé de l'imitation, bien qu'on puisse s'y tromper, — quelles honnêtes gens que ces Français! — au bois de Boulogne et à ses équipages! Voilà tout. De Notre-Dame, il ne remarque guère que les reliques, qui lui paraissent ridicules; il en parle un peu moins longuement que de la Morgue; les chefs-d'œuvre du Louvre lui sont un prétexte pour déclamer contre la basse adulation des artistes, qui ont prostitué leur génie au point d'asseoir des tyrans et des princesses infâmes sur les nuages d'une apothéose! Il accorde plus d'attention qu'elle n'en mérite à la colonne de Juillet, afin de pouvoir maudire la place qu'occupa la Bastille. Les revues militaires l'intéressent; c'est dans une revue qu'il rencontre pour la première fois Napoléon III et son hôte le sultan. Ce dernier représente, bien entendu, aux yeux d'un démocrate, l'ignorance, la superstition, le despotisme sanguinaire; quant à l'autre, il en fait l'expression vivante du XIXe siècle, un parvenu *sublime;* il faut citer les paroles mêmes de l'humoriste américain, que les événemens se sont chargés d'interpréter à leur façon. « On l'a bafoué, on l'a nommé bâtard, tandis qu'impassible il poursuivait une chimère apparemment irréalisable. On l'a exilé : dans l'exil, ses rêves l'ont suivi; en Amérique, il a couru des courses à pied, et le voici sur un trône! Ce trône, il savait qu'il l'occuperait; ni le fiasco de Strasbourg, ni sa captivité dans les cachots

de Ham ne l'ont découragé; c'est le génie de l'énergie, de la persévérance, de l'entreprise. C'est lui qui crie à l'Europe : *en avant!* Il a reconstruit Paris en grande partie, il a reconstruit presque toutes les villes de ses états... » Dans son admiration pour les maisons de pierres, ce citoyen californien est bien près, quoi qu'il en dise, de pardonner à son héros la guerre du Mexique. Que la France puisse avoir besoin de liberté, il ne paraît pas l'admettre : ce bien-là est réservé à l'Amérique; Napoléon III nous a donné tout ce qu'il faut à un peuple aussi peu soucieux que le nôtre de ses affaires politiques, — la sécurité. Nulle part la vie et la propriété ne sont mieux protégées qu'en France. D'ailleurs « ce petit homme aux moustaches aiguës, au visage flétri et impénétrable, aux yeux à demi clos sur la ruse dont ils sont pleins, » a des qualités de *nerve*, de *self reliance*, de *craft*, d'*endurance*, qui font de lui un grand spéculateur, un intrépide aventurier, un *american fellow*.

Ce qui console un peu Mark Twain de la supériorité architecturale de Paris sur les villes de la Sierra-Nevada, c'est l'absence d'éclairage au gaz et de savon dans les chambres d'hôtel. Il se hâte de conclure que nous ignorons absolument le *comfort* et la propreté. Parce qu'un barbier l'a rasé, dit-il, comme on scalpe en son pays, la Californie est avertie qu'il n'existe pas en France, en Italie non plus, de main assez habile pour abattre sans effusion de sang cette forêt vierge, la barbe d'un citoyen de Nevada; les embarras que lui cause une toison dont il est fier évidemment font naître des scènes comiques tout le long du récit. Il confesse ses déceptions au sujet de la gaîté française : il avait cru les Français toujours prêts à rire de tout (à rire très haut probablement); il juge notre moralité d'après les mœurs de Mabille. Comme Henri Heine, il s'est hâté de chercher la grisette, qu'il adore sur la foi des romans; seulement Heine rencontre ce qu'il cherche et persiste à l'adorer : la grisette n'existât-elle nulle part, son enthousiasme et sa bonne volonté l'inventeraient, tandis que Mimi Pinson dégénérée est l'objet des plus sévères anathèmes et des railleries les plus cruelles de la part de Mark Twain. Du reste toutes les Françaises lui paraissent assez communes, avec de grands pieds, de grandes mains, le nez retroussé; les plus jolies parmi elles sont des Américaines.

Disons, pour excuser tant et de si lourdes bévues, que Mark Twain n'a pas vu Paris, qui, à l'époque de l'exposition universelle, n'était qu'un immense caravansérail. En revanche, les grandes eaux et les charmilles taillées de Versailles, des monumens à leur manière, l'ont ébloui. Certes nous n'y trouverions rien à redire, si, dans un brillant tableau de la cour « licencieuse » de Louis XIV, il

ne prêtait à Mme de Maintenon le caractère d'une Dubarry. Peut-être après tout les confond-il, comme il fait de Raphaël et de Rubens, de Catherine et de Marie de Médicis. Les impressions de voyage de Mark Twain, lorsqu'elles s'émaillent de souvenirs historiques, sont bien plus amusantes que l'auteur ne le soupçonne. Il visite au château d'If la cellule de Monte-Christo avec autant d'intérêt que celle du masque de fer, déclame au cimetière du père Lachaise contre l'immoralité d'Abeilard, s'attendrissant sur cette dupe intéressante, le chanoine Fulbert, et réservant sa couronne d'immortelles pour les sicaires qui ont accompli une œuvre de justice, de même qu'un peu plus tard, à la bibliothèque ambrosienne, les sonnets de Pétrarque lui inspireront une sympathie subite pour le mari de Laure!

C'est le droit des humoristes d'être extravagans; encore faut-il que le bon sens, bien que soigneusement dissimulé, perce un peu sous le paradoxe. Au moment même où Henri Heine (on ne peut trop citer ce maître lorsqu'il s'agit d'*humour*) se joue le plus lestement des dieux de l'Olympe, nous sentons qu'il a beau travestir Vénus en dame aux camélias, son âme, en dépit des blasphèmes de sa bouche, se prosterne avec de pieux transports aux pieds de la statue de Milo. Chez Mark Twain au contraire, le protestant se cabre contre le culte païen des marbres brisés, le démocrate refuse toute poésie au moyen âge. En Italie et en Grèce, il devient simplement absurde. Sans doute, ses yeux ne sont pas insensibles au genre de grandeur baroque et anti-classique des palais de Gênes; le grand canal de Venise, parsemé de gondoles, les découpures audacieuses de la cathédrale de Milan, le golfe de Naples vu de l'Ermitage, le Parthénon au clair de la lune, lui plaisent comme autant de décors à effets; mais jamais il ne pardonnera aux grands maîtres ni de s'être laissé protéger par les rois, ni d'avoir peint des Vierges insignifiantes ou de hideux martyrs, au lieu d'immortaliser des scènes telles que celle-ci par exemple : Christophe Colomb revenant enchaîné de la découverte d'un monde. — Et quel scandale que la magnificence du tombeau des Médicis au cœur même d'un pays de mendians!

Rien n'est plus méprisable que la pauvreté aux yeux d'un Américain, et elle devient haïssable tout à fait quand elle conserve des allures princières : aussi Mark Twain méprise et déteste l'Italie; il la voit sur la pente d'une banqueroute, et se demande comment on n'a pas, pour y remédier, l'heureuse inspiration de jeter ses œuvres d'art dans le trésor public. Ce qui le frappe le plus à Rome, c'est qu'on vit en pleine idolâtrie, adorant premièrement la mère de Dieu, secondement le Père éternel, troisièmement saint Pierre, puis douze ou quinze papes et martyrs couronnés, enfin Jésus-

Christ, mais toujours sous forme de *baby*. Les galeries du Vatican lui procurent ce vertige pénible qu'ont éprouvé du reste avant lui tous les voyageurs pressés de satisfaire une curiosité banale et stérile, de voir beaucoup de tableaux en peu de temps. S'il a une préférence pour la *Transfiguration*, c'est principalement parce qu'elle est seule dans une salle. Les ruines sublimes du Colisée le pénètrent de la supériorité de l'Amérique, qui punit ses criminels en les forçant à travailler au profit de l'état, sur l'antique Rome, qui ne savait tirer des châtimens qu'elle infligeait que le plaisir fugitif d'un spectacle.

Depuis longtemps, il est avéré que le meilleur moyen de bien connaître une personne est de voyager avec elle; eh bien! dans le cours de ce voyage en compagnie de Mark Twain, nous découvrons à la longue, sous sa bonhomie et son ingénuité apparente, des défauts dont on ne se serait jamais douté. — Que disions-nous qu'il n'avait pas de parti pris d'avance? Il a au plus haut degré celui de ne paraître étonné de rien, particulier du reste à tous les sauvages; il avoue lui-même qu'un de ses grands plaisirs est de désespérer les guides par son indifférence et sa stupidité. En outre il est décidément envieux; à chaque pas, il est forcé de le reconnaître. — J'envie aux Européens, nous dit-il, de se reposer si souvent. Le charme principal de la vie européenne est le loisir; en Amérique, nous nous hâtons toujours, et, le travail de la journée fini, nous ne parvenons pas à nous en distraire, comme font les Européens, qui prennent des glaces ou d'autres breuvages doux en écoutant de la musique, vont se coucher d'assez bonne heure et dorment bien. La nuit, nous pensons à nos pertes, à nos gains, nous emportons nos affaires au lit; nous nous dévorons de soucis et d'excitations; nous sommes vieux quand un Européen est encore à la fleur de l'âge. Nous ne nous donnons jamais de trêve, nous nous traitons plus mal que nous ne traiterions une pièce de terre qui se repose après avoir produit, ou les objets inanimés à notre usage, qui sont mis de côté à l'occasion en vue de durer plus longtemps. Nous n'avons jamais pitié de nous-mêmes. Quel peuple robuste, quelle nation de penseurs nous serions, si nous nous accordions parfois quelques minutes d'arrêt! — Il envie aux connaisseurs leur admiration, si elle est franche, leur ravissement, si c'est du ravissement, devant des tableaux qui à son avis ne sont même plus intelligibles, entre autres *la Cène* de Léonard de Vinci. Pour lui, il est comme un homme qui, devant de vieux troncs vermoulus, entendrait crier : quelle forêt magnifique! — ou devant une vieille femme ridée : quelle beauté sans égale! — Il est indigné de la célébrité du lac de Côme, si loin de la transparence du lac Tahoe, où

l'on peut compter les écailles d'une truite à cent quatre-vingts pieds de profondeur. Il constate avec colère que toutes les églises d'une ville d'Amérique réunies ne pourraient acheter la *friperie* d'une des cent cathédrales de l'Italie. Il est vrai, ajoute-t-il, et cette aigreur est une preuve de plus de son dépit, qu'à chaque mendiant d'Amérique l'Italie peut en opposer cent avec des haillons et de la vermine à proportion. Pompéi l'irrite parce qu'il en reste assez pour fixer notre opinion sur l'histoire de la ville et ses mœurs dans leurs moindres détails. Si la lave d'un volcan ensevelissait une ville américaine, que trouverait-on sous les cendres refroidies? A peine un débris significatif.

Nous lui pardonnerions volontiers son amour-propre patriotique, souvent blessé par l'ignorance des Européens, surtout en ce qui concerne le Nouveau-Monde, pourvu que cet orgueil fût sans mélange de vanité personnelle; mais comment se fait-il que Mark Twain, si sévère pour ces pauvres Turcs, ne trouve presque rien à critiquer en Russie, où l'absolutisme n'a cependant pas cessé de fleurir? Ne cherchez pas bien loin la cause de cette indulgence : le tsar a reçu nos farouches républicains, l'impératrice, la grande-duchesse Marie leur ont parlé anglais; ils ont été promenés dans le palais de Yalta par l'empereur lui-même, invités à visiter aux environs les palais du prince héréditaire et du grand-duc Michel, ils ont déjeuné avec des ducs, des princes, des amiraux, des dames d'honneur, et il se trouve que Yalta évoque chez les voyageurs un tendre souvenir de leurs sierras natales, que le thé du grand-duc est le meilleur de tous les thés, et les toilettes des princesses les plus simples et les plus élégantes à la fois de toutes les toilettes. Mark Twain ne trouve plus les empereurs aussi haïssables, on sent qu'il se préoccupe de n'avoir pas eu peut-être à un degré suffisant des façons de cour. « Une responsabilité grave pesait sur nous, car nous représentions non pas le gouvernement, mais le peuple d'Amérique, et nous devions faire de notre mieux pour être à la hauteur de la mission. D'autre part, la famille impériale considérait sans doute qu'en nous accueillant ainsi elle témoignait des égards plus directs au peuple américain qu'en faisant pleuvoir les honneurs sur un peloton de ministres plénipotentiaires, et elle voulut donner à l'événement toute la signification possible de bienveillance et de cordialité. Nous avons pris ainsi les attentions dont on nous combla, cela va sans dire, mais nous ne nions pas l'orgueil personnel que nous ressentîmes en nous voyant traités comme les représentans d'une grande nation. » Il déclare en riant avoir reçu le lendemain à bord le prince Dolgorouki, le baron Wrangel et autres visiteurs distingués avec une certaine froideur digne, ayant pris

l'habitude d'intimités plus hautes, et il se moque de sa propre vanité; c'est du reste ce qu'il a de mieux à faire, car pour la cacher, il ne réussirait pas.

La poésie rêveuse de l'Orient n'est point du goût d'un esprit positif tel que le sien. Mark Twain souhaite à la Turquie d'être annihilée par son ami le tsar; mais en Palestine, le saint livre à la main, il recommence, comme il dit, à se sentir *at home*. Avec cette érudition, nous pourrions presque dire ce pédantisme biblique propre à ceux de sa religion, il compose consciencieusement un itinéraire des plus agréables et des plus sérieux à la fois, où l'esprit de vénération dont il nous avait paru tout à fait dépourvu jusque-là s'affirme d'une manière très remarquable. Il y a des sujets sur lesquels l'humoriste américain le plus audacieux ne plaisante jamais : c'est une supériorité de cette littérature légère sur la nôtre.

L'ensemble du *Pleasure Trip on the continent* mérite-t-il cependant le succès dont il jouit? Malgré l'indulgence que nous devons avoir pour les jugemens d'un étranger en songeant que ceux d'entre nous qui ont visité l'Amérique sont tombés sans doute sous l'influence de préjugés presque aussi dangereux que l'ignorance dans des erreurs égales, malgré l'esprit dont pétillent certaines pages, il faut dire que ce voyage est fort au-dessous des excursions moins célèbres du même auteur dans son propre pays. Il n'a ses coudées franches, il n'est absolument lui-même avec les instincts énergiques qui le portent aux difficultés et à l'aventure, avec ses explosions de gaîté vaillante, au milieu des circonstances les plus terribles, que dans ce *far-west*, où, le rire aux lèvres, il se fraie un rude chemin parmi les bandits et les Indiens, les déserts et les neiges, maniant tantôt le revolver, tantôt les outils du mineur, pour saisir enfin, après avoir brandi la pioche et secoué la *battée*, la plume du journaliste d'une main non moins vigoureuse. Les villes telles que Virginia-City conviennent à son tempérament de pionnier mille fois mieux que nos capitales européennes féodales et gothiques, reines déchues parfois et qui s'enveloppent dans leur deuil d'une silencieuse majesté que les initiés seuls savent comprendre. Ce qu'il lui faut, c'est le bruit, le mouvement, la vie industrielle et animale de ces rues encombrées d'une si longue procession de wagons de quartz, de charrettes chargées, qu'on est forcé parfois d'attendre une demi-heure pour traverser la voie principale, — et les constructions rapides, légères, de bois ou de brique, qui se dressent en un clin d'œil sous les noms de banques, d'hôtels, de théâtres, de prisons, de clubs, de cafés, de maisons de jeu, — et les rixes continuelles que ne parvient pas à empêcher la police, quel-

que forte qu'elle soit. Tout cela tient en éveil les énergies de chacun, car il faut se défendre, et le danger contribue à l'excitation de ces *flush-times*, où l'or est commun presque autant que la poussière. De là vient qu'on ne rencontre jamais de visage attristé; la joie au contraire est partout, une joie âpre, intense, fiévreuse, qui trahit l'ambition en train de s'assouvir. La ville se tient suspendue à une pente si rapide (7,200 pieds au-dessus du niveau de la mer), que chaque rue est une terrasse séparée de la rue inférieure par une descente de 40 à 50 pieds. Un filon traverse la ville du nord au sud, de sorte que le fracas d'un travail incessant domine tous les autres. L'une des mines emploie à elle seule 675 ouvriers payés chacun 4 et 6 dollars par jour. Sur les 15 ou 18,000 habitans, la moitié s'agite industrieuse ou turbulente dans les rues, l'autre s'enfouit comme un peuple de fourmis dans les tunnels et les gangues qui passent sous ces mêmes rues. Mark Twain aime l'explosion qui, retentissant au plus profond des entrailles de la terre, fait trembler sa chaise tandis qu'il écrit.

Telle est Virginia-City à son aurore. Que deviendra-t-elle avec le temps? Peut-être prendra-t-elle rang un jour parmi les villes principales, San-Francisco, Sacramento, Stockton, Marysville, qui rappellent de leur mieux le luxe de New-York, ce qui fait que Mark Twain les trouve volontiers *old fashioned;* peut-être disparaîtra-t-elle du sol déchiré, interrogé de toutes parts et enfin appauvri, comme disparut cette ville de la vallée du Sacramento dont il nous conte la curieuse histoire, qui florissait il y a quinze ans, et dont il ne subsiste pas de trace aujourd'hui. « Pas une âme, pas une maison, pas une pierre! Vous ne croiriez jamais qu'elle eut ses journaux, ses compagnies d'assurances, sa milice de volontaires, sa banque, ses hôtels, ses tripots remplis de fumée de tabac et d'hommes barbus de toute nation et de toute couleur assemblés autour de tables où s'entassait plus de poussière d'or qu'il n'en faudrait pour les revenus d'une principauté d'Allemagne. Vous ne croiriez jamais qu'elle eût contenu tant de travail, de gaîté, de musique, assisté à tant de fêtes, de combats, de meurtres. Il y avait une enquête pour coups de couteau ou de pistolet presque chaque matin avant déjeuner; enfin on ne manquait de rien de ce qui embellit l'existence, de ce qui contribue à la prospérité d'une jeune ville pleine de promesses, et maintenant il ne reste qu'une morne solitude. Les hommes sont partis, les maisons se sont évanouies, on a oublié jusqu'au nom de ce lieu. Dans aucun autre pays, aux temps modernes, les villes ne sont mortes aussi vite ni aussi complétement que dans ces anciennes régions des mines. »

La population des premiers établissemens californiens devait être

curieuse à observer; le monde n'en avait jamais vu et n'en reverra probablement jamais de pareilles. Imaginez une agglomération de deux cents jeunes gens par exemple, de deux cents athlètes intrépides, débordant de vigueur et d'audace, royalement doués de tout ce qui fait des hommes; point de vieillards, point d'enfans, rien que des géans, qui, ayant pris possession au gré de leur fantaisie des solitudes étonnées d'un pays désert, y firent des orgies d'or, de whisky, de sang et de fandangos, heureux autant qu'un être libre et fort peut l'être en lâchant la bride à ses instincts les plus effrénés. Le mineur tirait quotidiennement de 100 à 1,000 dollars de son placer, et, les *enfers* de jeu aidant, il ne possédait plus un sou le lendemain. Les compagnons faisaient leur propre cuisine, recousaient leurs habits, lavaient leurs chemises bleues, et, quand un homme voulait se battre, il n'avait qu'à paraître en chemise blanche, on l'accommodait à son goût, car ces titans abhorraient toute aristocratie. C'était une société unique; des hommes, rien que des hommes... Ils auraient couru en foule pour voir seulement passer de loin une femme. Les vétérans de certain camp racontent qu'un matin le bruit se répandit qu'une femme était venue. On avait vu sa robe blanche suspendue à un chariot couvert qui arrivait des grandes plaines. Chacun se précipita vers le lieu indiqué, un long hourrah retentit quand la robe se fut montrée flottante au vent; mais un émigrant du sexe masculin était seul visible. Les mineurs lui dirent : — Fais-la sortir! — Il répondit : — C'est ma femme, messieurs, elle est malade, nous avons été volés de notre argent, de nos provisions, de tout, par les Indiens; nous demandons à nous reposer. — Qu'elle sorte! nous sommes venus pour la voir. — De grâce, messieurs, épargnez-la. — Fais-la sortir! — Il obéit, et tous les chapeaux volèrent en l'air, et trois vivats éclatèrent, suivis d'un rugissement de tigre, et ils se pressèrent autour de la pauvre créature, la regardant, touchant sa robe, écoutant sa voix, comme des hommes qui sont tout à un souvenir plutôt qu'à la réalité présente, puis ils réunirent cent vingt-cinq dollars d'or, les donnèrent à l'homme, et, secouant leurs chapeaux une seconde fois, poussant trois nouveaux vivats, ils s'en allèrent satisfaits.

Un jour, raconte encore Twain, je dînai à San-Francisco avec la famille d'un pionnier et causai avec sa fille, jeune personne dont l'arrivée dans la ville, alors qu'elle n'avait encore que trois ans, fut marquée par une aventure étrange. En descendant du vaisseau sur les bras de sa bonne, elle fut accostée par un grand mineur barbu, éperonné, avec toute sorte d'armes mortelles passées à sa ceinture; il arrivait évidemment de la montagne, où il avait fait long séjour. Barrant le chemin à la servante, il joignit les mains d'un

air de joie et de surprise : — Ma foi! dit-il, si ce n'est pas là un enfant!.. — Puis, tirant de sa poche un petit sac de cuir : — Tenez, voici cent cinquante dollars en poudre; je vous les donne, si vous me laissez embrasser l'enfant.

The Innocents at home et *Roughing it* fourmillent d'anecdotes du même genre, qui prouvent l'heureuse impossibilité où l'on est d'éteindre même sous la fièvre de l'or les sentimens tendres et les besoins naturels du cœur. Mark Twain les conte avec un charme sauvage et une simplicité émue dont on ne peut donner qu'une idée imparfaite. Ce qui est intraduisible surtout, c'est ce qui fait le principal mérite de ces bigarrures, le style original et mordant, le tour *idiomatique*, le mélange bizarre et souvent pittoresque de néologie, de patois et d'argot qu'on appelle le *slang*. L'anglais reste la langue mère, fondamentale, mais c'est une nourrice vieillie dont les mamelles se tarissent souvent; elle ne peut exprimer que la civilisation européenne, et se trouve à court devant la surabondance d'idées, d'inventions, de découvertes, dont s'enorgueillit la jeune Amérique. Pour désigner des choses nouvelles, il faut des mots nouveaux; à la souche antique on a donc greffé peu à peu de nombreux emprunts plus ou moins défigurés, plus ou moins corrompus, faits aux dialectes variés dont les émigrans venus de tous les points du globe avaient doté leur patrie adoptive; les Indiens à demi exterminés ont eux-mêmes laissé quelques traces de leur génie local, absorbé par le génie supérieur et envahissant de l'Anglo-Saxon, qui est devenu comme l'architecte d'une nouvelle Babel. De cette confusion des langues ont jailli, pareilles à autant de pousses vivaces, les expressions neuves, énergiques, ingénieuses et hardies. C'est en Californie, — et il est facile de comprendre pourquoi, — que la révolution se produit avec le plus de vigueur. Les audaces d'un Bret Harte, les témérités plus grossières d'un Mark Twain nous étonnent encore; mais bientôt nous serons accoutumés à une langue américaine dont la verdeur savoureuse n'est pas à dédaigner, en attendant les qualités plus délicates et plus relevées que le temps lui apportera sans doute.

TH. BENTZON.

LA

RÉFORME MUNICIPALE

I. Rapport de M. Desmarets sur les travaux de la commission de décentralisation présidée par M. Odilon Barrot (1870). — II. Projet de loi de MM. de Barante et Waddington. — III. Proposition de loi de M. Ulric Perrot. — IV. Questionnaire adressé aux conseils-généraux par M. Raudot, président de la commission de décentralisation (1871).

Pendant les funestes catastrophes de la guerre qui vient de mutiler la France, alors que les défenseurs de nos provinces envahies, de nos villes bombardées, voyaient avec douleur s'allumer dans nos faubourgs la guerre civile à côté de la guerre étrangère, deux sentimens opposés ont divisé les esprits qui jugeaient une régénération nécessaire. Les uns, en présence de l'insubordination d'une multitude ennemie de toute autorité, ont désiré l'établissement d'une ferme discipline et d'un pouvoir puissamment armé. Les autres, attribuant le débordement des passions révolutionnaires à la longue compression d'un gouvernement absolu, se sont pris à tout espérer d'un régime qui, développant l'autonomie communale et départementale, accoutumerait le peuple à l'usage de la liberté. Les premiers voudraient fortifier le pouvoir de l'état, les seconds l'affaiblir au profit des assemblées locales. Les premiers, fidèles aux traditions non interrompues de notre histoire, continuateurs de l'œuvre de Louis XI, de Richelieu, de Louis XIV, de la convention et de Napoléon Ier, sont partisans de la centralisation. Les seconds, nouveaux promoteurs de systèmes empruntés à l'époque féodale, se groupent dans les diverses écoles de décentralisateurs.

Il ne s'agit pas ici d'embrasser dans toute son étendue la question si controversée de la décentralisation; nous avons restreint notre étude pour la rendre plus précise. Prenant modestement une

des faces du grave problème qui s'impose à nos législateurs, nous nous proposons d'examiner le programme de la décentralisation appliqué à la commune, cette pierre d'assise de tout pays organisé. L'importance d'un tel sujet ne peut échapper à personne. En matière politique comme en matière sociale, les derniers échelons sont ceux dont la solidité importe le plus. Tant qu'on n'a pas atteint la famille, l'ordre social n'est pas dangereusement menacé. Tant que la commune reste ce qu'elle doit être, l'échafaudage qu'elle soutient peut, sans courir grand risque, recevoir des modifications. La forme du gouvernement peut être changée, l'administration départementale peut être remaniée sans que l'équilibre du pays soit sérieusement déplacé; le centre de gravité réside plus bas. La révolution la plus importante serait celle qui viendrait donner un nouveau caractère à la commune. « La commune, dit Royer-Collard, est, comme la famille, avant l'état; la loi politique la trouve et ne la crée pas. » L'état, le département, sont tous deux, quoiqu'à un degré différent, des personnes morales vagues et abstraites. La commune, qui leur sert de base, a une personnalité bien autrement réelle, qui ne procède que d'elle-même. Dégagée de tout lien, elle finirait par dissoudre et le département et l'état, qui ne sont que le produit des concessions imposées à la commune dans l'intérêt général. Quand on va au fond des choses, on trouve nécessairement ce principe : l'état n'existe que par la collection des souverainetés particulières que les communes aliènent en sa faveur. C'est là une vérité de fait et de droit qui a la valeur d'un axiome. Si donc on augmente imprudemment l'autonomie des communes, on diminue d'autant la souveraineté de l'état.

En faut-il davantage pour indiquer combien ces relations sont délicates et importantes? Au reste, l'horrible expérience de la commune de Paris montre assez que toute question touchant aux rapports du pouvoir central avec le pouvoir municipal peut être une question de vie ou de mort. Lors donc que nos législateurs, après avoir donné de nouvelles règles à notre administration départementale, vont s'occuper d'une réorganisation communale, ils abordent un problème plein de dangers, un problème auquel on ne saurait appliquer son esprit avec trop d'attention et de prudence; c'est ici que la route est semée de piéges. Montrer ce que la concentration continue du pouvoir pendant six siècles a fait de notre organisation politique, definir le caractère actuel de la commune, faire voir les conséquences qu'entraînerait une décentralisation locale, mettre en regard les avantages d'une décentralisation individuelle conforme à notre génie national, tel est le tableau que nous allons esquisser à grands traits.

I.

Dans le terrible mouvement insurrectionnel qui, du nord au midi de la France, souleva contre les seigneurs les habitans des villes au cri de ralliement passionné : *commune! commune!* les libertés communales proprement dites avaient fort peu à faire, et la liberté individuelle tenait toute la place. Nous n'en voulons pour preuves que les différentes chartes qui furent octroyées de gré ou de force aux villes de Noyon, de Beauvais, de Reims, de Saint-Quentin, de Soissons et de Laon. Les principaux articles garantissaient aux membres de la commune l'entière propriété de leurs biens et le droit de n'être jugés que par les magistrats municipaux. Citons la charte de Saint-Quentin :

« Les hommes de cette commune demeureront entièrement libres de leurs personnes et de leurs biens; ni nous ni aucun autre ne pourront réclamer d'eux quoi que ce soit si ce n'est par jugement des échevins; ni nous ni aucun autre ne réclameront le droit de mainmorte sur aucun d'entre eux.

« Quiconque sera entré dans cette commune demeurera sauf de son corps, de son argent et de ses autres biens.

« Nous ne pourrons mettre ni ban ni assises de deniers sur les propriétés des bourgeois.

« Les hommes de la ville pourront moudre leur blé et cuire leur pain partout où ils voudront.

« Si le majeur, les jurés et la commune ont besoin d'argent pour les affaires de la ville et qu'ils lèvent un impôt, ils pourront établir cet impôt sur les héritages et l'avoir des bourgeois et sur toutes les ventes et profits qui se font dans la ville (1). »

De l'examen attentif de cette charte et de toutes celles qui la précédèrent ou la suivirent ressort la conviction que, si les communes du moyen âge, dans la sauvage énergie de leur soulèvement, se constituaient en véritables républiques indépendantes, le sentiment qui poussait les *communiers* prenait uniquement naissance dans le désir d'acquérir leur liberté personnelle. Cette vérité, un peu trop méconnue, a été établie d'une manière irréfutable par notre meilleur critique en matière d'histoire, M. Augustin Thierry. « Le principe des communes du moyen âge, dit-il dans une de ses *lettres sur l'histoire de France* (2), l'enthousiasme qui fit braver à leurs fondateurs tous les dangers et toutes les misères, c'était bien

(1) Tome IX du *Recueil des Ordonnances des rois de France*, p. 270.
(2) Lettre XIV sur l'*Histoire de France*.

celui de la liberté, mais d'une liberté toute matérielle, si l'on peut s'exprimer ainsi, la liberté d'aller et de venir, de vendre et d'acheter, d'être maître chez soi, de laisser son bien à ses enfans. Dans ce premier besoin d'indépendance qui agitait les hommes au sortir du chaos où le monde romain avait été comme englouti depuis l'invasion des barbares, c'était la sûreté personnelle, la sécurité de tous les jours, la faculté d'acquérir et de conserver qui étaient le dernier but des efforts et des vœux. » Il faut ajouter que ce désir d'indépendance personnelle ne pouvait attendre sa réalisation que de la complète indépendance de la commune, car ce n'étaient pas de pauvres serfs ou même de riches bourgeois qui pouvaient entrer individuellement en lutte avec les puissans seigneurs féodaux. De là vient pendant le XIIe et le XIIIe siècle la constitution des innombrables petites républiques qui, sous le nom de communes, se partagèrent la souveraineté du territoire. La nécessité de se défendre contre les seigneurs voisins créa pour les villes le droit de lever des troupes, de bâtir des murailles, de faire des traités d'alliance. La nécessité de se soustraire aux exactions féodales fit donner aux magistrats électifs le droit de lever des impôts et de battre monnaie. Les jurats, consuls ou échevins marchèrent entourés de tous les attributs de la souveraineté.

Ainsi la liberté personnelle entraînait la création de nouveaux pouvoirs indépendans. Si les rois de France ne prirent pas, ainsi qu'on l'a répété à tort, l'initiative de ce grand mouvement, ils eurent de bonne heure le mérite de le seconder et de s'en faire une arme pour constituer l'unité nationale, en exigeant peu à peu des communes des concessions qui formèrent la plus grande part de la puissance royale. C'est ainsi que le droit de lever des troupes, de faire la paix et la guerre, de conclure des traités d'alliance, celui de battre monnaie, de lever des impôts, de rendre la justice, furent successivement enlevés aux communes, pour venir former l'apanage de la couronne. Telle fut la grande révolution qui fit passer le pouvoir des seigneurs aux villes pour le restituer définitivement à la royauté, c'est-à-dire à l'état. Cette révolution mit six siècles à s'accomplir. L'assemblée nationale de 1789, en abolissant tous les priviléges, détruisit les derniers vestiges des chartes octroyées aux communes. La revendication de l'autonomie communale s'était transformée dans le principe plus large et plus national du vote de la loi et de celui de l'impôt par les citoyens.

Cette transformation, créant chez nous l'unité de la vie politique, a transporté sur un théâtre plus important les commotions sociales et politiques qui bouleversaient autrefois les communes. Les aspirations populaires, s'agitant dans une sphère plus vaste, ont pris un

caractère vague qui les fait plus difficiles à combattre, mais qui en rend l'explosion moins sauvage. Désormais les rivalités de clocher, les haines locales, n'engendreront plus de soulèvemens; le *communier* est devenu citoyen, et sur le beffroi de la maison de ville flotte le drapeau de la grande patrie. En reconnaissant les droits de l'homme et du citoyen, l'assemblée nationale a couronné le travail séculaire qui, élevant sans cesse la commune, finit par l'associer aux destinées de l'état. En installant leurs institutions au faîte du pouvoir central, les communes ont abdiqué au profit de la nation.

L'organisation communale est aujourd'hui ce que l'ont faite les longs efforts de la royauté et les conceptions énergiques de la révolution. Les législateurs de 1789 et de l'an VIII se sont montrés, en ce qui concernait la puissance de l'état, les vigoureux continuateurs de l'œuvre de la monarchie. Ils ont donné la solution du problème qui était posé depuis des siècles entre le principe de l'indépendance communale et celui de la souveraineté de l'état, avec cette fermeté de logique et cette lucidité qui semble devoir rester le privilége exclusif des hommes de cette époque.

A l'état devait appartenir dans la vie publique le soin des intérêts généraux de la vaste association nationale. Aux communes, déchues de leur premier rôle, mais associées plus intimement au sort de la patrie, devait rester la direction des intérêts confinés dans les limites étroites de l'association communale. Laissés complétement indépendans pour accomplir les actes qui constituent la gestion des biens communaux, les conseils municipaux virent leurs décisions soumises au contrôle de l'état chaque fois qu'elles intéressaient la fortune publique ou engageaient l'avenir. Le décret du 14 décembre 1789, qui établit cette distinction fondamentale, a été presque entièrement reproduit dans la loi du 18 juillet 1837; il n'en différait guère que par un point en faisant exercer le contrôle de l'état par le conseil du département au lieu de le remettre aux mains des représentans de l'état. Cette anomalie disparut dans la constitution de l'an VIII; mais elle est fort intéressante à signaler parce que nous retrouverons la même prétention dans les nouveaux projets de lois. C'est au même titre que nous rappellerons la constitution de l'an III, dans laquelle ces mêmes projets de lois ont cherché la plupart de leurs inspirations. Ce rapprochement est d'autant plus curieux que les époques offrent plus d'analogie, et que le système aujourd'hui préconisé a déjà subi une première expérience. Nous disons qu'il y a de l'analogie entre les époques; qui ne serait frappé en effet des traits communs que peut offrir l'état présent de la France et celui où la trouva le directoire?

De grandes catastrophes venaient d'épouvanter la nation, le souvenir de la *commune* de Paris obsédait les esprits, avides de calme et de paix intérieure. Le directoire, qu'on accuse de faiblesse, et qui montra certainement de l'impéritie, eut du moins le mérite de ne pas céder devant l'émeute. Loin de faire des concessions à la terrible commune, il la frappa d'impuissance; il morcela la ville de Paris en douze arrondissemens, et divisa l'administration municipale dans les autres grandes villes. Telle n'a point été l'œuvre de nos nouveaux législateurs à l'égard des grandes villes; mais quelques-uns des projets de lois qui leur sont présentés leur proposent d'imiter, en adoptant les municipalités de canton, une création malheureuse du directoire. Ces municipalités de canton, pure invention législative, disparurent après une courte existence, sans imprimer aucune trace dans les habitudes locales et sans laisser aucun regret aux populations rendues à leurs clochers. Il faut dire qu'en face des corps municipaux, rendus plus puissans, le directoire avait constitué fortement l'administration départementale en réunissant dans les mêmes mains les attributions actives, délibérantes et contentieuses. Là cesse tout rapprochement possible entre l'œuvre éphémère du directoire et les tendances de nos législateurs.

C'est depuis la constitution de l'an VIII que le contrôle établi par le décret de 1789 pour les actes des communes a été restitué à l'état, qui en est le véritable et légitime propriétaire. Après en avoir admis le principe dans des discussions d'une logique serrée, l'assemblée constituante avait dévié de sa première conception en laissant l'exercice de ce contrôle au conseil du département. En effet, le département n'a pour surveiller la commune ni qualité ni aucun intérêt distinct de l'intérêt général. En décider autrement, ce serait ajouter à notre machine administrative, sous prétexte de la simplifier, un rouage inutile et embarrassant. A cette différence près, la constitution de l'an VIII revint aux principes de la constituante en faisant de la commune le pivot de l'édifice politique, et en donnant à l'état le droit d'en contrôler les actes par cette surveillance paternelle qu'on a nommée la tutelle administrative. Dans ce système, qui nous régit actuellement, les communes, soumises à des autorisations émanées de l'état, ne peuvent régler souverainement les actes qui, intéressant leur fortune, atteignent par cela même la fortune publique. Qu'elles veuillent aliéner ou acquérir, emprunter, s'imposer des centimes extraordinaires, passer des baux de plus de dix-huit ans, établir des octrois, etc., les communes doivent recourir à une autorité supérieure qui, placée au-dessus des influences locales, des coteries tyranniques et surtout des intérêts du moment, sauvegarde par une décision impartiale les droits de tous et empêche le présent de faire des libéralités

aux dépens de l'avenir. Inspirée par l'intérêt général, obéissant à un même programme, cette autorité supérieure, représentée dans le département par le préfet, a su introduire dans notre administration un accord de vues et de mesures qui n'a pas peu contribué à consolider l'unité nationale, notre gloire autrefois, aujourd'hui notre plus énergique protestation contre le démembrement de la patrie.

Qu'on ne vienne pas s'étonner de voir refuser à une municipalité élue le droit d'administrer souverainement les biens de la commune. Ces biens ne sont pas la propriété de tel ou tel conseil municipal. Les conseils municipaux passent, la commune reste. L'intérêt du présent fait souvent oublier à ceux qu'il touche l'intérêt de l'avenir; il y aurait un grand danger à permettre à des hommes qui ne font que passer de disposer en maîtres du patrimoine d'une personne morale qui se renouvelle chaque jour et n'a pas de fin. Les conseils municipaux jouissent au moins, quant à leur formation, de la plus complète indépendance vis-à-vis du pouvoir. Non-seulement ils procèdent de l'élection, non-seulement le maire doit faire partie de ces assemblées élues, mais encore, — chose qui paraît dangereuse à beaucoup de bons esprits, — le maire, représentant du pouvoir à plus d'un titre, ne tient pas de lui son mandat et ne doit son double caractère d'officier de l'état et d'officier municipal qu'à l'élection de ses concitoyens. Sans nous élever contre cette modification ardemment demandée par l'opinion, et qui paraît fort raisonnable en tant qu'elle s'applique au maire comme administrateur communal, nous ferons remarquer combien elle est illogique et dangereuse en tant qu'elle s'applique au maire comme délégué de l'état. La vérité serait dans un système qui, tout en laissant nommer les maires par l'élection, leur retirerait les attributions réglementaires, les fonctions d'officier d'état civil et surtout le soin de la police, pour les donner à un homme choisi et nommé par l'état. C'est ainsi qu'en Angleterre, à côté du magistrat municipal élu et au-dessus de lui, un fonctionnaire public nommé par la couronne représente dans la plus petite bourgade la majesté de la loi et l'unité de la patrie.

Cet exposé rapide de notre législation actuelle et des luttes successives par lesquelles elle a été amenée a eu pour but d'établir d'abord la personnalité nécessaire et indestructible de la commune, et en regard la personnalité non moins puissante de l'état, qui a le droit et le devoir de contrôler les actes de la première. L'individualité de la commune est en danger de recevoir une grave atteinte par la création d'une nouvelle personne morale dont le siége serait au canton. La puissance de l'état, déjà diminuée par l'ingérence des conseils-généraux dans des questions d'intérêt général, est

menacée de voir restreindre le contrôle qu'elle exerce sur les communes. Ces deux termes de nos relations intérieures seraient donc diminués, et cela au profit de deux divisions de création récente et d'existence purement légale : le canton et le département. La lutte va s'engager à l'assemblée nationale entre les défenseurs de cette féconde dualité : l'état et la commune, et les défenseurs des nouvelles divisions territoriales qui aspirent à prendre leur place.

II.

Centraliser au chef-lieu de canton quelques-uns des services actuellement placés dans les attributions des conseils municipaux, énerver l'individualité communale et celle de l'état au profit d'une agglomération fictive dénuée de vitalité, tel est le premier effort de l'œuvre dite de décentralisation. Créer une foule de petits centres factices avec les dépouilles arrachées à l'état et à la commune, tel est le projet, et, s'il peut paraître modeste dans ses dispositions présentes, on doit le considérer comme redoutable, car il accuse des tendances autrement exigeantes et dont les suites seraient désastreuses. Amoindrir l'état, amoindrir la commune, ces deux personnalités énergiques dont la force se traduit quelquefois par de violentes explosions, y substituer des pouvoirs intermédiaires, simples divisions administratives et impersonnelles, ce serait sans doute rendre les révolutions plus difficiles, mais on n'atteindrait ce but qu'aux dépens de la vitalité du pays. Le docteur Sangrado saignait ses malades jusqu'à la dernière goutte de sang pour leur ôter la fièvre, et il les guérissait en effet radicalement. Qui donc voudrait pour la France d'une pareille guérison?

Morceler n'est pas décentraliser; si l'on veut activer la vie publique, encore faut-il s'adresser à des êtres viables. Le canton n'est pas une personne viable. Qu'est-ce en effet que le canton? Quels intérêts représente-t-il? Simple circonscription administrative et judiciaire, il est soumis à la juridiction d'un juge de paix, possède un receveur de l'enregistrement, et sert quelquefois de poste à un agent-voyer, employé de l'administration supérieure. Le canton élit un conseiller-général, il élit aussi un ou plusieurs conseillers d'arrondissement; enfin le chef-lieu de canton a quelquefois servi de point de réunion pour les élections politiques, mais cette dernière attribution était trop antipathique aux électeurs, il a fallu y renoncer. De propriétés, le canton n'en a jamais eu; d'existence propre, il n'en a eu que sous le directoire; il n'a pas d'histoire, il n'a pas de traditions, il ne dit rien au cœur des populations, il ne dit rien à leurs intérêts. Entre l'amour de la patrie et l'amour du clocher natal, il n'y a point place pour un patriotisme cantonal. En

1829, M. de Martignac, parlant de l'administration municipale, disait : « Les agglomérations d'individus, de familles, liées par les traditions de plusieurs siècles, par des habitudes non interrompues, par des propriétés communes, par des charges solidaires, par tout ce qui forme les associations naturelles, ne peuvent être détruites ni ébranlées. La commune, dans son existence matérielle, n'est point une création de la puissance, elle n'est pas une fiction de la loi : elle a dû précéder la loi; elle est née comme conséquence du voisinage, du rapprochement, de la jouissance indivise et de tous les rapports qui en dérivent. La commune est le premier élément de la société. »

On ne saurait mieux dire, on ne saurait montrer avec plus de force qu'aucune comparaison n'est possible entre la commune et le canton. L'une a une existence de fait, l'autre ne pourra jamais avoir qu'une existence légale. La constitution de l'an III lui avait déjà donné cette existence, qui a été éphémère parce qu'elle ne s'appuyait sur aucune réalité. L'administration municipale de canton était composée d'un délégué de chaque commune; un commissaire nommé par le gouvernement était chargé de requérir l'application des lois. Ces administrations cantonales réglaient les affaires de chaque commune. Il n'est pas question aujourd'hui d'un changement si radical. On ne parle plus d'annihiler la vie communale et de la transfuser dans le cadavre du canton; on consent à laisser le cœur à gauche. L'administration municipale de canton se présente beaucoup plus modestement; elle essaie pourtant de reparaître. Le rapport de la loi proposée en 1870 reconnaît que la constitution de l'an III avait dépassé le but; mais les nouveaux projets de lois méritent le même reproche, et les premières propositions ont amené à leur suite des prétentions plus audacieuses. Nous avons en vue deux documens auxquels les noms dont ils sont signés donnent une certaine importance. C'est d'abord le projet de loi présenté par MM. de Barante et Waddington, puis le questionnaire adressé par M. Raudot, président de la commission de décentralisation, aux conseils-généraux. Le premier projet de loi avait été déjà élaboré dans la commission extra-parlementaire instituée par M. Émile Ollivier, sous la présidence de M. Odilon Barrot; il n'a pas subi de grandes modifications et paraît se renfermer dans un cercle d'attributions secondaires. Le questionnaire de M. Raudot accuse des tendances plus radicales, qui se feront certainement jour dans la discussion de la loi.

Il faut, dit-on, un rouage intermédiaire entre le département et les communes; l'arrondissement, auquel était dévolu ce rôle, n'ayant jamais acquis de personnalité bien caractérisée, il y a lieu de le faire disparaître par la création de divisions plus restreintes, moins

éloignées des communes et moins étrangères à leurs intérêts. Ces nouvelles divisions administratives emprunteraient la circonscription du canton, et les nouveaux conseils cantonaux, bien différens des conseils d'arrondissement, auxquels la loi n'a jamais donné qu'un rôle très effacé, auraient le droit de s'ingérer dans l'administration des communes, de se substituer dans beaucoup de cas aux conseils municipaux, de répartir les impositions votées par ces conseils sur les chemins vicinaux du canton. Il est même question de leur donner le droit d'avoir un budget, de frapper les communes d'impositions extraordinaires, d'emprunter et d'avoir des propriétés tout comme une personne civile.

Or le grand vice de ces attributions est d'investir le conseil cantonal d'une surveillance non justifiée des affaires exclusivement locales. Les municipalités y verraient une invasion tracassière de leur domaine et la négation ouverte de leurs droits les plus incontestables. On le comprendra clairement en entrant dans le détail des affaires dont le projet de loi soumet l'examen aux délibérations des nouvelles assemblées. Ce sont, entre autres, la création des écoles de hameau, la mise en valeur des marais ou terres incultes appartenant aux communes, les associations syndicales entre particuliers pour travaux relatifs aux cours d'eau, la surveillance de l'exécution de la loi du 13 avril 1850 sur les logemens insalubres, l'examen annuel du service des gardes champêtres et des pompiers, l'instruction des demandes des conseils municipaux concernant tout ce qui se rattache aux intérêts des communes. Enfin le conseil pourra être consulté sur les questions relatives à la tutelle administrative des communes. — Que restera-t-il donc à celles-ci, et de quel droit le conseil cantonal viendra-t-il imposer son contrôle dans de pareilles matières? Les municipalités supporteront-elles volontiers cette autorité dont l'influence prépondérante viendra régler chez elles les moindres détails de la vie publique et prendre les plus simples mesures de police? La décentralisation que nous devons désirer, celle qui sera vivante et féconde, aura-t-elle fait un grand pas parce que la vie aura été enlevée aux petites localités et transportée à de plus grandes, — parce que les affaires seront gérées non plus par les intéressés, mais par des étrangers et des indifférens?

Reste la grande question de savoir si les conseils cantonaux pourraient posséder et par conséquent avoir un budget et des ressources propres, qui ne pourraient provenir que de centimes additionnels spéciaux. Dans cette voie, les auteurs du projet de loi ont été plus timides; ils ont craint pour les nouveaux conseils l'impopularité résultant d'un surcroît de charges publiques. Aussi ne permettent-ils aux assemblées cantonales de voter des impositions que lorsqu'elles se trouvent en accord sur ce point avec toutes les administrations

municipales. Dès lors que devient la raison d'être du canton? pourquoi ne pas laisser les communes s'associer à leur guise et former des groupes en rapport avec l'analogie de leurs intérêts?

La commission de décentralisation, présidée par M. Raudot, semble vouloir exagérer encore le rôle excessif donné aux conseils cantonaux par le projet de loi de MM. de Barante et Waddington. En effet, d'après le questionnaire adressé par elle aux conseils-généraux, il ne s'agirait de rien moins que d'attribuer aux nouvelles assemblées le répartissement des deniers communaux, la direction, le classement et l'entretien des chemins de grande, moyenne et petite vicinalité, la surveillance et la création des écoles primaires. Il est bon d'entrer dans quelques développemens sur ces points spéciaux, où l'on peut juger l'efficacité de la nouvelle organisation. Quant au répartissement des deniers communaux, il ne peut s'agir que de déterminer la part contributive des communes dans les frais de construction et d'entretien des chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun. Ce soin appartenait autrefois aux préfets, et la loi du 10 août 1871 l'a confié aux conseils-généraux. Les chemins de grande communication et d'intérêt commun traversant généralement plusieurs cantons, il est facile de comprendre que les conseils cantonaux n'auraient aucun des élémens nécessaires pour répartir proportionnellement entre les communes la charge qui en résulte. Par la même raison, ils seraient absolument inhabiles à donner un avis sur cette répartition. Quelle unité, quelle justice distributive pourrait-on attendre de plusieurs conseils dont chacun ne verrait qu'un lambeau de l'œuvre commune et un coin de la question? La direction, le classement et l'entretien des chemins de grande, moyenne et petite vicinalité ne sauraient davantage figurer avec quelque raison dans les attributions des conseils cantonaux. De pareilles œuvres dépassent presque toujours la limite de leur juridiction, et sont du ressort des conseils-généraux. Que dire de la disposition qui attribuerait aux conseils cantonaux la surveillance et la création des écoles primaires? La surveillance de ces écoles est actuellement confiée à des pères de famille, choisis par le conseil départemental de l'instruction publique parmi les plus considérables et les plus aptes à remplir cette tâche importante. On pourrait comprendre à la rigueur que cette délégation spéciale procédât de l'élection de tous les pères de famille, au lieu de tenir son mandat de l'autorité supérieure. Unir ce droit de surveillance aux fonctions déjà multiples exercées par un corps administratif, ce serait faire de la mauvaise centralisation. Pourquoi vouloir tout ramener entre les mêmes mains, pourquoi ne pas diviser les responsabilités et distribuer largement à chacun sa part d'activité?

Reste la création des écoles primaires. Le projet de loi de MM. de Barante et Waddington avait déjà parlé de la création des écoles de hameau. Aujourd'hui toutes les communes doivent avoir au moins une école, et celles qui comptent plus de 500 âmes sont tenues d'avoir deux établissemens scolaires, l'un pour les filles, l'autre pour les garçons. Lorsque les ressources ordinaires et extraordinaires des communes ne suffisent pas aux frais de ces installations, l'état et le département viennent à leur aide par des subventions presque toujours considérables. On se demande quel serait le rôle des conseils cantonaux dans la création des établissemens d'instruction primaire. A moins qu'ils ne soient destinés à donner de platoniques encouragemens dont on n'a que faire, ils sembleraient réduits à l'impuissance. Pour agir efficacement, il faudrait qu'ils eussent un budget à l'aide duquel ils subventionneraient les nouveaux établissemens; mais des contributions levées sur toutes les communes du canton pourraient-elles être assignées à deux ou trois de ces communes pour alléger le fardeau de leurs charges particulières? Ce que l'état peut faire comme représentant la collectivité nationale, les conseils cantonaux ne sauraient l'imiter sans porter préjudice aux intérêts qui leur sont confiés. Faut-il entendre le projet de la commission dans ce sens que les conseils cantonaux seraient appelés à faire des propositions de secours en dehors desquelles le ministre compétent ne pourrait allouer de subventions? Cette mesure de défiance à l'égard du pouvoir central a été prise par la loi du 10 août 1871, qui a donné aux conseils-généraux le droit de l'exercer. On ne peut faire descendre plus bas l'appréciation des besoins des communes. Ici encore, le conseil cantonal, réduit à un territoire exigu, serait mauvais juge de la proportionnalité des secours. Cet inconvénient serait grave, mais il y aurait encore à redouter que, pour faire revenir à eux la popularité, les nouveaux conseils ne fissent des promesses exagérées dont l'inexécution serait reprochée à l'état. Intermédiaires créés entre l'état et la commune, pareils aux intendans de grande maison, ils desserviraient le maître et mécontenteraient les subordonnés.

Voilà en tout cas une magnifique part d'attributions revendiquée pour le conseil cantonal. Il y a lieu de se demander comment il pourrait la justifier, c'est-à-dire quel groupe d'intérêts réels il représenterait, et quels avantages il offrirait sur les conseils d'arrondissement pour être investi d'attributions dont ces derniers ne sont pas jugés dignes. Il est bon de remarquer que nulle part en France les conseils municipaux d'un même canton n'ont jamais réclamé la réunion de leurs intérêts, et cela par la bonne raison que leur individualité trop voisine crée plutôt entre eux un antagonisme qu'un véritable rapprochement. Le projet d'unification du canton a pris naissance dans

l'esprit de quelques théoriciens, sans être nullement réclamé par les populations; cela seul doit déjà nous mettre en garde. On ne saurait trop répéter qu'il n'y a pas d'esprit cantonal, d'intérêt cantonal, de vie cantonale. Le canton est trop petit ou trop grand. Les communes qu'il contient dans sa démarcation géographique ne restreignent pas leur existence en ces limites étroites. Trop resserré pour donner satisfaction à leurs besoins généraux, il est trop vaste pour prendre soin de leur administration intérieure. Sans doute il peut arriver que plusieurs communes aient besoin de se concerter soit pour réaliser des améliorations, soit pour soutenir des créations dont elles profiteront également. Croit-on que ces communautés d'intérêt se modèleraient suivant la configuration du canton? Est-ce qu'elles ne peuvent pas souvent se produire entre communes de cantons différens? Dans ce cas, quel serait le rôle du conseil cantonal? Il deviendrait une entrave et une gêne là où l'on veut créer une simplification et une plus grande facilité d'entente. S'il s'agit donc uniquement de permettre aux communes de grouper leurs intérêts et d'associer leurs efforts, ne suffira-t-il pas de dire qu'en certains cas déterminés les conseils municipaux de la région intéressée auront le droit de se réunir, sans tenir compte des circonscriptions géographiques, pour former une assemblée générale chargée de délibérer sur les intérêts communs? La question a été résolue d'une manière analogue pour les départemens dans la loi organique sur les conseils-généraux. Il s'agissait aussi de créer des rapports entre ces conseils suivant certaines délimitations qui rappelaient les anciennes provinces. On s'est enfin contenté de permettre aux conseils-généraux de départemens limitrophes de se concerter pour régler les questions qui pourraient les intéresser sans les astreindre à aucune division régionale. Les mêmes motifs doivent faire admettre la même solution pour les conseils municipaux. Si les législateurs entraient dans cette voie et, sans imposer l'unification cantonale, admettaient la formation de certains groupes de communes suivant les intérêts qui les réuniraient, cette création ne saurait vivre à côté des conseils cantonaux qui seraient désormais sans objet. Ainsi une institution répondant à une nécessité réelle détruirait par son existence même l'institution factice du canton, et on serait amené à chercher plus haut, dans une sphère plus large, une assemblée placée assez loin pour être impartiale, assez près pour être vigilante. Cette assemblée ne saurait être que le conseil d'arrondissement.

Ainsi, comme représentant des intérêts généraux d'une association de communes, le conseil cantonal, loin d'offrir des avantages, n'entraînerait que des inconvéniens. Quelle est donc la supériorité qui peut faire préférer les conseils cantonaux aux conseils d'arron-

dissement? Est-ce la conviction de les voir composés d'hommes plus éclairés, mieux instruits des affaires locales? Est-ce la confiance de rencontrer chez eux plus d'impartialité en même temps qu'une activité plus rapprochée des communes? De pareilles espérances peuvent être traitées d'illusions et de chimères. Il est malheureusement trop certain que, dans la plupart des cantons, les conseillers élus seraient au-dessous de leur tâche, et on peut prédire que, les intérêts des communes étant presque toujours divisés, le conseil cantonal deviendrait le théâtre de conflits où son impartialité donnerait peu de garanties. Quelle serait en effet la composition de ce conseil? Il se formerait, d'après les divers projets de lois, soit de tous les maires du canton, soit de délégués spéciaux nommés par les communes, et il est à croire qu'on les mettrait difficilement d'accord sur les questions qui diviseraient leurs communes respectives.

Une difficulté particulière se présente pour les cantons urbains et les cantons semi-urbains. Dans les premiers, le projet de loi compose l'assemblée cantonale du conseil municipal sous la présidence du conseiller-général, assisté d'un conseiller spécialement élu pour la vice-présidence et dont la position paraît bien singulière. Dans les seconds, c'est-à-dire dans les cantons formés d'une portion de ville réunie à plusieurs communes rurales, l'assemblée se composerait des délégués de ces communes et d'une partie du conseil municipal de la ville, toujours sous la présidence des deux mêmes conseillers. On comprend aisément les vices d'un amalgame d'éléments aussi disparates, et il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point. Il faut signaler au contraire les multiples inconvéniens qu'il y aurait à investir le conseiller-général de la présidence du conseil cantonal. Le moindre danger de cette innovation serait d'accroître outre mesure les influences locales et les faveurs particulières, de renouveler les candidatures officielles et de reconstituer une sorte de petite féodalité.

Un rôle également extraordinaire serait donné au juge de paix, qui serait chargé de représenter le pouvoir central auprès de nouvelles assemblées. Un magistrat de l'ordre judiciaire interviendrait donc dans le domaine administratif au mépris du principe de la séparation des pouvoirs. Il est intéressant de voir comment, dans la patrie de Montesquieu, on a pu arriver à une pareille confusion. Ici, comme en bien d'autres points, on a voulu imiter les institutions anglo-saxonnes, sans tenir compte des différences profondes qui chez nous rendent l'imitation infidèle. Aux États-Unis et en Angleterre, le juge de paix remplit les fonctions que les maires exercent en France comme délégués du pouvoir central. Il veille donc à l'exécution des lois, prend les arrêtés de police et représente l'état auprès des municipalités élues. Tout différent est le rôle qui lui

serait assigné chez nous, car les maires élus resteraient délégués de l'état, et le juge de paix se mêlerait fatalement de l'administration des affaires. Nous voilà, par suite d'une erreur, bien loin du système anglais, bien loin des sages propositions de M. de Tocqueville et du duc de Broglie, qui ont préconisé ce système. « En Amérique, dit M. de Tocqueville, le commandement administratif se voile presque toujours sous le mandat judiciaire. Ce qui caractérise l'administration américaine, c'est l'introduction des moyens judiciaires dans le gouvernement secondaire de la société. Les peuples qui introduisent l'élection dans les rouages inférieurs de leur gouvernement sont donc forcément amenés à faire un grand usage de peines judiciaires comme moyen d'administration. Qu'on y prenne bien garde : un pouvoir électif qui n'est pas soumis à un pouvoir judiciaire échappe tôt ou tard à tout contrôle ou est détruit. » Le juge de paix représentant de l'état est donc en chaque paroisse américaine le contre-poids nécessaire à l'omnipotence des magistrats électifs. Le duc de Broglie, dans son livre sur le gouvernement de la France, propose d'adopter cette division de pouvoirs. « Séparez les deux ordres de fonctions; retirez aux magistrats communaux la qualité d'agens du gouvernement central; placez au chef-lieu de canton le siége du fonctionnaire public chargé de tenir la main dans l'intérieur des communes à l'exécution des lois générales, des règlemens généraux, des décisions de l'autorité supérieure, vous pourrez alors abandonner, non sans inconvénient, mais du moins sans danger public, le maniement des intérêts communaux aux élus de la commune. En transférant ainsi du maire au juge de paix les fonctions de délégué de l'administration centrale dans les communes du ressort, on ne ferait du moins rien d'anormal. »

On voit que M. le duc de Broglie cherchait un palliatif à l'élection des maires, et que c'est surtout pour enlever à ceux-ci la délégation de l'état qu'il remettait au juge de paix le soin de représenter le gouvernement. Par quelles vicissitudes cette idée s'est-elle transformée au point de conserver les maires élus comme officiers de l'état et de faire du juge de paix un administrateur des affaires cantonales? Qu'on ne s'y trompe pas en effet : ce magistrat ne pouvant exercer d'autorité directe dans les communes, ses nouvelles fonctions n'auraient aucun sens ou lui feraient reconnaître le droit de s'ingérer dans les affaires du canton. Or ces affaires étant exclusivement communales, comme nous l'avons déjà montré, on verrait une confusion de pouvoirs inouie : le maire, magistrat élu, représenterait le gouvernement; le juge de paix, magistrat de l'ordre judiciaire nommé par le gouvernement, gérerait les biens des communes.

La délégation de l'état semble donc devoir être aussi mal placée

entre les mains du juge de paix que la présidence du conseil cantonal entre celles du conseiller-général. Aussi malheureuse dans sa direction que dans sa composition, cette assemblée se verrait accorder des pouvoirs qui ont été constamment refusés aux conseils d'arrondissement, dont la valeur élective est bien supérieure cependant puisqu'elle est semblable à celle des conseils-généraux. C'est à la division purement géographique du canton qu'on viendrait attribuer le pouvoir de posséder, d'imposer les communes, de contrôler leur administration intérieure, de s'ingérer dans la tutelle administrative et de se substituer à l'initiative communale! Autant vaudrait confier à un infirme la défense d'un homme sain et vigoureux. Ce n'est donc pas sous l'empire d'une terreur imaginaire que l'on aperçoit dans la création des conseils cantonaux le danger le plus grave que puisse courir la personnalité communale, c'est-à-dire le fondement même et le principe nécessaire de toute vie publique. Si l'on admet cet axiome indiscutable que la commune et l'état sont les deux termes essentiels de toute société organisée, il faut se préoccuper de leur conserver leur rôle respectif. Si ces deux personnes puissantes représentent une vie réelle affirmée par une volonté indépendante et des intérêts distincts, il faut se garder de les dépouiller au profit de créations abstraites. Énerver la vie communale serait déjà un immense péril; désarmer l'état et l'amoindrir aurait un résultat aussi funeste. Cependant les mêmes projets de loi conduisent simultanément à ces deux erreurs fatales. Si en effet il est question de diminuer l'importance des communes en les subordonnant à une assemblée cantonale, il est aussi question d'amoindrir l'état en le privant de la surveillance qu'il exerce sur le patrimoine des communes. Ainsi le colosse de notre administration intérieure, privé de ses appuis naturels, reposerait sur deux bases également fragiles.

On a vu que la constitution de 1791, après avoir merveilleusement élucidé la question des rapports entre la commune et l'état, avait dévié de sa conception première en confiant aux conseils de département la surveillance des affaires communales. La même prétention s'est déjà fait jour à la tribune de l'assemblée nationale lors de la discussion de la loi sur les conseils-généraux, et, bien qu'écartée alors, elle cherche à se produire de nouveau à l'occasion de la loi municipale. L'erreur serait plus grave aujourd'hui qu'en 1791. A cette époque en effet, le département n'était autre chose qu'une fraction de l'état. Des lois successives lui ayant reconnu le droit de posséder et le caractère de personne civile, le département administré par son conseil-général n'a plus aucune qualité pour représenter l'état et agir en son nom. Le préfet seul est

l'héritier direct et logique des attributions que le pouvoir central avait confiées en 1791 aux conseils départementaux. — On ne saurait prendre texte de la création des départemens comme personnes morales pour plaider l'établissement de la personnalité du canton. La vaste étendue du département, les services publics nombreux dont il était le siége, l'ensemble des intérêts qu'il représentait, ont légitimé la personnalité qu'il avait acquise subrepticement pour ainsi dire. Rouage utile, indispensable même, il sert souvent d'intermédiaire entre l'état et la commune, dont il peut amortir les chocs fréquens. Les mêmes raisons ne peuvent pas militer pour l'établissement d'autres unités légales. Il y aurait danger à augmenter dans notre organisation la part des créations purement théoriques. Que si on tenait absolument à multiplier les rouages administratifs et à créer au nom de la décentralisation une infinité de nouveaux centres, encore vaudrait-il mieux s'adresser aux conseils d'arrondissement, ainsi que le propose M. Ulric Perrot. Dans cet ordre d'idées, s'adressant à un conseil depuis longtemps établi et dont la valeur élective est toute semblable à celle des conseils-généraux, on aurait l'immense avantage de profiter de la tradition et d'améliorer ce qui existe déjà, au lieu de le changer de fond en comble. La composition des conseils d'arrondissement garantirait leur impartialité entre les différentes communes. Le caractère de leur réunion les placerait assez haut pour administrer sans parti-pris, assez près des intéressés pour connaître leurs besoins. Les limites de l'arrondissement seraient assez larges pour embrasser des intérêts réels, assez étroites pour ne pas dépasser l'activité et les connaissances des conseillers. On pourrait alors leur confier, dans les questions qui ne concernent que les communes de l'arrondissement et qui n'intéressent que lui seul, des attributions semblables à celles du conseil-général.

Les avantages de cette amélioration sur la révolution qu'on projette seraient, en dehors de toutes les supériorités déjà énoncées, ceux que possède tout progrès normal et successif sur les changemens violens et radicaux; mais nous sommes ainsi faits qu'une œuvre de perfectionnement nous paraît toujours indigne de nous. Tandis que lentement, industrieusement, sans secousses, nos voisins d'outre-Manche et d'outre-Rhin transforment leurs vieilles institutions, nous ne trouvons rien de mieux à faire que de tout mettre à bas pour tout reconstruire. Encore si cette tendance révolutionnaire n'appartenait chez nous qu'au parti radical et trouvait ailleurs un contre-poids, ce serait un des élémens du progrès et des évolutions de notre génie national; mais sur ce point tout Français est radical, et chacun met la sape dans le vieil édifice, aimant

mieux le recommencer que le restaurer. Hélas! faut-il dire d'un peuple si intelligent qu'il est voué à la routine, et, quand nous parlons de nous réformer, ne faisons-nous que changer de préjugés et d'erreurs?

Une de ces erreurs, une erreur fondamentale, s'attache encore chez nous au véritable sens de la décentralisation, au but enviable qu'elle doit assigner à ses efforts. On croit avoir décentralisé quand on a transporté d'une autorité plus large à une autorité plus restreinte la décision des affaires. On ne fait ainsi que raccourcir les rênes au lieu de les relâcher, suivant l'expression employée par un des orateurs de l'assemblée à propos de la loi départementale. La centralisation du pouvoir reste toujours entre quelques mains. On l'enlève à l'état, on l'enlève au département pour la confier aussi puissante et plus condensée à des conseils locaux. Ainsi les municipalités des villes se trouvent réunir des attributions exorbitantes et tyranniques. La tutelle de l'état, sauvegarde des minorités, disparaît pour laisser la place à la toute-puissance de quelques despotes inférieurs. Dans cette voie, la décentralisation est stérile et dangereuse pour le libre exercice de l'iniative individuelle et des droits personnels du citoyen. La décentralisation féconde, celle pour laquelle les esprits vraiment libéraux ne montrent aucune défiance, aucun mauvais vouloir, celle qu'ils appellent de tous leurs vœux, c'est la décentralisation individuelle. Peu importe que nous augmentions l'autonomie déjà considérable des pouvoirs locaux; développons l'autonomie de l'individu et son action directe sur les affaires publiques. Un parallèle entre la commune française et la paroisse américaine fait éclater la nécessité de cette réforme. Dans la grande patrie de la liberté individuelle, on se garderait de remettre tous les pouvoirs à un corps municipal, on qualifierait un pareil système de centralisateur et de tyrannique. Là toutes les fonctions sont soigneusement divisées et confiées à dix-neuf ou vingt administrateurs indépendans les uns des autres et directement responsables, au lieu d'être réunies comme en France entre les mains du maire seul. C'est ainsi qu'on initie un peuple aux affaires. C'est ainsi que la décentralisation, devenue le patrimoine de chacun, peut intéresser la masse de la nation, que nos projets de lois laissent froide et indifférente. En un mot, ce n'est pas de l'état au canton ou à la commune qu'il faut décentraliser, c'est de la commune à l'individu.

HENRI SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE SOCIALISME

AU XVIe SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE.

LA GUERRE DES PAYSANS

La réforme n'a pas été à l'origine une pure agitation religieuse; elle présenta le caractère d'un mouvement social. Tandis que les grands vassaux travaillaient à s'affranchir de la suzeraineté de l'empereur et résistaient à l'autorité du saint-siége, qui menaçait de faire alliance avec lui, tandis que les seigneurs s'efforçaient de défendre l'indépendance qu'ils s'étaient arrogée à la faveur de l'anarchie, que les hommes d'étude aspiraient à la liberté d'examen dans les questions théologiques, qui constituaient alors presque toute la science, que les bourgeois des villes réclamaient une représentation plus effective à la diète et des droits moins limités en retour des charges que l'on faisait peser sur eux, — les artisans, les gens des campagnes, commençaient à regimber sous la main du maître et à se plaindre tout haut de la sujétion de plus en plus dure qui leur était imposée. Nulle classe n'était satisfaite de sa condition, hormis le clergé. Celui-ci en effet régnait sur les consciences; il dominait par la puissance temporelle, qu'il unissait dans la majeure partie de l'Allemagne à la puissance spirituelle. Il prenait le premier rang dans l'état : les princes électeurs ecclésiastiques passaient avant les princes électeurs laïques; bien des évêques comptaient parmi leurs vassaux des comtes et d'impor-

tans seigneurs. Le clergé possédait de vastes domaines et d'immenses revenus, en sorte que ses membres joignaient au prestige et à la sainteté du sacerdoce le crédit et l'influence de la richesse : il se recrutait dans les familles les plus illustres et les plus opulentes, dans la bourgeoisie la plus aisée; il s'associait les plus intelligens et les plus ambitieux des enfans du peuple. Le clergé en un mot jouissait de tous les avantages sociaux; mais dans la pratique, par suite de sa composition et du relâchement des mœurs, il était arrivé à oublier sa véritable mission, à se soustraire aux devoirs qui lui avaient fait accorder de si exorbitans priviléges. De là jalousie et mauvais vouloir à son endroit chez les grands comme chez les petits. Ces sentimens, dont les symptômes se manifestaient sous mille formes, n'attendaient qu'une occasion pour se traduire en un état de guerre où l'on devait prévoir que chacun des adversaires du clergé poursuivrait ses intérêts particuliers.

Les réformateurs, quand ils rompirent avec le catholicisme, furent donc secondés par les tendances de la masse des mécontens, qui vit en eux à la fois les restaurateurs de l'enseignement évangélique et les redresseurs des torts qu'on reprochait au clergé; mais le danger auquel la guerre déclarée à l'église exposait la société n'était pas moins redoutable que les maux qu'on voulait guérir. En Allemagne, ainsi que dans la plupart des pays chrétiens, l'église faisait corps avec l'état. Les priviléges du clergé étaient liés à ceux de la noblesse et à toute l'organisation politique. Combattre l'église, c'était donc ébranler le gouvernement et affaiblir l'esprit d'obéissance et de discipline qui est indispensable au maintien de l'ordre public. L'entreprise où l'on s'engageait devait forcément amener une œuvre de destruction, car les diverses parties de l'édifice catholique, tel que l'avaient fait les siècles, étaient cimentées les unes aux autres. Quand on voulut entamer les assises supérieures et ce qui semblait n'être qu'une construction parasite, on eut à vaincre la résistance de celles qui leur servaient de support; la démolition des assises sous-jacentes nécessita l'enlèvement d'autres qui les soutenaient à leur tour, et de couche en couche on arriva rapidement jusqu'à la base. L'édifice se trouva de la sorte rasé presque au niveau du sol. Les réformateurs n'avaient d'abord condamné que le trafic des indulgences, la collation simoniaque des bénéfices, la confusion des choses saintes et des intérêts mondains; ils rejetèrent graduellement les canons des conciles et les dogmes que ces canons avaient consacrés. Quelques-uns finirent par n'accepter d'autre autorité que la Bible, livrée elle-même à la libre interprétation de chacun.

La résistance obstinée qu'opposaient à la réforme des abus ceux

qui en profitaient excita la colère et le fanatisme des novateurs, et ne contribua pas peu à les pousser dans la voie révolutionnaire où ils étaient entrés sans s'être assigné un but précis. Les excès, les extravagances de plusieurs des apôtres de la réforme ne firent que fortifier davantage les défenseurs de Rome et de l'orthodoxie dans leur attachement au passé. Les mauvaises passions intervenaient, et les haines allumées par les violences auxquelles on se laissait aller de part et d'autre rendaient la conciliation de moins en moins possible. Le mal n'était pas circonscrit à la seule Allemagne, où avait éclaté l'incendie; il s'étendait partout où l'église était l'objet des mêmes plaintes, où le régime féodal dégénéré croulait au milieu de la confusion qu'il avait introduite. Le clergé ayant dans les diverses contrées de l'Europe une organisation à peu près identique, la guerre qui lui était déclarée au-delà du Rhin ne pouvait demeurer une question exclusivement allemande; elle prenait un caractère quasi européen. La propagande des doctrines nouvelles se faisait d'un pays à l'autre, et, atteinte de la contagion à des degrés divers, partout la société se trouvait en péril. L'esprit réformateur, qui était pour le XVIe siècle ce que nous appelons aujourd'hui l'esprit révolutionnaire, se manifesta donc à cette époque avec une intensité presque égale à celle qu'on lui a vu prendre de nos jours. En quelques années, les novateurs furent entraînés jusqu'aux dernières limites du radicalisme politique et religieux, et ce que les utopistes contemporains proclament au nom de la science, les apôtres les plus avancés de la réforme le proclamaient au nom de Dieu. Il s'éleva de véritables écoles socialistes, aussi confiantes dans leurs systèmes, aussi impérieuses dans leurs prétentions, aussi dépourvues de sens pratique dans leur façon de procéder. Elles n'aboutirent qu'à investir pour un moment d'une autorité tyrannique des hommes qui n'avaient aucun titre pour commander, qu'à répandre la désolation et la terreur; elles compromirent le travail d'épuration et de moralisation qu'essayaient des cœurs honnêtes, et firent redouter, détester même la liberté, parce que c'était à son ombre qu'avaient grandi les fauteurs de tant de désordres.

L'histoire de ces folles tentatives pour réaliser dans la société une égalité chimérique et refaire la religion et les lois sans tenir compte de l'action des passions humaines est trop oubliée parmi nous; il est bon d'en remettre sous les yeux les faits les plus saillans. La guerre des paysans, la révolte des anabaptistes de Münster, acquièrent, par les événemens auxquels nous avons assisté, un intérêt nouveau; elles nous fournissent de salutaires leçons dont peuvent profiter tous les partis.

I.

Quand, le 15 décembre 1520, Luther brûlait solennellement devant une des portes de Wittenberg la bulle de condamnation que le pape avait lancée contre lui et les livres du droit canonique, il ne faisait que donner le signal de la révolte qui se préparait depuis longtemps en Allemagne. La lutte n'éclata pas tout à coup; elle existait bien avant que l'audacieux moine d'Eisleben eût élevé la voix; mais, de sourde qu'elle avait été, elle devint une guerre ouverte. Luther, pour triompher d'un adversaire aussi redoutable que l'église, ne pouvait négliger aucun des moyens d'attaque que lui fournissaient les ennemis de celle-ci. Dans la rude entreprise où il se jetait, nul auxiliaire n'était à dédaigner; il rencontrait des forces nombreuses; le difficile était de les discipliner. Sa résolution, sa ténacité, son éloquence et son savoir appelaient sans doute le jeune docteur à devenir le chef du mouvement religieux, mais il ne possédait pas dans le principe toutes les qualités nécessaires au rôle militant qu'il allait jouer. C'était plutôt un controversiste et un pamphlétaire qu'un homme d'action et un organisateur, plutôt une parole qu'un bras. Il pouvait remuer les masses populaires, exciter les princes, passionner la jeunesse des écoles, non diriger des négociations ou se mettre à la tête d'une résistance armée. S'il prenait parfois les allures du tribun, il n'y avait en lui rien du fanatique ou du démagogue. Son intention n'était que de combattre ce qu'il regardait comme les mensonges et les erreurs de l'église romaine; il ne songeait point à changer les institutions de l'empire, à refaire la société. Aussi, pour réaliser son plan, s'appuyait-il sur les princes fatigués du joug de la papauté et sur les griefs que la diète opposait au saint-siége. Il ménageait la puissance laïque, afin de tenir par elle en échec l'autorité spirituelle. Si les acclamations populaires l'avaient salué à son entrée à la diète de Worms, il ne pouvait d'autre part oublier que c'étaient des princes, les ducs Eric et Guillaume de Brunswick, le jeune landgrave de Hesse, le comte Guillaume de Henneberg, qui l'avaient soutenu et encouragé, quand il était sorti de cette assemblée tout ému et quelque peu effrayé. Il s'agissait d'abord pour Luther, non de fonder un nouvel ordre de choses, mais de prouver sa doctrine. Par son éducation, il était avant tout théologien, et la réforme religieuse avait une telle importance à ses yeux qu'il y sacrifiait sans hésitation une réforme politique sur laquelle ses idées n'avaient guère été tournées. Cette dernière réforme au contraire, le peuple ne la séparait pas de la première, et les princes la poursuivaient également, mais ils l'en-

tendaient d'une tout autre manière; elle consistait pour eux à s'émanciper à la fois de l'autorité impériale et du pape. Luther cherchait à son œuvre des protecteurs et des appuis. Il écrivait à François Ier et à Charles-Quint avec un mélange de souplesse et d'audace où perce la pensée de gagner à sa cause ces souverains, en leur laissant voir tout ce que le pouvoir royal devait redouter de l'église romaine. S'il attaqua parfois les monarques et les princes, c'était pour leur reprocher de se montrer trop condescendans à l'égard du saint-siége, non pour saper leur autorité, car, suivant ses propres paroles, « l'empereur, libre et légitime, ne doit pas laisser émousser son glaive par les usurpations aveugles des bigots de Rome, qui prétendent gouverner en tout au-dessus du pouvoir temporel. » Plein de foi dans l'Écriture et d'admiration pour la science des pères, Luther ne visait pas à supprimer l'enseignement de l'église; il voulait la ramener aux vrais principes, dont elle s'était selon lui écartée, et, de même qu'il entendait s'appuyer sur les princes contre la puissance spirituelle du souverain pontife, il faisait appel aux livres révélés pour les opposer aux doctrines et aux pratiques du saint-siége.

Le grand réformateur, en jetant le gant à l'église, entrait sans doute par ses intentions dans le courant auquel cédaient alors les esprits en Allemagne : par la puissance de son génie, il lui appartenait d'imprimer au mouvement qui l'avait porté une direction plus ferme et une marche plus continue : mais il n'en représentait pas tout le jeu. Il y avait dans la fermentation dont la société était travaillée autre chose qu'un besoin de donner au clergé une organisation plus évangélique, de corriger la théologie et de relever le culte. A côté d'une aspiration à un retour vrai et sincère aux purs préceptes de Jésus-Christ, deux tendances d'un caractère fort différent se manifestaient dans l'opposition dirigée contre l'église; elles pouvaient aboutir à un résultat contraire à celui que Luther voulait atteindre. L'une était démocratique, l'autre non-seulement anti-catholique, mais anti-ecclésiastique et anti-traditionnelle. D'une part, les paysans, surtout ceux de la Souabe, de la Franconie et des contrées rhénanes, les artisans et les bourgeois d'un grand nombre de villes avaient pris en aversion le clergé, non pas tant par répugnance pour les dogmes qu'il enseignait que parce qu'ils voyaient dans le corps sacerdotal le plus solide appui d'un ordre de choses dont ils souhaitaient la destruction. D'autre part, l'émancipation du joug de l'orthodoxie avait eu pour effet de susciter les doctrines les plus téméraires et les théories les plus aventureuses; des novateurs inconsidérés et enthousiastes s'étaient élevés contre toute autorité spirituelle qui eût fait obstacle à la propagation de

leurs idées et les eût enchaînés à la lettre de l'écriture sainte. Ces novateurs, loin de vouloir revenir à une tradition qui était la condamnation de leur doctrine, ne cherchaient dans la Bible que ce qui semblait la confirmer, et rejetaient précisément ce qui faisait la base de la réforme de Luther, le sens littéral de la parole divine. Aussi tombaient-ils dans les interprétations les plus arbitraires, se séparant par là graduellement du luthéranisme pour arriver à un radicalisme religieux, où ne tardèrent pas à se trouver confondues les hardiesses du plus pur rationalisme et les rêveries du mysticisme le plus dévergondé. Les paysans, les artisans réclamaient l'abolition de règlemens et de priviléges qui aggravaient leurs charges et leur misère au profit des prélats, des abbés, des moines, des nobles et des gros bourgeois. Ils confondaient dans une égale haine les ecclésiastiques et les seigneurs, parce que les uns et les autres jouissaient d'une foule de droits exercés au détriment du pauvre peuple, et la réforme de Luther ne fut accueillie par eux au début avec tant de faveur que parce qu'ils en attendaient leur émancipation. Les docteurs de la théologie indépendante, en poursuivant un tout autre idéal religieux et politique, n'acceptaient la réforme de Luther que parce qu'elle ouvrait la porte à des changemens plus profonds.

Le moine d'Eisleben, tout opposé qu'il fût aux projets de ces deux partis, eût désiré cependant s'en assurer l'alliance, car il sentait que chez l'un il y avait une grande verve d'opposition religieuse qui porterait de rudes coups à l'église romaine; chez l'autre, il trouvait de vigoureux soldats pour le cas où l'on en viendrait à une prise d'armes. Cette alliance n'était pas d'ailleurs incompatible avec ses propres principes, car sur certains points il s'entendait avec les deux camps qui s'étaient formés à côté du sien. Pénétré des préceptes de l'Évangile, il condamnait ce que l'autorité princière et seigneuriale avait de trop dur dans son exercice et les exactions dont elle se rendait coupable; il engageait au nom du Christ et de la charité les grands à se montrer plus humains envers leurs sujets, plus dignes par leurs actes des biens de ce monde dont ils avaient la grosse part. Voulant ramener la religion à une vie intérieure plus active, lui enlever ce formalisme où elle se desséchait, purifier le culte de pompes et d'observances qui lui semblaient toutes païennes, parce qu'elles occupaient plus les yeux qu'elles ne nourrissaient l'âme, il encourageait la méditation de la parole divine, que sa traduction de la Bible allait rendre accessible à tous, et poussait ainsi chacun à chercher par soi-même le sens de l'Écriture. Pour que l'alliance que Luther cherchait pût subsister, il fallait toutefois que les deux partis ne sortissent pas des bornes du bon sens

et d'une certaine modération, et là était justement la difficulté.

Avec le relâchement de l'esprit d'obéissance et de respect pour l'autorité, à la faveur duquel se propageait l'opposition contre le saint-siége, comment parvenir à imposer une règle, une direction ferme à des aspirations dont l'objet n'était point nettement défini, et qui se liaient au déchaînement des passions les plus égoïstes? Luther était-il assez fort pour tenir à la fois sous sa main les esprits enivrés de la liberté d'examen dont ils jouissaient et les masses populaires frémissantes? Le moine d'Eisleben exerçait assurément par ses écrits une influence considérable; mais ce n'était là qu'une force morale, et en temps de révolution il y a toujours un moment où cette force devient impuissante. Alors Luther courait risque d'être contraint d'user des moyens qu'il avait tant reprochés à l'église romaine, d'en être réduit à réclamer, pour réprimer les hardiesses de la pensée, l'appui du bras séculier, à demander l'emploi des armes contre des malheureux dont il eût fallu écouter les justes plaintes et guérir les souffrances. Or c'est précisément ce qui arriva. Luther essaya d'abord d'agir par sa seule parole, par sa seule dialectique. Il y réussit un moment : il ne parvint en réalité qu'à conjurer pour quelques mois la tempête; il ne rétablit pas l'entente entre les diverses écoles qui partageaient les novateurs, et ne put leur faire accepter sa propre opinion comme une transaction. Les classes ouvrières et rurales n'avaient point obtenu satisfaction dans leurs demandes; ceux qui précipitaient la réforme dans les voies d'un radicalisme mystique regardaient Luther comme une intelligence timide et étroite qui n'attaquait pas le mal dans sa racine. Aussi, dès que ces deux partis comprirent qu'il n'y avait rien à espérer des princes et du grand docteur de Wittenberg pour l'objet véritable de leurs aspirations, ils rompirent la trêve, et une guerre à outrance commença. Les radicaux en matière de réforme religieuse tendirent les bras aux paysans, qui les adoptèrent pour chefs et inspirateurs. L'alliance que Luther n'avait pu opérer se fit contre lui; mais, pour que l'on comprenne ce qui se passa alors, il faut se reporter un peu en arrière et remonter aux origines de la révolte qui allait éclater.

Dans une partie de l'Allemagne, il y avait déjà plus de trente ans que des séditions se renouvelaient à courts intervalles contre le clergé et les seigneurs. Les paysans s'étaient insurgés en divers districts. La guerre tendant à se faire de plus en plus avec des mercenaires qu'on levait dans les campagnes (lansquenets, *landsknechte*), ils en supportaient tout le faix. Aussi commençaient-ils à refuser de se laisser enrôler. Les dépenses nouvelles auxquelles l'empire dut faire face avaient amené l'accroissement des impôts,

qui retombaient en fin de compte presque toujours sur les artisans et les petits bourgeois. De là des plaintes violentes chez ceux-ci. Les paysans s'élevaient en outre contre le caractère vexatoire de certaines servitudes féodales, contre les dommages que leur causaient le droit de pêche et le droit de chasse réservés aux seigneurs, contre les mauvais traitemens qui leur étaient parfois infligés et l'arbitraire qui régnait dans la façon dont on leur rendait la justice. Ils en voulaient surtout aux prélats et aux moines, dont la richesse et la vie facile étaient pour eux un sujet d'envie. Ils réclamaient l'interdiction du cumul des bénéfices ecclésiastiques, la suppression des priviléges accordés aux monastères et aux maisons religieuses; ils repoussaient la confession, qui leur paraissait un moyen inventé par le clergé pour dominer le peuple, et prétendaient au droit de choisir eux-mêmes leurs pasteurs. A chaque nouveau soulèvement, on pouvait presque constater les progrès des idées révolutionnaires, qui atteignirent en certains cantons, même dès les premiers temps de ces troubles, aux dernières limites. Les révoltes furent d'abord toutes locales. Tel était le caractère de la sédition des paysans de l'abbaye de Kempten en 1491, de ceux de l'abbaye d'Ochsenhausen en Souabe dans l'année 1500. Le soulèvement qui éclata en 1476 chez les paysans et les bourgeois de l'évêché de Wurzbourg fut plus grave. Il eut pour chef un berger appelé Hans Behaïm, qui, en même temps qu'il prêchait la nécessité de faire pénitence, demandait l'abolition de tous les impôts fonciers, le renversement de toutes les autorités temporelles et spirituelles, et l'établissement du règne de l'égalité. Il n'avait point réuni autour de lui moins de 40,000 insurgés; mais on eut facilement raison d'eux, et *le pieux jeune homme*, comme ses adhérens appelaient Behaïm, trouva la mort en combattant. Son corps fut livré aux flammes. Les *Käsebröder*, qui en 1492 provoquèrent en Néerlande une révolte du même genre, et dont les contemporains évaluent le chiffre à 40,000, avaient pris pour enseigne un pain et un fromage; de là le sobriquet qui leur fut donné. Le duc Albert de Saxe, alors gouverneur des Pays-Bas, marcha contre eux à la tête d'une armée et les tailla en pièces. L'année suivante, il se produisit parmi les paysans de l'Alsace une grande agitation; une conspiration s'ourdit, mais elle n'aboutit point. Toutefois le calme ne se rétablit pas; les esprits continuèrent à fermenter dans les provinces qui bordent le Rhin, et au commencement du XVIe siècle des complots se tramèrent dans l'évêché de Spire. Déjà en 1502 il y avait eu des menées très actives; mais ce fut seulement en 1505 que le mouvement insurrectionnel atteignit de grandes proportions. Bruchsal, une des villes de cette principauté ecclésiastique, fut le

foyer de la conjuration. Environ 7,000 hommes et 400 femmes prirent les armes. Leur étendard portait un de ces souliers à quartier élevé et s'attachant sur la jambe au moyen de lanières, qui était la chaussure alors usitée par les vilains, tandis que les chevaliers et les nobles avaient adopté la botte. De là le nom de *Bundschuh*, c'est-à-dire *le soulier*, qui fut donné à ce soulèvement de campagnards. Le *Bundschuh* offrait le caractère d'une véritable affiliation secrète; il eut son organisation intérieure, ses signes de ralliement et ses mots de passe, son programme et ses plans de réforme sociale, qui rappelaient les prétentions de Hans Behaïm : jouissance commune des droits de chasse, de pêche, de forêt et de pâturage, suppression de tous les couvens et de tous les établissemens ecclésiastiques, abolition de toute autorité.

Avant que leurs projets eussent pu recevoir un commencement d'exécution, les conjurés furent dénoncés aux magistrats. On arrêta les principaux meneurs, qui furent sévèrement punis, et l'ordre sembla rétabli; mais en des pays voisins l'agitation continuait. Il y eut des troubles à Erfurt en 1509, à Constance en 1511, à Schweinfurt, dans l'évêché de Wurzbourg en 1513. L'un des chefs du Bundschuh dans l'évêché de Spire, Josse Fritz, avait réussi à s'échapper et s'était réfugié dans le Brisgau, sa patrie. L'autorité le perdit de vue, et l'on oublia si complétement son passé qu'il parvint à obtenir une petite magistrature à Lehen, village voisin de Fribourg en Brisgau. Fritz, qui n'était pas désabusé de ses projets révolutionnaires, profita de sa situation pour ressusciter l'association du Bundschuh. Il fit une propagande active dans les campagnes, et parvint à grouper autour de lui un certain nombre de mécontens, qui s'assemblèrent un jour de l'année 1513 près de Lehen, dans la plaine appelée *Hartmatte*, et arrêtèrent un programme. Les articles en étaient pour la plupart assez modérés; on y avait simplement renouvelé les demandes d'abolition des impôts, redevances et servitudes qui pesaient fort lourdement et exclusivement sur le pauvre peuple; on y réclamait la constitution d'une justice plus équitable. Toutefois on voyait çà et là percer dans certains passages des tendances plus radicales. L'un des articles déclarait que les paysans n'entendaient reconnaître d'autre autorité après Dieu que notre saint-père le pape et sa très gracieuse majesté l'empereur. On s'y inscrivait contre toute espèce de guerre entre états chrétiens, et l'on mettait en avant un projet de paix perpétuelle fondée sur l'alliance des peuples. Quant à ceux qui avaient le goût des armes, ils étaient libres, disait le programme, d'aller combattre contre les Turcs et les infidèles. Les membres de la réunion s'engagèrent par serment à défendre au péril de leur vie

et de leurs biens l'union proclamée dans la Hartmatte; la peine de mort fut prononcée contre celui qui manquerait à sa foi.

Josse Fritz et ses adhérens décidèrent qu'on demanderait à l'empereur de se mettre à la tête de la ligue. En cas de refus, on devait se tourner du côté des Suisses, que l'on supposait disposés à seconder l'entreprise. C'était en effet le voisinage de la libre Helvétie qui avait contribué à développer dans le Brisgau les idées d'émancipation et de révolte qui se faisaient alors jour. Des émissaires passaient souvent des terres de l'empire dans les cantons suisses, où les agitateurs allemands trouvaient un refuge contre les poursuites auxquelles ils étaient exposés. L'indépendance de ces cantons faisait envie aux paysans de la Souabe et de l'Alsace, et s'offrait comme modèle à leur imitation. Le mouvement du Bundschuh du Brisgau gagna les évêchés du Bas-Rhin et y réveilla les germes de rébellion imparfaitement étouffés. Des ligues insurrectionnelles se formèrent dans les villages du margraviat de Bade et de l'Alsace (*Dorfschaften*). Des troubles éclatèrent à Spire, à Worms, à Cologne. L'oppression que faisait peser sur ses sujets le fameux duc Ulrich de Wurtemberg provoqua dans la Souabe en 1514 une sorte de jacquerie, qui s'étendit les années suivantes dans l'évêché d'Augsbourg et prit les proportions d'un soulèvement général de la population rurale contre les seigneurs. L'agitation gagna la Carinthie; il fallut faire marcher des troupes contre les paysans, qui furent dispersés au nombre de 2,000. En 1517, la révolte se communiquait à la Marche Vindique, où les gens des campagnes, exaspérés par l'établissement de nouveaux impôts, saccagèrent les châteaux, en massacrèrent les seigneurs et les habitans, dévastèrent les couvens, et ne furent arrêtés que par la petite armée de Siegmund de Dietrichstein, qui leur fit cruellement expier ces excès. Dans le Wurtemberg, les paysans s'étaient organisés en une association qui fut connue sous le sobriquet de *Pauvre Conrad* (*Der arme Kunz*), du nom d'un paysan de Schorndorf qui avait été le fondateur d'une *gilde* ou corporation d'où l'association prit naissance. La *gilde* du Pauvre Conrad consista d'abord en une société de gais compagnons qui se réunissaient dans les tavernes pour deviser et plaisanter *inter pocula* sur les nouvelles du jour. Les mesures vexatoires imposées par le duc Ulrich, qui avait frappé le vin de nouveaux droits et altéré les poids et les mesures, devinrent naturellement l'objet des gausseries de ces joyeux compères. Tout en buvant, on s'entendit pour résister aux abus de l'autorité ducale, et les réunions prirent peu à peu un caractère politique. Elles devinrent de véritables *meetings*. Du Wurtemberg, l'agitation s'étendit en Alsace, où les paysans se montraient hostiles au clergé et

réclamaient une amélioration de leur sort. En général, le Bundschuh et les associations qui s'y rattachaient s'en prenaient plus à la domination ecclésiastique qu'à celle des seigneurs, contre lesquels on était cependant mal disposé; mais cette hostilité n'impliquait pas un esprit d'impiété. Des idées religieuses s'alliaient souvent chez les séditieux à leurs projets de révolte : à Spire, ceux qui voulaient être admis dans la ligue devaient réciter chaque jour à genoux cinq *Pater* et cinq *Ave;* à Lehen en Brisgau, Josse Fritz et ses adhérens invoquaient Dieu comme le protecteur de leur entreprise.

Ces tentatives d'insurrection échouèrent devant l'énergique répression qu'on déploya contre elles, et les tribunaux sévirent sans pitié en plusieurs lieux du Brisgau et du margraviat de Bade; mais, si l'on avait réprimé, on n'avait pas cherché à porter remède aux maux auxquels étaient dues en partie ces soulèvemens populaires. Dans l'état où se trouvait l'Allemagne, il n'était pas besoin de bien puissantes excitations pour amener une conflagration; les premières protestations de Luther contre Rome suffirent à ranimer une révolte mal assoupie et, pour le peuple, des espérances d'émancipation qui n'avaient point eu le temps de se dissiper complétement.

Bon nombre de partisans de la réforme proclamée par l'augustin de Wittenberg se recrutèrent parmi ces hommes enthousiastes dont je parlais tout à l'heure, qui cherchaient la religion plus dans les rêves de leur imagination exaltée ou mystique que dans une étude approfondie et critique des livres saints. La sympathie qu'ils manifestèrent d'abord pour Luther tenait à l'aversion qu'ils avaient, comme lui, pour les pratiques de l'église romaine et le despotisme théologique du saint-siége. Une fois la rupture consommée avec l'orthodoxie, la tendance de leur esprit les poussa dans une direction tout autre que celle qu'avait prise le grand maître de ce qui devint le protestantisme. Au premier rang de ces novateurs, qui laissaient loin derrière eux Luther, se place Andréas Bodenstein, dit Carlstadt, du nom de sa ville natale. Formé comme lui à l'université de Wittenberg, il fut tout d'abord son émule, et se montra l'un des plus vigoureux contradicteurs de Jean Eck, qui défendait avec force l'autorité de l'église. « Carlstadt, écrit le célèbre historien Léopold Ranke, était une de ces natures d'esprit qu'on observe fréquemment en Allemagne, qui, toutes portées qu'elles soient à approfondir les questions, ne craignent pas de rejeter résolûment ce qui a été unanimement reconnu comme vrai avant eux, ou de soutenir ce que l'on a jusqu'alors universellement rejeté, sans cependant sentir le besoin de mettre dans leurs idées une clarté qui en assure la démonstration. » Plus impétueux que le moine d'Eisle-

ben, Carlstadt l'avait devancé dans son appel à la décision d'un concile. Il faisait bon marché de la tradition et n'entendait accepter pour guide que l'Écriture, tout en émettant des doutes sur l'origine mosaïque de l'ensemble du Pentateuque et sur l'authenticité absolue des Évangiles. On comprend donc qu'il ne reculât pas devant une transformation religieuse où presque rien ne subsisterait des idées et des rites de l'église. Son éloquence, où l'inspiration remplaçait la logique, lui attira de nombreux admirateurs. C'était le moment où différentes villes commençaient à remplacer leurs curés par des apôtres des nouvelles doctrines évangéliques. Carlstadt fut appelé en qualité de prédicateur par un bourg de la Thuringe, Orlamünde, où le parti luthérien était devenu le plus fort. Il y attaqua sans ménagement la messe et le culte des images, et abolit toute l'ancienne liturgie, toutes les formes qui font l'essence du culte catholique, et que Luther conservait encore. Dans son admiration sans réserve pour l'Ancien-Testament, il s'efforça de remettre en vigueur diverses prescriptions de la loi de Moïse; il alla jusqu'à autoriser la polygamie. Ne respectant pas plus l'autorité temporelle que l'autorité spirituelle, il professa hautement le droit à l'insurrection; lorsque le gouvernement ne s'acquittait pas de son devoir, le peuple, disait-il, avait le droit de le renverser. Loin d'opérer la réforme de l'église chrétienne, c'était en préparer la destruction en ébranlant les bases d'une société dont elle faisait le principal lien.

Quelques autres fauteurs de l'insurrection religieuse s'engagèrent dans les mêmes voies et prêchèrent ouvertement le retour aux idées de l'ancienne alliance. A Eisenach, Jean Strauss condamnait, comme contraire à la loi de Dieu, le prêt à intérêt, demandait le rétablissement de l'année sabbatique des Juifs, et déclarait infectées de paganisme les lois de l'empire. A Zwickau, en Saxe, un simple drapier, Nicolas Storch, égaré par les rêveries du millénarisme, s'imagina que Dieu lui avait révélé qu'il serait placé à la tête du royaume des élus, dont l'avénement était proche, car le monde, assurait-il, allait être soumis à un effroyable bouleversement. Storch s'était fait une doctrine où les idées de Luther s'associaient à des spéculations mystiques; il enseignait la nécessité de rebaptiser les chrétiens, ce sacrement n'ayant à ses yeux de vertu qu'autant qu'il était administré aux personnes d'âge à en comprendre les effets. De là le nom d'anabaptistes donné à Storch et à ses adhérens. La secte grossit rapidement. Le drapier enthousiaste avait fait de nombreux prosélytes chez les artisans de sa condition; mais il rencontra dans le conseil et le clergé de Zwickau une vive résistance, et dut finalement quitter la ville. Se regardant comme un nouveau Christ, il s'était attaché 12 apôtres et 72 disciples. Tandis

que les uns se rendaient en Bohême, il conduisit les autres à Wittenberg. Il y trouva une population depuis longtemps agitée par les écrits de Luther, surexcitée par les discours de Carlstadt. Il se mit en rapport avec ce dernier, qu'il convertit à ses idées. La secte des rebaptiseurs trouva dans la majeure partie des habitans l'accueil le plus favorable, et Storch et Carlstadt étaient devenus en quelques semaines les arbitres du mouvement religieux à Wittenberg. On fit table rase de tout l'ancien culte; on proscrivit jusqu'à l'enseignement de la théologie, jusqu'à la science, que l'on déclarait chose inutile et contraire à la fin de l'homme. Carlstadt, ce docteur qui avait contribué à l'éclat de l'université, ne rougit pas d'avancer qu'on n'avait plus besoin d'un pareil établissement, et il renvoya ses auditeurs aux champs ou à l'atelier, afin, disait-il, d'obéir à Dieu, qui a condamné l'homme à gagner son pain à la sueur de son front. Le recteur de l'école primaire George Mohr fermait de son côté la classe, et enjoignait aux parens de venir chercher leurs enfans, parce qu'il était inutile d'apprendre. Selon les anabaptistes, la révélation dont Storch s'était fait l'interprète suffisait à tout, et la populace applaudissait à un régime d'égalité qui rabaissait à son niveau les supériorités dont elle était jalouse. Les bourgeois sensés se voyaient impuissans pour arrêter ce délire, et les professeurs de l'université, menacés ou intimidés, restaient muets; Mélanchthon n'osait lui-même élever la voix. L'électeur de Saxe ne sévissait pas; il y avait d'ailleurs chez lui une grande indulgence pour les novateurs, aux théories desquels il se laissait facilement prendre. C'était un de ces amis du peuple un peu niais qui ne veulent pas voir le mal et suspecter les intentions des agitateurs pour ne point déranger les rêves généreux qu'ils caressent. Luther fut averti par Mélanchthon de ce qui se passait, et en frémit. Bravant le danger auquel l'exposait la condamnation portée contre lui à la diète de Worms, il quitta en toute hâte la retraite du château de Wartbourg, où il se dérobait à ses ennemis, et accourut dans Wittenberg. Il ne fallut rien moins que sa voix puissante pour réfuter les doctrines qui s'étaient emparées des esprits et calmer cette fureur de réforme. Une réaction s'opéra dans la ville contre Carlstadt et ses adhérens. Storch fut obligé d'abandonner Wittenberg et de promener ailleurs son apostolat.

Luther avait frappé si rudement sur les sectaires, il avait si bien montré dans son langage brutal, mais saisissant, tout le danger de ces doctrines de perdition, ou, pour emprunter ses expressions, il avait si bien mis en garde l'électeur, l'université, le peuple, contre les artifices et les illusions de Satan, que l'anabaptisme aurait peut-être succombé du coup, si le fondateur de la secte n'eût rencontré

un disciple plus capable que lui de poursuivre l'œuvre commencée, plus fait par sa parole et sa résolution pour dominer les masses populaires. C'était Thomas Münzer.

Caractère entreprenant et ambitieux, mélange d'hypocrisie et de mysticisme, ce nouveau promoteur de l'anabaptisme s'était signalé de bonne heure par un esprit turbulent et inquiet. N'étant encore que simple étudiant à Halle, il avait ourdi une conspiration contre l'archevêque Ernest de Magdebourg, prince qui jouissait pourtant d'une grande popularité. La méditation assidue de l'Écriture sainte avait conduit Münzer à des idées analogues à celles dont Storch s'était infatué. Son but était l'établissement d'une théocratie qui devait assurer le règne de la justice et le bonheur des classes jusqu'alors déshéritées. Aussi s'adressait-il de préférence aux pauvres, aux ouvriers, aux paysans. Il prêcha d'abord avec succès à Stolberg dans le Harz, sa ville natale; il passa ensuite dans le Brunswick, puis se rendit à Zwickau, où il trouva Storch, qui l'adopta comme son vicaire. Ils se partagèrent dès lors l'apostolat, et, tandis que le fondateur de l'anabaptisme partait pour Wittenberg, Münzer gagnait Prague. Les idées des hussites et des taborites y conservaient d'assez nombreux partisans. Münzer comptait donc trouver à Prague les esprits disposés à bien accueillir ses opinions, mais il vint se heurter contre les entraves que l'autorité mit à sa prédication, et, dans l'impossibilité d'y constituer une société telle qu'il la rêvait, il abandonna le pays. Les habitans d'Altstädt le demandèrent pour pasteur à la fin de l'année 1522. Assuré de trouver en Thuringe une liberté qui lui faisait défaut ailleurs, Münzer se hâta de se rendre dans cette petite ville, où ses sermons exaltèrent les têtes, et où pendant deux années il réglait à sa guise tout ce qui tenait au culte et au gouvernement de la commune. Il se donna, comme Storch, pour inspiré. En même temps qu'il prêchait la réforme des mœurs, qu'il s'élevait avec force contre le meurtre, qui se déguisait alors sous la forme des combats singuliers, contre l'adultère et le blasphème, qu'il enseignait le châtiment de la chair, qu'il prescrivait de ne se vêtir que de vêtemens misérables et sordides, de prendre une mine triste et un air de deuil en signe de pénitence, il annonçait la suppression des dîmes, des cens, des redevances, l'abolition complète des servitudes réelles et personnelles, et poussait au renversement de l'autorité. Il se mit à la tête d'une association qui devait agir dans ce dessein, et qui s'intitulait *les pieux et les saints*. Continuant la campagne iconoclaste qu'avait ouverte Carlstadt, il conduisit aux environs d'Altstädt plusieurs expéditions contre les crucifix et les images. Enfin il répandait contre Luther, qu'il ne détestait pas moins que les catholiques, les libelles

les plus dégoûtans et les plus injurieux. La propagande anabaptiste eut ainsi un centre, et elle pervertit une foule de gens simples et ignorans. Luther, personnellement attaqué, prêcha la croisade contre ce qu'il appelait justement l'*esprit de révolte;* mais sa position était fausse, car les sectaires ne manquaient pas de lui rappeler que le premier il avait fait appel au droit d'examen. Ils le traitaient d'hypocrite, de valet des princes, et opposaient ses principes à l'attitude qu'il prenait vis-à-vis des réclamations du peuple, dont Münzer se proclamait le défenseur.

L'alliance était donc conclue entre les radicaux en matière de réforme religieuse et les paysans, car les premiers avaient adopté une partie du programme des seconds. Luther ne pouvait plus songer à s'unir à des hommes qui ruinaient sa doctrine et qui repoussaient toute autorité; aussi sépara-t-il de plus en plus sa cause de la leur. En mars 1522, il déclarait, dans l'écrit que l'électeur de Saxe présenta en son nom à la diète de Nuremberg, qu'il respectait l'autorité impériale, et cette même année il faisait imprimer son *Véritable avertissement à tous les chrétiens pour les mettre en garde contre la rébellion et la révolte*, où il s'efforçait de retenir les novateurs et les mécontens. Quand le mal eut fait des progrès alarmans, il appela sur les rebelles toutes les sévérités des magistrats; les paysans lui apparaissaient alors comme une classe qu'il fallait tenir en bride, à laquelle il était dangereux de laisser prendre des libertés. « Si les paysans deviennent les maîtres, s'écriait-il, le diable deviendra abbé. » Loin de condamner les corvées, il en voulait le maintien, car il déclarait à Henri de Einsiedel que l'homme du peuple devait supporter des fardeaux, sinon il deviendrait trop mutin. Enfin, quand l'insurrection eut éclaté, il se montra sans pitié pour les rebelles. « On ne doit aux paysans, écrivit-il alors, ni indulgence ni pitié. Rien pour eux que la colère de Dieu et des hommes. Il faut les traiter comme des chiens enragés... Tuez, frappez, assommez! » Mélanchthon, malgré sa douceur, tenait le même langage, et qualifiait les anabaptistes de *secte diabolique qu'il fallait extirper*. Et cependant ce peuple sur lequel le grand réformateur appelait la vengeance divine et humaine, c'était celui qui avait épousé sa révolte contre l'église, contre l'autorité; c'est dans ses écrits qu'il avait trouvé les encouragemens à la résistance. Franz de Sickingen et les autres chevaliers qui prirent les armes contre l'empire en alléguant l'oppression des petits états étaient les amis et les complices de Luther. Les gens des campagnes n'avaient fait qu'imiter leur exemple. Voilà ce que répétaient les hommes plus prudens et plus impartiaux en entendant ces discours si différens de ceux qui étaient d'abord sortis de la bouche du bouillant moine

d'Eisleben. Encore un pas, et Luther devenait un persécuteur presque aussi ardent qu'aurait pu l'être un inquisiteur. Les paysans, qui n'avaient guère applaudi à la réforme que dans l'espoir d'obtenir une condition meilleure, ne trouvaient plus en Luther le sauveur qu'ils s'étaient figuré, et Érasme, que le spectacle de l'anarchie avait ramené au principe d'autorité, lui écrivait : « Tu méconnais les insurgés, mais ils te reconnaissent, » et il ajoutait d'un ton sarcastique : « Je ne pense pas assez mal de toi pour supposer que tout cela n'était qu'une machination de ta part; mais depuis longtemps, lorsque tu commenças à prendre le rôle d'un adversaire de l'église, j'avais prévu, à la violence de ta plume, que les choses en viendraient au point où elles sont en ce moment! »

Cependant l'appel que le docteur de Wittenberg faisait à l'autorité contre les ultra-réformateurs et les anabaptistes fut entendu. D'ailleurs les prédications de Münzer portaient le trouble dans toute la contrée. Ce nouveau prophète fut mandé à Weimar pour rendre compte de sa conduite. Il s'enfuit d'Altstädt et alla s'établir à Nuremberg, où il monta une imprimerie, grâce à laquelle il inonda l'Allemagne de ses libelles et de ses diatribes contre Luther. Carlstadt de son côté avait reçu de l'électeur l'ordre de quitter Orlamünde.

A raison de son caractère démagogique, l'anabaptisme trouva facilement accès dans les pays où l'agitation populaire demeurait la plus profonde et la plus tenace. Il recruta d'assez nombreux prosélytes dans la Souabe, surtout dans les districts qui confinent à la Suisse, et où régnait un grand esprit d'insubordination dû en partie à l'influence qu'exerçait sur les paysans le spectacle de l'indépendance des cantons helvétiques. Dans la région occidentale de l'empire, les apôtres de la réforme inclinaient d'ailleurs à des idées bien plus hétérodoxes que celles de Luther, et prêchaient un radicalisme théologique qui prédisposait la population à se rallier à des projets de rénovation sociale. Un professeur d'Ingolstadt, Hubmaier, qui était venu se fixer à Waldshut, y enseignait la nécessité de rebaptiser ceux qui avaient reçu le baptême dans leur enfance, — ce que Hofmeister ne tarda pas à soutenir dans Schaffhouse. La Suisse était également travaillée par les doctrines radicales, qui s'y développèrent à la faveur de la réforme de Zwingli. Celui-ci, qui opérait à Zurich, sans presque attirer l'attention de Rome, une révolution religieuse bien plus hardie que celle dont Luther devenait le chef, avait banni du culte ce qui était de nature à lui donner un caractère mystique et surnaturel. Protégé par la constitution démocratique de son pays, il avait fait au clergé une guerre bien autrement acharnée que son émule de Wittenberg, en ameutant contre les curés et les

moines les passions populaires. L'appui que Luther avait rencontré chez l'électeur de Saxe, Zwingli le trouva dans le conseil de la ville. En Suisse plus qu'ailleurs, l'hostilité contre l'église se confondait avec la lutte contre le régime féodal et les abus des priviléges, car les paysans des grands cantons n'étaient pas affranchis à beaucoup près, ceux des petits cantons seuls étaient émancipés. Aussi le protestantisme, dont cet affranchissement fut un des principaux véhicules, ne fit-il point de prosélytes chez ces derniers, qui demeurèrent attachés à la foi de leurs pères, tandis que la réforme de Zwingli prévalut dans la majorité des autres parties de la Suisse allemande, où les gens des campagnes aspiraient à la liberté que les villes avaient déjà presque toutes conquise.

Zurich était alors pour la Suisse ce que fut, au moment de la rupture de Luther avec l'église, Wittenberg pour l'Allemagne. Les prêtres et les moines des contrées voisines qui s'étaient déclarés pour les idées nouvelles et avaient adhéré au mouvement de la réforme vinrent chercher dans la ville suisse un asile contre la persécution, un champ libre pour la propagation de leurs doctrines. Ils y apportèrent de nouveaux germes de révolution religieuse, et y entretinrent l'esprit de révolte contre la tradition. Ils poussèrent les gens des campagnes et les artisans à revendiquer les droits qu'on leur déniait, à refuser le paiement des taxes et des dîmes, l'acquittement des corvées et des redevances féodales, à réclamer la confiscation des biens ecclésiastiques et la liberté d'exercer les métiers. Simon Stumpf, qui avait été forcé de s'exiler de Bâle, vint prêcher sur les bords de la Limmat l'abolition des dîmes et de l'intérêt de l'argent, comme choses contraires à la loi divine. Hans Brödli, originaire du pays des Grisons, quitta sa patrie pour exercer à sa guise le saint ministère à Zurich; il y attaqua l'existence des biens du clergé, contestant au corps sacerdotal le droit de posséder, et, pour se conformer à ses propres principes, refusant de rien recevoir comme ministre de Dieu, vivant, comme il le disait, à l'exemple de saint Paul, du travail de ses mains. Hätzer, venu de Thurgovie, excita par sa propagande iconoclaste le fanatisme populaire contre tout ce qui présentait le caractère d'image et avait été jusqu'alors l'objet de la dévotion publique.

Ces prédications portèrent leurs fruits. Zwingli, après avoir triomphé des catholiques et fait accepter par le sénat la confession de foi qu'il avait rédigée, ne tarda pas à se trouver en lutte avec un parti plus radical qui rejetait toute espèce de dogmes et ne reconnaissait d'autre guide que la Bible; chacun interprétant ce livre à sa façon, l'anarchie menaçait d'envahir le camp des réformés. Les zwingliens devenaient ainsi en fait une nouvelle catégorie d'or-

thodoxes que ne ménageaient pas les biblistes ou indépendans, décidés à pousser la réforme jusqu'à ses dernières conséquences. Ces radicaux s'adressaient de préférence aux classes pauvres, et avaient gagné leurs sympathies en demandant le partage des biens du clergé, la suppression des dîmes, des corvées et des redevances. Zwingli se voyait donc, ainsi que se vit Luther, dépassé. Comme lui, il se rejeta en arrière : afin de résister au torrent, il fit appel aux conservateurs; il défendit résolûment la propriété et les dîmes, et, devenu par l'adoption de sa confession de foi l'arbitre religieux de Zurich, il appliqua le principe qu'il avait combattu quand les catholiques exerçaient le pouvoir, celui de l'autorité en matière de dogmes. Disposant du sénat à son gré, il fit voter par cette assemblée les articles de foi, procédant à l'égard du culte comme on le faisait pour les lois purement civiles et les mesures d'administration ou de police. Son précédent radicalisme s'était singulièrement modéré. Il avait incliné tout d'abord à la doctrine de la rebaptisation; il la repoussait maintenant; il s'attachait à conserver dans la liturgie nombre d'observances traditionnelles qu'il semblait auparavant disposé à rejeter. Les biblistes lui opposèrent ses propres paroles. N'avait-il pas dit que la volonté de l'état ne pouvait prévaloir sur l'Évangile? Et maintenant il prétendait imposer le suffrage de la majorité à ceux qui étaient forts des prescriptions contenues dans le livre divin.

A la tête de l'opposition contre le grand réformateur zurichois s'était placé un jeune homme qui avait d'abord été l'un de ses plus chauds partisans. C'était Conrad Grebel, une de ces individualités dont les révolutions abondent, un de ces déclassés ambitieux qui prennent leurs convoitises pour des convictions et n'aspirent à bouleverser l'état que parce qu'ils y voient le moyen d'arriver au pouvoir. Issu d'une bonne famille de Zurich, Grebel avait étudié avec succès les belles-lettres à Vienne et à Paris, et se destinait à l'enseignement; mais, d'un caractère indocile et passionné, il s'était brouillé avec les siens, contre la volonté desquels il avait contracté un mariage où il ne consulta que son cœur. Il tomba dans la gêne, et, espérant s'y créer une position, il revint à Zurich, où il chercha l'occasion d'appeler sur lui l'attention. Le mouvement religieux la lui fournit. Il mit son savoir littéraire au service des doctrines nouvelles et seconda avec ardeur les projets de Zwingli, qui fondait sur lui les plus belles espérances et lui emprunta fréquemment son érudition classique. Toutefois Grebel n'avait rien de la modération et de la douceur de Mélanchthon, s'il en avait quelque peu la science, et, au lieu de se faire le prudent conseiller du Luther suisse, il préféra en devenir l'adversaire et jouer le rôle d'un second Carlstadt.

La rupture entre les biblistes et les zwingliens était déjà complète vers la fin de l'année 1523. Tel avait été le résultat de la conférence publique instituée sur la question de la sainte cène. Grebel s'était prononcé en faveur de l'interprétation la plus rationaliste; il fut appuyé par Stumpf et plusieurs des étrangers établis depuis peu à Zurich. Zwingli et ses adhérens l'emportèrent, et le sénat reconnut définitivement pour religion de l'état le christianisme réformé selon les vues de son grand docteur. Les biblistes protestèrent; ils résolurent de se séparer de l'église proclamée nationale. Le schisme passa d'abord assez inaperçu, car les dissidens étaient clair-semés. Dans leurs assemblées, on discutait des points de doctrine, on y arrêtait les moyens d'assurer à la petite église plus d'action, car les biblistes continuaient leur propagande dans le peuple. Leur idéal était de revenir à la société chrétienne primitive; ils se proposaient en conséquence pour modèles les premières communautés de fidèles telles qu'elles nous apparaissent dans le Nouveau-Testament. Tout ce qui avait été ajouté depuis à la religion n'était aux yeux de ces sectaires que superstitions et qu'erreurs. De là entre eux et les anabaptistes allemands une extrême affinité. Les uns et les autres voulaient l'abolition des servitudes, des dîmes, des redevances, de l'intérêt de l'argent, des bénéfices et de la propriété ecclésiastiques. Les uns et les autres substituaient à l'autorité impérieuse de la loi civile et politique les préceptes de l'Évangile. Les biblistes condamnaient la guerre, l'emploi des châtimens corporels, et n'admettaient d'autre pénalité que l'expulsion de la communauté. Quant au culte, ils rejetaient toute cérémonie, tout rite, toute manifestation extérieure; ils se bornaient à prier, à lire la Bible en commun et à s'édifier mutuellement par de pieux entretiens.

Repoussés par la bourgeoisie zurichoise, les biblistes cherchèrent à l'extérieur un appui. Ils se tournèrent tout naturellement vers les apôtres de la réforme en Allemagne, dont les idées se rapprochaient des leurs, tels que Carlstadt, Strauss, Münzer, et adoptèrent définitivement la doctrine de la rebaptisation. Les anabaptistes de leur côté, en quête de prosélytes, leur tendirent la main. Carlstadt, après avoir quitté Orlamünde, s'était rendu en Suisse pour voir Zwingli, espérant qu'il s'entendrait mieux avec lui qu'il ne l'avait fait avec Luther. Il visita la petite communauté bibliste, dont il avait déjà reçu des lettres et à laquelle il avait adressé des paroles d'encouragement. Münzer, vers la même époque (octobre 1524), quitta Nuremberg et parcourut la Souabe méridionale en allant à Waldshut conférer avec Hubmaier. Les biblistes zurichois l'invitèrent à venir parmi eux, et il assista à quelques-unes de leurs réunions.

Tandis que les apôtres de l'anabaptisme et du radicalisme reli-

gieux travaillaient à répandre leurs idées et se mettaient en relation avec les hommes qui pouvaient leur servir d'auxiliaires, toute la contrée comprise entre le lac de Constance, le haut Danube et le Rhin était en proie à une extrême fermentation. La réforme avait réveillé chez les paysans l'esprit de révolte dont les symptômes dataient de plus d'un demi-siècle. Dans le Wurtemberg, les représentans de l'autorité autrichienne étaient devenus l'objet de l'animadversion populaire. A Memmingen, on refusait de payer la dîme; ailleurs, les anciens griefs des gens de la campagne contre leurs seigneurs étaient reproduits avec persistance. Presque partout, la population des bourgeois et des paysans réclamait la destitution de leurs curés et demandait des apôtres de la réforme pour leur prêcher l'Évangile. Münzer, en parcourant plusieurs districts où se manifestait l'agitation, y encouragea la résistance et en profita pour inculquer aux plus fanatiques la doctrine qu'il avait prêchée à Altstädt. Il se présentait comme l'avocat des opprimés, et, prédisant aux misérables le prochain avénement d'un ordre de choses conforme à la justice, ou, pour prendre ses expressions, « l'apparition d'une nouvelle aurore et le commencement de la Jérusalem céleste, » il trouvait facilement le chemin de la persuasion. Plus encore que les docteurs du luthéranisme, l'apôtre de l'anabaptisme avait le don de les convaincre, car le peuple croit facilement ce qu'il désire. Münzer n'était pas d'ailleurs le premier qui prêchât parmi eux une alliance de toutes les classes pauvres et souffrantes, contre les riches. Il avait eu tout récemment une sorte de précurseur à Waldshut dans un certain Hans Müller, de Bulgenbach, qui avait parcouru les campagnes suivi d'une troupe portant un étendard tricolore, noir, rouge et blanc, et annonçant la fraternité de tous les paysans, et leur émancipation. Quand Münzer eut achevé sa propagande, il retourna en Thuringe pour y raffermir dans la foi ceux de ses coreligionnaires qu'il y avait laissés, et pour y organiser une grande ligue destinée, disait-il, à combattre la tyrannie, mais dont le but était plutôt l'établissement du gouvernement théocratique, au sommet duquel il voulait être placé. Le plan était de déclarer une guerre d'extermination aux nobles, de ne laisser debout aucun château, de contraindre les seigneurs à congédier les chevaliers et les hommes d'armes qu'ils avaient à leur solde et dans leur domesticité, tout au moins de ne leur permettre que d'en conserver un petit nombre dont les paysans n'auraient rien à redouter.

II.

La prédication des anabaptistes hâta vraisemblablement l'explosion; dès le commencement de l'année 1525, la révolte éclatait dans

une grande partie de l'Allemagne occidentale et méridionale. Le 1er janvier de cette année, les sujets de l'abbé de Kempten s'unirent aux bourgeois de la ville et se portèrent en armes au monastère. Tout fut pillé, et l'on commit d'incroyables désordres. L'abbé se vit obligé d'en passer par les conditions que lui imposaient les émeutiers. L'insurrection se propagea rapidement des bords du lac de Constance jusqu'au Rhin et au Weser. Tantôt c'était un soulèvement en masse des gens de la campagne, tantôt les bourgeois et les corporations d'artisans des villes soumises à des seigneurs ecclésiastiques tentaient par la sédition d'arracher une sorte de constitution qui dépouillât ces seigneurs d'une partie de leurs droits ou dépossédât le clergé de toutes ses prérogatives et de toute son autorité. Dans le Hégau et le Kletgau, une mauvaise récolte avait encore accru la misère des campagnards, qui s'armaient pour ne plus payer l'impôt. Au mois de février, les paysans de l'Allgau s'insurgèrent, sous la conduite d'un nommé Dietrich Hurlewagen, contre l'évêque d'Augsbourg, leur seigneur, et appelèrent à la révolte toutes les villages des bords du lac de Constance. Les tavernes étaient remplies de gens qui parlaient hautement contre les abus de la puissance ecclésiastique et seigneuriale. Des conciliabules se tenaient en plein air ou dans les hôtelleries. Les plus hardis forçaient les timides à marcher avec eux. Des bandes armées (*Haufen*) se montrèrent en différens lieux; leur nombre alla en grossissant, et l'on y rencontrait de ces lansquenets que l'empereur et la ligue de Souabe avaient jadis enrôlés, et qui, revenus dans leurs foyers après le licenciement, enseignaient aux révoltés à manier le mousquet et à combattre d'une manière régulière. Plusieurs des hommes qui avaient pris part aux précédentes révoltes furent choisis pour chefs. C'étaient eux surtout qui s'étaient chargés de préparer l'insurrection et de réunir les munitions et les armes. Depuis deux années, l'association du Bundschuh se reformait dans le Hégau. Les meneurs, pour échapper aux poursuites de l'autorité, s'étaient transportés sur le territoire suisse en vue d'y organiser à l'abri de la liberté helvétique la ligue redoutable. On y arbora le vieil étendard, mais on ajouta au soulier symbolique, qui fut peint de couleur d'or, l'image d'un soleil dans tout l'éclat de ses rayons et près de laquelle étaient inscrits ces mots : *Que celui qui veut être libre suive la clarté de ce soleil* (1).

Vers le Bas-Rhin et en Westphalie, le mouvement eut bien plus le caractère d'une insurrection communale que celui d'une jacquerie, mais d'ordinaire les bourgeois et les artisans des villes firent cause commune avec les habitans des campagnes. Dans l'évêché

(1) Wer frei will sein,
Der folge diesem Sonnenschein.

de Minden, il régnait chez le peuple un tel esprit de révolte et d'insubordination contre le clergé et la noblesse, les actes de violence étaient si fréquens, que dès les premiers jours de 1525 les états du diocèse conclurent avec l'évêque une convention destinée à se garantir mutuellement l'exercice de leurs droits et la défense de leurs propriétés. Dans cette partie de l'Allemagne, des troupes de gens sans aveu parcouraient les campagnes, menaçant ceux qu'ils rencontraient, s'introduisant dans les monastères et les maisons religieuses et exigeant qu'on leur donnât à boire et à manger. On les avait surnommés les mangeurs de soupe (*Suppenesser*). Ils s'étaient surtout montrés dans l'évêché de Münster, et ils s'unirent à Cologne aux corporations d'artisans dans l'émeute qui éclata contre les couvens au printemps de 1525. Les ouvriers de cette ville se plaignaient surtout de la concurrence que leur faisaient les moines par certaines industries auxquelles ils se livraient. Ceux-ci fabriquaient en effet de la toile et du drap, qu'ils pouvaient vendre à plus bas prix, n'ayant point à payer les impôts qui frappaient la classe ouvrière. Certaines maisons ecclésiastiques se livraient aussi à la vente du vin en détail, dont elles retiraient de gros bénéfices, nouveau grief du peuple contre le clergé. Les premières réclamations n'ayant point eu d'effet, les artisans se portèrent au lieu où délibérait le sénat, l'intimidèrent par leurs cris et leurs menaces, et lui dictèrent des conditions. Cette assemblée s'entendit avec le clergé, qui céda par peur; les couvens livrèrent leurs métiers à tisser, les maisons ecclésiastiques fermèrent leurs débits de vin. Les bourgeois, qui prenaient part dans Cologne à l'administration de la ville et qui, souvent en lutte avec le clergé pour des questions d'intérêt local, étaient animés à son égard de sentimens peu fraternels, exigèrent qu'il renonçât à quelques-uns des priviléges dont l'exercice blessait le plus la population. A Münster, on n'eut pas si bon marché de l'émeute, qui prit les proportions d'une véritable révolution. Les *gildes* ou corporations d'artisans y manifestèrent cet esprit de révolte et ces tendances radicales qui devaient plus tard prêter à l'anabaptisme un si puissant appui. On pilla les couvens, on enleva de force les outils et les métiers qui servaient à l'industrie des maisons religieuses. A Francfort-sur-le-Mein, à Mayence, à Worms, à Spire, avaient éclaté des émeutes où la bourgeoisie et le peuple triomphèrent de l'autorité ecclésiastique et contraignirent le clergé d'accepter des *articles* qui consacraient sa dépossession. Ces articles étaient devenus comme une charte populaire que prenaient pour programme les corporations des villes, qui, imbues des idées de la réforme, stipulaient pour les artisans certaines franchises et limitaient les priviléges des prélats, des prêtres et des moines. Les émeutiers de Münster adoptèrent les articles

en question; ils exigèrent une participation pour les bourgeois à l'administration de l'évêché, voulant de plus qu'il fût défendu au clergé de faire concurrence par certaines industries aux gildes, réclamant enfin une foule de mesures qui dépouillaient l'église et tendaient à substituer la réforme à la religion catholique. C'est ainsi que leur programme portait que défense serait faite à l'évêque et au chapitre de lancer des excommunications. Les tribunaux ecclésiastiques devaient être abolis, la fondation de nouveaux couvens serait interdite, le nombre des religieux limité pour chaque monastère, l'administration des biens des maisons religieuses remise à des commissions laïques où les maîtres artisans seraient représentés, et qui, réservant le produit des biens aux pauvres, ne laisseraient aux moines et aux nonnes que le strict nécessaire. Chacun devait avoir la faculté de reprendre les immeubles qu'il avait aliénés aux maisons religieuses, sauf à en restituer le prix. Le chapitre de Münster souscrivit par peur à quelques-uns de ces articles, mais avec l'intention de ne rien tenir. A Osnabrück, les désordres furent plus graves encore. L'évêque prit la fuite, et le conseil de la ville se trouva désarmé en face des corporations et de la populace, qui imposèrent leurs conditions.

A la fin de mars, le mouvement insurrectionnel avait pris un caractère singulièrement menaçant dans la Souabe et les contrées rhénanes. Hans Müller, de Bulgenbach, en était un des chefs les plus actifs. Vêtu d'un manteau rouge et coiffé d'un bonnet de la même couleur, il parcourait les villages, faisant appel à la révolte et suivi d'une nouvelle arche d'alliance, chariot entouré de feuillage et de banderoles sur lequel était placé l'étendard tricolore. Il colportait les *douze articles*, manifeste qu'avait adopté le peuple de cette partie de l'Allemagne, en faisait jurer l'exécution à ceux qu'il avait endoctrinés, organisant entre les diverses communes révoltées une ligue offensive et défensive qui devait, disait-il, imposer les *douze articles* par les moyens de la persuasion et sans tirer l'épée. Malgré ces assurances pacifiques, les actes de violence se multipliaient; tout annonçait non une protestation, mais une lutte.

La situation de l'empire était alors des plus périlleuses. On craignait de ne point avoir des forces suffisantes à opposer à un soulèvement si général. La ligue de Souabe, qui avait déjà tant fait pour rétablir l'ordre matériel et mettre fin aux guerres privées, maîtresse de cette révolte de hobereaux des bords du Rhin et de la Franconie qu'on appela *la guerre des nobles*, avait congédié une bonne partie de ses troupes. Les armées impériales étaient retenues en Italie. De plus, le duc Ulrich de Wurtemberg, ce prince qui s'était montré si dur envers le pauvre peuple, songeait alors à faire alliance avec lui, afin de reconquérir les états dont l'empereur

et la ligue l'avaient dépouillé; il levait des mercenaires en Suisse, et, s'étant jeté par calcul du côté des réformés, il voyait maintenant venir à lui ceux qui naguère l'avaient expulsé. Les insurgés ne tardèrent pas à se grouper en trois corps principaux : le premier occupa l'Allgau, le second le bord du lac de Constance; le troisième s'établit près de Leipheim, sur le Danube. Bien des princes et des seigneurs, en présence du grand nombre des révoltés, n'étaient pas éloignés de négocier. Ennemis du clergé et redoutant tout ce qui pouvait fortifier la puissance impériale, ils voyaient sans déplaisir les excès auxquels les paysans se livraient contre les prêtres et les couvens; ils faisaient des vœux secrets pour qu'Ulrich rentrât dans ses états, dont la confiscation était venue accroître les domaines de la maison d'Autriche. Peut-être, si les insurgés eussent montré plus de modération, leur eût-on alors abandonné quelques concessions, heureux d'acheter la paix à ce prix; mais les paysans ne voulaient rien retrancher de leurs prétentions, dont plusieurs étaient absolument inacceptables. La lutte dut donc se poursuivre. La ligue de Souabe réunit en toute hâte des soldats. Heureusement pour elle, les Suisses que le duc de Wurtemberg avait enrôlés refusèrent de marcher à l'instigation de leur gouvernement, qui craignait de se compromettre avec l'empire. Les insurgés étaient mal armés, mal commandés; il ne régnait parmi eux aucune discipline. Attaqués près de Leipheim, le 4 avril 1525, les paysans furent complétement défaits, et le 14 suivant un autre corps de rebelles était taillé en pièces au sud d'Ulm, à Wurzach, après avoir opposé une vive résistance. L'honneur de cette victoire revint à George Truchsess de Waldburg, à qui la ligue de Souabe avait remis le commandement de sa petite armée. C'était un catholique fervent et un défenseur résolu des droits de l'empire; il s'était déjà signalé en combattant la jacquerie qu'on appelait le *Pauvre Conrad*, et dans la guerre contre les nobles de la Franconie. Atteint lui-même dans ses propriétés par l'insurrection, il nourrissait contre les paysans un profond ressentiment; aussi fut-il implacable pour les vaincus. Les chefs des rebelles tombés entre ses mains furent pendus. Les villes de Leipheim et de Günzburg, qui avaient prêté appui à la révolte, furent pillées par les troupes de la ligue.

Si c'était dans la Franconie et la Souabe que le gros des forces insurrectionnelles s'était réuni, les paysans des autres provinces n'étaient pas pour cela moins menaçans. Ceux de l'Odenwald avaient envahi les districts du Neckar et du Mein. La révolte s'étendit ensuite de la Franconie dans le Palatinat, les provinces du Bas-Rhin, la Hesse, l'Alsace; elle gagnait la Bavière et l'Autriche; il y eut même des rassemblemens tumultueux en diverses localités de la

Suisse. Partout se formaient ce qu'on appelait *les bandes blanches*, *les bandes claires* (*helle*, *leichte Haufen*), parce que ceux qui les composaient avaient adopté pour signe distinctif une croix blanche, tandis que les soldats de la ligue de Souabe portaient la croix rouge. Le soulier symbolique reparut aussi; il était associé comme emblème par les insurgés au soc de charrue, au fléau à battre le blé et à la fourche à trois dents. Les bourgeois et les artisans des différentes villes se joignirent à la révolte. Il était venu de Nuremberg et d'Ulm des encouragemens et des secours pour les rebelles. Les villes qui étaient gouvernées par des princes ecclésiastiques, Salzbourg, Wurzbourg, Mayence, Mergentheim, Fulda, se montraient les plus ardentes, et dans différentes cités de la Westphalie et des bords du Rhin éclataient ou se perpétuaient les troubles dont il a été question plus haut. On ne pouvait, avec le peu de troupes disponibles, songer à poursuivre les premiers avantages remportés sur les paysans. Truchsess jugea donc prudent de conclure un armistice avec ceux qu'il venait de vaincre; il fut signé le 22 avril.

Plus l'insurrection gagnait de terrain, plus elle s'éloignait du luthéranisme proprement dit pour faire alliance avec les partisans de la réforme avancée, dont les docteurs entretenaient par leurs discours l'agitation populaire. A Rothenbourg sur la Tauber, où la messe avait été abolie, les prêtres s'étaient vus chassés brutalement de l'autel : un crucifix avait été mutilé; Drischel prêchait dans l'église métropolitaine contre l'empereur, les princes, les seigneurs, et proclamait une liberté qui n'était qu'une effroyable licence. Quelques prédicans se mirent ouvertement à la tête des paysans. De ce nombre étaient Schappler, ancien curé de Memmingen, Jean Eberlin, George Wicel. C'est au premier qu'on a même attribué la rédaction des *douze articles*, manifeste des paysans de la haute Souabe, qui fut certainement l'œuvre d'un des apôtres de la réforme. Toutefois les écrits que les prédicateurs *évangéliques* répandaient dans le peuple tendaient généralement à retenir les insurgés dans les bornes des réclamations raisonnables. Il y en eut pourtant qui firent des appels non déguisés à la guerre civile, et qui déclaraient *que la croyance chrétienne ne reconnaît aucune autorité humaine*. Si Carlstadt et Jacques Strauss, tout en soutenant les paysans, désapprouvèrent leurs excès, s'ils s'efforcèrent d'y mettre un terme, d'autres, qui se rapprochaient davantage des opinions de Münzer ou en avaient embrassé franchement la doctrine, poussaient à une lutte sauvage. Aussi le caractère que prit en diverses parties de l'Allemagne l'insurrection finit-il par offrir un triste contraste avec la modération apparente des *douze articles*.

Le pillage et la dévastation des couvens et des châteaux, par

lesquels avait débuté la révolte, continuèrent sur une vaste échelle. On saccagea une foule de maisons; on se rua sur les religieux, sur les nobles, qui s'étaient attiré davantage le ressentiment populaire; on n'épargna ni les femmes, ni les enfans, ni les gens de service. Il n'était question que de meurtres, de viols et d'incendies, crimes commis le plus souvent sans préméditation, sans conscience de ce qu'on faisait, car, lorsque les paysans pénétraient dans une abbaye, une collégiale ou un manoir, leur première visite était pour la cave, où ils se gorgeaient du vin qu'ils y puisaient à pleins pots. A cette époque, les celliers des moines et des chanoines, aussi bien que ceux des seigneurs, étaient abondamment pourvus. Il y avait là d'énormes tonneaux, de ces foudres à larges panses dont le célèbre tonneau du château d'Heidelberg nous a conservé un curieux spécimen et où des armées entières eussent trouvé de quoi s'abreuver. Les paysans, la tête échauffée, se jetaient comme des bêtes féroces sur tout ce qui tombait sous leurs mains. A Eberbach, près des bords du Rhin, la populace resta quatre semaines à vider les riches caves du couvent. A Ochsenfurth, les mutins s'emparèrent de 500 foudres de vin que les chanoines de Wurzbourg avaient entassés pour leur usage, et s'en donnèrent à cœur joie. Aussi l'ivrognerie faisait-elle dans les rangs des révoltés de funestes progrès. Lors d'une réunion qui se tint à Wurzbourg et où les chefs devaient agiter de graves résolutions, il fut impossible de délibérer parce que tous les assistans étaient ivres. Une fois attablés pour boire le vin, les paysans n'écoutaient plus les ordres de leurs capitaines, qui, n'étant plus obéis et ayant souvent eux-mêmes pris leur part de l'orgie, ne savaient comment diriger les opérations. En divers endroits, les insurgés dressèrent des potences pour y attacher leurs seigneurs, ou, comme ils disaient, *pour châtier le mal*. La scélératesse fut portée si loin qu'on vit des infortunés mis à la broche et rôtis comme de la volaille; on poussa le raffinement de cruauté jusqu'à obliger les épouses des victimes à tourner ces hideux rôtis. Ce fut surtout dans l'Odenwald, à Heilbronn, que se commirent de telles atrocités, et les femmes rivalisèrent de barbarie avec les hommes.

Un certain nombre de gens mal famés, perdus de dettes, appartenant à la bourgeoisie et même à la noblesse, d'ambitieux de bas étage, vinrent se joindre aux paysans; supérieurs à eux par l'intelligence et l'instruction, ils leur fournirent des chefs, plus capables que les prédicans et les illuminés, qui ne savaient guère qu'exalter le fanatisme. L'un de ces chefs fut le fameux Jacklin Rohrbach, de Böckingen, près d'Heilbronn, impliqué dans une affaire d'escroquerie et l'un des complices du meurtre du bailli de

sa ville natale. Doué d'une force herculéenne et ne reculant devant aucun forfait, il devint la terreur du pays. Un autre, d'une valeur militaire fort supérieure, nommé George Metzler, était un ancien tavernier des environs de Mayence, que le jeu et la débauche avaient ruiné. Une des bandes qu'on appelait *noires*, et qui était formée des gens du Schüpferthal, le choisit pour son capitaine. Il acquit dans la contrée une grande influence et fit soulever les bourgeois et les paysans du comté de Hohenlohe. Plus tard, il prit dans la Franconie et les contrées rhénanes le commandement général des insurgés. Tandis que Metzler devenait le grand homme de guerre des paysans, un autre chef de bandes, Wendel Hippler, fut leur grand négociateur. C'était un ancien employé de la chancellerie du comté de Hohenlohe. L'ambition l'avait jeté dans le parti des rebelles; mais d'un esprit fin et délié, il comprit bien vite que leur cause serait perdue, s'ils persévéraient dans leurs désordres. Il s'attacha donc à faire accepter aux autres chefs un programme qui pût servir de base à une transaction avec l'empereur et les princes. Son plan était d'opérer une étroite alliance entre les paysans, les bourgeois mécontens et la petite noblesse, non moins hostile que ceux-ci aux tendances absolutistes du gouvernement impérial, qui ne se servait de la ligue de Souabe que comme d'un instrument.

Les fauteurs des différens soulèvemens locaux avaient d'abord institué, pour mieux concerter leurs projets, une sorte de comité directeur, qui prit le nom de *conseil des paysans* (*Bauernrath*) et qui siégea en diverses villes de l'Allemagne occidentale. Plus tard, les députés des cités qui s'étaient jointes à l'insurrection, Heilbronn, Memmingen, Dünkenspiel, Wimpfen, Rothenbourg, s'y rendirent. Au lieu de servir de modérateur à l'insurrection, ce conseil, tout rempli d'hommes violens, poussa dans le principe à une guerre à outrance sans s'assurer des moyens d'y faire face. Les résolutions les plus sanguinaires y furent souvent approuvées. On en peut juger par le trait suivant. Lorsque les insurgés, qui étaient maîtres d'une partie du Wurtemberg, se furent emparés de la petite ville de Weinsberg, après avoir repoussé les troupes que l'Autriche envoyait contre eux, le comte Louis de Helfenstein, qui commandait ces dernières, tomba entre leurs mains. Sur l'ordre du conseil, le malheureux gentilhomme fut condamné à subir le sort d'une bête fauve et à être chassé à l'épieu comme un cerf ou un sanglier. Il fut percé de mille coups, et celui qui conduisait les bourreaux était l'un des anciens valets du comte, naguère attaché à son service en qualité de fifre (*Pfeifer*). Le monstre célébra dans une hideuse mascarade la mort de son ancien maître, en jouant à sa mémoire un air comico-funèbre. La comtesse, fille naturelle de l'empereur

Maximilien, vit arracher de ses bras son jeune fils, qui eut en sa présence la tête écrasée par les forcenés, que les larmes de la malheureuse mère n'avaient pu toucher. Elle dut supporter les plus indignes traitemens et fut conduite à Heilbronn avec quelques femmes de sa suite dans un tombereau plein de fumier. Une mégère qui excitait la bande des cannibales plongea son couteau dans les entrailles du comte étendu sans vie à ses pieds, et graissa sa chaussure avec le sang et la matière qu'elle en retira. Cependant Wendel Hippler parvint à faire adopter par le conseil des paysans des plans plus sensés et des déterminations moins furieuses; il lui persuada de choisir pour général des forces insurrectionnelles un homme de guerre expérimenté, et lui désigna le fameux Götz de Berlichingen, le chevalier à la main de fer, que le drame de Goethe a immortalisé.

Le château de ce seigneur se trouvait au cœur du pays insurgé; Götz était un de ces hobereaux obstinément attachés au droit de guerre privée, au *Faustrecht* (droit du poing), qui entendaient rester maîtres d'exercer à leur profit le brigandage et de vexer à plaisir le vilain. Un jour, les bourgeois de Heilbronn, qu'il avait voulu molester, s'emparèrent de sa personne, l'enfermèrent dans un donjon, qui a gardé en mémoire de cet événement le nom de *tour du larron* (*Diebsthurm*), et lui firent payer une rançon de 2,000 florins. Götz traitait ses sujets avec une extrême dureté. Ce n'était donc rien moins qu'un homme populaire et un champion de la justice et de l'égalité; mais il s'était fait un nom par la vigoureuse résistance qu'il avait opposée à la ligue de Souabe, en soutenant le duc Ulrich. Batailleur d'une audace et d'une énergie peu communes, il était très propre à diriger une révolte. Les insurgés lui envoyèrent demander de se mettre à leur tête. Il hésita quelque temps, car il avait si peu pensé à embrasser leur cause, qu'il était en pourparlers avec l'électeur palatin Louis pour réprimer de concert avec lui la sédition. Il céda enfin, mais fit ses conditions; et, comme il ne tolérait pas chez autrui ce qu'il se permettait lui-même, il exigea que les paysans se soumissent à une discipline militaire et s'abstinssent de tout acte de destruction et de pillage. On promit, mais on ne tint pas. Götz, dégoûté, abandonna son commandement et se retira pour quelque temps dans son manoir, dont il ne sortit que sur les instances de Wendel Hippler. C'est alors que Metzler prit la direction de l'armée rebelle. Grâce à sa persévérance et à sa fermeté, un peu d'ordre et d'obéissance régna dans les corps placés sous ses ordres. Des proclamations fort sévères enjoignirent le respect des propriétés privées, l'observation des lois existantes, l'acquittement des dettes régulièrement contractées. Götz

voulut bien alors reprendre son commandement. En certains districts, les rebelles se soumirent à une organisation régulière, qui les rendit vraiment formidables. Dans l'évêché de Spire, où la population rurale et bourgeoise était depuis plusieurs années animée d'un esprit persistant de révolte, où les conspirations étaient devenues presque endémiques, deux chefs, Frédéric Wurm et Hans de Halle, qui avaient établi leur quartier-général à Bruchsal, tandis que l'évêque prenait la fuite, distribuèrent leurs hommes par régimens, dont les officiers furent élus. D'autres chefs faisaient des levées pour ainsi dire régulières. Stuttgart, qui résistait, fut contraint de fournir un nombre déterminé de soldats.

Le rapprochement de la petite noblesse et des paysans grossit notablement les forces insurrectionnelles. D'importans seigneurs, tels que les comtes de Wertheim et de Rheineck, s'étaient joints aux paysans et leur avaient amené du monde. La petite noblesse espérait profiter de la révolte pour mettre la main sur les propriétés ecclésiastiques. Les vassaux des princes de l'ordre spirituel voulaient devenir possesseurs indépendans des terres qu'ils ne tenaient qu'en arrière-fiefs. Quelques nobles embrassèrent franchement le parti populaire, et l'on vit les deux comtes de Löwenstein affecter de prendre les manières et le costume des paysans, dans les rangs desquels ils vinrent combattre. Toutefois le plus grand nombre de ces seigneurs paraît avoir agi plus par peur que par entraînement. Ils voulaient sauver leurs biens exposés au pillage; ils adhéraient aux *douze articles* pour qu'il ne leur arrivât pas pis.

Les révoltés trouvèrent ainsi des chefs habitués au métier de la guerre, des armes et des approvisionnemens qui avaient été tirés des châteaux, et, comme on ne leur opposa d'abord que des forces insuffisantes, dans l'évêché de Spire, dans le Palatinat, à Saverne en Alsace, dans le margraviat de Bade, ils eurent le dessus. On n'était pas d'ailleurs bien sûr des troupes que l'empereur et la ligue de Souabe faisaient marcher contre eux. Les lansquenets, presque tous levés dans les campagnes, témoignaient beaucoup de tiédeur à combattre ceux qu'ils regardaient comme leurs frères.

On a déjà vu que les bourgeois de certaines villes faisaient cause commune avec les paysans. En Souabe et dans le Palatinat, des faits de cette nature se multipliaient. Quand les insurgés surprirent la ville de Weinsberg et arrêtèrent les principaux gentilshommes des environs, les bourgeois, loin de repousser l'agression, déchargèrent en l'air leurs mousquets. A Bruchsal, la majeure partie des habitans, auxquels l'évêque de Spire avait fait prendre les armes pour sa défense, se débanda et alla se réunir aux mutins. Les seigneurs ecclésiastiques pouvaient moins que d'autres compter sur la fidélité

de leurs sujets. A Bamberg, les bourgeois commirent, avec les paysans des domaines de l'évêque, mille excès. Treize châteaux furent incendiés; le prélat en fut réduit à souscrire à toutes les conditions qu'on lui imposa, notamment à laisser prêcher dans son diocèse la doctrine évangélique. Il y avait à Wurzbourg un évêque plus impopulaire encore; il s'appelait Conrad de Thüngen. C'était un homme dur et peu charitable. Sachant trop les sentimens qu'il inspirait aux campagnards et aux bourgeois, il se hâta, aux premiers symptômes de l'insurrection, d'appeler autour de lui sa noblesse, qui comprenait quatre-vingt-dix familles de comtes et de seigneurs. Il voulait tenir un *landtag* où l'on discuterait les moyens de défense; mais il était trop tard pour délibérer, les bourgeois de Wurzbourg avaient déjà fait contre l'évêque un véritable *pronunciamento*. Le prélat n'eut d'autre ressource que de se retirer dans son château de Liebfrauenberg, voisin de la ville. Il y fit transporter son trésor et ses archives. Tout son haut clergé vint l'y rejoindre avec sa noblesse, et l'on jura de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; mais la garnison, qui savait la haine des Wurzbourgeois pour Conrad et pensait que sa présence provoquerait une attaque de leur part, engagea l'évêque à fuir. Il écouta le conseil et gagna Heidelberg, où il se rendit près du comte palatin, qu'entourait déjà une foule de princes, de prélats et de seigneurs que la peur des insurgés avait fait émigrer de leurs domaines.

C'était le moment où Metzler et Wendel Hippler avaient ramené dans l'armée rebelle plus de discipline et d'ordre. Une fois maîtres d'eux-mêmes, les bourgeois de Wurzbourg ouvrirent les portes aux paysans et se réunirent à eux; ils décidèrent qu'on attaquerait de concert le château de Liebfrauenberg. La direction de l'armée rebelle fut remise au conseil des paysans, où, à côté de Wendel Hippler, de Götz de Berlichingen et de Metzler, siégeaient différens chefs des bandes de la Franconie, et deux capitaines expérimentés, Jacob Köhl et Florian Geyer. Ce dernier, de race noble, était venu soutenir les insurgés à la tête d'un corps de 8,000 hommes. Ainsi composé, le conseil des paysans, qui tenait ses réunions dans la salle capitulaire de la cathédrale de Wurzbourg, s'efforça de centraliser enfin la direction des opérations militaires. On commença par sommer la garnison du château de se rendre. Celle-ci demanda le temps d'envoyer prendre les instructions de l'évêque. Plusieurs dans le conseil opinaient pour qu'on laissât la garnison épiscopale sortir librement du château, si elle consentait à jurer les *douze articles*; mais ceux des bourgeois de Wurzbourg qui avaient voix dans le conseil furent d'un avis différent; car ils voulaient avant tout anéantir la puissance du prélat. Ils l'emportèrent, et,

les paysans se trouvant au nombre de 20 à 30,000, le succès ne paraissait pas douteux. Les prédicans échauffaient d'ailleurs le zèle dans des discours dont l'effet ne fut que faiblement combattu par la lettre amicale et conciliante qu'adressa aux insurgés l'électeur palatin. Les exaltés du parti rebelle prétendaient que la lettre n'était qu'une ruse de leurs ennemis pour gagner du temps et permettre à de nouvelles troupes de venir délivrer la garnison. Le château fut donc attaqué; on donna l'assaut, qui deux fois fut repoussé avec une telle perte du côté des assaillans, qu'ils furent contraints de demander une suspension d'armes afin d'enterrer leurs morts. Les chefs ne purent pousser leurs hommes à une troisième tentative qu'en leur promettant le pillage du trésor épiscopal et de toutes les richesses que le clergé et la noblesse avaient mises en sûreté à Liebfrauenberg. Cet assaut ne fut pas plus heureux que les précédens. Götz de Berlichingen ouvrit alors l'avis d'envoyer à la garnison des parlementaires pour proposer des conditions de capitulation. On l'accusa d'être d'intelligence avec l'ennemi. L'artillerie des assiégeans était insuffisante pour répondre au feu violent de la place. On fit venir un fondeur de Wurzbourg avec mission de fabriquer de nouveaux canons; mais celui-ci ne s'était pas plus tôt mis à l'œuvre que parurent les troupes réunies de l'électeur palatin et de la ligue de Souabe.

Pendant le siége du château, le conseil des paysans siégeant à Wurzbourg s'était constitué en une sorte de convention. Il décida que des commissaires seraient envoyés aux différentes armées insurgées de la Souabe, du Rhin et de l'Alsace pour diriger les opérations, lui en rendre compte et hâter l'œuvre de la délivrance. Afin de faciliter l'action combinée des forces insurrectionnelles, le même conseil institua une conférence générale des paysans, qui se tint à Heilbronn et où fut député Wendel Hippler. C'est celui-ci qui fit adopter à Wurzbourg toute une série de résolutions destinées à la fois à servir de règlement à ces conférences, à maintenir l'étroite union des diverses populations révoltées et à fournir les bases de la constitution et des réformes qu'on demandait à l'empire. Ce programme, qui nous a été conservé et qui comprend de nombreux articles, dénote chez son auteur un remarquable esprit d'organisation et un sens pratique qui manquait à la plupart des membres du même conseil. Les changemens réclamés par Wendel Hippler étaient sans doute assez radicaux, mais ils n'impliquaient pas la destruction du régime politique de l'Allemagne, encore moins un bouleversement de la société. Il y eut même dans le conseil des paysans des propositions plus conciliantes à certains égards; toutes tendaient pourtant à l'abolition des droits souverains de la noblesse et du

clergé, et à l'allégement des charges qui pesaient sur la petite bourgeoisie et les gens des campagnes.

L'échec éprouvé par les insurgés devant le château de Liebfrauenberg arrêta le cours de leurs succès; c'est à ce moment que Truchsess fit subir aux paysans leurs premières défaites, et qu'en Thuringe les anabaptistes étaient vaincus dans le combat dont je parlerai bientôt.

Si des hommes tels que Wendel Hippler et Götz de Berlichingen avaient gardé seuls la direction des forces insurrectionnelles, les événemens eussent eu selon toute apparence une autre issue. Afin de mettre un terme à une guerre qui menaçait d'être longue et meurtrière, les princes, l'empereur lui-même, auraient fait des concessions et accordé aux populations révoltées ce qu'il y avait de plus légitime dans leurs demandes; mais, tandis qu'en Souabe, dans les provinces rhénanes et la Franconie, les insurgés se montraient alors disposés à suivre les conseils de la prudence et s'en tenaient aux idées du luthéranisme, dans la Hesse et la Thuringe l'insurrection avait à sa tête les représentans des doctrines les plus subversives et les plus exagérées. La prédication de Münzer y avait tourné les têtes. Le plus grand nombre des rebelles ne voulaient point entendre parler de transaction, souscrire à aucun *article* où seraient reconnus l'empereur et les anciens droits de souveraineté. Des bandes indisciplinées poursuivaient là l'œuvre de destruction, qui ne s'était pas au reste arrêtée dans la Souabe et dans les provinces rhénanes (1), et s'acharnaient contre les châteaux, les couvens et les églises. Plusieurs villes, Hersfeld, Fulda, Erfurt, étaient aux mains des insurgés, qui dictaient leurs conditions sans s'entendre avec le conseil-général de l'insurrection. A Hildburghausen, à Meiningen et dans quelques autres localités, il s'était formé des corps-francs qui se déclaraient prêts à tout faire pour assurer le triomphe du nouvel ordre de choses. Münzer se trouvait à Mühlhausen, ville libre impériale, où il avait été choisi par les habitans pour ministre de l'Évangile malgré l'opposition des principaux bourgeois. Soutenu par une populace qu'il avait fanatisée, il exerçait dans la ville une dictature plus absolue encore que celle qu'il s'était jadis arrogée à Altstädt. Il avait fait déposer les membres des états pour les remplacer par ses créatures; il avait fait voter l'expulsion des magistrats et des moines, et, installé dans la maison des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, il dictait de là ses ordres, donnés par lui comme des inspirations divines. Ses discours étaient empreints de la plus farouche exaltation. Il y continua, avec plus de fureur que

(1) Dans le seul duché de Wurtemberg, on avait saccagé et pillé six monastères.

jamais, ses attaques contre Luther, dont le grand crime était à ses yeux de soutenir qu'on ne devait recourir qu'à la persuasion pour défendre la vérité évangélique. Münzer voulait au contraire qu'on terrassât les infidèles, — et il qualifiait ainsi tous les adversaires de ses idées, — avec l'épée de Gédéon. « Avant que la moisson soit mûre, s'écriait-il, on doit arracher l'ivraie, » et il déclarait qu'on ne devait pas plus faire miséricorde aux ennemis de Dieu que Josué ne l'avait fait aux Chananéens.

Mühlhausen était depuis une année le centre d'une propagande active dont les effets se firent rapidement sentir. Les mendians, les gens sans aveu, y affluaient de tous côtés pour s'enrôler sous l'étendard de l'anabaptisme, car Münzer annonçait que les grands allaient être abaissés et les petits appelés au royaume des élus, royaume tout terrestre, bien entendu, où, suivant le nouveau prophète, les pauvres devaient être nourris par les riches, où les biens seraient mis en commun, afin d'être répartis suivant les besoins de chacun, et de revenir à la société chrétienne primitive. Pour mettre à exécution ces promesses, Münzer commença par distribuer à ses prosélytes les biens des couvens confisqués; il menaça de mort tous ceux qui tenteraient de résister à l'établissement de ce nouveau système. Un article de sa constitution portait que tout prince, tout comte, tout seigneur, qui refuserait de se soumettre serait exécuté par l'épée ou par la corde. Il donna lui-même l'exemple en faisant décapiter, avec cette cruauté que Mélanchthon qualifie de sauvage (*scythica crudelitas*), le comte Ernest de Mansfeld après la prise du château de Heldungen.

L'abominable dictateur de Mühlhausen s'était adjoint comme lieutenant un prémontré défroqué, qui se donnait aussi pour avoir des visions, et qui ne tarda pas à dépasser son maître en exagérations et en violences. Pfeiffer, tel était son nom, prêchait la guerre et le massacre, et échauffait par ses déclamations furibondes le zèle de la multitude. C'est à son instigation que se forma un chœur de jeunes garçons et de jeunes filles chargé d'aller chanter aux fils de Judas, comme s'appelaient les sectaires, les ordres de Jéhovah, toujours altéré, affirmaient ces sanguinaires apôtres, de nouvelles exécutions. « Demain vous sortirez, et le Seigneur sera avec vous, » disait incessamment cette troupe de fanatiques adolescens. Le moine apostat s'en fit un corps de séides, et, fort de leur dévoûment, il songeait à disputer à Münzer l'autorité suprême. La bande de Pfeiffer devint la terreur du pays. Dans le seul canton d'Eichsfeld, elle dévasta vingt-cinq monastères et plusieurs châteaux; elle revint chargée de butin de cette expédition, qui fut le prélude de beaucoup d'autres. L'appât du pillage grossissait l'armée anabap-

tiste; à Eisenach et à Nordhausen, à Erfurt, à Sangerhausen, dans les comtés de Stolberg et de Mansfeld, les bourgeois se mirent de la partie. On saccageait maisons religieuses et manoirs seigneuriaux, on n'épargnait même pas les bibliothèques et les archives. Au couvent de Walkenried, les paysans donnèrent les manuscrits pour litière à leurs chevaux. A Reinhardsbrunn, on détruisit la bibliothèque et les archives des anciens landgraves. A Frankenhausen, Münzer, à la tête d'une troupe de furieux, envahit le couvent, le château et l'hôtel de ville, déchira tous les livres, tous les papiers qui lui tombèrent sous la main; des habitans ayant osé blâmer de tels actes de vandalisme, leurs maisons furent livrées au pillage. Les comtes de Mansfeld se mirent enfin en mesure de faire cesser un tel désordre. Ils convoquèrent leurs vassaux, et s'avancèrent vers OEsthausen, tandis que les sectaires, exaltés par leurs faciles succès, s'apprêtaient à résister. Le couvent des franciscains de Mühlhausen avait été transformé en arsenal, on y fondait des canons et des projectiles. Pour encourager ses partisans, Münzer ne se faisait pas faute d'annoncer de prétendues défaites de l'armée des princes et de la ligue, l'arrivée de secours envoyés aux anabaptistes par les paysans des diverses parties de l'Allemagne. Pfeiffer exposait au peuple les songes prophétiques par lesquels Dieu lui promettait la victoire. Dans leur orgueil, les nouveaux prophètes défiaient insolemment l'ennemi qui allait les combattre. Déjà le 12 mai, Münzer avait adressé aux comtes Albert et Ernest de Mansfeld deux lettres empreintes de l'orgueil le plus insensé, et où l'injure descendait aux expressions les plus ignobles et les plus ordurières. Il y traitait ces seigneurs et Luther comme des infâmes et des scélérats, ne parlait que de destructions et de vengeance, citant le prophète Ézéchiel pour prouver que Dieu appelle tous les oiseaux du ciel à venir dévorer la chair des princes et les bêtes brutes à boire leur sang. Il s'y donnait comme un second Moïse qui allait frapper les nouveaux pharaons. Ces forfanteries furieuses n'empêchèrent pas OEsthausen de tomber au pouvoir des troupes des comtes de Mansfeld; les insurgés qui occupaient la ville prirent la fuite après y avoir mis le feu, et gagnèrent Frankenhausen.

Tout était en combustion dans la Thuringe et la Hesse. Les paysans étaient excités au plus haut degré, et, comptant sur leurs forces, ne voulaient pas plus écouter leurs seigneurs que la diète de Nuremberg, qui avait pourtant engagé ceux-ci à user de modération et d'indulgence envers les sujets égarés; mais cette assemblée leur disait de déposer les armes, de là leur colère. « La diète a plus besoin de nous que nous n'avons besoin d'elle! s'écriaient-ils. Nous ne voulons plus des nobles, il n'y aura de paix en Alle-

magne que quand il n'y restera plus que des chaumières! » Münzer redoublait d'activité; il appelait à lui les mineurs du comté de Mansfeld, auxquels il écrivait de ne pas se laisser gagner par la pitié quand même Ésaü recourrait à de bonnes paroles. « Que votre épée, leur disait-il, soit toujours chaude de sang. » Il cherchait à s'entendre, pour continuer la guerre, avec les paysans des bords du Rhin, surtout avec ceux de la Souabe méridionale. Le landgrave Philippe de Hesse suivit l'exemple des comtes de Mansfeld. Il assembla tous ses vassaux et ses sujets fidèles en état de porter les armes, leur fit jurer solennellement obéissance, et marcha résolûment contre la ville d'Hersfeld à la tête d'un corps de cavalerie. Les rebelles lâchèrent pied presque à la première attaque, et se dispersèrent. Hersfeld ouvrit ses portes au prince. Fulda se rendit ensuite après une courte défense, et en quelques jours la révolte était comprimée dans toute la Hesse. Le landgrave alors se porta au secours de ses voisins, les princes Jean et George de Saxe, le prince Henri de Brunsvick, le comte Albert de Mansfeld; le comte Ernest avait été égorgé. Leurs états étaient menacés par les corps d'anabaptistes qui se concentraient à Frankenhausen et à Mühlhausen. Là étaient accourus la populace de Schwarzbourg et des bourgades environnantes, les sectaires de la Misnie et des divers cantons de la Thuringe. Münzer, présent au milieu d'eux, soutenait leur enthousiasme un peu défaillant à la nouvelle de l'approche des troupes. Les princes sommèrent les insurgés de mettre bas les armes et de livrer leurs chefs. Près de se voir abandonner, Münzer annonça une prochaine intervention céleste. Il persuada les uns, il retint par la crainte du châtiment les autres.

L'armée anabaptiste, forte d'environ 8,000 hommes, s'était postée sur une hauteur voisine de Frankenhausen, à laquelle on a imposé, en souvenir du combat dont elle fut le théâtre, le nom de *Schlachtberg* (*la montagne du combat*). L'armée des princes l'entoura; c'était le 15 mai 1525. Elle était appuyée par une forte artillerie; le landgrave la commandait. On renouvela aux insurgés la sommation de se rendre, et on leur promit le pardon, s'ils livraient leurs chefs. Les rebelles hésitaient. Münzer, par son éloquence, les détourna de toute pensée de capitulation. Il les assura que Dieu combattait avec eux, qu'un prodige allait bientôt l'attester, qu'ils n'avaient rien à redouter des boulets ennemis : par l'effet d'un miracle, il les arrêterait au passage et les enfouirait dans sa manche. Un arc-en-ciel qui parut alors fut pris par les paysans pour le signe prédit et raffermit leur confiance. Cependant leur position était mal choisie; le prophète avait plus étudié la Bible que l'art militaire. Les paysans étaient mal armés, les canons mal fondus; les charges manquaient

pour les canons; nul dans le camp anabaptiste ne savait convenablement manœuvrer une pièce et la pointer. Münzer n'avait imaginé d'autre moyen pour retrancher sa petite armée que celui auquel recoururent les insurgés plusieurs fois pendant cette guerre, et dont avaient fait fréquemment usage en Bohême les taborites pendant la guerre des hussites : c'était d'élever ce qu'on appelait un *wagenburg*, autrement dit un rempart formé à l'aide des chariots sur lesquels étaient placés les bagages et qu'on fixait les uns aux autres par des chaînes ou par des cordes. Si les anabaptistes manœuvraient mal, en revanche ils chantaient beaucoup et célébraient dans leurs hymnes plus de victoires qu'ils n'en remportaient. Abusés par les mensongères prédictions de Münzer, ils attendirent l'ennemi de pied ferme en chantant à tue-tête : *Venez, Esprit-Saint!* Philippe de Hesse n'eut pas grands efforts à faire pour forcer les lignes des insurgés. Les boulets allèrent toute part ailleurs que dans la manche de Münzer et firent d'effroyables ravages. Les barricades furent enfoncées, et les paysans qui demeuraient encore immobiles se virent en un clin d'œil poussés la lance dans les reins; ils prirent la fuite. La cavalerie les poursuivit; plus de 5,000 restèrent sur le carreau. L'armée des princes pénétra dans Frankenhausen, où eut lieu un affreux carnage. 300 des prisonniers jugés les plus coupables furent exécutés. Nicolas Storch lui-même, qui était venu rejoindre son ancien disciple, tomba aux mains du vainqueur. Jacques Strauss fut aussi, assure-t-on, du nombre des prisonniers, et dut plus tard à l'intervention de Luther son élargissement. Tandis qu'on saccageait la ville, on découvrit, caché dans la chambre basse d'une maison, Münzer, qui, placé dans un lit, feignait d'être un des locataires gravement malade. Il s'était enfui du champ de bataille dès qu'il avait vu la défaite inévitable. Ses subterfuges pour dissimuler son identité furent inutiles. Les papiers qu'il avait près de lui dans un petit sac le trahirent. On l'amena dans le camp de Mühlhausen, et on instruisit son procès en quelques heures. Soumis à la torture, il montra une fermeté qui allait jusqu'à l'insolence, et ne fit pas de difficultés de reconnaître la stupidité de ceux qu'il avait abusés. Les bourgeois de Mühlhausen, qui se rendirent, en furent quittes pour une amende collective de 120,000 écus. Pfeiffer, dont la troupe avait été enveloppée dans Mühlhausen, où elle s'était établie, parvint à gagner Eisenach, mais on le rattrapa, et il fut condamné au supplice, ainsi que 24 des principaux anabaptistes. Les poursuites les plus rigoureuses furent alors dirigées contre les sectaires dans toute la Thuringe, la Misnie et les districts voisins. A Langensalza, 40 personnes furent mises à mort, 12 à Sangerhausen, 8 à Leipzig. Le landgrave se montra plus humain que le duc George de Saxe en ordonnant plus d'emprisonnemens que d'exécutions.

La défaite des anabaptistes porta en Saxe un coup de mort à l'insurrection des paysans. Dès les premiers jours de juin, l'électeur Jean força un corps de 8,000 insurgés, qui de la Franconie s'étaient portés à Meiningen et n'avaient pas moins de 17 pièces d'artillerie, de mettre bas les armes. Hildburghausen fit également sa soumission. George Truchsess, qui après la convention conclue avec les insurgés s'était porté dans le Wurtemberg, avait fait éprouver aux paysans, près de Böblingen, un grave revers. Le principal bourreau de l'infortuné comte de Helfenstein, ce monstre qui avait accompagné des sons criards de son fifre la chasse féroce de Weinsberg, tomba entre les mains des soldats de la ligue de Souabe. Le châtiment qu'on lui infligea fut aussi barbare que le crime qu'on lui reprochait : on le brûla à petit feu. Les *bandes claires* du Neckar et de la Franconie furent ensuite dispersées. En Alsace, où la révolte des paysans avait pris de redoutables proportions et où les rustauds, comme on les appelait, s'étaient rendus coupables des mêmes excès et des mêmes violences, quoiqu'ils suivissent plutôt les *douze articles* que les doctrines de Münzer, le duc Antoine de Lorraine déploya non moins d'énergie que les princes allemands. La révolte avait été d'abord facilement pacifiée dans le Sundgau et la haute Alsace; mais les rustauds s'étaient réunis en grand nombre dans la moyenne Alsace. Ils avaient mis à leur tête un bourgeois de Molsheim nommé Érasme Gerbert, et tenu une assemblée générale près de cette ville, dans la Haardt, vaste plaine qui s'étend au pied des Vosges. Les historiens ont accusé Antoine de cruauté; mais le savant archiviste du département de la Meurthe, M. Henri Lepage (1), a lavé le prince lorrain de ce reproche et prouvé par des documens authentiques que, si le duc réprima des désordres attestés par tous les contemporains, il n'ordonna pas, à beaucoup près, autant d'exécutions qu'on l'avait avancé. Il résulte des mêmes pièces qu'en Lorraine et en Alsace, comme dans les principales parties de l'Allemagne où éclata la guerre des paysans, le fanatisme religieux, bien plus que les vexations exercées sur les gens de campagne par leurs seigneurs, poussa ceux-ci à la révolte. L'insurrection des rustauds, qui de l'Alsace avait gagné la Lorraine, ne semble pas au reste avoir entretenu d'intelligence avec le mouvement anabaptiste.

La jonction de l'armée des princes avec celle de la ligue de Souabe, qui avait soumis le Wurtemberg, acheva d'écraser la rébellion. Le 28 mai, l'électeur palatin et celui de Trèves, qui avaient enlevé la ville de Bruchsal aux paysans, étaient venus se réunir à Truchsess. Ils se portèrent tous trois de concert vers la Franconie

(1) *Documens inédits sur la guerre des rustauds*, Nancy 1861.

pour débloquer le château de Liebfrauenberg. Après avoir battu la bande de l'Odenwald, qui tentait, quoique fort inférieure en nombre, de lui barrer le passage, l'armée coalisée arriva le 7 juin devant Wurzbourg, qui dût se rendre à merci, payer une énorme contribution de guerre et rétablir dans ses murs l'exercice exclusif du culte catholique. Jacob Köhl et Florian Geyer furent exécutés sans forme de procès avec soixante des habitans les plus compromis. On n'apporta pas moins de rigueur à punir dans tout le territoire de l'évêché ceux qui avaient pris part à la révolte. Le margrave Casimir de Brandebourg soumit le reste de la Franconie. Bamberg, Schweinfurt, Rothembourg, ouvrirent leurs portes au vainqueur sans tenter de résistance. En même temps, les villes fortes du Neckar étaient contraintes de capituler. Le conseil des paysans, qui se tenait alors à Heilbronn, dut se disperser. Le corps de George Metzler, où se trouvaient Wandel Hippler et Götz de Berlichingen, arriva trop tard pour arrêter la marche triomphante de Truchsess. Le chevalier à la main de fer abandonna le 28 mai la cause qu'il avait servie un peu malgré lui. Quelques bandes dans cette partie de l'Allemagne essayèrent encore de prolonger la résistance. Retranchée dans un château qui dominait Ingolstadt, la *bande noire* (*schwarze Haufen*), qui ne comptait plus que 250 hommes fit une défense héroïque; ils périrent jusqu'au dernier. Leur courage ne pouvait sauver une cause irrévocablement perdue.

Il restait à terrasser l'insurrection dans la région du Rhin proprement dite, où elle était encore maîtresse, où les paysans s'étaient récemment livrés à de sanglantes saturnales. Le bailli et quatorze personnes avaient été égorgés au château de Dermstein. Dans celui de Westerburg, la comtesse avait subi les plus indignes traitemens, et les rebelles l'avaient ensuite obligée à cuire leur repas. L'armée de l'électeur palatin et de l'archevêque de Trèves, ayant évacué la Franconie, s'avança dans le Palatinat. Le corps de paysans qu'elle rencontra près de Pfeddersheim, à l'ouest de Worms, fut taillé en pièces. On ne fit merci à aucun prisonnier, et dans cette tuerie le belliqueux prélat se signala par son sanguinaire acharnement. La soumission de tous les cantons environnans fut la conséquence de cette défaite. Les gens du Rheingau livrèrent leurs armes et payèrent une contribution de guerre. Mayence, Worms, Spire, Francfort ouvrirent leurs portes, durent se soumettre à des conditions analogues et renoncer aux libertés qu'elles avaient récemment arrachées. Trèves s'estima heureux de n'avoir point pris part au mouvement.

La résistance fut plus opiniâtre dans la région du Haut-Rhin, car c'était là le vrai berceau de la révolte. La haine des prêtres et des nobles y était portée jusqu'au fanatisme. Dans les rangs des pay-

sans se trouvaient une foule de transfuges de l'armée de la ligue, qui, sachant qu'on ne leur ferait pas merci, poussaient à une résistance désespérée. Truchsess dut, pour vaincre ces derniers défenseurs de la rébellion, faire un vigoureux effort, surtout près de Kempten, où deux anciens capitaines des troupes impériales, Walter Bach et Gaspar Schnaiter, commandaient les insurgés. Il fallut incendier les villages qui leur servaient de refuge pour les réduire à mettre bas les armes. La puissante artillerie de l'armée de la ligue eut partout raison de la bravoure obstinée des paysans, que Truchsess ne ménageait guère. Pour mieux inspirer l'épouvante, ce capitaine tolérait tous les excès de la soldatesque. Le conseil de la ligue de Souabe, alors réuni à Ulm, s'émut des actes de barbarie commis par son armée; il le pria de ne point mettre le pays à feu et à sang; mais le brutal Truchsess se souciait peu de telles injonctions. « Messieurs du conseil, dit-il pour toute réponse, veulent m'en remontrer en fait de guerre; qu'ils viennent alors se battre ici, et j'irai dans leur lit prendre leur place. » Bientôt un renfort amené par George de Frundsberg permit aux troupes de la ligue d'en finir plus vite avec la révolte. Ce guerrier intrépide, qui avait été le héros de Pavie, et s'était fait un nom si glorieux sur tant de champs de bataille, prit le commandement en chef à la place de Truchsess, et sous sa direction la guerre épargna aux campagnards quelques-unes de ses horreurs. Il était toutefois difficile d'empêcher les seigneurs de se venger sur les révoltés abattus des tribulations et des misères que ceux-ci leur avaient causées. Quelques-uns se signalèrent par des traits d'une abominable cruauté. Le margrave Casimir de Brandebourg fit arracher les yeux et couper les doigts à des prisonniers. Les principaux meneurs de la révolte furent mis à la torture; on punit aussi sans miséricorde les prédicans dont les sermons exaltés avaient déterminé en bien des lieux la rébellion, et plus d'un ministre évangélique qui s'était borné à prêcher les principes de Luther périt alors victime du ressentiment de quelque prélat ou de quelque ecclésiastique orthodoxe. Des tribunaux inquisitoriaux furent institués pour rechercher les coupables; les échafauds se dressèrent. Carlstadt échappa, grâce à l'intervention magnanime de Luther. Götz de Berlichingen en fut quitte pour un internement de deux années dans son château. D'autres seigneurs, tels que le comte de Wertheim, ne furent pas inquiétés pour la part qu'ils avaient prise à la révolte, soit qu'on jugeât qu'ils n'avaient fait que céder à l'intimidation, soit plutôt qu'on redoutât la puissance qu'ils gardaient dans leurs propres domaines. Au bout d'une année entière de répression et de recherches des gens compromis, une amnistie fut rendue le 23 septembre 1526, qui mit fin aux rigueurs et aux violences exercées par l'autorité.

Après une telle défaite, aucun soulèvement ne paraissait plus à redouter du côté des paysans. On ne se préoccupa guère d'alléger leur condition et de tenir compte de leurs griefs. Dans les pays où la rébellion avait été la plus décidée et la plus tenace, si l'on en excepte toutefois le Palatinat, il semble même que la situation des gens de la campagne se soit à divers égards empirée aussi par le fait des dévastations commises par les soldats de la ligue et des princes. Ce qui est hors de doute, c'est que les dîmes, les corvées, les redevances, les péages, les tailles et les servitudes continuèrent comme par le passé. Non-seulement les paysans furent partout désarmés, mais ils perdirent en une foule de lieux le droit de réunion, dont ils étaient en possession depuis des siècles. La liberté religieuse qu'ils réclamaient leur fut refusée. Les seigneurs ecclésiastiques reprirent avec leurs domaines la jouissance de tous leurs droits. Bien préférable fut à coup sûr le sort des diverses populations qui, tout en réclamant une diminution des charges dont elles étaient accablées, ne participèrent point à l'insurrection, ou tout au moins s'abstinrent des violences commises ailleurs. A Sulz, le comte fit un accord avec ses sujets, en réglant à l'amiable les réclamations de ceux-ci. Dans le Brisgau, l'archiduc Ferdinand enjoignit aux autorités de faire droit aux plaintes des habitans. Les états de la Haute-Autriche s'opposèrent à ce qu'aucune contribution de guerre fût imposée aux paysans qui avaient émis les mêmes vœux que les rebelles. Dans le Tyrol, les gens des campagnes obtinrent davantage. Un code nouveau fut rédigé qui abrogeait la petite dîme et diverses prestations introduites abusivement, accordait une certaine part à la jouissance de la pêche et de la chasse, et supprimait les redevances qui ne reposaient pas sur des titres anciens et réguliers. L'archiduc Ferdinand fit aussi quelques concessions en matière religieuse : les villes et les tribunaux eurent le droit de présenter des candidats aux fonctions ecclésiastiques, et l'on promit, comme le réclamait l'un des *douze articles*, que les pasteurs prêcheraient le pur Évangile. Les sujets de l'archevêque de Salzbourg, qui s'étaient pourtant mutinés contre le gouvernement despotique et intolérant de ce prélat, et avaient résisté aux troupes que l'archiduc lui prêta pour triompher de la révolte, obtinrent finalement des conditions tolérables.

III.

Quoiqu'elle ait été de fort courte durée, la guerre des paysans laissa en Allemagne des traces profondes; elle amena bien des souffrances, amoncela bien des ruines et versa des flots de sang. Elle

vint s'ajouter aux maux qu'avait déjà causés la guerre des nobles, elle ouvrit l'ère des guerres religieuses, qui devait en apporter de plus grands encore; elle contribua par son issue à fortifier la puissance des princes de l'empire et à raffermir l'aristocratie, quelque peu ébranlée par les tendances démocratiques qui se mêlaient à la réforme.

En s'abandonnant à la démagogie et se livrant aux chefs anabaptistes, les paysans compromirent leur cause et hâtèrent leur défaite. Le coup qui frappait à la fois le parti de la réforme radicale et la secte de Storch, son expression la plus exagérée, ne les écrasa pourtant pas complétement, mais il les mit pour longtemps dans l'impossibilité de se relever. L'union des princes qui combattaient l'omnipotence impériale et des luthériens, consommée par l'adoption de la confession d'Augsbourg et par la conclusion de la ligue de Schmalkalde, empêcha les débris dispersés de l'anabaptisme de rallumer de sitôt la révolte. Les paysans reprenaient sans doute avec tristesse le joug qu'ils avaient voulu secouer, mais ils étaient trop découragés et trop affaiblis pour penser à une revanche. Dix ans s'écoulèrent sans que le radicalisme religieux tentât un nouvel effort. L'étroite alliance des princes protestans contre l'empire et les états catholiques de l'Allemagne fit non-seulement leur force dans la lutte qu'ils soutinrent pour la défense de la réforme, elle arrêta de plus le développement de l'action révolutionnaire que celle-ci avait suscitée. Au lieu de suivre chacun un programme politique et religieux conforme à ses vues personnelles, à ses sympathies particulières, à ses intérêts égoïstes, les princes protestans travaillèrent en commun à faire triompher un ordre de choses qui, sans rompre brusquement avec le passé, introduisait les changemens le plus vivement réclamés par la majorité de la nation allemande. Certes cette union ne s'accomplit pas sans efforts et sans tiraillemens. Lors de la conclusion de la ligue de Schmalkalde, certains états regardaient à s'engager dans une voie de réforme religieuse qui paraissait s'écarter du culte traditionnel; il y en avait d'autres qui montraient une extrême répugnance à s'allier avec les villes de la haute Allemagne où s'était implantée la doctrine de Zwingli; mais l'intelligence de leurs intérêts communs fit taire ces divers scrupules. On vit des princes catholiques adhérer à la ligue pour mieux combattre les projets de l'empereur, surtout ceux de son frère Ferdinand, qui, en se faisant élire roi des Romains, prenait de fait la couronne impériale sur laquelle les prétentions de la maison d'Autriche allaient se confondre avec les droits de l'empire. La prudence que montrèrent les chefs du parti réformé consolida leurs conquêtes. En engageant l'électeur de Saxe à souscrire aux condi-

tions de paix de l'empereur, conditions qui resserraient pourtant davantage le cercle déjà si étroit dans lequel pouvait se mouvoir l'indépendance religieuse, puisqu'elles liaient les mains à ses coreligionnaires jusqu'au prochain concile et excluaient les zwingliens du bénéfice de cette trêve, Luther fit preuve d'un esprit politique qui lui avait d'abord manqué. C'est que l'expérience avait mûri le grand docteur de Wittenberg; il sut résister aux protestans plus ardens qui, comme le landgrave Philippe de Hesse, refusaient de si dures conditions. Il imposa silence aux récriminations des prédicateurs les plus exaltés. La paix signée à Nuremberg en 1532, par laquelle Charles-Quint reconnut en réalité l'église réformée, fit succéder dans les provinces protestantes un régime légal à l'état de révolte. Tout temporaire qu'ait été cet arrangement, il jeta les fondemens d'un droit public dont l'introduction ramena dans les esprits des notions de justice et de légalité qui tendaient à s'effacer, des habitudes d'obéissance et de discipline que la révolte religieuse avait fait disparaître. L'Allemagne, menacée par les Turcs, put alors opposer à ces barbares le puissant faisceau de ses forces, et en attendant le concile général, que le pape différait toujours, le provisoire se consolida. Les populations s'habituèrent au nouveau culte, l'ardeur de controverse théologique se calma si bien que, quelques années après, on réussit à opérer entre les luthériens et les sacramentaires un rapprochement qui avait d'abord paru impossible.

Les choses se seraient-elles ainsi passées, si les partisans d'une réforme radicale avaient eu le dessus, si les sectaires, qui voulaient ruiner de fond en comble l'édifice que des siècles avaient élevé, fussent demeurés vainqueurs? Assurément non. Les radicaux n'eussent amené dans l'ordre spirituel qu'une désorganisation dont n'aurait pas tardé à se ressentir l'ordre moral. Leur triomphe ne pouvait produire dans l'ordre politique qu'une catastrophe à la suite de laquelle la population épouvantée se fût rejetée tout entière dans les bras de l'église romaine. Si l'insurrection des paysans eut pour effet de retarder de près de deux siècles leur émancipation dans les provinces de l'Allemagne où elle avait éclaté avec le plus de violence, combien cette émancipation n'eût-elle pas été reculée par la prolongation d'une licence religieuse et d'une anarchie sociale qui faisaient les affaires des partisans de l'intolérance et des défenseurs de l'orthodoxie la plus étroite? Il serait advenu ce qui s'est produit partout; les excès de la liberté auraient enfanté un despotisme d'autant plus fort que le désordre qui l'avait appelé eût été plus effroyable.

C'est parce que, dans les états de l'Allemagne qui embrassèrent

le protestantisme, les conquêtes de la liberté de conscience s'opérèrent graduellement qu'elles ont résisté aux dangers qui les environnaient. Dans la guerre de trente ans, les réformés allemands n'eussent pas rencontré l'appui d'un Gustave-Adolphe et d'un Richelieu, si au lieu de représenter une société religieuse régulière, fidèle sur les points les plus essentiels à l'ancienne tradition chrétienne, respectant les principes de la société politique telle qu'elle était alors constituée, ils n'eussent offert qu'un assemblage incohérent de fanatiques et de niveleurs. Loin de se sentir assez forts pour recourir à l'étranger sans crainte de perdre leur nationalité et leur autonomie, ils eussent trouvé non des alliés, mais des maîtres, et le traité de Westphalie, au lieu de consacrer définitivement les conquêtes de la réforme en Allemagne, n'aurait été que le démembrement de l'empire au profit de la France, du Danemark et de la Suède.

En restant dans les bornes d'une simple réforme religieuse, les états protestans échappèrent au péril qu'ils s'étaient eux-mêmes en partie créé. Ils unirent étroitement la cause de la doctrine évangélique à celle de l'indépendance territoriale. Les apôtres du mouvement religieux, ramené à une épuration ou, si l'on veut, à une simplification du culte, à un schisme avec Rome, eurent ainsi des protecteurs naturels dans les princes et les villes, intéressés à soutenir le principe de l'indépendance territoriale, qui les mettait à l'abri d'une complète sujétion à l'empereur. Dans la ligue contre l'édit de Worms, édit qui menaçait d'étouffer à sa naissance le mouvement de la réforme, les princes allemands défendaient surtout leur droit de souveraineté, car la question politique qui se débattait en cette circonstance, c'était de savoir si chaque prince avait dans ses domaines le droit de régler ce qui touchait aux rapports de l'église et de l'état. En protestant contre le vote de la diète qui, conformément à la décision impériale de Spire, revenait sur la résolution antérieure où était implicitement reconnue la liberté pour chaque prince de condamner ou d'admettre la doctrine de Luther, ils ne firent que consacrer plus solennellement un droit qui leur avait été temporairement laissé. Ce droit, que l'empereur voulait leur dénier, ils en obtinrent l'exercice provisoire, et la garantie qu'ils avaient arrachée par les armes devint définitive. Ainsi fut enfin assurée, jusqu'à la nouvelle lutte qui devait éclater un siècle plus tard, l'existence de la religion évangélique. Le luthéranisme, entré désormais dans l'ordre politique et régulier, amena des changemens qu'on avait tout d'abord vainement réclamés, et par le développement naturel des idées issues de cette révolution religieuse commença pour les paysans et les classes pauvres un état meilleur.

Si la réforme ne fut pas arrêtée dès son premier essor, elle le doit donc à la conduite de ses chefs et de ses plus intelligens adhérens. Le luthéranisme réussit à se faire accepter de ses adversaires, sinon comme une transformation bienfaisante dans l'ordre religieux, du moins comme un fait acquis, et cela, répétons-le, parce qu'il rompit avec le radicalisme théologique, avec l'anabaptisme, avec la démagogie, qui l'eussent précipité dans l'abîme où avaient péri tant d'autres hérésies, qui lui auraient aliéné la faveur des princes allemands, que leur opposition contre le pape et l'empereur disposa dès l'origine à lui prêter secours.

La théocratie des anabaptistes et l'anarchie doctrinale des radicaux en matière de réforme religieuse ont donc été au XVIe siècle un des plus grands périls que l'Allemagne ait traversés; elles faillirent causer la dissolution soudaine de la société sans apporter aucun des élémens propres à la reconstituer; elles suscitèrent la révolte contre les principes fondamentaux du christianisme tel qu'il était compris à cette époque; elles armèrent le vilain contre le noble, le sujet contre son seigneur, le pauvre contre le propriétaire, la raison individuelle contre l'autorité dogmatique incarnée dans l'église ou reposant sur la tradition de l'enseignement théologique. Elles laissèrent la libre carrière aux théories les plus imprudentes et aux rêveries les plus folles; elles relâchèrent les liens qui assurent l'ordre, la paix et la félicité des états, et, aux maux déjà si nombreux qu'avaient produits les déchiremens intérieurs de l'Allemagne, la lutte des grands, celle de la papauté et de l'empire, elles en ajoutèrent de plus menaçans encore, ceux qu'engendrent la guerre des classes sociales et l'anéantissement des croyances les plus étroitement unies à la moralité publique.

Cependant le péril, s'il était surmonté, n'était pas définitivement écarté. Les germes de l'insurrection religieuse et sociale, victorieusement réprimée en 1525, subsistèrent longtemps, et environ dix années après ils donnèrent naissance à une sédition nouvelle, où reparurent tous les élémens de désordre et toute l'anarchie des idées qui avaient marqué la guerre des paysans. Heureusement cette seconde révolte trouva pour la combattre une Allemagne moins divisée, une société plus raffermie dans sa foi et dans ses principes. Nous voulons parler de la guerre des anabaptistes de Münster, qui éclata en 1534 et 1535, et dont nous retracerons les principales phases.

ALFRED MAURY.

NÉGOCIATIONS AVEC L'ALLEMAGNE

LE TRAITÉ DE VERSAILLES.

Le traité conclu à Versailles le 29 juin 1872 continue la série des actes diplomatiques qui n'ont point cessé d'occuper, depuis la signature des préliminaires de paix, les gouvernemens de France et d'Allemagne. Il a pour objet de régler le paiement des 3 milliards qui sont encore dus par la France sur l'indemnité de guerre, ainsi que les conditions et les délais successifs pour l'évacuation du territoire. L'acquittement intégral de notre dette et la libération définitive de notre sol sont les deux questions capitales devant lesquelles pâlissent toutes les autres, et qui pèsent d'un poids bien lourd sur notre crédit et sur notre dignité. Déjà, par les conventions signées à Berlin le 12 octobre 1871, le gouvernement a obtenu la libération anticipée de six départemens en échange de concessions douanières accordées aux produits de l'Alsace-Lorraine. Le traité du 29 juin 1872 a été inspiré par la même pensée en même temps que par l'appréciation prudente de nos ressources financières. Nous avons à négocier sans relâche pour hâter l'heure à laquelle toute parcelle de terre française pourra devenir libre; en face d'une dette énorme, nous devons faire en sorte que l'exécution de nos engagemens ne porte pas une atteinte trop profonde aux élémens de prospérité qui nous restent. Il est pénible d'étudier les documens diplomatiques qui ravivent à chaque ligne le souvenir de nos désastres. Il ne faut point cependant reculer devant cette tâche ingrate. La nation est intéressée à savoir avec quelle difficulté sont obtenues les concessions qui demeureront toujours en-deçà de ses

désirs, et à quels efforts, à quels sacrifices elle doit se résigner pour rentrer complétement en possession d'elle-même. Il paraît donc utile d'examiner à ces divers points de vue les négociations qui viennent d'aboutir au traité de Versailles.

I.

Pour apprécier les dispositions du traité du 29 juin 1872, relatives au paiement de l'indemnité et à l'occupation du territoire français par l'armée allemande, il est nécessaire de rappeler les termes des conventions antérieures.

D'après les préliminaires de paix signés à Versailles au lendemain de l'armistice, 1 milliard de l'indemnité était payable dans le courant de l'année 1871, et les 4 milliards de surplus dans le délai de trois ans; l'évacuation devait s'effectuer graduellement, de telle sorte qu'après le paiement de 2 milliards les six départemens de l'est et le territoire de Belfort fussent seuls occupés, à titre de gage, par une garnison allemande de 50,000 hommes soldés et entretenus aux frais du trésor français.

Le traité de Francfort, conclu le 10 mai 1871, alors que la commune était encore maîtresse de Paris, aggrava ces dispositions. Il stipula que la France aurait à payer dans le courant de l'année non plus seulement 1 milliard, mais 1 milliard 1/2, et que la somme de 500 millions, complétant 2 milliards, serait payée au 1er mai 1872. A cette époque et après ce paiement effectué, l'occupation devait être restreinte aux six départemens de l'est et au territoire de Belfort en garantie des 3 milliards restant à solder.

L'emprunt de 2 milliards, souscrit au mois de juin 1871, permit à la France de remplir ses engagemens par le paiement de 1 milliard 500 millions stipulés par le traité de Francfort et de pourvoir à l'acquittement ultérieur des 500 millions qui complétaient les 2 milliards. Ce fut alors que le gouvernement français engagea les négociations qui aboutirent aux traités de Berlin, signés le 12 octobre 1871, traités aux termes desquels fut obtenue immédiatement, en échange de garanties reconnues suffisantes et de concessions douanières en faveur de l'Alsace-Lorraine, l'évacuation anticipée de six départemens qui, d'après les conventions antérieures, auraient dû être occupés jusqu'au 1er mai 1872.

Voici donc quelle était, à cette dernière date, la situation : la France avait payé 2 milliards; six de ses départemens et Belfort étaient encore occupés, et devaient continuer à l'être jusqu'au 1er mars 1874, date fixée pour le paiement des 3 milliards formant

le solde de l'indemnité. Le gouvernement français avait la faculté de faire des versemens partiels en prévenant le cabinet de Berlin trois mois à l'avance; mais ces versemens n'avaient pour effet que de diminuer la somme des intérêts stipulés à 5 pour 100, ils n'exerçaient aucune influence sur l'étendue de l'occupation, laquelle pouvait, selon le traité, comprendre jusqu'en 1874 les territoires indiqués, quel que fût le montant des avances que nous aurions successivement acquittées sur les 3 milliards.

Cette situation présentait de graves inconvéniens. D'une part, le paiement à date fixe d'une somme aussi énorme que 3 milliards était absolument impossible, et les deux gouvernemens devaient prévoir qu'à la veille de l'échéance ils seraient obligés de prendre de nouveaux arrangemens; d'autre part, si la France s'était trouvée en mesure d'effectuer des paiemens anticipés, elle n'aurait eu aucun avantage à diminuer graduellement sa dette, du moment qu'elle n'obtenait pas la libération proportionnelle de son territoire; il lui aurait même été moins onéreux de continuer à payer jusqu'en 1874 l'intérêt de 5 pour 100 sur les 3 milliards dus à l'Allemagne, les capitaux des emprunts lui coûtant 6 pour 100. Les deux parties contractantes avaient donc un égal profit à réviser les clauses financières du traité de Francfort. Il importait à l'Allemagne de faciliter le paiement de sa créance et surtout les versemens anticipés, qui pouvaient lui être utiles tant pour le remboursement de sa dette intérieure que pour la confection de ses budgets; il convenait à la France de diviser par périodes l'acquittement des 3 milliards et de stipuler que chaque paiement serait en quelque sorte productif d'une part de libération territoriale. En conséquence l'intérêt des deux pays et l'équité s'accordaient pour conseiller à Berlin comme à Versailles la reprise des négociations.

Enfin, dans les préliminaires de paix du 26 février 1871, il avait été dit que pour les 3 derniers milliards l'Allemagne serait disposée à substituer à la garantie territoriale, consistant dans l'occupation partielle du territoire français, une garantie financière. Le traité de Francfort n'avait point reproduit cette clause, qui cependant ne pouvait être considérée comme supprimée, puisque les conventions de Berlin du 12 octobre l'avaient appliquée partiellement en admettant une garantie financière pour le paiement du quatrième demi-milliard et en stipulant l'évacuation immédiate de six départemens. Le principe de la substitution était donc intact, et il était avantageux pour la France de l'invoquer de nouveau sans que l'Allemagne eût le moindre intérêt à le repousser.

Après avoir exposé les précédens et les motifs des négociations, nous résumons les clauses du traité de Versailles. L'échéance unique

du 1er mars 1874 pour le paiement intégral des 3 milliards est remplacée par quatre échéances, dont la première est presque immédiate, et les trois autres sont fixées au 1er février 1873, au 1er mars 1874 et au 1er mars 1875. Les deux termes les plus rapprochés sont l'un et l'autre de 500 millions; les deux termes les plus éloignés sont chacun d'un milliard. La France conserve la faculté de se libérer soit en totalité, soit partiellement, avant les échéances, en prévenant l'Allemagne non plus trois mois, mais seulement un mois à l'avance, et pourvu que les versemens partiels ne soient pas inférieurs à 100 millions. Quant à l'évacuation des six départemens et de l'arrondissement de Belfort, elle doit s'accomplir graduellement, au fur et à mesure du versement de trois termes de l'indemnité. Après le paiement des 500 millions qui sont presque immédiatement exigibles, les troupes allemandes quitteront les départemens de la Marne et de la Haute-Marne; après le paiement du second milliard, à l'échéance du 1er mars 1874, elles se retireront des Ardennes et des Vosges; enfin, quand le troisième milliard aura été soldé, c'est-à-dire au plus tard le 1er mars 1875, elles abandonneront définitivement le territoire français. Toutefois il dépend de la France d'abréger ces délais en payant avant les échéances les sommes successivement exigibles, et il est de plus expressément stipulé qu'après l'acquittement du deuxième milliard la France pourra se concerter avec l'Allemagne, pour obtenir l'évacuation complète en offrant des garanties financières jugées acceptables, ainsi que cela s'est pratiqué lors de la conclusion des traités de Berlin du 12 octobre 1871. Quant au chiffre de l'armée allemande d'occupation, il demeure fixé à 50,000 hommes, nonobstant la diminution du territoire occupé. Telles sont les dispositions du traité de Versailles qui a réglé, en termes précis et pratiques, tant pour le paiement de l'indemnité que pour l'évacuation du territoire, les moyens d'exécuter le traité de Francfort.

En soumettant à l'assemblée nationale le traité du 29 juin, M. le ministre des affaires étrangères a signalé les dispositions principales qui viennent d'être résumées. De même le rapport présenté au nom de la commission parlementaire par M. le duc de Broglie a mis en relief les modifications apportées aux conventions antérieures. L'assemblée a voté sans discussion, dans sa séance du 6 juillet, la convention signée à Versailles, et aujourd'hui ratifiée. Il n'y avait pas en effet matière à débat; il fallait adopter ou repousser dans son entier l'acte diplomatique, et les objections qui auraient été tentées de se produire auraient été dépourvues de sanction.

Ces objections, muettes devant l'assemblée, se sont cependant exprimées dans la presse avec une vivacité bien naturelle. Le pa-

triotisme n'abdique jamais; il est respectable, même lorsqu'il s'égare, et toujours disposé à ne voir dans les actes que ce qui le blesse ou seulement l'effleure. Comment ne pas ajouter que dans notre pays plus qu'en aucun autre, et dans ce moment plus que jamais, l'appréciation des faits politiques risque d'être faussée par l'esprit de parti? Les patriotes impatiens auraient voulu que la nouvelle convention leur annonçât la libération complète et immédiate du sol français, et ils ont éprouvé une déception lorsqu'ils ont cru voir qu'il ne s'agissait en apparence que d'un règlement de procédure. D'un autre côté, la critique s'est exercée contre les clauses qui semblaient impliquer une prolongation de l'occupation allemande, alors que certains défenseurs du gouvernement, dépassant le but, prétendaient recommander comme un triomphe diplomatique le résultat des négociations de Versailles. A notre sens, le traité du 29 juin a été ce qu'il devait et pouvait être. Le gouvernement, qui l'a présenté en termes modestes à l'examen de l'assemblée nationale, la commission, qui en a simplement proposé l'adoption, et l'assemblée, qui l'a voté sans phrases, se sont tenus dans la mesure qui convenait à nos intérêts et à notre dignité. Les objections n'en subsistent pas moins, et il est toujours opportun de les apprécier, car elles intéressent l'ensemble des négociations qui demeurent ouvertes entre la France et l'Allemagne, et, si l'on peut démontrer qu'elles sont mal fondées, les conventions ultérieures seront rendues plus faciles en même temps que le pays aura plus de confiance dans la conduite de nos affaires diplomatiques. Passons donc en revue ces objections.

Le premier sujet de critique, c'est la disposition qui semble retarder jusqu'en 1875 l'évacuation complète fixée par le traité de Francfort au 1er mars 1874, sous la condition du paiement intégral de l'indemnité de guerre. En second lieu, l'on se plaint que nos négociateurs n'aient pas obtenu la diminution de l'effectif de l'armée d'occupation et que les deux départemens de la Meuse et de la Meurthe avec Belfort soient condamnés à subir, pendant un délai qui peut se prolonger toute une année, le casernement de 50,000 Allemands.

La prolongation de durée pour l'occupation du territoire n'est qu'apparente. En réalité, si la France était en mesure de payer dès demain les 3 milliards qu'elle doit encore à l'Allemagne, elle pourrait, en prévenant un mois à l'avance, user de la faculté d'anticipation et libérer complétement son territoire. Ce droit, qui n'était point défini en termes suffisamment nets dans les préliminaires de paix ni dans le traité de Francfort, lui est reconnu expressément par le traité de Versailles, de telle sorte que la clause dont il est

ici question doit être considérée comme une disposition financière dont il nous sera loisible de profiter, et non comme une aggravation de l'occupation territoriale. D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que par le paiement de 500 millions seulement la France obtient la libération de la Marne et de la Haute-Marne, qui selon les premiers traités auraient pu demeurer sous le drapeau allemand jusqu'en 1874. Ainsi libération certaine de deux départemens vingt mois avant la date primitivement fixée et faculté de faire cesser, non-seulement à la date de 1874, mais encore à une date plus rapprochée, l'occupation du reste, voilà quelle est au fond la solution donnée par le traité de Versailles à la question territoriale. En d'autres termes, la durée de l'occupation est désormais subordonnée à nos moyens de paiement. De plus, les négociateurs ont eu soin de rappeler l'éventualité prévue par les préliminaires de paix pour le cas où l'Allemagne accepterait la substitution d'une garantie financière, ils ont même fixé la période à laquelle il est présumable que cette éventualité doit se réaliser, en attribuant à la France l'initiative de la proposition.

Il ne faut pas croire que, si l'on avait conservé dans le texte du traité l'ancienne date du 1er mars 1874 pour le paiement intégral des 3 milliards et par suite pour la libération complète du territoire, cette double opération aurait pu s'accomplir. L'évacuation graduelle n'étant pas alors stipulée, la France n'aurait eu aucun intérêt à payer par anticipation une partie quelconque de sa dette, et comment aurait-elle versé en un seul jour et à l'heure dite la somme de 3 milliards? Comment l'aurait-elle recueillie et conservée au moins pendant quelque temps en vue d'un paiement unique? L'Allemagne aurait eu le droit de ne se dessaisir du gage qu'après avoir encaissé la totalité de sa créance, et, par l'effet de ces retards inévitables, nos six départemens seraient demeurés sous l'occupation des troupes allemandes fort au-delà du 1er mars 1874. Le traité de Francfort, en assignant une seule date pour un paiement aussi énorme, ne pouvait être exécuté selon sa forme et teneur, et l'état de choses que tous nos vœux, tous nos efforts tendent à faire cesser au plus tôt se serait nécessairement prolongé.

Ce qui était impraticable sous le régime des anciennes conventions est devenu possible avec la convention nouvelle. Le créancier et le débiteur se sont rapprochés pour diviser les paiemens. D'après le règlement de compte qui vient d'être arrêté à Versailles, la dette est partagée en quatre termes, et, si la France s'engage à verser l'un des 3 milliards avant 1874, elle obtient en retour la faculté de ne verser le dernier milliard qu'un an après cette date, tout en se réservant la faculté d'anticipation avec ses conséquences. La

combinaison est avantageuse pour l'Allemagne, ainsi que nous le montrerons plus loin; elle n'est pas moins favorable pour la France, qui acquiert une plus grande liberté d'action dans ses mouvemens financiers, et se trouve en mesure de manier avec plus de sûreté l'arme de son crédit. En reportant à 1875 l'échéance du dernier terme, le traité de Versailles facilite, au profit des deux parties contractantes, le paiement de la dette, il assure notre libération territoriale, et, bien que cela paraisse contradictoire, il doit avoir pour résultat de la rendre plus prompte.

On se souvient de l'impression que produisit en France et en Europe le chiffre de la contribution de guerre imposée par le vainqueur. Bien que la douleur nationale fût tout entière à la perte de deux provinces et que la question d'argent ne dût paraître alors que secondaire, il était impossible de ne point éprouver les plus poignantes inquiétudes en songeant à cette rançon de 5 milliards, payable en trois années et garantie par une portion considérable du sol français. Les financiers qui avaient le mieux étudié nos ressources, notre puissance de travail et nos moyens de crédit, n'osaient se prononcer sur les conséquences de ce chiffre de 5 milliards exigibles à bref délai, et l'on se demandait en Europe si l'énormité de la somme n'était point, dans la pensée des négociateurs allemands, un expédient indirect pour augmenter la conquête territoriale et dépouiller le débiteur, après avoir dépossédé le vaincu. Ce fut partout, il est permis aujourd'hui de le dire, une véritable consternation financière. Bientôt cependant le patriotisme reprit confiance, et, lorsque le gouvernement adressa le premier appel aux capitaux, l'espoir revint. Le succès de l'emprunt de 2 milliards, souscrit au mois de juin 1871 dans des circonstances peu favorables, au lendemain d'une affreuse guerre civile, fut le signe le plus manifeste et le plus rassurant de la richesse de notre pays, de son crédit et de sa force, survivant à tant de désastres. Dès ce moment, on eut partout la certitude que la France ne succomberait pas sous le poids de sa rançon, qu'elle voudrait et qu'elle pourrait s'acquitter de ses obligations envers l'Allemagne, et que, pour se procurer le complément de l'indemnité, elle obtiendrait du crédit européen les fonds nécessaires. La démonstration est prochaine. Le nouvel emprunt qui va être émis attestera sans aucun doute la confiance que nous méritons encore d'inspirer.

Il s'agit, qu'on ne l'oublie pas, de 3 milliards, sans compter les intérêts et les frais. Si habitués que nous soyons depuis deux ans à entendre parler de milliards et malheureusement à en payer, le gouvernement français manquerait aux règles de la prudence, s'il ne se réservait non-seulement toutes les facilités pour la conclusion

de cet emprunt qui vient s'enter sur un récent appel de 2 milliards, mais encore tous les moyens de parer aux risques imprévus. Or, pour une pareille opération financière, le temps est d'un grand secours. De même qu'un particulier, l'état qui se trouve dans la fâcheuse situation de débiteur est intéressé à obtenir terme et délai, sauf à n'en pas faire usage. Il a ainsi plus de champ pour se mouvoir dans les combinaisons financières auxquelles il a recours, pour étudier et aménager ses impôts ou pour organiser ses emprunts. Le temps qui lui est accordé, il peut en faire profiter ses nouveaux prêteurs et traiter avec eux à des conditions plus avantageuses et plus sûres. Financièrement, ce sont là des principes élémentaires. Le point important à considérer, c'est le succès de l'emprunt, et celui-ci réussira d'autant mieux que les versemens seront moins étroitement resserrés dans un délai fatal, et que les prêteurs seront plus au large pour apporter successivement le montant divisé de leur souscription. Il s'agit, encore une fois, de plus de 3 milliards!

En conséquence les mesures qui tendent à faciliter l'opération de l'emprunt aboutissent à la libération du territoire. Que l'on souscrive d'abord les 3 milliards; puis viendront les combinaisons particulières à l'aide desquelles le gouvernement, faisant appel au concours des établissemens financiers, pourra rendre plus promptement disponibles les produits à réaliser sur les versemens des souscripteurs et se prévaloir, à l'égard de l'Allemagne, du droit d'anticipation de paiemens qu'il s'est réservé par le traité du 29 juin. Cette intention, qu'il était aisé de deviner, est annoncée de la façon la plus claire dans le projet de loi relatif à l'émission du prochain emprunt. Qu'importe l'éloignement de la date conventionnelle pour la fin de l'occupation, si nous stipulons la faculté de nous libérer plus tôt et d'avancer la date réelle qui pourra même être antérieure au 1er mars 1874? C'est ainsi qu'il faut apprécier celle des clauses du traité de Versailles qui a été le plus vivement critiquée. Pour peu que l'on réfléchisse et que l'on calcule, on reconnaîtra que les impatiences du patriotisme se sont égarées dans cette question de date. Il n'y a pas un financier qui ne déclare que les conditions nouvelles sont plus favorables au point de vue de notre crédit et dans l'intérêt de l'évacuation.

Quant aux regrets exprimés sur le maintien d'une armée de 50,000 hommes dans les deux départemens qui pourront encore être occupés après le paiement des deux premiers milliards, chacun s'y associe. Il paraît dur en effet et très inique d'affecter à la garde d'un gage restreint l'effectif militaire qui avait été jugé nécessaire pour occuper six départemens. Le gouvernement français a fortement insisté pour que le cabinet de Berlin ne maintînt pas cette

exigence; s'il n'a pas réussi à faire inscrire dans le traité le principe d'une réduction proportionnelle de l'armée d'occupation, aucun reproche ne saurait l'atteindre, la décision ne dépendant pas de lui seul et l'Allemagne ayant le droit de s'en tenir, à tort ou à raison, aux conventions antérieures. Quels sont les motifs pour lesquels le cabinet de Berlin a résisté si obstinément aux argumens équitables qui lui ont été opposés? S'il a voulu conserver sur le sol français, jusqu'à la dernière heure de l'occupation, une armée nombreuse, ou si du moins il n'a pas voulu s'engager formellement à la réduire, ce n'est point pour la vaine satisfaction de camper plus longtemps en France avec l'appareil de guerre, ni pour l'économie que lui procure l'entretien à nos frais de 50,000 hommes; de telles considérations seraient indignes d'un grand gouvernement. Il faut plutôt attribuer sa résolution aux inquiétudes qu'il éprouve ou qu'il affecte au sujet de notre politique intérieure, à la crainte de complications qui livreraient le pouvoir au parti révolutionnaire. L'occupation à outrance et en force répond aux cris de guerre à outrance que l'on entend parfois encore retentir de ce côté des frontières. Au lieu d'une simple garnison, qui serait même inutile, cela nous vaut le poids d'une armée. La ferme attitude du gouvernement et des partis sensés devrait enlever à l'Allemagne les motifs ou les prétextes dont elle abuse pour aggraver sans nécessité la situation que les événemens nous ont faite. Il est de l'intérêt des deux pays de hâter le moment où, d'après les prévisions des traités et selon les paroles échangées, l'occupation matérielle de notre territoire sera remplacée par des garanties financières. En attendant, il appartient au gouvernement et à l'assemblée nationale de prendre les mesures nécessaires, afin que la présence des troupes étrangères soit rendue le moins onéreuse pour les départemens qui sont condamnés à la subir.

Dans cet examen du traité du 29 juin et des critiques auxquelles cet acte a donné lieu, nous n'avons jusqu'ici tenu compte que de l'intérêt français; il n'est pas moins nécessaire de rechercher quel a été dans ces négociations l'intérêt de l'Allemagne et d'étudier par quels moyens la France peut espérer avant le terme fixé sa libération complète, en achevant l'œuvre diplomatique commencée par les conventions de Berlin et de Versailles.

II.

Lorsque la France négocie avec l'Allemagne sur les questions territoriales et financières qui ont été une première fois réglées par les préliminaires de paix du 26 février 1871, puis par le traité

de Francfort, la partie n'est pas égale. Nous sommes liés par les actes qui ont été signés, nous n'avons pas à solliciter la révision des clauses fondamentales, ce qui serait peu digne et fort inutile; enfin, puisque la force joue un grand rôle dans les affaires de ce monde, il faut bien reconnaître que nous ne sommes pas en ce moment les plus forts. Ce qu'il nous est permis de tenter et possible d'obtenir, c'est l'examen des dispositions qui se rattachent au mode d'exécution des traités, et l'habileté consiste à découvrir les points sur lesquels l'intérêt de l'Allemagne s'accorde avec celui de la France. Il ne faut jamais perdre de vue cette situation, quand on apprécie l'œuvre si pénible et si ingrate de nos négociateurs. Ne demandons pas au gouvernement français de remporter des succès diplomatiques sur le cabinet de Berlin; il suffit qu'il soit attentif et empressé à proposer en temps opportun les mesures qui ont pour objet de rendre moins onéreux le paiement de l'indemnité de guerre et de libérer tout ou partie du sol occupé. On doit, à cet égard, tenir compte des sentimens et des intérêts de l'Allemagne.

Les sentimens de l'Allemagne envers la France sont demeurés très hostiles. C'est de l'animosité doublée de défiance. La nation allemande devrait cependant ne pas nous savoir mauvais gré de nos fautes qui, à Sadowa et à Sedan, l'ont faite si grande! Non, elle ne s'endort pas dans son prodigieux triomphe, elle entend poursuivre jusqu'au bout les avantages que lui a donnés la fortune des armes, et, les yeux tournés vers l'avenir, elle estime que nous ne serons jamais assez vaincus. Ces sentimens subsistent particulièrement dans les provinces de l'ancienne Prusse et dans les pays de l'Allemagne du nord; ils s'expriment fréquemment à la tribune des assemblées, chaque jour dans la presse, et le langage d'une partie de la presse française n'est pas de nature à les calmer. On se souvient d'un incident mentionné par M. Jules Favre dans son récit de l'entrevue de Ferrières. M. de Bismarck avait sur sa table une collection de journaux parisiens et de caricatures à l'adresse de la Prusse. Il déplia ces feuilles de politique dite *illustrée;* il en prit texte pour déclarer que les propositions pacifiques apportées par son interlocuteur étaient inconciliables avec ces excès de plume et de crayon, et que l'entente serait par là rendue bien difficile. Vainement M. Jules Favre lui fit-il observer qu'il n'y avait pas à se préoccuper de pareilles choses, que les articles violens et les caricatures étaient sans portée, et que la politique ne devait pas s'en émouvoir. — C'est une grande erreur, répondit M. de Bismarck. On laisse ainsi l'esprit public se pervertir, et nous n'arriverons à rien de bon, si nous ne prenons pas un système plus sérieux. — Il est possible que, dans cette circonstance, M. de Bismarck, peu désireux de conclure la paix,

se soit avisé d'ériger une caricature en argument diplomatique et de retrancher ses refus derrière un article de journal. Quoi qu'il en soit, les Allemands instruits, et ils sont en grand nombre, savent le français, ils lisent nos journaux, et l'on comprend que cette lecture les tienne en défiance. La presse prussienne, badoise, bavaroise ne se montre pas plus conciliante à notre sujet. Si les armes sont au repos, la plume et le crayon continuent la guerre. Les caricatures n'observent pas la trêve, et de part et d'autre les injures et les fanfaronnades vont leur train. Il n'y a là ni bon goût, ni dignité, ni profit. C'est une difficulté de plus pour les diplomates qui, traitant au nom des deux nations, sont obligés de lutter contre le courant des ressentimens réciproques, alimentés par une presse qui n'a trop souvent de politique que le nom.

Lorsque M. de Bismarck soumit à l'approbation du parlement de Berlin la convention du 12 octobre 1871, qui stipulait l'évacuation anticipée de six départemens, il eut à se défendre contre de vives attaques; on l'accusa d'avoir fait sans utilité une concession à la France. Il fallut qu'il se justifiât de n'avoir point méconnu les sentimens ni sacrifié les intérêts de l'Allemagne! Ce fut à cette occasion qu'il traça le programme de la politique à observer dans les rapports avec la France. — Il convient, disait-il, de ne point nuire à la France au-delà de ce qu'exige l'intérêt de l'Allemagne; il importe même de lui venir en aide dans les circonstances et dans la mesure où l'Allemagne peut y trouver son bénéfice. — La France n'a donc rien à demander ni à attendre en dehors de l'intérêt allemand, qui est, nous ne le savons que trop, bien habilement défendu.

Or l'intérêt allemand conseillait de ne point maintenir à une seule échéance le paiement des 3 milliards, à supposer même que ce paiement intégral eût été possible. Retirer de la circulation européenne une telle masse de numéraire et d'effets de commerce pour les y relancer brusquement, le même jour, par l'intermédiaire d'une seule caisse, c'eût été s'exposer sûrement à une crise monétaire et financière, qui eût frappé à la fois tous les marchés, y compris le marché allemand. Que l'on se rappelle la perturbation causée, dans le courant de l'année dernière, par l'acquittement des premiers termes de l'indemnité. Il n'y a pas un homme d'affaires qui, après cette épreuve, n'ait été convaincu que les deux gouvernemens arriveraient à une entente pour répartir sur une plus longue période et entre plusieurs échéances le versement du surplus. On supposait même que le cabinet de Berlin accepterait en paiement une quantité considérable de rente française, ainsi que cela s'est fait en 1818, dans une situation tristement analogue.

Le moment n'est peut-être pas encore venu pour aborder cette dernière combinaison. Il suffit de montrer que l'Allemagne avait le plus grand intérêt à s'épargner comme à nous la crise qui eût infailliblement pesé sur toutes les transactions, si l'on s'en était tenu à l'exécution littérale du traité de Francfort. Ainsi s'expliquent et se justifient, même aux yeux des compatriotes de M. de Bismarck, les changemens qui ont été introduits dans les stipulations primitives, en ce qui concerne les échéances.

Ce point établi, l'Allemagne avait un autre intérêt; c'était de toucher avant 1874 une partie au moins des 3 milliards. On a dit en France que le budget de l'empire germanique était grevé de lourds engagemens, que les dépenses générales excédaient les recettes, et que notre gouvernement aurait pu demander et obtenir des concessions plus larges en échange des anticipations de paiement. Cette allégation est inexacte. Un état qui possède une créance aussi forte sur le trésor français, et qui en reçoit l'intérêt à 5 pour 100, n'est pas dans la gêne. Le ministre des finances à Berlin ne mérite pas que l'on s'apitoie sur ses embarras; il lui serait très facile de battre monnaie avec le traité de Francfort et de tirer sur nous. Il aurait pu déjà émettre directement un emprunt; mais à quoi bon recourir à cette opération toujours délicate, puisqu'il avait à sa disposition le crédit de la France, qui devait se montrer très désireuse de racheter, par le paiement immédiat ou prochain du tiers de sa dette, le tiers du territoire occupé? Ici encore la combinaison profitait à l'intérêt allemand, et elle pouvait figurer parmi les articles de négociations. Le cabinet de Berlin devait être disposé à l'adopter.

Un mémoire présenté récemment au *Reichstag* fait connaître le montant des frais de guerre pour la Prusse et l'ancienne confédération du nord, les moyens employés pour recueillir les fonds nécessaires au début et dans le courant de la campagne, le total des indemnités en argent payées ou dues par la France, et enfin la destination de ces sommes. Ce travail rend exactement compte de la situation financière de l'Allemagne. Il contient, sous forme de chiffres, plus d'un enseignement politique, qui se recommande à l'attention de l'Europe, et en particulier aux méditations de la France. Bien qu'il nous soit assurément très pénible de voir à quel degré nous avons enrichi l'Allemagne, et de suivre en quelque sorte notre fortune aux mains d'autrui, il faut nous y résigner. La politique est aujourd'hui dans les budgets.

Au début de la guerre, une loi du 21 juillet 1870 donna au gouvernement de la confédération du nord la faculté de lever par voie d'emprunt et par l'émission de bons du trésor une somme de 450 millions de francs. L'emprunt ouvert les 3 et 4 août, au cours

de 88 en 5 pour 100, ne fut pas entièrement souscrit; il ne produisit que 225 millions de francs, auxquels s'ajoutèrent 165 millions en bons du trésor. Ainsi ce premier appel au crédit ne fournit à l'Allemagne que 390 millions sur les 450 qu'elle demandait. Par une seconde loi, en date du 29 novembre 1870, alors que la victoire paraissait décidée en faveur de l'Allemagne, le gouvernement fut autorisé à se procurer une somme de 375 millions de francs par une nouvelle émission de bons du trésor. Une troisième loi, votée le 26 avril 1871, ouvrit un crédit supplémentaire de 450 millions, mais elle ne fut point exécutée; dès ce moment la France commençait à payer sa rançon. En résumé, les sommes versées au budget de la guerre en dehors des ressources ordinaires et provenant soit de l'emprunt, soit de l'émission des bons du trésor, se sont élevées à 765 millions de francs. D'un autre côté, les frais extraordinaires de guerre, depuis le commencement des hostilités jusqu'à la fin de 1871, ont présenté un total de 1 milliard 420 millions. L'excédant des dépenses sur les recettes de ce budget spécial a donc été de 655 millions, déficit qui était comblé successivement par les indemnités de la France et qui n'a donné lieu à aucun embarras financier.

Les profits pécuniaires que l'Allemagne a retirés de la campagne comprennent l'indemnité de 5 milliards, les intérêts de cette somme jusqu'au 3 mars 1872, soit 150 millions, la contribution de 200 millions imposée à la ville de Paris, et 55 millions en contributions de guerre levées dans les départemens; c'est un total de 5 milliards 405 millions. Comme on a vu plus haut que le montant des dépenses extraordinaires portées au compte de la guerre a été de 1 milliard 420 millions, il s'ensuit que l'Allemagne a réalisé un bénéfice net de près de 4 milliards, sur lesquels les 3 milliards qui font l'objet de la récente convention lui sont encore dus. Il faut y ajouter la somme des intérêts que nous aurons à payer jusqu'à notre complète libération.

Ces ressources ne seront pas gaspillées, elles ont déjà toutes reçu leur destination. Indépendamment de la somme de 325 millions consacrée au rachat d'une partie de nos chemins de fer de l'Est, un capital considérable a été employé ou est réservé pour de grands travaux de défense militaire ou d'utilité générale. On a commencé dans les territoires annexés de l'Alsace-Lorraine à faire des dépenses qui doivent s'élever à plus de 150 millions; l'Allemagne va donner largement à nos malheureux compatriotes des routes, des canaux, des clochers, des hôpitaux et surtout des forteresses bien armées. On amortira une partie des anciens emprunts; enfin, après ces prélèvemens, il restera une somme, encore indéterminée, mais consi-

dérable, à partager entre les divers états. Voilà comment seront dépensés nos milliards. Ils rendront l'Allemagne plus forte et plus riche qu'elle ne l'a jamais été, ils feront d'elle la puissance la plus redoutable du continent. Ce raisonnement, qui est des plus clairs, s'adresse tout à la fois à la France et à l'Europe.

Pour en revenir, après cette digression aussi triste qu'instructive, au traité du 29 juin, l'anticipation de nos paiemens n'était pas indispensable au trésor allemand, qui pouvait se procurer très aisément des ressources; mais elle lui est commode, parce qu'il a déjà consommé plus de 1 milliard à imputer sur la somme qui, tous frais de guerre payés, formera son bénéfice, et que le paiement prochain de 2 demi-milliards lui permettra d'exécuter ses plans de travaux sans avoir besoin de chercher d'autres combinaisons financières. Dès lors le cabinet de Berlin ne pouvait hésiter à nous payer ce service par l'évacuation partielle stipulée au traité, en attendant que de nouvelles avances, ou l'offre de suffisantes garanties, ou encore les incidens imprévus de la politique, l'engagent, au nom de l'intérêt allemand, à rappeler toute son armée.

Lorsque furent signées les conventions du 12 octobre 1871, nous avons exposé les argumens qui conseillent à l'Allemagne de ne point prolonger jusqu'au terme fixé l'occupation du territoire français (1). Cet état de choses est tout à fait anormal : il maintient l'inquiétude dans les esprits et le trouble dans les relations; il n'est point seulement douloureux pour la France, — l'Allemagne et l'Europe en souffrent. L'ordre européen, qui importe à toutes les nations, demeure à la merci du moindre incident qui peut se produire entre Français et Allemands sur le sol occupé. Les cabinets de Versailles et de Berlin ont fréquemment à correspondre au sujet de conflits entre les autorités, de querelles entre les individus, de griefs réciproques, que cette cohabitation forcée rend inévitables, et dont l'examen exige une chancellerie spéciale. Enfin les troupes allemandes qui tiennent garnison en France désirent rentrer au plus tôt dans leur patrie. Tous les motifs se réunissent pour hâter l'heure à laquelle, selon la règle internationale, chacun restera libre et maître dans ses frontières. C'est l'intérêt, ce doit être le vœu de l'Allemagne, qui ne saurait plus avoir aujourd'hui d'autre pensée que la garantie de sa créance, garantie politique dont la solidité dépend de l'attitude de notre gouvernement et de la conduite des partis, garantie financière qui repose sur l'exécution si fidèle jusqu'ici de nos premiers engagemens et sur l'émission du prochain emprunt.

Peu de mots suffiront au sujet de la garantie politique. Lors même

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1871, *les Traités de Berlin*.

que l'Allemagne aurait quelque inquiétude sur notre situation intérieure et que le caractère provisoire de notre gouvernement lui inspirerait une certaine défiance, elle doit voir que sa créance n'a jamais été mise en question, qu'elle est reconnue par tous les partis, et que sous aucun régime elle ne serait en péril. Que lui faut-il de plus? Avec les forces dont elle dispose, quel besoin a-t-elle d'occuper quelques morceaux de terre pour défendre un droit que personne ne conteste? Au surplus, est-ce que malgré les progrès du radicalisme, progrès qui s'expliquent à la suite de tels bouleversemens et de tels désastres, mais qui seront arrêtés sûrement par une politique résolue, la majorité de la nation, l'immense majorité n'éprouve pas la plus manifeste répugnance contre les retours révolutionnaires? Enfin, puisqu'il s'agit avant tout d'une question d'argent, l'Allemagne ne doit-elle point placer en première ligne la garantie financière que lui assurera pour une créance à moitié payée la souscription d'un emprunt de 3 milliards? Quand la France aura engagé ses dernières épargnes et livré par avance les profits de plusieurs années de travail, quand tous les banquiers de l'Europe, y compris les banquiers allemands, nous auront apporté les capitaux qu'ils détiennent, il semble que le cabinet de Berlin n'aura plus à se préoccuper du sort de sa créance; tout sentiment de défiance politique devra disparaître devant cette universelle démonstration de confiance financière.

La proposition d'emprunt a suivi presque immédiatement le traité du 29 juin. Le traité était nécessaire pour que le gouvernement pût combiner les termes des versemens et rendre plus certaine la réussite de cette opération vraiment colossale. Le succès ne paraît pas douteux, et, il est aujourd'hui permis de le dire, la France mérite que le crédit réponde à son appel. Depuis plus d'un an, elle a augmenté de 500 millions la somme de ses impôts, elle supporte d'énormes charges, et elle n'a point plié sous le faix. Faut-il encore 100, 200 millions? elle les donnera. L'Europe écoute ces discussions ardentes où l'on fouille les profondeurs du domaine imposable pour en retirer ce qui peut avoir été oublié et délaissé par la fiscalité des temps prospères; elle assiste à ces efforts de patriotes et d'honnêtes gens qui veulent aller jusqu'au bout de leur ingrate exploration, battant tous les buissons qui recèlent la moindre parcelle de richesse, s'arrêtant à toutes les sources de profits, et puisant dans toutes les bourses. Jamais on n'a vu un pays faire aussi complétement l'inventaire de sa fortune pour livrer son bilan à l'âpre main de l'impôt et aux regards soupçonneux du crédit.

Les débats financiers qui se sont engagés au sein de l'assemblée nationale présentent un double intérêt : ils montrent d'abord, par la

multiplicité et par la variété des propositions d'impôts, à quel point chacun est résigné aux plus durs sacrifices, afin de hâter la levée de l'hypothèque mise sur notre sol; ils attestent ensuite que le système de contribution, tel qu'il a été réorganisé par la première assemblée constituante et perfectionné d'après les mêmes principes par les gouvernemens qui ont suivi, repose sur des principes solides qu'il serait imprudent d'ébranler. Tous les impôts nouveaux qui ont été proposés sont très défectueux : on les aurait votés cependant, car ce n'était pas le moment de se montrer bien difficile; mais, à l'exception de l'impôt sur le revenu, qui est appliqué dans d'autres pays, et que des considérations politiques ont fait ajourner, la plupart des innovations ont été jugées impraticables. On s'est donc borné le plus souvent à augmenter les impôts existans ou à rétablir des taxes qui avaient été précédemment supprimées.

Parmi les taxes dont le rétablissement est demandé, figurent les droits de douane appliqués aux matières qu'emploie l'industrie manufacturière. Tout a été dit sur cette proposition, qui n'a point encore subi l'épreuve d'un vote définitif, et qui rencontrera de vives résistances. Il serait donc inutile de revenir sur cette question, si elle ne se rattachait pas d'une façon très directe à nos relations avec l'Allemagne. Le traité de Francfort a stipulé, en matière de navigation et de commerce, le régime réciproque de la nation la plus favorisée. Tant que les traités de commerce que la France a conclus avec les principaux pays d'Europe demeureront exécutoires, l'Allemagne en conservera le bénéfice. Puis, voici quelle serait sa situation : pendant que nous nous serions isolés par le relèvement des barrières de douanes, et que nous frapperions de droits non-seulement les matières premières, mais encore, par une conséquence logique, les marchandises fabriquées, elle ouvrirait plus largement ses frontières au commerce de l'Angleterre, de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie, de l'Autriche, de la Russie, et les produits allemands prendraient sur une partie des marchés étrangers la place des nôtres, de telle sorte qu'après avoir fait la grandeur politique, militaire et financière de l'empire d'Allemagne, nous contribuerions par une nouvelle faute au développement de sa puissance industrielle et commerciale. En 1855, les marchandises échangées entre la France et le Zollverein représentaient une valeur de 174 millions; par l'effet des changemens de tarifs consentis de part et d'autre, le chiffre s'est élevé pour 1869 à 483 millions. Cette progression serait infailliblement enrayée, si l'on exhaussait les taxes. La politique de M. de Bismarck ne manquerait pas de profiter des conditions défavorables que l'impôt sur les matières premières créerait à notre industrie, de l'impression fâcheuse que

la modification de notre loi commerciale produirait sur les gouvernemens et sur les peuples, du ralentissement forcé qui s'ensuivrait dans nos opérations d'échanges. En outre a-t-on songé à l'influence que l'aggravation du tarif pourrait exercer sur nos rapports avec l'Alsace-Lorraine, rapports que la France est si intéressée à conserver et à protéger? Nous convient-il donc de repousser tout à fait l'industrie alsacienne vers le marché allemand? Il y a certainement bien d'autres motifs qui conseillent de ne point taxer les élémens du travail, alors que la France a plus que jamais besoin de travailler, de ne pas altérer le régime libéral inauguré par les traités de 1860, traités qui nous ont été incontestablement avantageux, et de laisser le tarif en dehors des combinaisons fiscales auxquelles les circonstances nous obligent à recourir. A ces motifs généraux, tirés de la doctrine et de l'expérience, s'ajoutent les considérations particulières qui viennent d'être indiquées.

Quoi qu'il en soit, le nouveau budget de la France offre toute sécurité aux souscripteurs de l'emprunt et à l'Allemagne. Le succès de l'emprunt va décider de notre libération. Il nous permettra d'invoquer utilement les dispositions du traité du 29 juin qui stipulent les paiemens anticipés, l'évacuation plus prompte et la substitution des garanties financières aux garanties territoriales. Que le drapeau étranger cesse de flotter sur le sol national, c'est le désir passionné de la France, c'est l'intérêt de l'Allemagne. Cet intérêt, nous l'avons exposé simplement et froidement, comme il convient dans une question qui se débat entre créancier et débiteur, car pour l'Allemagne il n'y a vraiment pas d'autre question. Encore un peu de temps, moins de temps qu'il n'en a fallu à la suite des désastres de 1815, et les efforts incessans de M. le président de la république recevront leur récompense. Cinq mois après le traité de Francfort, les conventions de Berlin nous ont rendu six départemens; le traité de Versailles libère immédiatement la Marne et la Haute-Marne. Quelles que soient les difficultés ou plutôt les malentendus de la politique intérieure, M. Thiers ne saurait perdre un seul instant de vue la mission de délivrance qui sera son titre incontesté à la gratitude du pays et aux hommages de l'histoire. A peine une convention est-elle signée, qu'une autre se prépare. Le traité de Versailles et l'emprunt sont les préliminaires des négociations définitives qui nous rendront des frontières en affranchissant la patrie qui nous reste.

C. Lavollée.

LES LOIS

SUR

LE TRAVAIL DES ENFANS

DANS LES MANUFACTURES

Depuis soixante-dix ans en Angleterre, en France depuis trente ans, l'état réglemente par des lois le travail des enfans employés dans l'industrie. Ni les objections de principe ni les difficultés d'application n'ont prévalu contre l'opinion, qui a constamment soutenu la justice de l'intervention législative et réclamé des mesures efficaces de protection à l'égard des jeunes travailleurs. L'état en effet a le double devoir de sauvegarder l'intérêt social et de secourir des mineurs incapables de défendre leur santé ou leur existence menacées. La société doit veiller sur le sort des générations nouvelles. Comment laisserait-elle moissonner avant le temps ou affaiblir par des fatigues excessives ceux qui doivent faire sa force et sa richesse? Comment ne se garantirait-elle pas contre l'égoïsme ou l'aveuglement des intérêts particuliers, qui volontiers couperaient le jeune arbre pour en cueillir le fruit?

Qu'on ne dise pas que les inquiétudes sur ce point sont exagérées. Les statistiques du recrutement militaire nous apprennent que, sur 325,000 jeunes gens qui dans l'une des dernières années se présentaient à la conscription, on comptait 109,000 réformés pour défaut de taille, rachitisme, infirmités ou faiblesse de constitution. Quelle est, dans ce contingent du vice et de la maladie, la part des campagnes et celle des centres d'industrie? Contre 10,000 conscrits aptes au service dans dix départemens agricoles, la proportion des réformés est de 4,029; contre le même nombre de conscrits valides dans dix départemens industriels, on trouve 9,930 réformés. Dans la Marne, la Seine-Inférieure, l'Eure, contrées

essentiellement manufacturières, cette proportion s'est élevée jusqu'à 14,451 réformés contre 10,000 jugés bons pour le service.

De tels faits touchent de trop près à l'avenir politique et social du pays pour que l'état puisse s'en désintéresser; mais comment régler l'ingérence administrative? La question soulève bien des problèmes délicats : il faut ménager à la fois l'autorité paternelle, l'intérêt des familles, la liberté de l'industrie, les nécessités de la concurrence. Doit-on établir une mesure uniforme pour toutes les parties du pays et toutes les branches de la production sans tenir compte ni des différences des climats, ni des mœurs des populations, ni des conditions variables des diverses professions? Comment rendre la surveillance efficace à moins d'exercer une véritable inquisition chez les patrons? N'est-ce pas aggraver le mal que de diminuer les ressources des familles pauvres auxquelles le faible salaire de leurs enfans est indispensable pour subsister? Ne faut-il pas au contraire calculer de plus haut et de plus loin? En développant par l'éducation l'intelligence et les forces des jeunes travailleurs, en faisant naître chez eux des sentimens et des habitudes morales, on augmente leur puissance productive; les sacrifices momentanés faits pour l'instruction ne seront-ils pas amplement compensés par un rendement définitif plus considérable? L'expérience a prouvé que, même pour les ouvriers adultes, la quantité des produits n'est pas toujours proportionnelle au nombre d'heures passées à l'atelier; dans certaines limites, en abrégeant la journée de travail, on a parfois augmenté la somme et surtout amélioré la qualité de l'ouvrage. Quel progrès dans ce sens n'obtiendrait-on pas en procurant aux enfans une instruction propre à stimuler toutes les bonnes dispositions de la nature humaine! Une machine n'agit que proportionnellement à la quantité de force vive qu'on enferme dans ses flancs; l'enfant fait mieux : il multiplie l'impulsion qui lui est transmise. La séve qu'il puise dans l'éducation peut d'une faible et inutile créature former un être puissant, bien équilibré, sain de corps et d'intelligence. Comment dès lors l'état ne veillerait-il pas sur le développement et la santé des jeunes ouvriers qui peuplent les fabriques de nos villes et de nos campagnes, où se recrutent l'armée et les phalanges du suffrage universel?

I.

L'envahissement des ateliers par les femmes et les enfans est un fait assez récent : il date de l'immense multiplication des machines à vapeur, qui permit de remplacer presque partout la force physique humaine par des outils mus mécaniquement qu'un bras faible

peut conduire. Durant le moyen âge et jusqu'au XVIIe siècle, le nombre des enfans employés aux travaux manuels était peu considérable. L'industrie se recrutait lentement; limitée à une production restreinte, elle était divisée en petits ateliers qui se composaient chacun d'un maître, de deux ou trois compagnons et d'autant d'apprentis. Le nombre de ceux-ci était rigoureusement déterminé par les statuts des corporations; dans beaucoup de métiers, on n'en autorisait que deux, parfois trois. Les règlemens fixaient aussi un temps obligatoire d'apprentissage, presque toujours fort long, variant de trois ou quatre à huit, dix et même douze années. Habituellement l'apprenti payait en entrant une certaine somme. Bref, tout était calculé pour mettre les corporations à l'abri de la concurrence. Les portes du corps de métier étaient soigneusement gardées, et, comme nul ne pouvait s'établir librement en dehors de la forteresse, ni travailler sans avoir passé par les épreuves réglementaires, les rangs de l'armée industrielle étaient rarement renouvelés.

Au XVIIe siècle, les manufactures, en se développant sous l'influence de Colbert, commencèrent à employer un certain nombre d'enfans. Les fabriques, directement fondées ou encouragées par l'état, formèrent beaucoup d'apprentis. Le célèbre ministre faisait venir des artisans habiles de tous les pays, et en les subventionnant leur imposait l'obligation de prendre avec eux de jeunes travailleurs pour leur enseigner les secrets du métier. Lorsque Colbert facilita par divers priviléges l'établissement de la manufacture de tapisserie de Beauvais, il demanda en retour au concessionnaire d'entretenir cinquante apprentis (1). Les maîtres verriers qu'on amena de Venise pour fonder une manufacture de glaces durent accepter une charge analogue. A Aubusson, des franchises toutes spéciales furent accordées à ceux qui y auraient fait trois années d'apprentissage et quatre ans de compagnonnage. Un grand nombre de jeunes filles s'attachèrent à la fabrication de la dentelle fine : à Bourges seulement, plus de 900 ouvrières vinrent en quelques années apprendre les procédés nouveaux; des campagnes entières s'adonnaient à ce genre de travail. Diverses fabriques s'efforçaient de recruter un nombreux personnel; les patrons publiaient des avis demandant comme ouvriers « les hommes, les femmes et les enfans au-dessus de dix ans. » Le gouvernement de Louis XIV encouragea les familles dans cette voie; Colbert exempta de la taille celles qui auraient trois enfans employés aux manufactures.

L'introduction des enfans dans les fabriques ne se généralisa

(1) Levasseur, *Histoire des classes ouvrières avant 1789*, t. II, livre 6.

pourtant que sous la restauration et la monarchie de juillet. Jusqu'à cette époque, le plus grand nombre travaillaient dans les campagnes, au logis de leurs parens ou dans de petits ateliers. Là leurs labeurs étaient rudes. Les ouvriers occupés chez eux, en famille, étaient astreints par la misère à des conditions au moins aussi dures que celles des fabriques; mais le fractionnement de l'industrie empêchait que les maux de la classe ouvrière fussent alors aussi visibles qu'ils le sont aujourd'hui par suite de la concentration des ateliers. Lorsque dans les trente premières années de ce siècle les grandes usines prirent leur prodigieux essor, le spectacle des conditions nouvelles de l'industrie parut à la fois admirable et effrayant. La production faisait des pas de géant, mais elle semblait dans sa marche engloutir des générations entières, qui, au lieu de profiter du progrès, en devenaient les victimes. Auprès de ces engins infatigables, qui pouvaient nuit et jour poursuivre leur éternel labeur, on voyait avec pitié enchaînés des milliers d'enfans et de femmes dépérissant d'un travail excessif, esclaves de ces maîtres aux muscles de fer qui ne connaissaient ni lassitude ni repos. Fallait-il abandonner à eux-mêmes ces êtres faibles et les laisser sans secours succomber dans l'ardente mêlée de la concurrence? Pour les ouvriers adultes, la plupart des bons esprits n'hésitaient pas : la liberté semblait meilleure, malgré ses périls, que des entraves légales; c'était aux mœurs, à la volonté individuelle, de corriger les abus. Pour les femmes et surtout pour les enfans, la question était plus grave. On objectait bien la nécessité de respecter l'autorité paternelle et la liberté de l'industrie, mais l'on sentait aussi que l'une et l'autre devaient avoir des bornes. Le devoir des parens était avant tout de veiller sur la santé de leurs enfans; quant à l'intérêt industriel, il ne pouvait dominer l'intérêt social au point que celui-ci fût complétement sacrifié.

Fait remarquable : c'est dans le pays de la liberté économique par excellence que ces vérités furent d'abord comprises et qu'on tenta pour la première fois de mettre un frein à l'emploi exagéré des enfans. Depuis soixante-dix ans, la patrie d'Adam Smith viole ouvertement sur ce point le principe du *laisser-faire*, qu'elle applique avec constance en tant d'autres matières. Une longue suite de *bills* votés malgré d'opiniâtres résistances prouve qu'en somme la majorité a compris qu'on doit distinguer dans les travailleurs de l'industrie moderne deux grandes classes : les êtres majeurs et les mineurs, — qu'il faut abandonner les premiers aux luttes de la concurrence, à toutes les chances de la bonne ou de la mauvaise fortune, en leur laissant les plus grandes facilités d'attaque ou de défense par la liberté individuelle et l'association,—qu'on doit assurer aux seconds, c'est-à-dire aux enfans et aux femmes, certaines ga-

ranties légales contre l'oppression. Le premier pas dans la voie de la réglementation date du commencement de ce siècle. Dès 1796, les docteurs Athin et Perceval avaient jeté le cri d'alarme et dénoncé au pays l'étendue et la gravité du mal qui naissait du progrès des grandes manufactures. En 1802, sir Robert Peel, père du futur ministre, membre du parlement et chef d'une filature de coton, proposa une loi qui fut adoptée et qui avait pour but « de garantir et défendre la santé et la moralité des apprentis des deux sexes. » Le bill interdisait aux enfans le travail de nuit, limitait leur journée à douze heures, et confiait aux juges de paix la mission de veiller à l'exécution de ces règlemens. Cette loi fut inefficace; elle laissait aux fabricans de nombreuses échappatoires. En visant nominativement les apprentis, elle n'atteignait pas les industriels très nombreux qui employaient des enfans sans contrat d'apprentissage; en outre la plupart des manufacturiers étaient eux-mêmes juges de paix : les infractions demeuraient impunies. En 1815, sur une nouvelle proposition de sir Robert Peel, le parlement ordonna une enquête qui dura quatre ans. Des faits graves furent signalés. Une brochure du temps, émanée de deux députés de Manchester, contient des révélations saisissantes : les enfans sont employés quatorze heures par jour, de six heures du matin à huit heures du soir, hiver comme été; on leur fait parcourir, dans l'étroit espace où ils se meuvent autour de la machine, plus de 20 milles journellement. La chaleur dans les ateliers est insupportable. L'atmosphère qu'on y respire est délétère et engendre de nombreuses maladies : sur 269 enfans examinés par un honorable docteur, 116 sont malingres, toussent, ont la poitrine atteinte. Dans leurs conclusions, les deux députés demandent que la loi limite à treize heures (y compris deux heures pour les repas) la journée des enfans au-dessous de seize ans, et que le samedi la journée soit seulement de huit heures et demie. Wilberforce réclama en vain qu'il fût établi une distinction entre les jeunes enfans et les adolescens, et qu'on adoptât pour les premiers une journée plus courte. La loi de 1818 fixa le maximum à douze heures par jour pour tous les jeunes ouvriers au-dessous de seize ans. Ce principe resta en vigueur jusqu'en 1833, et les auteurs mêmes des premières réclamations de 1802, entre autres sir Robert Peel, furent des plus acharnés à défendre la journée de douze heures. La seule concession obtenue en 1825 fut la limitation à neuf heures de la journée du samedi.

C'est le bill de 1833 qui en principe régit encore la matière chez nos voisins, bien que de nombreuses dispositions législatives soient venues le compléter. Ce fut lord Ashley, plus tard comte de Shaftesbury, qui proposa la loi et, appuyé par des pétitions portant plus

de 60,000 signatures, la fit passer. Ce bill établit une démarcation entre les enfans et les adolescens, limite de neuf à treize ans la journée de travail à huit heures, et de treize à dix-huit ans à onze heures et demie. Les femmes sont comprises dans ces prescriptions. L'instruction scolaire est déclarée obligatoire pour les enfans au-dessous de quatorze ans, et la présence à l'école doit être attestée par un certificat hebdomadaire que les fabricans sont tenus d'exiger. La loi de 1844, proposée par sir James Graham, réalise un nouveau progrès. Les enfans au-dessous de treize ans ne doivent plus travailler que six heures et demie par jour, soit le matin, soit dans l'après-midi : trois heures d'école sont obligatoires. Les enfans de moins de huit ans ne peuvent pas être employés. C'est cette loi qui a inauguré le régime de la demi-journée pour les enfans, du *half-time* ou demi-temps, constamment appliqué depuis en Angleterre.

Ces prescriptions sévères seraient probablement restées à l'état de lettre morte sans une innovation qui est le trait saillant des deux bills de 1833 et 1844 : la création d'inspecteurs salariés par le gouvernement et chargés de faire exécuter les règlemens légaux. Depuis, cette institution a toujours été perfectionnée et complétée. Obligés dans les premiers temps de restreindre leur surveillance aux grands ateliers, les inspecteurs ont vu d'année en année s'étendre le domaine qui leur était ouvert. Peu à peu l'industrie presque entière s'est trouvée soumise au régime légal. Les petits établissemens qui avaient échappé aux bills successifs de 1844, 1850, 1853, 1860, ont été récemment visés sous le nom de *workshops* par un bill de 1867, qui en attribue la surveillance aux autorités locales; mais celles-ci n'obtinrent pas des résultats aussi satisfaisans que les inspecteurs du gouvernement. Aussi l'opinion publique réclamait-elle vivement qu'on fît rentrer les *workshops* dans le régime commun. Cette modification a été réalisée l'année dernière, et il n'est plus désormais dans tout le pays un seul atelier qui ne soit régulièrement astreint à l'inspection. Aujourd'hui les inspecteurs se divisent en inspecteurs-généraux au nombre de 2 et en 40 sous-inspecteurs, qui sont sous les ordres des premiers. Ces agens ont le droit d'entrer dans toute manufacture et dans toute école fréquentée par des enfans travaillant aux manufactures, de s'y faire accompagner par un médecin et un officier de paix, d'interroger toute personne qu'ils y trouvent, et de punir d'une amende de 75 francs à 250 francs quiconque met obstacle à leur mission d'enquête. Deux fois par an, ils adressent un rapport au gouvernement, qui le communique au parlement.

L'institution des inspecteurs est certainement la clé de voûte de tout le système anglais. Les fabricans se sont soumis difficilement à

la loi tant que chacun des concurrens n'était point obligé de l'exécuter ponctuellement; maintenant la règle étant la même pour tous, on ne trouve plus de récalcitrans. « Ce qui fait que la loi s'applique, disait un fabricant à un fonctionnaire français chargé d'une enquête sur le système anglais, c'est monsieur, — et il montrait le sous-inspecteur du district; — sans lui, rien ne marcherait (1). » Les Anglais ont si bien compris l'utilité de l'inspection, qu'ils lui consacrent actuellement un budget annuel de plus de 700,000 francs. En ce moment, on parle d'ajouter de nouvelles clauses protectrices à la loi et d'augmenter le nombre des inspecteurs.

En Prusse également, plusieurs lois successives ont eu pour objet de réglementer le travail des enfans dans les fabriques. La première remonte à 1837; on en fit une nouvelle en 1853. Récemment, le code industriel de la confédération du nord de l'Allemagne a définitivement réglé la matière (1869). La nouvelle législation va encore plus loin que celle de l'Angleterre; elle établit que les enfans au-dessous de douze ans ne peuvent pas être occupés régulièrement dans les fabriques. Jusqu'à quatorze ans, ils travaillent au maximum six heures par jour; ils doivent assister à l'école au moins pendant trois heures. De quatorze à seize ans, la journée ne peut pas dépasser dix heures. Les heures de travail doivent être comprises entre cinq heures et demie du matin et huit heures et demie du soir. Un repos d'une demi-heure dans la matinée et d'une heure dans l'après-midi est obligatoire, et pendant ce temps les enfans doivent faire de l'exercice en plein air. La police est partout chargée de veiller à l'exécution de la loi.

Les autres principaux pays de l'Europe ont adopté des dispositions diverses; mais dans tous la loi protége et réglemente le travail des enfans. Il en est ainsi en Autriche, dans les petits états de l'Allemagne, en Suède, en Suisse, où l'âge d'admission est dans certaines industries reculé jusqu'à treize et même à quatorze ans. Après de longues discussions et une vaste enquête parlementaire, le gouvernement belge prépare un nouveau projet de loi très complet, d'après lequel le travail des enfans serait réglementé depuis dix jusqu'à dix-huit ans.

II.

Revenons à la France. En 1837, lorsque le gouvernement et les chambres commencèrent à s'occuper de la condition des enfans

(1) Voyez les *Bulletins de la Société de protection des apprentis* et aussi Jules Simon, *l'Ouvrier de huit ans*, ch. III.

employés dans les manufactures, le nombre des jeunes ouvriers était déjà considérable. A cette époque, la seule industrie cotonnière sur 900,000 ouvriers employait de 100,000 à 150,000 enfans entre sept et quatorze ans. Villermé cite l'exemple d'une filature en Normandie qui sur 100 ouvriers n'en avait que 22 âgés de plus de seize ans.

C'est dans une des villes manufacturières qui occupaient le plus d'enfans que l'attention publique fut pour la première fois appelée par les fabricans eux-mêmes sur les déplorables effets qu'ont pour le jeune âge les fatigues excessives de l'industrie. Dès 1827, M. Jean-Jacques Bourcart signalait le mal à la Société industrielle de Mulhouse et demandait, d'accord avec d'autres fabricans, une loi qui limiterait la journée de travail des enfans. Ce premier appel trouva bien vite de l'écho en Alsace. Pendant près de dix ans, des rapports, des pétitions, furent rédigés dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin et adressés soit aux chambres, soit à l'académie. Ces réclamations persistantes émurent l'opinion publique. En 1837, le gouvernement commença une étude approfondie du sujet : il adressa un questionnaire aux chambres de commerce, aux chambres consultatives, aux conseils de prud'hommes. Il résulta de l'enquête que les enfans restaient en général de treize à quatorze heures et demie à l'atelier, une heure et demie étant consacrée aux repas : on les prenait depuis six ou sept ans dans certains départemens comme le Nord, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, la Seine-Inférieure; l'âge de huit ou neuf ans était cependant la limite minimum la plus fréquente. Ces enfans travaillaient souvent dans des conditions déplorables. On signalait des fabriques éloignées des centres de population : les enfans devaient, mal nourris, mal vêtus, parcourir dès cinq heures du matin la longue distance qui les séparait de l'atelier, faire ainsi en hiver, dans la boue et la neige, deux lieues le matin et autant le soir. On dénonçait le mélange imprudent des jeunes gens des deux sexes, les exemples fâcheux donnés par les ouvriers adultes, l'impossibilité complète de l'instruction pour de malheureux êtres ainsi épuisés de corps et d'esprit. Des pétitionnaires révélaient que les mauvais traitemens et les coups étaient encore chose fréquente et même habituelle dans certaines localités. On prétendait que le nerf de bœuf figurait en maint atelier de Normandie sur le métier parmi les instrumens de travail. Villermé peignait les enfans des filatures « pâles, énervés, lents dans leurs mouvemens, offrant un caractère de misère, de souffrance et d'abattement qui contraste avec le teint fleuri, l'embonpoint, la pétulance, qu'on remarque chez les enfans du même âge dans les cantons agricoles. »

Sur la gravité du mal, l'accord était à peu près unanime; mais cette unanimité cessait dès qu'il était question du remède. Les uns voulaient une loi générale, les autres des règlemens administratifs variant suivant les localités. Les projets de loi proposés par le gouvernement portaient la trace de ces hésitations de l'opinion. On trouverait dans les longs débats de cette époque l'analyse des nombreuses et graves difficultés qu'il s'agissait de résoudre; les rapports de MM. Renouard et Charles Dupin, entre autres, en contiennent l'exposé fidèle. Les questions relatives à l'intervention de l'état dans l'organisme industriel sont toujours fort délicates. Dans le cas présent, le problème se complique de considérations spéciales : la minorité de l'enfant et le respect de l'autorité paternelle. « Nous vous enfermons dans un dilemme, disaient les adversaires de la loi. Ou bien l'enfant qui travaille et gagne un salaire doit être, comme l'ouvrier adulte, maître absolu de son travail, et nul n'a le droit de l'entraver dans l'exercice de son industrie; si vous lui imposez des limites, il n'y a aucune raison pour que vous ne réglementiez pas également le travail des adultes (et une certaine partie de la chambre ne reculait pas devant cette extrémité). Ou bien vous considérez l'enfant comme un mineur, et alors sa tutelle appartient non à l'état, mais à son père. Respectez les droits de la famille. » On répondait que le fait de gagner un salaire ne changeait pas la condition de l'enfant : le petit ouvrier des fabriques est, comme les autres enfans, un mineur soumis à l'autorité paternelle; mais celle-ci doit être contenue en certaines limites. Dans les états modernes, la puissance du père de famille n'est pas supérieure à la loi; elle est définie par elle. Nos codes accordent à l'enfant de sérieuses garanties contre les mauvais traitemens, la brutalité, l'insuffisance des alimens; bien plus, le législateur lui assure la conservation intacte d'une partie de la fortune du père, sans que ce dernier ait le droit d'en user à son gré. Dès lors pourquoi la loi n'interviendrait-elle pas quand le chef de famille voudrait contraindre l'enfant à des travaux excessifs qui altèrent sa santé, empêchent son instruction, arrêtent pour jamais son développement moral et physique? Ne serait-ce pas revenir aux plus dures théories des Romains sur l'omnipotence paternelle? « Nous proclamons le droit des pères, disait le rapporteur, M. Charles Dupin, mais le droit prétendu de vendre sans contrôle et sans frein la force, la santé, la vie de leurs enfans, nous voulons que la loi l'interdise, le flétrisse et le châtie dans la personne des pères indignes de ce saint nom. »

Le principe fut admis, mais avec toute sorte de ménagemens pour l'autorité paternelle. La loi par scrupule ne réalisa pas la dernière partie du vœu du rapporteur : elle ne voulut point frapper

d'une pénalité le père qui violerait l'une des dispositions législatives. L'enfant était-il admis trop jeune, reçu sans un certificat d'école, négligeait-il ensuite jusqu'à douze ans de compléter son instruction, le père n'était en aucune façon responsable, le patron seul était mis en cause, poursuivi et passible d'amende. Ce fut encore par respect pour l'autorité du chef de famille qu'on borna l'action de la loi aux ateliers occupant plus de vingt ouvriers. Les premiers projets avaient proposé la surveillance générale des lieux où seraient employés de jeunes enfans; on craignit encore une fois, en visitant les petits ateliers, de porter atteinte à l'inviolabilité du foyer domestique. On rencontrerait souvent un père travaillant au logis avec ses fils, et les obligeant à des journées trop longues, ou même à passer les nuits. Il faudrait le réprimander devant la famille, diminuer par là le respect filial. Pour se mettre en garde contre des fraudes, on devrait faire des recherches minutieuses, pénétrer dans toutes les parties du logement domestique. La loi recula devant la gravité de pareilles mesures, et borna sa surveillance aux véritables fabriques.

D'ailleurs à cette époque les préoccupations générales s'attachaient surtout à la grande industrie. Le développement gigantesque des machines et la révolution qui en résultait dans la condition du personnel des manufactures frappaient tous les esprits. On ne voyait pas sans anxiété les populations quitter la vie saine des champs pour la dangereuse atmosphère des fabriques. Des tableaux douloureux étaient constamment mis sous les yeux du public. On décrivait non-seulement les abus qui se produisaient dans notre pays, mais on rappelait ceux que, depuis le commencement du siècle, les nécessités d'une ardente concurrence avaient fait naître en Angleterre, et on prédisait à la France le plus sombre avenir, si elle se laissait entraîner sur les traces de sa voisine. Ajoutons qu'il y a quarante ans l'organisation des manufactures au point de vue de la salubrité était bien plus défectueuse qu'aujourd'hui. « La science et l'industrie, dit M. Jules Simon (1), ont rivalisé de zèle pour assainir les fabriques;... métiers, procédés, salles de travail, escaliers, dégagemens de toute sorte, tout est changé et amélioré dans une proportion surprenante : ce qui était étroit, sordide, horrible, est devenu vaste, aéré, régulier et d'une propreté pour ainsi dire brillante, car les fabricans ne sont pas moins fiers de la beauté de leurs établissemens que de celle de leurs produits. » A cette image flatteuse des fabriques d'aujourd'hui, le même auteur oppose la description des ateliers « sombres, encombrés de matières

(1) *L'Ouvrier de huit ans*, ch. III.

puantes, infectés de miasmes » qu'on visitait naguère. La vue des femmes et des enfans, entassés pendant de longues heures dans ces salles mal aménagées, excitait la compassion et la détournait des ateliers de la petite industrie. Là les souffrances étaient au moins aussi réelles, mais moins apparentes, et, il faut le dire aussi, les abus moins faciles à atteindre.

Le législateur, en 1841, limita sa tâche à la surveillance « des fabriques à moteur mécanique et des ateliers employant plus de vingt personnes. » Si ces restrictions eussent rendu la réforme plus efficace en diminuant le champ de l'expérience, il ne faudrait pas les reprocher aux auteurs de la loi; malheureusement, même sur ce terrain restreint, les dispositions législatives ne furent pas exécutées. La loi du 22 mars 1841, encore en vigueur, ne permet l'admission des enfans qu'à huit ans : de huit à douze ans, il ne peut leur être imposé chaque jour plus de huit heures de travail effectif, divisées par un repos. De douze à seize ans, la journée maximum est de douze heures. Le travail de nuit est interdit pour les enfans au-dessous de treize ans et aussi pour ceux de treize à seize ans, sauf dans certains établissemens où il sera autorisé par des mesures spéciales; le travail du dimanche est également prohibé pour les deux catégories. Les dispositions relatives à l'enseignement scolaire sont remarquables pour l'époque. « Nul enfant âgé de moins de douze ans ne pourra être admis qu'autant que ses parens ou tuteur justifieront qu'il fréquente actuellement une des écoles publiques ou privées existant dans la localité... Les enfants âgés de plus de douze ans seront dispensés de suivre une école lorsqu'un certificat donné par le maire attestera qu'ils ont reçu l'instruction élémentaire. » Malgré leur insuffisance et leurs lacunes, ces diverses prescriptions auraient pu produire de bons effets; malheureusement la loi n'avait pas de sanction. Il fut bien stipulé qu'en cas de contravention les délinquans seraient traduits devant le tribunal de police correctionnelle et au besoin frappés d'une amende; mais qui se chargerait d'y tenir la main?

Le gouvernement s'était réservé d'une façon générale le droit de pourvoir par des règlemens d'administration publique aux mesures nécessaires à l'application de la loi; l'article 10 notamment prévoyait la nomination d'inspecteurs spéciaux chargés de visiter les établissemens industriels. Dans le fait, cette disposition demeura stérile. L'inspection fut confiée à des commissions libres nommées par les préfets, non salariées, qui se trouvèrent ou incompétentes ou hostiles à la nouvelle réglementation, et qui restèrent sans action. D'ailleurs ces commissions manquaient de moyens de contrôle : certains patrons les trompaient aisément soit sur l'âge des enfans,

soit sur la durée du travail. Partout la loi fut éludée. Elle offrait aux industriels de nombreux motifs de réclamation. D'abord la distinction entre les ateliers de plus de vingt ouvriers et les autres était injuste; c'était précisément dans les petits ateliers que se commettaient le plus d'abus. Une autre faute grave était la limite de huit heures imposée aux enfans. Dans la plupart des fabriques, ceux-ci servent d'aides aux ouvriers adultes; ces derniers ne peuvent se passer des jeunes travailleurs qui sont à leur côté, qui préparent l'ouvrage ou font marcher les machines. Comment dès lors accorder la journée de huit heures des enfans avec celle de dix ou douze heures des ouvriers adultes? En Angleterre, la question a été soulevée et tranchée par l'adoption de la demi-journée de travail. Les enfans sont divisés en deux escouades, l'une qui travaille le matin, et l'autre l'après-midi; de cette manière, il n'y a point d'interruption. Le reproche de la mauvaise division de la journée fut un des plus graves dirigés contre la loi de 1841, et il n'était pas sans fondement. Aussi la loi fut-elle ouvertement violée : on s'habituait à la considérer comme une tentative philanthropique manquée; bientôt même on alla plus loin. Les industriels qui s'étaient sentis menacés, non contens d'enfreindre les règlemens, en demandèrent la suppression. Des influences puissantes déterminèrent en 1847 le gouvernement à présenter un nouveau projet qui modifiait profondément la loi de 1841. L'âge d'admission était à la vérité porté de huit à dix ans; mais à partir de dix ans tous les enfans devaient travailler douze heures. Les manufacturiers semblaient faire un sacrifice en acceptant qu'on leur enlevât les enfans de huit ou neuf ans; en compensation, ils demandaient que la journée des jeunes travailleurs de douze ans fût égale à celle des adultes. Dans le fait, le sacrifice était plus apparent que réel; le nombre des enfans de huit à dix ans employés dans les manufactures est relativement faible (6,000 environ dans les dernières années); au contraire le retour à la journée de douze heures pour les enfans au-dessus de douze ans était l'annulation complète des mesures protectrices. Plus d'école, plus d'instruction possible à partir de dix ans, — la vie entière des adolescens absorbée par les travaux débilitans de la fabrique, — la prolongation indéfinie des maux auxquels la loi de 1841 avait tenté de remédier, telles étaient les conséquences auxquelles aboutissait le nouveau projet. Il fut énergiquement combattu par le rapporteur, M. Charles Dupin, dont l'avis finit par prévaloir. Après de longues discussions, le projet primitif était remplacé par un plan de réglementation protectrice plus efficace : la loi devait s'étendre aux ateliers occupant non plus vingt, mais dix ouvriers. L'âge d'admission restait fixé à huit

ans, la journée de travail était de huit heures pour les enfans de huit à douze ans; ceux de douze à treize ans ne seraient pas employés plus de soixante-neuf heures par semaine. La journée des femmes de devait pas dépasser douze heures par jour. Enfin la commission adoptait, — et c'était là une réforme capitale, — le principe de l'inspection salariée comme en Angleterre. Le gouvernement avait accepté ce projet, et la loi allait être votée au mois de février 1848, lorsque la révolution emporta la monarchie de juillet. Le décret du 2 mars et la loi du 9 septembre 1848, qui réglementaient la durée de la journée de travail des ouvriers en général, n'établirent aucune disposition spéciale pour les enfans. Sous l'empire, il fut plusieurs fois question de reprendre le projet de 1847. Une enquête fut commencée au conseil d'état; le conseil général des manufactures émit un avis favorable au projet élaboré par le gouvernement de Louis-Philippe. Le seul résultat fut un décret du 7 décembre 1868, qui confiait aux ingénieurs des mines l'inspection des usines et le soin de faire exécuter la loi sur le travail des enfans. Par malheur, le personnel désigné pour ces fonctions ne pouvait pas les remplir utilement; ce décret demeura lettre morte.

Aujourd'hui la loi de 1841 reste en vigueur, mais tout le monde reconnaît qu'elle n'est pas exécutée. Les renseignemens et dépositions recueillis sous l'empire jettent une pleine lumière sur les tristes conditions où se trouvent trop fréquemment les enfans employés dans certaines fabriques. Les rapports des instituteurs primaires citent des faits saisissans : ici des enfans de neuf ans travaillent au rouet douze heures par jour; là on les emploie à un ouvrage au-dessus de leurs forces ou nuisible à leur santé. « On en fait des êtres étiolés et souffrans pour le reste de leur existence... Ils n'ont de la vie que le souffle, et restent contrefaits à la suite d'un travail trop pénible... Les ivrognes, les libertins, les paresseux, envoient leurs enfans aux fabriques pour travailler moins eux-mêmes et boire davantage (1). » Un fonctionnaire de l'université, qui s'est pendant dix ans occupé de l'inspection du travail des enfans, écrit en 1867 : « Dans l'espace de quatre ans, j'ai dressé une trentaine de procès-verbaux pour des faits scandaleux ou d'une cruauté inouie. Le préfet a constamment arrêté les poursuites de peur de compromettre ses bonnes relations avec les grands manufacturiers de son département. Dans l'arrondissement de S..., j'ai trouvé des enfans de quatre à huit ans occupés à planter des allumettes chimiques dans les trous d'une planche destinée à les rece-

(1) *Bulletin de la Société de protection des apprentis*, février 1872.

voir pour faciliter l'opération du soufrage : ces enfans travaillaient treize et quatorze heures par jour; ils avaient l'aspect de véritables cadavres... » Évidemment de tels faits sont l'exception, mais c'est déjà trop qu'ils puissent exister. Cette violation de la loi par un certain nombre d'industriels a encore pour effet de paralyser les bonnes intentions de ceux qui voudraient la respecter. La concurrence les empêche de limiter le travail des enfans qu'ils emploient. On voit se produire ce qui est arrivé en Angleterre avant l'établissement d'une législation uniforme. Aujourd'hui, d'après les dernières statistiques (1), sur soixante et un départemens qui possèdent des manufactures occupant des enfans, il y en a environ la moitié où la loi de 1841 reste sans effet.

Cette situation émeut depuis longtemps l'opinion publique. Les préoccupations qu'elle fait naître se sont déjà manifestées à l'assemblée nationale. Suivant le bon exemple du père de Robert Peel et des manufacturiers de l'Alsace, c'est un industriel important qui cette fois encore a donné le signal. M. A. Joubert, député, est l'auteur d'un projet de loi qui vient d'être l'objet d'un long rapport émané d'une commission spéciale, laquelle à son tour propose à la chambre une législation complète. Ces divers documens sont dignes d'une sérieuse étude. Voici en quelques mots les conclusions de la commission.

Le projet propose d'abord d'étendre le domaine d'application de la loi. Au lieu de se borner aux ateliers occupant plus de 20 ouvriers, elle réglementera le travail de tous les enfans employés « hors de la famille, sous les ordres d'un patron, » dans les manufactures, ateliers et chantiers, quels qu'ils soient. C'est là une réforme réclamée depuis longtemps. Les petits ateliers doivent être au moins autant que les grands soumis à une surveillance rigoureuse. Dans les vastes usines, le contrôle est facile, l'aménagement de la fabrique est en général favorable à la santé des ouvriers; il y a de l'air, de l'espace, de la lumière. Le patron est le plus souvent un homme éclairé qui traite avec une certaine humanité ceux qui travaillent sous sa direction. Au contraire, dans les petits ateliers, les abus sont faciles. Les dispositions matérielles sont parfois déplorables; l'espace est étroitement mesuré, la chaleur accablante, le froid excessif. Pas de règle de travail comme dans les fabriques; quand l'ouvrage presse, on passe les nuits. L'enfant est obligé de faire comme son patron, et de s'imposer des fatigues extrêmes. Dans les momens de chômage, l'ouvrier s'absente, il reste une par-

(1) *Bulletin de la Société de protection des apprentis*, février 1872, discours de M. Charles Robert.

tie de la journée au cabaret ou en promenade; l'enfant demeure abandonné à lui-même ou suit le mauvais exemple du maître. Les traitemens brutaux, les procédés grossiers, sont plus fréquens là que dans les usines. Les peuples voisins l'ont bien reconnu, ils n'ont pas établi d'exception pour les petits ateliers. Pourquoi conserverions-nous une distinction inexplicable et fâcheuse?

L'âge d'admission est dans le projet reculé de huit à dix ans. Dans les enquêtes faites sous l'empire, dit le rapport, la grande majorité des conseils-généraux s'est prononcée en faveur de cette limite. Les chambres de commerce ont émis un avis analogue; un certain nombre ont même demandé qu'on exclût les enfans jusqu'à onze ou douze ans. C'est à douze ans que la limite est fixée en Allemagne, en Suisse, aux États-Unis. En se contentant de dix ans, le législateur ne peut donc pas être accusé d'exagération. L'enfant au-dessous de cet âge est encore bien jeune, ses forces physiques et intellectuelles sont à peine développées : l'excès de fatigue, le travail monotone de l'atelier peuvent arrêter sa croissance; les deux années de liberté que la loi nouvelle lui accorderait de plus que celle de 1841 ne seraient assurément pas de trop. Aurait-il été possible de reculer la limite jusqu'à douze ans comme chez nos voisins? Nous n'oserions l'affirmer. L'industrie a besoin de grands ménagemens; la priver tout à coup d'une notable partie de son contingent de jeunes travailleurs serait assurément une mesure grave. L'intérêt des familles exige aussi que les transitions ne soient pas trop brusques. Pour notre part, nous ne doutons pas que dans un avenir peu éloigné le vœu général réclame impérieusement l'élévation du minimum d'âge d'admission. Pour le moment, la commission a peut-être été bien inspirée en réalisant une réforme modérée qui est un progrès sérieux et qui, sans les compromettre par une hâte intempestive, prépare des améliorations plus considérables.

Une innovation à laquelle on applaudira en général est la limitation de la journée de travail pour les enfans au-dessous de treize ans à six heures. La commission se place ainsi dans les conditions réalisées en Angleterre. On verrait disparaître la mauvaise division du temps établie par le législateur en 1841. On réclamait depuis longtemps l'application du système anglais du *half-time*, demi-temps. Le rapport dit que sur ce point l'accord des industriels consultés a été unanime.

Jusqu'ici, la commission se montre plus large en fait de protection que la loi de 1841 : élévation de l'âge d'admission, abréviation de la journée de travail, ce sont là deux mesures éminemment favorables à l'enfance. Nous touchons à un point où le nouveau pro-

jet semble plutôt rester en-deçà de la législation actuelle. La loi existante, on se le rappelle, divise les enfans en deux catégories, ceux de huit à douze ans, et les adolescens de douze à seize ans. La catégorie des adolescens est, comme la première, protégée par la loi. Ils doivent être affranchis de tout travail le dimanche; leur emploi aux travaux de nuit est soumis à de nombreuses restrictions, ils profitent des prescriptions législatives au point de vue des ateliers dangereux, de l'instruction primaire, etc. Le projet de loi ne conserve pas cette division en deux classes; il se contente d'élever l'âge de la première à treize ans, et supprime la seconde : à partir de treize ans, les adolescens seront considérés comme des ouvriers libres, et leur journée ne sera plus limitée par la loi. C'est là du moins ce que déclare le rapport.

Au premier abord, il semble que la commission introduise une grave réforme. Les Anglais, les Allemands, les Suisses ont également admis les deux périodes, celle de l'enfance et celle de l'adolescence; la seconde se prolonge en Angleterre jusqu'à dix-huit ans, en Allemagne jusqu'à seize. Le projet de loi élaboré par le Belgique étendrait la protection jusqu'à dix-huit ans. Il est vrai que ce sont peut-être là des limites trop reculées. Déterminer l'âge exact où la loi doit considérer le jeune ouvrier comme un homme fait et le laisser voler de ses propres ailes est évidemment une question délicate. Dans les pays où le travail des adultes est communément très prolongé, il devient nécessaire de limiter jusqu'à la croissance complète la journée des adolescens. C'est ainsi qu'en Allemagne et en Suisse, où les journées des ouvriers sont habituellement d'une durée excessive, le législateur a dû interdire aux jeunes gens plus de dix heures de travail quotidien. Chez nous la loi de 1848 et les mœurs ont réduit presque partout la journée à moins de douze heures; il n'est donc pas à craindre que les jeunes ouvriers soient astreints comme autrefois à rester pendant quatorze ou quinze heures dans les ateliers. Pourtant cette considération justifierait-elle suffisamment la suppression complète de la seconde catégorie? Un jeune homme de seize à dix-huit ans peut à la rigueur supporter une journée de dix ou douze heures et être traité comme un ouvrier ordinaire; mais un enfant de treize à quatorze ans doit-il être abandonné à lui-même, sans que la loi mesure le fardeau que ses faibles forces peuvent porter? Nous ne le pensons pas, et en fait la commission partage notre opinion. Tout en rayant de la loi la catégorie des adolescens, dans la réalité elle la conserve. Le travail de nuit est interdit jusqu'à l'âge de seize ans révolus pour les garçons, et sans limite d'âge pour les femmes et les filles. La même interdiction s'applique au travail des dimanches

et jours de fête. Si les enfans au-dessous de treize ans sont complétement bannis des travaux souterrains des mines et carrières, ceux de treize à seize ne pourront y être employés que dans des conditions spéciales déterminées par des décisions ministérielles. De plus il est dressé une liste assez longue d'ateliers dangereux ou malsains d'où les enfans âgés de moins de seize ans sont exclus.

Une autre disposition importante est celle qui concerne la fréquentation des écoles. « Nul enfant de moins de treize ans ne peut être employé par un patron qu'autant que ses parens ou tuteur justifient qu'il suit actuellement une école publique ou privée. » La fréquentation de l'école sera constatée au moyen d'une feuille de présence, dressée par l'instituteur et remise chaque semaine au patron. Ces prescriptions touchant l'assiduité obligatoire aux écoles ne s'arrêtent à treize ans que si l'enfant justifie par la production d'un certificat de l'instituteur ou de l'inspecteur de l'instruction primaire, visé par le maire, qu'il possède l'instruction primaire élémentaire. S'il ne peut pas faire cette preuve, l'enfant ne sera point admis, jusqu'à l'âge de quinze ans révolus, à travailler au-delà du demi-temps. Il ne rentrait pas dans le rôle de la commission de frapper d'une pénalité les parens qui enverraient leurs enfans aux fabriques sans leur avoir fait recevoir l'instruction élémentaire : elle déclare s'en remettre sur ce point aux décisions ultérieures de la loi de l'enseignement; mais elle n'hésite pas à condamner à l'amende les patrons qui prendraient des enfans dans ces conditions, ou qui, pour les enfans admis, n'exigeraient pas la preuve de la fréquentation de l'école.

La partie la plus nouvelle du projet est sans contredit celle qui organise d'une façon normale l'inspection. C'est là en effet le véritable point critique de la question : il ne suffit pas de faire sur le papier une loi excellente; il faut qu'elle soit obéie. Et pourtant que de ménagemens à garder vis-à-vis de l'industrie! Que de limites qu'on ne peut franchir sous peine d'être accusé d'inquisition despotique et de violation des libertés individuelles! C'est là ce qui a jusqu'ici paralysé nos législateurs. Ceux de 1841 ont mieux aimé laisser leur œuvre incomplète et inefficace que braver les reproches qui leur étaient adressés par des adversaires intéressés. Depuis, un meilleur raisonnement et l'exemple des pays voisins ont diminué les scrupules. Les véritables difficultés naissent moins de l'objection de principes que des obstacles qu'apportent à l'intervention administrative les résistances locales, les stratagèmes employés pour éluder la loi. Pourtant l'Angleterre fournit encore sur ce point un exemple encourageant. On sait combien peu dans ce pays on aime les entraves de la réglementation ou l'ingérence trop fré-

quente de l'état : on aurait pu croire que l'industrie ne se soumettrait jamais au joug d'une inspection minutieuse et sévère; eh bien! l'expérience a prouvé que les inspecteurs font partout appliquer la loi, que les fraudes sont devenues très rares.

« Posons la question en ces termes, dit le rapporteur (1) : Veut-on, oui ou non, une loi sérieuse, une loi exécutée? En cas d'affirmative sincère, on ne doit pas hésiter plus longtemps à constituer l'inspection rémunérée par l'état; si non, la loi nouvelle restera illusoire. » L'inspection gratuite serait stérile. Sous les régimes précédens, on a rencontré des hommes dévoués qui déployèrent un grand zèle dans cette mission délicate et pénible; mais les fabriques voisines des villes étaient seules soumises à un certain contrôle. On ne pouvait pas demander à des commissaires non rétribués de se déranger de leurs affaires pour aller visiter une usine écartée. D'ailleurs en cas de contravention, quelle commission gratuite voudrait assumer les désagrémens et la responsabilité des poursuites judiciaires? qui s'exposerait, sans y être contraint, aux luttes personnelles, aux difficultés de tout genre qui doivent naître d'une application rigoureuse de la loi? Attendre de pareilles commissions la continuité d'action, l'inflexibilité dans la répression des abus, l'unité de vue et de direction qui sont les conditions essentielles du succès, n'est-ce pas se bercer d'illusions?

On propose donc de diviser le territoire en quinze circonscriptions industrielles : dans chacune d'elles, un inspecteur divisionnaire sera nommé et rétribué par l'état. Les inspecteurs auront entrée dans tous les établissemens industriels : ils devront dresser procès-verbal des contraventions; leur dire fera foi jusqu'à preuve contraire. Cette organisation est, comme le déclare le rapport, une première tentative : elle n'est pas aussi complète que l'inspection anglaise, qui se compose de 40 inspecteurs, dont les droits sont plus étendus; cependant, même dans ces limites, la nouvelle institution serait un progrès sérieux. Au-dessus des inspecteurs divisionnaires, le projet place deux inspecteurs-généraux, également nommés par le gouvernement. Seront admissibles aux fonctions d'inspecteurs les ingénieurs civils ou de l'état, ou ceux qui justifieront avoir dirigé ou surveillé pendant cinq années des établissemens occupant 100 ouvriers au moins. La commission prévoit que les appointemens de ces fonctionnaires et les frais de tournées ne dépasseraient pas environ 160,000 francs. Le traitement des inspecteurs serait fixé à 6,000 francs.

A côté de l'inspection rétribuée, le projet voudrait maintenir deux

(1) M. Eugène Tallon.

genres de commissions gratuites : une commission supérieure unique nommée par le gouvernement et des commissions locales instituées par les conseils-généraux et formées par les préfets. La commission supérieure, composée de 7 membres, serait chargée de pourvoir à l'application générale de la loi, de donner son avis sur les nouveaux règlemens à faire, enfin d'arrêter des listes de présentation sur lesquelles l'administration devrait choisir les inspecteurs-généraux ou divisionnaires. Les inspecteurs seraient tenus d'adresser des rapports annuels à cette commission. Quant aux commissions locales, le conseil-général de chaque département en déterminerait le nombre et la circonscription; chaque arrondissement devrait en posséder au moins une : les membres de cette commission seraient nommés par le préfet, qui devrait y faire entrer autant que possible un ingénieur, un médecin, un inspecteur de l'instruction primaire. Les fonctions de ces commissions seraient de contrôler le service de l'inspecteur, et, pour cet objet, de visiter de temps à autre les établissemens industriels de la circonscription; des rapports seraient remis au conseil-général et à la commission supérieure. Les auteurs du projet de loi pensent que l'influence morale des membres de ces commissions ne serait pas inutile pour faire pénétrer dans l'esprit des populations le sentiment de l'importance de la loi. Il y a là toutefois un danger que nous devons signaler. On sait quelle part il faut faire dans les petits centres aux recommandations, aux relations du monde, aux protections administratives. Tel manufacturier haut placé saura gagner les bonnes grâces du préfet ou de la commission; celle-ci interviendra auprès de l'inspecteur pour qu'il ne se montre pas trop rigoureux. Les attaches administratives que le projet donne aux commissaires ne sont pas de bien bonnes conditions d'indépendance. Le préfet conservera trop d'influence sur le comité qu'il aura lui-même nommé. Peut-être eût-il mieux valu laisser aux conseils-généraux le soin de désigner eux-mêmes les membres des commissions.

Une intervention beaucoup plus utile encore que celle de ces délégations officielles serait celle de sociétés particulières, comme il en existe déjà un bon nombre dans les centres manufacturiers, qui s'occupent de toutes les questions intéressant la condition des personnes employées dans l'industrie, notamment des femmes et des enfans. La Société industrielle de Mulhouse, celle d'Amiens, la Société de protection des apprentis de Paris, bien d'autres encore ont déjà rendu de grands services sur ce terrain. Les chambres syndicales de patrons et celles des ouvriers, qui depuis quelques années reprennent une vitalité remarquable, pourraient aussi jouer là un rôle utile. Elles possèdent des moyens de contrôle

et d'intervention qui sont parfois refusés aux agens de l'administration. Entre confrères ou concurrens, les fraudes ne se dissimulent pas aisément. Avant d'en appeler à la loi, les chambres donneraient aux délinquans d'efficaces avertissemens. Les pénalités que la commission propose d'appliquer aux contraventions seraient d'utiles sanctions de ce premier blâme. D'après le projet, les patrons pris en faute devraient être traduits devant le juge de paix, et passibles d'amendes variant de 25 à 200 francs; en cas de récidive, ils seraient renvoyés au tribunal de police correctionnelle, qui pourrait prononcer des amendes ne dépassant pas 500 francs, et ordonner l'affiche du jugement ou l'insertion dans des journaux de la localité.

Il faut enfin mentionner une importante disposition relative aux apprentis. La condition de ceux-ci est régie par la loi spéciale du 4 mars 1851; or cette loi est sur plusieurs points en désaccord avec celle de 1841. Tandis que cette dernière fixe à huit ans l'âge d'admission, et à huit heures la journée des enfans de huit à douze ans, la loi de 1851 n'établit pas d'âge minimum, et prescrit seulement que les apprentis au-dessous de quatorze ans ne pourront travailler plus de dix heures par jour. En ce qui concerne l'instruction, mêmes divergences. La loi de 1841 exige la fréquentation de l'école par les enfans des manufactures; celle de 1851 se contente d'édicter en termes vagues que, si l'apprenti de moins de seize ans n'a pas terminé son éducation scolaire, le patron doit lui laisser deux heures de liberté par jour pour ses études. Le nouveau projet supprime ces contradictions en étendant aux apprentis l'application de la loi protectrice du travail des enfans. Les règles relatives à l'âge d'admission, au travail de nuit, aux ouvrages dangereux, au repos du dimanche et des jours fériés, à l'obligation scolaire, seraient les mêmes pour tous.

III.

Dans l'ordre de faits qui nous occupe, la loi ne saurait réaliser que la moitié du bien : elle peut garantir les enfans contre des fatigues excessives, les mettre dans des conditions matérielles favorables à leur développement physique et intellectuel; mais c'est à la bonne volonté des patrons, aidée par celle des familles, qu'il appartient de compléter l'œuvre du législateur. Si les parens ou les patrons ne veillent pas sur les enfans, les heures que ceux-ci passeront hors de la fabrique seront mal employées. Il aurait encore mieux valu les tenir à l'atelier que de les laisser errer sans surveillance dans les champs ou les places publiques. C'est là une des

objections qu'on a le plus souvent adressées aux partisans de la limitation de la journée de travail. Les patrons pourront avec quelques efforts faire disparaître en grande partie ce danger. Il leur est facile d'encourager l'assiduité des enfans aux écoles, soit en récompensant ceux qui ont montré le plus d'ardeur, soit par des réprimandes et une certaine sévérité vis-à-vis des délinquans. S'il n'y a pas d'école voisine des fabriques, les industriels pourront à peu de frais en fonder dans l'atelier ou à la porte même de l'usine. De nombreuses institutions de ce genre fonctionnent déjà avec succès. La liste serait longue des établissemens où, comme aux chantiers de La Ciotat, au Creusot, à Anzin, dans les filatures de l'Alsace, des écoles sont ouvertes à certaines heures aux enfans et aux apprentis. Ce sont là d'excellentes créations. Le chef d'industrie s'intéresse tout naturellement aux progrès des jeunes écoliers; au besoin il se fait professeur ou examinateur lui-même. L'enfant sent naître un nouveau lien entre le patron et lui; l'instruction qu'il y reçoit le rattache plus étroitement à l'établissement où il travaille. Il y est élevé dans certaines traditions qu'il n'oubliera jamais complétement : au milieu des épreuves et parfois des corruptions de la vie, il conservera une bonne impression de la salle d'étude où son esprit s'est ouvert aux lueurs de la science élémentaire, où en sortant de l'atelier il a trouvé des livres, des cartes, un maître d'école patient et bienveillant. L'enfant est naturellement curieux et porté à s'instruire; mais trop souvent aujourd'hui il arrive à la classe fatigué par un travail manuel prolongé ou par des distances excessives. Les cours du soir ont ce désavantage, que les auditeurs n'y viennent qu'après une journée de labeur et peuvent à peine se tenir éveillés. L'application du *demi-temps* éviterait cet inconvénient; les enfans, libres pendant toute la matinée ou l'après-midi, auraient l'esprit dispos et profiteraient doublement de l'enseignement scolaire.

On a dit qu'il sera impossible d'avoir dans des écoles de ce genre des cours complets avec un professeur compétent dans chaque branche. Il est évident que les écoles communales pourront être mieux organisées; mais pour porter de bons fruits, l'instruction n'a pas besoin d'être encyclopédique. Lorsqu'ils entreront dans les manufactures à l'âge de dix ans, les enfans sauront déjà lire, écrire, et posséderont les élémens du calcul. La tâche de l'instituteur consistera donc d'abord à développer ces premières notions. Pour le complément de l'éducation, c'est moins l'amplitude des connaissances qu'une bonne méthode qui importe chez le professeur. L'essentiel est d'ouvrir les esprits, d'attirer les intelligences vers l'étude. Combien d'anciens écoliers qui au bout de dix ans ont le cœur et l'esprit aussi fermés que s'ils n'étaient jamais entrés dans une

classe! La cause principale, n'est-ce pas le mauvais système pédagogique pratiqué trop souvent? On s'est contenté de faire répéter machinalement des mots, des noms, des règles, des théories que l'enfant n'a jamais bien compris, qu'il sait par cœur pendant quelques jours ou quelques mois et qui s'effacent ensuite sans laisser de traces. Dans l'enseignement ainsi conduit, il n'y a point en quelque sorte de prise pour l'écolier : rien qui soit en rapport immédiat avec son milieu, ses habitudes, le monde où il passe sa vie. Ces images flottantes qu'on lui présente, ces vagues notions d'histoire, de géographie générales, même de dogme ou de morale religieuse, ne se fixent pas dans son esprit. On l'a transporté trop vite en dehors de la réalité : il n'est pas capable de suivre bien loin son guide; s'il garde quelques souvenirs de ce voyage ténébreux, c'est une suite confuse d'idées mal cousues qui plus tard troubleront son bon sens et le rendront aisément accessible aux sophismes. La base même d'une telle instruction est mauvaise. Il faudrait apprendre aux enfans à raisonner d'abord sur ce qu'ils voient, sur ce qu'ils font chaque jour; de là on déduirait des observations plus générales. Partie d'un objet vulgaire, la curiosité de l'enfant serait poussée de question en question. La science serait rattachée par des liens directs ou indirects à la vie réelle. Eh bien! pour un pareil enseignement n'est-ce pas une excellente condition que l'association de l'école avec l'industrie?

On a souvent dit du collége qu'il présentait l'image résumée du monde; le mot est plus vrai de l'usine. A côté des mauvais élémens d'instruction, elle en offre beaucoup de bons. L'organisme industriel repose sur quelques grands principes que le spectacle de la production met chaque jour en relief. Nécessité du travail et des économies, lutte acharnée contre la concurrence, la victoire restant à l'habile emploi des capitaux et de l'intelligence, — les vieux procédés, les idées fausses, les théories creuses, impitoyablement sacrifiés au progrès rationnel, — la discipline, l'esprit d'ordre, la persévérance, conditions indispensables du succès; voilà ce qui constitue l'enseignement moral de l'industrie. Au point de vue de l'étude matérielle, les machines, les substances employées, les transformations mécaniques ou chimiques, les relations des divers agens de la production, l'économie entière de la fabrique, fournissent d'excellens sujets d'observation. Il n'est pas une des opérations industrielles ou commerciales, un des outils, un des matériaux, qui ne puissent devenir le point de départ d'analyses élémentaires par lesquelles on introduira peu à peu l'enfant dans la science. Donner à l'instruction un caractère positif et ne pas l'enfermer pourtant dans un cercle trop étroit, montrer le côté réel et pratique des no-

tions scientifiques, tout en conservant à l'étude l'élévation et la généralité, tel est le problème que poursuivent ceux qui veulent fonder en France l'enseignement professionnel. Combien le rapprochement des écoles et de la grande industrie ne faciliterait-il pas la réalisation de ces idées?

Tout en aidant à l'expansion de l'enseignement scolaire, les industriels pourraient sans grande dépense contribuer au développement physique des enfans par les exercices du corps, par la gymnastique. C'est là un élément de l'éducation qui est trop négligé en France, et qui est pourtant bien nécessaire. On a vu qu'en Allemagne la loi stipule formellement que pendant le temps de repos obligatoire les enfans des fabriques doivent prendre de l'exercice en plein air. L'activité corporelle bien réglée est spécialement utile pour ces jeunes êtres qui dès l'âge de dix ou douze ans ont vécu enfermés dans des ateliers, astreints à une occupation uniforme qui rompt l'équilibre de leur constitution, dévie les membres, amène ici des affaiblissemens, là des développemens exagérés. Que d'enfans, sortant des manufactures, sont rachitiques, déformés, étiolés à l'âge de vingt ans! Quelques heures d'exercice gymnastique chaque semaine leur auraient conservé la santé et la force. Là encore, la bonne volonté des patrons peut beaucoup : qu'ils établissent eux-mêmes des gymnases, excitent l'émulation par de petites récompenses; avec très peu d'efforts, on obtiendra d'importans résultats. Les écoles de chant, les cours de dessin seraient également d'excellentes institutions non-seulement pour les enfans, mais pour les jeunes gens et même pour certains adultes. Là où l'initiative individuelle isolée ne suffirait pas, des groupes d'industriels pourraient s'entendre pour une fondation commune. Les œuvres de l'enseignement sont-elles donc moins sacrées que celles de la charité, et ne méritent-elles pas d'être soutenues avec la même ferveur? Dans les centres manufacturiers, l'instruction, surtout l'instruction professionnelle, pourrait facilement être organisée par les syndicats soit de patrons, soit d'ouvriers. Dans les programmes de ces associations, la question de l'enseignement figure presque toujours au premier rang. On parle d'organiser l'apprentissage, d'instituer des cours spécialement adaptés aux besoins de chaque profession. Les fabricans d'Alsace ont sur ce point comme sur tant d'autres donné d'excellens exemples : les écoles techniques de Mulhouse, de Guebwiller, de Wesserling, sont des types remarquables; elles ont été imitées dans d'autres régions, à Lyon, où l'école de la Martinière a produit de si bons résultats, dans le Calvados, à La Ciotat, à Amiens, à l'usine de Graffenstadt, à Baccarat, à Saint-Gobain, etc. Quelques chambres syndicales d'ouvriers ont commencé à marcher dans la

même voie. Plusieurs groupes professionnels de Paris, notamment les tailleurs et les tapissiers, ont déjà ouvert des cours de dessin spéciaux pour leur industrie.

Le développement des associations ouvrières amènera nécessairement de grands progrès dans l'organisation de l'enseignement professionnel. Depuis longtemps c'est une plainte générale que l'apprentissage disparaît, que les ouvriers habiles manquent, que l'extrême division du travail et le défaut d'instruction technique rendent chaque jour les véritables artisans plus rares. Les classes laborieuses sentent aussi vivement que les patrons la gravité de ce fait; leurs inquiétudes à ce sujet sont résumées dans les rapports des délégués ouvriers aux diverses expositions. Partout aussi on cherche le remède, et l'on comprend que l'impulsion de l'état ou même celle des municipalités serait insuffisante sans le concours de l'initiative privée agissant par l'association. Celle-ci pourrait être dans un prochain avenir un puissant instrument de progrès. Le danger des associations serait l'absence de programmes nets, la recherche d'utopies irréalisables qui conduisent aux déceptions, et de là aux violences. Nous avons déjà, dans de précédentes études, indiqué aux unions professionnelles un terrain d'action bien défini où elles pourraient, à l'exemple des sociétés anglaises, rendre de grands services par la solution amiable des conflits qui naissent entre le capital et le travail (1). Le domaine que nous explorons aujourd'hui offre de nouvelles ressources à leur activité. Intervenir au nom des intérêts de la profession elle-même dans la protection des enfans employés par l'industrie, — chercher les combinaisons qui, en conciliant les nécessités de la production avec celles de l'éducation, pourraient former à la fois de bons ouvriers et d'honnêtes citoyens, — développer par l'enseignement l'habileté, la moralité, l'intelligence des jeunes ouvriers, et procurer ainsi aux classes laborieuses comme aux capitaux de notables augmentations de revenu, — prouver par la pratique qu'il existe un lien étroit entre la bonne économie du travail et les qualités des travailleurs, n'est-ce pas là un programme assez vaste pour réunir les nombreux amis du progrès, assez positif pour les retenir sur le terrain des saines discussions? Qui ne sent qu'il s'agit là d'un intérêt de premier ordre, dominant les questions transitoires de la politique et les luttes des partis, qu'en touchant à l'éducation on touche en réalité aux assises de la nation, que former des hommes est l'unique moyen de refaire la grandeur des états?

EUGÈNE D'EICHTHAL.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1871 et du 1er mars 1872.

L'ANNÉE TERRIBLE

DE M. VICTOR HUGO.

Au milieu du bruit qui s'est fait autour du nouveau recueil de M. Hugo, et qui ne répondait que trop aux désirs du poète, la critique a dû attendre un moment plus favorable. Faire la part des bonnes pages, recueillir un butin devenu rare, celui des beaux vers, à quoi bon? Les hommes de parti qui veulent tout admirer dans celui qu'ils encensent, qu'ils enivrent, n'en donnaient pas le loisir; ils prenaient tout et ne laissaient pas approcher de l'autel les seuls hommages qui comptent réellement. D'ailleurs il ne convenait pas à des esprits libres ni de paraître se confondre dans la foule des amis bruyans qui embouchent la trompette dithyrambique, ni d'oublier les droits de la morale et du patriotisme, souvent blessés par l'écrivain dans les entraînemens de sa colère et encore plus de son imagination. Désormais la polémique a fait son œuvre; le public a pu juger en connaissance de cause les écarts de l'auteur. Ce n'est pas tout; nous jouissons d'une paix relative, à laquelle M. Victor Hugo pouvait grandement contribuer, ce qu'il n'a pas fait, mais dont il jouit comme nous. Ce Paris qu'il adore se remet lentement, mais visiblement, de la fièvre morale contractée durant le siége. Il en est probablement de même du poète, car son livre est loin d'être exempt de la contagion que nous avons connue autour de nous. Jusqu'à un certain point, *l'Année terrible* porte son excuse avec elle; ajoutons-y un deuil cruel, plus d'une circonstance douloureuse : nous ne faisons pas du reste à M. Hugo l'injure de croire que des mésaventures politiques puissent atteindre jusqu'à un cœur rassasié d'une gloire plus enviable. Dans ces circonstances, il semble que rien ne doive plus nous empêcher de consacrer à cette œuvre une étude purement littéraire.

Cette étude a été faite au moins en apparence par les étrangers, et il ne laisse pas d'être curieux et instructif pour nous de savoir ce qu'ils ont dit de *l'Année terrible*. Les Anglais ont loué l'ouvrage à peu près sans restriction; il en est même qui l'ont considéré comme une véritable épopée divisée en douze chants, dont chacun porte le nom d'un mois de l'année. Voilà donc un poème français qui est mis au premier rang par l'admiration britannique, de prime abord et avant que l'opinion se soit prononcée dans le pays de l'auteur. Nous ne croyons pas que la gloire de celui-ci puisse gagner beaucoup à un tel suffrage, et de justes louanges accordées par un tribunal compétent, tempérées même par des réserves nécessaires, la serviraient mieux. Il convient de se méfier des louanges de l'étranger; l'approbation de la marchande d'herbes d'Athènes aurait plus flatté Théophraste que celle des beaux esprits de Lesbos.

Il y a d'ailleurs deux circonstances qui ôtent à ces éloges une bonne partie de leur valeur. Les Anglais vantent l'esprit de conciliation qu'ils croient apercevoir dans *l'Année terrible*. Ils sont dupes, comme l'auteur tout le premier, de cette balance qu'il s'imagine tenir entre le gouvernement de la république et la commune, comme s'il pouvait y avoir une balance entre l'état et des rebelles, entre la nation indignée et des insurgés pillards et sanguinaires. Laissons le côté politique et social de la question. Le critique, bien qu'il soit citoyen et en cette qualité obligé de protester contre cette aberration fâcheuse, se contente de voir là un jeu malheureux de l'esprit, une antithèse entre Paris et Versailles, l'intention tout au moins puérile d'opposer l'Arc de Triomphe, effleuré en passant par le canon de nos généraux, à la démolition de la colonne Vendôme, exécutée de sang-froid par nos tyrans de deux mois. C'est une faute de goût et de sens très grave dans un écrivain trop amoureux de l'effet; mais quel nom donner à cette confusion inouie, quand elle se retrouve dans des écrits composés à loisir, de l'autre côté de la mer, loin de toutes les sources naturelles de la prévention? S'il peut être doux, comme dit le poète latin, d'assister du rivage au spectacle du navire battu des vents, quelle légèreté n'y a-t-il pas à instruire le procès de l'équipage, tandis qu'il fait de terribles efforts pour se sauver? Nous n'apprendrons point sans doute à M. Victor Hugo qu'en Angleterre on a loué sa prétendue impartialité entre les révoltés coupables de meurtres, d'incendies, et les soldats frappant au nom de la loi; il regrettera pourtant que le démon de l'antithèse lui ait dicté des vers qui se tournent aisément en calomnies.

Quel est ensuite le blâme à peu près unique exprimé par les sages Anglais sur *l'Année terrible?* Celui d'accabler d'invectives l'Allemagne et ses princes, d'entretenir l'idée d'une revanche, de

nourrir l'espoir d'un avenir contraire à ce présent que la destinée nous a fait. Sans doute M. Victor Hugo a tort de jeter l'étincelle de la vengeance dans des cœurs faciles à enflammer. Bon nombre de ses amis ont compris maintenant qu'il y a plus de courage, en un temps comme celui-ci, à modérer qu'à réveiller la haine nationale. Il faut savoir attendre quand on a tant souffert pour n'avoir pas attendu; il faut que la république apprenne à connaître l'utilité, la nécessité des alliances, et qu'elle s'applique à les rendre possibles. Cependant on admet qu'un poète dans une ville assiégée, au milieu d'une nation ordinairement victorieuse et aujourd'hui vaincue, ne se résigne pas d'avance aux conditions d'une fortune encore douteuse. On peut lui pardonner quelques plaisanteries risquées sur le casque pointu d'un monarque vainqueur, ou quelque comparaison entre ce souverain et un reître ayant trop bu : ce n'est pas cela qui mettra le feu aux quatre coins de l'Europe. On peut excuser aussi les illusions d'un patriotisme trop confiant dans la puissance des mots et aligunant des hémistiches enflammés en guise de soldats qu'il précipite sur les masses profondes des bataillons ennemis. Le siècle des Tyrtées n'est pas près de revenir, s'il a jamais existé. M. de Bismarck ne paraît pas s'être beaucoup ému des menaces de *l'Année terrible;* la critique anglaise s'en inquiète plus qu'il ne convient. Ses sévérités, à notre avis, ne sont pas moins intéressées que ses louanges : celles-ci s'appliquent à ce qui trahit nos plaies douloureuses; celles-là ont pour origine un prudent égoïsme dont nous n'avons pas le droit de nous plaindre. Les unes et les autres donnent, je pense, à réfléchir à M. Victor Hugo.

Les Allemands montrent encore plus d'indulgence que les Anglais. Ils se rient sans doute en secret de la guerre furieuse que le poète leur fait dans la première partie de son livre, et les excitations qu'elle contient leur inspirent un médiocre souci. Ils disent avec une patience habile, sinon méritoire, que ces invectives et ces espérances sont des fautes naturelles, pardonnables dans un poète qui aime son pays, qu'elles accusent la vivacité du premier mouvement. Ils font de *l'Année terrible* un éloge plus excessif, s'il est possible, que les Anglais. « C'est une acquisition précieuse pour la littérature française; il y a des morceaux qu'il faut mettre à côté des plus belles poésies de l'auteur, qui sous le rapport de la forme, de l'élévation, de la puissance, comptent parmi les œuvres les plus illustres et les plus parfaites de la muse de son pays. » Que dire de plus? ils croient que les hommes qui ont donné la majorité à M. Vautrain sur M. Victor Hugo sont incapables de comprendre et indignes d'admirer la beauté de ce livre. Il faut donc renoncer à rivaliser d'enthousiasme avec la critique germanique.

Il faut reconnaître toutefois que les Allemands n'ont pas complimenté l'auteur de *l'Année terrible* pour ses complaisances ou ses faiblesses envers le parti de l'insurrection : ils n'ont pas affecté, que nous sachions, les sentimens d'humanité qui souffrent cruellement, à vrai dire, dans toutes les guerres civiles; ils n'ont pas imité en ce point les Anglais, peuple qui ne s'est pas montré si humain quand il s'agissait de lui-même, dans l'Inde par exemple. Cependant l'encens germanique ne nous paraît pas moins intéressé, peut-être même est-il inspiré de calculs moins avouables. Ainsi pourquoi des journaux qui ne sont pas démocrates, à propos de *l'Année terrible*, relèvent-ils dans M. Hugo la personnalité politique? Pourquoi renouveler le saint-empire en Allemagne et soutenir dans notre pays un candidat du radicalisme? Pourquoi dire que « le peuple pourrait se tourner vers les républicains conservateurs et leur reprocher de ne pas confier leurs affaires à un homme dont ils admirent le génie? » La réponse de ces derniers ne serait pas malaisée; ils répliqueraient avec un ami du poète, avec Béranger, qui ne s'en cachait pas dans sa correspondance : « Il ne sera jamais un véritable homme politique. » Que veulent-ils donc, ces critiques allemands? Est-ce qu'ils se ménagent partout, même dans des articles littéraires, des prétextes pour rentrer dans nos départemens évacués? Nous avons quelque droit d'être défians, et nous voudrions que M. Hugo le fût aussi. Quand il écrit un livre, qu'il prenne garde de fournir une arme contre son pays!

Son œuvre nouvelle ne pouvait être appréciée avec autorité hors de nos frontières; on voit même qu'elle ne l'a pas été sans arrière-pensée. Est-ce trop présumer de nos forces que d'entreprendre ce qui n'a pas été fait? Dans tous les temps, sur toutes les œuvres les plus difficiles à juger, une voix au moins a dit la vérité; cherchez bien, vous la trouverez. Notre ambition serait d'être cette voix qui aura parlé de *l'Année terrible* sans passion, qui se sera demandé tout simplement ce que vaut l'ouvrage. Examinant l'auteur comme poète, elle pourrait, sans s'exposer au soupçon, lui reprocher d'être sorti souvent de son véritable rôle, et lui demander s'il n'est pas grand temps de faire de sa vie deux parts, l'une qui serait à son parti, l'autre qui appartiendrait à la France entière.

Ce qui nous plaît dans ce recueil, c'est d'abord ce qu'il y a de patriotique et de français, surtout dans la première moitié. Nul n'a rendu avec cette énergique vérité l'angoisse qui nous saisit tous, hommes de toutes les opinions, à la nouvelle de l'affreux désastre, du naufrage de l'armée et de la France. Souvenez-vous de ce grand gémissement de Paris quand il apprit un soir que tous nos soldats, toutes nos armes, toutes nos forces suprêmes et ramassées à la hâte,

étaient prises dans un immense filet, tombées dans un abîme. Quelles colères qui cherchaient leur objet, remontant des soldats aux généraux, au chef suprême, et qui n'eurent pas besoin de vingt-quatre heures pour se fixer et se concentrer sur un seul homme! Quelles malédictions jetées sur celui qui avait résolu la guerre, et partant de milliers de bouches qui avaient pourtant crié : *A Berlin!* Paris était fou de douleur après avoir été fou d'orgueil. Ces malédictions, ces colères, ce gémissement de Paris, qui sortaient du cœur même de la France, aucun de ceux qui en furent témoins ne les oubliera : ils éclatent ici dans leur tragique puissance; l'avenir les entendra longtemps retentir dans la première et admirable pièce de ce recueil. Voilà bien le cri de la patrie! Il a été si déchirant et si profond que toutes nos anciennes défaites sont oubliées, que toutes nos douleurs patriotiques ne datent plus que de là; celles qui ont précédé sont désormais comme si elles n'étaient pas.

Azincourt est riant. Désormais Ramillies,
Trafalgar, plaisent presque à nos mélancolies;
Poitiers n'est plus le deuil, Blenheim n'est plus l'affront,
Crécy n'est plus le champ où l'on baisse le front,
Le noir Rosbach nous fait l'effet d'une victoire.
France, voici le lieu hideux de ton histoire,
Sedan....

Arrêtons ici; le vers suivant nous contraint de nous souvenir que depuis *les Châtimens*, et surtout depuis *les Contemplations*, l'auteur a un système sur le mélange du grossier et du sublime. Il rira de notre pruderie, et nous lui dirons, nous, qu'il sera cause avant peu que le genre prétendu noble aura un retour de faveur dans ce pays fort démocratique, mais fort dédaigneux. La poésie est comme la musique : tout air a sa clé, et tout ce qui n'est pas dans le ton fait discordance et fausse note.

Petite chicane après tout dans ce beau morceau d'épopée sillonné par des traits de Dante et de Juvénal. Ce qui suit est un tableau de Salvator Rosa avec sa verve furieuse et ses chaudes couleurs victorieuses des siècles. On lit et relit avec un triste plaisir la description de la bataille; elle est ardente comme le furent les deux armées qui se prirent corps à corps.

Deux vivantes forêts, faites de têtes d'hommes,
De bras, de pieds, de voix, de glaives, de fureur,
Marchent l'une sur l'autre et se mêlent.

Elle rend justice à ceux qui succombèrent, les uns dans la mort, les autres dans la défaite, n'ayant plus de poudre pour tirer, plus d'armes pour se jeter sur l'ennemi...

Pas un qui lâchât pied, car l'heure était suprême...
On sentait le devoir, l'honneur, le dévoûment,
Et la patrie au fond de l'âpre acharnement.

On connaît la superbe page où nos victoires, nos conquérans, nos guerriers, couronnés par l'histoire, rendent leur épée sur le champ de bataille de Sedan. L'énumération y est longue, c'est que la liste de nos gloires est longue aussi. Tout est digne d'admiration dans cette peinture, excepté un mot, encore un de ceux qui plaisent au poète depuis *les Châtimens*. Au reste il a tellement concentré dans cette pièce tout ce qu'il avait de haine et d'indignation, qu'elle a l'air d'un coup de grâce, et qu'il n'y revient pas.

De la même veine simplement patriotique ont jailli plusieurs morceaux tels que la pièce intitulée *A la France*, éloquente et pathétique dans sa brièveté. Nous entrons ici dans le domaine des illusions fatales, des espérances déçues qui ont obsédé cinq mois la pensée de Paris assiégé. Quel habitant de cette ville exaltée dans sa prison ne s'est imaginé, au moins durant quelques semaines, que les puissances allaient venir au secours de cette capitale de la civilisation? Qui ne s'est pas indigné de la froideur qu'elles nous témoignaient, que dis-je? des reproches qui ont plu de toutes parts sur cette France blessée, souffrant sa passion, clouée au gibet? Qui n'a dit avec le poète :

Hélas! qu'as-tu donc fait aux nations? Tu vins
Vers celles qui pleuraient, avec ces mots divins :
Joie et paix! — Tu criais : — Espérance, allégresse!
Sois puissante, Amérique, et toi, sois libre, ô Grèce!
L'Italie était grande; elle doit l'être encor :
Je le veux! — Tu donnas à celle-ci ton or,
A celle-là ton sang, à toutes la lumière.

Folie, infatuation! nous le voulons bien. Les peuples ne connaissent pas la gratitude, et puis où prenions-nous ce droit de donner à celui-ci la liberté, à celui-là la puissance? N'y avait-il pas bien de l'orgueil à se faire les redresseurs des torts, à nous chercher des missions supérieures? Pourtant cette démence héroïque a été générale, et, lorsque notre or a été dissipé, lorsque notre sang coulait par toutes les veines du pays, nous nous sommes souvenus de l'or et du sang que nous aurions dû garder pour la France. Nous aussi, nous avons, comme le poète, réclamé une dette qui n'était pas reconnue : pour avoir été non pas bienfaisans, mais prodigues et dissipateurs, nous avons vu notre patrie reniée.

Tous les rêves de l'écrivain pourtant ne sont pas les nôtres : nous ne sommes plus avec lui quand il s'agite avec ces milliers de citadins qui se croyaient soldats. Le poète pouvait désirer des sor-

ties moins rares, mieux concertées, bien que les événemens qui ont suivi aient dû convaincre les plus aveugles de l'inanité des forces sur lesquelles ils comptaient, et d'ailleurs la critique littéraire n'a pas à se prononcer entre la prudence hésitante et la témérité furieuse, entre le général Trochu et M. Gambetta. Cependant le bon sens et la vérité doivent être le support de toute poésie, et nous comprenons difficilement qu'une intelligence comme celle de M. Hugo en fût encore en 1870 à regarder la *levée en masse* comme le salut de la France. Tout ce qui lit et qui pense savait dans notre pays à quoi s'en tenir sur cette légende. Nous comprenons moins encore, si ce n'est un oubli, que l'auteur ait laissé ce mot malencontreux, ridicule, menteur, subsister dans sa pièce qui commence par ces mots : « je ne sais si je vais sembler étrange... » Aussi bien ce morceau ne compte-t-il pas au nombre de ceux qui font de l'auteur le poète de la patrie en ses malheurs, mais de ceux qui le rangent dans un parti dont il lui plaît d'être l'esclave. Que signifient en effet ces sarcasmes sur le cierge à sainte Geneviève, sur les neuvaines? Nous ne voyons pas qu'au temps du siége Paris se soit « attardé aux chapelles, » qu'il ait beaucoup « chanté au lutrin, » ni qu'il ait laissé « l'épée pour le rosaire. » Tout le monde sait qu'il y a là une querelle personnelle où nous n'avons nulle envie d'intervenir : ce ne sont pas nos affaires; l'auteur s'arrête ici à côté de l'intérêt vraiment français et patriotique. Il y a de belles erreurs qui sont la gloire d'un temps : celle-ci n'en est pas une. Nous aimons encore mieux les illusions qui lui font çà et là prophétiser la victoire; si nous ne les avions pas partagées dans une certaine mesure, d'où nous serait venu le courage d'espérer contre toute espérance?

Le mérite que l'avenir contestera le moins, ce semble, au recueil nouveau, c'est le caractère humain et populaire d'un bon nombre de pièces. Il ne s'agit pas ici des plaidoyers en faveur des insurgés vaincus; nous n'entendons point sacrifier au poète nos braves et fidèles soldats qui méritaient plus de respect, eux qui étaient appelés à châtier le crime et qui n'en avaient pas commis. *L'Année terrible,* si l'on en écarte les dissensions civiles, est notre histoire à tous. L'auteur est l'emblème du Parisien de bonne foi, qui a pris son parti du siége, de la maigre pitance et des nuits passées au rempart. Il ne suffit pas de se souvenir de ces choses, et l'on est heureux d'en retrouver l'impression vivante et palpitante sous une telle plume. Ce livre est la fidèle expression de cette période formidable et poignante, et il puise là son intérêt, son unité : il demeurera, dans ses meilleures parties, comme le témoin poétique de la grande crise nationale. Le mot de *revanche* a été appliqué à *l'Année terrible;* oui, si l'auteur avait été partout un poète et nulle part un

homme de parti, ce serait là un beau commencement de revanche. De ces revanches-là, nul ne peut prendre ombrage : il dépend de nous qu'elles soient complètes, et nulle puissance au monde ne peut empêcher qu'elles préparent l'avenir.

Les meilleures parties, les pièces qui rafraîchissent le sang et rendent le courage aux vrais amis de la poésie, sont, après celle de *Sedan, une Bombe aux Feuillantines,* trois pages dans *la Loi de formation du progrès*, titre pesant et opaque d'ailleurs, *Petite Jeanne, l'Enfant malade;* ajoutons la *Lettre par ballon* pour son originalité, plusieurs autres encore. Là il n'est pas nécessaire de penser comme M. Hugo, l'homme de parti, pour admirer le poète : il n'en faut pas davantage pour être assuré que ces morceaux iront rejoindre leurs brillans aînés dans les beaux recueils signés de son nom, lorsque ce nom signifiait toujours poésie, jamais haine ou colère. Quel retour inattendu vers l'âge d'or du poète dans *une Bombe aux Feuillantines!*

Un jardin verdissait où passe cette rue.
L'obus achève, hélas! ce qu'a fait le pavé.
Ici les passereaux pillaient le sénevé,
Et les petits oiseaux se cherchaient des querelles;
Les lueurs de ces bois étaient surnaturelles!
Que d'arbres! quel air pur dans ces rameaux tremblans!
On fut la tête blonde, on a des cheveux blancs;
On fut une espérance, et l'on est un fantôme.
Oh! comme on était jeune à l'ombre du vieux dôme!
Maintenant on est vieux comme lui. Le voilà :
Ce passant rêve; ici son âme s'envola
Chantante, et c'est ici qu'à ses vagues prunelles
Apparurent des fleurs qui semblaient éternelles.

A cinquante-sept ans de distance, ce qui fut un séjour de paix et d'innocence bénie est foudroyé par l'ennemi. Paris, des nuits entières, attendait alors les obus prussiens dans un silence étouffé que rompaient seulement les craquemens atroces. Beaucoup de gens eurent leurs chères victimes : tôt ou tard elles seront oubliées; mais ce que la poésie a touché dure éternellement. On ne lira plus bien des pages de ce livre où il est parlé de droits, de progrès, de l'univers, de l'infini; on se rappellera ce lieu perdu dans l'enceinte immense de la cité, et ce que l'auteur en a dit à deux reprises, quand il était dans tout l'éclat de son talent, et quand il jouissait encore de sa robuste vieillesse. En dépit de tout ce qu'il pourrait faire, en dépit des torrens de vers philosophiques et politiques dont il pourrait accabler ce simple retour sur le passé, on laissera de côté les plaidoyers, les théories, les diatribes, et l'on rapprochera l'admirable pièce des *Rayons et des Ombres* de cette

autre, une jeune sœur, enfant survenue après trente et un ans d'intervalle. Les poètes ne savent pas assez où est leur véritable gloire : ils sont bien humbles ou ils placent bien mal leur orgueil.

Ici la vie était de la lumière; ici
Marchait, sous le feuillage en avril épaissi,
Sa mère, qu'il tenait par un pan de sa robe.
Souvenirs! comme tout brusquement se dérobe!
L'aube ouvrant sa corolle à ses regards a lui
Dans ce ciel où flamboie en ce moment sur lui
L'épanouissement effroyable des bombes.
O l'ineffable aurore où volaient des colombes!
Cet homme que voici lugubre était joyeux.
Mille éblouissemens émerveillaient ses yeux.
Printemps! en ce jardin abondaient les pervenches,
Les roses, et des tas de pâquerettes blanches
Qui toutes semblaient rire au soleil se chauffant,
Et lui-même était fleur, puisqu'il était enfant.

Qu'on relise le petit poème de 1839, qu'on se replace dans le cadre où l'auteur de *l'Année terrible* mit le tableau de son enfance pure et bien digne d'envie. Quand il écrivit ces pages, il était poète, et voilà tout; il avait choisi la meilleure part, et il la définissait indépendance et désintéressement. Laissait-il échapper quelqueso des inspirées par les événemens contemporains, il eût voulu les appeler simplement historiques, tant il avait de répugnance pour la politique, « ce bruit de charrettes embarrassées, » comme il disait dans son suprême dédain. « Cette tête au front pur, ce sourire naïf » dont il parle,

Cette bouche où jamais n'a passé le mensonge,

tout cela annonçait l'écrivain à la vie sereine, dont le vers ne deviendrait jamais une arme. Les arbres du jardin des Feuillantines, en murmurant à sa mère : « Laisse-nous cet enfant, » promettaient d'en faire un poète, et ils ont tenu parole; ils répétaient à l'enfant cette leçon « d'être bon, d'être vrai, » chose difficile dans les luttes des partis, de se réfugier dans la nature contre les atteintes « du monde où l'esprit se corrompt. » — « Aimez les champs! » redisait-il lui-même à la petite génération qui croissait autour de lui, et du bruit des villes, où l'on voit « le choc des passions humaines, » il l'envoyait « aux vallons, aux fontaines, où l'on entend parler Dieu. »

Il paraît bien en effet qu'on ne l'entend point ou qu'on l'entend mal dans les combats de la politique; nous ne voulons en juger que par ce livre de *l'Année terrible*. Dieu est traité avec plus ou moins de respect, suivant qu'il paraît favorable aux amis de l'auteur ou à

ses adversaires, suivant qu'il est de la droite ou de l'extrême gauche. Il y a deux pièces qui forment chacune le couronnement des deux parties de l'œuvre : *la Loi de formation du progrès* et celle qui commence par ces mots : « terre et cieux, si le mal régnait... » Dans la première, l'âme du poète souffrant des maux que tout le monde supporte, mais soumise aux décrets d'en haut, qui ont voulu que la France fût vaincue, peint d'une image le progrès, le seul qui soit accordé à la terre, un escalier tournant que les hommes gravissent, et qui les fait passer tour à tour dans l'ombre et dans la lumière. Dans la seconde, le mal est le passé, c'est-à-dire tout ce qui ne plaît pas à ses amis, tout ce qui ne plaît plus au poète. Si le mal ainsi défini devait triompher, Dieu serait « le scélérat divin, » il faudrait le mettre « au pilori de l'univers. » Et voici qui nous attriste au moins autant que ces folies. Rappelant sans le vouloir je ne sais quel insensé qui menaçait dans un club d'escalader le ciel, le rappelant tout ensemble par la valeur de la pensée et de la parole, il écrit ces vers :

J'irais, *je le verrais,* et je le saisirais
Dans les cieux, comme on prend un loup dans les forêts,
Et terrible, indigné, calme, *extraordinaire,*
Je le dénoncerais à son propre tonnerre.

Il serait plus raisonnable de nier Dieu que de l'affirmer de cette façon et dans des vers dont la qualité est déjà un commencement de châtiment céleste. Nous conseillons au lecteur de faire comme nous, de feuilleter ce livre et d'en appeler, de M. Hugo le politique jetant feu et flamme, à M. Hugo le poète, vrai, naturel et humain.

Les deux perles de ce recueil sont les deux morceaux *A petite Jeanne* et *A l'enfant malade.* Lorsqu'on réfléchit à tant de circonstances significatives : les étrangers seuls s'unissant dans un concert de louanges, la voix publique tirant de la foule de ces poésies deux ou trois pièces qui sont belles par elles-mêmes, sans le secours de l'estampille politique; quand on songe à tout cela, on cherche quel avertissement a pu manquer à M. Hugo, et s'il ne voit pas clairement que le poète fait fausse route en se mettant à la suite de l'homme politique. Ici nous retrouvons entièrement l'auteur de tant d'œuvres consacrées aux joies de la famille, le poète lyrique français que rêvaient ceux que notre vieille lyre classique laissait froids et mécontens. Le premier de ces petits chefs-d'œuvre est d'un souffle plus élevé; mais le second est d'une grâce plus pénétrante, ciselé d'une main plus sûre, et il a sur l'autre l'avantage considérable de la strophe, forme suprême de la poésie, celle qui trahit d'ordinaire une main sur laquelle ont passé les nombreuses années.

On a lu partout ces charmans vers, et nous ne citons les derniers que pour en rappeler la douce musique :

Si je ne vous vois pas comme une belle femme
Marcher, vous bien porter,
Rire, et si vous semblez être une petite âme
Qui ne veut pas rester.....

Je croirai qu'en ce monde, où le suaire au lange
Parfois peut confiner,
Vous venez pour partir, et que vous êtes l'ange
Chargé de m'emmener.

Ce que nous avons recueilli jusqu'ici de pages de ce livre se trouve dans la première moitié; c'est par là que l'auteur a été le poète de nos malheurs et de nos consolations. Il a mené le deuil de notre gloire et a soutenu notre espérance tant qu'il n'a pas séparé sa cause de celle de la France entière. Il pouvait attacher son nom au souvenir des épreuves de sa patrie : il ne l'a pas voulu. Il a fait un choix entre les partis qui déchirent notre malheureux pays, non-seulement comme citoyen, mais comme poète. Aussitôt sa situation est changée. Il avait dit, en rentrant parmi nous, qu'il ne voulait « aucune part au pouvoir, part entière au danger. » C'était le début le plus heureux, le plus digne de lui; il prouvait ainsi que dans son exil, dans ses refus persévérans, « il avait la foi et jamais de pensée que pour la France. » Il venait demander en des vers touchans sa part des misères, et, sa mère étant captive, il voulait porter « son anneau de la chaîne. » Généreux mouvement où se confondaient le républicain convaincu et le poète détaché de tout intérêt autre que celui du pays! Durant cinq mois, il est resté fidèle à ce programme d'un écrivain patriote placé au-dessus des disputes de faction ou de secte. Des douleurs personnelles, une perte affreuse, devaient encore resserrer les liens qui l'unissaient au cœur de la patrie. Il avait dit :

Pour prix de mon exil, tu m'accorderas, France,
Un tombeau.

Et c'était le tombeau de son fils qui allait s'ouvrir! Comment se fait-il que cette année si triste sans doute, mais si honorable pour lui, allait se terminer d'une manière inattendue, et consommer presque la séparation entre le pays et le poète?

M. Victor Hugo s'est persuadé qu'il pouvait maintenir l'équilibre entre Paris et Versailles durant le combat, entre la justice et l'humanité après la victoire. Des philosophes, des saints, ont parlé avec autorité dans les guerres civiles; mais ces guerres civiles n'avaient pas mis aux mains le pouvoir légitime avec des rebelles,

et ces philosophes, ces saints, n'étaient d'aucun parti. Flavien fléchissait la colère de Théodose contre Antioche; il ne traitait pas l'empereur et la révolte sur le même pied. Un citoyen à ses risques et périls se jette dans la mêlée des opinions; le poète en fera-t-il autant? M. Hugo a confondu deux rôles distincts. Voilà ce qui enlève à la seconde moitié du livre, avec la sympathie du public, le grand caractère de la première moitié. Ce n'est plus la voix de la patrie qui parle : elle aurait tenu un langage plus triste; elle aurait respecté ses magistrats et ceux qui agissaient en leur nom.

Est-ce à dire que cette seconde moitié est à rejeter tout entière? Il s'en faut certes; seulement le vrai, le bon est enchevêtré dans l'injuste et le passionné. Non, le beau ne peut se détacher entièrement de la vérité; pour le malheur de l'humanité, la pensée peut s'altérer et déchoir sans perdre tous les rayons de sa primitive splendeur. Quand il en est ainsi, l'artiste emporte avec lui bien des souvenirs de son talent : il n'emporte pas la justice et la vérité comme un bagage du génie; ces nobles choses, pour qui sait les comprendre, ne changent point de place. Le vrai et le juste tendent à un même sommet que le beau; c'est là-haut que les idées éternelles se rejoignent, là-haut qu'est la pure et véritable gloire. S'il plaît à l'artiste de s'en écarter, il descend déjà la pente. On nous permettra d'essayer comme un triage dans cette seconde partie de *l'Année terrible;* afin que l'expérience que nous tentons pour le public soit autant que possible décisive, nous la ferons sur la pièce la plus hardie, d'autres diraient la plus violente : *A ceux qu'on foule aux pieds.*

Si M. Victor Hugo avait voulu être en même temps le citoyen républicain qu'il est et le poète patriote et impartial que nous rêvons, il n'aurait pas d'abord revendiqué pour lui seul le mérite d'avoir des entrailles, il n'aurait pas dit :

> Celui qui n'a jamais fait le mal, et qui pleure...

Qui peut écrire ce mot, faisant partie de cette humanité faible et de ce siècle plein d'obscurité?

> Quel est celui
> Qui s'écrîra : « Je suis l'astre, et j'ai toujours lui;
> Je n'ai jamais failli, jamais péché; j'ignore
> Les coups du tentateur à ma vitre sonore;
> Je suis sans faute. » — Est-il un juste audacieux
> Qui s'ose affirmer pur devant l'azur des cieux?

C'est ce qu'on peut lire dans ce même volume. En quoi l'auteur est-il plus impeccable au mois de juin qu'au mois de février? Surtout le poète que nous cherchons n'aurait pas prononcé le mot d'*opprimés* devant une victoire nécessaire de la nation, devant la loi qui n'a pas

voulu trancher sans jugement le procès de trente mille prévenus; il n'aurait pas fait entendre cette parole malheureuse de la fin : « nous, les combattans du peuple; » on ne se dit point combattant, on ne lève point un drapeau, lorsqu'on veut désarmer la guerre civile.

Voilà le langage qu'il aurait fallu ne pas tenir pour descendre dans l'arène sanglante avec l'olivier de la paix, pour y porter des paroles écoutées. Et alors quoi de plus beau que l'intervention d'un poète au milieu des déchiremens de la patrie? Ne craignons pas de l'avouer, il n'y a pas de sacrifices plus effroyables que ceux qui terminent les luttes de citoyens d'une même patrie. Nos ancêtres du XVIe siècle, qui ont connu les guerres civiles, savaient bien, et ils nous l'ont dit, que plus l'amour et le lien du sang unissent les hommes, plus les inimitiés sont implacables. A défaut du magistrat et du prêtre, qui n'ont plus d'empire, que l'homme inspiré exerce le sien, et rappelle dans la cité la paix, la justice, la clémence! Il n'a pas ouvert son âme à la colère, ni disputé les suffrages du peuple en des comices bruyans, ni enroué son harmonieuse voix parmi les cris de la place publique. Il sort doux et calme du sanctuaire de la muse. Qu'il soit le refuge et l'intercession des vaincus, que les malheureux trouvent en lui un dernier ami, un appui efficace! quoi de plus naturel? On ne lui marchandera ni l'attention ni le respect; comme dans une famille où parle une voix sévère et autorisée, on ne se demandera pas jusqu'à quel point tel reproche est mérité ou telle excuse légitime. Ce poète-là pourra dire :

Vous ne les avez pas guidés, pris par la main,
Et renseignés sur l'ombre et sur le vrai chemin,
Vous les avez laissés en proie au labyrinthe.
Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte;
C'est qu'ils n'ont pas senti votre fraternité.
Ils errent; l'instinct bon se nourrit de clarté;
Ils n'ont rien dont leur âme obscure se repaisse...

Que ne peut-on faire entendre aux hommes quand leur cœur est touché? La justice a lu tous les dossiers, entendu tous les témoins, elle s'est entourée de toutes les garanties; nous savons, à n'en pas douter, que tous ces malheureux dont la patrie se sépare sont coupables, que leur crime est avéré, et pourtant combien ces vers seraient touchans, si M. Victor Hugo était aussi impartial qu'il se croit sûr de l'être!

O pitié! quand je pense à ceux qui vont partir!
Ne disons pas : Je fus proscrit, je fus martyr.
Ne parlons pas de nous devant ces deuils terribles;
De toutes les douleurs ils traversent les cribles;
Ils sont vannés au vent qui les emporte, et vont
Dans on ne sait quelle ombre au fond du ciel profond.

Où? Qui le sait? Leurs bras vers nous en vain se dressent.
Oh! ces pontons sur qui j'ai pleuré reparaissent,
Avec leurs entre-ponts où l'on expire, ayant
Sur soi l'énormité du navire fuyant!
On ne peut se lever debout; le plancher tremble;
On mange avec les doigts au baquet tous ensemble,
On boit l'un après l'autre au bidon, on a chaud,
On a froid, l'ouragan tourmente le cachot,
L'eau gronde, et l'on ne voit, parmi ces bruits funèbres,
Qu'un canon allongeant son cou dans les ténèbres.
Je retombe en ce deuil qui jadis m'étouffait.
Personne n'est méchant, et que de mal on fait!

L'auteur fait ici une concession qui a lieu de surprendre : tant de vers irrités où le dernier est perdu et noyé ne lui permettent pas de dire sans inconséquence que « personne n'est méchant. » Un poète impartial n'excuserait pas la justice pour couvrir le crime. Il n'est que trop vrai, l'auteur de *l'Année terrible* entend jouer deux personnages différens, il veut être à la fois neutre et belligérant. Il prend parti dans la querelle, et il réclame des priviléges. C'est la situation d'un homme qui demanderait un sauf-conduit dans une guerre et qui s'en servirait pour l'intérêt de la cause qu'il favorise. Quelle peut être la conséquence de cette attitude, si ce n'est qu'il lui est impossible de réaliser le bien qu'il se propose? Ses cliens trouvent en lui un allié dont les autres se défient, ses adversaires un avocat de la cause contraire; ses vers deviennent une déclamation de circonstance, son livre un champ de bataille où se prolonge la lutte.

Nous en pourrions dire autant de la pièce des *Fusillés*. Certes il est navrant de songer qu'en plein mois de mai, sous le ciel bleu, aux rayons d'un soleil qui semble distribuer la vie à tous, il y ait eu tant de gens à mourir. Quand la nature semble tout donner, en une saison où il faut si peu de chose à l'homme pour subsister, pour être heureux, quand l'enfant devrait jouer, la jeune fille cueillir des roses, le vieillard puiser dans l'air du printemps une nouvelle vigueur, il est affreux que des enfans, des jeunes filles, des vieillards, reçoivent le coup fatal. Ils vont même au-devant de leur supplice, et meurent sans regret pour ces douceurs de la vie, pour cette patrie qui les pleure. L'image de ces morts indifférentes sans terreur, sans repentir, — car ils avaient trempé dans le grand crime de l'incendie, l'auteur ne le dit pas, — la peinture de « cette facilité sinistre de mourir » n'est pas sans beauté. C'est une lumière imprévue sur nos plaies morales. Ces malheureux pervertis, ces damnés, ne connaissaient pas le désespoir, s'étant fait des joies contre la nature humaine : Dieu avait disparu de leurs cœurs; Satan y était resté. Cependant il ne faut pas voir en eux des âmes fières

devant le trépas : l'écrivain dépasse la mesure, ce qui lui arrive souvent; il s'enivre tantôt d'une pensée, tantôt d'une image. Cette expression de *penseur ivre*, qui est de lui et qui lui plaît, est un aveu. Un vrai penseur, c'est-à-dire maître de lui-même, n'aurait pas oublié que cette indifférence était après tout l'exception, que dans ces jours de cruelle mémoire il n'y a pas eu, pour ainsi dire, de lieu de combat qui n'ait vu ses supplians et, pour la consolation de l'humanité, ses victoires innombrables de la clémence. Il aurait vu surtout, s'il avait été présent, que ces deux mois d'abominables violences avaient répandu dans cette ville un endurcissement inoui, endurcissement de chacun sur sa vie, hélas! et sur la vie d'autrui. La nature humaine ne résiste pas longtemps au règne du mal. Les mauvais se jouaient de l'existence des victimes de leur tyrannie; les bons dans les derniers jours, jusqu'aux femmes et aux jeunes filles innocentes, voyaient sans pitié les cadavres de leurs tyrans amoncelés sur les trottoirs des rues.

A ces deux derniers morceaux, les plus remarquables à tous égards de la seconde moitié, nous joindrons celui qui commence par ces mots : « ô Charles, je te sens près de moi... » C'est le pendant de *A la petite malade*, car les événemens semblent s'être entendus pour établir une symétrie entre les deux parties de l'année et du livre. Une grâce plus triste règne dans cette pièce, également lyrique, moulée sur un mètre identique, non moins éloignée du prosaïsme, écueil ordinaire où viennent échouer les talens appauvris. Un second trait commun rapproche ces deux petites compositions, la simplicité : rien ne réussit mieux à M. Victor Hugo que de renoncer à l'effort et de détendre son style. Hercule, c'est-à-dire la force, excelle à donner l'idée de la grâce quand il joue avec un enfant; nous ne voudrions effacer de ces strophes que les redites habituelles sur l'*ombre* : il a rencontré ici une plus juste mesure dans l'expression de ses amertumes politiques. On dirait que la vue de ses petits-enfans lui rend la sérénité de la pensée. Il dit en songeant à sa mort :

Je saurai le secret de l'exil, du linceul
Jeté sur votre enfance,
Et pourquoi la justice et la douceur d'un seul
Semble à tous une offense.

Je comprendrai pourquoi, tandis que vous chantiez
Dans mes branches funèbres,
Moi qui pour tous les maux veux toutes les pitiés,
J'avais tant de ténèbres.

Je saurai pourquoi l'ombre implacable est sur moi,
Pourquoi tant d'hécatombes,
Pourquoi l'hiver sans fin m'enveloppe, et pourquoi
Je m'accrois sur des tombes;

Pourquoi tant de combats, de larmes, de regrets,
Et tant de tristes choses;
Et pourquoi Dieu voulut que je fusse un cyprès
Quand vous étiez des roses.

Il faut regretter que *l'Année terrible* ne se termine pas sur ces images doucement attristées. En effet, il ne dépend pas de nous que ces mois funestes ne laissent chacun le souvenir d'un désastre; mais nous avons bu le calice jusqu'à la lie, — pourquoi jeter d'avance sur l'avenir le deuil de nos afflictions? L'avenir, ce sont ces têtes blondes qui réjouissent encore le cœur de l'homme accablé par les douleurs plus que par les années. La France ne finit pas avec nous: ses blessures se fermeront; tous peuvent quelque chose pour les cicatriser, tous le doivent pour elle, pour les enfans qui la reverront heureuse et riante, et se souviendront que nous y avons contribué par le courage et l'esprit de sacrifice.

Le poète qui aurait écrit *l'Année terrible* telle que nous l'aurions voulue, c'est-à-dire sans acception de parti, n'est pas un homme idéal : nous le connaissons tous, il est l'auteur de tant d'œuvres admirables qui vont des *Orientales* au volume des *Rayons et des Ombres*. Dans cette période, il avait une idée plus sévère, plus jalouse de la poésie, et savait le peu que vaut un titre, une faveur de la multitude, une parcelle du pouvoir chèrement achetée. Alors il ne flattait personne, pas même un peuple. En revanche, il était entouré de sympathies : il avait pour ami tout ce qui aimait la gloire du pays. Aujourd'hui même, il aura beau faire, il n'empêchera pas que la France, plus soigneuse de la renommée du poète que lui-même, le cherche toujours dans ces années fécondes et pures; il ne fera pas que la postérité ne le replace dans cette époque de calme où il était indépendant. Là est son midi dans la carrière qu'il a fournie, là est l'unité de son talent malgré les efforts qu'il a faits pour déconcerter l'histoire. Il avait ressaisi son libre génie, et ne l'avait pas encore attelé à ce char que tirent en tout sens les ambitieux. M. Victor Hugo se trouvait à égale distance des deux excès où le tempérament de son talent l'a fait tomber. On lui a reproché d'être radical après avoir été royaliste et vendéen, on a vanté les *Odes et ballades* au détriment des recueils qui ont succédé. Nous avons toujours tenu cette façon de juger pour un lieu-commun : les uns réservent ainsi la plus belle palme pour le chantre du droit divin, les autres pour le novateur circonspect et modéré; par ce procédé, on le réclame pour la monarchie ou on l'attire à l'école classique. A notre avis, l'écrivain n'est lui-même qu'à partir de 1826, dans la dernière partie de ce recueil, et il demeure ce que la nature selon toute apparence lui avait ordonné d'être, un homme étranger à nos disputes, sans être indifférent à nos épreuves, jusqu'au moment où

la politique le saisit et rompt l'équilibre de son talent. Dans cet entraînement, qui ne fut pas le premier, ne l'oublions pas, il a été emporté aussi loin qu'il l'avait été en sens contraire.

On trouvera peut-être que le sentiment des proportions manque à ce rapprochement entre les deux extrémités de cette carrière : avant d'en concevoir quelque surprise, que l'on regarde de près aux trois premiers livres des *Odes et ballades*. Nous ne parlerons pas des pièces inspirées par des événemens présens ou passés : celles-là sont ce que l'on pouvait prévoir, plus oratoires que poétiques; la déclamation devait nécessairement y avoir sa part. Il faut lire en particulier celles que l'auteur tirait de son propre fonds et qui n'avaient rien d'officiel, *le Poète dans les révolutions*, *Vision*, *le Repas libre*, *la Liberté*, *au Colonel Gustaffson*. On y trouvera les mêmes plaintes de l'écrivain qui croit voir pour lui se préparer le martyre, le siècle qui s'écroule et va rejoindre le siècle écroulé parce que tout le monde ne se groupe pas autour du même drapeau que l'auteur, les rois goûtant leur dernier festin au moment où ils vont être jetés aux tigres, la liberté française traitée de servitude impie et placée au-dessous de l'esclavage turc. Loin de nous la pensée de mettre le présent de M. Victor Hugo en opposition avec son passé! Nous prétendons au contraire qu'ils se ressemblent fort : même exagération, même vivacité passionnée. La pièce la plus curieuse est celle qu'à l'âge de vingt-trois ans il adressait au colonel Gustaffson; elle est peu lue et surtout difficile à comprendre pour la génération actuelle. Voilà un roi sans royaume, « Gustave fils des Gustaves, » descendu de son trône, mais contraint et forcé; sa couronne l'a quitté à cause de ses folies, de ses trahisons, comme un insensé à qui sa famille a donné des tuteurs; après dix-sept ans de règne, il faut lui substituer un oncle qui avait protégé en qualité de régent sa jeune royauté quand il était mineur; ni la nation, ni les rois, ni la sainte-alliance, ne réclament pour lui au milieu de toutes les restaurations dont l'Europe était témoin. Cependant cet homme, devenu citoyen de Bâle et hôte de la paisible ville de Saint-Gall, publie des mémoires où l'on trouve plus de mysticisme que de faits nouveaux et surtout de bon sens. L'auteur des *Odes et ballades* en fait aussitôt un roi de génie, une grande âme, un prophète dont le monde « écoute les oracles à genoux. » D'où vient cet enthousiasme, si ce n'est de l'image du droit divin qu'il croit apercevoir dans ce monarque retiré du monde? Avons-nous tort de mettre dans la même balance les entraînemens d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, de chercher le vrai poète à l'époque où il était en pleine possession de lui-même?

C'était une belle destinée que celle de M. Victor Hugo quand il exerçait le même empire sur tous les esprits dans son pays, sur

toutes les conditions dans la société, quand il s'avançait vers la postérité entouré des témoignages unanimes de son temps! Au lieu de faire naître des motifs de discorde ou de semer des haines, il offrait une occasion de rapprochement dans les plus nobles joies de l'intelligence; il faisait trêve aux misérables disputes, et convoquait les hommes au banquet de la poésie. Aujourd'hui plus que jamais, les âmes auraient besoin de se désaltérer à quelque source rafraîchissante pour y puiser non l'oubli, mais la foi dans le devoir et la force de le remplir. Et qui possède le secret de la faire jaillir, si ce n'est lui? Pour être celui que l'heure présente appelle, il n'a qu'à se souvenir de ce qu'il a été. Il n'y a plus entre lui et la France un pouvoir ennemi, une dictature qui le persécute. Eh bien! à l'époque même où cela existait, il s'est rappelé qu'il était surtout poète. Dans *les Contemplations* et dans *la Légende des siècles*, il nous a rendu souvent les inspirations calmes et sereines de sa meilleure époque : pourquoi refuserait-il de renouer encore son présent à son passé? Ce ne sont pas sans doute les ombrages du gouvernement d'alors qui faisaient sa paix et sa mansuétude; ce n'est pas à la crainte d'un procès que nous devions ces beaux vers.

Peut-être ce retour vers l'époque paisible de sa carrière coûterait-il beaucoup à la passion qui le pousse : il veut être sans doute le poète de la république. C'est encore un noble rôle à jouer, mais à la condition qu'il ne perde pas de vue les grands intérêts de cette France nouvelle qu'il s'agit de fonder. La république vit de justice; pour la bien servir, il faut être équitable et ne pas craindre par exemple, comme l'auteur de *l'Année terrible*, de rappeler le meurtre des otages ou le coup de main du 31 octobre. La république ne vit pas de mensonges; elle n'a que faire de la flatterie : à quoi bon répéter à satiété que Paris, jusque dans ses folies, est l'admiration du monde, qu'il porte dans ses flancs l'avenir du genre humain? Que le poète exerce une influence heureuse sur ce peuple dont il ambitionne la confiance; qu'il lui fasse aimer l'ordre sous le régime de la liberté! Le pire moyen de fonder celui-ci est d'employer le talent aux accusations déclamatoires, aux calomnies, de voir des monstres partout et de se croire appelé à en purger la terre. Puisque M. Victor Hugo aime à parler encore de sa clémence et de sa douceur, qu'il commence par s'apaiser et qu'il apaise ceux qu'il irrite souvent à plaisir, comme s'il n'avait pas le sentiment de sa responsabilité. Le secret pour réussir dans cette œuvre de pacification est de ne pas mêler deux personnages dans le même moment et dans le même livre, de ne traiter ni la poésie comme affaire de parti, ni la politique comme sujet de développemens poétiques, d'effets de style, de métaphores et d'antithèses.

LOUIS ÉTIENNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1872.

Va-t-on revenir enfin au calme de l'esprit, au sang-froid dans les délibérations publiques, à cette tranquille résolution qu'il faut pour se remettre simplement et fructueusement aux affaires du pays? L'atmosphère politique au contraire va-t-elle rester indéfiniment chargée de tous ces orages de mauvaise humeur et de vague irritation qui passent dans l'air depuis quelque temps sans pouvoir éclater, sans se dissiper? Est-ce qu'on n'a pas assez de toutes ces émotions factices et de ces maux de nerfs dont on se fait une cruelle et dangereuse habitude? Ce n'est pourtant pas trop le moment de jouer avec le feu, de réveiller toutes les animosités des partis, de s'exciter à des combats inutiles, au risque de compromettre la France elle-même dans un de ces conflits où l'on s'engage par impatience, sans savoir comment on en sortira. Si encore, dans ces agitations dont on se fait un jeu, il y avait une pensée claire et saisissable, si en présence de toutes les difficultés d'une situation douloureuse on se sentait la résolution et le pouvoir de trancher en quelque sorte dans le vif, de prendre une initiative hardie, de dissiper d'un seul coup ces contradictions, ces incohérences qui sont la suite de révolutions accumulées, ce serait tout simple, quoique ce ne fût pas sans péril, d'accepter les chances d'une crise qu'on se flatterait de conduire et de dominer; mais non, on ne peut rien, on le sent, on ne s'agite pas moins, et en définitive quel est le résultat le plus clair?

Il n'y a point d'autre résultat en vérité que de remettre sans cesse tout en doute et en suspens. On a l'air de déclarer la guerre à un gouvernement qu'on a créé et qu'on ne peut pas remplacer. On croit préparer des combinaisons nouvelles qui seront la suprême sauvegarde dans le péril, et on ne fait que jeter dans une situation déjà bien assez laborieuse un dissolvant de plus, en multipliant les malaises, les tiraillemens et les froissemens. On joue à la fronde. Bientôt les imaginations se mettent de la partie, et on en vient à se nourrir de toutes ces fables qui ne sont après tout que la bizarre expression d'une incertitude mala-

dive, que la crédulité propage, dont la malveillance perfide se fait une arme. Elles font leur chemin, ces fables, bien mieux que si elles étaient des vérités. Elles arrivent de Versailles, elles passent par Paris pour recevoir la dernière façon, elles vont en province, elles font le tour du monde jusqu'à ce qu'elles disparaissent dans le ridicule, non cependant sans avoir créé quelques irritations de plus et sans laisser derrière elles l'impression malsaine de tous les faux bruits. Depuis quelques jours, il faut l'avouer, on s'est montré particulièrement ingénieux dans cette politique de fantaisie et de commérage naturellement combinée de façon à répondre à une certaine disposition des esprits. — N'avez-vous point entendu parler de la grande conspiration monarchique qui a surtout existé dans l'imagination des journaux radicaux? Pour cette fois, il n'y avait point à en douter, tout était arrangé. On épiait M. Thiers pour le saisir au passage. Le maréchal Mac-Mahon avait donné sa parole et répondait de l'armée. L'illustre et digne soldat de Reischofen avait promis son épée au coup d'état monarchique ourdi dans les conciliabules secrets de la droite, il allait être le Monk de la nouvelle restauration. — Vous n'y êtes pas, disait un autre nouvelliste, il ne s'agit pas du maréchal Mac-Mahon; il s'agit d'un triumvirat qui servira de transition. Quels seront les triumvirs? C'est encore un mystère, on le saura bientôt; dans tous les cas, le président de la république n'a qu'à se bien tenir. — Insigne mensonge! répondait un troisième personnage tout aussi bien informé, ce n'est pas la droite qui conspire, c'est M. Thiers qui prépare de son côté un coup d'état. Il conspire avec la gauche, il va même jusqu'à tendre la main aux radicaux; il médite la dissolution de l'assemblée. — Et voilà de quelles billevesées saugrenues on a nourri l'imagination publique pendant quelques jours, en ayant l'air de provoquer les personnes qu'on mettait en cause à s'expliquer sur de si étranges histoires!

Bien entendu, les explications étaient parfaitement inutiles par cette raison fort simple, qu'on ne dément pas des fables de cette nature. Le maréchal Mac-Mahon, sans affectation aucune, a saisi la première occasion d'attester par sa présence chez M. le président de la république la correction de son attitude. La droite peut avoir ses idées de prédilection ou ses griefs, elle peut même compter quelques indiscrets dans ses rangs, sans songer aux conspirations secrètes, et quant à M. Thiers, on peut dire que, si le silence est une nécessité de toute bonne conspiration, il joue étrangement son rôle; il parle plus que jamais, il n'est occupé qu'à persuader ses contradicteurs par toutes les ressources d'une prodigieuse et infatigable éloquence, — ce qui est une perte de temps, on en conviendra, pour un homme qui médite des coups de force. Toutes ces histoires sont assez ridicules sans doute; mais voilà à quoi l'on s'expose par ce système d'agitations irréfléchies et de démonstrations vaines. On crée une sorte d'état artificiel où règnent les faux bruits, où l'excitation morale devient une maladie universelle. Qu'est-ce que la politique ains

faite? Ce n'est plus même une lutte sérieuse gardant son caractère de dignité et de puissance, c'est une mêlée fiévreuse et confuse où l'on perd son temps à s'irriter et à se défier de tout, où l'esprit de parti, profitant de la circonstance, s'embusque derrière toutes les questions, toujours prêt à faire irruption et à dénaturer le plus simple débat.

On le voit bien par tout ce qui se passe depuis quelque temps à l'assemblée. Les députés ne s'en doutent peut-être pas, cela produit à une certaine distance l'effet le plus étrange : on sent que toutes les passions sont sur le qui-vive et n'attendent que le moment d'éclater. Au moindre prétexte, les animosités se font jour et les paroles amères courent dans l'air. Les incidens s'enveniment sans raison et sans profit; les affaires les plus graves sont souvent compromises ou se traînent péniblement et confusément, parce qu'on discute et on vote sous l'influence obsédante et inavouée d'une arrière-pensée de parti. Le fait est qu'on marche dans une certaine obscurité en s'interpellant parfois assez vivement et sans trop savoir où l'on va. Pendant ce temps, que peut penser l'Europe, qu'on dit toujours occupée à nous regarder? L'Europe ou plutôt l'Allemagne, dans la personne de M. d'Arnim, était, il y a peu de jours, à la tribune diplomatique de l'assemblée, assistant à une de ces scènes parlementaires où l'esprit de parti se déploie dans tout le luxe de ses inconvenantes fureurs, et M. de Bismarck n'a pu certainement qu'être satisfait en recevant le bulletin qu'a dû lui envoyer son ambassadeur. Puisqu'on est si persuadé que l'Europe nous regarde, on devrait bien s'en souvenir toujours et ne pas renouveler ces spectacles de violences sans dignité dans les momens les plus douloureux. Que dit à son tour le pays? Le pays ne laisse point visiblement d'être quelque peu étonné et déconcerté en présence d'agitations et de passions qu'il ne comprend pas toujours, qu'il désavoue en quelque sorte par son attitude, par ce goût de paix et de repos intérieur qui est un des symptômes les plus sensibles, les plus caractéristiques, du moment. Le pays est certes fort résigné et soumis; il ne se plaint pas trop des sacrifices qu'on lui impose et dont il est le premier à sentir la cruelle nécessité; il n'a aucun sentiment d'hostilité, pas plus contre l'assemblée que contre le gouvernement. Le pays, quant à lui, n'a point de parti-pris, et pour sûr il ne conspire pas, il suivra la direction qu'on lui donnera; mais il a bien le droit de savoir ce qu'on lui veut, de désirer qu'on s'occupe de ses affaires au lieu d'ajouter aux difficultés qui l'accablent; il a bien le droit de rappeler ceux qui le représentent au sentiment d'une situation où les compétitions de pouvoir et les luttes d'amour-propre ne sont guère de circonstance, de leur demander de suspendre leurs querelles, d'ajourner leurs espérances, de respecter son malheur, de ne point offrir au monde le spectacle de divisions aussi humiliantes que stériles. Le pays se dit et a le droit de se dire qu'à suivre le système qu'on suit, à soulever à tout propos des problèmes absolument insolubles pour le moment, on ne fait

qu'aigrir les passions et se jeter aveuglément dans une voie sans issue, tandis que, si l'on s'attachait à s'affermir sur le terrain qu'on a conquis, à régulariser sans parti-pris l'action parlementaire, à traiter pour elles-mêmes les grandes questions de reconstitution nationale, on travaillerait plus utilement à préparer l'avenir.

Sans doute, nous ne le méconnaissons pas, il est très important pour le pays de savoir ce que pensent la droite et le centre droit, quelles combinaisons ils tiennent en réserve, comment ils entendent remplacer un gouvernement qui a représenté jusqu'ici la France dans les heures les plus périlleuses, et qui a eu du moins la fortune de tenir tête aux plus formidables orages. Le pays ne peut que s'intéresser aux solutions méditées par des hommes d'esprit, devenus tout à coup quelque peu aventureux sans le vouloir; mais, à dire vrai, il est peut-être plus intéressant pour lui de savoir comment il délivrera son territoire encore occupé par l'étranger, par quel prodige de crédit il pourra se procurer la colossale rançon qui lui est imposée, quels sacrifices il doit faire pour élever son budget à la hauteur des charges dont il a reçu le pesant héritage. Ceci est un peu plus important que de batailler sur des nuances et des subtilités, et la pire des tactiques serait d'aborder de telles questions avec un esprit aigri par les préjugés de parti, avec une bonne volonté attiédie par des ressentimens mal déguisés. Qu'on discute sur le pacte de Bordeaux, sur la république provisoire ou définitive, sur une élection au caractère équivoque, sur les procédés de gouvernement employés par M. Thiers, soit, on pourra s'en occuper quand il en sera temps; pour aujourd'hui, tout cela pâlit quelque peu, il faut en convenir, devant ces deux faits tout récens qui résument notre politique, et qui sont singulièrement propres à tempérer les impatiences, en ravivant dans les âmes l'inexorable sentiment des choses, en nous remettant en face de cette réalité terrible avec laquelle nous n'en avons pas fini. L'autre jour, M. le ministre des affaires étrangères a porté à l'assemblée le traité nouveau qu'on vient de signer avec l'Allemagne, et qui règle les conditions pratiques de la libération de la France en proportionnant l'évacuation graduelle du territoire aux paiemens échelonnés de l'indemnité de guerre dont nous restons encore comptables vis-à-vis de la Prusse. Peu de jours après, M. le ministre des finances venait à son tour soumettre à l'assemblée un projet d'emprunt de 3 milliards 500 millions pour assurer au gouvernement les moyens d'exécuter la convention libératrice. Ces deux faits, assurément fort expressifs par eux-mêmes et commentés avec autant de simplicité que de droiture par les deux ministres, résument tout et disent tout. Ils marquent une étape nouvelle dans cette voie où la fatalité de la guerre nous a laissés, il y a plus d'un an, et où nous avons à reconquérir pas à pas nos provinces laissées en gage. Dans tous les cas, ils devraient suffire à rappeler que, lorsqu'on a une œuvre semblable à

conduire jusqu'au bout, ce n'est pas le moment de se créer des émotions de fantaisie et d'agiter des questions d'influence ou de pouvoir, que dans une telle situation, plus on affaiblit le gouvernement chargé de représenter le pays, plus on risque de donner des prétextes à un négociateur impérieux, déjà trop disposé à profiter de toutes les circonstances. La France est toujours la France, dira-t-on ; c'est avec elle qu'on traite, ce n'est point avec un gouvernement qui n'est que le représentant passager de l'autorité nationale. C'est un moyen commode de se faire illusion : on crée des difficultés à une négociation par toute sorte de conflits intérieurs, et on se réserve le droit de critiquer le négociateur pour n'avoir pas fait mieux. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a signé la convention, l'assemblée l'a ratifiée, et sur ce point du moins la diplomatie a dit son dernier mot.

En quoi consiste-t-il donc, ce traité, qui fixe les rapports de la France et de l'Allemagne jusqu'à la libération définitive de nos provinces occupées? Il est ce qu'il peut être, et il n'est malheureusement rien de plus. L'évacuation progressive du territoire suit le paiement gradué des diverses fractions de l'indemnité. Ainsi, deux mois après la ratification du traité et le versement du premier demi-milliard une fois effectué, les Allemands quitteront deux départemens : la Marne et la Haute-Marne. Après le paiement du second milliard, ils quitteront les Ardennes et les Vosges. Les départemens de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle et Belfort, resteront occupés jusqu'à la fin, et la dernière échéance est reportée du 2 mars 1874 au 2 mars 1875. En apparence, c'est une année de plus d'occupation ; seulement, dans cette série de combinaisons échelonnant les paiemens successifs du moment présent au 2 mars 1875, le gouvernement français garde le droit de se libérer par anticipation au moyen de versemens partiels de 100 millions, et, quand il n'aura plus que 1 milliard à payer, il pourra faire accepter des garanties financières en échange des garanties territoriales. Cette condition était déjà dans le traité de Francfort ; elle est maintenue plus que jamais dans le traité de Versailles, et, en nous permettant d'anticiper les paiemens, elle nous laisse l'espérance de hâter la libération de nos provinces. De toute façon, les départemens successivement évacués resteront neutralisés au point de vue militaire, la France ne pourra élever aucune fortification sur ces territoires, et les Allemands, de leur côté, n'auront point le droit de se fortifier dans les positions où ils resteront campés, à Belfort notamment. Ce qu'il y a de plus sensible, et ce qui a visiblement coûté le plus à nos négociateurs, c'est que l'armée allemande ne sera point diminuée ; elle restera jusqu'au bout composée de 50,000 hommes, de sorte que l'occupation, en se retirant, retombera de tout son poids sur les derniers fragmens de terre française retenus en dépôt. Que faire à cela? L'Allemagne, dit M. le ministre des affaires étrangères, l'Allemagne s'est refusée à un arrangement qui aurait réduit son armée.

Allons au fond des choses. Le gouvernement a fait ce qu'il a pu, et il ne se flatte point lui-même assurément d'avoir fait ce qu'il aurait voulu. Il n'y avait point à s'applaudir et à complimenter nos négociateurs sur un succès qui sourit peu sans doute à leur orgueil patriotique. Il n'y avait qu'à enregistrer simplement et tristement. C'est ce qu'a fait M. le duc de Broglie avec une mesure de langage visiblement calculée dans le rapport par lequel il a proposé à l'assemblée la ratification. Peut-être y aurait-il eu un mot de plus à dire pour maintenir l'autorité du gouvernement dans une œuvre qui a bien des phases à traverser encore avant d'arriver à son terme. Telle qu'elle est, la dernière convention signée avec l'Allemagne a eu un malheur : elle a éveillé trop d'illusions avant d'être connue. Puisqu'il s'agissait de la libération de la France, on s'est presque figuré qu'on allait en finir, qu'on touchait au moment où les départemens occupés cesseraient de subir la poignante humiliation d'une garnison étrangère. On n'a pas songé que nous n'étions pas précisément en position de faire prévaloir tous nos désirs, qu'il y avait des résistances à vaincre, qu'il était peu vraisemblable que l'Allemagne renonçât d'un seul coup à des garanties qu'elle a maintenues jusqu'ici avec une jalouse âpreté. On croyait ce qu'on souhaitait, voilà tout. Il en est résulté cette sorte de déception qui a éclaté presque naïvement dès le premier jour, et dont l'esprit de parti s'est peut-être emparé comme d'une arme de plus contre le gouvernement. Était-ce la peine, a-t-on dit, d'aller négocier une convention nouvelle qui ne change rien, qui n'atténue aucune dureté, qui n'allége le fardeau pour les uns que pour le laisser retomber plus pesamment sur les autres, et qui prolonge d'une année l'occupation étrangère Mieux valait encore s'en tenir au traité qui existait et l'exécuter résolûment, mieux valait ne rien dire que de paraître solliciter comme une faveur ce qui ressemble à une aggravation de nos charges.

C'était évidemment l'impression la plus irréfléchie. De toute façon, le gouvernement était obligé de négocier avec l'Allemagne. Le traité de Francfort, précisant et complétant les préliminaires de Versailles, avait fixé les conditions générales de la paix, la durée de l'occupation, l'échéance extrême pour l'acquittement de l'indemnité; mais il fallait bien en venir toujours à la réalisation pratique de ces conditions. On ne pouvait pas attendre le 2 mars 1874; 3 milliards ne se trouvent pas ainsi, on ne les compte pas subitement, instantanément, à jour fixe, et, quel que soit le crédit d'une nation, il faut du temps pour payer. On ne remue pas de telles masses de capitaux sans risquer de produire de véritables commotions dans tous les marchés, sans s'exposer à provoquer des crises monétaires qui réagissent et pèsent sur tous les intérêts. C'était donc une nécessité impérieuse de préparer d'avance cette colossale opération, dont le dernier mot est la libération du territoire français, et puisqu'il fallait tout préparer d'avance le mieux était encore de combi-

ner ce travail préliminaire de façon à en tirer quelque avantage, si on le pouvait. Au fond, c'est là tout le traité. Aurait-il été possible d'obtenir dès ce moment une évacuation plus complète au moyen de garanties financières offertes par de puissans syndicats européens et acceptées par l'Allemagne? On a paru le croire un instant. En réalité, il est peu probable que ces garanties eussent balancé aux yeux du cabinet de Berlin l'intérêt politique et militaire qu'il attache à l'occupation. Dans tous les cas, c'est une ressource qui reste pour le dernier milliard quand on en sera là.

Sans doute la convention qui a été signée à Versailles le 29 juin et qui a été ratifiée par l'assemblée quatre jours après, cette convention ne fait pas que la paix qui nous a été infligée soit moins dure; elle ne ferait plutôt que nous rappeler cet immense et ineffaçable deuil. Telle qu'elle apparaît, elle résout le problème d'une réalisation prévue des plus exorbitantes conditions que la force victorieuse ait jamais imposées, et dans ses détails elle offre les seuls adoucissemens, les seuls avantages qu'on pût attendre. Elle assure à la France les moyens d'organiser, d'anticiper sa libération par des paiemens fractionnés et d'arriver ainsi à l'évacuation de deux départemens dans quelques semaines, de deux autres départemens avant le printemps de 1873. Elle fixe les étapes de la retraite des armées étrangères, et même, qu'on le remarque bien, cette prolongation possible de l'occupation pendant une année, jusqu'au 2 mars 1875, cette prolongation, qui a paru surprendre au premier abord, n'est point une obligation; c'est une sorte de précaution contre l'imprévu, une facilité de plus dont le gouvernement n'a point l'intention de se servir, mais qui lui laisserait une certaine latitude, si des circonstances inattendues venaient à entraver notre complet et rapide acquittement. Nous ne voulons pas grossir ces avantages, ils sont mêlés de trop d'amertumes qu'il n'était au pouvoir de personne de nous épargner, et quant à la pénible nécessité de laisser le fardeau tout entier de l'armée allemande peser sur les derniers départemens qui resteront occupés, le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures pour établir les troupes étrangères de la façon la moins gênante pour les populations. Somme toute, avouons-le, si on écarte les illusions, si on reste dans la modeste et rigoureuse réalité où nous sommes obligés de vivre, ce qui était possible par une négociation a été fait, et ce qui est à faire aujourd'hui, c'est cet emprunt qui complète l'œuvre diplomatique, qui doit mettre à la disposition du gouvernement les ressources nécessaires pour conduire la France à ce jour désiré où elle retrouvera de nouveau sa liberté tout entière, où elle verra le dernier soldat étranger quitter son territoire.

M. de Rémusat le dit avec une prévoyante et patriotique raison : « notre libération territoriale n'est plus qu'une question de finance; tout dépend de la puissance de notre crédit, du bon ordre de nos finances,

enfin de notre sagesse. » Ce que M. de Rémusat dit comme ministre, M. le duc de Broglie le dit à son tour comme rapporteur de la commission parlementaire. Oui, en effet, tout est là. C'est une question de crédit et de sagesse. M. le ministre des finances s'est chargé de mettre pour ainsi dire en chiffres cette redoutable question en présentant le projet d'emprunt. L'assemblée ne s'est point encore prononcée, elle attend le rapport de sa commission. Entre l'assemblée et le gouvernement du reste, il ne peut y avoir sur ce point aucune divergence. La nécessité n'est point douteuse, l'opportunité est tout aussi évidente; on est à peu près d'accord sur les conditions, et, si le vote n'est point encore connu, il est facile à prévoir; il sera sans doute unanime, à moins qu'il ne se trouve encore trois ou quatre protestans comme pour le traité avec l'Allemagne, et, avant qu'un mois soit passé, le dernier mot de l'emprunt sera dit. Ainsi la France se trouve encore une fois engagée dans une des plus hardies et des plus formidables opérations de crédit, et on peut bien convenir sans forfanterie qu'elle supporte le poids de ces épreuves avec une certaine fermeté, avec le sentiment de ce qu'elle se doit à elle-même. L'an dernier, elle a dû emprunter 2 milliards pour commencer le paiement de sa rançon; cette année, c'est plus de 3 milliards qu'elle doit demander au crédit pour compléter sa libération, et ce n'est là encore qu'une partie de ce qu'elle a payé depuis quinze mois ou de ce qu'elle doit payer, puisqu'elle a été ou elle reste obligée de suffire à bien d'autres charges léguées par la guerre.

Cette dévorante liquidation, elle l'a courageusement acceptée, elle la poursuit, et, qu'on le remarque bien, au milieu de cette crise permanente qu'elle traverse, elle n'a point cessé de faire bonne contenance. Elle a pourvu à tout, elle a maintenu la régularité de ses services publics; elle n'a pas craint même de s'imposer des dépenses nouvelles pour fortifier son organisation militaire, et elle a inscrit 200 millions d'amortissement dans son budget. Malgré toutes ces profusions presque ruineuses, sa dette n'a point trop fléchi sur les marchés du monde, les billets de la Banque de France n'ont subi aucune dépréciation, et ils résisteront encore certainement à un accroissement nouveau du chiffre de l'émission. S'il y a eu un moment l'an dernier quelque embarras dans la circulation monétaire par suite des énormes paiemens qui ont été faits, ces difficultés ont été surmontées avec une facilité relative. L'industrie et le commerce, malgré d'incontestables souffrances, ne se sont point découragés, le travail ne s'est point interrompu. Convenons-en, puisque les étrangers eux-mêmes l'ont souvent remarqué avec un certain étonnement, tous ces faits sont un signe éclatant de la vitalité de la France, de la puissance de ses ressources, qui ne sont point sans doute inépuisables comme on le disait autrefois, mais qui, sagement administrées, permettront de conduire jusqu'au bout sans défaillance la liquidation de nos désastres. Et maintenant, dans ces conditions, quel

sera le résultat du nouvel emprunt qui va s'ouvrir? On peut assurément espérer que ce résultat sera digne de la confiance qu'inspire, que mérite notre pays, puisque déjà de toutes les places de l'Europe, du sein de l'Allemagne elle-même, les capitaux offrent leur bonne volonté et leur concours. Les Français soutiendront la France de leurs souscriptions, les capitaux étrangers feront une bonne affaire, et l'instrument direct de notre libération nationale sera désormais conquis. L'état sera définitivement en mesure de remplir tous ses engagemens en demandant aux autres de remplir toutes leurs obligations.

Oui, sans doute, la France a le droit de compter sur le succès pour son emprunt, si colossal qu'il paraisse; elle offre d'immenses ressources, elle peut réparer ses ruines et suffire à tout, à la reconstitution de sa puissance matérielle comme à la réorganisation de ses forces militaires, comme au développement de tous ses intérêts; mais il faut bien avoir sans cesse devant l'esprit que ce n'est point l'affaire d'un jour, que c'est là une œuvre de patience, de fermeté prévoyante, d'opiniâtreté laborieuse. Le crédit de la France, « ce crédit si solidement établi et qui sort avec tant d'éclat de l'épreuve présente, » selon le mot de M. le duc de Broglie, ce crédit ne se soutiendra pas tout seul, par une confiance complaisante ou par un artifice d'imagination. Il a besoin pour vivre et s'affermir de deux conditions, l'une financière, l'autre politique. La condition financière, c'est un budget fortement équilibré, constitué de façon à ne pas même laisser un doute, non-seulement sur la bonne volonté de la France, mais sur l'efficacité de ses ressources. Il y a un an, on croyait avoir libéralement doté le budget et l'avoir mis au niveau des charges permanentes créées par la guerre avec 500 millions d'impôts nouveaux, et on s'était exécuté. Aujourd'hui il faut, dit-on, 700 millions, en d'autres termes 200 millions de plus. Ici, à la vérité, il s'est élevé une controverse préliminaire des plus vives entre le gouvernement et un certain nombre de financiers de l'assemblée. Les financiers de la chambre prétendent que 120 millions suffisent, le gouvernement de son côté, ou, pour mieux dire, M. le président de la république soutient résolûment que 200 millions sont nécessaires, et il énumère tout ce qui explique ce surcroît de charge, la différence entre l'intérêt payé jusqu'ici à la Prusse pour l'indemnité de guerre et l'intérêt de l'emprunt qu'on va contracter, l'augmentation des dépenses militaires par suite de la loi sur l'armée, bien d'autres choses encore. De toute manière, que le chiffre soit de 120 millions ou de 200 millions, il faut toujours le voter, et personne ne s'y refuse sérieusement. Seulement quels sont les impôts nouveaux auxquels on doit avoir recours? Ah! c'est ici le point délicat et épineux. C'est une question qui est agitée depuis plus de quinze jours dans l'assemblée avec une passion singulière, au milieu de péripéties toujours nouvelles qui font de cette discussion un véritable drame

et quelquefois un imbroglio plein de surprises. Toutes les arrière-pensées se donnent rendez-vous dans ce débat, tous les projets se heurtent, les systèmes se culbutent les uns les autres, et on finit par tomber dans une confusion qui serait comique, s'il ne s'agissait pas de choses si sérieuses.

Cette question n'est point née d'hier malheureusement; elle a une origine qui pèse sur elle et qui n'en rend pas la solution des plus faciles. Elle est apparue au 19 janvier de cette année, le jour où un dissentiment si vif éclatait entre M. Thiers et l'assemblée au sujet de l'impôt sur les matières premières, que M. le président de la république défendait de toute l'énergie de sa conviction, que la majorité de la chambre refusait de voter. L'impôt sur les matières premières n'était point, il est vrai, absolument et irrévocablement repoussé, on le mettait en réserve comme une ressource extrême dont on pourrait se servir, si on ne trouvait pas mieux, et il était entendu qu'on devait immédiatement se mettre à la recherche d'une contribution d'une autre nature, moins onéreuse pour le travail national, pour l'industrie, plus compatible avec les principes de liberté commerciale. On a cherché en effet; entre le gouvernement et la commission parlementaire, il y a eu des négociations qui ne pouvaient conduire à un résultat bien décisif, puisque le gouvernement se bornait le plus souvent à défendre son impôt de prédilection, en critiquant le plus spirituellement du monde tout ce qu'on lui présentait. On a fini cependant par trouver; on a mis en avant des impôts sur les revenus, sur les valeurs mobilières, sur les créances hypothécaires; on a proposé un impôt sur les transactions, sur le chiffre des affaires ou des ventes, que le rapporteur de la commission, M. Desseilligny, a soutenu jusqu'au bout avec un remarquable talent. On a proposé bien d'autres choses, une contribution sur les produits fabriqués, une augmentation sur les patentes. Seulement toutes ces propositions, qui n'avaient point une valeur égale, se sont produites avec une certaine incohérence; elles ont eu de plus un malheur, elles ont rencontré à la lumière de la discussion publique, comme dans le demi-jour des commissions parlementaires, l'opposition la plus vive du gouvernement, de M. le président de la république, qui s'est porté à ce nouveau combat avec l'ardeur la plus entraînante, avec la plus prodigieuse fécondité de parole. Il en est résulté que l'hésitation s'est mise partout, on n'a plus su à quoi s'en tenir et où l'on allait à travers ce tourbillon de discours, d'assertions contraires.

Qu'est-il arrivé? L'impôt sur le chiffre des affaires a commencé par rester sur le carreau; des taxes proposées sur les revenus, on n'a pris que quelques parties; de l'amendement qui proposait des centimes additionnels sur les patentes, sur les portes et fenêtres, sur la contribution mobilière, on n'a voté que le premier article en repoussant le reste. C'est une confusion complète, et en fin de compte, comme avec ce qu'on a

voté on est encore loin du chiffre auquel il faut atteindre, on se retrouve plus que jamais en présence de l'impôt sur les matières premières. Le gouvernement est tout près d'en être venu où il voulait. Il triomphe, si l'on veut; mais il se trouve par le fait que la difficulté est beaucoup moins résolue qu'elle ne paraît l'être. Cet impôt sur les matières premières, auquel on revient par de si étranges détours, que produirait-il en effet tel qu'il se présente aujourd'hui? M. le président de la république est convaincu qu'il doit produire 60 millions d'abord, puis près de 100 millions; la commission des tarifs, qui, elle aussi, a étudié la question, croit qu'il ne peut pas donner pour le moment plus de 5 ou 6 millions. Où est la vérité? Le doute est au moins permis, et c'est pour un résultat aussi problématique qu'on frapperait d'un impôt onéreux les premiers élémens du travail national, qu'on s'exposerait à jeter le trouble dans les relations commerciales de la France avec les autres pays! M. le président de la république est profondément convaincu qu'il est dans la vérité financière, économique; c'est sa conviction qui, avec son esprit, fait le charme de son éloquence, et nous convenons sans peine que dans cette discussion même, où il a déployé des dons si merveilleux de savoir et d'habileté, il a jeté le désarroi parmi ses adversaires. Réussira-t-il jusqu'au bout? enlèvera-t-il définitivement son impôt préféré après avoir détruit presque toutes les propositions de ses contradicteurs? Nous ne le savons encore. Quoi qu'il arrive, il est bien certain que cette discussion ne finira pas sans avoir donné au budget toutes les ressources nouvelles dont il a besoin, et sous ce rapport la situation financière est du moins assurée de façon à offrir un suffisant appui à l'emprunt qui se prépare.

A vrai dire, la question la plus essentielle n'est pas là, et si le crédit de la France dépend en partie de l'équilibre de son budget, du bon ordre de ses finances, il dépend plus encore de notre sagesse, selon le mot si souvent répété, de notre esprit politique, de la fermeté de notre jugement. C'est là le point grave où il faut toujours revenir. Un ministre habile disait autrefois : « Faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de bonnes finances. » Il n'est malheureusement pas certain qu'on soit occupé aujourd'hui à faire de la bonne politique, et tous les incidens qui se succèdent ne font que rendre plus sensibles les incohérences croissantes d'une situation d'où on ne saura plus bientôt comment sortir. De jour en jour, cette situation, au lieu de s'apaiser, s'aigrit et se complique. Sans doute, il y a pour le moment une force supérieure des choses, une considération douloureuse, irrésistible, qui maintient tout, qui empêchera bien des éclats dangereux; le fait n'existe pas moins, et il serait bien inutile de se faire illusion. C'est un peu, quoi qu'on en dise, le triste résultat de cette manifestation fort inopportune tentée récemment par la droite et le centre droit. La vérité est que depuis ce moment on vit dans un malaise perpétuel. La discussion la plus

simple ne peut s'engager sans que les éclairs jaillissent de toutes parts, et hier encore, pour un mot qui n'avait pourtant rien d'extraordinaire, pour avoir parlé de la république conservatrice, M. Thiers s'est vu assailli d'interpellations et d'apostrophes, comme si depuis un an il n'était occupé qu'à livrer la France à l'invasion et à la révolution. On l'a poussé, il a répondu, et, si la situation ne s'est point simplifiée, elle s'est peut-être éclaircie jusqu'à un certain point, en ce sens que M. le président de la république n'a plus caché son intention de travailler à consolider ce qui existe, autant qu'il le pourra, en sauvegardant, bien entendu, tous les intérêts conservateurs de la France.

Il faut pourtant bien savoir ce qu'on poursuit. La droite devrait voir que depuis un an elle n'est point heureuse avec les manifestes et les démonstrations. Toutes les fois qu'elle est sortie de son rôle primitif de patriotisme et de modération pour faire une tentative de parti, elle n'a réussi qu'à rendre plus impossible ou plus difficile la réalisation de ses vœux et de ses espérances. Elle se plaint qu'on s'émancipe du pacte de Bordeaux, et elle ne voit pas que, par ses impatiences et ses agitations, c'est elle qui fait pour la république plus que ne peuvent faire les républicains eux-mêmes. Il y a quelques jours encore, elle va en procession chez M. Thiers, et elle s'attire un nouveau mécompte dont elle s'irrite à tort, puisque, si elle avait réfléchi, elle eût évité une démarche qui ne pouvait conduire à rien. Maintenant où veut-on en venir avec cette guerre mal déguisée contre M. le président de la république? Est-ce que M. Thiers a manifesté l'intention de disposer de la forme future du gouvernement de la France? Est-ce qu'on peut lui reprocher de rester simplement dans les conditions où le pouvoir lui a été remis? A-t-il accompli un acte qui enchaîne la volonté du pays? Non sans doute, il gouverne comme il peut depuis un an, et il faut bien avouer que ce n'était pas facile. Il prépare la libération de la France, il maintient l'ordre, il trouve encore le temps de passer trois heures dans une commission et de parler pendant deux heures à l'assemblée. Il va trop souvent à la chambre, il tient trop à certaines idées, c'est possible; mais après tout ce n'est pas un crime, et quand on voit un homme prodiguant sa vieillesse, le premier au travail, le dernier au repos, on devrait y regarder à deux fois avant de soulever des questions qui peuvent affaiblir son autorité; on devrait songer que la première nécessité est d'achever avec lui une œuvre commencée avec lui. Qu'on soutienne les opinions conservatrices, rien de mieux assurément; mais il faudrait se souvenir toujours qu'on est conservateur. Quand le gouvernement défend les prérogatives du pouvoir, il ne faudrait pas les lui disputer pour garder le droit de nommer le conseil d'état dans un intérêt de parti, et, quand on a revendiqué ce droit, il ne faudrait pas présenter des listes de candidats comme celle qu'on vient de proposer. Il faudrait enfin s'abstenir de toutes ces agitations, de toutes ces contradictions, et lais-

ser la France retrouver paisiblement son équilibre dans son indépendance nationale bientôt reconquise, et dans sa liberté sauvegardée.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE FOND DES MERS.

Lithologie du fond des mers, par M. Ch. Delesse, professeur à l'École des mines et à l'École normale.

L'étude du fond des mers en général et le long des côtes en particulier offre un double intérêt : un intérêt scientifique et un intérêt pratique. L'intérêt pratique est évident. La connaissance du fond de la mer importe au navigateur, car la sûreté de l'ancrage en dépend. Sur un fond de roche, l'ancre ne mord pas : sur un fond de sable, elle ne tient pas; elle s'enfonce au contraire dans un fond vaseux, et la fixité du navire est assurée. *Le Pilote français* et les différens portulans contiennent à cet égard tous les renseignemens nécessaires; mais les travaux qui se font dans les ports ou sur les côtes nécessitent des notions plus précises et plus détaillées. Profondeur des eaux, hauteur des marées, direction et force des courans et des vents régnans, déplacement des matériaux meubles, tels que les sables et les limons charriés par les courans constans ou intermittens, apports des fleuves et des cours d'eau qui se jettent dans la mer, nature géologique du sol sous-marin caché sous les dépôts meubles, tous ces élémens doivent être appréciés par l'ingénieur chargé de la construction, de l'entretien ou de l'amélioration d'un port, d'une embouchure de fleuve, d'un canal ou d'un étang communiquant avec la mer.

Jadis l'intérêt pratique de la géologie sous-marine se bornait aux besoins que nous venons d'énumérer. Dès que le navigateur s'éloignait des côtes, la connaissance des profondeurs de la mer lui devenait indifférente : peu lui importait combien de centaines de mètres d'eau séparaient la quille de son navire du fond de la mer qu'il allait parcourir. La télégraphie électrique a nécessité des explorations embrassant les mers dans toute leur étendue, A la connaissance des profondeurs, il a fallu joindre celle de la nature du fond, si importante pour la sécurité des câbles immergés. Des sondages multipliés ont fait reconnaître des vallées profondes, des plateaux étendus, des montagnes dont les sommets n'atteignent pas la surface des eaux. Une véritable orographie sous-marine, comparable à l'orographie terrestre, a été dévoilée par les sondages multipliés, préliminaires obligés de la pose du câble qui devait mettre en communication des continens séparés par de vastes étendues de mer. L'exploration du littoral n'était plus suffisante; la géogra-

phie sous-marine est devenue le complément de la géographie terrestre.

Si la connaissance du fond des mers est importante au point de vue pratique, combien ne l'est-elle pas davantage sous le rapport scientifique! J'ai honte, en vérité, de reproduire encore cette distinction surannée, reste de la scolastique du moyen âge et maintenue seulement par la routine obstinée des esprits arriérés sur la route du progrès. Il n'est point de connaissance inutile, et l'application la plus inattendue est souvent le corollaire d'une recherche purement théorique. Étudions donc scientifiquement avec M. Delesse, sans aucune préoccupation pratique, le fond des mers qui baignent notre littoral.

Les matériaux meubles qui reposent au fond des mers ont une double origine. Les uns sont le résultat de la destruction des roches qui bordent les côtes, destruction qui s'opère sous l'influence des agens atmosphériques et de la force destructive des vagues et des marées. C'est ainsi que les falaises crayeuses de la Normandie et des côtes d'Angleterre se démolissent incessamment et s'écroulent dans la mer; on a exactement mesuré le recul année par année. Les côtes composées de roches dures, telles que les granites du Finistère et du Cotentin, semblent braver le courroux des vagues, et l'action dissolvante de l'eau de mer, aussi bien que celle de la pluie et des gaz de l'atmosphère. Cependant les érosions qui les sillonnent et la nature même du sable du fond de la mer montrent que ces roches se détruisent aussi, mais avec plus de lenteur que les autres : elles ne sont pas absolument réfractaires aux actions multiples dont nous avons parlé.

L'examen du sable de nos côtes prouve ensuite que les grains dont il se compose ne proviennent pas tous des rochers baignés par la mer. Dans le sable d'une côte calcaire, le géologue reconnaît, à l'aide du microscope et de l'analyse chimique, des parcelles de roches étrangères au littoral : du quartz et du mica le long des côtes calcaires, du carbonate de chaux, de la dolomie, sur des côtes granitiques. Ici apparaît le rôle immense des eaux courantes qui se versent dans la mer, des ruisseaux et des petites rivières amenant les débris de terrains situés à une petite distance, des fleuves qui prennent leur source dans l'intérieur des continens, charriant jusqu'aux bords de l'Océan et de la Méditerranée les détritus des roches qui forment les sommets culminans des Alpes et des Pyrénées. On retrouve sans peine dans le sable et les galets des côtes de la Méditerranée, depuis les embouchures du Rhône jusqu'à celle du Lez en face de Montpellier, les variolites arrachées par la Durance aux sommets du Mont-Genèvre, les débris des roches basaltiques du Vivarais et du quartz hyalin, élément de toutes les roches cristallines des Alpes et des Cévennes. Sur cette côte, bordée uniquement de roches calcaires, le sable contient de 90 à 95 pour 100 de silice. Ainsi les dépôts littoraux nous offrent en abrégé la collection de toutes les roches dures des montagnes où les cours d'eau qui aboutissent à la côte ont pris leur origine.

Tous ces dépôts, quelle que soit la nature des roches du littoral ou de celles que les affluens ont entraînées vers la mer, contiennent toujours une proportion notable de calcaire ou carbonate de chaux. Cela vient de ce que tous renferment des débris de coquilles marines dont le carbonate de chaux est le principe constituant. Ces coquilles ne sont pas distribuées uniformément le long de nos côtes. Abondans sur les plages ou les côtes peu élevées, les animaux qui sécrètent ces coquilles sont rares au pied des falaises, des roches abruptes et sur les fonds de galets. Sur les plages sablonneuses, ils sont tantôt rares, comme le long des landes de Gascogne et des côtes de la Belgique, tantôt abondans, comme dans le golfe d'Antibes, les côtes du Calvados et la baie de la Seine; ils le sont surtout lorsque la côte est découpée et présente des anses nombreuses abritées des vagues et des vents du large. La configuration physique joue sous ce point de vue un plus grand rôle que la composition chimique; ainsi les mollusques testacés sont également nombreux sur les côtes calcaires de la Méditerranée ou de la Saintonge, qui leur fournissent le carbonate de chaux dont leur coquille se compose, et au pied des rochers granitiques de la Bretagne, de Belle-Ile-en-Mer et des îlots du Finistère, où le feldspath remplace le carbonate de chaux. Ces considérations conduisent naturellement l'auteur à traiter de la distribution des bancs d'huîtres le long des côtes de France et des parcs artificiels établis par les soins de M. Coste pour multiplier ces mollusques si précieux pour la gastronomie. L'emplacement des huîtrières est figuré sur la carte n° 6 de l'atlas.

Pour mettre en rapport la constitution des terrains émergés avec les dégâts sous-marins, M. Delesse a dressé une belle carte représentant la France divisée en quatre grands bassins hydrographiques : celui du Rhône, correspondant à la Méditerranée, ceux de la Gironde et de la Loire à l'Océan atlantique, celui de la Seine à la Manche, celui de l'Escaut à la Mer du Nord. Sur le littoral, des teintes variées indiquent la nature des dépôts sous-marins composés de roches pierreuses diverses, de calcaires tendres et crayeux, d'argile, de vase, de sables, de gravier ou de galets. Les vases pures et les vases sableuses dominent sur les côtes de la Méditerranée, depuis Nice jusqu'à Perpignan. Les dépôts de roches pierreuses entourent les deux presqu'îles du Finistère et du Cotentin, traversent la Manche et rejoignent les côtes de Cornwall et de Dorset, en Angleterre; les galets forment une mince bordure d'Étretat à Dieppe, et des dépôts variés occupent le fond du Pas-de-Calais et le vaste plateau sous-marin, qui s'étend de Quimper à Saint-Jean-de-Luz. M. Delesse a fait le même travail pour toutes les mers de l'Europe; une grande carte en représente les dépôts littoraux jusqu'à une distance considérable des côtes, et on ne peut se figurer aisément les immenses recherches qu'elle a nécessitées, soit pour la délimitation des bassins hydrographiques du continent européen, soit pour la détermination, à

l'aide des cartes marines et des portulans, de la nature du fond de tous ces bassins, depuis la Caspienne et le lac d'Aral jusqu'à l'Océan-Glacial. De pareilles cartes valent de nombreux volumes et représentent aux yeux ce que des mots seraient impuissans à décrire. M. Delesse a fait le même travail pour l'Amérique du Nord, dont l'hydrographie est parfaitement connue, grâce aux nombreux relevés opérés sous la direction de M. Bache et publiés par la *Smithsonian Institution*.

Les cours d'eau qui débouchent dans la mer étant les agens principaux de la formation des dépôts littoraux, il est clair que ces cours d'eau entraîneront d'autant plus de matériaux que leur niveau est plus élevé, leur courant plus fort et plus continu. Or les rivières sont entretenues par la pluie et la fonte des neiges. Le régime hyétométrique d'un pays a donc la plus grande influence sur la nature et l'abondance des matériaux qui en composent les dépôts littoraux. C'est ce qui a conduit M. Delesse à construire une carte de France sur laquelle une teinte plus ou moins foncée indique la quantité plus ou moins grande de pluie qui tombe chaque année; en France cette quantité varie de 40 à 180 centimètres. Cette carte, comme les précédentes, représente une somme énorme de travail, le dépouillement d'un nombre considérable de séries météorologiques, dont les moyennes sont réunies dans un tableau numérique. Les Alpes, les Cévennes et les Pyrénées occidentales sont les régions où il tombe annuellement le plus d'eau, puis viennent le littoral méditerranéen, le plateau central de l'Auvergne, les deux presqu'îles du Cotentin et du Finistère, la Belgique, etc. La région la plus sèche est un carré compris entre Soissons, Troyes, Melun et Épernay. Cette abondance de pluie dans le bassin hydrographique du Rhône et de ses affluens, jointe à la fusion des neiges et des glaciers des Hautes-Alpes, qui suppléent à la sécheresse de l'été, nous expliquent pourquoi ce fleuve charrie jusqu'à la mer des masses énormes de limon : elles ont formé le Delta de la Camargue, qui dans sa progression séculaire empiète sans cesse sur le domaine de la Méditerranée.

Pour compléter son œuvre, M. Delesse n'a pas dû se borner à considérer l'époque actuelle, ni même cette période si courte depuis laquelle l'homme habite sur la terre. La mer qui environne nos côtes, le sol que nous foulons, datent d'hier. Il n'est pas démontré que la Méditerranée soit antérieure à l'apparition de l'homme. Les rapports si intimes de la faune et de la flore du midi de la France, de l'Italie et de l'Espagne, avec la faune et la flore de l'Algérie, démontrent des connexions qui ne remontent pas au-delà des époques les plus récentes. Il était donc intéressant au plus haut degré de reconstituer les mers anciennes qui ont recouvert et formé notre sol, car les terrains stratifiés sont les dépôts consolidés des mers anciennes, dépôts en tout semblables à ceux qui se superposent actuellement au fond des mers. Étudier ces dépôts, c'est chercher à comprendre comment se sont formées les couches stratifiées

de l'écorce terrestre. Reconnaître les limites de ces mers anciennes, les figurer sur une carte paléogéographique, n'était point une œuvre facile; M. Delesse l'a tentée, et, grâce aux travaux des géologues qui ont étudié le sol français depuis Brongniart, Cuvier et d'Omalius d'Halloy jusqu'à nos jours, il a pu dessiner cinq cartes où ces mers sont délimitées avec une approximation suffisante.

Considérons d'abord l'époque la plus ancienne. Les roches granitiques seules sont émergées. La mer qui les entoure dépose dans son sein les premières couches stratifiées, appelées siluriennes. Ces dépôts sont des schistes et des grès formés aux dépens des roches granitiques. Les couches siluriennes étant presque partout en France recouvertes de dépôts plus récens, il est difficile de tracer exactement les contours de la plus ancienne des mers géologiques, la mer silurienne; cependant M. Delesse l'a essayé en se bornant à marquer les parties qui ont conservé des traces des dépôts de cet âge. La partie émergée de la France se bornait alors à une large bande partant de la pointe du Finistère et dirigée, en s'élargissant d'abord, vers le sud-est, dans le Poitou et le Limousin, puis vers le nord-ouest, où elle s'étendait de la Bavière rhénane jusqu'au département du Var. Quelques îlots granitiques surgissaient dans l'Aveyron, les Cévennes et les Pyrénées. Une seconde carte figure la mer triasique : elle est trop compliquée pour pouvoir être décrite; la vue seule peut donner une idée des contours sinueux de cette mer géologique. Celle qui lui succède, la mer liasique, marque une date importante : c'est le commencement de l'époque secondaire, celle des terrains jurassiques : des couches calcaires et crétacées, qui composent une grande partie de notre sol. Cette mer couvrait tout le nord et le sud-ouest de la France. Le rivage septentrional formait une ligne presque droite allant de Boulogne à Luxembourg. Les Vosges s'avançaient vers le sud comme une grande presqu'île, mais tout le pays situé entre Luxembourg et Poitiers d'un côté, Le Havre et Genève de l'autre, était sous l'eau. Deux grandes îles surgissaient dans la mer liasique : l'une comprenant les deux presqu'îles du Finistère et du Cotentin et une partie du Poitou, l'autre tout le plateau central de l'Auvergne, depuis La Châtre jusqu'à Alais. Un détroit, au milieu duquel est située la ville de Poitiers, séparait ces deux grandes îles. Au sud du plateau central les Cévennes constituaient une île plus petite séparée de la grande par un détroit sinueux qu'occupent actuellement les villes de Rodez, de Mende, de Milhac et de Saint-Affrique. Les Pyrénées et les montagnes du Var surgissaient des eaux et formaient également des îles de grandeur diverse.

Arrivons aux temps modernes de la géologie. Les terrains secondaires sont déposés, la France presque tout entière est émergée. Cependant un grand golfe communiquant avec la Mer du Nord, qui recouvre la partie septentrionale de la Belgique, s'étend de Dunkerque à Nemours et des Andelys à Épernay. Paris, Melun, Beauvais, Laon, Cambrai, Va-

lenciennes et Lille sont sous l'eau. C'est dans ce golfe que se déposent les terrains éocènes du bassin tertiaire de Paris, tandis que des terrains analogues se déposent dans celui de Londres. Les Landes de Gascogne forment un second golfe ainsi que la contrée dont Carcassonne occupe le centre. De grands lacs d'eau douce sont dispersés à la surface de la France, où ils ont formé des bassins circonscrits dont les fonds, aujourd'hui à sec, sont désignés sous le nom de terrains lacustres. Tels sont le bassin de Limagne en Auvergne, les environs d'Aix en Provence, etc.

Après le dépôt des terrains tertiaires, la France géologique est faite : tout son sol, les Landes exceptées, est émergé, mais d'énormes glaciers occupent les Pyrénées, les Alpes, les Vosges et le Jura; ils descendent dans les plaines voisines et y déposent de grandes moraines. Ces glaciers fondent, donnent lieu à des cours d'eau qui entraînent dans les vallées sous forme de cailloux roulés les débris arrachés aux montagnes : c'est l'époque pliocène. L'homme existe, il a traversé l'époque glaciaire et assiste à la période de réchauffement qui l'a suivie. Cependant le travail géologique de la nature n'est pas interrompu : le Rhône dépose ses alluvions dans un golfe dont Arles occupe le sommet, il le comble, et le Delta de la Camargue s'avance dans la mer. La plaine sous-pyrénéenne, les bords du Rhône depuis la Crau jusqu'à Lyon, ceux de la Saône de Lyon à Dijon, sont couverts de nappes de cailloux roulés provenant des Pyrénées et des Alpes.

Le lœss, véritable boue glaciaire, résultat de la trituration des roches alpines par le glacier du Rhin, couvre la plaine depuis Bâle jusqu'à Mayence. Il semble qu'une période de repos succède à une série de périodes actives, pendant lesquelles les couches du globe se sont superposées chronologiquement. Ce repos n'est que relatif; la nature ne se repose jamais. De nouvelles couches se forment au sein des mers actuelles; nos côtes se soulèvent, s'affaissent ou se détruisent lentement; les continens, nivelés par les glaciers et les eaux courantes, qui font descendre peu à peu les montagnes dans la plaine, seront de nouveau submergés, tandis que le fond de nos mers émergera peu à peu du sein des flots. L'homme futur habitera les parties du globe sillonnées aujourd'hui par les navires, et nos continens formeront le fond de nouvelles mers. La faune et la flore du globe terrestre se transformeront également; les êtres organisés passeront à l'état fossile, et seront les ancêtres de ceux qui leur succéderont. Si la loi du perfectionnement incessant des espèces, manifestée dans les millions d'années que la terre a vécu, se maintient indéfiniment, un être plus parfait que l'homme le remplacera. L'idée d'ange, vague pressentiment de l'avenir du genre humain, qui reparaît dans toutes les cosmogonies, se réalisera, non dans le ciel mythologique des religions, mais sur la terre même où elles sont nées, et où elles se transforment à leur tour comme le monde physique, dont elles reflètent les phénomènes.

CH. MARTINS.

Architecture antique de la Sicile. — Recueil des monumens de Ségeste et de Sélinonte, 1 vol. de texte in-quarto et un atlas in-folio. Donnaud, 1870-72.

Qui de nous ne se rappelle, s'il l'a seulement abordé une fois, le savant et bienveillant Hittorff? Plus que septuagénaire, il semblait n'avoir pas plus vieilli de corps que d'intelligence, de mémoire et d'ardeur. On eût dit d'un artiste au début d'une éclatante carrière, tant il avait de projets à exécuter, de nouveaux résultats à démontrer, toujours au niveau de son temps, sans se laisser attarder ni retenir en arrière. Cependant il était chargé d'années et de travaux, et ses brillans succès avaient commencé de très bonne heure. Comme il avait devancé l'âge ordinaire du labeur fécond, de même il aura dépassé par sa belle publication sur Ségeste et Sélinonte, accomplie grâce aux pieux soins de son fils, la limite marquée par la tombe. C'est bien lui, c'est bien son esprit et sa main que nous pouvons ici encore reconnaître, car cet ouvrage était presque achevé lorsqu'il mourut; son fils était le premier de ses élèves, initié à toutes ses idées, à toutes ses vues, et ce fils, quelque habile et savant architecte qu'il fût devenu lui-même, s'est effacé autant qu'il a pu derrière les traces du travail paternel.

M. Hittorff a terminé sa carrière d'artiste comme il l'avait commencée, en admirateur enthousiaste de l'architecture des anciens Grecs. Il décrit ici dans le plus grand détail tout ce qui reste de plusieurs temples antiques de deux villes siciliennes; mais il ne se contente pas de faire revivre chacun des fragmens par d'ingénieuses restitutions et par des comparaisons savantes avec les vases peints ou les médailles; il ne se contente pas non plus de restituer l'histoire et la topographie, double cadre où doivent prendre place les monumens restaurés. De l'étude de ces temples particuliers, il passe à l'étude du temple grec et de l'architecture grecque en général; de sorte que son livre prend de vastes proportions, et discute certaines questions intéressant tout l'art antique. Il était l'homme des problèmes nouveaux et d'abord contestés. Son nom reste attaché au souvenir de cette opinion tant discutée naguère, mais qui a fait son chemin et semble acceptée aujourd'hui, suivant laquelle les monumens grecs ne se passaient pas de la polychromie. On se rappelle sa lettre d'Agrigente au baron Gérard (1823), qui fut à ce sujet un vrai manifeste et souleva tant d'orages. Dans l'ouvrage sur Ségeste et Sélinonte, M. Hittorff, peu ennemi de la discussion, examine quelques-unes des questions de nature à servir de bases à l'histoire de l'art. Ces sortes d'examens sont toujours intéressans chez lui, pour deux raisons : d'abord parce que, ardent et vif d'esprit, il a toujours une opinion personnelle à défendre et ne s'y épargne pas, et puis parce que sa connaissance parfaite des langues allemande, anglaise, italienne, sa vaste lecture, ses nombreux voyages, ses explorations de toute sorte, lui fournissent en abondance les sujets de comparaison. Rencontre-t-il un point

de doctrine, une thèse, — et la pente de son esprit est de courir précisément là où il en peut trouver, — il commence par citer les opinions diverses, les différens systèmes des savans français ou étrangers qui se sont appliqués aux mêmes problèmes. Ainsi, dans le volume qui nous occupe, voulant rechercher si le temple grec a eu pour modèle la primitive maison ou cabane de bois, ou bien si l'origine de l'architecture grecque doit être considérée comme double suivant la double nature des matériaux qui s'offraient, il soutient, quant à lui, la première opinion, et il établit des analogies primordiales entre le temple antique et les cabanes en bois de la Lycie; toutefois ce n'est pas sans avoir exposé et groupé autour de son propre avis celui de Vitruve et des grands artistes de la renaissance, Brunelleschi, Alberti, Bramante, Giocondo, Peruzzi, San Gallo, Vignole, Serlio, Palladio, celui de Quatremère et de l'Allemand Hirt; ce n'est pas sans avoir fait connaître et combattu celui de M. Viollet-Le-Duc et des Allemands Hübsch, Klenze, Semper, qui lui sont opposés. On comprend comment cette manière largement érudite d'examiner les questions les étend et les féconde : les vues naissent les unes des autres, les aperçus se multiplient, la lumière générale se condense et devient foyer.

Après avoir traité des origines de l'architecture sacrée en Grèce, M. Hittorff a de curieux chapitres sur l'ordonnance et la construction des temples, sur l'usage primitif des portiques pour la réunion des citoyens, sur la séparation ultérieure des réunions religieuses et profanes. Le premier temple a été certainement l'ædicule; on y a bientôt adossé les promenoirs, qui deviendront les portiques : ils recevront les citoyens pendant les cérémonies religieuses, et serviront aussi à leurs ébattemens profanes tant que la naïveté des croyances le permettra. Plus tard, afin d'établir une démarcation entre les deux élémens profane et religieux, on ajoutera sur le devant des avant-porches ou *ptéromas* intérieurs. Le portique entourant les quatre côtés du temple servira aux réunions publiques; dans l'avant-porche, on viendra prier et sacrifier aux dieux. En même temps, la disposition intérieure du sanctuaire deviendra plus complexe, en vue d'une séparation toujours plus grande entre les services publics et religieux. Un peu plus tard encore, quand la religion, pour ne pas perdre de son influence, croira devoir s'entourer d'une pompe mystérieuse et se séparer des agitations profanes de la vie politique, quand les portiques seront insuffisans à recevoir les citoyens devenus plus nombreux, on en arrivera à rendre plus difficile l'accès des *ptéromas* en remplaçant sur trois côtés les marches par des socles, puis à rétrécir la largeur des portiques, et à bâtir, à distance, des édifices spécialement destinés aux réunions des citoyens, des basiliques, des forums, etc. Si les pontifes et les chefs politiques durent craindre à certains égards de voir la foule affluer trop nombreuse vers les acropoles et autour des temples qui contenaient soit les idoles, pal-

ladium de l'état, soit les richesses publiques, archives, trésor, etc., ils restèrent sans doute pendant longtemps désireux de la convier aux mêmes centres avec son cortége ordinaire de marchands et de pèlerins, étrangers ou indigènes. Il est évident que ce fut non pas dans la *cella*, mais sous les portiques que ce peuple était introduit. Il arriva encore, sans doute afin de conserver d'antiques usages, que l'on réserva au-devant du *pronaos* un grand espace pour y célébrer les sacrifices et les cérémonies du culte.

Nous avons cru devoir signaler ces vues de M. Hittorff parce qu'elles nous semblent nouvelles; il en faut suivre le développement dans son livre sur Ségeste et Sélinonte. C'est assurément une ingénieuse idée que de chercher à constituer, à l'aide des périodes architecturales qu'attestent les débris habilement observés, une sorte de chronologie relative non-seulement pour l'histoire de l'art, mais pour celle de la civilisation, des coutumes civiles, des idées religieuses et morales. C'est bien comprendre en particulier le grand rôle de l'architecture, celui des arts qui reflète le plus fidèlement peut-être la vie des nations. Aussi le livre de M. Hittorff est-il de ceux qui n'instruiront pas seulement les artistes, mais que consulteront avec grand profit les littérateurs et les historiens. Ce livre est d'ailleurs une étude raisonnée de la plus majestueuse période de l'ancienne Grèce. M. Hittorff a évidemment beaucoup pratiqué le bel ouvrage d'Ottfried Müller sur les Doriens : c'est la sévère et grave époque dorienne que ses temples siciliens nous racontent. L'enfance de la Grèce était alors comme protégée par l'enveloppe hiératique; le dieu Apollon était son chef révéré. Il était le dieu de la pure et brillante lumière et aussi celui de l'ordre harmonieux. L'ordre suprême, intellectuel ou moral, politique ou civil, ce que la langue des Grecs rendait par ces mots sans cesse répétés chez Thucydide et Platon, ὁ κόσμος, τὸ εὔκοσμον, telle était la première et presque l'unique loi du dieu de Delphes contenant toutes les autres. Il prenait pour interprètes soit les poètes, — et Homère ou bien Orphée allaient enseigner en son nom de peuple en peuple, — soit les législateurs, — et Lycurgue ou Solon, munis de ses réponses ou *rhètres*, se dirigeaient vers Sparte et Athènes, où ils dictaient ses lois. Les premières routes s'ouvrirent en Grèce pour les seuls besoins du culte de l'Apollon dorien : c'était vers Delphes qu'elles convergeaient pour y porter les offrandes. Encore aujourd'hui on peut observer, aux traces subsistantes des ornières sur certains débris de ces routes antiques, que l'écartement des roues était partout le même, la route n'étant faite d'abord que pour le char uniforme qui convoyait les présens sacrés. L'Apollon dorien a été chez les anciens Grecs le promoteur de tous les travaux publics, de toutes les grandes entreprises; comment ne retrouverait-on pas son influence dans les premiers développemens de l'architecture antique et dans la construction des temples? Les plus anciens architectes dont les noms aient été conservés et transmis

sont dits fils ou envoyés d'Apollon. Trophonius a construit le temple de Delphes, et en échange de ce service il a reçu du dieu le privilége de rendre des oracles. Il n'est pas étonnant non plus que la construction des temples ait pris pour règle la loi de l'harmonie dorienne, et que les dispositions architecturales en aient été ensuite modifiées suivant les exigences nouvelles du culte dorien. Ainsi en a-t-il été dans toute la Grèce primitive jusqu'à l'essor de la civilisation ionienne, mais particulièrement à Sparte, dans la Grande-Grèce et en Sicile, où aujourd'hui encore nous pouvons contempler, à Pæstum, à Ségeste, à Sélinonte, les ruines majestueuses d'un art qui fut d'une incomparable majesté.

Ce monde dorien a rencontré dans M. Hittorff un observateur consciencieux et charmé. C'est pour avoir su s'élever à cette source pure qu'il est devenu lui-même un architecte habile et célèbre. Des hauteurs de l'art hellénique, il lui a été facile de passer au domaine, intéressant encore, de l'art romain, aux splendeurs de la renaissance, aux transformations inévitables de l'art tout moderne. Archéologue et éclectique, il a conservé le vivant souvenir et l'active inspiration des principales beautés de chaque époque, dont il emprunte ingénieusement les divers reflets, soit que, dans son église de Saint-Vincent-de-Paul, il rappelle les rampes de la Trinité-des-Monts, la basilique byzantine de Montréal et même la frise du Parthénon, soit qu'il reproduise dans ses deux cirques, celui des Champs-Élysées et celui du boulevard, les dispositions des anciens amphithéâtres ou dans ses travaux de la place de la Concorde celles des hippodromes de la Grèce et de Rome.

Russland am 1ten januar 1871, von einem Russen (*la Russie au 1er janvier 1871*, par un Russe); Leipzig, Duncker et Humblot.

On a rarement écrit sur le développement social et économique de la Russie depuis l'émancipation des paysans un livre plus rempli de faits et de chiffres instructifs que la publication allemande dont nous venons de transcrire le titre. Assurément il y a des précautions à prendre relativement aux appréciations de l'auteur, excellent Russe sans doute et tout à fait incapable de manquer à ses devoirs d'orthodoxie politique, mais qui n'en laisse pas moins deviner bien facilement, surtout dans la dernière partie de sa substantielle publication, que c'est en réalité une plume allemande qui exprime ici, comme partout, des idées allemandes sans peut-être que celui qui la tient se rende bien compte à lui-même de cette sorte de contradiction perpétuelle entre sa loyauté de sujet et les instincts de son éducation. Peu importe au reste la main qui nous offre cet utile présent; l'essentiel pour nous, c'est que, grâce à cette étude, tout Français sachant un peu d'allemand peut jeter un coup d'œil d'ensemble sur ce vaste et lointain mystère qui s'appelle la Russie.

Le grand événement de ces dernières années pour l'empire russe,

événement qui occupera dans son histoire une place intermédiaire entre l'affranchissement des serfs et la proclamation, désormais imminente, du principe de l'égalité de toutes les classes sociales devant l'impôt, c'est la construction, relativement très rapide, d'un immense réseau de voies ferrées à la fois commerciales et stratégiques. L'engouement et surtout la spéculation, en matière de chemins de fer, ont même été tels à Saint-Pétersbourg que le gouvernement a cru devoir se fixer à lui-même un maximum de 2,000 verstes (kilomètres) de concessions nouvelles à octroyer par année. Les résultats acquis de ces grands travaux d'utilité publique, qui ont enfin ouvert des débouchés aux produits nationaux et fourni comme un véhicule à la richesse du sol, forment le premier plan du tableau tracé par l'écrivain russe ou allemand. On y trouvera des renseignemens fort intéressans sur les découvertes géologiques qui ont mis hors de doute l'existence d'un bassin houiller considérable formant cuvette au nord et au sud de Moscou, à partir des monts Valdaï. A l'heure qu'il est, l'Europe, l'Angleterre en particulier, n'ont plus à craindre l'épuisement plus ou moins prochain de ce précieux combustible, aliment nécessaire de leurs manufactures : le sous-sol moscovite les met pour de nouveaux siècles à l'abri de cette dangereuse perturbation sociale. Les chapitres peut-être les plus attachans pour l'historien et pour l'économiste, ce sont ceux qui traitent des serfs récemment émancipés et accablés du même coup de terres à cultiver et malheureusement aussi de contributions à payer. La situation actuelle de ces dix millions de prolétaires ruraux et chefs de famille, dont six millions avaient déjà, il y a un an, acheté, non pas individuellement, mais par association communale, environ 21 millions d'hectares à leurs anciens propriétaires, cette situation, dis-je, est la réfutation vivante de toutes les utopies du communisme. La propriété collective peut servir utilement de transition entre le servage et la liberté; mais prétendre y revenir quand on est arrivé à la propriété personnelle, c'est-à-dire à la pleine indépendance de l'individualité humaine, c'est véritablement avoir la nostalgie de l'état sauvage. Il faut rendre à l'auteur cette justice, qu'il a chrétiennement admis l'urgence d'une grande réforme dans le système des impôts russes, et qu'il a dû par conséquent contribuer pour son humble part à cette mémorable unanimité des états provinciaux (31 sur 33), qui viennent de demander au gouvernement de n'exempter à l'avenir aucune classe sociale du paiement de l'impôt, afin d'alléger d'autant la misère du paysan.

Sur l'instruction publique, l'écrivain, quoique bienveillant, nous semble être resté quelque peu superficiel. Pourrait-on supposer, par exemple, après l'avoir lu, qu'il existe en Russie des cours complets d'instruction primaire tels que le *Rodnoe Slovo* de M. Ychinskii? Nous aurions également le droit de nous étonner d'une bien singulière assertion émise à propos de la réorganisation militaire de la Russie et de l'introduction du

service militaire obligatoire, assertion qui se retrouve au reste inévitablement dans tous les journaux allemands dès qu'il est question d'appliquer ailleurs qu'en Prusse un mode de recrutement qui, presque à lui seul, a valu à ce dernier état sa force et surtout son opulence actuelle. Pourquoi ce système serait-il *a priori* inapplicable chez d'autres peuples?

Nous goûtons moins aussi la fin de ce curieux petit volume : on y sent trop clairement le parti-pris et les préjugés allemands d'un Russe des provinces de la Baltique. Depuis Kotzebue jusqu'à nos jours, l'élément germanique à Riga et sur toute cette côte n'a jamais représenté que la féodalité la plus arriérée et la plus obstinée à la défense, sinon à l'accroissement de ses priviléges. Le gouvernement russe, vis-à-vis de cette ligue de hobereaux ou de propriétaires fonciers, soutient, lui, lesintérêts de la démocratie naissante, dont il s'est fait spontanément le tuteur et le guide. Nous n'avons aucune raison pour nous intéresser à cette gentilhommerie qui n'accorde, elle, tout juste aux paysans que ce qu'il leur faut de pain pour continuer à vivre, mais qui n'a jamais, pas plus ici qu'en Poméranie ou dans la province de Prusse, pris l'initiative de mesures vraiment larges et généreuses en faveur de leur émancipation définitive. Le droit et le devoir de la Russie est de mettre, pendant qu'il en est temps encore, un terme ou du moins un obstacle aux empiétemens traditionnels de la race germanique, et de soustraire à son influence, quand même cette influence se couvrirait du masque de la religion évangélique, les populations d'origine finnoise qui semblent avoir occupé les premières le pays, et qui certes n'étaient point comprises dans l'empire carlovingien. Quoi qu'on en dise à Berlin, la supériorité de civilisation ne saurait créer ici aux banquiers ou aux hobereaux allemands un droit de conquête quelconque. L'auteur anonyme nous avoue lui-même qu'un nombre considérable de paysans indigènes s'enfuit dans les provinces limitrophes de la vieille Russie, afin d'échapper à la perpétuité de l'esclavage héréditaire et patriarcal qui les attend jusqu'à la fin des siècles sur les bords germanisés de la Baltique. Il emploie même toute une page à regretter l'abolition des peines corporelles, et fait le plus courageusement du monde l'apologie de ces sortes de peines, sous prétexte qu'elles suivent « l'acte sur les talons, » ce qui pourrait mener aussi à la suppression des tribunaux, ou « qu'elles coûtent moins cher que les autres à l'état, » ce qui n'est pas pour le moins très philanthropique. Décidément, en France, nous sommes encore fort éloignés de comprendre certains côtés de la civilisation allemande, et nous demanderons, jusqu'à nouvel ordre, à lui préférer sur quelques points la fameuse barbarie russe dont le nom seul fait sourire tous les docteurs et la plupart des hommes d'état de la Prusse.

A. LEGRELLE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LE NUAGE ROSE

A Mlle GABRIELLE SAND.

Ma chérie, ayant déjà dédié un conte à ta sœur aînée, je veux te dédier celui-ci. Tu ne sauras le lire que l'année prochaine, mais Aurore te le racontera dès à présent. Pourtant, l'année prochaine, il y aura encore bien des mots que tu ne comprendras pas toujours. C'est ta sœur qui te les expliquera, car, si je vous fais ces contes pour vous amuser, je veux qu'ils vous instruisent un peu en vous faisant chercher une petite partie de la quantité de mots et de choses que vous ne savez pas encore.

Quand toutes deux vous comprendrez tout à fait sans qu'on vous aide, je n'y serai peut-être plus. Souvenez-vous alors de la grand'mère qui vous adorait.

GEORGE SAND.

Nohant, 15 juillet 1872.

I.

Catherine avait trois brebis à garder. Elle ne savait encore ni lire ni écrire; mais elle ne causait pas trop mal, et c'était une très bonne fille, seulement un peu curieuse et changeant de caprice volontiers, ce qui prouve qu'au moins elle n'était pas têtue.

Un peu après la Noël, ses trois brebis lui donnèrent trois agneaux, deux très forts et le troisième si petit, si petit, qu'on eût dit un petit lapin. La maman de Catherine, qui s'appelait Sylvaine, méprisa beaucoup ce pauvre agneau, et dit que ce n'était pas la peine qu'il fût venu au monde, qu'il ne s'élèverait pas, ou qu'il resterait si chétif qu'il ne vaudrait pas l'herbe qu'il mangerait.

Ces paroles firent de la peine à Catherine, qui trouvait cette petite bête plus jolie, plus à son gré et à sa taille que toutes les autres. Elle se promit d'en avoir grand soin, et lui donna le nom de Bichette, car c'était une agnèle.

Elle la soigna si bien qu'elle manqua bien des fois de la faire mourir. Elle l'aimait trop, elle la caressait sans cesse, elle la portait dans ses bras, elle la faisait dormir sur ses genoux. Les petits chiens et les petits chats aiment beaucoup qu'on s'occupe d'eux et se laissent dorloter; mais les moutons, quand on les a bien fait manger, aiment mieux qu'on les laisse tranquilles, dormir quand ils veulent, marcher ou se coucher où il leur plaît. Sylvaine disait à sa fille qu'au lieu de faire grandir Bichette, elle l'en empêchait en la maniant trop; mais Catherine ne souhaitait point que Bichette grandît, elle l'eût souhaitée plus petite encore pour pouvoir la tenir dans sa poche. Elle menait tous les jours les mères brebis au pré pendant deux heures le matin, et dans le jour pendant trois heures. Les deux gros agneaux supportaient fort raisonnablement l'absence de leurs mères; ils avaient l'air de savoir qu'elles allaient chercher du lait dans le pré. Bichette était moins patiente ou plus affamée, et, quand sa mère rentrait, elle avait des bêlemens si plaintifs en l'entendant venir, que Catherine en avait le cœur tout attendri, et pour un peu elle en eût pleuré.

Il lui était défendu de faire sortir les agneaux. Ils étaient trop jeunes, l'herbe était trop fraîche; mais elle pria tellement pour sa Bichette que Sylvaine lui dit : — Fais donc comme tu veux! si elle en meurt, ce ne sera pas une grosse perte, et même j'aimerais autant en être débarrassée, elle te rend folle, et tu n'as plus souci de rien que d'elle seule. Tu ramènes les brebis trop tôt et tu les sors trop tard, pour ne pas séparer Bichette de sa mère. Emmène-la donc, et advienne que pourra.

Catherine emmena Bichette aux champs, et, tout le temps qu'elle y fut, elle la tint sous son tablier pour l'empêcher d'avoir froid. Cela alla bien pendant deux jours; mais le troisième elle se rassasia d'être ainsi l'esclave d'une bête, et elle recommença de jouer et de courir comme auparavant. Bichette ne s'en trouva pas plus mal; mais elle ne s'en trouva pas mieux non plus, et continua d'être un petit avorton.

Un jour que Catherine avait plus songé à chercher des nids dans les buissons qu'à garder ses bêtes, elle trouva vers le soir un nid de merles avec trois gros petits déjà noirs et bien emplumés. Ils ne paraissaient guère farouches, car, lorsqu'elle leur montrait le bout de son doigt en imitant le cri de la merlesse, ils ouvraient leurs becs jaunes et montraient leurs larges gosiers tout roses.

Catherine fut si contente qu'elle ne fit que leur parler et les embrasser tout en rentrant ses bêtes, et ce ne fut que le lendemain matin qu'elle s'aperçut d'un grand malheur. Bichette n'était pas dans la bergerie. Elle avait été oubliée dehors, elle avait couché à la belle étoile, sans doute le loup l'avait mangée. Catherine maudit

ses merles, qui l'avaient rendue cruelle et négligente. Toute son amitié pour Bichette lui revint au cœur, et tout en pleurant elle courut au pré pour savoir ce qu'elle était devenue.

C'était alors le mois de mars, le soleil n'était pas encore levé, et sur la mare qui était au milieu du pré il y avait une vapeur blanche très épaisse. Catherine, après avoir regardé partout, cherché en vain dans tous les coins, dans tous les creux, dans toutes les haies, se rapprocha de la mare, pensant que la pauvre Bichette y était tombée; elle vit alors une chose qui l'étonna beaucoup, car c'était la première fois de sa vie qu'elle se trouvait là de si grand matin. Le brouillard, qui avait dormi en nappe toute la nuit sur l'eau, s'était déchiré à l'approche du soleil et roulé en petites boules qui essayaient de monter; quelques-unes avaient l'air de s'accrocher aux branches des saules et d'y être retenues. D'autres, rabattues et secouées par le vent du matin, retombaient sur le sable ou semblaient trembler de froid sur l'herbe humide. Un moment Catherine crut voir un troupeau de moutons blancs; mais ce n'était pas un tas de moutons qu'elle cherchait, c'était Bichette, et Bichette n'était point là. Catherine pleura encore et mit sa tête sur ses genoux et son tablier sur sa tête, comme une personne désespérée.

Heureusement, quand on est une enfant, on ne peut pas pleurer toujours. Quand elle se releva, elle vit que toutes les petites boules blanches avaient monté au-dessus des arbres et qu'elles s'en allaient dans le ciel sous la forme de jolis nuages roses, qui avaient l'air d'être attirés et emmenés par le soleil, comme s'il eût voulu les boire.

Catherine les regarda longtemps s'émietter et s'effacer, et quand elle abaissa ses regards, elle vit sur la rive, assez loin d'elle, car la mare était grande, sa Bichette immobile, endormie ou morte. Elle y courut, et sans penser qu'elle fût morte, car les enfans ne croient guère d'avance aux choses qui leur feraient une trop grosse peine, elle la prit dans son tablier et se dépêcha de courir pour la rapporter à la maison; mais, tout en courant, elle s'étonna de sentir son tablier si léger qu'on eût juré qu'il n'y avait rien dedans. — Comme la pauvre Bichette a souffert et maigri en une nuit! se disait-elle. Il me semble que mon tablier est vide. — Elle l'avait attaché autour d'elle et n'osait l'ouvrir, crainte de refroidir la petite bête qu'elle voulait réchauffer.

Tout d'un coup, au tournant du sentier qu'elle suivait, elle vit le petit Pierre, le fils de Joyeux le sabotier, qui accourait à elle, portant dans ses bras, devinez quoi? Bichette bien vivante et bien bêlante. — Tiens, dit le petit Pierre à Catherine, voilà ton agnèle que je te rends. Hier soir, elle s'est mêlée avec mes bêtes comme tu rentrais en me montrant ton nid de merles. Tu n'as pas voulu me

donner un de tes merlots, dont j'avais pourtant grande envie; mais je suis meilleur que toi. Quand j'ai vu dans ma bergerie que ta Bichette avait suivi une de mes brebis, qu'elle prenait pour sa mère, je l'ai laissée téter tant qu'elle a voulu et passer la nuit à l'abri. Je te la rapporte ce matin, pensant que tu es en peine, car tu la croyais bien perdue, pas vrai?

Catherine eut tant de joie qu'elle embrassa le petit Pierre et l'emmena chez elle pour lui donner deux de ses merlots, ce dont il fut si content qu'il en sautait comme un cabri en s'en allant.

Quand elle eut vu avec quel plaisir Bichette et sa mère se retrouvaient, elle songea enfin à dénouer son tablier, et seulement alors elle se souvint d'y avoir mis ou cru y mettre quelque chose qu'elle avait pris pour son agnèle; qu'est-ce que cela pouvait être? — Je n'en sais rien, se disait-elle; mais il n'est point possible que j'aie ramassé une chose qui n'existe point.

La peur la prit et la curiosité aussi. Elle s'en alla sur le toit de la bergerie, qui descendait, tout moussu, jusqu'à terre, et où il poussait un tas de petites fleurs semées par le vent, voire de jeunes épis verts déjà formés. Ce toit était petit, mais très joli, bien doux parce qu'il était en vieux chaume, et bien exposé au soleil levant. Plus d'une fois pendant l'été, Catherine y avait oublié l'heure d'aller au pré et fait un bon somme pour parfaire sa nuitée, toujours trop courte à son gré. Elle monta donc au faîte de ce *tect*, c'est ainsi qu'en ce pays-là on appelle l'abri des troupeaux, et, avec grande précaution, elle dénoua son tablier. Qu'est-ce qu'il pouvait donc y avoir, mon Dieu! dans ce tablier?

II.

C'était un tablier de cotonnade bleue, qui avait été taillé dans un vieux tablier de la mère Sylvaine, et qui n'était ni frais ni beau; mais, dans ce moment-là, si on eût demandé à Catherine de l'échanger contre beaucoup d'argent, elle n'y eût pas consenti, tant elle était curieuse de voir ce qu'il contenait. Elle l'ouvrit enfin, et n'y vit rien du tout. Elle le secoua tant qu'elle put, rien ne tomba; mais il se fit autour d'elle comme une fumée blanche, et en moins d'une minute il se forma au-dessus de sa tête un petit nuage en forme de boule, blanc comme neige, puis jaune doré à mesure qu'il monta, puis rose pâle, puis enfin rose comme la plus belle des roses, dès qu'il eut dépassé la tête des noisetiers et des sureaux qui entouraient la bergerie, et qu'il eut reçu la pleine lumière du soleil.

Catherine ne songea point trop à s'étonner d'avoir pu ramasser et emporter un nuage. Elle ne pensait qu'à le trouver joli et à re-

gretter de le voir s'envoler si vite. — Ah! petit ingrat, lui cria-t-elle, voilà comment tu me remercies de t'avoir remis dans le ciel!

Alors elle entendit une toute petite voix qui sortait du nuage rose et qui chantait des paroles, mais quelles paroles!

III.

Catherine n'en comprit pas le moindre mot. Elle continuait à le regarder, et il grandissait en montant, mais il devenait tout mince et se déchirait en une quantité d'autres petits nuages roses. — Allons! lui cria Catherine, voilà que tu t'en vas follement te faire boire par le soleil, comme il a bu tous ceux qui étaient dans le pré! Moi, je t'aurais gardé dans mon tablier, tu ne me gênais point; ou bien je t'aurais mis dans notre jardin, au frais, sous le gros pommier, ou enfin sur le lavoir, puisque tu aimes à dormir sur l'eau pendant la nuit. Je n'ai jamais soigné un nuage, mais j'aurais appris, et je t'aurais fait durer, tandis que te voilà tout à l'heure emporté en miettes par M. le Vent ou avalé par M. le Soleil!

Catherine écouta si le nuage lui répondrait. Elle entendit alors au lieu d'une petite voix une quantité de voix encore plus petites qui chantaient comme des fauvettes, mais sans qu'il fût possible de deviner ce qu'elles disaient. Et, ces voix devenant toujours plus faibles en s'éloignant, Catherine n'entendit plus rien. Elle ne vit plus rien non plus que le ciel beau et clair, sans trace d'aucun nuage. — Maman, dit-elle à sa mère, qui l'avait appelée pour déjeuner, je voudrais savoir une chose.

— Quelle chose, ma fille?

— C'est ce que les nuages disent quand ils chantent.

— Les nuages ne chantent pas, petite niaise; ils grognent et ils jurent quand le tonnerre se met dedans.

— Ah! mon Dieu! reprit Catherine, je ne pensais pas à cela... Pourvu qu'il ne se mette pas dans mon petit nuage rose!

— Quel nuage rose? dit Sylvaine, étonnée.

— Celui qui était dans mon tablier.

— Tais-toi, dit Sylvaine : tu sais que je n'aime pas qu'on parle au hasard pour dire des bêtises qui n'ont pas de sens. C'est bon pour les enfans de deux ans; mais te voilà trop grande pour faire la folle.

Catherine n'osa plus rien dire, et s'en fut aux champs quand elle eut déjeuné. Il ne lui restait qu'une petite merlesse, elle l'emporta et s'en amusa une heure ou deux; mais, comme elle s'était levée de grand matin, elle s'endormit au beau milieu du pré. Elle n'avait plus peur de perdre Bichette; elle l'avait laissée avec les autres agneaux à la bergerie.

Quand elle s'éveilla, se trouvant couchée tout de son long sur le dos, elle ne vit que le ciel, et, juste au-dessus de sa tête, le petit nuage, qui s'était reformé au plus haut de l'air, et qui tout seul, absolument seul dans le bleu d'une belle journée, brillait comme de l'argent rose.

— Il est bien joli tout de même, pensa Catherine, qui dormait encore à moitié; mais comme il est loin! S'il chante encore, je ne peux plus l'entendre. Je voudrais être où il est, je verrais toute la terre, et je marcherais dans tout le ciel sans me fatiguer. S'il n'était pas un ingrat, il m'aurait emmenée là-haut, je me serais couchée sur lui comme sur un duvet, et à présent je verrais de tout près le soleil, je saurais en quoi il est fait.

Les roitelets des buissons chantaient pendant que Catherine divaguait ainsi, et il lui sembla que ces oisillons se moquaient d'elle et lui criaient en riant : *Curieuse, fi, la curieuse!* Bientôt ils firent silence et se retirèrent, tout tremblans de peur, sous la feuillée. Un grand épervier passait dans le ciel et volait en rond juste au-dessous du nuage rose. — Ah! se dit encore Catherine, ils ont beau se moquer et m'appeler curieuse, je voudrais être sur le dos de ce grand oiseau de proie. Je reverrais de plus près mon nuage rose, et peut-être que je pourrais voler jusqu'à lui. — Elle s'éveilla tout à fait et se rappela qu'il ne fallait pas dire de sottises, et pour cela ne pas penser à des choses folles. Elle prit sa quenouille et fila de son mieux en tâchant de ne penser à rien; mais malgré elle, à tout instant, elle relevait la tête et regardait le ciel. L'épervier n'y était plus, mais le nuage rose y était toujours.

— Qu'est-ce que tu regardes donc là-haut à toute minute, petite Catherine? lui dit un homme qui passait sur la traquette du pré.

C'était le père Bataille, qui venait d'abattre un arbre mort dans le pré voisin, et qui rapportait la branchée sur ses épaules. Il y en avait lourd, et il s'appuyait contre un saule pour se reposer un moment.

— Je regarde le nuage là-haut, lui répondit Catherine, et je voudrais savoir de vous, qui avez voyagé et qui êtes savant, pourquoi il est tout seul et ne bouge point.

— Ah çà! ma fille, répondit le vieux, c'est ce que, du temps que je voyageais sur la mer dans un vaisseau, j'aurais appelé un *grain*, et pour moi ç'aurait été mauvais signe.

— Signe de quoi, père Bataille ?

IV.

— Signe de grande tempête, mon enfant. Quand on voit cela en mer, on dit : Il va y avoir de l'ouvrage, et du dur! Ça n'a l'air de

rien du tout; c'est quelquefois gros et blanc comme un petit mouton; on s'imaginerait qu'on va le mettre sous son bras. Et puis ça grossit, ça noircit, ça s'étend sur tout le ciel, et alors va te promener! les éclairs, le tonnerre, les coups de vent et toute la boutique du diable! On se démène pour n'être pas désemparé, et on en réchappe, si on peut!

— Ah! mon Dieu, dit Catherine tout effrayée, est-ce que mon nuage rose va devenir méchant comme ça?

— Dans nos pays et dans la saison où nous sommes, les *grains* sont bien rares, et, à mon avis, il n'y a point de vrais dangers sur terre; c'est égal pourtant, il est drôle, ton nuage rose!

— Pourquoi drôle, père Bataille?

— Dame! reprit le vieux marin, je lui trouve une drôle de mine, et j'aime autant me dépêcher de faire mon ouvrage avant le soir. J'ai encore trois charges de branchée à rentrer.

Il repartit, et Catherine essaya de se remettre à filer; mais elle regardait toujours en haut, et ce n'était pas le moyen d'avancer sa tâche et d'arrondir son fuseau. Il lui semblait que son nuage grossissait et changeait de couleur. Elle ne se trompait pas, il devenait bleu, et puis il devint couleur d'ardoise, et puis il devint noir, et petit à petit s'étendit jusqu'à ce qu'il eût rempli tout un côté du ciel. Tout devint sombre et triste, et le tonnerre commença enfin à gronder.

Catherine fut contente d'abord de voir son petit nuage devenir si gros, si grand et si fort. — A la bonne heure! dit-elle, je vois bien que ce n'est pas un nuage comme les autres. Le soleil n'a pas pu le boire, et mêmement on dirait que c'est lui qui va manger le soleil. Et dire que j'ai tenu ce matin un pareil nuage dans mon tablier! — Elle en était toute fière; mais les éclairs sortirent du plus épais de ce terrible nuage; elle eut peur, et se dépêcha de ramener ses brebis.

— J'étais en peine de toi, lui dit sa mère, voilà un drôle de temps. Je n'ai jamais vu pareil orage se faire si vite et s'annoncer si mauvais dans la saison où nous voilà.

L'orage fut terrible en effet. La grêle brisa les vitres de la maison; le vent emporta les tuiles du toit. La foudre tomba sur le gros pommier du jardin. Catherine n'était guère brave, elle eût voulu se cacher sous le lit, et elle ne pouvait s'empêcher de dire tout haut : — Méchant nuage rose, si j'avais connu ta malice, je ne t'aurais pas mis dans mon tablier! — Sylvaine recommençait à la gronder, mais elle ne pouvait plus se retenir de parler. — Hélas! ma petite est folle! — disait Sylvaine à ses voisins. — Bah! bah! ce n'est rien, répondaient-ils; c'est l'orage qui l'a *épeurée*. Ça sera passé demain.

Le lendemain, en effet, c'était passé. Le soleil se leva tout joyeux. Catherine fit comme le soleil et monta en même temps que lui sur le chaume de sa bergerie. La maison était endommagée, mais la bergerie, plus basse et mieux abritée, n'avait pas souffert. Les petites fleurs du toit, que la pluie avait un peu couchées, les jolies chélidoines jaunes, les orpins blancs et les joubarbes, se relevaient et semblaient dire au soleil, en tournant leurs petites figures de son côté : Te voilà donc revenu? Bonjour, cher père, ne t'en va plus; nous ne savons que devenir quand tu te caches.

Catherine eut envie de dire bonjour aussi au père soleil; mais elle avait peur de l'avoir fâché en laissant échapper le nuage qui s'était tant battu avec lui la veille. Elle n'osa point demander à sa mère, qui passait au-dessous d'elle dans le jardin, si on pouvait *fâcher et défâcher* le soleil. Sylvaine n'aimait pas les rêvasseries, et Catherine, qui était obéissante, résolut de ne plus en avoir.

Elle en vint à bout; sa merlesse l'occupa tous les jours suivans, jusqu'à ce qu'elle mourût pour avoir mangé trop de pâtée au fromage blanc. Catherine eut du chagrin et éleva un moineau qui fut croqué par le chat. Autre chagrin. Elle se dégoûta des bêtes et voulut aller à l'école, et puis elle prit goût à sa quenouille, et en grandissant elle devint une fillette très aimable et une fileuse très habile.

V.

Quand elle eut douze ans, sa mère lui dit : — Serais-tu contente de voyager un peu, ma fille, et de voir des pays nouveaux?

— Certainement, répondit Catherine; j'ai toujours eu envie de voir les pays bleus.

— Que me chantes-tu là, petite? Il n'y a pas de pays bleus!

— Si fait, je les vois tous les jours du toit de la bergerie; tout autour de notre pays qui est vert, il y a un grand pays qui est bleu.

— Ah! je vois ce que tu veux dire; ça te paraît comme ça parce que c'est loin. Eh bien! tu peux contenter ton envie; ta grand'tante Colette, qui demeure loin d'ici dans la montagne et que tu ne connais pas, parce qu'elle n'est pas revenue chez nous depuis plus de trente ans, demande à nous voir. La voilà très vieille, et elle est seule, n'ayant jamais été mariée. Elle n'est pas bien riche, et tu auras soin de ne lui rien demander; au contraire il faut lui offrir ce qu'elle pourra désirer de nous. J'ai peur qu'elle ne s'ennuie et qu'elle ne meure faute de soins; allons la trouver, et, si elle veut que nous la ramenions au pays, je suis prête à lui obéir, comme c'est mon devoir.

Catherine se souvint vaguement d'avoir entendu quelquefois ses parens parler entre eux de la tante Colette; elle n'avait jamais bien compris ce qu'on en disait, elle ne chercha pas à en savoir davantage. L'idée de changer de place et de voir du nouveau lui faisait bouillir le sang; elle avait beau être devenue sage, les roitelets avaient eu raison de la traiter de curieuse; elle l'était toujours, et ce n'était pas un mal : elle aimait à s'instruire.

La voilà partie en diligence avec sa mère; elles voyagèrent pendant un jour et une nuit, et arrivèrent tout étonnées dans la montagne; Sylvaine trouvait cela fort vilain, Catherine n'osait pas lui dire qu'elle le trouvait fort beau.

Quand elles descendirent de voiture et demandèrent le village où demeurait Mme Colette, on leur montra un chemin aussi rapide que le toit de la bergerie de Catherine, et on leur dit : — Il n'y en a pas d'autre, suivez-le.

— Eh bien! voilà un drôle de chemin, dit Sylvaine, c'est le monde à l'envers. Il faudrait avoir quatre pattes comme une chèvre pour marcher dans ce pays-ci. Le voilà, ton pays bleu, Catherine! Le trouves-tu à ton gré?

— Je t'assure qu'il est bleu, répondit Catherine. Regarde le haut de la montagne, maman, tu vois bien que c'est bleu!

— C'est de la neige que tu vois, ma pauvre enfant, et de près elle est blanche.

— De la neige en été?

— Oui, parce qu'il fait si froid là-haut que la neige n'y fond pas.

Catherine pensa que sa mère se trompait et n'osa pas la contredire; mais elle était impatiente d'aller s'assurer de la vérité, et elle grimpait comme une petite chèvre, encore qu'elle n'eût point quatre pattes à son service.

Quand elles furent rendues au village, Sylvaine bien lasse et Catherine un peu essoufflée, on leur dit que la tante Colette n'y demeurait pas l'été; mais elle était de la paroisse, et sa maison n'était pas bien loin. Alors on leur montra un petit toit de planches couvert de grosses pierres, avec des sapins tout autour, et on leur dit : — C'est là; vous n'avez plus qu'une petite heure à marcher, et vous y serez. — Sylvaine manqua perdre courage. Il y avait autant à monter pour arriver à cette maison qu'on avait déjà monté pour gagner le village, et c'était encore plus raide et plus effrayant.

Elle avait peur que Catherine n'eût pas la force d'aller jusque-là, et l'endroit lui paraissait si laid et si sauvage qu'elle pensa à redescendre et à retourner vite dans son pays, sans faire savoir à la vieille tante qu'elle était venue dans le sien; mais Catherine n'était point lasse ni effrayée, elle rendit le courage à sa mère, et,

quand elles eurent déjeuné, elles se remirent à grimper. Il n'y avait pas à choisir le bon chemin, il n'y en avait qu'un, et elles n'avaient pas besoin de guide; elles n'eussent pu se distraire en causant avec lui; les gens de ce pays-là ne savaient que quelques mots de français. Ils parlaient un patois que ni Catherine ni sa mère ne pouvaient comprendre.

Enfin, quoique le sentier fût dangereux, elles arrivèrent sans accident à la maison couverte en planches; il y avait tout autour des bois de sapins très jolis qui laissaient à découvert une espèce de prairie en pente douce, creuse au milieu, sans fossés ni barrières, mais abritée des avalanches par des roches très grosses, et tout de suite au-dessus commençait la neige, qui semblait monter jusqu'au ciel, d'abord en escaliers blancs soutenus par le rocher noir, et puis en cristaux de glace d'un beau bleu verdâtre, et cela finissait dans les nuages.

— Cette fois nous y sommes bien, dans le pays bleu! pensa Catherine toute joyeuse, et, si nous montions encore un peu, nous serions dans le ciel. — En ce moment, elle pensa à une chose qu'elle avait oubliée depuis longtemps : elle se dit qu'on pouvait monter dans les nuages, et elle se souvint de son nuage rose comme d'un rêve qu'elle aurait eu. L'enfant était si ravie par la vue du glacier qu'elle ne fit pas d'abord grande attention à la tante Colette. Pourtant elle était curieuse de la voir, et plus d'une fois en voyage elle s'était demandé quelle femme ce pouvait être.

VI.

C'était une grande femme pâle avec des cheveux d'argent et une figure assez belle. Elle ne montra pas grand étonnement de voir Sylvaine. — Je t'attendais presque, lui dit-elle en l'embrassant, j'avais rêvé de toi et de ta fille. Voyons si elle est comme je l'ai vue dans mon rêve.

Catherine s'approcha; la tante Colette la regarda avec de grands yeux gris très clairs qui semblaient voir les gens jusqu'au fond de l'âme, puis elle l'embrassa en lui disant — : C'est très bien, très bien! Je suis contente que cette enfant soit venue au monde.

Quand les voyageuses furent un peu reposées, elle leur montra toute sa résidence.

La maison qui paraissait petite de loin était grande, vue de près. Elle était toute en bois, mais en si beau bois de sapin et si bien bâtie qu'elle était très solide. Les grosses pierres posées sur le toit empêchaient le vent d'enlever ou de trop secouer la charpente. Tout était fort propre à l'intérieur, et les meubles cirés et reluisans faisaient plaisir à voir. Il y avait beaucoup de vaisselle et d'ustensiles

de cuivre, pour lits des caisses de bois remplies de laine et de crin avec de beaux draps blancs et de bonnes couvertures, car il ne faisait jamais chaud dans cet endroit-là. On y faisait du feu tout l'été, et le bois ne manquait point. Une bonne partie des arbres qui entouraient la prairie appartenait comme la prairie elle-même à la tante Colette, et dans cette prairie, qui était fort grande, elle nourrissait de belles vaches, quelques chèvres et un petit âne pour faire les transports. Il y avait un jeune garçon pour soigner les bêtes et une jeune fille pour faire le ménage et aller aux commissions, car la tante Colette aimait à bien vivre, et deux fois par semaine elle envoyait au village chercher la viande ou le pain; en un mot, elle était riche, très riche pour une paysanne, et la Sylvaine, qui ne s'était point doutée de cela, car elle était venue pour l'assister, si besoin était, ouvrait de grands yeux et se sentait intimidée comme devant une dame fort au-dessus d'elle. Catherine était un peu confuse aussi, non pas d'être plus ou moins pauvre que sa grand'tante, mais de voir que celle-ci lui était très supérieure par l'éducation. Pourtant, en la trouvant bonne et aimable, elle se tranquillisa et sentit même pour elle une amitié comme si elle l'eût toujours connue.

Alors, dès le premier jour, elle se mit à la questionner sans façon, et apprit qu'elle avait été femme de confiance d'une vieille dame qu'elle avait soignée jusqu'à sa mort et qui lui avait laissé de quoi vivre. — Mais elle n'était pas bien riche, ma vieille dame, ajouta la tante Colette, et ce n'est pas avec ce qu'elle a pu me donner que je me suis procuré les aises que vous voyez chez moi. C'est avec mon travail et mon industrie.

— C'est avec le beau bétail que vous savez élever? dit Sylvaine.

— Mon bétail entretient mes affaires, répondit Colette; mais avec quoi ai-je acheté de la terre pour le loger et le nourrir? le devineras-tu, petite Catherine?

— Non, ma tante, je ne le devine point.

— Sais-tu filer, mon enfant?

— Oh! certainement, ma tante; si à mon âge je ne savais pas filer, je serais bien sotte.

— Sais-tu filer très fin?

— Mais... oui, assez fin.

— Elle est la première fileuse de chez nous, dit Sylvaine avec orgueil, et on lui apporterait n'importe quoi à filer qu'elle en viendrait à bout.

— Filerait-elle bien des toiles d'araignée? dit la tante Colette.

Catherine pensa qu'elle se moquait, et répondit en riant : — Dame! dame! je n'ai jamais essayé.

— Voyons comment tu files, reprit la grand'tante en lui mettant

au côté une quenouille d'ébène et en lui donnant un petit fuseau monté en argent.

— Voilà bien de jolis outils! dit Catherine en admirant la finesse de la quenouille, qui était souple comme un jonc, et le fuseau, léger comme une plume; mais pour filer, ma tante, il faut avoir quelque chose à mettre sur la quenouille.

— On trouve toujours quelque chose quand on a de l'invention, répondit la tante.

— Je ne vois pourtant rien ici à filer, reprit Catherine, car vous parliez de toile d'araignée, et votre maison est trop bien époussetée pour qu'il y en ait un brin.

— Et dehors, Catherine? puisque te voilà sur le pas de la porte, ne vois-tu rien du tout à mettre sur ta quenouille?

— Non, ma tante, car il faudrait que l'écorce des arbres fût broyée et la laine des moutons cardée,... et à moins de filer ces nuages qui sont là-haut sur le glacier et qui ont l'air de grosses balles de coton...

— Eh bien! qui te dit qu'on ne puisse pas filer les nuages?

— Excusez-moi, je ne savais pas, dit Catherine, devenue toute pensive et toute sotte.

VII.

— Tu vois bien, lui dit Sylvaine, que ta grand'tante se moque de toi?

— Pourtant, reprit la tante, vous savez comment on m'appelle dans le pays?

— Je l'ignore, répondit Sylvaine; nous ne comprenons pas le langage de la montagne, et vous pouvez vous gausser de nous tant qu'il vous plaira.

— Je ne me gausse point. Appelez Benoît, mon petit valet, qui sert le dîner sous le berceau; il parle français, demandez-lui comment je m'appelle.

Sylvaine appela Benoît, et bien honnêtement lui fit la question :

— Comment, dans le pays d'ici, appelle-t-on Mme Colette, ma tante?

— Eh pardi, répondit Benoît, on l'appelle la grande fileuse de nuages!

On questionna de même la petite servante, qui répondit sans hésiter la même chose.

— Voilà qui est étonnant par exemple! dit Catherine à sa mère, filer des nuages! Eh bien! pourtant, ma tante, ajouta-t-elle, vous m'apprenez une chose dont je m'étais toujours doutée; c'est qu'on peut manier ces choses-là. Quand j'étais petite, une fois,... elle s'arrêta en voyant sa mère lui faire de gros yeux, comme pour lui dire : ne recommence pas cette sornette-là!

Mme Colette voulut tout savoir, et Sylvaine lui dit : — Excusez une enfant, ma tante. C'est encore si jeune! Son idée n'est point de se moquer de vous, comme vous vous êtes moquée d'elle; c'était votre droit, elle sait bien que ce ne serait pas le sien.

— Mais enfin, reprit la vieille, ça ne me dit pas ce qu'elle voulait dire!

— Ma chère grand'tante, dit Catherine avec des yeux pleins de larmes, je ne me permettrais pas de me moquer, et pourtant maman me croit menteuse. Je vous assure qu'une fois, étant petite, j'ai ramassé un petit nuage blanc dans mon tablier!

— Ah! oui-da! dit la tante sans paraître ni fâchée, ni surprise. Et qu'en as-tu fait, ma mignonne? As-tu essayé de le filer?

— Non, ma tante, je l'ai laissé s'envoler, et il est devenu tout rose, et même il est parti en chantant.

— As-tu compris ce qu'il disait dans sa chanson?

— Pas un mot! Dame, j'étais si jeune!

— Après qu'il s'est envolé, ne s'est-il pas changé en tonnerre?

— Vous dites justement la vérité, ma tante; il a effondré notre toit, et il a cassé notre gros pommier, qui était tout en fleurs.

— Voilà ce que c'est que de ne pas se méfier des ingrats! reprit Mme Colette, toujours très sérieuse. Il faut se méfier de tout ce qui change, et les nuages sont ce qu'il y a de plus changeant dans le monde; mais je pense que vous avez faim, voilà le dîner prêt. Aidez-moi à tremper la soupe, et nous nous mettrons à table.

Le dîner fut très bon, et Catherine y fit honneur. Le fromage et la crème étaient exquis; il y eut même du dessert, car la tante avait dans un bocal des macarons au miel qu'elle faisait elle-même, et qui étaient délicieux. Ni Sylvaine ni sa fille n'avaient jamais fait un pareil repas.

Quand on eut dîné, la nuit étant venue, Mme Colette alluma sa lampe et apporta un petit coffre qu'elle posa sur la table. — Viens çà, dit-elle à Catherine. Il faut que tu saches pourquoi on m'appelle la fileuse de nuages. Approche aussi, Sylvaine, tu apprendras comment j'ai gagné ma petite fortune.

Qu'est-ce qu'il y avait donc dans ce coffret dont la tante Colette tenait la clé? Catherine mourait d'envie de le savoir.

VIII.

Il y avait quelque chose de blanc, de mou et de léger, qui ressemblait si bien à un nuage, que Catherine poussa un cri de surprise, et que Sylvaine, s'imaginant que sa tante était sorcière ou fée, devint toute blême de peur.

Ce n'était pourtant pas un nuage, c'était une grosse floche d'é-

cheveaux de fil fin, mais si fin, si fin, qu'il eût fallu couper un cheveu en dix pour faire quelque chose d'aussi fin. C'était si blanc qu'on n'osait y toucher, et si fragile qu'on craignait de l'emmêler en soufflant dessus.

— Ah! ma grand'tante, s'écria Catherine toute ravie, si c'est vous qui avez filé cela, on peut bien dire que vous êtes la première filandière du monde, et que toutes les autres sont des tordeuses de ficelle.

— C'est moi qui ai filé cela, répondit Mme Colette, et tous les ans je vends plusieurs de ces boîtes. Vous n'avez pas remarqué en venant ici que toutes les femmes font de la dentelle très fine, qui se vend très cher. Je ne peux pas les fournir toutes, et il y a beaucoup de fileuses qui travaillent fort bien, mais aucune n'approche de moi, et on me paie mon fil dix fois plus que celui des autres; c'est à qui aura du mien, parce qu'avec le mien on fait des ouvrages qu'on ne pourra plus faire quand je ne serai plus de ce monde. Me voilà bien vieille, et ce serait grand dommage que mon secret fût perdu; n'est-ce pas vrai, Catherine?

— Ah! ma tante, s'écria Catherine, si vous vouliez me le donner! Ce n'est pas pour l'argent; mais je serais si fière de travailler comme vous! Donnez-moi votre secret, je vous en prie.

— Comme ça, tout de suite? dit la tante Colette en riant. Eh bien! je te l'ai dit, il s'agit d'apprendre à filer les nuages.

Elle serra son coffret, puis, ayant embrassé Sylvaine et Catherine, elle se retira dans sa chambre. Elles couchèrent dans celle où elles se trouvaient et où il y avait un troisième lit pour Renée, la petite servante.

Comme ce lit se trouvait tout près de celui de Catherine, elles babillèrent tout bas avant de s'endormir. Sylvaine était si lasse qu'elle n'eut point le temps de les écouter. Catherine faisait mille questions à Renée, qui était à peu près de son âge. Elle n'avait qu'une chose en tête, elle voulait savoir si elle connaissait le secret de sa grand'tante pour filer les nuages. — Il n'y a pas d'autre secret, lui répondit Renée, que d'avoir beaucoup d'adresse et de patience.

— Pourtant, pour saisir un nuage, le mettre sur une quenouille, l'empêcher de vous fondre dans les doigts, en tirer un fil...

— Ce n'est pas là le difficile; le tout, c'est de faire le nuage.

— Comment! de faire le nuage?

— Eh oui, c'est de le carder!

— Carder le nuage! avec quoi?

Renée ne répondit pas; elle s'endormait.

Catherine essaya de s'endormir aussi, mais elle était trop agitée; le sommeil ne venait pas. La chandelle était éteinte, et dans la che-

minée il n'y avait plus que quelques braises. Cependant Catherine voyait une petite clarté dans le haut de la chambre. Elle sortit sa tête du lit et vit qu'au haut de l'escalier par où la tante Colette s'en était allée, il y avait, le long de la porte, un filet de lumière. Elle n'y put tenir, et, marchant pieds nus avec précaution, elle gagna l'escalier. Il était en bois, et Catherine craignait bien de le faire craquer. Elle était si légère qu'elle réussit à atteindre sans bruit la dernière marche et à regarder dans la chambre de sa tante par la petite fente de la porte. Devinez ce qu'elle vit?

IX.

Elle ne vit rien qu'une chambrette très propre, avec une petite lampe pendue dans la cheminée. Il n'y avait personne dans cette chambre, et Catherine se retira toute confuse, car elle sentait bien qu'elle venait de faire quelque chose de très mal en voulant s'emparer par surprise d'un secret qu'elle ne méritait plus d'apprendre. Elle retourna à son lit en se faisant des reproches qui furent cause qu'elle eut de mauvais rêves. Elle se promit en s'éveillant de n'être plus si curieuse et d'attendre le bon plaisir de sa tante. Renée l'emmena traire les vaches, et puis elles les menèrent au pré, si l'on peut appeler pré un ressaut de montagne tout herbu naturellement et point du tout cultivé. C'était tout de même un endroit bien joli. Une belle eau bien froide qui suintait du glacier se détournait en suivant le rocher et allait tomber en cascades au bout de l'herbage. Catherine, qui n'avait jamais vu de cascade que dans l'écluse des moulins, trouvait cette eau si belle qu'elle s'éblouissait les yeux à regarder tous les diamans qu'elle charriait au soleil. Elle n'osait pourtant pas la traverser en sautant de pierre en pierre comme faisait Renée; mais elle s'y habitua vite, et au bout de deux heures c'était un jeu pour elle.

Elle voulut aussi monter un peu sur le glacier. Renée lui montra jusqu'où on pouvait aller sans danger de rencontrer des crevasses, et lui enseigna la manière de marcher sans glisser. A la fin de la journée, Catherine était tout enhardie, et même elle savait quelques mots du patois de la montagne.

Comme tout était nouveau pour elle, elle s'amusa beaucoup, et prit la montagne en si grande amitié qu'elle eut un vrai chagrin quand Sylvaine lui parla le lendemain de s'en retourner dans son pays. La tante Colette était si douce, si indulgente! Catherine l'aimait encore plus que la montagne.

— Eh bien! ma fille, lui dit Sylvaine, il y a un moyen de te contenter, c'est de rester ici. Ta grand'tante désire te garder, et elle m'a promis de t'apprendre à carder et à filer aussi bien qu'elle; mais

il faut du temps et de la patience, et, comme je te connais un peu trop vive et sujette à changer d'idées, j'ai dit non. Pourtant, si tu te crois capable d'apprendre à filer aussi bien que ta tante, comme tu as déjà réussi à filer aussi bien que moi, je ne dois pas m'opposer à ce que tu deviennes riche et heureuse comme elle. C'est à toi de te consulter.

La première idée de Catherine fut d'embrasser sa mère en lui jurant qu'elle ne voulait pas la quitter; mais le lendemain, Sylvaine lui ayant dit que c'était un grand tort de négliger l'occasion de s'instruire, elle hésita. Le jour d'après, Sylvaine lui dit : — Nous ne sommes pas riches. Ta grande sœur a déjà trois enfans, et le frère aîné en a cinq; moi, veuve, je crains pour mes vieux jours. Si tu étais riche et savante, tu sauverais toute ta famille. Reste ici; la tante Colette t'aime beaucoup, tes petits défauts ne la choquent pas, et je la vois disposée à te gâter. L'endroit te plaît, je reviendrai te chercher dans trois mois, et, si tu veux revenir avec moi au pays, nous reviendrons. Si c'est le contraire, tu resteras, et qui sait si la tante ne te donnera pas un jour tout ce qu'elle possède?

Catherine pleura encore à l'idée de quitter sa mère. — Reste avec moi, lui dit-elle, je te jure que j'apprendrai à carder et à filer dans la perfection.

Mais Sylvaine avait déjà le mal du pays. — Si je restais ici, dit-elle, j'y mourrais ou j'y deviendrais folle. Vois si tu veux cela! Et d'un autre côté vois si, pouvant nous enrichir, tu crois devoir t'y refuser.

Catherine s'en alla coucher en sanglotant, mais en promettant à sa mère de faire ce qu'elle lui dirait de faire.

Le lendemain, Renée ne l'éveilla pas et elle dormit jusqu'à neuf heures du matin. Alors elle vit auprès de son lit la tante Colette, qui lui dit en l'embrassant : — Ma petite Catherine, tu vas être courageuse et raisonnable! Ta mère est partie de grand matin; elle t'a embrassée de tout son cœur pendant que tu dormais, et m'a chargée de te dire qu'elle reviendrait dans trois mois. Elle n'a pas voulu t'éveiller, tu aurais eu trop de chagrin de la voir partir. — Et comme Catherine pleurait très fort, tout en demandant à sa tante de lui pardonner son chagrin : — Je ne trouve pas mauvais que tu regrettes ta mère, reprit la tante Colette, cela doit être, et tu ne serais pas une bonne fille, si tu ne la regrettais pas; mais je te prie, dans ton intérêt, mon enfant, d'avoir le plus de courage que tu pourras, et je te promets de faire de mon mieux pour que tu sois heureuse avec moi. Tu dois te dire que ta mère a beaucoup de chagrin aussi et qu'une seule chose peut la consoler, c'est d'apprendre que tu te soumets de bonne grâce à sa volonté.

Catherine fit un effort sur elle-même, et embrassa sa tante en lui promettant de bien travailler.

— Pour aujourd'hui, répondit la tante, tu vas te distraire et te promener. Demain nous commencerons.

X.

Le lendemain en effet, Catherine prit sa première leçon; mais ce ne fut pas ce qu'elle attendait. Il ne lui fut révélé aucun secret; sa tante lui donna une quenouille chargée de lin et lui dit : — Fais-en le fil le plus fin que tu pourras. — C'était bien assez pour la première fois, car au pays de Catherine on ne filait que du chanvre pour faire de la toile forte. Elle ne s'y prit pas trop mal, et pourtant c'était si loin, si loin de ce qu'elle eût voulu faire, qu'elle craignait de montrer son ouvrage. Elle s'attendait à des reproches; mais la tante lui fit au contraire des complimens, disant que c'était très bien pour un premier jour, et que ce serait mieux encore le lendemain. Catherine demandait à rester à la maison, elle eût voulu voir travailler sa tante. — Non, dit celle-ci, je ne peux pas travailler quand on me regarde. Je ne travaille d'ailleurs que dans ma chambre, et à ton âge on ne peut pas rester enfermée; tu travailleras en te promenant ou en gardant mes vaches, comme il te plaira. Je ne t'oblige à rien, car je vois que tu n'es pas une paresseuse, et je sais que tu feras de ton mieux.

Certainement Catherine n'était point paresseuse; cependant elle était impatiente, et cette manière d'apprendre toute seule ne répondait pas à l'idée d'un grand secret qu'elle aurait reçu comme on avale une tasse de lait sucré. Elle faisait bien tous les jours un petit progrès, chaque soir elle rapportait bien son fuseau chargé d'un fil plus fin que celui de la veille; mais elle ne s'en apercevait pas beaucoup, et au bout d'une semaine elle sentit de l'ennui et du dépit contre sa tante, dont les encouragemens l'impatientaient. Renée, tout aimable et complaisante qu'elle était, la fâchait aussi par sa tranquillité; elle avait pour devoir de soigner les animaux et le laitage. Elle ne s'intéressait pas à autre chose. Benoît n'était presque jamais là; il vivait dans les bois, et, quand il avait du temps de reste, il chassait et n'aimait pas d'autre compagnie que celle de son chien. Catherine se trouvait souvent seule, elle ne voyait sa grand'tante qu'aux heures des repas; le soir, Mme Colette se retirait de bonne heure dans sa chambre pour travailler. Renée ronflait aussitôt qu'elle avait la tête sur le traversin; Catherine songeait, rêvassait et pleurait quelquefois. Elle se disait qu'au train dont Mme Colette menait les choses, elle aurait des cheveux blancs

comme elle avant de savoir filer aussi bien qu'elle, et, songeant à sa mère, elle craignait ses moqueries quand au bout de trois mois celle-ci ne la trouverait guère plus avancée que le premier jour.

Un matin, Catherine sortit de bonne heure. Elle avait pris la résolution de filer si bien ce jour-là que la tante se verrait forcée de lui donner son secret. Elle alla s'asseoir dans les rochers pour ne rien voir autour d'elle et n'être pas distraite; mais peut-on ne rien regarder? Elle leva les yeux malgré elle, et vit le glacier qui montait au-dessus d'elle et le haut de la montagne qui se trouvait à découvert. Jusqu'à ce moment, Catherine ne l'avait pas vu, parce qu'il y avait toujours eu une vapeur qui le cachait. Le ciel étant enfin très pur, elle admira ces belles neiges dentelées en blanc sur l'air bleu, et fut reprise du désir d'aller jusque-là; mais c'était très dangereux. Renée l'en avait avertie, et la tante Colette lui avait défendu d'essayer, disant que cela était bon pour des garçons.

Catherine se contenta de regarder en soupirant cette chose si belle qu'elle aurait voulu toucher, et qui paraissait tout près, bien qu'elle fût très loin. Elle vit alors ce qu'elle n'avait pas encore vu dans le ciel de ce pays-là, des flocons de petits nuages dorés qui s'amassaient autour de la plus haute dent du glacier, et qui lui faisaient comme un collier de grosses perles. — Comme c'est joli, se disait-elle, et comme je voudrais savoir faire un fil assez menu pour enfiler des perles si légères !

Comme elle pensait cela, elle vit sur la dent du glacier quelque chose de petit, mais de brillant, un point rouge qui se mouvait aux rayons du soleil, juste au-dessus du collier de petits nuages. Qu'est-ce que cela pouvait être? Une fleur, un oiseau, une étoile?

XI.

— Si j'avais, pensait-elle, les lunettes d'argent de ma grand'-tante, je verrais certainement ce que c'est, car elle m'a dit qu'avec ces lunettes-là elle voyait tout ce que les yeux ne voient pas.

Il lui fallut bien se contenter de ses yeux, et, regardant toujours, elle vit le petit point rouge attirer à lui tous les petits nuages dorés, jusqu'à ce qu'il en fut si enveloppé qu'on ne le voyait plus du tout. Tous les petits nuages réunis n'en faisaient plus qu'un gros qui brillait et tournait en boule d'or au sommet le plus élevé, comme le coq d'une girouette sur un clocher.

Au bout d'un moment, cette boule s'enleva et monta en se faisant toujours plus petite jusqu'à ce qu'elle devint toute rose, et Catherine l'entendit chanter d'une voix pure comme le cristal, et sur un air le plus joli du monde : « Bonjour, Catherine; Catherine, me reconnais-tu? »

— Oui, oui! s'écria Catherine : je te reconnais, je t'ai porté dans mon tablier! Tu es mon petit ami, le nuage rose, celui qui parle, et dont j'entends à présent les paroles. Cher petit nuage, tu es un peu fou, tu as cassé mon beau pommier fleuri, mais je te pardonne! tu es si rose, et je t'aime tant!

Le nuage répondit : — Ce n'est pas moi, Catherine, qui ai cassé ton pommier fleuri, c'est le tonnerre, un méchant qui se loge dans mon cœur et qui me force à devenir fou; mais, vois, comme je suis doux et tranquille quand tu me regardes avec amitié! ne viendras-tu pas quelque jour sur le haut du glacier? Ce n'est pas si difficile qu'on te l'a dit; c'est même très aisé, tu n'as qu'à vouloir. Je serai là d'ailleurs, et si tu tombes, tu tomberas sur moi, je te soutiendrai pour que tu n'aies pas de mal. Viens demain, Catherine, viens dès le lever du jour. Je t'attendrai toute la nuit, et si tu ne viens pas, j'aurai tant de chagrin que je me fondrai en grosses larmes et qu'il y aura de la pluie toute la journée.

— J'irai! s'écria Catherine, j'irai, bien sûr!

A peine eut-elle fait cette réponse, qu'elle entendit un bruit comme un coup de canon suivi d'un éclatement de mitraille. Elle eut si grand'peur qu'elle s'enfuit, pensant que le malicieux nuage recommençait à la trahir et à lui rendre le mal pour le bien. Comme elle courait tout éperdue vers la maison, elle rencontra Benoît, qui sortait fort tranquillement avec son chien. — Est-ce toi, lui dit-elle, qui as fait ce coup de tonnerre avec ton fusil?

— Le bruit de tout à l'heure? répondit-il en riant. Ce n'est ni le tonnerre, ni mon fusil, c'est une lavange.

— Qu'est-ce que tu veux dire?

— C'est la glace qui fond au soleil, qui éclate et qui roule en entraînant des pierres, de la terre et quelquefois des arbres, quand il s'en trouve sur son passage, des personnes par conséquent, si le malheur veut qu'il y en ait qui ne se garent pas à temps; mais on n'a pas toujours la mauvaise chance, c'est même très rare, et il faut t'habituer à voir ces accidens-là. A présent que le beau temps est revenu, ça se verra tous les jours, et peut-être à toute heure.

— Je m'y habituerai; mais puisque te voilà, Benoît, dis-moi donc si tu monterais bien sur la grande dent du glacier, toi qui es un garçon et qui n'as peur de rien?

— Non, dit Benoît, on ne monte pas sur ces dents-là; mais j'ai bien été tout auprès et j'en ai touché le pied. Ce n'est pas la saison pour s'amuser à ça, il fait trop chaud, et des crevasses peuvent s'ouvrir à chaque instant.

— Mais pourrais-tu me dire ce qu'on voit par momens de rouge sur la pointe de la grande dent?

— Tu l'as donc vu, le point rouge? tu as de bons yeux! C'est un

drapeau que des voyageurs avaient planté sur le plus haut rocher de la montagne, il y a environ un mois, pour faire savoir à ceux qui les regardaient d'en bas qu'ils avaient réussi à monter jusque-là. Il est venu un fort coup de vent qui les a forcés de redescendre bien vite en laissant là leur drapeau que la bourrasque a emporté sur la crête du glacier, et qui y est resté accroché en attendant qu'une autre tempête le décroche.

Catherine dut se contenter de l'explication de Benoît; mais il lui avait passé par la tête une fantaisie qui lui revint en voyant de loin la tante Colette se promener au bas du glacier avec son capulet de laine écarlate sur la tête et sur les épaules. Elle n'était pas si loin que Catherine ne pût la reconnaître, et, bien que la pauvre enfant n'eût pas filé trois aunes de fil ce jour-là, elle alla tout de suite à sa rencontre, sans songer à quitter sa quenouille pleine et son fuseau vide.

XII.

Quand elle se vit tout près de la tante, elle s'aperçut de sa distraction; mais il était trop tard pour reculer. Elle l'aborda résolûment en lui demandant si elle ne craignait pas de se fatiguer en allant comme cela sur le glacier.

— A mon âge, lui répondit Mme Colette, on ne se fatigue plus, on marche avec la volonté, et les jambes suivent sans qu'on sache si elles existent; mais je ne viens pas du glacier, ma fille. Il n'y fait point bon en ce temps-ci. Je suis les bons sentiers, il y en a toujours quand on les connaît.

— Alors, ma grand'tante, c'est bien vous qui étiez là-haut il y a environ une heure? J'ai vu votre capulet rouge.

— Là-haut, Catherine? Qu'appelles-tu là-haut?

— Je ne sais pas, dit Catherine interdite; j'ai cru vous voir dans le ciel au-dessus des nuages.

— Qui a pu te faire croire que j'étais capable d'aller si haut que ça? est-ce que tu me prends pour une fée?

— Mon Dieu! ma tante, quand vous seriez fée, qu'est-ce qu'il y aurait d'étonnant? Je ne veux point vous fâcher. On dit qu'il y a de bonnes et de méchantes fées; vous ne pouvez être que dans les bonnes, et les gens du village qui montent jusque par ici, et que je commence à comprendre, disent avec raison que vous travaillez comme une fée.

— On me l'a dit souvent à moi-même, répondit Mme Colette; mais c'est une manière de parler, et je ne suis pas fée pour cela. Je vois que tu as une petite tête remplie d'imaginations drôles; c'est de ton âge, et je ne voudrais pas te voir aussi raisonnable que moi,

ce serait trop tôt. Pourtant un tout petit brin de raison ne te nuirait pas, ma mignonne. Je vois que tu n'as pas beaucoup appris à filer aujourd'hui!

— Hélas! ma tante, vous pourriez bien dire que je n'ai pas filé du tout!

— Ne pleure pas, mon enfant, ça viendra, ça viendra avec le temps et la patience...

— Ah! vous dites toujours comme cela, s'écria Catherine dépitée; vous en avez vraiment trop, vous, de la patience, ma chère grand'tante! vous me traitez comme un petit enfant, vous ne me croyez pas capable d'apprendre vite, et si vous vouliez pourtant!..

— Voyons! dit la tante, tu me fais des reproches comme s'il y avait un secret pour remplacer la volonté et la persévérance. Je te déclare que je n'en connais pas, et qu'il ne m'en a été révélé aucun. Tu fais la moue? tu as quelque idée que je ne devine pas; veux-tu m'ouvrir ton cœur et m'y faire lire comme dans un livre?

— Oui, je le veux, dit Catherine en s'asseyant sur une grosse pierre moussue auprès de Mme Colette. Je vous dirai tout, car j'ai une faute sur la conscience, et je crois que c'est cela qui me rend un peu folle.

Catherine alors se confessa de sa curiosité, et raconta comme quoi elle avait regardé à travers la fente de la porte de sa tante. — Je n'ai rien vu et rien surpris, dit-elle, vous n'y étiez point; mais, si vous n'eussiez pas été sortie, je vous aurais vue travailler, et j'aurais volé votre secret.

— Tu n'aurais rien volé du tout, répondit Mme Colette. Je te répète que je n'ai point de secret. Si tu étais entrée dans ma chambre, tu aurais pu monter dans mon atelier, qui est au-dessus. C'est là que je carde ce qu'on appelle *le nuage*, et, comme il est malsain de carder dans une maison à cause des petits brins qui entrent dans les narines et dans les poumons, je fais ce travail au plus haut de mon chalet, dans un endroit où l'air circule librement et emporte au loin ces brindilles imperceptibles, qui te nuiraient, à toi comme aux autres; mais tu ne me dis pas tout, Catherine : quelle idée te fais-tu donc des nuages, puisque tu en parles toujours. Confonds-tu les nuages du ciel avec la matière fine et blanche que j'extrais du lin, et que dans notre pays de fileuses habiles on appelle le nuage pour dire une chose légère par excellence?

Catherine fut très mortifiée de voir qu'elle s'était sottement trompée sur le sens d'un mot, et qu'elle avait bâti mille chimères sur une métaphore bien simple; tout cela ne lui expliquait pas ses propres visions, et, voulant en avoir le cœur net, elle revint à son nuage rose, et raconta tout ce qui en était.

Mme Colette l'écouta sans la reprendre et sans se moquer. Au

lieu de la gronder et de lui imposer silence, comme eût fait Sylvaine, elle voulut savoir tout ce qu'il y avait de rêveries dans cette petite tête, et, quand elle eut tout entendu, elle devint songeuse, resta quelques minutes sans parler, et dit enfin : — Je vois bien que tu aimes le merveilleux, et qu'il faut y prendre garde. Moi aussi, j'ai été enfant et j'ai rêvé d'un nuage rose. Et puis j'ai été jeune fille, et je l'ai rencontré. Il avait de l'or sur son habit et un grand plumet blanc...

— Qu'est-ce donc que vous dites, ma tante? Votre nuage était habillé, il avait un plumet?

— C'est une manière de parler, mon enfant; c'était un nuage brillant, très brillant, mais ce n'était rien de plus. C'était l'inconstance, c'était le rêve. Il apportait l'orage, lui aussi, et il disait que ce n'était pas sa faute, parce qu'il avait la foudre dans le cœur. Et un beau jour, c'est-à-dire un mauvais jour, j'ai failli être brisée comme ton pommier fleuri; mais cela m'a corrigée de croire aux nuages, et j'ai cessé d'en voir. Méfie-toi des nuages qui passent, Catherine, des nuages roses surtout! Ils promettent le beau temps et portent en eux la tempête! — Allons! ajouta-t-elle, reprends ta quenouille et file un peu ou fais un somme, tu fileras mieux après. Il ne faut jamais se décourager. Les rêves s'envolent, le travail reste.

Catherine essaya de filer en continuant de causer avec sa tante; mais tout doucement ses yeux se fermèrent, et le fuseau s'échappa de ses doigts.

XIII.

Elle fut tout d'un coup secouée comme par un tremblement de terre. Elle vit la tante Colette debout auprès d'elle, et pour la première fois en colère. Elle avait son capulet rouge rabattu sur les épaules, et ses cheveux blancs flottaient comme un nimbe autour de sa belle figure pâle. —Tu dors, paresseuse, lui dit-elle d'un air fâché; je t'ai dit de choisir, et tu as choisi : tu rêves sans rien faire! Allons! debout, et suis-moi; je vois bien qu'il faut te donner mon secret. Tu vas l'apprendre...

Catherine se leva, et, dormant encore à moitié, elle suivit la tante Colette; mais elle la suivait avec peine, car la vieille dame marchait plus vite que le vent et montait un grand escalier de saphirs et d'émeraudes avec une légèreté étonnante. Catherine se trouva dans un merveilleux palais de diamans, où l'on marchait sur des tapis d'hermine, à travers des colonnades de cristal. Elle se trouva vite au faîte de l'édifice merveilleux. — Nous voici sur le haut du glacier, dit alors la tante avec un rire épouvantable; il faut avoir le courage

de me suivre sur la grande dent. Prends-toi à ma robe, allons! il ne s'agit pas d'avoir peur. Le nuage rose t'attend, et tu lui as donné ta parole.

Catherine prit la jupe de sa tante, mais elle glissa et ne put monter. Alors la tante lui dit : — Prends la corde et ne crains rien!

Elle lui présentait un bout de fil si fin, si fin, qu'on avait de la peine à le voir. Catherine le prit pourtant, et, bien qu'elle tirât très fort et glissât à chaque pas, le fil ne rompit point.

Elle arriva ainsi à la pointe de l'aiguille de glace, et la tante lui arracha sa quenouille, qu'elle planta dans la neige en lui disant d'une voix terrible : — Puisque tu ne sais pas te servir de cela, voici l'outil qui te convient! — Et elle lui mit dans les mains un balai aussi long et aussi chevelu qu'un grand sapin. Catherine le prit résolûment et le trouva fort léger.

— A présent, lui dit la tante, il s'agit de balayer. — Et elle la poussa rudement dans l'espace.

XIV.

Catherine se crut précipitée au bas de la montagne, mais il n'en fut rien; elle se trouva retenue en l'air par le fil que sa tante avait enroulé autour de son bras, et elle put marcher sur les nuages aussi facilement que si c'eût été la prairie. — Allons, balaie, cria Mme Colette; amène-moi ici tous ces nuages, il me les faut tous, tous, sans qu'il en manque un seul.

Catherine balayait, balayait, mais jamais assez bien et assez vite au gré de sa tante, qui lui criait : — Allons, plus vite et mieux que ça! Plus loin, plus loin! Faudra-t-il t'envoyer une charrette et des bœufs pour me rentrer tous ces nuages?

Catherine parcourait tout le ciel, ramenant en tas les nuages que poussait son grand balai. En un instant, elle eut proprement balayé tout le ciel. — Amène-moi les tas! criait encore dame Colette; pousse, pousse! Il m'en faut faire un seul, et que je l'aie là dans les mains! — Catherine poussait, amassait, et Colette rangeait tout cela en une meule gigantesque qui couvrait toute la dent du glacier.

— Reviens, à présent, lui dit-elle, il faut m'aider; mais attends que je mette mes lunettes! — Elle mit sur son nez aquilin ses grandes lunettes d'argent : — Que vois-je? s'écria-t-elle, tu as oublié le nuage rose! Crois-tu que je veuille faire grâce à ton bel ami? Cours vite me le chercher, et ne souffre pas qu'il échappe!

Le nuage rose fit beaucoup courir Catherine. Entraîné par le vent, il allait disparaître; Catherine lui jeta le fil qui la retenait dans l'air, et aussitôt il vint se blottir dans son tablier en chantant

d'une voix douce et plaintive : — Cher petit tablier qui m'as déjà sauvé, sauve-moi encore! Catherine, bonne Catherine, prends pitié de moi; ne me livre pas à la fileuse!

Catherine revint auprès de sa tante. Elle avait relevé et noué son tablier, espérant que dame Colette n'y ferait pas attention. Le fait est qu'elle était très affairée; elle avait bien dressé et bien peigné sa meule, et, armée de cardes très fines, elle commençait à carder les nuages. Elle allait si vite qu'en un moment ce fut fini, et, comme Catherine se baissait pour enlever une charge de cette ouate éclatante, son tablier se dénoua, et le nuage rose roula dans le tas. — Ah! friponne que vous êtes! dit la tante en le saisissant dans ses cardes; vous avez cru que je ne le découvrirais pas! Au tas, le nuage rose, au tas comme les autres!

— Ma tante! ma tante! grâce pour celui-là! s'écria Catherine, grâce pour mon petit nuage!

— Mets-le sur ta quenouille, répondit dame Colette; le voilà cardé, fais-en du fil, et vite, et vite! je le veux!

Catherine reprit sa quenouille, et fila en fermant les yeux pour ne pas voir l'agonie du pauvre nuage; elle entendit de faibles plaintes, elle faillit jeter la quenouille et se sauver; mais ses mains s'engourdirent, ses yeux se troublèrent, et elle se retrouva couchée sur la pierre moussue, à côté de sa tante, qui dormait aussi.

XV.

Elle se leva et secoua Mme Colette, qui lui dit en l'embrassant : — Eh bien! nous avons été paresseuses toutes deux, nous avons dormi l'une et l'autre. Est-ce que tu as rêvé quelque chose?

— Oh! oui, ma tante; j'ai rêvé que je filais aussi bien que vous; mais ce que je filais, hélas! c'était mon nuage rose!

— Eh bien! mon enfant, sache qu'il y a longtemps que j'ai filé le mien. Le nuage rose, c'était mon caprice, ma fantaisie, mon mauvais destin. Je l'ai mis sur ma quenouille, et le travail, le beau et bon travail, a fait de l'ennemi un fil si léger que je ne l'ai plus senti. Tu feras comme moi: tu ne pourras pas empêcher les nuages de passer; mais tu auras fait provision de courage. Tu les saisiras, tu les carderas, et tu les fileras si bien qu'ils ne pourront plus faire l'orage autour de toi et en toi-même.

Catherine ne comprit pas beaucoup la leçon; mais elle ne revit plus le nuage rose. Quand, trois mois plus tard, sa mère vint la voir, elle filait déjà dix fois mieux qu'au commencement, et au bout de quelques années elle était aussi habile que la tante Colette, dont elle était la riche héritière.

GEORGE SAND.

LES

FORMES PRIMITIVES

DE LA PROPRIÉTÉ

II.

LA MARKE GERMANIQUE ET L'ORIGINE DE L'INÉGALITÉ.

I. *Village communities in the east and west*, by Henry Sumner Maine, 1871. — II. *Ancient law, its connection with the early history of Society*, by the same author, 5e édit., 1870.

I.

Les communautés de village avec partage périodique des terres, telles qu'on les trouve encore en Russie et à Java, existaient également dans l'ancienne Germanie. Les conditions économiques des tribus germaines et les procédés de culture qu'elles employaient donnent parfaitement la raison de ces institutions en apparence si étranges (1).

Les hommes primitifs ont vécu uniquement de la chasse, comme les Indiens de l'Amérique du Nord aujourd'hui; quand le gibier manquait, pressés par la faim, ils se nourrissaient de la chair de l'ennemi vaincu. Le sauvage est anthropophage par le même motif qui pousse parfois des naufragés sur un radeau à le devenir, la faim. Des ossemens humains de l'âge de la pierre découverts par le professeur Schmerling dans les grottes d'Engihoul, près de Liége, portaient encore la marque des dents humaines qui les avaient

(1) Voyez la première partie, *les Communautés de village*, dans la *Revue* du 1er juillet 1872.

brisés pour en extraire la moelle. Les peuples chasseurs sont des peuples guerriers; ils ne peuvent vivre que les armes à la main, et les limites du territoire de chasse sont un sujet constant de luttes meurtrières. Aristote avait bien saisi ce trait des sociétés naissantes. « L'art de la guerre, dit-il, est un moyen d'acquisition naturelle, car la chasse est une partie de cet art. Ainsi la guerre est une espèce de chasse aux hommes nés pour obéir et qui se refusent à l'esclavage. »

Quand l'homme en est arrivé plus tard à domestiquer certains animaux propres à le nourrir, un grand changement s'est fait dans son sort; il s'est trouvé assuré du lendemain, ayant toujours sous la main de quoi subsister. La quantité de nourriture produite sur une même étendue étant plus grande, le groupe social a pu devenir plus nombreux; la tribu s'est formée. L'homme a cessé d'être cet animal de proie, ce carnassier, ce cannibale, qui ne songeait qu'à tuer pour vivre. Des sentimens plus affectueux, plus pacifiques, ont pris naissance, car pour multiplier les troupeaux il faut prévoir, soigner leur nourriture, s'attacher à eux, les aimer en quelque sorte. Le régime pastoral n'est donc pas incompatible avec une certaine civilisation. Sans exclure l'emploi des armes, ce n'est plus cette lutte constante, ces combats, ces embûches et ces massacres de chaque jour qui caractérisent la période précédente. La culture de certaines plantes alimentaires peut se concilier même avec la vie nomade. Ainsi les Tartares cultivent la céréale qui porte leur nom, le *polygonum tartaricum* ou sarrasin. Ils brûlent la végétation de la superficie, sèment et récoltent en deux ou trois mois, puis se transportent ailleurs. Les Indiens au-delà du Mississipi cultivent de la même façon une sorte de riz sauvage. C'est ainsi que commence l'agriculture. Les Germains, au moment où les Romains les ont rencontrés d'abord, étaient un peuple de pasteurs qui avait conservé les mœurs guerrières des chasseurs primitifs et qui abordait le régime agricole. Il paraît admis que les tribus de la race âryenne, avant leur dispersion, ne connaissaient pas l'agriculture, car les termes qui désignent les instrumens aratoires et la culture de la terre diffèrent dans les diverses branches des langues âryennes, tandis que les mots qui se rapportent à l'élève des troupeaux sont semblables. Les Germains, les derniers venus en Europe, ne s'étaient pas encore assez multipliés pour devoir demander une grande partie de leur nourriture au rude travail qu'exigent le labourage et la moisson. Ce n'est jamais que sous la pression de la nécessité que l'homme se résigne à un travail plus long et plus dur.

Certains auteurs allemands ont soutenu que les Germains, à l'époque de Tacite, pratiquaient l'assolement triennal, consacrant un tiers de la terre arable à une céréale d'hiver, un tiers à une cé-

réale d'été, un autre tiers à la jachère. M. Roscher a démontré que cette opinion est erronée (1). La culture à cette époque était au contraire au plus haut point extensive, comme le dit Tacite en un trait qui peint fidèlement ce mode d'exploitation, — *nec enim cum ubertate et amplitudine soli labore contendunt,* ils ne luttent point par le travail avec la fertilité et l'étendue du sol. César avait déjà remarqué que les Germains s'appliquent très peu à l'agriculture et qu'ils ne cultivent jamais deux années de suite la même terre. Les magistrats qui attribuent annuellement aux familles la part qui leur revient les forcent à passer d'une partie à l'autre du territoire. Tacite dit la même chose : *Arva per annos mutant et superest ager,* ils cultivent chaque année d'autres champs, et il reste toujours une partie du sol disponible. Pour comprendre ces passages, souvent mal traduits, il faut se rendre compte d'une pratique agricole encore en usage de nos jours dans certains villages qui possèdent de vastes communaux, comme dans les Ardennes en Belgique. Une partie de la bruyère est partagée entre les habitans, qui y obtiennent une récolte de seigle par le procédé de « l'essartage » ou écobuage. L'année suivante, une autre partie du terrain communal est partagée et mise en valeur de la même façon. La partie exploitée est abandonnée à la végétation naturelle ; elle redevient pâture commune pendant dix-huit ou vingt ans, et après ce laps de temps elle est de nouveau « essartée. » Supposez que la population soit assez peu dense pour qu'on puisse attribuer annuellement un hectare à chaque habitant (2), et le village pourra subsister au moyen de ce mode de culture primitif, qui était exactement celui des Germains. Il ne sera pas nécessaire de fumer le sol et d'y engager du capital; l'étendue en tiendra lieu, *spatia præstant,* comme dit Tacite. Dans la Sibérie méridionale, c'est ainsi qu'on cultive. Ce mode d'exploitation, tout barbare qu'il paraisse, est cependant le plus rationnel et le plus économique, car c'est celui qui livre le plus de profit net. Tant que l'étendue ne manque pas, à quoi bon accumuler beaucoup de travail et de capital sur un petit espace? Il est de règle qu'un second capital appliqué à la terre donne relativement moins de revenu que le premier. C'est la densité de la population qui seule rend la culture intensive nécessaire et profitable. On comprend qu'avec

(1) *Ansichten der Volkswirthschaft. — Ueber die Landwirthschaft der ältesten Deutschen.* — Une traduction de cet ouvrage vient de paraître chez Guillaumin sous le titre de *Recherches sur divers sujets d'économie politique,* par M. W. Roscher.

(2) En admettant que l'hectare donne 10 hectolitres de blé, il faudrait pour un village de 200 habitans 200 hectares par an, ce qui exigerait pour une rotation de vingt ans un territoire cultivable de 4,000 hectares. Les Germains ayant relativement beaucoup de bétail, il faudrait ajouter encore 1,000 hectares de pâturage et 1,000 hectares de forêts. La densité de la population serait réduite à 3 ou 4 habitans par kilomètre carré ou 100 hectares. A ce compte, l'Allemagne aurait pu avoir 2 millions d'habitans.

un système de culture temporaire, qui ne met en valeur la même terre qu'une année sur vingt, et qui passe d'une partie à l'autre du territoire, le partage annuel des terres est chose naturelle et presque nécessaire. Les travaux de mise en valeur sont si simples que cette répartition ne peut en aucune façon leur nuire. Le mode de tenure est en rapport avec le mode d'exploitation.

Les Germains cultivaient principalement la céréale qui occupe le moins longtemps le sol et qui s'accommode le mieux des terrains nouvellement défrichés, l'avoine. Comme il suffit de la semer au printemps, elle échappe aux rigueurs de l'hiver; elle convenait donc au climat alors si froid de la Germanie. Pline nous apprend que les peuples de cette contrée vivaient uniquement de brouet d'avoine; c'était également la nourriture principale des Écossais autrefois, et elle est encore aujourd'hui celle des montagnards des *highlands*. Les Germains cultivaient aussi l'orge d'été pour en faire, comme dit Tacite, une liqueur fermentée qui ressemble un peu au vin, c'est-à-dire de la bière. L'observation de Pline est exacte en ce qui concerne les céréales; mais c'est aux animaux qu'ils demandaient la plus grande partie de leur subsistance. « Ils mangent des fruits sauvages, du gibier et du lait caillé, » dit Tacite. « Ils vivent principalement, dit César, de lait, de fromage et de viande. » Ils étaient donc encore chasseurs et pasteurs plutôt qu'agriculteurs. Ils avaient des troupeaux nombreux, mais mal entretenus et de qualité médiocre; c'était leur principale richesse.

Pour chasser, il fallait les profondeurs de la forêt commune, où abondaient alors, outre le cerf et le chevreuil, de grands animaux aujourd'hui disparus, le renne, l'élan et l'aurochs. Pour entretenir le bétail, il fallait le pâturage commun, qui se composait des prairies permanentes situées dans les vallées et des terrains vagues ou jachères, dix-huit ou dix-neuf fois plus étendus que le terrain cultivé temporairement. Non-seulement tout le territoire était la propriété indivise du clan, mais la jouissance collective s'étendait à peu près sur le tout. Une petite partie seulement était l'objet d'une occupation privée pendant un an. La tenure qui caractérise le régime pastoral embrassait encore la superficie presque tout entière. La tenure propre au régime agricole, la propriété héréditaire, ne s'appliquait qu'à la maison et à l'enclos attenant, comme à Java et en Russie. C'etait là la terre salique, qui se transmettait par succession aux enfans mâles et aux proches, mais dont les femmes n'héritaient pas. L'enceinte entourée de haies vives ne pouvait être franchie par personne contre le gré de celui à qui elle appartenait. Dans ce domaine sacré, il était souverain. Dans sa demeure, chacun est roi, dit le proverbe anglais.

Nous avons peu de détails sur la façon dont se faisait primitive-

ment la répartition des terres. César dit : « Nul n'a de champs limités ni de terrain qui soit sa propriété. » Grimm affirme que dans l'ancien germanique il n'a point trouvé de mot qui rende l'idée de propriété; le mot *eigenthum* est récent. César dit encore : « Mais les magistrats et les chefs assignent tous les ans des terres aux clans, *gentibus*, et aux familles vivant en société commune. » Ces familles, vivant en société et cultivant en commun, sont la peinture exacte des familles patriarcales qu'on trouve aujourd'hui chez les Slaves méridionaux, chez les Russes, et qui existaient dans toute l'Europe au moyen âge, surtout en France et en Italie. C'est le groupe primitif de l'époque pastorale, qui s'est perpétué depuis les *Aryas* de l'Asie jusqu'à nos jours. Pour bien comprendre ce que disent à ce sujet les historiens romains, il ne faut jamais perdre de vue les institutions des peuples dont la condition économique ressemble à celle de la Germanie ancienne. D'après César, les chefs font le partage comme ils l'entendent. On a égard dans le partage, suivant Tacite, au nombre des cultivateurs et au rang des co-partageans. De ces deux traits, l'un se retrouve en Russie, où on fait le partage par *tiaglos*, c'est-à-dire par unités de travail, par travailleurs adultes; l'autre à Java, où en effet le chef de la *dessa*, le *loerah*, les anciens et les autres fonctionnaires communaux ont une part de terre proportionnée à leur rang. Horace dépeint aussi dans les termes suivans le partage annuel des terres tel qu'il se pratiquait alors chez les peuples habitant les bords du Danube : « Plus heureux les Gètes indomptables ! leurs champs sans limites produisent une libre et commune moisson; ils ne cultivent qu'un an le même sol. Quand l'un a rempli sa tâche, un autre lui succède et le fait jouir à son tour des fruits de ses travaux (1). » Il s'agit plutôt ici d'une division du travail entre deux groupes d'habitans qui cultivent la terre alternativement pour la tribu entière. César nous rapporte exactement la même chose des Suèves, le plus belliqueux et le plus puissant des peuples teutons. « Ceux qui restent dans le pays cultivent le sol pour eux-mêmes et pour les absens, et à leur tour ils s'arment l'année suivante, tandis que les premiers restent chez eux (2); mais nul d'entre eux ne possède la terre séparément et

(1) Il ne sera pas inutile de reproduire le texte même :

Et rigidi Getæ
Immetata quibus jugera liberas
Fruges et cererem ferunt;
Nec cultura placet longior annua :
Defunctumque laboribus
Æquali recreat sorte vicarius.

(2) On retrouve cette coutume des Suèves et des Gètes chez une tribu de race et d'origine différentes. Diodore de Sicile raconte que des habitans de Cnide et de Rhodes, fuyant la tyrannie des rois asiatiques, arrivèrent en Sicile vers la cinquantième olym-

en propre, et nul ne peut occuper plus d'une année le même terrain pour le mettre en valeur. Ils consomment peu de blé; ils vivent principalement du laitage et de la chair de leurs troupeaux, et s'adonnent à la chasse. » Ce sont les traits habituels qui caractérisent la condition économique des tribus germaniques. La chasse et l'élève des troupeaux fournissent la plus grande part des subsistances; l'agriculture ne vient qu'en troisième lieu. Le sol n'est cultivé que pendant une année; la propriété foncière est inconnue et la terre arable est répartie entre les habitans pour une jouissance temporaire. Ce qui paraît particulier aux Gètes et aux Suèves, ce qui fait supposer que les produits du sol étaient d'abord récoltés en commun pour être partagés ensuite, c'est que la moitié des habitans travaille alternativement pour l'autre moitié. La communauté est donc ici plus intime que chez les autres peuplades germaniques, et elle appartient à un régime plus primitif, qui ne se retrouve plus que dans les forêts les plus sauvages de la Russie et dans les cantons les plus reculés de la Bosnie. Aristote semble avoir eu connaissance des deux formes de communauté. « Ainsi, dit-il au livre II, chap. III, de *la Politique*, les champs seraient propriétés particulières, — ceci est mal observé, — et les récoltes appartiendraient à tous. Cet usage existe chez quelques nations. Le sol pourrait être commun, mais les récoltes seraient réparties entre tous comme propriétés individuelles. On trouve cette espèce de communauté parmi quelques peuples barbares. » En effet, Diodore de Sicile rapporte que les Vaccéens, tribu celtibère, « se partagent tous les ans la terre pour la cultiver, et, ayant mis en commun les récoltes, ils donnent à chacun sa part. Ils ont établi la peine de mort contre les agriculteurs qui enfreignent ces dispositions. » — « Dans l'île de Panchaia, dit encore Diodore, située près des côtes de l'Arabie Heureuse, les agriculteurs mettent en commun les fruits des terres qu'ils cultivent, et celui qui est jugé avoir cultivé le mieux reçoit une part plus

piade. Ils s'y allièrent avec les Selinontiens, qui faisaient la guerre aux Égestiens. Vaincus, ils quittèrent la Sicile et abordèrent aux îles Lipari, où ils s'établirent du consentement des habitans. Pour résister aux pirates tyrrhéniens, c'est-à-dire étrusques, ils construisirent une flotte et adoptèrent l'organisation sociale suivante : « Ils se partagèrent en deux groupes, dont l'un cultivait les terres des îles mises en commun, et dont l'autre était chargé de résister aux pirates. Ayant mis les biens en commun, ils prenaient leurs repas tous ensemble. Ils continuèrent à vivre ainsi en communauté pendant quelque temps. Plus tard, ils se partagèrent Lipari, dans laquelle était située leur ville, et cultivèrent en commun les autres îles. Enfin, ayant partagé entre eux les terres de toutes les îles pour vingt ans, ils procèdent à un nouveau partage par la voie du sort chaque fois que ce temps est écoulé. » Ce passage est singulièrement instructif; il nous montre comment les peuples partent de la communauté primitive pour arriver à la possession temporaire avec partage périodique. C'est la période où étaient arrivés les Germains. La possession d'un an se prolonge jusqu'à deux ou trois ans, puis jusqu'à douze ou vingt ans; après cela elle devient viagère et enfin héréditaire.

grande dans la distribution des moissons, le premier, le deuxième et les suivans jusqu'à dix ayant été proclamés par les prêtres en vue de servir d'exemples aux autres. » Strabon rapporte le fait suivant : « une coutume propre aux Dalmates est de faire tous les huit ans un nouveau partage des terres. » Le partage périodique des terres devait être un usage bien général dans le monde ancien pour qu'il soit signalé de tant de côtés divers et chez des peuples de race, d'origine, de mœurs si différentes.

En Germanie, chaque habitant du village avait droit à une part de terre assez grande pour suffire aux besoins de la famille. Sauf pour les chefs, qui obtenaient un lot plus grand, cette part devait être égale pour tous (1), et, afin d'arriver à une égalité complète, on formait dans chaque partie de la superficie arable autant de lots qu'il y avait de co-partageans, et ces lots étaient ensuite tirés au sort. Le mesurage se faisait au moyen d'une corde, *per funiculum*, appelée en allemand *reeb* ou *reepmate* (2). De ce mot vient le nom du *reebnings procedur*, coutume qui s'est très longtemps perpétuée dans le nord, et en Danemark surtout, même après que le partage périodique était tombé en désuétude. Quand avec le temps les parts étaient devenues inégales, celui qui avait moins que les autres pouvait réclamer un nouveau mesurage, *reebning*, afin que l'égalité primitive fût rétablie. — Nous trouvons dans la loi des Burgondes un texte qui se rapporte au même usage : « on ne peut jamais refuser aux co-partageans l'égalisation des parts dans le territoire commun. »

Le sol arable était d'abord divisé en champs séparés, *ager*, nommés en allemand *wang*, *kamp*, *gewanne* ou *esch*. Ce champ était entouré d'une clôture en bois ou d'un fossé à l'entretien desquels tous devaient concourir. Le chef du village convoquait à cet effet tous les habitans à certaines époques déterminées, et ce travail était l'objet d'une fête populaire. Cet usage s'est conservé presque jusqu'à nos jours dans la province néerlandaise de la Drenthe et en Westphalie. Là on voit encore les *eschen* se détacher nettement au milieu de la bruyère; comme on y amène constamment, pour les fumer, des mottes de bruyère venant des étables, le terrain s'est exhaussé de plusieurs mètres. Quand l'assolement triennal s'introduisit en

(1) Cependant, soit dans certains pays, soit à une époque postérieure, il semble que la part de terre dépendait de l'importance de la maison, car Grimm cite cette curieuse maxime d'ancien droit germanique : « l'habitation, *tompt*, est la mère du champ; elle détermine la part du champ, la part du champ détermine celle de la pâture, la part de la pâture celle de la forêt, la part de la forêt celle des roseaux pour couvrir le toit, la part des roseaux divise l'eau d'après les filets. »

(2) M. Von Maurer, dont les profondes recherches ont jeté tant de lumières sur cette matière, cite les textes les plus curieux dans son livre : *Einleitung zur Geschichte der Mark,- Hof,- Dorf- und Stadtverfassung.*

Germanie, — ce qui a dû avoir lieu avant Charlemagne, car dans les Capitulaires il apparaît comme parfaitement établi, — on distingua le champ d'hiver, *winterfeld*, le champ d'été, *sommerfeld*, et le champ de la jachère, *brachfeld* ou *campus apertus*. Chacun de ces champs était alternativement emblavé de seigle, puis d'avoine, et en dernier lieu laissé en repos pendant un an. Il était divisé en longues bandes aboutissant toutes d'un côté au chemin d'exploitation. Ces parcelles s'appelaient dans le nord *deel*, en Angleterre *oxgang*, ailleurs *loos*, *luz*, lot. Les traces de ce système sont encore partout visibles en Allemagne. Il suffit de parcourir le pays pour voir ces longues bandes de terrain cultivé s'étendant parallèlement les unes à côté des autres, souvent suivant une ligne arrondie. Les parcelles dans chaque champ devaient être cultivées en même temps, consacrées au même produit et abandonnées à la vaine pâture vers la même époque, d'après la règle du *Flurzwang* ou de la culture obligée. Les habitans se réunissaient pour délibérer sur tout ce qui concernait la culture, pour régler l'ordre et le temps des différentes opérations agricoles. Cette coutume, qui est générale dans les provinces russes où il existe des communautés de village, était encore naguère en usage dans certains cantons de la Westphalie, du Hanovre et de la Néerlande.

Quelques auteurs ont refusé d'admettre qu'il y eût tirage au sort des parts à distribuer (1); mais les preuves de ce fait abondent. D'abord les parts s'appelaient en allemand *loosgut*, ce qui fut traduit en latin par le mot *sors*. Dans la loi burgonde, les mots *sors* et *terra* sont employés comme synonymes. Ceux qui possédaient des lots dans la même communauté de village s'appelaient *consortes*; c'est de cet usage du tirage au sort que vient notre mot *lot*, qui désigne aujourd'hui simplement une parcelle de terrain.

Ce qui ne laisse aucun doute, semble-t-il, c'est que le partage périodique par la voie du sort est resté en usage, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, dans certains villages allemands et dans quelques localités d'Écosse. Dans les villages de Saarhölzbach, Wadern, Beschweiler, Zerf, Kell, Paschel, Lampaden, Franzenheim, Pluwig et d'autres, du gouvernement de Trèves, les maisons, avec les jardins y attenant, étaient seules propriétés par-

(1) M. Fustel de Coulanges écrivait récemment ici même (15 mai 1872) : « Le mot *sors* s'appliquait à toute terre possédée héréditairement. L'idée du tirage au sort n'y était pas contenue. » Sans doute plus tard le mot *sors*, *sortes* ne prouvait pas un tirage au sort, pas plus que le mot *lot de terrain* employé aujourd'hui; mais ces termes ont manifestement pour origine le tirage au sort, primitivement en usage. Sans doute toutes les terres de la Gaule n'ont pas été confisquées et tirées au sort. En cela, M. Fustel de Coulanges a raison; mais il ne s'ensuit pas que le partage périodique des terres n'ait pas eu lieu en Gaule comme en Germanie.

ticulières (1). Les terres arables de toute nature étaient périodiquement tirées au sort. Ce régime s'est maintenu à Saarhölzbach jusqu'en 1863. Dans les autres communes, la propriété privée s'était introduite dans la période de 1811 à 1834, par suite des opérations du cadastre. Dans la plupart des communes du bassin de la Moselle et de la Saar, le partage avec tirage au sort a cessé, vers la fin du siècle dernier, pour les terres arables; mais il est encore en usage pour les prairies et pour les bois.

Beaucoup de communes de l'Eifel, région élevée et froide, située entre le Rhin et l'Ardenne belge, partagent de la même façon les grandes landes qu'elles possèdent. Chaque lot est cultivé pendant une année et retourne ensuite à la vaine pâture. Dans le pays de Siegen, les communes possèdent de fort beaux bois de chêne en taillis qui, exploités tous les vingt ans, fournissent du chauffage et surtout des écorces à tan. Quand le taillis est enlevé, la superficie est incinérée et donne ainsi, sans engrais, une bonne récolte de seigle. La partie de ces bois qui est à coupe est partagée chaque année en lots qui sont tirés au sort entre les habitans.

Dans les villages de la Sarre et de la Moselle, le partage se faisait d'abord tous les trois ans, puis tous les six, douze ou dix-huit ans. Les époques de la répartition tendant ainsi à s'éloigner de plus en plus, l'habitude de la propriété individuelle s'établissait, et celle-ci prenait insensiblement la place de la communauté primitive. Cependant la coutume du partage était si profondément enracinée, qu'on y revenait parfois après un long intervalle. Ainsi, dans le village de Losheim, aucun partage ne s'était plus fait de 1655 à 1724; mais dans cette dernière année la commune résolut de rétablir le partage des terres, « attendu que, par suite des décès et des mariages, les parcelles sont devenues si petites que même le plus aisé des habitans ne peut convenablement fumer et améliorer ses pièces de terre, tant elles sont étroites et dispersées. » M. A. Meitzen a reproduit, dans son grand ouvrage sur *le Sol et la Culture en Prusse*, un plan parcellaire de la commune de Saarhölzbach, où l'on voit clairement comment se faisait le partage. La terre arable est divisée en champs de forme rectangulaire, et chacun de ces champs est subdivisé en parcelles. On formait un lot en réunissant plusieurs de ces parcelles. En 1862, la commune comptait 98 copartageans, et ses 104 hectares de terre arable étaient subdivisés en 1,916 parcelles. Elle possédait en outre des bois et une grande étendue de terres vagues; celles-ci étaient partagées tous les ans.

(1) C est à M. Hanssen qu'on doit la description exacte de ces curieuses coutumes. Voyez *Die Gehöferschaften im Regierungsbezirk Trier*. — M. A. Meitzen, dans son grand ouvrage *Der Boden des preussischen Staates*, a complété cette étude.

Le tirage au sort des terres était encore si généralement en usage en Allemagne au moyen âge, que des documens silésiens du XIIIe siècle, cités par M. Meitzen, appellent cette coutume *mos theutonicus*. La collection des lois danoises, réunie vers le milieu du même siècle, parle de la répartition des terres par la voie du sort comme d'une coutume généralement suivie. Dans beaucoup de villages anglais, on trouve encore des prairies divisées en lots qui chaque année sont tirés au sort entre les co-partageans. On les appelle *lot meadows* et *lammas land*. Plus rarement des parts de terre arable passent successivement de l'un à l'autre, et pour ce motif on les nomme *shifting severalties*. Il n'est pas rare non plus qu'un groupe de cultivateurs prennent à bail une terre dont ils occupent tour à tour chaque partie : c'est la coutume connue sous le nom de *run-ring*. Parfois la répartition se fait non par la voie du sort, mais d'après un roulement déterminé une fois pour toutes. Quand le foin est coupé et enlevé, la vaine pâture reprend ses droits, et tous les habitans viennent abattre tumultueusement les clôtures qui ont été élevées : c'est un jour de fête et de réjouissances publiques qu'on appelle *lammas day*. D'après M. Dareste de La Chavanne, la tradition des partages égaux de certaines portions du sol s'est toujours conservée en France. Ainsi, chaque fois qu'il s'est formé au moyen âge une colonie agricole nouvelle, on y retrouve l'ancien système communal. On a un exemple curieux de ce fait dans une concession accordée par l'abbaye de Saint-Claude aux habitans de Longchaumois : des hommes experts élus à cet effet devaient répartir aux jeunes gens les terres auxquelles ils avaient droit.

M. Maine cite, d'après un document communiqué au parlement anglais, un exemple d'organisation agraire qui reproduit exactement les caractères des anciennes communautés de village des époques primitives. Le bourg de Lauder en Écosse possède un communal d'environ 1,700 acres. D'autre part, il existe sur son territoire 105 portions de terre nommées *burgess acres* (parts des bourgeois). Celui qui possède une de ces parts a droit à la jouissance d'un cent cinquième du communal. Un septième de la superficie cultivable est successivement livré chaque année à la charrue, et à cet effet partagé entre les propriétaires des 105 *burgess acres*. On décide d'abord quelles parties du territoire commun seront mises en culture; celles-ci sont ensuite divisées en lots qui sont tirés au sort entre les ayant-droit. Le conseil communal ayant amélioré au moyen de routes et de drainage les terres situées sur les hauteurs, il y perçoit un impôt spécial et en règle la culture. La partie du communal qui n'est pas cultivée devient une pâture sur laquelle chaque bourgeois a le droit d'envoyer deux vaches et quinze moutons. Comme le

fait remarquer M. Maine, on a ici un type archaïque d'une communauté de village où la culture passe successivement d'une partie à l'autre du territoire, et où les lots sont tirés au sort. Avant que les villages d'Écosse n'eussent vendu leurs biens communaux, cette organisation agraire se rencontrait très fréquemment. Faire passer successivement aux mains de chaque famille une partie du sol, propriété collective, devait être une coutume très répandue en Angleterre, même jusqu'au XVIe siècle, puisque les puritains émigrés de l'autre côté de l'Atlantique l'y transportèrent. Les terres destinées à la culture étaient concédées d'une façon permanente, mais les prairies restaient en commun, et étaient réparties de nouveau chaque année comme les *lot meadows* et les *lammas land* de la mère-patrie (1).

Walter Scott, en visitant les îles Orkney et Shetland avec la commission des phares, avait été très frappé des formes de la propriété qu'il y avait observées et qu'on appelait *udal tenures*. Il en parle dans ses notes et dans son roman *le Pirate*. Tout le territoire des *townships* était propriété commune des habitans : la partie arable était répartie entre eux; les bruyères et les tourbières (*moor*) demeuraient pâture collective pour le bétail. Dans *le Monastère*, le grand romancier écossais décrit l'organisation agraire des petites communes de son pays telle qu'elle existait anciennement, et qui était semblable, dit-il, à celle des îles Shetland. Les habitans se donnaient en tout aide et protection. Ils possédaient le sol en commun; mais pour le mettre en valeur ils le répartissaient en lots possédés temporairement comme propriété privée. Toute la corporation participait indistinctement aux travaux agricoles, et le produit était distribué après la moisson selon les droits respectifs de chacun. Les terres éloignées étaient successivement mises en culture, puis abandonnées jusqu'à ce que les principes de la végétation fussent reconstitués. Les troupeaux des habitans étaient conduits sur le pâturage commun par un pâtre fonctionnaire communal au service de tous.

Pour les Germains, comme pour tous les peuples primitifs, la propriété de la terre, ou plutôt le droit d'en occuper une part, était le complément indispensable de la liberté. Plusieurs économistes ont émis la même idée. Sans propriété point de vraie liberté, a dit M. Michel Chevalier. L'homme libre devait pouvoir subsister des fruits de son travail, et, comme l'unique travail qui pût procurer de quoi vivre était la culture du sol, il fallait lui en attribuer une part.

(1) « When the english puritans colonised New-England, the courts of the infant settlement assigned lands for cultivation and permanent possession and apportioned from year to year the common meadow ground for mowing. » Palfrey, *History of New-England*, t. Ier, p. 343.

Permettre qu'il perdît cette part ou la refuser à une famille nouvellement formée, c'eût été leur enlever les moyens d'exister, les condamner à se vendre comme esclaves. La seule façon d'assurer constamment à toutes les familles de la tribu la subsistance et l'indépendance, c'était donc de faire de temps à autre entre elles un nouveau partage des terres, et, toutes ayant le même droit, il fallait recourir à la voie du sort pour assigner à chacune sa part. La liberté, et par suite la propriété d'une partie indivise du fonds commun égale pour tous, tels étaient dans le village germanique les droits essentiels et pour ainsi dire inhérens à la personnalité. Cette organisation égalitaire donnait à l'individu une trempe extraordinaire, et qui explique comment des bandes de barbares peu nombreuses se sont emparées de l'empire romain malgré son administration si savante, sa centralisation si parfaite et ses lois civiles, qu'on a appelées la raison écrite. Quelle différence entre un des membres de ces communautés de village et le paysan allemand qui occupe aujourd'hui sa place! Le premier se nourrit de matière animale, de venaison, de mouton, de bœuf, de lait et de fromage, le second de pain de seigle et de pomme de terre; la viande étant trop chère, il n'en mange que très rarement, aux grandes fêtes. Le premier se fortifie et se délie les membres par des exercices continuels, il traverse les fleuves à la nage, poursuit l'aurochs des jours entiers dans les vastes forêts, et s'exerce au maniement des armes. Il se considère comme l'égal de tous et ne reconnaît nulle autorité au-dessus de lui. Il choisit librement ses chefs, il prend part à l'administration des intérêts de la communauté; comme juré, il juge les différends, les querelles, les crimes de ses pairs; guerrier, il ne quitte jamais ses armes, et il les entre-choque (*wapnatak*) lorsqu'une grave résolution est prise. Sa manière de vivre est barbare en ce sens, qu'il ne songe pas à pourvoir aux besoins raffinés qu la civilisation a fait naître; mais elle met en activité et développe ainsi toutes les facultés humaines, les forces du corps d'abord, pui la volonté, la prévoyance, la réflexion. Le paysan de nos jours est inerte; il est écrasé par ces puissantes hiérarchies politiques, judiciaires, administratives, ecclésiastiques, qui s'élèvent au-dessus de lui; il ne dispose pas de lui-même, il est pris dans l'engrenage social, qui en dispose comme d'une chose. L'état le saisit et l'embrigade; il tremble devant son propriétaire, devant son curé, devant le garde champêtre; partout des autorités qui lui commandent et auxquelles il doit obéir, attendu qu'elles disposent, pour l'y contraindre, de toutes les forces de la nation. Les sociétés modernes possèdent une puissance collective incomparablement plus grande que celle des sociétés primitives; mais dans celles-ci, quand elles

avaient échappé à la conquête, l'individu était doué d'une vigueur très supérieure.

II.

La demeure de l'homme libre s'appelle dans le latin des anciens documens *curtis*, *hoba*, *mansus*, et dans les dialectes germaniques *hof*, *tompt*, *bool*. La part indivise de la terre arable qui y était attachée était ordinairement désignée par le mot *pflug*, charrue, parce qu'elle avait l'étendue qu'on labourait habituellement au moyen d'une charrue. Cette part devant suffire aux besoins d'une famille était d'autant plus grande que la terre était moins fertile. Ainsi dans la région du Rhin et de la Lahn elle était de 30 *morgen* (de 25 ares chacun), aux environs de Trèves de 15, dans l'Odenwald de 40, et dans l'Eifel de 160 morgen.

Le passage où Tacite dit des Germains : *colunt discreti ac diversi ut fons, ut campus, ut nemus placuit*, avait fait croire qu'ils habitaient des demeures isolées au milieu des champs qui en dépendaient, tandis que dans le midi les habitans se groupaient dans les villages. Aujourd'hui il est généralement admis que les Germains groupaient aussi leurs demeures. Les fermes isolées ne se rencontrent guère en Allemagne que dans le nord-ouest, et elles y sont d'origine récente. Partout ailleurs, les maisons sont concentrées en un groupe occupant le milieu du territoire. Le village, appelé *boel*, *by* dans le nord, *dorf*, *torf* dans le centre et le midi, était entouré d'un clôture, d'une haie vive souvent, avec des barrières se refermant d'elles-mêmes, comme on en rencontre ordinairement sur les hauts pâturages de la Suisse. Les villages saxons de la Transylvanie présentent encore aujourd'hui cet arrangement.

Dans la Germanie, comme en Russie et dans l'Inde, la communauté de village avait pour fondement des relations de famille provenant d'une origine commune. Comme le clan écossais ou la *gens* romaine, les habitans du *dorp* conservaient la tradition qu'ils descendaient d'un même ancêtre. Dans le nord scandinave, où les savans danois ont retrouvé tant de traces de la primitive organisation agraire, la terre a été cultivée d'abord par des groupes dont le nom indique la plus intime relation; ils s'appelaient *skulldalid* et *frändalid*, association d'amis. L'ancien groupe familial, qui constitue l'unité sociale chez les peuples nomades, s'était conservé après que la tribu s'était assise sur le sol pour s'adonner à l'agriculture. Il en résultait que la communauté exerçait un droit de domaine éminent, même sur ce qui était propriété privée. Nul ne pouvait vendre son bien à un étranger sans le consentement des associés, et ceux-ci

avaient toujours un droit de préférence (1). La partie du territoire commun destinée au pâturage du bétail s'appelait *mark* ou *marke*, *marca* en latin du moyen âge. Comme le pâturage comprenait de beaucoup la plus grande partie du terrain, ce terme s'appliquait aussi à l'ensemble des terres cultivées, des terres vagues et des bois. Quand une tribu occupait une vallée, c'était celle-ci tout entière qui formait la mark. Les contrées colonisées aux limites du territoire germanique s'appelaient aussi des *marken*. L'Autriche et la Carinthie étaient des *marken*; de là vient le nom de marquis, *markgraf*, chef de la mark. Le mot *gau* avait à peu près le même sens que *mark*; on le retrouve comme terminaison dans le nom d'un grand nombre de districts, dont les *gaugrafen* ou comtes du *gau* étaient les chefs. Les limites de la marche étaient indiquées par des pierres, des pieux ou des arbres plantés en grande cérémonie. D'après une coutume très étrange, qui s'est conservée jusqu'à nos jours en Bavière et dans le Palatinat, on amenait comme témoins des enfans à qui on donnait des soufflets, afin que le souvenir de l'acte s'imprimât dans leur esprit d'une façon ineffaçable, et que plus tard ils pussent ainsi en porter témoignage. Une ou deux fois par an, les habitans de la mark, les *markgenossen* (*commarchani*), se réunissaient pour visiter solennellement les bornes de la mark et pour les rétablir quand elles avaient été enlevées ou déplacées. Cette visite, qui se faisait à cheval, prit plus tard un caractère religieux. Une procession faisait le tour des champs, que le prêtre bénissait : des autels étaient dressés près des pierres des limites; on y déposait l'ostensoir et on y disait la messe. L'antique coutume de l'époque païenne persistait, mais en prenant des formes complétement différentes. Il en fut de même pour un grand nombre de traditions mythologiques.

Chez les Germains comme chez les Hindous, les rapports juridiques et économiques étaient très peu nombreux. Le testament était inconnu en Germanie comme dans l'Inde avant la conquête anglaise. L'hérédité ne s'appliquait qu'à la maison, avec l'enclos attenant, qui était dévolue à l'aîné. Souvent les frères restaient avec lui, et formaient ainsi une famille patriarcale habitant sous le même toit. Parfois on construisait pour les frères qui se mariaient des habitations séparées dans l'enclos commun. Quant aux femmes, elles

(1) M. Von Maurer cite un texte très curieux qui prouve que, dans la Gaule conquise, des Germains et des Gallo-Romains formaient une communauté agricole par suite de la possession en commun d'un territoire indivis; le Gallo-Romain pouvait exercer le droit de préférence. *Terram quam Burgondio venalem habet, nullus extraneus Romano hospiti præponatur, nec extraneo per quodlibet argumentum terram liceat comparare.* — Lex Burg., tit. 84, c. 2.

n'héritaient pas de « la terre salique. » M. Hanssen, qui l'un des premiers a jeté des lumières sur ces matières, affirme qu'en Danemark cinq ou six familles vivaient souvent réunies dans une même ferme.

Comme il n'existait aucune division du travail, les échanges étaient presque nuls. L'homme libre ne payait ni impôt ni rente. La chasse, les troupeaux, le produit de la terre qui lui était assignée, lui fournissaient les alimens et les matières premières pour le vêtement, lequel était préparé par les femmes au foyer domestique. Les plus aisés avaient des esclaves; mais l'artisan libre, vivant uniquement de son travail, n'existait pas encore. Ceux des Germains qui s'étaient fixés près des frontières de l'empire connaissaient l'usage de la monnaie; ceux de l'intérieur, dit Tacite, avaient recours au troc pour l'échange des marchandises. Strabon rapporte la même chose des Dalmates. « L'usage de la monnaie leur est inconnu, dit-il, ce qui leur est particulier par rapport aux autres peuples de ces côtes; mais cela leur est commun avec beaucoup de peuples barbares. » Ces barbares avaient cependant un intermédiaire des échanges; seulement, comme ce n'était point une monnaie métallique, des historiens ont affirmé qu'ils ne connaissaient point la monnaie. Cet intermédiaire des échanges, c'était le bétail. Ceci est encore un caractère très curieux des primitives sociétés de race âryenne. Il est bien connu que chez les peuples de l'antiquité gréco-latine le mouton et le bœuf étaient l'instrument de l'échange et la commune mesure des valeurs. Dans Homère, la valeur des objets, celle des armes notamment, est estimée en têtes de bétail. L'étymologie du mot *pecunia*, qui signifie « richesse » et « monnaie, » et qui vient manifestement de *pecus*, ne laisse aucun doute sur ce point. Les premières monnaies métalliques portaient l'empreinte d'un bœuf ou d'un mouton, dont elles étaient pour ainsi dire le signe représentatif, comme le billet de banque l'est aujourd'hui du numéraire. Dans les langues du nord, nous retrouvons des étymologies et des synonymies semblables. Le mot *fä*, *fe*, signifiait en islandais et en norvégien « richesse; » en anglais, le mot *fee* signifie rétribution d'un service, honoraire. Or ces mots viennent évidemment de *vee*, *vieh*, bétail. Le bétail en effet était la richesse par excellence et le meilleur moyen d'échange. Les tributs que les Francs vainqueurs imposaient a x Frisons et aux Saxons vaincus se composaient d'un certain nom re de bœufs. On n'a pu nier que des têtes de bétail aient servi d'intermédiaire aux échanges, on sait même que le rapport de valeur était de dix moutons pour un bœuf à Rome et de douze moutons pour un bœuf en Islande et probablement aussi en Germanie; mais le fait a to jours paru étrange.

Il s'explique pourtant très facilement lorsqu'on se rappelle l'organisation agraire des communautés de village; il est vrai qu'il ne s'explique que de cette manière. La qualité essentielle d'un instrument des échanges, c'est d'être utile à tous, accepté par tous, et de circuler par suite sans arrêt de main en main. C'est ainsi qu'on a pris comme monnaie des fourrures en Sibérie, de la morue au banc de Terre-Neuve, des cubes de sel et des bandes de coton bleu en Afrique, du tabac en Amérique pendant la guerre de l'indépendance, et aujourd'hui chez nous parfois des timbres-poste. Dans les communautés primitives, chaque famille possède du bétail et en consomme; elle est donc en mesure d'en livrer et satisfaite d'en recevoir. Comme elle peut disposer du pâturage commun, si on lui donne quelques moutons ou quelques bœufs en paiement, elle n'en sera nullement embarrassée; elle les enverra sur la lande avec le reste de son troupeau. Grâce à l'entremise du berger chargé de conduire à la pâture tout le bétail des habitans de la marke, les paiemens en têtes de moutons et de bœufs peuvent se faire au moyen de cette opération de banque que l'on appelle « virement de parties, » et que le *clearing house* de Londres a porté à la perfection. Si Paul doit 1,000 fr. à Pierre, et qu'ils aient le même banquier, le paiement se fait par une simple transcription au livre : les 1,000 fr. sont soustraits à l'actif de Paul et portés à celui de Pierre. Dans la communauté primitive, le paiement pouvait se faire de la même façon. Si Sigurd devait dix bœufs à Gunther pour une épée, il en avertissait le berger, qui les prenait dans le troupeau du premier pour les adjoindre au troupeau du second. L'emploi du bétail comme moyen d'échange général chez les peuples âryens prouve qu'avant leur dispersion ils vivaient à l'état pastoral, et l'histoire économique vient ainsi corroborer les résultats auxquels est arrivée la philologie comparée.

Les anciens peuples de la Grèce et de l'Italie vivaient-ils aussi en communautés de village comme les Germains et les Slaves? Certains auteurs affirment que non. « Ces peuples, dit M. Fustel de Coulanges dans son livre *la Cité antique*, ont toujours connu et pratiqué la propriété privée. » Il est vrai qu'au moment où ils apparaissent dans l'histoire, ils sont déjà parvenus à un état de civilisation plus avancé, plus moderne que celui des Germains de Tacite. Ils sont sortis depuis longtemps déjà du régime pastoral; ils cultivent le blé et la vigne, et se nourrissent moins de viande : c'est l'agriculture qui leur fournit la plus grande partie de leur subsistance. Néanmoins il reste encore des traces très reconnaissables du régime primitif de la communauté. Ainsi le bétail n'aurait pu servir de moyen d'échange, si la plus grande partie du terrain n'avait pas

été un pâturage commun où chacun avait le droit d'envoyer ses troupeaux. Les deux coutumes se tiennent de si près que de l'une on peut conclure à l'autre. A Rome, d'après les plus anciennes traditions, la richesse consistait principalement en bétail. *Tum*, dit Cicéron en parlant du temps de Romulus, *erat res in pecore*. Numa pose les pierres des limites et introduit la fête des *terminalia*. La forme la plus ancienne de la transmission de la propriété, la *mancipatio*, ne pouvait pas s'appliquer à la terre, puisqu'il fallait livrer de la main à la main ; ce n'est qu'au moyen d'une fiction et d'un acte symbolique qu'on l'a étendue plus tard aux immeubles. Le territoire, comme l'on sait, était divisé en deux parties : l'une était propriété privée des citoyens, *ager privatus;* l'autre était propriété indivise de la communauté, *ager publicus*. Or la part héréditaire, l'*heredium* primitif, n'était que de deux *jugera* correspondant à un demi-hectare (1). L'*heredium* était un peu plus grand que l'enclos privé (*terra salica*) des Germains, mais il était évidemment insuffisant pour faire vivre une famille. Celle-ci devait donc, comme la famille germaine, obtenir une part du terrain commun pour la mettre en valeur. On comprend dès lors que l'usurpation de l'*ager publicus* ait été la cause de la longue lutte des patriciens et des plébéiens; c'était pour ceux-ci une question d'existence. Le clan, la *gens*, possédait un territoire qui était propriété indivise, mais qui était réparti temporairement entre les différentes familles pour le mettre en culture. Primitivement à Rome comme en Germanie et dans l'Inde, le *paterfamilias* ne pouvait disposer par testament du bien de la famille. Ces clans habitaient des maisons groupées ensemble en village, c'était le *vicus* ou le *pagus*. L'ensemble des clans constituait la nation, *populus*, et l'état, *civitas*, qui avait pour point central un lieu fortifié, une citadelle presque toujours située sur une hauteur. En Grèce, on retrouve une organisation très semblable. La façon dont les législateurs dans leurs institutions et les philosophes dans leurs livres traitent la propriété, la remanient, la redistribuent sans scrupule, prouve que le souvenir d'un partage périodique des terres n'était pas effacé. En Crète, d'après Aristote, toutes les familles vivaient, aux repas publics, des produits de la terre cultivée par les serfs ou *periœces*.

Le régime agraire de l'Algérie ressemble beaucoup à celui de

(1) Voyez Mommsen, *Römische Geschichte*, t. Ier, p. 183. M. Mommsen prouve que l'*heredium* ne pouvait pas même produire de quoi faire subsister une seule personne adulte. Il considère comme probable que primitivement la terre indivise du clan était cultivée en commun et le produit partagé ensuite entre les différentes maisons. Ce serait la forme la plus ancienne de la communauté, celle qui suppose le lien le plus intime au sein du groupe patriarcal.

l'antique Germanie, parce que les Arabes sont à peu près arrivés au même point de l'évolution économique que les Germains du temps de Tacite. C'est un peuple de pasteurs qui cultive la terre accessoirement, et qui en est au début du régime agricole. Seulement les Arabes en restent là depuis le commencement de l'histoire, tandis que les Germains sont arrivés à la propriété individuelle et à la culture intensive. En Algérie, on rencontre des régimes agraires très divers. En Kabylie, les champs sont délimités, souvent clos de haies : les titres de propriété sont en règle et très détaillés; ils mentionnent même le nombre d'arbres de chaque espèce que les héritages contiennent. Dans les oasis plantées de palmiers, on rencontre aussi la propriété individuelle. D'après les idées musulmanes, la terre appartient au souverain, mais en fait c'est la tribu qui exerce le domaine éminent. La part d'une famille, *mechetas*, reste indivise entre les ayant-droit; ils la cultivent en commun et partagent les produits. Le co-propriétaire peut vendre sa part; mais les autres membres de la famille ont le droit de *cheffa*, c'est-à-dire celui de reprendre la part vendue en restituant le prix. C'est le retrait-lignager, autrefois partout en vigueur en Europe, et qu'on retrouve dans les communautés de village de tous les pays. Dans certaines tribus, notamment du côté de Constantine, les terres sont annuellement réparties par le cheik; dans d'autres, les familles les conservent, mais sans pouvoir les aliéner. Les terres sont divisées en lots nommés *djebdas*, correspondant à l'étendue qu'une paire de bœufs peut cultiver et mettre en valeur, c'est-à-dire de 7 à 10 hectares. La jurisprudence musulmane reconnaît quatre sortes de propriété, celle de l'état, *blad-el-beylick*, celle des corporations religieuses, *blad-el-habous*, celle des particuliers, *blad-el-melk*, enfin celle des communautés, *blad-el-djemâa*. C'est ce dernier genre de propriété qui répond à la *mark* germanique (1).

(1) Les Arabes, en créant le système des irrigations en Espagne, y ont aussi établi des institutions d'administration collective pour la répartition de l'eau, très semblables à celles qu'on rencontre dans la mark germanique pour l'administration de la forêt. Les règlemens de l'*acequia* du Quart, près de Valence, datant des Maures, mais rédigés de nouveau en 1350, établissaient l'organisation suivante. Tous ceux qui avaient droit à une part de l'eau d'irrigation se réunissaient en « junte » générale tous les deux ans au printemps. La junte faisait les règlemens, nommait le syndic, les huit *electos*, le juge (*contador*). Ces fonctionnaires élus constituaient la junte ordinaire, et avaient le pouvoir exécutif et judiciaire. Le syndic, qui devait être un cultivateur, était nommé par l'assemblée générale sur une liste de trois candidats dressée par la junte ordinaire, de concert avec le syndic sortant. Il surveillait les travaux, recouvrait les créances et les amendes, et rendait compte de sa gestion à l'assemblée générale. Tous les jeudis, il siégeait devant le porche de la cathédrale avec les *electos*, pour juger les délits et les contestations relatives aux prises d'eau. Le *contador* vérifiait les dépenses; il était rétribué. Son mandat était de durée illimitée, mais révocable. Dans la

Chez beaucoup de peuplades de l'Afrique, le régime des communautés de village est également en vigueur. M. le vice-amiral Fleuriot de Langle nous apprend que chez les Yoloffs de la côte de Gorée la terre appartient en commun aux villages. Chaque année, le chef du village, assisté du conseil des anciens, fait la répartition des terres à cultiver en calculant les allotissemens suivant les besoins de chaque famille. C'est exactement la même coutume qu'à Java et en Russie. Au Mexique, on trouva les indigènes adonnés à l'agriculture et habitant des villages qui possédaient la terre en commun. L'habitation et le jardin attenant étaient seuls propriété privée. Une partie du territoire était annuellement répartie entre les habitans, une autre partie cultivée en commun et le produit affecté aux nécessités publiques. Au Pérou, le sol était divisé en trois parts. Une de ces parts était consacrée aux besoins du culte, la seconde à ceux du souverain et du gouvernement, la troisième était divisée entre les cultivateurs. Quand un jeune homme se mariait, on lui construisait une maison et lui assignait un lot de terre. Un supplément lui était donné à la naissance de chaque enfant; pour un garçon, le supplément était deux fois plus grand que pour une fille. La répartition se faisait chaque année en proportion du nombre de membres dont se composait chaque famille. Les terres des nobles ou *curacas* étaient aussi soumises au partage; seulement ils obtenaient une part en rapport avec leur dignité. Comme à Java, les travaux permanens, exigeant de grandes avances, étaient exécutés en commun par les habitans des villages. C'est ainsi qu'avaient été exécutés ces canaux d'irrigation qui frappèrent d'étonnement les conquérans espagnols, et ces terrasses disposées en gradins sur le flanc des collines, qui permettaient d'obtenir de riches récoltes sur des pentes abruptes et rocailleuses. La paresse était considérée comme un délit et punie à ce titre. La mendicité était interdite. Ceux qui ne pouvaient travailler étaient secourus; mais tout homme valide pouvait se procurer de quoi satisfaire à ses besoins. Les historiens espagnols nous disent que l'ambition, l'avarice, le goût du changement étaient inconnus. Les travailleurs vivaient soumis à la coutume, à la tra-

huerta de Valence, le tribunal ou *cort* des *acequieros* se composait des syndics des sept *acequias* qui servaient à l'arrosage de la huerta. Ce tribunal, nommé *cort de la Seo*, se réunissait devant la cathédrale, et du temps des Maures devant la mosquée, tous les jeudis, et jugeait tous les délits et contestations relatifs à la distribution de l'eau. La sagesse des décisions de ce tribunal, uniquement composé de paysans, était célèbre dans toute l'Espagne. Cette organisation des *acequieras* des Maures est tout à fait semblable à celle de nos sociétés anonymes ou à celle du *township* anglo-saxon. Les associés se gouvernent et se jugent eux-mêmes; ils administrent librement leurs intérêts; ils élisent leurs fonctionnaires, ils délibèrent et font des lois. C'est le gouvernement républicain et le régime parlementaire.

dition, au gouvernement. La douceur de leur caractère, leur obéissance passive, rappellent le caractère du paysan russe. Les mêmes institutions produisent chez toutes les races des résultats semblables (1).

Chez les anciens Bretons, la terre était possédée en commun, et un nouveau partage des terres avait lieu, si les inondations emportaient une partie du territoire. Chez les Afghans, la terre est soumise à un nouveau partage tous les six ans. Chez les Anglo-Saxons, les terres conquises étaient la propriété commune de la nation, d'où son nom de *folkland*, « terre du peuple, » *ager publicus*, en opposition avec les domaines privés ou *bokland*, « terre inscrite au livre. » En Irlande, des communautés de village ont existé jusque sous Jacques Ier, et l'usage du *run-ring*, qui a persisté jusqu'à nos jours, reproduit les mêmes pratiques, le tirage au sort annuel des lots de terrain, et parfois le labourage en commun. Au nord de la France, en Flandre, dans l'Artois, dans l'évêché de Metz, des terrains marécageux sont aussi périodiquement repartagés entre les communiers ayant-droit. En Suisse, les *allmends* étaient et sont encore des terres communes, parfois réparties entre les habitans, d'autres fois louées pour en partager seulement le revenu. Chez les Hébreux, la terre était la propriété collective de la famille, et elle était dans une certaine mesure inaliénable, puisque tous les cinquante ans les biens vendus étaient restitués à leurs anciens propriétaires.

Nous venons de citer des faits très nombreux, qui prouvent l'existence des communautés de village avec des traits identiques chez les peuples les plus divers. Si dans chaque pays on étudiait avec soin les traditions juridiques et les institutions agraires archaïques conservées dans des cantons isolés, on trouverait sans doute un complément de preuves plus décisif encore.

III.

Les sociétés primitives, au moment où elles passent du régime pastoral au régime agricole, sont composées, nous venons de le prouver, de groupes d'hommes unis par les liens d'une commune descendance. Tous propriétaires d'une part indivise du territoire commun, tous égaux et libres, ils s'administrent eux-mêmes, ils jugent eux-mêmes, ils élisent leurs chefs. Les divers groupes qui parlent le même dialecte et qui ont une origine commune se prêtent

(1) Voyez dans Prescott, *The Conquest of Peru*, les témoignages contemporains admirablement résumés.

assistance contre l'ennemi, et délibèrent parfois sur des intérêts communs de défense et d'attaque. Nul n'exerce d'autorité que par délégation; tout se décide après discussion, à la majorité des voix. Aucun fonctionnaire n'a de pouvoir propre en vertu de sa naissance ou d'un droit divin. Rien ne ressemble à un pouvoir suprême imposant ses volontés à des sujets. L'état, tel qu'il s'est développé dans l'Orient et à Rome, n'existe ni de fait ni de nom. L'individu est souverain, soumis seulement à l'empire des coutumes juridiques et des idées religieuses. La nation est composée ainsi d'un grand nombre de petites républiques autonomes unies par un lien fédéral. Telle était l'organisation de la Germanie au temps de Tacite, et telle est celle des États-Unis de nos jours. Elle ne s'est guère modifiée en chemin; seulement la propriété individuelle a remplacé la communauté agraire. En Amérique comme en Germanie, la molécule élémentaire du corps social, c'est la commune, le *township*. Le nom même est resté; *town*, c'est le *zaun*, le *tun*, l'enceinte, le village. Dans le *township*, les citoyens se réunissent aussi pour élire les fonctionnaires, voter les impôts, décréter les travaux nécessaires, faire les règlemens. Il n'y a point de hiérarchie de fonctionnaires imposant les décisions de l'administration. Les *townships* jouissent d'une autonomie complète sous l'empire de lois générales, dont les juges assurent le respect; leur fédération forme les états, la fédération des états l'Union. Dans la démocratie américaine, on retrouve tous les caractères des démocraties primitives : indépendance de l'individu, égalité des conditions, pouvoirs électifs, gouvernement direct par les habitans assemblés, jugement par jury. Montesquieu ne s'est point trompé lorsqu'il a dit que la constitution anglaise venait des bois de la Germanie. Au point de départ, les démocraties patriarcales ont partout les mêmes caractères, dans l'Inde, en Grèce, en Italie, en Asie, dans le Nouveau-Monde; mais presque partout aussi l'égalité primitive a disparu : une aristocratie s'est élevée, la féodalité s'est constituée, puis le pouvoir royal a pris des forces et a tout soumis à son empire absolu. Seuls, quelques pays isolés, comme la Serbie, la Frise, la Suisse, le district de Ditmarsch, le val d'Andorre, ont conservé les anciennes institutions libres. Comment l'aristocratie, puis le despotisme, se sont-ils introduits dans des sociétés où le maintien de l'égalité était garanti par une mesure aussi radicale que le partage périodique des terres, en d'autres termes, comment les démocraties primitives se sont-elles féodalisées? Dans beaucoup de pays, en Angleterre, en France, dans l'Inde, dans la péninsule italique, l'inégalité et l'aristocratie ont été le résultat de la conquête; mais comment se sont-elles développées dans des pays qui,

comme l'Allemagne, n'ont point connu de conquérans venant constituer au-dessus des vaincus asservis une caste privilégiée? A l'origine, nous voyons en Germanie des associations de paysans égaux et libres, comme le sont encore les habitans d'Uri, de Schwitz et d'Unterwalden. A la fin du moyen âge, on trouve dans ce même pays une aristocratie féodale plus lourdement assise sur le sol et une population rurale plus asservie que celles de l'Angleterre, de l'Italie ou de la France. Par suite de quels changemens dans l'organisation agraire cette étonnante transformation s'est-elle opérée? Ce problème d'histoire sociale mérite de fixer l'attention.

La communauté des terres donne une base très forte aux sociétés primitives; elle maintient l'égalité et établit une union intime entre tous les membres du clan. Elle leur assure à tous une complète indépendance en les faisant tous propriétaires. C'est ce qu'il faut à des hommes de guerre. Les législateurs grecs dont Aristote rapporte les opinions avaient tous pour but de maintenir l'égalité entre les citoyens; mais croyait-on y arriver en Grèce soit en limitant l'étendue des propriétés qu'un individu pouvait posséder, soit en réglementant les dots données aux jeunes filles, soit en établissant les repas communs? Les coutumes des communautés de village atteignaient bien plus sûrement ce résultat. Voici comment la propriété individuelle et l'inégalité s'introduisirent néanmoins dans ces associations égalitaires. On a vu qu'à Java l'habitant de la *dessa*, qui met en culture une partie du bois ou de la lande, en conserve la jouissance pendant sa vie, et que dans certaines provinces il peut même la transmettre héréditairement comme propriété privée (1). Le même droit existait dans la marke germanique. Celui qui clôturait un terrain vague ou une partie de la forêt commune pour la cultiver en devenait propriétaire héréditaire. Ces terres ainsi défrichées échappaient au partage : on les appelait pour ce motif *exsortes* en latin, et en langue teutone *bifang*, du verbe *bifâhan*, qui signifie saisir, entourer, enclore. Le mot *porprisa*, en français *pourpris*, *pourprinse*, a exactement le même sens. Beaucoup de titres des premiers temps du moyen âge donnent pour origine aux propriétés auxquelles ils se rapportent l'occupation dans le désert ou sur un sol vacant, *in eremo*. En France, les chartes des deux premières dynasties en font très souvent mention. Les coutumes en parlent comme d'un moyen ordinaire d'acquérir la propriété. M. Da-

(1) Le droit de premier occupant est aussi reconnu en Russie. « Si un paysan russe, dit M. de Haxthausen, demande au village l'autorisation de s'établir dans la forêt, il l'obtient presque toujours, et il acquiert sur la terre défrichée, comme premier occupant, un droit de possession transmissible par héritage et toujours reconnu valable par la commune. »

reste de La Chavanne cite la coutume du mont Jura, qui attribue au premier occupant la propriété libre et franche de toutes les terres défrichées (1); mais il était sévèrement défendu d'enclore une partie des champs communs ou d'y poser des bornes, à moins que ce ne fût en présence des autres ayant-droit au partage, *consortes*, et avec leur consentement.

Déjà du temps de Tacite, l'égalité au sein du clan n'était pas absolue; quelques familles avaient plus de puissance, de richesses, d'esclaves, et obtenaient même dans la répartition une plus grande part. C'étaient ces familles qui seules pouvaient créer un domaine isolé dans la forêt par le travail de leurs serviteurs. Ce domaine était soustrait à l'autorité communale et à la « culture obligée, » au *Flurzwang;* c'était déjà comme une souveraineté isolée. Sur cette terre bornée et enclose, la culture temporaire annuelle et nomade n'était point possible. Il fallait donc recourir à un mode d'exploitation plus intensif. Il est probable que c'est là que l'assolement triennal fut introduit d'abord. Les rois francs possédaient dans les diverses parties du pays beaucoup de ces domaines. Plusieurs des villas de Charlemagne ont eu cette origine. C'est ainsi qu'il possédait dans le diocèse de Salzbourg un domaine, *curtis*, très étendu, comprenant quinze fermes, des vignes, des prés, des bois. Il s'éleva de cette façon de toutes parts, à côté et en dehors du territoire commun soumis au partage, des propriétés privées indépendantes, « des seigneuries, » *curtes nobilium*. La terre close s'appelait *ager exsors*, parce qu'elle était soustraite au tirage au sort. Dans le Danemark, ces domaines indépendans se nommaient *ornum;* ils étaient entourés d'un fossé et bornés par des pierres de limite. Ils étaient considérés comme des terres privilégiées, parce qu'ils étaient exempts de toute charge communale et qu'ils échappaient à la répartition nouvelle par la corde. Toutes les prestations imposées à la commune étaient supportées par les terres du domaine collectif. Le propriétaire de l'*ornum*, n'ayant pas droit à la jouissance du pâturage et du bois de la communauté, était naturellement dispensé de prendre part aux prestations en travail ou en nature dont les communiers avaient à s'acquitter. Cette immunité donna aux domaines indépendans une certaine supériorité qui, se confirmant avec le temps, aboutit à une sorte de suprématie et de suzeraineté.

Une autre circonstance vint miner l'ancienne organisation agraire

(1) Dareste de La Chavanne, *Histoire des classes agricoles en France*, chap. III. — Il cite aussi un plaid de l'an 852, où, au sujet d'une question de propriété, l'une des parties s'exprime ainsi : *Manifestum est quod ipsas res* (les biens en litige) *retineo, sed non injuste, quia de eremo eas traxi in aprisionem.*

et détruire l'égalité primitive. On sait que le communier ne pouvait disposer de sa part que du consentement de ses associés, qui avaient un droit de reprise; mais ce droit, ils ne pouvaient l'exercer contre l'église. Or, dans ces temps de ferveur, les fidèles léguaient très souvent à l'église tout ce qu'ils possédaient, non-seulement leur maison avec l'enclos, mais la part indivise dans la marche qui en dépendait. Les abbayes et les évêchés devenaient ainsi co-propriétaires des biens communs. Cette situation étant en désaccord complet avec l'organisation agraire primitive, l'église retirait de la communauté les parts qui lui revenaient, les clôturait, tâchait de les arrondir, et les faisait cultiver par des colons ou des serfs. Déjà, vers la fin du IXe siècle, le tiers de toutes les terres de la Gaule appartenait au clergé.

A partir du moment où les travaux agricoles se firent par les colons et les serfs, cultiver la terre fut peu à peu considéré comme une œuvre servile. Les familles riches et puissantes s'en exemptèrent complétement, et les cultivateurs libres perdirent peu à peu en dignité, en considération même à leurs propres yeux. Par suite de l'introduction du christianisme et de l'établissement des monarchies vers le IVe et le Ve siècle, la façon de vivre des hommes libres se modifia profondément. Les guerres de tribu à tribu, incessantes autrefois, devinrent plus rares; un certain ordre s'établit dans la société. Les habitans des villages ne vécurent plus constamment les armes à la main, et ainsi insensiblement le guerrier germanique se transforma en paysan allemand. Ceux qui avaient des terres cultivées par des colons pouvaient vivre sans travailler. Ils continuaient, eux, à s'exercer au maniement des armes; ils vivaient de chasse et de guerre comme l'ancien Germain. Ils acquirent ainsi la prééminence que donne la force. Quoique l'Allemagne n'eût pas été conquise, ils arrivèrent à posséder sur leurs compatriotes la même suprématie que les conquérans de la Gaule sur les Gallo-Romains. On ne sait pas encore très exactement comment le cultivateur libre du IIe siècle est devenu le serf du XIIIe siècle; mais dès que les uns conservaient le maniement des armes, dont se déshabituaient les autres, exclusivement adonnés aux travaux agricoles, les premiers devaient finir par asservir les seconds. Néanmoins ce changement profond ne s'est pas accompli partout en même temps ni de la même manière; il est des cantons où l'ancienne organisation et la liberté se sont maintenues jusqu'à nos jours.

Le clergé et les nobles possédant plusieurs domaines ne les faisaient pas cultiver pour leur compte; ils les donnaient en bail à des cultivateurs libres ou à des familles de serfs. Les biens exploités par les premiers s'appelaient *mansi ingenuiles*, ceux qui l'étaient par les

seconds *mansi serviles*. Ce bail était souvent héréditaire. Les paysans devaient au propriétaire des prestations en nature ou en travail. Les hommes libres lui devaient en outre le service militaire.

Il est une autre question qui n'est point non plus très bien éclaircie. Comment le régime féodal, avec sa hiérarchie de classes subordonnées les unes aux autres, est-il venu en Allemagne remplacer un régime où l'égalité était garantie par le partage périodique des terres? Ce qui caractérise le régime féodal, c'est le fief, le *feod*, le *beneficium*, c'est-à-dire le bien donné en jouissance usufruitière comme rétribution d'un certain service à rendre. Le suzerain concédait la jouissance à vie d'un domaine à la condition que celui qui en était investi le suivît à la guerre ou administrât une partie du territoire. Primitivement, bien entendu, il ne s'agissait ni d'administrer ni de concéder des bénéfices, car les villages se gouvernaient eux-mêmes d'une façon indépendante, et le souverain n'était qu'un chef militaire élu par ses guerriers. Cependant M. Maine, d'accord en cela avec M. Laferrière, croit que les origines du régime féodal se discernent déjà dans les coutumes juridiques des derniers temps de l'empire romain. Dans le régime féodal, on distinguait deux sortes de tenures : la tenure militaire et la tenure censive. La tenure militaire était celle du noble portant les armes, qui devait suivre le suzerain à la guerre, assister à ses plaids, rendre la justice en son nom, faire en un mot des actes de gouvernement et d'administration. La tenure censive était celle du cultivateur qui devait à son supérieur des prestations en nature et en travail. C'était une relation économique de l'ordre civil. Ces deux formes de tenure existaient dans l'empire romain. Les propriétaires de *latifundia* comprirent qu'au lieu de faire cultiver leurs terres par des esclaves, travaillant mal sous la surveillance d'un majordome toujours porté à voler le maître, il valait mieux concéder l'exploitation à des colons, *coloni*, jouissant des produits de leur travail moyennant une partie de la récolte. Ces colons étaient intéressés à bien cultiver; le produit total était plus grand, et par suite, quoique leur condition fût améliorée, le revenu du maître plus considérable. C'est ainsi que s'est ormée la classe des *coloni medietarii*, des métayers, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. La condition des serfs en Germanie, telle que la dépeint Tacite, était semblable à celle des *coloni* romains. Chacun avait sa demeure, le maître exigeait seulement une certaine redevance en blé, en bétail, en vêtemens, comme il l'aurait fait d'un colon, *ut colono injungit*. L'emphytéose devint aussi un mode de tenure très général. Le propriétaire concédait à un cultivateur la jouissance héréditaire d'un bien moyennant paiement d'un « canon » ou fermage annuel et d'un droit en cas de transmission du bien.

Dans l'emphytéose et dans le colonat ou métayage, on reconnaît la double propriété qui caractérise la tenure censive, le suzerain conservant le domaine éminent avec les redevances auxquelles il donne droit, le cultivateur ayant la jouissance héréditaire.

Sur les confins de l'empire, tout le long du Rhin et du Danube, l'état avait concédé des terres, *agri limitrophi*, à des vétérans qui s'engageaient à s'acquitter du service militaire en cas de besoin. C'est exactement le système des régimens-frontières organisés par l'Autriche sur la frontière turque. L'état conservait le domaine éminent; les vétérans avaient la jouissance à la condition de porter les armes. Telle était aussi la condition du vassal à l'égard de son suzerain. Les monarques d'origine germanique qui fondèrent la féodalité n'eurent qu'à imiter le régime qu'ils avaient sous les yeux. La plupart de ces vétérans étaient d'ailleurs eux-mêmes des Germains enrôlés dans les armées impériales et établis sur les terres romaines pour les défendre. Les autres obligations du bénéficiaire féodal, celles d'aider le suzerain à doter sa fille et à équiper son fils, à les protéger pendant leur minorité, à payer la rançon, s'il était fait prisonnier, dérivaient les unes de la condition du client, les autres de celle du leude germain.

On peut aussi trouver les germes du système féodal dans une coutume ancienne des communautés de village. Parmi les lots de terres arables, il y en avait, avons-nous vu, dont la jouissance était destinée à servir d'honoraire à certaines fonctions et à certains métiers. Ces terres, données ainsi comme traitement, constituaient évidemment des fiefs. La même chose existait dans le village hindou. La fonction ou le métier et par suite le lot de terre qui y était attaché se transmettaient souvent de père en fils. Il en résultait une tendance à établir l'hérédité qui se manifesta aussi pour les bénéfices féodaux, et qui finit par triompher, comme on le sait, sous les derniers Carlovingiens (1). Les rois germains, ne percevant pas d'im-

(1) Dans une partie de l'Inde, en Bengale, un gouverneur, lord Cornwallis, a féodalisé le pays par un seul article de loi, opérant ainsi en un moment une transformation dans l'ordre social qui ne s'est accomplie en Europe qu'après plusieurs siècles. Les *zemindars* étaient des fonctionnaires qui percevaient les impôts dans les villages et qui en transmettaient le produit au souverain après en avoir conservé une partie comme rémunération de leur peine. Lord Cornwallis, croyant retrouver dans l'Inde l'organisation de l'Angleterre, considéra les *zemindars* comme des propriétaires touchant la rente de leurs tenanciers et payant sur cette rente un fort impôt à l'état. Il transforma ainsi les villageois, jadis propriétaires sous le domaine éminent de l'état, en fermiers des *zemindars*, et il créa du coup la grande propriété féodale avec l'hérédité des bénéfices. Plus tard on reconnut la faute qu'on avait commise, et dans les autres provinces l'état n'a plus admis d'intermédiaire entre le cultivateur et lui. Voyez à ce sujet l'excellent travail intitulé *Tenure of Land in India*, by George Campbell chief commissioner of the central provinces of India. — *Cobden Club Essays*, t. Ier.

pôts, n'avaient pas d'autre moyen de rétribuer les services que de concéder des bénéfices, des *feods*. D'une part les familles qui s'étaient créé de grands domaines par le défrichement et par la fondation de *manses* ou de fermes, d'autre part les seigneurs bénéficiaires, constituaient une classe supérieure de propriétaires fonciers dont la puissance et la richesse augmentèrent avec les progrès de la civilisation. Néanmoins au-dessous d'eux et parmi les cultivateurs, dont la condition empirait sans cesse, les anciennes institutions de la *mark* se maintinrent longtemps. La propriété privée s'introduisit, il est vrai, peu à peu pour la terre arable, sauf dans quelques cantons reculés, où le partage périodique persista jusqu'à nos jours; mais le pâturage et la forêt restèrent en commun et permirent de conserver les institutions administratives de la mark.

De bonne heure, le domaine collectif du village fut exposé aux usurpations des souverains et des seigneurs. Les grandes guerres qui furent la suite des invasions du IVe siècle et la longue durée des expéditions militaires accablèrent les hommes libres. Beaucoup d'entre eux, pour se dérober aux exactions et aux exigences des comtes et des seigneurs, vendirent leurs biens ou les donnèrent, soit au souverain, soit à l'église, pour les recevoir d'eux à titre de terre *censive*, c'est-à-dire soumise au paiement d'un fermage. La classe des petits propriétaires libres diminua ainsi insensiblement. Du temps de Charlemagne, l'inégalité et l'accumulation des biens en quelques mains étaient déjà très grandes; les paysans dépendans n'étaient plus en position de défendre efficacement le domaine de la *mark* contre les envahissemens des puissans. Ceux-ci firent admettre que le domaine éminent de la lande et de la forêt leur appartenait. Déjà la loi des Ripuaires parle des bois communs comme s'ils appartenaient au roi : *in silva communi seu regis*. Dans un diplôme mérovingien de 724, le roi Childebert III dispose des communaux de Saverne. Les seigneurs firent enclore les forêts, ou les déclarèrent *bannforsten*, ce qui en interdisait la jouissance aux cultivateurs. Leur but principal était d'en conserver la chasse. Ces usurpations commencèrent sous les dynasties franques; mais elles furent surtout fréquentes au XIIe et au XIIIe siècle. La loi de 1861 qui abolit le servage en Russie enlève aussi d'un trait de plume aux paysans la jouissance héréditaire de la forêt, pour en attribuer la propriété exclusive aux seigneurs.

Dans le principe, tous les habitans du village se réunissaient pour juger les délits et les procès civils entre communiers, sous la présidence d'un chef élu par eux, le *dorfgraf* (comte du village, appelé aussi *judex* ou *major loci*, *centenarius*, *tunginus*). Peu à peu cependant le seigneur usurpa presque partout le droit de nommer

le juge ou le maire du village, le *dorfrichter* ou *schultheiss*. Comme le dit très bien von Maurer, partout où s'établirent les droits de la seigneurie, l'antique organisation de la *mark* et ses libertés disparurent. La justice seigneuriale prit la place du jugement rendu par l'assemblée des commmuniers. D'abord le représentant du seigneur appelait encore les habitans autour de lui pour juger; plus tard, il prononça seul. La mark, qui était primitivement une petite république indépendante, fut réduite ainsi, par les usurpations successives des seigneurs et des souverains, à n'être plus que la jouissance collective des pâturages et des bois communaux, quand ceux-ci avaient été respectés.

Toutefois, de même que dans certains cantons isolés la communauté des terres arables avec partage périodique se maintint jusqu'à nos jours, dans d'autres districts l'organisation libre de la mark put échapper à la féodalisation. Il en fut ainsi par exemple dans la Frise, dans la Drenthe, en Néerlande, dans le pays des Ditmarschen au district de Delbrück, dans les cantons forestiers en Suisse. Le pays des Ditmarschen, situé en Holstein, fut peuplé par des groupes de familles venues de la Frise et de la Saxe. Ils constituèrent quatre « marches, » gouvernées chacune par 12 conseillers élus par les habitans. Ces quatre marches étaient unies par un lien fédéral. Les affaires de la fédération étaient gérées par un conseil composé de 48 « conseillers des marches. » Charlemagne avait constitué le pays en un *gau* ou district appelé *communitas terræ thetmarsiæ;* il était nominalement soumis à l'autorité de l'évêque de Brême, mais le bailli de l'évêché n'exerçait aucun pouvoir réel. Les 48 conseillers gouvernaient le pays, qui constituait une république indépendante. « Les Ditmarschen, dit une chronique du XIVe siècle, vivent sans seigneur et sans chef, et ils font ce qu'ils veulent (1). » Niebuhr, qui était de ce pays, aimait à parler de ces antiques libertés. Entre la Drenthe et l'Ems, le pays de Westerwold avait conservé aussi une indépendance complète. Il avait son sceau, signe d'autonomie; il nommait ses conseillers et son juge. Ce n'est qu'en 1316 qu'il commençait à reconnaître la suzeraineté de l'évêque de Munster, en lui donnant chaque année un chapon fumé par maison.

Les cantons forestiers de la Suisse offrent un exemple encore plus

(1) « De Ditmarschen leven sunder heren und hovedt, unde doen wadt se willen. » En France également, notamment dans le Dauphiné et la Franche-Comté, il existait des communautés de paysans qui avaient conservé leurs franchises allodiales et leur complète indépendance. M. Bonnemère en cite un exemple curieux dans son *Histoire des Paysans*. Les habitans d'un petit district de l'Artois, nommé l'Alleu, refusèrent en 1706 de payer la contribution qui leur était imposée, et ils voulurent se rendre à Versailles pour montrer à Louis XIV les titres de leurs franchises et de leur immunité.

curieux, parce qu'ils ont conservé la primitive organisation de mark jusqu'à nos jours. Toute la vallée de Schwitz formait une marche unique, où se constituèrent successivement différentes communautés de village. Chaque habitant possédait en propre sa maison et un terrain adjacent; le reste du territoire était propriété collective. Les Habsbourg étaient les suzerains du pays, mais ils traitaient les habitans « comme des hommes libres. » Quand le pays se peupla, il se divisa en quatre districts, dont chacun choisissait son *amman*, se gouvernait librement et avait droit de justice. Néanmoins toute la vallée continua de former une communauté qui possédait toutes les terres indivises, les *allmenden*, et qui avait son assemblée générale, la *landesgemeinde*. Cette assemblée surveillait l'usage des bois et des pâturages communs, déterminait combien chacun pouvait y envoyer de têtes de bétail, et faisait tous les règlemens nécessaires. Nul ne pouvait vendre sa maison ou sa terre à un étranger. Uri et Unterwalden étaient aussi des marches libres. L'empire d'abord, ensuite les comtes de Habsbourg exerçaient, il est vrai, un droit de suzeraineté; mais, quand ils voulurent étendre ce droit et en faire sortir une souveraineté effective, les cantons se soulevèrent et conquirent leur complète indépendance. Ils échappèrent ainsi à la tyrannie de la féodalité et au pouvoir royal, et purent conserver jusqu'à nos jours les libertés primitives de la *mark*. Pour nous représenter l'organisation sociale de ces petites démocraties rurales, qui ont existé à l'origine dans toute l'Europe et chez toutes les races, il suffit de nous transporter dans un des cantons forestiers de la Suisse ou dans le val d'Andorre, où l'on retrouve au milieu des Pyrénées des institutions tout à fait semblables à celles du pays des Ditmarschen et de Delbrück. Le temps a respecté l'antique organisation; seulement la propriété des terres arables a cessé d'être collective; celle des pâturages et des bois l'est restée. Ailleurs, comme en Russie, si la communauté agraire s'est maintenue, la liberté a péri, parce que les souverains ont créé de toutes pièces une aristocratie privilégiée. En Angleterre au contraire, la propriété foncière s'est accumulée en un petit nombre de mains, et le travailleur rural en a été privé, mais le gouvernement direct au sein du *vestry* et du *township* et les institutions libres se sont maintenus. La Serbie est peut-être le pays de l'Europe qui a le mieux conservé la physionomie des sociétés primitives, parce que la domination turque a été assez lourde pour empêcher une aristocratie de naître, sans être assez dure et assez tracassière pour anéantir les libertés locales. Si le développement des peuples européens s'était fait normalement, il aurait été semblable à celui des cantons suisses. Le gouvernement direct,

l'autonomie locale, se seraient maintenus au sein des petites démocraties rurales indépendantes, et celles-ci se seraient unies par un lien fédératif, de façon à constituer sur la base de l'identité de la langue et des origines ethnographiques des nations organisées, comme le sont aujourd'hui les États-Unis. La féodalité, les aristocraties privilégiées, le despotisme monarchique, la centralisation administrative inaugurée au XVe et au XVIe siècle, ont été autant d'élémens perturbateurs. Maintenant l'organisation à laquelle tendent et aspirent les sociétés européennes est manifestement celle du *township* américain et de la commune suisse, qui n'est autre que celle du pays des Ditmarschen et du val d'Andorre, c'est-à-dire celle qu'établissent spontanément les populations libres au début de la civilisation, et qu'on pourrait ainsi appeler naturelle. Aujourd'hui on trouve encore dans la Drenthe (1), en Néerlande, et dans la Westphalie, en Allemagne, la mark germanique non plus comme institution politique, mais comme institution agraire, et naguère les coutumes anciennes y étaient suivies, comme au temps de Tacite. Ces usages de l'époque patriarcale disparaîtront sans retour; mais ce que les sociétés modernes peuvent emprunter aux communautés de village, c'est l'attention persévérante apportée aux intérêts communaux, l'esprit de fraternité et d'association, enfin l'aptitude au *self-government*.

IV.

C'est en Angleterre surtout que le progrès de l'inégalité et la féodalisation de la terre se sont produits d'une façon régulière et complète. Il n'y a point à douter que primitivement la Grande-Bretagne n'ait été occupée par des communautés agraires semblables à celles de la Germanie. César nous apprend que les Bretons vivaient de viande et de laitage; donc le régime pastoral prédominait, ainsi que le pâturage commun, qui en est la condition ordinaire. Comme on l'a vu, des traces nombreuses de la communauté an-

(1) J'ai donné dans mon livre *l'Economie rurale de la Néerlande* les détails concernant les forêts de la Veluwe possédées en commun, comme la *mark* ancienne, et administrées par une assemblée générale, *maal-spraak*, qui est le *mallus* des Francs. Dans la Drenthe, en 1828, il existait encore 116 *marks* comprenant 126,398 hectares ou la moitié de la province. Dans les villages de la Drenthe, on retrouvait naguère la culture en commun des *eschen*, réglée par l'assemblée générale, la clôture obligée des champs de l'assolement, enfin toutes les coutumes primitives. Il est singulier que les auteurs allemands aient négligé cette source précieuse d'informations sur l'ancien régime agraire des peuples germaniques. En hollandais, il existe de nombreuses publications sur ce sujet, entre autres celles de deux écrivains distingués, les barons Sloet tot Oldhuis.

cienne subsistent encore; mais, dès le temps de la période anglo-saxonne où les chartes les plus anciennes nous permettent de remonter, l'organisation sociale est déjà profondément modifiée. L'inégalité et la distinction des classes se sont introduites. Le manoir s'est constitué et a pris la place de l'ancienne association des cultivateurs égaux et libres. De bonne heure, quelques familles illustres avaient plus de serfs, plus de bétail, et obtenaient une part plus grande dans la répartition. Les chefs de guerre, devenus rois héréditaires, arrivèrent peu à peu à s'attribuer le droit de disposer des terres vagues pour en faire des donations. La terre commune des différens clans, l'*ager publicus*, le *folkland* fut considéré comme domaine royal, *cyninges folkland*, et le roi en disposait soit seul, soit avec le consentement de l'assemblée nationale, du « witena. » Ainsi se développa la propriété privée « enregistrée, » le *bokland*. Au xe siècle, même avant la conquête par les Normands, la marche s'était déjà transformée en manoir, quoique ce mot ne fût pas encore en usage. Le pays était couvert d'une foule de domaines, *maneria*, d'étendue très-différente, depuis le *maneriolum* d'une charrue jusqu'au *latifundium* de cinquante charrues. Les terres dépendantes du manoir étaient parfois encore entremêlées avec celles des cultivateurs, ou bien elles s'étendaient à côté de celles-ci.

Parmi les cultivateurs, on distingue différentes classes. Il y avait d'abord les *villani*, dont la condition était semblable à celle du serf russe; ils avaient une part du sol suffisante pour les faire subsister, mais ils devaient cultiver la terre seigneuriale, faire la moisson, la rentrer, couper les foins. On trouvait ensuite les tenanciers libres, *libere tenentes* ou *tenentes in libero soccagio*, et les *liberi socmanni*, qui ne devaient au seigneur que des prestations moins fortes en nature ou en travail; le tribut à payer par eux était parfois nominal : il consistait en un chapon, une paire de gants, une fleur. Leur possession était encore l'ancien lot qui devait suffire à l'entretien d'une famille, le *hide*, la *virgata terræ*, dont l'étendue variait de seize à cinquante acres. Ceux qui n'en possédaient plus que la moitié s'appelaient *sockmanni dimidii* ou *dimidii liberi homines*. Enfin ceux qui avaient moins de terre encore ou qui en étaient réduits à leur maison étaient désignés par le nom de *cotarii*, *cotmanni*, parce qu'ils habitaient une chaumière, *kot*, d'où *cottage*. Le seigneur accordait le droit de cultiver des terres en friche moyennant certaines redevances, d'abord en nature, parfois en argent, à partir du xiiie siècle. Les anciens documens les nomment *isti qui tenent de novis essartis*. La jouissance de la forêt et du pâturage était restée collective et même indivise entre les habitans du village et le seigneur; mais celui-ci en avait déjà usurpé le domaine éminent,

dont il sut plus tard faire sortir la pleine propriété. Les prairies à faucher étaient ordinairement réparties tous les ans entre les communiers. La terre arable était devenue propriété privée et héréditaire, seulement tous les usages de l'ancienne communauté agraire s'étaient maintenus. Chacun avait des lots dans les différens champs de l'assolement; c'étaient ces champs et non les lots particuliers qui étaient entourés d'une clôture, à laquelle tous devaient travailler. Les paysans associaient leurs forces et cultivaient leurs terres, ainsi que celles du seigneur, suivant un système coopératif imposé par les nécessités du travail agricole. Pour labourer la terre, l'on attelait à la charrue huit bœufs ou quatre chevaux et quatre bœufs. Beaucoup de paysans qui n'avaient pas autant d'animaux de trait se réunissaient à deux ou trois pour former un attelage.

La population étant très peu nombreuse, la partie du sol qui était cultivée avait beaucoup moins d'étendue que celle qui ne l'était pas. La jouissance collective s'étendait donc sur la plus grande partie du territoire, et même la terre arable, quand la récolte était enlevée et les clôtures abattues, redevenait vaine pâture pour tout le bétail du village, réuni sous un berger commun. Suivant la remarque très juste et très profonde de M. Nasse, il ne faut pas confondre l'inégalité résultant de la constitution du manoir seigneurial avec celle qui fut la suite de l'introduction de la féodalité. Les relations du seigneur du manoir avec ses tenanciers, *villani*, *socmanni* ou *cotarii*, étaient purement économiques. Les prestations que ceux-ci devaient représentaient la rente, et étaient au fond le paiement du fermage de la terre dont le seigneur s'était attribué la propriété ou le domaine éminent. Cette subordination des tenanciers au propriétaire ou des serfs au seigneur s'était établie, grâce à l'appui des rois, exactement comme en Germanie et plus récemment en Russie, sans que la conquête fût venue soumettre des vaincus à des vainqueurs. Les relations de la hiérarchie féodale avaient aussi pour base la concession de la terre, parce que, l'impôt n'existant pas, céder la jouissance d'une terre était le seul mode possible de rétribuer un service, une fonction. Cependant la hiérarchie féodale était surtout politique; elle constituait l'organisation de l'état, car le bénéfice était concédé viagèrement au comte, au duc, au marquis qui gouvernait une ville ou un territoire, à l'homme d'armes qui devait le service militaire, au vassal qui était tenu de se rendre au plaid pour juger et administrer avec le souverain. Le régime féodal étant dans son plein épanouissement au moment de la conquête de l'Angleterre par les Normands, il y fut appliqué d'une façon plus complète et plus suivie que partout ailleurs. On admit en théorie que le roi était devenu propriétaire de tout le territoire, et à l'avenir

toute terre fut considérée comme concédée par le souverain. C'est pour ce motif que Blackstone et les autres jurisconsultes anglais admettent encore aujourd'hui que la terre anglaise appartient au roi. Les seigneurs anglo-saxons restés en possession de leurs domaines devinrent vassaux du conquérant, comme ceux de ses compagnons à qui il avait réellement concédé des biens confisqués. Il n'y eut plus de franc-alleu; toutes les terres furent comprises dans le réseau des tenures féodales. Il n'en fut pas de même en Allemagne, il en fut moins encore en Néerlande et dans les pays scandinaves. Là, à côté du seigneur et du manoir féodal, les communautés de village d'abord, puis les paysans propriétaires maintinrent leur indépendance pendant très longtemps, et même dans certaines provinces jusqu'à nos jours.

La féodalisation complète de la propriété en Angleterre eut deux résultats qui paraissent au premier abord contradictoires. D'une part, elle amena la conservation ou le rétablissement des libertés politiques, parce que, la royauté étant dès le principe très puissante, les nobles s'allièrent aux bourgeois pour limiter son pouvoir et fonder ainsi le régime parlementaire sur le type traditionnel du *witena*, du *thing* ou *mallus* germanique. De l'autre, elle favorisa singulièrement les développemens de l'inégalité et l'extension des *latifundia*, parce qu'elle donna ici aux seigneurs une partie du pouvoir législatif et judiciaire, qui fut exercé ailleurs par les rois au profit de leur autorité et parfois en faveur des classes moyennes, dont ils recherchaient l'appui. M. Nasse, M. David Syme et M. Cliffe Leslie (1) ont décrit en détail cette étonnante évolution économique, qui a eu pour résultat final de concentrer la possession de la terre anglaise entre les mains de quelques milliers de familles. Le seigneur s'était fait reconnaître le droit d'enclore la partie du territoire commun qui n'était pas nécessaire aux tenanciers. Comme il s'attribuait le domaine éminent de toute la terre, et comme la noblesse dominait dans les cours de justice, il n'y eut d'autre limite à ses envahissemens que l'intérêt qu'il avait de conserver des tenanciers pour cultiver ses terres. Dans les premiers temps, il avait intérêt à obtenir beaucoup de blé pour nourrir sa petite cour; mais, quand les communes flamandes se mirent à acheter la laine anglaise pour faire du drap, il eut intérêt à remplacer ses tenanciers par des moutons, et la terre arable par des prairies. A partir du XIVe siècle jusqu'à nos jours, le travail d'élimination des petits propriétaires et des cultivateurs ne s'est pas arrêté. Sous Henry VII, on commence à faire des lois pour empêcher les *landlords* d'abattre

(1) *Land Systems in Ireland, England and continental countries.* London 1871.

les fermes, *acts against pulling down of tounes*. Sous Henry VIII, les plaintes deviennent générales. Les écrivains, les prédicateurs, dénoncent le mal; une loi est faite pour défendre « d'avoir plus de 2,000 moutons, à moins qu'on ne les nourrisse sur ses propres terres. » Certains propriétaires en ont 25,000 et davantage. En 1549 éclate une formidable insurrection de paysans, suivie d'autres moins sérieuses, qui toutes ont pour objet d'abattre les clôtures ou les haies et de rendre la terre à la charrue. Le pays est dépeuplé, dit Scory, évêque de Rochester en 1551, et la population des campagnes « sera bientôt semblable aux paysans et aux serfs français plutôt qu'à l'ancienne et riche *yeomanry* d'Angleterre. » Le parlement ordonna une enquête sur les évictions illégales; mais comment les cultivateurs auraient-ils pu établir leurs droits? Les documens reposaient tous dans le manoir; d'ailleurs la coutume était souvent leur seul titre, et ils ne pouvaient l'établir, surtout contre ce principe, généralement admis dans la théorie féodale, que le domaine éminent appartenait au seigneur. C'est en raison du même principe que les *landlords* écossais ont exécuté ces évictions sur une grande échelle qui ont tant indigné Sismondi, et qui ont substitué des moutons aux clans de *highlanders* jadis propriétaires souverains de la contrée. Aujourd'hui, tandis que les idées d'égalité se répandent et que le droit de voter se généralise, la grande propriété continue ses conquêtes, et l'inégalité devient plus grande et plus visible.

L'histoire de la propriété en Chine et à Rome est très semblable à celle que nous venons d'esquisser pour l'Angleterre. Les plus anciennes chroniques de la Chine nous représentent ce pays comme déjà arrivé au régime agricole; mais la propriété privée ne s'appliquait pas à la terre. Celle-ci était partagée entre tous ceux qui étaient capables de la cultiver, c'est-à-dire entre les habitans de l'âge de vingt à soixante ans. Chaque vallée s'administrait d'une façon indépendante et choisissait ses chefs; le souverain était également élu. On leur assignait certaines terres, dont le produit leur permettait de vivre selon leurs dignités. C'est, on le voit, exactement le régime de la marche germanique. A partir de l'an 2205 avant Jésus-Christ, l'empire devint héréditaire (1). Les chefs de province usurpèrent aussi l'hérédité. Les souverains concédèrent des fiefs, et les seigneurs en concédèrent à leur tour moyennant certaines redevances. Ainsi s'établit la féodalité; seulement la propriété exploitée par les paysans continuait à être partagée entre les familles proportionnellement au nombre de bras dont chacune disposait. Dans le

(1) Nous empruntons ces détails à un extrait des mémoires de la mission ecclésiastique russe à Pékin, fait par M. J. Sacharof.

partage, on tenait compte de l'éloignement des terres, et on donnait une moindre part de celles qui étaient plus rapprochées. Un lot sur neuf devait être cultivé au profit de l'état par les familles qui obtenaient les huit autres. Le système des terres communes, *gun-tjan*, se maintint jusque vers la troisième dynastie, 254 avant Jésus-Christ, et il a persisté jusqu'à nos jours dans les provinces écartées de la Corée. La propriété privée fut introduite par la maison des Zin; mais peu à peu, disent les chroniques, les riches accaparèrent toutes les terres, qu'ils louaient ensuite aux cultivateurs dépossédés en percevant comme fermage la moitié du produit. Depuis lors, à différentes reprises, le gouvernement eut recours à des lois agraires pour multiplier le nombre des propriétaires. La plus remarquable et la plus générale de ces lois est celle qui fut décrétée par la dynastie des Tan (619 à 907). Chaque individu, pourvu qu'il fît maison à part, reçut une pièce de terre à titre perpétuel, et une autre pièce à titre temporaire, à la condition qu'il fût en état de la faire valoir. La part attribuée aux différentes classes de la population variait suivant le rang et les dignités. La propriété privée était inaliénable, sauf dans des cas extrêmes. Les possessions viagères faisaient retour à l'état, qui les redistribuait. Ce régime ne put être maintenu longtemps en vigueur; vers l'an 1000, il fit place à la propriété privée et libre, qui, malgré la conquête mantchoue et les révolutions, s'est maintenue jusqu'à nos jours.

A Rome, comme dans toute l'Italie antique, les communautés de village possèdent d'abord la terre, puis la distinction s'etablit entre l'*ager privatus* possédé par les particuliers et l'*ager publicus*, dont la jouissance est concédée à titre temporaire. Les patriciens, grâce à leur prépondérance politique, accaparent entièrement les terres publiques, exactement comme les *landlords* anglais. Les lois liciniennes ont pour but de rétablir et de maintenir une certaine égalité; elles décident que tous les citoyens auront droit à une part de l'*ager publicus*. Dans le partage, chaque citoyen aura au moins 7 *jugera* (environ 2 hectares), et nul ne pourra en posséder plus de 500. Les lois par lesquelles on s'efforce de s'opposer aux conséquences d'une évolution économique atteignent rarement leur but. Les lois liciniennes n'arrêtèrent que momentanément les progrès de l'inégalité. Les Gracques, qui voyaient les *latifundia* envahir toute l'Italie et remplacer partout les petits propriétaires par des esclaves, proposèrent en vain leurs lois agraires. Le mouvement de concentration de la propriété foncière ne s'arrêta plus. Il mit aux mains de quelques individus des provinces entières (1). En multi-

(1) Il y eut un moment où toute l'Afrique romaine appartint à six propriétaires.

pliant les esclaves, il tarit la source naturelle de la richesse, le travail libre et responsable, et en détruisant cette forte race de cultivateurs-propriétaires, à la fois excellens soldats et bons citoyens, qui avaient donné à Rome l'empire du monde, il anéantit le fondement des institutions républicaines et libres. *Latifundia perdidere Italiam!* s'écrie Pline, et la décadence irrémédiable de l'empire romain justifie ce mot, qui retentit à travers les siècles comme un avertissement pour les sociétés modernes. La révolution française et la plupart des législateurs du continent se sont inspirés de l'esprit qui a dicté les lois liciniennes et les projets des Gracques; ils ont voulu créer tout un peuple de propriétaires. Tel était aussi le but des institutions agraires des communautés primitives. Aujourd'hui, en présence du mouvement démocratique qui nous entraîne et des tendances égalitaires qui agitent les classes laborieuses, le seul moyen de prévenir des catastrophes et de sauver la liberté, c'est de favoriser, non de contrarier la diffusion de la propriété.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Dans d'autres provinces, Pline nous dit que tout l'*ager publicus* était possédé par quelques familles. Un aqueduc ayant six milles romains de longueur ne traversait que onze domaines appartenant à neuf propriétaires. « Eh quoi! dit Sénèque (lettre 49), une terre qui a contenu tout un peuple est trop étroite pour un seul propriétaire! Jusqu'où pousserez-vous votre charrue, vous qui ne savez pas restreindre votre exploitation dans les limites d'une province? Ses rivières coulent pour un seul individu, et des plaines immenses, jadis limites de puissans royaumes, vous appartiennent depuis leur source jusqu'à leur embouchure. » Appien a parfaitement décrit comment les *latifundia* se sont créés. « A mesure que les Romains subjugaient une partie de l'Italie, ils prenaient une part du sol de cette terre conquise; la partie cultivée était assignée ou affermée aux colons. Quant à la partie inculte, souvent fort considérable, on l'abandonnait sans la diviser à ceux qui voulaient la cultiver, moyennant la redevance annuelle du dixième des grains et du cinquième des fruits. On voulait multiplier cette race italienne, patiente et courageuse, pour augmenter le nombre des soldats-citoyens; mais le contraire de ce qu'on avait prévu arriva, car les riches, maîtres de la plus grande partie de ces terres non limitées, enhardis par la durée de leur possession, achetèrent de gré ou prirent de force l'héritage de leurs pauvres voisins, et transformèrent leurs champs en d'immenses domaines. Ils employèrent des esclaves comme laboureurs et comme bergers. Le service militaire arrachait les hommes libres à l'agriculture; les esclaves, qui en étaient exempts, les remplaçaient et rendaient ces possessions fructueuses. Les riches devinrent donc démesurément opulens, et le nombre des esclaves s'accrut rapidement; mais la race italienne s'appauvrit et disparut, usée par les impôts, la misère et la guerre. L'homme libre devait se perdre dans l'oisiveté, car le sol, cultivé par des esclaves, était tout entier aux mains des riches, qui ne voulaient pas de lui. »

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

LA MACHINE A VAPEUR.

Les Machines à vapeur, par M. F. Jacqmin, directeur de l'exploitation des chemins de fer de l'Est; 2 vol. in-8°.

Quot servi, tot hostes, disait-on à Rome. Nous n'avons plus d'esclaves, et pourtant nous avons encore des ennemis domestiques, qui sont les forces vives de la nature que nous avons réduites en servitude. Dans le nombre de ces serviteurs inconsciens et quelquefois rebelles, le plus redoutable ou, pour mieux dire, le plus redouté est sans contredit la machine à vapeur. On aurait vite fait de compter les personnes qui ne tremblent pas devant cet énergique instrument. On le soumet à la surveillance comme un malfaiteur incorrigible, on l'éloigne des habitations comme un pestiféré, et cependant vit-on jamais serviteur plus docile? Lorsqu'on se trouve en présence de ces engins gigantesques qui roulent, se balancent, vont et viennent sans bruit, sans choc et sans repos, la première impression d'effroi surmontée, l'esprit se sent satisfait. Il ne reste plus que le sentiment d'un immense travail accompli sans que personne en ait la fatigue. Il était pénible jadis de voir l'homme s'user dans un travail purement musculaire, on s'apitoie même quelquefois au spectacle d'animaux domestiques qui tournent machinalement dans un manége ou s'épuisent en efforts sur un attelage em-

bourbé; la vue d'une machine qui accomplit un acte de force brutale et ne laisse à l'ouvrier qu'une œuvre de surveillance intelligente nous fait éprouver une certaine quiétude. Grâce à la vapeur, le rôle de l'homme est devenu dans nos manufactures plus noble. A ce point de vue, la machine à vapeur est un prodigieux instrument de progrès et de civilisation. Il vaut la peine de l'étudier sous ce rapport; nous voudrions montrer quelle place elle tient dans l'industrie moderne, quels perfectionnemens elle a reçus en ces derniers temps, et aussi dissiper cette frayeur exagérée qu'elle inspire encore en montrant qu'elle est devenue un outil souple et obéissant.

I.

Pour bien saisir le rôle des machines à vapeur dans l'industrie, il faut d'abord savoir combien il y en a, et quelle force elles représentent. En 1800, il existait en France 6 machines d'une force totale de 169 chevaux; en 1830, on en comptait 616; en 1850, 6,832, et en 1864 plus de 25,000. C'est à cette dernière année que s'arrêtent les documens statistiques cités par M. Jacqmin. Comme le nombre s'en accroissait alors de 1,500 à 1,800 par an, on peut admettre qu'il y en a maintenant bien près de 40,000. La force des machines s'évalue, on le sait, au moyen d'une unité factice, le cheval-vapeur, qui correspond à peu près au travail de trois chevaux de trait ou de sept hommes de peine. Les 25,000 machines à vapeur de 1864 représentaient une force motrice d'environ 675,000 chevaux-vapeur; elles étaient donc l'équivalent de 2 millions de chevaux de trait ou de 5 millions d'hommes. Il est certain que tous les chevaux de trait et toute la population ouvrière de la France appliqués au seul travail moteur des usines, si pareille chose se pouvait concevoir, arriveraient bien juste à remplacer la vapeur. D'ailleurs ces évaluations ne sont qu'arbitraires, M. Jacqmin l'observe avec raison. La vapeur agit d'une manière continue et, s'il le faut, avec une vitesse considérable, ce que ne peuvent faire les moteurs animés. Elle peut accumuler en un seul point une puissance prodigieuse. Il est permis de dire qu'une petite machine vaut autant que 3 chevaux ou que 7 hommes; mais cette machine marche au besoin vingt-quatre heures par jour sans arrêt, tandis que bêtes et gens devraient se reposer les deux tiers du temps. Et puis conçoit-on des chevaux traînant un train express avec une vitesse de 60 kilomètres à l'heure ou des hommes faisant tourner l'arbre d'hélice d'un navire transatlantique de 4,000 tonnes? En réalité, la vapeur est une force nouvelle qui a grandi d'une façon inappréciable la capacité industrielle des pays civilisés. En l'état actuel de

nos connaissances, rien ne saurait remplacer les 20,000 machines fixes, les 4,000 locomotives et les 1,000 machines de bateau que la France possédait en 1864.

Réduite à ses plus simples élémens, la machine à vapeur se compose d'une chaudière où l'eau devient de la vapeur en absorbant le calorique du foyer et d'un cylindre dans lequel la vapeur, en poussant un piston, perd le calorique qu'elle avait absorbé et se résout en eau. Le piston transmet le mouvement qu'il a reçu à une roue, à une bielle ou à un balancier. Ainsi la machine et l'eau qu'elle contient ne sont, à vrai dire, que des organes intermédiaires qui servent à transformer de la chaleur en travail. Ce principe est un des plus beaux résultats de la théorie moderne de l'équivalence des forces naturelles. Seulement, quand on a voulu comparer la chaleur produite par le foyer au travail réellement exécuté par la tige du piston, on a reconnu que la plus grande partie s'en perdait en route, que l'effet utile n'était, avec de médiocres machines, que de 2 1/2 pour 100 du travail virtuel indiqué par la théorie, avec de bonnes machines de 8 ou 10 pour 100 au maximum. Le plus puissant moteur de notre industrie ne semble plus être qu'un appareil grossier. Nombre d'inventeurs travaillent sans cesse à l'améliorer; nous aurons occasion de citer les perfectionnemens qui leur sont dus. C'est ainsi par exemple que, depuis moins de trente ans, la quantité de combustible nécessaire pour faire marcher une locomotive a été réduite de moitié.

On le voit, l'eau n'est dans la machine à vapeur qu'un intermédiaire entre le foyer de chaleur et le piston, porteur de la force motrice; or l'eau présente ce grave inconvénient que, si la chaudière qui la renferme vient par malheur à éclater, le liquide se répand de tous côtés et cause de cruelles brûlures à ceux qu'elle atteint. Il serait prudent de la remplacer par quelque chose de moins dangereux. De l'air chauffé à 300 degrés est inoffensif, et donne une pression d'une atmosphère, comme l'eau chauffée à 100 degrés. Un ingénieur américain, Ericson, est l'inventeur d'un moteur à air chaud que l'on a soumis à de nombreux essais; mais l'air n'emmagasine qu'une faible quantité de chaleur sous un gros volume, d'où la conséquence que la chaudière, le cylindre et le piston doivent avoir, pour une même force, un volume plus considérable, — et puis l'air chaud brûle les garnitures de la machine, corrode les métaux, tandis que la vapeur d'eau lubréfie en quelque sorte les surfaces et diminue les frottemens. Aussi la machine à air chaud n'a-t-elle jamais réussi malgré les avantages qu'elle semblait réunir à première vue. Cependant elle s'est représentée dernièrement sous une forme simple qui lui a valu quelques succès.

Au lieu de chauffer l'air dans une chaudière au-dessus d'un foyer, on s'est avisé de le chauffer dans le cylindre même par l'explosion d'un mélange d'air atmosphérique et de gaz d'éclairage. C'est la jolie machine bien connue sous le nom de *moteur Lenoir*, et dont le véritable inventeur est Lebon, ingénieur des ponts et chaussées, qui en a donné la description fort complète dans le brevet qu'il prit en 1799 pour l'invention de l'éclairage au gaz. L'appareil Lenoir n'a pas de chaudière : aucune explosion n'est à craindre, il peut par conséquent s'installer partout sans aucune formalité d'enquête et d'autorisation; il est léger et tient peu de place; il se met en marche et s'arrête à la minute. Ces qualités sont précieuses pour la petite industrie, bien que la machine à vapeur d'eau soit beaucoup plus économique. Dans une grande ville, il existe quantité de petits ateliers auxquels il faut un moteur de faible puissance. On a souvent proposé de leur distribuer par des procédés ingénieux la force motrice que produirait une grande usine centrale; aucun de ces projets n'a réussi. Le moteur Lenoir est le seul moyen de substituer dans ces ateliers le travail mécanique au travail à bras d'hommes, qui devient de jour en jour plus coûteux, et qui d'ailleurs est à tous égards une mauvaise manière d'employer l'activité humaine.

Perdre de la chaleur, c'est perdre de la force. Parmi toutes les causes de déperdition de chaleur, voici l'une des plus importantes. L'eau d'alimentation est introduite dans la chaudière à la température ordinaire, soit à 12 ou 15 degrés en moyenne. Le mélange de vapeur et d'eau condensée qui sort du cylindre après avoir produit son effet sur le piston conserve une température bien voisine de 100 degrés. Le calorique que représente cette différence de température de l'eau entre l'entrée et la sortie de la machine est une perte nette qu'il faudrait éviter. On y remédie, tout au moins partiellement, par la détente, par la condensation et par diverses autres façons d'employer la chaleur perdue. La détente consiste à n'introduire la vapeur dans le cylindre que pendant la première moitié ou le premier tiers de la course du piston; on coupe ensuite la communication entre le cylindre et la chaudière, et la vapeur épuise sa force expansive dans le cylindre tandis que le piston achève sa course. Pour employer la condensation, on fait circuler dans un serpentin la vapeur issue du cylindre, et l'on échauffe par ce moyen une certaine quantité d'eau qui sert ensuite à l'alimentation de la chaudière. La détente et la condensation peuvent au surplus se combiner ou s'employer séparément. L'appareil condensateur étant assez volumineux, les constructeurs le suppriment quand la machine n'est pas absolument fixe, comme dans les locomotives et les

locomobiles. Lorsque la machine fonctionne sous haute pression, par conséquent avec de la vapeur à une température de 140 à 180 degrés, la détente est indispensable; au contraire les machines à basse pression, celles des bateaux par exemple, dont la vapeur n'est chauffée qu'à 110 ou 120 degrés au plus, peuvent sans grand inconvénient se passer de détente. Il y a maintenant, pour ainsi dire, autant de types de machines que de sortes d'industrie. Les modèles varient suivant la force que l'on veut obtenir, suivant l'usage que l'on en veut faire. Le point important est de choisir en chaque cas particulier l'espèce de moteur le plus économique et le moins susceptible de dérangemens.

Parmi les procédés auxquels les inventeurs ont eu recours pour amoindrir la perte de chaleur à la sortie du cylindre, il y en a un fort ingénieux en théorie, bien que la pratique n'en ait pu tirer aucun parti après de nombreux essais. C'est la machine double de M. du Trembley. L'éther sulfurique est un liquide qui bout à 37 dégrés centigrades. M. du Trembley avait imaginé de plonger dans le condenseur d'une machine ordinaire à vapeur d'eau une autre machine à vapeur d'éther : celle-ci n'était échauffée que par le calorique perdu de la première; elle fournissait par conséquent un supplément de force motrice sans que la dépense en combustible fût augmentée. L'inventeur mit en expérience plusieurs appareils de ce genre, notamment sur un bateau qui fit pendant plusieurs années le service entre Alger et Marseille. La marine de l'état en fit aussi l'essai. En définitive, il y fallut renoncer, parce que la vapeur d'éther est si subtile qu'elle s'échappait par tous les joints, et que, malgré une ventilation énergique, il en résultait de fréquentes explosions.

C'est au même ordre d'idées qu'appartiennent les *réchauffeurs* et les *surchauffeurs*. Outre la chaleur perdue à la sortie du cylindre, il s'en perd encore par la cheminée, où les gaz du foyer se dégagent à une haute température. Les gaz que produit la combustion ne doivent pas être complétement refroidis, car le feu languirait faute de tirage; mais, si la cheminée est d'une hauteur suffisante et que la fumée en sorte à la température de 500 à 600 degrés, il y a excès de tirage et perte de chaleur. Tantôt on place dans le conduit de fumée des tuyaux où l'eau d'alimentation s'échauffe à 60 degrés avant d'entrer dans la chaudière : ce sont les réchauffeurs; tantôt on surchauffe la vapeur dans un tube placé entre la chaudière et le cylindre. Ces appareils ont l'inconvénient de compliquer une machine qui est déjà par elle-même bien délicate. Aussi l'usage ne s'en est-il pas répandu, même dans les machines marines, pour lesquelles l'économie de combustible présente

cependant un intérêt de premier ordre. Au surplus, on a reconnu depuis longtemps qu'il ne suffit pas de perfectionner l'instrument; il importe peut-être plus encore de faire l'éducation de l'artisan qui en dirige la marche. Un bon chauffeur sait conduire le feu, alimenter le foyer à propos, conserver une basse pression de vapeur dans la chaudière pendant les heures de repos; l'économie de combustible qu'il réalise est considérable. Les directeurs des usines où l'on emploie la vapeur ne peuvent en général se rendre compte si les foyers de leurs chaudières brûlent trop de charbon de terre, car les points de comparaison leur manquent. Au contraire les compagnies de chemins de fer, qui possèdent des centaines de locomotives circulant sur les rails dans des conditions à peu près analogues, déterminent le poids maximum de houille qu'un mécanicien doit consommer par heure; une part du profit obtenu par un chauffage bien dirigé s'ajoute au salaire de l'ouvrier qui conduit la machine. On s'accorde à reconnaître que ce partage de bénéfices entre la compagnie et ses employés est très avantageux.

Dans les chiffres statistiques cités plus haut, on a fait la distinction entre les machines fixes, les locomotives et les machines de bateaux. Cette division n'est pas arbitraire; il convient de la conserver dans l'étude plus détaillée à laquelle nous allons nous livrer.

II.

Depuis les essais informes des premières pompes à feu jusqu'aux machines perfectionnées que fabriquent aujourd'hui tous les grands ateliers de construction, une foule d'inventeurs, quelques-uns célèbres, la plupart inconnus, ont patiemment amélioré ces engins monstrueux. S'il fallait absolument associer le nom d'un homme à la machine à vapeur, c'est, comme le remarque avec raison M. Jacqmin, le nom de Watt qui devrait obtenir la préférence. Le constructeur anglais n'a pas seulement réalisé les progrès les plus remarquables, il a de plus produit un type simple auquel on revient volontiers maintenant après avoir tenté bien des modifications. Ainsi, quand la force de la vapeur doit mettre en mouvement des pompes pour aspirer ou refouler l'eau, les ingénieurs de notre temps choisissent de préférence la machine à cylindre vertical avec balancier, que les ateliers de Watt et Bolton fabriquaient, il y a cent ans, pour les pompes d'épuisement des mines de Cornouailles. Dans les filatures, où la vapeur doit, non plus donner un mouvement alternatif au piston d'une pompe, mais faire tourner un arbre de couche d'un mouvement uniforme, on aime mieux une machine avec cylindre horizontal, dont l'installation est plus facile. Au surplus, le

commerce des machines se laisse influencer, — qui le croirait? — par la mode. Ainsi la disposition horizontale du cylindre est depuis quelques années l'objet d'un engouement peut-être excessif, car les cylindres verticaux ont pour eux l'avantage d'une expérience séculaire, que rien ne peut remplacer en pareille matière. Au moment de choisir pour son usine un organe de telle importance, tout industriel doit grandement redouter les inventions mal éprouvées; que fait-il? Il va chez un constructeur de mérite reconnu, et celui-ci recommande le modèle qu'il a le mieux étudié, dont il s'est fait en quelque sorte une spécialité, bien que ce ne soit pas toujours celui qui convient à l'usage que l'acheteur a en vue.

Peut-être le progrès, en ce qui concerne les chaudières, a-t-il été plus sensible que pour le mécanisme proprement dit. C'est dans la chaudière que gît le danger d'une machine à vapeur, et les causes d'explosion sont, nous le montrerons plus loin, d'une nature très complexe. Une étude approfondie des phénomènes physiques mis en jeu par l'échauffement des parois métalliques et des réactions chimiques auxquelles est soumise l'eau en ébullition a plus fait pour la sécurité que les perfectionnemens introduits dans les procédés industriels de fabrication. La forme même de la chaudière des machines fixes a du reste peu varié depuis Watt; le modèle simple qui porte le nom de Woolf (un cylindre de grosse dimension accompagné de deux bouilleurs de moindre diamètre) est encore le plus souvent adopté dans les machines tout à fait fixes des grandes usines, où l'on ne se préoccupe guère d'économiser la place; mais les constructeurs ont su faire les chaudières plus résistantes sans exagérer l'épaisseur du métal, et ils se sont efforcés, par des dispositions très variées, de prévenir les incrustations que déposent à l'intérieur les eaux de mauvaise qualité. Les incrustations sont en effet l'une des plus fréquentes causes d'explosion. On peut citer en ce genre, parmi les inventions les plus modernes, la chaudière Field, dans laquelle des tubes concentriques établissent un courant intérieur d'une énergie telle que les dépôts n'ont pas le temps de se fixer, et qui de plus fournit, moins d'un quart d'heure après l'allumage, de la vapeur sous pression utile. Un autre fait digne d'être noté est l'abandon presque général des machines à basse pression, c'est-à-dire fonctionnant avec une pression intérieure de deux atmosphères au plus. On s'imaginait dans le principe que plus la pression est élevée dans la chaudière et plus le danger d'explosion est grand. C'est le contraire qui est vrai, car, lorsqu'une chaudière est construite pour deux atmosphères seulement, le fabricant se persuade volontiers qu'elle sera toujours assez résistante : il arrive alors qu'une surcharge accidentelle, due à l'imprudence du chauf-

feur ou à quelque événement imprévu, détermine une rupture, tandis que la chaudière timbrée pour quatre atmosphères et essayée, avant la mise en service, sous une pression triple supporte sans accident les épreuves fortuites qu'il est presque impossible d'éviter dans le travail incessant des ateliers.

On ne saurait décrire l'infinie variété des applications auxquelles se prête la machine à vapeur dans les usines et les manufactures de l'industrie privée; tout au plus donnerons-nous une idée des services qu'elle rend dans les ateliers de travaux publics. Grâce à ce moteur infatigable, les ingénieurs achèvent maintenant en une campagne des entreprises qu'ils n'auraient pas jadis exécutées en dix ans, ou qui auraient paru tout à fait impraticables. Le percement de l'isthme de Suez en est un exemple remarquable. Au début, le creusement du canal s'opérait au moyen de 20,000 à 30,000 ouvriers égyptiens qui se relayaient par mois sur les chantiers. En 1864, le gouvernement ottoman impose la suppression de ces corvées; aussitôt les habiles entrepreneurs de cette grande œuvre installent d'immenses dragues à vapeur, dont quelques-unes si puissantes qu'elles pouvaient extraire 1,000 mètres cubes par jour. Une seule de ces machines valait 700 ou 800 fellahs, et n'exigeait que le concours d'une vingtaine de manœuvres. Il est d'autres travaux que l'on aurait à peine osé concevoir avec les anciennes ressources de l'art des ingénieurs. Il y a cent ans, il fallait dix ou quinze années pour établir l'un de ces beaux ponts de la Loire qui font honneur au corps des ponts et chaussées du XVIIIe siècle; dernièrement nous avons vu édifier cinq grands ponts sur le Rhin dans l'espace de quinze ans. Dans les gares des chemins, sur les quais des ports maritimes, dans les chantiers de construction, la vapeur élève, décharge ou transporte les fardeaux. Dans les villes, elle alimente les réservoirs d'eau, elle actionne des pompes à incendie d'une énergie incomparable. Dans les phares de nos côtes, elle produit la lumière électrique et se substitue aux anciens appareils d'éclairage. Dans les hôpitaux et les ateliers insalubres, elle produit, en comprimant l'air, une ventilation énergique.

Les machines fixes, dont il a été question jusqu'ici, s'installent dans de vastes ateliers, sur une base inébranlable; elles s'alimentent avec de l'eau de bonne qualité, à peu d'exceptions près : le mécanicien peut circuler autour et les surveiller dans toutes leurs parties. A bord d'un navire au contraire, le moteur doit tenir peu de place et avoir peu de poids; il est en outre assujetti à d'autres conditions défavorables. La mer ne fournit à la chaudière qu'une eau saumâtre qui abandonne, en s'évaporant, une quantité considérable de sel. Au cours d'une traversée qui durera plusieurs jours

et qu'il faut accomplir avec rapidité, le plus léger dérangement, tel qu'une fuite dans un tuyau, est d'autant plus grave que les moyens de réparation sont bien restreints. Enfin l'explosion de la chaudière peut devenir une catastrophe épouvantable, puisque, si la coque du navire est percée par les débris, le bâtiment coule à pic avant que l'équipage ait le temps de mettre les embarcations à flot. Pour ce dernier motif, il est d'usage de n'employer à la mer que des chaudières avec une pression intérieure de deux atmosphères au plus. On y adjoint quelquefois des condensateurs, des surchauffeurs et des réchauffeurs, afin de prévenir toute déperdition de chaleur, car il est d'un intérêt capital d'économiser le combustible, qui occupe beaucoup de place à bord (1). Enfin, si nous ajoutons que tous les organes de la machine doivent être ramassés, en quelque sorte superposés les uns aux autres, afin de tenir dans un petit espace, que les pièces du mécanisme doivent être robustes, pour éviter les avaries, et cependant légères, afin de ne pas présenter un trop grand poids, nous aurons énuméré les conditions presque inconciliables auxquelles une bonne machine marine doit satisfaire.

Il existe, on le sait, deux sortes de navires à vapeur, les uns à roues, les autres à hélice; de plus tout navire à vapeur reçoit des mâts et des voiles. On discute encore quel est le mode de propulsion qui convient le mieux. Pour les bâtimens de guerre, le choix est fait depuis longtemps : le navire mixte, marchant tantôt à la voile et tantôt à la vapeur, est abandonné, parce que cette association ne donnait pas la vitesse, qui est la qualité principale : les roues ont fait place à l'hélice, qui se cache au-dessous de l'eau et n'est pas exposée aux projectiles de l'ennemi. Pour la marine du commerce, la question est indécise. S'il ne s'agit pas de paquebots-poste, qui doivent arriver à jour fixe, il est avantageux d'éteindre les feux et de marcher à la voile lorsque le vent est favorable. Quant au choix du propulseur, l'hélice a, par rapport aux roues, l'inconvénient de donner de très vives trépidations. La raison s'en comprend facilement. Les roues d'un grand diamètre tournent avec rapidité à leur circonférence, mais l'arbre qui les porte n'a qu'une vitesse de rotation modérée; il suffit que la machine donne de 15 à 25 coups de piston par minute, tandis que l'hélice doit faire de 60 à 120 tours dans le même temps. De plus, même par les gros temps et avec les mouvemens de roulis les plus prononcés, l'une des roues est toujours immergée; l'hélice au contraire émerge lors-

(1) En dehors même de l'encombrement, l'économie du combustible est en certaines circonstances l'une des questions les plus sérieuses de la navigation à vapeur. La houille, qui vaut de 12 à 15 francs la tonne sur le littoral de la Grande-Bretagne, s'est vendue jusqu'à 100 francs dans les mers de la Chine.

que le navire plonge de l'avant, elle s'affole alors, puis elle rentre subitement dans l'eau et se trouve presque arrêtée par la résistance du liquide. On a donc cru longtemps que l'un de ces propulseurs devait être réservé aux transports des marchandises, et que l'autre convenait seul aux voyageurs. Aujourd'hui on est moins exclusif. En France et en Angleterre, aussi bien qu'aux États-Unis, il existe de magnifiques paquebots mus par l'hélice, et les navires de ce type, bien construits et bien conduits, paraissent être en définitive les mieux appropriés aux traversées transatlantiques.

Les personnes qui sont le moins familières avec les choses de la mer savent cependant que les voyages maritimes ont acquis une régularité merveilleuse. Les paquebots partent et arrivent à jour fixe, presque à heure fixe, quand même ils ont à franchir des centaines de lieues par un mauvais temps. Il y a trente ans, on allait du Havre à New-York en trente ou quarante jours par navire à voile; maintenant le même trajet demande dix jours au plus par bateau à vapeur. Les départs sont plus fréquens, tout en étant plus réguliers. De puissantes compagnies, qui possèdent de nombreux paquebots, installés avec tout le confortable de la vie moderne, se disputent les voyageurs. Les gens délicats choisissent le bateau qu'ils préfèrent, comme sur terre ils choisissent le train et le wagon de chemin de fer qui leur convient le mieux. La vapeur n'a pas seule le mérite de cette transformation; ce n'est qu'en substituant le fer au bois dans la construction des coques de navire qu'il a été possible d'exécuter de tels perfectionnemens. Le navire en bois fatiguait déjà beaucoup à la mer quand il était mû par la voile; il se détruisait en peu d'années. Comment aurait-il résisté aux incessantes vibrations d'une machine de 3 à 4,000 chevaux, agissant sans repos ni trêve pendant des journées et des semaines pour produire une vitesse régulière de 25 kilomètres à l'heure? Le navire transatlantique actuel est une véritable chaudière en tôle, dont tous les matériaux concourent à la solidité de l'ensemble, et d'une épaisseur et d'une rigidité telles que les plus violens coups de mer frappent comme sur un bloc plein. On en cite un, le *Great Britain*, qui a navigué pendant quinze ans après avoir été jeté sur des rochers et abandonné un hiver à l'effet destructif des vents et des marées. Une coque en fer bien construite peut rester suspendue par ses extrémités au sommet de deux vagues sans que le centre surchargé par la machine à vapeur éprouve une flexion appréciable. Divisée dans le sens de la longueur par des cloisons étanches, elle pourrait s'entr'ouvrir en un point sans que le reste du navire fût envahi par l'eau. Sécurité, abréviation des voyages, abaissement du fret, voilà les résultats de ces admirables constructions. Dans la mer d'Irlande,

si difficile à franchir, les paquebots font maintenant deux voyages par jour, et jamais l'état de la mer ou de l'atmosphère ne retarde les départs. L'un des bateaux affectés à ce service, le *Connaught*, a fait en dix ans 2,585 traversées sans avoir jamais éprouvé d'accident.

Sur les navires à vapeur modernes, les dimensions sont telles que les manœuvres ne peuvent plus s'y faire à bras d'hommes; c'est la machine qui y pourvoit; elle vire les cabestans, actionne les pompes, amène et rentre les embarcations. Il ne faut pas croire cependant que l'art du marin se réduise à tourner des leviers et des robinets, et que le mécanicien devienne le seul maître à bord, car il survient souvent à la mer des circonstances difficiles où le capitaine doit savoir gouverner son navire comme s'il ne portait que des voiles; mais enfin toutes les manœuvres de force s'exécutent d'habitude avec l'infatigable piston. Le *Great Eastern* est, il est vrai, un bâtiment exceptionnel. Voici ce qu'il contient de moteurs : 4 machines pour les roues à aubes et autant pour l'hélice, avec 20 chaudières, 2 autres machines de 70 chevaux, et 10 de 10 chevaux chacune pour les divers travaux du bord et pour les pompes alimentaires. Avec tant de moyens d'action, ce navire gigantesque traversait l'Atlantique en conservant une vitesse moyenne de près de 14 nœuds, soit 26 kilomètres à l'heure. C'est à peu près aussi la vitesse qu'atteignent les paquebots des grandes compagnies qui font un service régulier entre l'Europe et l'Amérique. Il y a trente ans, on faisait un tiers de chemin en moins; seulement la vitesse ne s'obtient que par une consommation excessive de combustible, et par conséquent elle n'est pas économique. En 1842, les bateaux de la compagnie Cunard embarquaient 600 tonnes de charbon pour franchir l'Atlantique; maintenant il leur en faut 1,600 à 1,800, ce qui n'empêche pas que le prix du fret s'est abaissé de plus en plus, en sorte que la marine à vapeur, dont l'occupation exclusive semblait être jadis le transport des voyageurs et des marchandises de grande valeur, charge maintenant des matières encombrantes telles que les houilles et les minerais.

Les bateaux à vapeur desservent toutes les mers du globe; on peut faire le tour du monde en cent vingt ou cent quarante jours par Suez, Singapoure, la Chine, le Japon et San-Francisco, ou, si l'on aime mieux, par Suez, Pointe-de-Galles, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'isthme de Panama. Les grandes compagnies françaises, anglaises et américaines se font concurrence sur les principales routes commerciales. En France, on doit citer surtout la Compagnie transatlantique, qui, avec 21 navires d'une énorme puissance (ils jaugent 80,000 tonneaux et leurs machines représentent

17,000 chevaux de force) (1), fait des voyages mensuels ou bimensuels dans l'Amérique centrale et l'Amérique du Nord, et aussi la compagnie des Messageries nationales, dont les 60 ou 70 navires sillonnent la Méditerranée en tous les sens, vont au Brésil et dans l'extrême Orient jusqu'à Yokohama. Quoique ces compagnies n'aient organisé leurs services lointains qu'à une date récente, alors que les Anglais possédaient une sorte de monopole dans l'Atlantique et les mers de l'Inde, elles ont pu lutter avec avantage dès leur début, grâce à la vitesse de leurs bâtimens et au confortable dont elles ont su entourer les voyageurs. En Angleterre, les compagnies Cunard et Inman font le service entre Liverpool et les États-Unis ou le Canada avec 46 navires; en vingt-cinq ans, les bateaux de la compagnie Cunard ont traversé deux mille quarante fois l'Atlantique. La Royal-Mail emploie ses 19 navires à destination de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud; la Compagnie péninsulaire et orientale, avec 53 navires, va dans l'Inde, en Australie, en Chine, au Japon. Les États-Unis peuvent citer avec orgueil la belle ligne de San-Francisco à Yokohama, que desservent des bateaux de 4,000 tonneaux et plus. En somme, on en est arrivé au point d'avoir 286 départs réguliers par an entre l'Europe et les États-Unis, c'est-à-dire presque six départs par semaine, et tous les grands ports, en quelque contrée que ce soit, envoient ou reçoivent des bateaux à vapeur dans chaque direction au moins une fois par mois.

Il est triste de dire que la flotte à vapeur de combat s'est développée dans notre pays avec plus de rapidité que la flotte commerciale. La France ne possède guère, tant sur les fleuves que sur mer, que 500 ou 600 navires de commerce, d'une force totale de 55,000 chevaux, tandis que sa marine de guerre dispose d'une force en chevaux-vapeur de plus du double. Il y a là, suivant M. Jacqmin, un renversement bien regrettable des lois économiques, et pourtant n'éprouve-t-on pas de notre temps un scrupule à contester des dépenses qui assurent la sécurité de notre pavillon sur tous les océans du globe?

Passons à des applications plus modestes de la marine à vapeur. Autrefois les bâtimens à voile, arrivés en vue d'un port, stationnaient des journées entières, attendant que le vent leur permît d'approcher; encore couraient-ils le risque de s'échouer en abordant les passes. Aujourd'hui, dès qu'un navire est signalé au large, un remorqueur se dirige vers lui et le ramène en quelques heures malgré le vent et malgré la marée. Le Havre possède 14 remor-

(1) Le cheval-vapeur des machines marines équivaut 3 ou 4 chevaux-vapeur des machines terrestres.

queurs, qui conduisent au besoin les voiliers jusqu'à Rouen. Marseille en a aussi plusieurs, qui vont prendre les navires en mer et les pilotent de l'ancien bassin dans les nouveaux; mais c'est surtout aux ports situés en rivière, Bordeaux, Nantes, Bayonne, que le remorquage est utile, car les bâtimens d'un fort tirant d'eau n'y arrivent que par un chenal étroit, sans cesse modifié par les bancs de sable, et qu'il faut suivre exactement sous peine d'avaries.

Malgré les perfectionnemens de toutes les industries et le développement du commerce, la navigation sur les fleuves, les rivières et les canaux progresse très lentement. La raison en est assez évidente. L'immense progrès du réseau des chemins de fer absorbe de plus en plus le mouvement commercial intérieur. En 1864, pour en revenir aux tableaux statistiques de M. Jacqmin, les chemins de fer transportaient 31 millions de tonnes de marchandises et 78 millions de voyageurs, les bateaux à vapeur ne recevaient que 4 millions de tonnes et 5 millions de passagers; encore ces chiffres s'appliquent-ils à la navigation maritime en même temps qu'à la navigation intérieure. Toutefois il serait injuste de ne pas signaler les très sérieuses améliorations introduites dans la circulation des voies navigables. A peine mentionnera-t-on en passant ces jolis bateaux-omnibus qui fonctionnaient depuis longtemps à Londres et à Lyon avant de se montrer sur la Seine. Les bateaux à vapeur fluviaux, en notre temps de merveilleuse vitesse, ne conviennent plus qu'au service restreint des villes et des banlieues. Ils sont toujours appropriés au contraire au transport des marchandises, pourvu qu'ils arrivent à la régularité de marche qui est une des exigences du commerce. Sous ce rapport, l'installation du touage sur chaîne noyée le long des voies navigables les plus fréquentées a été un progrès très sensible. On immerge au milieu du lit une chaîne en fer. Le bateau à vapeur, au lieu de battre l'eau avec des roues ou une hélice, ce qui cause des pertes de force vive et n'est pas sans inconvénient pour les rives, se hale sur cette chaîne, qu'il soulève à l'avant et laisse redescendre derrière lui. A la suite de ce bateau, qui fait office de remorqueur, est amarré un train de bateaux chargés de marchandises. Depuis quelques années, le touage sur chaîne fonctionne entre Paris et Montereau, entre Paris et Rouen, où la navigation est très active. On y a trouvé de grands avantages d'économie et de régularité, surtout à la remonte, qui est toujours lente sur les rivières à cause du courant. Sur le Rhône, entre Arles et Lyon, le remorquage à vapeur a de même donné des résultats avantageux; mais il serait trop long de s'étendre davantage sur ce sujet.

III.

Nous arrivons à la locomotive, la plus complexe et en même temps la plus admirable des applications de la machine à vapeur. On conçut de bonne heure l'idée de faire rouler des voitures sur deux bandes de bois ou de métal en vue de diminuer le frottement; mais ces chemins de fer primitifs étaient à traction de chevaux. Quand on construisit le chemin de Liverpool à Manchester, on pensait tirer les wagons au moyen de longs câbles mus par des machines fixes. Les premiers ingénieurs qui prétendirent mettre sur les rails une machine remorquant derrière elle une file de voitures se heurtèrent à deux difficultés dont il convient de se bien rendre compte, car ce sont encore celles que doit avoir en vue le fabricant d'une locomotive de nouveau modèle; ces difficultés sont de produire de la vapeur en quantité suffisante et d'empêcher les roues de tourner sur place au lieu d'avancer, ce que l'on appelle plus simplement en termes d'atelier la surface de chauffe et l'adhérence.

Que l'on se représente le travail opéré dans une machine en mouvement. A chaque coup de piston, le cylindre tire de la chaudière un volume de vapeur précisément égal à la capacité intérieure du cylindre : plus le moteur doit donner de puissance et de vitesse, plus le cylindre doit être gros, et plus les coups de piston doivent être fréquens, — plus par conséquent la consommation de vapeur doit être abondante; d'une autre part, la chaudière ne peut fournir de la vapeur qu'à proportion de la chaleur qu'elle reçoit, c'est-à-dire à proportion de la surface exposée au contact de la flamme. De là vient la nécessité de donner des dimensions énormes aux générateurs de vapeur. Pour une machine fixe de 50 à 80 chevaux, la chaudière a plus de 6 mètres de long, 1 mètre de diamètre; elle est accompagnée de deux bouilleurs qui ont chacun même longueur et 50 centimètres de diamètre. C'est un monument d'un tel volume et d'un tel poids que l'on ne pourrait, avec le mécanisme moteur, le charger sur un seul wagon. Ce n'est pas tout : comment suppléer à la haute cheminée d'usine, dont le rôle est non pas seulement d'évacuer au loin les gaz de la combustion, mais aussi d'activer le tirage du foyer? Robert Stephenson résolut la difficulté par deux innovations ingénieuses : il mit le foyer au centre de la chaudière, et fit sortir la flamme et la fumée par des tubes de petit diamètre qui traversent la masse d'eau à vaporiser. Ce fut la chaudière tubulaire, dont la priorité a été revendiquée avec quelque raison par M. Séguin. En second lieu, Stephenson fit déboucher dans la cheminée la vapeur issue du cylindre, ce qui produisit dans le foyer un appel

d'air d'une intensité suffisante. Quant à l'adhérence des roues sur les rails, la solution du problème fut plus facile. On s'aperçut que tout dépendait du poids de la locomotive elle-même : légère, elle tournait sur place; pesante, elle mordait au rail comme une roue dentée sur une crémaillère. Aussi les constructeurs ne cherchent-ils pas à diminuer la pesanteur de leurs machines; leur seule préoccupation est de répartir le poids à peu près également entre les divers essieux.

La première locomotive date de 1829. Il y eut ensuite une quinzaine d'années d'études et de tâtonnemens pendant lesquelles les ingénieurs s'appliquèrent à résoudre toutes les combinaisons de détail propres à rendre ce puissant engin plus efficace et moins dangereux. On reconnut alors qu'un seul type de machine ne suffit pas aux besoins si divers d'une grande exploitation. Un chemin de fer transporte des voyageurs à grande vitesse par les trains express et poste : il a de plus des trains de voyageurs omnibus moins rapides et plus chargés que les trains express; enfin il reçoit des marchandises encombrantes, houilles, minerais, matériaux de construction, pour lesquelles la vitesse de marche est secondaire, et qu'il faut, pour plus d'économie, charrier par grandes masses à la fois. De là trois types bien distincts, la machine à voyageurs, la machine mixte et la machine à marchandises. Indiquons en quelques mots ce qui les distingue et ce qui fait reconnaître à première vue quelle espèce de machine on a sous les yeux quand on voit un train circuler sur les rails.

La locomotive à voyageurs est portée sur six roues. L'accroissement du poids et le danger de rupture d'un essieu ont fait mettre de côté les locomotives à quatre roues que l'on avait construites pendant les premières années, ou du moins on ne s'en sert plus que sur les voies qui présentent des courbes de très petit rayon. Des trois essieux, un seul est mis en mouvement par le piston, c'est-à-dire qu'il n'y a qu'une paire de roues motrices. Il n'y a par conséquent qu'un tiers du poids qui profite à l'adhérence. Les machines de ce genre avaient dans le principe une surface de chauffe de 60 à 80 mètres carrés et un poids total de 20 à 25 tonnes, avec une hauteur de roues de $1^m,70$ à $1^m,80$. Quand le nombre des voyageurs et par suite la charge des trains s'accrurent beaucoup, et que le public se mit à réclamer néanmoins une augmentation de vitesse, un nouveau type devint nécessaire. C'est alors qu'apparut la machine Crampton avec une surface de chauffe de 90 à 100 mètres carrés, un poids de 27 à 28 tonnes et une roue motrice de $2^m,10$ de haut. Ce modèle, beaucoup admiré, n'avait pas que l'avantage d'une grande vitesse; bien combiné dans toutes ses parties, il était de plus très stable sur la voie, condition essentielle de sécurité

pour une marche rapide, et se comportait à merveille en cas d'accident. Par exemple, dans les déraillemens, au lieu de se renverser sur le flanc, ce qui détermine le plus souvent une explosion, la locomotive Crampton reste debout et fournit hors des rails une course assez longue pour amortir la force vive dont le train est animé. Malheureusement elle n'utilise pour l'adhérence que 10 tonnes environ sur les 27 qu'elle pèse; c'est insuffisant quand il s'agit de remorquer des trains lourdement chargés ou de franchir des rampes. La machine Crampton n'est plus admise en France que par les compagnies du Nord et de l'Est, dont les principales lignes n'offrent guère de fortes déclivités.

Quelque bénéfice qu'il y ait pour l'adhérence à augmenter le poids supporté par l'essieu moteur, il est une limite que l'on ne peut dépasser par la crainte d'écraser les rails. M. Jacqmin estime que la charge sur un seul essieu ne doit pas dépasser 12 tonnes. Alors on a imaginé de réunir deux essieux par le moyen d'une bielle. Quatre roues sur six reçoivent ainsi le mouvement, et les deux tiers au moins du poids total produisent l'adhérence. Ce système est ce qui distingue plus spécialement les machines mixtes, ainsi nommées parce qu'elles sont le plus souvent employées à conduire des trains où se trouvent des voitures à voyageurs et des wagons de marchandises. L'idée de réunir deux essieux paraît simple; il y a toutefois un grave inconvénient qui provient de ce que les quatre roues *couplées* doivent avoir bien juste le même diamètre. Une roue dont le bandage est légèrement usé glisse et roule en même temps pour suivre le mouvement des autres, d'où résultent des chocs et parfois la rupture d'une bielle, accident d'une extrême gravité. Cependant les progrès de la fabrication et surtout la substitution de l'acier au fer tant pour les bandages que pour les bielles ont atténué ces inconvéniens. Les compagnies d'Orléans et de Paris à Lyon et à la Méditerranée attellent maintenant à leurs trains express les plus rapides des machines mixtes à quatre roues couplées qui pèsent 34 tonnes, dont 24 sur les deux essieux moteurs, et qui ont une surface de chauffe de 125 à 135 mètres carrés. Ces machines ont des roues motrices de 2 mètres de diamètre, ce qui permet de leur faire prendre une grande vitesse.

Quant à la machine à marchandises, dont la marche est toujours lente, la meilleure solution était facile à trouver; il suffisait d'accoupler les trois essieux, afin de faire servir le poids total au profit de l'adhérence, qui est l'élément essentiel. C'est ce que l'on a fait dès le principe en conservant des roues basses pour cause de stabilité. Les plus lourdes pesaient d'abord de 30 à 32 tonnes, et avaient de 120 à 130 mètres de surface de chauffe. On s'en serait contenté longtemps, si l'industrie des chemins de fer n'avait subi une sorte

de transformation. On ne construisait d'abord des railways que dans les pays peu accidentés. La voie avait tout au plus 1 centimètre de pente par mètre dans les plus fortes déclivités; les courbes se déroulaient avec des rayons de 800 et 1,000 mètres au moins. Quand on voulut pousser les voies ferrées par-dessus les montagnes, il fallut admettre les pentes de 2 à 3 centimètres et les courbes de 200 mètres. L'art du constructeur de locomotives dut alors se modifier, car la vieille machine à six roues couplées du poids de 30 tonnes pourrait tout au plus se traîner elle-même sur ces rampes, et ses trois essieux rigides écarteraient les rails dans les courbes à court rayon.

L'un des premiers chemins de fer à forte rampe que l'on ait établis est la ligne de Turin à Gênes dans la traversée des Apennins. Avant d'arriver à Gênes, il faut racheter une différence de niveau de 271 mètres en moins de 10 kilomètres. Ce chemin, l'un des plus importans de l'Italie, fait communiquer les plaines de la Lombardie et du Piémont avec la Méditerranée. Une autre ligne à grand trafic, celle de Vienne à Trieste, franchit les Alpes noriques au col du Sommering. Entre la station de Gloggzitz et le faîte, il y a une différence en verticale de 462 mètres et une distance horizontale de 29 kilomètres; le point culminant est à 883 mètres au-dessus du niveau de la mer, et cette grande altitude, qui modifie le climat d'une manière sensible, est peu favorable à l'adhérence de la roue sur le rail. En France, nous avons entre Aurillac et Murat une voie ferrée qui monte jusqu'à 1,150 mètres au-dessus du niveau de la mer, avec des pentes de 3 centimètres par mètre de chaque côté du faîte. Dans le Tyrol, le chemin d'Inspruck à Botzen atteint l'altitude de 1,350 mètres avec des rampes de 25 et 22 millimètres presque sans interruption sur une longueur de 125 kilomètres. Enfin la compagnie du Midi n'a pas craint de faire à la descente du plateau de Lannemezan, sur le chemin de Toulouse à Bayonne, une pente de 32 millimètres et de 8 kilomètres de long. Ajoutons que tous les chemins de montagne présentent des courbes de très petit rayon : les ingénieurs français sont rarement descendus au-dessous de 300 mètres; à l'étranger, au Sommering par exemple, on trouve des courbes de 190 mètres de rayon.

La locomotive de montagne employée sur les rampes du Sommering est l'œuvre de M. Engerth, ingénieur autrichien, dont elle a conservé le nom. Tandis que la machine du service ordinaire est portée sur des essieux d'un parallélisme invariable, ceux de la machine Engerth ont un peu de jeu, en sorte qu'ils peuvent prendre dans les courbes un léger mouvement angulaire, à l'instar de l'avant-train d'une voiture à quatre roues. Sans cela, les rails s'écarteraient ou s'useraient très vite quand la locomotive circule dans une courbe. De plus, il était nécessaire d'accroître dans une

proportion notable l'adhérence et la surface de chauffe, par suite d'allonger la chaudière et d'augmenter le poids de tout l'appareil. La machine Engerth du Sommering, souvent modifiée depuis les premiers essais, s'offre maintenant sous forme d'une locomotive à huit roues couplées d'un poids de 43 tonnes environ et de 155 mètres de surface de chauffe. Les roues sont très basses; elles n'ont que 1m,10 de haut. C'est un engin colossal comme pesanteur et comme puissance de traction. Cependant les ingénieurs français sont encore allés plus loin. La compagnie d'Orléans met en marche sur sa ligne d'Aurillac à Murat une machine à dix roues couplées, pesant 57 tonnes et ayant 210 mètres de surface de chauffe; ce moteur remorque une charge de 150 tonnes sur une rampe de 30 millimètres. Une locomotive à marchandises du type ordinaire traîne aisément 600 tonnes sur une voie horizontale (1). Que l'on juge d'après cela ce que perdent les compagnies à exploiter les chemins de fer situés en pays de montagnes! D'ailleurs il n'y a pas que la traction qui soit fort chère sur les sections de ligne d'un profil très accidenté. Ces énormes masses de métal, même circulant à petite vitesse, détruisent les rails, écrasent leurs bandages, et, si par malheur elles déraillent, c'est un travail prodigieux que de les remettre sur la voie. La substitution de l'acier au fer remédie en partie à ces inconvéniens; toutefois on peut considérer comme acquis que les rampes de 30 millimètres sont le maximum d'inclinaison que la locomotive ordinaire puisse franchir, et que même vers cette limite extrême les dépenses d'exploitation croissent hors de proportion avec les résultats obtenus. M. Jacqmin l'affirme, et nous l'en croyons volontiers, il faut d'autres systèmes que la machine locomotive actuelle pour résoudre le problème de la traction sur les rampes supérieures à 30 millimètres que les chemins de fer de montagnes seront parfois obligés d'adopter.

Quand il fut bien avéré que les locomotives circulent sur des voies ferrées à pente rapide et dans des courbes à court rayon, on se demanda pourquoi elles ne se traîneraient pas aussi bien sur les routes de terre, au milieu des piétons et des voitures. Toutefois il est vrai de dire que le public ignorant s'est montré plus pressé que les ingénieurs d'en faire l'expérience, car ceux-ci se doutaient que la machine à vapeur est trop lourde pour se mouvoir avec vitesse sur une chaussée de niveau irrégulier et trop délicate pour en supporter les cahots. Il y eut cependant quelques essais tant en France qu'en Angleterre. Le résultat le plus clair est qu'il faut re-

(1) Les compagnies de l'Est et du Nord emploient des machines du type Engerth sur leurs lignes principales pour remorquer des trains de 500 à 600 tonnes qui parcourent de longues distances sans arrêt, par exemple les trains de houille à destination de Paris.

noncer à obtenir une grande vitesse par ce moyen : il paraît difficile de dépasser 10 kilomètres à l'heure; la voiture à vapeur n'a donc sous ce rapport aucun avantage sur les voitures traînées par des chevaux. Autant qu'on en peut juger jusqu'à présent, la locomotive routière doit se borner aux transports de marchandises lourdes. Dans la plupart des cas, n'y a-t-il pas avantage alors à poser des rails sur le chemin qu'elle parcourt? Au surplus, les pouvoirs publics se sont montrés peu favorables à ce nouveau mode d'application de la vapeur. En Angleterre, où l'intervention administrative est d'habitude si restreinte en matière de travaux publics, il est défendu aux locomotives routières de faire plus de deux lieues à l'heure dans les villes ou villages, de lâcher la vapeur en marche ou dans les stationnemens, d'employer le sifflet à vapeur; la machine doit être précédée, à 60 mètres en avant, par un homme à pied, qui fait garer les chevaux et les voitures. Une industrie soumise à de tels règlemens a de bien faibles chances de succès.

Sans entrer dans des détails de construction qui ne seraient à leur place que dans un cours de technologie, il serait injuste de passer sous silence certaines améliorations introduites dans la fabrication ou l'usage des machines à vapeur, et dont les locomotives surtout ont profité. Personne n'ignore plus quelle révolution est survenue dans l'industrie métallurgique depuis que la méthode Bessemer permet de fabriquer l'acier à bon marché. Les rails en acier, que les grandes compagnies introduisent sur les sections les plus fatiguées de leur réseau, coûtent moins cher aujourd'hui que les rails en fer il y a vingt ans. Aucun instrument ne profitera plus que la machine à vapeur de cette baisse de prix, puisqu'elle exige, comme condition de sécurité, d'être construite en matériaux de premier choix. L'injecteur Giffard est une invention un peu plus ancienne, à laquelle on n'a guère fait attention en dehors des ateliers, quoique ce soit l'une des plus curieuses découvertes de ces derniers temps. La chaudière, qui perd de l'eau sans cesse par évaporation, doit en recevoir du dehors à intervalles assez rapprochés; mais il existe à l'intérieur de la chaudière une pression telle que cette eau d'alimentation ne peut y entrer que si elle est refoulée avec une certaine force. Cela se fait au moyen d'une pompe que la machine elle-même met en jeu. Un simple ouvrier, M. Giffard, s'est avisé de faire rentrer dans la chaudière un jet de vapeur et un jet d'eau associés ensemble; le premier entraîne le second. Cette singulière solution d'un problème en apparence insoluble parut d'abord si extraordinaire que l'on n'y voulut pas croire. Rien n'est du reste plus commode; en marche ou au repos, le mécanicien n'a qu'à tourner un robinet pour alimenter sa chaudière.

Un autre perfectionnement de date récente est le renversement

de la vapeur comme moyen d'arrêter rapidement un train lancé à grande vitesse. La question des freins est sans contredit l'une de celles que le public comprend le moins. Ce qu'il se produit en ce genre d'inventions impossibles est quelque chose de prodigieux, parce que l'on ne réfléchit pas assez que l'arrêt brusque d'un train de chemin de fer serait la cause d'un choc épouvantable. Il est nécessaire qu'une locomotive et les voitures qu'elle traîne perdent graduellement, en continuant leur marche en avant, l'énorme quantité de mouvement dont elles sont animées. C'est ainsi qu'agissent les freins ordinaires; mais, bien qu'ils soient capables d'enrayer les roues au point de les empêcher tout à fait de tourner, ils n'ont pas encore la puissance d'amortir assez vite la vitesse. On sent qu'il faudrait exercer sur le train en mouvement un effort de retenue aussi énergique, mais de sens inverse, que la force de traction de la locomotive.

C'est à quoi l'on arrive en renversant la vapeur. Ceci demande quelques explications. Une machine au repos est mise en marche en avant ou en arrière, à la volonté du mécanicien, qui n'a qu'à mouvoir un levier dans un sens ou dans l'autre. Si la machine est déjà en mouvement et que le mécanicien opère ce même changement du levier, les roues continuent à tourner dans le même sens en vertu de la vitesse acquise, et elles commandent le mouvement du piston; mais celui-ci, au lieu d'aspirer la vapeur du dedans de la chaudière et de la rejeter dans la cheminée, aspire au contraire l'air du foyer et le refoule dans la chaudière. Comme il y existe déjà une pression considérable, le piston rencontre une résistance proportionnelle à cette pression et la transmet aux roues motrices. L'effet est, sur une grande échelle, le même que si un homme s'efforçait d'arrêter les rais d'une roue de voiture en mouvement. Cette manœuvre de la *contre-vapeur* est connue depuis longtemps; les règlemens prescrivaient aux mécaniciens d'y avoir recours dans les circonstances graves, par exemple lorsque deux trains lancés par erreur sur la même voie sont sur le point de se jeter l'un sur l'autre. En réalité, c'était dangereux, parce que l'air du foyer, chargé d'escarbilles et porté par la compression à une très haute température, exerçait une influence destructive sur le piston et sur les parois du cylindre. La pression s'augmentait d'ailleurs dans la chaudière d'une façon inquiétante. Dès le début de l'exploitation des chemins de fer en pays de montagnes, on sentit l'insuffisance des anciens freins pour limiter la vitesse des trains à la descente des pentes de forte inclinaison. Un ingénieur français, M. Lechatelier, sut corriger par des moyens simples les imperfections que l'on reprochait au renversement de la vapeur. Qu'il s'agisse d'arrêter un train dans un temps très court ou d'en ralentir la marche à la des-

cente, l'appareil Lechatelier est efficace. La contre-vapeur a de plus l'avantage sur le frein à sabot de ne pas user par le frottement les rails et les bandages des roues. Grâce à ce perfectionnement, le mécanicien est plus maître de sa locomotive, qui lui obéit plus vite et plus docilement.

IV.

Une machine à vapeur consomme de l'eau, qu'elle transforme en vapeur, du combustible pour chauffer le foyer, et des graisses pour lubréfier les surfaces frottantes. L'eau et la graisse sont une faible dépense. En ce qui concerne l'eau, le point important est, si l'on peut, de s'en procurer de bonne qualité, afin d'éviter les incrustations. Les machines marines sont sous ce rapport, on l'a vu, dans les conditions les plus défavorables; il est même probable que la navigation à vapeur serait presque impossible avec les appareils actuels sur une mer à salure excessive, comme la Mer-Morte ou la Caspienne. Quant au combustible, les recherches des inventeurs en ont diminué la consommation depuis un siècle dans une proportion inespérée. Les premières machines brûlaient de 10 à 12 kilogrammes de houille par heure et par force de cheval; les merveilleux perfectionnemens introduits par Watt réduisirent ce chiffre de moitié ou des deux tiers; maintenant un moteur de grande dimension consomme moins de 2 kilogrammes. Les locomotives étaient alimentées dans le principe exclusivement avec du coke; on s'était figuré que le charbon de terre en son état naturel ne convenait pas aux foyers exigus de ces machines. C'était un préjugé qui a disparu. Néanmoins la question du combustible reste encore l'une des plus importantes de la machine à vapeur. Le prix de la houille doit en effet augmenter d'année en année à mesure que les gisemens s'épuiseront. Déjà la marine et les chemins de fer emploient volontiers les *agglomérés*, qui sont des briquettes cylindriques ou cubiques obtenues en comprimant dans un moule de la houille menue avec du goudron. On transforme ainsi le poussier de charbon, que l'on abandonnait auparavant sur le carreau des mines comme un déchet sans valeur, tant le transport et la combustion en étaient difficiles; on est même arrivé à brûler facilement la sciure de bois, qu'on perdait autrefois. Cela ne suffit pas encore, car le charbon de terre, aussi bien que le bois, n'est pas inépuisable; on songe donc à chauffer les chaudières avec le pétrole. Il est sans doute effrayant de mettre auprès d'un foyer un liquide aussi inflammable que celui-là; cependant les essais tentés par M. Sainte-Claire Deville sur des foyers de machines fixes, à bord de bateaux à vapeur et sur les

locomotives du chemin de fer de l'Est, ont démontré qu'il n'y a pas danger à s'en servir, — et de plus qu'un poids donné d'huile de pétrole produit le même effet calorifique qu'un poids double de houille. Ce nouveau combustible serait surtout avantageux aux paquebots transatlantiques, qui aujourd'hui s'encombrent au départ d'un immense approvisionnement de charbon de terre. Les sources d'huile minérale sont très abondantes aux États-Unis, dans l'Ohio, la Pensylvanie, le Canada. S'il était possible de chauffer une machine de bateau tour à tour avec l'un ou l'autre combustible, on irait d'Europe en Amérique à la houille, et l'on ferait le voyage de retour au pétrole; mais, il faut en convenir, cette question est encore bien peu avancée. — La machine à vapeur n'est-elle pas déjà bien dangereuse par elle-même, dira-t-on, sans que l'on y ajoute, par l'emploi d'un liquide redoutable, une nouvelle cause d'explosion? Prétendre que ce moteur énergique est absolument inoffensif serait trop dire assurément; cependant il est bon de montrer qu'il inspire une crainte peu justifiée.

En Angleterre, où la tradition et l'usage ne permettent pas au gouvernement d'intervenir dans les affaires industrielles, les accidens de chaudières sont fréquens; néanmoins les Anglais n'ont pas cru qu'il fût utile de placer ces appareils sous la surveillance de l'état, ils ont préféré se surveiller eux-mêmes. C'est ainsi que s'est formée à Manchester une association dont les délégués visitent périodiquement les usines de la localité. Ces inspecteurs signalent dans des rapports mensuels les améliorations dont le besoin est constaté. Les fabricans de la province de Liége ont essayé avec peu de succès d'en faire autant. A Mulhouse, la Société industrielle, dont on connaît les louables efforts, a voulu de même instituer des inspecteurs de manufactures. Que l'on ne se méprenne pas sur le but que poursuivent ces diverses associations : elles se proposent de constater que les machines sont bien construites et de bonne qualité; mais elles ont surtout en vue de donner plus d'instruction aux ouvriers qui en ont la conduite. Il est rare en effet qu'une explosion ait d'autre cause que la maladresse ou l'imprudence du mécanicien. A ce point de vue, les règlemens français, si rigides pour les constructeurs, laissent beaucoup à désirer. Nous surveillons avec vigilance la fabrication, l'établissement et même l'entretien des appareils à vapeur; nous ne nous occupons pas d'instruire les hommes auxquels elles sont confiées. M. Fairbairn le disait naguère avec l'autorité de sa science aux industriels de Manchester : « je ne suis pas partisan de l'intervention de la loi, soit dans la construction, soit dans l'usage des chaudières; mais, en voyant les conséquences désastreuses qui résultent de l'abandon de ces

appareils à des mains incapables, je passerais par-dessus bien des considérations pour arriver à l'emploi d'une classe d'hommes plus instruits et plus intelligens que ceux qui ont été chargés de diriger les chaudières jusqu'à ce jour. » Ceci indique en peu de mots dans quel sens les législateurs et le gouvernement doivent agir, s'ils jugent convenable de s'occuper de ces questions d'intérêt privé.

En France, avec l'étrange manie administrative qui nous possède de tout prévoir et de tout soumettre à la règle, les ordonnances royales édictées de 1823 à 1843 déterminaient l'épaisseur, la forme, la nature des diverses pièces composant une machine à vapeur; elles soumettaient l'établissement d'une chaudière à la condition d'une autorisation préalable que l'on attendait pendant plusieurs mois. Qui était responsable en cas d'accident? Était-ce l'administration, qui avait pris en vain de si minutieuses précautions, ou le constructeur, qui s'y était scrupuleusement conformé? Un décret de 1865 abolit ce régime suranné en ce qui concerne les locomotives et les machines fixes; les machines de bateau y restent seules soumises. Tout manufacturier est libre d'établir une chaudière à son gré, pourvu qu'il en ait fait éprouver la résistance au moyen d'une presse hydraulique, qu'il ait soin de la pourvoir de quelques appareils de sûreté très simples, et que l'emplacement soit choisi de façon à ne pas causer de dommage aux propriétaires voisins. Ce régime libéral n'a pas donné de mauvais résultats, car les explosions ne sont pas devenues plus fréquentes. Il en arrive encore quelquefois, et presque toujours ce sont de cruels accidens qui tuent ou blessent un grand nombre de personnes; mais, si l'on rapporte le nombre des explosions au nombre des chaudières en service, on s'aperçoit qu'il n'y a guère d'industrie qui soit moins dangereuse. Ce serait une statistique bien digne d'intérêt que de compter dans chaque corps de métier les victimes qui succombent chaque année, soit par accident fortuit, soit par leur négligence. Ce serait le vrai martyrologe de la classe ouvrière, où l'on verrait, à côté de regrettables imprudences, des actes de dévoûment et de sacrifice qui honorent l'humanité. Cette statistique démontrerait probablement que la vapeur n'est pas aussi funeste qu'on le croit en général, et, ce qui est consolant, que le nombre et la gravité des accidens diminuent sans cesse.

Toute explosion est chez nous le sujet d'une enquête approfondie; on en recherche la cause, afin d'en éviter le retour autant que possible. Les ingénieurs ont découvert de cette façon certaines influences dont ils sauront se garder à l'avenir. Il était connu depuis longtemps que les eaux chargées de sels terreux ne valent rien pour alimenter une chaudière, parce qu'elles donnent d'abondantes in-

crustations, et que le métal recouvert de ces dépôts s'échauffe et se brûle en peu de temps; mais c'est en 1867 seulement que l'on s'est aperçu que les eaux grasses produisent un effet également délétère. En d'autres circonstances, on avait vu des chaudières éclater sans cause apparente à l'instant où l'on reprenait le travail après un intervalle de repos, soit le matin à l'ouverture des ateliers, soit dans la journée après le dîner des ouvriers. On se l'est expliqué par une étude plus attentive des phénomènes qui se produisent pendant l'ébullition de l'eau. Les curieuses expériences de M. Boutigny sur le degré de température que l'eau peut atteindre sans se vaporiser ont contribué à éclaircir ces questions obscures. Quant à l'électricité, que quelques personnes veulent faire intervenir en cette affaire pour expliquer des phénomènes qui semblent incompréhensibles, rien ne prouve qu'elle soit capable de déterminer une explosion.

En définitive, de toutes les recherches minutieuses auxquelles on s'est livré depuis une vingtaine d'années sur les causes d'explosion des chaudières à vapeur, le résultat le plus clair est qu'en pareille circonstance le chauffeur ou le mécanicien est le plus souvent seul coupable. C'est l'artisan et non l'outil qu'il convient d'améliorer. Au fond, cela ne nous déplaît pas. Nous disions en commençant que l'introduction de la vapeur dans l'industrie avait eu pour conséquence de dispenser l'homme des actes de force brutale et de ne lui laisser que le travail intelligent; n'est-il pas évident que l'homme doit se mettre à la hauteur de ce rôle plus noble que l'invention des machines lui attribue? — Dans l'industrie moderne, celui qui est ignorant ou négligent compromet, outre sa vie propre, l'existence de beaucoup d'autres individus. De modestes artisans se trouvent investis parfois d'une responsabilité dont on n'avait jadis aucune idée. N'est-ce pas un type tout nouveau de l'ouvrier que ce mécanicien qui, debout sur sa locomotive, le jour sous le soleil brûlant ou la nuit au milieu de la tempête, l'œil au guet, l'oreille attentive, sans autre travail que d'appuyer sur un levier ou de tourner quelques robinets, est traîné aussi vite que le vent par la force que sa main maîtrise? Que si un danger survient, il doit s'en apercevoir le premier, il en sera la première victime, et pourtant, au lieu de n'avoir à penser qu'à son salut, c'est de son sang-froid et de son habileté que dépend la vie ou la mort de centaines de ses semblables qu'il remorque derrière lui.

H. Blerzy.

LA RÉPUBLIQUE

ET

LES CONSERVATEURS

Malgré les efforts que certains partis font pour l'égarer et pour l'effrayer sur son avenir, la France présente aujourd'hui au monde un étonnant spectacle. Elle n'a pas d'institutions établies, et elle s'en passe à force de sagesse : son gouvernement ne peut se maintenir que grâce à l'assentiment quotidien du pays; il est remis en question tous les jours, et il se montre plus solide, plus robuste dans sa fragilité même que beaucoup de pouvoirs solennellement constitués et entourés de toutes les garanties légales. C'est qu'il s'appuie sur l'opinion publique, sur le patriotisme et sur le bon sens de la nation. Les factions qui voudraient le culbuter, et pour qui la tranquillité du pays est le plus grand des malheurs, s'écrient tous les jours que cela ne peut durer. En dépit de leurs prédictions, cela dure, cela se fortifie; l'ordre règne, le travail renaît, nous refaisons nos finances, nous libérons notre territoire, et ce gouvernement de fait, ce misérable provisoire dont nos grands politiques raillent ou déplorent la faiblesse, trouve en deux ans 5 milliards à emprunter au nom de la France. En présence de ces résultats positifs, la nation reprend confiance, et elle se dégoûte des charlatans qui voudraient de nouveau la troubler pour se poser encore une fois en sauveurs.

Cependant « tout va mal. » Telle est la formule banale des partis dépossédés ou des ambitions mécontentes, et beaucoup d'honnêtes gens alarmés la répètent sans la comprendre. « Tout va mal » aux yeux des uns parce que l'empire est tombé, aux yeux des autres parce que la fusion n'a pas réussi, ou bien parce que le gouvernement porte le nom odieux et redouté de république. Les plus igno-

rans se plaignent des charges nouvelles, les plus raffinés demandent l'application rigoureuse de la théorie du régime parlementaire; tous ensemble s'unissent pour reprocher au pouvoir de ne pas intervenir dans les élections législatives contre les candidats de l'opinion républicaine. A les en croire, nous roulons dans le radicalisme et dans l'anarchie; nous sommes une nation perdue, et nous périrons comme la Pologne, si nous ne nous hâtons d'assurer notre avenir en nous mettant sous l'égide miraculeuse d'une monarchie de droit divin ou sous la tutelle immorale d'un grossier césarisme.

La vérité, c'est que tout va bien, aussi bien du moins qu'on pouvait l'espérer après des malheurs tels que les nôtres. Qu'on se reporte seulement à l'année dernière; qu'on se rappelle l'état déplorable où le gouvernement actuel a trouvé la France : une moitié du territoire envahie, la capitale insurgée, le trésor vide, le désordre dans tous les services, le trouble dans les esprits, le pays menacé de dissolution, et au milieu de cette tempête, comme seul refuge de l'ordre légal et de la nationalité française, une assemblée élue à la hâte, ballottée de Bordeaux à Versailles, battue à la fois par la guerre étrangère et la guerre civile, sans autre puissance que celle de son droit. Que les conservateurs de bonne foi mesurent le changement qui s'est accompli depuis lors, et qu'ils nous disent quel autre gouvernement aurait pu mieux faire, Si l'inquiétude règne encore dans les esprits, la faute en est-elle au gouvernement, qui veut la calmer, ou aux partis, qui l'entretiennent pour s'en servir? Si l'opinion publique se détourne un peu plus qu'il ne faudrait des idées conservatrices pour se rapprocher des opinions radicales, faut-il en accuser le gouvernement, qui proclame la république conservatrice, ou les royalistes, qui s'obstinent à confondre la cause conservatrice avec celle d'une monarchie à jamais répudiée par la France? Si l'assemblée nationale elle-même est lasse de ces divisions et de ces combats stériles qui l'affaiblissent, la discréditent, et discréditent malheureusement avec elle les institutions parlementaires, pourquoi ne se résigne-t-elle pas à jeter l'ancre dans le port de la république conservatrice? Ce sera un sujet d'étonnement pour l'histoire; elle ne comprendra pas que des hommes modérés, qui devraient mettre l'intérêt national avant l'esprit de parti ou l'esprit de système, se soient obstinés, après quinze révolutions, dans un pays dont l'existence même dépend de son repos, à empêcher un gouvernement honnête de s'établir, et que, dans leur dépit de ne pouvoir restaurer la monarchie, ils se soient faits les ennemis d'une république qu'ils pouvaient adopter et diriger eux-mêmes dans le sens des intérêts conservateurs.

Ce reproche ne saurait s'adresser aux partisans de la royauté légitime : croyans convaincus, fidèles serviteurs d'un principe in-

flexible, habitués de tout temps à penser qu'en dehors de leur église il n'y a point de salut, il est naturel qu'ils repoussent toute forme de gouvernement électif; mais il y a dans le parti monarchique des hommes moins absolus, qui ne veulent de la monarchie elle-même que si elle s'incline devant les principes de la révolution française, et qui ont toujours professé une certaine indifférence philosophique entre les diverses formes de gouvernement. Voilà ceux qu'on s'afflige de trouver au premier rang des ennemis de la république, parmi les adversaires les plus passionnés d'un gouvernement dont le seul tort est de ne pas la trahir. Pendant longtemps, on a pu croire que cette hostilité était apparente, et qu'il n'y avait entre eux et le gouvernement qu'une espèce de dépit amoureux; mais aujourd'hui la guerre est ouvertement déclarée, et il ne reste plus aucun doute sur les intentions de personne. D'un côté le gouvernement, soutenu par tous les hommes raisonnables qui veulent effacer les anciennes divisions et rallier toutes les opinions modérées sous le drapeau de la république; de l'autre les imprudens et les ambitieux, qui, sous prétexte de rassurer les intérêts conservateurs, ne craignent pas d'exposer le pays à tous les dangers d'une révolution nouvelle. Si cette lutte se prolonge et s'envenime, il faudra bien, un jour ou l'autre, prendre le pays pour juge. En attendant que ce jour vienne, et sans vouloir en hâter la venue, il faut tâcher de voir clair dans la situation de la France, et de prendre un parti sur son avenir.

I.

L'empire, ce régime corrupteur qu'une presse éhontée essaie de glorifier encore, et qui, en vingt ans de prospérité et de pouvoir absolu, n'a su accomplir que la ruine et la dissolution morale de la France, avait eu un seul avantage : c'était de réunir tous les libéraux, sans acception d'origine, par l'horreur commune qu'il leur inspirait, et de cimenter, sous le nom d'*union libérale*, un parti d'opposition qui pouvait devenir à l'occasion un parti de gouvernement. Si, au lendemain de la chute de l'empire, l'ancienne opposition libérale était restée unie, comme le lui commandaient les circonstances, sous un drapeau impartial qui ne pouvait être que celui de la république, sans doute la France n'eût pas triomphé dans la lutte inégale où l'avait jetée l'absurde politique de l'empire; mais du moins elle se serait retrouvée unie au lendemain de ses désastres, et elle les aurait plus facilement réparés.

C'est ce qui serait peut-être arrivé, si le gouvernement de la défense nationale avait eu le courage de faire les élections au début de la guerre. A cette époque, les élections auraient donné une as-

semblée où le patriotisme l'aurait emporté sur l'esprit de parti, tandis qu'après la dictature de Tours et de Bordeaux le pays, ayant à se prononcer sur la paix ou la guerre, se jeta dans les bras des ultra-conservateurs, qui voulaient lui rendre un régime suranné et impopulaire. Ce fut la crainte de la guerre à outrance et l'horreur de la politique jacobine qui produisirent ce revirement qu'on a nommé la réaction du 8 février. Entraînée contre son gré dans une politique violente qui ne pouvait que la perdre, la nation se rejeta dans un excès contraire, sans s'apercevoir qu'elle dépassait le but, et que les hommes à qui elle donnait sa confiance ne tarderaient pas à en abuser.

Les nouveaux maîtres de la France ne pouvaient se faire illusion sur la nature de leur mandat; ils avaient été nommés pour faire la paix, et non pour restaurer la monarchie légitime. Néanmoins, leur première pensée fut de profiter de leur ascendant éphémère pour surprendre l'opinion du pays et rétablir le régime de leur choix. Tandis que les républicains semblaient chercher dans nos malheurs je ne sais quelle popularité de mauvais aloi, et qu'ils refusaient de consentir à une paix douloureuse, mais nécessaire, les royalistes semblaient découvrir dans ces mêmes malheurs l'occasion d'une revanche et d'un succès inespéré. Ils se mirent à l'œuvre avec une incroyable légèreté. L'ancienne entreprise de la fusion, qui dormait depuis longues années, fut reprise avec ardeur. On oublia les divisions de la patrie pour ne plus s'occuper que de la réconciliation des princes. Nos morts et nos blessés n'étaient pas encore relevés des champs de bataille, que déjà les ambitions impatientes des partis trafiquaient du corps de la France, sans se douter qu'elles allaient fournir des armes redoutables aux discordes civiles, et qu'elles compromettaient le salut du pays en affaiblissant par de petites intrigues l'autorité d'un pouvoir qui était la seule image de l'ordre et de la loi.

C'était là un jeu dangereux, car, à supposer même qu'il fallût se débarrasser de la république, il ne fallait pas faire blanc de son épée avant d'être assuré du succès. Beaucoup de gens regrettent encore que les élus du 8 février n'aient pas poussé la témérité jusqu'au bout, et proclamé la monarchie à Bordeaux en même temps qu'ils signaient le traité de paix. Ils avaient là, disent-ils, une occasion qu'ils ne retrouveront plus. Cette hésitation, qu'ils se reprochent tardivement, sera leur principal titre d'honneur et leur grande excuse aux yeux de l'histoire. Si leur conduite n'avait point été plus sage que leurs paroles, Dieu sait maintenant où en serait la France. Le rétablissement de la royauté à Bordeaux eût été le signal de la guerre civile et de la dissolution du pays. La *commune* se serait emparée de toutes les grandes villes, elle aurait soulevé

jusqu'aux campagnes, et nous n'aurions eu d'autre ressource contre elle que de livrer le reste de la France aux armées étrangères. Bien loin de regretter cette bonne occasion perdue, il faut remercier l'assemblée nationale d'avoir su résister à la tentation, et d'avoir accepté sans trop se faire prier la trêve patriotique que M. Thiers lui offrit alors, et qui a reçu par la suite le nom de pacte de Bordeaux.

On a voulu voir dans le pacte de Bordeaux une espèce de constitution provisoire par laquelle le chef du pouvoir exécutif se serait engagé à suspendre les mouvemens de l'opinion publique, et à réserver tout entière la question de la forme du gouvernement pour le jour où il plairait à l'assemblée de la trancher. On oublie que l'exécution d'un tel engagement, quand même il l'aurait contracté, n'était pas en son pouvoir. Le pacte de Bordeaux n'était pas un simple ajournement de la restauration de la royauté. C'était une promesse de neutralité entre les partis, de respect pour la représentation nationale et d'obéissance à la volonté du pays. C'était un appel, bien nécessaire alors, à la sagesse et à la modération de tous les partis, trop pressés de donner une solution irréfléchie à des difficultés que le temps seul pouvait résoudre. C'était un expédient de génie pour empêcher la France de périr, et non pas un système constitutionnel à l'abri duquel la république et la monarchie pussent être mises en présence comme de simples partis parlementaires, et préluder chaque jour par des tournois oratoires à un combat annoncé d'avance et prêt à s'engager à toute heure, à la première occasion favorable offerte par les événemens. Le pacte de Bordeaux, pour être rigoureusement observé, exigeait le silence et presque l'abdication des partis; mais, s'il n'imposait pas silence à la majorité royaliste de l'assemblée, il ne pouvait l'imposer non plus à la majorité républicaine du pays. Quand M. Thiers promettait de tenir la balance égale entre tous, il ne pouvait empêcher l'opinion d'incliner d'un côté ou d'un autre, ni assurer aux royalistes élus le 8 février la conservation de leur majorité d'un jour. Il ne leur jurait pas de servir leurs passions et de s'attacher à leur cause, il leur jurait seulement de ne pas nier leurs droits, de ne rien entreprendre contre leur autorité souveraine, de ne pas les en dépouiller par la force, et de leur rendre intact le dépôt qu'ils lui avaient confié sitôt qu'ils le lui redemanderaient. Son devoir était non pas de fonder la république ou la monarchie, mais d'assurer au pays la liberté du choix et d'être le gardien de la souveraineté nationale contre quiconque menacerait de lui faire violence.

Ces engagemens n'ont-ils pas été tenus fidèlement? L'assemblée nationale n'est-elle pas aujourd'hui ce qu'elle était hier? Aucune atteinte a-t-elle été portée à son autorité? N'est-elle pas libre en fait de constituer la monarchie, si elle l'ose, de renverser le pouvoir

exécutif, si elle se croit en mesure de le remplacer utilement? Quelle est donc l'usurpation qui a été commise par le président de la république? Ne vient-il pas tous les jours, dédaignant l'espèce d'inviolabilité que l'assemblée lui avait conférée l'année dernière pour tout le temps de sa propre durée, revendiquer devant elle l'entière responsabilité de ses actes, et lui rendre compte du gouvernement comme son mandataire? Bien loin d'avoir rompu le pacte de Bordeaux, ce qu'on pourrait reprocher à M. Thiers, c'est de s'y maintenir avec trop de scrupule, c'est de trop oublier son rôle de chef d'état et de président de la république pour se réduire à celui de simple ministre parlementaire délégué par l'assemblée, et prêt à se retirer tous les jours devant elle, si elle désapprouve sa conduite. Quant à l'opinion du dehors, le gouvernement n'en est pas le maître; il n'a pas à la diriger, il ne lui est pas même interdit de l'exprimer quand il la partage. Il lui est tout au moins permis de se défendre par la parole quand on essaie de le renverser. Ce serait la première fois qu'un gouvernement n'aurait pas eu le droit d'avoir son avis sur les affaires publiques, et de s'appuyer sur ceux qui le soutiennent contre ceux qui le combattent. Si telle devait être la signification du pacte de Bordeaux, ce contrat serait une absurdité qui n'aurait de nom dans aucune langue, et auquel un gouvernement de passage, sans droits positifs, sans garanties légales, aurait pu souscrire moins que tout autre en présence des adversaires qui l'attaquent.

Le vrai sens du programme de Bordeaux, M. Thiers l'exprimait, il y a plus d'un an, en disant que l'avenir appartenait au plus sage. Dans ce concours de sagesse et de modération, il ne saurait y avoir qu'un juge, c'est le pays. C'est la nation et non pas le gouvernement qu'il s'agissait de gagner à la monarchie. Puisque le parti royaliste comprenait à Bordeaux l'impossibilité d'une tentative monarchique, puisque aujourd'hui encore il n'ose pas la faire, il eût été habile de sa part en même temps qu'honnête de ne pas troubler le pays de ses espérances, et de ne pas annoncer tous les jours une révolution qui ne pouvait s'accomplir. S'il s'était résigné à soutenir le gouvernement qu'il s'était choisi, sans le chicaner sur le nom, sans lui rappeler à chaque instant sa sujétion, sans lui faire un devoir de se trahir lui-même, il aurait conservé sur le pays une grande partie de son ancienne influence. En soutenant la république de fait, il se la serait appropriée; il aurait réservé toutes ses chances pour la grande et solennelle épreuve des élections futures, et quand même la monarchie, qui est son gouvernement de prédilection, aurait succombé dans cette épreuve, il aurait eu la consolation de voir s'élever à sa place une république sage, modérée, conservatrice, au gouvernement de laquelle il aurait pris part dans

une large mesure, qu'il aurait préservée des excès et des utopies, et avec laquelle il aurait fini par se réconcilier de bon cœur.

Est-ce là l'édifiant spectacle auquel nous font assister depuis un an les champions de la monarchie parlementaire? Assurément ils n'ont rien renversé, mais ce n'est pas faute d'agitations et d'intrigues. Que de coalitions avortées, que de manifestes manqués, que de *fusions* prises et reprises, tantôt sous le drapeau blanc, tantôt sous le drapeau tricolore, que de voyages à Anvers, de promenades à la présidence, de propositions faites aux chefs de l'armée, que de formes diverses de complots et de batailles parlementaires, pour tout dire en un mot, que de coups d'épée dans l'eau dirigés contre la république, et qui n'ont eu pour effet que d'augmenter l'influence des républicains radicaux au détriment des républicains modérés! On ne saurait assister sans tristesse à ce déplorable gaspillage des forces conservatrices du pays. La politique des chefs de la droite n'a été depuis un an qu'un mélange de bravades sans effet et de mesquins subterfuges indignes d'un grand parti qui prétend gouverner l'opinion de la France. C'est une politique de ruse maladroite et de mauvaise humeur impuissante. Jamais le gouvernement n'est attaqué en face; mais on lui tend chaque jour quelque piége où l'on espère entraîner ses amis. On s'amuse à l'outrager pour se venger de le maintenir; on n'ose pas le renverser, faute de pouvoir en mettre un autre à sa place, mais on s'en console en travaillant à l'affaiblir. Quant à la monarchie, ne pouvant la refaire, on se contente d'en parler tous les jours. On décerne à l'assemblée le vain titre de constituante pour le brandir comme une menace sur la tête de la république, sans pouvoir en réalité rien constituer du tout.

Et l'on s'étonne que le pays se dégoûte du régime parlementaire pour mettre sa confiance dans un seul homme! On se plaint que les républicains gagnent tout le terrain perdu par les conservateurs et les modérés de toute nuance! Le succès des radicaux dans les élections semble un complot du gouvernement contre l'assemblée; la sagesse même des républicains et leur modération récente paraissent l'effet d'une noire perfidie. On dénonce à grand bruit l'hypocrisie de ces loups ravisseurs, qui font semblant de protéger la bergerie pour s'en rendre maîtres. — Mieux vaudrait simplement les dépasser en sagesse et en loyauté; mieux vaudrait comprendre, au lieu de s'en irriter davantage, la signification des élections radicales et les avertissemens qu'elles contiennent. Puisqu'il y a dans l'avenir un danger sérieux, il ne faudrait pas l'aggraver à plaisir par une obstination coupable. Oui vraiment, ils sont coupables envers le pays, ceux qui compromettent les véritables intérêts conservateurs

en les liant à de détestables intrigues, à de pitoyables rancunes et à des opinions surannées.

Est-ce bien, comme on l'en accuse, le gouvernement qui manque à son devoir, en refusant aux hommes de la droite de ressusciter pour eux les candidatures officielles de l'empire? Voilà, il faut l'avouer, un singulier reproche dans la bouche des libéraux qui les ont toujours combattues, et qui ont toujours professé avec raison que le remède aux dangers du suffrage universel était non pas dans une corruption ou dans une intimidation grossière, mais dans une plus sérieuse instruction politique, et dans un plus large exercice de la liberté électorale. C'est cependant au nom des doctrines parlementaires qu'ils viennent aujourd'hui réclamer cette protection humiliante. Le gouvernement, disent-ils, est le délégué du parlement, l'organe de la majorité parlementaire; il doit la servir et la défendre contre les minorités factieuses qui essaient de la battre en brèche.

Vous êtes, dites-vous, la majorité parlementaire? Et d'abord en êtes-vous bien sûrs? Une majorité a un but, une doctrine, des chefs reconnus. Jusqu'à présent, on ne vous a vus réunis que pour une seule chose : empêcher l'établissement de la république; mais, dès qu'il s'agit de fonder, vos divisions reparaissent. Vous n'êtes qu'une majorité négative, et c'est le secret de votre impuissance. Or dans ce pays qui a vu tant de révolutions différentes, et où chacune a laissé derrière elle un parti qui la représente, aucun gouvernement ne peut se flatter de s'appuyer sur une majorité sérieuse, tant que les vieux partis n'auront pas disparu. Vous perdez beaucoup de temps et de peines à préparer des fusions entre les familles royales et à négocier des alliances entre les personnes princières. Avant de faire la fusion entre les personnes, c'est entre les partis qu'il faudrait la faire. C'est un grand parti national qu'il faudrait essayer de fonder avec les débris des factions qui nous désolent. En attendant, il ne peut pas y avoir de véritable majorité dans une assemblée française; il n'y a que des majorités de circonstance, et M. Thiers avait raison de vous dire qu'il n'en connaissait pas d'autre que celle qui se révélait par les votes.

Quant aux principes parlementaires, vous les invoquez tous les jours, mais vous les méconnaissez étrangement. Vous oubliez que l'assemblée elle-même, avec ses pouvoirs illimités et le droit absolu de souveraineté qu'elle s'arroge, est la négation vivante du régime constitutionnel. Dans quelle monarchie parlementaire avez-vous vu la représentation nationale investie de tous les droits souverains, libre de définir elle-même son mandat, libre aussi d'en fixer la durée? Sous tous les régimes parlementaires, il faut des

garanties contre le parlement lui-même : c'est tantôt le droit de *veto* qui suspend les décisions législatives, tantôt le droit de dissolution qui permet au gouvernement d'en appeler au pays. Partout les assemblées ont des attributions régulièrement définies, un renouvellement périodique dont le terme est déterminé par la loi. Sans ces légitimes précautions, le gouvernement parlementaire pourrait devenir le plus dangereux des despotismes, celui d'une convention irresponsable se perpétuant malgré le pays dans l'exercice souverain de tous les pouvoirs.

Rien de pareil n'est à craindre de l'honnête assemblée qui siége à Versailles; néanmoins entre le régime parlementaire et celui qu'elle représente, il n'y a rien de commun que le nom. C'est véritablement un singulier phénomène que de voir tant de savans docteurs dans la science politique se payer de mots avec une entière bonne foi, et réclamer avec assurance les prérogatives dont jouissent les assemblées dans les pays où le pouvoir exécutif et la nation elle-même ont contre eux des garanties inscrites dans la loi. « Nous voulons, disent-ils, un cabinet homogène, des ministres responsables choisis dans la majorité, qui soient les instrumens de notre politique et les agens de nos candidatures; si nous ne sommes pas certains d'être la majorité du pays, nous sommes la majorité parlementaire, et nous avons droit au gouvernement. » On dirait, à les entendre, qu'il y a dans les mots une vertu mystérieuse, et qu'il suffit de s'appeler parlement pour avoir le droit de mépriser l'opinion publique. Cette façon de comprendre le gouvernement représentatif n'est pas tout à fait neuve, elle a eu des antécédens sous la monarchie de 1830 et surtout sous l'empire, qui en a fait au suffrage universel une application des plus grandioses; mais elle ressemble au vrai gouvernement parlementaire comme le régime des plébiscites impériaux ressemble à la vraie démocratie. « Eh! messieurs, — pourrait-on dire à ces faux dévots du parlementarisme, — vous connaissez très bien la lettre de votre loi, mais vous en avez oublié l'esprit. Si les choses sont telles que vous le dites, et si la majorité de l'assemblée n'est plus la majorité du pays, ce n'est pas au gouvernement que vous avez droit, c'est à la dissolution. En attendant qu'elle soit possible et que vous vous y résigniez vous-mêmes, trouvez bon que le gouvernement use des seules ressources que vous lui avez données. La toute-puissance de l'assemblée n'a d'autre frein, dans ses écarts, que l'influence et l'autorité personnelle du chef de l'état. Il est nécessaire qu'il en use, et, s'il n'en fait pas toujours un bon usage, il dépend de vous d'y mettre ordre en prenant le pays pour arbitre. »

Même sous le régime parlementaire, la véritable souveraineté appartient à la nation. L'empire lui-même le reconnaissait, au

moins en paroles, et il serait singulier que les théoriciens de la monarchie constitutionnelle se montrassent moins libéraux que l'empire. Le gouvernement parlementaire n'est qu'une des formes du système représentatif, et il est vicié dans son application dès qu'il est faussé dans son principe. Ce qui fait l'autorité du parlement dans un état libre, ce ne sont pas les formes dont il s'entoure, c'est la force de l'opinion publique, dont il est la représentation présumée. Sitôt qu'il y a doute, le parlement s'en va. Voilà comment l'entendent les Anglais, dont on invoque à tort l'exemple, car ils ont peine à comprendre les prétentions et les subtilités byzantines de nos parlementaires français. A leurs yeux, le devoir du pouvoir exécutif est non point de suivre aveuglément les assemblées dans toutes leurs erreurs, mais de rester d'accord avec l'opinion, et de s'appuyer sur elle toutes les fois qu'un conflit s'élève entre le parlement et le pays.

Qu'est-ce d'ailleurs que ce *gouvernement personnel*, qui est devenu dans l'assemblée la bête noire de toutes les ambitions mécontentes? Qu'est-ce que cette prétendue tyrannie d'un pouvoir qu'on peut mettre à la porte à chaque instant en cinq minutes, et qui ne se maintient que par l'assentiment quotidien de la majorité? — Rien de plus naturel assurément, disons même de plus légitime, que l'espèce de jalousie de métier qui règne entre le gouvernement et l'assemblée, et il faudrait connaître bien peu la nature humaine pour en être surpris; mais de quoi se plaint-on en définitive, puisqu'on reste maître de tout faire? Si M. Thiers a quelquefois tort d'exercer sur ses partisans une certaine violence morale, ses adversaires, qui la subissent également, ne s'y résignent que parce qu'ils le veulent bien. Ce despotisme de fait est dans la nécessité des choses, dans la force des circonstances, qui obligent l'assemblée à conserver un gouvernement indispensable à la paix publique. Que ce sacrifice soit quelquefois pénible, cela est certain; qu'il faille un vrai patriotisme pour le faire, cela est certain encore. Peut-être cependant aurait-il plus de valeur, s'il était consenti de meilleure grâce, — si chacun reconnaissait sans vaines récriminations qu'il fait au gouvernement une concession volontaire, accomplie dans toute l'indépendance et toute la plénitude de sa raison. Rendons à l'assemblée l'hommage qu'elle mérite : elle est vertueuse en dépit de toutes les tentations; mais avouons en même temps qu'elle ne sait pas rendre la vertu aimable, qu'elle ressemble à ces épouses honnêtes qui regrettent leur fidélité conjugale, et qui s'en vengent tous les jours par des querelles ou des menaces.

Si la majorité n'ose pas se décider à chasser M. Thiers du gouvernement, qu'elle s'en prenne à sa propre prudence; mais qu'elle n'en accuse pas M. Thiers lui-même. Il n'y a pas ici de pouvoir

personnel, puisque le chef de l'état ne cesse pas d'être responsable, il n'y a qu'une simple intervention personnelle, ce qui est tout autre chose, et ce que n'ont jamais interdit les règles du gouvernement parlementaire. Est-ce que, sous tous les régimes libres que nous avons connus, le chef du cabinet n'exerce pas une action personnelle et prépondérante? Or le président est le premier ministre de l'assemblée, il a la réalité du pouvoir exécutif, et personne ne saurait avoir la ridicule prétention de le réduire au rôle d'un souverain constitutionnel. M. Thiers n'est pas un roi héréditaire, c'est un magistrat électif investi de la confiance du pays, chargé de tout le fardeau et de toute la responsabilité du pouvoir, choisi non pas seulement pour prêter au gouvernement le lustre de son nom, mais pour diriger lui-même les affaires, comme le premier de nos hommes d'état et le meilleur de nos patriotes. Est-ce bien sérieusement qu'on voudrait en faire une sorte de figurant politique, armé d'une autorité illusoire, ou, comme le disait Napoléon Ier dans son langage soldatesque, un *cochon à l'engrais?* L'a-t-on nommé seulement pour s'en servir comme d'une garantie constitutionnelle et le placer au sommet de l'état comme un vieux drapeau au sommet d'un édifice public, flottant au hasard à tous les vents? Il serait curieux que dans un pays où les rois eux-mêmes ne se contentent pas volontiers de ces fonctions honorifiques, le seul homme qu'on voulût y réduire fût un simple citoyen, l'un des premiers hommes d'état de l'Europe. Souvent dans la monarchie parlementaire, le maintien d'un ministre est jugé indispensable par ceux même qui ne l'approuvent pas en toutes choses et qui ne le suivent qu'à regret : M. Thiers est ce ministre indispensable, et son gouvernement est celui de la monarchie parlementaire, moins le souverain, représenté aujourd'hui par la nation, dont il possède la confiance.

Mais le cabinet n'est pas homogène; — peut-il l'être quand l'assemblée elle-même est déchirée en quatre ou cinq partis différens? Mais le président n'y appelle que ses amis; — veut-on par hasard qu'il y installe ses adversaires? Mais ses collègues ne lui résistent pas assez; — n'est-il pas le président du conseil des ministres? Mais la majorité n'y a pas obtenu sa part; — est-ce le moment de se livrer à la chasse des portefeuilles? Mais M. Thiers ne devrait pas menacer l'assemblée de sa démission. — Oui, sans doute, il aurait tort d'abuser de cette menace; cependant on ne saurait lui contester le droit de la faire; il n'y a pas de principes parlementaires qui interdisent à un pouvoir responsable de mettre aux gens le marché à la main. M. Thiers ne donnera pas sa démission parce qu'il se doit à la France; mais ceux qui l'y provoquent sont cent fois plus coupables. L'espoir des bons citoyens est dans l'union du pouvoir exécutif et

de l'assemblée; pourtant, s'il fallait choisir, il n'est pas un homme de bon sens qui ne préférât la dissolution de l'assemblée à la retraite actuelle du président de la république.

Est-ce à dire qu'il faille poursuivre en ce moment la dissolution de l'assemblée nationale? Gardons-nous bien de commettre une pareille faute et de courir de tels hasards sans une nécessité rigoureuse. Sans doute la dissolution n'est pas en elle-même une entreprise factieuse, c'est une opinion parfaitement licite, et ceux des membres de l'assemblée qui craignent de ne pas être réélus ont seuls le droit d'y voir un attentat contre la souveraineté nationale; mais une telle mesure, adoptée dans les circonstances présentes, serait inopportune et presque dangereuse. L'assemblée n'a pas encore terminé sa tâche, puisque le territoire n'est pas affranchi; le pays lui-même a besoin de repos. Toute agitation politique et tout changement de gouvernement qui pourrait s'ensuivre fourniraient à l'Allemagne un prétexte pour aggraver ses exigences et pour nous demander de nouveaux gages. « Il ne faut pas, disait le président Lincoln, changer les chevaux pendant qu'on passe le gué. » Le consentement même de l'assemblée ne pourrait lui être arraché que par la violence ou par une pression morale équivalente à la violence. Pour la décider à se dissoudre, il faudrait ameuter contre elle les passions populaires, et exercer sur elle une intimidation déplorable. Dans ces conditions, la France se partagerait entre la démagogie et la réaction. Les extrêmes resteraient seuls en présence, et les opinions modérées succomberaient partout. Non, la dissolution de l'assemblée n'est pas possible avant la complète libération de notre sol. Alors elle s'accomplira pacifiquement, sous l'empire d'une nécessité reconnue et du consentement de l'assemblée elle-même, sinon sans regrets et sans terreurs, du moins sans colère et sans murmure. Le gouvernement n'aura pas besoin d'exercer sur l'assemblée une intimidation morale; il lui suffira de venir dire que le pouvoir exécutif, délégué de l'assemblée, associé par elle à sa durée, considère sa tâche comme terminée. Il donnera le choix à l'assemblée de se retirer avec lui ou de gouverner sans lui, et l'assemblée, qui sentira au fond l'excellence du conseil, ne pourra s'empêcher de le suivre.

Pour obtenir plus tard cet acte de sagesse, il ne faut pas essayer de l'emporter dès à présent de vive lutte. Il faut beaucoup de ménagemens pour manœuvrer sans accident au milieu de la confusion de notre droit public. Si l'on reprochait à l'assemblée de prolonger indûment son mandat, elle pourrait répondre qu'elle a reçu du pays un blanc-seing, et qu'elle a le droit d'y inscrire ce qui lui convient. Il s'agit donc ici non pas de déterminer ses droits, mais de lui faire

sentir les limites de son pouvoir. Toute autorité, quoique souveraine, doit encore se soumettre à la force des choses. L'assemblée nationale ne fera pas exception quand son heure sera venue.

II.

Puisque la dissolution est impraticable en ce moment, pourquoi n'essaierait-on pas de mettre un terme aux inconvéniens du provisoire en faisant une constitution définitive? Pourquoi ne conviendrait-on pas de s'en rapporter au choix de l'assemblée et de soutenir unanimement les décisions qu'elle aurait prises? Ainsi pensent, de part et d'autre, beaucoup de bons esprits, fatigués des incertitudes et préoccupés avant tout de bien définir les pouvoirs, pour revenir à la pratique normale du régime parlementaire. Ils ne se dissimulent point d'ailleurs que, la monarchie étant impossible, c'est à la république qu'il faut recourir.

Un tel acte de résolution a toujours été difficile dans cette assemblée; il serait à peu près impossible aujourd'hui. Elle est trop divisée pour oser prendre un parti dans des questions si graves; autant vaudrait tirer au sort entre les diverses formes de gouvernement et les diverses dynasties qui se disputent la couronne. Comme tous les caractères faibles, ce que l'assemblée redoute le plus, c'est d'engager l'avenir. Elle a eu dès l'année dernière, à l'occasion de la proposition Rivet, une excellente occasion d'accepter ou de rejeter la république. Elle ne l'a pas repoussée tout à fait, mais elle y a mis des restrictions et des commentaires qui ôtaient à cette concession les trois quarts de sa valeur. On se souvient en effet qu'elle ne s'est résignée à consacrer le titre de président de la république que parce qu'elle regardait cette appellation comme un vain mot, et qu'à ses yeux la question de la forme du gouvernement subsisterait tout entière après comme avant. L'acharnement puéril que l'on met encore aujourd'hui à qualifier la république de provisoire, l'amour tardif que l'on éprouve pour le pacte de Bordeaux après l'avoir maudit si longtemps, prouvent que l'assemblée n'est pas disposée à voter une constitution républicaine, et qu'à défaut d'une monarchie elle se réfugiera probablement dans le provisoire autant qu'elle pourra s'y maintenir.

Il y a un an, il est vrai, qu'elle s'est décorée du titre de constituante pour se dédommager d'avoir accordé le titre de président au chef de l'état; mais ce titre, encore plus que l'autre, est resté pour elle un vain mot. Son droit abstrait n'était guère contestable; en voulant le proclamer, elle n'a réussi qu'à démontrer son impuissance. Depuis un an, la France attend l'exécution de cette pro-

messe, ou plutôt elle a cessé de l'attendre, et elle n'y pense même plus. La constitution est indéfiniment ajournée, comme le couronnement de l'édifice l'était sous l'empire. L'assemblée elle-même sent très bien qu'après avoir si longtemps navigué sous pavillon neutre, il est bien tard pour arborer ses couleurs. Toute constitution qu'elle essaierait de faire marquerait d'ailleurs la fin de ses pouvoirs; ce serait une sorte de testament final après lequel sa succession serait ouverte, et dont rien ne lui garantirait l'observation. Personne ne prendrait au sérieux ce dernier effort d'un pouvoir expirant pour essayer d'enchaîner la volonté nationale et de s'emparer de l'avenir. Ses héritiers seraient les premiers à déchirer son ouvrage pour le recommencer. D'ailleurs la majorité serait trop incertaine, trop partagée, pour que son choix eût la moindre autorité sur le pays. Soit dans un sens, soit dans l'autre, elle manquerait de force et de prestige. Qu'on se figure la république ou la monarchie proclamée à la différence de vingt voix! Que de luttes, que d'agitations, que de provocations, que de colères, pour aboutir à ce résultat mesquin, d'où sortirait peut-être une guerre civile! Dans tous les cas, que d'incohérences, que de compromis fâcheux entre des opinions contraires, que de résistances systématiques à prévoir de la part des vaincus! Quant à l'ingénieux procédé d'une constitution anonyme, s'appliquant indifféremment à la république ou à la monarchie, de sorte que l'assemblée actuelle aurait posé les bases du gouvernement, et qu'il ne resterait à l'assemblée prochaine qu'à lui donner un nom, c'est un spirituel paradoxe mêlé de quelque naïveté. Les institutions qui conviennent à la monarchie ne conviennent pas toutes à la république. Quelle que soit celle des deux qu'on préfère, il ne faut pas se flatter de les introduire *incognito* dans la place. On s'exposerait d'ailleurs à d'étranges surprises le jour où il faudrait jeter le masque et avouer leur vrai nom.

On le voit, il est plus facile de parler d'une constitution que d'en faire une. Le programme le plus naturel et le plus conforme aux circonstances était encore celui de Bordeaux, devenu quelques mois plus tard celui des élections du 2 juillet : l'union provisoire de tous les partis sous un gouvernement purement national, et l'ajournement des questions constitutionnelles aux élections de la future assemblée. C'est encore à ce programme que les conservateurs de bon sens devraient revenir. Cependant, s'ils croient pouvoir mieux faire, s'ils croient pouvoir régler définitivement les destinées de la France, qu'ils en fassent l'essai, — nos vœux les accompagnent dans cette entreprise, pourvu qu'ils comprennent une bonne fois l'impossibilité matérielle de la monarchie et la nécessité de la forme républicaine pour rallier autour d'eux la majorité de la nation.

C'est à cette condition seulement qu'ils peuvent réussir; toute

autre espérance serait une illusion coupable, car elle ne pourrait se réaliser que par des moyens malhonnêtes. Avec quoi prétendraient-ils entreprendre la restauration de la royauté? Est-ce avec l'opinion publique? Elle leur est contraire. Avec l'armée? Ce n'est pas de ce côté qu'elle incline, et d'ailleurs ils sont trop honnêtes gens pour faire des coups d'état. Avec la majorité de l'assemblée? Elle est divisée elle-même sur le choix du prince. Après tant de pourparlers, de voyages, de protocoles et de manifestes, on a reconnu qu'il n'y avait pas d'union possible entre l'ancien régime et la révolution, entre la monarchie du droit divin et la royauté populaire, les uns ne voulant tenir la couronne que de la souveraineté nationale, les autres ne voulant pas devenir « les rois légitimes de la révolution. » Les deux partis ont la même haine, mais ils n'ont pas de principes communs. Après dix-huit mois d'efforts pour renverser la république, ils ne sont même pas arrivés à vendre, comme dit le proverbe, « la peau de l'ours avant de l'avoir tué. » Comment supposer d'ailleurs que cette royauté jugée impossible à Bordeaux, en pleine réaction contre le gouvernement du 4 septembre, jugée encore une fois impossible à Versailles au lendemain des horreurs de la commune, cette royauté dont le seul nom nous aurait perdus alors, devienne tout à coup facile aujourd'hui, quand la république a pris racine dans le pays, et qu'à côté du *spectre rouge*, jadis tant exploité par l'empire, les intrigues et les imprudences du parti royaliste ont élevé au profit du parti radical un *spectre blanc* non moins redouté et non moins détesté que l'autre? Il ne faut pas d'illusions : jamais le moment n'a été plus défavorable pour une restauration monarchique. Le seul parti qui ait fait du chemin est celui de la république radicale, et la faute en est aux reconstructeurs de trônes, qui depuis un an se donnent si charitablement la peine de faire ses affaires en indisposant et en effrayant le pays.

Que les conservateurs se résignent donc à la république,—qu'ils triomphent de leurs molles répugnances pour ce régime de concurrence et de liberté qui les oblige à se défendre eux-mêmes,—qu'ils agissent sur l'opinion, au lieu d'intriguer dans les salons et dans les couloirs de l'assemblée, — qu'ils acceptent hardiment les conditions de l'existence politique des sociétés modernes, — qu'ils renoncent à cette vaine protection du principe héréditaire, qui n'est plus aujourd'hui en France qu'une cause de division et un danger de plus; qu'ils fassent ce sacrifice à la paix publique et à leur propre sécurité. C'est le moyen de disputer aux radicaux l'influence électorale et de les empêcher d'arriver demain au pouvoir. Tant qu'on ira porter des drapeaux blancs à Anvers et des adresses à Chislehurst, — tant qu'on ira pleurer, après chaque défaite, dans l'antichambre du président de la république, et s'adresser à lui comme

à une providence, quitte à le maudire et à l'injurier lorsqu'il ne fait pas de miracles, — tant qu'on se contentera de gémir sur la corruption du siècle et de proclamer dans les grands jours Henri V à la tribune de l'assemblée nationale, on ne fera que prêter des forces nouvelles au parti que l'on veut combattre, et lui livrer le gouvernement du pays en lui donnant l'occasion de le défendre.

Tant de sagesse est bien difficile dans un pays comme le nôtre, où les partis ressemblent à des sectes religieuses, et où les opinions politiques ne sont la plupart du temps que des préjugés, des terreurs ou des haines. Chez nous, les mots et les formes ont dans tous les partis une incroyable importance, et l'on s'y attache d'autant plus qu'ils dispensent de raisonner. Ainsi la république est pour bien des gens le symbole même du désordre et le synonyme de l'anarchie; la monarchie en revanche est un talisman merveilleux qui préserve de tous les accidens et qui fait infailliblement le bonheur des peuples. Pour beaucoup de républicains au contraire, le nom seul de la monarchie est une chose abominable, et la république est un âge d'or qu'il suffit de proclamer pour en jouir. Ce sont là de part et d'autre des exagérations puériles, des superstitions ridicules et souvent fatales, que les hommes politiques sérieux devraient combattre au lieu de les encourager et de s'en servir. Ni la république, ni la monarchie n'a le don des miracles; ni l'une ni l'autre de ces deux formes de gouvernement n'est incompatible avec l'ordre légal, avec la saine liberté et avec la paix sociale. Toutes les deux valent exactement ce que valent les nations qui les adoptent. La monarchie peut être démagogique, tout comme la république peut devenir conservatrice. Comme gouvernement arbitraire, l'une ne vaut pas mieux que l'autre; comme gouvernement libre, chacune a ses inconvéniens et ses avantages. Dire que la république est impossible en France, c'est dire que la France est perdue, car, s'il est un pays où les conservateurs soient incapables de se sauver eux-mêmes sans le prestige artificiel d'une monarchie de théâtre, non-seulement la république ne peut s'y établir, mais aucune monarchie solide ne parviendra jamais à s'y fonder.

Demandez aux Anglais s'ils préfèrent la monarchie ou la république : ils vous diront que la monarchie est préférable; mais demandez-leur s'ils sont incapables de vivre en république, et ce qui leur arriverait, si la famille royale venait à s'éteindre : ils ressentiront cette question comme une injure. Quoiqu'ils aient à un plus haut degré que nous le culte de la royauté, ils savent bien que leur existence ne dépend pas d'une famille, mais qu'elle repose sur l'ensemble de leurs institutions et de leurs mœurs publiques. Ils tiennent à la monarchie, parce qu'elle est chez eux traditionnelle, peut-être aussi parce qu'elle possède dans le libre jeu du système

parlementaire une réelle supériorité sur la république. Les rouages de la monarchie parlementaire sont, au point de vue de la mécanique constitutionnelle, plus parfaits que ceux de la république élective. C'est une machine plus délicate, mais dont les mouvemens sont plus faciles et plus rapides, et les secousses plus rares, tant que la résistance ne vient pas du monarque. Ce souverain « qui règne et ne gouverne pas, » ces ministres incessamment responsables, ces assemblées toujours sous le coup d'une dissolution possible, cette ingénieuse union entre la tradition et l'esprit moderne, entre le respect des coutumes anciennes et les droits de la souveraineté nationale, sont l'idéal du gouvernement représentatif dans les vieilles sociétés européennes, qui se transforment graduellement sans se détruire, et la république est au contraire la forme qui convient aux sociétés nouvelles qui ont fait table rase du passé. Voilà pourquoi les Anglais gardent leur monarchie, et pourquoi ils ont raison de la garder; mais, si par malheur elle venait à périr, si la compétition des partis en faisait une cause de dissensions perpétuelles, ce n'est pas la moderne Angleterre qui hésiterait à rester en république, — ce n'est pas chez cette nation, qui malgré tous ses défauts est une nation d'hommes libres, que l'on verrait les conservateurs pousser des cris de détresse, se tourner vers tous les coins de l'horizon en implorant un maître, et s'écrier comme les apôtres dans l'Évangile : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons! »

Le choix d'une forme de gouvernement n'est ni une question de théorie, ni une question de sentiment; c'est avant tout une question d'observation politique, j'allais presque dire un problème historique. Il ne suffit pas de choisir le mécanisme le plus parfait, et de l'adapter sans discernement à tous les peuples. Comme le dit dans un livre récent un spirituel et sagace écrivain, on s'est trop attaché jusqu'à ce jour à l'étude des formes constitutionnelles, qui ne sont que les solutions d'un problème abstrait; il faudrait s'occuper un peu davantage du « fond constitutif (1), » c'est-à-dire des circonstances, de l'état social, de l'état de l'opinion, des nécessités historiques. Il ne suffit pas de dire en général : La monarchie parlementaire vaut mieux que la république; il faut rechercher si le pays en contient encore les élémens et en a conservé la tradition. Si cette tradition existe, c'est un crime et une folie de la détruire; mais c'est une folie bien plus grande encore que de vouloir la restaurer lorsqu'elle n'existe plus. Or la tradition monarchique est brisée dans notre pays depuis quatre-vingts ans. Malgré notre penchant à la dictature et au césarisme dont on fait un argument pour la monarchie, la France a cessé depuis longtemps d'être une nation

(1) E. Seligmann, *les Deux Folies de Paris.*

monarchique, sans devenir tout à fait une nation républicaine.

Quel est en effet le principe de la monarchie? Qu'y a-t-il en elle de salutaire et de bienfaisant? Ce n'est pas, comme son nom paraît l'indiquer, le gouvernement d'un seul homme; à ce compte, elle ne serait peut-être pas la seule à procurer cet avantage aux nations. Le vrai principe de la monarchie, c'est l'hérédité; c'est dans l'hérédité, et non dans le pouvoir personnel, qu'est la garantie recherchée pour l'avenir des peuples. Or le principe héréditaire est mort en France. On a essayé bien des fois de le rétablir depuis un siècle au profit des uns ou des autres; on a toujours échoué. Tantôt c'était une révolution qui emportait le monarque, et qui engloutissait le trône avec lui; tantôt c'était une invasion étrangère qui, suivant une expression fameuse, ramenait « dans ses bagages » une monarchie de rechange pour la nation qu'elle voulait priver de son chef; tantôt la mort du prince amenait un changement de politique qui aboutissait à la ruine de sa dynastie; tantôt une monarchie puissante, consacrée à plusieurs reprises par plusieurs millions de suffrages, s'effondrait brusquement sans laisser de traces, et se trouvait dédaigneusement balayée de la scène, dès que les malheurs de la patrie rappelaient la nation au sentiment de ses devoirs. Qu'on me cite depuis un siècle un seul exemple où la loi de l'hérédité ait été appliquée avec succès à deux générations de princes; qu'on me cite une seule de nos monarchies, plus ou moins restaurées de l'ancien régime ou imitées de l'Angleterre, qui n'ait pas péri dans les mains de ses premiers fondateurs, et péri comme elle était née, soit par une révolution, soit par une guerre étrangère. Qu'on me nomme depuis un siècle, sauf Louis XVIII, dont le frère devait être bientôt renversé, un seul souverain qui soit mort dans son lit et dans son palais. Or, si l'hérédité de la couronne n'est plus qu'un vain mot dans notre pays, si le sort de l'établissement monarchique est lié à celui de l'homme qui le représente, si tout accident qui survient fait voler le trône en éclats, et entraîne à chaque fois le changement d'institutions destinées chaque fois à être éternelles, que faut-il en conclure, sinon que la monarchie a cessé d'exister en France, et qu'il est impossible de la faire revivre? La monarchie, pour rendre service aux peuples, doit être non point un hasard d'un jour, mais une institution permanente. Le propre des bonnes institutions est de survivre aux fautes des hommes, et l'on ne saurait appeler de ce nom une forme de gouvernement qui n'est plus en France que le règne éphémère d'un homme. Où sont alors les garanties qu'elle nous donne? Sur quoi repose la fausse et dangereuse sécurité qu'elle nous procure? Elle dépend de la sagesse, du génie ou de l'heureuse étoile du prince. N'est-il pas vrai de dire que dans ces conditions la monarchie est un péril de plus, puisqu'elle endort la nation dans

une sécurité trompeuse, et qu'elle l'expose sans préparation aux surprises d'un terrible réveil? Nous en avons fait l'expérience il y a trop peu de temps pour en avoir déjà perdu le souvenir. Ne vaut-il pas mieux avoir une république régulière, où du moins les secousses sont prévues, où les changemens sont périodiques et légalement accomplis, et où les pacifiques batailles électorales remplacent le tribunal sanglant des révolutions?

D'ailleurs la république existe en fait depuis près d'un siècle; elle est au fond de l'état social et politique de la France. La France a déjà tous les défauts, toutes les passions, toute la mobilité des gouvernemens républicains; elle a de moins qu'eux l'ordre légal, l'attachement aux institutions, le respect des droits établis, l'habitude des changemens réguliers et pacifiques, l'usage ancien des libertés qui servent à régler l'existence des peuples, et qui entretiennent leur santé morale. Voilà ce qu'il faut tâcher d'acquérir en organisant, dès que nous le pourrons, une république sérieuse et raisonnée, à la place de ce régime confus et agité qui ne satisfait ni les républicains sincères, ni les monarchistes libéraux. Si l'on peut définir le régime politique de la France depuis quatre-vingts ans, au milieu de toutes les formes diverses qu'il a traversées, c'est une espèce de république sans le savoir, avec la présidence à vie, et le renouvellement à long terme : le président, c'est chacun des maîtres que nous nous donnons l'un après l'autre; le renouvellement, ce sont les révolutions, dont la périodicité rappelle chez nous les accidens de la nature. La monarchie et la république se succèdent comme les années de sécheresse et les années de pluie, sans produire aucun changement ni dans les lois, ni dans les mœurs. Le temps n'est-il pas venu d'en finir avec ces fluctuations stériles? Nous laisserons-nous tomber en décadence faute de savoir prendre une résolution virile et persévérer dans notre choix?

Assez de révolutions! c'est aujourd'hui le cri de tous les partis sérieux et de tous les hommes sensés. Là-dessus les royalistes et les républicains sont d'accord; seulement les royalistes croient qu'il en faut une dernière pour éviter toutes les autres, comme ce brigand italien qui, ayant fait vœu de devenir honnête homme, demandait à la Vierge de lui envoyer quelque riche capture qui lui fournît les moyens d'être honnête. « Rentrons, disent-ils, dans la maison de nos pères; ramenons d'abord les brebis égarées au bercail : c'est là seulement, sous le drapeau de la royauté légitime, à l'ombre du toit paternel, que la nation se reposera de tant d'angoisses, d'agitations et de crimes. » Oui, sans doute, la maison paternelle a des charmes; mais il ne suffit pas de vouloir y rentrer, il faudrait aussi qu'elle fût encore debout. Depuis un siècle, elle est abattue, et les débris de tous les gouvernemens qui lui ont succédé se sont accumulés

sur ses ruines. Croit-on qu'on puisse la relever en quelques heures? Pour la rebâtir, il faudrait beaucoup de temps et de peines; il faudrait un plan tout nouveau qui la rendît habitable pour la société moderne, il faudrait surtout y faire entrer tous les matériaux révolutionnaires. Et alors que deviendrait la poésie des souvenirs? Ce ne serait plus la maison de la famille, le berceau de la patrie; ce serait une simple hôtellerie de passage, ouverte à tout venant, et qui n'offrirait elle-même au pays qu'un gîte provisoire sur le grand chemin de la république.

C'est dans la république seule que nous trouverons un refuge contre les agitations qui nous énervent. Que la France, épuisée de révolutions, accepte enfin la révolution elle-même en lui donnant sa forme de gouvernement définitive, c'est-à-dire le gouvernement de tous par tous ou, comme disait Lincoln, « le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. » Ne craignons pas d'avouer la démocratie et de vivre avec elle. Faisons en sorte que le gouvernement de la France, au lieu d'être celui d'une faction, une sorte de forteresse dont chaque parti s'empare à son tour pour y déclarer la guerre au pays, devienne enfin la maison de tout le monde et le patrimoine commun de la nation. La république peut seule remplir ce programme; elle est encore, aujourd'hui comme hier, le seul gouvernement qui puisse être impartial. Elle seule a pu imposer la trêve patriotique, elle seule peut encore la prolonger. Tout le monde peut la servir, jusqu'à ses ennemis eux-mêmes, et tous les jours ils en donnent la preuve. Elle seule peut réunir sous son drapeau tous les vrais conservateurs, tous les amis de la loi, c'est-à-dire, Dieu merci, la majorité du pays, sans que personne ait le droit d'invoquer ses préférences pour manquer à l'appel. Ces vérités ont été tournées en ridicule; elles n'en restent pas moins profondément vraies. Les ennemis eux-mêmes de la forme républicaine lui rendent cet hommage involontaire, puisqu'en raillant sa faiblesse ils lui laissent volontiers la tâche de sauver le pays, et qu'ils ajournent leurs projets de révolution à l'heure où nos malheurs seront réparés.

La république devrait inspirer d'autant moins de défiances qu'à la différence de la monarchie elle n'appartient pas forcément à telle opinion plutôt qu'à telle autre. Elle appartient naturellement à tous, à tous ceux du moins qui s'occupent des affaires publiques et qui consentent à la soutenir; elle n'exclut de ses faveurs que ceux qui se font délibérément et publiquement ses ennemis. Elle ne tombera donc aux mains de la démagogie que si les conservateurs lui font une guerre systématique, ou refusent, par un dédain puéril, de s'associer à ses efforts. Elle n'est point démagogique ou conservatrice par essence; elle est telle que la font les hommes qui

la gouvernent et qui obtiennent la confiance du pays. Elle ne décourage aucun parti, puisqu'elle leur permet à tous de parvenir à la sueur de leur front. A l'œuvre donc! hommes modérés qui craignez de perdre votre influence, et qui vous plaignez de l'injustice et de l'inintelligence de votre pays. Le pays a plus de bon sens que vous ne pensez. La république est dans vos mains, si vous vous donnez la peine de la mériter; elle vous échappera au contraire, si vous continuez à la combattre et à désespérer de son avenir.

Ne voit-on pas d'ailleurs que la république est, dans une société troublée, le plus énergique instrument de la défense de l'ordre et des lois? Les conservateurs sont bien ingrats, s'ils ne reconnaissent pas les services qu'elle leur rend tous les jours et la force invincible qu'elle leur prête quand leurs véritables intérêts sont menacés. La république assurément ne saurait faire comme certaines monarchies, qui vivent dans de continuelles alarmes et que le moindre bruit épouvante; mais elle n'en est que plus forte devant le péril. Si vous en doutez, ouvrez l'histoire de notre temps. La plupart des royautés que nous avons eues ont succombé devant des troubles qui semblaient d'abord à peine sérieux; la dernière de nos monarchies s'est écroulée sous le mépris public sans pouvoir verser une goutte de sang pour sa défense. La république au contraire a triomphé par deux fois des plus terribles convulsions civiles, de celles qui font, comme on dit, trembler la société jusque dans ses fondemens. Grâce au concours de tous les citoyens, qu'elle peut seule obtenir au même degré, elle a montré non-seulement une vigueur incomparable dans l'action, mais encore, au lendemain de la victoire, une impitoyable fermeté dans le châtiment. Quelle est donc la monarchie qui aurait pu faire un aussi terrible exemple des crimes de la commune? Si le descendant de nos anciens rois s'était trouvé sur le trône, il aurait imité l'exemple de son aïeul Henri IV, qui faisait passer du pain aux Parisiens insurgés; le lendemain il aurait proclamé l'amnistie des coupables, tandis que la république les livre tous à la justice des lois, et se contente d'exécuter froidement la sentence. Elle seule peut agir ainsi, parce qu'elle est un gouvernement impersonnel, et que, n'ayant pas d'intérêts dynastiques, elle ne tient compte que de l'intérêt national. Les conservateurs le savent bien, et ils en profitent; c'est toujours à la république qu'ils confient le soin de réparer leurs fautes. Elle apparaît à certaines heures, quand les monarchies s'écroulent, pour liquider leur succession et remettre l'ordre dans la maison. On la soutient tant qu'il y a du danger, et qu'il est commode de se mettre à l'abri derrière elle; puis, quand elle a rétabli la paix et le travail, sauvé la société, relevé la patrie, on la désavoue, on la dénonce au pays

comme la cause de tout le mal, et on la chasse ignominieusement comme une servante infidèle.

Eh bien! ce rôle sacrifié, cette tâche ingrate et laborieuse, elle l'accepte de bon cœur, à la condition toutefois qu'on ne l'oblige pas tous les vingt ans à recommencer son œuvre; tout ce qu'elle demande, c'est d'être jugée par ses fruits et admise à *l'essai loyal*; j'entends l'essai loyal des institutions républicaines sincèrement pratiquées, et non pas l'intermède confus qui en usurpe trop souvent le nom. Elle n'a pas seulement à rétablir l'ordre matériel, à réparer les finances, à refaire l'armée, à libérer le sol français, à rendre à la nation le sentiment de la loi et de la discipline; elle a encore un plus grand service à rendre à la société française en lui procurant l'ordre moral. Il ne faut pas se faire d'illusions sur l'avenir de la société française et se figurer qu'avec un heureux mélange de force et de finesse, on puisse changer son caractère et lui faire remonter le cours des âges. La France est désormais une démocratie qui se démocratisera chaque jour davantage. Quand nous lui cherchons un gouvernement, nous n'avons pas toute la liberté du choix : il faut choisir entre les deux formes des sociétés démocratiques, entre la république légale et le césarisme, ou bien il faut prendre la démocratie au sérieux et se mettre à sa tête pour l'améliorer, ou bien la confisquer, la pervertir et la dominer par ses vices, comme faisait le gouvernement impérial. La démocratie ou la démagogie, telle est l'alternative où nous sommes placés en France. Enfin, pour poser la question en termes plus clairs et désigner chacun des adversaires par son nom, nous n'avons le choix qu'entre la république et l'empire.

Parmi les conservateurs sensés, qui voudrait à présent ramener l'empire? On sait comment ce régime dissolvant protége la société. Tout son art de gouvernement consiste dans la vieille maxime du machiavélisme vulgaire, « diviser pour régner. » Nous l'avons vu pendant vingt ans ameuter les unes contre les autres les classes bourgeoises et les classes populaires, encourager tour à tour la démagogie et la réaction, creuser un abîme sous nos pieds pour se rendre nécessaire et pour obtenir de nous l'obéissance de la peur. Pour dominer seul, il a détruit tout ce qui lui faisait ombrage, et, pensant qu'il aurait meilleur marché des agitations populaires que des résistances conservatrices, il a asservi et annulé toutes les forces qui pouvaient le soutenir. On s'est aperçu trop tard de l'inanité d'une puissance fondée sur l'abaissement et sur l'affaiblissement du pays. Non, les conservateurs n'oublieront pas cette leçon. Ils ne se laisseront pas séduire par le souvenir d'une tranquillité factice, qui leur cachait le danger sans cesse grandissant de la

société française, et qui devait fatalement aboutir aux plus grands malheurs. Ils secoueront leur coupable indolence, et, plutôt que de laisser le césarisme impérial achever la ruine de la France, ils aimeront mieux la sauver en s'alliant à la république.

Nécessaire à l'intérieur pour maintenir l'ordre social, la république n'est pas moins utile au dehors pour assurer la paix. L'étranger, dit-on, se méfie d'elle, et elle ne trouvera pas d'alliances en Europe; le voisinage d'une république menace toujours plus ou moins les trônes, et les rois de l'Europe auraient du plaisir à voir un de leurs frères régner sur la France. — Cela est possible pour les princes, mais cela n'est pas vrai des gouvernemens. Quelle idée les politiques qui tiennent ce langage se font-ils donc de l'Europe moderne? Ne soyons pas dupes de cet anachronisme enfantin. Nous ne sommes plus au temps de la sainte-alliance, et les gouvernemens qui nous entourent se soucient peu que la France s'appelle royauté, empire ou république. La politique de la dernière monarchie n'a pas été faite pour leur inspirer confiance, et, si nous leur demandions leur avis sur nos affaires, ils nous diraient certainement que ce qu'ils redoutent le plus, c'est le gouvernement d'un conspirateur couronné, occupé à miner tous les trônes. Si enfin nos ennemis faisaient à la république l'honneur de la craindre, serait-ce donc une raison pour la répudier?

Résumons-nous en un mot : la république est inévitable, ou elle ne peut être évitée que par la dictature et par la honte. Elle seule peut conjurer le danger social; elle seule peut offrir un rendez-vous commun aux libéraux et aux patriotes de tous les partis. Si les conservateurs sont las du provisoire et qu'ils veuillent faire dès à présent une constitution définitive, ils ne peuvent constituer qu'une république. S'ils s'y décidaient malgré leurs répugnances, ils ne rendraient pas seulement au pays un service dont ils seraient récompensés par l'histoire; ils feraient encore une chose conforme au bon sens, conforme aux exemples du parti conservateur dans tous les pays libres, conforme à tous leurs intérêts légitimes, et dont ils trouveraient déjà une première récompense à l'époque des élections prochaines.

III.

Ce ne sont donc pas les partisans de la forme républicaine qu'il faut accuser de spéculer sur les dangers du provisoire et de s'opposer à la fondation d'un gouvernement définitif. S'ils se trompent, comme on le prétend, ils savent du moins ce qu'ils veulent, et ils agissent comme ils parlent : c'est de l'autre côté que se rencontrent les hésitations et les résistances.

Il y a dans l'assemblée nationale un groupe d'honnêtes gens qui ont compris la nécessité de placer les principes conservateurs sous la garde même des institutions républicaines, et qui mettent leur honneur à les faire prévaloir en les prenant pour le fondement de la république. Sur ce terrain, qu'ils n'abandonneront pas, parce que le pays lui-même est avec eux, ils sont prêts à se rencontrer et à contracter alliance avec tous les partis raisonnables. Ils ont tendu la main à la gauche modérée, qui est dès à présent pour eux une amie fidèle, et dont le but est le même que le leur. Ils la tendent en même temps au centre droit, qui représente la droite modérée et le libéralisme parlementaire. Cette union mettrait fin à toutes les difficultés de la situation présente, à la condition cependant qu'elle se fît sous le drapeau républicain. Ce n'est pas la faute du centre gauche si ce contrat n'a jamais pu se conclure, et si les partisans de la monarchie libérale lui ont toujours demandé de renoncer formellement ou tacitement à son programme, en répudiant toute communauté de vues avec les républicains de la veille. Le centre gauche veut fonder la république conservatrice, et si, pour mener son œuvre à bonne fin, il préfère se passer du concours de certains républicains trop célèbres, il ne croit pas cependant que la république puisse se passer de républicains et s'unir, pour leur faire la guerre, à leurs ennemis.

On sait que depuis bien des mois il y a des pourparlers fréquens entre les deux centres, et que jusqu'à présent ces négociations n'ont donné aucun résultat sérieux. On pourrait même dire au contraire qu'elles ont élargi dans ces derniers temps le fossé qui les sépare, et qui est en apparence si facile à combler. Surtout depuis la dernière démarche collective des chefs de la droite auprès de M. le président de la république et depuis la déclaration de guerre qui s'en est suivie, sans amener heureusement d'effet grave, le centre gauche et le centre droit semblent avoir renoncé à tout espoir d'entente et resserré plus étroitement leurs liens respectifs, qui avec la gauche, qui avec la droite. Le centre gauche et le centre droit sont en effet des frères ennemis; ils se combattent, bien qu'ils aient toutes les mêmes idées générales, et qu'ils votent souvent ensemble sur la plupart des questions. Ce qui les sépare et en fait en ce moment des adversaires trop décidés, c'est qu'ayant tous les mêmes principes ils ne se proposent pas le même but. Tandis que le centre gauche travaille surtout à effacer les vieilles distinctions de parti et qu'il se consacre sans réserve à l'œuvre de pacification qu'il a entreprise, le centre droit, gardant les instincts belliqueux et la tactique du régime parlementaire, ne cherche qu'à gagner des recrues pour la grande levée de boucliers qu'il organise sinon pré-

cisément contre la république, qu'il renonce en ce moment à attaquer de front, du moins contre le gouvernement de M. Thiers. Le centre droit est une opposition, le centre gauche est un parti de gouvernement; voilà le secret de leurs inimitiés et ce qui les rend peut-être irréconciliables aujourd'hui. C'est toujours sur les frontières que les haines nationales sont le plus vives malgré les affinités et le voisinage; il en est de même dans les assemblées politiques : on se déteste d'autant plus qu'on regrette davantage d'être séparés et qu'on aurait le plus besoin de s'entr'aider et de s'entendre.

Tout nouvel essai d'alliance et d'action commune sans d'importantes concessions de part ou d'autre ne pourrait en ce moment que ranimer les hostilités. Plus les équivoques se dissipent, moins les compromis deviennent possibles. Il n'y a, j'en ai peur, que deux moyens de faire cesser la lutte : ou bien que le centre gauche passe à l'opposition et se joigne à la droite pour renverser le gouvernement de M. Thiers au profit de je ne sais qui, ou bien que le centre droit passe à la république avec armes et bagages, promette loyalement de la soutenir, et travaille à l'organiser sur des bases durables. Sans cette espèce d'abdication de l'un ou de l'autre des combattans, il n'y a guère d'apparence que la paix puisse être signée. Le centre gauche, fort de son patriotisme et de sa fidélité au gouvernement, s'y refusera toujours; le centre droit s'y refuse également sinon par conviction monarchique, du moins par amour-propre de parti. Nous laissons au bon sens du lecteur le soin de décider lequel des deux a tort ou raison.

Lorsqu'il y a quelques semaines les chefs du centre droit firent un effort pour enrôler le centre gauche dans la piteuse croisade qu'ils méditaient de faire contre l'administration de M. Thiers, ils les engagèrent, au nom des principes conservateurs, à se joindre à eux pour former une majorité sainement libérale, sur laquelle le gouvernement pût désormais s'appuyer sans réserve. Le centre gauche ne leur demanda qu'une chose en échange : une promesse d'adhésion à la république. Cette promesse d'adhésion fut refusée par les chefs du centre droit. Il ne s'agissait pas, suivant eux, de monarchie ou de république; c'était là une question de peu d'importance, sur laquelle chacun pouvait réserver ses convictions. Il s'agissait de conservation sociale et de liberté parlementaire; personne, à gauche comme à droite, ne pouvait refuser son concours à une telle cause. La monarchie, ajoutaient-ils enfin, n'était pas possible à cette heure, la république n'était pas en cause, et il était inutile d'en parler quand personne ne la menaçait. — Eh quoi! c'est au lendemain des manifestes fusionnistes, après toute une année d'efforts pour renverser ou pour entraver la république, que les chefs

du centre droit viennent nous dire que la république n'est pas en cause, et que nous n'avons pas à leur demander compte de leurs secrètes espérances! Ils croient avoir acquis des titres suffisans à notre confiance en déclarant qu'ils réservent leurs convictions et leurs entreprises pour des occasions meilleures! Non certes, les républicains conservateurs ne devaient pas se donner sans conditions aux chefs des partis monarchistes; ils avaient le droit de leur demander un gage avant de consentir à grossir les rangs de cette majorité fictive dont on parle toujours et qu'on ne voit jamais. Prétendait-on que par complaisance ils consentissent à devenir des dupes? Pouvaient-ils enfin rien exiger de moins qu'une simple adhésion verbale? Et puisque le centre droit regardait la royauté comme impossible, pourquoi cette déclaration dépassait-elle son courage? Il faut respecter tous les scrupules de conscience; cependant il est permis d'en tirer la morale. Il est permis de se tenir en garde contre ceux qui fuient les situations claires. Laissons encore une fois au bon sens public le soin de juger les torts de chacun.

Il faut d'ailleurs le reconnaître : dans les hésitations et les équivoques de la droite, il y avait au moins autant de découragement et de dépit que de ruse et de finesse. Ses chefs avaient beaucoup délibéré et semblaient parfaitement résolus, mais ils n'avaient pas encore un plan de campagne arrêté. Ils étaient poussés par l'amour-propre blessé plutôt que par un calcul sérieusement prémédité. En cela, comme toujours, ils n'avaient qu'une politique; ils voulaient affaiblir le gouvernement, il leur répugnait de reconnaître la république. Ils n'en voyaient pas plus long, et ils allaient bravement devant eux, obéissant à leurs préjugés, à leurs ressentimens et à leur mauvaise humeur, sans trop savoir ce qui en résulterait, la paix ou la guerre. Tout porte à croire qu'ils étaient presque sincères en avouant le terrain perdu par la monarchie et l'impossibilité où ils se trouvaient de songer présentement à la rétablir; mais je ne sais quelle espérance obstinée, se mêlant aux conseils de l'orgueil offensé, leur défendait d'ajouter à cet aveu d'impuissance un acte d'adhésion formelle à la république. La vérité est qu'ils marchent au hasard et qu'ils essaient, par leurs agitations, de se faire illusion sur leur faiblesse. Ils seraient eux-mêmes bien embarrassés de dire exactement ce qu'ils veulent. La monarchie, ils n'y pensent pas en ce moment; la république, ils n'en veulent pas prononcer le nom; le provisoire, ils s'en plaignent tous les jours comme d'une insupportable tyrannie. Que veulent-ils donc alors?

Le centre droit est un parti qui boude; ne pouvant réaliser ce qu'il désire, il empêche que rien ne se fasse. Les questions de personnes passent pour lui bien avant les questions nationales. Il s'é-

puise à chercher partout des expédiens bâtards pour échapper à la république, sans recourir à la monarchie. Les uns accepteraient le mot, pourvu qu'on n'eût pas la chose; les autres consentiraient à la chose, pourvu que le mot fût proscrit; d'autres enfin ne tolèrent à aucun prix ni le mot, ni la chose. Il y en a qui se résigneraient de bon cœur, pourvu que la république eût pour président tel ou tel personnage de leur choix. Si c'est là tout le bagage de l'opposition, qu'elle attende au moins pour déclarer la guerre au gouvernement l'heure prochaine de la libération du territoire. Que momentanément elle se résigne à n'exercer qu'une partie de ses droits parlementaires et à se contenter d'une souveraineté un peu idéale. Il en est ainsi de toutes les assemblées uniques, dont rien ne limite les droits : leur toute-puissance même est l'origine de leur faiblesse, car elle les oblige à abdiquer tous les jours en détail entre les mains de l'homme à qui elles délèguent le pouvoir. Le chef du gouvernement changerait qu'il en serait encore de même. Ne nous révoltons pas contre la force des choses, ce qui est la pire des folies humaines; supportons-nous les uns les autres, et laissons du moins sans trop d'impatience le pays décider entre nous.

La sagesse du pays dépend d'ailleurs beaucoup de la nôtre. Il ne s'agit pas tant, comme l'opposition se le figure, de s'emparer des ministères et de mettre un homme de paille à la présidence lors des élections prochaines que de donner de bons exemples à la France. La question, je le veux bien, n'est plus de savoir si l'on votera pour la monarchie ou pour la république : là-dessus, le choix du pays n'est pas douteux à l'heure qu'il est, et, s'il avait encore une hésitation, l'opposition de droite se chargerait de la vaincre. Mais les futures élections seront-elles modérées ou violentes? C'est de là que dépend le salut de tout le monde et l'avenir de la république elle-même. Or elles seront forcément violentes, si les hommes qui représentent le parti conservateur ne donnent pas eux-mêmes l'exemple de la modération et de la prudence. Peut-être au fond certains d'entre eux préfèrent-ils les solutions violentes, parce qu'ils voient dans le succès du radicalisme un espoir de réaction prochaine. Ils pensent que le bien pourrait sortir de l'excès du mal, et ils spéculent d'avance sur les désordres qu'ils comptent provoquer. Un député royaliste n'écrivait-il pas dans un ouvrage récent (1) que l'avénement de la droite au pouvoir ne manquerait pas de soulever des troubles, mais qu'il ne fallait pas s'en inquiéter, car ces troubles mêmes feraient sa force en lui fournissant l'occasion de réunir tous les hommes d'ordre pour écraser le parti radical? Ainsi l'on n'hésite-

(1) *Quelques mots sur la situation*, par le marquis de Castellane.

rait pas à provoquer la guerre civile pour se donner l'occasion de vaincre, et les hommes qui font ces calculs patriotiques osent encore se dire et se croire conservateurs! Ils ne sont que les imitateurs maladroits de la politique à outrance et de la tactique immorale de l'empire. L'empire, comme eux, préférait les opinions violentes aux opinions modérées, et il ne craignait pas d'exciter des émeutes, de les payer même au besoin, pour effrayer le pays et conserver la dictature. Si les événemens n'ont donné de leçons à personne, si l'on prétend encore gouverner la France par la peur et sauver la société par la guerre civile, qu'on nous ramène aux carrières! qu'on nous rende le césarisme impérial, qui du moins n'avait pas le défaut de l'hypocrisie, et ne se cachait pas sous le masque de la liberté!

Heureusement tous les conservateurs ne font pas ce dangereux calcul. Il y a parmi eux des libéraux sincères, des patriotes qui veulent la conciliation et l'apaisement du pays. Ceux-là n'ont qu'un parti à prendre, c'est de se rallier au centre gauche et de soutenir le gouvernement que nous avons. Il y avait dans l'assemblée nationale une majorité toute faite, et qui semblait devoir se former tout naturellement par l'union des deux centres libéraux avec la gauche républicaine modérée. Si les partis s'étaient groupés de cette façon, la majorité se plaçait d'emblée au centre de gravité de l'opinion publique, et elle y devenait inexpugnable. En repoussant cette combinaison, en poursuivant la chimère d'une majorité monarchique, composée d'accord avec la droite pure, et en contradiction avec le pays, les parlementaires ont déterminé l'opinion à se jeter du côté gauche, et ils ont rendu plus difficile la tâche d'un gouvernement conservateur, qui veut rester neutre entre les partis, mais qui doit tenir compte de leurs vœux, tout en les modérant dans leurs excès. Puisqu'ils redoutent la république radicale, ils n'ont qu'à s'appuyer sur la république modérée : à défaut de ce qu'on désire, il faut savoir se contenter de ce qu'on a. S'ils persistent à voir dans la forme républicaine un péril pour notre avenir, qu'ils la combattent du moins avec ses propres armes. Qu'ils en finissent, en un mot, avec cette politique où l'on ne sait trop ce qui domine, du procureur ou du paladin. Battus d'avance sur le terrain de la monarchie, ils seraient au contraire invincibles sur le terrain de l'ordre et de la loi.

Il est peut-être un peu tard pour se raviser. Après avoir mis tant de solennité dans leur déclaration de guerre, ils ne sauraient se contenter d'une conversion silencieuse et d'un tacite aveu de leur erreur. Pour rassurer l'opinion publique alarmée, il ne faudrait pas moins qu'un manifeste, une sorte de confession publique qui coû-

terait beaucoup à leur amour-propre et nuirait tant soit peu à leur prestige. On comprend tout ce que cette humiliation aurait de pénible pour ces fiers doctrinaires du centre droit, dont les convictions altières ne savent pas plier devant la nécessité, ne se laissent pas abattre par l'infortune, et qui se retrouvent au lendemain des malheurs de la patrie tels qu'ils étaient jadis au temps de leur pouvoir, sans avoir rien appris ni rien oublié. Cependant la vraie dignité, comme la bonne politique, consiste à savoir reconnaître et réparer ses fautes; puisqu'ils ignorent comment on pratique l'art des concessions opportunes, l'aristocratie anglaise, qu'ils se piquent de prendre pour modèle, leur enseignera la manière de ménager son influence en se résignant à céder à temps. S'ils se laissent persuader par ces exemples, ils peuvent encore rendre de grands services à leur cause et surtout à leur pays. Ils peuvent contribuer à empêcher le trop rapide avénement du parti radical, c'est-à-dire le plus grand malheur qui menace aujourd'hui la république et la France, — car derrière le radicalisme, dont le règne serait court et troublé, il faut apercevoir la réaction que le radicalisme amènerait bientôt, et la réaction sous sa forme la plus détestable, la plus immorale, la plus humiliante, sous celle de la démagogie bonapartiste, érigée par un plébiscite et soutenue par des proscriptions.

C'est là qu'est le péril social, et il ne faut pas le chercher ailleurs. Pour qui sait aller au fond des choses et ne se laisse pas aveugler par de vaines terreurs, le radicalisme en lui-même n'est pas aussi terrible qu'on paraît le croire; c'est par ses conséquences surtout qu'il est redoutable. Les doctrines antisociales ne prévaudront jamais, parce qu'elles ne sont pas viables. Rien n'est plus vague d'ailleurs que ce mot de *radicalisme* et de plus étendu que le champ qu'il embrasse. Tel se dit radical, épouvante par là les conservateurs, dont tout le crime consiste à professer certaines idées admises par beaucoup de libéraux modérés, et qui certainement prévaudront dans l'avenir, telles que l'instruction obligatoire, la séparation de l'église et de l'état, la liberté commerciale et l'impôt sur le revenu. C'est là, peu s'en faut, tout le programme et tout le bagage sérieux du radicalisme. D'autres sont des théoriciens épris d'un idéal généreux, mais étrangers à la politique positive, et incapables d'exercer le pouvoir; d'autres enfin, qui déshonorent le parti sous le drapeau duquel ils se rangent, sont de purs ambitieux, non sans passions, mais sans conscience, et qui poursuivent la fortune en pratiquant l'industrie des révolutions. Si la république s'établit en France, on verra cette tourbe révolutionnaire passer dans le camp des anciens partis et faire la guerre au régime nouveau. Alors le parti radical épuré deviendra l'aile gauche de la république,

il y représentera l'élément réformateur, et méritera d'occuper à son tour le gouvernement du pays. En attendant cet avenir, moins éloigné peut-être qu'on ne le pense, le parti radical ne doit pas prétendre à tenir les rênes du gouvernement. Il faut le tenir à l'écart du pouvoir pendant toute la période de fondation de la république, et tous les républicains raisonnables doivent comprendre que c'est pour eux comme pour les conservateurs une question de vie ou de mort.

Ce n'est pas à dire que le parti radical, si le contre-coup des intrigues royalistes le faisait parvenir demain au pouvoir, dût commettre fatalement beaucoup d'excès et de folies. Il est probable au contraire qu'il saurait s'en garder, et que ses chefs étonneraient le monde par leur fidélité aux vieux erremens et par leur complète absence d'originalité politique. Autrement le pays, qui est foncièrement conservateur, quoiqu'on le qualifie trop souvent d'ingouvernable, ne les souffrirait pas longtemps au pouvoir. C'est justement parce que le pays est conservateur que les radicaux l'alarmeraient par leur présence aux affaires et fourniraient des armes à la réaction. Ils sauraient se garder des violences matérielles sans toutefois savoir dédaigner la fausse popularité que l'on acquiert par certaines déclamations sonores qui sont le jargon accoutumé des sociétés démocratiques, mais dont les hommes sérieux et les chefs de parti devraient au moins s'abstenir. De cette façon ils déferaient par leurs paroles le bien qu'ils pourraient faire par leurs actes, et malgré les intentions les plus conciliantes ne parviendraient point à pacifier la nation. Ces hommes, dont l'influence grandit outre mesure grâce aux fautes de leurs adversaires, ont un devoir à remplir envers la patrie et presque envers eux-mêmes : c'est de ne pas se précipiter impatiemment au pouvoir à la première occasion qui leur serait offerte, et de ne pas trop se laisser séduire par l'attrait des succès faciles. La fondation de la république est une œuvre de longue haleine pour laquelle il est besoin de toutes les forces du pays. Une république de passage peut être une aventure révolutionnaire tentée par une dictature de hasard; mais la république définitive doit être un gouvernement qui réunisse tout le monde, et il ne faut pas qu'elle tombe dans des mains qui en feraient, même en apparence, le gouvernement d'une faction.

Lorsqu'on s'élève à une certaine hauteur au-dessus des questions personnelles, des exagérations de l'esprit de système et des aveugles fureurs des partis, on ne peut s'empêcher d'éprouver un douloureux étonnement en voyant combien les nations aggravent à plaisir les difficultés de leur existence et les incertitudes de leur destinée. Sans les passions et les routines qui troublent en général le juge-

ment des hommes d'état, ils arriveraient bien vite à reconnaître qu'il n'y a pour tous les partis qu'une seule et même politique possible, parce qu'il n'y a qu'une seule politique honnête et une seule politique d'avenir. On peut différer sur les détails et dans les affaires de chaque jour; mais pour les grands traits qui fixent de temps à autre la destinée des peuples il n'y a jamais à la fois qu'un parti à prendre, et si tous l'adoptaient avec sagesse, tous à la fois y trouveraient leur compte. Cette politique, est-il besoin de le répéter? est aujourd'hui celle de la république conservatrice. Peut-être ne prévaudra-t-elle pas facilement, mais il n'est pas douteux qu'avec le temps elle ne finisse par prévaloir. Espérons même que le triomphe n'en est point trop éloigné, et que, malgré l'absurde acharnement des factions, malgré les maladresses des conservateurs, malgré l'inexpérience et l'ardeur du parti radical, le pays, qui est sage, qui ne songe qu'à son avenir, qui n'est le complice d'aucune ambition personnelle, qui ne comprend rien aux passions parlementaires, saura se maintenir à égale distance de toutes les exagérations. Espérons qu'à défaut de l'assemblée actuelle, dont l'obstination paraît difficile à vaincre, une chambre nouvelle, élue parmi les hommes modérés, contractera avec la république définitive, non pas un mariage de passion, ce qui est toujours dangereux, mais un mariage de raison, entouré de toutes les garanties qui font les bons ménages et les peuples libres.

Ce jour-là seulement on pourra dire que l'ère des révolutions est close, et cette affirmation banale de tous les gouvernemens nouveaux deviendra enfin une vérité. Ce sont les monarchies qui, dans le siècle et le pays où nous vivons, suivant l'admirable expression de Royer-Collard, sont « des tentes dressées pour le sommeil. » La république seule peut être le gouvernement définitif des sociétés démocratiques. Autant il est imprudent et inutile de hâter les révolutions quand rien ne les réclame et qu'elles peuvent être évitées, autant il serait puéril de ne pas les reconnaître lorsque l'opinion publique s'y rallie, et lorsqu'elles viennent à s'imposer par la logique même de l'histoire.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

L'ILE

DE MADAGASCAR

LES TENTATIVES DE COLONISATION. — LA NATURE DU PAYS.
UN RÉCENT VOYAGE SCIENTIFIQUE.

DEUXIÈME PARTIE (1).

I.

Après la chute de l'empire, lorsqu'il fut permis à la France de revoir les mers et de songer à ses anciennes colonies, l'Ile-de-France et l'île Bourbon étaient aux mains des Anglais; l'agent placé à Tamatave par le général Decaen avait été expulsé, les forts qui existaient dans les comptoirs de la côte orientale de Madagascar avaient été détruits, le pays abandonné aux indigènes. Le traité de Paris spécifiait la cession à la Grande-Bretagne de l'*Ile-de-France et de ses dépendances*. Dans l'opinion du gouverneur de la colonie anglaise, sir Robert Farquhar, Madagascar était une simple dépendance de l'Ile-de-France, qu'on appelle désormais l'île Maurice. L'interprétation, au moins singulière, fut contestée; elle donna lieu à l'échange de nombreuses pièces diplomatiques entre la France et l'Angleterre. Un ordre du gouvernement britannique, en date du 18 octobre 1816, enjoignit à l'amiral Farquhar de remettre immédiatement à l'administration de l'île Bourbon les anciens établissemens de Madagascar. Les écrivains anglais aiment à plaisanter à

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

l'égard de nos droits sur la grande île africaine; c'est en vérité beaucoup manquer de logique. Mieux que tout autre, le peuple anglais a pris pour axiome que les pays barbares appartiennent à la nation civilisée qui la première y a planté son pavillon et déclaré possession. Sous ce rapport, la France est bien en règle relativement à Madagascar; les reproches qu'elle mérite pour d'irréparables fautes retombent sur les gouvernemens, qui écoutent toujours les intrigans et ne recherchent presque jamais les hommes utiles.

Au mois de mars 1817, le ministre de la marine et des colonies chargea les administrateurs de l'île Bourbon de reprendre possession des anciens établissemens français de la Grande-Terre, d'envoyer un agent commercial et un nombre de soldats capable de faire respecter le pavillon. Un conseiller d'état, vice-président du comité de la marine, M. Forestier, fut choisi pour rechercher, à l'aide des rares documens conservés dans les archives, le parti que la France pourrait tirer du pays tant de fois foulé par nos compatriotes dans les deux siècles précédens. Se croyant suffisamment éclairé par les lumières de M. Sylvain Roux et d'un ancien chef de traite, M. Forestier proposa de fonder un établissement colonial d'une certaine importance sur la côte orientale de Madagascar. L'île Sainte-Marie, située en face du port de Tintingue, parut offrir une réunion d'avantages propres à fixer d'abord le choix du gouvernement, — le canal qui la sépare de la grande île formant une rade sûre, d'un accès facile par tous les temps.

La pénurie des finances détermina l'ajournement de toute entreprise jusqu'à l'année 1819. Afin de préparer la voie, une commission spéciale, placée sous les ordres de M. Sylvain Roux, dut aller examiner l'endroit où il conviendrait d'entreprendre des cultures et d'attirer le commerce; Tintingue et Sainte-Marie furent indiqués comme les points les plus favorables. En présence des principaux habitans du pays réunis en *kabar*, c'est-à-dire en assemblée générale, on reprit possession de Sainte-Marie le 18 octobre, et de Tintingue le 4 novembre 1818; la revendication de la propriété de la petite île ne fut nullement contestée par les indigènes. Le baron de Mackau, alors capitaine de frégate, et son état-major avaient mis le temps à profit pour lever le plan du port de Tintingue. Les explorateurs s'applaudirent de l'accueil des Malgaches; ils amenaient du reste un témoignage vivant de la confiance qu'ils avaient inspirée. Le chef de Tamatave, né d'un père français et d'une mère de la race des Zafferaminì, le fameux Jean Réné, avait remis son neveu, et le chef de Tintingue son petit-fils aux mains de M. de Mackau, pour les faire élever dans un des colléges de Paris.

Tandis que l'administration française réunissait des commissions, réclamait des rapports, discutait sur les points où l'on devait s'établir, les Anglais déployaient toute l'activité imaginable pour acquérir une influence prépondérante sur les habitans de Madagascar. Un changement considérable s'était effectué depuis peu dans la condition politique de la Grande-Terre. Le peuple ova, autrefois relégué dans l'intérieur de l'île, absolument inconnu à nos anciens colons du fort Dauphin, signalé en termes très simples par Le Gentil et Sonnerat, avait étendu sa domination sur les peuplades voisines, et faisait reconnaître son autorité jusqu'à la côte. Autrefois soumis à différens chefs, les Ovas s'étaient longtemps fait la guerre. Au commencement du siècle, Impoina conquit la province d'Imerina tout entière, et le renom du vainqueur détermina la soumission des chefs de plusieurs districts. Le fils du conquérant, Radama, était devenu roi en 1810, à l'âge de dix-huit ans (1); homme plein d'énergie, souvent cruel, mais supérieur à ses compatriotes par les qualités de l'esprit, il devait au contact des Européens prendre goût aux formes de la civilisation et accroître son ambition. Sir Robert Farquhar comprit l'intérêt de gagner les bonnes grâces de ce souverain rempli d'orgueil, qui rêvait à sa grandeur, assis sur une natte et enveloppé d'un lamba. En 1816, le gouverneur de l'île Maurice se hâta d'envoyer son aide-de-camp, le capitaine Le Sage, près de Radama, dans le seul dessein avoué d'établir des relations d'amitié. L'agent anglais entreprit résolûment le voyage de Tananarive, la capitale des Ovas; — d'énormes difficultés de tout genre, une saison déplorable, des pluies continuelles, le débordement des torrens, le danger d'être pris entre deux rivières infranchissables, l'absence de chemins, la perspective de manquer de vivres, n'arrêtèrent pas l'intrépide officier. Le capitaine Le Sage trouva le pays magnifique, néanmoins la route était bien pénible; pendant le trajet, plusieurs de ses compagnons succombèrent à la fatigue et aux atteintes de la fièvre, d'autres se traînèrent malades. Les indigènes, étonnés de voir des hommes blancs, les entouraient avec curiosité sans témoigner de malveillance; mais, misérables, ils n'avaient rien à offrir, aucune assistance à donner. Dans les fonds, même dans les endroits unis, la marche était presque impossible sur le terrain détrempé par la pluie; sur les pentes, il fallait s'accrocher ou se laisser glisser. C'était un désespoir pour les malheureux voyageurs; aussi quelle joie tout à coup! la petite troupe se voit en présence de messagers du roi Radama qui venaient à sa

(1) Ellis, *History of Madagascar*, t. II, a donné des détails sur les prédécesseurs de Radama.

rencontre, amenant des bestiaux pour fournir des vivres pendant la route.

Le souverain des Ovas promettait bonne réception, et exprimait le regret de ne pouvoir, par suite d'un incendie du palais et de la résidence de la cour, installer ses hôtes comme il l'eût désiré. En approchant de la capitale, l'agent britannique eut le plaisir de voir souvent des messagers qui venaient le saluer en apportant des provisions et des lettres du roi. Dans une dernière lettre, Radama s'informait si l'envoyé européen voulait attendre qu'il eût assemblé tout son peuple pour le recevoir, ou s'il préférait le trouver simplement entouré de ses soldats; l'officier anglais, considérant son piteux équipage, se déclara pour la simplicité. A peu de distance de Tananarive, le capitaine Le Sage et ses compagnons furent assurés d'un aimable accueil d'une façon si galante qu'on s'en étonnait de la part du roi d'un état barbare. Quatre groupes, composés chacun d'une vingtaine de personnes, apparurent portant des rafraîchissemens aux voyageurs; tout ce monde appartenait aux familles les plus distinguées de la cour. Les femmes, vêtues d'un lamba d'un pourpre foncé, serré à la taille et retombant en plis gracieux qui faisaient ondoyer les franges, étaient parées de colliers, de chaînes d'argent, d'anneaux aux chevilles; les hommes, ayant des parures semblables à celles des femmes, se distinguaient par une sorte de couronne d'argent sur la tête, un ceinturon muni d'une poche pour les amulettes et un mousquet élégamment façonné à la main. A quelques milles de la capitale se présentèrent une douzaine d'hommes tenant une petite chaise; c'était le *tacon* destiné à l'agent britannique. Porté sur les épaules de vigoureux Malgaches et suivi des gardes du roi, le capitaine Le Sage franchit le reste du chemin d'une manière digne; la foule se pressait pour le voir, le canon tonnait, une multitude de soldats avec le mousquet et la lance venaient l'entourer en dansant. Après ces témoignages d'allégresse, les coups de feu, nouveau signe de réjouissance, partirent de la ville et des montagnes environnantes. Les voyageurs, escortés de 7,000 à 8,000 soldats, avançaient lentement au milieu de la population entière répandue dans la ville et sur les collines voisines. Le cortége, parvenu dans Tananarive, s'arrête : le moment est solennel. Un ministre de Radama impose silence et annonce que le roi a donné le pays à son visiteur; il demande au peuple s'il y consent, et le peuple répond oui. S'adressant à l'officier anglais, il lui déclare qu'il est le roi, qu'il jouit de l'autorité sur toute la contrée, que Radama règne seulement à Maurice. De telles formes de politesse devaient faire penser à l'Inde ou à la Perse. En arrivant à la résidence royale, l'agent britannique trouve le souverain sur une sorte

de trône, entouré de ses ministres et d'hommes d'armes assis à terre sur des nattes. Après l'échange des salutations, le roi répète ce que le ministre a crié à haute voix sur la place publique, et, paraissant de même consulter l'entourage, il dit que Madagascar est le pays du capitaine Le Sage, et le sien l'île Maurice. L'envoyé de sir Robert Farquhar, ayant présenté ses lettres de crédit, le souverain exprima le plaisir que lui causait pareille visite.

Pendant son séjour à Tananarive, l'officier anglais ne cessa d'être traité avec des égards infinis et une politesse exquise. Une maison fut construite pour les étrangers; Le Sage, étant tombé malade, devint l'objet des attentions les plus assidues de la part de Radama. De son côté, l'agent britannique remit les présens dont il était chargé, et ne négligea aucun soin pour gagner l'amitié et flatter l'orgueil du roi. Au départ, Radama, marchant à pied, accompagna le capitaine Le Sage jusqu'à la distance de 3 à 4 milles; plusieurs membres de la famille royale ne le quittèrent qu'après un trajet d'une quarantaine de milles. En fallait-il davantage pour rendre intarissables les éloges du caractère et de l'intelligence du roi des Ovas? La réception faite à l'aide-de-camp de l'amiral Farquhar engagea les Anglais à redoubler d'efforts pour acquérir une influence considérable à Madagascar. Une cause louable devint un merveilleux prétexte pour le gouvernement britannique; aux yeux du monde, il devait ne paraître préoccupé que d'une question d'humanité, l'abolition de la traite des esclaves. Depuis un temps immémorial, l'esclavage existait sur la Grande-Terre; mais les seigneurs malgaches, doux en général envers les hommes qu'ils considéraient comme une propriété, ne les vendaient pas aux étrangers. On citait du moins peu d'exemples de ce commerce avant l'invasion des pirates sur la côte orientale de l'île. Depuis cette époque, le trafic s'était perpétué; le chef de Tamatave, Jean Réné et son frère, le chef de Tintingue, étaient des marchands d'esclaves. De temps à autre, ils se rendaient à Tananarive, et achetaient des Ovas les prisonniers de guerre pour les conduire à la côte et les vendre. Le soin le plus apparent comme le désir le plus nettement formulé de l'amiral Farquhar était donc d'obtenir de Radama l'abandon d'un trafic adieux.

A la date du 12 septembre 1816, le gouverneur de l'île Maurice, écrivant au comte Bathurst, le secrétaire d'état d'Angleterre pour les colonies, annonce l'arrivée à Port-Louis de deux jeunes frères de Radama, événement de haute importance, capable de contribuer à la civilisation de Madagascar; il déclare l'intention d'envoyer au roi des Ovas une personne particulièrement désignée, afin de conclure une paix durable et assurer la protection des Anglais établis

dans l'île. « Un des sujets de sa majesté britannique, dit sir Robert Farquhar, un Français du nom de Chardeneaux, m'a été indiqué comme très apte à rendre ce service par suite de ses rapports intimes avec les différens chefs malgaches, et surtout à cause de l'amitié qui depuis nombre d'années l'attache à Radama. » Examinant l'avantage de se concilier les principaux chefs du pays, le gouverneur anglais poursuit en ces termes : « De tous ces souverains, le plus guerrier, le plus intelligent, celui qui a le plus de ressources est Radama ; son peuple est le plus industrieux de toutes les nations de Madagascar; son armée compte 40,000 hommes pourvus d'armes à feu. C'est pourquoi l'amitié d'un chef si puissant ne peut manquer d'être éminemment utile pour avoir la sécurité et pour faciliter le commerce qui sera entrepris avec l'idée d'abolir le trafic des esclaves. » Le roi des Ovas est cité comme un homme avide d'instruction, sachant écrire sa langue en caractères arabes et apprenant à écrire le français en lettres romaines. Un missionnaire évangélique du nom de Le Brun, qui n'a jamais fourni l'occasion d'un grief aux habitans, qui se distingue par un tact extrême et se recommande par des succès obtenus dans l'éducation des Malgaches, paraît à l'amiral Farquhar convenir pour être envoyé à la cour du roi des Ovas et résider dans la capitale. De la sorte, le gouverneur de Maurice sera mis en rapport continuel avec l'intérieur de Madagascar, et pourra se servir utilement de l'amitié du prince. Le fin diplomate a l'assurance que le ministre de la Grande-Bretagne ne désapprouvera point ces ouvertures pacifiques qui n'occasionneront aucune dépense. Avec un orgueil peu dissimulé, il ajoute : « Mieux que les forts et les garnisons, des moyens de cette nature nous permettront d'étendre notre commerce; à toute époque, les gouverneurs de ces îles se sont efforcés d'obtenir cette situation amicale qui maintenant nous est offerte par les princes indigènes. » Sir Robert Farquhar tient à se montrer fort supérieur à tous les chefs de nos anciennes colonies; le souvenir d'une récente aventure semble s'être effacé de sa mémoire. L'année précédente en effet, un groupe d'Anglais avait voulu fonder une colonie dans le nord de l'île, au port Louky (1); des violences avaient révolté les indigènes, les étrangers avaient été massacrés, le gouverneur de l'île Maurice avait expédié un détachement de troupes pour venger les colons.

Néanmoins on ne songeait plus qu'aux moyens pacifiques, les circonstances étaient favorables. Les jeunes frères du roi des Ovas, confiés aux soins de M. Hastie, retournaient à Tamatave au mois de

(1) Sur différentes cartes et dans plusieurs ouvrages, on écrit port Louquez ou Loquez.

juillet 1817, accompagnés du précepteur qui avait toute la confiance de l'amiral Farquhar. Radama était venu à la côte pour recevoir ses frères; mais, comme il avait une armée de 30,000 hommes, on juge aisément que son dessein était bien plus encore de faire reconnaître son autorité et de punir le chef d'Ivondrouna, frère de Jean Réné, pour une parole injurieuse qui avait été répétée. A l'origine, les Anglais s'étaient bornés à entretenir Radama de liens d'amitié et à faire des cadeaux propres à les cimenter. Maintenant la question du trafic des esclaves devait être soulevée; M. Hastie fut chargé de la délicate mission. Pour se rendre à Tananarive, l'agent anglais se trouva dans l'impossibilité de suivre la même route que le roi et l'armée : il fallait choisir des chemins praticables pour les bêtes de somme et surtout pour des chevaux destinés au souverain des Ovas; on attendait un merveilleux effet d'un tel présent. M. Hastie eut un voyage pénible; les villages réduits en cendres, les cadavres gisant sur le sol, la misère des habitans, attestaient les désastres causés par la guerre. Aux approches de la ville, l'ambassadeur fut salué avec les démonstrations dont le capitaine Le Sage avait été honoré. La réception royale ne laissa rien à désirer. Radama n'était plus le Malgache de l'année précédente : vêtu d'un habit écarlate et d'un pantalon bleu, portant un chapeau de général et des bottes vertes, il se montrait fier d'un luxe qu'il devait à ses nouveaux amis. L'installation des visiteurs anglais fut l'objet de soins minutieux. Dans ses premiers entretiens avec le roi, M. Hastie se préoccupa de l'état déplorable des chemins et fit ressortir les avantages des bonnes routes; les raisons données eurent un plein succès. Un incident particulier aussitôt saisi amena la conversation sur la traite des esclaves. En cette occasion, l'agent britannique employa toute son éloquence. — Le gouvernement de la Grande-Bretagne ne voulait rien dicter à l'égard des coutumes du pays; l'amiral Farquhar voyait dans le roi des Ovas l'homme le plus éclairé de sa nation, il était certainement le plus puissant; l'abolition du trafic des esclaves augmenterait sa puissance comme sa richesse et immortaliserait son nom. Alors interviendrait un traité pour empêcher l'exportation de ses sujets.—Flatté, sinon convaincu, Radama ne témoigna que de la bonne humeur. C'était le moment de fortifier l'effet des paroles par quelques jolis présens; une pendule fit l'admiration du souverain, qui, sans souci de la dignité royale, se mettait à danser quand elle sonnait. Une boussole et une petite mappemonde où le roi se plaisait à reconnaître la situation de Madagascar causèrent encore de bien agréables surprises. Radama monta un des chevaux amenés à son intention, et sa joie devint inexprimable; après le premier essai d'équitation, il riait, criait,

dansait, et déclarait n'avoir jamais éprouvé de sa vie un égal plaisir.

Les négociations paraissaient en bonne voie; des marchands venus à Tananarive pour acheter des esclaves avaient été congédiés. Cependant des personnages, fort émus à l'idée de renoncer à une pratique qui les enrichissait, conseillaient au roi de ne pas céder, et l'agent anglais n'obtenait aucune réponse catégorique. Des scènes dont M. Hastie fut témoin pendant son séjour à la capitale de Madagascar permettent d'apprécier le caractère et les sentimens de justice des Ovas. Des criminels conduits devant un tribunal faisaient passer des pièces de monnaie aux juges et s'assuraient ainsi d'un acquittement. Les épreuves par le poison ou par tout autre procédé du même genre étaient en usage, comme chez les peuplades de la côte orientale dont Flacourt a décrit les mœurs. Une sœur du roi se trouva malade; on soupçonna les quatre suivantes de la princesse d'en être la cause. Soumises à la stupide épreuve, trois des malheureuses filles furent déclarées coupables et condamnées à mort. M. Hastie essaya de les sauver, Radama demeura inflexible; les prétendues criminelles, traînées sur un rocher, eurent les doigts, les bras, les jambes, le nez, les oreilles coupés avant d'être précipitées du haut en bas. La foule s'amusa beaucoup du spectacle; les enfans ne se lassaient pas de jeter des pierres sur les corps affreusement déchirés. — Il y avait bien à faire pour civiliser de pareilles gens, même l'homme le plus éclairé de sa nation.

Impatienté de n'avoir aucune solution, M. Hastie témoigna souvent l'envie de quitter Tananarive; le roi s'efforçait toujours de le retenir. Sortant un peu de sa réserve habituelle, Radama consentit à s'expliquer : il se montrerait disposé à mettre un terme au trafic des esclaves, si le gouvernement britannique voulait l'approvisionner d'armes et de munitions. Ces objets étaient fournis par des marchands français qui abandonneraient le pays dès l'instant que la traite ne serait plus permise; alors des chefs puissans attaqueraient le territoire des Ovas, si l'on n'avait plus les moyens de les repousser. L'accord s'étant établi, l'agent anglais partit de la capitale au milieu de marques de respect, emmenant quatre jeunes gens confiés par le roi pour apprendre la musique militaire. A peine arrivé à Maurice, M. Hastie, ayant informé sir Robert Farquhar des résultats de sa mission, dut retourner immédiatement à Tananarive. Malgré son autorité absolue, le roi demeurait plein d'hésitation; très enclin à trouver impossible l'exécution de la mesure qu'on lui proposait, il craignait aussi d'agir contre son intérêt particulier. Se tenant sur la défensive, il finit par rappeler à son interlocuteur qu'une fois il lui avait dit un mensonge.

La persévérance de l'envoyé britannique était infatigable. Le sou-

verain des Ovas déclarait pouvoir sans doute renoncer personnellement au trafic des esclaves; mais devait-il empêcher tout un peuple d'accroître sa richesse? M. Hastie promettait que la richesse viendrait par d'autres sources. Un *kabar* étant convoqué, 5,000 personnes environ se réunirent pour exprimer l'opinion générale du peuple; l'avis ne fut pas favorable à la proposition des étrangers. Presque aussitôt une circonstance changea la situation; Radama parut indigné de l'audace de ses sujets : plusieurs d'entre eux avaient demandé s'il était l'esclave des Anglais. Après de nouvelles conférences avec le roi, avec les ministres ou d'autres personnages qualifiés, l'entente s'établit : le traité était arraché. Par ce traité, la confiance et une amitié sincère doivent être perpétuelles entre les deux parties; la vente des esclaves est prohibée dans tout le pays placé sous la domination de Radama; comme dédommagement, le gouverneur de l'île Maurice s'engage à payer annuellement 1,000 dollars en or et 1,000 dollars en argent, à fournir 100 barils de poudre, autant de fusils anglais munis du fourniment, 10,000 pierres à fusil, des habits rouges, des pantalons, des chemises, des chapeaux de soldats, des paires de souliers au nombre de 400, 12 épées de sergent avec le ceinturon, 400 pièces de toile blanche et pareille quantité de toile bleue, enfin un habillement complet, chapeau et bottes, ainsi que deux chevaux pour Radama. On ne parle pas du don d'un officier anglais, qui sera général. L'armée du roi des Ovas allait donc être équipée comme les soldats du roi de la Grande-Bretagne : sir Robert Farquhar avait remporté la victoire; il partit pour l'Angleterre, afin de mieux jouir de son triomphe.

Maintenant c'est à la nation anglaise de profiter des avantages du traité. La société des missionnaires de Londres ne perd pas une minute; elle s'agite, elle conçoit de vastes projets, et sans retard elle envoie quelques-uns de ses membres à Madagascar. Au débarquement, des difficultés se présentèrent; le général Hall, qui remplaçait l'amiral Farquhar, n'avait mis aucun obstacle à la traite des esclaves, il avait cessé d'entretenir des relations amicales avec le roi des Ovas. Fort irrité de la violation du traité, Radama se souciait peu de recevoir les missionnaires. Ceux-ci commencèrent par résider à Tamatave, ouvrant des écoles, allant faire de la propagande dans les villages de la côte. En 1820, l'amiral Farquhar était venu reprendre le gouvernement de l'île Maurice; jaloux de restaurer la bonne harmonie avec le souverain de Madagascar, il songea de nouveau à charger M. Hastie de se rendre à Tananarive en compagnie d'un missionnaire, M. Jones. Radama fit savoir que son ancien ami serait bien accueilli. Sur cette assurance, les envoyés se mirent en route; au pied de la colline qui porte la ville, ils reçurent l'ordre

de s'arrêter; deux ministres du roi, montés et costumés en officiers d'état-major, se présentèrent pour les informer de l'heure de l'audience royale. Presque aussitôt, M. Robin, un Français remplissant près du roi les fonctions de secrétaire et d'aide-de-camp, vint les avertir du moment précis de l'entrée. De notables changemens s'étaient opérés depuis les premiers voyages des Européens à la capitale du royaume des Ovas. Le palais était meublé et décoré avec élégance; l'agent britannique allait ajouter à ce luxe, — il apportait un service de vaisselle plate. Une jolie route, déjà longue de plusieurs milles, avait été construite. Radama se plaignit avec amertume de la violation du traité; pareille absence de bonne foi l'exaspérait. M. Hastie tenait son explication toute prête : tant que la sanction du roi n'avait pas été obtenue, la rupture de l'acte d'un prédécesseur n'était pas condamnable, — le général Hall avait en vérité un adroit défenseur; — les relations établies par le gouverneur Farquhar se trouvant à présent autorisées, approuvées, ratifiées par le souverain de la Grande-Bretagne, il n'y avait plus de mécompte possible. Radama ne parut pas convaincu; il avoua que son peuple avait créé un nouveau proverbe : « faux comme l'Anglais. »

Les conférences se multiplièrent. M. Hastie ne se lassait point de parler des sentimens désintéressés du gouvernement britannique en recherchant l'alliance de Radama; il ne tarissait pas sur les avantages de cette alliance pour Madagascar. Des discussions de tout genre finirent par amener le succès de l'agent anglais : le traité fut ratifié par le roi des Ovas; une proclamation annonça l'événement au peuple. Dans le même temps, le jeune souverain qui régnait à Tananarive reçut de magnifiques présens, les uns du roi d'Angleterre, les autres du roi de France; ces derniers étaient apportés par un officier (1). Radama, considérant la bonne mine et la discipline croissante de ses troupes, voulut tenter une nouvelle expédition dans le nord-est de l'île contre les Sakalaves. Les Anglais l'encourageaient beaucoup à porter ses forces sur la côte orientale de l'île et à se déclarer maître de tout le pays; c'était le moyen imaginé pour empêcher les Français de s'établir sur aucun point du littoral. Malgré l'amitié jurée entre les Anglais et les Ovas, la confiance n'était pourtant pas sans bornes du côté des Malgaches; on rapporte que, dans les circonstances où Radama consentit à monter sur un navire de sa majesté britannique, des otages avaient été exigés.

(1) Cette circonstance est rapportée par Ellis, *History of Madagascar;* nous ne l'avons vue mentionnée dans aucun document français. Parmi les présens, il y avait un portrait de Louis XVIII.

Après la conclusion du traité, le missionnaire, Jones, bien logé dans une maison neuve, ouvrit une école dans la capitale de Madagascar; bientôt rejoint par sa femme et par un confrère amenant aussi sa femme et un enfant, il y eut un petit groupe d'instituteurs et d'institutrices qui voyait déjà en rêve la jeunesse malgache brillante et policée comme la fleur de la nation anglaise. La compagnie ne tarda pas à s'accroître et à étendre son influence; chaque jour augmenta le nombre des élèves. Les membres de la mission s'appliquèrent à l'étude de l'idiome du pays; la manière d'écrire les mots, jusqu'alors transmis seulement par la parole, fut déterminée. Avec l'approbation du roi, l'on convint d'adopter les consonnes de la langue anglaise et les voyelles françaises. Radama désirait que partout chaque lettre fût exprimée par le même son; à cette époque, il chargea son secrétaire, M. Robin, d'instruire les officiers de l'armée et leurs femmes. Les écoles des missionnaires prirent assez rapidement une notable extension; on voulut en ouvrir dans les principaux villages de la province d'Imerina. Tantôt les habitans semblaient charmés de voir l'instruction se répandre, tantôt la population s'irritait à l'idée que les enfans prendraient les manières et les usages des étrangers; néanmoins, pendant plusieurs années, les instituteurs conservèrent l'espoir de faire des lettrés de bon nombre de Malgaches, particulièrement des Ovas, comme d'introduire dans le pays la plupart des arts manuels de l'Europe; aux yeux des missionnaires, déjà s'offrait en perspective le règne de l'esprit de l'Angleterre sur le peuple de Madagascar.

II.

En France, on était très peu renseigné à l'égard des progrès de l'influence anglaise sur la grande île africaine. Longtemps le défaut de ressources pécuniaires avait arrêté les entreprises. Une expédition, dirigée par M. Sylvain Roux, partit en 1821. Elle était à Sainte-Marie le 1er novembre; bien accueillie des indigènes, elle obtint à prix d'argent la concession de trois villages. Malheureusement rien n'était préparé : les cases n'étaient pas habitables pour des Européens; il fallut se contenter de mettre le matériel dans les villages et de s'établir sur l'îlot Madame, situé à l'entrée de la baie. Arriva la saison pluvieuse : les hommes tombèrent malades; à la fin du mois de janvier 1822, un fort petit nombre de marins et d'ouvriers et parmi les officiers seul un enseigne de vaisseau avaient conservé la santé. Un mois après l'installation des Français s'était montré sur la rade de Sainte-Marie un bâtiment de la marine britannique : le commandant se présentait au nom des autorités du

cap de Bonne-Espérance et de Maurice pour s'enquérir des projets de notre gouvernement; M. Sylvain Roux avait répondu qu'il agissait en vertu des ordres du roi de France. Obéissant à une suggestion dont l'origine est demeurée incertaine, des chefs du peuple betsimisarake, qui occupe le littoral de la Grande-Terre, vinrent, au mois de mars 1822, assurer le commandant de Sainte-Marie d'une entière soumission. Soudain une proclamation lancée par Radama fut répandue sur toute la côte orientale pour déclarer nulle toute cession de territoire qui n'aurait pas été ratifiée par le roi des Ovas. Un corps de 3,000 hommes appuyait cette prétention; bientôt il s'emparait de Foulepointe. Plusieurs officiers britanniques étaient dans les rangs de l'armée envahissante; la présence de M. Hastie indiquait clairement la source des résolutions de Radama. Plaintes, récriminations de la part de l'agent français établi à Sainte-Marie restèrent inutiles; la force manquait pour appuyer les paroles. M. de Freycinet, gouverneur de l'île Bourbon, put envoyer seulement quelques navires, afin de protéger le pauvre établissement; frappé de l'incapacité de M. Sylvain Roux, il demanda le rappel de ce fonctionnaire. Celui-ci était mort lorsque la décision du ministre parvint à Bourbon. Un instant sans chef, la petite colonie mit à la tête des affaires un habitant de Sainte-Marie justement considéré, M. Adolphe Albrand, ancien professeur au collége de l'île Bourbon; elle donna le commandement de la troupe à un jeune officier d'artillerie en congé, M. Carayon. M. Blévec, capitaine du génie, vint remplacer M. Sylvain Roux; bientôt averti que Radama ne tarderait pas à se présenter sur la côte avec des forces considérables, il fut réduit à se mettre en état de défense à Sainte-Marie. En effet, au mois de juillet 1823, les troupes ovas arrivaient jusque sur la Pointe-à-Larrée, incendiaient Tintingue et Fondaraze, désolaient la contrée par un pillage général. M. Blévec protesta contre le titre de roi de Madagascar que Radama s'attribuait, contre toute occupation des points de la côte orientale dépendant de l'autorité du roi de France. La protestation, portée au roi des Ovas par un officier ayant pour interprète Jean Réné, ne changea nullement la situation. La réponse ne se fit pas attendre : l'île Sainte-Marie seule était reconnue propriété de la France; à l'égard de la Grande-Terre, on laissait aux étrangers la faculté de s'y établir en se soumettant aux lois du royaume. Après le départ du souverain malgache, la tranquillité permit de continuer les travaux de défense militaire, de s'occuper de culture sur la petite île; une colonie de 60 à 80 Français, qui s'était attaché une centaine d'indigènes, ne pouvait en vérité se promettre de grandes entreprises (1).

(1) On trouve les correspondances des autorités de Bourbon et de Madagascar dans

Sans bruit, sans longues discussions, on avait repris possession du fort Dauphin, dont il ne restait guère que des décombres; la presqu'île de Tholangare ou Tolaonara (1) étant éloignée des centres d'opérations des Ovas comme des Anglais, on devait croire à la probabilité d'y vivre en paix. En 1819, M. Albrand avait reçu la mission de visiter le territoire anciennement occupé par les Français. L'impression avait été favorable; des observations d'un certain intérêt nous ont été transmises (2). Le caractère du pays a été dépeint pour la première fois d'une manière un peu saisissante. La contrée, dit M. Albrand, présente aux navigateurs qui abordent la côte de la province d'Anossi un aspect imposant : des montagnes hautes et découpées d'une façon bizarre s'élèvent brusquement à une lieue du rivage; d'épaisses forêts couvrent les flancs de ces montagnes et s'étendent au pied jusqu'à peu de distance des bords de la mer où, semblable à un liséré, court une bande de sable marquant au loin, par sa teinte blanche, les sinuosités du littoral. A l'intérieur, c'est une vaste plaine de tous côtés circonscrite par une chaîne montueuse, d'une élévation rapide, où l'œil découvre à peine entre les nombreux villages des bouquets de bois rares et clair-semés. La position du fort Dauphin, avantageuse à certains égards, offre l'inconvénient d'être exposée aux brises du sud-est. L'extrémité de la presqu'île avancée au sud de la baie de Tolaonara, comme une jetée naturelle, est une défense contre la houle, insuffisante pour rompre entièrement l'effort des lames. L'entrée de la baie du fort Dauphin semble désignée par une roche où l'on remarque un effet curieux; même dans les temps les plus calmes, la mer brisant sur cet écueil, l'eau jaillit en une gerbe pareille au jet d'une baleine, On s'étonne de la rareté des eaux courantes dans un pays aussi montagneux, la contrée n'a qu'une rivière un peu considérable, la Fantsaïra, large comme le Rhône au pont Saint-Esprit, coulant avec lenteur, fermée près de l'embouchure par une barre, et souvent obstruée par des sables. Selon M. Albrand, la fertilité du sol a été fort exagérée; une argile rougeâtre, qui s'étend sur la grande plaine d'Anossi, offre une surface nue où seules quelques rizières éparses récréent les yeux du voyageur. Plusieurs fois on a parlé de la douceur du climat de Madagascar : pendant un séjour au fort Dauphin, du 4 août au 20 novembre, le narrateur a observé cin-

le *Précis sur les établissemens français formés à Madagascar,* imprimé par l'ordre de l'amiral Duperré, ministre de la marine et des colonies, Paris 1836.

(1) Tholangare était le nom adopté par Flacourt, — Tolaonara, le nom rectifié par les auteurs qui ont étudié la prononciation malgache.

(2) Albrand : Étude sur la province d'Anossi : *Annales maritimes et coloniales,* t. CII, p. 490; 1847. — Cette notice, publiée longtemps après la mort de M. Albrand, fut rédigée en 1820.

quante jours sereins et secs, vingt-deux jours pluvieux, les autres incertains et variables; la plus forte chaleur, constatée le 5 septembre, a été environ 28 degrés centigrades; la plus faible, le 5 août, 17 degrés centigrades. La croyance dans l'uniformité complète de la langue malgache sur toute l'étendue de la grande île s'est fort accréditée; M. Albrand s'attache à montrer l'erreur. Les gens du sud et du nord, dit-il, ont une prononciation assez différente, et parmi les mots les plus usuels beaucoup sont particuliers à certaines provinces.

Sur ce territoire d'Anossi, dans les ruines de ce fort Dauphin tant de fois habité par nos compatriotes, se trouvait installé un petit poste français ne songeant guère sans doute qu'on s'occupait de sa présence jusqu'à Tananarive, jusqu'à Maurice, peut-être même jusqu'à Londres; le poste se composait de 5 hommes commandés par 1 officier. Au mois de février 1825 apparut dans le voisinage une armée de 4,000 Ovas; le général avertit l'officier français qu'il venait, par l'ordre de Radama, prendre possession du fort Dauphin. La prétention repoussée, on convint de part et d'autre d'attendre deux mois avant de faire aucun acte d'hostilité, afin de laisser au commandant du fort le temps nécessaire pour recevoir des ordres du gouverneur de l'île Bourbon; mais on n'attendit pas. Le 14 mars, les Ovas se ruèrent sur la place; le pavillon français fut arraché. Le gouverneur de Bourbon, ne disposant que de forces insignifiantes, dut renoncer à tirer vengeance de cette insulte. Jamais encore Radama ne s'était occupé de la partie méridionale de la Grande-Terre; les instigateurs de l'agression étaient faciles à découvrir : des avantages pour le commerce et pour la construction des navires ne tardèrent pas à être généreusement donnés à la nation anglaise.

Tandis que Madagascar était le théâtre de luttes de tout genre, l'intérêt scientifique s'éveillait; deux botanistes allemands qui résidaient à Maurice, MM. Bojer et Helsinberg, étaient venus dès l'année 1822 se livrer à des recherches sur la grande île africaine. A la même époque paraissait à Londres un ouvrage relatif à l'histoire de ce pays, à ses habitans, à ses productions naturelles (1). Une expédition sous le commandement du capitaine Owen était chargée de poursuivre la reconnaissance hydrographique des rivages les moins connus de l'Afrique, de tenter l'exploration de la partie nord de Madagascar, « où il est certain que les naturels sont favorables aux Anglais et où le bétail se trouve en grande abon-

(1) Copland, *History of the island of Madagascar, comprising a political account of the island, religion, manners*, etc., *of its inhabitants and its natural productions*. 1822.

dance, » de visiter enfin telle étendue de la côte que le commandant jugera n'avoir point été exactement déterminée. Des astronomes et au moins un naturaliste furent embarqués. Dans cette campagne, accomplie pendant les années 1822 à 1824, la configuration de l'île de Madagascar, jusqu'alors tracée d'une manière très imparfaite, a été l'objet d'études remarquables; des observations importantes sur le pays ont été consignées (1). Après avoir examiné le littoral de Tamatave et de Foulepointe, ainsi que les parages de l'île Sainte-Marie, l'expédition du capitaine Owen se dirigea vers la baie d'Antongil. Entre Tamatave et Tintingue, on le sait, la côte est basse, les montagnes se dressent à distance; au nord, les rivages prennent un aspect plus abrupt, les collines viennent près de la mer, formant en certains endroits des promontoires rocheux d'une apparence surprenante; les hauteurs couvertes d'une brillante végétation, les ruisseaux traversant les plaines verdoyantes, offrent un grand charme. Sur les bords marécageux de la rivière Maransetra (2) s'élèvent des arbres magnifiques, et les ketmies (*hibiscus*) étalent de ravissantes fleurs. Au milieu de ces paysages des tropiques, la scène se trouve animée avec une simplicité pastorale lorsque les bœufs piétinent le sol trempé qui doit recevoir le riz. Quand on est parvenu tout au nord de la grande île africaine, on rencontre la baie de Diego-Suarez, — un des plus beaux havres du monde, s'écrient les navigateurs. Le pays d'alentour est habité par des Sakalaves absolument misérables; les villages se composent de huttes basses couvertes de feuilles de palmier, maintenues à la charpente par des courroies, avec des portes si étroites que les explorateurs anglais sont rappelés au souvenir des loges où l'on enferme les animaux qui fournissent au Yorkshire une partie de sa richesse. Dans cette région humide, les lits, faits de bambous, sont élevés à quelque hauteur au-dessus du sol. Les habitans ont peu de chose à offrir autre que des bœufs, et ce qu'en échange ils souhaitent au plus haut degré, ce sont des armes à feu. Sur le côté oriental de la baie, le plus exposé à la tempête, les arbres rabougris et enchevêtrés présentent une barrière impénétrable pour un homme. Sur le rivage, des colonnes de madrépores, — plusieurs d'entre elles semblables à des aiguilles creuses et cylindriques, — des roches de formation volcanique, fournissent des abris à des milliers d'animaux marins; les yeux des jeunes officiers qui opèrent des sondages ne cessent d'être ravis par ces mollusques tels que les *harpes* traînant des coquilles splendides.

(1) *Narrative of voyages to explore the shores of Africa, Arabia and Madagascar,* under the direction of captain W. F. W. Owen, 2 vol.; London 1833.

(2) Ce nom est écrit Maransectzy dans la relation du capitaine Owen.

Le capitaine Owen s'attache à déterminer d'une façon rigoureuse la longitude et la latitude du cap d'Ambre, l'extrémité nord de Madagascar; puis, redescendant au sud, il recueille des informations sur un grand nombre de points, rectifie des erreurs commises par les premiers navigateurs, découvre une baie que les indigènes ne désignent par aucun nom et l'appelle port Leven, enfin arrive à l'îlot Madame. En passant, on note un trait des habitudes des Sakalaves voisins du port Louky, dont il y a, paraît-il, beaucoup d'exemples sur la grande île : les habitans ont à la fois résidence à la côte et dans l'intérieur; au temps de la mousson du sud, ils se retirent dans les terres et cultivent le sol; lorsque règne la mousson du nord, ils reviennent à la côte pour se livrer à la pêche. Ainsi, du mois de mai au mois d'octobre, les villages du littoral sont entièrement déserts.

Après l'achèvement d'une série d'études aux îles Comores, l'expédition scientifique se met en devoir de faire une reconnaissance de la côte occidentale de Madagascar, — opération importante, car les anciennes cartes ne donnent aucune idée juste des sinuosités, et les plus modernes sont encore fort inexactes. Les navires abordent l'entrée de la baie de Saint-Augustin; bientôt entourés par des naturels venus dans des canots, visités par le roi, la reine, les principaux personnages de la contrée, les Anglais constatent chez cette population des sentimens de véritables sauvages. Ces Malgaches bruyans, grossiers, enclins à l'ivrognerie, avides de tout, montraient une incroyable dextérité pour s'emparer, malgré la surveillance, des objets qu'ils apercevaient. De Saint-Augustin, le capitaine Owen se porte à Tulléar, — une baie formée par un récif long et fort étroit qui reste à sec pendant la marée basse. Un peu au nord, il gagne un groupe de petites îles où allait s'accomplir un événement tragique : deux jeunes officiers envoyés sur un îlot, afin de prendre quelques mesures angulaires, furent assassinés par des gens qui cherchaient des coquillages à la mer; sur la carte, l'endroit a été appelé l'*Ile du Meurtre*. Toute la côte depuis Saint-Augustin jusqu'à la baie de Bouëni, située entre le 15e et le 16e de latitude, est presque uniforme, — basse, marécageuse, arrosée par des rivières dont les bords sont nus, flanquée d'une ligne de massifs de coraux qui reste découverte à marée basse; l'aspect est triste. En quelques places, on observe tout un archipel de petites îles rocheuses offrant une grande variété de formes fantastiques. La rive ne présente à la vue que des arbres rabougris; seulement au voisinage immédiat de la mer, on remarque parfois d'élégans casuarinas. La baie de Bouëni contraste d'une manière fort agréable avec cette portion du littoral; les belles collines qui l'entourent et la

tranquillité des eaux charment les yeux. La partie nord de la côte occidentale de Madagascar, dit le capitaine Owen, est découpée par une série de baies, de havres, de rivières admirables sous bien des rapports; si le pays était civilisé et l'esprit commercial développé chez le peuple, elle serait fréquentée par des navires de toutes nations. Ces havres, à l'exception de celui de Bombétok, presque inconnus avant le passage du capitaine Inverarity en 1802, sont entièrement négligés. C'est à peine si par hasard y vient une péniche arabe pour se procurer du bois de sandal ou du bœuf conservé. La baie de Bombétok, vaste estuaire de plusieurs rivières, est rétrécie dans le milieu de façon à n'être plus qu'un simple canal où l'eau se précipite avec tant de violence qu'elle a creusé un abîme profond de 115 mètres. La côte en général est basse et couverte de végétation, mais en quelques endroits se dressent des rangées de hautes collines. Bombétok est un petit village; au contraire Madsanga, assise sur la rive du nord presque à l'entrée de la baie, est une très grande ville, peuplée de Malgaches et des descendans des Arabes qui s'établirent en ce pays à une époque fort reculée. Madsanga était gouvernée par trois chefs égaux en puissance; l'un malgache, l'autre arabe pour les deux parties de la communauté, le troisième pour les relations avec les étrangers. Cette situation venait d'être changée brusquement peu de jours avant l'arrivée de l'expédition anglaise; à la tête d'une nombreuse armée, Radama s'était emparé de la ville. Les Américains fréquentaient beaucoup cette localité; préparant eux-mêmes sur place des viandes, du suif, des peaux, ils en chargeaient des navires; tenant de petites boutiques approvisionnées des objets qui plaisent aux peuples primitifs, ils recevaient en échange les produits du pays qu'apportaient les indigènes. Le côté méridional de la baie est occupé par des Sakalaves, une tribu guerrière répandue sur de vastes espaces dans l'ouest et au nord de la grande île africaine. Pendant que les vaisseaux du capitaine Owen se trouvaient à la baie de Bombétok, le lieutenant Boteler eut l'occasion de voir Radama; il en a profité pour faire le portrait du roi des Ovas. A cette époque, le fameux conquérant, âgé de plus de trente ans, paraissait tout jeune; de taille très médiocre, d'une figure fine et gracieuse, de manières défiantes à l'extrême, rien n'indiquait l'homme accoutumé aux fatigues de la vie militaire, beaucoup moins encore le guerrier heureux, l'idole d'un peuple endurci par les combats, la terreur des ennemis. Radama parlait et écrivait avec facilité l'anglais comme le français. Le mode de paiement adopté par les Ovas amusait singulièrement les officiers anglais; des chaînes d'argent que l'armée avait apportées servaient de monnaie courante. Le soldat voulant faire une acquisition détachait un frag-

ment de la chaîne, et, après l'avoir pesé dans une petite balance de cuivre, le remettait au vendeur.

L'expédition scientifique, poursuivant sa course au nord, vient explorer la baie de Mazamba, une profonde découpure irrégulière qui ressemble d'une manière surprenante à la baie de Bombétok; d'anciennes tombes encore respectées, sur l'îlot de Manza, attestent que le pays fut autrefois habité par des Arabes. Plus loin, c'est la baie de Narinda; à l'entrée, vers le nord, se trouvent de petites îles qui offrent d'excellens mouillages, — la plus grande, Sancasse ou Sangadzira, est toute verdoyante; une autre, Souhy, est une énorme roche inaccessible, haute de plus de 200 pieds. En face, la rivière de Lanza, après avoir formé une immense lagune, verse ses eaux dans la mer par un canal extrêmement étroit. L'étonnante profondeur de l'eau, l'aspect pittoresque des deux rives, rendent la scène fort curieuse. De Narinda, on découvre le pic de Matoula, qui domine les hautes montagnes d'alentour. Sur la rive orientale de la baie, les navigateurs ne se lassent de contempler les jolis makis noirs au ventre blanc (1), gambadant sur les branches d'arbres qui retombent au bord des précipices; c'est un délicieux spectacle de voir ces mammifères pleins de grâce surgissant en l'air pour retomber sur une tige, exécutant avec une incroyable agilité des sauts effroyables.

En quittant Narinda, le capitaine Owen se porte sur un groupe d'îles volcaniques et l'inscrit sur la carte sous le nom d'îles Radama; il atteint ensuite la pointe occidentale de Passandava, la baie la plus large et la plus profonde de la côte ouest de Madagascar. Le village de Passandava, situé à l'entrée de la baie, se compose de misérables huttes; au temps de l'expédition anglaise, il était occupé par une petite garnison d'Ovas que le climat rendait malade. Le commandant, un major, dont le rang ne s'accusait que par un chapeau de paille et une épée à la main, gémissait de ne pouvoir se procurer un chapeau à plumes. Près du village commencent les montagnes qui entourent le pic inaccessible de Matoula, véritable chaos d'escarpemens, de brèches, de déchirures, enfin tout le désordre grandiose produit par les actions volcaniques.

On touche à Nossi-bé (2), que depuis les Français ont appris à connaître; le lieutenant Boteler, chargé de l'exploration d'une grande partie de la baie de Passandava, se montre ravi en présence des paysages pittoresques de cette grande île. Elle offre aux yeux, dit-il, une charmante variété de vallées fertiles, de collines abruptes,

(1) *Lemur catta.*

(2) *Nos, nosi, nossi,* en langue malgache, signifient île.

de montagnes superbes. Sur la côte de la Grande-Terre, ajoute-t-il, la variété n'est pas moins remarquable : c'est une succession de baies profondes et de passages qui la plupart peuvent être considérés comme d'excellens ports. On se dirige enfin sur l'archipel Minow ou plutôt Mitsiou, curieux assemblage d'îles, de roches perpendiculaires, d'amas de coraux. La plus importante de ces îles, la grande Minow de la carte du capitaine Owen, la Nossi-Mitsiou des Malgaches, est d'une configuration toute singulière; les navigateurs la comparent aux branches ouvertes d'un compas. A l'exception de deux ou trois groupes de coraux assez bas, ces petites îles sont hautes, et constituées par des colonnes de basalte, droites ou courbées, formant la plupart des précipices et des pointes les plus hardies. Particulièrement au nord de la grande Mitsiou, plusieurs de ces colonnes ont un caractère tout à fait imposant; droites, élancées, longues de près de 20 mètres, avec des pans au nombre de quatre à six, elles s'adaptent si bien les unes aux autres que l'assemblage se présente comme une masse compacte. La dernière reconnaissance fut celle des îlots voisins du cap Saint-Sébastien. Les officiers détachés pour accomplir ces derniers travaux quittèrent Madagascar, afin de rejoindre à l'île Mombas les divers membres de l'expédition du capitaine Owen qui allait continuer les opérations scientifiques dans d'autres parages. Une œuvre de haute importance pour la géographie physique venait d'être exécutée; pour la première fois, les contours de la Grande-Terre malgache et la position de la plupart des petites îles voisines se trouvaient tracés avec exactitude. En s'attachant à réaliser dans la science un progrès considérable, l'Angleterre montrait de tous côtés son pavillon aux peuples barbares, tandis qu'elle usait des ressources de la diplomatie pour accroître son influence politique et ouvrir de nouveaux débouchés au commerce.

III.

Un instant, les colons et les résidens français s'attendirent à voir la puissance de Radama ébranlée. En 1825, deux révoltes éclatèrent contre les Ovas : l'une, chez les Betsimisarakes de Foul pointe, assez maladroitement suscitée par le gouverneur de Sainte-Marie, —l'autre, près du fort Dauphin, parmi les Antanosses. La première insurrection fut aussitôt réprimée; la seconde mit en péril l'armée des Ovas, — le général dut solliciter l'intervention du gouverneur de l'île Bourbon pour faire parvenir des lettres à Radama et à Jean Réné. Se trouvant dans l'impossibilité de mettre à profit les circonstances, M. de Freycinet voulut paraître généreux; il rendit

au général malgache le service demandé. Croyant le moment propice, il écrivit à Radama ; c'était la proposition « de désigner de part et d'autre une personne de confiance pour arriver à la conclusion d'un traité d'alliance et d'amitié. » Dans la réponse, où se laissait apercevoir l'inspiration des agens britanniques, le roi des Ovas, affirmant avec hauteur ses prétentions à la souveraineté exclusive de Madagascar, se déclarait disposé à recevoir dans Tananarive la députation qui serait envoyée pour la négociation projetée; le gouverneur de Bourbon jugea inutile de s'en occuper davantage.

Au commencement de l'année 1826 mourut Jean Réné, le chef de Tamatave et de la principauté des Bétanimènes. Son neveu, successeur désigné, le jeune Berora, étant au collége à Paris, Radama investit Coroller, un de ses grands officiers, du gouvernement de la province sous l'autorité supérieure d'un autre général d'un dévoûment bien éprouvé. Plus que jamais, les Français se virent exposés à tous les genres de vexation de la part des Ovas : ils reçurent l'injonction de ne point se présenter ailleurs qu'à Foulepointe ou à Fénérive pour acheter des denrées. Radama montrait une extrême intelligence quand il s'agissait de comprendre certains avantages de la civilisation européenne; il avait établi la douane, mis des droits excessifs à l'entrée et à la sortie des marchandises, et, toujours gracieux envers ses bons amis, il avait donné la ferme des impôts à une maison de l'île Maurice. Le comte de Cheffontaines, qui remplaçait M. de Freycinet en qualité de gouverneur de l'île Bourbon, informa le ministre de la marine d'une situation qui était insupportable pour nos compatriotes et humiliante pour la France, disant avec sagesse : Il faut tout abandonner ou se mettre en mesure de se faire respecter. A Paris, les hommes d'état demeuraient beaucoup plus calmes; gênés par la pauvreté des ressources financières, mal instruits des événemens qui se produisaient dans la grande île africaine, ils comptaient sur l'efficacité de petits moyens. Après avoir envoyé au Sénégal prendre deux cents Yolofs, on abandonnait à M. de Cheffontaines le soin d'apprécier si, avec cette force unie à un petit groupe d'indigènes et quelques soldats tirés des garnisons de Bourbon et de Sainte-Marie, on pourrait chasser de la côte orientale l'armée des Ovas. Le gouverneur et le conseil privé de Bourbon pensèrent que folle serait la tentative; ils se bornèrent à indiquer le nombre et la nature des forces qui seraient indispensables pour une entreprise sérieuse.

Le 27 juillet 1828 commence à se propager de Tananarive vers tous les points de la côte cette nouvelle inattendue : Radama est mort (1). On s'imagine l'effet prodigieux d'une telle annonce. Dans

(1) Il n'avait que trente-six ans.

la capitale des Ovas, les uns pleurent le héros, orgueil de sa nation, le souverain qui les a comblés de faveurs; les autres, mus soit par l'ambition, soit par la haine ou d'un maître cruel ou de la civilisation européenne, se réjouissent. Parmi les peuples vaincus et soumis renaît l'espoir de l'indépendance; chez les étrangers, les sentimens les plus opposés se rencontrent: — ici, c'est la crainte de perdre l'influence acquise, là une sorte de joie à la pensée de saisir l'occasion de la revanche. A Tananarive, la succession est disputée : la reine-mère, plusieurs généraux, soutiennent les prétentions du jeune Rakotobe, neveu de Radama; le peuple et l'armée se prononcent pour Ranavalona, l'une des femmes du conquérant. Ce parti l'emporte; Ranavalona, reconnue souveraine, fait mettre à mort le jeune prince, le père, la reine-mère, — moyen d'en finir vite avec les compétitions. Dans le conseil de Bourbon s'agite le projet d'une attaque contre les Ovas au moment même des dissensions; mais on reconnaît la nécessité d'attendre des renforts. Dès le premier mois de l'année 1829, une expédition se prépare en France, le capitaine de vaisseau Gourbeyre reçoit le commandement d'une flottille et de quelques centaines d'hommes de troupes; de l'avis du conseil de Bourbon, il doit se présenter sur la côte de Madagascar d'une façon amicale, ne rien tenter avant d'avoir une réponse à la notification qui sera faite à la reine de l'intention du roi de France de faire occuper Tintingue, d'exiger la reconnaissance de nos droits sur le fort Dauphin et sur toute la partie de côte orientale comprise entre Ivondrou et la baie d'Antongil, enfin de lier des relations de commerce et d'amitié avec les peuples de Madagascar. Une députation envoyée près de Ranavalona portera ces réclamations en même temps que des robes et des cachemires dignes d'une souveraine civilisée, sans compter divers présens pour les principaux officiers. Le 9 juillet, M. Gourbeyre arrive sur la rade de Tamatave; le lendemain, entouré d'un état-major, il descend sur la Grande-Terre et visite le chef de la province, annonçant une mission de paix et des cadeaux pour la reine. Les dispositions n'étaient pas favorables aux étrangers. Pendant sa visite, le chef de l'expédition française, remarquant de la part des Ovas de grands préparatifs de défense, renonce à envoyer des officiers à Tananarive; il se borne à transmettre par écrit les réclamations, fixant à vingt jours le délai pour avoir la réponse. Afin d'utiliser cette période de trois semaines, il porte sa division à Tintingue, fait élever sur ce point des fortifications et placer des canons en batterie. Des officiers ovas ayant apporté une lettre de leur général en chef qui désirait être informé des motifs de notre prise de possession de Tintingue, M. Gourbeyre se contenta de rappeler les droits de la France et d'insister sur la réparation des griefs qu'on reprochait au gou-

vernement des Ovas. Laissant un navire et une garnison à Tintingue, il revient à Tamatave, et se prépare au combat. Le prince Coroller ayant affirmé qu'il n'avait pas reçu de la reine Ranavalona les pouvoirs nécessaires pour traiter, un officier français lui remet une déclaration de guerre accompagnée d'une lettre annonçant l'ouverture des hostilités. Aussitôt le feu commence, le fort est détruit, les Ovas abandonnent les positions; un détachement de troupes mis à terre les poursuit et achève le succès. Les Betsimisarakes offrent de se soulever contre les Ovas; de même que dans d'autres circonstances analogues, on se trouve dans l'impossibilité de laisser une force qui permettrait de profiter de ces dispositions favorables à notre cause. M. Gourbeyre se dirige sur Foulepointe; ici nos soldats subisent uns échec, mais à la Pointe-à-Larrée les Ovas qui menaçaient Tintingue et Sainte-Marie sont culbutés.

Ces actes vigoureux avaient inspiré la terreur dans la province d'Imerina. Deux envoyés de la cour de Tananarive, accompagnés du prince Coroller et du général qui commandait l'armée des Ovas sur la côte orientale, vinrent solliciter une entrevue du chef de l'expédition française; ils apportaient des lettres de la reine et témoignaient le désir de conclure la paix. Ils promirent que l'on accorderait les réparations dues à la France, et s'en allèrent emportant un traité dont la ratification ne semblait pas douteuse. Cette rectification refusée néanmoins par Ranavalona, selon toute apparence à l'instigation des missionnaires anglais, il fallut songer à reprendre les hostilités. A la demande de M. Gourbeyre et du conseil de Bourbon, le ministre de la marine résolut d'expédier une force imposante : intimider les Malgaches, obtenir sans nouveau combat les satisfactions réclamées, c'était le désir et l'espoir du gouvernement français. Sans attendre les renforts annoncés, M. Duval-Dailly, qui venait de succéder au comte de Cheffontaines, se croyant certain des dispositions pacifiques de la cour de Tananarive, se hâte maladroitement d'envoyer un agent près de la reine. M. Tourette, secrétaire de l'administration de Sainte-Marie, est choisi pour remplir cet office; M. Rontaunay, un industriel qui à Mahela, près de Tamatave, exploitait une sucrerie dont il partageait les bénéfices avec Ranavalona, est chargé, sans caractère officiel, de se rendre à la capitale et d'employer son influence personnelle pour le succès de la négociation. M. Tourette partit de Tamatave avec une escorte fournie par le prince Coroller; mais, avant d'être arrivé à sa destination, le premier ministre de Ranavalona se présente et s'annonce comme ayant tout pouvoir pour conférer sur l'objet de la mission. Malgré une insistance extrême pour continuer son voyage, l'agent français fut obligé de revenir. M. Rontaunay alla jusqu'à Tananarive sans être beaucoup

plus heureux; il ne parvint pas à être admis auprès de la reine. Peu de temps après, le premier ministre de la souveraine des Ovas mourut assassiné; alors on eut la preuve que cet homme, véritable faussaire, n'avait rien communiqué ni aux autres ministres, ni à la reine. M. Gourbeyre se rendit en France, afin d'éclairer le ministre de la marine; mais la révolution de juillet 1830 était survenue, le nouveau gouvernement se souciait peu des affaires de Madagascar. On rappela les bâtimens de guerre de l'expédition et toutes les troupes excédant l'effectif des garnisons ordinaires de Sainte-Marie et de Bourbon; l'évacuation de Tintingue fut ordonnée. On demeure stupéfait autant que navré en voyant avec quelle légèreté les entreprises étaient tour à tour engagées et abandonnées.

Après le départ des forces françaises, les relations commerciales continuèrent sur la côte comme avant les hostilités. Tout à coup se réveille l'idée de s'établir sur la grande île africaine. L'amiral de Rigny, devenu ministre de la marine, s'était engoué de la baie de Diego-Suarez : en 1833, il expédie une corvette et des commissaires qui devront examiner le littoral; — on y gagna d'avoir le plan exact de la remarquable baie, levé par M. L. Bigeault, lieutenant de vaisseau. Les commissaires, très charmés du pays, jugèrent tout simple de faire la conquête de Diego-Suarez sous prétexte d'en chasser les Ovas, qui étai nt des envahisseurs. L'avis, déféré au conseil d'amirauté, ne fut pas adopté; à cette occasion, on décida même que les dépenses imposées par la colonie de Sainte-Marie seraient considérablement réduites.

Si les efforts mal dirigés des Français sur Madagascar n'eurent que d'assez tristes résultats, les avantages obtenus par les Anglais ne tardèrent pas à être perdus. Jusqu'aux derniers momens de la vie de Radama, tout allait au gré de la puissance britannique. La société des missionnaires, qui s'était beaucoup accrue, avait pris une influence extrême dans la province d'Imerina; s'appuyant des désirs et de la volonté du roi, elle retenait dans les écoles un nombre d'élèves toujours croissant, elle travaillait avec succès à l'extension et au perfectionnement de l'agriculture comme au développement des travaux publics. Radama marquait les derniers instans de sa carrière par l'entière soumission de la plus grande partie des Sakalaves et par l'envoi dans le sud de l'île d'une armée qui s'empara du pays de Vangaïdrano et commit les plus ignobles excès. M. Hastie vint à mourir dans sa résidence de Tananarive; ce fut le premier événement funeste pour les Anglais. On ne remplace pas un homme d'une telle persévérance, d'une pareille énergie, d'une semblable habileté. Cependant les missionnaires, assurés des sympathies du roi, ne pouvaient craindre encore de voir leurs succès interrompus.

Depuis plusieurs années, ils regrettaient de manquer d'une imprimerie; la presse tant désirée fut introduite à Tananarive avec tous les engins nécessaires à la typographie. Malheureusement l'imprimeur, presque aussitôt atteint de la fièvre, ne tarda point à succomber. L'événement terrible fut la mort de Radama. En montant sur le trône, la reine Ranavalona instruisit par un message les membres de la mission et les autres étrangers de son intention d'encourager la poursuite de l'œuvre commencée; mais, soit défaut de sincérité de la part de la reine, soit influence prépondérante de certains conseillers hostiles, les actes du gouvernement ne permirent pas de douter que les temps heureux étaient passés pour les Anglais qui résidaient à Madagascar.

Le successeur de M. Hastie près la cour de Tananarive fut informé très officiellement que la reine se refusait à le recevoir en qualité d'agent du gouvernement britannique, et qu'elle pensait n'être liée en aucune manière par le traité de Radama. L'envoyé anglais n'eut donc plus d'autre soin à prendre que d'annoncer son départ; une réponse fort peu courtoise indiquait que rien ne serait plus agréable. M. Lyall ne put quitter la capitale sans subir d'affreuses avanies. Une multitude de peuple suivant une idole portée au bout d'une longue perche vint se ruer sur la maison du consul; traitant de sorciers l'agent britannique et ses fils, elle les obligea de se retirer tout de suite dans un village éloigné de quelques milles. Des serpens apportés dans un grand sac avaient été lâchés sur le terrain comme devant être les exécuteurs de la vengeance de l'idole Ramahavaly. A la fin du deuil national, c'est-à-dire douze mois après la mort de Radama, eut lieu le couronnement de la reine. La cérémonie se fit avec une pompe extraordinaire; on voulait offrir au peuple un imposant spectacle. Couverte de riches ornemens, Ranavalona, après avoir reçu la consécration, dit en prenant en main les idoles : « Vous m'avez été données par mes prédécesseurs, je mets ma confiance en vous. » La déclaration n'était pas de nature à rassurer les missionnaires protestans.

L'armée du sud, souillée de crimes, revint vers cette époque, traînant à sa suite des captives, les unes aux autres attachées sur une longue file, la corde au cou; c'étaient les femmes, les sœurs, les filles des plus nobles parmi les vaincus. Les Européens témoins de ce monstrueux spectacle frémissaient d'indignation. Les membres de la mission évangélique ne tardèrent pas à se sentir profondément découragés. Chaque jour resserrés davantage dans leur action, ils voyaient le culte des idoles restauré, toutes les décisions du gouvernement prises en vertu des ordres d'une idole renommée; l'épreuve par le poison était sans cesse appliquée de façon à se débarrasser des gens qui ne plaisaient pas. Au milieu de circon-

stances si pénibles, le fondateur de la mission de Tananarive ne songea plus qu'à revoir son pays natal. Ses confrères ne jouirent plus que d'une certaine tolérance : ils pouvaient encore opérer des conversions, répandre les livres saints traduits en langue malgache; mais des signes de conflits prochains se manifestaient : devenus nombreux dans la province d'Imerina, les chrétiens se trouvaient exposés à entendre des paroles de mépris de la part des idolâtres. Enfin la reine et les ministres, s'alarmant des progrès du christianisme, interdirent l'arrivée ou le séjour de nouveaux missionnaires; à l'égard de ceux qui depuis de longues années habitaient Tananarive, on gardait quelques ménagemens, parce qu'ils avaient fait connaître l'art de travailler le bois et le fer, ainsi que la construction de certaines machines.

Le 26 février 1835, les missionnaires furent appelés pour entendre une communication de la reine. Ranavalona déclarait les Européens libres de pratiquer leur religion et de conserver leurs usages; seulement elle ne permettait pas qu'on changeât les coutumes de ses ancêtres, et jugeait coupables ceux qui violaient la loi du pays. Le service religieux du dimanche, la pratique du baptême, les réunions, étaient désormais défendus. « S'il s'agit seulement, disait la reine, de la connaissance des arts et des sciences qui seront profitables à mes sujets, alors instruisez, car c'est pour le bien. » Il y avait dans ces paroles une leçon bonne à recueillir pour les nations et les gouvernemens d'Europe qui prétendent introduire la civilisation chez les peuples réputés idolâtres. Une grande assemblée populaire ayant été convoquée dans la province d'Imerina, un édit de la reine signifia les résolutions prises touchant la religion des étrangers. Les personnages de la cour qui avaient embrassé le christianisme furent dégradés ou placés dans des rangs inférieurs. Beaucoup de chrétiens cessèrent toute pratique; d'autres, vraiment convertis, voulurent persévérer. Les missionnaires ne perdirent pas courage absolument, — ils conservaient le droit d'enseigner la lecture, l'écriture et l'arithmétique. La persécution devint continuelle, violente, acharnée. Alors les membres de la mission, incapables de lutter plus longtemps, quittèrent Madagascar à la fin de l'année 1835 et au commencement de l'année 1836, croyant le christianisme déjà suffisamment enraciné parmi les Ovas pour n'être pas détruit; mais la fureur redoubla contre les malheureux élèves des étrangers, on ne compta plus les victimes. Le récit de la persécution des chrétiens de Madagascar a été tracé dans tous ses détails par d'anciens missionnaires (1).

(1) Voyez Ellis, *History of Madagascar*, surtout J. Freeman and D. Johns, *A Narrative of the persecution of the christians in Madagascar*, London 1840.

Cette reine Ranavalona, impitoyable quand il s'agissait des affaires religieuses, désirait néanmoins procurer à son peuple les bienfaits de la civilisation. Un de nos compatriotes, M. Laborde, dont l'histoire a été fort travestie par Mme Ida Pfeiffer (1), en est le vivant témoignage. D'après les renseignemens que M. Grandidier a obtenus à la meilleure source possible, on peut aujourd'hui présenter les faits avec exactitude. M. Jean Laborde, né à Auch vers 1810, partit tout jeune encore pour un voyage au long cours. Au retour de l'Inde, le navire, surpris par un ouragan furieux, se trouva jeté sur la côte de Madagascar, près d'Ampasiméloke, par 22° 18′ de latitude sud. Accueilli d'une manière affable par le commandant ova du fort d'Ambohinero, sur les bords du Matitanane, le jeune Français émerveilla les barbares; il avait une énergie, une intelligence, un esprit d'invention, une gaîté, qui exerçaient un singulier prestige. Selon la coutume, la reine, promptement instruite du naufrage du navire et de la présence d'un tel étranger, fit parvenir à M. Laborde l'invitation de se rendre à la capitale. Avoir vingt et un ans et se trouver appelé par une reine, l'aventure était charmante; M. Laborde ne se fit pas prier deux fois pour venir à Tananarive. Reçu avec enthousiasme, il gagna toutes les sympathies par une complète droiture de caractère, par un esprit conciliant et avisé, par une conduite digne et ferme inspirant le respect. Les missionnaires anglais avaient donné aux Ovas quelques leçons sur l'art de forger le fer; un Français particulièrement, M. Legros, avait fourni l'instruction sur l'art du charpentier; en réalité, c'était encore peu de chose. M. Laborde apprit à ces Malgaches à tailler la pierre; il fit construire les premiers édifices en granit, des tombeaux dont l'architecture serait remarquée en Europe, d'énormes bâtimens pour des usines ayant une longueur de 80 mètres sur une largeur de 25 mètres, des hauts-fourneaux. Un peu à l'est de Tananarive, dans le désert, il créa une ville, Soatsimananpiovana, qui eut 10,000 ouvriers chaque jour au travail, et seul il dirigeait un pareil monde. S'occupant à la fois de tous les arts industriels de la vieille Europe, il avait recherché avec un soin extrême les produits naturels du pays qui pouvaient être utilisés. M. Laborde produisait de la fonte et de l'acier, il fabriquait des canons, des mortiers, des bombes, des grenades, de la poudre, des fusées à la congrève, des pièces d'artifice, des sabres, des épées, des fusils. La fabrication du verre, des briques, des tuiles, de la faïence, des poteries, du savon, de la chaux, du charbon de bois par la méthode européenne, du charbon animal pour la raffinerie, de

(1) *Voyage à Madagascar*, chap. IX.

l'alun, du sulfate de fer, de l'acide sulfurique, de l'acide nitrique, de la potasse, de l'indigo par les procédés en usage dans l'Inde, du bleu de Prusse, s'exécutait sous cette habile et puissante direction. On élevait des vers à soie de Chine, on blanchissait la cire, on raffinait le sucre dans la ville industrielle de Madagascar. M. Laborde avait introduit les paratonnerres, et il en avait fait comprendre à la reine l'utilité.

L'esprit demeure confondu en présence de pareils résultats obtenus à l'aide de sauvages convertis par l'exemple et par une volonté inébranlable en ouvriers habiles. Si la France du XVIIe ou du XVIIIe siècle avait eu à la tête de l'établissement colonial de Madagascar un chef comme M. Laborde, il est permis de croire que le succès aurait été grand. Notre compatriote ne s'est pas signalé seulement par ses travaux industriels; choisi comme parrain de l'héritier de Ranavalona pour la cérémonie de la circoncision, il a fait l'éducation morale du jeune prince; les qualités qu'on a reconnues chez Radama II venaient en partie des leçons et des excellens conseils de M. Laborde. Cet homme de bien rencontra cependant un ennemi; un favori de la reine, ministre tout-puissant, parvint à l'exiler en 1857. M. Laborde avait travaillé vingt-six ans pour la prospérité de son pays d'adoption; lorsqu'en 1861 il revint à Madagascar, tout était perdu, il ne restait que le souvenir de l'œuvre gigantesque. Aujourd'hui le voyageur qui traverse Soatsimananpiovana contemple des ruines, et, sous l'impression du plus triste sentiment, il se dit que le mouvement et la vie du monde s'arrêtent dès que l'intelligence a disparu.

Après le départ des missionnaires anglais, la cour de Tananarive se montra très décidée à vivre dans un isolement aussi complet que possible. En 1837, sur la foi de certains avis mal fondés, l'amiral Duperré, alors ministre, eut l'idée d'envoyer près de la reine Ranavalona un capitaine de la marine proposer un traité de commerce et d'amitié. L'agent français se convainquit de la ferme volonté du gouvernement de Madagascar de ne se lier en aucune façon avec les étrangers. Les Européens établis sur la côte se plaignaient de vexations incessantes exercées par les Ovas. Deux navires anglais et deux navires français se rencontrèrent en 1838 sur la rade de Tamatave; sans s'être concertés, les gouverneurs de Maurice et de Bourbon avaient expédié des bâtimens de guerre, afin d'obtenir des réparations. A ce moment, l'alarme ne fut guère moins grande chez les négocians européens que parmi les indigènes; en cas d'attaque, d'après l'ordre de la reine, les habitations des étrangers devaient être livrées aux flammes. En effet, la nuit, l'incendie s'alluma; il se serait promptement étendu sans les secours que fournirent les

marins. Le jour suivant, le gouverneur ova consentit à donner des garanties pour l'avenir; un peu de sécurité était rendu aux commerçans.

L'attention se trouva portée sur un point de Madagascar dont les Européens ne s'étaient pas encore occupés. Les Sakalaves du nord-ouest, traqués par les Ovas, abandonnant la Grande-Terre au mois de mai 1839, se réfugièrent, au nombre de 5,000 à 6,000, avec leur reine à Nossi-Bé. Dans la même année, un navire français vint mouiller dans les eaux de l'île qui avait autrefois causé l'admiration du lieutenant Boteler. M. Passot, capitaine d'infanterie de marine, était chargé d'une exploration de Nossi-Bé; les chefs sakalaves et la reine Tsioumeik, redoutant encore les Ovas, demandèrent à cet officier d'informer le gouverneur de Bourbon du désir qu'ils avaient de se mettre sous la protection de la France. M. de Hell, qui dirigeait l'administration de l'île Bourbon, accueillit cette ouverture. En 1840, M. Passot revint à Nossi-Bé, et le 14 juillet il signait la convention. La reine cédait à la France tous ses droits de souveraineté sur le Bouëni (1) et les îles voisines. L'année suivante, Nossi-Bé reçut un commandant particulier et une garnison; des habitans de Maurice et de Bourbon ne tardèrent pas à se rendre sur l'île, désormais bien défendue. L'œuvre de colonisation fut tout de suite en bonne voie.

Sur la côte orientale, depuis plusieurs années, les traitans européens subissaient une foule d'avanies; les plus riches achetaient un peu de repos par des bassesses. Au mois de mai 1845, sans motif avoué, on publia un ordre de la reine Ranavalona frappant d'expulsion tous les étrangers qui ne se soumettraient pas à certaines exigences humiliantes. C'était un procédé simple, imaginé pour en finir avec des dettes contractées par des chefs malgaches envers les commerçans et pour saisir les propriétés. Averti par des rapports officiels, le commandant de la station française des côtes orientales d'Afrique, M. Romain-Desfossés, expédia aussitôt un de ses vaisseaux, qu'il ne tarda pas à rejoindre en rade de Tamatave; il y trouva un navire anglais qui était venu dans le même dessein. Aux réclamations, les chefs de la côte se contentèrent de répondre que l'ordre de la reine était formel. Toutes les tentatives de M. Romain-Desfossés et du capitaine Kelly, de la marine britannique, pour faire parvenir des lettres soit à la reine, soit au gouverneur de Tamatave, furent inutiles. Les malheureux commerçans européens n'eurent plus d'autre ressource que de traîner jusqu'au bord de la mer les marchandises

(1) Province du nord-ouest de la Grande-Terre, au fond d'une baie dont il a été question précédemment.

et les objets de valeur, de les charger sur les chaloupes et de s'embarquer; ils virent emporter par les Malgaches ce qu'ils avaient laissé. Les Ovas étaient pleins de confiance dans leurs travaux de défense, surtout dans un fort en pierre construit depuis peu par des Arabes de Zanzibar. Les bâtimens de guerre français et anglais, agissant de concert, criblèrent de bombes et d'obus les fortifications de Tamatave. Les ravages étant jugées considérables, des colonnes de débarquement envahirent les ouvrages entamés, et tuèrent un grand nombre des défenseurs. Après ce châtiment, bien faible en réalité et sans autre résultat que l'abandon forcé du pays par les commerçans, les navires, mettant à la voile le 17 juillet 1845, longèrent la côte afin de recueillir les Européens qui ne voudraient pas demeurer exposés aux insultes et aux vengeances des Malgaches (1). Pour les Anglais et les Français, le sort était pareil; mais les premiers éprouvaient une perte plus grande, — ils comptaient une trentaine de navires constamment employés à faire le voyage de Madagascar, les Français n'en avaient pas plus de huit (2).

IV.

Pendant la période qui commence avec les premières relations entre les Européens et les Ovas, et qui finit avec l'expulsion des étrangers, des observations de plusieurs genres et des recherches scientifiques d'un haut intérêt ont été faites dans la grande île africaine. Une province centrale, des régions du nord, des peuples inconnus aux explorateurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, ont été les sujets d'études particulières. Les membres de la mission anglaise et divers voyageurs avaient recueilli de nombreuses informations ou s'étaient livrés à des investigations sur la nature du pays. Ainsi, à l'aide de documens encore nouveaux, le révérend William Ellis a composé en 1838 une histoire de Madagascar (3), qui conserve même aujourd'hui une importance exceptionnelle parmi tous les écrits relatifs à la Grande-Terre. Comme le remarque l'auteur estimé d'une notice sur la géographie de ce pays, M. Eugène de Froberville, l'ouvrage ne comprend guère que l'histoire d'une province, mais il s'agit du peuple qui s'est révélé dans le siècle actuel, de la

(1) Les actes du gouvernement français concernant Madagascar sont rapportés avec plus ou moins de détails dans divers ouvrages : Macé Descartes, *Histoire et Géographie de Madagascar*, Paris 1846; — Barbié du Bocage, *Madagascar, possession française depuis 1642*, Paris 1858; — Louis Lacaille, *Connaissance de Madagascar*, Paris 1862.

(2) Rapport fait le 20 mars 1844 par un capitaine de navire français. — *Annales maritimes et coloniales*, t. LXXXVIII, p. 48, 1844.

(3) *History of Madagascar*, 2 vol. London 1838.

contrée qui a été parcourue par les Européens à une époque récente; c'est un ensemble de faits digne de toute notre attention.

Dès le temps où il devint possible de visiter une portion de l'intérieur de Madagascar, plusieurs voyageurs un peu familiarisés avec la science ont indiqué les grands traits géologiques de l'île africaine. Ils ont constaté d'une manière générale la présence des formations primitives, les granits et les blocs de quartz. L'argile a été observée sur de vastes espaces, dans le pays des Betsileos, situé au sud de la province d'Imerina; on a découvert des ardoises excellentes pour faire des toitures. Le silex, la calcédoine, le calcaire renfermant de beaux échantillons de marbre, ont été vus dans diverses régions. Sur des étendues considérables dominent les roches d'origine volcanique; en beaucoup d'endroits, le sol est formé d'une terre ferrugineuse et de la désagrégation des laves ainsi que de dépôts d'alluvion. Certains échantillons évidemment de formation carbonifère ont montré la probabilité de l'existence de la houille dans quelques parties de l'île. Sous le rapport de l'abondance du fer, le pays des Ovas n'est pas moins bien partagé que les districts voisins de la côte; à l'ouest de la capitale, le minerai se montre à la surface du sol, seulement on a peine à l'utiliser, le combustible fait défaut. Les pyrites, très communes, fournissent une ressource inépuisable pour se procurer le soufre; le nitre n'est pas rare sur les berges de plusieurs lacs où il offre à la vue l'apparence de la gelée blanche ou du grésil. De l'oxyde de manganèse avait été trouvé à 80 kilomètres environ au sud-ouest de Tananarive. Cette sorte de plombagine propre à vernisser les vases de terre, signalée par Flacourt, avait été remarquée dans le centre de l'île, ainsi que plusieurs sortes d'ocre employées par les Malgaches pour colorer en jaune les murs extérieurs des maisons.

Lorsque nous avons écouté les voyageurs qui avaient exploré la côte orientale de la Grande-Terre, nous n'avons entendu parler que de pays fertiles, que de végétation magnifique, que de produits délicieux rendant à l'homme la vie facile. Si maintenant nous prêtons l'oreille aux récits des membres de la mission anglaise établie à Tananarive et surtout de M. James Cameron, qui ont parcouru le centre de l'île, un tout autre tableau nous sera présenté. La côte de l'est, on le sait, est basse, presque unie, à l'exception de la partie méridionale, la province d'Anossi. En beaucoup d'endroits, les montagnes s'élèvent brusquement à la distance de 50 ou 60 kilomètres du rivage; alors ce ne sont plus que montagnes et collines de hauteurs infiniment variées, prenant toutes les directions jusqu'au moment où l'on découvrira un plateau. En effet, d'immenses plaines existent dans quelques régions, — tristes solitudes où le

regard embrassant l'espace est à peine arrêté par un groupe de végétation. Le voyageur qui part de Tananarive, s'acheminant vers l'ouest, après avoir franchi la limite du pays des Ovas, marchera pendant une semaine au milieu du désert avant d'atteindre quelques villages voisins de la contrée qu'habitent les Sakalaves. Vers le centre de l'île, plusieurs montagnes atteignent des proportions considérables, — de 2,500 à 3,500 mètres d'après la première évaluation des explorateurs anglais. Les plus remarquables sont dans la province d'Imerina l'Angavo, où prend sa source la rivière qui arrose les environs de Tananarive, aux confins sud-ouest du pays des Ovas le massif d'Ankaratra, — un amas de montagnes, dit M. Cameron, qui domine toute la contrée. En général, les sommets sont des blocs de basalte durs à l'intérieur, désagrégés à la surface et rendus terreux par l'action des agens atmosphériques. Lorsque, suivant une chaîne qui court au nord-ouest, on atteint un lieu du nom de Kiotrakiotra, on est frappé du changement dans la nature des roches; ce sont alors des masses de granit et de petits fragmens de quartz. D'énormes roches semblent se détacher du terrain; l'une d'elles, projetée horizontalement, forme une caverne spacieuse, où les voyageurs trouvent un abri. Au voisinage, les yeux demeurent ravis en présence d'un spectacle à la fois grandiose et infiniment pittoresque. C'est une étroite vallée, profonde de 150 mètres, que traverse un cours d'eau : ici, la rivière se montre découverte; plus loin, elle est perdue sous les verts arbrisseaux qui garnissent les bords; des oiseaux de divers genres animent ce tranquille séjour. A côté, entre des roches gigantesques s'avançant au-dessus d'un ravin, des buissons touffus offrent une vigueur et une variété peu ordinaires à la végétation de la partie centrale de Madagascar. Dans les traités de géographie, on affirme que la grande île africaine est traversée du nord au sud par une chaîne de montagnes formant une sorte de crête ou d'arête; sur les cartes, la prétendue chaîne est figurée en toute conscience. C'est la pure invention d'un géographe : jamais aucun des anciens explorateurs n'a parlé de cette crête continue; il y a un demi-siècle, les membres de la mission anglaise, qui avaient visité une partie de la région centrale de la Grande-Terre, ont déclaré le fait inexact, — l'erreur n'a pas été déracinée.

Les lacs sont en nombre à Madagascar; plusieurs d'entre eux, d'une étendue considérable, parsemés de petites îles, bordés d'une riche végétation, donnent au pays un charme extrême. Dans la province d'Imerina, le lac Tasy, à l'ouest de la capitale, est renommé pour la pêche. Près de la côte orientale, les lacs, qui se succèdent, sont fort appréciés des Européens. Pour aller de Tamatave à Tananarive, il faut suivre le littoral sur une longueur de près de cent

kilomètres dans la direction du sud. Des pirogues ou des canots permettent d'accomplir presque tout le trajet sans fatigue; c'est à Andouvourante que le voyageur abandonne le voisinage de la mer pour pénétrer dans l'intérieur du pays.

On se rappelle combien le climat de la côte de Madagascar plaisait à nos anciens compatriotes du fort Dauphin; bien différent, celui de la province d'Imerina est peut-être encore davantage du goût des Français et des Anglais. D'après les missionnaires, au pays des Ovas la plus forte chaleur atteint à peine 30 degrés (1); la plus basse température est de 4 à 5 degrés au-dessus de zéro. Pendant l'hiver, c'est-à-dire du mois de mai au mois d'octobre, le thermomètre ne s'élève guère au-dessus de 6 à 7 degrés. En été, les fluctuations sont parfois rapides et très considérables; le thermomètre, qui marque au matin 3 ou 4 degrés, monte à 26 ou 27 entre deux et trois heures de l'après-midi; sur les hautes montagnes, le froid paraît être souvent assez vif. En hiver, la pluie tombe à peu près tous les jours, fréquemment accompagnée de grêle ou de tonnerre; en été, elle est extrêmement rare. Tandis que les parties basses et marécageuses de la Grande-Terre offrent en général un séjour malsain pour les étrangers, la région montagneuse est réputée fort salubre.

Le pays des Ovas, désigné sur les cartes et dans toutes les relations sous le nom d'Ankova (2), est une contrée triste, de peu d'intérêt pour un naturaliste; les montagnes, où l'œil cherche en vain des arbres ou des buissons, présentent une déplorable monotonie. Dans la saison pluvieuse, l'herbe pousse dans les vallées et jusque sur les collines, mais dans la saison de la sécheresse l'aridité est désolante; c'est à peine si l'on rencontre un peu de verdure dans quelques endroits arrosés par l'industrie des hommes. Seule peut-être, une vallée à l'ouest de Tananarive, vallée couverte de plantations, traversée par la rivière Ikiopa, qui serpente autour de la ville à distance inégale, est vraiment d'un bel aspect.

L'Ankova comprend trois districts : l'Imerina, l'Imamo et le Vonizongo; ces deux derniers ont été réunis à la province d'Imerina par le père de Radama. Tananarive est bâtie sur une colline longue et irrégulière dominant une vaste étendue de pays. D'après les observations faites en 1828 par M. Lyall, l'agent britannique dont nous avons rappelé les mésaventures, la position géographique de la capitale des Ovas est par 48° 56′ 26″ de latitude sud et par 45° 37′ 22″ de longitude est du méridien de Paris. Suivant une estimation un peu vague, le point culminant serait à plus de 2,000 mètres au-

(1) 30 degrés centigrades = 85 du thermomètre Fahrenheit.

(2) Nous avons indiqué dans notre première partie l'origine des noms d'Antanossi, d'Antandrouis, etc.; c'est un même mode de formation pour le mot Ankova avec le changement du *t* en *k*, — c'est-à-dire, là, les Ovas, ou plutôt chez les Ovas.

dessus du niveau de la mer, ce qui est sans doute fort exagéré. Le palais du souverain et les demeures des principaux personnages occupent le sommet de la colline. Les plus belles maisons, construites en bois, ont le seuil élevé de 1/2 mètre au-dessus du terrain : une pierre placée devant la porte remplit l'office d'une marche; des nattes jetées sur le plancher servent à tous les usages. Comme chez les Antanosses, une place couverte de pierres est le foyer : la cheminée est inconnue; les toits, d'une hauteur supérieure à celle du bâtiment et garnis aux angles de longues perches, offrent un aspect singulier. Pendant le séjour des missionnaires anglais, on fit des habitations plus élégantes avec des vérandahs, des toits mignons et bien façonnés. Un seul chemin partage cette ville étrange; ensuite ce sont d'innombrables ruelles irrégulières et fort incommodes. En 1820, la population était évaluée à 10,000 ou 12,000 âmes, quinze ans plus tard à 20,000; nous savons qu'elle s'est considérablement accrue depuis cette époque. Dans le pays où le bois doit être apporté de loin, les pauvres gens se contentent de cases faites de bambous.

Au sud, l'Ankova est borné par les monts Ankaratra, qui le séparent de la province des Betsileos, une contrée assez fertile; à l'est, il touche la province d'Ankay, qui consiste surtout en un long plateau encadré par des montagnes et arrosé par le Mangourou, une des belles rivières de Madagascar. Au nord, c'est la province d'Antsianaka, citée pour la culture du riz, pour la production du coton, pour l'abondance des troupeaux. Cette région, coupée par une partie de l'immense forêt d'Amazalaotra, a un très joli lac; une île vers le milieu, un village sur les hauteurs de l'île, donnent à l'ensemble un effet des plus pittoresques.

Le chiffre de la population de Madagascar n'a jamais pu être déterminé, même d'une manière approximative; on croit qu'à une époque ancienne l'île avait beaucoup plus d'habitans que de nos jours. Les voyageurs, parcourant la grande île africaine sans s'arrêter aux détails, distinguent tout de suite deux sortes d'hommes : ceux qui ont la peau noire et les cheveux crépus, ceux qui ont le teint olivâtre et les cheveux plats. Les explorateurs adonnés à l'étude ont bientôt reconnu plusieurs peuples très différens : les Ovas, les Sakalaves, les Betsileos et les Betsimisarakes. Les premiers, maintenant les véritables maîtres sur la Grande-Terre, sont agiles, pleins d'activité, de taille très médiocre; les Ovas de race pure ont le teint olive-clair, les traits un peu plats, les lèvres souvent épaisses et proéminentes, le regard voilé, les cheveux noirs lisses ou bouclés. Aucune tradition ne revèle ni l'origine, ni le moment de l'apparition des hommes de cette race à Madagascar; regardés tantôt comme des Malais, tantôt comme des Abyssins, on n'est pas

éloigné aujourd'hui de croire, d'après des analogies constatées dans les idiomes, qu'ils pourraient avoir une origine polynésienne. Suivant une opinion fortement enracinée dans le pays, les aborigènes de l'île seraient les Vazimbas, dont le souvenir n'est rappelé que par des tombeaux d'une construction particulière existant encore sur des montagnes de la province d'Imerina. Les Sakalaves, au dernier siècle les plus puissans parmi les Malgaches, occupent le nord et presque toute la partie occidentale de la Grande-Terre. Ce sont des nègres aux cheveux longs et néanmoins crépus, ayant une assez belle prestance, une grande vigueur de corps, une remarquable énergie de caractère. Les Betsileos, qui ont eu peu de rapports avec les étrangers, sont en général de petite taille, avec le teint bronzé, les lèvres épaisses, les cheveux longs et frisés. Ils se rapprochent beaucoup des Ovas par l'aspect physique, sans en avoir le caractère; livrés surtout aux paisibles travaux de l'agriculture, les Betsileos ne paraissent nullement enclins à guerroyer. Les Betsimisarakes et les Bétanimènes, peuples de la côte orientale, sont des nègres de médiocre stature; on les considère comme appartenant à une race inférieure aux autres à raison de l'intelligence et des sentimens. Entre ces diverses races, les mélanges ont été sans nombre, et les Arabes établis sur plusieurs points de l'île ont encore contribué à faire de la population de Madagascar l'ensemble le plus varié qu'on puisse rencontrer sur un espace circonscrit du globe.

En présence des élémens si dissemblables qui composent cette population, on s'étonne de trouver dans l'île entière la même langue, les mêmes coutumes, les mêmes superstitions. N'y a-t-il pas dans ce fait l'indice d'une domination autrefois exercée d'une manière générale? Si cette domination a existé, la trace en est perdue; les premiers Européens qui visitèrent la grande île africaine n'ont rencontré que des peuplades obéissant à des chefs indépendans. Néanmoins le respect pour les croyances des ancêtres est égal chez les hommes de ces races si distinctes. La division de l'année en douze lunes est partout adoptée; seuls les noms diffèrent sur la côte et dans l'intérieur; des jours propices et des jours néfastes sont reconnus dans chaque province. Du nord au sud, l'idiome ne présente que de simples nuances; les usages, d'une surprenante uniformité, sont à peine marqués d'une région à l'autre par de petits détails particuliers.

Ainsi les missionnaires qui ont vécu parmi les Ovas nous entretiennent de mœurs, de pratiques déjà signalées dans les narrations de Flacourt et des anciens voyageurs sur les Malgaches du sud et de la côte orientale. Dans la province d'Imerina, la naissance d'un enfant, événement très fêté par les familles, est toujours l'objet d'une consultation près des devins, — il faut savoir la destinée de l'être

qui vient au monde. Les infanticides se multiplient pour les mêmes causes que chez les Antanosses; sous le règne de Radama, les auteurs de ces crimes furent menacés de châtimens terribles, — le mal ne semble pas avoir disparu. Le mariage des personnes de qualité est consacré par une cérémonie, mais la séparation demeure toujours facile; en aucun cas, le mari n'est empêché de posséder plusieurs femmes en sa maison. Le serment du sang, qui doit créer un lien de fraternité indissoluble entre deux individus, reporte au souvenir de la manière dont d'autres Malgaches concluent les traités d'amitié; on verse le sang d'une poule, chacun en boit une petite quantité en vociférant des imprécations, en appelant sur sa tête mille malédictions, s'il manque à la foi jurée. Chez les Ovas, avec le riz, le bœuf, le chevreau, les volailles, — pintades et canards domestiques ou sauvages, — constituent les alimens les plus ordinaires; on estime les œufs lorsque le poulet est développé, on recherche les œufs de crocodile, et, lorsque par malheur les sauterelles ou plutôt les criquets fondent sur les champs, on les récolte pour les manger, aussi bien que les vers à soie. En cas de maladie, quelques plantes, de l'eau de riz, les charmes ou les *olis*, comme sur la côte, sont les remèdes habituels. Les funérailles des hauts personnages ressemblent à celles dont nos anciens compatriotes étaient les témoins aux environs du fort Dauphin; mais dans l'Ankova le séjour des morts diffère entièrement de celui qu'on voit au pays d'Anossi. Les tombes des familles riches exigent un travail énorme; ce sont des chambres creusées dans le sol à une certaine profondeur et couvertes par une voûte formée de pierres de granit et de couches de terre alternativement superposées. Les ouvriers détachent les blocs de granit en les soumettant à un feu de bouse de vache, et en versant de l'eau froide sur la pierre brûlante au point où il convient d'opérer la fracture. Le bloc, soulevé à l'aide de leviers, enveloppé de paille pour résister aux chocs, attaché avec des cordes, est ensuite traîné jusqu'à sa destination; on a vu parfois 500 ou 600 hommes employés au transport d'une seule pierre.

Quand les missionnaires anglais vinrent à Tananarive il y a un demi-siècle, les Ovas ne savaient pas cultiver la terre autrement que les peuples de la côte. Ils fondaient le fer par les procédés tout primitifs dont Flacourt et Sonnerat ont donné une description; la première forge européenne introduite dans la province d'Imerina causa autant de surprise que d'admiration. A Madagascar, l'usage de la monnaie est de date récente; ce sont les piastres d'Espagne qui ont d'abord été introduites. Les indigènes ont tout de suite inventé un moyen de division aussi simple que barbare : ils coupent les pièces par morceaux; l'opération étant grossièrement exécutée,

on pèse chaque fragment pour acquitter le prix d'un objet ou d'une marchandise.

Tandis que les missionnaires anglais observaient les mœurs et les usages des Ovas en s'efforçant d'amener ce peuple à la civilisation européenne, Madagascar était l'objet d'études particulières, relatives soit à la géographie, soit aux sciences naturelles. Plusieurs hommes distingués de l'île Maurice, Lislet-Geoffroy, Le Mayeur, Chapelier, Fressanges, Dumaine, après avoir visité diverses parties des côtes de la grande île africaine, ont donné des descriptions fidèles de certaines localités (1). Un peu plus tard, des officiers de marine ont fourni de précieuses indications sur des baies ou des ports, sur Nossi-Bé, Nossi-Mitsiou, etc. (2). L'un d'eux, M. Bona-Christave, s'est occupé d'une manière assez générale de la géographie de la Grande-Terre (3); il a rappelé ce que fut Madsanga à l'entrée de la baie de Bombétok, la seule ville de Madagascar digne de ce nom, alors que Tananarive était encore inconnue. Bien accueillis par les rois sakalaves de la province de Bouëni, les Arabes construisirent des maisons de pierres entourées de jardins, et donnèrent à la ville une sorte de splendeur. La conquête des Ovas fut suivie de la destruction de Madsanga; quelques années plus tard, des ruines indiquaient au voyageur l'ancienne importance de la vaste cité, centre des relations de la grande île africaine avec l'Arabie.

Le capitaine Guillain, qui explora la côte occidentale de Madagascar en 1842 et 1843 (4), a recueilli des renseignemens sur le commerce dans les différens ports, et s'est appliqué d'autre part à retracer l'histoire des Sakalaves; — le même sujet venait d'être traité par M. Noël (5). Ces travaux, estimables à certains égards, n'ont jeté aucune lumière sur l'origine de la nation qui avant les progrès des Ovas était la première en puissance sur la Grande-Terre. Les noms des rois ou des chefs, la mention des succès ou des revers des différentes tribus en lutte les unes avec les autres, composent toute l'histoire des anciens Sakalaves; les élémens en sont puisés dans la narration de Drury (6) et dans des traditions orales

(1) Voyez diverses notices dans les *Annales des Voyages* et *Essai sur Madagascar; Statistique de l'île Maurice,* par le baron d'Unienville, t. III, p. 223 (1838).

(2) Jehenne, *Renseignemens nautiques sur Nossi-Bé, Nossi-Mitsio, Baratou-Bé,* Paris 1843.

(3) *Annales maritimes et coloniales,* t. LXXXVII, p. 498; t. LXXXVIII, p. 800, 1844.

(4) *Documens sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar, — Annales maritimes et coloniales,* 1843-1845.

(5) *Bulletin de la Société de géographie,* 2e série, t. XIX et XX, 1843; 3e série, t. Ier, 1844.

(6) Voyez la *Revue* du 1er juillet, p. 69.

d'une valeur bien incertaine. Les auteurs n'ont vu du pays que le littoral, reconnu les limites des provinces et des districts que par les embouchures des fleuves; — il y a les Sakalaves du sud ou du Ménabé et les Sakalaves de Bouëni et de Bombétok. Selon la croyance générale, cette nation, autrefois établie dans le Ménabé, que limite au sud la rivière Anoulahine ou de Saint-Augustin, s'est étendue successivement par la conquête jusqu'au nord de Madagascar; rencontrant de petites colonies d'Arabes, l'association s'est faite. Peut-être convient-il de rechercher si l'influence des hommes venus des bords de la Mer-Rouge et disséminés sur une infinité de points des côtes de Madagascar n'explique pas des ressemblances remarquables dans les usages, dans l'industrie, dans les superstitions des peuples de la Grande-Terre, qui ne sont liés ni par une commune origine ni par un mélange absolu.

Au temps où Madagascar était le théâtre des singuliers événemens politiques et des recherches de géographie dont nous venons de rappeler le souvenir, l'histoire naturelle du pays devenait l'objet d'un intérêt spécial, — des voyageurs et des résidens apportaient ou envoyaient des plantes et des animaux. Il serait difficile de citer tous ceux qui ont contribué à faire connaître la flore et la faune également admirables de la grande île africaine, mais les noms de deux personnes de qualité différente s'imposent. Un capitaine d'artillerie de marine qui eut le commandement du fort de Sainte-Marie, M. Sganzin, s'est acquis considération dans la science par des observations nombreuses et des récoltes importantes. M. Goudot, ne se souciant que du profit matériel, avait adopté comme profession la récolte des plantes et particulièrement des animaux de Madagascar. Après avoir formé de grandes collections, il venait à Paris les débiter, afin d'en obtenir le plus d'argent possible; c'est alors surtout que nos musées se sont enrichis d'une foule d'objets précieux qui nous instruisent sur la nature de l'île à tous égards séparée du reste du monde. D'abord M. Goudot séjournait au voisinage de la côte : plus tard, il eut de la reine Ranavalona la permission de monter à Tananarive ; ce fut pour le collecteur l'occasion de se marier avec une femme ova d'un magnifique embonpoint. Cette femme vint en France avec son mari s'occuper d'achats d'étoffes et de bijoux pour la reine; on assura que c'était une princesse.

V.

Après les actes de violence de l'année 1845, les Européens eurent peu de relations avec Madagascar. Cependant la nécessité, pour les colonies de Bourbon et de Maurice, de se procurer du bétail ramena

plus d'une fois des navires en rade de Tamatave; quelques marchands se hasardèrent sur la côte. La cour de Tananarive persistait dans la volonté de n'entretenir aucun rapport avec les gouvernemens étrangers et de détruire absolument le christianisme parmi les Ovas. Néanmoins malgré la persécution il existait encore dans la province d'Imerina des fidèles qui transmettaient des informations au clergé de l'île Maurice. Près de vingt ans s'étaient écoulés depuis le départ des missionnaires; il y avait une sorte d'apaisement. En Angleterre, on imagina qu'une visite à la reine et au peuple de Madagascar pourrait être d'un excellent effet. Deux membres de la mission de Londres, M. Cameron et M. Ellis, ce dernier rendu célèbre par la publication de l'histoire de Madagascar, furent mis en devoir de se faire habiles diplomates; — on reconnaissait la nécessité de s'abstenir entièrement de parler d'affaires religieuses. Au mois de juillet 1853, les deux Anglais débarquaient à Tamatave : ils trouvèrent le peuple misérable, regrettant beaucoup les étrangers; le riz et les autres marchandises du pays s'accumulaient dans les magasins, l'argent et les produits d'Europe ne venaient plus enrichir personne. Parmi les autorités, il y avait à la fois satisfaction de questionner des Européens au sujet des nouvelles du monde et appréhension de vues hostiles de la part du gouvernement britannique; à cet égard, on se hâta de les rassurer. Les lettres des Anglais à la reine expédiées, M. Ellis, en attendant la réponse, entreprit des excursions botaniques; comme il avait déjà visité les peuples de la mer du sud, il demeura surpris d'entendre des mots malgaches qui existent dans la langue des Polynésiens; c'était l'indication d'une recherche à poursuivre. La réponse de la reine parvint à Tamatave : conçue en termes pleins de courtoisie, elle insistait sur les grandes affaires d'intérêt public, qui de longtemps ne lui laisseraient aucun loisir; avec politesse, on engageait les visiteurs à repasser la mer, afin de se soustraire aux chances de maladies. Les Anglais s'en retournèrent à Maurice (1).

Soudain une idée était venue à cette terrible reine Ranavalona : consentir à permettre le commerce extérieur, si on lui donnait 15,000 piastres en dédommagement de l'offense faite par MM. Romain-Desfossés et William Kelly. M. Cameron partit bien vite porter la somme, et les autorités de Tamatave ne tardèrent pas d'être avisées par le secrétaire du cabinet de Tananarive que la reprise des opérations commerciales était autorisée; une salve de coups de canon tirée du fort annonça l'événement. En témoignage d'amitié, l'ordre fut écrit de détacher les crânes des Anglais et des Français tués dans les derniers combats, restés depuis 1845 accrochés au

(1) Ellis, *Three Visits to Madagascar during the years 1853-1854-1856*, London 1858.

sommet de longues perches. M. Ellis part de cet exemple pour constater gravement que les usages politiques et les formes de la diplomatie diffèrent beaucoup d'une nation à l'autre.

L'année suivante, le révérend William Ellis avait le plaisir de revoir la Grande-Terre. A peine se trouvait-il installé, qu'un homme se présente de la part d'un chef des environs de Tamatave, alors malade et en quête d'une bonne médecine. Pour l'étranger, c'est l'occasion d'une visite qui permettra une étude de la vie domestique actuelle des Malgaches. Le chef occupait non pas la maison belle et spacieuse qu'il habitait d'ordinaire, mais, afin d'avoir plus chaud, une pauvre hutte bâtie dans le même enclos. Au milieu de la chambre, le feu est allumé sur une plate-forme de terre soutenue par une bordure de pierres, une lumière blafarde éclaire ce réduit, et la lampe attire l'attention du visiteur. L'appareil se compose d'une baguette de fer enfoncée dans le sol et munie en haut d'une tasse contenant la mèche; au-dessus de la flamme, un morceau de suif tenu par un crochet, en fondant s'écoule dans la tasse, — ce mode d'éclairage est parfaitement reçu dans la demeure des grands personnages. Tout cet intérieur annonce beaucoup d'indifférence pour le luxe des Européens. D'autre part, la scène dont l'étranger est témoin indique un remarquable progrès dans la civilisation des Malgaches. On apporte des lettres au chef malade couché sur une natte; il ordonne à un aide-de-camp d'en faire la lecture, — il répondra tout de suite. Le jeune secrétaire prend dans une boîte papier, plume et encre, s'assied à terre, place le papier sur un genou, puis écrit sous la dictée de son supérieur; il lit ensuite cette réponse à haute voix, et, l'approbation donnée, il plie la lettre et l'expédie à sa destination. Ceci se passait dans le pays où trente ans auparavant l'écriture était inconnue; après l'expulsion des étrangers, l'instruction s'était transmise par les indigènes.

A Tamatave même, des femmes esclaves se servaient de longues cannes de bambou pour puiser de l'eau. Le marché, toujours fort sale, était approvisionné de fruits, de racines, de millet, de riz et d'autres graines, de quincaillerie indigène, de vêtemens tels que des lambas, de nattes, de paniers, de chapeaux de paille, de cotonnades européennes, — tous ces objets jetés à terre ou placés sur des tas de sable, les volailles se promenant de tous côtés, les bouchers coupant à terre la viande sur de grandes feuilles de bananier. Après avoir visité les campagnes et les forêts des environs de Tamatave et de Foulepointe, consigné d'intéressantes observations sur les habitudes du pays et sur la végétation, recueilli quelques belles plantes, M. Ellis dut partir encore une fois de Madagascar. Sous prétexte de la présence du choléra parmi les habitans de l'île Maurice, les Anglais n'avaient point eu la permission de se rendre à la

capitale. Cette permission accordée beaucoup plus tard, on se hâta d'en profiter. De retour sur la Grande-Terre en 1856, les deux membres de la mission de Londres, frappés de l'accroissement de la population de Tamatave, du nombre des maisons neuves construites par des négocians étrangers, surpris de trouver le gouverneur de la province assis dans un bon fauteuil, ravis d'avoir étonné les Malgaches avec un télégraphe électrique, s'acheminèrent enfin vers Tananarive. M. Ellis est un ami de la nature; sur le trajet de Tamatave à Andouvourante, il remarque le caractère de la végétation, il admire l'aspect des lacs; lorsque, tranquille dans son palanquin, il suit les sentiers des montagnes où les malheureux porteurs glissent sur l'argile détrempée, traverse la célèbre forêt d'Amalazaotra et le rude pays d'Ankova, plus que les précédens voyageurs, il note des observations. Tananarive est nécessairement l'objet d'une nouvelle description; le visiteur esquisse ensuite le portrait du prince royal, Rakoto, qui doit être Radama II, un jeune homme de vingt-six ans, aux manières élégantes, portant l'habit et le pantalon noir, la cravate blanche et un gilet de velours brodé, s'informant de la santé de la reine Victoria et des dispositions des gouvernemens de France et d'Angleterre à l'égard de Madagascar. Ce n'était pas un barbare que ce prince, instruit par nos compatriotes MM. Laborde et Lambert; il donnait de belles espérances. Aux officiers se présentant de la part de la reine pour s'enquérir des motifs du voyage de l'étranger, M. Ellis assure qu'il ne vient pas traiter d'affaires de commerce; s'il a demandé la permission de monter à la capitale, c'est pour faire une visite d'amitié à la reine et au gouvernement et causer de choses relatives à la prospérité du royaume. La diplomatie de la Grande-Bretagne, on le voit, usait dans tous les temps des mêmes procédés. Le membre de la société protestante de Londres eut l'honneur de faire des excursions avec le prince et sa femme, accompagnés d'une suite vraiment royale. Admis d'une façon très solennelle à l'audience de la reine à *la Maison-d'Argent*, il exprima l'ardeur des sentimens d'amitié du gouvernement britannique pour la reine Ranavalona et son peuple. M. Ellis était un bon photographe, il intéressa singulièrement le prince royal et la princesse sa femme, tout charmés d'avoir des portraits d'une ressemblance parfaite, exécutés avec une pareille promptitude. La reine n'avait aucune prédilection pour cet art diabolique; les personnes dont on avait l'image pouvaient bien en mourir, pensait-elle. La souveraine, on le sait, ne goûtait pas les innovations : un Français avait proposé d'établir un télégraphe électrique de Tananarive à Tamatave; elle jugea que les relais de courriers valaient mieux. En quittant la capitale des Ovas, M. Ellis s'applaudissait de tout ce qu'il avait vu; il croyait avoir dignement représenté l'An-

gleterre. Cependant, si l'on en croit certaines assertions assez bien justifiées, le révérend William Ellis avait par des insinuations malveillantes blessé le prince royal; on l'accuse aussi, avec quelque fondement, d'avoir voulu dénoncer à la reine de Madagascar des Français et surtout un missionnaire catholique (1).

Le gouvernement de Ranavalona était exécré de la nation; un ministre infâme, secondé par un complaisant collègue, s'était rendu odieux par des cruautés et des déprédations sans fin. Le prince Rakoto, navré de la misère du peuple, chargea un des résidens les plus honorés de Madagascar, son ami, frère par le serment du sang, M. Lambert, de solliciter le protectorat de la France; la démarche n'eut pas de résultat. Dans l'espoir de perdre l'homme qui était devenu le fléau de son pays, d'obtenir l'abdication de la reine et l'élévation du fils, un complot s'ourdit en 1857 à l'instigation de plusieurs Européens; ce complot déjoué par suite d'une dénonciation, les étrangers furent conduits à Tamatave et chassés de l'île; — tout rentra dans le silence. La vieille reine meurt le 18 août 1861; encore une fois deux partis dans le palais se trouvent en présence : les amis des anciennes coutumes veulent donner le trône au neveu de Ranavalona; les amis du progrès se prononcent pour le prince Rakoto, fils de la reine. Ces derniers l'emportent, Rakoto est proclamé roi sous le nom de Radama II. Le nouveau souverain de Madagascar envoya M. Lambert annoncer son avénement à l'empereur Napoléon III. Tout faisait pressentir que les relations des Européens avec la grande île africaine seraient désormais vraiment amicales, que le progrès du peuple ova sous le rapport de l'instruction, du perfectionnement des arts, du développement de l'industrie, allait recevoir une vive impulsion. M. Lambert, porteur de cadeaux de l'empereur pour le roi et la jeune reine de Madagascar, devait se trouver à Tananarive pour le couronnement de Radama II. Le capitaine Dupré, alors commandant de la division navale des côtes orientales d'Afrique, fut chargé de représenter la France à cette cérémonie. Le digne officier s'entoura de quelques hommes distingués et rendit sa mission profitable à la science (2) : le docteur Vinson a rapporté une série d'observations pleines d'intérêt sur le pays, sur des végétaux, sur plusieurs genres d'animaux (3); le père Jouen, de la compagnie de Jésus, en traçant un portrait flatteur de Radama et de la reine, devait annoncer les succès de la mission catholique (4).

(1) Voyez Ida Pfeiffer, *Voyage à Madagascar*, et la notice de M. Fr. Riaux, placée en tête du volume.

(2) *Trois mois de séjour à Madagascar*, Paris 1863.

(3) *Voyage à Madagascar au couronnement de Radama II*, Paris 1865.

(4) *Madagascar et le roi Radama II*, par le révérend père Henri de Régnon. Paris 1863.

Aussitôt l'avénement du nouveau roi de Madagascar connu à Maurice, le gouverneur s'empressa d'envoyer le colonel Middleton porter des félicitations. La société des missionnaires de Londres, enflammée par l'espoir de reprendre l'œuvre interrompue, mit sa confiance dans les talens de celui qui avait déjà visité la capitale des Ovas; en toute hâte elle envoya M. Ellis. Sur le drapeau flottant au sommet du fort de Tamatave, on lisait écrit en lettres rouges : « Radama II; » la nouvelle parvenue en Angleterre se trouvait ainsi confirmée (1). Le pasteur méthodiste était à Tananarive longtemps avant l'arrivée de M. Dupré : pour le plus grand profit de sa nation, il s'appliquait en conscience à nuire aux Français, principalement aux prêtres catholiques; — tous nos compatriotes n'ont pas gardé bon souvenir de M. Ellis.

Nous ne parlerons pas des fêtes et de la cérémonie du couronnement, des discours, des banquets, des illuminations de la ville et des campagnes de Tananarive; les détails en sont rapportés dans plusieurs ouvrages, et on a pu les lire dans les gazettes. Le jeune souverain conclut des traités de commerce et d'amitié avec la France et l'Angleterre; il accueillit les étrangers, proclama la liberté des cultes, abolit la peine de mort et l'épreuve par le poison. On s'attendait à un règne long, paisible, fécond, et Radama mourait assassiné dès le mois de mai 1863 (2). La veuve du souverain, élevée au trône sous le nom de Rasoherina, morte en 1867, a pour successeur sa cousine, c'est Ranavalona II. Les derniers événemens de Madagascar présentent un médiocre intérêt; aujourd'hui les missionnaires protestans et catholiques bâtissent des églises et des chapelles et se disputent l'instruction des Malgaches. Dans les années qui viennent de s'écouler, diverses études scientifiques sur Madagascar ont été faites : nous allons en faire connaître le mérite; le moment est venu d'exposer les particularités de la nature dans la grande île africaine.

ÉMILE BLANCHARD.

(La troisième partie à un prochain n°.)

(1) *Madagascar revisited,* by rev. William Ellis. London 1867. Le même auteur a encore publié : *Madagascar : its social and religious progress,* London 1863, et *The martyr church : a record of the introduction, persecutions and triumph of christianity in Madagascar.* 1866 — Nous avons également sous les yeux d'autres ouvrages anglais relatifs à la Grande-Terre : Vincent W. Ryan, *Mauritius and Madagascar,* 1864; — Lyons Mac Leod, *Madagascar and its people,* 1865, etc.

(2) Voyez Laborde. *Révolution de Madagascar.* — *Revue maritime et coloniale,* t. VIII, p. 774; 1863.

PARIS

ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE 1765 A 1775

D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DE HORACE WALPOLE

Lettres de Horace Walpole, écrites à ses amis pendant ses voyages en France, traduites et précédées d'une introduction par le comte de Baillon, 1872.

Il y a quelques semaines, quand ce livre a paru, nous l'avons accueilli d'abord avec une attention distraite et feuilleté d'une main négligente. « Eh quoi! encore le XVIIIe siècle, ces éternels salons tant de fois décrits, ces élégans commérages tant de fois racontés, ces vieux décors, ces personnages démodés, tout ce monde de brillans fantoches qui passe et repasse devant nos yeux dans ces innombrables mémoires publiés ou inédits, exploités par tant de plumes habiles, scrutés dans leurs derniers détails, et, pour couronner le tout, l'éternelle histoire de Mme Du Deffand et de cet Hippolyte britannique fuyant jusqu'à Londres sa Phèdre aveugle et sexagénaire! » — Nous avions présent à l'esprit le jugement quelque peu dédaigneux d'un écrivain avec lequel il est périlleux de se trouver en désaccord. « Les lettres de Walpole, écrites de Paris, ne sont pas les meilleures, nous avait-on dit. Il y a du parti-pris dans certains jugemens. Walpole est sévère dans l'ensemble, quoiqu'il loue beaucoup dans le détail... On voudrait qu'il jugeât la France avec plus d'esprit, c'est-à-dire qu'il pénétrât plus avant dans le secret de cette société singulière, qui fut pendant un siècle le spectacle du monde, et qui lui préparait un autre siècle d'étonnement. » Voilà ce qu'écrivait ici même M. Charles de Rémusat

dans son étude si fine et si pénétrante sur Horace Walpole (1). — Cet ensemble d'impressions médiocrement favorables ne put tenir, je l'avoue, contre l'expérience directe, et la lecture de la correspondance les modifia entièrement. Nous n'y mîmes d'ailleurs aucun entêtement : à quoi bon s'obstiner contre son plaisir? A peine avions-nous parcouru quelques pages, la nouveauté de certains aperçus, la finesse des observations, l'agrément du récit, le charme de l'impression directe, sincère, personnelle, qui renouvelle même les sujets épuisés, tout cela nous avait ressaisi. Avons-nous raison contre un juge tel que M. de Rémusat, et pouvons-nous espérer que nous ajouterons un post-scriptum de quelque intérêt à son œuvre? Le lecteur en décidera.

M. le comte de Baillon, qui a traduit ces lettres avec un soin d'artiste et d'ami, nous introduit dans l'intimité épistolaire de Walpole par une étude pleine de faits, écrite dans le ton d'une élégante simplicité. Il est presque de la maison. Personne n'est mieux renseigné que lui sur les détails biographiques et les relations de Walpole. Il s'était déjà familiarisé avec ce genre de travail par une étude sur l'oncle d'Horace, lord Walpole, et son séjour à la cour de France de 1723 à 1730. Ce qui l'a engagé à ce nouveau travail, c'est la publication de la grande édition, la seule vraiment complète, de la correspondance de son cher Horace, éditée à Londres en 1866 par M. Peter Cunningham, et qui ne renferme pas moins de deux mille six cent soixante-cinq lettres en neuf forts volumes in-8°. C'est dans ce vaste recueil que M. de Baillon a recueilli les lettres écrites en France, qu'il nous livre aujourd'hui dans leur intégrité. M. de Rémusat les a-t-il toutes connues? On en peut douter d'après la date de l'édition de M. Cunningham, qui a suivi à dix années d'intervalle le travail de notre savant compatriote, et c'est ce qui expliquerait peut-être la sévérité de son jugement. M. Sainte-Beuve lui-même ne cite nulle part, à ma connaissance, le dernier éditeur anglais, et bien que rien d'essentiel ne soit révélé, bien que plusieurs de ces lettres aient été non-seulement imprimées dans les recueils précédens, mais traduites en totalité ou en partie dans les travaux français, cette publication garde un certain caractère de nouveauté, au moins pour la suite des lettres et l'ensemble. Nous y puiserons librement, moins soucieux de produire de l'inédit que de mettre en relief les impressions les plus intéressantes de Walpole sur les hommes et les affaires de France, sans négliger les femmes, de qui dépendaient trop souvent alors hommes et affaires.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 juillet 1852.

I.

Nous ne dirons rien du premier voyage de Horace Walpole en 1739 et des lettres qu'il écrivit alors à Richard West, son camarade à Éton. Horace avait alors vingt-deux ans; il voyageait en compagnie de Thomas Gray, le poète lyrique, un autre camarade de collége, et se rendait avec lui en Italie en traversant Paris. Ces lettres ne manquent ni d'intérêt ni d'esprit, mais l'observateur est bien jeune; en deux ou trois mois, on ne pénètre pas à fond une vie et une société nouvelles; évidemment il n'a vu Paris que du dehors et dans la rue, en courant.

C'est à la date de 1765 que nous trouvons l'observateur expérimenté, sagace, en pleine possession de son jugement, de ses relations, de ses facultés. Il a quarante-huit ans; il a traversé la politique, et, sans y porter aucune ambition personnelle, il n'a pas cessé de donner toute son attention aux graves événemens qui ont passionné les luttes parlementaires de son pays. Ses lettres à sir Horace Mann, ministre plénipotentiaire à Florence, font foi de sa sollicitude pendant ces vingt-six années. Il y juge les événemens avec un patriotisme sincère, les partis avec une clairvoyance qui n'est pas sans ironie, les hommes avec une amertume souvent passionnée. « Le gouvernement et l'opposition me tourmentent également avec leurs affaires, écrivait-il en 1762, quoiqu'il soit évident que je m'en soucie comme d'un fétu de paille. Je voudrais être assez grand pour leur dire, comme cet officier français au théâtre à Paris, en se retournant vers le parterre qui le provoquait : *Accordez-vous, canailles!* » Son voyage de 1765 eut pour occasion déterminante une déconvenue assez bizarre, comme il en arrive parfois à ces hommes de talent qui vivent sur la marge de la politique sans aucun désir vif d'y entrer plus avant, manifestant même à l'occasion une certaine répugnance à toute immixtion de ce genre, mais très mécontens qu'on les prenne au mot et qu'on ne leur laisse pas au moins le mérite du refus, quand leurs amis et leurs doctrines arrivent au pouvoir. C'était le moment où les whigs, qu'il avait si longtemps appuyés de ses conseils et de ses votes, entraient aux affaires. Le marquis de Rockingham succédait à George Grenville, et le cousin de Walpole, le général Conway, son ancien condisciple et son plus cher ami, devenait secrétaire d'état. « Je fus assez mortifié, nous dit Walpole, lorsque M. Conway apporta près de mon lit, où j'étais retenu par la goutte, les plans proposés pour la nouvelle combinaison politique, de voir que mon nom n'avait pas même été mentionné. On savait bien, il est vrai, que je ne voulais rien accep-

ter, et je n'avais guère de motifs pour compter sur des attentions particulières. Aussi, quoique tous les hommes estimés d'un parti aient droit à certains égards, je trouvai les nouveaux ministres fort excusables de n'avoir pas pensé à moi, puisque rien n'avait été demandé en ma faveur par mon plus intime ami et mon plus proche parent. On devait supposer que c'était lui qui connaissait le mieux mes plus secrètes pensées; s'il se taisait, qui aurait pu exiger que les autres montrassent plus de sollicitude pour moi? Mais que dire pour excuser la négligence de M. Conway? Pour lui, j'avais tout sacrifié; pour lui, j'avais subi les injures, l'oppression, la calomnie! »

Ce fut le coup décisif qui rompit ses dernières attaches avec la politique. Il écrivit à ses électeurs pour repousser à l'avenir toute candidature, et le 9 septembre 1765 il partait libre pour Paris, où il devait séjourner huit mois. Le souvenir de son oncle y était resté cher à plusieurs grandes familles de France, dans l'intimité desquelles l'ambassadeur avait vécu pendant les sept années de son séjour à Paris. La célébrité du père de Horace, sir Robert, qui avait gouverné pendant vingt et un ans la Grande-Bretagne avec une puissance sans limites, sinon avec une autorité incontestée, sa propre réputation d'auteur, qui avait trouvé des échos au-delà du canal, son amitié enfin avec le frère aîné de Conway, le comte de Hertford, qui remplissait alors en France les fonctions d'ambassadeur, tout cela lui assurait une bienvenue exceptionnelle dans une société blasée, curieuse de nouveautés de visage ou d'idée, ennuyée d'elle-même et cherchant en dehors d'elle de quoi renouveler ses distractions. Sa qualité d'auteur, qui lui nuisait en Angleterre et dont il rougissait parfois comme d'un défaut, servait merveilleusement ses intérêts en France et aidait à son succès. Tandis que ses compatriotes raillaient volontiers en lui l'écrivain, d'abord parce qu'il était un *nobleman*, un grand seigneur, et secondement parce qu'il était un *gentleman*, un homme du monde (c'est lord Byron qui nous donne cette indication), à Paris au contraire, où l'on aimait cette sorte de mélange, on faisait fête d'avance au gentilhomme écrivain. La liste de ses ouvrages était déjà étendue et variée à cette date (1). On parlait surtout dans la société de lord Herford de ce *Château d'Otrante* qui avait eu un vrai succès de terreur, rendu plus piquant par le ton d'incrédulité à la mode, et dont M. Eidous, l'interprète ordinaire de la littérature anglaise, préparait déjà la traduction. Il est intéressant de voir comment l'œuvre et l'auteur furent jugés dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, quand la traduction

(1) Nous citerons : *Ædes Walpolianæ* (1747), — *Catalogue of noble and Royal authors* (1757), — *Anecdotes of painting in England* (1760), — *The Castle of Otranto* (1762).

parut. « M. Horace Walpole est un homme de beaucoup d'esprit, mangé de goutte, et d'une fort mauvaise santé. Il a écrit différentes choses. Il ne faut pas juger les ouvrages de M. Walpole comme ceux d'un homme de lettres de profession, mais comme des objets d'amusement et de délassement d'un homme de qualité. On vient de traduire son roman gothique intitulé *le Château d'Otrante* en deux petites parties. C'est une histoire de revenans des plus intéressantes. On a beau être un philosophe, ce casque énorme, cette épée monstrueuse, ce portrait qui se détache de son cadre et qui marche, ce squelette d'ermite qui prie dans un oratoire, ces souterrains, ces voûtes, ce clair de lune, tout cela fait frémir et dresser les cheveux du sage, comme d'un enfant *et de sa mie*, tant les sources du merveilleux sont les mêmes pour tous les hommes! Il est vrai que, quand on a lu cela, il n'en reste pas grand'chose; mais le but de l'auteur était de s'amuser, et, si le lecteur s'est amusé avec lui, il n'a rien à lui reprocher (1). »

Un homme de qualité qui écrit par délassement et qui, comme en se jouant, fait un roman dont tout le monde parle, c'est bien là le rêve secret de Horace Walpole; c'est aussi l'idée qu'il avait donnée de lui à la société française. Chose étrange! nous dit son dernier biographe anglais, il ne dissimulait pas son antipathie pour les écrivains de profession, et pourtant toute son ambition était celle d'un auteur; mais il réussissait à cacher ses aspirations. On retrouvait là l'orgueil du gentilhomme qui, ayant toujours la plume à la main, n'aurait pas souffert qu'il restât une seule tache d'encre sur ses manchettes. Sa vie à Strawberry-Hill se passait à écrire à ses amis, ce qui était une sorte de moyen terme entre ses préjugés de gentleman et sa passion dominante. « Ma vie n'est qu'une longue lettre, » disait-il à son ami George Montagu (*mine is a life of letter-writing*). La correspondance était l'occupation de ses jours et de ses nuits. Lady Ossory racontait que, tandis qu'ils étaient proches voisins à Londres, Walpole allait la voir presque tous les jours, mais que, s'il trouvait un sujet qui pût prêter à une lettre agréable, il s'abstenait ce jour-là de lui faire sa visite habituelle. Il nous dit lui-même qu'il faut considérer ses lettres comme de simples journaux, et que, si elles possèdent quelques qualités de style, elles les doivent à son étude constante des lettres de Mme de Sévigné et de celles de son ami Gray. « J'écris presque toujours en hâte, disait-il encore, et je jette sur le papier tout ce qui me passe par la tête. Je ne puis me mettre à composer des lettres comme Pline et Pope. Rien n'est si agréable dans une correspondance que les commérages

(1) *Correspondance littéraire*, février 1767.

du monde, et j'ai toujours regretté de ne pouvoir m'en servir dans mes lettres à Mme Du Deffand et à sir Horace Mann, la première n'étant jamais venue en Angleterre et l'autre n'y ayant pas reparu depuis cinquante ans (1). » On nous fait remarquer que l'inconvénient dont il se plaint n'a guère ralenti sa correspondance avec Horace Mann : ses lettres au diplomate anglais sont au nombre de plus de huit cents! On ajoute que ses correspondans n'étaient pour lui que des prétextes à lettres : lui-même mettait au feu la plupart des réponses qu'il recevait; celles de Mann et de Montagu ne méritaient pas un autre sort. Les correspondances de West, de Gray, de Mme Du Deffand ont été conservées, et c'est assez.

Où retrouver de notre temps l'analogue d'une pareille existence? Aujourd'hui on n'écrit plus guère que pour des affaires ou des intérêts privés. On n'écrit plus sur les affaires publiques, sur les choses du monde ou sur les impressions qu'on en reçoit. Le journal a tué la lettre. Qui donc, parmi nous, aurait assez de temps à perdre pour analyser dans sa correspondance de chaque jour les débats des chambres, les incidens de la vie parlementaire, peindre les différentes physionomies d'orateurs, nous initier aux petits détails des grandes crises, comme le faisait Horace Walpole dans ses lettres de 1742 à Horace Mann, où il raconte la dernière lutte de son père à la chambre des lords, avec cette précision animée et cette verve d'impressions personnelles qui nous fait assister à ce drame du gouvernement représentatif comme s'il s'était accompli hier et en France? A quoi bon, de nos jours, tant d'efforts et de talent épistolaire? Le journal arrive dès le lendemain au fond des provinces et dans les principales capitales d'Europe; il y apporte la sténographie même des séances pour ceux qui ont du loisir, le résumé pour ceux qui sont pressés, bien plus, l'opinion toute faite que l'on en doit avoir, dispensant ainsi le lecteur du moindre effort d'esprit et lui donnant la facilité de parler de tout avec l'apparence d'informations sûres et l'aplomb d'une bonne mémoire. Se rejettera-t-on sur les renseignemens secrets, sur tout ce qui n'est ni public ni officiel, les conversations de coulisses ou de couloirs, les transactions et les transitions d'opinions et de partis, les combinaisons mystérieuses, les accords secrets, les intrigues même (si l'on peut supposer quelque chose de pareil), en un mot, toute cette partie occulte et réservée, qui produit de si grands effets sans avoir de causes apparentes, et qui constitue, sans nom bien défini, l'élément le plus actif de la vie parlementaire? Quelle illusion! C'est la matière même des informations les plus intimes de chaque journal : c'est là que chacun

(1) Peter Cunningham, *Preface to the Letters of Horace Walpole.*

d'eux met sa gloire; c'est pour cette œuvre spéciale et délicate qu'il choisit ses collaborateurs les plus pénétrans. Dans la feuille de chaque jour se montre discrètement ou indiscrètement cette matière vague, subtile, vaporeuse, dont se formera l'événement ou l'incident du lendemain. C'est la nébuleuse, chère à tous les astronomes de la politique, l'astre en voie de formation : heureux qui peut la saisir dans ses contours mal définis, la suivre et la décrire dans ses orbites irrégulières, annoncer, sur la foi d'une conjecture hardie, la crise qui arrivera, souvent la former et la faire aboutir par cette prédiction même ! — Reste, dans le domaine d'autrefois, la partie des mœurs, l'anecdote, le bon mot qui circule, le petit scandale de la veille et du jour. Hélas! non. Cette friande pâture est enlevée aux petits-maîtres de la correspondance intime. Même pour eux, il n'y a plus d'inédit. On les devance sur tous les points : le journal les bat d'une tête sur le turf de la publicité. On leur enlève non-seulement le fait réel, mais le fait possible, le fait idéal, celui que l'on invente pour ne rien laisser même à l'imprévu. Où voulez-vous que se réfugie l'art délicat et charmant de la correspondance? La lettre se meurt, elle est morte. S'il y a gain d'un certain côté pour la rapidité et l'universalité des informations, que de pertes irréparables! D'opinions individuelles, à vrai dire, il n'y en a plus; il y a des catégories d'opinions. L'accent personnel et sincère des impressions se perd de plus en plus dans ces grands courans de l'atmosphère ambiante, dans ces jugemens impersonnels, dont l'écho se retrouve partout, dont l'origine ne se trouve nulle part. Sauf de rares exceptions, on ne résiste guère à l'effet presque insensible et répété de la feuille qu'on lit chaque matin ou chaque soir, et ce n'est pas une histoire invraisemblable que celle de ce bourgeois qui ne s'aperçut jamais qu'il avait changé d'opinion : ce n'était pas lui qui en effet avait changé, c'était la couleur de son journal. Cette légende n'est-elle pas un peu notre histoire à tous, toute proportion gardée entre la légende et l'histoire? — L'art épistolaire n'a chance de revivre que si la vie moderne, comme plusieurs symptômes nous portent à le croire, *s'américanise* à l'excès, si la presse elle-même modifie ses habitudes encore trop littéraires, au gré de certaines gens, si elle devient une pure succursale de la télégraphie électrique, lui empruntant les grâces rapides de son langage, annonçant avec la même impartialité les votes des chambres, les catastrophes, la cote de la Bourse, les inventions nouvelles, les chefs-d'œuvre de l'art et les assassinats. Ce sera l'idéal du journal dans une société économique et utilitaire. Dans ce temps-là, quelques hommes ou quelques femmes d'esprit, se trouvant de loisir, imagineront d'envoyer à un ami leurs opinions sur les choses du jour, quelques fantai-

sies, une analyse de leurs propres sentimens; on trouvera cela original et charmant, et voilà le bel art de la correspondance de nouveau inventé.

II.

En débarquant en France, Walpole n'était pas un étranger pour la haute société de Paris. En 1763, les murs pseudo-gothiques et les jardins un peu trop jolis, un peu trop ornés de Strawberry-Hill avaient reçu la plus brillante députation de ce grand monde qu'il allait revoir. Le duc de Nivernois, ministre plénipotentiaire en Angleterre, le comte d'Usson et sa femme, Mme de Boufflers, avaient visité Strawberry, qui s'était mis en fête et en joie pour les recevoir. Le *lord* ou l'*abbé*, comme il aimait à s'appeler, s'était surpassé en magnificence et en galanterie. Il fallait que cette fête, a-t-on dit malicieusement, eût son écho à Paris et préparât le voyage prochain de Walpole. Pendant plusieurs jours, ce ne furent que banquets et lunchs dans le grand parloir du château, sonneries de cors de chasse dans le grand cloître, petits vers galans de Walpole auxquels ripostaient les madrigaux du duc de Nivernois, feux d'artifice, astragales... Le diable n'y avait rien perdu, et à peine ses hôtes étaient-ils partis que l'*abbé* de Strawberry écrivait à son cousin Conway, à Londres : « Vous avez vu maintenant la célèbre Mme de Boufflers; je suis sûr que vous êtes de mon avis, en ne trouvant pas que la vivacité soit le partage des Français. Si l'on en excepte l'étourderie des mousquetaires et de deux ou trois petits-maîtres assez impertinens, ils me semblent plus inanimés que les Allemands. Je ne puis comprendre comment ils se sont fait une réputation de vivacité. Charles Townshend a en lui plus de sel volatil que toute cette nation. Son roi (Louis XV) est la taciturnité même; Mirepoix est une momie ambulante; Nivernois a autant de vitalité qu'un enfant gâté malade... Si j'ai la goutte l'année prochaine, et qu'elle me mette tout à fait à bas, j'irai à Paris pour me trouver à leur niveau. A présent, je suis trop fou pour leur tenir compagnie. » — Voilà un jugement bien inattendu d'un Anglais sur des Français. Est-ce une boutade? Non pas; plus tard nous retrouverons une impression analogue à celle-là dans quelques-unes de ses lettres écrites de Paris. Il sera curieux d'en analyser les raisons probables. Pour le moment, nous ne pouvons voir ici que le sentiment du contraste entre l'élégance discrète et fine, même dans sa frivolité, de ces hôtes que Paris lui envoyait, et la verve colossale de l'humour britannique ou bien encore la gaîté exubérante dont Walpole avait eu toute sa vie l'exemple autour de lui, sans la goûter pour lui-même, chez son père à Hougton, et chez

ses voisins, tous grands chasseurs, grands buveurs, amis des longs repas et habitués à se reposer le soir, sous la table, des rudes exercices de la journée.

Il arrive à Paris le 12 septembre 1765, sans avoir fixé d'avance la durée de son voyage; il voudrait s'y plaire assez pour rester jusqu'au mois de février, « ce qui arrivera, dit-il, s'il peut supporter son premier *lancement* dans une nouvelle société. » Il compte bien d'ailleurs ne faire qu'un voyage d'amusement et d'observation mondaine. Il évitera la peste politique qu'il vient d'abandonner à Londres. Il ne vient pas pour faire la connaissance des ministres, pour étudier le gouvernement et les lois, ni réfléchir sur les intérêts des nations. Il a vu de près la vanité de tout ce qui est sérieux et la fausseté de tout ce qui a la prétention de l'être. Ses vœux se bornent à fréquenter quelques maisons agréables, « à voir les théâtres français et acheter de la porcelaine française. » — Mais avec un esprit aiguisé comme le sien ce programme modeste ne l'arrêtera pas longtemps, et sous la surface des choses, où veut se jouer cette sagesse épicurienne, il démêlera bien des ressorts secrets, il saisira plus d'une intrigue et ajoutera quelques traits vifs et nouveaux à l'image connue de cette société qui n'est déjà plus qu'une brillante décadence.

Au mois de septembre 1765, comme un siècle après, la société parisienne est dispersée. On n'allait guère en ce temps-là aux eaux, que dans le cas de maladies sérieuses; mais on émigrait pendant quelques semaines dans les châteaux, sans trop s'écarter pourtant du rayon de la cour. Mmes d'Aiguillon, d'Egmont et de Chabot, ainsi que le duc de Nivernois, sont à la campagne; Mme de Boufflers est à l'Isle-Adam, chez le prince de Conti. La cousine de Walpole, lady Hertford, l'ambassadrice d'Angleterre, profite de cet intervalle de solitude pour ajuster son cousin à la dernière mode. Un Anglais, même élégant, n'aurait eu l'air dans ce monde-là que d'un provincial. « Milady Hertford, écrit Walpole quelques jours après son arrivée, m'a découpé en morceaux et m'a précipité dans un chaudron avec des tailleurs, des perruquiers, des fabricans de tabatières, des marchands de modes, etc. Tout cela a été bientôt fait, et j'en suis sorti complétement neuf, avec tout ce qu'il me fallait, excepté la jeunesse. Le voyage m'a remis comme par enchantement; mes forces, si elles peuvent s'appeler ainsi, me sont revenues en entier, et ma goutte s'en va sur un pas de menuet. » Comme détail de mœurs et pour n'avoir plus à y revenir, ce qui frappe d'abord la délicatesse du voyageur, c'est, comment dirais-je? tout simplement et dans son style à lui, le défaut de propreté. « Au milieu de tant de luxe, de politesse et d'élégance, je me trouve prodigieusement

disposé à aimer ce pays-ci. Je voudrais seulement pouvoir le laver. » Et pensant aux ladies de son pays, si exigeantes sur ce point essentiel, si amies de ce genre de confort, auquel nos aïeux semblaient étrangers : « L'eau n'est pas comptée ici comme un élément de propreté... Milady Brown et moi, nous nous sommes fort divertis en nous représentant lady Blandfort ici; je suis convaincu qu'elle marcherait sur des échasses. » Notez que Walpole parle ainsi des plus élégantes maisons de Paris.

En général, sa première impression n'est pas favorable : elle se modifiera plus tard sur certains points; sur d'autres elle persistera, en se fortifiant de jour en jour par de nouvelles raisons à l'appui. « Quant à la ville elle-même, écrit-il, je ne puis pas comprendre où j'avais autrefois les yeux (c'est une allusion à son voyage de 1739); c'est bien la plus laide et la plus sotte ville de l'univers. Je n'ai pas vu grand comme la langue de verdure; il n'y a de vert que leurs treillages et leurs persiennes. Des arbres taillés en forme de pelle et fichés dans des piédestaux de craie, voilà ce qui compose leur paysage. » La matière toujours renaissante de ses épigrammes, c'est le goût français en fait de décorations rustiques, et les contre-sens de ce goût dans l'art des jardins, où Walpole était un maître. Il avait parcouru déjà presque tous les grands châteaux et les lieux les plus pittoresques de l'Angleterre; il avait amassé, dans ses voyages et dans ses entretiens avec Kent, le dessinateur des plus beaux parcs de l'Angleterre, les matériaux de son *Essay on modern gardening*, que devait traduire plus tard le duc de Nivernois. Le goût français lui faisait peur d'avance; dans son histoire de la peinture en Angleterre, *Anecdots of painting*, il avait jeté ce trait hardi, qui se trouva justifié : « Quand un Français parle du jardin d'Éden, il pense à Versailles. »

Encore Versailles a-t-il pour lui ce trait de grandeur que donne à toute chose l'espace; mais là où l'espace manque ce ne sont plus que des colifichets, c'est la nature même réduite à l'état de joujou; c'est une nature d'étagère. Il faut voir les éclats de sa verve quand il touche à ces misères prétentieuses de l'art décoratif en France. C'est surtout dans une lettre au comte de Strafford que l'on peut se donner le spectacle de son amusante colère.

« L'autre soir, à souper, chez la duchesse de Choiseul, l'intendant de Rouen m'a demandé si nous avions des routes de communication par toute l'Angleterre et l'Écosse. Il croit, je le suppose, qu'en général nous habitons des forêts et des montagnes sauvages, sans le moindre sentier, et qu'une fois par an quelques législateurs viennent à Paris pour apprendre les arts de la vie civile, tels que ceux de semer du blé, de planter de la vigne et de faire des opéras.

Si cette lettre trouve moyen de pénétrer au travers de ce *désert* du Yorkshire, où votre seigneurie a essayé d'améliorer une colline et une vallée incultes, vous verrez que je n'ai point oublié votre recommandation de vous écrire de cette capitale du monde, où je suis venu pour le bien de mon pays... Étant votre ami particulier, il faut que je vous fasse part d'un rare perfectionnement de la nature, que ces grands philosophes ont inventé et qui pourrait ajouter de notables beautés à ces lieux, que votre seigneurie a déjà arrachés au désert, et auxquels elle a appris à se donner un certain air de pays chrétien. Le secret est bien simple, mais il fallait l'effort d'un puissant génie pour le faire jaillir au grand jour. Voici ce que c'est : les arbres ont besoin d'être éduqués autant que les hommes, car ce ne sont que des productions bizarres et gauches, tant qu'on ne leur a pas appris à se tenir droits et à saluer quand il le faut. L'Académie des belles-lettres a même offert un prix à celui qui retrouvera l'art, perdu depuis longtemps, d'un vieux Grec, nommé le *sieur Orphée,* qui tenait une école de danse à l'usage des plantes, et qui avait donné, pour la naissance du dauphin de Thrace, un magnifique bal où figuraient uniquement des arbres forestiers. Dans tout ce royaume, on ne voit pas un seul arbre qui ne soit très bien élevé; ils sont d'abord vigoureusement tondus par en haut et ensuite élagués jusqu'en bas. Comme il fait très chaud en ce moment, que le sol est crayeux et la poussière blanche, je vous assure que, poudrés comme ils le sont tous, vous auriez toutes les peines du monde à distinguer un arbre d'un perruquier. »

La plaisanterie est un peu britannique, mais la verve est sincère, et le goût indigné a son éloquence. C'est bien pis encore quand la mode des jardins anglais fait invasion à Paris. Il faut entendre Walpole décrire à John Chûte ou à la comtesse d'Ossory ces imitations ridicules; c'est à l'occasion de la Folie-Boutin qu'il fait à ses amis cette plaisante peinture. Un M. Boutin, d'abord receveur des finances, puis conseiller d'état, avait consacré des sommes immenses à la transformation de son jardin, situé rue de Clichy, et célèbre depuis sous le nom de *Tivoli*. Tout Paris allait s'y promener en parties; c'était une des curiosités qu'on montrait aux étrangers. Sophie Arnould était à peu près de l'avis de Walpole : « On a mis ici la nature en mascarade, » s'écria-t-elle la première fois qu'elle y vint. Et à propos de la rivière artificielle : « Cela ressemble à une rivière comme deux gouttes d'eau. » Écoutons maintenant Walpole. Ce n'est pas la plaisanterie française résumée en un mot. Cela est copieux, méthodique, bruyant, intarissable : « Ce M. Boutin a relié un morceau de ce qu'il appelle un jardin anglais à toute une série de terrasses en pierre avec des degrés de gazon. Il y a

trois ou quatre montagnes fort élevées, exactement pareilles par la hauteur et par la forme à un pudding aux herbes. Vous vous faufilez entre elles et une rivière qui serpente par des angles obtus dans un chenal en pierre et qui est alimentée par une pompe : quand il y viendra des coquilles de noix, je suppose qu'elle sera navigable. Dans un coin renfermé par des murs de craie s'étale une carte d'échantillons qu'on dirait empruntée à un tailleur : il y a une bande de gazon, une autre de blé et une troisième en friche, exactement dans l'ordre où sont rangés les lits dans une chambre d'enfans. » Le sujet l'anime et, dans un dessin comique, le voilà qui figure les trois bandes, le bois très *champêtre*, la rivière, le canal, les deux montagnes de 12 pieds de haut, le mont Olympe avec un temple au sommet, la laiterie avec une façade à l'italienne, la terrasse avec une vue superbe sur les serres et sur un tas de fumier, et au milieu, dominant le tout par ses proportions, la pompe qui alimente la rivière. « C'est quelque chose de si sociable que de pouvoir se serrer la main par-dessus la rivière, du sommet des deux montagnes! Il n'y a qu'une nation aussi aimable qui ait pu l'imaginer. Ce n'en est pas moins une grande idée : on croit voir les dieux du Parnasse et de l'Ida, tirant leurs fauteuils au travers du continent et buvant un verre d'Hélicon à la santé de leurs bergères. »

Le luxe des grandes maisons de Paris ne trouve même pas grâce devant lui. Il le trouve écrasant, sans véritable élégance. Voulez-vous avoir une vue exacte sur l'intérieur d'un riche financier? Entrez avec Walpole chez Laborde, le grand banquier de la cour. L'hôtel Laborde était situé rue Grange-Batelière : c'est aujourd'hui la mairie du IXe arrondissement. Les quatre tableaux de la salle à manger avaient été peints par Desportes et la plupart des peintures qui ornaient l'hôtel étaient l'œuvre de Lemoine, artiste d'un véritable talent, « n'en déplaise à Walpole, » comme dit le traducteur. Walpole se moque fort injustement de ces tableaux; peut-être a-t-il quelque raison de railler le faste un peu lourd de la maison, ces bas-reliefs en marbre qui courent tout autour du grand cabinet tendu en damas rouge, comme pour donner à tout cela une apparence de légèreté, cette prodigalité de grandes armoires en écailles et or moulu, incrustées de médailles, les salles revêtues de glaces depuis le haut jusqu'en bas, cet amoncellement de tables en granit, d'urnes en porphyre, de vases, de bronzes et de statues. En véritable Anglais, il estime ce que chaque chose doit coûter; pour chauffer et éclairer tout cela, Laborde ne dépense pas moins de 28,000 livres par an « en bois et chandelles. » — Les dîners qui se donnent dans ce palais sont en proportion. Ce sont de vraies fêtes

des *Mille et une Nuits*. On ne peut s'empêcher en lisant cette description de penser à la destinée tragique qui attendait l'amphitryon. On sait que Laborde, député à l'assemblée constituante, et désigné aux premiers coups de la terreur par son luxe autant que par son attachement à la famille royale, périt sur l'échafaud en 1793.

Suivons maintenant notre guide dans la société la plus élégante de Paris, où l'introduisent de plain-pied ses relations antérieures et ses alliances de famille, et dans laquelle son esprit, ses connaissances, son humour même et son ironie l'auront bientôt naturalisé. Le voilà entrant dans un salon, « non sans une certaine affectation de délicatesse, » légèrement gauche et embarrassé comme tout homme qui a de l'amour-propre avec de l'esprit, et qui n'est pas insensible, tout en le redoutant, à l'effet qu'il va produire. Il est petit et mince, mais solide et bien fait. Sa taille est dégagée, et si la goutte ne lui rendait pas la marche difficile, il aurait la tournure d'un jeune homme; son front haut et pâle, ses yeux remarquablement brillans et pénétrans, tout, jusqu'à ce sourire sardonique, jusqu'à ce rire étrange et forcé, contribue à lui donner une *physionomie*, cette chose si rare dans les mœurs effacées de l'époque. Il n'est pas jusqu'à cette légère difficulté qu'il ressent à s'exprimer dans une langue qui n'est pas la sienne, bien qu'il l'ait apprise à fond et qu'il en saisisse toutes les finesses, qui ne prête une certaine originalité à sa conversation. On lui sait gré de la difficulté vaincue, on goûte cette saveur du fruit nouveau, cette âpreté même qu'il aime à exagérer dès qu'il en voit le succès : l se livre bientôt sans mesure à cette liberté de juger et de critiquer les idolâtries et les idoles de la mode dès qu'il s'aperçoit que, dans cette société blasée, c'est un autre moyen de réussir que de railler tout ce qui réussit.

Rien de moins varié d'ailleurs qu'une journée dans le monde élégant de Paris en cet automne de 1765 : on dîne à deux heures et demie, on soupe à dix; quand on ne va pas au théâtre, on commence un *rubber* avant le souper, on se lève au milieu du jeu, et après un repas de trois services et le dessert, on achève la partie en y ajoutant un nouveau rubber. On prend alors son *sac à nœuds*, on se réunit en cercle étroit, et « les voilà tous partis sur une question de littérature et d'*irréligion*, jusqu'à ce qu'il soit l'heure de se coucher, c'est-à-dire jusqu'à l'heure où l'on devrait se lever. » Ce programme n'est varié que par quelques parties de campagne ou de spectacle, quelques fêtes plus spécialement invitées, quelques réunions plus brillantes, particulièrement à l'occasion de la première course de chevaux qui fut donnée à Paris, à l'exemple de l'Angleterre, et à laquelle Walpole apporta

un intérêt tout britannique, non sans mélange de raillerie. C'est le 28 février 1766 que se produit cet événement international : « Aujourd'hui, je suis allé par le bois de Boulogne à la plaine des Sablons pour assister à une course de chevaux montés en personne par le comte de Lauraguais et par lord Forbes. Tout Paris était en mouvement depuis neuf heures du matin; les carrosses et la foule étaient innombrables pour voir un spectacle si nouveau... Lauraguais a été distancé au second tour : ce qui ajoutait au piquant de l'aventure, c'est qu'au même moment son frère était à l'église pour se marier; mais, comme Lauraguais est assez mal avec son père et avec sa femme, il a choisi cet expédient pour constater qu'il n'était pas au mariage. » Cette victoire du cheval anglais fut fort mal accueillie par l'opinion; l'affaire eut des suites, et il fallut l'intervention de l'autorité pour les arrêter. Le cheval de Lauraguais étant mort le lendemain, les chirurgiens jurèrent qu'il avait été empoisonné. On soupçonna fort un groom « qui, ayant lu sans doute Tite-Live et Démosthène, aurait donné le poison d'après une recette patriotique pour assurer la victoire à son pays. » Les choses allèrent si loin que, pour éviter un redoublement d'animosité nationale, le roi crut devoir interdire une autre course, qui devait avoir lieu le lundi suivant entre le prince de Nassau et M. Forth. « Pour moi, ajoute Walpole, j'ai essayé d'étouffer tout ce feu en les menaçant de la rentrée de M. Pitt au ministère, et cela a produit quelque effet. »

C'était le temps où l'anglomanie faisait rage. Le whist et *Clarisse Harlowe*, qu'il rencontre partout, excitent sa raillerie; le succès de David Hume l'irrite. — Hume, qui se trouvait alors à Paris en qualité de secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, profitait de l'engouement général pour tout ce qui était anglais. Il y menait la vie la plus agréable et la plus fêtée. « Ces dames ne pouvaient se passer de lui à leur toilette. A l'Opéra, sa face large et vulgaire ne se montrait qu'entre deux jolis minois. » Cette rivalité inattendue étonne quelque peu Walpole et le met d'assez méchante humeur. « M. Hume, écrit-il, est ici la mode personnifiée, quoique son français soit presque aussi inintelligible que son anglais. » — « Aurait-on pu croire, dit-il ailleurs, que Richardson et M. Hume deviendraient leurs favoris? Ce dernier surtout est traité ici avec une parfaite vénération. Son *Histoire d'Angleterre*, si falsifiée sur une foule de points, si partiale sur tant d'autres, si inégale dans toutes ses parties, passe ici pour le modèle de l'art d'écrire. » Le grand seigneur n'est pas juste pour l'écrivain écossais : sa distinction aristocratique est choquée par cet extérieur commun, cette parole lourde et embarrassée. Il n'a pas l'air de se douter de cette portée d'esprit philosophique

qui éclate en de rares saillies dans la conversation de Hume, et qui se montre tout entière dans les *Essais*. La société française, sans bien démêler les nuances, eut l'instinct vague de cette supériorité. Elle se trompa sur le but que poursuivait ce libre esprit : elle prit le scepticisme radical de David Hume pour une autre forme du déisme de Voltaire, et s'imagina que le profond critique écossais avait en vue la religion dominante quand ses coups portaient bien au-delà, sur la raison elle-même. Elle le mit à la mode comme un affilié de la secte philosophique de Paris, qu'au fond il tenait en grand dédain; mais au moins elle avait pressenti en lui une force, sans bien en marquer la direction et la portée, et c'est le sentiment de cette force qui fait absolument défaut à Walpole.

Ici le railleur a complétement tort contre la société française, et ce qu'il y a de piquant, c'est qu'il a tort à propos d'un de ses compatriotes. Et d'ailleurs, quand même cette société aurait surfait quelque peu Richardson et Hume, cela prouverait simplement combien il est difficile d'avoir des opinions exactes sur une littérature étrangère. Walpole lui-même, malgré son goût raffiné, n'est pas exempt de ces méprises. Sauf Mme de Sévigné, à laquelle il a voué un culte, sa *Notre-Dame de Livry*, il n'estime que médiocrement nos grands écrivains du XVIIe siècle. Montesquieu est le seul parmi ceux du XVIIIe dont il sache vraiment apprécier les titres, et, bien qu'il goûte finement Marivaux, cette prédilection se gâte à nos yeux en se partageant entre l'auteur de *Marianne* et celui du *Sopha*. Crébillon fils placé au rang de nos plus aimables auteurs! Cela nous aide à comprendre comment en certains pays, où l'on se pique d'un goût éclairé pour notre littérature, Paul de Kock prend son rang, sur les rayons des bibliothèques choisies, entre Balzac et Mme Sand.

III.

Ce qui avait surtout attiré Walpole en France, c'était le contraste qu'il pressentait entre la société qu'il allait visiter et cette société froide et guindée d'Angleterre où la femme ne comptait pour rien que pour une ménagère ou une courtisane. L'absence ou l'infériorité de la femme dans les relations sociales y produit des habitudes qui choquaient le tempérament fin de Walpole. « Ce que j'entends dire de la galanterie française, écrivait-il avant son voyage, ne me donne pas une médiocre envie de visiter la France : on sait donc dans ce pays-là être poli sans gaucherie. Vous n'ignorez pas que les hommes à la mode de ce siècle en Angleterre traitent les femmes avec autant de déférence que leurs chevaux et qu'ils n'ont pour elles que la moitié des soins qu'ils prennent pour eux-mêmes. » Et dès

son arrivée en France, il montrait comment tout s'y passait au rebours de son pays : de l'autre côté du détroit, liberté politique, rigidité, esclavage dans les mœurs; à Paris, despotisme dans le gouvernement, liberté pleine et entière dans les usages du monde, le règne des femmes. La mode et les réputations, la littérature et les arts, la philosophie même, relèvent de leur empire. Rien ne se fait sans elles, tout s'obtient par elles. L'âge même, quand il vient, ne fait que consacrer leur influence. La cousine de Horace, lady Hertford, l'en avertit finement. « En Angleterre, lui disait-elle, l'âge entre trente et quarante ans n'est pas précisément celui où les femmes ont le plus d'admirateurs; ici vous verrez qu'à cet âge elles sont beaucoup plus à la mode que les très jeunes femmes. » On m'assure que cette observation n'a rien perdu de sa justesse à vieillir. Walpole se laisse entièrement séduire par ce charme des Françaises; à ses yeux, elles l'emportent de beaucoup sur les hommes, qui lui paraissent vains et ignorans. Et plus tard, résumant ses impressions dans un souvenir définitif sur les différentes sociétés et les différentes nations, « quels sont les gens vraiment agréables que j'ai connus? » se demande-t-il, et il se répond à lui-même : « un grand nombre de Françaises, quelques Anglais, peu d'Anglaises et extrêmement peu de Français. »

Au commencement de son séjour en France, il est tout désorienté. La contrainte que lui impose l'usage d'une langue étrangère et l'obscurité qui environne la plupart des sujets de conservation, comme il arrive quand on tombe dans un milieu nouveau, l'empêchent d'abord de jouir de ce laisser-aller qui est le propre de cette société. Il s'y amuse, mais il n'y est pas à son aise. Peu à peu cependant il se possède mieux, il se dirige, il se fait accepter tel qu'il est, écouter quand il parle, avec son tour d'esprit, son français exotique et son accent. « Je m'étais d'abord trouvé enveloppé d'un affreux nuage de whist et de littérature et j'y étouffais; à présent je commence en véritable Anglais à établir mon droit de vivre à ma guise. Je ris, je débite des folies et je me fais écouter. Il y a quelques maisons où je suis tout à fait à mon aise : on ne m'y demande jamais de toucher une carte ni de faire une dissertation; je ne suis pas même obligé de rendre hommage à leurs *auteurs*. Chaque femme en a toujours un ou deux plantés chez elle, et Dieu sait comme elle les arrose! » Quelques succès de salon le mettent à la mode; la lettre supposée du roi de Prusse à Jean-Jacques Rousseau, l'amitié passionnée de Mme Du Deffand mettent le comble à l'engouement. Son *fou moquer*, comme disait sa spirituelle amie, réussit à merveille. Le voilà lancé, et jusqu'à la fin de son voyage ce ne sera plus qu'un triomphe. Aussi que de femmes charmantes

passent et repassent dans cette mobile galerie! Que de traits vifs et délicats jetés en passant pour les peintres de l'avenir! Un jour, c'est Mme d'Aiguillon, un autre jour la comtesse de Rochefort, puis la comtesse d'Egmont, mille autres encore, parmi lesquelles se détache le ravissant portrait de la duchesse de Choiseul, « la plus gentille, la plus aimable, la plus gracieuse petite créature qui soit sortie d'un œuf enchanté, » avec cela si modeste, hésitante parfois, mais d'une hésitation compensée par le son de voix le plus intéressant; une âme revêtue de grâce : « vous la prendriez pour la reine d'une allégorie qu'on craint de voir finir, autant qu'un amoureux pourrait souhaiter d'en voir la fin. » — Les traits malins ne manquent pas non plus et font contre-poids à l'enthousiasme. La duchesse de Nivernois? vrai fagot d'église : elle ne cesse de caqueter avec sa fille et quelques prélats de cour, en prenant le diable à partie, afin de pouvoir disposer de certains évêchés dans l'autre monde. — Mme de Boufflers est la maîtresse du prince de Conti, dont elle désire ardemment faire son époux. Il y a en elle deux femmes, celle d'en haut et celle d'en bas. Celle d'en bas est galante et elle a encore des prétentions; celle d'en haut est fort sensée; elle possède une éloquence mesurée qui est juste et qui plaît, mais tout cela est gâté par une véritable rage d'applaudissemens. On dirait qu'elle pose toujours pour son portrait devant son biographe. — La maréchale de Luxembourg a été fort belle, fort galante et fort méchante; sa beauté s'en est allée, ses amans aussi, et elle croit à présent que c'est le diable qui va venir. Cet affaissement moral l'a adoucie jusqu'à la rendre agréable, car elle est spirituelle et bien élevée; mais, à voir son agitation incessante et l'effroi qu'elle ne peut dissimuler, on jurerait qu'elle a signé un pacte avec le démon, et qu'elle s'attend à comparaître dans la huitaine.

Malgré tout l'esprit qui se dépense dans ces salons, à travers cet éclat de surface, Walpole démêle bien le trait de cette société vieillissante : elle s'ennuie. L'esprit même n'arrive plus à la gaîté; il s'éteint dans son effort et s'attriste à durer toujours. Il n'y a plus nulle part, dans ce déclin orné, de mordant, de montant, de séve; plus d'originalité de caractère; plus de physionomies d'hommes, sauf des excentriques comme Maurepas ou des orgueilleux corrompus comme Choiseul, — ou bien encore le vieux maréchal de Richelieu, une vieille machine à galanterie, toute déjetée, mais qui s'efforce encore de se remettre en état. « Dans toute cette société, on sent l'excès de poli et dessous l'épuisement, comme dit à merveille Sainte-Beuve, peignant cette époque dans le portrait du duc de Nivernois. Messieurs de la régence et des années qui ont suivi, vous en avez trop fait, et plus encore par genre et par *bel air* que

par tempérament et par nature, et c'est ce qui tue; vous n'êtes plus gaillards et drus d'humeur, comme l'était par exemple un Vivonne aux belles années de Louis XIV. *Intemperans adolescentia effetum corpus tradit senectuti.* » C'est déjà le châtiment, en attendant le coup de foudre qui va bientôt disperser toutes ces grâces fanées et jeter à bas toutes ces ruines.

C'est un signe du temps : on ne rit plus. Le rire est une dernière marque de jeunesse, de santé, de conscience saine. Il y a en lui quelque chose de robuste et de viril; c'est comme un épanouissement de force tranquille et de paix intérieure. La corruption froide et décente est la pire de toutes; il n'y a pas de remède contre le vice triste. Cette gravité, pratiquée en conscience, désole Walpole : « Le rire est aussi passé de mode que les pantins et les bilboquets... La mode est au sérieux... Peut-être tous ces gens-là,—de fous qu'ils étaient, — sont-ils en train de devenir sages; mais le point intermédiaire est la sottise. » C'est la manie raisonnante, disputante, qui règne partout. « Les pauvres gens! ils n'ont pas le temps de rire : d'abord il faut penser à jeter à terre Dieu et le roi; hommes et femmes, tous, jusqu'au dernier, travaillent dévotement à cette démolition. » Il semble bien qu'à cette date l'enjouement, le naturel, l'éclat vif et léger de la conversation française, tout cela était comme amorti sous une teinte uniforme d'idées générales et de *philosophisme* épais. On ne sait plus causer, on discute ou l'on prêche. « Généralement le ton de la conversation est solennel, pédantesque... J'exprimais un jour mon aversion pour les disputes; M. Hume, qui par reconnaissance admire d'autant plus le ton de Paris qu'il n'en a jamais connu d'autre, me dit d'un air tout étonné : « Mais qu'aimez-vous donc, si vous détestez à la fois les discussions et le whist? » Sans doute il faut tenir compte d'une certaine exagération, quand Walpole touche à ces sujets qui lui sont antipathiques; mais il doit y avoir un fond de vérité. Sauf quelques coins préservés de la contagion ou quelques talens exceptionnels de verve et de tempérament, comme Diderot, on sent que l'on touche à ce point critique d'une époque où la nouveauté des idées est déflorée, où le paradoxe commence à tourner au lieu-commun, où la révolte de l'esprit, qui avait son intérêt quand elle était une audace, devient une prétention de petits-maîtres, une parure comme une autre pour les dames, une toilette de l'esprit.

Certes Walpole n'aime guère la philosophie, et en cela il a grand tort; mais a-t-il réellement tort de ne pas aimer la philosophie à la mode et d'en critiquer le règne despotique dans les salons? Je ne saurais l'en blâmer : c'est affaire de goût autant que de doctrine. Qui ne donnerait raison à ces vives satires renaissant à chaque instant sous sa plume? Il se plaint que les Français affectent la litté-

rature et le *libre penser;* or, quel qu'en soit l'objet, l'affectation est insupportable. « J'ai dîné aujourd'hui avec une douzaine de savans, et, quoique tous les domestiques fussent là pour le service, la conversation a été beaucoup moins réservée, même sur l'Ancien-Testament, que je ne l'aurais souffert à ma table, ne fût-ce qu'en présence d'un seul laquais. Quant à la littérature, c'est un excellent amusement lorsqu'on n'a rien de mieux à faire, mais elle devient du pédantisme en société, et de l'ennui quand on la professe en public. » Les raisons qu'il donne de son aversion pour cette sorte de sujets méritent qu'on s'y arrête, et sont de tous les temps. « Il n'y a qu'un petit nombre de ces sujets qui m'intéressent, et sur ceux-là ou bien je ne tiens pas à réfléchir, ou bien je tiens encore moins à parler avec des personnes indifférentes. Le *libre penser* n'est fait que pour soi-même, et certainement pas pour la société. On règle une fois pour toutes sa manière de penser, ou bien l'on sait qu'elle ne peut être réglée; quant aux autres, je ne vois pas qu'il y ait moins de bigoterie à tenter des conversions contre que pour la religion. » Ce ton de prédicant des philosophes l'exaspère. « Ils ne font que prêcher, et leur doctrine avouée est l'athéisme; vous ne pourriez croire à quel point ils se gênent peu; ne vous étonnez donc pas, si je reviens tout à fait jésuite. Voltaire lui-même ne les satisfait pas. Une de leurs dévotes disait de lui : *Il est bigot, c'est un déiste.* » Cela ne rappelle-t-il pas, au rebours, cette définition que donnait un abbé de ce temps-là, engagé dans une vive dispute avec un de ses confrères à propos des *cinq propositions?* On voulait les mettre d'accord en leur faisant remarquer qu'il y avait au moins un point commun entre eux : c'est que ni l'un ni l'autre ne croyait en Dieu. « C'est vrai, répartit le moine disputeur; mais lui, c'est un athée moliniste, et moi je suis athée janséniste. »

Walpole ne commet-il pas lui-même quelque méprise analogue à propos de Rousseau, comme la dévote du baron d'Holbach à propos de Voltaire? Qu'il déteste l'humeur querelleuse de Jean-Jacques, son affectation, ses petits moyens pour conquérir l'admiration ou même l'attention du monde, cet habit d'Arménien sous lequel il promène son ridicule incognito, qu'il se moque de ce voyage en Angleterre en compagnie de Hume auquel il prédit bien des mésaventures, Walpole est parfaitement dans son droit d'homme de goût; mais je ne vois nulle part qu'il fasse la différence entre Rousseau et les *philosophes,* qui étaient pour la plupart les encyclopédistes, ennemis jurés de Rousseau. A ses yeux, tout cela est de la même secte. « Je me suis lavé les mains de *leurs savans et de leurs philosophes,* écrit-il à John Chûte; je ne vous envie même pas Rousseau, qui s'est affublé de toute la charlatanerie de Saint-Germain pour se rendre original et faire parler de lui. » Voltaire, Diderot,

d'Holbach même, Rousseau, il semble ne mettre entre ces noms si divers d'autre nuance que celle du talent ou du génie, quand il y a un abîme entre les doctrines. Il dit, assez finement d'ailleurs, de Rousseau qu'il est de ces génies qui détestent les prêtres, mais qui tiennent absolument à avoir un autel à leurs pieds.

Quoi qu'il en soit de la justesse de ses appréciations sur la philosophie du siècle et la place qu'il convient d'y faire à chacun, c'est à l'occasion de Rousseau que Walpole obtint ce succès décisif qui mettait alors un homme, un étranger surtout, hors de pair dans cette société oisive et curieuse d'incidens. Je veux parler de cette fameuse lettre du *roi de Prusse à monsieur Rousseau*, qu'il écrivit un soir, par une sorte de gageure, en rentrant de chez Mme Geoffrin, et qui fit le tour de Paris et de l'Europe : « Mon cher Jean-Jacques, vous avez renoncé à Genève, votre patrie; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits; la France vous a décrété. Venez donc chez moi,... mes états vous offrent une retraite paisible; je vous veux du bien et je vous en ferai, si vous le trouvez bon;... mais si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez. Je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits. » On connaît la réponse que Rousseau, mystifié, avait faite au roi de Prusse : « Sire, il manquait à mes ennuis d'être le jouet de celui que la Providence a placé au-dessus des autres hommes, en lui imposant le devoir de les rendre heureux, etc. » Cette plaisanterie, bonne ou mauvaise, eut en Angleterre des suites fâcheuses pour Rousseau, pour Hume, pour Walpole lui-même. C'est un imbroglio tragi-comique où tout le monde se bat à tort et à travers : Rousseau y gagna quelques ridicules de plus, Hume quelques malédictions éloquentes de Rousseau, Walpole y récolta quelques horions pour son propre compte; mais, à Paris même, le premier succès fut très vif. On s'arracha les copies de la lettre. « Me voici à la mode ! » s'écria Walpole, et il ne se trompait pas. C'est à dater de ce moment qu'il entre à pleines voiles dans le succès : « Cette plaisanterie s'est répandue partout comme le feu... Les dévotes à Rousseau ont été furieuses; Mme de Boufflers, sur le ton du sentiment et avec les accens de l'humanité souffrante, m'a déchiré de tout son cœur, tout en se plaignant à moi-même avec la plus extrême douceur. » La scène recommence chez le prince de Conti; Mme de Boufflers se fâche, le maître de la maison est enchanté. « C'est ma faute si je ne suis pas aujourd'hui à la tête d'une secte nombreuse... On a couru après moi comme après un prince africain ou un serin savant, et j'ai été mené de force chez la princesse de Talmont, cousine de la reine et logée au Luxembourg. »

A mesure qu'il pénètre davantage au cœur de cette société, il en ressent de plus en plus, malgré de passagères ivresses d'amour-propre, le vide bruyant et le néant agité. Vers la fin de ce premier séjour à Paris, il émet cette idée, qu'après tout rien ou presque rien n'est sincère dans la haute société où il vit, pas même cette prétention à l'athéisme contre laquelle il s'irritait d'abord. Or, n'est-ce pas une faiblesse de plus que cette fanfaronnade contre ce qu'on croit au fond du cœur? « De tout ce que je vous ai dit, écrit-il à M. Gray, il ne faudrait pas conclure que les personnes de qualité soient au fond athées, *du moins les hommes*. On ne peut savoir à fond une nation en quatre ou cinq mois. Les pauvres gens sont incapables d'aller au bout de la libre pensée. Ils auraient honte de défendre leur église, parce qu'il est d'usage de la fronder, mais je suis convaincu qu'ils y croient au fond du cœur... Du reste les hommes, en général et plus qu'en général, sont niais et vides, et avec cela des airs méprisans et contraints... Véritablement les femmes ne semblent pas être du même pays. »

Dans cet affaissement et cet effacement universels, la femme prend de plus en plus le pas sur l'homme. Il semble qu'il y ait en elle une souplesse d'organisation et d'esprit, qui résiste mieux aux influences énervantes, et qui garde mieux son niveau. Cette nuance se marque clairement dans la correspondance de Walpole. A part toute galanterie ou sympathie particulière, on sent que les salons tenus par des femmes sont le dernier refuge du vieil esprit français, subsistant encore, à travers le pédantisme à la mode. Après quelques expériences, Walpole renonce à la maison du baron d'Holbach. Il plante là ses fameux dîners. « C'était à n'y pas tenir avec ses auteurs, ses philosophes et ses savans, dont il a toujours un plein pigeonnier. Ils m'avaient fait tourner la tête avec un nouveau système de déluges antédiluviens, qu'ils ont inventé pour prouver l'éternité de la matière... En somme, folie pour folie, j'aime mieux les jésuites que les philosophes. » Quelle différence entre ces conversations où s'élaborait le *Système de la nature*, le plus lourd ouvrage du siècle, et ces entretiens dirigés avec tant de goût et de tact, à travers tant d'écueils, par Mme Geoffrin! Ici on reçoit aussi des philosophes; mais quelle différence! on leur donne le ton, on les gouverne avec un art si naturel qu'on dirait d'un instinct. On sait que Mme Geoffrin avait une manière de dire : « Voilà qui est bien, » qui arrêtait net les discussions tournant à la dispute, les tirades au moment où elles devenaient des monologues, les conversations lancées à fond de train sur des sujets scabreux par des esprits échauffés. Ce mérite d'à-propos, de tempérament et de mesure, servi par l'intelligence la plus fine, enchante Walpole. Il ne

tarit pas d'éloges. « Cette femme est une merveille de bonnes informations, de bons conseils; c'est le bon sens parlé. » Il n'est pas jusqu'à son moyen de gouvernement, sa manie de gronder qui ne le ravisse. « Je n'ai jamais aimé à être redressé en face; eh bien! vous ne pouvez vous imaginer le plaisir que j'y trouve avec elle; je la prends à la fois pour confesseur et pour directeur. Si elle voulait s'en donner la peine, je vous assure qu'elle me gouvernerait comme un enfant. » Quelques années après, à la suite d'un autre voyage, le ton est bien changé. Mme Du Deffand, *la grande ennemie* de Mme Geoffrin, s'est emparée de Walpole, et voilà que, tout entier aux rancunes du salon de la rue Saint-Dominique, fidèle au génie du lieu jusque dans ses injustices, il écrit à son ami le général Conway, de passage à Paris, pour l'engager à ne pas mettre les pieds dans le salon de la rue Saint-Honoré. « Vous seriez bientôt dégoûté de cette maison, où vont tous les prétendus *beaux esprits* et les *faux savans*, et où ils étalent leur impertinence dogmatique.» Même recommandation à l'endroit « d'une Mlle de Lespinasse, un prétendu bel esprit, qui a été autrefois l'humble compagne de Mme Du Deffand, mais qui l'a trahie. Je vous prie de ne vous laisser mener chez elle par personne. Cela désobligerait mon amie plus que tout au monde, mais elle ne vous en dirait jamais un mot. »

Mme Du Deffand, elle, n'aimait pas les philosophes; elle était détachée à l'excès de toute opinion, même de l'opinion à la mode. Ce fut le premier lien de son amitié avec Walpole. Ils se rencontrèrent dans leur haine du pédantisme, de la dissertation et du lieu-commun. Comme lui, elle était excédée du parlage des *auteurs*. « Ce qu'on appelle aujourd'hui l'éloquence, disait-elle, m'est devenu si odieux, que j'y préférerais le langage des halles. » Et ce qu'elle apprécia tout d'abord dans Walpole, c'est précisément ce libre esprit frondeur, s'appartenant à lui-même, aussi dégagé de préjugé dans un sens que dans un autre, pratiquant cette indépendance qui consiste à marcher hors des voies battues et à s'affranchir aussi bien du fanatisme de l'incrédulité que de l'autre. Elle lui recommande les *Essais*, assurant qu'il est, malgré lui-même, de la race et de la famille de Montaigne, et que son peu de goût pour cet ancêtre de son esprit ressemble à de l'ingratitude filiale. — Nous ne referons pas ici l'histoire si connue de cette amitié, à laquelle les lettres traduites par M. de Baillon n'ajoutent d'ailleurs aucun trait nouveau. Toute la substance de ce roman d'imagination, éclos dans la vieillesse d'un siècle et d'une femme, toute la fleur de cette poésie inattendue ont été prises d'avance et recueillies par des mains habiles. La seule manière d'innover en parlant de Horace Walpole, c'est de ne pas parler de Mme Du Deffand. Nous ne résisterons pas cependant au plaisir de citer quelques réflexions semées à travers

la correspondance, tantôt à ce propos, tantôt à d'autres, sur l'art incomparable des Français et des Françaises pour se défendre contre le temps, contre la vie ou plutôt contre la mort, et pour se faire illusion à eux-mêmes : « C'est le pays par excellence pour y vieillir... Je présume qu'il y a des jeunes gens ici, mais impossible de deviner où ils existent. » A son sixième voyage, en arrivant à Calais, il s'écrie : « Me voici donc encore ici pour la sixième fois de ma vie, avec l'écart insignifiant de trente-sept ans entre mon premier voyage et celui-ci ! Ma seule excuse, c'est que je suis dans le pays des *Strubrugs* (1), où l'on n'est jamais trop vieux pour être jeune. » Et quelques jours après : « En Angleterre, je m'imaginais approcher terriblement de soixante ans; mais c'est si anglais de vieillir ! Les Français sont des *Strubrugs* perfectionnés; passé quatre-vingt-dix ans, on n'a plus ni caducité, ni maladie, et l'on s'élance dans une nouvelle carrière. » Au fond cependant, quand il parlait sérieusement, il blâmait fort cette manière de gouverner sa vie, et il n'admirait nullement « la méthode française de brûler en public la chandelle jusqu'au bout. » Il ne comprenait guère qu'on ne se fît pas une retraite décente de silence et de dignité pour ses vieux jours, et que l'on ne mît pas en repos son âme, si l'on en avait une, et son corps, sans attendre l'heure où le corps abandonnera en route sa vieille compagne. Lui-même, plus tard, sut pratiquer à merveille cet art de bien vieillir, en s'enfermant dans une retraite confortable, entre ses deux gracieuses amies, deux sœurs, Mary et Agnès Berry, se préparant ainsi une mort bienséante, charmée d'avance et consolée par cette amitié en fleur. Artiste en tout, amateur distingué, homme de goût jusque dans l'arrangement et le choix de ses derniers jours; homme du monde, mais plein de tact et se retirant du monde la veille du jour où l'on aurait pu se demander ce qu'il y faisait encore.

Du fond de sa retraite de Strawberry, il assistait à l'écroulement de cette société brillante à la surface et minée au dedans, où il avait longtemps vécu. On ne peut pas dire, en suivant ses impressions jour par jour, que la révolution le prit à l'improviste. Dès son arrivée à Paris en 1765, il est saisi par les plus sombres pressentimens sur l'avenir de la monarchie en France; ces pressentimens ne feront que se développer pendant les dix années que nous avons choisies dans sa correspondance. Il écrit à son cousin Conway, secrétaire d'état, il lui écrit « ministériellement » pour le tenir au courant des choses étranges qui se passent et les lui montrer sous leur vrai jour : « Le dauphin n'a plus probablement que quelques jours à vivre. Sa mort prochaine comble de joie les philosophes. Vous trouverez peut-être

(1) Voyez le chapitre des *Strubrugs* ou Immortels, dans le *Voyage de Gulliver*.

assez étrange que le sentiment des philosophes puisse devenir une *nouvelle d'état;* mais ne savez-vous pas ce que c'est que les philosophes ou ce qu'on appelle ainsi en France? D'abord cette désignation comprend à peu près tout le monde, ensuite elle s'attache spécialement à deux classes d'hommes, les uns qui tendent au renversement de toute religion, et les autres, beaucoup plus nombreux, à la destruction du pouvoir royal. » Remarquez cette date : 1765. A la même époque, un soir que le peintre Vigée, le père de Mme Lebrun, qui nous raconte le fait dans ses mémoires, sortant d'un dîner de philosophes où se trouvaient Diderot, Helvétius et d'Alembert, paraissait si triste que sa femme lui demanda ce qu'il avait : « Tout ce que je viens d'entendre, ma chère amie, répondit-il, me fait croire que bientôt le monde sera sens dessus dessous. » — Walpole continue en faisant à Conway une confidence énigmatique dont la clé a malheureusement disparu. « La preuve que mes idées ne sont point de pures visions, c'est que je vous envoie un papier fort curieux, et je crois qu'aucun magistrat n'eût osé le produire, même à l'époque de Charles Ier. Je ne voudrais pas qu'on sût qu'il vient de moi, pas plus que les renseignemens que je vous transmets, de sorte que, si vous croyez nécessaire de les communiquer à quelques personnes en particulier, je désire que mon nom ne soit pas prononcé. Je vous dis tout cela pour votre satisfaction personnelle, mais je ne voudrais pas qu'on pût supposer que je fais ici autre chose que me divertir. » Le *papier* auquel il est fait allusion s'est perdu, mais l'indication reste. La communication presque officielle de Walpole au secrétaire d'état indique que l'armée elle-même, à cette date, n'est pas exempte de la contagion des idées nouvelles qui circulent et répandent dans tous les rangs le germe d'où sortira vingt-quatre ans après la révolution.

Ce n'est pas que notre auteur soit fort dévot au trône et à l'autel. Il est whig de naissance, libéral d'opinion, sceptique par tempérament; il n'a qu'un médiocre souci de la royauté en tant que délégation surnaturelle, et il tient en mépris le régime de l'arbitraire et le règne des courtisanes tel qu'il le voit fleurir en France : « Le monde parle de servir fidèlement les rois, et pourquoi? Est-ce que je dois à une autre créature humaine plus que je ne me dois à moi-même? Quel est son titre à ma fidélité? Est-ce que ces mots insensés de roi et de sujet la rendent meilleure que moi et moi plus mauvais qu'elle? » En Anglais positif, bien éloigné de la théorie du droit divin et de la *Politique tirée de l'Écriture sainte,* il ne consent à voir dans la royauté qu'une fonction : « Un roi est établi pour ma convenance, c'est-à-dire pour la convenance de tout le monde, son pouvoir et sa richesse en sont les gages. Il a des ministres autour de

lui, parce que cette machine si puissante n'est qu'un mortel pauvre et faible comme les autres mortels, et qu'il ne peut faire la millième partie de sa besogne. » Voilà, selon lui, tout le secret de l'institution; mais, telle qu'elle est, elle a sa raison d'être dans l'utilité de tous, et si Walpole n'a aucun préjugé sur l'origine mystique et les lumières surnaturelles des rois, il ne nourrit aucune illusion sur l'efficacité des mouvemens populaires et l'intervention de la multitude dans les affaires. Le ministère du duc de Choiseul, les passions qui s'agitent autour de lui, les interminables luttes de la cour et du parlement, toute cette misérable politique intérieure où se dévore et s'absorbe cette fin de règne, donnent matière aux plus tristes réflexions de Walpole, et semblent justifier de jour en jour ses appréhensions. Ce fut bien pis après la disgrâce de Choiseul. Walpole n'hésite pas à dire que ce fut « le renversement final de la constitution française. » Avec le duc de Choiseul du moins, il y avait un gouvernement. Il n'y en eut plus après lui : ce fut le règne éhonté de l'intrigue, avec les noms déshonorés du duc d'Aiguillon et de Maupeou, sous la triomphante Du Barry.

A son dernier voyage à Paris, en 1775, la scène change comme par un coup de baguette magique. Walpole assiste avec la plus vive sympathie à une sorte de renaissance des mœurs publiques et du pouvoir royal, appuyé sur de bons ministres. Il est vrai que l'enthousiasme qu'il ressent pour la nouvelle reine, Marie-Antoinette, aide au charme. Il la voit à un bal de la cour, à Versailles, et cette fois c'est de l'éblouissement, chose à noter sous cette plume d'ordinaire tempérée ou railleuse : « Les Hébés et les Flores, les Hélènes et les Grâces ne sont que des coureuses de rues à côté d'elle. Quand elle est debout ou assise, c'est la statue de la beauté; quand elle se meut, c'est la grâce en personne. » De plus sérieux motifs légitiment son espoir renaissant : le roi est dans d'excellentes dispositions; il a renvoyé le chancelier, le duc d'Aiguillon, et tous ces malheureux qui avaient « perfectionné le despotisme » sous le dernier règne. M. Turgot supprime les corvées, « la plus exécrable des oppressions, » et chaque jour il projette ou il publie des décrets pour le bonheur du peuple. Les éloges de l'Académie roulent sur des maximes de vertu et de patriotisme, et le roi y applaudit publiquement. « Si la France a le bon sens de garder de tels ministres, elle sera bientôt plus grande que jamais; je n'aurais pas cru, si je ne l'avais vu de mes propres yeux, combien elle est florissante, en comparaison de ce qu'elle était il y a quatre ans. » C'est là une de ces heureuses surprises comme la France en réserve à ses amis et à ses ennemis, aux plus tristes jours de son histoire. Il y a dans ce peuple étrange, après les désastres ou les décadences, une vi-

gueur de renaissance, une vitalité excitée par le malheur, une facilité à revivre, qui doivent mettre en garde ses ennemis les plus triomphans contre un mépris prématuré et les Français contre le découragement et le désespoir, contre le doute même à l'égard de leur immortelle patrie.

Cette fois la renaissance est trompeuse, et cette belle aurore du règne de Louis XVI se voile de nuages. En quittant la France au mois d'octobre 1775, Walpole marque très nettement le point noir à l'horizon. « Ce pays-ci est bien heureux; il est gouverné par des hommes qui veulent le bien et le font, sous un prince qui n'a pas encore commis une faute... MM. Turgot et de Malesherbes sont des philosophes dans le bon sens du mot, c'est-à-dire des législateurs; mais, comme leurs plans ont pour but l'utilité publique, vous pouvez être sûrs qu'ils irriteront les intérêts individuels. Les Français sont légers et volages, et les ambitieux, qui n'ont pas d'autres armes contre les honnêtes gens que le ridicule, l'emploient déjà pour faire rire une nation frivole aux dépens de ses bienfaiteurs. S'il est de mode d'en rire, les lois de la mode seront mieux suivies que celles du bon sens. » Tristes et prophétiques paroles! Les intérêts froissés se coalisèrent. Turgot tombe; on sait le reste. — Turgot, le seul homme peut-être qui, appliquant sans contrainte son génie aux affaires et soutenu par la confiance du roi, aurait pu amener sans secousses l'état à ce degré de liberté et de prospérité marqué d'avance dans la pensée de Walpole, — Turgot, le seul homme capable d'affranchir le travail et d'établir l'égalité de tous les Français devant l'impôt et devant la loi, capable même d'appliquer à la France les règles du vote et du contrôle des impôts où réside l'essence du gouvernement constitutionnel, et qui, en faisant cela, aurait pu désarmer d'avance la révolution de ses fureurs, peut-être la supprimer en la rendant inutile! Vain espoir! le point noir monte, monte toujours. L'effroyable tempête éclate et disperse sur tous les rivages de l'Europe les débris de cette société que Walpole avait visitée dans ses dernières splendeurs, et qu'il accueillit avec la grâce attristée des souvenirs. Il jette un cri d'horreur quand vint à rouler sur l'échafaud cette tête charmante de Marie-Antoinette, qu'il avait vue apparaître un jour éblouissante, adorée dans les fêtes de Versailles, et devant ce spectacle de violences et de crimes il écrivait à sa vieille amie lady Ossory ce mot, où se résument ses dernières impressions sur notre malheureux pays : « Si les rois de France ont été des tyrans, que dirons-nous donc du peuple français? »

E. Caro.

L'ÉLECTRICITÉ ET LA VIE

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENS DE PHYSIOLOGIE EXPÉRIMENTALE.

I. *Traité d'électricité médicale,* par les docteurs Onimus et Legros, 1872. — II. *Traité d'électrisation localisée,* par M. Duchenne (de Boulogne), 1872. — III. *Elektrotherapie,* von Dr Moritz Benedickt, Wien 1870.

C'est en 1794 que Galvani découvrit que les muscles des animaux éprouvent des contractions au contact de certains métaux. Suivant lui, ce contact provoque simplement la décharge d'un fluide inhérent aux animaux eux-mêmes. Le fait n'était pas contestable, mais l'explication l'était. De grandes discussions s'ensuivirent dans les écoles de physiologie; heureusement on comprit que la difficulté ne pouvait être résolue que par des expériences. On en fit un nombre immense, à la plus mémorable desquelles reste attaché le nom de Volta. Alexandre Volta soutenait, contre Galvani, que l'électricité qui détermine des contractions dans les muscles, loin d'être originaire de ces organes, y est introduite par les métaux avec lesquels on opère. Pour le prouver, il construisit en 1800 la pile qui porte son nom, c'est-à-dire un appareil où l'association de deux métaux différens devient une source abondante de fluide électrique. Galvani et Volta étaient deux hommes du plus éminent esprit, qui savaient à fond la physique et la physiologie, et qui n'avançaient rien à la légère. Leurs découvertes furent le point de départ d'un des plus admirables mouvemens qu'il y ait dans l'histoire des sciences, mouvement toujours en pleine activité, et d'autant plus remarquable qu'il aboutit précisément, — et ceci date d'hier à peine, — à démontrer que Galvani et Volta avaient raison tous les

deux. La science contemporaine prouve qu'il y a une électricité propre aux animaux, comme le voulait Galvani. Elle constate aussi que l'électricité produite par des causes extérieures a une influence sur les animaux, comme l'enseignait Volta. De la connaissance approfondie des deux ordres de phénomènes, elle déduit un ensemble de procédés pour la guérison par l'électricité d'un grand nombre de maladies. Montrer les rapports de l'électricité avec la vie revient par suite à considérer d'abord l'électricité qui existe naturellement chez les animaux au même titre que la chaleur, puis à faire connaître l'action de ce fluide sur l'organisme, soit dans l'état de santé, soit à l'état morbide. Un tel exposé complétera ce qui a été écrit dans la *Revue* concernant les relations de la vie avec la lumière et avec la chaleur, relations qu'il est permis dès aujourd'hui de considérer comme formant les linéamens d'une science nouvelle (1).

I.

Les témoins les plus authentiques de l'existence de l'électricité animale sont des poissons. La torpille, le mormyre, le silure, le malaptérure, la gymnote et la raie développent spontanément une quantité plus ou moins considérable d'électricité. Ce fluide, dont la production est soumise à la volonté de l'animal, est identique à celui des machines électriques ordinaires ; il donne les mêmes secousses et les mêmes étincelles lorsqu'il est à une certaine tension. L'appareil où il se forme consiste en une série de petits disques d'une substance spéciale, séparés les uns des autres par des cloisons de tissu lamineux. De fines terminaisons nerveuses se distribuent à la surface de ces disques, et le tout représente une sorte de pile membraneuse, située d'ordinaire dans la région de la tête, quelquefois vers la queue.

Ces poissons sont les seuls animaux pourvus d'un appareil spécialement affecté à la production de l'électricité; mais tous les animaux sont électriques, en ce sens qu'il se forme constamment à l'intérieur de leurs organes une certaine quantité de fluide. L'existence d'une électricité propre aux muscles et aux nerfs, et indépendante de leurs activités caractéristiques, a été établie par de nombreuses expériences, surtout par celles de Nobili, de Matteucci et de M. Dubois-Reymond. Pour constater l'existence des courans d'électricité nerveuse, il suffit de préparer un muscle de grenouille et de le toucher en deux points différens avec les deux extrémités d'un filament nerveux du même animal. Le muscle entre alors en con-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1870 et du 15 janvier 1872.

traction sous l'influence du courant nerveux. Une autre expérience aussi simple prouve l'existence du courant musculaire. Sur un animal vivant ou récemment tué, on découvre un muscle, on l'incise perpendiculairement à la direction des fibres charnues, et l'on fait communiquer avec les deux fils d'un galvanoscope très sensible à la fois la surface naturelle du muscle et la surface obtenue par l'incision. L'aiguille de l'instrument accuse alors le passage d'un courant. Cette électricité musculaire peut être obtenue en assez grande quantité par la superposition, en forme de pile, d'un certain nombre de tronçons de muscles. Le pôle positif du système sera la surface naturelle de l'un des tronçons terminaux, et le pôle négatif la surface de section de l'autre. Un tel système agit sur les appareils galvanoscopiques, et peut même exciter des contractions dans d'autres muscles.

Indépendamment de ces courans électriques, nerveux et musculaire, il existe dans l'économie animale d'autres sources de fluide. Il se produit des courans entre la face externe et la face interne de la peau, dans le sang, dans les appareils sécréteurs, en un mot dans presque tout l'organisme. Les expériences aussi originales que délicates auxquelles M. Becquerel emploie depuis plusieurs années toute l'activité de sa verte vieillesse lui permettent d'affirmer dès aujourd'hui la prépondérance des phénomènes électro-capillaires dans la vie animale. D'après le savant physicien, deux dissolutions de nature différente, conductrices de l'électricité, séparées par une membrane ou par un espace capillaire, constituent un circuit électro-chimique, et, si l'on considère les élémens anatomiques des divers tissus, cellules, tubes, globules, etc., dans leurs rapports avec les liqueurs qui les baignent, on trouve qu'ils donnent naissance à une infinité de couples qui dégagent incessamment de l'électricité. Le sang artériel et le sang veineux forment un couple dont la force électro-motrice est égale à 0,57, celle d'un couple à acide nitrique étant 100. M. Becquerel fait intervenir ces courans dans l'explication de beaucoup de phénomènes physiologiques encore mal interprétés. Si la réalité même de telles actions est indéniable, il faut reconnaître cependant que la doctrine générale qui les relie les unes aux autres et toutes ensemble aux diverses activités de l'organisme manque encore de netteté. Il importe de savoir comment ces courans se distribuent et se répandent, quels trajets ils suivent. Le moment est venu pour la physiologie expérimentale d'aborder ces difficiles problèmes, dont la solution est indispensable à la connaissance précise du déterminisme vital, c'est-à-dire au dénombrement et à la mesure des facteurs divers qui sont les termes de toutes les équations du mouvement organique.

Les végétaux développent aussi de l'électricité. Pouillet a constaté nettement que la végétation dégage de l'électricité. D'autres physiciens, et surtout M. Becquerel, ont démontré l'existence de courans dans les fruits, les tiges, les racines et les feuilles des plantes. M. Becquerel prit une tige de jeune peuplier en pleine séve, introduisit un fil de platine dans la moelle et un second fil dans l'écorce, et fit aboutir ces deux conducteurs à un galvanoscope; l'aiguille indiqua aussitôt le passage d'un courant. M. Buff a exécuté plus récemment des expériences dans lesquelles il a eu soin de ne pas blesser les organes. Deux vases contenant du mercure recevaient des fils de platine; sur le mercure était de l'eau où plongeaient les végétaux dont il s'agissait d'étudier l'état électrique. En prenant des feuilles et des racines, M. Buff constata un courant qui allait des racines aux feuilles à travers la plante; dans une branche séparée de la tige, le courant marchait aussi vers les feuilles. En définitive, l'existence d'une électricité vitale est incontestable, bien qu'on ne connaisse pas encore exactement les conditions de cette effervescence intestine, et qu'on en ignore les vrais rapports avec l'ensemble des opérations physico-chimiques de l'organisme vivant.

Ces dernières sont en tout cas extrêmement complexes. Il y a en chaque être organisé, il y a en nous un monde infini d'activités de toute sorte. Les forces qui nous pénètrent sont aussi multiples que les matériaux dont nous sommes pétris. En chaque point de notre corps et à chaque instant de notre existence, toutes les énergies de la nature se rencontrent et se conjoignent. Néanmoins il règne dans la suite de ces opérations merveilleuses un tel ordre, qu'au lieu d'une confusion inextricable c'est une harmonieuse synergie qui caractérise les êtres doués de vie. Tout en eux se balance et se pondère, se commande et se répond. C'est ce que Buffon avait déjà senti et exprimé. « L'animal, dit-il, réunit toutes les puissances de la nature; son individu est un centre où tout se rapporte, un point où l'univers entier se réfléchit, un monde en raccourci (1). » Paroles profondes, qui étaient pour le grand naturaliste plutôt le fruit d'une intuition de génie que celui d'une spéculation rigoureuse, — paroles que le progrès de la science tend à vérifier de plus en plus, et dont la lumière éclaire sa route.

Après avoir constaté que les corps vivans sont eux-mêmes des sources de fluide électrique, il convient d'examiner la nature des effets que l'électricité, sous des formes diverses, peut exercer sur l'organisme animal. L'atmosphère contient une quantité variable d'électricité positive; la terre elle-même est toujours chargée d'électri-

(1) Éd. Lacépède, t. IV, p. 417.

cité négative. On ne sait pas encore au juste comment se développe cette force diffuse et sourde. Les physiciens pensent qu'elle provient de la végétation et de l'évaporation des eaux. M. Becquerel a énuméré tout récemment un ensemble de raisons plus ou moins plausibles qui autoriseraient à croire que la plus grande partie de l'électricité atmosphérique a son origine dans le soleil; cet astre la répandrait dans les espaces en même temps que la lumière. Quoi qu'il en soit, tant que le ciel est serein, ce fluide n'a aucune action manifeste sur les êtres vivans; mais, lorsqu'il s'accumule dans les nuées et donne naissance aux orages, il produit des effets qui fournissent la plus démonstrative des preuves de l'influence que l'électricité exerce sur la vie. Les personnes tuées par la foudre présentent des aspects très divers. Tantôt l'individu foudroyé est tué raide, sur place, le mort restant assis ou debout, tantôt au contraire il est lancé à une grande distance. Parfois la foudre déshabille les victimes, détruit leurs vêtemens et laisse le corps intact, ou bien c'est l'inverse qui arrive. Ici les désordres sont effrayans : il y a déchirure du cœur et broiement des os; ailleurs on constate une parfaite intégrité des organes. Dans certains cas, il y a flaccidité des membres, ramollissement des os, affaissement des poumons; dans d'autres, on voit des contractures et de la rigidité. Quelquefois le corps du foudroyé se décompose avec rapidité, mais il peut aussi braver la putréfaction. Enfin la foudre, qui brise les arbres et renverse les murailles, semble ne produire que très difficilement des mutilations chez les animaux. Lorsque le tonnerre ne détermine pas la mort, il provoque du moins des accidens graves, parfois temporaires, le plus souvent irrémédiables. Indépendamment des brûlures et des éruptions diverses qu'on remarque sur la peau des personnes frappées, celles-ci éprouvent assez souvent une sorte d'épilation générale fort bizarre; elles sont atteintes de paralysie, de mutisme, de perversion des sens (surdité, amaurose), d'imbécillité. Bref, les ravages de l'électricité atmosphérique atteignent toutes les fonctions du système nerveux.

L'action des poissons électriques peut être rapprochée de celle de la foudre, puisqu'elle ne dépend pas davantage de notre industrie. Les commotions de la gymnote surtout sont formidables. Alexandre de Humboldt raconte qu'ayant mis les deux pieds sur un de ces poissons, qu'on venait de retirer de l'eau, il reçut une secousse si violente qu'il ressentit le reste du jour des douleurs dans toutes les jointures. Ces commotions renversent les bêtes les plus vigoureuses, et on est obligé d'éviter les rivières où les gymnotes se trouvent, parce que, lorsqu'on essaie de les traverser à gué avec des chevaux ou des mulets, ces derniers peuvent être

tués par les décharges. Pour prendre ces poissons, les Indiens poussent dans l'eau des chevaux sauvages dont les piétinemens font sortir les gymnotes de la vase. Ces sortes d'anguilles jaunâtres et livides se pressent alors sous le ventre des quadrupèdes, les renversent presque tous et en tuent quelques-uns; mais les poissons s'épuisent à leur tour, et il devient facile de s'en emparer au moyen de petits harpons. Les sauvages s'en servent pour traiter les paralysies. Faraday compare la secousse d'une gymnote, — qu'il eut occasion d'étudier, — à celle d'une forte batterie de quinze jarres. Quand on touche avec la main une torpille vivante placée hors de l'eau, on éprouve une commotion d'autant plus forte que la surface du contact est plus étendue. La secousse, qui se fait sentir jusque dans l'épaule, est suivie d'un engourdissement fort désagréable. On peut la faire subir à vingt personnes formant la chaîne, la première touchant le dos, et la dernière le ventre de la torpille. Les pêcheurs reconnaissent qu'il y a une torpille dans leurs filets quand, en jetant de l'eau à plein seau pour les laver, ils ressentent une commotion. L'eau conduit bien l'électricité, et c'est à travers l'eau que ce poisson tue ou engourdit les animaux dont il se nourrit.

Il existe, tout le monde le sait, d'autres sources d'électricité que les orages et les poissons. Les machines à frottement, les piles et les appareils d'induction fournissent trois sortes de courans qui agissent sur les fonctions de la vie, quelquefois d'une manière semblable, le plus souvent avec des différences marquées. Ces différences dans le mode d'action des divers courans n'ont été bien établies que de nos jours. L'action de l'électricité statique et de l'électricité d'induction, plus brusque et plus violente, est caractérisée surtout par des effets mécaniques tellement frappans qu'ils ont longtemps empêché les observateurs de suivre avec une attention suffisante les effets d'un autre ordre que produit le courant de la pile. Cependant ce dernier affecte en réalité d'une façon plus profonde les tissus animaux, et les phénomènes auxquels il donne lieu sont dignes du plus vif intérêt, aussi bien au point de vue de la théorie qu'à celui des applications.

Dutrochet a démontré par des expériences mémorables que, lorsqu'un tube contenant de l'eau gommée et fermé en bas par une membrane est placé dans un vase rempli d'eau pure, le niveau de l'eau gommée s'élève peu à peu par l'introduction graduelle de l'eau pure dans le tube. En même temps une certaine quantité de l'eau gommée intérieure se mêle à l'eau pure extérieure. Bref, il s'établit entre les deux liquides communiquant par la membrane un échange réciproque, et l'on constate que le courant qui va du liquide moins dense vers le liquide plus dense est plus rapide que le cou-

rant en sens inverse. Cette expérience révèle un des phénomènes les plus importans de la vie des plantes et des animaux, et que l'on désigne par le mot d'endosmose. Or Dutrochet avait remarqué déjà que, si l'on place le pôle positif d'une pile dans l'eau pure et le pôle négatif dans l'eau gommée, les actes d'endosmose s'accomplissent avec plus d'énergie; MM. Onimus et Legros ont découvert de plus que, si l'on a recours à une disposition inverse, c'est-à-dire si l'on met le pôle positif dans l'eau gommée et le pôle négatif dans l'eau pure, le niveau du liquide dans le tube, au lieu de s'élever, descend notablement. Ainsi l'électricité peut renverser les lois ordinaires de l'endosmose. Elle exerce une action non moins marquée sur tous les autres mouvemens physico-chimiques qui s'effectuent dans la profondeur des organes. Elle y décompose les sels, y coagule les matières albuminoïdes du sang et des tissus, exactement comme dans les vaisseaux d'un laboratoire. En voici un exemple bien curieux. Lorsqu'en chimie on décompose l'iodure de potassium, de l'iode est mis en liberté, et on reconnaît ce dernier corps à la coloration d'un bleu intense qu'il développe au contact de l'amidon. Or, en injectant à un animal une solution d'iodure de potassium et en l'électrisant ensuite, on constate au bout de quelques minutes que toutes les régions voisines du pôle positif de la pile bleuissent en présence de l'amidon, ce qui prouve qu'elles sont imprégnées d'iode. L'iodure a été presque instantanément décomposé, et l'iode a été transporté par le courant vers le pôle positif.

Il n'est pas étonnant après cela que l'action de l'électricité s'exerce sur tout le système des opérations nutritives. MM. Onimus et Legros ont trouvé que les courans continus ascendans accélèrent le double mouvement d'assimilation et de désassimilation (1). Les animaux électrisés dans de certaines conditions rejettent une plus forte proportion d'urée et d'acide carbonique, ce qui est l'indice d'une plus grande énergie du feu vital. D'autre part, lorsqu'on soumet à l'action du courant de jeunes individus en voie de développement, ils grandissent et grossissent plus vite que dans les circonstances ordinaires, ce qui est la preuve d'un accroissement dans la quantité des matériaux assimilés. Pour montrer jusqu'à quel point les phénomènes vitaux sont stimulés par l'électricité, nous citerons une autre expérience faite par MM. Robin et Legros sur les noctyluques. Ce sont des animaux microscopiques qui, lorsqu'ils existent en grande quantité dans l'eau de mer, lui donnent presque la blancheur du

(1) L'électricité se dégage des appareils par deux pôles. On admet que le courant circule du pôle positif vers le pôle négatif. On dit que le courant est ascendant lorsqu'on applique le pôle positif à la partie inférieure et le pôle négatif à la partie supérieure de la moelle; il est descendant quand les pôles sont intervertis.

lait et la rendent à certains momens phosphorescente. Or il suffit de diriger un courant dans un vase rempli d'une eau pareille pour qu'une trace de lumière se dessine sur le parcours du courant. L'électricité provoque la phosphorescence de tous les noctyluques qu'elle rencontre sur son passage entre les deux pôles.

Les courans interrompus ou d'induction rétrécissent les vaisseaux sanguins, et ralentissent la circulation dans presque tous les cas; s'ils sont intenses, ils parviennent même à l'arrêter par une forte contraction des artérioles. Il n'en est pas de même avec les courans continus : généralement ils accélèrent la circulation en déterminant une dilatation des vaisseaux. C'est du moins ce qui a été constaté d'abord par MM. Robin et Hiffelsheim dans l'examen microscopique du flux sanguin électrisé. MM. Onimus et Legros ont établi ensuite que ces actions sont soumises à la loi suivante : le courant descendant dilate les vaisseaux, tandis que le courant ascendant les resserre. Une expérience saisissante démontre la vérité de cette loi. Sur un chien robuste, on enlève une portion du crâne, de façon à mettre le cerveau à découvert. On place alors le pôle positif d'une assez forte pile sur le cerveau mis à nu et le pôle négatif sur le cou. Les vaisseaux ténus et superficiels de l'encéphale se rétrécissent visiblement, et l'organe lui-même semble s'affaisser. En disposant les pôles dans un ordre inverse, on observe le contraire : les vaisseaux capillaires se gonflent, se distendent, et la substance cérébrale fait hernie à travers l'ouverture pratiquée dans la voûte crânienne. Cette expérience prouve qu'on peut à volonté, au moyen des courans, augmenter ou diminuer l'intensité de la circulation dans l'encéphale, comme d'ailleurs dans tout autre organe. M. Onimus a fait tout récemment une observation non moins intéressante. Beaucoup de personnes savent que le célèbre physiologiste Helmholtz a introduit en médecine l'usage d'un appareil simple et commode nommé *ophthalmoscope* au moyen duquel on voit très distinctement le fond de l'œil, c'est-à-dire le réseau que forment les fibres nerveuses et les vaisseaux délicats de la rétine. Or, en examinant ce réseau pendant qu'on électrise la tête, on constate nettement que les petits conduits sanguins se gonflent et deviennent plus cramoisis.

Examinons maintenant l'effet du courant électrique sur les fonctions de la motricité et de la sensibilité. Aldini, neveu de Galvani, entreprit les premières recherches de ce genre sur l'homme. Convaincu que, pour étudier les effets de l'électricité sur les organes, il fallait saisir le cadavre humain dans un grand état de fraîcheur, il crut devoir, comme il le dit lui-même, se placer à côté d'un échafaud et sous la hache de la loi pour recevoir de la main du bourreau

des corps ensanglantés, sujets seuls vraiment propres aux expériences. En janvier et février 1802, il profita de l'occasion de deux criminels décapités à Bologne, que le gouvernement s'empressa d'accorder à sa curiosité scientifique. Soumis à l'action de l'électricité, ces cadavres donnèrent un spectacle si étrange que plusieurs des assistans en furent épouvantés. Les muscles du visage se contractèrent en produisant d'horribles grimaces. Tous les membres furent pris de mouvemens violens. Les corps semblaient éprouver un commencement de résurrection et vouloir se lever. Plusieurs heures après la décollation, les ressorts de l'économie avaient encore le pouvoir de répondre à l'excitation électrique. Ure a fait à Glasgow des expériences non moins célèbres sur le cadavre d'un supplicié qui était resté suspendu au gibet pendant près d'une heure. L'un des pôles d'une pile de 270 couples ayant été mis en communication avec la moelle épinière au-dessous de la nuque et l'autre pôle avec le talon, la jambe, préalablement repliée sur elle-même, fut lancée avec violence, et faillit renverser un des assistans qui la maintenait avec effort. L'un des pôles ayant été placé sur la septième côte et l'autre sur un des nerfs du cou, la poitrine se souleva et s'abaissa, et l'abdomen éprouva un mouvement semblable, comme il arrive dans la respiration. Un nerf du sourcil ayant été touché en même temps que le talon, les muscles de la face se contractèrent; « la rage, l'horreur, le désespoir, l'angoisse et d'affreux sourires unirent leur hideuse expression sur la face de l'assassin. A ce spectacle, plusieurs personnes furent forcées de quitter l'appartement, et un *gentleman* s'évanouit. » Enfin on provoqua des mouvemens convulsifs des bras et des doigts tels que le mort semblait désigner différens spectacteurs.

Les recherches plus récentes ont précisé les conditions de cette influence de l'électricité sur les muscles. Les courans continus, appliqués directement sur ces organes, déterminent des contractions au moment de l'ouverture et à l'instant de la fermeture; mais la secousse produite par la fermeture est toujours la plus forte. Tant que le courant continu passe, le muscle persiste dans une demi-contraction au sujet de laquelle les physiologistes ne sont pas d'accord. Sous l'influence d'excitations très fréquemment répétées et prolongées pendant un certain temps, les muscles entrent dans un état de contracture avec raccourcissement, analogue à celle qui caractérise le tétanos. Dans cet état, ainsi que l'ont démontré M. Helmholtz et M. Marey, le muscle éprouve un grand nombre de très petites secousses. La contracture est le résultat de la fusion de ces vibrations élémentaires qu'on ne distingue pas à l'œil, mais que certains artifices permettent de reconnaître et même de mesurer.

Les courans d'induction provoquent des contractions plus énergiques, mais d'une énergie qui ne dure pas et fait place, si l'électrisation se prolonge, à la rigidité cadavérique. La contraction musculaire déterminée en pareil cas est accompagnée d'une élévation locale de température proportionnelle à la force et à la durée de l'action électrique. Cet échauffement atteint son maximum, qui peut être de 4 degrés dans certains cas, pendant les quatre ou cinq minutes qui suivent le moment où l'on a cessé d'électriser; il est dû à la contraction musculaire elle-même, qui donne toujours lieu à un dégagement de chaleur.

L'action sur les nerfs est fort compliquée. Elle se traduit par des mouvemens et des sensations d'intensité très variable. MM. Onimus et Legros en résument ainsi les lois fondamentales : lorsqu'on opère sur les nerfs moteurs, on voit que le courant direct ou descendant agit avec plus d'énergie que l'autre; c'est l'inverse pour les nerfs sensitifs. L'excitabilité des nerfs mixtes est diminuée par le courant direct et accrue par le courant inverse. Voilà pour les courans de la pile. Les courans d'induction se comportent d'une façon différente. Tandis que la sensation provoquée par les premiers est presque insignifiante, les seconds, outre la contraction permanente du muscle, produisent une douleur qui persiste tant que le nerf conserve son excitabilité. — La moelle épinière est une des parties les plus actives de l'économie. Sous forme d'un gros cordon blanchâtre, logé dans l'intérieur de la colonne vertébrale, elle constitue un véritable prolongement du cerveau, qu'elle supplée dans beaucoup de circonstances. Dépositaire inconsciente d'une partie de la force qui anime les membres, elle leur peut transmettre, par les nerfs qu'elle leur envoie, l'ordre et le moyen de se mouvoir, sans que l'encéphale en soit averti. C'est ce qui arrive dans les mouvemens qu'on appelle *réflexes*, et qui se produisent, sur des animaux décapités, par une simple excitation, directe ou indirecte, de la moelle épinière. Voici quelques expériences qui montrent l'action de l'électricité sur les phénomènes dont la moelle est le siége. Si l'on plonge une grenouille dans de l'eau tiède, possédant une température de 40 degrés, elle perd la respiration, le sentiment, le mouvement, et ne tarderait pas à mourir, si on l'y maintenait longtemps. Retirée de l'eau à temps et soumise ainsi à l'influence du courant, elle se contracte énergiquement lorsqu'on électrise sa colonne vertébrale avec un courant ascendant; il n'y a pas de mouvement lorsqu'on emploie le courant descendant. D'autre part, si l'on applique ce dernier à un animal décapité, sur lequel on provoque des mouvemens réflexes par une excitation de la moelle, on constate qu'il tend à les paralyser. En général, — c'est une loi découverte par MM. Oni-

mus et Legros, — le courant de la pile, appliqué sur la moelle, accroît, s'il est ascendant, l'excitabilité de cet organe et par suite sa faculté de déterminer des phénomènes réflexes; il agit d'une façon contraire, s'il est descendant.

Lorsqu'on électrise directement le cerveau des animaux, il survient des modifications circulatoires dont nous avons déjà parlé, mais on n'observe pas de phénomènes spéciaux. L'animal ne manifeste aucune douleur, aucun mouvement; il éprouve une tendance au sommeil, une sorte de stupeur et de calme. Certains médecins ont été jusqu'à proposer l'électrisation du cerveau comme moyen de développer et de perfectionner les facultés intellectuelles. Rien n'autorise à croire jusqu'ici qu'une telle pratique puisse avoir la moindre influence favorable sur les fonctions de la pensée. Ce qui est certain au contraire, c'est que l'agent électrique ne doit être appliqué qu'avec une extrême prudence aux régions encéphaliques, et qu'il y porte très facilement le désordre. Un courant fort peut très bien y amener la rupture des vaisseaux et par suite une hémorragie grave.

Enfin l'électricité stimule tous les organes des sens. Appliquée sur la rétine, elle l'excite et détermine des sensations lumineuses, des éblouissemens. Lorsqu'elle traverse l'appareil de l'audition, elle y provoque un bourdonnement particulier. Mise en contact avec la langue, elle fait éprouver une sensation métallique et styptique assez caractéristique. Enfin elle développe dans la muqueuse olfactive une envie d'éternuer et, paraît-il, une odeur ammoniacale.

Les courans n'agissent pas seulement sur les nerfs cérébro-spinaux et les muscles de la vie de relation, ils affectent aussi le système nerveux et le système musculaire qui servent aux fonctions de la vie nutritive. L'électricité d'induction, appliquée aux muscles de la vie nutritive, les fait contracter au point de contact des pôles, mais la partie située entre les pôles reste immobile. Les courans continus produisent, au moment de la fermeture du circuit, une contraction locale au niveau des pôles, puis l'organe entre en repos; s'il est en activité, il cesse de se mouvoir. Dans le cas de l'intestin par exemple, les mouvemens péristaltiques sont abolis; chez un animal en parturition, on peut suspendre au moyen de l'électricité les contractions utérines. En général cet agent supprime les spasmes de tous les muscles qui ne sont pas soumis à la volonté.

Tous ces faits relatifs à l'action de l'électricité sur les muscles et les nerfs ont donné lieu, surtout en Allemagne, à de laborieuses spéculations auxquelles se rattachent les noms de MM. Dubois-Reymond, Pflüger et Remak. Les doctrines de ces savans physiologistes sur l'état moléculaire des nerfs dans leurs différens modes d'élec-

trisation sont encore aujourd'hui controversées. Elles ne s'appuient du reste, il faut bien le dire, sur aucune certitude expérimentale; peut-être vaut-il mieux recourir, pour l'explication générale de ces difficultés, aux idées développées par Matteucci. Cet illustre expérimentateur opposait aux théories allemandes sur les vertus électrotoniques des nerfs les phénomènes évidens de l'électrolyse, c'est-à-dire les décompositions chimiques opérées par les courans. Il pensait que les modifications dans l'excitabilité nerveuse déterminées par le passage de l'électricité tiennent aux acides et aux alcalis provenant du dédoublement des sels contenus dans les tissus animaux. On peut ajouter à ce premier ordre de phénomènes les courans électro-capillaires découverts récemment par M. Becquerel. C'est là qu'il convient de chercher les causes profondes du mécanisme complexe et encore si obscur de ce conflit de l'électricité et de la vie.

Les effets de l'électricité sur les plantes ont été moins bien étudiés. Les expériences faites à ce sujet ne sont ni assez nombreuses, ni assez rigoureuses. On sait que l'électricité détermine des contractions chez les différentes espèces de *mimosa* et surtout chez la sensitive, qu'elle ralentit le mouvement de la séve dans la cellule du *chara*, etc. M. Becquerel en a étudié l'action sur la germination et le développement des végétaux. L'électricité décompose les sels contenus dans la graine, transporte les élémens acides au pôle positif, et les parties alcalines au pôle négatif. Or les premiers nuisent à la végétation, tandis que les dernières la favorisent. Tout récemment, le même expérimentateur a exécuté une série de recherches concernant l'influence de l'électricité sur les couleurs des végétaux. Il s'est servi des fortes décharges qu'on obtient avec les machines à frottement, et il a observé ainsi des changemens de couleur assez remarquables, dus la plupart du temps à la rupture des cellules qui contiennent la matière colorante des pétales. Celle-ci, débarrassée de son enveloppe cellulaire, disparaît par un simple lavage à l'eau, et la fleur devient presque blanche. Dans les feuilles qui présentent deux faces de nuance différente, comme celle du *begonia discolor*, M. Becquerel a constaté une sorte de transport réciproque des couleurs d'une face à l'autre.

II.

Les phénomènes physiologiques dont il vient d'être question sont généralement confondus dans les livres avec les faits d'électrothérapie. On a cru nécessaire ici de les en distinguer. La vraie méthode est d'expliquer d'abord les phénomènes qui s'accomplissent

dans l'organisme sain; c'est le seul moyen de comprendre ensuite ceux qui caractérisent les maladies. L'électrothérapie constitue un ensemble de procédés qui doivent être rangés parmi les plus efficaces de la médecine, à la condition qu'ils soient mis en œuvre par un praticien versé dans la théorie de son art. En effet, le savoir physiologique le plus éprouvé est indispensable au médecin pour tirer un parti avantageux du courant électrique. L'empirisme même le mieux avisé est ici condamné à une impuissance fatale, — il n'est pas inutile de le rappeler à ceux qui imputent à la méthode elle-même les échecs où elle aboutit entre des mains inhabiles. Il est vrai que, depuis l'époque de Galvani et de Volta, les médecins ont appliqué l'électricité de la pile au traitement d'un grand nombre de maladies. Au commencement de ce siècle, la galvanothérapie fit beaucoup de bruit. On pensa tenir la panacée universelle. Des sociétés galvaniques, des journaux et des livres spéciaux entreprirent d'en répandre le bienfait. Cette vogue dura un certain temps, et allait peut-être faire place à l'indifférence, quand la découverte de l'électricité d'induction, due à Faraday (1832), vint rappeler l'attention des médecins sur les vertus du fluide électrique et provoquer une nouvelle et intéressante série d'expériences. Il est probable cependant que les deux systèmes électrothérapiques, une fois évanouies les incroyables illusions de la première heure, eussent fini par tomber en désuétude, s'ils n'étaient sortis des ornières de l'empirisme. L'empirisme, qui, avec son audace habituelle, avait su leur faire tout d'abord une si grande place, n'était pas en mesure de la leur conserver. C'est la physiologie expérimentale qui, en analysant avec précision le mécanisme des effets du fluide sur les ressorts organiques, donna aux applications thérapeutiques la sûreté, la certitude et la solidité qu'elles ont aujourd'hui. L'art aveugle a été, ici comme partout, l'origine des recherches scientifiques, et celles-ci à leur tour éclairent l'art et le perfectionnent constamment.

Chose singulière, la fortune des courans d'induction a été beaucoup plus heureuse que celle des courans de la pile. Ces derniers, dont l'emploi avait inauguré l'électrothérapie, n'ont pris une véritable importance en physiologie et en médecine que dans ces dernières années et alors que le crédit des courans d'induction était déjà solide, grâce surtout aux efforts de M. Duchenne (de Boulogne). C'est un physiologiste et anatomiste allemand, M. Remak, mort il y a six ans, qui le premier a insisté sur les remarquables vertus thérapeutiques du courant voltaïque. Remak, après avoir consacré vingt années à l'étude des questions les plus difficiles de l'embryogénie et de l'histologie, avait entrepris dès 1854 de rechercher et d'établir méthodiquement l'action des courans constans sur l'éco-

nomie. Il était arrivé bientôt à manier l'agent électrique avec une dextérité remarquable, à discerner avec une clairvoyante promptitude les points où il convenait dans chaque maladie d'appliquer les pôles de la pile. Ceux qui, comme nous, ont été en 1864 témoins de ses expériences à la Charité en ont conservé le souvenir le plus net. Les méthodes de M. Duchenne étaient à peu près les seules reçues et pratiquées en France avant que Remak fût venu démontrer aux médecins de Paris l'efficacité de l'électrisation par les courans constans dans les cas où la *faradisation* restait impuissante. L'enseignement du praticien de Berlin porta ses fruits. Un jeune médecin d'avenir, Hiffelsheim, commençait à répandre à Paris l'emploi du courant constant comme moyen thérapeutique quand la mort l'enleva en 1866 dans la fleur de l'âge. Un autre médecin qui a pu profiter des leçons de Remak, M. Onimus, a repris les travaux interrompus d'Hiffelsheim, et s'occupe aujourd'hui de constituer l'ensemble des procédés électrothérapiques en les subordonnant à une connaissance rigoureuse des lois électro-physiologiques (1). On va voir, par quelques exemples choisis dans la masse des faits publiés à ce sujet, jusqu'où s'étend actuellement l'efficacité de ces procédés.

L'expérience a établi que dans certaines conditions le courant électrique resserre les vaisseaux, et par suite ralentit l'afflux du sang dans les organes. Or un grand nombre de maladies sont caractérisées par un trop rapide afflux sanguin, par ce qu'on appelle des congestions. Certaines formes de délire et d'excitation cérébrale, ainsi que beaucoup d'hallucinations des divers sens, sont dans ce cas, et guérissent parfaitement par l'application du courant électrique sur la tête. Nul organe ne possède un système vasculaire aussi complexe et aussi délicat que le cerveau, et nul organe n'est aussi sensible à l'action des causes qui modifient la circulation. C'est pour cela que les affections qui ont leur siége dans l'encéphale sont particulièrement faciles à traiter par l'électricité. Cette dernière, bien appliquée, est souveraine contre les crises cérébrales, les conceptions délirantes, les migraines, les insomnies, etc. Les premiers médecins qui se servirent du courant avaient parfaitement saisi cette heureuse influence du fluide galvanique sur les troubles du cerveau; ils avaient même songé à en tirer parti pour le traitement de la folie. Les recherches n'ont pas été continuées dans cette direction, mais les faits publiés par Hiffelsheim autorisent à croire qu'elles ne seraient pas infructueuses. Ces faits témoignent com-

(1) Dans le concours extraordinaire ouvert récemment par l'Académie des Sciences pour l'application de l'électricité à la thérapeutique, le premier prix a été donné à MM. Onimus et Legros, et le deuxième à deux physiologistes russes, MM. Cyon.

bien les courans électriques, mais les courans continus seuls, pourront un jour rendre de services dans les affections cérébrales. C'est un point sur lequel il est important d'appeler l'attention des médecins aliénistes. Jusqu'ici on n'a vu dans l'électricité qu'un excitant énergique. Ce qui est vrai pour les courans interrompus ne l'est pas pour le courant de la pile. Loin d'être toujours un excitant, ce dernier, comme le soutenait Hiffelsheim, peut devenir dans certaines conditions un sédatif, un calmant. Cette influence sur la circulation, jointe au pouvoir électrolytique du courant de la pile, permet d'y avoir recours pour le traitement d'engorgemens de diverse nature. On guérit par ce moyen les engorgemens des ganglions lymphatiques, des glandes parotidiennes, etc. Le courant agit ici à la fois sur la contractilité des vaisseaux et sur la composition des humeurs.

C'est surtout dans les cas de paralysie que l'électricité montre toute sa puissance curative. Les paralysies surviennent chaque fois que les nerfs moteurs sont séparés des centres nerveux par une cause traumatique ou par une modification de texture qui leur fait perdre leur excitabilité. Lorsque le nerf est détruit, la paralysie est incurable; mais, lorsqu'il n'est que malade, on peut dans la plupart des cas rétablir ses fonctions par le traitement électrique. Comme alors il y a toujours une certaine atrophie musculaire, on dirige l'électricité en même temps sur les nerfs et sur les muscles, et on emploie concurremment le courant de la pile et le courant d'induction. En général le premier modifie la nutrition générale et rétablit l'excitabilité nerveuse, le second stimule la contractilité des fibres musculaires. La différence d'action des deux espèces des courans est manifeste dans certaines paralysies, où les muscles ne se contractent plus par les courans induits, tandis que sous l'influence des courans constans ils se contractent mieux que des muscles sains. Les expériences faites, il y a quelques années, au laboratoire de M. Robin sur des cadavres de suppliciés ont prouvé qu'après la mort la contractilité musculaire peut encore être excitée par les courans de Volta, alors qu'elle ne répond plus au courant de Faraday.

Quand les nerfs moteurs se trouvent dans un état d'excitation morbide, ils déterminent des contractions des muscles qui sont permanentes (spasmes toniques) ou intermittentes (spasmes cloniques). Les différens nerfs moteurs qui sont le plus souvent excités sont le nerf facial, les filets nerveux de l'avant-bras ou des doigts, qui sont affectés dans la crampe des écrivains (1), et les

(1) La *crampe des écrivains* consiste dans une sorte de spasme des muscles des

filets du nerf spinal, dont l'irritation détermine le tic de la tête, le torticolis chronique, etc. Or l'électricité fait disparaître ou du moins améliore notablement ces divers états morbides; elle exerce la même action sur les névralgies et les névrites, toutes les fois que ces affections ne sont point les symptômes d'autres maladies plus profondes. Les courans rétablissent l'activité normale de la nutrition dans les nerfs malades et dans les muscles correspondans; ils agissent aussi de la façon la plus heureuse sur les rhumatismes en modifiant la circulation locale, en calmant la douleur et excitant les phénomènes réflexes qui sont suivis de contractions musculaires. Erb, Remak, Hiffelsheim et Onimus ont mis hors de doute cette action salutaire sur les gonflemens articulaires, soit dans les cas aigus, soit dans les cas chroniques.

Les découvertes relatives à l'influence de l'électricité sur la moelle épinière ont été mises à profit dans le traitement des maladies qui dépendent d'une surexcitation de l'activité de cet organe, telles que la chorée, la danse de Saint-Guy, l'hystérie et d'autres névroses convulsives qui présentent une physionomie plus ou moins analogue. Voici deux cas de ce genre publiés par le docteur Onimus, et qui donneront une idée de la manière dont on applique ici le courant. Un enfant de douze ans était atteint d'une affreuse maladie. Toutes les cinq ou dix minutes, il perdait connaissance, se roulait par terre, les yeux déviés vers la partie supérieure, puis se raidissait tellement qu'on ne parvenait à plier aucun de ses membres. L'accès terminé, il revenait à lui, mais la moindre impression un peu vive suffisait à l'accabler de nouveau. On lui appliqua d'abord sur la moelle les courans ascendans. Aussitôt l'enfant fut pris d'une crise violente. Les courans descendans furent employés ensuite pendant quinze jours consécutifs, au bout desquels le petit malade recouvra la santé. — Une jeune fille de dix-sept ans, hystérique, offrait des symptômes très bizarres du côté du larynx, du voile du palais et des muscles de la face, entre autres une sorte d'aboiement suivi d'un reniflement intense et d'horribles grimaces. Or en plaçant le pôle positif dans la bouche de la malade, contre la voûte palatine et le pôle négatif sur la nuque, on parvint à supprimer tous ces phénomènes morbides. En disposant les pôles dans un ordre inverse, on les aggravait au contraire. Après seize séances de traitement électrique, cette jeune fille fut presque complétement guérie, et il ne lui resta qu'un tic musculaire insignifiant en comparaison des désordres primitifs. Enfin plusieurs cas de tétanos ont été com-

doigts, qui les empêche de se contracter régulièrement pour tenir et diriger une plume ou pour appuyer sur les touches d'un piano, tandis que les muscles de la main et de l'avant-bras conservent toute leur force normale.

battus avec succès par des moyens analogues. Cette terrible maladie, la plus redoutable des complications chirurgicales, est due à une inflammation aiguë de la moelle épinière. Il en résulte une altération des nerfs moteurs telle que tous les muscles du corps éprouvent une contracture générale, une raideur douloureuse qui gagne peu à peu les organes les plus essentiels à la vie. Quand les muscles de la poitrine et du cœur arrivent à être saisis de cette manière, la mort a lieu par asphyxie. Or le courant continu tend à rétablir ici l'état normal des nerfs moteurs. Deux autres maladies chroniques de la moelle, dont la première surtout est bien grave, l'atrophie musculaire progressive et l'ataxie locomotrice, cèdent souvent à l'emploi rationnel de l'électricité ou du moins sont enrayées dans leur progrès, dont l'issue naturelle est la mort. Il est intéressant de noter que ces deux maladies ont été découvertes et caractérisées par M. Duchenne (de Boulogne) dans le cours de ses recherches électrothérapiques. L'électricité lui a servi en ce cas de moyen de diagnostic, comme elle sert de moyen d'étude pour la physiologie, où elle représente en quelque sorte un réactif capable de déceler des différences fonctionnelles qu'aucun autre procédé n'eût révélées. Elle seule, d'après la manière dont elle affecte un nerf ou un muscle, permet, dans certaines circonstances, de décider de la nature et même du degré de l'altération des ressorts de ce nerf ou de ce muscle.

Aldini disait que le galvanisme offre un moyen puissant pour remettre en action la vitalité suspendue par une cause quelconque. Plusieurs médecins, au commencement de ce siècle, firent revivre ainsi des chiens plongés pendant un certain temps au fond de l'eau et qu'on en avait retirés avec toute l'apparence de la mort. Hallé et Sue proposèrent à cette époque de mettre des appareils galvaniques dans les différens quartiers de Paris, surtout au voisinage de la Seine. Cette mesure si sage et si utile n'a pas encore reçu d'exécution, bien que toutes les expériences exécutées depuis lors aient démontré de plus en plus l'efficacité de l'électricité contre l'asphyxie et la syncope produites soit par l'eau, soit par les gaz délétères. Le courant de la pile rétablit aussi les mouvemens respiratoires dans les cas d'empoisonnement par l'éther et le chloroforme, et à un instant où tout espoir de résurrection semble perdu. Les chirurgiens qui connaissent cette propriété se la rappellent lorsque la chloroformisation leur paraît périlleuse pour le malade qui y est soumis.

L'électricité se transforme en chaleur très facilement. Quand on fait passer un courant intense dans un fil métallique très court, celui-ci s'échauffe, rougit, et, dans certains cas, se réduit en vapeur. Cette propriété a été mise à profit par les chirurgiens pour l'ablation

de diverses excroissances morbides. Ils introduisent une lame métallique à la base des tumeurs ou des polypes qu'ils veulent enlever, et, quand cette sorte de couteau électrique est devenu incandescent sous l'influence du courant de la pile, ils lui impriment un mouvement tel que la partie malade est séparée par cautérisation aussi nettement qu'avec un instrument tranchant. Ce procédé, qui évite l'effusion du sang et ne provoque qu'une douleur insignifiante, a donné de beaux résultats entre les mains de MM. Marshall, Middeldorpf, Sédillot et Amussat. Indépendamment de cette application, où c'est surtout la chaleur qui est utilisée, on a employé l'électricité pour détruire les tumeurs par une sorte de désorganisation chimique de leur tissu. MM. Crusell, Ciniselli et Nélaton ont fait à ce sujet des expériences décisives. Enfin MM. Pétrequin, Broca et d'autres ont proposé le même moyen pour coaguler le sang dans l'intérieur des sacs anévrysmaux. Si cette nouvelle chirurgie n'est pas encore aussi répandue qu'elle devrait l'être, c'est que le maniement des appareils électriques exige beaucoup d'habitude et de dextérité, et que les chirurgiens trouvent plus commode l'usage classique du bistouri.

On voit par ce rapide historique que l'électrothérapie est salutaire dans un grand nombre de maladies. Soit qu'on l'emploie pour modifier l'état de la nutrition, pour accélérer ou pour ralentir la circulation dans les petits vaisseaux, soit qu'on y ait recours pour calmer ou pour stimuler les nerfs, pour détendre ou pour mettre en mouvement les muscles, pour brûler ou détacher les tumeurs, l'électricité, pourvu qu'on ne la manie pas à contre-sens, est destinée à rendre de notables services à l'art de guérir. Le domaine de la *thermothérapie* est moins considérable; il a cependant une certaine étendue. L'exploration de celui qui est réservé à l'usage médicinal de la lumière, à la *photothérapie* (s'il est permis d'employer ces néologismes), commence à peine. Il en faut dire autant de l'emploi de la pesanteur, qu'on pourrait appeler *barothérapie* (1). En tout cas, il se constitue présentement, et l'avenir verra se développer de plus en plus, à côté de la thérapeutique des corps, une thérapeutique des forces, — à côté de la médecine des drogues, la médecine des énergies. Il est impossible de dire dès aujourd'hui laquelle des deux prévaudra définitivement; on peut supposer que toutes deux sont appelées à rendre des services également précieux à l'art.

Les premiers savans qui étudièrent l'action de l'électricité galvanique sur les animaux morts, et qui les virent recouvrer le mouve-

(1) M. Paul Bert a communiqué à l'Académie des Sciences, dans les séances des 3 et 10 juillet 1872, les résultats de longues expériences qu'il a instituées concernant l'influence que les changemens de pression exercent sur les phénomènes de la vie.

ment et même une apparente sensibilité, crurent avoir trouvé le secret de la vie; ils assimilèrent à la force animatrice cette autre force qui semble réchauffer les organes déjà glacés et en rétablir le ressort brisé. Il n'est pas besoin de méditer longtemps sur l'ensemble des faits exposés dans les pages précédentes pour comprendre combien l'illusion était grande. Non-seulement l'électricité n'est pas la vie tout entière, mais il n'est même pas permis de la considérer comme un des élémens de la vie, par exemple de l'assimiler à la force nerveuse. Les expériences de M. Helmholtz, qui ont été décrites ici même (1), ont démontré en effet jusqu'à l'évidence qu'une telle assimilation est contraire à la réalité. Ce qui caractérise les forces de la vie et l'unité vitale, qui est l'expression déterminée de leur fonctionnement simultané dans un même organisme, c'est précisément l'organisation. Or l'électricité n'a aucun rapport causal avec l'organisation même. Celle-ci est l'ouvrage d'une activité supérieure. Elle s'approprie toutes les énergies de la nature, mais elle les enchaîne, les coordonne et les place dans des conditions spéciales pour les faire servir aux desseins de la vie. Gravitation, chaleur, lumière, électricité, toutes ces énergies se conservent au sein des êtres vivans; seulement elles s'y dissimulent sous une nouvelle unité phénoménale, de même que l'oxygène, l'hydrogène, le carbone, l'azote et le phosphore, qui constituent une cellule nerveuse, y disparaissent dans une nouvelle unité substantielle sans cesser d'y exister comme élémens chimiques distincts. Les puissances de la nature inorganique sont aussi nécessaires à la vie que les lignes et les couleurs le sont au peintre pour faire un tableau. Que serait le tableau sans l'industrie et sans l'âme du peintre? Le tableau est son œuvre à lui; les forces physico-chimiques sont les lignes et les couleurs de cette composition homogène et harmonieuse qui est la vie. Elles n'y auraient aucune signification, aucune efficacité, si elles n'y subissaient, par l'opération d'un mystérieux artiste, une métamorphose qui, les élevant à une dignité qu'elles n'avaient point auparavant, leur donne place au suprême concert. C'est ainsi que dans l'infinie solidarité des choses, il y a, comme le pensait Leibniz, un mouvement continu de l'inférieur vers le supérieur, un acheminement constant vers le bien, une incessante aspiration vers une existence plus complète et plus consciente, un perfectionnement éternel.

FERNAND PAPILLON.

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1867.

LES MÉTHODES

DANS

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Quelques mots sur l'instruction publique en France, par M. Michel Bréal, professeur au Collége de France.

Le livre de M. Bréal vient à propos pour nous remettre devant les yeux cette question de l'enseignement, qu'il ne faudrait jamais perdre de vue, et que tant de motifs concourent à effacer de notre souvenir. Au premier moment de ses désastres, la France ne s'abusa point sur les causes qui les avaient amenés; elle connut son mal et souhaita d'en être guérie. Ce fut un cri général qu'il fallait imiter l'exemple qu'avait donné la Prusse en 1807, relever le niveau des intelligences, répandre l'instruction à flots, fonder des écoles ou rajeunir celles qui existaient par des méthodes nouvelles, apprendre à lire au peuple, rendre aux classes lettrées le goût des études sérieuses, préparer enfin par le travail des générations plus saines et plus fortes pour l'avenir. Tous les partis paraissaient alors adopter ces principes; on les lisait sur tous les drapeaux, et il semblait que tout le monde fût d'accord pour les faire triompher. Malheureusement de pressantes nécessités appelèrent d'autres côtés l'attention des législateurs; on eut le temps de se raviser et de se diviser. Les divergences d'opinions reparurent, les beaux programmes furent oubliés. Cette question de l'enseignement, qui devrait réunir tous les esprits, est aujourd'hui l'une de celles qui les séparent. On l'écarte on l'éloigne, on en parle le moins qu'on peut, de peur de provoquer des luttes fâcheuses et de créer quelques divisions de plus dans un pays déjà si misérablement divisé.

Le public pourtant ne l'oublie pas : un instinct sûr et tenace semble l'avertir qu'il importe au salut du pays qu'elle soit enfin abordée et résolue. Quelles que soient ses préoccupations légitimes, aussitôt qu'on la lui rappelle, il y revient avec ardeur ; le bon accueil qu'il a fait au livre de M. Bréal en est la preuve. Ce livre n'était pas de ceux qui devaient s'attendre à obtenir une popularité rapide : il ne cherche pas les vains agrémens; il n'en a pas moins été beaucoup lu et réimprimé. Ce succès est un bon signe, et il fait au moins autant d'honneur aux lecteurs qu'au livre. Bien des raisons montrent, quand on veut les voir, que l'opinion publique ne s'est pas autant égarée et assoupie depuis un an qu'on veut bien le dire. Elle a eu sans doute ses défaillances, elle a été entraînée de divers côtés par les nécessités ou les passions du moment; mais au fond ce qu'elle souhaite toujours avec le plus d'ardeur, c'est qu'on travaille enfin à cette régénération morale dont elle sent la nécessité. Des journaux étrangers et ennemis se plaisent depuis quelque temps à faire de nous les plus tristes tableaux. Ils prétendent qu'en quelques mois nos bonnes résolutions se sont dissipées, et que tous les enseignemens que nous avions tirés de nos désastres sont perdus. Ils nous trouvent aussi légers, aussi insoucians, aussi futiles qu'autrefois, et s'empressent de prédire que nous ne nous relèverons point du coup qui nous a frappés. Cette sentence est rigoureuse; heureusement elle ne s'appuie que sur des observations superficielles. Il ne suffit pas, pour juger un peuple, de traverser les rues d'une grande ville et de remarquer qu'elle contient toujours la même foule bruyante, ou d'entrer dans les petits théâtres et de constater qu'ils sont pleins. On sait bien que parmi ceux qui les remplissent se trouve ce monde de visiteurs cosmopolites qui viennent chez nous s'amuser de nos pièces légères pour avoir le droit de s'en indigner chez eux en connaissance de cause. Toute cette agitation et tout ce bruit restent le plus souvent à la surface. Il ne faut pas que ces empressés de la rue, que ces désœuvrés du théâtre nous cachent cette population honnête et laborieuse qui s'est si facilement soumise à toutes les charges que nos malheurs lui imposaient, qui, loin de se soustraire à ce lourd fardeau, semble disposée à subir et même à réclamer de nouveaux sacrifices, qui offre si volontiers tous ses enfans au service militaire, et qui, accablée d'impôts, se déclare prête à donner encore sans marchander tout ce que réclame l'enseignement public.

C'est à ces gens de bonne volonté et de bonne foi, qui cherchent le salut de la France en dehors des partis, que le livre de M. Bréal s'adresse. Il est écrit avec un accent d'honnêteté et de franchise qui ne pouvait manquer de leur plaire. M. Bréal ne fait pas de sacrifices à la popularité. Il se détourne volontiers de ces questions brûlantes qui passionnent les esprits et avec lesquelles on peut se faire des succès faciles, ou, s'il est forcé d'y toucher, il le fait avec une modération remarquable.

Il ne se dissimule pas par exemple que l'enseignement primaire qu'on donne dans les maisons ecclésiastiques est très superficiel, il sait « qu'elles ne distribuent trop souvent qu'un savoir incomplet et précaire; » mais s'ensuit-il qu'on ne doive laisser debout que l'enseignement laïque, et qu'on ait le droit de fermer toutes les écoles des prêtres? M. Bréal ne le croit pas. « Outre qu'une telle suppression, dit-il, serait une atteinte au droit des familles et à la liberté des citoyens, le premier résultat qu'elle produirait serait de faire dégénérer en lutte ouverte la guerre sourde qui existe entre le prêtre et l'instituteur; chacun de nos paysans aurait dès lors à choisir pour son enfant entre l'école mise en interdit ou l'église sans l'école. La rupture entre l'état et le clergé serait la conséquence dernière d'une telle loi, qui n'est pas moins contraire aux principes de la vraie démocratie et aux doctrines d'une politique libérale qu'aux sentimens et aux droits de la partie croyante de la nation. » M. Bréal est partisan décidé de l'enseignement obligatoire, et, comme bien des gens supposent que la prétention d'apprendre à lire à tout le monde n'est qu'une nouveauté chimérique, il rappelle fort à propos qu'aux états-généraux de 1560 la noblesse demandait qu'on levât une contribution « afin de stipendier des pédagogues et gens lettrés en toutes villes et villages pour l'instruction de la pauvre jeunesse du pays, » et qu'elle voulait qu'on forçât les pères et mères, à peine d'amende, d'envoyer leurs enfans à l'école, « et qu'à ce fait ils fussent contraints par les seigneurs et juges ordinaires. » En somme, il n'insiste guère néanmoins sur ce remède souverain, dont tant de gens s'exagèrent l'importance. Selon lui, la régénération de l'enseignement est ailleurs : il importe sans doute qu'on le répande, mais il faut avant tout qu'on l'améliore. Pour que le principe de l'obligation produise tous les bons effets qu'on attend, on doit s'occuper d'abord de donner dans les écoles une instruction solide, « qui développe la réflexion et le jugement, qui grave dans l'intelligence des connaissances positives et laisse après elle le désir d'apprendre, qui soit en un mot non pas le semblant, mais la réalité de l'instruction. » C'est précisément ce qui nous manque le plus. Le vice dont souffre notre enseignement et dont la France souffre avec lui se résume en un mot : nos méthodes sont incomplètes ou mauvaises; il faut s'empresser de les changer, et c'est par là que doivent commencer les réformes. Tel est le sentiment de M. Bréal et la conclusion de son livre.

M. Bréal s'occupe de l'enseignement à ses trois degrés, et il est d'avis qu'à tous les étages des réformes sont indispensables. On l'admet assez généralement pour l'instruction primaire, et presque tout le monde reconnaît la nécessité de l'étendre et de la fortifier : on en convient volontiers pour l'enseignement supérieur, où tout est à faire, et l'on est d'accord qu'en réalité il existe à peine chez nous; mais on sera sans doute

surpris du jugement rigoureux que M. Bréal porte sur notre instruction secondaire, qui le satisfait peut-être encore moins que les deux autres. Ce n'est pas l'opinion ordinaire. L'Université, qui reconnaît que ses facultés laissent à désirer, montre ses lycées et ses colléges avec complaisance, et le pays pense un peu comme l'Université. Depuis près de trois siècles, tous les enfans des classes aisées sont élevés chez nous de la même façon. La méthode des jésuites fut accueillie dès le début avec tant d'applaudissemens que leurs rivaux eux-mêmes furent obligés de l'imiter pour se soutenir; nous l'avons pieusement recueillie de l'Université de Paris, et nous la conservons avec une fidélité rare. Il n'y en a pas d'autre en France, et elle règne dans les colléges libres comme dans ceux de l'état. On s'imaginait, quand on proclama la liberté de l'enseignement en 1850, que le régime nouveau ferait naître des systèmes d'éducation très variés, et ceux qui étaient opposés à la loi annonçaient tristement que nous allions tomber dans une véritable confusion. Il n'en a rien été : dans les établissemens les plus divers, les méthodes sont semblables; on ne se divise que sur des points de détail; pour l'ensemble, on est d'accord. Le seul résultat de la loi, c'est que le père de famille peut envoyer son fils chez les dominicains et les jésuites, comme dans les colléges universitaires; mais ce fils retrouvera partout les mêmes exercices et les mêmes méthodes. Cet enseignement est donc profondément établi dans nos usages et dans nos mœurs; mais la vogue dont il jouit n'empêche pas M. Bréal de le trouver mauvais. Il lui semble que ces méthodes, qui comptent un si long passé et se croient si sûres de l'avenir, sont contraires à l'esprit de notre temps, et que, si l'on s'obstine à les garder, elles achèveront de nous perdre. Cette opinion, qu'il a soutenue avec une grande vigueur, n'est pas conforme au sentiment général; elle ne peut manquer de surprendre beaucoup de personnes. Il faut voir sur quelles raisons il l'appuie et ce qu'on en doit penser.

Le système suivi dans nos lycées pour instruire la jeunesse diffère de ceux qu'emploient les autres nations. Ce n'est pas assez distinguer l'instruction qu'on y donne et en montrer toute l'originalité que de dire, comme on l'a fait, qu'elle est avant tout littéraire. Dans d'autres pays aussi, on tient à donner aux jeunes gens le goût et le sentiment des lettres; mais on s'y prend chez nous d'une façon particulière. A Rome, où il était besoin que tout le monde sût parler, l'éducation ne cherchait à faire que des orateurs; on enseignait au jeune homme à développer tous les sujets et à trouver des argumens pour toutes les causes. Nous autres, nous ne semblons occupés qu'à former des écrivains. Tout l'effort de nos maîtres consiste à donner à ceux qui les écoutent les moyens d'exprimer d'une manière suivie et sensée quelques idées générales : de là l'importance que nous accordons aux compositions écrites.

Dans les gymnases allemands, les devoirs écrits ne servent qu'à montrer si l'on a profité des lectures; c'est le contraire chez nous : les lectures ne servent qu'à composer des devoirs écrits. Quand nous faisons lire à l'élève les grands auteurs de l'antiquité, c'est toujours avec la pensée de les imiter. Il les étudie non pas pour eux, mais pour lui. Ce qu'il remarque en eux, ce n'est pas ce qui les caractérise en propre, c'est au contraire ce qui est de tous les pays et de tous les temps, et dont il peut par conséquent faire son profit. Il les feuillette comme un cahier de bonnes expressions où il doit se fournir d'idées piquantes et de termes heureux : aussi arrive-t-il souvent qu'il les a lus sans les connaître; en revanche, il finit par devenir très habile à s'approprier leurs pensées et leur style. S'il est intelligent et studieux, au bout de quelque temps il connaît leurs procédés à fond et sait les reproduire. Avec les idées et les phrases des autres, il est devenu une sorte d'écrivain. On voit comment le premier résultat de cette éducation a été de créer une nation très lettrée; elle a fait de la France entière un grand public, très capable de goûter et de juger les œuvres littéraires, mais difficile, délicat, vétilleux, car il n'est presque personne chez nous qui n'ait écrit et ne connaisse un peu par expérience les secrets et les finesses du métier. Ce public a quelquefois excité et quelquefois retenu nos écrivains. Si les grandes qualités de l'art français sont en partie son œuvre, il est responsable aussi de quelques-unes de nos imperfections. Il nous a tour à tour arrêtés dans notre élan et prémunis contre les chutes, — en somme, nous lui devons deux siècles de grandeur incontestable; il est juste de lui en faire honneur, et il faut reconnaître en même temps que, comme il devait ses principales qualités à son éducation, cette éducation n'a pas été inutile à notre gloire. Si M. Bréal avait eu le dessein de faire dans son livre l'histoire de notre enseignement secondaire, on pourrait lui reprocher de n'avoir pas rendu justice aux effets heureux de cet enseignement dans le passé; mais il ne s'occupe que du présent, il cherche uniquement à connaître si ces anciennes méthodes nous conviennent encore, quels fruits elles produisent aujourd'hui dans nos lycées. Il lui paraît difficile, quand on se borne à les étudier de nos jours et dans leurs rapports avec la génération présente, de conserver la même admiration pour elles, et d'avoir autant de confiance en leur efficacité.

C'est une vérité banale que, chaque siècle ayant sa vocation spéciale et son rôle particulier dans l'histoire, des générations dont la destinée n'est pas la même ne peuvent pas être tout à fait élevées de la même façon. Quand l'éducation s'obstine à rester immobile au milieu du mouvement général, elle se condamne elle-même à devenir bientôt inutile ou nuisible. On ne tarde pas à reconnaître alors à des signes certains qu'elle ne suffit plus à sa tâche. Une sorte de langueur se répand dans

l'enseignement public : on ne le donne qu'avec indifférence, on ne le reçoit qu'avec ennui. L'intérêt des études devrait augmenter pour l'élève avec les années, et les années ne font qu'accroître le peu de goût qu'il ressent pour elles et l'impatience qu'il éprouve d'en être délivré. Il cherche à sortir au plus vite des établissemens où on le retient, et il n'en sort qu'avec des connaissances superficielles dont au bout de quelques mois il ne reste plus de trace. Lorsqu'un système d'éducation ne donne pas de meilleurs fruits, il est évident qu'il faut le modifier. On aura beau prouver en théorie qu'il est le plus parfait du monde, l'expérience le condamne, et l'expérience est souveraine. Il ne s'agit pas ici, comme on le fait trop souvent, de discuter le mérite d'une méthode d'une façon idéale, par des argumens philosophiques, et de prouver que c'est celle qui convient le mieux à l'homme en général. L'homme en général n'existe pas; celui que nous connaissons, que nous fréquentons, que nous devons élever, est engagé dans la vie à des conditions particulières, il subit certaines nécessités que ses pères n'ont pas connues, il appartient à une époque spéciale : il faut l'élever pour son temps. C'est donc surtout par les résultats qu'il convient de juger les méthodes, et les faits décident en dernier ressort si l'on doit les conserver intactes ou s'il faut les approprier à des temps nouveaux.

Ainsi posée, la question me semble bien près d'être résolue. Ce n'est pas qu'il soit très aisé de décider exactement quelle est la force des études dans nos lycées. Nous y faisons vivre ensemble deux populations très différentes, et, suivant qu'on observe les quelques élèves qui sont à la tête de la classe ou l'ensemble de leurs camarades, l'opinion n'est plus la même. Dans les lycées de Paris surtout, la préparation à l'École normale et le concours général maintiennent un certain niveau. On y explique du grec assez couramment, ce qui ne se trouve guère ailleurs. Tous les ans, on couronne au concours des copies bien supérieures à celle qui obtint à La Harpe le prix d'honneur, en sorte qu'avec un peu de complaisance on pourrait conclure que nos élèves savent mieux le latin qu'autrefois; mais l'éducation publique n'est pas faite seulement pour quelques intelligences d'élite, il faut qu'elle convienne au plus grand nombre. Si sur les milliers de jeunes gens qui la reçoivent quelques-uns seulement en profitent, elle manque le but. Ce qui indique la force ou la faiblesse des études, ce ne sont pas ces épreuves réservées à quelques candidats plus heureux et spécialement préparés pour elles, c'est l'examen auquel tous prennent part, c'est-à-dire le baccalauréat; or, de l'aveu de tous les juges, l'ignorance de la plupart des aspirans au baccalauréat est honteuse, et il faut de véritables efforts d'indulgence pour admettre la moitié des jeunes gens qui s'y présentent. Le plus grand nombre arrive à peine à épeler quelques mots grecs et ne peut écrire quelques phrases d'un latin barbare sans les émailler de fautes.

Voilà donc pour beaucoup d'élèves l'unique résultat de sept ou huit années d'études! Il faut avouer que la récolte est mince, qu'elle ne répond guère aux dépenses que font les parens et à la peine que se donnent les maîtres. De toutes ces connaissances imparfaitement acquises, rien ne doit rester dans la vie; le lendemain du baccalauréat, tout est oublié. Nos pères conservaient au moins une sorte de souvenir pieux de leurs études du collége; ils relisaient volontiers les auteurs qu'ils avaient expliqués dans leur jeunesse, les délicats aimaient à citer Horace, les politiques retrouvaient tout dans Tacite; les journaux à la mode, l'*Almanach des Muses, le Mercure, la Décade philosophique,* accueillaient avec grand plaisir des traductions en vers de Tibulle ou d'Ovide, et c'étaient les morceaux que le public aimait le plus à lire. On se souvient encore à la Sorbonne du cours que professait M. Lemaire, l'éditeur de la bibliothèque latine. Autour de lui se pressait un auditoire sympathique de gens de soixante ans qui venaient rafraîchir dans ses leçons les impressions de leurs jeunes années. Virgile surtout faisait leurs délices; ils le savaient par cœur et voulaient toujours l'entendre expliquer. Quand le professeur commentait le quatrième livre, il cédait à son émotion, et tous ces vieillards fondaient en larmes. Ce ne serait peut-être pas aujourd'hui un bon moyen d'attirer la foule que d'admirer trop Virgile. Elle aime au contraire à entendre traiter légèrement ces idoles antiques dont elle est fort désabusée, et il est moins sûr, pour obtenir ses applaudissemens, d'en faire l'éloge que de s'en moquer. Non-seulement le collége aujourd'hui ne nous apprend plus à les connaître, mais il ne nous habitue pas à les aimer.

La décadence des études n'est donc que trop certaine; elle est officiellement constatée par les rapports des facultés et par les lamentations des ministres, qui gémissent souvent, dans leurs circulaires, sur la faiblesse des examens du baccalauréat; mais des lamentations, quelque touchantes qu'elles soient, ne guérissent rien, et le mal ne s'est pas arrêté depuis vingt ans. Sur qui faut-il rejeter la faute? Ce n'est pas assurément sur nos professeurs : il n'est pas de pays où l'on exige plus de garanties de ceux qui se destinent à l'enseignement. Les concours qu'on a multipliés à l'entrée de la carrière n'y laissent pas pénétrer d'incapables; les inspections, qui sont sévères et nombreuses, n'y permettent guère d'être négligent. Les professeurs font ce qu'ils peuvent, ils obéissent régulièrement aux instructions qu'ils reçoivent, et il serait tout à fait injuste de les rendre responsables du peu de succès de leurs leçons. Beaucoup de personnes en accusent le fond même de notre enseignement classique; il leur semble que nous avons tort d'apprendre aux élèves les littératures anciennes et les langues mortes, qui ne leur servent de rien, qu'il faut les remplacer au plus vite par l'étude des sciences et des langues vivantes, et que notre éducation deviendra féconde quand

elle aura pris franchement ce caractère positif qui est celui de notre époque. La question est trop grave pour être abordée en passant. Sans prétendre la traiter en quelques mots, rappelons que les Allemands viennent de nous prouver avec trop d'évidence qu'ils sont des esprits très positifs et d'excellens calculateurs; ils n'ont pas cru pourtant qu'il leur fût indispensable pour acquérir ces mérites de renoncer à l'étude du grec et du latin. Ils s'y livrent au contraire avec plus d'ardeur et de succès que jamais. Si cette étude, qui fleurit chez eux, est devenue chez nous si languissante et si stérile, ce n'est donc pas que le grec et le latin soient contraires à l'esprit du temps, c'est que nous n'avons pas une bonne manière de les enseigner.

M. Bréal n'est pas le premier du reste qui nous révèle que nos méthodes sont imparfaites. Ceux même qui, étant à la tête de l'enseignement public, semblent avoir la mission de le défendre l'ont plus d'une fois reconnu, et les essais qu'ils ont faits pour les rendre meilleures prouvent bien qu'ils ne les croient pas irréprochables. Malheureusement ces essais ont été toujours timides, souvent maladroits. La plupart de ces réformes, si pompeusement annoncées, ne sont pas sorties des circulaires officielles. Quelques-unes seulement ont été mises en pratique, et il s'est trouvé par une sorte de fatalité que c'étaient d'ordinaire les moins heureuses, celles qui ne faisaient qu'enfoncer davantage notre enseignement dans les vieilles ornières. C'est ainsi, par exemple, qu'on s'est décidé à multiplier les compositions écrites dans les épreuves du baccalauréat. Cette innovation a été accueillie avec de grands applaudissemens; mais elle a été loin de produire les heureux résultats qu'on attendait. Tant que les perspectives du baccalauréat sont lointaines, les élèves ne travaillent pas avec plus d'ardeur qu'autrefois. Quand l'examen approche, les plus effrayés, les moins sûrs d'eux-mêmes, s'empressent de se livrer à quelque préparateur qui s'est donné le rôle difficile d'enseigner en quelques mois aux jeunes gens l'art de paraître savoir ce qu'ils ignorent. Quand l'élève n'est pas trop rebelle, ils arrivent, à force d'exercices, à lui faire construire quelques phrases à peu près correctes, où le sujet est entrevu de loin, et qu'avec un peu de bonne volonté on peut prendre pour du latin. C'est le triomphe de leur métier, et l'on semble vraiment n'avoir augmenté le nombre des compositions écrites que pour fournir aux préparateurs une occasion de montrer leur habileté. Il est probable pourtant qu'on avait d'autres desseins; mais on n'a pas pris la bonne route pour réussir, et le mauvais succès de cette mesure dont on se promettait tant de succès prouve bien que c'est tout à fait en sens inverse qu'il fallait marcher.

Les réformes que propose M. Bréal sont très différentes; il en résume l'esprit dans quelques lignes pleines de sens. « L'honnête homme, comme l'entendait le XVIIe siècle, sachant diriger son esprit d'une manière sen-

sée et droite, et trouvant pour ses idées une expression toujours naturelle et juste, voilà l'idéal que nos professeurs ont en vue. N'en est-il pas cependant un autre que les changemens survenus dans notre société et les progrès de la science ont fait succéder au premier, non pour l'abroger, mais pour le transformer et l'agrandir? Il est un art aussi nécessaire aujourd'hui que celui de penser logiquement; c'est l'art de découvrir et d'observer les faits, l'art de comprendre et de contrôler la vérité. » Ainsi les méthodes anciennes, en faisant écrire et disserter les élèves sur des thèmes convenus, se proposaient surtout de leur enseigner à bien penser et à bien parler : c'est un grand mérite qu'il ne faut pas laisser perdre; la méthode nouvelle s'attachera de plus à faire naître et à développer chez eux cette curiosité intelligente, cet esprit d'investigation et de découverte qui n'est pas seulement indispensable aux travaux scientifiques, mais dont tous les hommes ont besoin dans une société où chacun se fait sa fortune. Quand le but est nettement marqué, il est plus facile de s'entendre sur le chemin qu'on doit suivre pour y parvenir.

Parmi les innovations que souhaite M. Bréal, il en est sur lesquelles on est à peu près d'accord. Tout le monde demande qu'on diminue dans nos classes le nombre des devoirs écrits, et qu'au contraire on rende les explications plus rapides et plus longues. Les étrangers sont bien surpris quand ils jettent les yeux sur les programmes de nos études. Ils ne peuvent comprendre qu'on sorte d'un collége sans avoir lu Homère et Virgile tout entiers, qu'on ne connaisse Tite-Live et Salluste que par quelques narrations ou quelques discours choisis, qu'on n'explique que par accident les comédies de Térence et les lettres de Pline, ces ouvrages charmans qui conviennent si bien à la jeunesse, — qu'on aborde à peine quelques harangues de Cicéron, et qu'on se tienne toujours loin de sa correspondance (1). Si l'on veut donner aux jeunes gens le goût de l'antiquité, il faut faire passer devant eux un plus grand nombre d'auteurs, il faut surtout qu'ils lisent des ouvrages entiers, et non, comme on fait aujourd'hui, des fragmens d'ouvrages. C'est seulement par l'en-

(1) Nous avons grand'peine à nous figurer la différence qui existe pour les explications entre nos lycées et les gymnases allemands. J'ai sous les yeux le programme des études dans le gymnase de Schleusingen, petite ville de la Prusse, pour 1870. Dans la classe appelée *prima*, et qui répond à peu près à notre rhétorique, les élèves devaient lire : en latin, les deux premiers livres des *Odes* d'Horace et les deux livres de ses *Satires*, la *Germanie* de Tacite et les deux premiers livres de ses *Annales*, le *Brutus* de Cicéron et les deux premiers livres des *Lettres familières;* en grec, neuf livres de l'*Iliade*, deux discours de Démosthène, une tragédie de Sophocle, un livre de Thucydide et deux dialogues de Platon. La *prima* contient de plus des cours d'histoire, de mathématiques, de physique, de français; on y enseigne l'histoire de la littérature allemande au moyen âge, et les élèves studieux reçoivent en récompense des leçons d'hébreu.

semble que les œuvres des maîtres peuvent plaire. Quelques scènes de Sophocle, détachées d'une tragédie, ne présentent pas beaucoup d'intérêt, et il est difficile de trouver un grand plaisir à épeler une fois par semaine quelques lambeaux d'un discours de Démosthène dont on ne verra jamais la fin. Toutes les beautés disparaissent dans cette lecture morcelée; elle ne permet de saisir ni la force des argumens, ni la suite des idées, ni le développement des passions, et tout le monde reconnaît qu'il faut qu'on y renonce au plus vite, si l'on veut que les élèves apportent aux explications une attention moins distraite. Les autres innovations que M. Bréal réclame seront moins aisément acceptées. On leur a reproché d'être trop radicales et de dénaturer notre enseignement, — c'est ce que veut M. Bréal, et il ne s'en cache pas. Dans tous les cas, on ne peut pas les accuser, comme on l'a fait, d'être chimériques : il ne propose rien qui n'ait été expérimenté ailleurs et qui n'y ait réussi. Les méthodes qu'il préfère et qu'il voudrait voir introduire dans nos classes sont celles même qu'on suit avec succès en Angleterre et surtout en Allemagne. Il est difficile de prétendre que ceux qui nous conseillent de les adopter soient des ennemis des études classiques, puisque ces études sont plus florissantes en Allemagne que chez nous.

Le succès même que ces méthodes obtiennent ailleurs a fourni un argument pour les combattre. On leur reproche d'être des importations étrangères, on nous dit qu'elles peuvent convenir sans doute à des peuples dont le génie est différent du nôtre, mais qu'elles risquent de ne pas s'accorder avec notre caractère national. Sur ce point, M. Bréal nous rassure tout à fait; il nous montre que ce sont aussi des méthodes françaises. Quand il demande qu'on apporte à l'étude de la grammaire un esprit plus philosophique, il s'appuie sur l'opinion de Port-Royal; c'est Port-Royal aussi qui a montré le premier qu'il faut faire une place dans l'enseignement à l'histoire et à la comparaison des langues. Dans les livres excellens de Lancelot, on retrouve les principes de la grammaire historique et comparative dont l'Allemagne tire vanité aujourd'hui. « Quand on lit ces ouvrages, si remplis de science et de raison, dit M. Bréal, il semble par momens qu'on a devant les yeux un livre contemporain, à la différence de nos modernes manuels, qui sont vieux et surannés au moment même où ils paraissent. » Sommes-nous donc fidèles à l'esprit français quand nous répudions les traditions de Port-Royal pour marcher sur les traces des jésuites? Après Port-Royal, c'est Rollin que M. Bréal invoque de préférence. Il est peu de noms qui soient plus respectés et plus célébrés chez nous que celui de Rollin : « c'est le saint de l'enseignement; » mais nous tenons plus à le combler d'éloges qu'à suivre ses leçons. N'avait-il pas protesté contre l'importance exagérée qu'on accordait chez les pères au devoir écrit et recommandé de préférence l'explication des auteurs, « qui sont comme un dictionnaire vivant et une

grammaire parlante? » N'était-il pas, comme Port-Royal, partisan d'études grammaticales raisonnées et sérieuses, et n'a-t-il pas consacré dans son ouvrage un chapitre entier à la phonétique latine, dans lequel il dit « qu'il faut que les jeunes gens connaissent la manière ancienne d'écrire et de prononcer le latin, et que c'est une partie essentielle de la grammaire? » N'est-ce pas lui enfin qui conseille au maître, quand il traduit un auteur, de présenter quelques observations sur l'histoire et la constitution du texte, d'indiquer de temps en temps quelques variantes, et de faire décider les élèves entre deux leçons différentes d'une phrase difficile? Ces exercices sont depuis longtemps abandonnés dans nos écoles. « Notre Université, dit M. Bréal, craint de troubler par ces minuties les jouissances littéraires, mais nous ne voyons pas que les temps et les pays où la critique de texte a été poussée le plus loin aient pour cela moins compris ou moins aimé l'antiquité. Nous devons constater au contraire que, partout où la critique philologique a été abandonnée, l'antiquité a peu à peu cessé d'être étudiée et comprise, et qu'elle est devenue le prétexte d'une sorte de culte officiel et vide. »

M. Bréal nous ramène donc en réalité à la méthode de Port-Royal et de Rollin; nous nous en sommes écartés par timidité d'esprit, par complaisance pour ce goût d'insouciance et de futilité qui règne partout; il nous engage à y revenir. Il pense que l'élève ne sait bien que ce qu'il a trouvé lui-même, et demande qu'au lieu de lui imposer toujours des solutions toutes préparées on le mette sur la voie de les découvrir. C'est le système de Rousseau. Nous l'avons déclaré chimérique en France; en Allemagne, on en a fait la base de l'éducation publique. Quel danger pouvons-nous courir à l'essayer dans nos classes? Quel mal peuvent faire à l'esprit français des méthodes qui sont françaises d'origine, qui ont été imaginées chez nous et pour nous? Il y a sans doute un grand inconvénient à méconnaître le génie d'un peuple dans les réformes qu'on veut lui appliquer, et personne ne nie que l'éducation qu'on lui donne doit être appropriée à sa nature; mais n'est-ce pas un danger aussi, et un danger plus grand, sous prétexte de ménager son caractère national, de le pousser du côté de ses défauts? La France est une nation lettrée, plus que les autres peut-être elle comprend, elle aime les jouissances de l'esprit, elle goûte surtout, elle préfère à tout le reste l'élégance du langage, la finesse des aperçus, la justesse des pensées, la délicatesse des sentimens; il faut néanmoins remarquer que les grandes époques de son histoire littéraire sont celles où ces qualités n'ont pas dominé seules et sans contre-poids. Le XVIIe siècle avait été précédé et préparé par un siècle de grande érudition, et lui-même tenait en haute estime la connaissance approfondie de l'antiquité. C'est l'époque des Ménage, des Saumaise, des Dacier. La science et la littérature ne s'étaient pas séparées encore, elles marchaient ensemble et s'appuyaient l'une sur l'autre. Au

XVIIIe siècle, la philologie et l'érudition classique furent délaissées, mais d'autres connaissances prirent leur place. On étudia de tous côtés avec passion les mathématiques et la géométrie. Les lettres subirent l'entraînement commun. Montesquieu commença par composer des mémoires d'histoire naturelle, Voltaire nous fit connaître Newton, d'Alembert et Condorcet étaient de grands géomètres avant de devenir des écrivains célèbres. La littérature s'associa donc au mouvement général et y puisa des forces pour se rajeunir. Elle a cru devoir se conduire autrement de nos jours, et il ne me semble pas qu'elle s'en trouve bien. On peut affirmer aujourd'hui que c'est par ses découvertes scientifiques que notre siècle sera grand dans l'avenir. Il a déchiffré des langues inconnues et tiré du tombeau des civilisations ignorées; il a créé des sciences nouvelles, l'histoire des mythologies et la grammaire comparée, qui, en constatant la filiation des langues, permet de saisir la parenté des peuples; il s'est servi d'une façon plus intelligente de sciences anciennes, comme l'archéologie et l'épigraphie, qui, mieux étudiées, lui ont permis de pénétrer plus profondément dans le passé. Pourquoi notre littérature s'est-elle tenue obstinément à l'écart de ces découvertes? Elle a longtemps affecté de les dédaigner pour se dispenser de les connaître; elle s'est isolée du mouvement qui entraînait le monde, et en s'isolant elle s'est affaiblie. Elle a trop uniquement vécu d'elle-même, sans s'occuper de renouveler sa provision d'idées, qui tous les jours s'épuise. — Est-ce vraiment servir l'esprit français que de vouloir toujours la maintenir dans cet isolement, qui la livre sans résistance à tous ses défauts? Ne lui rend-on pas au contraire un service signalé en essayant de l'arracher à ce vide où elle se complaît et de la réconcilier avec la science, qui lui rendra le sérieux, la gravité, la vie?

C'est le rôle qu'a pris en Allemagne l'enseignement public. Le jeune homme qui sort d'un gymnase ressemble fort peu à celui qui vient de quitter nos lycées. On a cherché surtout à développer en lui le sens critique; on s'est plus souvent adressé à son jugement qu'à sa mémoire; on lui a même laissé entrevoir à l'occasion quelques-uns des grands résultats de la science. Il a des jours ouverts de tous les côtés, et ses maîtres lui ont montré de loin les chemins qu'il doit plus tard parcourir, car rien ne s'achève au gymnase; ce n'est qu'une préparation à des études plus complètes et plus approfondies. L'élève en sort avec la pensée que son éducation n'est pas finie, et il arrive à l'université très désireux de connaître ce qui lui reste à savoir. Au contraire ce qui caractérise le collége chez nous, c'est qu'il forme un tout complet. Il ne suppose pas une éducation primaire préalable, il n'exige pas comme couronnement une instruction supérieure et scientifique. Il se suffit à lui-même, et l'élève n'a qu'à gravir successivement toute l'échelle des classes pour que son éducation soit terminée. On a tout introduit dans

le collége, même l'enseignement philosophique, qui ailleurs est toujours réservé pour l'université. Quelques-unes de ces études qu'on a voulu à toute force placer dans le lycée y viennent trop tôt. Les professeurs se plaignent que les élèves sont trop jeunes pour bien comprendre les leçons qu'on y donne, et que les sujets n'y peuvent être qu'effleurés. Ils n'y prennent donc souvent que des demi-connaissances; mais ils n'en ont pas moins cette pensée, quand ils en sortent, que leur cours d'études est fini, et qu'ils n'ont plus rien à apprendre. Ils entrent dans la société avec une assurance que ne justifie pas leur savoir, mais qu'explique leur éducation; n'ont-ils pas en effet un moyen sûr d'y réussir? Au collége, quand ils avaient à faire parler quelque personnage qu'ils connaissaient mal, dans des circonstances qui ne leur étaient pas familières, ils s'en tiraient d'ordinaire en développant des idées générales qui conviennent dans tous les cas. C'est un procédé commode pour avoir toujours quelque chose à dire; ils se gardent bien d'y renoncer, et s'en servent sans scrupule. Parler de tout sans préparation, se croire propre à traiter tous les sujets quand on sait développer quelques généralités banales, n'éprouver jamais le besoin d'aller au fond de rien, chercher le vraisemblable au lieu du vrai, se moquer de ce qu'on ne sait pas, remplacer par des traits d'esprit les faits qu'on ignore, se tenir toujours à la surface, préférer un à-peu-près agréable à des connaissances précises qui risqueraient d'être lourdes, voilà notre maladie; nous la prenons au collége, et nous la gardons toute la vie. Il y a longtemps que nous en sommes atteints, elle a fait de grands progrès dans ces dernières années. On a fini par ne plus juger la valeur des choses que par la façon dont elles sont dites; le public s'est habitué à se payer uniquement de mots, et une belle métaphore a passé sans contestation pour un argument sérieux. Les derniers événemens surtout ont été féconds en excès de ce genre; il s'est commis alors tant d'abus de rhétorique, tant de débauches de phrases, que les gens sérieux se sont pris souvent à dire comme Sénèque : Nous souffrons en vérité d'une intempérance de littérature, *litterarum intemperantia laboramus.*

C'est à l'enseignement public qu'il appartient de nous guérir de ce mal; l'enseignement peut seul préserver les générations qui viendront après nous des défauts qui ont perdu la nôtre; mais le pourra-t-il faire, s'il s'obstine à conserver les mêmes méthodes, s'il ne consent pas à s'écarter de la direction qu'il suit depuis un demi-siècle? Toute la question est là. Si l'on trouve qu'il ne suit pas la meilleure route pour inspirer aux élèves l'horreur des phrases et le goût des connaissances positives, il faut se résigner à le changer. C'est l'opinion de M. Bréal. Il se garde bien pourtant de demander qu'on détruise brusquement ce qui existe, et qu'on impose par décret à la France une éducation nouvelle. Il se souvient des réformes malheureuses de M. Fortoul; il sait

ce que durent et ce que produisent ces coups d'autorité. C'est dans l'enseignement surtout que les révolutions violentes sont fâcheuses; il n'y faut rien innover que peu à peu. Sans doute il est utile que les exercices du lycée soient modifiés, cependant il importe encore plus qu'un esprit nouveau, un esprit de travail et de curiosité savante, se répande parmi les professeurs, et ce changement n'est pas de ceux qui se décrètent par ordonnance. Le mouvement doit venir des professeurs eux-mêmes. Il leur appartient de voir ce qui leur manque, personne n'est plus compétent qu'eux pour reconnaître les mérites et les défauts de ces méthodes qu'ils appliquent, et dont ils jugent tous les jours les résultats. Il faut seulement, dans l'examen sincère qu'ils en feront, qu'ils se prémunissent contre l'esprit d'immobilité et de routine, si puissant chez nous. « Notre histoire, dit M. Bréal, est semée de révolutions à la surface; mais ce qui constitue le fond de la vie intellectuelle et morale s'est à peine modifié depuis deux siècles. De pénétrans observateurs de notre génie national ont cru reconnaître que dans les réformes qui touchent aux choses de l'esprit, notre trait distinctif était la timidité. Ce sont pourtant les seuls changemens vraiment féconds, les seuls qui à la longue amènent après eux tous les autres. »

Quand on se permettait, il y a quelques années, de trouver quelque chose à reprendre dans la façon dont nous élevons la jeunesse et de dire qu'on s'y prenait mieux ailleurs, on passait pour un patriote tiède ou pour un caractère chagrin. Il était de mode alors de prétendre que nos institutions étaient les meilleures de toutes, et que l'Europe en était jalouse. Les événemens ont donné de cruels démentis à ces illusions; nous devons être aujourd'hui convaincus que l'Europe n'est pas aussi empressée que nous le pensions à se régler sur nous, et qu'au contraire il nous serait quelquefois utile de nous régler sur elle. Nous avons été pendant deux siècles à la tête de la civilisation du monde : toutes les nations de l'Europe, l'Allemagne avec elles, tenaient alors les yeux sur nous. Il n'en est pas tout à fait de même aujourd'hui. Si nous voulons reprendre sur l'Europe l'influence que nous avons si longtemps exercée et qui nous est due, il nous faut faire tous nos efforts pour que l'esprit scientifique se réveille enfin chez nous; il faut que nos professeurs reviennent au plus vite à ces études sérieuses et savantes qu'ils ont trop abandonnées. Quand ils en auront repris le goût, qu'ils le veuillent ou non, ils en feront pénétrer quelque chose dans leurs classes, et les réformes que réclame M. Bréal s'accompliront d'elles-mêmes.

GASTON BOISSIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1872.

Les étrangers eux-mêmes l'avouent, les Français le sentent, un instinct universel le proclame; il y a en France, dans cette France qui se relève à peine de la plus horrible chute, il y a dans cette patrie qu'on plaint quelquefois, qu'on admire souvent, qu'on aime toujours, une puissance de vitalité qui défie la mauvaise fortune. Elle a certes essuyé d'effroyables revers, qui auraient été peut-être mortels pour bien d'autres. Elle a passé presque toute une année à se demander si elle aurait un lendemain, comment elle pourrait réparer tant de ruines, faire face à tant de charges accablantes, à cette liquidation gigantesque de ses malheurs. Elle n'a point succombé, et non-seulement elle n'a pas succombé, elle se sent peu à peu renaître; elle secoue le mauvais sort qui semblait s'acharner sur elle, et le jour où elle veut achever de se délivrer, payer sa rançon, toutes ses rançons, un emprunt comme on n'en a jamais vu vient montrer tout ce qu'il y a en elle de ressources, tout ce qu'elle inspire encore de confiance au monde entier. Il y a un an, un premier emprunt de 2 milliards était rapidement couvert deux ou trois fois; c'était comme un favorable indice, comme le signe de ce que pouvait notre pays rendu à lui-même. Ce n'était rien cependant auprès de cet emprunt nouveau qui est maintenant un fait accompli, dont le résultat dépasse assurément toutes les espérances. La France avait besoin de 3 milliards pour compléter sa libération, on lui porte plus de 40 milliards! L'emprunt est près de quinze fois couvert. Paris seul compte dans cette colossale souscription pour 14 milliards, la province pour près de 10 milliards. L'étranger a fait le reste. L'Allemagne elle-même n'est point la dernière à subir l'ascendant du crédit de la France. Des villes comme Berlin, Cologne, Francfort, ont souscrit pour plusieurs milliards, la Hollande pour près de 170 millions de rente, l'Angleterre pour 334 millions, Anvers pour 61 millions, Genève pour 23 millions de rente, l'Italie pour une somme considérable. Tout est dans les mêmes proportions, et dans cette masse de capitaux affluant de toutes parts,

s'il est des souscriptions particulièrement faites pour nous toucher, ce sont bien celles de ces villes hier encore françaises, Strasbourg, Mulhouse, Metz, qui nous envoient, l'une 44 millions, l'autre 22 millions, la troisième, la moins riche et non pas la moins française, 4 millions de rente. Elles nous envoient leur part de rançon pour nous délivrer, sans pouvoir compter elles-mêmes sur cette liberté qu'elles nous aident à reconquérir.

Chose étrange, à la fois douloureuse et salutaire à rappeler, il y a moins de deux ans, au milieu de la lutte cruelle qu'elle soutenait, la France paraissait bien abandonnée des dieux et des hommes, elle était seule au monde. On semblait craindre de lui porter un secours ou même de lui témoigner une sympathie, on la laissait se débattre dans son arène sanglante avec ses armées improvisées et ses agitations confuses. Si ceux qui la gouvernaient alors tentaient quelque modeste emprunt, ils exposaient son crédit à l'humiliation des prix les plus onéreux et des combinaisons équivoques. Aujourd'hui on ne craint plus de s'intéresser à notre pays; l'argent, qui ne passe pas pour avoir des illusions et pour se laisser aller aux inspirations du sentiment, l'argent reprend de lui même le chemin du trésor français, et il accourt avec une sorte d'audace de confiance. Il s'offre à des conditions qui, sans être précisément celles des temps prospères, se sont pourtant améliorées depuis un an, et n'ont, à tout prendre, rien d'exorbitant dans les difficiles circonstances que nous traversons. Sans doute l'emprunt, tel qu'il est, au prix où il a été émis, c'est-à-dire à 6 pour 100 à peu près, reste toujours une bonne affaire très propre à tenter tous les capitaux européens; mais enfin, quels que soient les avantages immédiats que la spéculation se dispute, l'argent ne se précipite pas avec cet entrain sur une opération de finance, s'il n'y a pas quelque autre raison plus puissante et plus profonde. Un phénomène qui se produit dans de telles proportions n'est plus un simple événement financier.

En réalité, l'emprunt a cela de caractéristique et de saisissant, qu'il résume et montre dans un seul fait, sous la forme la plus positive, la confiance renaissante des peuples dans la fortune de notre pays, la foi que la France garde en elle-même, les progrès qui se sont accomplis depuis que nous avons échappé aux dernières étreintes de la guerre étrangère et de la guerre civile. Oui, assurément, même en sachant tenir compte des mirages et des artifices grossissans d'une telle opération, ces quarante milliards sont un triomphe pour notre crédit, pour notre crédit moral aussi bien que pour notre crédit financier. On prête sans compter à la France non-seulement parce qu'on ne doute pas de sa solvabilité, mais parce qu'on croit à son avenir, à sa bonne volonté, à sa sagesse; on lui prête parce qu'on sent bien qu'elle a un rôle nécessaire dans la politique du monde, qu'elle est un des organes essentiels de la civilisation générale, et que, tant qu'elle n'a pas reconquis l'indé-

pendance de son action, la pleine liberté de son territoire, il y a en quelque sorte une place vide parmi les nations. C'est là ce que nous appellerions volontiers le caractère européen de ce prodigieux emprunt, qui dans tous les cas, il ne faut pas l'oublier, resterait tout d'abord couvert sept ou huit fois par le pays lui-même, de sorte que ce concours de l'Europe, qui était en effet fort désirable, n'est plus là en définitive que pour rehausser cette opération extraordinaire, pour lui donner la signification et la valeur d'une grande affaire d'intérêt universel.

On a cru à la France parce que la France n'a pas douté d'elle-même, parce qu'on voit bien que c'est là un pays qui ne s'abandonne pas, qui a la passion de se relever, qui n'a qu'à vouloir pour faire jaillir de son propre sein de nouvelles sources de vie et de puissance. La vérité est qu'à travers tant d'épreuves assez rudes pour briser les organisations nationales les plus vigoureuses, au milieu de toutes les difficultés et de toutes les angoisses, cette malheureuse France a montré une tenue faite pour réveiller toutes les espérances. Que n'a-t-elle point eu à souffrir! Elle a résisté à tout, elle a triomphé de l'imprévoyance des gouvernemens qui l'ont livrée à l'invasion, des passions d'anarchie qui l'ont livrée à la guerre civile, des violens et des incapables qui ont fait ce qu'ils ont pu pour épuiser ses ressources, de toutes les ambitions qui aspirent à disposer d'elle sans trop la consulter. Elle a vécu, et même depuis un an, depuis qu'on est sorti de la crise aiguë et violente, s'il y a quelque chose de frappant au monde, c'est le contraste singulier, saisissant, entre un pays tranquille, résigné, facile à conduire en définitive, et des partis qui s'excitent continuellement, qui passent leur temps à soulever des orages, à créer une sorte d'agitation artificielle et stérile.

Que demande-t-il après tout, ce pays tant éprouvé? Rien n'est plus clair assurément; il demande qu'on ne fasse pas trop d'expériences sur lui, qu'on lui laisse la liberté de respirer et de se remettre à l'œuvre. Il n'est vraiment pas difficile, il accepte sans murmurer tous les sacrifices que les malheurs de sa situation lui imposent : il est peu porté pour l'instant à disputer sur les théories et les systèmes de gouvernement. Tout ce qu'il désire, c'est le repos, et il se charge du reste parce qu'il sent en lui-même la volonté et la force de se relever par son travail, par son industrie, par cette énergie de vitalité qu'il retrouve aussitôt qu'il peut reprendre haleine et se reconnaître. On cherche quelquefois la raison de l'autorité croissante du gouvernement actuel et de l'impuissance des partis qui tourbillonnent autour de lui. La raison est bien simple : c'est que le gouvernement, dans une inspiration de bon sens et de patriotisme, prend la situation telle qu'elle est, sans avoir la prétention de trancher ou de remuer à tout propos des problèmes qui ne sont qu'une diversion importune et irritante. Il fait de la politique pratique; il donne à la France la paix, sans laquelle elle ne pourrait rien, la sécurité intérieure dont elle a besoin, une administration douce et régulière; il ménage de

son mieux le succès de l'emprunt qui doit la délivrer, la rendre à elle-même, et, somme toute, à l'abri de cette politique, qui est fort simple parce qu'elle est le bon sens, une grande nation malade se remet, et le jour où on lui demande des sacrifices elle n'hésite pas, elle déploie toutes les ressources latentes qui sont en elle. Est-ce la république, est-ce la monarchie? Est-ce le définitif, est-ce le provisoire? Le pays ne s'en inquiète pas assurément, il faut le dire; il se tient pour satisfait d'un gouvernement sensé et laborieux qui le sert dans ses intérêts; il s'accoutume à une situation où il trouve la sécurité, et il laisse les partis se livrer à leurs compétitions bruyantes, s'agiter dans le vide en croyant disposer de l'avenir. Ce qui est certain par exemple, c'est que le pays ne veut ni de ceux qui le ramèneraient au passé, ni de ceux qui lui proposent l'agitation et la révolution en permanence. Grande leçon pour les partis, qui, pendant les vacances près de s'ouvrir, vont avoir heureusement le temps de se calmer, de méditer sur les directions de l'opinion en France! A voir même la tournure que prennent depuis quelques jours les séances de l'assemblée, le mieux est probablement de se hâter d'entrer en vacances, ne fût-ce que pour clore au plus vite les tumultes inutiles.

C'est aujourd'hui l'illusion et la faiblesse des partis de se figurer qu'ils peuvent se populariser ou tout au moins interrompre la prescription de leurs espérances en s'agitant, en remettant sans cesse le pays en face de ce qu'il y a de précaire dans l'existence que les événemens lui ont faite. Ils ne réussissent le plus souvent qu'à compromettre leur cause, à livrer l'avenir qu'ils voudraient sauvegarder. N'est-ce point là ce qui est arrivé depuis quelques mois à la droite de l'assemblée avec ses démarches et ses préoccupations de parti? Les hommes bien intentionnés qui se sont jetés dans cette campagne se sont trompés évidemment. Ils ne se sont pas souvenus qu'en politique ce qu'il y a de plus sage, c'est de ne tenter que ce qu'on peut, et ce qu'il y a de plus dangereux, c'est de paraître vouloir ce qu'on ne peut pas faire, parce qu'alors on se donne tous les dehors d'une mauvaise humeur agitatrice et impuissante. On a eu l'air de vouloir prendre une attitude d'hostilité ou de dissidence vis-à-vis d'un gouvernement qu'on ne pouvait remplacer, et le seul résultat a été d'augmenter la confusion et l'incertitude des rapports parlementaires, de créer une sorte de tension là où il ne devrait y avoir qu'une communauté d'efforts, d'entretenir des malentendus sur lesquels M. le président de la république a été récemment appelé à s'expliquer dans le sein de la commission chargée du rapport sur la prorogation prochaine de l'assemblée. Ces explications n'étaient pas bien nécessaires. M. Thiers n'a pu que répéter une fois de plus devant la commission ce qu'il dit sans cesse et sous toutes les formes.

Que veut-on de M. le président de la république? Se propose-t-on de lui demander des garanties conservatrices? A qui fera-t-on croire qu'un gouvernement présidé par M. Thiers cède à des entraînemens révolu-

tionnaires et puisse être soupçonné de connivence avec le radicalisme, même quand les radicaux voteraient quelquefois pour lui? Franchement ce n'est pas bien sérieux. Est-ce que M. Thiers a hésité récemment à se prononcer contre une amnistie en faveur des condamnés de la commune? Est-ce qu'il n'a pas déployé ces jours derniers autant de promptitude que de vigueur dans la répression des grèves qui ont troublé les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais? Est-ce qu'il n'a pas rassuré, il y a peu de temps, tous les scrupules en déclarant bien haut, avec netteté, que le gouvernement s'opposerait à toute agitation tendant à la dissolution prématurée de l'assemblée? Que faut-il de plus? Pense-t-on que les 40 milliards qui viennent de se présenter à l'emprunt ont cru aller se mettre entre les mains d'un dangereux révolutionnaire? En fait de manifestations, celle-là en vaut bien une autre, et il faudrait prendre garde de ne point s'exposer à témoigner des défiances méticuleuses au moment même où un gouvernement reçoit de telles marques de confiance universelle. Après cela, il est bien certain qu'il reste toujours un point obscur. Si on veut obtenir de M. Thiers quelque démonstration monarchique, une interprétation du pacte de Bordeaux, telle qu'on ne doive rien faire de bon, de peur d'aider à l'affermissement de la république, il est clair qu'on ne peut s'entendre; le système du chef du pouvoir exécutif est en vérité aussi simple que possible. M. Thiers a reçu un gouvernement qui s'appelle la république, il veut loyalement rendre la république, et jusque-là il entend maintenir toutes les conditions d'une politique conservatrice; il ne décline pas ce titre de chef d'une république conservatrice. Sans doute le pays reste toujours le maître de disposer de la forme définitive de ses institutions; mais si la république, entourée de toutes les garanties d'ordre et de sécuriré, finissait par s'établir, les monarchistes seraient-ils bien sûrs de ne l'avoir pas aidée à se fonder sans le vouloir?

Les partis commettent quelquefois de ces méprises. La république peut trouver des complices involontaires parmi les monarchistes qui la repoussent, comme aussi elle a sûrement aujourd'hui ses plus dangereux ennemis parmi tous les révolutionnaires qui ne jurent que par elle. Le malheur du radicalisme, c'est de se figurer qu'il est un système de gouvernement lorsqu'il n'est qu'un système d'agitation, un fanatisme de secte, une fantaisie de jacobinisme dictatorial se mettant sans façon au-dessus de la volonté et des intérêts du pays. Il le montre en toute circonstance, et surtout quand il choisit de tels momens pour aller célébrer en province des anniversaires comme celui de la prise de la Bastille. A quoi peut bien répondre aujourd'hui cette évocation de la prise de la Bastille, si ce n'est à ce besoin instinctif de fêter les souvenirs d'insurrection de tous les temps? Donner des banquets à La Ferté-sous-Jouarre, à Toulouse ou à Bordeaux, lorsqu'une partie de notre territoire est encore occupée par l'étranger, voilà de l'à-propos, si nous ne nous

trompons! Seulement M. Gambetta ferait bien de renouveler ses études historiques et ses procédés d'éloquence, s'il ne veut pas rester le premier des déclamateurs. Que le radicalisme puisse être un péril en certains momens, c'est possible sans doute, si les opinions conservatrices et libérales s'énervent et se décomposent dans toutes les divisions. La France serait certainement la première victime; mais il y a évidemment une chose tout aussi certaine, c'est que la république elle-même n'y résisterait pas. Est-ce qu'une nation vit longtemps dans la fièvre révolutionnaire, avec la violence au gouvernement, avec cette incapacité administrative dont les derniers rapports de la commission des marchés offrent de si curieux et de si tristes spécimens? Un tel régime peut durer six mois, un an, si l'on veut, à travers toutes les luttes intestines; puis la réaction éclate dans toute sa fougue, c'est alors le césarisme renaissant, peut-être l'empire restauré. Voilà où pourrait conduire, où conduirait fatalement une surprise de scrutin qui donnerait une victoire éphémère au radicalisme! Le pays n'en est pas là heureusement, et ce qui peut le mieux le préserver de ces extrémités, c'est l'alliance simple, naturelle, décisive, du gouvernement et de toutes les forces conservatrices dans une situation acceptée sans arrière-pensée et sans mauvaise humeur.

Le mouvement des choses rendait, il y a un an, à leur pays des princes exilés qui avaient servi la France avec honneur, et qui depuis leur rentrée ont pu librement, sans prétention, surtout sans ambitions agitatrices, prendre part aux affaires publiques. La fin de l'exil n'a point été pour eux la fin des épreuves. M. le duc d'Aumale, déjà si souvent frappé dans sa famille, vient de perdre subitement, à l'improviste, le dernier de ses enfans. Il y a quelques années, un autre fils de M. le duc d'Aumale, le prince de Condé, succombait en Australie pendant un voyage d'instruction. Hier le jeune duc de Guise était enlevé à Paris par un mal implacable dans la grâce de l'adolescence et dans le feu de l'étude. Parce qu'il était prince, parce qu'il était d'une famille qui a régné sur la France, il ne se croyait pas dispensé du travail, il pensait au contraire qu'il se devait à lui-même de se mettre par l'instruction au niveau de sa naissance et de son nom. Le jour où il est mort, il devait subir son examen de bachelier ès-sciences, il allait se présenter à l'École polytechnique, et par une délicate réserve il n'avait pas voulu qu'on parlât de lui à ceux qui devaient l'examiner. Il suivait comme tous les autres les cours du lycée, il était un des plus assidus, un des plus aimés parmi ses camarades, et avec eux il voulait courir la fortune de tous les candidats. La mort est venue frapper le duc de Guise dans sa studieuse jeunesse, et ne laisse à M. le duc d'Aumale que l'ineffaçable deuil d'une espérance perdue. Ici l'aiguillon des partis s'émousse heureusement, et autour de cette tombe prématurément ouverte comme autour de ce deuil d'un père il n'est resté que de douloureuses sympathies, qui ne

peuvent sans doute guérir de telles blessures, mais qui peuvent du moins jusqu'à un certain point en adoucir l'amertume.

On n'accusera pas sans doute aujourd'hui la France, comme on l'a fait si souvent, de prétendre exercer une prépondérance orgueilleuse, de vouloir porter une main souveraine et dirigeante sur toutes les affaires du monde. La France est assez absorbée dans ses propres affaires; elle est modestement et virilement occupée à se délivrer de l'invasion étrangère, à réparer ses désastres, à se reconstituer elle-même à travers toutes les difficultés qui sont l'inévitable suite des guerres malheureuses et des révolutions. Elle a pour longtemps son labeur et sa peine, sans parler de cette obsession toujours poignante de ses provinces perdues. Où en est cependant l'Europe, de son côté? Rien ne serait peut-être plus curieux que d'étudier l'ensemble des relations européennes avant la guerre qui a été si funeste à notre pays et depuis cette guerre, et si l'on voulait poursuivre cette étude sincèrement, sans parti-pris, on en viendrait peut-être bientôt à s'apercevoir que le monde européen est resté dans une certaine confusion, que peuples et gouvernemens en sont à chercher leur direction, que les revers de la France n'ont rien simplifié. L'Angleterre, si heureuse qu'elle soit d'avoir échappé au péril d'un conflit avec les États-Unis, — d'en être quitte pour une indemnité que le tribunal de Genève doit fixer, l'Angleterre n'est point peut-être sans ressentir quelque malaise, et elle ne partage pas entièrement la satisfaction que M. Gladstone exprimait ces jours derniers au banquet du lord-maire. Elle n'est pas absolument contente de la figure qu'elle fait dans le monde depuis quelques années. La Russie, sans avoir à craindre des complications immédiates ou même prochaines, avec l'Allemagne, la Russie ne peut se dissimuler qu'elle a désormais une terrible voisine, et qu'elle aura sans doute un jour ou l'autre à se mesurer avec cette puissance nouvelle qui vient de se fonder. L'Autriche vit entre ses nationalités slaves, qu'elle ne peut ou qu'elle n'ose satisfaire, et ses populations germaniques, plus qu'à demi gagnées par l'influence prussienne à la grande patrie allemande. Elle se crée une tranquillité momentanée avec des expédiens, en oubliant beaucoup. L'empereur François-Joseph, après avoir rencontré l'an dernier l'empereur Guillaume à Gastein, se dispose, dit-on, à se rendre prochainement à Berlin. C'est le moyen de déguiser les embarras d'une situation difficile, de se donner les apparences d'une entente diplomatique et de gagner du temps. En Orient, à Constantinople, d'étranges événemens se préparent peut-être et peuvent se produire, soit par les changemens que le sultan Abdul-Azis médite dans l'ordre de succession au trône, soit par suite des rivalités qui existent entre le grand-vizir actuel, Mahmoud-Pacha, le représentant de la réaction, de la vieille politique turque, et d'autres hommes qui passent pour plus favorables aux influences occidentales.

Ainsi les questions se pressent un peu confusément; il y en a de grandes et quelquefois de petites. Les unes commencent à peine et se ressentent des conditions nouvelles de l'Europe; d'autres, qui ont été redoutables, disparaissent à leur tour. Vous souvenez-vous de tout le bruit qu'ont fait, il y a quelques années, ces affaires du Luxembourg et des chemins de fer, qui étaient un instant sur le point d'allumer le grand conflit entre la France et la Prusse? La question vient d'être tranchée assez obscurément par deux conventions signées à Berlin le mois dernier. Le grand-duché de Luxembourg reste ce qu'il était, neutre comme par le passé, lié commercialement au Zollverein, et il laisse au gouvernement allemand l'exploitation des chemins de fer qui passent sur son territoire. D'un autre côté, l'Allemagne fait à la Belgique la galanterie de lui céder l'exploitation d'un embranchement de chemin de fer luxembourgeois qui dessert le territoire belge. Voilà le grand-duché de Luxembourg sauvé jusqu'au siècle prochain, jusqu'en 1912, terme de la concession des chemins de fer. Ce qui a failli mettre le feu au monde, il y a quelques années, disparaît sans bruit. Les grandes catastrophes sont venues et ont entraîné dans leur cours les petites questions. Après cela, l'Allemagne n'a eu ni mérite ni peine à se montrer accommodante là où elle n'avait plus aucun intérêt militaire ou politique; elle n'a pas beaucoup à s'inquiéter de la situation particulière du Luxembourg après les événemens qui lui ont livré la clé de nos propres frontières.

Une chose curieuse à observer, c'est que, si cette fatale guerre, dont nous payons tous les frais, a laissé à la France les embarras de la défaite, elle laisse aussi à l'Allemagne les embarras d'un succès démesuré. M. de Bismarck est assurément homme à supporter de tels embarras sans en être très ému. Au fond, il n'est peut-être point sans ressembler à tous les victorieux, qui sont toujours pressés de faire entrer les résultats de leurs conquêtes dans un certain ordre définitif et de tout ramener à leur idée fixe, qui s'irritent des résistances, s'inquiètent des moindres symptômes, et qui, dans leur impatience de domination, finissent quelquefois par se créer à eux-mêmes des difficultés qu'ils auraient pu éviter. M. de Bismarck a été jusqu'ici assez bien servi par sa fortune pour dompter par les armes tout ce qui s'opposait à sa politique d'unification allemande sous l'hégémonie prussienne. Il a refait l'empire germanique au profit des Hohenzollern. Ceux qu'il n'a pas vaincus le fer à la main, il les a intimidés, réduits à être les spectateurs immobiles de ses entreprises. Il a réussi en tout, et le voilà presque aussitôt s'engageant délibérément dans une guerre nouvelle d'une bien autre nature, une vraie guerre religieuse. Chose singulière, le gouvernement prussien s'est fait longtemps un mérite de pratiquer la plus grande tolérance, de maintenir la paix entre les confessions religieuses, de respecter l'indépendance des églises, et, tout protestant qu'il était, il se vantait d'être un des gouvernemens vivant dans les meilleurs termes avec le saint-siége. Les pas-

sions de religion ne se manifestaient pas dans les chambres, le clergé catholique ne se plaignait pas, et à la fin de 1870 le pape lui-même se croyait tenu de ne point refuser ses complimens au roi Guillaume mettant sur son front la couronne impériale.

Depuis un an tout est changé, la guerre est déclarée entre M. de Bismarck et ce que le prince-chancelier appelle l'ultramontanisme ou « l'Internationale noire. » Les questions religieuses ont envahi le parlement de Berlin, où il y a maintenant un parti catholique assez puissant qui compte des orateurs distingués comme un ancien ministre hanovrien, M. Windthorst, comme M. de Mallinckrodt. Le gouvernement prussien a commencé ouvertement sa campagne par la loi qui enlève aux membres du clergé l'inspection des écoles, et il en est venu bientôt à présenter une loi qui a été tout récemment votée, qui expulse sans phrases les jésuites « et autres congrégations analogues, » ce qui laisse à la police la liberté de faire tout ce qu'elle voudra, pourvu qu'elle puisse dire qu'un ordre religieux quelconque, fût-ce l'ordre des frères de la doctrine chrétienne, a de l'analogie avec les jésuites. Une fois cette lutte engagée, les incidens se sont succédé naturellement. Sous prétexte de protéger les « vieux-catholiques, » les adversaires de l'infaillibilité, contre les autorités diocésaines demeurées fidèles aux décisions du concile du Vatican, le ministère de Berlin a tiré du fourreau les armes de la répression. Il a suspendu le grand-aumônier de l'armée, M. Namczanowski, suspect d'ultramontanisme. Il est en conflit ouvert avec l'évêque d'Ermland, M. Krementz, qui a frappé d'interdiction un professeur anti-infaillibiliste, et qui se voit depuis quelque temps menacé d'être privé de ses revenus temporels. En un mot, la guerre est engagée, et, comme il était facile de le prévoir, les rapports du cabinet impérial et du saint-siége n'ont pas tardé à s'en ressentir, surtout depuis que la cour de Rome a refusé de recevoir comme ambassadeur allemand le cardinal prince de Hohenlohe. N'a-t-on pas même dit que le gouvernement prussien en était déjà à essayer de nouer des négociations en Europe, à préparer les moyens de ménager à l'Allemagne une influence proportionnée à son ambition dans le futur conclave, dans les élections d'où sortira un nouveau pape à la mort de Pie IX? M. de Bismarck est certes très fort et très habile. Il sait varier ses amitiés selon les circonstances, ainsi qu'on le lui a dit avec esprit dans le *Reichstag*. Dans cette lutte nouvelle qu'il soutient, il a des auxiliaires de toute sorte, les « vieux-catholiques » tels que M. Dœllinger, les libres penseurs, les ennemis des jésuites, même les révolutionnaires, « qui jadis étaient condamnés à l'exil, » et dont il sait se servir à l'occasion. Il ne peut se dissimuler cependant qu'il a cette fois devant lui une de ces puissances qu'on ne réduit pas avec le canon Krupp ou avec la stratégie de M. de Moltke, et qu'il n'est pas toujours sans danger d'offrir ce spectacle de la

force aux prises avec la faiblesse désarmée d'un pouvoir spirituel. Que M. de Bismarck nargue le saint-siége et rappelle avec sa hautaine ironie qu'on n'est plus au temps où les empereurs d'Allemagne allaient faire amende honorable aux genoux du saint-père à Canossa, soit; il n'impose pas pour cela silence au pape, qui lui répond sans se gêner en recevant les Allemands du cercle catholique de Rome : « La persécution est donc commencée en Allemagne! A la suite des succès qu'il a remportés, le premier ministre d'un gouvernement est devenu l'auteur principal de cette persécution; mais nous lui avons fait dire que tout triomphe sans modestie est passager, et que le triomphe avec un esprit de persécution est la plus grande sottise du monde... Soyez confians, car un caillou tombera de la montagne qui brisera les pieds du colosse... » C'est là peut-être un singulier genre de diplomatie dans une lutte qui commence à peine.

Un orateur disait, il y a peu de temps, dans le parlement de Berlin : « Que peut bien vouloir le chancelier impérial avec sa politique? » Il est bien clair que M. de Bismarck ne s'engage pas dans cette campagne par une inspiration de fanatisme religieux. Ce qu'il poursuit, c'est le particularisme, c'est l'esprit de résistance à l'unité allemande, qu'il entrevoit ou qu'il croit entrevoir dans le catholicisme, dans les ordres religieux relevant de Rome, chez les jésuites. Voilà pour le moment l'objectif de ce grand tacticien, qui ne peut rester en repos. Que M. de Bismarck défende son œuvre comme il l'entend, c'est son affaire, ce n'est point la nôtre assurément, et ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'on mêle la France à tout cela, en lui donnant un rôle assez imprévu. A entendre certains orateurs, certains publicistes d'outre-Rhin, l'Allemagne est en danger. Les jésuites sont les alliés de la France dans la guerre future qui se prépare déjà; ils forment une puissance secrète qui attise les haines, qui noue des combinaisons occultes, qui multiplie les associations religieuses destinées à devenir un jour ou l'autre les auxiliaires les plus actifs de la France, le dissolvant le plus énergique pour l'unité germanique. Il n'y a plus un instant à perdre, si l'on veut se mettre en garde! Tout cela est assez puéril, et si les Allemands nous accusent souvent de nous méprendre sur la situation morale des autres pays, convenons qu'ils se font eux-mêmes quelquefois de bizarres chimères. Eh! non, la France ne se livre à aucun de ces calculs machiavéliques; elle ne prépare aucune campagne avec les jésuites pour avant-garde. Elle ne s'occupe de l'Allemagne que pour la payer, pour la mettre hors de son territoire. Pour le reste, tout ce qu'elle peut faire de mieux, c'est de rester la spectatrice de ces luttes où l'Allemagne déploie pour l'instant son humeur guerroyante. M. de Bismarck lui-même ne croit point un mot de ce qu'il dit ou de ce qu'il laisse dire à ce sujet; mais c'est un moyen d'intéresser le sentiment national allemand à cette campagne après tout fort peu libérale contre les ordres religieux.

Le fait est que le chancelier de Berlin s'est probablement jeté par impatience dans une voie où il n'est pas toujours facile de s'arrêter; il a cédé à une de ces tentations qui sont le piége des dominateurs, et il a cru sans doute arriver plus aisément à ses fins en essayant de gagner à sa cause d'autres puissances telles que l'Autriche, l'Italie. Ce que fera l'Autriche, nous ne le savons pas. Quant à l'Italie, malgré quelques apparences d'intérêts communs, elle n'a aucune raison de lier sa politique à la politique nouvelle de la Prusse. Elle a proclamé la liberté religieuse, elle veut la maintenir, elle n'a aucunement la passion de poursuivre les jésuites ou « les congrégations analogues. » Elle est encore moins intéressée à chercher des combinaisons pour le futur conclave. Elle ne pourrait être conduite à se rapprocher plus intimement de la Prusse dans toutes ces questions que si la France songeait à mettre en doute l'unité italienne; mais qui pourrait avoir aujourd'hui l'étrange idée de proposer à la France une telle politique? Quelques mots récemment prononcés par M. Thiers à l'assemblée nationale indiquent assez que ce n'est point la pensée du gouvernement. M. de Bismarck, lui, peut invoquer plus ou moins habilement quelques analogies spécieuses de situation ou d'intérêts pour tenter de former une sorte de coalition politique permanente dont il serait le chef et dont il saurait se servir au besoin. Qu'auraient à gagner l'Italie et l'Autriche elle-même à s'aventurer dans des combinaisons où elles ne seraient plus que les satellites d'une prépotence nouvelle fondée en Europe? En cela, comme en bien d'autres choses, elles n'ont qu'un intérêt qui les rapproche de la France bien plus que de la Prusse. Ce qu'il y a de plus sensé et de plus prévoyant pour elles, c'est de s'abstenir, de laisser l'Allemagne à l'ardeur de ses querelles religieuses, et M. de Bismarck à cette humeur guerrière qu'il déploie aujourd'hui contre les jésuites. Que le prince-chancelier se plaise à recommencer l'histoire de Napoléon au faîte de sa puissance, c'est son affaire; il n'est point au bout de sa politique, nous verrons ce qui en sortira.

L'Espagne est en dehors de ces mouvemens du centre de l'Europe, elle a bien assez de ses agitations et de ses crises intérieures sur lesquelles l'avénement récent du ministère radical de M. Ruiz Zorrilla n'a point décidément une influence pacifiante. Rien n'est assurément plus difficile que de suivre cette histoire espagnole qui a les allures quelque peu vagabondes, et qui en définitive tourne toujours dans le même cercle. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les partis sont plus irréconciliables que jamais, que les passions s'enveniment de jour en jour, que l'anarchie morale ne fait que grandir, et que cette immense confusion vient d'être éclairée tout à coup d'une lumière sinistre par un attentat récemment dirigé contre le roi et la reine en pleine ville de Madrid. Le roi Amédée et la reine Victoire étaient allés le soir se reposer des chaleurs du jour et respirer le frais aux jardins du Buen-Retiro. En rentrant au palais, à minuit, au moment où ils arrivaient à la rue de l'Arenal,

ils ont été assaillis par une bande d'assassins qui les attendaient et qui ont criblé leur voiture de balles. Les deux souverains ont heureusement échappé à cette odieuse tentative, grâce sans doute au sang-froid du cocher, qui a vigoureusement enlevé ses chevaux. Un des assassins a été tué sur place par la police, d'autres se sont sauvés, des arrestations ont été faites, et on en a été quitte pour une émotion à laquelle la ville tout entière de Madrid s'est associée avec la plus honorable spontanéité. L'horreur de l'attentat a fait tout oublier. Une controverse singulière s'est cependant élevée aussitôt à Madrid. La police était-elle informée qu'un crime allait être commis le soir même? Il paraît bien qu'elle en savait quelque chose, qu'on avait pris à tout hasard quelques précautions, mais qu'on aurait reculé devant des mesures plus décisives par respect pour la constitution, pour ne porter aucune atteinte à la liberté individuelle. Il faut convenir que, si la constitution radicale dont jouit l'Espagne a pour effet de laisser toute liberté aux criminels jusqu'à ce qu'ils aient commis leur crime, elle offre d'étranges garanties.

D'où est venue la pensée de cet attentat? On ne le sait pas encore, et jusqu'ici la justice ne semble pas beaucoup mieux renseignée que le public lui-même; elle cherche. La justice espagnole en est toujours à chercher qui a tué le général Prim il y a bientôt deux ans; elle n'est peut-être pas près de savoir qui a tiré récemment sur le roi et sur la reine. Ce qu'il y a d'heureux dans de tels crimes, c'est qu'ils tournent presque toujours contre le but de ceux qui les commettent ou qui les inspirent. Le dernier attentat a donné aux souverains espagnols une popularité qu'ils avaient de la peine à conquérir. Depuis ce moment, le roi Amédée est entouré de manifestations sympathiques. Il vient de se rendre à Santander pour inaugurer une exposition, et partout il a trouvé sur son chemin un accueil de bon augure. Malheureusement les difficultés politiques ne disparaissent pas dans une ovation. L'Espagne ne reste pas moins avec des élections prochaines qui vont mettre toutes les passions en feu, avec une détresse financière qui menace d'aboutir à une impuissance absolue, avec une insurrection carliste vaincue en Navarre, mais toujours vivace en Catalogne, et l'incertitude du lendemain est toujours la même.

Un homme vient de s'éteindre subitement par-delà les mers, dont le nom a bien souvent et bien étrangement retenti en Europe : c'est le président de la république mexicaine, Benito Juarez. — Assurément peu d'existences auront été plus agitées. Juarez n'était plus jeune, il était de race indienne, il n'avait rien d'un grand homme, quoi qu'on ait pu dire; mais il avait de l'opiniâtreté, de la ruse, une certaine habileté à triompher des passions qui s'agitaient autour de lui, et par-dessus tout il a eu la fortune d'être la vivante personnification de l'indépendance de son pays dans une heure fatale pour la France. Juarez représente pour nous une des entreprises les plus malheureuses, une expédition qui a

été le premier pas dans la carrière de nos désastres. Il s'est trouvé mêlé à de grands événemens pour lesquels il n'était certainement pas fait. Son mérite est de n'avoir jamais désespéré de son pays, et il meurt sans avoir fait beaucoup profiter le Mexique d'une victoire si imprévue, qui a coûté trop cher à la France. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Nous demandions dernièrement à l'Opéra ce qu'il allait faire, et quelles étaient les conditions de sa troupe? La question telle que nous l'avons posée reste debout; les débuts de M. Sylva dans *Robert le Diable*, de M. Lassalle dans *Guillaume Tell*, de Mlle Arnal dans *les Huguenots*, n'ont répondu que d'une manière évasive. On gagne du temps, on essaie de désarmer l'opinion en ayant l'air de faire quelque chose. Nous parlerons un jour du corps de ballet, aussi vieilli, aussi caduc; en attendant, le corps du chant continue d'être ce qu'il était il y a deux mois : c'est la troupe de l'ancienne administration, moins Mme Marie Sass, Mlle Nilsson, M. Faure, moins M. Devoyod, qu'on a laissé partir, et ce pauvre Colin, qu'on n'a point remplacé. Nous n'entendons décourager personne, ceux qui nous accuseraient de malveillance se tromperaient volontairement; en fait de parti-pris, nous n'en avons qu'un, que tout le monde doit avoir : veiller au bon usage d'une subvention de *huit cent mille francs* par an, dont la France veut, même aujourd'hui, payer la gloire de posséder une scène lyrique de premier ordre, et qui ne peut d'ailleurs servir uniquement à grossir la fortune d'un spéculateur. Ce parti-pris, nous le maintiendrons d'autant plus que, par une déplorable ignorance de la question, ceux qui sont au pouvoir semblent avoir abdiqué toute initiative. Les responsabilités, nous ne nous lasserons pas de le dire, ne sont pas toutes pour les directeurs de l'Opéra; elles remontent au ministre qui les a nommés et doit compte au pays de la manière dont ses fonds sont employés. Les difficultés, les embarras abondent, qui en doute? mais ce n'est point en s'agitant ainsi dans le vide qu'on triomphera de la situation.

On a beaucoup parlé d'un récent voyage à Londres; qu'a-t-il produit? A-t-on seulement le *Polyeucte* de M. Gounod? « Nous n'avons ni Lambert ni Molière. » M. Gounod s'est récusé, mais nous entendons raconter que M. Faure se serait montré meilleur prince et condescendrait à nous donner six mois, car, pour l'année entière, il paraît que maintenant c'est trop cher pour nous. Quant à Mlle Nilsson, son temps est plus précieux, elle n'a que vingt représentations à nous accorder; c'est à prendre ou à laisser. Eh bien! alors point de marché, la France n'accepte pas de ces sortes d'aumônes. En allant à Londres offrir un engagement à M. Faure et à Mlle Nilsson, le directeur de l'Opéra remplissait galam-

ment son devoir; mais ce devoir même lui commandait de ne pas transiger. Autant l'incorporation dans la troupe actuelle de deux virtuoses de cette valeur mériterait d'être approuvée, autant il faudrait condamner tout moyen terme. Nous avons désormais assez expérimenté ce fâcheux régime des *étoiles,* pour être autorisés à n'en plus vouloir à aucun prix. Un théâtre comme l'Opéra ne saurait admettre chez lui que des artistes capables de sentir l'honneur qu'on leur fait en les appelant, et de sacrifier à cet honneur certaines prétentions excessives. Que ceux qui seraient habitués à ne considérer que les gros appointemens restent chez eux, et que l'étranger leur paie en monnaie d'or la renommée que la France leur a procurée; toute médiocre qu'elle soit, mieux vaudrait encore se contenter de la troupe actuelle que de courir recruter à la folle enchère des talens impropres à s'assimiler; mais alors qu'on sorte enfin du provisoire et qu'on agisse.

Assez de ce zèle stérile et de ces bonnes intentions dont les planches du théâtre sont jonchées! Ce *Roi de Thulé,* qu'on le joue et qu'on n'en parle plus! Et après le *Roi de Thulé,* dont la mise en scène n'est en somme que le règlement d'un vieil arriéré de compte, quelles sont les perspectives qu'on se propose d'ouvrir à la curiosité bien légitime du public? Si vous consentez à jeter un coup d'œil sur la liste des ouvrages qui n'attendent qu'un tour de rôle, vous la trouverez très fournie. Il y a d'abord le *Polyeucte* de M. Gounod et la *Jeanne d'Arc* de M. Mermet, puis viennent le *Sigurd* de M. Reyer, l'auteur applaudi de *la Statue, l'Esclave* de M. Membrée, l'auteur de *François Villon,* et le *Mahomet* de M. de Vaucorbeil. Eh bien! à croire le bruit qui se colporte, aucune de ces partitions n'aurait la chance d'arriver seconde, et l'œuvre de prédilection désignée *in petto* serait... A ce point du discours, la plume s'arrête, et l'on songe malgré soi à la fameuse lettre de Mme de Sévigné; mais, au moment de tomber dans la redite d'une citation décidément trop fatiguée, on se résigne à nommer simplement la *Psyché* de M. Thomas.

Psyché! qu'est cela? Un vieux souvenir de Longus? C'est trop dire; une réminiscence d'opéra-comique, une façon de pastorale jouée sans succès autrefois à Favart, et qui, dans sa plus fraîche nouveauté, apparut aux générations de l'époque comme le rococo de l'avenir. Ce bruit d'une prochaine reprise de *Psyché* à l'Opéra n'a d'abord trouvé que des incrédules; nous persistions à ne voir là qu'un ballon d'essai lancé dans la cour du Conservatoire par des écoliers en belle humeur; mais depuis quelques jours la nouvelle se corse, la joyeuseté prend couleur de sérieux. On nous parle de remaniement, de récitatifs entrepris déjà; on nous annonce qu'on y verra M. Faure déguisé en Mercure agiter son caducée d'or et se trémousser avec des ailes d'oiseau à ses brodequins, Et Psyché? Ne devine-t-on pas qui se chargera de faire revivre à nos yeux l'adorable fille du roi de Mithylène? Est-il des exigences qui puissent paraître dures, des lois auxquelles on hésite à se soumettre, lors-

qu'il s'agit de montrer à des Français la divine Ophélie sous les traits et dans les voiles d'azur de l'amante d'Eros? Il va sans dire que les vingt représentations consenties par Mlle Nilsson, et que nous acceptons avec enthousiasme, seront exclusivement employées à ce beau spectacle, plein d'encouragement pour les compositeurs ayant des ouvrages en portefeuille. Patience! nous ne sommes pas au bout. Patience! car ceci n'est que ridicule, et nous verrons tout à l'heure qu'il y a moyen de faire encore un bien plus mauvais usage de la subvention; mais d'abord finissons-en avec *Psyché*. Reprendre cette vieillerie d'opéra-comique! Pourquoi? Remettre à grands frais au théâtre une pièce que ni la belle voix de M. Bataille, alors au plein de son succès, ni Mlle Lefebvre, avec tous les agrémens de son jeu et de sa personne, n'ont pu jadis sauver de la mésaventure, une partition insignifiante, et dont il n'est resté, comme de *la Reine de Saba,* qu'un joli chœur de femmes, — gaspiller à de pareilles fantaisies le temps et l'argent que réclament les ouvrages nouveaux, éluder le cahier des charges quand on aurait au contraire tout avantage à l'aborder loyalement en donnant satisfaction aux brigues les plus légitimes, il faudrait qu'un directeur eût perdu le sens pour se laisser fourvoyer de la sorte. Si l'on tient absolument à rappeler des souvenirs classiques, qu'on reprenne *Iphigénie en Tauride, Alceste* ou la *Vestale;* mais *Psyché!* A tant faire que d'aller inventorier ce vieux répertoire d'opéra-comique, et ravaudage pour ravaudage, mieux vaudrait, je pense, choisir *la Fée aux Roses,* pièce également *à grand spectacle,* et dont la musique au moins est d'Halévy; on pourrait aussi, en restant chez soi et sans marauder chez le voisin, mettre en opéras d'anciens ballets, *les Filets de Vulcain* par exemple, avec M. Faure pour jouer Mars et Mlle Nilsson pour représenter Vénus.

On n'échappe pas à la vérité d'une situation, et c'est la *Jeanne d'Arc* de M. Mermet qui sera forcément amenée devant la rampe. Toutes les convenances sont aujourd'hui de ce côté. Le sujet, si grand, si pathétique, dont les circonstances paraissent encore accroître l'intérêt, le sujet par son caractère national s'imposerait à la circonstance. Si cet opéra de *Jeanne d'Arc* n'existait pas, il faudrait le faire. Il existe, et dans des conditions auxquelles le succès de *Roland à Roncevaux* peut servir de garant; qu'on en finisse donc avec ces éternelles temporisations qui ressemblent terriblement à du mauvais vouloir. Puisque ces talens que nous avons créés, ces virtuoses à qui la France a donné la consécration, se montrent à ce point difficiles et arrogans, sachons nous passer d'eux, et montons les bons ouvrages de nos compositeurs avec les ressources que nous avons sous la main. Mlle Krauss ne peut ou ne veut plus venir, Mlle Nilsson pose des préliminaires insoutenables : soyons modestes, mais n'en perdons ni le courage ni l'activité; mieux vaut voir Jeanne d'Arc représentée par Mlle Hisson que de ne la point voir du tout.

Acceptons les nécessités du présent et travaillons à préparer l'avenir.

Le Conservatoire ne fournit rien; pourquoi l'Opéra n'aurait-il pas une école de chant à lui comme il a son école de danse? Là se formeraient des voix *ad usum delphini;* là, sous des maîtres particuliers, nommés et subventionnés par l'administration, s'élèveraient les ténors et les *soprani,* oiseaux rares de ce jardin d'acclimatation dont le seul directeur aurait la clé. Rappelons-nous les excellens résultats obtenus dans leur classe de danse par Mme Taglioni et Mme Dominique, rappelons-nous surtout l'exemple de cette pauvre et charmante Bozzacchi, si rapidement enlevée. Rien n'empêcherait l'œuvre instituée pour la danse de fonctionner aussi bien pour le chant. Dans un théâtre dûment équilibré, que gouverne un homme intelligent, on prévoit les choses à distance, et il y aurait un avantage réel à recruter, à dresser des sujets en vue des combinaisons projetées. Cette fondation d'une classe de chant spécialement attachée à l'Opéra et fournissant à ses seuls besoins, indiquée depuis longtemps, semble aujourd'hui rendue indispensable par la mesure que vient de prendre le nouveau directeur du Conservatoire en supprimant le pensionnat. Il était d'usage jusqu'ici que les élèves du chant, comme ceux de l'École normale, fussent internés. Ces jeunes gens, nourris et logés par l'état, enrégimentés sous l'uniforme d'une institution nationale, subissaient une de ces surveillances réglementaires à la fois hygiéniques et morales qui trop souvent ne plaisent pas à tout le monde. Tant que vécut M. Cherubini, la discipline alla bon train; l'illustre auteur de *Médée* était un pédagogue qui n'admettait guère la plaisanterie. Il suffirait pour s'en convaincre de contempler dans le tableau d'Ingres cette âpre et puissante figure de vieillard renfrogné qui tourne le dos à la muse, et semble maugréer contre sa propre apothéose. Avec M. Auber, les mœurs devinrent plus anacréontiques, et l'école s'émancipa si bien que, lorsque l'aimable maître quitta la place, le désordre régnait partout. Un organisateur survenant en pareille occasion aurait eu peut-être l'idée de réagir contre les abus; M. Thomas, d'un trait de plume, a dispersé le pensionnat. Il s'est dit : Les élèves découchent, — et au lieu de rétablir l'appel du soir, de resserrer la discipline, il a mélancoliquement ouvert la cage, imitant Léonard de Vinci, qui rendait ainsi la liberté aux gentils rossignols captifs.

Le système d'éviter un mal en en créant un pire n'a rien de nouveau : Gribouille le pratiquait à sa manière alors que, pour ne pas être mouillé par la pluie, il se jetait à l'eau. M. Thomas trouve la licence dans son pensionnat, et, plutôt que de restaurer l'ordre, il supprime le pensionnat. A merveille! Voilà désormais des ténors et des barytons sur lesquels la France peut compter, — car ces voix qui n'étaient émancipées qu'à demi et qu'on émancipe tout à fait, l'état, s'il vous plaît, n'en continuera pas moins de les payer! Il va sans dire que les cafés-concerts et autres institutions nationales ne manqueront pas de mettre à profit la circonstance. Les Champs-Élysées et les jardins publics sont là pour

tripler et quadrupler la somme que le budget alloue par mois aux élèves du chant, et c'est à ces intéressans festivals que le personnel du Conservatoire s'empressera maintenant de porter chaque soir le meilleur de ses études du jour. A cet exercice, quelles organisations résisteront? Ténors et barytons arriveront fourbus, éclopés à leurs débuts, et le naïf public s'écriera : « C'est étrange, on n'entend plus que des chanteurs enroués; la nature ne fait donc plus de belles voix! » La nature n'est point si marâtre : de belles voix, elle en fait toujours, comme aux temps d'Elleviou et de Martin, de Nourrit, de Rubini, de Mario; mais nos mauvais instincts gâtent son ouvrage. Hélas! Meyerbeer et Verdi ne sont pas les seuls coupables; quand *le Prophète* ni *le Trovatore* n'existeraient, les voix n'en iraient guère mieux, grâce aux nombreux moyens de destruction que l'homme d'aujourd'hui emploie avec rage. M. Flourens disait : « L'homme ne meurt pas, il se tue. » Nous faisons pour nos voix comme pour notre vie, nous les tuons. Consultez les témoins du passé, ils vous apprendront de quels précieux soins, de quels sacrifices incessans furent l'objet ces fameuses voix. Martin les jours de représentation s'enfermait, ne voyait personne et n'ouvrait la bouche que devant son piano. Rubini, lui, s'infligeait des observances monacales, appliquant à la voix humaine cet axiome de la physiologie des anciens : *castitatis effectus, manus tractabiles*. On imagine quelles carrières devaient fournir des tempéramens de la sorte ainsi ménagés. Rubini n'a jamais connu la décadence; Martin, à soixante-douze ans, usait encore de sa voix et donnait au Conservatoire des leçons dont le souvenir ne s'est pas effacé. M. Roger, qui jadis eut l'honneur de l'avoir pour maître, a gardé mémoire de certains détails d'un intérêt vraiment classique à propos d'une leçon où le professeur démontrait à ses élèves comment il fallait à la fois chanter et *dire* le célèbre duo du Chambertin dans *le Nouveau seigneur*. Ces hommes-là, comparés à ceux que nous voyons, étaient des géants; grands virtuoses et en même temps critiques érudits, ils savaient leur art par tous les côtés. Nos chanteurs de l'heure présente n'y mettent point tant de façons. D'éducation première, la plupart en manquent, et, sauf quelques exceptions, vous ne trouvez personne qui en dehors du travail des répétitions songe à s'occuper de son rôle, à l'étudier, l'analyser et le méditer. Jouer la comédie ou l'opéra n'est sans doute pas un service public, au moins est-ce un service que l'on rend au public, et force est à ce compte de se prendre au sérieux et de se respecter.

Tout ceci nous ramène à la question d'avoir près de l'Opéra une école spéciale de chant, une école aux bons résultats de laquelle l'administrateur soit nécessairement intéressé, et dont la surveillance soit une affaire et non point une sinécure, comme est la direction du Conservatoire. Les voix deviennent de plus en plus rares; tâchons de sauver celles qui se présentent, protégeons-les contre les abus et les vices du moment, et, pour que cette protection se montre efficace, que ce soit le propre

soin de notre fortune qui nous la commande. Nous ne demanderions pas mieux que de voir le Conservatoire prendre les devans et se relier étroitement à l'Opéra; mais un effort de ce genre exigerait la main active d'un Gevaërt. Songeons que le Conservatoire n'est pas gouverné, et que l'administration supérieure a pour principe de laisser faire, de se mêler le moins possible à des questions absolument étrangères à sa compétence, et dont elle ne parle même pas la langue. Or la prudence conseille qu'en semblable circonstance un directeur de l'Opéra n'agisse qu'à sa guise, et, comprenant qu'il ne saurait compter sur le rendement du Conservatoire, s'arrange de manière à pourvoir aux besoins de sa troupe. Le bail du directeur actuel est de huit ans : *grande mortalis ævi spatium,* quand on réfléchit à ce que durent les empires. D'ici à huit ans, à huit mois peut-être, espérons-le, ce désarroi qui règne aura cessé, une bienheureuse disjonction aura séparé le département des beaux-arts du ministère de l'instruction publique. Nous n'en applaudirions pas moins le directeur de l'Opéra de se précautionner d'avance, comme si ce provisoire intenable devait se prolonger, d'avoir son école de chant pour suppléer aux ressources qu'il serait en droit d'attendre du dehors, mais que le Conservatoire ne lui fournit pas. N'est-ce point en effet une position des plus critiques, celle d'un homme à qui les virtuoses en renom posent des conditions extravagantes, et qui, s'adressant à la pépinière nationale, trouve porte de bois : « repassez l'année prochaine ou dans deux ans! » En attendant, il faut maintenir debout le répertoire et monter des ouvrages nouveaux. La troupe qui fonctionne à l'heure qu'il est n'a rien assurément que d'assez médiocre. Entendue avec les souvenirs d'un passé tout récent et vibrant encore, elle vous attriste. Que de calamités publiques renfermées dans le seul spectacle de cet appauvrissement! C'est là toujours un imposant motif d'indulgence. Attendons. Ces élémens bien manœuvrés peuvent, en se rapprochant, s'harmoniser, former une excellente troupe de second ordre, et c'est pourquoi le théâtre aurait tout intérêt à s'occuper d'œuvres inédites. On éviterait ainsi les comparaisons écrasantes; M. Sylva, insuffisant dans Robert, Mlle Hisson, qui fait une pauvre Valentine, gagneraient évidemment à sortir d'un monde où nous avons admiré la perfection, pour se lancer dans l'inconnu, guidés qu'ils y seraient par des auteurs animés à les voir réussir.

Parmi les compositions toutes prêtes à prendre la scène, nous avons oublié de citer plus haut *Paul et Virginie* de M. Victor Massé, partition conçue d'abord sous forme d'opéra-comique et devenue ensuite par extension un grand opéra de genre. La raison et les convenances exigeaient donc que dès à présent on mît à l'étude soit *Jeanne d'Arc,* soit *Paul et Virginie,* puisqu'il paraît que M. Gounod, de moins en moins satisfait de son *Polyeucte,* et après avoir tout le premier ressenti l'immense ennui du sujet, y renonce décidément. A ce propos, disons en quelques mots ce qui se raconte. Le directeur, à peine arrivé de Londres, serait

aussitôt reparti pour l'Italie. Que peut bien aller faire à Padoue en cette saison un directeur de l'Opéra, sinon aller demander à Verdi son *Aïda*, écrite pour le vice-roi d'Égypte et représentée sur le théâtre d'Alexandrie? Ainsi, tandis que notre école attend sous les armes le signal d'entrer en campagne, l'homme à qui le pays accorde un subside de *huit cent mille* francs pour faire les affaires de la musique française déserterait à l'étranger, et, dans un moment aussi grave que celui où nous sommes, irait solliciter d'un Italien une œuvre qui n'a pas même le mérite d'être inédite, et donnerait à ce remaniement, à cette turquerie, le pas sur des ouvrages nouveaux de M. Victor Massé, de M. Mermet, de M. Félicien David! Est-ce que M. le directeur de l'Opéra s'imaginerait par hasard qu'après avoir monté *la Coupe du roi de Thulé* et pour huit jours exhumé de son sarcophage la *Psyché* momifiée de M. Thomas, l'opinion le tiendra quitte des devoirs qui l'obligent envers la France? Il ferait beau voir *Aïda* s'installer superbement sur le théâtre de la rue Le Peletier, tandis que *Paul et Virginie* et *Jeanne d'Arc* iraient se remiser à la Gaîté, où tant bien que mal on leur dresserait un gîte. C'est là cependant ce qui, selon toute vraisemblance, arriverait. Le Théâtre-Lyrique est à reconstituer, la spéculation a les yeux ouverts et, deux ouvrages tels que ceux dont nous parlons, si l'Opéra les laissait échapper, ne seraient pas perdus pour tout le monde.

Aux mécontens qui nous reprocheraient la vivacité de notre discussion, nous répondrions que, lorsqu'il s'agit d'une cause vraiment juste, c'est assez de la comprendre, de la sentir pour se passionner,— et quelle cause plus légitime que celle que nous soutenons : le droit de nos compositeurs à se faire représenter sur une scène française où les ouvrages étrangers n'auraient dû jamais figurer qu'à titre d'exception, de chefs-d'œuvre? Si le contraire existe, si dans le répertoire de l'Opéra ce sont les partitions de musiciens français qui forment aujourd'hui l'exception, il faut voir là les tristes restes d'un passé contre lequel les honnêtes gens n'ont qu'à réagir. Lorsque la vérité est en procès, pas n'est besoin d'être une grande personnalité pour faire prévaloir sa cause. Souvenons-nous des scandales auxquels nous avons assisté sous le régime déchu, de ces influences de salon et de palais qui, dans le désœuvrement de la vie mondaine, s'amusaient à comploter de folâtres excursions en Allemagne, et comme par lettres de cachet forçaient un directeur à jouer *Tannhauser* à l'Opéra. De tels abus ne peuvent plus venir d'en haut, et nous ne voulons pas que personne les renouvelle :

Après *Agésilas*,
Hélas!
Mais, devant *Aïda*,
Holà!

Aujourd'hui qu'il n'y a plus de liste civile et que le directeur de l'Opéra reçoit de l'état une somme qu'on lui alloue à certaines conditions stipu-

lées au cahier des charges, c'est au public, à l'opinion d'empêcher le règne du bon plaisir, sous quelque forme qu'il cherche à renaître, et le moins que le public et l'opinion puissent faire, c'est assurément de se prononcer toujours et partout en faveur de la nationalité française.

La section musicale de l'Institut vient de perdre le doyen de ses membres. Né à Naples en 1787, le comte Carafa de Colobrano n'avait pas moins de quatre-vingt-cinq ans, et bien des gens, en apprenant sa mort, vont s'étonner qu'il fût encore de ce monde. C'est qu'en effet depuis longtemps l'auteur du *Valet de chambre,* de *Masaniello,* de *la Violette* et de *la Prison d'Édimbourg* ne faisait plus parler de lui. Oublié du public, il s'était retiré près de Rossini, à l'ombre duquel il vécut en ami fidèle et résigné, puis, à la mort du grand *maestro,* il disparut, ses intimes eux-mêmes le perdirent de vue. L'âge, les infirmités l'envahissant, il s'était stoïquement mis à l'écart pour finir dans le silence une vie toujours très digne, et qui n'aura pas été sans quelque gloire. Musicien habile et connaissant le théâtre, M. Carafa n'a jamais pratiqué qu'un seul style : le rossinisme continu, intense, absolu. D'autres, Boïeldieu, Hérold, eurent le coup de feu; chez M. Carafa, l'insolation dura toute la vie. Je ne parle pas de ce fameux *Abufar,* que j'ignore, partition de jeunesse idolâtrée de son auteur, et dans laquelle, vous disait-il par momens, Rossini avait trouvé son trio de *Guillaume Tell;* mais ce que je sais, c'est que tout le répertoire français de M. Carafa porte au plus haut degré ce caractère d'imitation. *Masaniello,* qui fut représenté avec succès à l'Opéra-Comique, aux beaux jours où s'inauguraient à l'Opéra les destinées de *la Muette, Masaniello* n'est cependant point un ouvrage à dédaigner. Le souffle de l'inspiration traverse par intervalles cette musique, les ensembles y sont vigoureusement maniés, et le duo, trop célèbre à mon sens, de Masaniello et de Piétro dans *la Muette* est loin de valoir, pour la sincérité de l'expression, le morceau écrit par Carafa sur ces paroles : *Masaniello, sers encor ta patrie.* Chose remarquable, deux musiciens composent un opéra sur le même sujet; de ces deux hommes, l'un est Français, l'autre Italien, Napolitain, s'il vous plaît, et c'est le Français, c'est Auber qui, sans avoir jamais mis le pied en Italie, trouve la couleur vraie, le pittoresque du sujet. *Masaniello,* conçu tout à fait à l'italienne, n'offrait aucun agrément à la curiosité de cette période, à son romantisme, dont *la Muette,* rompant tout à coup avec la tradition académique de l'opéra grec et romain, vous apparaît comme la rayonnante émanation. Cependant la partition de Carafa ne méritait pas de périr tout entière. Plusieurs fois il fut depuis question de la reprendre, et toujours l'entreprise échoua, tant le nom vieilli et démodé de Carafa causait d'effroi à tous les directeurs de théâtre.

Noble et digne homme, chacun l'aimait et l'estimait; mais tout le monde plus ou moins craignait sa musique, les directeurs plus encore que vous et moi. Il y avait même en cela quelque chose de cette

terreur sacrée qu'inspiraient les tragédies de M. Viennet. Carafa pourtant mettait moins d'ardeur et de furie dans sa brigue; tout comme l'auteur d'*Arbogaste*, il avait, lui aussi, son *Achille* et son *Alexandre* en poche, mais il s'abstenait d'en parler, méprisait le présent, et lui tournait le dos. « Rossini ne puis, Meyerbeer ne daigne! » Il est mort avec cette devise des Rohan sur les lèvres, mort comme il a vécu, en gentilhomme, et, ce qui vaut mieux, en parfait galant homme. Avant de composer des opéras pour la France, il avait servi dans son armée. Ancien aide-de-camp de Murat, nul n'aurait eu plus de droits que lui aux faveurs du dernier empire. Il s'en éloigna, ou du moins n'alla pas au-devant. Et cependant la suppression du gymnase militaire qu'il dirigeait avait fort diminué son bien-être. Solliciter n'était point son métier. Comme on se garda de lui offrir une compensation, il se le tint pour dit. La dernière fois que nous le vîmes à l'œuvre, ce fut à l'occasion de la mise en scène de *Sémiramis* à l'Opéra. Rossini, qui ne se dérangeait plus, avait chargé son vieil ami des adaptations musicales et du soin de surveiller les répétitions. Un moment Carafa se retrouva au milieu des enchantemens de sa jeunesse. Ces cavatines, ces duos, ces finales, tout cela écrit dans une forme dont lui-même avait tant usé et abusé, rien ne l'empêchait de s'en croire l'auteur, — douce et bénévole illusion dans laquelle Rossini se complaisait à l'entretenir, lui disant chaque fois qu'il le voyait : « Et *ta Sémiramis*, que devient-elle? Es-tu content de *tes* chanteurs, de *ton* orchestre? Quant à moi, tu le sais, je ne t'ai jamais caché mon opinion là-dessus : ce n'est pas de la vieille musique, c'est de la musique qui a vieilli! »

Considéré au point de vue où la critique se place aujourd'hui, Carafa n'obtiendrait guère plus, je le crains, que les honneurs dus à tout dilettante éminent. S'il eut des succès au théâtre, il ne fut point ce qu'on appelle en Allemagne un musicien *spécifique*, ce qui certainement est un très grand malheur dans une époque où les moyens termes ont cessé d'exister, et qui semble ne se plaire qu'à partager son enthousiasme entre le symbolisme et le *trivialisme*. La musique de Carafa ne prouve rien et n'est faite ni pour le public de *la Belle Hélène*, du *Petit Faust* ou de *Chilpéric*, ni pour ces braves gens qui aiment à s'entendre raconter comme quoi Beethoven, partant de la troisième symphonie à la neuvième, a parcouru les espaces qui vont du républicanisme au socialisme. La partition de *la Violette*, écrite sur le sujet d'*Euryanthe*, vivra moins à coup sûr que l'œuvre de Weber, de même que *Masaniello* a dû céder la place à *la Muette*. Ce n'est point une raison pour ne pas tenir compte au musicien des succès qu'il obtint à son heure. Le superbe duo dont nous parlions, divers morceaux de *la Violette* ou de *la Prison d'Édimbourg*, dont les variations pour le piano ont perpétué la mémoire, composent un bagage assez estimable, et bien des écrivains qui se croient

originaux n'en laisseront point tant que cet imitateur par excellence, on pourrait presque dire par divination, qui s'appelait Carafa, et qui fut en quelque sorte rossiniste avant Rossini. F. DE LAGENEVAIS.

LES FEMMES A L'UNIVERSITÉ DE ZURICH.

Au siècle dernier, il y eut à Quedlimbourg un médecin, praticien fort estimé, qui s'appelait Mme Dorothée-Christiane Erxleben. C'était la femme du doyen de Saint-Nicolas; elle avait obtenu le diplôme de docteur en 1754. Dans un écrit qui fit sensation en son temps, elle examine les causes qui empêchent son sexe de se livrer aux études sérieuses, et elle s'efforce de démontrer qu'il pourrait et qu'il devrait en être autrement. On dirait que son vœu est près de se réaliser, si on considère ce qui se passe depuis quelques années à l'université de Zurich. Avant 1864, deux dames de cette ville avaient déjà été autorisées à suivre les cours de la faculté de philosophie à titre de simples *auditeurs,* c'est-à-dire sans prendre une inscription régulière. Dans le courant de l'année 1864, une jeune Russe, Mlle K..., sollicita du recteur de l'université la permission d'assister aux cours d'anatomie et de microscopie. Les autorités compétentes n'ayant fait aucune objection, la permission fut accordée simplement, et six mois plus tard une autre jeune Russe, Mlle S..., vint se faire inscrire à la faculté de médecine.

Le sénat de l'université de Zurich pensa dès lors qu'il était temps de régulariser la situation des *étudiantes* et de décider si à l'avenir l'admission des femmes à tous les cours des diverses facultés serait considérée comme un droit formel ou seulement comme une faveur spéciale, subordonnée à l'agrément des professeurs. Dans le premier cas, il allait de soi que les élèves du sexe féminin pourraient se présenter aux examens et obtenir le diplôme de docteur. C'est au mois de mai 1865 qu'eurent lieu les délibérations sur ce sujet délicat. La discussion fut assez vive, et il se trouva que les adversaires de l'admission des femmes à l'inscription régulière étaient à peu près aussi nombreux que les partisans de l'innovation projetée. On convint de ne rien préjuger encore, d'attendre les résultats d'une expérience plus longue et plus complète. Après tout rien ne prouvait que les deux jeunes femmes qui avaient été provisoirement admises aux cours iraient jusqu'au bout de leurs études, ni que leur exemple serait beaucoup suivi. La première des deux disparut en effet avant la fin de 1867; mais Mlle S..., qui était déjà venue à Zurich avec un fonds de connaissances très solides, montra un zèle et une persévérance qui lui conquirent l'estime de ses professeurs, et se vit au mois de février 1867 assez avancée dans ses études pour affronter les épreuves du doctorat. Pour aspirer au diplôme de docteur, il faut

être « citoyen académique, » c'est-à-dire avoir été inscrit sur la matricule de l'université; Mlle S... s'adressa donc au recteur, afin d'obtenir l'accomplissement de cette formalité indispensable. Le recteur hésita un peu; toutefois, le cas n'étant pas prévu par le règlement de l'école, il crut pouvoir prendre sur lui d'interpréter ce règlement dans le sens favorable et d'*immatriculer* Mlle S... C'est ainsi que fut créé un précédent, et qu'un droit formel se trouva établi, comme en tant d'autres cas, par la sanction définitive d'une chose reconnue juste et raisonnable à la suite d'une expérience prolongée. Mlle S... fut alors admise à passer ses examens et dûment promue docteur en médecine de la faculté de Zurich.

Dans les années suivantes, l'affluence des élèves féminins ne fut pas d'abord aussi considérable qu'on l'aurait pu croire. Vers la fin de 1867, on voit paraître deux Anglaises, en 1868 une Suissesse et une Américaine : en 1870, l'Allemagne et l'Autriche se risquent à leur tour; mais le contingent principal est toujours fourni par la Russie. En 1869, neuf jeunes Russes étaient inscrites à la faculté de médecine; à la fin de 1871, elles étaient dix-sept. En ce moment même, le nombre des *étudiantes* de l'université de Zurich s'élève à 63, dont 51 suivent les cours de la faculté de médecine (44 Russes, 1 Anglaise, 3 Suissesses, 3 Allemandes) et 12 les cours de la faculté de philosophie (10 Russes, 1 Autrichienne, 1 Allemande). Ce qui explique cette prépondérance de l'élément slave, c'est que depuis longtemps en Russie l'enseignement supérieur est accessible aux femmes. Des gymnases de femmes ont été ouverts dans tous les chefs-lieux de gouvernement, et les universités russes, sans admettre les femmes sur le même pied que les hommes, leur destinent des cours publics spéciaux dont la durée est de deux ans. Ces facilités ont sans doute beaucoup contribué à inspirer aux femmes russes le goût des fortes études. En ajoutant 17 élèves qui ont quitté l'université depuis 1867 sans avoir terminé leurs études, et 6 qui ont été créées docteurs en médecine, on arrive à un total de 86 femmes inscrites sur les registres de l'école dans l'espace de huit ans. Le nombre des élèves de l'université suisse s'est d'ailleurs notablement accru depuis 1864 : il était alors de 232, il est aujourd'hui de 354. La faculté de médecine compte aujourd'hui 208 élèves; on voit que le contingent féminin en forme à peu près le quart. Les six docteurs de la faculté de Zurich ont embrassé avec succès la carrière médicale. L'une de ces dames est la femme d'un médecin de Saint-Pétersbourg, une autre s'est établie comme praticienne dans la même ville et a déjà une clientèle assez considérable. Une troisième, Mlle M..., est aujourd'hui premier médecin de l'hôpital de femmes que dirige à Londres Mme Garret-Anderson, docteur des facultés de Londres et de Paris. A Birmingham, il se fonde aussi à cette heure un hôpital de femmes dont la direction sera confiée à une autre graduée de Zurich. Le cinquième de ces jeunes docteurs est une Américaine qui

avait été désignée d'avance comme médecin de l'hôpital des enfans de Boston; *le dernier* a été accepté comme sous-aide par le chef de la clinique médicale de l'hôpital de Zurich, M. le professeur Biermer.

On voit que l'essai qui a été tenté en Suisse par des hommes sans préjugé a été couronné d'un succès éclatant et bien mérité. Il n'y a que le premier pas qui coûte. On avait craint que la promiscuité d'auditeurs des deux sexes ne devînt un embarras pour les professeurs ou même l'occasion de scènes fâcheuses; il n'en a été rien. L'attitude modeste et sérieuse des jeunes femmes a plutôt exercé une heureuse influence sur le ton qui régnait dans les cours parmi les étudians. Aux examens, elles ont obtenu parfois les meilleures notes; dans la pratique des hôpitaux, elles ont montré des aptitudes tout à fait remarquables. Cette expérience de huit années répond victorieusement aux cris d'alarme que pousse le physiologiste Bischoff dans une brochure publiée sur ce sujet. M. Bischoff commence par avouer qu'il n'a jamais admis, qu'il n'admettra jamais une femme à ses cours; il raisonne sur des hypothèses et s'inspire d'opinions préconçues sur le rôle des femmes dans la société. A l'en croire, l'art médical entre les mains du sexe faible tomberait nécessairement au niveau d'un métier, sans compter que cette ingérence des femmes dans des fonctions essentiellement dévolues aux hommes offense la pudeur. Hélas! s'il fallait chasser du temple tous les médecins pour qui leur art n'est qu'un métier, la carrière serait bientôt singulièrement délaissée. D'un autre côté, le succès même des femmes instruites qui dans divers pays se livrent à la pratique médicale est un argument irréfutable en faveur d'une innovation qui n'a rien de contraire aux mœurs modernes. La réputation médicale de Mme Garret-Anderson à Londres, des sœurs Blackwell à New-York, prouve suffisamment que les femmes peuvent réussir sur ce terrain où il s'offre à leurs aptitudes spéciales plus d'une occasion de se développer. Par le succès indéniable de l'expérience hardiment tentée à Zurich, un jalon se trouve posé pour la solution d'un important problème social. On avait d'abord espéré que les universités allemandes se montreraient aussi libérales que Zurich; la pruderie inattendue que plusieurs ont montrée en cette circonstance a rejeté sur la Suisse tout le fardeau de la tentative, et il s'est produit à Zurich un encombrement d'élèves féminins qui fait hocher la tête à plus d'un vieux professeur. Cependant l'exemple qu'on a sous les yeux encouragera des essais analogues, et l'innovation, en cessant d'être une exception, perdra les inconvéniens qu'elle peut encore offrir.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE

ET LA

SOUVERAINETÉ NATIONALE

I.

Récemment le sage peuple hollandais célébrait par des fêtes solennelles l'anniversaire de la prise de la Brille — date mémorable dans l'histoire de la révolution des Pays-Bas ; récemment aussi le parti démocratique français, dans des réunions et dans des banquets, fêtait l'anniversaire de la prise de la Bastille, début de la révolution française. Les esprits les plus sages ont sympathisé avec le premier de ces anniversaires, les esprits les plus libéraux ont élevé des doutes sur l'opportunité et l'utilité du second. D'où vient cette différence ? Nous ne sommes point de ceux pour qui toute révolution est illégitime, et qui contestent au peuple d'une manière absolue le droit de se défendre contre la tyrannie. Tous les plus grands peuples du monde ont eu des dates semblables à l'origine de leur histoire : Athènes, Rome, la Hollande, l'Angleterre, l'Amérique. On ne peut donc contester à la France un droit que l'on reconnaît aux autres nations ; cependant, pour qu'une insurrection soit légitime, il faut qu'elle ne soit qu'une date de délivrance, non le signal de la révolte à perpétuité, — il faut qu'elle ait pour conséquence la paix et l'ordre, et ne soit pas le déchaînement illimité du droit de la force. Le jour où la France aura définitivement conquis des destinées paisibles et acceptera sans réserve le règne de la loi, elle pourra revenir sans danger aux souvenirs de son affranchissement, elle fêtera avec joie le jour de sa délivrance ; mais tant que le droit de la force n'aura pas abdiqué, — et peut-on dire qu'il ait ab-

diqué? — tant qu'il y aura lieu de craindre que les partis ne tiennent en réserve cette arme fatale, elle verra toujours avec inquiétude cette invocation persistante d'un droit périlleux qui peut aussi bien tuer que délivrer, et qui se retourne si souvent contre ceux qui l'emploient.

Aujourd'hui, au lieu de célébrer les anniversaires de la force, il faut se demander à quelles conditions on peut les éviter désormais. Au lieu de fêter la première des grandes journées révolutionnaires, il faut chercher comment on peut couper court pour jamais à de pareilles journées. Comme il arrive toujours, tous les partis travaillent contre eux-mêmes et dans l'intérêt de leurs adversaires. Rien ne peut éloigner plus de la démocratie que la prétention de la couvrir sans cesse d'un drapeau de rébellion. La France en particulier ne peut plus supporter de telles épreuves sans périr, ou du moins sans renoncer pour jamais à la grandeur de ses destinées. On ne connaît que trop la triste histoire des coups de force qui, depuis 89 jusqu'à nos jours, ont mis entre les mains des partis ce pouvoir souverain que la révolution attribuait en principe à la nation, et qu'elle n'a jamais exercé en réalité; néanmoins, quelque connue que soit cette histoire, il faut encore une fois se la remettre sous les yeux, afin que le souvenir toujours présent de nos fautes nous inspire le ferme propos de nous corriger.

C'est donc au 14 juillet 1789 que commence cette série de coups de force qui ont livré successivement la France à tant de gouvernemens différens. Ce jour-là, la royauté absolue succombe, et cède la place à la monarchie constitutionnelle. Au 10 août 92, celle-ci est renversée et remplacée par la république. Au 30 mai et au 2 juin 1793, la république légale est remplacée par le gouvernement révolutionnaire (1). A partir du 9 thermidor 1794, une sorte de légalité subsiste jusqu'en fructidor 1797. Le 18 fructidor est le premier coup d'état militaire accompli en France, et il l'a été par les jacobins: il a mis fin au règne légal du directoire; il y a substitué le règne éphémère du directoire révolutionnaire. Celui-ci est renversé au 18 brumaire et remplacé par le gouvernement militaire; 1814 arrive, et, quoique l'invasion des étrangers ne soit pas un acte de violence populaire, on reconnaîtra que c'est une manière bien incorrecte pour un gouvernement de s'établir dans un pays que d'y rentrer, sinon par, au moins avec les étrangers. L'année suivante, au 20 mars, nouveau mouvement qui renverse la royauté légitime et ramène le gouvernement militaire, et nouveau retour des Bour-

(1) Nous ne comptons pas ici le 9 thermidor, puisqu'il n'a été que la victoire de l'autorité légale sur une minorité insurrectionnelle.

bons avec les mêmes armes que l'année précédente. Viennent les journées de juillet 1830, qui renversent la royauté héréditaire et la remplacent par la royauté constitutionnelle, — puis février 1848, qui renverse la royauté constitutionnelle et la remplace par la seconde république, — puis le coup d'état du 2 décembre, qui ramène le second ou le troisième empire (1), — enfin le 4 septembre, qui met fin à l'empire et inaugure la troisième république. Triste nécrologue des gouvernemens! jeux de force et de hasard où doit périr inévitablement à la longue tout peuple qui s'y livre! Que si la France n'y a pas succombé encore, c'est une preuve de son incroyable vitalité; mais cette vitalité n'est pas inépuisable. Qui oserait dire qu'un nouveau coup de force, fût-il le dernier, ne serait pas le coup mortel?

En résumé, depuis 89 jusqu'à nos jours, il y a eu dix ou douze coups de force (2) et douze gouvernemens différens, dont pas un seul, pas un, entendons-le bien, n'a été l'expression spontanée de la volonté nationale, douze gouvernemens qui tous ont été usurpateurs dans le sens précis et scientifique du mot, chacun d'eux en moyenne ayant duré de sept à huit années. Ainsi tous les huit ans, la violence renverse en France l'autorité légale et crée un pouvoir de circonstance, renversé par les mêmes armes qui l'ont élevé. Voilà notre histoire, voilà la France telle que l'a faite la révolution, pour avoir confondu le droit avec la force, le dieu avec l'idole, et pour s'être divinisée elle-même et s'être déclarée infaillible, même dans ses plus exécrables aberrations (3).

On n'aurait pas encore une idée suffisante du rôle de la force dans les affaires de notre pays, si l'on ne comptait que les tentatives qui ont réussi, non celles qui ont échoué, et qui, si elles eussent réussi, auraient établi des gouvernemens tout aussi légitimes, quelquefois même plus légitimes que ceux qui ont régné. Comptons d'abord la grande guerre de la Vendée, que les royalistes peuvent considérer comme la défense du droit, mais qui au point de vue du pouvoir dominant n'en était pas moins une insurrection, et qui s'est renouvelée deux fois, la première pendant le consulat, la seconde au commencement du gouvernement de juillet. Comptons encore

(1) Je dis troisième empire, les cent jours pouvant être considérés comme le second.

(2) Sans compter les deux invasions de 1814 et de 1815, — douze en les comptant.

(3) Nous espérons bien que ces paroles ne nous feront pas ranger parmi les ennemis de la révolution, que nous avons déjà défendue ici même, dans nos études sur *la Philosophie de la révolution française*. Nous admettons hautement les principes de la révolution avec toutes leurs conséquences; nous ne répudions que l'emploi indéfini et perpétuel de la force comme moyen d'action. Au reste, la suite de ce travail fera bien voir notre vraie pensée.

l'insurrection girondine en 1793, puis celle de Lyon et de Toulon, que nous confondrons en une seule, afin de simplifier; viennent maintenant par ordre de date : au 9 thermidor, insurrection de la commune contre la convention, au 2 prairial insurrection jacobine, au 12 vendémiaire insurrection royaliste. Ici, interruption pendant l'empire et la restauration. Arrivés au gouvernement de juillet, nous avons l'insurrection d'avril, celle de Lyon, celle de juin et celle de mai, et les deux insurrections militaires de Strasbourg et de Boulogne; après 48, nous avons eu le 15 mai, les journées de juin et le 13 juin 49; enfin, sous la république actuelle, le 31 octobre, le 10 janvier, et la plus épouvantable de toutes, le 18 mars. C'est donc en somme de quinze à vingt prises d'armes qui n'ont pas réussi ; ajoutez-les aux précédentes, vous avez trente insurrections, coups d'état, guerres civiles, etc., ce qui, distribué sur quatre-vingt-dix années, donne pour résultat en moyenne trois ans de repos sous l'autorité des lois. N'oublions pas que chaque coup de force, heureux ou malheureux, a pour contre-coup la prédominance de la force sur la loi et par conséquent une tendance de plus en plus grande à faire de la force la loi.

Ce n'est pas tout; à côté des coups de force qui ont réussi ou qui, s'ils ont échoué, ont été cependant mis à exécution, il faut compter encore ceux qui ont été médités et qui ont été arrêtés avant l'exécution, à savoir les complots. Ici le nombre est incalculable; en nous en tenant aux faits les plus connus, rappelons la conspiration de Babœuf et celle du camp de Grenelle sous le directoire, la conspiration de Malet sous l'empire (je réserve les régicides), — sous la restauration la conspiration de Didier, celle des quatre sergens de La Rochelle, je ne sais combien d'autres encore qu'il serait fastidieux de rappeler.

Enfin, pour ne rien omettre, il y a les crimes commis par ou contre les gouvernemens : massacres de septembre, mort de Louis XVI, massacres de la terreur, massacres royalistes du midi après thermidor, mort du duc d'Enghien, massacres de 1816, journée du 4 décembre 51, massacres de la commune en 1871, — puis, en sens inverse, attentats contre les souverains : machine infernale sous le consulat, Louvel sous la restauration, Alibaud, Fieschi et bien d'autres sous Louis-Philippe, Orsini sous le second empire. Je ne cite que les faits les plus connus. Ajoutez tous ces crimes à la série des violences heureuses ou malheureuses qui ont fondé et renversé ou essayé de renverser les gouvernemens, et vous serez convaincu que la France depuis quatre-vingts ans est livrée au dieu de la force, qu'elle semble avoir été abandonnée à la domination du farouche Siva, ce dieu de mort qu'adorent les Indiens, et que la

prophétie mystique du comte Joseph de Maistre s'est réalisée parmi nous : la révolution est une expiation!

Après avoir exposé dans toute son horreur le mal qui nous dévore, essayons de déterminer les chances de salut qui nous restent, et qui sont encore nombreuses et précieuses, si nous savons en user.

II.

Un point essentiel est d'abord de ne se faire aucune illusion, et d'écarter absolument tout remède chimérique. Ce que j'appelle illusion ou remède chimérique, ce serait tout ce qui pourrait ressembler en quoi que ce soit à un retour vers l'ancien régime. Sans doute personne en France ne veut le rétablissement de la dîme ou des droits féodaux, et c'est une plaisanterie d'accuser un parti de telles prétentions. Cependant il est certainement des personnes, et même de bons et nobles esprits, qui ne reculeraient pas devant une religion d'état, une pairie héréditaire, des majorats, — enfin une royauté légitime. Il ne s'agit pas ici de discuter la valeur de ces institutions : elles ont pu être, elles sont encore, là où elles existent, de belles et bonnes institutions, je le veux bien; mais parmi nous ce sont aussi bien des utopies que peuvent l'être les systèmes de Fourier et de Saint-Simon. C'est le lieu de répondre à l'école traditionnelle par les argumens mêmes dont elle se sert contre la révolution : c'est que les institutions n'ont de valeur et ne sont efficaces que lorsqu'elles ont des racines historiques dans un pays. Or quelles sont aujourd'hui en France les racines du régime aristocratique? Elles sont complétement ruinées depuis 89, et alors même pourquoi ces institutions ont-elles disparu si vite? Tous les publicistes sont d'accord là-dessus : c'est qu'elles ne vivaient plus; les institutions aristocratiques, minées par deux siècles de monarchie absolue et radicalement détruites par la révolution, sont en France aujourd'hui ce que seraient les institutions de Lycurgue. On raconte que Hérault de Séchelles, ayant à rédiger la constitution de 93, a fait demander à la Bibliothèque nationale le livre des *lois de Minos*. Eh bien! nos modernes rêvant une monarchie religieuse et aristocratique ressemblent à Hérault de Séchelles. C'est pourquoi il faut déplorer le jeu d'esprit qui consiste à nous inspirer de vains regrets, à nous donner de vains désirs pour un régime quasi patriarcal qui, bien loin de pouvoir nous convenir, tend à disparaître de l'Europe entière. Quelque beau que soit ce régime, il n'est plus, il ne peut plus être; n'en parlons plus. La politique a pour objet le réel, le

possible, le praticable, — non l'idéal, et cette vérité s'applique à l'idéal du passé aussi bien qu'à celui de l'avenir.

En excluant tout ce qui, de près ou de loin, ressemblerait à l'ancien régime, je ne veux pas exclure, bien entendu, les institutions qui, nées de l'esprit moderne, pourraient remplir un rôle analogue à celui de ces institutions regrettées; seulement il faut que ces institutions soient filles de la liberté et non du privilége. Que l'on réclame des libertés communales et départementales, rien de mieux, mais pas de priviléges provinciaux. — Que la liberté d'enseignement donne à des facultés privées le droit de faire concurrence à celles de l'état, mais pas d'universités privilégiées! — Que l'on crée, si l'on veut, une seconde chambre pour les intérêts conservateurs, mais pas de pairie héréditaire! — Que les associations soient libres, mais pas de corporations! En un mot, les conservateurs ne doivent pas être exclus de la société moderne : ils doivent y avoir l'influence légitime de l'éducation, de la propriété, de la foi religieuse sincère, même des souvenirs nationaux qui s'attachent à leurs noms; ce sont là des forces réelles, sérieuses et solides auxquelles la société doit faire une place, à la condition qu'on en accepte l'esprit, et qu'on invoque le droit de la liberté et non un droit mystique et exceptionnel auquel personne ne croit plus. En politique, rien de plus dangereux que les fausses croyances, que les fictions et les illusions, même les plus nobles. En inventant le mystère de la légitimité, le vieux Talleyrand, qui ne croyait à rien, a pu se persuader qu'il était profondément habile; il n'a réussi qu'à tromper ceux qu'il croyait servir en leur inspirant la plus dangereuse illusion. Au lieu d'accepter comme une transaction pratique leur retour en France, ce qui était la simple vérité, ils ont raisonné dans l'hypothèse d'une foi monarchique tout à fait chimérique, qui n'existait plus que dans le cœur de quelques vieux serviteurs ou dans la tête de quelques ambitieux, et cette illusion les a perdus. Ainsi en serait-il de toute illusion semblable.

Est-il besoin de dire aussi que nous mettons au nombre des remèdes chimériques le gouvernement militaire? Dans un pays dont le mal est l'adoration de la force, croire que l'on peut guérir ce mal en couronnant la force elle-même et en la mettant non pas au service, ce qui est juste et excellent, mais à la place du droit, c'est une politique homœopathique tout aussi chimérique que la médecine qui porte ce nom. Le *similia similibus* est aussi dangereux dans l'une que dans l'autre, et l'une et l'autre ont le même caractère de charlatanisme. Sans doute la politique militaire semble au premier abord moins chimérique que la politique mystique et poétique de la royauté patriarcale et sacerdotale; au fond, elle ne

l'est pas moins, car, la force étant une fois prise pour principe, nul ne peut savoir de quel côté elle se mettra. Les armées étant composées des mêmes élémens que le reste du peuple, elles peuvent être aussi bien que lui envahies par la démagogie, et l'armée que l'on aura forgée pour se défendre sera précisément celle par laquelle on périra. Le régime militaire porte d'ailleurs en lui-même son principe de dissolution; condamné à la guerre, il périt par la guerre, et, né du despotisme, il engendre l'anarchie. Éviter les remèdes des empiriques, tel est le premier conseil qu'un médecin sage donne à un malade. Ici les empiriques, ce sont d'une part les nobles, mais aveugles sectaires de la monarchie mystique, de l'autre les serviles adorateurs de la monarchie militaire. Mieux vaut la méthode expectante du sage Hippocrate, qui conseille de s'en fier à la nature et à la *vis medicatrix*. C'est ce qui nous conduit à ce que nous considérons comme les vrais remèdes, auxquels nous croyons avec d'autant plus de confiance que nous nous sentons d'accord sur ce point avec le gouvernement actuel du pays.

C'est en bien caractérisant les maux qu'on aperçoit les remèdes. Or quels ont été nos maux jusqu'à présent? Le principal, c'est que tous les partis se sont toujours substitués à la souveraineté nationale. Le remède ici est donc de rendre à la souveraineté nationale toute sa liberté, toute sa spontanéité.

S'il y a un fait démontré par notre malheureuse histoire, c'est que depuis 89 tous les gouvernemens ont substitué leur propre volonté à la volonté du pays. Commençons par le comité de salut public. Quelque jugement qu'on en porte, ce qui est certain, c'est qu'il a été une dictature, et la dictature d'une minorité. Le directoire, à l'origine, a été sans doute l'expression de la souveraineté nationale (1); mais il ne resta pas longtemps l'organe et le ministre du souverain, et au 18 fructidor ce fut lui qui devint le maître. Il est suffisamment connu que l'empire a été la substitution de la volonté d'un homme à la volonté nationale. Quant à la restauration, tout en admettant qu'elle ait pu être à l'origine d'accord avec les vœux du pays, il n'est pas douteux qu'elle est arrivée avec ses propres vues, et si l'on excepte les quelques années du ministère Decaze, où une sage transaction fut essayée, il est vrai de dire que dans son ensemble la restauration a été et surtout a voulu être une revanche de l'émigration contre la révolution. Enfin la pensée de substituer d'une manière définitive la volonté royale à la volonté

(1) Encore ne faut-il pas oublier le décret des *deux tiers*, décret par lequel la convention avait décidé que les deux tiers de l'assemblée nouvelle seraient pris dans son sein.

du pays éclate dans les ordonnances de juillet, qui amenèrent la chute de cette royauté. La monarchie de juillet est de tous les gouvernemens de la France celui que l'on peut considérer comme ayant été le plus d'accord avec la volonté nationale; cependant ce gouvernement lui-même s'est défié du pays en s'établissant sur une base beaucoup trop étroite, et en résistant avec une ténacité systématique à l'extension du pays légal. Cette résolution indiquait évidemment que la classe dominante se croyait plus apte à gouverner le pays qu'il ne l'était à se gouverner lui-même. Sans doute, on doit désapprouver l'extension subite et démesurée du droit de suffrage; mais une extension graduelle de ce droit eût été le témoignage d'une certaine confiance que les gouvernans d'alors n'ont pas eue. La république de 48 n'a été que la substitution d'un parti à un autre, et d'un parti qui était évidemment une minorité. Cependant, depuis les élections de 1848 jusqu'au coup d'état de 1851, on peut dire que la France s'est à peu près appartenue à elle-même. Ce ne fut qu'un instant; l'empire nous ramena bientôt la dictature, et après lui ce fut encore à une dictature que le parti vainqueur demanda le salut du pays. Certes nous ne prétendons pas mettre sur la même ligne tous les gouvernemens que nous venons de rappeler, tous ne sont pas coupables au même degré de l'asservissement du pays; mais tous, même les meilleurs, sont partis d'une idée de défiance envers le pays; tous ont cru qu'un certain parti, une certaine classe d'opinions, un certain nombre de personnes avaient sur les destinées de la France des idées plus claires et plus sûres qu'elle ne les avait elle-même; tous l'ont dirigée dans leurs voies, et non dans les siennes. Ils ne l'auraient pas pu, à la vérité, s'ils n'avaient eu quelque chose de commun avec elle; seulement ils ont tous abusé de ces points communs pour introduire et imposer leurs idées propres.

Par exemple en 1814 le pays voulait bien une réconciliation avec la famille des Bourbons, mais il ne voulait pas de l'idée aristocratique et sacerdotale. En 1830, le pays voulait bien le gouvernement des classes moyennes, mais il ne voulait pas une oligarchie fermée. En 1852, le pays voulait l'ordre, et peut-être ne voulait-il plus la république, mais il ne voulait pas du despotisme militaire. Au 4 septembre, le pays voulait un grand effort de défense nationale, mais il ne voulait pas que ce grand effort se fît exclusivement au profit d'un parti. Ainsi, à chacune de ces phases, il est facile de signaler le point où le gouvernement est d'accord avec le pays et le point où il commence à se substituer à lui. Ce qui fait que les oppositions ont toujours réussi, c'est qu'elles ont toujours eu raison, c'est qu'elles ont pris leur point d'appui dans l'opinion, dont le gouvernement se détachait. Elles se sont emparées de ce grief

légitime que chaque gouvernement fournissait contre lui en substituant ses propres vues à celles qui l'avaient accueilli à sa naissance.

Nous l'avons dit déjà : « on prétend que toutes les expériences politiques dont un pays est susceptible ont été faites dans notre pays. Eh bien! non, toutes les expériences n'ont pas été faites; l'expérience décisive, fondamentale, ne l'a pas été, à savoir l'expérience du gouvernement du pays par lui-même (1). » C'est cette expérience que nous devons tenter aujourd'hui. Je sais ce qu'on nous répondra. Qui vous garantit, diront les uns, que le pays ainsi abandonné à lui-même ne voudra pas précisément ce que vous déclarez funeste et illusoire, à savoir le gouvernement aristocratique et clérical, ou bien le gouvernement militaire? — Qui vous assure, diront les autres, que le pays, trompé par les démagogues, ne tombera pas entre leurs mains, et qu'il n'ira pas se perdre dans les folies du communisme? Ainsi, par une crainte réciproque, vous voyez d'un côté les conservateurs et de l'autre les radicaux montrer une défiance semblable à l'égard du pays. Ils sont tout prêts à le proclamer souverain quand il leur donne raison; ils le récusent, s'il leur donne tort. Assurément nous ne prétendons pas avoir le don de prophétie, et nous ne savons pas préjuger ce que le pays décidera en dernier ressort; mais nous demanderons toujours de quel droit un parti se déclarera plus éclairé que la nation tout entière; en supposant que la majorité devienne favorable à tel système plutôt qu'à tel autre, de quel droit une minorité se réserverait-elle les avantages de l'autorité? Que l'on y songe; si l'odieuse tyrannie qui a souillé Paris ne peut être comparée à aucun gouvernement du passé, pas même au comité de salut public, puisqu'au moins celui-ci, malgré sa cruauté, a eu une grandeur de patriotisme qu'on ne peut pas oublier, — si ce gouvernement plat et bas n'a été qu'une parade gouvernementale, parce qu'il est tombé entre des mains ineptes et homicides, cependant il faut reconnaître qu'en principe cette tourbe pouvait se croire aussi autorisée à usurper le pouvoir que tel ou tel parti. Parce qu'un parti occupe un rang plus ou moins distingué dans la hiérarchie sociale, il n'a aucune raison de se croire le droit d'accaparer le gouvernement de la société. Cela étant, il est impossible de prendre en bloc tel parti plutôt que tel autre comme arbitre suprême et exclusif des destinées du pays. C'est dans ce qui constitue la moyenne des partis que doit être cherché le point d'appui des gouvernemens. Or cette moyenne, c'est la souveraineté nationale librement consultée et respectueusement obéie qui la trouvera. Fiez-vous-en à elle sur ce point. Elle n'a aucun préjugé de secte, elle redoute toutes les théo-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier dernier.

ries exclusives; elle repoussera toutes les utopies, même les vôtres, conservateurs étroits, qui ne croyez à l'ordre que lorsqu'il est entre les mains d'un militarisme impuissant, — même les vôtres, démocrates insensés, qui ne croyez à la liberté que quand vous êtes les maîtres. Sans doute ces deux élémens contradictoires auront leur part dans le résultat final, et ils s'annuleront l'un l'autre; entre les deux, une moyenne flottante, oscillant de gauche à droite ou de droite à gauche suivant les circonstances et avec un sentiment juste des vrais besoins du pays, sera la base gouvernementale.

Au fond, ces besoins se résument en deux mots : ordre et liberté, — ordre, c'est-à-dire sécurité pour les résultats acquis, — liberté, c'est-à-dire facilité d'acquérir; j'entends acquérir non-seulement dans le sens matériel, mais dans le sens intellectuel et moral. Or que veulent la plupart des hommes? Conserver ce qu'ils ont et acquérir ce qu'ils n'ont pas, et tous, à bien peu d'exceptions, éprouvent à la fois l'un et l'autre besoin. Combien peu d'hommes, dans une société bien constituée, n'ont pas quelque chose à préserver, combien peu n'ont pas le désir de s'accroître! Sans sécurité, nul ne possède tranquillement ce qu'il a; sans liberté, nul ne peut acquérir ce qu'il n'a pas. Sans sécurité, les cultes existans ne peuvent se conserver intacts; sans liberté, ils ne peuvent se développer, ou il ne peut s'en former de nouveaux. Ainsi pour la science, les arts, l'industrie. La liberté même est le vrai moyen d'arriver à l'égalité, car elle est précisément un effort constant pour égaler ceux qui nous surpassent; elle est l'effort de ceux qui n'ont pas pour se rapprocher de ceux qui possèdent, et nulle mesure autoritaire et dictatoriale n'aura autant d'efficacité pour réaliser l'égalité que la liberté elle-même, car niveler n'est pas égaliser.

Or cette moyenne d'ordre et de liberté dont il est impossible *a priori* de donner la formule, c'est au pays de la formuler. C'est lui qui dans chaque circonstance essentielle dira s'il veut plus d'ordre que de liberté, ou plus de liberté que d'ordre; c'est lui qui, entre tous les systèmes qui lui sont proposés et dont on veut le faire esclave, trouvera le vrai point de coïncidence, lequel variera nécessairement suivant les temps. A toute faute commise par un parti correspondra immédiatement un avantage du parti contraire. Tout excès trouvera son correctif dans le souverain arbitre, qui prendra peu à peu l'habitude de ne pas se laisser dompter. Sans doute il ne sera pas infaillible; mais les partis ne le sont pas non plus, et, erreur pour erreur, autant obéir à ses propres erreurs qu'à celles des autres. Toutefois il est permis de croire que le pays se trompera moins que les partis, car il suffit de les avoir fréquentés, même les meilleurs d'entre eux, pour savoir à quel entêtement de passion

ils se laissent aller, et il est facile de deviner à quel degré d'erreur un esprit, si éclairé qu'il soit, peut être entraîné par une passion dominante. Dans tous les partis, vous trouverez toujours des sous-entendus qui ne font pas question, des majeures qu'on n'exprime même pas, tant elles sont évidentes pour les dévots du lieu; ces majeures se devinent par un sourire, par une expression glissée en passant, par le silence même. Et ne croyez pas que cela soit le propre des partis populaires : il en est de même des plus distingués; il y a dans tous des expressions convenues, des symboles immédiatement compris, une sorte de franc-maçonnerie à laquelle il faut être initié. Osez donc être démocrate dans un salon conservateur, libre penseur dans un salon clérical, réactionnaire dans un salon républicain, socialiste dans un salon d'économistes! Partout on considère comme tranchées des questions qui ne le sont pas, puisqu'il y a des partis contraires qui les soulèvent partout; on ne s'en rapporte qu'à soi et on excommunie les autres. Comment donc pourrait-on admettre que le gouvernement appartient de droit à tel ou tel de ces partis, et que ce parti, les circonstances l'appelant aux affaires, a le droit de s'y perpétuer en profitant de l'autorité qui lui est confiée pour se substituer à tout le monde?

Nous hésitons à entrer dans le domaine de la politique actuelle, et nous n'y toucherons que dans la mesure de la nécessité; cependant les considérations qui précèdent seraient de pures abstractions qui n'apprendraient rien à personne, si nous n'essayions pas d'en faire l'application aux faits. Si nous vivions encore sous l'un de ces gouvernemens plus ou moins usurpateurs que nous avons décrits, nous dirions que la seule manière pratique d'arriver à cette liberté de la souveraineté nationale que nous rêvons, ce serait de prendre pour point de départ l'état légal sous lequel nous serions par hypothèse, quelque éloigné que fût cet état légal du but proposé, car il y a toujours plus de chance pour la souveraineté nationale de s'exercer librement à l'ombre des lois qu'en faisant appel à un nouveau coup de force qui amènera nécessairement une nouvelle usurpation. C'est pourquoi sous le dernier gouvernement les esprits sages ont dû approuver l'entreprise éphémère et si malheureusement déçue, qui a paru un instant vouloir concilier l'empire autoritaire avec le libre usage de la souveraineté populaire. Sans doute, sous cette forme de gouvernement, la souveraineté ne pouvait jamais arriver à une entière et pleine autorité; mais, comme en politique il faut toujours distinguer le réel et l'idéal, le possible et le désirable, tout ce qui pouvait nous approcher du gouvernement national sans porter atteinte à l'état légal, protection de tous, devait être recommandé et encouragé. Et ici il faut dire toute la vérité : on a calomnié alors

le pays et les partis; la responsabilité de la chute ne doit tomber ni sur le pays, ni sur les partis. Lorsque l'expérience du 2 janvier a été tentée, et qu'on a pu croire qu'elle l'était sérieusement, les partis n'y ont apporté aucun obstacle, excepté le parti autoritaire détrôné, qui eût voulu conserver la dictature entre ses mains. Le parti libéral parlementaire, rien que sur la promesse et sur le programme, a presque immédiatement désarmé, et a mis une sorte d'empressement à montrer qu'il ne demandait que la liberté sous la loi, et qu'il appuierait le gouvernement dans ses efforts vers ce but. Même le parti républicain, que ses principes éloignaient d'un accommodement semblable, se rapprocha cependant, et tendit à prendre un ton de plus en plus légal; enfin il rompit ouvertement avec la démagogie. Voilà quel fut le rôle des partis. Le pays de son côté, bien loin de marchander son adhésion au pouvoir, lui apporta dans une circonstance mémorable un appui aussi éclatant qu'aux premiers jours, se contentant des demi-réformes promises, et dont l'effet était encore à attendre. Quant aux partis violens et insensés qui éclatèrent alors dans les clubs et les journaux, ils avaient été déchaînés par le gouvernement lui-même, qui, par un bien faux calcul, avait cru habile de préférer le désordre à la liberté. On n'accordait pas la liberté parlementaire, et on donnait la liberté des clubs, — calcul grossier et menteur dont nous avons cruellement expié les conséquences. Ainsi personne ne s'est refusé à l'épreuve loyale d'un empire parlementaire, et il faut renoncer à faire retomber sur le pays la faute d'une chute scandaleuse qu'on s'est préparée à soi-même de ses propres mains.

Quoi qu'il en soit de cette histoire rétrospective, disons que, dans un état légal quelconque, la sagesse veut toujours que l'on parte du point où l'on est; aujourd'hui les circonstances sont telles que cet état de liberté de la souveraineté nationale, qui n'était qu'un but lointain et idéal, dont on ne pouvait espérer de s'approcher que pas à pas, est devenu précisément le point de départ de l'ère nouvelle dans laquelle nous allons entrer. C'est de cette circonstance remarquable qu'il faut savoir profiter.

Oublions pour un instant les maux cruels que nous avons subis, oublions, s'il est possible, la présence d'un ennemi sur le sol et les malheurs dont des ruines dressées devant nous portent un trop cruel témoignage; s'il y a un fait dominant dans notre situation politique, c'est que le pays est rentré dans la pleine possession de lui-même, et qu'il n'est la proie d'aucun parti, ni d'aucun pouvoir usurpateur. Ce serait en effet un sophisme trop facile à réfuter, qui même ne mérite pas de réfutation, que celui qui consiste à lier le gouvernement actuel au fait du 4 septembre, à le rendre respon-

sable et solidaire de cet événement et du gouvernement qui s'en est suivi. Nous sommes loin pour notre part de nous associer aux attaques passionnées dont le 4 septembre a été l'objet : ce n'est pas ici le lieu de le juger; mais au-dessus des intérêts de ce gouvernement éphémère nous plaçons les intérêts du pays en général, — il ne faut pas que la souveraineté du pays et son droit absolu et imprescriptible de se posséder soi-même soient plus ou moins obscurcis par une polémique équivoque qui confondrait sciemment, pour les compromettre à la fois, un gouvernement de circonstance que chacun peut apprécier comme il lui convient, et un gouvernement vraiment national issu de la volonté spontanée et universelle du pays.

Et ici ceux qui craignaient à l'origine le caractère trop réactionnaire de la nouvelle assemblée doivent voir aujourd'hui combien il a été heureux pour la cause de la souveraineté nationale, et même pour la cause de la république, que l'assemblée de février ait été ce qu'elle a été. Si elle eût été républicaine en effet, on n'aurait pas manqué de dire qu'elle avait été nommée sous la pression des préfets républicains; si elle eût été impérialiste, on pouvait penser que c'était encore la suite des candidatures officielles de l'empire. En nommant une majorité de candidats hostiles à ces deux gouvernemens et depuis vingt-cinq ans en dehors de toute action politique, le pays prouvait bien qu'il échappait à toute pression, et que les choix d'alors étaient la vraie, la sincère expression de sa pensée. Quant au chef illustre qu'un vote unanime de l'assemblée souveraine avait appelé au pouvoir, il faudrait un plaisant parti-pris pour le considérer comme un usurpateur. S'il y a donc jamais eu dans nos annales politiques un gouvernement spontanément choisi et une assemblée librement élue, c'est le gouvernement et l'assemblée de 1871. Sans juger en aucune façon la politique de cette assemblée et de ce gouvernement, ce qui est plus important que telle ou telle politique, c'est ce fait capital et vraiment providentiel pour la France, si elle en comprend la portée, d'un gouvernement émané de la France elle-même, au lieu de s'imposer à elle au nom d'un droit extérieur quelconque (1).

On pourra nous dire que cette politique qui consiste à saisir en quelque sorte la moyenne des partis et le point de jonction où ils ont le plus de chance de s'accorder tous, — cette politique, que M. Thiers a devinée avec une justesse merveilleuse et réalisée jus-

(1) Je ne me refuse pas à reconnaître que la situation était la même en 1848, après l'élection du président; mais celui-ci a tout faussé par l'usurpation du 2 décembre, et a renoué la tradition révolutionnaire.

qu'ici avec un remarquable bonheur malgré des résistances malencontreuses et mal inspirées, ne peut être qu'une politique passagère, déterminée d'une part par l'impérieuse nécessité, et de l'autre favorisée par une autorité personnelle qui ne peut guère se retrouver au même degré dans un autre chef de gouvernement. Nous répondrons qu'il n'est pas absolument nécessaire que cette politique soit toujours la même. Il y a deux manières en politique de trouver la moyenne entre les partis : la première est celle dont nous faisons l'essai en ce moment, et qui consiste à faire marcher d'accord les opinions les plus contraires en les réunissant par leurs points communs; celle-là est la plus rare, la plus difficile, et peut-être n'est-elle pas généralement praticable. Il y en a une autre qui nous est enseignée par l'exemple et la pratique de tous les pays libres : c'est d'appeler successivement ou alternativement au pouvoir les différens partis, suivant la nature des questions qui se présentent à résoudre et suivant les intérêts les plus pressans. Chaque parti, à la vérité, arrive avec une politique plus ou moins étroite qu'il déclare la seule bonne, tandis que les partis opposés la déclarent détestable et disent que c'est la ruine du pays; mais celui-ci, sans s'en effrayer, passe de l'une à l'autre, et, si vous considérez un même pays pendant une cinquantaine d'années, vous verrez que, par suite du passage alternatif au pouvoir des différens partis, il s'est produit une résultante qui est précisément la moyenne cherchée. Ainsi, soit que cette moyenne puisse être trouvée en un même temps par une transaction entre les partis, ou qu'elle se produise entre des temps différens par une sorte de *devenir*, dans les deux cas le pays, au lieu d'être dominé par les partis, leur commande; au lieu de servir à leurs expériences, il s'en sert au contraire pour ses propres expériences. Voyons, dit-il, ce que vont faire nos conservateurs, et il les appelle au pouvoir; voyons à quoi sont bons nos démocrates, et il les essaie. Cela peut être fatal, direz-vous. Je le crois bien; mais combien plus fatale encore l'usurpation perpétuelle et irrévocable d'un seul de ces partis au détriment des autres!

Cette expérience successive ou alternative des partis est possible, dira-t-on encore, lorsqu'ils représentent des politiques différentes dans un même système de gouvernement, ici monarchique, là républicain; mais comment faire la même expérience quand les partis représentent précisément des systèmes de gouvernement inconciliables, — comment passer successivement du système républicain au système monarchique ou réciproquement? Et si monarchique il y a, comment passer d'une monarchie à une autre et faire alternativement l'essai d'un roi légitime, d'un roi citoyen ou d'un césar?

Ici nous devons faire un pas de plus sur le terrain de la politique

contemporaine, et arrêter notre choix entre les diverses formes de gouvernement qui se disputent le pays.

III.

Nous n'irions pas jusqu'au bout de notre pensée, si nous ne disions que la pleine possession de la souveraineté nationale ne nous paraît possible qu'à la condition d'exclure tous les prétendans. Nous sommes loin de les mettre tous sur la même ligne, leurs traditions sont inégalement estimables; cependant chacun d'eux est un système qui exclut les autres, chacun représente la prise de possession du pays par un parti. Ce qu'il faut, c'est qu'il ne puisse jamais y avoir dans un pays de politique irrévocable, c'est qu'on puisse toujours défaire demain ce qu'on aura fait aujourd'hui. C'est ce qui exclut nécessairement le principe de l'hérédité monarchique, car c'est précisément le caractère même de ce système d'être irrévocable. Sans doute, une théorie abstraite de la monarchie parlementaire peut se représenter le monarque dans un tel état de neutralité entre les partis, qu'il puisse indifféremment les accepter tous à la coopération de sa politique; mais, si un pareil état d'abstraction, de neutralité, peut avoir lieu dans un pays de suffrage restreint ou dans un pays aristocratique, où le pouvoir royal, successivement amoindri, en est arrivé à n'être plus qu'un symbole et une affection populaire, pourrait-il en être de même d'un pouvoir royal créé exprès? Et s'imagine-t-on un pays créant un tel pouvoir à la condition que ce pouvoir n'ait qu'une fonction représentative et symbolique? L'idéal de cette sorte de monarchie n'est-il pas le temps où l'Angleterre avait un roi fou ou idiot? et peut-on espérer toujours cette chance d'avoir un tel roi pour représenter dans sa pureté l'idéal de neutralité et d'impersonnalité qui constituerait un roi parlementaire? En supposant qu'un pareil état de choses fût possible, y croirait-on? L'opinion se persuadera-t-elle qu'il puisse y avoir une volonté sans volonté, une pensée sans pensée? S'il en était ainsi, on peut encore demander à quoi cela pourrait servir, et si dans un temps très positif le pouvoir peut être autre chose qu'une réalité positive, accompagnée d'une responsabilité effective? Évidemment ceux qui désirent la monarchie constitutionnelle doivent vouloir un roi qui, tout en étant inviolable, fût cependant une personne réelle et vivante, par conséquent une personne qui aurait une politique donnée, meilleure par hypothèse que celle des autres, et qui, représentant à tel moment la moyenne des opinions, serait censé la représenter éternellement, quelque désaccord qui pût sur-

venir. Or cette irrévocabilité artificielle que l'on a donnée à nos gouvernemens est une des causes de nos révolutions, car l'accord qui peut exister au début va toujours en diminuant à mesure que, la même personne subsistant, les générations se modifient. Ce désaccord oblige le chef de l'état à fausser artificiellement l'opinion publique, ou bien, vaincu par elle, il perd toute autorité.

Il faut ajouter d'ailleurs que dans la république, si elle est adoptée, le parti républicain n'a pas lui-même plus que les autres le droit exclusif de gouverner. La république n'est pas sa chose, elle est celle du pays. Il aura sans doute le mérite d'avoir prévu et amené par ses efforts cette forme de gouvernement; mais il faut qu'il la remette entre les mains de la nation pour en faire l'usage qu'elle jugera convenable. De deux choses l'une en effet, ou le pays ne veut pas de république, et de quel droit ce parti voudrait-il l'imposer? ou le pays veut une république : dès lors la question étant résolue, le parti républicain comme tel n'a plus de raison d'être, il devient le parti démocratique; or le parti démocratique n'est qu'une certaine opinion sur la manière de gouverner, et cette opinion, comme toutes les autres, reste soumise au jugement du souverain arbitre.

Le parti démocratique confond trop facilement ses intérêts avec ceux de la république, et paraît trop croire que le triomphe de celle-ci doit être son propre triomphe. C'est une erreur. Sans doute la démocratie bénéficiera de la république, cela est inévitable; mais reste à savoir si les intérêts de la démocratie sont bien en sûreté entre les mains du parti qui porte son drapeau. Par exemple, le pays peut bien ne pas trouver dans ce parti l'habileté pratique, la connaissance des affaires, l'art de gouverner; il peut y reconnaître des habitudes de violence incompatibles avec le bon ordre et le règne des lois; il peut trouver encore qu'il demande trop de choses à la fois sans tenir compte de l'opportunité, ou encore qu'il a des principes qui, sous prétexte de démocratie, ne sont qu'un acheminement au despotisme, etc. Si le pays croyait tout cela, à tort ou à raison, il pourrait très légitimement, au nom de sa souveraineté, confier les intérêts de la république et de la démocratie à tel parti qui ne serait ni républicain ni démocrate. Ainsi le principe de la souveraineté nationale, tout en excluant le privilége monarchique, exclut en même temps le privilége républicain. Sans doute le parti démocratique peut être appelé aussi bien que les autres par la volonté nationale, et son exclusion systématique, demandée par quelques-uns, est insoutenable; mais il est, comme tous, le serviteur et non le maître de cette volonté.

C'est ainsi que je me représente le souverain échappant à l'esclavage des partis, les appelant tous à sa barre, les jugeant tous,

s'en servant comme de serviteurs utiles selon le besoin, — donnant l'avantage tantôt à l'ordre, tantôt à la liberté, tantôt aux supériorités sociales, tantôt à l'égalité populaire, à l'influence religieuse ou à l'indépendance philosophique. On ne voit pas dès lors comment aucun principe pourrait se plaindre. Chacun aura sa part d'influence et d'action, sans être investi d'un privilége oppresseur. Le pays n'appartiendra ni aux grands propriétaires, ni à la classe moyenne, ni à la classe populaire. Tous ces élémens se contre-balanceront par la force des choses, et, quoiqu'un équilibre absolu soit impossible et inutile, les oscillations ne seront jamais assez grandes pour précipiter le corps tout entier d'un seul côté. Les esprits absolus ne manqueraient pas de protester. Voilà l'ancien régime! diront les uns, pour peu qu'on prenne quelque mesure en faveur des grande influences sociales. Voilà le communisme! disent les autres, pour peu qu'on marche vers l'égalité. Voilà le césarisme! si l'autorité prend un peu de concentration. Voilà l'anarchie! si l'on essaie de la liberté avec un peu de hardiesse. Ces accusations auront cela de bon qu'elles empêcheront toujours d'aller à l'excès dans un sens ou dans l'autre. Ce n'est pas à dire d'ailleurs que de toute cette moyenne ne résultera pas un mouvement dans un sens donné. Ce mouvement doit se faire et se fera inévitablement dans le sens de la démocratie et du développement des classes populaires; mais ce progrès, au lieu de se réaliser d'en haut systématiquement par voie d'autorité et au nom d'un parti, se fera au fur et à mesure du développement des lumières et du progrès de l'opinion.

IV.

Une question vient se poser naturellement ici. Qu'entendez-vous par le pays, me dira-t-on, par la souveraineté nationale? Je n'hésiterai pas à répondre : c'est le suffrage universel. Je ne rechercherai pas historiquement si on a eu raison de l'établir : une extension graduelle du droit de suffrage eût sans doute beaucoup mieux valu; mais faut-il, comme certains esprits excessifs, croire tout perdu parce que la France a passé trop vite de la démocratie civile à la démocratie politique, de l'égalité civile à l'égalité politique? Faut-il surtout, comme le rêvent quelques imprudens, se laisser aller à la secrète pensée de guérir le mal à sa source en rétablissant sous une forme ou sous une autre le suffrage restreint? Nous sommes loin de le penser. Le suffrage restreint n'est nullement une garantie contre les révolutions, comme le prouvent 1830 et 1848. Le suffrage restreint a l'immense inconvénient de laisser les

gouvernemens dans l'ignorance des véritables dispositions de l'opinion. Plus nous marchons, plus les conditions de liberté et de publicité doivent être larges, plus il est nécessaire que l'opinion puisse se manifester dans toute sa plénitude. Or un pays légal, quel qu'il soit, ne représente jamais avec une entière vérité tout le pays, ou, s'il le représente à un moment donné, il n'est nullement certain qu'il le représentera toujours, et l'écart qui s'établit ainsi entre l'un et l'autre est une source de révolutions.

Nous laissons, bien entendu, de côté les modifications secondaires qui pourraient être apportées, si on le jugeait à propos, au suffrage universel, et qui par hypothèse le perfectionneraient sans le détruire (1); nous n'avons en vue ici que le fait général et le principe de l'égalité politique. Sans nous engager dans la question abstraite du droit, cherchons sur quel principe on pourrait fonder le droit électoral en dehors du suffrage universel. Je ne vois que la propriété ou la capacité. Or le suffrage fondé sur la capacité seule serait beaucoup plus révolutionnaire que le suffrage universel. On veut par exemple que, pour être électeur, il faille savoir lire et écrire : rien de plus juste en principe; en fait, c'est une mesure révolutionnaire, car c'est surtout la classe agricole qui souffrira de cette exclusion, et c'est le plus solide appui de la politique conservatrice. Quant à élever plus haut les conditions de capacité, ce serait encore plus injuste, et les intérêts solides seraient ceux qui en souffriraient le plus. Fondera-t-on le droit de suffrage sur la propriété? On peut dire qu'en fait c'est ce qui a lieu, car dans une société bien constituée l'immense majorité possède quelque chose, et une société où la majorité aurait intérêt au renversement serait une triste société. En donnant le suffrage à tout le monde, la propriété a donc nécessairement la majorité. Le travail d'ailleurs, ne l'oublions pas, est aussi une propriété, et même la source de toute propriété.

Si l'on consulte maintenant l'expérience, on voit qu'au fond le suffrage universel n'a jamais manifesté d'instinct révolutionnaire, et qu'il a plutôt péché en sens inverse. Sans doute on ne peut prévoir l'avenir, et le suffrage universel affranchi peut se comporter autrement que le suffrage universel réglementé. Néanmoins l'on peut dire qu'en 1848 et en 1849 le suffrage universel, quoique libre, a nommé des assemblées conservatrices, qu'en 1870 il a nommé également une assemblée conservatrice. C'était librement aussi que le suffrage populaire avait nommé en 48 le président de la répu-

(1) Pour que cette réserve ne paraisse pas un piége, nous indiquerons, par exemple, l'interdiction du vote aux soldats sous les drapeaux, disposition qui a été votée par la gauche elle-même, en quoi elle a fait preuve d'un grand esprit politique.

blique : or ce choix était alors un choix conservateur et réactionnaire. Les instincts conservateurs du suffrage universel se sont encore montrés d'une manière frappante au plébiscite de 1870. Le grand succès du gouvernement ne fut pas dû alors évidemment au prestige de la légende impériale, car ce prestige depuis le Mexique et Sadowa avait bien pâli. De grandes fautes avaient été commises, et l'opinion était mécontente. Les 7 millions de voix signifiaient donc exclusivement un besoin d'ordre et de conservation. Quant aux opposans, si l'on considère qu'ils s'étaient recrutés dans tous les partis, légitimiste, orléaniste, républicain modéré, on reconnaîtra qu'ils étaient loin de représenter tous des doctrines subversives. En défalquant donc ce qui appartenait aux partis réguliers, conservateurs de l'ordre social sous des drapeaux différens, c'est à peine si l'on eût compté 500,000 voix sur 10 millions de votans à mettre au compte des partis anarchiques. Il paraît donc certain, d'après le passé, que le suffrage, même libre, s'est plutôt porté du côté que l'on appelle à tort ou à raison la réaction que du côté démagogique. En sera-t-il encore de même lorsque l'instruction plus répandue aura élevé le niveau intellectuel des campagnes? On peut le croire, car ce n'est pas l'instruction en elle-même qui est un danger, c'est un certain degré d'instruction uni à la misère, au vice, à l'exaltation des passions. Or ces phénomènes se rencontreront toujours plus dans les villes que dans les campagnes. Dans celles-ci, les influences salutaires du travail et de la petite propriété, bien loin d'avoir à souffrir du développement de l'instruction, si elle est bien donnée, y puiseront au contraire de nouvelles forces.

Quant à l'incapacité politique du suffrage universel, elle ne m'est pas non plus bien démontrée. Après tout, ceux qui auraient le plus le droit de se plaindre de lui à ce point de vue, ce seraient les républicains, car c'est bien le suffrage universel qui a fait l'empire, et ç'a été une grande faute; mais le suffrage populaire en cette circonstance a-t-il été le seul coupable? N'avons-nous pas eu des hommes politiques éminens qui, par aversion de la république, ont appuyé en 1848 le choix qui devait nous conduire à l'empire? La légende impériale elle-même n'a-t-elle pas été l'œuvre de nos plus brillans écrivains? Et, si le peuple a eu le tort de croire à cette légende, le tort ne retombe-t-il pas en partie sur ceux qui l'ont créée? Que prouve ce fait? C'est que les hommes se trompent, ils se trompent aussi bien en haut qu'en bas, et à peu près de la même manière. Est-il nécessaire qu'un peuple ait le suffrage universel pour se laisser captiver et subjuguer par la gloire militaire? La Prusse n'a pas le suffrage universel, et cependant n'est-elle pas en voie de tout sacrifier à un maître parce qu'il est devenu conqué-

rant? A la vérité, c'est à des conquêtes effectives, non à des souvenirs de conquêtes, qu'elle se donne; mais l'un de ces préjugés a bien vite entraîné l'autre, et il lui sert de principe. Or ce préjugé est celui de tout le monde, aussi bien des classes éclairées que des classes populaires.

On ne voit pas que les assemblées élues par le suffrage universel soient en rien inférieures aux assemblées du suffrage restreint. L'assemblée constituante de 1848 était une assemblée très sage et très éclairée. L'assemblée législative de 1849 était très brillante par les talens qui la composaient, et la plus grande faute qu'elle ait commise a été précisément de se défier du suffrage universel. L'assemblée actuelle a montré quelque inexpérience, et elle a des préjugés; mais elle a du patriotisme, de la sincérité, de l'honnêteté, et elle a eu à résoudre les plus grandes difficultés que puisse rencontrer un peuple. Elle n'a pas commis de fautes graves, et celles qu'elle a faites ne sont rien auprès de celles qu'elle eût pu faire. S'il y a des partis extrêmes, il y en avait tout autant dans les assemblées monarchiques, ou du moins dans les mêmes proportions. On peut faire les mêmes observations sur un autre terrain. Les conseils-généraux ou municipaux nommés par le suffrage universel ne sont pas davantage inférieurs à ceux du suffrage restreint. Il y en a de radicaux sans doute; mais d'abord tous les partis ont le droit d'être représentés, et d'ailleurs ces cas ne sont que l'exception. Enfin les esprits les plus libéraux avaient toujours redouté l'élection d'un conseil municipal à Paris. Ce conseil a été nommé, l'opinion républicaine y est en majorité, et cependant a-t-il créé une seule difficulté au gouvernement ou au pays? Et en quoi est-il inférieur au conseil municipal de Louis-Philippe ou à la commission municipale de l'empire?

Ce qui paraît le plus déposer contre le suffrage universel, ce sont ses oscillations, ses mouvemens brusques et étranges. Il obéit en apparence à la passion plus qu'à la raison, et on redoute ses caprices. En 1870, le pays donne 7 millions de voix à l'empire; en février 1871, il donne la majorité aux légitimistes et aux orléanistes; depuis il nomme des républicains. Ces contradictions ne sont qu'apparentes, et elles s'expliquent par les circonstances. Au plébiscite de 1870, on demandait au pays s'il voulait, oui ou non, une révolution; il a répondu qu'il n'en voulait pas. Quand donc a-t-on vu un pays voter froidement et avec préméditation une révolution? En février, on demandait au pays s'il voulait la paix ou la guerre. Il voulait la paix, et à ce moment la république s'identifiait pour lui avec la guerre à outrance : il devait rejeter les républicains. Ce n'était pas la monarchie qu'il votait, c'était la paix. Aux élections

suivantes, il n'avait plus à craindre pour la paix, l'ordre était rétabli; il commençait à s'apercevoir que la république était un gouvernement comme un autre. Il se dit : Pourquoi pas? essayons toujours. Enfin les dernières élections ont paru un peu plus accentuées; mais, outre qu'on ne peut rien juger sur deux ou trois élections prises au hasard, si l'on voulait toutefois donner une signification à ces élections, on pourrait dire que le pays, après avoir voulu essayer de la république provisoire, commence à la vouloir définitive. Or rien de tout cela n'est déraisonnable. Pas une de ces phases qui ne s'explique par de bonnes raisons, ou du moins par des raisons aussi bonnes que celles qui décident le suffrage électoral, restreint ou non, dans tous les pays du monde. Il nous semble donc que l'on peut dire sans exagération que le suffrage universel agit comme les politiques, sans esprit systématique absolu, tenant compte des circonstances et mesurant son vote à l'opportunité. Les étrangers abusent continuellement de ce qu'ils appellent le défaut de sens politique du peuple français. Ils en parlent bien à leur aise, n'étant pas dans les mêmes circonstances que nous; on voit au contraire que dans toutes ces circonstances le suffrage universel a choisi la vraie solution, et, sinon toujours la meilleure, du moins la seule possible. Je lui reconnais donc les qualités du politique, qui consistent précisément dans l'appréciation du meilleur relatif, à défaut du meilleur en soi.

Le gouvernement du pays par le pays est accepté par tout le monde en principe; mais nous avons vu combien il a été peu pratiqué jusqu'ici. Nous en contemplons aujourd'hui la première application sincère et sérieuse. La liberté électorale est entière, et rien n'est imposé d'avance au pays. C'est même, on peut le dire, un bonheur pour la république de n'avoir pas été encore proclamée définitivement. Par cela seul que l'adhésion du peuple a été réservée, elle n'en sera que plus sincère et plus imposante. Au lieu de n'avoir qu'à confirmer un fait accompli, ce qui semble toujours impliquer quelque pression, la nation aura conservé sa pleine souveraineté; son verdict aura une pleine et irrécusable autorité. Quant à dire que le nom seul de république est déjà une usurpation, c'est comme si on disait qu'un peuple est usurpateur lorsqu'il se passe de roi. Un peuple a toujours le droit de ne pas périr, qu'il ait un roi ou non; or un peuple qui n'a pas de roi est en république, quel que soit le nom que porte le gouvernement. Il n'y a pas là ombre d'usurpation.

Lorsqu'on dit que la république est le gouvernement de fait, on ne dit pas assez; il faut dire qu'elle est le gouvernement de droit tant que le peuple n'a pas expressément manifesté la volonté d'être

gouverné par un monarque et par tel monarque. La république est de droit commun, car le premier droit d'un peuple est de se gouverner lui-même. Qu'il puisse retrancher quelque chose de ce droit et en transmettre une partie à une famille, s'il le veut, soit; mais c'est une exception qui doit être expressément stipulée, et qui ne peut être préjugée *a priori*. La présomption est donc en faveur de la république jusqu'à démonstration du contraire.

Du principe de la souveraineté nationale naissent deux conséquences : la première, c'est que les gouvernemens doivent s'imposer le respect inviolable des lois; la seconde, c'est que les partis doivent s'interdire à tout jamais l'appel à la force. L'évidence de ces deux règles n'a pas besoin d'être démontrée; la difficulté, c'est de les faire pratiquer. Commençons par la première.

Le plus grand malheur produit par l'esprit révolutionnaire, c'est qu'il s'introduit jusque dans les camps qui lui sont le plus opposés, et se cache sous les apparences mêmes du contraire. Ainsi c'est certainement un des faits les plus navrans de notre histoire que l'adhésion donnée par le parti conservateur à l'acte du 2 décembre. Par cela seul que cet acte était commis par l'autorité, l'immense majorité l'a reçu comme légitime sans voir qu'il était précisément et n'était autre chose qu'un acte révolutionnaire. C'est en effet le 2 décembre qui a réintroduit en France les procédés révolutionnaires, dont on avait perdu le souvenir. Depuis le 18 fructidor, on n'avait pas vu en effet de déportations en masse sans jugement, de proscription des hommes illustres du pays, de confiscations, etc. Ni le gouvernement de 1830, ni celui de 1848, en parvenant au pouvoir, n'avaient déporté, proscrit et dépouillé leurs ennemis. Tous ces faits, accomplis contre la loi (je ne parle pas même de la justice) par le pouvoir de 1852, ont été acceptés et approuvés comme des actes conservateurs de l'ordre social. Dès lors tout critérium a disparu entre ce qu'on doit appeler ordre et désordre, autorité ou usurpation, et l'esprit révolutionnaire, que la monarchie légale de juillet avait peu à peu adouci et amené à une sorte de clémence relative et de respect d'autrui, a trouvé dans un exemple victorieux un aliment nouveau. Aussi a-t-on vu le parti révolutionnaire bien autrement violent et odieux après l'empire qu'il ne l'avait été après le gouvernement de juillet.

S'il est évident que l'exemple a une vertu puissante, on peut affirmer que tout gouvernement qui se fait un jeu de la loi et préfère le droit de l'épée au droit de la raison encourage, fortifie et développe, quelles que soient les apparences contraires, l'esprit révolutionnaire. — Réciproquement tout gouvernement qui mettra la loi au-dessus de ses volontés propres paralyse et éteint la force de

l'esprit révolutionnaire. Aussi est-ce un des plus grands services rendus à la société par le gouvernement actuel que d'avoir voulu soumettre au jugement de la loi l'immense procès qui se déroule encore aujourd'hui sous nos yeux, quelles qu'en fussent les difficultés politiques et matérielles, car ces difficultés ne sont rien à côté de l'immense bienfait d'un jugement par la loi. La loi en effet est la règle protectrice de tous; en dehors d'elle, il n'y a plus que l'état sauvage. L'esprit révolutionnaire, en supprimant l'idée de la loi, tend évidemment vers l'état sauvage. Il appartient aux gouvernemens de relever la croyance à l'état civil en s'asservissant eux-mêmes à ce qui est la garantie de tout état civil.

Sans doute, dira-t-on, il est salutaire que les gouvernemens observent la loi; mais qui vous garantit qu'ils le feront? Ce sera la liberté. Il n'y a pas d'autre procédé pour obtenir qu'un gouvernement observe les lois que la liberté parlementaire et la liberté de la presse. Hors de ces deux moyens, vous ne pouvez avoir, vous n'aurez jamais que l'arbitraire, même si les gouvernemens sont honnêtes, à plus forte raison s'ils ne le sont pas. Toute volonté non contrariée est toujours tentée d'aller à son but par les moyens les plus simples : si elle rencontre pour obstacle des règlemens et des lois, elle passera outre; elle s'habituera peu à peu à tourner les difficultés et ne gardera des lois que ce qui lui sera utile contre les partis, jamais ce qui sera gênant pour elle-même. Elle forcera le sens de la loi quand elle pourra en tirer avantage contre les autres; elle l'atténuera, et même la violera ouvertement quand elle en ressentira les atteintes. De là cette tendance de tous les gouvernemens à altérer plus ou moins la loi, et ceux qui l'auront le moins altérée seront ceux qui auront été le plus surveillés par l'opinion. C'est ainsi que le gouvernement de juillet est celui de tous qui a été le plus fidèle à la loi, parce qu'il a pratiqué sincèrement (quoique sous une forme étroite) la liberté parlementaire et la liberté de la presse.

Les personnes à qui le mot de liberté est désagréable, parce qu'elles n'y voient que le synonyme de l'anarchie, sont semblables à de mauvais médecins qui ne savent qu'appliquer tel remède à tel symptôme particulier, sans aller à l'origine du mal et le soigner par un traitement complet. Le mal, c'est le culte de la force; ce mal ne peut être guéri que par le respect de la loi. Or le respect de la loi ne peut se répandre dans les mœurs que si les gouvernemens en donnent l'exemple; mais ils n'en donneront jamais l'exemple, s'ils ne sont pas surveillés et contrôlés, — et ils ne peuvent l'être que de deux manières, par le parlement et par la presse. La liberté parlementaire, c'est-à-dire électorale, et la liberté

de la presse sont ainsi les conditions absolues de l'ordre dans un pays éclairé. Ce n'est pas seulement comme soupape de sûreté qu'il faut établir la liberté, c'est comme préservatif de l'arbitraire et comme protectrice des lois. La liberté est donc essentiellement un principe conservateur.

S'il est nécessaire que les gouvernemens observent la loi, il ne l'est pas moins que les partis l'observent également. En effet, si un gouvernement légal, rigide observateur de la loi, peut, en un pays éclairé, introduire dans les masses le respect et la pratique des lois, il est évident que cela n'est possible qu'à la longue, car ce n'est ni en quelques mois, ni même en quelques années, que l'on peut apprécier la différence d'un gouvernement légal et de celui qui ne l'est pas, et surtout que l'autorité morale de cet exemple pourra se faire sentir. Pour cela, il faut que les gouvernemens durent; mais, pour que les gouvernemens durent, il faut que les partis se soumettent à la loi, et renoncent à faire appel à la force. On ne le sait que trop : plus les gouvernemens mettent la force au-dessus des lois, plus ils inspirent aux partis le désir d'en faire autant; réciproquement, plus les partis sont disposés à prendre la force pour arbitre, plus ils autorisent les gouvernemens à substituer la force à la loi. Il y a donc un cercle vicieux; mais c'est aux partis à commencer, car aucun gouvernement ne peut rester désarmé lorsque l'ennemi est en armes.

Il est évident que ces conseils sont tout à fait inutiles et sans effet lorsqu'il s'agit de tel parti dont la doctrine est précisément le droit de la force, c'est-à-dire le parti démagogique et révolutionnaire. Dire à ce parti qu'il doit respecter les lois, c'est lui parler un langage qu'il ne peut ni entendre ni comprendre, puisqu'il est par hypothèse ennemi de tout état légal, et que sa politique ne va pas au-delà d'une orgie de violences sans but et sans principes. Aussi serait-il puéril de s'adresser à un tel parti, et il n'y a que la force qui puisse protéger la loi contre ceux qui sont incapables de vouloir autre chose que le désordre.

Heureusement, s'il est un fait démontré par l'expérience, c'est que ce parti du désordre quand même a toujours été impuissant, tant qu'il n'a pas eu pour alliés les partis réguliers, et si dans ces derniers temps il a pu triompher un instant sans cette alliance, c'est grâce à des circonstances inouies, qu'on ne verra jamais renaître, il faut l'espérer. En un mot, ce que Bacon dit du peuple, à savoir que ses mouvemens ne sont pas à craindre tant qu'ils ne sont pas dirigés par les grands, on peut le dire du parti démagogique, qui ne sera jamais à craindre tant qu'il ne sera pas plus ou moins dirigé ou entraîné par les partis réguliers. C'est là le nœud du problème.

Tous les gouvernemens jusqu'ici, pour éviter les révolutions, n'ont rien trouvé de plus ingénieux que de précipiter les partis du côté de la révolution. Le parti démocratique en particulier a toujours été mis hors la loi, et nos conservateurs rêvent peut-être de l'y mettre encore une fois. Quelle belle politique, et combien favorable à l'ordre et à la paix! Supposez aujourd'hui qu'on rétablisse une monarchie fusioniste ou autre : voilà les républicains annihilés politiquement et n'ayant plus d'espoir que dans une révolution nouvelle. Excellent moyen d'affaiblir l'esprit révolutionnaire! Ce n'est pas tout. Dans ce gouvernement une fois fondé, il y aura, comme sous la restauration, comme sous Louis-Philippe, comme sous l'empire, une droite et une gauche. Les mêmes raisons qui auront fait le succès de la monarchie mettront le pouvoir entre les mains des conservateurs. Les libéraux seront en disgrâce; comme pouvant servir de passage aux républicains (1), on les combattra aussi bien que ceux-ci, on prendra toutes les mesures pour leur interdire le pouvoir, et par là même on les forcera de s'allier aux adversaires du gouvernement. N'est-ce pas là ce que nous avons vu trois fois? La gauche donnant la main à l'extrême gauche et le centre gauche à la gauche, de sorte que le parti de la révolution grandira toujours de plus en plus par les efforts mêmes que l'on fait pour lui résister. La vraie tactique politique, à notre sens, est de fonder le gouvernement sur une base tellement large qu'il ne reste en dehors que le parti révolutionnaire pur, livré à ses propres forces. La politique suivie au contraire jusqu'ici a toujours été de pousser du côté révolutionnaire non-seulement les radicaux, mais même les républicains modérés, non-seulement les républicains, mais même les libéraux, et enfin, s'il se forme un tiers-parti, de le repousser encore, de le combattre jusqu'à ce qu'on soit forcé de lui céder,—ce qui, n'étant jamais que l'effet de la lassitude ou de la faiblesse, n'est d'ordinaire que le commencement de la fin. Ouvrir la porte à l'avénement libre de tous les partis, lorsqu'ils seront d'accord avec l'opinion publique, telle est au contraire la seule issue possible du problème révolutionnaire.

L'une des objections les plus surprenantes qui aient été faites à la politique de M. Thiers, c'est qu'il est appuyé par les radicaux, — comme s'il pouvait interdire de voter pour lui! Quel étrange

(1) C'est ainsi que sous le gouvernement de juillet on ne voulait pas de M. Thiers comme conduisant à M. Barrot, de M. Barrot comme pouvant conduire à Garnier-Pagès ou à Ledru-Rollin, et celui-ci plus loin encore. On fait le même raisonnement aujourd'hui; mais, comme ce raisonnement peut être fait également en sens inverse, il s'ensuivrait rigoureusement, grâce à cette belle logique, qu'il serait impossible de donner le gouvernement à qui que ce soit.

renversement d'idées! Quoi? voilà un parti qui a toujours été à l'état insurrectionnel et révolutionnaire; ce parti se discipline, se régularise et se pacifie, pas assez sans doute à mon gré, mais enfin dans une notable mesure; il devient constitutionnel et ministériel : dès lors tout est perdu! Il paraît qu'il est nécessaire, dans l'intérêt de l'ordre, que les démocrates conspirent! Ne voyez-vous pas, nous dit-on, que, si les démocrates se font modérés, c'est par hypocrisie? Eh bien! puisse cette hypocrisie durer le plus longtemps possible! L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu, et souvent on prend l'habitude de ce dont on n'a que l'apparence. Que les amis du désordre fassent semblant d'aimer l'ordre, ce sera déjà bien. D'ailleurs de quel droit suppose-t-on que cette modération est un mensonge? Pourquoi les radicaux ne supposeraient-ils pas à leur tour que l'amour de la liberté dont se prévalent les conservateurs n'est aussi qu'un mensonge? — Mais c'est ce qu'ils disent. — Soit; ces deux reproches s'annulent et se valent. Il ne reste en présence que deux partis, cherchant à se calomnier réciproquement, comme il est juste, et suivant les lois bien connues de la polémique politique. C'est le cas où le pays est juge et renvoie chacun dos à dos.

Encore une fois, le parti du désordre quand même n'est en France qu'une infime minorité, qui, réduite à elle seule, sera toujours impuissante. Tout parti qui a la chance légale d'arriver au pouvoir devient par là même un parti conservateur; tout parti qui voit le pouvoir s'éloigner de lui devient un parti révolutionnaire. Cela est vrai de la droite comme de la gauche, de la gauche comme de la droite. On a toujours reproché à la gauche sa tendance à l'opposition systématique. N'y a-t-il pas aujourd'hui une droite qui fait de l'opposition systématique? On a reproché à la gauche son esprit brouillon et remuant; où est aujourd'hui l'esprit brouillon et remuant? Les oppositions sont les mêmes, qu'elles soient d'un côté ou de l'autre, et réciproquement le goût de l'ordre vient naturellement à ceux qui sont appelés à disposer du pouvoir. — La gauche, dit-on encore, a toujours fait des insurrections. — Eh bien! que se passe-t-il donc en Espagne aujourd'hui? N'est-ce pas la rébellion au nom du droit divin? Qu'est-ce que la Vendée? Qu'est-ce que Strasbourg et Boulogne? Et plus anciennement encore qu'est-ce que la fronde et la ligue? Grands, nobles, église, armées, tous les pouvoirs, tous les partis, ont pris les armes pour leurs intérêts. Nous sommes habitués à n'associer l'idée de rébellion qu'à celle de démocratie, et celle d'anarchie qu'à celle de liberté. C'est une grave erreur. L'ancienne histoire française n'est que l'histoire de la guerre civile. Les révolutionnaires d'alors, c'étaient les nobles, c'étaient les

prêtres, c'étaient les magistrats. L'esprit de désordre est de tous les temps et dans tous les camps.

Si les partis comprenaient maintenant leurs véritables intérêts, ils se placeraient au point de vue de leurs adversaires, au lieu de s'enfermer et de s'aveugler dans leurs propres préjugés. Les conservateurs se feraient républicains et les républicains se feraient conservateurs. Aristote nous dit dans sa *Politique* qu'il y avait en Grèce des républiques aristocratiques où les magistrats, en entrant en charge, prêtaient le serment suivant : « je jure de faire le plus de mal possible au peuple. » Ce n'était pas là ce qu'il fallait dire selon Aristote; on devait dire au contraire : Je jure de faire le plus de bien possible au peuple. Réciproquement dans les démocraties, au lieu de prêter serment contre les riches, il eût voulu que les démocrates eussent dit : Je ne souffrirai pas qu'on fasse aucun tort aux riches. Ces conseils nous sont aujourd'hui singulièrement applicables. Les partisans de l'ordre, au lieu de combattre la démocratie, devraient se mettre à sa tête; les partisans de la démocratie devraient être fanatiques de l'ordre. Malheureusement un tel désintéressement de point de vue est difficile à la nature humaine (1). Chacun abonde en son sens et ne voit que les erreurs de ses adversaires. La vérité n'est que d'un seul côté, et naturellement de celui où nous sommes. C'est au pays à s'affranchir des passions des partis et à leur faire la loi. C'est à lui d'imposer, quand le moment en sera venu, la république aux conservateurs et l'ordre aux républicains.

PAUL JANET.

(1) Il n'est que juste cependant de reconnaître les progrès qui se sont tentés en ce sens. C'est ainsi que le centre gauche se compose de conservateurs devenus républicains, et la gauche de républicains de plus en plus conservateurs. C'est la voie dans laquelle il faut marcher. — Voyez à ce sujet le travail récent de M. E. Duvergier de Hauranne (*Revue* du 1er août).

LE

SYNODE GÉNÉRAL

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Le temps n'est plus où les discussions religieuses les plus graves ne rencontraient que l'universelle indifférence. On nous eût bien étonnés, il y a quelques années, si on nous avait dit qu'un synode protestant tenu à Paris serait tout un événement. Nous aurions cru volontiers que l'opinion publique montrerait pour ces questions de théologie et de droit ecclésiastique ce parfait dédain que le proconsul Gallion témoignait aux Juifs d'Éphèse lorsqu'ils voulaient le faire décider entre eux et saint Paul. « S'il s'agissait, ô Juifs, leur disait-il, de quelque injustice ou de quelque crime, je vous écouterais patiemment, autant qu'il serait raisonnable; mais, s'il s'agit de disputes de mots et de noms et de votre loi, vous y pourvoirez vous-mêmes, car je ne veux pas en être juge. » Il en a été autrement, et il faut dire que le synode de Paris méritait l'attention sérieuse qu'il a provoquée; on y peut voir à bon droit une manifestation très intéressante de la crise des esprits. Reconnaissons d'ailleurs que, si le protestantisme est une faible minorité en France, il occupe dans le monde une place considérable, et qu'il n'est pas permis de l'ignorer quand on veut connaître les forces vives de l'histoire contemporaine.

Notre époque affairée n'a certes pas les préoccupations religieuses du XVIIe siècle, où la cour et la ville dévoraient les petites lettres qui furent depuis *les Provinciales*, en s'attachant au fond des choses et en se passionnant pour des dissertations souvent subtiles sur la grâce efficace et le libre arbitre; mais la société d'aujourd'hui est possédée d'une immense et large curiosité qui lui fait porter son investigation

sur tous les sujets. C'est un avantage et un péril, car, si l'on remue toutes les idées, on court le risque de les traverser simplement et de se borner, comme le disait M. Sainte-Beuve, à côtoyer tous les rivages sans aborder nulle part. Les appréciations erronées sur le synode n'ont pas manqué. En tout cas, il ne suffit pas que la curiosité soit éveillée pour qu'on soit bien informé. Notre intention est d'en donner une vue générale qui réponde à la réalité des faits sans nous écarter en rien de la plus stricte impartialité. Nous avons raconté ici même l'ouverture du concile : c'était une grande page de l'histoire religieuse de l'humanité; l'histoire du synode protestant n'a pas moins d'importance, car dans le monde de l'âme et de la pensée la question du nombre et de l'éclat extérieur est de nulle valeur.

I.

Tout est contraste entre les deux solennités. Ce n'est pas sous les voûtes de la plus imposante des basiliques que le synode s'est ouvert le 6 juin de cette année ; il s'est réuni dans un modeste temple qui n'avait d'autre parure qu'une tenture rouge. Aucun des membres de l'assemblée ne portait un costume officiel; les laïques siégeaient auprès des pasteurs et au même titre. Sur un pupitre élevé et au-dessus du fauteuil du président, on voyait un volume ouvert des saintes Écritures, comme pour rendre visible aux yeux l'autorité souveraine de la réforme. Les harmonies sublimes et étranges des chants de la Sixtine étaient remplacées par la mâle simplicité des psaumes de David, qui avaient retenti tant de fois dans les luttes sanglantes du protestantisme français. Bien des yeux étaient mouillés de larmes en entendant vibrer l'hymne antique des grands jours, à ce moment où l'église réformée retrouvait enfin sa vraie représentation et avec elle la libre disposition de ses destinées après un intervalle de deux siècles, car le dernier synode officiel s'était tenu à Loudun en 1659, pour entendre par la bouche du lieutenant du roi un décret de dissolution précédant de bien près la révocation de l'édit de Nantes. L'émotion fut à son comble quand l'éloquent pasteur chargé de prononcer le discours d'ouverture, M. Babut, de Nîmes, évoqua devant l'assemblée ce glorieux et douloureux souvenir en dégageant des formules qui passent la foi impérissable, qui est la raison d'être de l'église et fait seule les apôtres et les martyrs.

Les discours écrits étaient remplacés par une discussion libre et vivante qui permettait les répliques immédiates. La scolastique tourmentée et méticuleuse en a été absente; on a pu se convaincre que le protestantisme a bien désappris ce qu'on appelait le « langage ré-

fugié, » qu'il ne parle pas pour des initiés, mais qu'il se sert du langage de son temps et de son pays. Les sujets débattus dans ce synode étaient d'ailleurs de l'intérêt le plus élevé et le plus général. Au fond, il n'a traité qu'une seule question, celle de savoir si le christianisme est une religion, c'est-à-dire une révélation, ou s'il peut encore mériter son nom en étant une simple philosophie, une école ouverte dans laquelle toutes les doctrines ont le droit de se produire. Selon la solution qui sera donnée à cette question, l'organisation ecclésiastique sera profondément modifiée. Si le christianisme est une religion, il demande qu'on lui reconnaisse ce caractère dans toute association qui se réclame de lui, et la négation de la révélation n'y est pas tolérable. S'il n'est qu'une philosophie, qu'une simple élaboration de l'esprit humain, il n'a aucun droit d'exclusion quelconque, et il peut ouvrir le panthéon des idées après que celui des dieux a été fermé. Toute confession de foi, toute discipline est inacceptable à ce point de vue. C'est ainsi que la question du fond emporte celle de la forme. Essence de la religion chrétienne, organisation de l'église, droit de ses membres, rapports de l'autorité et de la liberté, tous ces problèmes sont inséparables, et le synode de l'église réformée a dû les aborder de front par la nécessité même de sa situation. Pour faire comprendre ses délibérations, nous devons mettre en lumière cette situation religieuse, qui est très complexe. En effet, les principales difficultés du protestantisme français viennent du régime concordataire, qui, ici comme partout, introduit les complications les plus graves non-seulement dans les relations de l'église et de l'état, mais dans l'organisation intérieure de chaque église. Il est indispensable de jeter un rapide coup d'œil sur l'histoire antérieure de la réforme française pour nous expliquer par quelles circonstances elle en est venue à ses déchiremens actuels.

Cette histoire est assurément l'une des plus belles et des plus grandes dans les annales de la religion. Au commencement du XVIe siècle, la France était préparée aux idées nouvelles par sa ferme résistance à l'ultramontanisme et par la haute culture de ses universités. Ce qu'on appelait dédaigneusement à Rome l'esprit sorbonique et français était tout imprégné du souffle de la renaissance et incliné d'avance à la rénovation religieuse. Gerson, l'illustre représentant de l'Université de Paris au concile de Bâle, atteste à lui seul combien ces aspirations étaient profondes. Aussi, presque au même moment où la réforme éclatait en Allemagne à la voix puissante de Luther, elle naissait en France sur plusieurs points à la fois, et se développait spontanément avec une rapidité remarquable. Elle n'était pas seulement l'écho de l'émancipation de l'Allemagne, elle eut tout de suite son caractère propre : dès le premier jour, elle fut tout

ensemble lettrée et fervente; elle unit la science à l'apostolat, ralliant à elle, dans la haute bourgeoisie et la noblesse, les hommes les plus éminens, en même temps qu'elle s'étendait dans le peuple. Pendant un demi-siècle, elle fit des progrès étonnans. Ce n'était point une plante exotique, elle avait pris racine dans notre sol; nul mouvement n'a été plus français au point de vue intellectuel et moral. Elle a toutes les meilleures qualités de notre nationalité, la clarté et la fermeté de l'intelligence, l'élan du courage avec une trempe d'austère fermeté.

Le protestantisme français a été la chevalerie de la réformation. Elle lui doit quelques-uns de ses plus grands caractères, tels que les Coligny et les Du Plessis-Mornay, vrais gentilshommes chrétiens qui opposent à toutes les intrigues et à toutes les corruptions florentines de la cour des Valois une indomptable fidélité à leur foi et à eux-mêmes. La langue profita de ce grand mouvement d'idées. Rien ne lui est plus favorable que la passion sérieuse; semblable à un dur métal, il lui faut cette brûlante enclume pour s'affiner et se façonner. La flamme généreuse des ardentes convictions la délivre plus rapidement de ses scories que le polissage des grammairiens. Calvin et Théodore de Bèze ont plus fait que tous les Vaugelas pour former et assouplir ce merveilleux instrument de précision qui s'appelle la prose française, avec sa dialectique naturelle et lumineuse et son art incomparable d'enchaîner les idées. Qu'on lise, pour s'en convaincre, l'*Institution* de Calvin et surtout la lettre à François Ier où il revendique le droit de ses coreligionnaires.

Les conséquences de la révocation de l'édit d'Henri IV n'ont pas été autant déplorables pour les proscrits que pour les proscripteurs; ce sera l'honneur du protestantisme français que d'avoir résisté sans fléchir pendant plus d'un siècle, non-seulement au sabre des dragons et aux supplices infamans, mais encore à une législation qui le mettait hors la loi en lui fermant aussi bien le foyer de la famille que le foyer religieux. L'exil avait enlevé de France la majeure partie des populations réformées, qui avaient porté en Allemagne, en Angleterre et jusqu'en Amérique leurs laborieuses habitudes. La France ne fut pas seulement privée d'industries lucratives, sa classe moyenne perdit à cette proscription l'un de ses élémens les plus précieux et les plus libéraux, et l'on s'en aperçut lors de sa grande révolution. Celle-ci eut beau rendre tous les droits aux protestans, ils n'étaient plus qu'une infime minorité.

La réforme française n'en avait pas moins conservé ses institutions primitives à travers tous ces orages. A cet égard, la protection de Napoléon Ier lui fut plus fatale que les persécutions de l'ancienne monarchie. Ces institutions, qui viennent de lui être ren-

dues, — dans des circonstances, il est vrai, qui ne leur permettent pas un fonctionnement aussi simple que par le passé, — se résument dans le système synodal, une des créations les plus admirables de l'esprit de gouvernement uni à l'esprit de liberté. C'est là qu'éclate tout le génie de Calvin, que l'on juge en France d'une manière si superficielle. On demande volontiers à un Audin de nous donner la mesure de ce géant. Sans doute il n'a pas le charme, la séduction de ce grand sceptique couronné qui a cru que Paris valait bien une messe; le monde entier n'aurait pas compensé à ses yeux l'abandon de sa croyance, qui s'est exaltée jusqu'à la terrible doctrine de la prédestination, et s'est montrée un jour sans pitié pour le malheureux Servet. Il n'en demeure pas moins que, par son inflexible fidélité à ce qu'il croyait la vérité, il a conquis à la réforme et à la liberté civile et religieuse toute une portion du monde civilisé, je veux dire cette grande race anglo-saxonne qui porte aux extrémités du globe le droit de la conscience et la plus féconde énergie. Calvin, le rude dictateur religieux de Genève, lui a donné le plus parfait modèle de ce gouvernement parlementaire qui est sa gloire et sa puissance, et ce modèle n'est autre que le régime synodal.

Les premiers prédicateurs de la réforme en France avaient fondé de nombreuses églises qui s'étaient immédiatement donné des pasteurs en même temps que des directeurs laïques sous le nom d'*anciens*, — organisation calquée sur celle de la chrétienté primitive aux temps apostoliques. Ces églises avaient bien la communauté de croyance, mais elles n'étaient pas unies entre elles. Il fallait les rattacher à un même corps pour que l'ordre fût maintenu, surtout dans un temps de dispersion et de persécution. En Allemagne, la réforme avait rallié à elle plusieurs princes souverains; l'église trouvait dans son union avec l'état le cadre de son association. Rien de semblable n'était possible en France, car l'état, c'était l'ennemi. François Ier, un moment hésitant, n'avait point fredonné longtemps les psaumes de Marot; il avait déclaré une guerre à mort à ceux qui les chantaient après lui et sans lui. L'organisation vint donc des églises elles-mêmes : tous leurs pasteurs étaient disciples de Calvin, ils ne firent qu'appliquer ses vues. C'est à Paris, au mois de mai 1559, que fut tenu ce qu'on peut appeler l'assemblée constituante du protestantisme français. Elle se tint secrètement, dans une maison écartée du faubourg Saint-Germain, sous la présidence du ministre Morel, pasteur à Paris. Onze églises seulement purent envoyer des délégués. Les délibérations pouvaient être à chaque instant interrompues par les gens du roi; une sentence de mort planait sur l'assemblée. Elle n'en délibéra pas moins avec le plus

grand calme, et c'est à la lueur des bûchers qu'elle accomplit son premier acte constitutif en arrêtant la confession de foi des églises de la réforme. Chacun des votans était prêt à la signer de son sang. Cette confession, qui prit sa forme définitive à La Rochelle et porta le nom de cette ville, exprimait les croyances communes. Elle était beaucoup trop détaillée et trop théologique : c'était le *credo* complet de l'école aussi bien que de l'église. Elle contenait les exagérations du calvinisme, mais sous cette rude écorce elle avait enfermé la foi immortelle de la réforme. Celle-ci peut se résumer dans ces deux points : l'autorité de l'Écriture remplace toutes les autorités humaines et la hiérarchie romaine; le salut par la foi justifiante au Christ rédempteur met l'âme en présence de Dieu sans l'intermédiaire du sacerdoce.

L'émancipation était donc la conséquence de la doctrine dans ce qu'elle avait de plus ferme et de plus arrêté. La réforme se distinguait ainsi de la philosophie de la renaissance : ce n'était pas un simple système, c'était une religion. Le libre examen n'était pour elle qu'un point de départ; le point d'arrivée était une croyance très déterminée, mais qui entraînait l'affranchissement de la pensée et de la conscience vis-à-vis de toute autorité humaine en fortifiant l'autorité divine directe. Tel est le vrai sens de cette confession de Paris et de La Rochelle, qui fut longtemps l'étendard du protestantisme français; elle a ce grand mérite de n'être pas, comme en Allemagne, destinée à servir de pacte entre l'état et l'église, mais d'exprimer la foi du peuple chrétien pour lui-même.

Après le code dogmatique, on élabora le code ecclésiastique. Le synode commença par organiser l'église locale : partout où un nombre suffisant de fidèles se sont groupés, ils doivent élire un consistoire et appeler un pasteur. Le consistoire, une fois nommé, se recrute par les suffrages de ses membres, mais sous la réserve explicite de l'approbation du peuple. C'est lui aussi qui nomme les pasteurs, toujours à la même condition. Un certain nombre d'églises forment le colloque; chacune d'elles y est représentée par un pasteur et un ancien. Les colloques tranchent les difficultés qui se produisent dans le ressort. Au-dessus des colloques sont les synodes provinciaux, où siégent également un pasteur et un ancien pour chaque église. Leurs réunions sont annuelles; ils nomment deux anciens et deux pasteurs, appelés à siéger au synode national. Tous les membres de ce synode doivent adhérer à la confession de foi; ils forment l'assemblée souveraine pour toutes les églises de France (1). Il n'y a peut-être pas d'organisation plus sage, qui

(1) Voyez, sur le premier synode de la réforme française, le livre de M. Lutteroth, *la Réformation en France pendant sa première période*, Paris 1859.

maintienne mieux l'équilibre entre la liberté et l'autorité, et qui fasse une part plus raisonnable aux laïques dans le gouvernement de l'église. Le système synodal combine également les droits de la commune ecclésiastique avec ceux de l'assemblée souveraine. Une telle création montre que le génie français est aussi capable qu'aucun autre de comprendre les conditions de la liberté.

Le régime synodal fonctionnait avec une régularité parfaite en vertu de l'édit de Nantes. Le représentant du roi gênait bien quelque peu les délibérations; mais pour tout ce qui était essentiel les synodes conservaient leur indépendance. Après la révocation, les synodes furent tenus à intervalles irréguliers pendant toute la fin du XVIIIe siècle. Ils ne trouvèrent pas grâce devant l'auteur du concordat. En traitant avec les églises protestantes, il devait leur enlever toutes les conditions d'une liberté sérieuse. Il les enveloppa dans le réseau savamment ourdi des lois de germinal. Il se donna l'apparence d'accepter l'organisation de ces églises; en réalité, il la modifia profondément. Le synode général ne fut qu'une lettre morte; l'élection fut partout supprimée ou escamotée; les plus imposés furent les grands électeurs des consistoires, qui absorbèrent les églises locales dans une agglomération artificielle. Dans le système de germinal, les pasteurs sont nommés par l'état sur la présentation des consistoires. L'église protestante n'a aucun moyen de se gouverner elle-même et par suite de veiller au maintien de sa doctrine et de sa discipline. Napoléon en fait un cadre administratif; il croit l'avoir calmée pour jamais en la salariant. Rabaud-Dupuy, président du corps législatif, exprimait naïvement la pensée du premier consul quand il écrivait aux églises sur le ton d'un parfait contentement : « Nos pasteurs sont reconnus fonctionnaires publics; ils sont salariés par le gouvernement. » C'est pourtant aux délégués de ces pasteurs que Napoléon adressa son fameux discours sur la liberté des cultes, dans lequel il vouait à l'exécration publique celui de ses successeurs qui ne saurait pas la respecter; il le terminait par cette admirable parole, bien étrange dans sa bouche : « l'empire de la loi finit où commence la conscience. » Il n'était pas possible de flétrir d'un mot plus sanglant la législation de germinal an X, dont Samuel Vincent, l'un des représentans les plus éminens du protestantisme à cette époque, disait avec raison qu'elle blesse la conscience sur tous les points.

Ces belles institutions durèrent jusqu'au 26 mars 1852. Le dictateur de décembre trouva bon d'entremêler ses décrets politiques d'une haute fantaisie ecclésiastique; il réorganisa d'office l'église protestante sans la consulter. Il se garda bien naturellement de lui rendre ses assemblées délibérantes; il la dota du suffrage univer-

sel, pour lequel il professait un grand amour, car il savait tout ce qu'il vaut quand on le travaille avec art. Nulle condition religieuse de quelque importance ne fut réclamée des électeurs. Le décret du 26 mars introduisit deux autres modifications. Des conseils presbytéraux, réélus tous les trois ans, furent mis à la tête des églises locales; les consistoires jouèrent à peu près le rôle des anciens colloques. En tête de l'église fut placé un conseil central nommé par le gouvernement, sans attributions définies; ce ne fut qu'une espèce de paravent commode pour l'autorité civile. Telles sont les institutions qui ont régi le protestantisme français jusqu'au décret du 29 novembre 1871, qui a rétabli le synode général. Il nous reste à dire quelle était sa situation morale et religieuse sous l'influence de ce régime.

Les temps orageux que nous traversons ne permettent pas le calme aux esprits. Il n'y a pas de cadre administratif qui tienne, la vie intellectuelle bouillonne trop activement partout pour s'endormir entre les rives qui lui ont été assignées. Deux courans contraires se manifestèrent promptement au sein du protestantisme français. On ne peut contester qu'à l'époque où le pouvoir civil entreprit de traiter avec lui, il ne fût dans des conditions très favorables au régime concordataire. Tant que la persécution avait été violente, elle lui avait servi de stimulant et de discipline; mais, à partir du règne de Louis XVI, il jouit d'une certaine tolérance, qui n'allait pas cependant jusqu'à lui permettre de se réorganiser. Cette situation favorisait le relâchement des croyances. Déjà le souffle du XVIIIe siècle avait passé sur le protestantisme; les philosophes avaient plaidé sa cause, ils avaient mérité sa sympathie. Sans doute l'ancienne doctrine n'était pas niée ouvertement, néanmoins on remarquait un affaiblissement général de la foi et du zèle. On en venait peu à peu à un supranaturalisme vague, comme celui qui fleurissait à Genève, et qui, sans rejeter les miracles, éliminait les plus grands mystères du christianisme. Si cette tendance eût été seule à se développer, tout eût été pour le mieux dans l'église officielle : elle eût paisiblement émargé au budget sans troubler la paix de l'état; mais le mouvement de rénovation religieuse qui agita l'Europe à la chute de l'empire ne pouvait manquer de l'entraîner. Ce mouvement avait pris naissance en Angleterre sur la fin du XVIIIe siècle. M. de Rémusat a raconté ici même (1) le grand apostolat populaire des Wesley et des Witfield, qui renouvelaient dans la société vieillie et sceptique du XVIIIe siècle les scènes émouvantes des premières missions chrétiennes. Ces prédications en plein air

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1870.

arrachaient des pleurs aux rudes mineurs de la Cornouailles et suspendaient l'activité des villes commerçantes. Un sang nouveau fut inoculé dans l'église anglicane; des églises indépendantes se formèrent par milliers, des sociétés religieuses de propagande furent fondées, entre autres la grande Société biblique britannique et étrangère, qui a traduit les livres saints dans toutes les langues connues pour les répandre sur toute la surface du globe. Le contre-coup de cette agitation se fit sentir dans le protestantisme européen, surtout à partir de 1820; de la Suisse romande, il passa en France, et vint secouer la torpeur de l'église réformée. Il y produisit des résultats très différens : tout d'abord il poussa hors des cadres les plus ardens ou les plus pressés, qui fondèrent des églises indépendantes; celles-ci bientôt dégagèrent en quelque sorte de ce qui n'avait été qu'un fait accidentel le grand et fécond principe de la séparation de l'église et de l'état. Elles se sont donné une organisation qui rappelle dans ses traits essentiels celle de l'ancien protestantisme français. Elles ont leurs conseils presbytéraux, leur synode, leur profession de foi; unanimes à refuser le salaire de l'état, elles croient devoir payer la rançon de leur liberté en vivant des offrandes des fidèles. Quoique faibles en nombre, elles ont exercé une très grande action sur le protestantisme français.

L'église officielle fut elle-même de bonne heure travaillée par l'esprit nouveau. Le supranaturalisme incolore dont on s'était contenté parut tout à fait insuffisant, et on se jeta par réaction dans une orthodoxie fervente et étroite, qui reproduisait bien plutôt la scolastique protestante du XVIIe siècle que la doctrine de la réforme primitive. Sous ces formules rigides brûlait pourtant une flamme d'enthousiasme et de zèle qui poussait à une activité féconde, et tout d'abord à la fondation de sociétés de propagande pour la mission extérieure et intérieure. La prédication prit un caractère incisif; elle atteignit à l'éloquence la plus haute et la plus passionnée avec Adolphe Monod. Peu à peu les idées s'élargirent; le fond du christianisme fut conservé, mais on accepta le progrès théologique, et d'importans travaux marquèrent cette évolution. L'ancien rationalisme n'avait pas désarmé devant l'esprit nouveau; bien au contraire, il s'était constitué en école, — le réveil religieux lui fut toujours profondément antipathique. Tout en gardant ses doctrines supranaturalistes, il opposait à l'orthodoxie fermement arrêtée de ceux qui s'appelaient les chrétiens évangéliques une doctrine de tolérance universelle, qui réduisait de plus en plus le protestantisme au libre examen. Cette tendance fut représentée dans l'église de Paris pendant près de quarante ans par M. Coquerel avec une verve que l'âge ne put affaiblir.

Les dissentimens entre les deux fractions de l'église protestante devinrent bien plus graves quand le rationalisme modéré et timide du commencement du siècle fut remplacé par une tendance hardie et radicale qui transporta presque sans transition en France les résultats les plus audacieux de la critique et de la spéculation allemande. Un recueil fondé à Strasbourg par M. Colani fut l'organe de la nouvelle école, qui fit de nombreuses conquêtes. Comme l'organisation de l'église officielle ne fournissait aucun moyen de lui fermer les chaires, elle put agir par la prédication comme par la presse. Peu à peu elle élimina tous les mystères de la foi, tous les miracles; les plus hardis contestèrent non-seulement la résurrection du Christ, mais sa parfaite sainteté. Le christianisme ne fut plus une religion révélée, on n'y vit qu'une simple évolution de l'humanité. L'un des plus brillans adeptes de l'école formula la vraie pensée de son parti en écrivant dans un livre sur Lessing que Jésus-Christ aujourd'hui n'aurait pas été chrétien, ce qui revient à dire qu'il ne se serait pas donné comme l'objet de la foi, mais qu'il se serait contenté de prêcher sa doctrine à Jérusalem comme Socrate l'avait fait à Athènes. L'originalité de la nouvelle école n'est pas dans ces négations, qu'elle n'a point inventées, et qui la confondent absolument avec la libre pensée contemporaine; elle est dans son désir sincère d'appartenir encore à l'église chrétienne et d'y accomplir les actes du culte tout comme si elle croyait toujours au surnaturel, qui est impliqué par ces actes et positivement affirmé dans les liturgies. Sa théorie ecclésiastique est bien simple : l'église protestante ne doit pas avoir de symbole fixe, elle doit s'ouvrir à toutes les tendances; c'est de ce chaos doctrinal que la lumière jaillira tous les jours. Une pareille anarchie n'est possible que dans une église purement administrative, car une association morale dépendant d'elle seule ne supporterait pas un jour cette guerre intestine. Voilà pourquoi le parti avancé a toujours combattu tout ce qui tendait à imposer des conditions religieuses soit à l'électorat, soit à l'enseignement. Entre les deux partis tranchés, une tendance fort respectable a essayé de continuer les traditions de l'ancien supranaturalisme. Elle est naturellement très effacée, on ne s'aperçoit de son existence que dans les jours de lutte, où elle fait son apparition pour tendre une main secourable au parti avancé au nom de la liberté des opinions; son éternel rameau d'olivier n'a servi trop souvent qu'à empêcher les discussions d'aboutir à un résultat. Elle a néanmoins joué un rôle important au synode et y a déployé de remarquables facultés.

Pendant les trente dernières années, les luttes entre les partis de l'église réformée ont pris de jour en jour plus de vivacité. On composerait une bibliothèque avec les livres et les brochures

que cette polémique a provoqués, sans parler des innombrables articles de journaux. Il s'y est dépensé une somme considérable de talent, de savoir et aussi de passion. Les deux tendances opposées se disputaient l'influence dans les facultés de théologie de Strasbourg et de Montauban. Dans la première de ces facultés, qui par sa position intermédiaire entre la France et l'Allemagne attirait un grand nombre d'étudians, l'enseignement scientifique était porté à un haut degré de distinction par M. le professeur Reuss. Il a enrichi la littérature théologique française et allemande d'ouvrages de premier ordre, surtout en ce qui concerne l'étude critique des livres sacrés. A Montauban, M. Michel Nicolas se faisait l'habile interprète de la science germanique, dont il reproduisait les résultats les plus hardis avec la clarté de la méthode française. La publication de la *Vie de Jésus* par M. Renan ne fit qu'accroître l'ardeur des luttes intestines, en jetant en quelque sorte dans le courant le plus vif de la publicité contemporaine ces questions de critique, qui n'avaient pas jusqu'alors franchi le seuil de l'école. L'église réformée n'était pas seule en proie à ces profonds dissentimens. L'église de la confession d'Augsbourg, si puissante en Alsace, en était également travaillée. Sa constitution particulière en amortissait l'effet; soumise à un directoire qui accordait l'influence prépondérante aux délégués du pouvoir civil, elle conservait l'ordre extérieur et l'apparence de l'unité, lors même que les esprits étaient profondément divisés. Un de ses pasteurs souleva pourtant à Strasbourg un vif scandale en qualifiant d'idolâtrie le dogme de la divinité de Jésus-Christ. L'église de la confession d'Augsbourg était aussi paisible à Paris qu'elle était agitée en Alsace. La fraction évangélique y dominait seule, et elle s'était concentrée sur les œuvres de la charité chrétienne avec une ardeur de zèle qui étendait tous les jours le cercle de son activité bienfaisante. Elle avait possédé l'un des hommes les plus richement doués du protestantisme français, M. le pasteur Verni, qui a laissé les meilleurs souvenirs dans la société littéraire et politique de Paris par son étincelante conversation, en même temps qu'il a honoré la chaire chrétienne par sa forte éloquence. On se rappelle sa mort foudroyante à Strasbourg au moment où il inaugurait une assemblée générale de son église par un discours qu'il ne put achever. L'église de la confession d'Augsbourg, hélas! bien réduite par la perte de l'Alsace, puisqu'elle n'a plus que la consistoriale de Paris et celle de Montbéliard, vient de tenir, elle aussi, son synode dans une salle du ministère des cultes. Elle a évité tous les débats orageux, se contentant de rassembler les épaves de son naufrage et de se donner une constitution provisoire, sans attaquer les grands problèmes de doctrine.

Comme nous retrouverons au synode tous les principaux cham-

pions des deux tendances qui se partagent l'église réformée, nous n'avons pas à les caractériser pour le moment. L'intérêt des débats soulevés à Paris dépasse de beaucoup le cadre du protestantisme français. Ils se produisent à l'heure actuelle dans tous les pays où la réforme a étendu sa domination. En Allemagne et en Suisse, la tendance radicale est sortie du domaine purement scientifique et a fondé de vastes associations qui prétendent introniser dans la chaire chrétienne les résultats les plus avancés de la théologie négative. D'autres associations en sens contraire se sont établies pour leur résister. En Angleterre, le mouvement soulevé par la publication des *Essais et Revues*, qui déchaîna tant d'orages, n'est pas près de s'arrêter, et l'église anglicane voit surgir des conflits qu'elle ne pourra longtemps contenir par son organisation séculaire. La cour du banc de la reine a eu à juger déjà d'étranges procès d'hérésie. La Hollande nous présente un spectacle en tout point analogue à celui du protestantisme français. En Amérique, l'ardente parole de Parker, l'unitaire philanthrope, a créé un parti enthousiaste et hardi qui bat en brèche l'orthodoxie évangélique. On le voit, ce n'est pas une tempête dans un verre d'eau qui s'offre à nos regards. Si le cadre est restreint, la crise qui s'y révèle est générale et demeurera l'un des signes du temps.

Revenons aux circonstances particulières qui ont amené la convocation du synode de Paris.

Chaque élection nouvelle dans les églises protestantes françaises provoquait une agitation considérable. Déjà en 1849, dans un synode général officieux qui ne fut jamais reconnu par l'état, une scission s'était opérée. M. A. de Gasparin, ancien député, et M. le pasteur F. Monod s'étaient retirés de l'église officielle sur son refus de se donner une profession de foi. Ils avaient rejoint les églises indépendantes et avaient contribué à leur organisation définitive sous le nom d'*Union des églises évangéliques de France*. En quittant le protestantisme officiel, ils y avaient laissé leur pensée comme un levain caché. Le parti évangélique n'a pas cessé un seul jour de réclamer des conditions religieuses pour l'électorat : il a fait plus, il s'est constitué en une fédération qui a pris le nom de *Conférence évangélique*. Là où elle a été en majorité, comme à Paris, la fraction évangélique a exclu de l'église par ses votes la tendance contraire; mais l'anarchie n'en subsistait pas moins dans l'organisme entier. A cela, il n'y avait qu'un remède, la convocation d'un synode général. La nouvelle école, d'abord favorable à cette convocation, en a bientôt compris le danger; aussi a-t-elle fait tout ce qu'elle a pu pour l'empêcher. Le décret de convocation fut accueilli par elle avec une vive répugnance, qui dans quelques églises alla jusqu'à provoquer des protestations énergiques.

II.

A peine réuni, le synode s'est partagé en deux partis tranchés, la droite et la gauche. Le centre gauche ralliait les *moyenneurs;* on a bien parlé d'un centre droit, mais sur le fond des choses il a toujours été d'accord avec la droite. Les hommes les plus éminens du protestantisme officiel, sauf quelques exceptions, siégeaient au synode. La gauche avait une admirable discipline : elle avait fait passer aux élections toute son élite; la droite eût bien fait de l'imiter sur ce point.

Passons rapidement en revue l'état-major des deux partis. Le nom le plus connu du protestantisme libéral est celui de M. Athanase Coquerel; il porte sans faiblir un héritage qui certes aurait pu l'accabler, car l'influence de son père a été considérable et sa notoriété immense. Il est l'ennemi juré de toutes les professions de foi. On lui attribue ce mot paradoxal prononcé un jour dans une réunion pastorale : « si l'on me demandait de signer que deux et deux font quatre, je m'y refuserais. » La liberté illimitée de la pensée est la thèse qu'il a soutenue au synode avec une verve brillante et spirituelle. Son frère, M. Étienne Coquerel, défend la même cause avec une plume habile et acérée de polémiste qui connaît peu les ménagemens; il a dirigé depuis de longues années l'organe principal du parti. La gauche avait au synode deux de ses prédicateurs les plus distingués, MM. Viguier et Fontanès, présidens des consistoires de Nîmes et du Havre. Elle a eu la bonne fortune de compter dans ses rangs deux des esprits les plus sérieux que l'on puisse rencontrer. M. Pécaut, l'auteur bien connu des *Lettres à un pasteur* et du *Théisme chrétien*, est un des hommes qui ont le plus contribué à pousser son parti aux extrêmes. Jusqu'à lui, on avait bien rejeté le surnaturel sous la forme de miracle matériel, mais un miracle moral avait au moins trouvé grâce devant les novateurs : c'était la sainteté parfaite du Christ; M. Pécaut l'a contestée dans des pages graves, mais qui ne pouvaient manquer de soulever de vives protestations. M. Gaufrès appartient à la même tendance; il l'a défendue au synode avec autant de franchise que de sincérité. Le défenseur le plus habile, comme le plus savant, de l'école radicale a peut-être été M. Colani, professeur de théologie à Strasbourg avant la guerre. Nous avons rappelé le rôle considérable qu'il a joué dans le mouvement d'émancipation de la théologie française comme directeur de la *Revue de théologie et de philosophie*. Il a su donner à la science une allure facile et parfois entraînante : ses dissertations sur les points les plus ardus avaient la vivacité d'un pamphlet; il a déployé les mêmes qualités dans la chaire de professeur. Tout ce qui

peut être invoqué contre la notion chrétienne de la croyance ecclésiastique au nom de la critique moderne, M. Colani l'a dit au synode dans un langage précis qui a l'avantage de déchirer tous les voiles et de montrer le radicalisme théologique tel qu'il est au fond. Citons encore sur les mêmes bancs quelques laïques éminens : M. Clamageran, qui a fait ses preuves comme économiste et homme politique et dont la parole est pleine de feu, — M. Planchon, professeur de pharmacie à la faculté de Montpellier, et le défenseur de Belfort, le colonel Denfert-Rochereau. Il serait injuste de passer sous silence le doyen du parti, M. le pasteur Martin Paschoud, que l'on a vu s'enrôler dans toutes les nobles causes humaines; pourtant l'orthodoxie évangélique n'a pas eu depuis plus de soixante ans d'adversaire plus résolu.

Le parti mitoyen avait une situation difficile à garder; le radicalisme l'effraie, et les professions de foi l'épouvantent. Malheureusement la seconde préoccupation l'a presque toujours emporté sur la première. Le vrai représentant du tiers-parti a été M. Jalabert, doyen de la faculté de droit de Nancy, qui enveloppe ses pensées un peu vagues dans une parole abondante, animée, sympathique. Un jeune professeur de l'Université, M. Sayous, quoique se rattachant par le point de vue ecclésiastique à la même tendance intermédiaire, a produit sur toute l'assemblée une sérieuse impression par un discours où il marquait très bien la situation et le trouble de beaucoup d'esprits sincères qui cherchent leur voie dans les obscurités du présent.

J'en viens aux orthodoxes. M. le pasteur Bastie de Bergerac avait été nommé président ou modérateur du synode. Esprit ferme et large, non sans une pointe acérée, il représentait très bien la portion la plus éclairée de l'orthodoxie. La droite comptait dans ses rangs MM. Alfred André, général Chabaud-Latour, Mettetal et Robert de Pourtalès, membres de l'assemblée nationale; ses orateurs, peut-être moins nombreux, ont fermement tenu la campagne contre la gauche. Dès l'ouverture du synode, tous les regards se tournaient vers l'illustre vieillard qui porte le poids de ses quatre-vingt-quatre ans avec tant de vaillance, toujours ardent au travail, toujours égal à lui-même, et qui couronne sa longue vie de gloire et de labeur fécond par un dévoûment sans réserve à la cause de la religion telle qu'il la comprend. Tout le monde savait que c'était principalement aux démarches de M. Guizot que l'on devait la convocation du synode. Pour les uns, c'était un grand titre de reconnaissance, pour les autres un grief sérieux. Il n'a trouvé néanmoins au synode que l'affectueux respect qui lui est dû, bien qu'il soit entré dans les débats avec toute l'énergie de sa nature et de ses con-

victions, sans peser jamais sur les délibérations, car rien n'est plus faux que de s'imaginer qu'une assemblée telle que celle-là puisse recevoir des mots d'ordre dans aucune de ses fractions. On a remarqué la parfaite bonne grâce que M. Guizot a montrée à ses adversaires ecclésiastiques; personne n'a plus insisté que lui pour que le débat eût toute sa latitude, et c'est sur sa proposition que la publicité des séances a été largement accordée. C'était un émouvant spectacle de voir monter à la tribune du synode ce vétéran de nos luttes parlementaires, cet ancien chef de gouvernement, l'un des maîtres reconnus de l'éloquence française. Il a conservé cette autorité d'aspect, ce geste magistral et ce beau langage précis et mâle qui sont inhérens à son talent. Il a parlé du ton le plus simple, le plus naturel, jusqu'au moment où il a développé avec ampleur ses convictions personnelles sur la nature de la religion, inséparable pour lui de la notion de révélation. On s'aperçoit sans doute à plus d'une lacune que son esprit a vu en ce point comme en d'autres les choses de haut et en grand plutôt que dans leur intime réalité; son passage au synode de 1872 n'en laisse pas moins d'ineffaçables souvenirs.

La droite a trouvé dans M. Bois, professeur à la faculté de théologie de Mautauban, un puissant orateur. C'est lui qui, dans tous les momens graves, a prononcé le discours décisif. M. Delmas, pasteur à Bordeaux, a soutenu la même cause avec un esprit pénétrant, M. Vaurigaud, pasteur à Nantes, s'est distingué par la netteté de sa parole. M. Babut, qui avait prononcé le discours d'ouverture du synode, a porté dans ces débats difficiles et orageux un respect si délicat des adversaires, qu'il a parfois embarrassé les ardens de son propre parti. Les laïques aussi n'ont pas fait défaut à la droite dans la discussion. MM. Mettetal et Pernessin y ont pris une part importante, le second avec une verve méridionale. A tout prendre, les débats ont été calmes et dignes, bien qu'ils se soient parfois traînés dans des répétitions fatigantes, qui tenaient à ce que les mêmes sujets revenaient sous des formes diverses. Sans doute, le synode n'a pas opéré ce miracle d'obtenir d'une assemblée délibérante française l'absence totale de mouvemens tumultueux et d'interruptions vives : il a eu deux ou trois momens d'excitation; cependant il a respecté toutes les convenances, sans oublier que la première de toutes, dans un parlement ecclésiastique ou politique, est le maintien de la liberté des opinions. Les voix jusqu'à la fin ont gardé la même proportion : 47 ou 48 voix pour la minorité, 61 ou 62 pour la majorité. Les projets de loi étaient préparés, comme à l'assemblée nationale, par des commissions nommées dans des bureaux. Toutes les règles protectrices de la liberté des discussions ont été scrupu-

leusement observées. La minorité du concile se fût estimée heureuse de jouir d'un tel régime à Rome; elle a trouvé bon aujourd'hui d'oublier ses réclamations, mais l'histoire les a enregistrées. Les principales églises protestantes du monde entier, d'Amérique, d'Écosse, de Suisse, ont envoyé des députations au synode français. On a surtout remarqué les discours de M. le pasteur Coulin, représentant de l'église de Genève, et de M. Bersier, représentant les églises libres de France.

III.

Les débats du synode ont roulé sur un seul sujet, qui résultait de la situation de l'église réformée (1). La question se posait impérieusement dans ces termes : l'église protestante peut-elle demeurer dans l'état d'anarchie doctrinale qui est son sort depuis de longues années? Du moment où elle est rendue à elle-même, a-t-elle le droit de consacrer par les votes de sa représentation un pareil état de choses? N'est-elle pas tenue de lui substituer, selon la tradition de son histoire, un ordre ecclésiastique conforme à la nature de l'église chrétienne, replaçant à sa base les croyances universelles des chrétiens? On connaît la réponse du parti évangélique, qui n'avait demandé le synode et n'y était venu que pour mettre fin à ce qui était à ses yeux un désordre lamentable. L'opinion du parti opposé n'était pas moins tranchée. Pour bien comprendre la gravité du débat, il ne faut pas oublier que, si la question doctrinale était résolue dans le sens orthodoxe, la conséquence devait être tôt ou tard le schisme, car, une fois l'église constituée sur la base d'une doctrine définie, la fraction qui n'en veut pas doit se séparer d'un corps religieux avec lequel elle serait en désaccord profond. Il ne s'agit ni d'anathème ni d'excommunication au sens autoritaire; il suffit d'une définition de la croyance ecclésiastique pour que les élémens hétérogènes soient amenés à se distinguer.

Telle est la grande question, tout ensemble théorique et pratique, qui a été débattue au synode réformé de 1872. Elle est revenue sous trois formes qui toutes aboutissaient au même résultat. On a d'abord discuté la compétence du synode. La gauche voulait le réduire à un rôle purement consultatif, qui aurait enlevé toute importance à ses décisions. Ce premier point réglé, on s'est trouvé en face de la question de la profession de foi; quand celle-ci a été votée, il s'agissait de savoir si elle aurait un caractère obligatoire.

(1) Les procès-verbaux du synode ont été publiés. La meilleure source est le livre que publie M. Bersier sous ce titre, *le Synode général de l'église réformée.*

On le voit, la discussion a suivi le cours le plus régulier; elle a obéi à une sorte de dialectique irrésistible qui a écarté les échappatoires pour serrer de plus en plus le point essentiel, vital, du débat.

C'est le lundi 10 juin que la question de la compétence du synode a été abordée. M. le doyen Jalabert a engagé la lutte en proposant un ordre du jour qui réduisait le synode à n'être que l'organe autorisé des besoins, des vœux et des sentimens des divers partis de l'église, comme appelé à faire une œuvre d'union et de pacification. Le tiers-parti se montrait fidèle à sa mission, qui était d'amortir tous les chocs, d'adoucir tous les angles, de replâtrer toujours sans jamais rebâtir. La gauche entière vota l'ordre du jour de M. Jalabert. Elle joua le même rôle à Paris que les *inopportunistes* du concile; elle voulait, elle aussi, écarter à tout prix la question de fond et l'ensevelir sous une question de forme. Elle était dans cette situation bizarre de ne sauver la liberté absolue de la négation qu'en sacrifiant l'indépendance de l'église, car elle ne pouvait diminuer la valeur et l'autorité de sa représentation qu'au profit de l'administration civile. Au reste cette attitude vis-à-vis de l'état n'était pas nouvelle. Le parti radical est condamné à être très gouvernemental dans les affaires ecclésiastiques jusqu'au jour de la séparation des deux pouvoirs, que d'ailleurs il demande depuis deux ans. L'état est bien plus commode qu'un synode, il ne s'occupe que de l'ordre extérieur. Les églises locales peuvent à leur aise croire ce qui leur plaît tant qu'elles ne dépendent que du ministère des cultes. Il en est autrement dès que l'église a une représentation et qu'elle se gouverne elle-même. En outre le seul moyen d'éviter le schisme quand le lien moral et religieux n'existe plus, c'est de conserver le lien officiel. La gauche était donc dans la logique de sa situation comme dans la tradition de sa politique religieuse en s'efforçant de transformer ce parlement de la réforme française en une sorte de conseil d'état bénévole.

MM. Jalabert, Larnac, avocat à la cour de cassation, Penchinat, avocat à la cour de Nîmes, et Clamageran, de Paris, furent les principaux orateurs du parti qui voulait amoindrir le synode. De quel droit, disaient-ils, élever un simple décret à la hauteur d'une loi? Le régime d'une église concordataire ne saurait être modifié à si bon marché. Or il est certain que la loi de germinal a passé sous silence le synode général; le décret du 26 mars 1852 n'en fait pas davantage mention. Les églises n'ont pas été régulièrement consultées. Elles ne sauraient d'ailleurs voir dans le synode actuel leur vraie représentation, car les circonscriptions électorales ont été établies sur une base défectueuse, si bien qu'on peut évaluer à 160,000 le nombre des protestans qui n'ont pas de délégués. Un synode ainsi

nommé ne saurait avoir des pouvoirs constituans, surtout quand ses résolutions pourraient aboutir au schisme. Contentons-nous d'être ce que fut l'assemblée des notables à la veille de la révolution française; préparons un vrai synode général nommé dans des conditions normales. La réplique des opposans fut très complète et très vigoureuse. M. Laurens, de Saverdun, traita le point de droit, M. Mettetal l'appuya par un exposé historique des démarches préliminaires du synode. Il fut établi que la loi de germinal an x, en visant dans deux articles l'ancienne discipline de l'église réformée, avait reconnu en droit le régime synodal, — que le législateur dictatorial de 1852, en rétablissant l'église locale, avait fait un pas de plus vers cette ancienne discipline, — que celle-ci avait été invoquée en plein conseil d'état dans une affaire de droit ecclésiastique, — que le ministère Ollivier avait fait préparer un projet de convocation du synode général. Quant à l'inégalité des circonscriptions, le gouvernement s'est strictement conformé au mode électif usité dans l'ancienne église réformé; on peut le réviser, s'il y a lieu, mais aucun changement ne devait procéder du pouvoir civil. D'ailleurs l'absence de proportionnalité exacte ne saurait être considérée comme un obstacle dirimant aux décisions d'un corps représentatif. Il faudrait alors admettre que la chambre des communes a légiféré sans droit pendant de longues années. M. Guizot établit de la manière la plus catégorique que l'intention du gouvernement avait bien été de convoquer un vrai synode délibérant et constituant. On ne sait pourquoi l'illustre orateur se crut obligé à cette occasion de célébrer les bienfaits de l'union de l'église et de l'état. La vraie, la grande raison morale contre les inopportunistes fut invoquée par MM. Babut et Bois. « Voilà, en vérité, dit le premier orateur, un étrange spectacle. L'état nous demande qui nous sommes, il nous offre la liberté, et ne veut pas se mêler de nos affaires; il reconnaît l'église souveraine au point de vue religieux; sur ses instances, l'état rend à l'église les institutions de ses pères, et voici que des membres mêmes de ce synode disent à l'état : « Prenez garde, ne nous rendez pas trop de libertés de crainte que nous en abusions. » M. Bois terminait ainsi un discours qui emporta le vote : « notre synode, devenu un corps simplement consultatif, aura moins de pouvoir que le plus modeste de nos conseils presbytéraux! » L'assemblée vota un ordre du jour très net, proposé par M. Pernessin, qui portait que, le synode s'étant réuni conformément aux lois qui ont fixé le régime de l'église réformée de France, sa convocation même consacrait les libertés de l'église, qui n'avait plus qu'à en user pour se reconstituer. Ce vote eut lieu le 12 juin.

Le lendemain commença la seconde bataille. La question de lé-

galité et de compétence s'effaçait devant une question plus haute, celle de la foi de l'église. Ce fut M. Bois qui la souleva au nom de toute la fraction évangélique en proposant une déclaration solennelle des principes de foi et de liberté qui doivent être à la base de l'église reconstituée. Cette déclaration débutait par ces mots : « avec nos pères et nos martyrs dans la confession de La Rochelle, avec toutes les églises de la réformation dans leurs divers symboles, nous proclamons l'autorité souveraine des saintes Écritures en matière de foi et le salut par la foi en Jésus-Christ, fils unique de Dieu, mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification. » Après avoir renoué de la sorte la tradition de la foi des pères, la déclaration établit que cette foi subsiste encore dans l'église actuelle, et qu'elle est professée tous les dimanches dans son culte. « L'église réformée de France conserve et maintient les grands faits chrétiens représentés dans ses sacremens, célébrés dans ses solennités religieuses et exprimés dans ses liturgies, notamment dans la confession des péchés, dans le symbole des apôtres et dans la liturgie de la sainte cène. » Deux contre-projets de déclaration furent tout de suite proposés à l'assemblée : l'un, émanant de la gauche radicale, ne formulait que la liberté indéfinie des opinions; le second, signé par les représentans du centre gauche, demandait au fond la même chose, mais en insistant davantage sur la nature incomparable de la personne et de l'enseignement de Jésus-Christ, sans articuler d'ailleurs par un seul mot le caractère surnaturel de l'Évangile.

La question était dès l'abord largement posée; nulle équivoque n'était possible, surtout après le commentaire que M. Bois donna de sa proposition. « Il y a entre vous et nous, dit-il aux partisans de l'Évangile purement philosophique, la distance qui sépare deux religions différentes. » La discussion fut longue et brillante. Le projet de déclaration évangélique fut battu en brèche sur tous les points. On eût dit que les orateurs de la gauche s'étaient d'avance partagé l'attaque comme une armée d'assaut bien conduite. MM. Pécaut et Jules Gaufrès firent vibrer la corde du sentiment; ils réclamèrent avec force leur place au foyer de la famille protestante. Celle-ci n'est pas une église idéale distincte de l'église contemporaine; malgré toutes ses divisions, elle a la communauté des plus héroïques souvenirs, un fonds d'éducation virile et austère qui ne se trouve pas ailleurs, et une tradition glorieuse de libéralisme chrétien. A qui peut-on reprocher d'y avoir fait pénétrer la grande et douloureuse crise des esprits, qui est l'honneur et le tourment de notre époque? Qui donc peut se vanter d'y avoir échappé? Nous avons besoin les uns des autres pour nous-mêmes et aussi pour agir

sur notre pays. L'isolement aboutit à l'impuissance. La réforme, en se séparant du catholicisme, a levé le pont entre ces deux grandes fractions de la chrétienté, et depuis lors il ne s'est plus abaissé. Cherchons l'union au-dessus des dogmes qui divisent, dans un redoublement de piété, de zèle et d'activité! Nous demandons à ne pas être proscrits de notre patrie religieuse, dont les frontières ne sauraient être marquées par une doctrine indécise elle-même! MM. Viguié et Athanase Coquerel développèrent le même thème. « Pas de guerre civile! » s'écria le second orateur. Ne renouvelons pas nos dissentimens intérieurs alors que le Prussien était aux portes de notre cité! Nous avons à combattre l'athéisme et la superstition; serrons nos rangs. Prenons l'église dans sa réalité actuelle : on ne saurait contester que notre tendance n'y ait une large place. Gardons-nous d'un doctrinarisme stérile, qui veut modeler la réalité à son image au lieu d'y prendre pied. — On retrouve naturellement dans le discours de M. Coquerel une spirituelle apologie de la diversité infinie des doctrines, qui est son thème favori.

M. Colani porta sur la déclaration proposée le scalpel d'une critique habile et impitoyable. Prenant à partie chaque article de la confession, il établit que les orthodoxes mitigés de nos jours n'ont guère plus le droit que leurs adversaires de se les approprier. « Vous vous rattachez, leur dit-il en substance, aux doctrines de la réforme; mais nul de vous n'en porterait le glorieux et accablant fardeau. Ces doctrines formaient un système puissant et logique qui avait pour clé de voûte la doctrine de la prédestination absolue; qu'en avez-vous fait, vous, les apologistes du libre arbitre? Vous invoquez l'autorité souveraine des Écritures; mais vous ne vous entendez pas sur ses limites, vous avez renoncé à l'inspiration des mots. Vous n'affirmez même plus votre dogme cardinal de la divinité du Christ dans le sens strict du concile de Nicée. Vos théories sur l'expiation ne sont pas moins flottantes. Vous nous opposez les grands faits surnaturels que supposent les fêtes chrétiennes et les miracles déroulés dans le symbole dit des apôtres. Or ces grands faits peuvent être spiritualisés et dégagés de l'enveloppe grossière du surnaturel. Il n'y a pas jusqu'à la résurrection du Christ qui ne soit susceptible de recevoir cette interprétation idéale que nous trouvons déjà dans les lettres de saint Paul. » — « Nous ne sommes divisés, dit M. Fontanès, que sur ce qui est advenu du cadavre de Jésus-Christ. » L'un et l'autre orateur concluaient en déclarant qu'une orthodoxie aussi incertaine et contradictoire n'avait le droit de proscrire aucune tendance, et qu'il valait bien mieux chercher l'union sur les hauteurs du sentiment religieux et de la liberté.

La réplique a été aussi vigoureuse que l'attaque. C'est encore

M. Bois qui à l'heure décisive a lié la gerbe en quelque sorte. Les représentans de la fraction évangélique se sont d'abord attachés à dissiper les fantômes évoqués par leurs adversaires. On leur avait reproché de vouloir trancher du concile, de chercher à poser par leur déclaration les colonnes d'Hercule de l'intelligence humaine. Rien n'est plus éloigné de leur intention. « Nous constatons la foi du l'église, nous ne la créons pas, dit M. le pasteur Dhombres. Il s'agit uniquement de formuler avec précision les conditions fondamentales de la société religieuse. » M. Bastie, le modérateur du synode, établit avec force que ces conditions, qui sont sa raison sociale, ne peuvent être que des croyances. « Eh quoi! dit M. Guizot, vous ne pourriez fonder une société de libre échange sans réclamer l'adhésion au principe qu'elle veut propager, et vous voudriez conserver l'église à d'autres conditions? Cela ne se peut pas, la raison elle-même proteste autant que la foi. » Que l'on ne s'imagine pas trouver un accord sérieux dans ce fond de sentimens, de souvenirs et d'aspirations auquel on voudrait réduire la tradition de la réforme. C'est ce qu'on peut imaginer de plus vague, de plus indécis. Sait-on où conduit cette manie de l'indéterminé que l'on décore du nom de liberté? N'a-t-on pas vu un pasteur bien connu refuser à son consistoire, qui avait manifesté quelque inquiétude sur certaine théorie portée par lui en chaire, de s'expliquer, prétendant que, bien loin qu'on eût le droit de l'interroger sur ce qu'il pensait, il ne se reconnaissait même pas le droit de se le demander à lui-même! Il est certain d'ailleurs que le parti radical nie absolument et carrément le surnaturel; il vient de le déclarer au synode même avec une sincérité parfaite.

Parce que les évangéliques d'aujourd'hui ont remplacé les symboles de leurs pères par une profession de foi simple et populaire, il n'est pas juste de soutenir, comme le fait M. Colani, qu'ils n'ont pas le droit de réclamer leur héritage. Les formules théologiques varient et s'élargissent sans que la foi soit altérée en substance. On parle beaucoup de sentiment religieux. La foi au Christ rédempteur, crucifié et ressuscité, plonge par ses racines dans les profondeurs de l'âme chrétienne. « Nous laïques chrétiens, s'écria M. Pernessin en s'adressant aux novateurs, nous consentons à ce que vous lanciez un nouveau navire, pourvu que vous ne soyez pas nos pilotes et que nous ne soyons pas contraints d'être vos passagers. » Cette question du droit des laïques fut présentée d'une manière très pressante. — Si le pasteur de l'église réformée peut y enseigner ce qui lui plaît, le peuple chrétien est livré sans garantie à son enseignement. On invoque le schisme comme un épouvantail, et l'on oublie que, pour vouloir conserver à tout prix des élémens hétérogènes,

on pousse hors de l'église tous ceux qui ne peuvent se résigner à un pareil désordre. Qu'y aurait-il d'ailleurs de si nouveau dans le fait de la profession de foi? n'est-elle pas déjà contenue dans ces liturgies qui sont lues chaque dimanche par ceux-là mêmes qui nient les doctrines dont elles sont l'expression? La fête de Pâques n'est-elle pas célébrée par les adversaires de la résurrection? Que si la déclaration du synode devait mettre fin à de telles inconséquences, où serait le mal? — Le tiers-parti essaya d'atténuer cette polémique; mais ses efforts pour noyer dans de vagues formules les dissentimens profonds de l'assemblée furent vains. Il fallut reconnaître que le jour des tendances ondoyantes était passé. M. le doyen Jalabert eut beau s'attendrir, il ne put obtenir qu'on remplaçât la profession de foi par une adresse aux églises qui n'eût engagé personne. La déclaration fut votée par 61 voix contre 45. La seconde bataille était gagnée par la fraction évangélique.

Il en restait une troisième à livrer. Il fallait savoir si la profession de foi serait un simple étendard déployé sur l'édifice, ou bien si elle revêtirait un caractère obligatoire. Dans le premier cas, on n'eût rien gagné. Reconnaissons cependant que la question du caractère obligatoire de la profession de foi ne pouvait se poser tout de suite; il fallait d'abord préparer la loi de réorganisation, car elle seule pouvait déterminer la nature des divers pouvoirs ecclésiastiques dans leur fonctionnement régulier. Cette loi, élaborée dans ses traits essentiels par une commission et défendue pied à pied par le rapporteur, M. Laurens, fut votée rapidement, car il suffisait d'approprier l'ancienne constitution aux circonstances présentes. L'assemblée déclara donc à l'unanimité que le régime presbytérien synodal était celui de l'église réformée de France, et que le synode général, convoqué à intervalles réguliers, était la plus haute représentation de l'église. Au-dessous du synode, le synode provincial fut maintenu, ainsi que le consistoire et l'église locale avec son conseil presbytéral. Malgré de vives résistances, on reconnut au synode provincial, conformément à l'ancienne discipline, la mission de veiller à l'enseignement de la doctrine de l'église. On prit comme base proportionnelle de la représentation au synode général le nombre des pasteurs. Chaque circonscription dut avoir un représentant autant de fois qu'elle avait six pasteurs. Les conseils presbytéraux et les consistoires sont nommés directement, comme par le passé. Le conseil presbytéral élit les représentans au synode provincial, et celui-ci choisit les délégués au synode général. Les pasteurs sont nommés par les conseils presbytéraux sous la réserve de l'approbation consistoriale. En cas de conflits, l'appel au synode général est de droit. Les conditions électorales proprement dites

ont été modifiées; il ne suffit plus d'avoir été admis à la sainte cène et de déclarer qu'on observe le culte, il faut encore « adhérer à la vérité révélée dans les saintes Écritures. » Cette formule n'a pu passer sans un vif débat; la gauche y voyait avec raison un résumé de la profession de foi, bien qu'elle se soit efforcée de lui donner plus tard un sens élastique.

Les laïques, appelés comme anciens à participer au gouvernement de l'église, sont assujettis à la même déclaration. On n'a pas osé leur demander d'adhérer à la profession de foi de l'église telle qu'on l'avait votée. Il s'agissait de savoir si on l'imposerait aux pasteurs. M. le pasteur Cambefort en fit la proposition formelle. La fraction orthodoxe se contenta de réclamer cette adhésion des nouveaux pasteurs pour respecter les positions acquises et éviter toute rétroactivité. C'est à l'occasion de cette proposition que se livra la troisième bataille du synode. On retrouve dans ce débat, qui eut lieu les vendredi et samedi 5 et 6 juillet, les mêmes orateurs et les mêmes argumens que dans les luttes précédentes; seulement les armes ont été de nouveau fourbies et même aiguisées : on passait de la théorie à la pratique. Droite, gauche, centre gauche, chaque parti déploie toutes ses ressources.

La gauche fait observer qu'en l'empêchant de se recruter on la frappe directement. Quelle position d'ailleurs fait-on au jeune pasteur? On le transforme en hypocrite, ou bien on en fait l'organe passif d'une tradition morte. Les laïques libéraux, par la bouche de M. Planchon et de M. Denfert, se plaignent de se voir ainsi enlever leurs guides naturels dans la crise théologique du temps. Le tiers-parti revient à la charge avec M. Jalabert, il prétend que l'adhésion à une profession de foi est un acte contraire à l'esprit du protestantisme, d'autant plus que cette déclaration peut être modifiée d'un synode à l'autre; on doit se contenter de la piété des candidats en leur interdisant simplement d'attaquer la profession de foi. A leur tour, les orthodoxes protestent contre cette idée, que l'on manque au véritable esprit de la réforme en adhérant à une doctrine. Les églises ne peuvent être livrées sans conditions à tout bachelier en théologie. « Le duc de Guise demandait un jour à un ministre de la religion nouvelle à quelle séduction il obéissait en prêchant les doctrines de la réforme. — C'est la parole de Dieu qui m'a séduit, répondit le ministre. — C'est aussi notre réponse, dit M. le pasteur Lasserre; nous avons reconnu et saisi par le cœur et l'intelligence cette grande doctrine chrétienne, que nous ne pouvons séparer du surnaturel et de la rédemption. C'est à elle seule que nous consentons à ouvrir nos chaires. » M. Delmas, toujours prêt à la riposte et à l'anecdote, rappela ce mot d'un pasteur radical à qui il demandait s'il irait jusqu'au bout dans la voie de la liberté illimitée de l'en-

seignement pastoral, et s'il admettrait qu'un prédicateur portât dans une chaire protestante le dogme de l'immaculée conception. La réponse fut affirmative. Sur les protestations de la gauche, l'habile orateur lui fit remarquer qu'elle admettait elle-même une limite à cette liberté de l'enseignement, et qu'il ne restait plus par conséquent qu'à la déterminer conformément à la foi de l'église. Prétendre, ajoutèrent les orthodoxes, que l'on condamne à l'hypocrisie le jeune pasteur que l'on met en demeure d'accepter la charte de son église est une dérision. Ne manquerait-il pas bien plutôt à la sincérité en récitant une liturgie à laquelle il ne croirait plus? Il n'est pas nécessaire d'abjurer la dignité de la pensée pour accepter en connaissance de cause une profession de foi qui laisse aux recherches de l'esprit un champ très étendu. La profession de foi au sein d'une église chrétienne est une protection pour la liberté du théologien; personne n'a le droit de rien exiger de lui dès qu'il a adhéré à la formule très large qui a été proposée à son acceptation.

Le vote eut lieu le 5 juillet. Il eut toute sa clarté, car tous les amendemens qui en eussent affaibli la portée furent écartés. Dès ce jour, la tâche du synode était terminée. On essaya bien de raviver le débat à l'occasion de l'église de Paris, où les deux tendances se livrent depuis tant d'années une lutte si vive. Le tiers-parti aurait voulu l'apaisement par une sorte de partage des églises en créant un second consistoire. Le synode ne voulut pas se déjuger pour un cas particulier, quelque important qu'il fût. Après avoir émis quelques vœux, sur lesquels nous reviendrons, et adopté une adresse aux églises, il fut clos le mercredi 11 juillet par un discours de son modérateur. Cette laborieuse session avait duré un mois.

IV.

Hegel attribue tout progrès dans les sphères diverses de la vie à une contradiction latente qui, en se manifestant, détruit les organisations imparfaites pour leur substituer une forme supérieure. Qu'on mette la liberté morale où le grand dialecticien du fatalisme logique mettait la nécessité, et l'on reconnaîtra qu'il a raison. Sa règle peut s'appliquer au synode de l'église réformée, qui n'a fait que mettre en lumière une situation générale dans les églises constituées sur le même type. Ce qui ressort avec évidence de ses délibérations, c'est précisément une de ces contradictions tout ensemble destructives et fécondes. En effet, on trouve en présence au sein du protestantisme officiel français deux droits opposés qui ne peuvent se concilier dans sa forme actuelle, un droit religieux et un droit historique. Le droit religieux, c'est la revendication par le

parti orthodoxe de la vraie notion d'église, qui ne saurait être en soi l'association des contraires. Le droit historique, c'est le développement de la tendance opposée dans une église nationale ou concordataire qui dans son contrat d'union avec l'état ne stipulait pas clairement le maintien de croyances définies. C'est de cette contradiction qu'il importe de se rendre compte : elle sera le point de départ d'une évolution nouvelle.

Soutenir, disent les orthodoxes, que le christianisme subsiste avec son caractère propre, une fois qu'on l'a débarrassé du miracle et qu'on a réduit son fondateur à n'être qu'un philosophe juif, est aussi rationnel que de prétendre que l'on eût été disciple de Platon à Athènes en rejetant la théorie des idées. C'est en vain qu'on prodigue à l'Évangile les éloges les plus enthousiastes; lorsqu'on l'a réduit à un simple livre de philosophie, il n'est plus lui-même. Nous sommes de l'avis d'Ajax : combattons dans la lumière et non dans l'obscurité; les luttes intellectuelles n'ont rien à gagner à l'équivoque. Il n'est pas juste non plus d'interdire tout élargissement aux formulaires de l'église. Tant que le christianisme est considéré comme une intervention surnaturelle de la liberté divine dans l'histoire humaine pour opérer une œuvre de rédemption, il subsiste dans son essence. Les explications du fait peuvent et doivent varier, il n'est pas détruit, et il serait étrange d'enfermer la pensée religieuse dans le cercle d'une théologie spéciale qui n'est qu'un essai humain d'interprétation. Ce procédé commode sert également les autoritaires et les radicaux. Les évangéliques du synode étaient fondés à substituer au formulaire scolastique du XVIe siècle une profession simple et populaire de la foi s'attachant avant tout aux faits chrétiens. Au nom de quel principe interdirait-on à une église le droit de définir sa doctrine? Ce serait lui contester ses conditions mêmes d'existence. Toute association doit avoir sa raison sociale; pourquoi l'église n'aurait-elle pas la sienne? Quiconque connaît le passé de l'église chrétienne aux temps de son premier développement sait qu'elle n'a pas été constituée sur d'autres bases. Rien n'est plus libéral qu'une société religieuse qui développe son symbole comme son drapeau, et le propose à l'adhésion réfléchie de tous les hommes sans l'imposer à personne. Les églises les plus considérables et les plus indépendantes du monde, en Angleterre et aux États-Unis, n'ont point d'autre mode de recrutement. Qu'on n'oublie pas que le protestantisme ne confère aucun caractère absolu à ses symboles; il ne tranche point de l'infaillibilité, seulement il se donne les conditions d'ordre que réclame toute société qui ne veut pas périr par l'anarchie. La fraction évangélique du synode de Paris n'a donc rien fait d'étrange en écartant dans son projet de réorganisation la théorie anarchique qui admet dans la même chaire

les contradictions les plus flagrantes sur l'essence même de la foi, et en se refusant à couvrir du voile d'une unité trompeuse deux religions distinctes et même opposées.

Reconnaissons, d'un autre côté, que dans la situation donnée les orthodoxes ne peuvent appliquer leurs principes. Ils ne sauraient oublier que l'église réformée est devenue un établissement national, et que la tendance contraire à la leur a pu s'y développer à son aise. Il ne sert de rien d'invoquer les documens du passé. Nul parti religieux ne peut dire à ses opposans en produisant des actes notariés : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir. » On a beau avoir declaré obligatoire la profession de foi; il n'est pas possible de demander à l'état l'exclusion de ceux qui ne s'y soumettent pas en invoquant ce que nous avons appelé leur droit historique. Cela est si vrai que les orthodoxes ont été obligés de réduire considérablement leur programme. Ils n'ont pas osé demander aux électeurs une déclaration suffisante, car celle qu'ils ont proposée est déjà interprétée dans un sens très vague. Bien plus, ils n'ont pas demandé aux anciens, c'est-à-dire aux hommes qui participent le plus directement au gouvernement de l'église, l'adhésion à la profession de foi qu'ils imposent au pasteur, ce qui est une dérogation au principe protestant sur la prêtrise universelle. Ils ne pourront pas triompher des résistances qui se préparent, parce qu'ils ne voudront pas recourir à l'autorité civile. Aussi n'ont-ils jamais déguisé leur désir qu'une séparation à l'amiable eût lien entre les deux partis, sous la réserve que chacun participerait à ce qu'on appelle les avantages du régime concordataire. Cette solution serait conforme à l'équité; les orthodoxes ne pourraient en vouloir d'autre tant que le lien entre l'état et l'église subsiste. Elle n'en est pas moins très difficile, surtout dans les petites localités. Comment déterminer la part exacte qui revient à chacune des deux tendances? « Comment arbitrer ce grand inconnu? disait Lamartine dans son essai *sur l'état, l'église et l'enseignement*, où il aborde un problème identique. Oseriez-vous dire devant Dieu que vous ne vous tromperiez pas, et que votre chiffre marque juste la statistique des consciences? » La grande difficulté n'est pas encore là, elle est dans la résistance du parti radical; il ne veut à aucun prix de cette séparation, parce qu'elle le réduirait à un isolement dangereux, et aussi parce qu'elle détruirait en fait son grand principe ecclésiastique, qui est la diversité indéfinie de l'enseignement religieux. Pour le pratiquer, il a besoin de la coexistence des deux tendances opposées; il défend sa raison d'être en se refusant au schisme.

On le voit, l'église réformée de France est travaillée par une contradiction invincible dans sa situation présente. C'est le sort de toutes les églises unies à l'état, qui ont vu passer sur elles le souffle

orageux de la crise philosophique du temps. Elles ne peuvent subsister que dans deux cas très divers : il faut qu'elles soient soumises à un immuable *credo*, dont l'état est le gardien jaloux, ou bien qu'elles dorment du sommeil de l'indifférence. Dès que la vie religieuse et intellectuelle s'y réveille, les tendances opposées se manifestent, et le cadre administratif qui les enferme devient le champ-clos des luttes les plus ardentes et les plus confuses, parce que le lien civil maintient une union factice. C'est un vrai supplice de Mézence. Quand les églises en sont venues là, elles n'ont plus qu'à se séparer de l'état, non plus seulement pour les raisons politiques de droit et de justice, qui prévalent de plus en plus au sein du libéralisme moderne, mais pour les motifs les plus sérieux, puisés dans leurs croyances mêmes. Supposez que l'église réformée se constitue aujourd'hui, comme ses sœurs d'Écosse et d'Amérique, en dehors des cadres administratifs; immédiatement ce grand bruit de dispute s'apaise, chaque tendance s'organise pour elle-même. Personne alors ne saurait reprocher aux évangéliques de léser la liberté par leur profession de foi, puisqu'elle n'aura d'autorité que sur ceux qui l'auront acceptée. Les partisans du christianisme philosophique rallieront leurs adhérens sans contrister les croyans, qui ne peuvent entendre sans souffrir la résurrection du Christ niée dans la chaire de leur église. Cette conclusion des délibérations du synode s'impose tellement que le vœu formel de la séparation de l'église et de l'état a été exprimé par les représentans les plus éminens des deux tendances. On l'a singulièrement tempéré et généralisé dans le vote définitif, qui n'a plus été qu'une invitation aux églises à se préparer pour le moment où ce grand principe sera proclamé pour le pays tout entier. Les protestans se disent les uns aux autres, et surtout aux catholiques : Sortez les premiers, et nous vous suivrons. A coup sûr, le parti religieux qui prendrait l'initiative de cette noble témérité, en pensant avec raison que la liberté et l'ordre véritable dans l'église valent leur prix, conquerrait immédiatement la supériorité morale. Nous n'en comprenons pas moins les honorables scrupules qui arrêtent les consciences les plus droites. Quoi qu'il en soit, les destins auront leur cours, la logique des choses triomphera de tous les atermoiemens. Le synode de Paris, après avoir dégagé de bien des nuages sophistiques la notion de l'église chrétienne, a marqué le terme vers lequel elle marche, et les difficultés inextricables qu'il rencontrera pour appliquer ses propres votes hâteront le jour de l'émancipation totale.

E. DE PRESSENSÉ.

LA

POÉSIE POPULAIRE EN HONGRIE

PENDANT LA GUERRE DE 1848

C'est une bonne fortune appréciée des historiens et des critiques que de trouver un recueil de vraies poésies populaires, surtout lorsque ces poésies célèbrent des événemens décisifs dans la vie d'une nation. Les progrès de la science historique, loin de diminuer ce plaisir, l'ont rendu plus sensible : toutes les inscriptions, toutes les chartes léguées par une génération éloignée de nous, et, s'il s'agit d'une époque récente, toutes les pièces officielles, tous les journaux ne sauraient tenir lieu de ce vivant témoin : un peuple qui chante sa gloire ou ses désastres. Malheureusement ce genre de documens est d'un emploi dangereux; il est plus d'une fois arrivé que des chants lyriques, respirant un enthousiasme naïf qui semblait une preuve incontestable de leur caractère spontané, étaient l'œuvre d'un pieux faussaire qui les avait fabriqués dans les loisirs du cabinet, croyant travailler à la gloire de sa patrie. Nous ne sommes pas exposés à cette désagréable illusion lorsque nous lisons les chants populaires des Magyars, au moins le cycle qui correspond à la guerre d'indépendance, lutte héroïque et insensée. L'exaltation des sentimens, jointe à l'énergie de la volonté, s'exprime, dans ces petits poèmes lyriques, avec une sincérité qui ne saurait être jouée. D'ailleurs les plus remarquables de ces baades et de ces odes ont été composées par des jeunes gens fort connus dans leur pays, et dont quelques-uns vivent encore, Garay, Gyulai, Petœfi, Toth, Arany, et pourtant la perfection de ces compositions ne leur enlève rien de leur caractère populaire, parce qu'aussitot composées elles étaient chantées dans les rues, dans les camps,

dans les batailles. Les autres pièces, plus courtes, plus négligées, mais imprégnées d'une saveur originale, ont été improvisées par des auteurs restés anonymes, peut-être par plusieurs auteurs à la fois, dans le désœuvrement et les insomnies du bivouac. Une société littéraire, la société Kisfaludy, vient d'augmenter cette collection d'un grand nombre de fragmens recueillis dans tous les comitats et jusque dans les villages les plus ignorés. De tous ces poètes, le seul Petœfi Sandor est connu des lecteurs français : M. Saint-René Taillandier en 1860 lui a consacré un travail dans la *Revue*; M. Chassin a su encadrer ses plus belles poésies dans un récit des événemens politiques; MM. de Ujfalvy et Desbordes-Valmore viennent d'en offrir à notre public une traduction nouvelle. Petœfi restera donc en dehors de notre étude. Nous recueillerons les autres traits épars de la vie poétique des Magyars dans cette terrible année de leur existence nationale, et nous essaierons d'en faire sortir un vivant tableau de leurs passions.

I.

« Une âme nouvelle est chez le Magyar, un monde nouveau est dans sa tête. » Rien n'est plus vrai que ces deux vers : on ne saurait donner une plus juste idée de l'effervescence qui s'empara des âmes hongroises en 1848. Le long travail des érudits et des poètes, consacré depuis un demi-siècle à restituer le glorieux passé de la patrie, inspirait une confiance absolue dans l'avenir et un orgueil sans limites. Les progrès continuels de la tribune parlementaire, la plus remarquable de l'Europe après la tribune française, étaient couronnés par la gloire chaque jour plus éclatante de Kossuth, et cette éloquence passionnée faisait paraître froides les harangues si patriotiques pourtant des conservateurs libéraux fidèles à la vieille tradition. La vie politique devenait brusquement révolutionnaire, en ce sens qu'au lieu de réclamer avec patience et au nom du droit écrit l'usage des libertés anciennes on réclamait au nom du droit naturel la liberté absolue. Comme la patrie, la liberté devenait une divinité à la fois terrible et adorable, que l'on invoquait avec le langage du plus fervent amour, et à qui l'on ne pouvait promettre assez de sacrifices.

« Salut, liberté sainte, notre belle fiancée! A toi le battement de nos cœurs. Pour toi, s'il le faut, nous donnerons notre sang et notre vie.

« Tu étais sous le joug, foulée aux pieds, nous avons brisé tes

chaînes. Blanche comme la neige, reprends ton vol. Que tes ailes frémissent comme frémit le drapeau victorieux.

« Longtemps tu fus gisante dans le tombeau; reprends aujourd'hui ton essor. Ton cercueil, nous l'enfonçons si profondément dans la terre qu'il ne te ressaisira jamais, il a perdu toute puissance.

« Et si la terre est purifiée de l'injustice, si notre autel doit rester debout, alors demeure parmi nous, sainte liberté, demeure dans nos cœurs fidèles, que ton nom fait palpiter.

« Sur tes chaînes brisées, nous adressons à Dieu ce serment : fidèles à toi comme à nous-mêmes, nous te vouons éternellement notre amour et nos cœurs.

« Toujours unis, nous crions : Parmi nous point de partis, point de jalousies. Les maux de nos aïeux sont venus de là. Que l'esprit de division soit à jamais enseveli!

« Comme ont lutté Arpad et Hunyad, nous combattons pour ton autel; comme Zrinyi et Losonczy sont morts, nous versons le sang de nos cœurs, un sang chaud, patriote.

« Salut, liberté sainte! O Dieu, regarde vers nous; bénis ce peuple qui te supplie. Avec toi sera grande et glorieuse la libre patrie magyare. »

Ainsi pensaient les patriotes dès la première moitié de 1848, lorsque la victoire sans combat paraissait complète, et que cependant l'œil le moins clairvoyant pouvait apercevoir les signes d'un prochain orage. A la nouvelle de la révolution parisienne, Kossuth avait demandé que son pays fût soustrait à toute pression de la cour de Vienne par la création d'un ministère indépendant, responsable devant la diète : le gouvernement autrichien avait constitué ce ministère sous la présidence du comte Batthiany. Tous les restes du régime féodal, dîmes, services, redevances, avaient disparu devant un élan d'enthousiasme comparable à la nuit du 4 août. Enfin une loi libérale venait de présider aux élections, et dès le mois de juillet siégeait la nouvelle diète toute-puissante avec ses jeunes orateurs et ses hommes d'état éprouvés par de longs services.

Malgré toutes ces apparences favorables, chacun sentait trembler sous ses pas le sol de la patrie. On craignait les querelles, les jalousies; le poète vient de nous révéler ces appréhensions, que la réalité n'a que trop justifiées, et d'ailleurs pouvait-on espérer un accord durable entre un grand seigneur comme Széchenyi, un avocat journaliste tel que Kossuth, un officier tel que Gœrgey? Ajoutons que la cour de Vienne n'avait probablement fait des concessions aux Magyars que pour se donner le temps de combattre les insurgés d'Italie, et avec l'idée bien arrêtée de tout retirer lors-

qu'elle serait assez forte. Enfin cette même cour disposait d'une arme formidable, la jalousie des Slaves, Croates ou Tchèques, même des Allemands, contre les trop heureux et trop libres Magyars. Le soldat inspiré affrontait résolûment cette coalition :

« Ils grognent tous ensemble, le Croate, le Tchèque, l'Allemand. Ils veulent détruire ce peuple que Dieu protége depuis dix siècles. Pour nous tous, une seule vie, une seule mort! nous tenons tête au péril.

« Ils disent : Elle n'est plus, la patrie magyare. — Oh! oh! pas encore; il n'y aura plus de Magyar, c'est possible, mais nous aurons le temps de vous enterrer. Pour nous, une seule vie, une seule mort : le sabre au vent pour notre belle patrie! »

Cependant les mécontentemens accumulés contre les Magyars éclataient au mois d'août par un manifeste de Jellachich, patriote slave et ban de Croatie, en septembre par une invasion du sol hongrois évidemment autorisée, sinon suggérée par l'Autriche. S'il fallait faire ici à chacun sa part, nous dirions que la Hongrie a travaillé à sa propre ruine : si l'on *grognait* chez les Slaves sujets de la couronne de Saint-Étienne, c'est que l'on craignait de ne pouvoir bientôt plus parler que le magyar, c'est que le gouvernement libéral de Pesth menaçait d'être plus tyrannique à certains égards que le vieux cabinet de Metternich; mais nous ne faisons que l'histoire des idées et des passions : — à ce point de vue, il est permis d'admirer le chant de Czuczor, vieux poète de quarante ans au milieu de ces enfans poètes.

« Il vit encore, le dieu des Magyars. Malheur à celui qui voudra le combattre! Ce dieu est avec nous, et il nous aide. Nous étions un peuple libre, nous le serons encore...

« Plus de brigands chez nous! Magyars, en bataille! La tempête mortelle est sur la tête de ceux qui grincent des dents contre nous, qui nous préparent les chaînes et le joug...

« Sous nos pieds est la terre, et sur nos têtes le ciel. On apprendra qu'il vit encore, le peuple héroïque d'Arpad. Chaque goutte de sang patriote qui sera répandue criera vengeance au ciel contre l'usurpation! »

Le « dieu magyar » n'est pas une pure fantaisie poétique, c'est une idée très sérieuse que nous retrouvons dans le langage de la tribune et des réunions publiques pendant toute la guerre de l'indépendance. Ainsi Kossuth, ayant appris une mauvaise nouvelle

répandue aussitôt dans toute la ville de Pesth, parut au balcon de l'hôtel de ville et s'écria : « Le dieu magyar ne le permettra pas! » L'isolement de cette tribu asiatique au milieu des races européennes et sa destinée vraiment extraordinaire avaient bien pu la faire croire à un génie tutélaire, à un bon démon familier; comment s'expliquer autrement qu'un peuple si éprouvé eût la vie aussi dure, aussi tenace? Cette croyance, non pas religieuse, mais politique, a été pour beaucoup dans la confiance des Hongrois au début d'une lutte aussi inégale. Ils étaient nombreux, ceux qui étaient convaincus de leur supériorité nationale et qui regardaient comme un excès de patience, comme un engourdissement véritable, l'attitude modeste et prudente de la vieille Hongrie parlementaire. « Le peuple magyar est un lion depuis longtemps endormi, et dont le sang est dévoré par les reptiles; mais voici qu'il s'éveille! » Il s'éveillait en effet avec un mépris superbe du danger et de ce que la prudence vulgaire appelle l'impossible. Dès le milieu de septembre, le ministère Batthiany répondait à l'invasion croate en ordonnant une levée en masse, aussitôt exécutée par la nation avec un sombre enthousiasme. Dans l'appel adressé par le poète à tous les défenseurs de la patrie et particulièrement aux populations toutes militaires des Cumans, des Hayduques, des Szeklers de Transylvanie, est-ce l'espérance qui domine, est-ce un beau désespoir, ou plutôt ce mélange d'ivresse et de crainte qui précède les grandes aventures?

« Debout, Magyar! sur pied, Hayduque, Szekler! Voyez comme brille le feu de la bataille; notre âme bout au milieu des éclairs. Embrasser la mort sera pour nous un beau songe.

« Voyez la terre tressaillir de joie : le Szekler patriote accourt de bien loin. Terre, tressaille, ô notre bonne mère! L'espoir de la victoire revient en nous.

« Où allons-nous? Dans la tempête, dans le feu. S'il vient un jour où notre nom soit effacé, la moitié du monde descendra au tombeau avec nous! »

Si vous demandez au conscrit quel est le bien suprême pour lequel on versera joyeusement son propre sang et celui des autres, il vous répondra : La liberté! et cette liberté, il en donnera une définition originale et sinistre : « c'est une rose couleur de sang qui fleurit sur les champs de bataille. » Mieux vaut cette autre définition donnée par le même soldat poète : « la liberté est une fleur du ciel qui appartient aux nations. » Il est vrai qu'il ajoute : « Les rois, les empereurs, qu'ont-ils de commun avec elle? » Cette note

politique est très rare chez les Magyars, race royaliste, qui depuis des siècles ne croyait pas pouvoir oublier dans ses chants de victoire le nom de son roi, même lorsque ce roi était le moins héroïque des empereurs, et qui, lorsqu'arrivaient les mauvais jours, lorsque les désastres persistaient, comme dans les guerres de la révolution et de l'empire, ne cessait pas de manifester son dévoûment pour le souverain vaincu. Au contraire, dans tous ces chants de la guerre d'indépendance, on ne trouve le mot de royauté, quand on le trouve, que précédé ou suivi d'une malédiction, — le plus souvent silence absolu. En cela, comme presque en toutes choses, l'ode magyare est restée fidèle à la réalité. Le 24 novembre 1848, trois semaines après l'irrémédiable défaite des révolutionnaires viennois, qui permettait au gouvernement de réunir toutes ses forces contre la Hongrie, Kossuth prenait la direction d'un gouvernement à peu près révolutionnaire. Le 2 décembre, l'empereur Ferdinand V ayant abdiqué, la diète refusait de reconnaître François-Joseph tant qu'il ne se ferait pas couronner roi de Hongrie, et pendant plusieurs mois les paysans de la levée en masse crurent se battre pour le roi contre l'empereur : dernière illusion monarchique qui cachait mal la révolution et la haine de la royauté. Chose singulière, cette passion si vive n'était pas durable, elle n'a pas dépassé une génération : le républicanisme héroïquement vaincu des Magyars n'a pas pénétré plus profondément dans l'âme de cette nation que le républicanisme de Cromwell, cruellement victorieux, n'a pénétré dans le tempérament politique de l'Angleterre.

Le conscrit enthousiaste, ouvrier ou étudiant de la veille, ne voyait pas si loin dans l'avenir : il chantait l'éclosion de la liberté et ses nobles amours, que le devoir austère pouvait condamner à la patience, non à l'oubli :

« Le bouton de la rose s'ouvre enfin, l'étendard de ma douce patrie se déploie : il reçoit les sermens d'une nombreuse et belle jeunesse; elle le veut, la patrie magyare!

« Moi aussi, je deviens soldat; mais pourquoi pleureraient-elles, les jeunes filles? Elles apprendront que je suis un héros célèbre, elles m'appelleront « mon capitaine. »

« Je puis me fabriquer une lame d'acier, je puis découper pour ma patrie de belles armoiries; la hampe du drapeau sera faite de bois de rosier, et j'y graverai le nom de celle que j'aime.

« Le rouge, le blanc, le vert, forment un ornement digne de la patrie magyare; voilà le vêtement qui convient à ceux qui aiment la patrie d'un cœur pur.

« La soie aux trois couleurs flamboie dans l'air, mais autour de

nous gémissent les jeunes filles. Ne pleurez pas, fidèles jeunes filles, votre patrie doit vous être plus chère que votre amoureux.

« Ne t'attriste pas, vierge magyare, parce que le laurier brille au front de ton ami. Le vert laurier convient seul au jeune héros ; le soldat n'a pas de plus précieuse récompense.

« Au lieu de pleurer, conservez votre gaîté de jeune fille, lorsque retentit le cliquetis des épées avec le chant des héros. Bientôt nous viendrons vous retrouver. Que d'ici là Dieu vous accompagne ! »

Cette confiance juvénile, cette généreuse ignorance du danger, n'étaient pas éprouvées par tous ces jeunes gens qui se rendaient à l'appel avec l'empressement de véritables volontaires. Nous savons que dans une armée de cette nature il y a, sans parler des élémens indignes, qui ne font défaut nulle part, deux caractères très différens : ceux qui voient tout en beau, ceux qui voient tout en noir. Il n'est donc pas surprenant qu'un autre conscrit, aussi patriote et aussi amoureux que le premier, aperçoive dans l'avenir moins la gloire que le sacrifice, moins l'espérance du retour que le désir de ne pas voir ce qu'il aime réduit en esclavage :

« Si Dieu pouvait me donner de réussir à délivrer ma patrie ! Je vais me battre pour sauver la patrie et toi, mon trésor, mon amour, toi qui es tout pour moi.

« Je vais risquer ma vie en marchant au feu ; de mes deux mains je vais combattre pour ma patrie, ma rose et ma colombe. Quant à moi, je me sacrifie.

« La mort sera un bienfait pour moi, si c'est l'ennemi qui l'emporte. Si tu dois être captive, puissent mes yeux être fermés... »

Pourtant il ne veut pas finir par ces mornes prophéties :

« Si la patrie est victorieuse, je reviens à la maison avec ma branche verte, j'embrasse ma rose sur sa petite bouche. »

Que pensaient de ces tristes départs les fiancées, les jeunes filles? Un chant anonyme nous l'apprend naïvement. « Je suis noyée dans un fleuve de larmes parce que mon ami m'a quittée. Il est parti pour défendre la patrie, et jamais il ne reviendra, non jamais. » Cette part faite au chagrin, ne croyons pas que la jeune Hongroise décourage l'héroïsme du *honvéd*. Cela serait contraire à la tradition d'un pays où les femmes ont toujours égalé les hommes en vaillance, soit, comme les femmes d'Erlau et comme Élisabeth Rákoczy, en défendant des places fortes, soit en maintenant par un effort continu et pacifique le dépôt sacré de la langue et des coutumes nationales, — à la tradition d'un pays qui, dans son ancienne consti-

tution, accordait aux dames nobles en certains cas de véritables droits politiques. La jeune paysanne, qui n'espère rien pour ceux qui partent, flétrit les autres d'un refus méprisant : « qui reste chez lui ne mérite pas une épouse, et qui s'en va n'en aura pas. »

La pauvre mère, dont la douleur profonde et modeste préoccupe si peu les grands politiques, n'a pas été négligée par les bardes magyars. « Elle peut pleurer, la mère chérie dont le fils est devenu soldat, car ils meurent tous; jour et nuit, elle peut pleurer, elle peut pleurer. » L'adieu du conscrit à sa mère n'est pas moins triste. « Chère mère, chère mère, prépare mon habit blanc. Je me mets bientôt en marche, et là où je vais, tu ne m'en verras pas revenir.» Il est vrai que, la guerre une fois commencée, le conscrit est réconcilié avec son sort. « Ma mère pleurait quand je suis devenu soldat. Ne pleure pas, ma mère, ton fils se trouve bien dans le camp, parmi les héros. »

II.

La guerre était en effet commencée, et les Magyars n'avaient pas été heureux dans les premiers combats. En décembre 1848 et pendant presque tout l'hiver suivant, ils plièrent une première fois sous la triple attaque des Autrichiens, des Croates, bientôt des Russes, qui pénétrèrent par les principautés danubiennes en Transylvanie. Lorsque le prince de Windischgraetz remontait victorieusement les rives du Danube jusqu'à la forteresse de Bude, la capitale du royaume, lorsque les défilés des Karpathes, au nord et au sud, et les villes de Kaschau et de Kronstadt, tombaient au pouvoir de l'ennemi, l'Europe crut la révolution de Hongrie aussi complétement écrasée que l'était vers la même époque la révolution italienne. Cette prévision, juste au fond, était prématurée. Pendant leur première période de défaites, les patriotes parlèrent peu, agirent beaucoup. Nous trouvons fort peu de vers qui se rapportent avec quelque vraisemblance à ce moment critique; mais les défenseurs de la cause nationale, refoulés dans le centre du pays, dans cette vraie Hongrie de la plaine, cette *puszta*, cet *alföld* si souvent chanté par Petœfi Sandor, y puisaient de nouvelles forces. Il sembla que ce sol fertile eût le don de produire des hommes, des héros armés de toutes pièces, et que l'on vît s'accomplir le miracle orgueilleusement annoncé par Pompée : la terre frappée du pied enfantant des légions.

Ils arrivaient, le vieillard, l'enfant (un enfant de huit ans par exemple), le riche propriétaire, le pauvre journalier oublié par les

réquisitions précédentes ou déjà libéré du service, ils arrivaient au camp et se faisaient inscrire. Les hussards n'avaient pas de peine à se recruter dans ce pays de cavaliers. La plupart d'entre eux n'avaient pas grand'chose à perdre : ils chantaient joyeusement leur libre insouciance, non sans un trait moqueur à l'adresse de leurs camarades plus riches. « Qui je suis, qui je suis? Je suis un hussard magyar; je vais à pied chez moi, à cheval dans la bataille. — Je ne possède que mon bras et mon épée. Cavalier citadin, ne me demande pas si j'ai de l'argent dans ma poche, si j'ai un thaler d'argent. »

Les cavaliers magyars ont toujours été fiers à bon droit de leur rapidité, de leur choc furieux et irrésistible. Un de leurs généraux, Perczél, excitait leur admiration sous ce rapport; c'est ce que disent ces vers, dont la traduction ne peut rendre l'harmonie à la fois légère et sauvage : « Un vent souffle sur la forêt, souffle sur la plaine : qui donc fait mugir les airs? Sans doute Maurice Perczél fait galoper son cheval. »

Les Hongrois avaient encore des auxiliaires étrangers, comme autrefois les Grecs dans leur insurrection contre les Turcs. L'Europe de 1848 n'avait pas renoncé aux passions généreuses éveillées dans les âmes par le principe des nationalités, alors que ce principe était une force désintéressée au lieu d'être, comme on l'a vu récemment, l'instrument des ambitieux sans scrupule. Plusieurs Français venaient de se consacrer au service de la cause magyare. Sans parler de nombreux publicistes qui soutenaient cette cause dans les journaux français peut-être avec plus de bonne volonté que de compétence réelle, Auguste de Gérando, devenu presque Hongrois par son mariage, avait entrepris de faire connaître à ses compatriotes de naissance son pays d'adoption; une mort prématurée l'a empêché d'accomplir son œuvre. Parmi les généraux que célébrait le plus volontiers la poésie populaire, il ne faut pas oublier le brave Guyon, également d'origine française; mais le plus grand nombre d'auxiliaires était naturellement fourni à la Hongrie par la « nation sœur, » la Pologne. Depuis 1815, toute trace des anciennes rivalités avait disparu; il ne restait entre les deux pays que le souvenir des vieilles alliances et la haine des trois cours du nord. Les Polonais, dans leur insurrection de 1831, avaient eu à se louer des Magyars. Malgré la politique ambiguë de Metternich et de François II, qui auraient vu sans déplaisir l'affaiblissement de la Russie, mais qui ne voulaient pas laisser des sujets autrichiens combattre sous un drapeau révolutionnaire, plusieurs libéraux étaient allés se joindre à l'armée polonaise, et après la prise de Varsovie la Hongrie avait rivalisé avec la France d'enthousiasme pour la cause vaincue et d'hospitalité

envers les proscrits. C'est alors que François Deak avait fondé sa réputation d'orateur par une protestation indignée contre l'abus de la force et contre le lâche respect des faits accomplis. Les Polonais payaient avec usure leur dette de reconnaissance. Un excellent officier d'artillerie, le général Bem, digne adversaire de Paskiévitch, retrouvait en Transylvanie ses vieux ennemis les Russes, et remportait sur eux des victoires, aussitôt célébrées dans les camps et sous les chaumières. D'ailleurs le printemps de 1849 récompensait les longs efforts des patriotes : Gœrgey refoulait sur le Danube l'armée de Windischgraetz, et le 11 avril s'emparait de Waitzen (en hongrois Vacz), après un combat où les Polonais avaient été mêlés aux honvéds, et où leur valeur éprouvée, un peu trop sûre d'elle-même, fut dépassée, s'il faut en croire un récit magyar, par l'ardeur novice de leurs compagnons.

« C'étaient tous de braves enfans : leur sang avait déjà rougi la Vistule; ils portaient dans leur cœur le massacre d'Ostrolenka, et ils ne faisaient grâce à personne.

« Les chefs les estimaient, car on les trouvait toujours là où naît la gloire, au plus fort bouillonnement de la bataille, là où coule le sang, là où se décide la victoire.

« Ils répondaient virilement à leur nom. Ils étaient fiers d'être Polonais, et ils s'écriaient souvent dans leur orgueil : Honvéds, soyez des héros tels que nous!

« Les Magyars attaquent Vacz avec fureur; il s'agit d'enlever la forte tête de pont. L'audacieux Fœldvary saisit leur drapeau : en avant, Polonais! à la tête de pont!

« Le chef s'élance, il s'approche des rangs serrés de l'ennemi; mais le bataillon polonais reste immobile, murmurant : Nous y périrons tous, et pour rien.

« Le chef s'élance, mais ceux qu'il voit derrière lui ne sont pas ceux qu'il croyait, ce sont des patriotes qui ont quitté leur cheval pour combattre de plus près.

« Fœldvary, plein de rage, revient, saisit le drapeau et le jette par terre : il me faut de meilleurs soldats, dit-il; honvéds, avec moi à la tête de pont!

« Ils marchent, — sous le noir drapeau du 3e bataillon, ils vont comme la tempête. Bien des honvéds périrent, mais à la fin ils furent vainqueurs.

« Depuis ce jour, la troupe polonaise fut brave encore; ils étaient fiers d'être Polonais, mais on ne les entendait plus dire : Honvéds, soyez des héros tels que nous! »

Une telle émulation, bien différente de la vulgaire jalousie, ne pouvait interrompre le cours des succès de l'armée : le jeune et brillant général en chef s'emparait de Pesth et de Bude. Heureux le hussard qui pouvait chanter : « Gœrgey me connaît bien, il a écrit mon nom après la bataille de Hatvan ! » Et le 71e bataillon célébrait déjà la victoire définitive :

« L'Autrichien fuit, laissant derrière lui une traînée sanglante; Dieu l'a frappé de sa foudre la plus terrible, le bras des Magyars.

« Fuis de cette terre; tu marches sur ta tombe. Chez nous, le soleil ne luit que pour les hommes libres. Le sol magyar n'est pas la patrie des esclaves, il est leur tombeau, leur tombeau trempé de sang. »

Voilà jusqu'où allait l'ivresse des récentes victoires. En avril, au commencement de mai, on ne voulait pas s'avouer que l'on traversait une éclaircie entre deux orages; on se refusait à voir les progrès de Radetzky en Italie, les nouveaux préparatifs du tsar Nicolas : on était vainqueur, on devait l'être jusqu'au bout. Ce fut le moment le plus brillant de la carrière de Louis Kossuth, le moment non pas de sa plus touchante, mais de sa plus éclatante popularité. Son image était dès lors aussi répandue en Hongrie que l'a été en France celle du premier consul ou de l'empereur Napoléon. L'idée qu'on se fait généralement en France de Louis Kossuth à travers quelques récits superficiels rendrait inexplicable la grande destinée de cet homme : s'il eût été un vulgaire agitateur, un pamphlétaire devenu dictateur par les hasards d'une révolution, comment le peuple magyar, qui ne manque pas de bon sens, aurait-il éprouvé pour lui un aussi durable enthousiasme? La vérité est qu'en 1848 il était depuis quinze ans aussi connu de ses compatriotes qu'ignoré de l'étranger; il avait pour ainsi dire créé la presse magyare, il avait subi de longs mois de prison, il était la représentation vivante de sa nation dans la lutte contre Metternich; il avait cette éloquence vibrante qui pénètre dans les couches profondes de la société. Chose étonnante, cet avocat journaliste était l'espoir de la chaumière, habituellement si fermée aux hommes des villes, si défiante à l'égard des talens révolutionnaires. Avant la guerre, on disait déjà : « J'aimerais parler à Kossuth, mais j'aimerais mieux me promener dans sa chambre, et je dirais à Kossuth combien de florins d'impôt paie le Magyar. »

Une fois la guerre commencée, il n'était pas un conscrit qui n'eût pour lui un véritable amour filial. « Louis Kossuth est mon père chéri, sa femme est ma mère chérie; je suis son vrai fils, étant sol-

dat magyar. » C'était plus qu'un génie, c'était une lumière céleste. « Le secrétaire de Kossuth n'a pas besoin de chandelle, car il écrit auprès d'un astre lumineux. » Lorsqu'il demandait de nouvelles troupes, loin de se plaindre, on disait : « Il fait bien, Dieu le bénisse! » — « Louis Kossuth a dit que le régiment n'était pas complet; s'il manque deux hommes, on en trouvera trois, on en trouvera treize. Louis Kossuth a dit que le régiment ne suffit pas; s'il le dit encore une fois, nous marcherons tous. » Et il ne faut pas voir dans ces élans le culte du succès : vaincu, proscrit, Kossuth est devenu plus populaire que jamais. Les idées subversives, aigries par un long exil, surtout depuis que cet exil est devenu volontaire, ont beaucoup perdu de leur autorité, et les élections récentes de juin et juillet 1872 prouvent que la Hongrie s'est guérie de bien des chimères; mais le prestige personnel de Kossuth défie toutes les attaques, et, si jamais il consent à rentrer dans sa patrie, un vrai triomphe lui est assuré.

Les succès de Gœrgey venaient de décider Kossuth à faire proclamer la déchéance des Habsbourg, et à prendre en main le gouvernement qu'il devait conserver depuis le 14 avril presque jusqu'à la fin de la guerre. Cependant les illusions des chefs n'étaient pas toujours partagées par les soldats. Le 11e bataillon était joyeux de ses victoires, mais il savait bien ce qu'elles lui avaient coûté. « Belles filles de ma belle patrie, allez cueillir les fleurs des champs, des fleurs blanches, des fleurs rouges; les rouges conviennent au front du vainqueur, les blanches au tombeau des victimes, et de ces fleurs rouges et blanches tressez une couronne pour le 11e bataillon. » Les chansons à boire elles-mêmes prouvaient aussi bien les inquiétudes du soldat que sa gaîté devant le péril, et que son mépris pour les lâches conseils. « Allons, choquons joyeusement nos verres. Qui sait quel sera demain notre sort? Peut-être la mort rôde-t-elle autour de nous? Trinquons pour la patrie! Qu'il boive, celui qui pense comme nous. — Ce n'est pas un honvéd, celui qui regarde en arrière. C'est un soldat femme de chambre, celui qui boude dans la bataille. »

Les exigences de la discipline dans une guerre où la moindre faiblesse pouvait être fatale pesaient cruellement sur les jeunes gens brusquement initiés à cette dure existence. C'est ce que rappelle une complainte chantée par les paysans du comitat de Nyitra sur la façon dont on traitait les conscrits trop pressés de manger. En voici une traduction abrégée, quoique ce récit nous paraisse appartenir à une autre époque, et devoir être mis sur le compte de la discipline autrichienne plutôt que de la discipline hongroise. « On nous mène à l'exercice. Pas permis de bouger; il faut se ser-

rer l'un contre l'autre et obéir au commandement; — mais voilà trois jours que les gamelles sont vides et que l'estomac grogne. Je me plains au lieutenant, qui répond : — Caporal, mettez-moi cet homme-là aux arrêts. — Le capitaine me demande : — Combien de fois y as-tu été, aux arrêts? — Le major n'attend pas la réponse : — Tu y es toujours, aux arrêts; allons, qu'on le mette aux fers, et qu'on l'arrange bien. — Voilà qu'on me fait passer entre deux rangées de camarades, et qu'on me caresse le dos avec des baguettes, et l'officier qui crie : — Frappez-moi bien ce drôle, qu'il apprenne, puisqu'il ne le sait pas, ce que c'est que la discipline! »

Citons encore un petit drame bien lugubre, l'exécution d'un capitaine du 9e bataillon, jeune héros qui avait commis quelque faute irrémissible, et que tous ses services, sa gloire même, ne purent sauver : terrible exemple pour ses compagnons, et pour nous terrible explication de l'ordre qui a régné dans cette armée jusqu'au dernier jour :

« Le meilleur soldat de l'armée a péché contre la loi. Personne qui ne dise du bien de lui. Pourquoi fallait-il que celui-là péchât contre la loi? Cette faute va lui coûter la vie.

« Dans douze batailles, il a combattu avec gloire; toujours en avant, rien ne l'effrayait. Jamais il n'a quitté vaincu le champ de bataille; pourquoi n'y a-t-il pas trouvé la mort, au lieu du supplice qui l'attend?

« Le juge pleurait lorsqu'il a condamné son meilleur ami. Tous ceux qui l'ont vu pleuraient, même le général, qui a écrit son nom avec une amère douleur. Faut-il qu'un pareil héros meure ainsi?

« Le juge a demandé sa grâce, les camarades, tout le bataillon l'a demandée; mais le général refuse d'un signe de tête : il faut que le héros meure ainsi!

« On bande les yeux du soldat modèle : il s'agenouille. On regarde encore si la grâce n'arrive pas; mais il n'y a pas de grâce. Les fusils partent, le héros tombe. Que n'est-il mort sur le champ de bataille! »

Ne croyons pas pourtant qu'il fût nécessaire de contenir par la terreur du supplice cette vaillante armée; une règle sévère acceptée de tous, appliquée pour ainsi dire par tous, prévenait ces défaillances, dont nul n'est sûr d'être toujours exempt.

III.

Dès la fin de mai 1849, il fut évident que la cause magyare ne pouvait plus espérer qu'une défaite glorieuse, et le mois de juin rouvrit une série de malheurs désormais ininterrompus. Avec les illusions dissipées, loin de faiblir, l'âme de la nation grandit. La poésie n'exprima plus que l'ardeur au sacrifice inutile, si l'on peut appeler de ce nom les souffrances volontaires pour l'honneur de la patrie. Le tsar envoyait coup sur coup deux grandes armées, et, pour montrer sa ferme résolution d'écraser dans les états autrichiens les derniers défenseurs de la révolution, partout ailleurs vaincue, Nicolas s'établit à Cracovie, tout près de la frontière hongroise. Que faire contre une pareille invasion, contre une pareille marée humaine? Lever des troupes dans un pays déjà épuisé? On le faisait sans doute, mais avec une seule espérance, celle de l'intervention d'en haut. « Toujours on emmène des recrues... La douce mère de Dieu n'abandonne jamais le Magyar. Ils disent que le Russe arrive : ces amis-là sont bien méchans; mais, s'il y a un Dieu au ciel, il ne nous abandonnera pas dans l'épreuve. » Deux sentimens nous frappent dans ces vers chantés par les paysans de Szeged : c'est d'abord l'expression résignée de la confiance en Dieu, dans le vrai Dieu des chrétiens, des hommes et des peuples souffrans, au lieu de l'invocation un peu féroce et païenne au dieu magyar; c'est ensuite une passion politique naissante, tellement durable que vingt-quatre années de paix avec la Russie n'ont pu l'affaiblir : la haine du Magyar contre le Moscovite.

Une autre haine grandissait, pour le malheur de la Hongrie et même de l'Europe orientale, celle du Magyar contre le Slave du sud, contre le Croate. Si les énormes masses russes et le général Luders venaient porter aux patriotes le coup mortel, on ne pouvait oublier que les Croates avaient donné le signal de la lutte, et maintenant encore Jellachich, par ses attaques acharnées du côté de Neusatz, menaçait de compléter l'investissement. Aussi l'enfant magyar mourant sur le champ de bataille trouvait-il encore la force de repousser les soins de son frère en lui montrant l'ennemi à combattre. « Tel le rayon mourant de la fin du jour, tel le visage sanglant d'un pâle honvéd. Il gît immobile sur la plaine funèbre, baigné dans son sang. Le frère unique du héros mourant regarde couler le sang de son jeune frère. Il veut le secourir, mais bientôt le cœur, dans une douleur suprême, va cesser de battre. Le mourant lève les yeux et reconnaît son frère; alors d'une voix entrecoupée il prononce ces dernières paroles : « Que regardes-tu ainsi,

pourquoi cet air de deuil? Ne vois-tu pas que le Croate est encore dans les retranchemens? »

Tous les efforts étaient inutiles : Neusatz et le Bas-Danube tombaient au pouvoir de Jellachich. Au nord, les Russes s'emparaient de Debreczin et forçaient le gouvernement de Kossuth à choisir, le 2 juillet, la résidence bien précaire de Szegedin. Enfin les Autrichiens, malgré la patiente résistance des Hongrois dans l'île de Schütt, arrivaient jusqu'à Bude, qu'ils prenaient de nouveau le 11 juillet. On ne sera donc pas surpris de trouver dans les chants populaires la preuve d'une haine croissante contre l'Allemand. Le hussard mourant parle des Allemands comme parlait des Espagnols ce cacique décidé à refuser le paradis, s'il devait les y trouver.

« Un hussard blessé est étendu sur l'herbe; son sang coule pareil à un lent ruisseau. La lune répand une lueur pâle sur la nuit tranquille.

« Le sabre pend au côté du cheval, qui gémit comme s'il éprouvait du chagrin. Le hussard le regarde : une larme chaude se mêle sur son visage à une goutte de sang.

« Bon cheval, fidèle cheval, il faut donc nous séparer! Quel sort attend ta pauvre tête! Voilà le sol étranger, nous sommes aux portes de Vienne : l'eau y est salée, le foin y est amer.

« Si tu te sépares de moi, comment pourrai-je dormir en paix dans le tombeau? Tu courais sous un rapide hussard, maintenant tu serais la monture d'un va-nu-pieds d'Allemand. »

« Il embrasse son cheval, le caresse longtemps, et se rappelle le temps passé; alors, comme un arc-en-ciel sur les nuages humides, au souvenir des vieilles joies un sourire passe sur ses traits.

« Bon cheval, fidèle cheval, il vaut mieux que tu ne me quittes pas, que tu montes au ciel avec moi, et, si là-haut nous trouvons encore des Allemands, nous les chasserons dans l'enfer.

« Mais si le ciel est propre, et que nous n'ayons pas à le nettoyer, nous irons avec l'éclair, avec l'aurore, avec le vent; le hussard est la tempête, l'aurore, l'éclair, et même dans le ciel il ne peut se passer de son cheval. »

« Il se tait, et enfonce le sabre dans le poitrail de son cheval; leur sang ne forme plus qu'un seul ruisseau. La lune répand une pâle lueur sur la nuit tranquille. »

Sans parler de la haine qui se déploie naïvement dans cette pièce, on chercherait vainement dans le vaste domaine de la littérature magyare un morceau plus empreint du caractère national : poésie de race, oserions-nous dire. Il y règne un souffle qui n'a

rien d'européen; seuls, l'Arabe ou le Magyar, le Sémite ou le Mongol, l'homme du désert ou de la steppe, expriment dans leurs vers cette passion pour la course rapide dans le libre espace, et cette tendre affection pour leur fidèle compagnon de voyage ou de guerre. Plutôt le tuer que d'être séparé de lui, que de le laisser tomber en des mains indignes! plutôt la mort de ce qu'on aime que son esclavage ou son déshonneur! Encore une idée d'Afrique ou d'Asie que l'on retrouve et dans l'histoire et dans la légende hongroises. Kisfaludy Sandor a magnifiquement chanté ce Dobozi qui, fuyant avec sa jeune femme en croupe devant l'invasion de Soliman, se vit sur le point d'être atteint par les spahis, et qui, après avoir embrassé une dernière fois sa compagne, la tua d'un coup de poignard : il est impossible de voyager en Hongrie sans rencontrer plusieurs gravures qui célèbrent ce Rhadamiste de la puszta.

L'agonie de l'armée magyare commençait. Du milieu de juillet au milieu d'août, ni le gouvernement de Kossuth ni la direction militaire de Gœrgey ne purent empêcher les forces autrichiennes et russes de cerner toujours plus étroitement cette poignée de héros. La contrée où s'accomplissaient ces grands mouvemens était on ne peut moins favorable à une guerre défensive; dans cette vaste plaine, comment empêcher le plus grand nombre d'envelopper le plus petit? Gœrgey essaya bien de reporter la guerre plus au nord, mais nul ne se faisait plus d'illusions, et les chansons à boire du bivouac n'exprimaient plus qu'une mélancolie mourante :

« Eh bien! nous, les anciens, qui faisons la guerre depuis un an, pourquoi dormirions-nous cette nuit, si l'aurore ne doit pas briller pour nous? Aujourd'hui buvons encore, voici du bon vin pour une santé à la patrie magyare! Et que demain le monde dise : Ils ont passé, tous étaient des héros.

« Nous voici près de la jolie vivandière. Vienne un baiser après le vin. Deux heures encore, et nos lèvres baiseront le sol de la patrie. Puissent d'autres la défendre quand nous ne serons plus! »

Ils baisaient en effet de leurs lèvres mourantes le sol de la patrie, mais de nouveaux défenseurs ne succédaient plus aux martyrs. L'armée cernée, poussée d'un côté ou de l'autre, n'avait plus le temps ni de se recruter, ni de se reposer. De là une fatigue extrême, rendue avec vérité dans une chanson attribuée à l'épouse d'un honvéd. Quelques femmes magyares dévouées jusqu'au bout avaient suivi leurs maris dans cette rude campagne pour aider leurs derniers efforts.

« Le ciel est moins sombre, une ligne pâle se dessine à l'orient.

Les feux du camp s'éteignent l'un après l'autre; lentement, lentement, arrive la matinée. A peine deux heures de repos, et voilà qu'il faut aller plus loin. Réveille-toi, mon époux, réveille-toi de ton sommeil; le tambour bat, la trompette retentit.

« Ta pauvre tête, je sais qu'elle est bien fatiguée; hier on s'est battu jusqu'au soir. Je sais qu'une nouvelle bataille nous attend : le camp ennemi se rapproche. Et toujours battre en retraite, toujours être vaincu! Quelle fatigue de perdre tant de batailles!

« Avec toi j'ai marché dans les jours de victoire, avec toi je marcherai dans la nuit du désastre. Ne crains pas, mon époux, que je t'abandonne. Si tu es blessé, qui te soignerait, qui veillerait sur tes nuits?

« L'armée ennemie s'approche comme un sombre fantôme. Qui pourrait arrêter cette mer? Ils sont nombreux comme des grains de poussière. Leur canon résonne, le nôtre répond : elle commence peut-être, la dernière bataille! »

Il n'y eut pas de dernière bataille, il n'y eut qu'une reddition, devenue sans doute inévitable. Kossuth, depuis longtemps en querelle avec Gœrgey, lui remit ses pouvoirs, et quelques jours plus tard le nouveau dictateur concluait la capitulation de Vilagos. Alors commençaient les vengeances, les exécutions. Citons ici le fier dialogue du honvéd captif avec son vainqueur, qui le tente par les promesses et les menaces. « Pauvre honvéd, tu es bien pâle, te voilà captif. On va te fusiller, peut-être te pendre; mais tu seras libre, si tu viens à nous. Voici ma main : sois mon soldat. — Quand ta liberté serait d'or, quand elle résonnerait comme l'argent et les diamans, et quand tu y ajouterais cent couronnes, je ne serai jamais un soldat allemand. »

On était généralement d'accord pour faire peser sur Gœrgey la responsabilité du désastre, bien plus, pour l'accuser de trahison, pour accoler à son nom une épithète plus cruelle, si possible, que celle de traître, celle de vendeur, *aruló;* les poètes lui ont jeté plusieurs fois cette terrible injure. Nous ne la croyons pas méritée : un homme qui vendrait sa patrie se la ferait bien payer, et irait jouir dans un autre pays de sa fortune infâme. Gœrgey a subi dans sa patrie une misère profonde et volontaire, il a vécu de pain trempé dans du lait : ce n'est pas un régime de traître. Depuis quelques années seulement, une compagnie hongroise lui a fait accepter une place lucrative; il ne tenait du gouvernement ni emploi, ni pension, ni revenu d'aucune sorte. On ne peut nier que les généraux placés sous les ordres du dictateur n'aient été pendus ou fusillés, et que l'auteur de la capitulation n'ait survécu. C'est un

grief sérieux et dont lui-même sent bien l'importance. Dans un entretien que nous eûmes avec Gœrgey à Vienne en 1869, il exprima son étonnement d'avoir été épargné après Vilagos. « J'avais pensé être le premier pendu, disait-il, et j'aurais dû l'être. » Témoin dans sa propre cause, il pourrait être suspect; mais plusieurs hommes distingués, d'un patriotisme et d'une sévérité incontestables, lèvent les épaules lorsqu'ils entendent dire que Gœrgey est un traître. Il a pourtant mérité un grave reproche; il a écouté ses passions lorsqu'il ne fallait écouter que la voix désespérée de la patrie. Plus que l'ennemi, Kossuth était l'objet de son aversion; non-seulement la popularité du grand orateur lui faisait ombrage, mais il y avait entre ces deux hommes l'antipathie, que nous connaissons trop maintenant, de l'officier régulier contre l'improvisateur militaire. La cause magyare a beaucoup souffert de ces discordes; il n'en faut pas moins regretter que la poésie, comme la rumeur populaire, ait dans son excusable rancune dépassé de beaucoup la vérité.

Cependant un régime de réaction à outrance pesait sur la Hongrie, et les chansons patriotiques devenaient rares. Au lieu de choisir quelques pièces entre mille, nous aurons peine maintenant à en trouver un petit nombre qui soient consacrées au deuil de la nation vaincue. Il en est une bien significative pour qui a pu apprécier la passion musicale des Magyars, — leur goût pour les tsiganes, ces musiciens ambulans qui sont en Hongrie les compagnons nécessaires des joies publiques et des joies de la famille. Demander au tsigane de se taire, au moins de ne pas jouer la marche de Rákoczy, le grand air national, c'est le signe d'une profonde tristesse. « Ne joue pas, tsigane, cet air célèbre de Rákoczy. Mon cœur souffre, comme s'il allait se rompre, lorsque je l'entends. Fais-moi entendre plutôt ton violon plaintif, écho de nos tristes âmes. Quand la fiancée est morte, il faut enterrer profondément sa couronne de mariée. — A quoi bon un chant lorsque l'épée magyare est brisée? Celui qui dort dans le tombeau, que lui fait la musique d'un tsigane? »

Les douleurs privées s'exprimaient quelquefois comme les douleurs publiques. La pauvre fille, la pauvre mère, dont nous avons entendu tantôt les fermes accens, tantôt les paroles entrecoupées de larmes, n'avaient pas toujours ce dernier bonheur de visiter le tombeau du honvéd. « Au bout du village est le cimetière avec de modestes croix de bois. Plusieurs jeunes filles sortent du village et s'approchent du tombeau chéri. Seule, une jeune fille triste, aux vêtemens sombres, ne trouve rien. Elle est pâle comme un lis brisé ou comme un monument funèbre élevé par la douleur. — Pauvre jeune fleur abattue, je vois quel est ton chagrin : tu cherches le

tombeau de ton bien-aimé. — Je le voudrais, mais cela n'est pas possible, la destinée ne lui a point donné de tombeau. Le honvéd que j'aimais est resté sur le champ de bataille. »

Eh bien! cette note lugubre ne paraît pas avoir dominé dans les âmes hongroises. Loin de là, il semble que l'on ait eu plus que jamais confiance en une patrie durable et vivace. Dans le comitat de Pesth, près de la capitale, on murmurait ce chant de défi : « L'Autrichien dit : Il n'y a plus de Hongrie. Il en a menti, l'Autrichien, la Hongrie sera toujours. » On attribuait à Kossuth ces adieux pleins d'espérance : « O Dieu adorable, écoute ce que ma nation implore de toi. Le dernier mot du Magyar est : que la patrie soit bénie! Le ciel est bien obscur, mais après la pluie l'arc-en-ciel! »

Kossuth, Bem et Perczél avaient pu s'enfuir en Turquie, et la Sublime-Porte refusa de les livrer. Depuis lors, le grand agitateur a fait retentir l'Angleterre, et en dernier lieu l'Italie, de sa douleur patriotique. Ceux qui restaient répétaient du fond de leur âme un chant religieux dont le refrain était : « je crois en Dieu, je crois en un Dieu juste et vengeur. »

Une nation peut toujours vivre quand elle a confiance en elle-même, — telle est la morale qui se dégage de cette étude. La Hongrie, qui semblait hors d'état de se relever après une pareille lutte, n'a jamais perdu la foi en l'avenir, et cette foi profonde a été finalement récompensée. Les Magyars ont obtenu, parmi leurs nombreuses exigences, tout ce qui était vraiment raisonnable. Et pourtant rien ne manquait au malheur de ce pays en 1849, ni l'occupation étrangère sur le sol tout entier, ni la chute du drapeau national, ni les impôts énormes, ni l'oppression, ni la discorde. Pourquoi donc une nation qui subit une partie seulement de ces misères et qui a sauvé son unité politique s'abandonnerait-elle au découragement? Pourquoi ces défaillances systématiques, cette volonté de tout prendre en mauvaise part? Pourquoi toujours sourire ou lever les épaules? Qu'une nation conserve le ressort moral et qu'elle soit digne de l'espérance, elle vivra.

ÉDOUARD SAYOUS.

LETTRES FAMILIÈRES

D'UN MARIN

I. — 1844-1848

Les lettres qu'on va lire sont obligeamment communiquées à la *Revue* par M. le marquis de La Grange, et nos lecteurs les accueilleront avec ce vif sentiment d'intérêt et de sympathie qui s'attache au souvenir de celui qui les a écrites. L'homme de guerre de Saint-Jean d'Ulloa et de la campagne dans les mers de Chine, le remarquable écrivain de la bataille de *Lissa* (1) nous y apparaît sous un aspect nouveau. On le voit familier, humoristique, chevaleresque et cependant prompt au sarcasme, aimable à force d'esprit, tel enfin qu'on a pu l'observer dans le monde, où il se montrait si peu, et tel surtout qu'on l'a connu dans le salon de l'éminente personne à laquelle cette correspondance est adressée. On trouvera en outre dans ces lettres de très fins aperçus, de malicieux commentaires, souvent justes, nombre de détails sur les personnes et sur les choses, tout cela portant bien sa date, vivant, et fortement empreint de cet accent de patriotisme dont nos marins se souviennent encore, et qui leur faisait dire pendant la guerre : « Quel malheur que l'amiral Page n'ait pas vécu ! »

Paris, mardi 6 août 1844.

Oh ! que c'est aimable et gracieux à vous, madame, de vous arrêter un instant au milieu de votre enthousiasme des champs pour penser à un pauvre prisonnier à demi aveugle ! Si la charité sauve,

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1866.

vous méritez un des trônes du ciel. Vos paroles me sont douces, vos lettres me sont précieuses; voilà tout ce que j'ai à répondre à votre conscience troublée de l'appréhension des fatigues que je puis avoir à vous lire. Je vais bien, merveilleusement bien; mon œil a reparu complétement, et ce me sera un grand bonheur que de vous revoir de mes deux yeux. J'ai repris une grande partie de mes occupations; je lis, j'écris, je me promène même; je regrette grandement de ne pouvoir faire tout cela sous de beaux grands arbres verts. Je n'envie point le bleu limpide de votre ciel, ni les splendeurs de votre soleil, j'aime mieux le clair-obscur et les ombrages sombres où l'air n'a point de poussière. Si vos courses vous mènent aux lieux où vous rencontriez ces objets de mes rêves, pensez un tout petit peu à moi et jouissez-en à mon intention.

Ainsi vous voilà lancée dans l'histoire de la Chine; je vous plains par expérience, ensuite je proteste, attendu qu'il y aurait faute à laisser flétrir votre esprit si frais dans la poussière des dynasties croulées du Céleste-Empire. Laissez-nous les bouquins et les spéculations ridicules sur les empires qui tombent, restez tout simplement bonne comme vous m'êtes apparue. Je me charge de vous fouiller l'histoire de votre divinité, et votre lettre, à ce propos, m'a engagé à demander à mon docteur de la *Favorite* la charmante statuette qu'il a volée, malgré mes ordres, dans la pagode de l'Ile d'or; vous la verrez chez moi à votre retour. Je crois que le style de la statuaire est aussi supérieur que la divinité elle-même l'est en hiérarchie à celle que vous possédez : ce n'est rien moins que la grande reine des cieux en personne; oh! qu'elle est belle!

Les affaires du Maroc se brouillent, celles de Taïti s'arrangeront. L'amiral de Mackau a été malade ces jours-ci d'une fièvre d'accès; il va mieux. Je ne suis point séduit par les ovations qui accueillent M. de La Grange dans son impériale tournée; si j'aspire à quelque chose, c'est à quelques jours de molle rêverie à Chanday. J'ai déjà arrangé dans ma tête la vie que j'y mènerai; j'ai bâti le château, arrangé ses salles et ses galeries, tracé vos jardins, parcouru vos bois, vos prés, vos champs, fait et défait de gros bouquets de fleurs sauvages, et, comme bonheur de la veillée, mon cœur écoute d'avance les aventures de votre héroïne des Landes.

Présentez mes bons souvenirs à M. de La Grange, soyez heureuse. — Je vous quitte à l'espagnole en me jetant à vos pieds.

Paris, le 25 août 1844.

Craindriez-vous bien sérieusement, madame, que je pusse vous oublier? Alors raisonnons pour vous rassurer, quelque niais qu'il puisse être de raisonner avec son cœur. Je me souvenais de vous

partout et toujours avec un certain charme, alors que vous ne m'aviez oublié que bien indirectement; mais aujourd'hui vous êtes mêlée à ma vie propre, vous m'avez épargné bien des instans amers; dites-moi donc que je puis oublier le mois si sombre qui a suivi ma blessure à l'œil, dites-moi que, de toutes les désolantes pensées qui m'ont assiégé alors, pas une, pas même la trace ne m'en restera; dites que je ne serai plus moi en un mot, et je commencerai à soupçonner que je dois vous oublier aussi. J'ai organisé ma vie et trempé mon âme à n'avoir besoin de personne : il l'a fallu; ma carrière a été exposée à de violens frottemens, et si peu de gens m'ont rendu service que, dans ma soif d'aimer (car tout en marchant sans aide et en méprisant les obstacles, je ne me suis point laissé dessécher le cœur), je m'attache avec une sorte d'ivresse au moindre semblant d'affection. Voilà le seul point par où je sois passable. Attaquez-moi, osez me blesser, et je bondirai comme un tigre; essayez de toucher la vanité, je ne comprends pas du tout. Peut-être me mèneriez-vous quelque temps en laisse de l'orgueil, car je suis bien obligé de confesser qu'à cet égard je dois compter Satan au nombre de mes aïeux; mais, si vous me flattez le cœur, je me laisse captiver comme un enfant, et ce qu'il y a de curieux, c'est que mon esprit parfois se révolte; mais dans la lutte qui s'engage, mon cœur (passez-moi une comparaison de laitière, car en pareille matière on ne saurait être assez bête), mon cœur donc s'échauffe à la façon d'une soupe au lait, se gonfle et enveloppe mon pauvre esprit et lui fait faire naufrage dans des flots de tendresse... A propos de quoi tout ce marivaudage? Quand moi, homme d'action et d'affaires, je me mêle de jouer avec l'analyse du cœur, je dois vous faire un peu l'effet d'un éléphant qui danse sur la corde; donc, sans trop fouiller mon âme, je vous dirai tout simplement que je vous ai aimée tout d'abord à cause de votre bonté de cœur; que je ne vous ai point oubliée, parce qu'il est dans ma nature de me souvenir, enfin que je ne vous oublierai point parce que...; mais ça m'ennuie de vous chercher des raisons, et surtout de vous en donner.

Faisons maintenant un peu de politique : je suis bien aise de trouver en vous quelque orgueil pour notre pays. Je crois que dans la misérable affaire de Taïti nous resterons dignes. Malgré les criailleries des journaux, le ministère est peu disposé à céder; aussi dans le cas où les exigences de l'Angleterre deviendraient trop grandes, on l'enverrait promener. Le pis-aller serait donc un changement ministériel; mais soyez sûre que les ministres qui se retireraient devant la nécessité de concessions de cette nature ne seraient pas longtemps éloignés des affaires. Il me semble impossible

que l'Angleterre veuille se lancer dans une guerre avec nous pour un si misérable motif, car il est évident que nous n'avons point cherché à l'insulter. Rassurez-vous donc, nous ne reculerons point et il n'y aura pas guerre encore, guerre du moins en Europe, — car au Maroc, c'est autre chose; vous avez déjà entendu le canon de Tanger, voici maintenant le général Bugeaud qui a renouvelé sur les bords de l'Isly (connaissez-vous ce fleuve-là?) les souvenirs d'Héliopolis et des Pyramides; enfin d'ici à trois ou quatre jours nous recevrons la nouvelle de la prise de Mogador par le prince de Joinville, que nous finirons par nommer François l'Africain. Au résumé, nos affaires ne vont pas mal.

Parlons de nos rapports privés. Je proteste contre votre arrêt de ne me faire vos confidences littéraires qu'en échange des miennes; je vous déclare que je n'ai rien, rien du tout écrit, toutes mes notes sont dans ma tête. Le jour où l'on me dira : va! je partirai comme le cheval arabe; mais je déclare n'être en état de produire que par ordre. Qu'aurais-je donc à vous lire? Des mémoires politiques! à vous? Moi qui, en courant à travers l'Inde, au milieu des forêts de Célèbes, sur les bords des torrens, dans les cratères des volcans de Java et dans la boue des lacs sulfureux, pensais à vous, le cœur plein et débordant, l'imagination exaltée aux splendides scènes qui m'entouraient, je vous plisserais le front au récit des exploits de Koublai-Khan, le Tartare, ou aux détails politiques de l'honnête et céleste empereur Taoukouang! Non, vraiment non; j'aime mieux voir briller vos yeux à la lecture de vos héroïnes des Landes ou de vos impressions de voyage. Vous êtes jalouse de ma divinité! Vous ne savez donc pas ce que je lui fais... Eh bien! je lui baise les pieds et les mains en vrai adorateur, et vous verrez encore l'or de ses joues profané par des lèvres dévotes. Êtes-vous encore jalouse? — Nous ne savons plus si le roi partira pour l'Angleterre, donc je ne sais pas non plus si je partirai; mais, que je parte ou que je reste, je demeure votre profondément dévoué.

Paris, le 12 septembre 1844.

Définitivement vous êtes malade, ou bien l'air que vous respirez vous oppresse et vous suffoque, car vos lettres ont un cachet de désolation; il semblerait que le sol vous manque sous les pas. Ne voilà-t-il pas qu'il faut que je vous réconforte? Voyons, posons le bilan de vos incommensurables misères : 1° vous tombez garde-malade dans une auberge; dans ce perchoir, cent mille autres à votre place se fussent trouvés abandonnés du ciel et de la terre: vous, point; de tous les côtés, vous voyez accourir des gens qui

s'empressent de vous faire offre de service, si bien que vous ne savez auquel entendre, redoublement de misère; il faut bien vous accorder qu'en tout cela vous êtes vraiment infortunée. 2° Vous étiez vous-même toute maléficiée; mais voici qu'au moment même où M. de La Grange a besoin de vous, crac! vous retrouvez vos forces, et vous vous dressez sur vos pieds comme une sœur ou un ange de charité, remettant vos propres douleurs à un autre temps... (Pardonnez-moi le décousu de mes idées, je suis dérangé à chaque instant). 3° Vous êtes terrifiée de l'immensité de votre voyage par terre et par mer sous le ciel de France; eh bien! en dépit de vos alarmes, M. de La Grange se trouvera, par le fait seul de voyager, guéri tout ensemble et de ses dîners léthifères et de ses maux. 4° Enfin jusqu'à votre politique qui se mêle d'être malade! Oh! pour le coup, belle dame, vous nous insultez. Que ça aille mal quand les députés sont en session, vous avez raison; mais maintenant qu'ils sont en vacances, qu'ils courent les champs avec leurs femmes, supposer que le char de l'état peut aller de travers ou s'embourber, permettez-moi de vous faire observer que vous tournez singulièrement au *National*, et me l'écrire à moi! Définitivement vous êtes malade, il faut que j'en revienne à ma ritournelle; il vous faut un peu de mal de mer pour vous guérir de vos terreurs, il vous faut aussi quelques jours au milieu des feuilles d'automne de Chanday. Tout va sur roulettes dans notre machine gouvernementale depuis que le gravier des chambres ne grince plus dans nos rouages; l'affaire de Taïti est arrangée ou plutôt conquise par nous; *ni désaveu, ni blâme, ni rappel*, nous n'avons rien concédé. Il n'y a d'odieux que les criailleries plus ou moins calomnieuses de vos porte-nouvelles; seulement M. Pritchard sera peut-être appelé à faire valoir ses droits en justice, s'il en a. Quant aux affaires du Maroc, nous vous avons donné deux ou trois tartines de gloire qui doivent avoir un peu calmé votre appétit, tant vorace qu'il puisse être. Le voyage en Angleterre se prépare, je ne vois à l'horizon d'autre grain capable de le suspendre qu'une tempête d'équinoxe; or j'espère bien que nous laisserons passer l'orage avant de nous aventurer sur les flots.

Eh bien! n'est-ce pas là un tableau à l'eau de rose de notre position? Hier, il y avait grand dîner des ministres, et je vous réponds bien que la santé fleurie de votre ami M. Duchâtel s'épanouissait aussi bien à l'aspect rosé de l'horizon politique qu'à la vue de l'éboulement d'une montagne de truffes.

Irai-je ou n'irai-je pas en Angleterre? Je ne sais rien encore de positif; mais ce que je sais bien, c'est que je voudrais bien rester en arrière pour aller voir ma mère, et de là à Chanday, tandis que

notre roi ferait sa cour à la reine Victoria. C'est vers le 8 ou 9 octobre que doit avoir lieu le voyage.

Que votre souvenir et vos assurances d'affection me font de bien! — Rappelez-moi à M. de La Grange, et soyez heureuse.

Paris, le 29 septembre 1844.

Madame, j'ai été plusieurs jours sans avoir le temps de bien penser à vous. L'amiral était allé en Normandie chez sa sœur, à Vimère, pour y prendre Mme de Mackau et la ramener à Paris, et j'en ai profité pour décamper sur-le-champ et courir embrasser ma pauvre vieille mère. Quelle scène! mon cœur de marin s'est attendri. J'ai retrouvé ma si bonne mère, qui pleurait en m'attendant, qui pleurait de joie en m'embrassant, qui pleurait en me parlant, et qui pleurait encore plus fort quand elle m'entendait lui répondre et que je la regardais. Elle était entourée de sa fille, de sa petite-fille et de deux charmans arrière-petits-fils. Est-ce la peine d'aller chercher le bonheur en Chine, dans la Malaisie, de fatiguer les mers pour courir après, quand il est là paisiblement à vous attendre au coin du feu? J'ai été heureux moi-même du bonheur que je causais; mais ce bonheur, comme toutes les choses de ce monde, n'a duré qu'un jour, et je suis revenu prendre le collier des affaires... Parlons donc d'affaires. Tout se dispose pour le voyage du roi en Angleterre, et moi-même j'ai fait tous mes préparatifs; je me suis doré de la tête aux pieds pour aller briller dans les grandes salles de Windsor. Si je vous ai écrit que je n'étais pas sûr d'être de la partie, c'est que j'ignorais encore les dispositions de l'amiral, attendu que, la visite du roi n'étant que personnelle, la suite ne sera pas nombreuse, et je ne voyais pas que je valusse la peine d'être dans les bagages. S'il n'y a pas contre-ordre, je vous raconterai tout cela. Donc il est probable que Windsor fera tort à Chanday; mais je me promets bien d'aller courir les parcs de là-bas pour me dédommager un peu de ne pouvoir boire du lait tout à mon aise dans votre *cottage*, comme vous dites, et reposer mon œil sur votre herbe et sous vos ombrages. Les journaux annoncent une promotion dans la marine, je ne pense pas que j'en sois. C'est incessamment qu'elle va paraître; les aspirans s'agitent autour de moi, je vois cela; je pourrais sans doute faire comme eux, mais en vérité je ne crois pas que cela en vaille la peine.

Nous avons eu des momens d'irritation fébrile depuis la clôture de la session, d'abord pour les affaires du Maroc, puis pour celles de Taïti. Maintenant nous sommes en calme plat; tous nos muscles sont détendus, Paris est mort. C'est vraiment une chose singulière que le changement de physionomie que subit Paris au moment où

tout le monde s'envole pour la campagne; l'âme s'échappe de ce grand corps, on ne rencontre plus une figure de connaissance, on passe toutes ses soirées en face de soi-même. — Aujourd'hui grande revue au Carrousel pour la présentation au roi des insignes ramassés à Johy et à Mogador; le temps s'annonce mal, il a plu toute la nuit, et ce matin il pleut encore par torrens. Votre journal vous rendra compte demain matin de tout ce qui va se passer : la revue doit être à cheval; mon ministre accompagne sa majesté. C'est une vie singulière que celle d'aide-de-camp : on ne s'appartient pas un seul instant de la journée; le temps se gaspille à introduire les gens, on ne peut trouver le moment de faire une réflexion, les heures filent sans qu'on s'en doute, sans qu'il en reste trace. Ce m'est chose étrange, à moi, dont toute la vie a été employée jusqu'ici à jouir pleinement de toute ma personne, à m'écouter sentir et penser. Jusqu'à présent, le monde entier m'avait appartenu : je regardais à droite ou à gauche ou pas du tout, selon mon caprice, et je me plaisais à voir l'allure grotesque de toute la machine; maintenant je suis à tout le monde, excepté à moi; je n'ai plus une seule pensée. Si les yeux sont le miroir de l'âme, je dois avoir l'air hébété. Dans ce métier-là, on peut trouver le moyen d'avoir quelques saillies d'esprit, mais de la profondeur, de la valeur solide, il faut y renoncer; on est comme un patineur qui glisse sur la glace. Oh! accusez-moi tant que vous voudrez de lourdeur; je veux bien consentir pour quelque temps à cette vie vague, je veux voir votre monde de ce point de vue un an, deux ans peut-être; mais je garde au cœur l'amour de ma vie propre et indépendante, je veux pouvoir me replier sur moi-même et regarder les acteurs sur les planches de la vie publique pour les siffler tout à mon aise. — Mon œil va toujours de mieux en mieux, il faut y regarder à la loupe pour y trouver quelque trace visible; encore quelques mois de soins et de précautions, et j'espère qu'il ne me restera plus qu'un souvenir plus ou moins vif de ce fâcheux accident; mais ce qui ne s'effacera pas, c'est ce que vous avez été pour moi. Vous vous êtes gravée dans mon cœur, et, vous le savez, j'ai un cœur d'airain. — Adieu, madame; je confonds toujours M. de La Grange avec vous dans mes souvenirs.

Paris, le 2 octobre 1844.

Voici notre itinéraire pour que vous décidiez dans votre sagesse si une lettre de vous peut m'arriver au milieu de nos courses. Le roi part jeudi pour Eu. L'amiral de Mackau, accompagné de deux aides-de-camp, part vendredi à huit heures du matin pour se rendre à Eu. Là, on reste jusqu'à lundi; lundi on s'embarque, et l'on fait

voile ou vapeur pour Portsmouth, de là à Windsor par le chemin de fer. — On reste en Angleterre huit jours; donc le mercredi nous devons être de retour à Eu.

Mais, madame, je ne traite pas du tout lestement l'idée de ne pas aller à Chanday; je serais désolé si, après le voyage d'Angleterre, je ne trouvais pas un instant pour y courir. Je regrette, moi qui aime les arts et la verdure, de voir que les feuilles tombent et que vos arbres seront dépouillés quand je serai libre, quand il me sera possible d'aller aux veillées de votre château. Je frissonne à l'idée d'y marcher sur la gelée blanche et d'y trouver de la neige sur les arbres. Oh! je n'aime pas la neige, vous pourrez me faire préparer un grand feu, car en l'absence des prés verts et fleuris j'aime encore les délices du foyer, et je vous écoute d'avance les pieds sur les chenets. On y reste aussi longuement et aussi doucement en regardant les langues bleues de la flamme qu'en suivant sans rien voir les sentiers du bois. Je ne vous crois pas du tout quand vous me dites que vous comprenez la vie intime. Que vous en sentiez au fond du cœur une vague aspiration, peut-être; mais où l'auriez-vous connue? Est-ce que vous avez le moindre soupçon des joies de la vie solitaire, de ces ivresses du cœur, de ces ravissemens d'imagination qui vous transportent au septième ciel comme le chantre de l'Apocalypse? Est-ce que vous savez ce que c'est qu'une longue causerie de simple amitié pour soi seul? Allons donc, belle dame, c'est vraiment trop prétendre : allez à l'Opéra de la rue Le Peletier ou aux Italiens, mais laissez-nous l'opéra des cieux.

Je suis tout en préparatifs de voyage. Puisque vous êtes devenue coureuse de mondes, vous savez combien tout cela préoccupe. Uniformes, chaussures et la lingère, ça m'ennuie d'avoir à me mêler de toutes ces affaires de pot-au-feu. Puis viennent les logemens : où percherons-nous à Eu et à Windsor? Dans quelque étable hors du château, n'ayant pour nous consoler de grelotter au froid de votre automne que l'exemple de Jésus-Christ à Bethléem. M. Guizot amène deux secrétaires : nous serons quatre compagnons de misère, et, s'ils veulent, nous tâcherons de semer de quelques fleurs le chemin de Windsor. Comprenez-vous? parqués hors du château, à peu près comme les juifs d'Iroahoa ou Cédric le Saxon, — et dans la boue anglaise, car il va pleuvoir; il faut emporter un riflard et des sabots pour se rendre à l'appel de son chef : il n'y aura pas sans doute sur cette terre inhospitalière le moindre véhicule pour nous autres, menu fretin. Plaignez-vous donc! — Je vous écris à la volée, continuellement dérangé. Et ce sera sans doute ainsi que je serai pendant notre séjour en Angleterre; aussi je dé-

clare tout net que, pendant ce temps, je fais rupture avec mes amis, ne pouvant écrire que les lettres de devoir. J'aime trop peu à babiller pour écrire ainsi des choses de curiosité; quel prix peut-on attacher à des descriptions de concert, de dîner, d'opéra, de chasse, etc.? Tout cela se ressemble, il ne peut guère y avoir de différence que dans la coupe des habits; pourtant, tout niais que cela est, je serais bien aise d'assister à la cérémonie de nomination d'un chevalier de la Jarretière. Je ne sais quelle auréole de poésie je trouve à cette institution, — probablement pur souvenir de jeunesse; sera-ce encore une désillusion?

Le roi est tout gai à la pensée de son voyage en Angleterre; il ressemble, dit-on, à un écolier en vacances. La reine voit les choses moins couleur de rose, son âme s'inquiète. Du reste, vous n'avez pas besoin sans doute que je vous donne ces détails; vous en savez plus que moi par la correspondance de Mme Adélaïde. Elle vous dira que le prince de Joinville est tombé à Paris comme une bombe, n'ayant pas dîné, mourant de faim, tout crotté, et distribuant à ses amis des coups de poing entre les deux épaules pour leur dire : Me voilà.

Vous me dites que vous êtes exigeante comme amie; alors vous me gronderez souvent, vous tempêterez même, et malheureusement sans profit, car nous sommes accoutumés à la tempête. Ainsi avec moi je vous conseille de ne pas dépenser votre rage en vain; vous me feriez rire, et je n'en continuerais pas moins à vous aimer et à en agir avec vous à ma façon. Je vous laisse au milieu de vos tribulations de mariage : ce sont choses où je n'ai rien à voir et que j'ambitionne fort peu, comme vous savez déjà : pourtant des épousailles à la campagne, ça peut avoir son charme; on s'aime encore au village, à ce que je lis dans les livres. — Vous me demandez pourquoi je ne serai pas de la prochaine promotion; c'est d'instinct que je vous ai répondu : non; je crains bien que l'amiral de Mackau n'aille point jusqu'à me faire franchir à présent ce pas. Ce serait trop beau. Je ne veux pas me flatter d'un espoir qu'il faudrait détruire.

Remerciez pour moi, je vous en prie, M. le duc de La Force et M. de La Grange de leur bon souvenir, et comptez sur mon dévoûment de cœur.

Paris, le 29 octobre 1844.

Cette fois-ci, ma lettre est une demi-excuse; je vous l'écris avec un peu de vexation. Ne voilà-t-il pas que l'amiral me cloue pour quelques jours! Impossible de vous dire précisément quand je pourrai m'envoler; j'en ai pourtant un vif désir, et je prends en grippe les murs de mon ministère.

J'ai reçu votre lettre et la mercuriale qu'elle renferme; cependant je ne suis pas bien sûr de l'avoir méritée, attendu que je ne suis pas sûr non plus d'avoir voulu *goguenarder*, comme vous l'écrivez dans votre style académique. J'ai seulement trouvé drôle et doux que moi, qui ai si souvent été brutalisé par les événemens, qui ai fait naufrage et me suis trouvé cent fois dans la position de disparaître dans l'inconnu, cherchant ma route dans les étoiles, je fusse l'objet de tant de soins pour me rendre bourgeoisement par la diligence jusqu'à Chanday.

J'ai oublié hier de vous parler de la recommandation que vous m'avez faite de ce mousse embarqué sur la *corvette le Toulon, à Toulon,* commandant *Saint-Paulin.* Il n'y a dans la marine royale ni corvette du nom de *Toulon,* ou même maintenant de *Toulonnaise,* ni officier du nom de *Paulin.* Si donc votre mousse existe ou a jamais existé, car je commence à craindre que ce ne soit un être fabuleux, ce doit être à bord de quelque navire de commerce, quelque bateau caboteur maintenant à Toulon. Tout ce que je puis faire avec la meilleure volonté du monde, ce sera, par mes relations particulières avec Toulon, de vous faire savoir s'il y a quelque bâtiment de ce nom; quant au jeune homme, il échappe à notre juridiction directe. Si vous avez occasion d'obtenir un renseignement un peu plus positif, je vous prierai de me le communiquer.

Aujourd'hui 29 octobre, anniversaire de la naissance du ministère sous lequel vous avez le bonheur de vivre, grand dîner à Saint-Cloud; toutes les femmes de ministres sont invitées; gala de famille où l'on se fêtera et félicitera entre soi de se retrouver vivant après tant de traverses!

Vous savez que j'ai à vous un énorme miroir chinois qu'il est convenu que je vous enverrai quand vous serez définitivement revenue à Paris.

J'ai trop de choses pressées à faire pour vous écrire plus longuement.

Paris, le 26 novembre 1844.

Il y a telles de vos paroles qui me traversent l'esprit comme un trait de flamme et qui se retournent dans mon cœur comme un poignard; je me rappelle ce que vous me disiez, il y a quelque temps, de la ténacité et de la violence de ma volonté, et je me sonde depuis quelques jours pour savoir si cette disposition est qualité chez moi ou poussée jusqu'au vice. Je tremble que la dernière manière ne soit la vérité, et pourtant je fais tous mes efforts pour me plier sans murmure aux événemens; mais malgré moi, instinctivement, la rébellion naît au fond de mon âme, et, au lieu de céder bénévole-

ment au flot qui m'entraîne, je me retourne et je regarde en face pour savoir s'il n'y a pas moyen de lutter et de vaincre. Oh! évidemment c'est un travers, un défaut énorme, un vice par le temps qui court et qui probablement a toujours ainsi couru. Chaque matin, je me dis cela, et je me jure bien de détremper ma nature d'acier; puis, quand je me suis bien convaincu, bien endoctriné, que je me suis assoupli comme un gant de chamois, l'air me souffle au visage, l'épreuve vient, et je me roidis comme un gantelet de chevalier,... et, quand je m'aperçois de la métamorphose, j'enrage et je regrette votre douce voix et votre manière d'envisager les choses. Il y a bien des jours que je veux vous écrire et que je ne vous écris pas, et cela résolûment, parce que je ne veux pas. Qu'est-ce que je vous dirais? Que je désire ardemment vous aller voir et que je ne le puis pas, retenu par une misérable tracasserie? Me plaindre? quelle misère! — Me résigner? quel mensonge! — Vous parler de tout cela? je m'en irrite. — Me taire est le plus sage, et je me tais, c'est-à-dire que ni voix ni plume ne marmottent mes rages, car si vous aviez une oreille pour entendre les échos secrets de ma tête, vous sauriez que le silence n'est qu'un masque de la pensée. Ce qui me dépite et me désespère, c'est que les distractions, loin d'endormir mon activité de cerveau, ne font que l'exciter davantage. Quand j'ai été aux Italiens ou à l'Opéra, la musique, qui m'a captivé un instant, me laisse ensuite dans une sorte de délire d'imagination qui dure un temps infini. Je ne sais où je suis transporté, mais je vois clair comme si mon esprit sortait de mon corps : l'idée se matérialise à mes yeux, je la distingue nette, tranchée, agissant, absolument comme si j'étais dans un monde réel; enfin le vaudeville même ne m'engourdit pas. Ce maudit accident qui m'est arrivé à l'œil, et qui me laisse depuis tant de mois dans l'impossibilité de travailler, me prive en même temps du moyen que j'avais de faire taire ce qui bouillonne en moi. J'employais tout cela, je me fatiguais à des tours de force : — j'aspire aujourd'hui au moment où je vais pouvoir reprendre mes travaux et mon heureux oubli des tracasseries extérieures; ça ne tardera pas. J'aurais voulu auparavant aller respirer l'air de la campagne, me détacher des impressions nerveuses que la vie d'affaires produit sur moi; écouter vos rêveries et vos inspirations, c'eût été un monde tout différent de celui où je suis : les dieux en disposent autrement, soit; mais vous reviendrez, puisque je ne puis, moi, vous aller voir là-bas.

Je ne puis vous parler des bavardages et des petites histoires de Paris. Que vous dirais-je que vous ne sachiez déjà par les correspondances de vos amis? Qu'on s'amuse, c'est-à-dire qu'on va au

spectacle à Saint-Cloud? Vous le savez. Que le roi est tout heureux de disposer les pièces, les scènes, les billets d'invitation? Vous le savez mieux que moi. Que le maréchal Bugeaud est à Paris, jetant l'alarme au camp d'Agamemnon? La belle nouvelle! Que j'ai été hier au Vaudeville pour voir une première représentation d'une pièce de Mme Ancelot? Que vous importent de pareilles niaiseries! De ce qui se passe dans la politique extérieure, pas n'ai le droit de vous en parler. Que M. Duchâtel a vendu sa récolte de cette année à un prix inimaginable, on parle de 320,000 francs? C'est tout au plus si je ne ferais pas mieux de vous prier de m'envoyer le chiffre exact. Avec les journaux que vous recevez, il n'y a plus que quelques petits bavardages de ménage, que des scandales secrets et inexprimables qu'on puisse dire.

Tout cela, ce sont des nouvelles hors de vous et qui ne doivent pas intéresser une âme devenue contemplative comme l'est la vôtre; mais voici quelque chose qui vous ira peut-être un peu plus directement au cœur. Dites-moi, madame la marquise, ce que vous pensez avoir personnellement à débrouiller avec ***? Si je ne sais rien, c'est que j'ai fermé l'oreille; je n'ai pas voulu vous connaître par d'autres que vous. J'ai ma Mme de La Grange à moi, que j'ai comprise à ma guise, que je veux voir avec mes yeux, et je repousse tout ce qu'un autre voudrait changer à l'image que je m'en suis faite. Si on allait me la gâter, cette image, je serais désolé; c'est moi seul qui y retoucherai, s'il y a quelque changement à y faire, moi qui broierai les couleurs, moi qui tiendrai le pinceau; ce sera ma vérité, à moi.

Je vous sais bien bon gré de penser à vos amis absens, car l'absence est malheureusement le rôle que j'ai accepté ou choisi dans la vie; mais je dois vous faire une petite leçon à propos d'un sujet pour lequel vous vous êtes souvenue de moi, c'est que la chambre des députés est bien réellement un édifice en pierre et marbre dont la latitude et la longitude sont connues au bout du Pont-Royal, entre votre maison et mon gîte, que les êtres qu'on y envoie sont des hommes en chair et en os, et que, quand vous avez rêvé de m'y percher, vous avez cru être encore au temps où les femmes comme vous étaient des enchanteresses et tenaient en main des baguettes magiques.

Paris, le 2 décembre 1844.

Certainement je vous écrirai avant votre retour à Paris; c'est vraiment une satisfaction que je me donne. Je suis resté pendant quelques jours dans une assez grande agitation : je ne m'étais pas attendu à la transfiguration à laquelle j'assiste, ou plutôt je n'étais qu'un sot, j'avais jugé avec mon cœur; il faut que je revienne à un point de

vue plus juste. D'abord je me suis laissé aller à une sorte d'émotion dont je n'ai pas été entièrement maître, j'en ai ressenti une profonde tristesse; mais elle s'efface de jour en jour, je me dis que tous les torts sont dans ma niaiserie. Où donc avais-je les yeux? Cependant bien d'autres s'y seraient trompés à ma place : manière commode d'entrer en accommodement avec son amour-propre. Ah! c'est une expérience qui ne laisse pas que d'avoir son charme que celle d'examiner successivement la même personne avec des sentimens différens. L'affection donne à tout un charmant coloris : les actes les plus équivoques sont toujours favorablement interprétés; on croit si aisément ce qu'on désire! Puis, quand est venue la désillusion, qu'on regarde le même objet du même œil qu'on verrait fonctionner un mannequin, comme tout change! Les ficelles apparaissent, tristes et misérables moteurs qu'il eût mieux valu ne jamais mettre à nu. Ce qui me déconcerte, c'est la multitude d'expériences qu'il m'a fallu faire pour commencer à comprendre. Je suis obligé de m'avouer que je n'ai guère de sagacité. J'ai éprouvé hier un plaisir d'une sorte qui va vous faire sourire et que vous ne comprendrez peut-être guère. Mon docteur de la *Favorite* m'a envoyé quatre tableaux représentant *ma Favorite* dans les positions les plus critiques où nous nous sommes trouvés pendant le voyage. A l'aspect de ces lieux où tant d'émotions m'avaient secoué, je les ai ressenties instantanément comme un choc en retour de la foudre; et l'émoi du danger, et les anxiétés pour arriver au moyen d'y parer, et la satisfaction d'y avoir échappé, tout cela m'a frappé à la fois, tout, jusqu'aux souvenirs de mes peines, m'a été agréable. Je vais les faire encadrer, et, si je puis les loger dans ma chambre à coucher, je veux m'en entourer. Aussi, quelles scènes! La *Favorite* rasant l'Ile d'or, près de Nanking, et courant sur les rochers avec une effrayante vitesse, et ne se sauvant d'une perte certaine que parce qu'un souffle de brise, s'échappant du haut de la pagode dorée, vient nous rendre la force de manœuvrer! Puis la *Favorite* se traînant dans la rivière de Canton pour aller demander raison des coups de bâton,... vous savez! ceci n'est pas le plus plaisant de ma campagne. Maudissez tant que vous voudrez notre vie vagabonde, je ne connais qu'une veine de l'existence qui soit préférable : c'est l'amour, mais l'amour réel, non pas celui aux pâles couleurs comme on le voit se traîner à Paris, mais celui qui vous bat au cœur violemment à vous étouffer. Je conviens qu'il y a au milieu de tout cela des fatigues qui ne plaisent pas à tous les âges; mais, tant que ces fatigues mêmes sont un plaisir de plus, tout est charme dans cette vie privilégiée. — Ce soir, spectacle à Saint-Cloud, je suis un peu libre.

Vous voulez que je vous admire, et vraiment je vous trouve ad-

mirable d'avoir su résister à l'enivrement de la gloire, ou au moins de la réputation et de la vogue. Ce dont je vous sais gré, c'est de n'avoir pas jeté aux vents vos pensées, c'est de n'avoir pas livré à tout profane les aspirations de votre cœur, car ce que j'ai vu de vous me donne les certitudes que, malgré tout le soin que vous puissiez prendre, votre cœur doit toujours être plus ou moins au bout de votre plume. Je vous écouterai avec plaisir. Il faudrait bien des choses, bien des fâcheux contre-temps pour que le 13 je ne fusse pas exact à trois heures dans la rue de Grenelle. C'est ma semaine de liberté, et je vous l'enchaîne de tout mon cœur. Je salue avec une singulière satisfaction votre retour à Paris.

A bord du brick le *Du Couëdic*, Toulon, le 13 mars 1845.

J'enrage de ne pouvoir me détacher de la France sans un secret ennui; je reconnais là un signe de caducité. — Voici mon voyage.

C'était un vendredi, jour néfaste, tout le monde le dit. Parti à six heures et demie du soir; mauvaise berline où nous étions enchevêtrés quatre dans les jambes les uns des autres; froid de chien pendant la nuit : nous n'en sommes pas morts grâce à mes fourrures. Au jour, neige partout, arbres glacés; la terre n'était plus qu'une méringue, les arbres en sucre candi; toute la journée de la neige, de la neige encore et partout de la neige! — Courrier, où s'arrête-t-on pour déjeuner? — On ne déjeune pas, monsieur. — Marche! — A cinq heures : Où dîne-t-on? — On ne dîne pas. — Heureusement à neuf heures et demie du soir Châlon-sur-Saône se trouve sur notre chemin tout verglassé, nos chevaux s'abattirent, nous en profitâmes pour croquer un souper à la hâte. — Nuit de verglas, notre attelage trébuche sur un pont : ce fut une affaire que de nous relever. Le matin, soleil resplendissant, neige éclatante; nous étions éblouis. — A Lyon à onze heures un quart, verglas, chute sotte, déjeuner en l'air. Comme j'étais parti un vendredi, tout alla au gré de mes vœux. Le directeur des postes m'attendait, il avait préparé les places; à midi, me voici parti dans le briska (malle-poste) de Marseille avec un de mes anciens compagnons de route (M. Laneuville, marchand de tableaux, qui se rend à Rome pour la fameuse vente). Les chevaux allaient un train d'enfer. En entrant à Montélimart, à minuit, le postillon, la tête exaltée, nous lance à bride abattue, au tournant d'une rue, contre le coin d'une maison. La secousse fut violente; nous aurions dû nous briser en mille pièces, mais nous étions partis un vendredi, le timon seul fut broyé et le choc amorti. Disons pourtant que le courrier reçut à la tête un coup capable d'assommer un bœuf, et il se mit à beugler comme un rhinocéros : *Mon Dieu! je suis mort! je suis*

mort! Le postillon, furieux de faire ainsi une halte dans la rue, hurlait contre le courrier qu'il avait peur, et il voulait traîner sa voiture avec des chevaux emportés jusqu'au relai; la pluie tombait à flots, mêlée de glace et de neige. Dans le conflit du postillon contre le courrier abruti de la secousse, le voyageur était compromis en son existence; nous regardâmes et intervînmes. Il y avait danger de mort à continuer; nous sommâmes le postillon de s'arrêter. Le gredin résistait; par bonheur, nous nous trouvions devant la maison de la directrice de la poste : elle arriva aux cris de douleur du courrier. — Venez prendre un cordial, venez que je vous enveloppe la tête, venez vous réchauffer! — Sur mon invitation, elle somma le postillon de dételer ses chevaux; le *scélérat* avait un double intérêt à tenter de se traîner au relai, d'abord la perspective d'aller se coucher, ensuite la crainte d'être mis à pied pendant un mois comme punition de son imprudence... Il baissa la tête en grognant à la voix de la dame. Comme nous étions partis un vendredi, Montélimart se trouve un relai important, avec des timons de rechange. On réveilla charron et serrurier, on se mit à l'œuvre sous des flots de pluie, on battit le fer pendant une heure et demie et nous roulâmes de nouveau vers Marseille. J'en fus quitte pour une contusion au genou; j'en souffre à peine aujourd'hui.

Enfin la neige nous quitta près d'Aix : l'herbe reparut aux champs; des bourgeons aux arbres, des fleurs aux mûriers et aux amandiers. Le soleil se mit à poindre : salut à la Provence!

A Marseille à trois heures. Toujours le guignon du vendredi me fait trouver la première place du coupé pour Toulon... A six heures du matin à Toulon. Douce température, molle brise des mers. Bain; visite à l'amiral Baudin. Je vais à bord de mon brick.

Oh! malédiction! que c'est triste et nu! Où es-tu, ma gracieuse *Favorite,* avec ta cabine si délicieusement arrangée? — Je pars en Spartiate. Je vous envoie le plan de mon logement. — Mon cœur se serre, se gonfle; quelle corvée! n'importe, il faut songer à partir. — L'état-major n'est pas composé : me voici en course, en quête. Un de mes vieux amis d'École polytechnique vient s'offrir pour partir avec moi, puis un autre, un autre. Voilà mes officiers au complet, charmans officiers; deux médecins. — Une lettre de M. de La Grange, une autre encore de vous! Soyez bénie pour le bien que vous me faites. Ma campagne est désolée. Mon cœur ne se desserre pas. Je n'ai aucun goût à monter mon ménage; d'ailleurs je suis trop occupé. Excellent navire du reste pour la mer! — Que de réflexions et d'émotions m'inspire votre lettre! Qui diable s'est jamais occupé de moi sur la terre? Je suis tout surpris de sentir qu'il est une âme vivante qui songe à ce que je deviens. Je vous écrirai,

quand j'en aurai le temps, tout ce que j'éprouve aujourd'hui. Je termine en courant et en vous envoyant mes remercîmens et mes plus tendres sourires. — Souvenirs à M. de La Grange, à toutes les personnes qui sont habituellement chez vous! Je vous répète jusqu'à l'ennui que mon cœur se serre à tant de souvenirs.

A bord du brick le *Du Couëdic*, en mer, le 28 mars 1845.

Que la première ligne, que le premier mot que j'écris depuis mon départ de France, soient pour vous, car pendant tous ces jours vous avez été ma constante pensée. Je n'ai pas cessé de ressentir un profond ennui, un inconcevable dégoût; si mon estomac a échappé au mal de mer, je l'ai eu constamment à la tête et au cœur. La vie m'ennuie. Mon esprit n'a pas quitté Paris, rien ne me fait distraction, ni le vent qui rugit, ni la mer qui gronde, ni les soins de mon navire, de mes hommes, de moi-même; je ne m'intéresse à rien, ma pensée flotte ailleurs. Et pourtant il faut que je vous dise comment j'ai passé ces derniers jours : c'est le 19 au matin que j'ai mis sous voiles; le vent contraire m'avait retenu la veille. A peine hors de la rade, nous fûmes saisis par un vent très frais du nord-ouest, ce qu'en Provence on nomme le mistral, et une heure après nous étions à la cape... Dieu veuille que vous ne sachiez jamais ce que c'est que cet état-là! Ballottés et secoués par une mer violente qui nous couvrait d'écume, n'osant livrer nos voiles au vent, qui les eût emportées, étourdis des sifflemens de la bise, à chaque instant inondés par la lame qui déferlait sur nos têtes en cascade; mêlez à tout cela le désordre d'un premier départ, l'ignorance de mes jeunes matelots. Je passai ainsi deux jours sans quitter mes bottes ni mon chapeau, n'ayant pas un fil de sec sur toute ma personne. Les Baléares nous offrirent un abri derrière elles; nous nous essuyâmes un peu, toujours faisant route vers le détroit. Encore si la brise si fraîche fût restée de l'arrière! en quatre jours, nous vidions la Méditerranée. Déjà même j'avais montré mon nez à l'entrée du détroit de Gibraltar lorsqu'une renverse de l'ouest vint nous frapper au visage; nous risquâmes de faire de graves avaries, qu'il fallut toute notre science de marins pour éviter, et nous fûmes refoulés jusque près de Malaga. Quelle perspective, attendre des jours, des semaines peut-être, pour atteindre l'Océan! Au moment où nous y pensions le moins, le vent contraire se détend, tombe, vient le calme, puis un léger souffle de l'orient; toutes les voiles se déploient, et nous donnons au milieu de la nuit, hier, dans l'étroit passage de Gibraltar. Je tombais de fatigue quand défilèrent successivement et le feu de Gibraltar et le phare de Tarifa, et aujourd'hui nous sommes en plein Océan, courant vers les Canaries...

C'est trop, n'est-ce pas? de vous donner tant de détails sur mes affaires intérieures; j'aime mieux en détourner la tête, car pour moi-même elles n'ont plus que du dégoût. Autrefois je les poétisais; l'imagination a fui. Je suis à bord comme si je n'y étais pas, mon âme est restée sur la terre de France. A quelles minuties de cuisine il m'a fallu descendre pendant tout ce temps! Ma cabane à disposer, ma chambre, mon lit, mon office, ma chaudière même, mon thé à préparer, mes domestiques à façonner... *Miserere mei, Deus!* Ma foi! votre Julie aurait rendu plus de service en ce monde, si, au lieu de défaire paresseusement les plis de vos rideaux, elle fût venue mettre un peu d'ordre à l'effroyable chaos d'où je commence à peine à me débrouiller. Je suis parti sans attendre l'arrivée de mon linge : pas de nappes, pas de draps, pas de... Ma soupière s'est cassée en mille morceaux; voici une pile d'assiettes qui vient de voler en éclats. Je veux faire comme le lazzarone, aller contempler l'azur profond des cieux et me couvrir d'un dais d'étoiles pour échapper aux mille misères du pot-au-feu... Le ciel est bleu, la brise est favorable, bonsoir! Je vous quitte pour aller penser à vous en aspirant à pleins poumons la fraîche haleine des alizés...

Le 29. — Je viens de relire votre dernière lettre, où vous m'annoncez que l'on prie pour nous chaque lundi. Faut-il que j'attribue à votre intercession et aux prières de vos jeunes filles le beau temps qui nous pousse mollement vers le but de notre voyage? Il est trois heures; c'est l'heure à laquelle j'avais accoutumé de penser à vous voir : involontairement ma pensée se reporte vers vous. Vous dire avec quelle douce émotion je vous retrouve assise ou plutôt à demi couchée sur votre grand fauteuil, ce serait trop long. Je respire en entrant les parfums que j'aimais : les fleurs sont encore là près de la porte, toutes, hors les pâquerettes; la lumière pénètre chez vous, adoucie en demi-teintes par vos rideaux; comme tout est calme, et pourtant comme tout vit dans cette chambre! L'air y est tiède et pourtant frais et pur. Rien ne remue, mais tout y sourit, et l'esprit et les sens sont caressés; comment le cœur ne s'y plairait-il pas? C'est singulier comme tout y est harmonie et silence! Quel langage que celui de toutes ces jolies choses si naïvement disposées! Rien n'y parle pourtant, mais tout y inspire. Partout il y a une pensée, ou posée là, ou nonchalamment laissée, et qui en fait éclore mille autres. Quelle âme vole donc en se jouant pour animer toutes ces choses?.. Parlerez-vous enfin? Ah! cette longue robe noire a déroulé ses plis, vos yeux ont éclaté, votre voix a tout fait vibrer... Mais je me complais trop dans tous ces tableaux, dans tous ces souvenirs! Ne pourrai-je donc plus enchaîner mon âme à mon na-

vire? Oh! souffle, souffle, brise! et en m'emportant loin de la France, entraîne-moi tout entier. Néanmoins de tant d'amis je ne puis me détacher sans déchirement; si vous devinez la millième partie de l'émotion que je ressens, dites, dites bien à toutes les personnes que j'ai vues chez vous que je les regrette profondément. Je me sens gagner par une secrète mélancolie; il faut que je fuie ma chambre, il n'y a que le ciel éclatant qui puisse un instant me distraire. Je ne veux plus penser à la France. Adieu!

Le 30 mars à trois heures. — C'est encore la même brise qui nous porte vers les îles Fortunées, ce sont les mêmes longues vagues qui nous bercent, c'est le même ciel parsemé de nuages blancs, c'est la même monotonie, ce sont les mêmes images qui voguent dans mon cerveau. Quel récit puis-je vous faire qui vous intéresserait? Est-ce l'histoire d'une pauvre bergeronnette emportée par le vent d'est de la côte d'Afrique et qui vient de tomber à mes pieds, épuisée de fatigue? Faut-il vous dire les malices d'une huppe qui depuis trois jours perche audacieusement au sommet de nos mâts et se rit de tous les efforts des gabiers qui la chassent? La vie s'abîme dans l'immensité des mers, la pensée s'engourdit là ou cessent les êtres vivans.

... Le 31 mars à 10 heures du matin. — Vous m'avez promis qu'à cette heure vous penseriez à moi; je vous donne pensée pour pensée, et je vous renvoie votre souvenir. J'avais souvent rêvé dans ma vie une affection douce, intime et tendre; je l'avais souvent cherchée, et que de fois, dans ma soif d'aimer, me suis-je trompé sur les créatures où j'avais cru pouvoir la poser! Ce à quoi j'aspire est-il donc introuvable? Quoi! une âme qui sente comme je sens moi-même, qui comprenne un dévoûment secret, délicat et sûr, et qui, loin d'en rire, s'en émeuve, — qui ait de l'écho pour tout ce qui est beau, pour ce qui a de la noblesse et de la grandeur, qui sache se laisser aimer et qui soit touchée d'être aimée, qu'on comble dans ses momens de joie ou d'ivresse, et qu'on retrouve amie et consolatrice quand le cœur déborde d'amertume... En vain le passé me prouvera-t-il que c'est difficile à rencontrer; j'ai ce besoin tellement planté au cœur, cette aspiration est tellement vive en moi, que je veux croire à la réalisation de mon rêve, et que j'y croirais encore même après une nouvelle désillusion.

Avec mon soleil de naissance s'est élevée aussi la contrariété : le vent, qui depuis plusieurs jours était resté favorable, a changé tout à coup. Il faut lutter; c'est l'image de toute ma vie.

1er avril. — Nous voici sous l'influence des molles températures; le vent est tombé, la mer est huileuse, ses ondes sont lisses, une douce chaleur pénètre partout. Les nerfs s'épanouissent, la respi-

ration se fait sans efforts, rien n'arrête le sang, la vie se sent à peine, l'imagination semble se détacher du corps, et les tableaux qu'elle retrace sont d'une netteté parfaite. Dans cette mollesse enivrante, c'est de mémoire qu'il faut vivre; autrement on ne rêverait que les délices d'un harem, fleurs fraîchement épanouies, eau murmurante, doux parfums, et le reste.

... 5 avril. — Voilà cinq jours entiers que je lutte contre le vent contraire, et je n'avance pas. Je suis au milieu de la cyclade des Canaries; pas une voile ne blanchit à l'horizon qui m'annonce un compagnon d'ennui. Ténériffe est devant moi, et je désespère d'y atteindre. Je voulais y prendre du vin pour vous. Si vous me demandez l'emploi de mon temps, — j'aspire la brise tantôt légère, tantôt fraîche, je laisse errer mon esprit au gré de la valse qui me berce; je lis, je médite et je rêve; puis, et c'est là mon seul vrai plaisir, Délio, qui a déjà merveilleusement compris les secrets caprices de son maître, suspend près de moi un plateau de palissandre garni d'une balustrade dorée, il y pose silencieusement une carafe, un verre et une toute petite bouteille noire, c'est du sirop de framboises, c'est mon ambroisie : sous ce ciel doux, il est devenu une liqueur délicieuse, limpide, cristalline, parfumée... Je retrouve encore le soleil de la rue de Grenelle.

6 avril. — Cent fois je me suis demandé pourquoi la mer n'a jamais inspiré une œuvre de génie. Retranchez quelques exclamations sublimes des prophètes, une ou deux descriptions de tempêtes chez Homère et Virgile, quelques pages de Camoëns, et vous êtes tout surpris de voir que jamais la mer n'a eu son poète. Pourquoi? Est-ce donc que l'homme ne peut s'inspirer de l'immensité de l'océan et de ses immenses scènes? Pourtant le désert a son chantre, la caravane qui le traverse y laisse sa trace de poésie, et jamais la poésie ne s'est attachée au vaisseau, ou même à la flotte qui ouvre son sillon dans les flots! J'aurais bien voulu demander à M. de Lamartine pourquoi lui-même semblait s'engourdir à la mer. — Nous sommes sortis des Canaries cette nuit; il m'a été impossible d'aborder à Ténériffe. Ce matin, le pic nous apparaît dans les nuages, nous le saluons de loin. C'était de là pourtant que j'espérais vous envoyer cette lettre... Quand en trouverai-je l'occasion maintenant? — Adieu.

11 avril au réveil. — Chaque jour augmente de 80 lieues la distance qui nous sépare. J'espérais pouvoir m'arrêter un instant aux îles du Cap-Vert pour vous jeter ce souvenir; — rien! je ne les ai pas même aperçues; la nuit et une brume épaisse me les ont cachées, et la brise qui m'emporte est si vive que je n'ai pas songé à me détourner un instant pour les aller reconnaître. Me voici donc

en plein Océan, n'ayant devant moi, autour de moi, sous moi, que la vague qui déroule ses vastes replis, — la vague, rien que la vague, d'un bleu épais à sa base, couronnée à sa crête d'une écume éclatante. Encore si elle avait quelque mollesse, mais elle nous brise les reins, alourdit nos têtes, fait trembler et danser le navire sous nos pas, nous dispute notre dîner et même la pensée que je vous donne, car je suis obligé de me tenir à quatre pour vous écrire : mon encrier veut se renverser, le papier s'échappe sous ma main, et toujours le même spectacle : monotonie lourde, écœurante, qui, loin d'éveiller la pensée au cerveau, la paralyse! Avant-hier, j'avais pensé à Mme de Saint-Mauris; le vent hurlait, la mer était montueuse et nous battait en flanc comme un énorme bélier, enfonçant nos *sabords* (vous savez ces volets dont la rupture d'un seul a ouvert tout à coup aux yeux de Mme de Saint-Mauris les abîmes de l'Apocalypse). Il faut des dangers pour vous tirer de la léthargie où vous êtes plongé! Je ne me suis senti vivre qu'un instant au passage du détroit de Gibraltar. Nous étions peut-être une soixantaine de navires attendant le vent favorable; dès ses premières atteintes, nous courûmes toute voile déployées vers l'entrée. Il était nuit quand nous en approchâmes. Tous les autres navires attendirent prudemment au lendemain ; mais dans les derniers rayons du soleil couchant j'avais aperçu la tour de vigie qui culmine comme un paratonnerre au sommet du Djebel Tarik (montagne de Tarik), la pointe d'Europe, et je n'hésitai pas à donner dans la passe, refoulant un courant violent qui aboyait contre nous, nous ballottant du pied du mont Calpé à la *Pointe des Lions* sur la côte d'Afrique, où le *Mont aux Singes* nous envoya des rafales devant lesquelles l'Océan recula, et nous livra passage. La nuit était sombre, des nuages noirs nous dérobaient la vue de la terre, dont nous étions tout près; mais on entendait la mer briser au rivage; nous étions tout attention. J'ai vécu un peu pendant ces trois heures de lutte.

Désastre! — J'avais une charmante ménagère, l'ornement de mon office; Délio, mon honnête domestique, trouvait un plaisir indéfinissable à la rendre éclatante, chaque ciselure était éblouissante; il s'y mirait, le brave garçon! Nous la croyions à l'épreuve de tous les temps; ses trois pieds étaient encastrés et bien ajustés dans les trous d'une planche. Hélas! pendant la nuit, une grosse lame est venue nous prendre par la hanche, nous a secoués comme une coquille de noix; la planche a été soulevée au choc, et l'infortunée ménagère, déplantée de son trône, est tombée de 4 pieds de haut sur la tête, éparpillant au loin dans ma chambre ses cristaux mis en éclats. Je me suis éveillé en sursaut; à la vue de la figure de mon pauvre Délio, j'ai cru que nous avions touché sur un ro-

cher. Les soupirs de ce digne garçon me firent rire, et je me recouchai en murmurant : *vanité des vanités!*

15 avril. — Nous venons de tomber dans les calmes de l'équateur. Les nuages pendent immobiles et noirs sur nos têtes, nos voiles battent; l'atmosphère est lourde, la chaleur humide et suffocante. Vivre est chose pénible, penser un travail insupportable; je fais de grands efforts pour me retracer votre souvenir et réunir quelques images fugitives qui me rappellent ce que vous êtes. Triste spectacle que celui qui nous entoure! mer grise, horizon épais, sans portée, ciel mat, menaçant et terne... C'est laid, c'est laid... Malgré soi, l'esprit prend un lourd reflet des objets extérieurs. La vie s'échappe toute seule par les pores, les poumons travaillent à vide; c'est une étuve où les muscles se détendent, la tête s'appesantit, la pensée devient insaisissable.

Le 18. — Je pense beaucoup à vous, mais je ne vous écris que le moins que je puis : quel intérêt pourrais-je appeler sur ma vie solitaire, délaissée, monotone? Toujours rêver et se nourrir de sa propre pensée, c'est se ronger le cœur. Et cependant je veux vous donner quelques détails sur ma vie intime pour que vous soyez indulgente sur mes défauts. Si vous me trouvez violent dans ma volonté, cassant, oh! accusez-en un peu ma vie : si j'adresse la parole à un officier, c'est pour lui donner un ordre le plus bref possible, et il n'a qu'une réponse à me faire : *oui, commandant!* Si je fais signe à un homme de l'équipage de s'approcher, c'est pour lui faire une question en termes nets, tranchés, ou lui intimer impérieusement une action qu'il exécute avant même de répondre. Toujours résoudre, vouloir et ordonner seul, toujours travailler seul, méditer seul : mes livres n'ont jamais la réplique quand je les contredis; toujours sentir seul, aimer seul, et, quand des chants d'amour s'éveillent en mon cœur, les étouffer ou se transporter par-delà les nuages pour les exhaler sans écho! Et puis où prendre mes comparaisons? La mer, le ciel, le ciel, la mer, tout cela est bien nuageux...

Le 28. — Tous ces jours viennent de passer dans une monotonie écrasante. L'atmosphère de l'équateur était lourde, suffocante, on respirait à peine; parler était un ennui, écrire une fatigue redoutable! C'est le 21 que nous avons coupé la ligne. Je ne vous retracerai pas les jeux auxquels s'est livrée la jeunesse du bord; il faut être tout à fait jeune pour trouver du plaisir à ce baptême étrange. La plus grande de nos distractions, c'est la prise d'un requin. Le requin est l'ennemi universel; dès qu'il est harponné, tout le monde s'émeut et accourt pour assister à l'agonie du monstre. On lui met des bâtons dans la gueule, on pousse des hourrahs à ses énormes

coups de queue; chacun se plaît aux coups de hache qu'on lui assène, — nulle pitié pour ses souffrances.

Ah! je veux me reporter vers la France, vivre de souvenirs; quel jour est-ce aujourd'hui? Votre petit almanach rose me dit que c'est lundi. Lundi! c'est votre jour, vous recevez ce soir; eh bien! je vais prendre place dans un de vos fauteuils. Voici venir d'abord votre neveu et Mme de Lambel; elle est tout éblouissante de toilette; sa robe est d'une fraîcheur!.. En vérité, je ne sais si c'est une gaze réelle ou un nuage bleuâtre irisé sur les bords par le soleil couchant. Vous direz tout ce que vous voudrez, elle est vraiment gracieuse, et puis on sent qu'elle a envie de plaire, et elle plaît. M. P... entre, il vous salue d'un air diplomatique; êtes-vous en guerre ou en paix aujourd'hui? Hum! vous coquetez avec lui ce soir; votre voix vibre comme du cristal, mauvais signe; vous l'avez maussadement reçu ce matin. Il fait la cour avec acharnement à Mme de L...; il ne répond pas à vos interpellations à distance; votre lèvre prend une courbure inexprimable, et le tour de vos yeux donc! Quel malheur que je ne sois pas là pour attiser le feu! Mais je ne me sens que le regret de ne vous pas voir, je n'ai pour vous tous que des pensées affectueuses. Oh! que je vous envie d'avoir assez de temps à donner aux affections pour pouvoir ainsi le gaspiller en bouderies! Tiens! je n'avais pas vu entrer M. B..., il cause sans bruit avec M. de L... Sans l'étincelle qui de temps en temps brille dans ses yeux et le petit pli qui se creuse au coin de sa bouche, rien n'avertirait de la finesse de sa conversation, tant son débit est simple. Ah! quel mouvement dans l'antichambre! comme l'air est agité! comme les portes s'ouvrent vite! C'est comme la brise de terre qui vient des îles Fortunées saisir le navire en calme, gonfler ses voiles et le remplir des parfums des orangers; ce sont vos nièces, Mlle Nat... en tête. Mon Dieu! quand reverrai-je donc tant de gracieuses créatures autrement que dans mes rêves du crépuscule? Chut! voici les hommes graves... Si je voulais les nommer, ce serait une liste d'appel au poste de combat. Les groupes se forment, on s'anime, on va s'échauffer... Crac! voici une apostrophe toute bienveillante de la maîtresse de la maison au Démosthène du moment, et les voix redeviennent douces, aimables; malgré moi, je vous admire...

..... J'ai été dérangé par un grain d'orage... Il est tard, j'ai vu entrer Mme Beug..., j'attrape la définition du *bel amour*, et je vais me coucher en y rêvant...

Le 10 mai. — Comptons : il y a cinquante-deux jours que je n'ai senti la terre ferme sous mes pieds; oh! quelle impatience j'éprouve de la posséder, de marcher sur l'herbe, sur les pavés, peu m'im-

porte, pourvu que ce ne soit pas une planche mouvante! Quand je pense que souvent à Paris je prenais une voiture! Aller m'emprisonner assis dans une espèce de coffre à mort quand je pouvais marcher librement! Que je regrette toutes les courses que j'ai ainsi perdues! Je ne suis plus qu'à 60 lieues de La Plata; le vent est tombé,

Et la voile inutile
Fatigue vainement l'atmosphère immobile.

Mes réflexions sont toujours tristes; les études ne peuvent plus rien pour me distraire. Platon m'ennuie, Socrate m'impatiente, Aristophane m'agace, les malheurs de Didon me rendent amer, l'histoire me pèse, les voyages m'irritent; évidemment je suis malade, je veux toujours être seul, et la solitude me semble lourde.

..... Le 14 mai, j'ai mouillé à Montevideo... Les affaires m'envahissent; le temps me manque pour vous écrire, mais vous êtes constamment présente à ma pensée.

Le 17 mai 1845.

Buenos-Ayres, le 27 mai 1845.

Représentez-vous, si vous le pouvez, le plaisir que m'a causé l'arrivée de votre paquet. On me l'a remis à minuit, au moment où je rentrais encore tout ahuri d'une conversation de quatre heures avec le ministre des affaires étrangères. Je me mis d'abord à faire sauter les premières enveloppes avec une sorte de frénésie, puis je songeai qu'il valait mieux me calmer, et je coupai soigneusement l'un après l'autre tous les fils de la toile cirée. Je sais bien que ce sont des bêtises; mais, bêtise ou non, le fait est que, quand je sentis dans ma main ce portefeuille fait à mon intention, entouré d'une cravate faite exprès pour moi, et portant tant de traces de mon souvenir, il me sembla que la patrie se résumait là, au coin de mon feu, à 2,000 lieues, je me crus transporté en France; ce fut une vraie commotion électrique. Et quand je fus parvenu à l'ouvrir à grand'peine, — car ma main tremblait, — que je fouillai tous les replis pour voir s'il n'y avait pas une lettre, il me fallut une demi-heure pour lire un mot; puis je lus dix fois la première page sans rien comprendre. Peu à peu ma raison revint, j'entrevis ce que c'était que tout cela; ce fut un instant de bonheur. Il était trois heures du matin, je voulus me coucher, — impossible de dormir, — et je me relevai pour regarder et lire encore; le jour vint, et je lus et relus à la clarté du soleil. Vous ne comprendrez pas toutes ces niaiseries-là, mais, c'est égal, vous ressentirez au moins un peu le contre-coup de l'émotion que vous m'avez causée. C'est à vous

maintenant que j'adresse la première lettre que j'écris sur le buvard. Mettons un petit nuage dans ce ciel si pur : un accident est arrivé, la glace s'est trouvée cassée, mais le mal est heureusement réparable, et votre cravate est venue à point pour me guérir d'une fluxion gagnée à l'air, il y a quelques jours, car il fait assez frais ici pour être obligé de faire du feu. Du reste, ce pays humide est le pays des fluxions; la plupart des dames ont la figure enveloppée, les dents sont souvent attaquées. J'aime assez, du haut de mes fenêtres qui dominent la place de l'église Santo-Domingo, contempler la population féminine qui se rend à la messe... Avant-hier dimanche, j'ai eu à genoux devant moi une foule immense. C'était le jour du Saint-Sacrement; on avait élevé trois reposoirs sur la place, et le plus beau se trouvait droit sous ma fenêtre. A travers des nuages d'encens qui montèrent jusqu'à moi, je pus voir beaucoup de figures agréables et surtout de beaux yeux. Ce jour-là, je crois bien que j'ai fait tort à Dieu, car la curiosité détourna sur moi plus d'un regard dévot, même au moment le plus solennel de la bénédiction : si je dois être damné pour ce fait, j'aurai au moins cette consolation que c'étaient les plus jolies qui ont eu des distractions.

... Je vous écris à bâtons rompus, il faut que vous subissiez ma vie sans cesse dérangée par des visites, des affaires à traiter, des... Allons, décidément je ne pourrai pas vous écrire; cependant j'aurais voulu vous adresser quelques réflexions ou observations sur les femmes à qui j'ai affaire ici, et l'on me presse, on me dit que le bâtiment va partir. De toutes les dames que j'ai vues jusqu'à présent, la plus brillante est sans contredit la sœur du général Rosas, Mme Mancilla, femme du général : une figure gracieuse, jolie, traits fins, bouche délicieuse, et des yeux éclatans comme un phare tournant; une taille charmante, une main fraîche et douce à baiser, et qu'elle donne volontiers; de l'esprit, une coquetterie infinie. Tout ce qui a passé d'étrangers à Buenos-Ayres a certainement déposé son hommage à ses pieds; mais, bien que tout le monde la vante, que je l'admire et que je le lui dise, elle ne m'est point du tout sympathique. Ses yeux phosphorescens me rappellent un peu trop les dames de la rue Le Peletier; elle est bonne enfant, mais elle ne sent pas du tout comme je sens; tout est dans sa tête, dans ses sens, rien dans son cœur; elle est un peu absorbée par les détails et les manéges de sa coquetterie. En revanche, elle a près d'elle une petite nièce de quatorze ans, toute formée, d'une figure ravissante, et dont la franche nature fait merveille. Toutes les femmes font leurs efforts pour nous être agréables, quand nous allons passer la soirée dans le salon du gouverneur; Mme Mancilla minaude et déploie tous

ses charmes; sa nièce, cette délicieuse créature, les yeux attachés sur nous, semble rêver et fait presque rêver; la bru de Rosas fait de la musique, pianote et chante. Puis viennent en foule les amis de Manuelita Rosas; ce sont des serremens de mains à n'en plus finir, des œillades de l'Andalouse qui semblent vouloir vous secouer l'âme sur ses gonds, et qui vous ébranlent comme d'une commotion électrique.

2 juin. — Plusieurs jours viennent de se passer sans que je vous aie écrit, mais non pas sans penser à vous. Reprenons nos affaires avec les dames. Mme Mancilla est toujours jolie, toujours coquette et gracieuse; peu à peu je lui découvre d'excellentes qualités, j'ai même quelque plaisir à me trouver près d'elle. Elle aime son frère d'amour extrême. Cet affreux tyran, comme dirait ce plaisant M. Th..., inspire autour de lui la plus vive affection : frères, sœurs, nièces, tout ce qui tient de près ou de loin au monstre lui est dévoué à un degré inexprimable. Je ne dis rien de l'espèce de culte idolâtre que Manuelita, sa fille, a pour lui : la tendresse filiale a son fanatisme chez tous les peuples. Manuelita est la providence de son père; elle lui consacre ses nuits et ses jours. Lorsqu'après une nuit passée aux affaires cet homme si singulier et si énergique sent venir le matin, et qu'il se fait sérvir à souper, sa fille accourt pour le servir elle-même et adoucir par des témoignages de tendresse les ennuis d'une administration dont il tient seul tous les fils. Au milieu des affaires les plus sérieuses et les plus épineuses, elle sait faire planer son image caressante dans le cabinet de son père; c'est un *maté,* c'est une fleur, c'est un thé qu'elle envoie, ce sont des gâteaux faits par elle-même. Et avec quelle bienveillance elle reçoit tous les étrangers! Je doute qu'il y en ait un seul qui soit sorti de chez elle sans en emporter une impression de bonté, quelque souvenir agréable. Manuelita est une belle fille de trente ans environ, grande, svelte, élancée, l'air gracieux. Quand je dis belle, il faut m'expliquer : elle n'est point jolie, mais elle a de la vivacité, une grande expression dans la physionomie. Son front est admirable, ses yeux pénètrent (peut-être ont-ils une expression inconnue parmi nous), ses traits ne manquent pas de délicatesse et d'une certaine régularité; sa voix vibre, elle est pleine d'élans, et quelques-unes de ses inflexions surprennent. Avec quelle effusion elle vous serre la main, quand cette main lui semble amie de son père! C'est à cet homme qu'elle rapporte toutes ses actions, toutes ses pensées, comme si elle voulait le dédommager des difficultés sans nombre contre lesquelles il lutte.

19 juin. — Je passe presque toutes mes soirées chez Manuelita, et chaque jour elle me plaît davantage; c'est une vraie fleur du

désert, un oiseau des *pampas*. La nature primitive éclate en elle dans sa force et sa beauté. Sans doute, elle a quelque chose du fruit sauvage, mais quelle riche organisation! Comme elle s'éveille à tout ce qui a de la grandeur! Comme elle comprend tout! Je suis sous le charme; sa voix âpre me remue d'une manière singulière, jamais valse ne m'a ému comme une valse avec Manuelita; du reste, elle se donne la peine d'être aimable pour moi, et elle est captivante. Savez-vous comment coulent mes heures du soir? A huit heures et demie, j'arrive chez Manuelita; elle me fait asseoir près d'elle, me serre à gauche par Mme Mancilla; on cause, on danse, on fait de la musique. Eh bien! vous croyez que je vous oublie, n'est-ce pas? Non, pas un instant; au milieu de ces belles et naïves natures, ma pensée se reporte sans cesse vers Paris. On dit que l'homme des bois rêve à ses forêts au sein des plaisirs les plus vifs de la civilisation; moi, je ne rêve que les douceurs de la civilisation au milieu des beautés sauvages; elles charment à voir, mais elles sont âpres au toucher.

23 juin. — La fille du ministre des affaires étrangères m'a fait présent d'une petite garniture de dentelle, ouvrage des Indiens du Paraguay; c'est un spécimen de l'industrie de l'Assomption. Je l'ai acceptée à votre intention, et je vous l'envoie dans cette lettre; parez-vous-en un instant en souvenir de moi.

Cette lettre ne vous annonce pas encore mon retour; il y a plus d'un mois que je suis arrivé, et rien encore n'est arrêté; cependant j'espère bien ne pas être retardé plus d'un mois au-delà du terme que je m'étais fixé. Sans doute ma présence ici n'a pas été inutile aux affaires; mais pour moi quelle ruineuse corvée! Si vous saviez au milieu de quelles difficultés je me débats! Ce n'est de ma part qu'un long sacrifice, et si ma confiance en vous m'arrache ce soupir, c'est que je ne veux pas que vous vous fassiez illusion sur l'état où je me trouve; cependant gardez cela pour vous : l'amiral m'a imposé là une rude occasion de dévoûment. Rien ne marche, tout se traîne.

Le 5 juillet. — Je viens de recevoir votre lettre des premiers jours de mai. J'ai été touché du revers qui vous est arrivé comme s'il m'eût été personnel. Que le ciel se plaise à confondre les desseins des méchans, je le conçois; mais, quand je me rappelle l'usage que vous vous proposiez de faire de toute la fortune qui paraissait devoir vous venir en partage, quelles misères vous espériez soulager, je ne puis m'empêcher d'accuser d'injustice le sort qui vous prive de si douces jouissances. Je n'essaierai point de vous donner des paroles consolantes, vous êtes au-dessus du malheur qui vous est arrivé; ce n'est pas vous qui avez fait une perte considérable, ce

sont les malheureux qui ont perdu, ce sont tous vos amis qui ressentiront cet échec.

Comment, au milieu de tant de préoccupations tristes, avez-vous pu encore vous mettre en campagne pour moi? Il faut que vous ayez au cœur une bonté bien active, bien incessante. Je regrette que le succès n'ait pas couronné vos efforts, je le regrette pour vous, car je sens par moi-même quel plaisir vous auriez eu à me rendre service, à vous graver dans ma vie par une nouvelle obligation. Je n'ai pu m'empêcher de sourire tristement à votre recommandation de ne pas me laisser aller au désespoir. Je n'ai point été surpris du tout du résultat de votre touchante intervention; je le savais d'avance. Chez moi, l'illusion serait impardonnable; j'ai plongé trop avant dans l'âme que vous avez effleurée pour n'en pas connaître tous les ressorts; il y a longtemps que j'ai bu le calice, l'amertume en est presque effacée. Le jour où j'ai reconnu le fond de cette âme, j'ai éprouvé un long déchirement. Ma mauvaise étoile m'a enchaîné tout brûlant de reconnaissance à un cadavre; le temps rompra ce lien. Ne vous indignez pas; si l'éblouissement de l'affection ne m'eût pas empêché de fouiller dans la vie passée, j'y aurais trouvé, et là en traits bien autrement cruels, toute l'histoire qui me touche. En voilà trop sur ce misérable sujet.

Le 6. — Je continue ma mission de dévoûment, et il en faut dans la position où je me trouve. Ne vous raillez pas du sentiment qui m'inspire; ne serait-ce pas justifier l'ingratitude ou l'égoïsme que de se laisser détourner de son but parce que nulle récompense n'y est attachée? Ce qui m'est pénible, c'est que je suis chaque jour obligé de faire des sacrifices personnels, souvent au-delà de mes forces, à une position, en apparence de confiance, où je ne vois que des amertumes à recueillir. Tout cela me trempe rudement, et puis étonnez-vous de trouver en moi cette énergie de volonté dont vous me faites quelquefois un reproche! — Les affaires ici s'annoncent très mal; il y a beaucoup de chances pour que nous aboutissions à une catastrophe, et, à vrai dire, dans les dispositions d'hostilité réciproque où je vois les esprits, il me semble que le danger est imminent. Cependant je lutte, je fais entendre à tous les partis des paroles d'accommodement; il serait plus facile et plus populaire de faire éclater des cris de guerre, mais ce n'est pas là l'objet de ma mission.

Je ne pense pas que mon retour soit retardé de plus d'un mois au-delà de nos premières prévisions; cependant j'abandonne toutes vos douces rêveries d'ambition à un autre temps.

Buenos-Ayres, le 31 juillet 1845.

Mois et jours passent péniblement au milieu de dégoûts sans nombre; enfin je vois approcher l'instant de retourner vers la France et vers vous. Outre une multitude d'autres leçons que j'aurai retirées de cette campagne-ci, il m'en restera d'avoir senti bien vivement que la plus douce chose de cette vie, c'est une amitié confiante et profonde. Qu'allons-nous chercher à travers les mondes? Quelques scènes de curiosité, des déceptions continuelles, de froides vérités au contact desquelles l'imagination se glace, des hommes près de qui le cœur se tait, et quand on a roulé quelque temps comme étourdi au milieu d'événemens nouveaux qui n'ont d'intérêt que leur singularité, quand on a respiré sous un ciel dont la diversité seule fait l'attrait, on se réveille tout alourdi, le cœur dégoûté, l'âme froissée, et l'on se prend à regretter son ciel, l'air de sa patrie, la voix de ses amis, et surtout, avant tout et toujours, un autre bonheur qu'on ne peut comprendre que près de vous, que vous seule peut-être savez inspirer à un si haut degré, un échange complet de tout ce qu'on sent et de tout ce qu'on pense, un abandon délicieux de tout son être aux influences inévitables de votre atmosphère... C'est presque niais, ce que je vous dis là; eh bien! c'est pourtant ce que j'éprouve aujourd'hui. Je vis au sein d'un monde révoltant de fourberie, d'immoralité, de mensonge; il faut bien que je me retrempe un peu dans mes souvenirs, dans des sentimens plus purs que tous ceux qui m'enveloppent depuis trois mois.

Les affaires ici devraient se terminer d'une manière toute pacifique, ou au moins à peu près pacifiquement; nous en serions quittes pour des démonstrations hostiles. Les gens de ce pays sont comme des enfans qu'il faut traiter un fouet d'une main, une boîte de bonbons dans l'autre; on n'en obtient rien par la raison. Il semblerait qu'ici l'espèce humaine est dégénérée, et que nous avons affaire à une race inférieure. Malheureusement nous ne sommes pas plus sages nous-mêmes, nous prenons les choses au contre-pied, et nous aboutirons à une catastrophe. Nous nous jetons dans une voie insensée, et, si nous faisons les affaires de quelqu'nn, ce sera celles de l'Angleterre. Il faut pourtant que je rende justice à qui de droit; ni le roi, ni l'amiral de Mackau ne sont complices de la folie où nous tombons. Ne me dites plus que le sens commun mène les affaires de ce monde; quand j'irai dans l'autre, si j'y trouve quelque vieille barbe responsable de ce qui se passe ici, je lui demanderai un fameux compte. Ce qu'il m'importe aujourd'hui de faire, c'est de partir; nous allons être dans un milieu absurde, l'absurdité m'étouffe : cette absurdité, c'est la guerre; nous n'avons d'autre

chance que celle de nous brûler les doigts en tirant les marrons du feu pour l'Angleterre. Encore si la guerre offrait quelque gloire; mais rien, de la honte en pure perte!

Qu'est-ce que ce château de La Grange que vous avez acheté? N'est-il pas au bord de la Gironde, surplombant de ses saules les flots boueux du fleuve, — château moderne, mais enveloppant dans ses métairies le vieux manoir de Beaulieu avec ses ruines, ses mâchicoulis, ses caveaux, ses souterrains et ses sombres souvenirs? Est-ce cela? Oh! je ne sais quelle vague histoire j'ai dans le cerveau à propos de ce site, histoire féodale ou vendéenne, je ne me rappelle plus, mais quelque chose de romanesque à la façon d'Anne Radcliffe. Regardez bien au milieu des ruines s'il n'y a pas quelque vieux portrait ou statue qui vous fasse des yeux. Vous m'y verrez, car j'ai bien envie d'aller visiter ces décombres d'un autre âge, si toutefois je ne me trompe pas. Il y a surtout, toujours dans ma tête, certain petit sentier tortueux derrière les haies, qui mène du château de La Grange au vieux manoir, où il doit être impossible de se promener sans être saisi d'une impression profonde; chaque pas révèle un grand fait, je ne sais pourquoi j'y vois rôder l'ombre de Simon de Montfort. Ce sentier doit mener à des voûtes grillées, à des oubliettes à 50 pieds sous terre.

1er août. — Les plénipotentiaires ont demandé leurs passeports, et ont quitté Buenos-Ayres. Nous sommes engagés dans une voie insensée. J'aime certainement M. Def....., mais je ne puis m'empêcher de vous dire que, comme politique, comme diplomate, c'est un fou. Si le ministère se tire de là, il aura du bonheur. Je ne lui donne pas six mois, s'il suit la route où nous nous jetons, avant que des entrailles de la France s'élève un cri de réprobation contre le dévoûment de Raton-France à Bertrand-Angleterre; mais j'espère encore dans le bon sens anglais, qui s'apercevra sans doute à temps qu'on fait ici des bêtises.

4 août. — Je viens de me retirer à mon bord. J'ai passé une grande partie de la nuit en conférence avec le général Rosas. Hier soir, c'était dimanche, j'étais allé à la soirée de Manuelita pour prendre congé d'elle : il y avait beaucoup de monde. Comme je me préparais à me retirer de bonne heure, après l'avoir priée de présenter mes adieux à son père, — Attendez un instant, — me dit-elle; elle s'éclipsa, et reparut peu après. — Je l'avais bien dit, me répéta-t-elle en souriant, mon père désire vous parler. — Nous laissâmes filer tous les visiteurs et nous restâmes seuls, selon notre habitude de chaque soir. A minuit, elle se leva. — Allons, me dit-elle. — Je lui donnai le bras, et nous sortîmes par le cours, devisant comme deux *fiancés* que nous sommes. (Je vous conterai cela

quelque jour.) L'air était frais et pur, la voix de Manuelita vibrait comme un harmonica, sa démarche était molle... Ah! belle dame, vous voudriez bien peut-être que je vous racontasse quelque douce scène d'amour! Eh bien, non; il faudra que vous vous en passiez pour cette nuit. Nous montâmes dans la chambre du gouverneur. Manuelita nous laissa, et nous parlâmes d'affaires. Est-ce que vous voudriez aussi que je vous misse en tiers dans cette conversation sur les destinées du Nouveau-Monde? Cette curiosité-là encore, je ne la satisferai pas. A trois heures du matin, Manuelita revint me chercher. Elle avait quitté ses diamans, sa robe de bal, elle ressemblait alors à la dame blanche, et n'avait rien perdu à mes yeux. Que sa voix était douce, que son regard était émouvant! Nous partîmes ensemble, nous rentrâmes au salon, où les bougies expiraient, et nous nous dîmes adieu...

Le lendemain, ce matin, c'était fête à l'église de Santo-Domingo, dont j'occupe l'ancien prieuré. — Mes domestiques faisaient mes malles; je m'étais mis à la fenêtre pour respirer l'air pur et sentir les rayons du soleil. A quoi pensais-je?.. Amalia passa pour se rendre à la messe. Vous ai-je déjà parlé d'Amalia, la beauté de Buenos-Ayres? Ses yeux sont irradians comme une étoile dans la nuit; dans un bal, on ne voit qu'Amalia, son éclat éclipse tout. Elle me fit un salut charmant de la tête et de la main; puis elle sortit, passa et repassa trois fois devant moi, me remuant de son regard et de son éventail, et s'arrêta longtemps sous ma fenêtre à causer avec ses amies... Adieu, Amalia...

Post-scriptum. — Parti de Montevideo le 9 septembre après avoir tiré du canon pour prendre la colonie. — Arrivé à Toulon le 12 novembre suivant.

Paris, le 4 décembre 1845.

Vous ne m'écrivez plus, pourquoi? Ai-je donc négligé de répondre à votre dernière lettre? En sommes-nous là, à compter par la loi du talion? Depuis huit jours que je suis ici, tout mon temps a été absorbé, — mon temps et surtout ma personne; il faut que je sois en dix lieux à la fois. Vous en penserez ce qu'il vous plaira, mais je n'aime ni Paris, ni la vie d'affaires telle qu'on la mène à Paris. Rien de sérieux, — tout est sujet de conversation, et rien de plus; beaucoup d'intrigues, peu de fond. A chaque instant, je me prends à regretter ma vie de bord. Je sais bien que cette vie-là même a ses amertumes. Ainsi, les premiers jours du départ, les regrets de la séparation jettent l'âme dans une profonde mélancolie, il semble que la terre vous manque sous les pieds, qu'une partie du cœur soit arrachée; cependant peu à peu la douleur devient moins

poignante, la solitude vous enveloppe de douceurs; on retrouve un calme si pur, une telle liberté d'esprit, qu'il y a presque compensation aux regrets qu'occasionne l'absence. Ce n'est pas dans ma dernière campagne que j'ai eu toute cette compensation; je ne l'ai guère sentie que dans les deux derniers mois de mon retour; mais cette expédition était exceptionnelle. J'arrive; que ne donnerais-je pas pour aller m'ensevelir dans le silence de la campagne! Point; il faut ramer dans ces misérables rues, faire cent visites en un jour, traiter d'affaires avec des gens aigres-doux, défendre sa réputation contre la calomnie, pour obtenir quoi? Qu'on ne vous jette pas dans des voies de folie! C'est pitoyable.

Tout cela est bien général; faut-il que je vous parle plus personnellement? Je reprendrai mon ancienne position. On m'a reçu avec des démonstrations d'une tendresse infinie; quel malheur que ces éclats d'affection viennent après les scènes que vous savez! J'en ai la larme au cœur. Il y a dans l'âme, et surtout dans l'amitié, une certaine foi virginale qu'il ne faut point alarmer, qu'il faut encore moins briser; autrement le dévoûment disparaît : ce n'est plus qu'un calcul, qu'une compensation d'intérêts, un pacte fondé sur des avantages communs; ce n'est plus qu'un de ces mariages d'où l'amour a fui, et où il ne reste plus que la communauté des biens.

Je ne me suis pas plaint; cependant j'ai fait entendre un reproche, non pas personnel, mais parce que la faute de l'amitié avait eu des conséquences désastreuses pour la mission publique. On a fait amende honorable, on a tout promis, et la réparation est presque une nouvelle blessure.

Non, je ne puis vous donner un seul jour pour vous aller voir, et pourtant je le désire ardemment. Je suis sur la brèche, il faut que je reste à mon poste. Je hâte de tous mes vœux l'instant de votre retour; je sais que le 11 tombe un jeudi, et je serai fidèle au rendez-vous. Quelle longue suite de désillusions que la vie! On y entre avec une chaleur de cœur qui vous fait aimer les autres presque sans bornes; on s'attache, on se livre tout entier, et chaque jour vous révèle successivement que tous vos appuis sont vermoulus.

Je ne vous ai pas rapporté de madère parce qu'il m'a été impossible de mouiller à Funchal, quoique je sois resté devant cette ville une journée entière à votre intention, faisant tous mes efforts pour atteindre l'ancrage; le soir, un coup de vent m'en a emporté bien loin.

. . . . . .

Paris, le 30 octobre 1846.

Vous ne voudrez pas croire que je n'ai pas eu le temps de vous remercier de vos dernières lettres : aussi je me contente de vous

remercier tout simplement, sans explication, sans vous dire que je viens d'employer cette quinzaine à travailler comme un honnête bœuf, vrai bœuf, car j'ai tracé un profond, sinon un lumineux sillon. — Hier soir, voyant ma besogne faite, je suis allé comme un épicier voir l'inauguration de l'orgue de ma paroisse. La Madeleine s'était parée comme un temple païen; lustres, candélabres, rien n'y manquait. La foule était nombreuse; quoiqu'on n'entrât qu'avec des billets, il y avait bien trois mille personnes; je me trompe peut-être d'un tiers, j'exagère, mais vous pouvez évaluer vous-même ce que peuvent contenir le chœur et la nef; l'église était pleine. Je n'avais jamais entendu l'imitation des voix humaines en chœur : l'effet m'en a paru saisissant, mais seulement quand on laissait le chant dans le lointain et couvert par les accords de la musique; dès qu'on sort du vague, on sent l'instrument, l'illusion disparaît. Puis la voix pure d'Alexis Dupont nous a chanté l'*Ave Maria* de Cherubini. J'admire la voix, sonore et harmonieuse comme celle d'un ange, mais la musique ne m'a point charmé : j'avais mieux dans la tête; la *diva cantante* de mon cerveau modulait de plus douces mélodies.

Le fameux dîner du 29 octobre (1) s'est très bien passé; pourtant il me paraît que votre ami M. de Salvandy est peu en faveur. Il y a de l'aigreur, on se plaint, c'est mauvais signe; cependant, comme après tout il faut que l'affaire marche, et qu'on est médiocrement sûr de soi, on finira par se serrer la main, et tout s'arrangera. Je persévère à croire qu'il y a du danger à trop parler, surtout au public.

Mais moi-même, est-ce que je ne tombe pas dans ce défaut? Ma lettre n'est-elle pas déjà bien longue? J'ai tant écrit et pensé tous ces jours-ci que j'ai contracté l'habitude de déverser mon trop-plein de paroles. Je vais bien vite la perdre, je n'ai gardé que ce qu'il faut pour vous souhaiter bonheur et calme. Faites comme le caméléon, prenez la teinte du lieu où vous êtes : tout repose dans vos champs; reposez-vous aussi dans une molle quiétude.

Cherbourg, le 6 décembre 1847.

Je suis arrivé à Cherbourg à dix heures et demie du soir par un temps abominable; de la pluie, du vent, de la grêle. Dans le coupé de la diligence, j'ai fait bien innocemment une passion bizarre qui s'est brisée au relai de Valognes. — Au moment où la voiture s'arrêtait au bureau de Cherbourg, voici qu'une multitude de voix s'écrient : — Y est-il? le voilà! — Et je me trouve entouré de mon

(1) Anniversaire du jour qui avait donné son nom au ministère.

neveu, de mes officiers et d'une vieille amie de ma jeunesse, qui me serre, qui m'enlève chez elle, et me berce depuis quatre jours des soins les plus tendres, les plus attentifs que vous puissiez imaginer. La pauvre femme en a presque perdu l'esprit; domestiques, cuisinières, cochers, elle bouleverse tout dans sa maison pour prévenir mes moindres désirs; ce serait obsédant, si l'excellence de son cœur n'adoucissait tout. Elle m'embrasse comme son enfant retrouvé; elle s'ingénie de toutes les façons pour trouver quelque chose qui me soit agréable; me voilà encore enveloppé d'une affection à la détrempe que mon prompt départ va bientôt clore. Dès le lendemain de mon arrivée, j'ai pris possession de ma frégate : noble bâtiment, malheureusement aujourd'hui un peu flétri par mes arrangemens pour les passagers. C'est égal, quand mon pied a touché le pont, j'ai ressenti dans la moelle de tous mes os un frémissement de fierté, un élan secret qui me faisait bondir. J'ai passé en revue mon équipage, qui m'attendait : pas une figure de connaissance, pas un seul compagnon d'anciens dangers! Malgré cela, malgré leur air lourd, mal façonné encore, j'ai ressenti qu'il y a là de l'étoffe; je retrouverai les hommes de ma *Favorite*. Puis je me suis fait présenter mon état-major : j'aurai là de la sympathie; quel nombreux état-major, cinq lieutenans de vaisseau, quatre enseignes, deux d'entre eux, mes vieux compagnons, choisis par moi! Il me fallut faire un discours. Ensuite vinrent les élèves; quel cortége! trente-huit beaux jeunes gens pleins d'espoir, tout radieux : autre discours. Ce qui vaut mieux que tout cela, c'est mon second; il a mis ma frégate comme j'espérais la voir après six mois d'armement. Je ne pose plus sur terre quand de ma dunette j'embrasse d'un seul coup d'œil et les mâts et les matelots de la *Reine-Blanche*, et la rade qui nous entoure. Je mentirais à la flamme de vie qui circule dans mes veines, si je disais que je laisse un soupir de regret; je ne sais quel transport m'entraîne, je n'ai plus qu'une pensée, le vent d'est et partons! Oh! partons, la mer s'ouvre infinie devant nous; mais comme toujours le ciel se joue de nos vœux. C'est le vent d'ouest qui souffle par tourmentes, la brise tourne, la grêle bondit bruyamment, des nappes d'eau nous inondent, le tonnerre gronde, il fait des éclairs; que signifie le tonnerre en décembre? — Ce soir, je suis allé au bal du préfet maritime; de la jeunesse, de la fraîcheur, de grandes femmes, de longs nez, des airs un peu gauches, de la bienveillance, un naïf abandon, voilà l'impression que je vous rapporte des couples que j'ai vus tourner devant mes yeux. Pas un trait de beauté, — de la vulgarité. Cette atmosphère m'étouffe. — Bonne nuit! Il est deux heures du matin.

A bord de la frégate la *Reine-Blanche*, le 15 décembre 1847.
Rade de Cherbourg.

Voici la première nuit que je vais passer à bord de ma frégate, voici la première lettre que j'écris datée de ma nouvelle habitation. Je suis toujours retenu par le mauvais temps, je le suis encore par une autre affaire de service, qui ne me permet plus maintenant de partir au premier vent favorable, et me tient sous le coup d'une dépêche télégraphique. Hier, je me suis trouvé sur le point de partir; un instant les vents ont semblé devenir bons : ce n'a pas duré, et me voici encore paisiblement amarré sur la rade de Cherbourg. Pas n'ai besoin de vous dire que tous ces contre-temps me semblent fort ennuyeux. La sotte rade que Cherbourg pendant l'hiver, quand on veut en sortir! Les vents de sud-ouest y sont d'une ténacité et d'une persistance désolantes, et ce sont précisément les plus contraires qu'on puisse imaginer. Je n'en ai pas long à vous dire sur les affaires publiques, je ne lis plus les journaux, les conversations auxquelles je pourrais assister sont tellement bornées qu'en verité vous me prendriez pour l'écho d'une cuisinière; donc je vous parlerai de moi. J'entends tout le monde se lamenter sur l'ennui du séjour de Cherbourg, sur les désagremens de la ville; on dit que ce n'est qu'un grand village, sans édifices, sans monumens publics, sans aucune de ces constructions banales qu'on rencontre dans toutes les villes de France; je suis peu touché de tous ces inconvéniens. Que m'importe que Cherbourg n'ait point de théâtre? Je n'irais certainement pas, s'il y en avait un. Que m'importe qu'il n'y ait qu'une pauvre église, sans apparence, sans antiquité, sans souvenir? Je n'irais guère y méditer. Sans doute les pavés à pointes de diamans me sont désagréables, mais je vais peu dans les rues, et je ne me laisse que le moins possible ennuyer et salir par la boue constante qui les recouvre. Pour moi, Cherbourg est tout entier dans sa rade et dans son arsenal. Cette rade m'imprime une sorte d'enthousiasme; elle n'existait point, ce n'était qu'une baie ouverte à tous les vents violens du nord, battue par une mer monstrueuse qui en rendait le séjour insupportable; on dit que dans certaines tempêtes les vagues se déroulaient parfois fort avant dans les terres. On eut l'idée de jeter d'une pointe à l'autre du croissant qui forme le golfe un îlot de pierres, une digue qui prend sa base à 40 pieds sous l'eau; on y a empilé bien des cailloux depuis 1780 que l'œuvre est commencée, on y a dépensé, dit-on, plus de 60 millions. Je le crois, mais enfin on est parvenu à construire une digue qui a près d'une demi-lieue de long. D'un golfe bouleversé par les orages, on a fait une rade excellente, et quand les bassins

creusés de mains d'hommes seront terminés, nous aurons un magnifique établissement militaire à l'extrémité même de la langue de terre qui s'avance vers l'Angleterre comme pour la menacer. Voilà ce qui me plaît dans Cherbourg, et ce que j'aime à contempler. Oui, c'est une triste chose que les pluies et les brumes qui tombent constamment ou au moins très fréquemment sur la ville; pourtant, si l'orage est ennuyeux en ville, il est beau sur la rade quand les lames monstrueuses du large viennent heurter la digue, se briser et retomber de l'autre côté en immenses cataractes. Je ne veux pas non plus vous parler des habitans de Cherbourg, l'indigène y est à peine connu, c'est une sorte de mystère; les étrangers y constituent une colonie dominante. Cependant, si l'on voulait caractériser le trait saillant de la figure des femmes du pays, on pourrait dire qu'elles ont généralement un nez énorme.

Mais me voici engagé dans un bavardage que je n'ai pas le temps de soutenir. — J'attends le vent, j'attends l'ordre de partir; voilà ma plus grave préoccupation.

Cherbourg, le 20 décembre 1847.

Vous voulez plus de détails sur ma vie; en vérité je n'ai pas le temps de vous écrire. Je suis tout en action, c'est à peine s'il me reste le temps nécessaire pour mettre de la réflexion dans mes actes; il faut que j'aie du bon sens par instinct. Je suis enveloppé d'embarras de toute sorte : embarras de service très grands; on vient de me débarquer mon second, Bolle, l'âme du bord, excellent officier, mon vrai et seul point d'appui pour imprimer la vie à ma frégate; on me le débarque pour l'expédier à Toulon déposer dans une déplorable affaire du capitaine de vaisseau Chousse, du *Cacique*, dont il a été le second. On me promet de me le renvoyer par le *Cassini;* il me le faut, je le réclame; c'est une grande perte pour moi. Je suis dans les embarras de ménage. Ne riez pas, c'est une grosse affaire, car il faut qu'elle se fasse. Je suis très mécontent de mes domestiques; j'ai trouvé toute ma maison dans un désordre alarmant, il m'a fallu faire une razzia, entrer là dedans comme la foudre. C'est un lourd bagage que celui d'un capitaine qui part pour une mission comme la mienne. Mon pauvre maître d'hôtel y perd la tête; je lui fais des scènes effroyables pour la lui faire retrouver. C'est un Breton; pour émouvoir cette tête, il faut la casser; à cela, je m'y entends parfaitement. Peu à peu cependant tout se débrouille : à force de jeter des éclairs dans ce chaos, j'y ai fait pénétrer la lumière; mais je suis un effroyable contrôleur, — ces pauvres gens sont terrifiés.

Je n'ai pu encore vous envoyer le dessin de ma frégate ni de

mon habitation. Ce sera charmant, je vous en ferai quelque jour la description; mais aujourd'hui tout est flétri : ma *Reine-Blanche*, qui sera si élégante, si jolie, semble une lourde diligence; mon esprit en est obscurci. Comment vous parler convenablement des gracieuses fleurs qui orneront mon balcon, fleurs que je dois à l'affection attentive de ma vieille amie Mme Henry, que je vous recommande quand elle ira à Paris? Comment vous décrire mon appartement, où tout est encore sens dessus dessous? Et pourtant ce sera gracieux; mais rien n'est en ordre. — Si je ne suis pas parti, c'est que le vent est contraire. Je suis tout prêt, je ne bouge plus du bord, je me considère comme à la mer, retenu par le vent debout. Au premier souffle de brise favorable, je quitterai la France. Le vent du sud-ouest tient avec une opiniâtreté désolante, et il me faut du vent d'est ou de nord-est.

A bord de la *Reine-Blanche*, le 23 décembre 1847.

J'appareille. — Je suis sous voiles. — Vous savez quel anniversaire c'est pour moi aujourd'hui.

En mer, le 29 décembre 1847.

On a beau se raidir, il y a des momens où la nature, peut-être serait-il mieux de dire où la faiblesse humaine reprend ses droits. Pendant le jour, au milieu des clartés qui font vivement ressortir tous les objets, quand on voit bien sa route, l'horizon pur, transparent, la mer bien déployée autour de soi, rien ne bronche dans l'âme, rien ne se trouble, on s'élance hardiment sans jeter un regard en arrière. Qu'importe alors la force du vent? Il semble qu'il ne va jamais nous entraîner assez vite; on provoquerait volontiers la tempête, si elle devait vous pousser plus rapidement. Le soir, quand les ténèbres nous enveloppent, quand les yeux ne peuvent plus percer l'horizon, aucun objet sensible ne marque la route, la brise plus lourde vous pousse plus vite, on plonge les yeux fermés dans un vague qui étourdit; alors il faut se replier sur soi, demander à sa raison toute sa force et sa lumière, toute son audace; on n'a plus l'élan de la journée; on se recueille pour se rassurer, et l'on se trouve forcément en face de ses pensées, de ses souvenirs, de ses affections. Alors il y a des cris de l'âme qui vous rappellent la patrie fuyant derrière d'une vitesse qui alarme; on fait des pas en avant de 80, de 100 lieues par jour, mais la patrie s'enfuit le soir du même train, et le cœur s'inquiète de cette fuite si rapide. Dans le jour, la terre entière m'appartient, je veux la parcourir à vastes enjambées; le soir, je me trouve tout seul.

D'où faut-il que je vous date ce premier souvenir? Je suis en

pleine mer, à 100 lieues de toute terre, courant vers Madère, ayant dépassé la hauteur du détroit de Gibraltar. J'ai besoin de relâcher au moins à Ténériffe, car j'ai fait une petite avarie dans mon gouvernail, et l'eau pénètre en assez grande quantité pour m'inquiéter sur le sort de nos approvisionnemens. Du reste j'ai été très favorisé; je voulais relâcher à Plymouth pour réparer mon avarie, un coup de vent m'a emporté hors de la Manche et me pousse depuis le départ de toute la vitesse de la *Reine-Blanche*. Pauvre *Reine-Blanche!* elle se tord sur les lames; ses flancs sont lourdement chargés, tous ses charmes sont flétris par tant de passagers, elle n'a rien de leste ni d'élégant dans l'allure malgré ses formes si gracieuses, si fines. La *Reine-Blanche* transformée en camion de roulage! Que j'ai hâte de vomir tous ces colis et tous ces voyageurs!

Le 2 janvier 1848. — Nous avons mouillé sur la rade de Sainte-Croix de Ténériffe le 1er janvier, après neuf jours de traversée. Dès demain, je pars pour Rio-Janeiro. Si notre bonheur continue, nous serons rendus en vingt jours, peut-être en mettrons-nous quarante.

En mer, le 9 janvier 1848.

Nous sommes toujours emportés par les vents favorables, et chaque jour nous éloigne de la France de 60 à 80 lieues. Le ciel nous est clément, la brise est fraîche, la température est douce, la mer nous berce mollement. Parfois le soir, au milieu des senteurs printanières qui nous pénètrent, nous pensons qu'à Paris peut-être vous pataugez dans la neige, dans la boue, que vous vous serrez bien au coin du feu sous peine de grelotter comme des fiévreux. Ces soirées si splendides, où le ciel est si bleu, si radieux, si pur, la mer étincelante d'azur et d'étoiles, où l'on se sent emporté d'un mouvement si régulier et si gracieux, quoique rapide, ces soirées-là sont fatales aux regrets. Le souvenir de la patrie vient se jouer au milieu d'une molle contemplation : on en parle avec bienveillance, mais voilà tout; on ne déplore plus les enjambées que l'on fait en avant. Hier nous avons eu une journée d'événemens : le matin, un poisson volant est venu à l'étourdie se jeter sur le pont; il alla dans la poêle, et dès le soir on le fit frire; puis, quand il fut nuit, nous jetâmes à la mer un pauvre matelot de Nantes, mort le matin d'une fièvre typhoïde. Il n'a pas souffert longtemps : deux jours de délire l'ont emporté, il avait vingt et un ans. En même temps, nous préparons la fête de la ligne; au train dont nous marchons, ce sera dans quelques jours; les vieux matelots s'attifent.

Le 25. — La fête de la ligne s'est admirablement passée. Nous

avons eu un temps superbe. La jeunesse s'est livrée à tous les ébats du baptême; c'est à qui racontera les plus hauts faits. Le cortége, nombreux et bien décoré, avait pris ses inspirations de costume d'un artiste que nous avons à bord comme passager. La musique nous a joué ses premiers airs; j'avoue que rien jusqu'ici ne nous a impressionnés aussi vivement que cette harmonie de la France éclatant soudain au milieu de l'Océan. Le soir, bal au clair de la lune et de nombreux fanaux qui se balançaient au milieu des cordages. C'était partout une folle gaîté.

Le 2 février. — J'ai mouillé à Rio le 30 janvier. Je ne vous dis rien des approches de Rio-Janeiro ni de la rade. Un marin ne peut parler de cela qu'avec enthousiasme : tant de facilité pour entrer! nulle part des dangers, à l'intérieur une sécurité complète, un repos absolu pour l'esprit, voilà d'inappréciables avantages pour un commandant. Quant aux scènes tant vantées de la nature qui nous environne, j'en suis peu touché; certes c'est beau, il y a çà et là de jolis paysages, mais je ne sais pourquoi cette nature-là ne m'est point sympathique; je ne suis point émerveillé, je m'étais attendu à autre chose. J'ai vu M. H. de B..., je lui ai parlé de Mme C... et de vous. Le drôle de corps! il est malade au lit depuis quinze jours, je l'ai trouvé enveloppé dans une robe de chambre orientale, dans un état nerveux pénible, la tête exaltée par la fièvre; la moindre lumière offensait ses yeux, tout lui est gêne et peine, et le souffle et le calme de la mer, et la chaleur du pays. Quel rôle joue l'imagination dans toutes ces têtes françaises! Voilà un brave diplomate colloqué dans le pays le moins facile à remuer, le plus inerte qu'on puisse trouver, avec lequel nous n'avons que de lointains rapports et en petit nombre; eh bien! au lieu de prendre son parti de vivre là tout simplement en élégant épicurien, en représentant d'une civilisation douce, gracieuse, amie du bien-être, du repos plein de charmes que procure une vie contemplative et rêveuse, le voilà qui se brûle le cerveau de vastes combinaisons, qui se tord comme Prométhée enchaîné à son rocher, qui pousse des cris de désespoir de se voir ainsi, lui si fort, si puissant, si capable de grandes et sublimes choses, réduit à périr comme étouffé par son propre génie. Il m'a fait l'effet d'un serin qui se déchire la tête contre les barreaux de sa cage.

Je suis venu ici pour prendre quelques vivres frais destinés à mon équipage; je hâte mes préparatifs de départ, j'espère être parti le 6. Cependant il faut que je me décide à faire une promenade dans l'intérieur; je ne veux pas partir emportant de ce pays une idée amoindrie sans être en état de la justifier. Il faut que je sache exactement pourquoi Rio-Janeiro me paraît peu sédui-

sant. Cela tient-il tout simplement à une fâcheuse disposition d'esprit?

Le 4. — Quels singuliers caractères dans la colonie diplomatique de ce pays! Ils s'ennuient tous mortellement, ils se lamentent sans cesse et se détestent tous entre eux. Je vous ai déjà parlé de M. H. de B..., il demeure hors de la ville dans une belle maison : c'est son luxe à lui; il est grandement logé, mais il ne reçoit presque personne. Lord Howden est une figure bien plus étrange; jugez-en. Quand il était en Espagne, il s'était affublé de je ne sais quelle Andalouse au teint bruni. Cette femme, il l'a emmenée ici et lui a donné une maison hors la ville. Il advient qu'un jour une négresse esclave s'enfuit de chez son maître et court demander asile chez cette demi-lady Howden. C'est l'usage ici qu'en pareil cas la personne chez qui l'esclave marron s'est réfugié lui sert de parrain ou de marraine pour rentrer en grâce sans punition auprès de son maître. Lady H... se met en route avec la négresse pour la reconduire au bercail; chemin faisant, elles sont rencontrées par un agent de police qui reconnaît l'esclave et veut la saisir. La négresse se jette au cou de la dame et ne veut pas lâcher prise. De là lutte dans laquelle lady H... tombe par terre et dans une posture désagréable pour elle. Elle rentre à la maison, se plaint qu'elle a été insultée et demande vengeance. Lord H... s'exalte, prend à sa ceinture ses deux pistolets, son fusil à la main et un large coutelas. Il se jette sur l'agent de police, le terrasse, lui lie les mains, et, le mettant au bout de son fusil chargé, il lui fait faire ainsi plus de deux lieues sous menaces de mort, et le ramène en ville. Le scandale fut grand, mais comment résister au ministre d'Angleterre? Le gouvernement brésilien jugea plus à propos de se fâcher contre l'agent de police. L'action des Anglais sur les peuples de tous ces pays est terrifiante. — Je clos ici ma lettre parce que je me propose de partir pour une course à terre dans la campagne.

A bord de la *Reine-Blanche*, île Bourbon,
le 25 mars 1848.

J'avais une espèce de journal à vous envoyer. C'était bien intéressant! Il y était question du ciel tantôt plus transparent et plus azuré qu'un saphyr, tantôt plus sombre et plus nuageux que le front de M. Victor Hugo, de la mer bleue, calme, puis tout à coup grondant, jurant, nous crachant au visage, nous couvrant d'écume, nous secouant comme une jardinière secoue les cerneaux qu'elle écale, enfin de la brise parfois douce, fraîche, parfumée, nous enveloppant de suaves et voluptueuses haleines, parfois gémissant dans nos cordages, ou bien hurlant de fureur de ne pouvoir ni cas-

ser nos mâts ni nous couler bas. Je vous parlais des albatros qui volent depuis le commencement du monde sur les mers australes, estimables créatures animées encore de l'innocence des premiers jours de la création, heureuses de vivre, flottant dans l'atmosphère avec une aisance, une apparence de bien-être qui nous charmait, remuant à peine une aile, une plume pour se soutenir dans les airs. Hélas! il a fallu que la *Reine-Blanche* partît de France pour venir à 4,000 lieues non point pour les tuer à coups de fusil, mais pour les prendre à la ligne, les pêcher à l'hameçon comme d'inertes poissons, leur couper impitoyablement les pattes pour en faire des blagues à tabac, leur tordre le cou et les accommoder en matelote à l'usage des gabiers, enfin les étouffer tout vifs pour les empailler. O humanité! Et les requins capturés au harpon! Voilà encore une des jolies choses que vous auriez vues dans mon journal, et aussi le paille-en-queue, l'oiseau brillant des tropiques, blanc et transparent comme un léger nuage de la zone torride, qui révèle sa présence par un cri strident qui retentit dans le vague des airs, puis passe au zénith sur la voûte bleue comme un trait argenté. Vous y auriez encore trouvé mes jours de tempête et de calme, mes jours d'espoir et de mélancolie, mon oisiveté occupée, active, mon *far niente* plein d'action. — De tous ces jours, — et il y en a quarante qui ont séparé pour nous Rio-Janeiro de Bourbon, — remplissez-en la moitié de mes vagues souvenirs de France, où vous occupez le premier rang, l'autre moitié de préoccupations de marin, et vous pourrez suppléer à mon trop volumineux journal, qui s'arrête au 20 mars.

Le 20 mars (1)! le croiriez-vous? involontairement je pressentais que ce devait être le jour de notre arrivée, et, quand notre ancre est tombée ce jour-là, je me suis dit superstitieusement : L'augure est favorable. J'ai l'espoir secret que cette influence nous garantira des ouragans dont nous sommes menacés à Bourbon dans cette saison de l'année.

Nous apprenons la mort de Mme Adélaïde; est-ce vrai? J'espérais trouver ici le bateau à vapeur le *Cassini;* il n'est point encore arrivé. Que j'étais sot de compter sur une promesse ministérielle! De là pour moi le désappointement d'aller vous écrire à Suez, ainsi que nous en étions convenus. Je me porte très bien; je suis en merveilleuse disposition d'esprit pour dédaigner les bafouemens ministériels. Je n'ai qu'une occupation, c'est d'aviser à rendre convenable et confortable le *far niente* où je pressens que l'on va me laisser vivre.

(1) Le 20 mars était le jour de naissance de Mme de La Grange.

Je vous écris ce mot par un navire de Nantes qui part dans quelques heures, à ma grande surprise.

A bord de la frégate la *Reine-Blanche*, le 17 mai 1848, en pleine mer.

Me voici de nouveau à la mer. Je suis parti hier de Bourbon, et je fais voile vers Sainte-Marie de Madagascar. Je ne reporte pas avec plaisir ma pensée sur le temps que je viens de passer à Bourbon, ni même sur les jours que j'ai passés à l'Ile-de-France; j'y ai été trop malade, l'impression de l'horrible souffrance que j'ai endurée a tout assombri. Bourbon d'ailleurs ne m'intéresse pas; le pays est malheureux, mais c'est la faute de ses habitans; l'esprit de cette colonie ne m'est pas sympathique. Au sein du plus beau climat du monde, avec des ressources infinies, s'ils se donnaient la peine de les employer, ils sont sous la menace constante de la disette. Comme les leperos de Madrid, les lazzaroni de Naples, ils ne savent que crier et gémir; ils n'ont droit qu'à notre mépris. Je me sens allégé d'être débarrassé de tout ce peuple de plaignards, de pleureurs, qui n'auraient qu'à gratter un instant la terre pour en faire sortir du bien-être, ou même, sans la gratter, qui n'auraient qu'à se donner la peine d'employer ce qu'elle produit spontanément pour se trouver à l'aise. Me voici en route pour un pays qui n'est guère plus agréable; au moins les habitans ont eu l'esprit de nous fermer la porte au nez; pour l'ouvrir, il faudrait l'enfoncer à coups de canon, et la chambre des députés a horreur de la poudre. Vous ai-je écrit de Bourbon que j'avais été obligé d'aller passer une douzaine de jours dans les montagnes pour refaire ma santé? Rien ne pourrait vous peindre la beauté des scènes de ces montagnes; la multitude des torrens, des cascades, la richesse de la végétation, l'éclat des fleurs, la variété des accidens du terrain, la douceur de l'air, tout y charme. On ne peut s'empêcher de déplorer le fatal esprit qui détourne les habitans de mettre en culture ces vallons enchanteurs. Ils devraient vivre dans l'abondance, joyeux, aimables; ils aiment mieux végéter et gronder. L'administration du pays a droit à sa part du blâme : le ministère vient de rappeler le gouverneur; selon moi, il n'a pas volé sa disgrâce. Tout ce qui tient aux habitans et à l'administration de ce pays m'a inspiré du dégoût, et souvent m'a révolté. Je comprends l'instinct de répulsion (peu intelligent, il est bien vrai, mais très juste pourtant) que la chambre des députés et en général l'opinion en France manifestent pour toutes ces colonies. Il est impossible de trouver deux choses plus antipathiques que l'esprit de la France et l'esprit des colons. On n'est occupé ici que de trouver les moyens de mettre à

néant, de bafouer ou d'éluder toutes les lois qui viennent de France. La métropole vote chaque année 70,000 francs pour arriver à l'extinction de l'esclavage; on escamote les 70,000 francs, et le nombre des esclaves ne diminue pas. Si seulement on s'arrangeait de manière à rendre sinon heureux, du moins moins malheureux la grande majorité : non, tout se fait pour et par une coterie dont les instincts sont étroits et dégradans; mais qu'est-ce que je vous raconte là? Vous vous souciez fort peu de tous ces gens-là, et vous avez raison.

30 mai, à Sainte-Marie de Madagascar. — Que d'événemens! Vous comprendrez que toute mon attention soit captivée par les dispositions que je dois prendre, que tout mon temps soit absorbé par des ordres à donner, des opérations à exécuter. Je ne suis pas sur un lit de fleurs. C'est sur moi que repose le salut de bien des hommes, de bien des intérêts. Parfois, au milieu des préoccupations sans nombre qui se heurtent dans mon cerveau, ma tête se détend, j'écoute un instant les voix de mon cœur, mon esprit vole vers Paris, je voudrais vous écrire, et puis je me reproche le temps que je ne donne pas aux affaires, car il y en a toujours quelques-unes de négligées ou d'incomplétement faites. Chose singulière, le bouleversement du 24 février ne m'a pas surpris. Dès que j'ai vu la France et les affaires, où j'avais été mêlé d'une certaine distance, tout m'a paru menacer ruine et désastre; mais je ne croyais pas que ce serait si prompt et si profond.

31 mai. — Le *Cassini* est arrivé après une traversée de cent jours. Oh! merci mille fois de vos bonnes lettres. Je n'aurai d'autre moyen d'y répondre complétement que de vous envoyer mon journal lui-même. Je n'ose en faire faire une copie, car j'y parle de choses si intimes, je m'y laisse voir si nettement, avec toutes mes boutades et mes humeurs, que je ne puis y laisser jeter les yeux que par vous. Je l'ai tenu régulièrement, contre mon habitude; mais le temps me manque pour en séparer ce qui peut en être détaché à votre intention de ce que je dois garder pour mon service. Merci encore mille et mille fois et à vous et à M. de La Grange. J'ai cru voir se dérouler la France sous mes yeux en parcourant ce que vous nommez votre griffonnage; mon cœur se gonflait à chaque instant. Si vous n'avez pas complétement perdu l'esprit, vous sentirez que je suis au milieu de telles affaires qu'il m'est impossible de vous écrire régulièrement. Comprenez-vous que, dans la vie d'action où je suis jeté, il faut de temps en temps que je fasse un peu d'illusion aux autres et à moi-même? J'ai besoin d'une force factice pour la communiquer à tout ce qui m'entoure; mais une chose singulière,

c'est que la nature énergique de mon tempérament et de mon caractère ne fait que s'accroître.

A bord de la *Reine-Blanche*, le 12 juillet 1848.
Rade de Sainte-Marie de Madagascar.

J'ai des affaires par-dessus les yeux. Je vous remercie de ne m'avoir pas oublié au milieu de toutes vos tribulations. Je suis prêt à tout événement. Je ne vous écris pas, parce que dans ce chaos où nous sommes je ne sais pas où ma lettre pourrait vous atteindre. Nous n'avons aucune nouvelle de France depuis quatre mois et demi. J'avais bien envie d'écrire à M. de La Grange, mais je supprime ma lettre pour la même cause. Du reste je me porte bien; j'ai l'esprit parfaitement calme. Rien ne me surprend ni ne m'éblouit. Quand je pense que cette lettre ne vous sera pas remise avant quatre mois d'ici, ma plume se glace. — J'agis absolument comme si je devais rester ici, et ce qu'il y a de curieux, c'est que le ministère m'écrit comme s'il n'avait jamais été question de mon remplacement. — Du reste je puis bien vous dire, à vous, qu'il serait bien sot de me remplacer, car la position est difficile.

A bord de la *Reine-Blanche*, le 9 août 1848.
Saint-Denis, île de la Réunion.

Les renseignemens qui nous arrivent de France sont si alarmans, si contradictoires, que je vous écris seulement pour vous donner signe de vie. On ne nous parle que d'égorgemens, de combats, de luttes sanglantes.

A bientôt; on dit que mon remplaçant est en route.

Dieu sauve la France!

PAGE.

LES

HUMORISTES AMÉRICAINS

II.

ARTEMUS WARD. — JOSH BILLINGS. — HANS BREITMANN.

Lorsque M. Ampère, au retour de sa *Promenade en Amérique*, déclarait que la littérature des États-Unis n'était, à proprement parler, ni américaine ni démocratique, il ne tenait pas compte des humoristes. Les yeux fixés sur les écrivains de premier mérite, Prescott et Bryant, Emerson et Longfellow, Hawthorne et Washington Irving, dont les talens divers procèdent certainement des littératures européennes, et que la littérature anglaise en particulier pourrait revendiquer, bien qu'ils se soient inspirés de l'histoire et des mœurs de leur patrie, l'éminent voyageur ne consentait pas à mettre au rang des écrivains ceux qui travaillent à l'amusement des masses. De ce groupe dédaigné devaient cependant surgir les poètes et les prosateurs absolument américains qu'il cherchait ailleurs sans les trouver.

Les premiers humoristes ne furent point des écrivains, et n'en briguèrent même pas le nom; ils se perdent parmi la populace, dans la foule où fleurit le *slang*, cette langue des rues qui exprime des idées, des habitudes, des goûts propres à ceux qui l'ont créée, — souvent avec assez de bonheur pour que le langage plus élevé lui fasse des emprunts. Les humoristes de cette trempe foisonnent dans toutes les parties des États-Unis, mais surtout dans les régions de l'ouest. L'éditeur d'Artemus Ward nous parle d'un aven-

turier successivement maître d'école, garde-magasin, conducteur de nègres, fermier, dentiste ambulant, photographe, et qui, devenu enfin gardien d'un chantier de bois sur le Mississipi, s'assura une grande réputation d'esprit par les farces dont il régalait les passagers des bateaux à vapeur. Un autre mérita de donner son nom à la partie de l'Illinois où il avait fixé sa résidence en se faisant l'avocat de l'ivrognerie; ses sorties burlesques contre le *teetotalism* (1) sont encore citées aujourd'hui. Certain badigeonneur bien connu, qui depuis exerça d'importantes fonctions politiques, acquit, en haranguant ses concitoyens entre deux coups de brosse, une renommée d'orateur suffisante pour le faire élire à l'assemblée législative.

Artemus Ward (Charles Brown) se rattache à cette pléiade d'excentriques; pour rencontrer dans notre vieux monde un personnage qui lui ressemblât par les mœurs littéraires, il faudrait remonter aux temps de Pierre Gringoire et de ces bouffons dont un contemporain a dit « qu'ils faisaient rire depuis le talon gauche jusqu'à l'oreille droite. » Ses premières œuvres dignes de mention furent, vers la fin de 1860, des paragraphes comiques insérés dans *Vanity Fair*, le *Punch* de New-York. Ces petites pièces, remarquables surtout par l'orthographe extravagante et l'emploi du dialecte *yankee*, exprimaient les opinions d'un *showman* (montreur de bêtes, de figures de cire, etc.) sur tous les sujets possibles. Elles attirèrent aussitôt l'attention d'un public friand de ce genre de goguenarderies, et furent reproduites au loin dans les journaux. Le jeune Brown avait peu de culture intellectuelle. Ouvrier typographe dans sa ville natale de Waterford, il s'était ennuyé de revoir tous les jours les mêmes visages et avait voyagé de ville en ville à travers la Nouvelle-Angleterre, n'exerçant çà et là son métier que pour se procurer le moyen d'aller plus loin. Boston, où il avait commencé à écrire, lui parut bientôt un trop petit théâtre, et il partit pour l'ouest. Sur les bords du lac Érié, de l'Ohio, du Mississipi, il sut se donner, disent les biographes, cette connaissance profonde des usages et des caractères locaux qui distingue ses études humoristiques. A Cleveland, il devint rédacteur du *Plain-Dealer*. Ce fut en fréquentant les cirques ambulans et les baraques de bateleurs qu'il sentit poindre sa vocation de *lecturer*. Lorsque le *clown* répétait ses bons mots plus ou moins défigurés devant un public enthousiaste, — pourquoi, se disait-il, un autre homme vivrait-il de mon esprit et tirerait-il parti de ce qui est à moi? ne m'appartient-il pas de débiter, si bon me semble, les facéties que j'écris? — On ne rencontre pas sans étonnement chez un

(1) Abstinence complète de liqueurs fortes.

écrivain, de quelque ordre qu'il soit, ces aspirations bizarres à la gloire d'un pître et aux bénéfices d'un marchand; mais, comme le fait observer dans une de ses préfaces M. Hingston, le Pylade d'Artemus Ward et son compagnon de voyage, certaines convenances auxquelles sacrifient les Européens n'existent point aux États-Unis. La théorie des classes n'étant pas acceptée, il n'y a point de profession dont on puisse rougir, pourvu qu'elle soit exercée honnêtement. M. Hingston, dans son ardeur à justifier son ami, nous cite même deux *clowns* qui sont médecins distingués. Artemus Ward n'hésita donc pas à *se vendre*, c'est le mot qu'on emploie, à tel ou tel spéculateur pour un temps déterminé. Il fut produit de ville en ville comme un animal savant, jusqu'à ce qu'il prît le parti d'endosser la responsabilité des profits et des pertes en se produisant et s'exploitant lui-même. Bien entendu, un agent le précédait pour louer le local, placer les billets et répandre ces affiches comiques qui provoquaient un premier éclat de rire.

Artemus débute à Norwich, Connecticut, par *the Babes in the wood* (*les Enfans dans les bois*). Disons ici que le titre était la seule chose que le *showman* prît quelque peine à chercher; lorsqu'il avait trouvé moyen d'aiguillonner la curiosité du public par l'enfantillage, l'absurdité ou la bizarrerie du titre, il ne songeait qu'à concentrer le plus de folies et d'incongruités possible dans les digressions les plus étrangères au sujet, qu'il lançait ensuite comme autant d'impromptus, souvent même en hésitant, toujours d'un air étonné de l'effet produit à son insu. Parfois il s'interrompait pour tirer sa montre en affectant un trouble dont tout d'abord chacun était dupe, et déclarait d'une mine ahurie qu'il n'avait vraiment pas le temps de conter l'anecdote promise. *La Lutte contre le revenant, le Soliloque d'un voleur, la Croisière de la Polly Ann, le Duc déguisé, Sang mêlé, la Fièvre de la guerre à Baldinsville, la Soirée graphique* et tant d'autres de ses esquisses composent, de l'aveu même de ses plus grands admirateurs, une sorte de feu d'artifice qui doit presque tout son mérite à l'habileté de celui qui le tire. *The Babes in the wood*, dont le titre est celui d'un vieux conte de nourrice qu'il avait transformé en une farce assez grossière, est réputé son chef-d'œuvre. Artemus possédait un talent rare pour saisir l'actualité au vol et pour en tirer parti à sa façon. Ainsi l'une de ses lectures les plus célèbres, *Soixante minutes en Afrique*, lui fut inspirée au moment de la bataille de *Bull's Run* par la grande question de l'esclavage. Devant deux mille auditeurs, il parut armé d'une carte d'Afrique, entama des dissertations géographiques, et tomba de là par un calembour audacieux à l'histoire bouffonne de cette *conversion d'un nègre*, qui courut l'Amérique et l'Angleterre.

On était rebattu de théories philanthropiques et larmoyantes sur l'abolition de l'esclavage : le tour imprévu qu'Artemus sut donner à ce problème lui fit de nombreux amis dans le parti démocratique; il fut moins bien noté en revanche dans le parti républicain.

Les *lectures* d'Artemus sont intraduisibles. Outre les américanismes, il met un soin minutieux à rendre par l'orthographe la prononciation *yankee*, c'est-à-dire à retrancher l'*h* de certains mots, à supprimer le *g* ou le *d* final, à éteindre le son dur de l'*r*, à confondre l'*a* avec l'*e*, *au* avec *ah*. Rarement le sujet offre assez d'intérêt pour qu'on puisse le séparer du style baroque, volontairement négligé, hérissé d'audacieuses métaphores, de calembours énormes, d'un système de ponctuation tout particulier, d'une orthographe qui rend chaque mot grotesque, d'abréviations par chiffres qui sont autant de rébus. La critique assez irrévérente de deux sectes religieuses de son pays conserve néanmoins quelque intérêt en français. L'une de ces sectes, celle des *trembleurs*, se glorifie d'être la « société unie des croyans à la seconde venue du Christ, » et pratique sur le nouveau Liban les vertus des frères moraves ou plutôt des anciens esséniens; l'autre, moins honorable malgré son nom ambitieux de *perfectionniste*, a fait le plus singulier ragoût du communisme et des traditions bibliques. Avant de donner la parole à Artemus sur les trembleurs (*shakers*), il faut se rappeler qu'il n'a jamais eu de plus haute ambition que celle de faire rire son public durant « une heure vingt minutes. » Dans ses insinuations malicieuses, il doit du reste y avoir du vrai.

« Les *trembleurs* sont les chrétiens les plus curieux que je connaisse. J'avais souvent entendu parler d'eux avant de les avoir rencontrés avec leurs chapeaux à grands bords et leurs longs gilets, et je les accusais alors de manquer d'intelligence parce qu'ils ne venaient jamais à ma représentation, ou bien, s'ils y venaient, c'était déguisés, de telle sorte que je ne les reconnaissais pas; mais au printemps de 18... je sortis de l'état de New-York la nuit, par un orage qui me força de me lier avec les trembleurs. Je travaillais à me tirer de la boue quand j'aperçus au loin la lueur d'une chandelle. Attachant au plus vite un nid de frelons à la queue de mon cheval pour l'exciter, j'atteignis la lumière en question, et frappai à une porte. Un grand vieil homme à figure solennelle ouvrit.

« — Monsieur le trembleur, vous avez devant vous un enfant perdu dans les bois, pour ainsi dire, qui vous demande l'hospitalité.

« — Oui, dit le trembleur, et il me conduisit dans la maison, tandis qu'un autre trembleur mettait ma voiture à l'abri.

« Une femme non moins solennelle et ressemblant à une perche enveloppée dans un sac à blé me demande alors si j'ai faim ou soif, à quoi je réponds avec urbanité : — Quelque peu. — Elle s'en va, et j'essaie de lier conversation avec le vieux : — Vous êtes un ancien, je suppose?

« — Oui.

« — Vous vous portez bien?

« — Oui.

« — Quels gages paie-t-on à un ancien lorsqu'il entend bien son métier?.. A moins que vos services ne soient gratuits?

« — Oui.

« A une douzaine de questions il répondit de même. Voulant voir comment il prendrait cela, je lui frappai sur l'épaule et déclarai en riant que, comme diseur de *oui*, il était sans égal. Il tressaillit, leva les yeux au ciel et gémit : — Vous êtes un homme de péché. — Alors la femme au sarrau de toile vint annoncer que des rafraîchissemens attendaient le voyageur fatigué, sur quoi le voyageur fatigué répondit que, si les rafraîchissemens étaient de solides victuailles, il la remerciait. Je passai dans la salle voisine et me mis à table. La femme me versa du thé. Elle ne soufflait mot, et pendant cinq minutes la seule chose vivante de la chambre fut une vieille horloge dont le balancier battait dans un coin de façon timide et contenue. — Ainsi, dis-je enfin, le mariage est contre vos règlemens? Les sexes vivent séparés ici?

« — Oui.

« — Il est singulier pourtant, fis-je avec mon regard le plus doux et d'une voix séduisante, qu'une si jolie fille n'ait jamais eu affaire à quelque beau garçon. (Elle était âgée de quarante ans au moins et sans plus de beauté qu'une souche, mais je croyais la flatter.)

« — Je n'aime pas les hommes, dit-elle d'une voix brève.

« Je réponds : — Malheureusement ils forment une partie assez importante de la population, et je ne sais pas trop comment nous pourrions nous en passer.

« — Nous autres, pauvres femmes, nous nous tirerions mieux des difficultés de la vie, s'il n'y avait point d'hommes. Moi d'abord, j'ai peur des hommes.

« — Et pourquoi donc? Vous ne courez aucun danger. Ne vous tourmentez pas tant.

« — Ici nous sommes relégués loin d'un monde de péché, ici tout respire la paix. Nous sommes frères et sœurs; ne nous mariant pas, nous n'avons point de chagrins domestiques, il n'y a point de maris pour maltraiter les femmes, point de femmes pour tourmenter

les maris, point d'enfans pour faire enrager les deux. Où le mariage n'existe pas, les soucis sont inconnus. Veux-tu être trembleur?

« — Non, répondis-je, ce n'est pas mon genre. — J'avais engouffré une charge de provisions aussi considérable que j'en pouvais porter, et, me renversant dans ma chaise, commençai à me curer les dents. La femme sortit, me laissant seul avec l'horloge. L'ancien ne tarda pas à entre-bâiller la porte, mais il ne fit que passer sa tête. — Vous êtes un homme de péché, — grogna-t-il, puis il disparut. Ensuite vinrent deux jeunes trembleuses, les plus gentilles fillettes que j'eusse jamais vues. Il est vrai qu'elles étaient habillées de sacs à blé comme la vieille, et que leurs chevelures soyeuses étaient cachées sous de longues coiffes blanches, mais leurs yeux brillaient, pareils à des diamans, leurs joues étaient des roses, enfin un homme eût jeté des pierres à sa grand'mère, si d'aussi charmantes filles l'en eussent prié. Les voilà qui enlèvent les plats en me regardant à la dérobée, ce qui m'excitait. J'oubliai Betsey-Jane, ma ménagère, et dans mon ravissement je leur dis : — Mes jolies fillettes, comment allez-vous?

« (D'un air solennel.) — Nous allons bien, monsieur.

« — Où est le vieux? demandai-je doucement.

« — De qui parlez-vous? De frère Urie?

« — Je veux parler de ce vieux jovial qui m'appelle un homme de péché. Cela ne m'étonnerait pas, qu'il s'appelât Urie.

« — Il s'est retiré.

« — Eh bien! mes bijoux, amusons-nous. Jouons aux quatre coins. Qu'en dites-vous?

« — Êtes-vous trembleur, monsieur? demandèrent-elles.

« — Ma foi! mes anges, je n'ai pas encore emprisonné mes formes élégantes dans un sac; mais, si tous les trembleurs vous ressemblaient, je me joindrais peut-être à eux. Supposez que je sois trembleur pour le moment.

« Elles étaient gaies, je l'avais vu tout de suite, seulement un peu sauvages. Je leur appris les « quatre coins » et des jeux du même genre, et nous passâmes un moment agréable, sans faire de bruit, cela va sans dire, de crainte que le vieillard n'entendît. En nous séparant : — Si vous n'y voyez pas d'inconvéniens, leur dis-je, voulez-vous me permettre de vous embrasser? — Elles dirent oui, et moi aussi.

« J'allai me coucher. Je ne ronflais pas depuis une demi-heure, qu'un bruit à la porte m'éveille. Je me soulève sur mon coude, et, me frottant les yeux, je vois le tableau suivant : l'ancien debout à la porte, une chandelle à la main. Il n'avait que ses vêtemens de

nuit, agités par la brise comme un drapeau de sécession; il me dit : — Homme de péché! — puis grogna et s'en fut.

« Je m'endormis, et rêvai d'enlever les jolies petites trembleuses sur mon ours de Californie; mais je voyais aussi le maudit ours insister pour entrer droit sous ma porte à Baldinsville, et Betsey-Jane ma ménagère nous recevoir armée d'une potée d'eau bouillante.

« L'ancien m'éveilla de bonne heure. Il me dit que des rafraîchissemens étaient prêts en bas pour l'homme de péché. Comme j'entrais dans la chambre où était servi mon repas, je tombe sur l'ancien et l'ancienne... Et que croyez-vous qu'ils faisaient? Ils s'embrassaient de tout leur cœur. Je dis : — Mes amis trembleurs, mieux vaudrait relâcher un peu la règle et vous marier.

« — Excusez frére Urie, dit la femme; il est sujet à des attaques pendant lesquelles il ne sait plus ce qu'il fait.

« — Je connais cela, dis-je.

« — Homme de péché! murmura l'ancien.

« Après le déjeuner, mes petites amies reviennent enlever les plats. — Mes anges, leur dis-je, si nous disions oui encore une fois?

« — Nenni, dirent-elles, — et je dis nenni.

« Les trembleurs me demandèrent d'aller à leur service du matin, ce que je fis, après avoir mis du linge blanc. L'église était d'une propreté parfaite, le parquet blanc comme de la chaux et luisant comme une glace. Les trembleurs se trouvaient tous là, en gilets et en sacs à blé propres, alignés comme un régiment, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Ils commencèrent à battre des mains, à chanter et à danser d'abord lentement, puis la danse s'échauffa, et je vous assure que l'ancien Urie en particulier montra qu'il avait les jambes agiles pour son âge. Une glissade l'amena près de moi, et je lui dis, en l'admirant : — Bravo, mon garçon, continue, vieux farceur!

« — Vous êtes un homme de péché, répondit-il en achevant sa cabriole.

« L'esprit, comme ils le nomment, dicta ensuite quelques paroles à un petit trembleur très gras. Il dit qu'ils étaient trembleurs et tous égaux, — qu'ils étaient les plus purs sous le ciel, que les autres étaient pécheurs autant que possible, mais que chez les trembleurs tout marchait à souhait. Les trembleurs s'en iraient droit à la terre promise, et quiconque leur barrerait le chemin serait renversé. Les trembleurs se remirent à danser et à chanter; puis, quand tout fut fini, l'un d'eux me demanda ce que j'en pensais. Je demandai à mon tour : — Qu'est-ce que cela signifie?

« — Quoi? dit-il.

« — Ces gambades, ces chansons, ces grands gilets, ces idées contre le mariage? Mes amis, vous êtes gens d'ordre et de propreté, sur votre terre coulent à flots le lait et le miel, vous fabriquez des balais excellens et de délicieuses confitures. Vous ne trompez pas vos cliens; semées sur le rocher de Gibraltar, les graines que vous vendez feraient pousser des jardins. Vous êtes doux et tranquilles, vous ne nuisez à personne. Je vous accorde tout cela; mais votre religion n'est pas grand'chose, je vous le dis. Vous vous ennuyez toute la vie dans un célibat stupide et misérable, et, comme vous êtes retranchés du monde, personne ne vient discuter avec vous, si ce n'est de temps en temps la nature humaine. (Ici, je lançai à Urie un coup d'œil qui le fit se tordre comme une anguille qu'on pique.) Vous portez de longs gilets et de longues figures, vous êtes tristes, sans babil d'enfant à votre foyer; vous vivez dans le brouillard, entendez-vous, en traitant le soleil de la vie comme un voleur, en le chassant par vos grands gilets, vos sacs à blé et vos principes. Les jeunes filles parmi vous, et il y en a qui sont les plus gentilles que j'aie vues, préféreront toujours aux vôtres tels gilets sous lesquels bat un cœur de simple honnête homme, tandis que vous autres vieilles bêtes, vous vous contentez de l'idée de remplir une mission! Vous voilà bien, tout gonflés de vous-mêmes, parlant des péchés d'un monde que vous ne connaissez pas! Cela n'empêche point ledit monde de tourner sur lui-même toutes les vingt-quatre heures, soumis à la constitution des États-Unis, et d'être un joli monde pour y demeurer. Ce n'est ni naturel ni raisonnable de vivre comme vous le faites... à mon avis. Bonsoir là-dessus. Vous m'avez traité à merveille; merci une fois pour toutes.

« — Un vil montreur de singes dépravés et de figures de cire sans principes! grommela Urie de sa voix sépulcrale.

« — Tiens! lui dis-je, je t'avais presque oublié, bonhomme! Eh bien! prends garde à tes paroles, ce serait pitié de te voir mourir dans la fleur de ton âge et de ta beauté!

« Je repris mon voyage. »

Essayez d'écrire telle tirade à laquelle l'accent marseillais par exemple prête une originalité particulière, et vous vous ferez l'idée de ce que perd à être traduite cette boutade faite pour être *récitée* avec les drôleries d'accent et de geste dont l'auteur avait le secret. Nous suivrons cependant Artemus dans l'intéressante « société du libre amour, » quitte à ne donner encore que le pâle reflet de cette verte satire.

« Il y a quelques années, j'allai planter ma tente sur les hauteurs

de Berlin, dans l'Ohio. J'avais appris que les hauteurs de Berlin étaient occupées par une secte considérable, appelée la « société du libre amour, » qui croyait aux affinités et contractait des liens domestiques sans aucune sorte d'hésitation ni de cérémonie. Ils ont aussi parmi eux des esprits frappeurs et des prédicateurs de premier ordre. Je me dis donc : Si je peux faire quelque bien à ces gens égarés en leur montrant mes figures de cire sans pareilles au bas prix ordinaire, je n'aurai pas vécu en vain; mais je devais maudire le jour où je mis le pied dans ce lieu de perdition. Je dressai ma tente dans un champ, et les membres de la société se rassemblèrent peu à peu autour de moi. Les drôles de gens ! Des hommes barbus, qui semblaient à moitié morts de faim; ils ne portent pas de vestes, afin, disent-ils, de laisser l'air libre du ciel souffler dans leurs poumons. Leurs poches étaient pleines de brochures et de pamphlets, et ils avaient les pieds nus. Les apôtres ne portaient pas de bottes; pourquoi en porteraient-ils? Voilà un de leurs argumens. Les femmes étaient pires que les hommes; elles avaient des pantalons, des tuniques courtes, des chapeaux de paille à rubans verts et des parapluies bleus. Tout à coup une créature horrible se présente à la porte. Sa robe était scandaleusement courte et ses pantalons me firent rougir. Me regardant de haut en bas, elle bondit, puis se mit à crier : — Est-ce possible?

« — Quoi donc? dis-je.

« — Oui, c'est lui ! c'est lui !

« — L'entrée est de quinze sous, madame, répondis-je.

« Elle fondit en larmes, criant toujours : — Enfin je t'ai trouvé, enfin, enfin !

« — Oui, répondis-je, vous m'avez trouvé enfin, et vous m'auriez trouvé tout de suite, si vous étiez venue plus tôt.

« Elle me prit violemment au collet, et, brandissant son parapluie : — Es-tu un homme?

« — Vous pouvez vous informer, en payant le port, chez Mme Ward, Baldinsville, Indiana.

« — Alors tu es ce que le monde appelle marié?

« — Madame, je le suis.

« Cette personne excentrique m'empoigne par le bras et hurle : — Tu es à moi, tu es à moi ! — J'essayais de me dégager, mais elle se cramponnait : — Tu es mon affinité !

« — Au nom du ciel, qu'est-ce que cela? demandais-je. — Je commençais à crier aussi haut qu'elle.

« — Tu l'ignores? Eh bien! je vais te l'apprendre. Il y a des années que je t'attends. Je savais que tu existais quelque part, mais je ne savais où. Mon cœur me disait que tu viendrais, et je repre-

nais courage. Tu es venu, te voici, tu es mon affinité! Ah! c'en est trop! — Elle sanglotait.

« — Oui, je trouve que c'en est trop de beaucoup.

« — M'attendais-tu? rugit-elle en se tordant les mains d'un air tragique.

« — Je m'en gardais bien! répondis-je en la repoussant.

« Le public qui nous entourait se mit à m'insulter. Au fond, j'étais inquiet. M'armant d'un des piquets de ma tente, je les interpellai : — Arrière, créatures pusillanimes! Arrière, et emmenez cette malheureuse! Je respecte les lois, je crois aux bonnes vieilles institutions, moi! Je suis marié, mes enfans me ressemblent, ils trouveraient comme moi que vos affinités sont une bêtise, outre que c'est abominable. Allez travailler au lieu de rester à flâner ainsi en empoisonnant l'atmosphère de vos idées méphitiques. Vous, mesdames, retournez à vos époux selon la loi, si vous en avez, quittez ces habits scandaleux, habillez-vous comme des femmes. Vous, messieurs, coupez ces barbes de pirates, brûlez ces infernales brochures, mettez des gilets, et fendez du bois ou labourez la terre à votre choix! — Je continuai de la sorte jusqu'à ce que je fusse hors d'haleine. Qu'on me rattrape maintenant sur les hauteurs de Berlin, dussé-je vivre pour être vieux comme Mathusalem! »

C'est avec le même bon sens gouailleur qu'Artemus Ward flagelle les propagatrices de l'évangile de la femme, qui réclament pour leur sexe des droits fondés sur une « supériorité organique, radicale et ineffaçable. » Questions sociales, politiques, religieuses, il traite tout en riant; personne ne lui impose ni ne l'intimide. On en peut juger par ses *entrevues* supposées avec le président Lincoln, le prince de Galles et le prince Napoléon.

Sans doute les *lectures* d'Artemus furent très productives, car le bruit court que, pour s'acquitter d'une dette de reconnaissance envers son pays, il offrit dans l'espace de deux années près de 5,000 dollars à la cause de l'Union. La guerre nuisant néanmoins à ses excursions ordinaires, il passa en Californie au mois d'octobre 1863. Le succès de *the Babes in the wood* à San-Francisco fut tel que les recettes atteignirent le premier soir 1,600 dollars d'or, et que la fureur d'hyperbole particulière aux journaux de ces parages dépassa toute vraisemblance. Précédé de réclames exorbitantes, l'heureux Ward fit en compagnie de son ami Hingston le tour de la Californie, s'arrêtant dans les villes, les *camps* des montagnes, les *placers* des rivières. A Folsom, des *gentlemen* mineurs qui fumaient leurs pipes courtes en l'écoutant ne comprirent pas bien les finesses de la *lecture*, et insistèrent pour obtenir de préférence une

chanson comique; à Oroville et à Nevada-City, il se fit entendre dans l'église, à Auburn dans une salle de billard, au Big-Creek derrière le comptoir d'un cabaret; à Jackson, il dut se contenter, faute d'autre local, du soubassement de la prison. Les cellules des condamnés ouvrant tout autour, on put les transformer en autant de loges. A San-José, le peuple illumina les rues le soir de son arrivée à l'aide de barils de bitume. A Santa-Clara, aucune salle ne pouvant contenir la foule, il fallut que la *lecture* eût lieu à ciel ouvert. Ward voyagea tantôt dans ces mauvaises voitures à rideaux de cuir qui sont les diligences de Californie, tantôt en traîneau tiré par des mules jusqu'à *Salt Lake City*, par un hiver rigoureux, au milieu de difficultés et de dangers de toute sorte. La légende rapporte que les Indiens s'emparèrent de lui, menaçant de le scalper, s'il n'exécutait pas une danse nègre, et qu'il ne fut rendu à la liberté et aux dames mormonnes qu'à la demande du grand-prêtre Brigham Young, qu'il n'avait cependant point épargné. Les *saints* ne lui en firent pas moins bon accueil. Son séjour chez eux commença du reste par une maladie grave dont le pauvre humoriste sortit dans un tel état de maigreur qu'il prétend plaisamment n'avoir pu réussir à produire une ombre qu'en empruntant le paletot de son agent.

Artemus Ward a tracé son *voyage au pays des mormons* d'une plume plus correcte que celle dont se sert habituellement le *showman;* ce bouffon d'assez bas étage fait place enfin à l'écrivain. Il n'y faut pas chercher de descriptions de sites; Artemus ne sait décrire que les hommes et surtout les excentriques. Son portrait d'un saint excentrique, le frère Phelps, qui joue, dit-on, le rôle du diable avec une queue verte dans les cérémonies d'initiation mormonne, et qui publie un almanach où l'astronomie se mêle à des essais de morale et à des considérations sur l'élevage des poules, est une des plus drôles parmi ces nombreuses photographies. Voici quelques paragraphes extraits au hasard :

« Brigham Young m'a fait dire que je le verrais demain. Je me couche en fredonnant l'hymne populaire :

« Vive frère Brigham Young
« Et bénie soit la vallée de Déseret! »

A deux heures le lendemain, M. Hiram Clawson, gendre de Brigham Young, vient me chercher dans le traîneau du prophète. Je suis conduit au principal bureau de celui-ci, qui m'accueille cordialement et me présente à plusieurs mormons haut placés. Il a soixante-deux ans (1864), est de moyenne taille, avec les cheveux et

les favoris cendrés. C'est un homme actif, d'une constitution de fer : son regard est vif et perçant; habile à concevoir, prompt à exécuter, il sort de l'état de Vermont comme Heber C. Kimball, qui doit être son successeur... Son pouvoir est aussi absolu que celui d'aucun despote régnant; mais il s'en sert avec tant de finesse que son peuple lui est passionnément dévoué. Le bruit court que, lorsque la Lion-House (1) fut prête à être couverte, Brigham reçut du Seigneur un message enjoignant aux charpentiers de se mettre à l'œuvre et de ne pas exiger un sou pour leur travail. Le Seigneur ajouta que les charpentiers récalcitrans iraient en enfer, et que les intempéries de la saison ne devaient servir d'excuse pour aucun retard. On dit encore que Brigham, quand un train d'émigrans arrive, fait défiler toutes les femmes devant le portique de la Lion-House, où il choisit les plus jolies. Il est immensément riche; sa fortune est estimée de 10 à 20 millions de dollars. Il possède des scieries, des moulins, des manufactures de laine, des fonderies, des briqueteries, et il en surveille lui-même l'exploitation. Les saints d'Utah sont propriétaires de ce qu'ils ont créé, à l'exception d'un dixième, qui revient de droit à l'église; or Brigham est le trésorier de l'église. Les *gentils* prétendent qu'il abuse de la confiance de son peuple, spécule avec cet argent et absorbe l'intérêt, sinon le principal. Les mormons démentent les méchans propos et disent que, quoi qu'il puisse faire, c'est pour le bien de l'église, qu'il défraie les émigrans des dépenses de leur voyage, qu'il se met en avant pour toutes les entreprises locales tendant à développer les ressources du pays, enfin qu'il est incapable de mal agir de quelque façon que ce soit. — Personne ne paraît savoir au juste combien de femmes a Brigham Young; plusieurs en élèvent le nombre jusqu'à quatre-vingts. En ce cas, ses enfans doivent être innombrables. Chaque femme a son appartement séparé, où règne, je suppose, tout le comfort moderne... Quand je m'en allai, le prophète me secoua cordialement la main en m'invitant à revenir. Ceci me flatta parce que, s'il prend un homme en grippe à première vue, il ne le revoit jamais. Au dehors, des gardes marchaient de long en large; ils me regardèrent en souriant avec douceur. La vérandah était remplie de mineurs gentils qui parurent surpris de ne pas me voir revenir habillé de sapin, la gorge fendue d'une oreille à l'autre (2). »

Artemus donne peu de détails sur le théâtre des mormons, dont l'importance est presque égale pourtant à celle du temple, et où les saints et saintes s'efforcent de réhabiliter l'art dramatique (un

(1) L'une des demeures du prophète.

(2) A cause d'une *lecture* irrévérente contre les mormons.

jeune Irlandais, du nom de Sloan, est à la fois prédicateur distingué et acteur comique de mérite). Le parterre est réservé exclusivement aux mormons; ils n'y laisseraient pas plus pénétrer un gentil qu'un serpent. Il est curieux de voir en revanche un vieux mormon jovial remplir tout un côté avec une vingtaine de femmes robustes et l'assortiment d'enfans le plus varié. Le balcon est occupé par bon nombre d'officiers des États-Unis venus du camp voisin et par des marchands gentils... Un auditoire mormon a autant de goût qu'aucun autre; il préfère la comédie à la tragédie. Les pièces sentimentales n'ont aucun succès pour des raisons faciles à saisir. Un soir que l'on jouait *la Dame de Lyon*, certaine scène de tendresse conjugale fit lever le siége à un mormon qui emmena ses vingt-quatre épouses en déclarant avec colère que c'était faire beaucoup trop d'embarras pour une seule femme. Brigham Young est ordinairement assis au milieu du parterre dans un fauteuil à bascule, son chapeau sur la tête. Il n'accompagne pas ses femmes au théâtre, elles y vont seules. Quand la pièce traîne un peu, il s'endort ou s'en va. »

Les mormons aiment beaucoup la danse. Brigham et Heber dansent volontiers, et aussi Daniel Wells et d'autres chefs de l'église. « Je suis invité à un bal à Social-Hall... La salle est spacieuse et brillante; la devise : *our mountain home*, en majuscules de verdure, orne l'une des extrémités de la salle, tandis qu'à l'autre bout, derrière une plate-forme érigée pour les musiciens, se trouve une chambre séparée, à l'intention des invités qui ne dansent pas. Frère Stenhouse, à la requête du président Young, me présente à la société du haut de la plate-forme. Je ne m'attendais pas à un pareil luxe de toilettes. On ne danse que le quadrille; la mazourka et la valse sont profanes. Je danse. — Les saints ne s'appellent que frère et sœur; je suis le frère Ward. Ceci me plaît, et je n'en danse qu'avec plus de vigueur. Le prophète a des filles charmantes; plusieurs sont venues ce soir, elles parlent français et espagnol. Le prophète, pour sa part, est plus habile en affaires que gracieux danseur, bien que singulièrement leste, si l'on considère son âge. — Heber Kimball est présent, lui aussi, avec un troupeau de dames. — Ne ferez-vous pas danser une de mes femmes? me dit quelqu'un. — Ces détails rendent un bal mormon plus piquant qu'un bal gentil. Le souper est somptueux, l'ours et le castor figurent sur le menu. Je m'en vais à deux heures du matin; la lune brille sur les rues tapissées de neige, les réverbères sont éteints, et la ville est triste comme un cimetière. »

Si vous adressez à Ward l'éternelle question : les femmes mormonnes sont-elles heureuses? il vous répondra : Je n'en sais rien. « Il en est à *Salt Lake City* comme à Boston. Quand je vais chez les

Wilkins, je suis sûr de trouver M. Wilkins tout politesse et Mme Wilkins tout sourires. Je m'en vais enchanté de ma visite, et cependant les Wilkins vivent peut-être comme chien et chat dans l'intimité. Il en est de même dans la cité des saints. Apparemment les mormonnes sont heureuses. Je les ai vues à leur avantage au bal et dans diverses réunions. Autant que j'en puis juger, elles étaient, comme les autres femmes, un mélange de volans, de crinolines, de collerettes et de bijoux, et, comme toutes les autres femmes aussi, plus douces de physionomie et d'âme que l'homme ne peut jamais espérer l'être. — La jeune mormonne est élevée à croire que le système de la pluralité des femmes est le meilleur, et, en liant sa destinée au mari de douze épouses, elle s'imagine faire son devoir. Elle aime le mari probablement, car je ne crois pas qu'il soit exact, bien que nombre d'écrivains l'aient affirmé, qu'elle soit forcée d'épouser quiconque lui est désigné par l'église. Comment douze ou vingt femmes vivent-elles réunies sans s'arracher les yeux? Je ne m'en doute point. Il y a des cas où un homme ne jouit pas d'une béatitude parfaite avec une seule femme; dire que cet homme puisse posséder vingt femmes sans avoir une favorite ou des favorites, ce serait supposer un ange botté... La mormonne apprend de bonne heure que l'homme, étant créé à l'image du Sauveur, est un être plus divin qu'elle de beaucoup, et que vouloir accaparer ses affections est péché : aussi se résigne-t-elle à partager cette affection avec cinq, six ou vingt compagnes selon les circonstances, car il faut que l'homme soit en mesure de soutenir tel ou tel nombre de femmes avant de les prendre. Voilà pourquoi tant de vieux drôles ont un nombreux sérail, tandis que les jeunes n'ont souvent qu'une femme. On m'a montré un homme qui avait épousé une famille entière. Sa première intention avait été d'épouser Jane, mais Jane ne voulut pas quitter sa mère veuve; ses trois sœurs prétendaient rester filles pour la même raison, de sorte que cet homme courageux épousa toute la famille, y compris une grand'mère qui n'avait plus de dents et vivait de bouillie. Ces femmes étaient fort pauvres et ne purent que se féliciter d'appartenir à un homme riche... Le nom de Joseph Smith est vénéré à Utah. On dit que, bien qu'il soit mort depuis longtemps, il se marie encore par procuration. Il révèle ses desseins à celui qu'il a choisi pour agent terrestre, et l'agent obéit fidèlement au prophète défunt... J'ai dit que Brigham Young passait pour avoir quatre-vingts femmes, mais j'ai peine à le croire. M. Hyde affirme qu'il dort toujours seul dans une petite chambre derrière son bureau. S'il a quatre-vingts femmes, je ne saurais l'en blâmer : il doit avoir le vertige. Je sais bien que, si j'avais quatre-vingts femmes, je perdrais la tête, et j'irais dormir n'importe

où. J'ai entrepris un jour de compter seulement les bas de ces dames étendus sur des cordes à sécher dans une cour de derrière, et j'ai, en moins d'une demi-heure, épuisé la table de multiplication. J'étais tout étourdi déjà, ma parole! »

Artemus aurait pu ajouter à ses observations sur la polygamie une remarque curieuse de son ami Hingston. — Prétendez-vous que vous ne pourriez pas aimer trois femmes? lui dit une fois une très jolie mormonne dont le mari était scellé à deux autres dames. J'en suis fâchée, ajouta-t-elle, parce que cela prouve que la grâce n'a pas triomphé en vous. — Informations prises, Hingston découvrit qu'elle était la favorite de son mari, que la femme n° 1 vivait reléguée dans un pavillon au bout du jardin, et que le n° 2 remplissait les fonctions de servante. Voilà les privilégiées qui se glorifient, avec Mme Belinda Pratt, d'appartenir à la famille royale des polygames. Les autres murmurent souvent. — Quoique Artemus fasse rarement de la morale, il déclare considérer le mormonisme comme une souillure à l'écusson des États-Unis. Sa conviction est du reste que l'existence des saints, quelque nombreux qu'ils soient (il y en a cent mille environ sur la terre de Chanaan, qu'ils se sont choisie), dépend de la vie de Brigham Young. Celui-ci retient d'une main puissante des élémens prêts à s'éparpiller, et aucun des hommes qui l'entourent n'a ni assez de talent ni assez d'énergie pour le remplacer. A quelqu'un qui lui demandait si les doctrines de Swedenborg et de Mahomet n'étaient pas bizarrement amalgamées dans la foi mormonne : — Vous voulez dire le lucre et les cotillons, — répondit Artemus, résumant ainsi toute la philosophie de ces singuliers chrétiens.

Le 10 février 1864, Artemus repartit pour New-York, où il rentra le 3 avril, après avoir traversé le Colorado, les plaines, les camps d'Indiens Sioux, le Missouri, le Mississipi, l'Illinois, le Michigan et le Haut-Canada. Sur le sommet des Montagnes-Rocheuses, le traîneau fut brisé, les voyageurs durent faire quatre milles à pied, la nuit, dans les neiges; l'un d'eux mourut de froid. Le 17 octobre, à Dodworth-Hall, l'infatigable humoriste recommença des *lectures* dont le sujet était ce terrible voyage de dix mille milles; il accompagnait son récit de l'exhibition du panorama transporté plus tard à Londres. Faire une *lecture* à Londres avait toujours été le rêve d'Artemus. Malgré l'affaiblissement d'une santé qu'il avait exposée à de si rudes épreuves, il entreprit cette nouvelle expédition en 1866. Pendant quelque temps, il ne fut question dans les journaux anglais que de lui et de son spectacle. Cet homme, qu'on s'était représenté d'après ses œuvres comme un type *yankee* grotesque, était en réalité le plus blond, le plus froid, le plus élégant des *gent-*

lemen, démesurément grand, avec des mains fines dont il était très fier, que la maladie qu'il portait en lui depuis sa première jeunesse émaciait encore et rendait diaphanes. Sa voix claire et bien timbrée avait des vibrations mélancoliques; toute sa gaîté s'était réfugiée dans ses yeux, il ne la laissait jaillir que par éclairs et affectait, en disant les choses les plus comiques, la solennité, l'indifférence, le dédain, ou bien encore des accès de distraction durant lesquels il tournait entre ses doigts, en contemplant son panorama avec une stupidité extatique, la cravache qui lui servait à désigner successivement chaque tableau. Il n'y avait pas un mouvement, un geste, une inflexion de voix, quelque naturel que tout cela parût, qui ne fût savamment combiné pour provoquer le rire. La mine pâle et allongée du malheureux ajoutait par le contraste à l'excentricité de ses discours. Bientôt il eut peine à se tenir debout, mais les traits d'une intarissable bonne humeur ne cessaient pas pour cela de jaillir du fauteuil où il se mourait. En même temps il collaborait au *Punch* en lui envoyant ses impressions sur les monumens et les curiosités de Londres. La plume enfin lui tomba des mains; vainement on essaya pour prolonger sa vie du doux climat de Jersey. La pensée d'une fin prochaine lui fit souhaiter de revoir son pays; il ne put qu'atteindre Southampton, où il s'éteignit âgé de trente ans environ, laissant une réputation littéraire exagérée, à laquelle les lauriers de l'histrion n'ont aucunement nui, — loin de là.

Il y a dans l'esprit américain un penchant à la grosse gaîté, à la gaminerie, qui révèle que sous certains rapports ce grand peuple est encore un peuple enfant. Pour obtenir sa faveur, celle de l'ouest surtout, il faut savoir sacrifier aux pantalonnades; les orateurs politiques, les prédicateurs même sont obligés de tenir compte de ce goût dominant. N'a-t-on pas cité un candidat républicain qui, après plusieurs échecs, avait réussi à se faire nommer député en s'associant un saltimbanque? Le révérend Lorenzo Dow égayait à sa façon le texte des apôtres. Répétant un jour après saint Paul : « Je peux faire toutes choses...,» il ferme brusquement la Bible et s'écrie : — Allons, Paul, allons, vous vous trompez cette fois. Je parie cinq dollars contre vous, et je pose ici mes enjeux. — Là-dessus il tire les cinq dollars de sa poche, rouvre la Bible, puis reprend « ... par Jésus-Christ notre Seigneur. » — Ah! Paul! s'écrie de nouveau le prédicateur remettant l'argent dans sa poche, voilà qui est différent! Je retire mon pari. — Et le sermon eut un succès fou. Les fameux camps *revivalistes*, qui sont censés fournir un stimulant à la ferveur religieuse, se transforment souvent, grâce à cette disposition naturelle et générale, en véritables champs de foire. On conçoit, puisque la chaire et la tribune se sont ouvertes à de pa-

reils abus, qu'ils aient gagné la littérature légère. Chez nous, Artemus ne serait guère qu'un excentrique et un baladin; pour ses compatriotes, il est une « machine à vapeur à bons mots, un muséum d'humour, » et ces épithètes, que l'on pourrait à la rigueur interpréter comme des critiques, lui sont décernées à titre d'hommages très sérieux. On s'imagine lui faire honneur en constatant qu'il jongle avec les mots comme les jongleurs de cirque avec leurs boules de clinquant. Ses locutions sont de race, son *yankéisme* est pur; il ne dédaigne pas d'assaisonner d'expressions forgées en dépit du dictionnaire ses phrases extravagantes. Si nous présentons à des lecteurs plus difficiles que les oracles du Pfaffs-Club (1) des débauches d'esprit que l'on ose à peine nommer littéraires, c'est plutôt pour leur donner la mesure du goût d'un peuple qui se croit très supérieur aux vieux Européens que pour les faire assister au triste spectacle d'un homme de talent qui gaspille en bouffonneries de brillantes facultés. Les éditions nombreuses, la vogue extraordinaire que l'on allègue comme preuve indiscutable de son talent, prouvent une fois de plus que, si elle a d'autres avantages, la démocratie n'élève pas du moins le niveau des lettres ni celui du goût public.

Artemus Ward a de nombreux imitateurs; le plus estimé, Josh Billings, est loin de l'égaler sous le double rapport du naturel et de la verve; en revanche Josh est philosophe et volontiers sentencieux. Il restera de lui un certain nombre d'aphorismes, de proverbes et de dictons dans le goût de ceux-ci :

« La vérité est la seule chose qui ne soit pas susceptible de progrès. »

« Nous haïssons ceux qui ne nous demandent pas de conseils, et nous méprisons ceux qui nous en demandent. »

« La vertu qui n'a pas été tentée est une bonne vertu; le vin qui n'a pas été goûté est un bon vin... en bouteille. »

« Si vous êtes heureux, ne le dites pas au monde; le monde n'aime point ces confidences-là. »

« La seule manière de gouverner le genre humain est avec la verge; vous pouvez l'enguirlander de fleurs, la cacher sous du velours, mais c'est la verge après tout qui fait la besogne. »

« Les secrets font du cœur un donjon et de son propriétaire un geôlier. »

« En fait de liberté, j'ai vu beaucoup de choses au monde qui ressemblaient à la fois à un puits où l'on est libre de descendre et à une souricière d'où l'on n'est pas libre de sortir. »

(1) Club littéraire de New-York.

« Donnez au diable ce qui lui est dû, mais ayez soin de ne pas lui devoir beaucoup. »

« Certains hommes de génie me font penser aux aigles, qui vivent de ce qu'ils tuent, — certains hommes de talent aux corbeaux, qui vivent de ce que tuent les autres. »

« Le sage ne compte pas éluder les vicissitudes de la vie; il cherche seulement à en émousser le tranchant. »

« La peur est la première leçon qu'on apprend, la dernière qu'on oublie. »

Le proverbe favori de Josh Billings, c'est que le grand art pour bien écrire est de savoir s'arrêter. Il s'est scrupuleusement conformé à ce précepte, car ses *sayings* (dires), qui sont parfois de deux lignes, ne dépassent jamais deux pages; malgré la forme plaisante que leur prêtent les bizarreries du dialecte, ils sont presque toujours sérieux au fond, et se distinguent par un grand souci de la morale, même dans les sujets qui paraissent s'en écarter le plus. Ainsi certaines considérations sur le baiser nous conduisent, en passant par le baiser maternel, le baiser du baby, celui de l'amitié, celui des fiançailles, à une jolie petite scène conjugale. « C'était hier soir, je devinai à son air empressé que le jeune homme qui passait près de moi était un mari qui venait d'échapper à ses affaires. Il hâtait le pas de plus en plus, lorsqu'à l'improviste il rencontra sa femme. Aussi naturellement que l'abeille vers la fleur, ils volèrent l'un vers l'autre; il n'y eut rien de sentimental dans ce baiser, rien de coupable; il résonna nettement, il remplit l'air comme une proclamation de la loi, et sans préambule, car un chapeau de 50 dollars en fut tout écrasé, et il chiffonna irrémédiablement une collerette de dentelle. Ce ne pouvait être le premier; il trahissait une trop heureuse expérience, il n'était ni étudié ni volé; il défiait l'écho, on l'avait longtemps désiré; il était la digne récompense d'une journée sanctifiée par le travail, attristée par la séparation. Tel quel, je l'enviai plus qu'aucun autre. »

Billings se plaît aux menus détails de la félicité d'une famille unie; la venue du premier baby l'emporte en plein lyrisme. « Si tu as une bonne femme, dit-il, tiens-toi tranquille et remercie Dieu toutes les vingt minutes; mais que le ciel nous préserve des bas-bleus en ménage! On nous dit qu'il n'y a aucune situation au monde qu'une femme ne puisse remplir aussi bien qu'un homme. Soit : j'admets que par l'éducation on amène les femmes à ne plus savoir nous faire à dîner, ni bercer leurs enfans, et à traduire merveilleusement en revanche les églogues de Virgile. Josh Billings aimera toujours mieux être battu par sa femme dans les soins à

donner au *baby* que dans un discours politique ou une discussion sur l'art vétérinaire, et, autant qu'il a pu s'en rendre compte, il n'y a rien qu'une vraie femme préfère à la gloire de régner sur le cœur d'un homme; or pour cela il faut absolument qu'elle en sache moins long que l'homme, ou qu'elle réussisse à le lui faire accroire. Le troc de l'amour contre la science est un gain douteux pour ces dames, une perte positive pour nous autres pauvres diables, et Josh Billings maintient que neuf femmes sur dix préféreront être regardées d'en haut avec tendresse que d'en bas avec étonnement. Quant aux savantes, n'en disons pas de mal; toutefois il est évident qu'elles marchent mieux attelées seules. »

Les jeunes filles à la fois extravagantes et calculatrices, nombreuses dans son pays, ne sont pas faites non plus pour ces mariages d'amour « où l'on court quelques risques peut-être, mais si honnêtement que Dieu ne peut s'empêcher d'en sourire. » Josh Billings les exclut sans hésiter de son paradis; lui aussi a l'humeur satirique, toujours tempérée du reste par une sorte de bonhomie nonchalante qui lui est particulière. Il raille finement les aspirations politiques de ses compatriotes qui les conduisent à devenir gouverneurs de provinces à force de bassesses, de ruses, de dépenses au cabaret les jours d'élections, tandis que la nature dans sa bonté les avait destinés à quelque métier plus décent, tel que celui de charpentier ou de mécanicien; il raille le pédantisme des chrétiens de différentes sectes qui s'entre-déchirent sur des questions dont ils ne savent pas le premier mot, — les exagérations des sociétés de tempérance, — et les *meetings* féminins où des réformatrices en gros bas de laine viennent tonner contre l'extravagance du luxe pour se réconforter l'âme ensuite avec du gin, — et les superstitions à la mode, entre autres la croyance aux esprits, si répandue en Amérique. « Pour moi, je crois, en fait d'esprits, à l'esprit de charité, à l'esprit de persévérance, à l'esprit de patriotisme; je crois à l'esprit d'énergie (*animal spirits*) des chevaux de courses et des terriers de combats; je crois aux esprits de la Jamaïque pris à petite dose contre le rhumatisme, — je crois à l'esprit équitable et droit des gens de bien, mais je le suppose rare, — je crois à l'esprit de vengeance, surtout à l'esprit d'oubli... Si nous devons à un homme, et que nous ne soyons pas en état de le payer, puisse-t-il oublier la dette! »

Un mélange agréable de bon sens, de gaîté honnête, de raillerie juste et fine, relevé par la dose voulue de sel *yankee*, voilà tout le talent de Josh Billings, et ce talent n'est pas à dédaigner. Au-dessus de lui, au-dessus d'Artemus Ward, il faut placer cependant Hans Breitmann, ou, pour le nommer par son vrai nom, M. Charles

Leland. Le langage qu'emploie ce dernier est bien autrement inintelligible encore que le *yankee* ou le *slang* commun; il tient des deux, mais surtout de l'allemand. Quand on considère le nombre incalculable des Allemands que l'émigration a jetés aux États-Unis, quand on songe que dans la plupart des villes et villages il n'est presque pas de boulangerie, d'épicerie, de confiserie ou de brasserie qui ne soit tenue par un des leurs, on ne s'étonne plus des germanismes qui continuent à se glisser tous les jours dans la langue anglaise telle qu'on la parle en Amérique. Ces hordes étrangères ont commencé ainsi une conquête qui va sans cesse grandissant sous des apparences pacifiques. M. Leland regimbe énergiquement contre l'invasion, bien qu'il rende justice au mérite des Allemands comme ouvriers et à leur patience presque stoïque dans les revers; mais *Breitmann*, « l'homme aux larges épaules, » n'est pas un ouvrier : c'est un soldat, un soldat victorieux et insolent. On dit que son prototype se distingua en réalité dans la cavalerie pensylvanienne par les qualités peu honorables que chante M. Leland en s'assimilant très habilement les locutions et les tournures de phrases le plus souvent grotesques de son héros. Quoi qu'il en soit, le citoyen germano-américain restera désormais incarné dans le type de Breitmann, comme l'Irlandais dans celui de Paddy, et le peuple anglais tout entier dans celui de John Bull. La première apparition de Breitmann eut lieu en 1857 dans le *Graham's magazine* de Philadelphie. Il se présentait simplement sous les traits d'un lourdaud vorace et ivrogne :

« Hans Breitmann a donné une soirée (1); on y a joué du piano. J'y tombai amoureux d'une Américaine; son nom était Mathilde Yane. Elle avait des cheveux bruns cendrés comme un craquelin; ses yeux étaient bleu de ciel; lorsqu'ils regardaient dans les miens, ils fendaient mon cœur en deux.

« Hans Breitmann a donné une soirée, j'y allai, on le devine; je valsai avec Mathilde Yane, et nous tournions comme une toupie. Plus jolie qu'aucune du bal, elle pesait deux cents livres environ; chaque fois qu'elle faisait un saut, les vitres tremblaient.

« Hans Breitmann a donné une soirée : je vous assure, elle coûta cher; on y roula plus de sept tonneaux de bière première qualité, et quand on y mettait le fausset, les Allemands applaudissaient. Je ne crois pas que de toute l'année il y ait eu soirée pareille.

« Hans Breitmann a donné une soirée, tout était sens dessus dessous; le souper servi, la compagnie se mit à l'aise comme chez

(1) Cette phrase a passé en proverbe.

elle. On mangea le pain et l'oie fumée, les saucisses et le rôti, puis on fit descendre le repas avec quatre tonneaux de vin du Neckar.

« Hans Breitmann a donné une soirée, nous fûmes tous soûls comme porcs. Je collai ma bouche à un baril de bière et le vidai tout entier, puis j'embrassai Mathilde Yane, et elle me donna une grande tape sur la tête, et la compagnie se battit avec les nappes jusqu'à ce que la police y mit fin.

« Hans Breitmann a donné une soirée. Où est cette soirée maintenant? où est l'aimable nuage d'or qui flottait au front de la montagne? Où est l'étoile qui brillait au ciel, lumière de l'esprit? Tous sont passés comme la bonne bière, passés dans l'éternité. »

La Soirée de Breitmann, sous la forme burlesque qui fait tout son mérite, obtint un succès qui encouragea M. Leland à ramener en scène le buveur de bière. Il célébra la fameuse société de gymnastique que les Allemands ont importée avec leurs ustensiles de ménage, leur mysticisme et leur langue; il fit un portrait comique du colosse, dont la force n'a d'égale que sa maladresse, et le montra soulevant à bras tendus des poids énormes qui lui retombent sur la tête sans le faire sourciller, tant est dur son crâne épais; puis, continuant ses prétendues *ballades*, qui sont de féroces satires, il tourna successivement en ridicule tout ce que l'Allemand a de plus sacré, les orgies qui transforment les fêtes de Noël en fêtes du Walhalla, le divin *Freischütz*, la danse des torches, le buste enguirlandé de Beethoven, la chanson populaire du *Rheinweinlied*, les sociétés chorales, les mascarades où l'on se déguise en Arminius, en Thusnelda, en Barberousse, en Conradin et en personnages des Nibelungen, la chaste valse, l'union des âmes, la magique Lorelei elle-même, qui se trouve avoir entraîné sa victime sous les flots, non pas par le prestige du chant et de la beauté, mais en lui promettant du vin, de l'argent, des pendules. Quant à leur métaphysique, la course fantastique de Herr Schnitzerl sur son *philosopède*, qui finit par le renverser et lui passer sur le corps, en est le symbole; quant à leur vertu, demandez à Breitmann si ces benêts de Yankees ont raison de croire qu'il ne va chez la jolie veuve, la piquante cabaretière, que pour boire son vin, embrasser son *baby* et la regarder platoniquement; écoutez les gros baisers que Breitmann dépose sur ses joues en lui parlant des étoiles... vous en entendrez six, bien comptés! Au milieu de tout cela courent des réminiscences et des parodies de tels morceaux célèbres de littérature allemande qui font honneur à l'érudition de M. Leland, mais que jamais on n'avait touchés de cette main légère et profanatrice. Il ne quitte le malheureux Breitmann que sur le seuil de l'assemblée lé-

gislative, où il a réussi à s'insinuer. L'ayant installé une bonne fois sur le banc du haut duquel il jure, verre en main, d'être fidèle à l'aigle américaine, l'auteur s'amuse à nous présenter par la même occasion quelques orateurs yankees et à souligner plaisamment les fautes, les inconséquences de la grande république. C'est peut-être la partie de son œuvre où il répand le plus d'humour; cependant nous nous intéressons davantage à la partie *épique*, à laquelle les désastres de la France ont prêté un renouveau d'actualité. La guerre civile a éclaté, les prouesses de Breitmann commencent dans le Maryland. Inutile d'assaisonner de l'accent désagréable que chacun connaît, et dont le caractère principal est la confusion des consonnes douces et des consonnes dures, ce texte assez curieux par lui-même : « Breitmann et sa compagnie sont partis pour le Maryland. — Il n'y a rien à boire dans ce pays-ci. — Ma gorge est sèche comme le sable. — La cantine est maigre, mon sac est léger. — Si je trouvais de la bière, j'en boirais jusqu'à éclater. Gling, glang, gloria, — je boirais jusqu'à éclater.

« Le lieutenant prend une douzaine d'hommes et bat la campagne; — le sergent fourrage partout jusqu'à ce qu'il ait découvert quelque chose de bon. — Tonnerre de Dieu! pillez, braves gens! — vous n'avez pas bu depuis quinze heures! — Si je trouvais de la bière, j'en boirais jusqu'à éclater. — Gling, glang, gloria, etc...

« A minuit retentit dans le camp — le galop des chevaux : — Alerte! debout! — Monsieur le capitaine, nos éclaireurs ont trouvé une ville rebelle — avec une taverne rebelle près d'ici, — et une cave rebelle pleine de bière rebelle. — Gling, glang, gloria, etc...

« Breitmann jure : *Gottsdonnerkreuzschockschwerenoth!* — Comme il bondit! — *Ach!* que je voie cette bière! — *Ach!* que je lui donne l'assaut! — Où est mon sabre fidèle, — où est mon bon cheval de guerre? — Pour un quartaut de bière, — je verserais une mer de sang. — Gling, glang, gloria, etc...

« Cinq cents rebelles tiennent la ville, — nous ne sommes que cent, — mais qu'importe quand on a soif à ce point? — Ils s'élancent, ils écrasent tout sur leur passage, — rapides comme la foudre ou comme le chasseur noir — quand il mène sa chasse sauvage au milieu des éclairs. — Gling, glang, gloria, etc...

« A droite, à gauche, défilent en fuyant les montagnes, les arbres et les haies; — à droite, à gauche, les Allemands défilent à fond de train — sur le pont, et où il n'y a pas de pont, — ils se précipitent à la nage. — Ruisselante sous un rayon de lune, — la cavalerie va toujours tout droit. — Gling, glang, gloria, — la cavalerie de Breitmann!

« Ils courent sans se soucier d'être secs ou trempés, — chevaux

et cavaliers s'essoufflent, — les cailloux volent autour d'eux en étincelles. — Ropp! Ropp! je sens la brasserie! — Nous approchons de quelque chose de bon! — Ropp! Ropp! nous tenons la bière! — Gling, glang, gloria!

« Écoutez la fusillade et le cliquetis du sabre sur les casques! Oh! Breitmann, mauvaise pratique, quel tapage font les coups que tu portes... — Il crie : Hurrah! — Nous avons pris la ville. — Gling, glang, gloria! — Victoria! victoria! les Allemands ont pris laville !

« Avec des cris de hussards, les Allemands forcent la cave, — ils en font rouler les tonneaux. — Et tandis que fume la poudre, que les balles sifflent encore, — le Breitmann, hache en main, — fait sauter la bonde. — Gling, glang, gloria, etc.

« Dieux! quelle rasade tire le Breitmann! — les mains encore rouges de sang! — Les voici tous à boire parmi les cadavres rebelles. — Et c'est de la sorte qu'à minuit, sur le flanc de la montagne, — ils aidèrent à faire de l'histoire (1). — Telle fut la chevauchée de Breitmann. — Gling, glang, gloria! — Victoria! victoria! — La terrible chevauchée de nuit — des sauvages volontaires de Breitmann, — tous fameux, larges et carrés! »

Breitmann traînard est encore pire. Ses soldats le croient mort, le quartier allemand de New-York a tendu de crêpes noirs toutes ses tavernes, tous les compatriotes du héros se sont soûlés à la grande fête de deuil de la Société de gymnastique. Quinze jours se passent. Est-ce donc son ombre qui revient? En ce cas, elle a terriblement gagné dans l'autre monde; habillée de neuf, elle porte six pistolets incrustés d'argent, un sabre d'empereur; ses bottes sont bourrées de porte-monnaie, son sac regorge de dollars; les chaînes de deux douzaines de montres sortent de ses poches, outre les cuillers d'argent! Ne lui demandez pas d'où vient tout cela, il répondrait sournoisement : — Si vous ne me faites pas de questions, je ne vous ferai pas de mensonges. — Du reste, les journaux assurent que les irréguliers de l'armée de Sherman n'ont pas pris la moitié, pauvres gens, de ce qu'il leur fallait!

Assez longtemps après la fin de cette guerre, où nous voyons quels nobles motifs excitaient sa vaillance, Breitmann s'en va dans l'ouest. Il part pour le Kansas, il fait trois mille milles, et il en sait juste le compte, car à chaque mille saute le bouchon d'une bouteille de champagne. Les gens de l'Illinois le régalent et le laissent ivre-mort; à Leavenworth, on lui donne plus de nourriture qu'un

(1) L'un des orateurs du nord avait dit que l'armée fédérale, par ses actes, écrivait de l'histoire.

homme n'en peut digérer et deux fois autant à boire; dans la prairie, il trouve une foule joyeuse; le Kansas saignant (1) ne saigne plus; en revanche le whisky coule à flots de ses blessures. Les Allemands établis au Kansas sont devenus si gras qu'ils ne peuvent plus parler. Ils vivent en bonne amitié avec les ours, qui ne cessent de grogner : « Bons Bavarois! » On rencontre le Breitmann partout, dans les plaines à chasser le buffle, à Santa-Fé, sur la route de Denver, dans le vieux Missouri hospitalier et propice à l'ivrognerie; mais c'est au Kansas surtout qu'il accomplit sa mission. Breitmann fait tenir l'infini dans une éternelle bamboche.

L'auteur prétend que le grand nombre des Allemands accueillit ses ballades avec indulgence, comprenant bien qu'aucune n'était dictée par un esprit d'amertume ou de haine. S'il en est ainsi, c'est la preuve d'un bon caractère; nous doutons cependant que la dernière publication de M. Leland, *Breitmann uhlan*, ait été particulièrement agréable à nos ennemis. Durant la guerre, les journaux américains et anglais les avaient plus d'une fois désignés sous le nom ironique de Breitmann, et en février 1871 Hans Breitmann parut à la fois comme principal acteur sur trois théâtres de Londres. A ce propos, le *Daily Telegraph* remarquait que le uhlan prussien de 1870 semblait destiné à prendre la place du cosaque si tristement fameux dans les invasions de 1814-15. Le journal anglais faisait un portrait exact, sinon flatteur, de ce bandit en uniforme bleu et jaune, qui porte au bout de sa lance « l'équivalent d'un mouchoir de poche sale, » qui apparaît pour rançonner et répond à un refus par des menaces rarement réalisées, car son succès, ce succès étrange, presque magique en apparence, qui fait que presque seul il s'empare d'une ville, dépend en grande partie de son impudence, de ses mensonges et de ses qualités d'espion.

« — J'apprends une prodigieuse histoire, qui ressemble à un roman, — comment Breitmann, avec quatre uhlans, s'est emparé de la ville de Nantz, que les Français appellent Nancy.

« On crut voir le roi Guillaume, — quand Hans entra dans la ville, — et, pareil à Odin, regarda, terrible, autour de lui en disant : — Malheureux! apportez-moi votre maire! »

D'un ton altier, le Breitmann continue ses réclamations, et ici mieux vaut copier textuellement la strophe, qui est en français, comme le reste en *yankee :*

« Ich temand que rentez fous;
Shai dreisig mille soldaten
Bas loin d'ici, barplou!

(1) Nommé ainsi à cause de la prétendue tyrannie des sudistes.

Aber, tonnez, moi Champagner,
— J'ai an soif extraordinaire, —
Apout one douzaine cart-loads (1);
Et puis je fous laisse faire. »

Voilà ce qu'il faut trouver en vingt minutes pour satisfaire aux plus pressans besoins d'une patrouille allemande :

« Mille montres d'or, — *item* cinq mille d'argent pour le commun des soldats, — trois mille bagues de diamans, — et tout de suite! Nos fiancées les attendent à la maison. — Un million de cigares en outre, — et pour nous remercier de ne pas exiger davantage, douze mille cuillers seulement.

« Si vous n'avez pas de champagne, nous prendrons de l'argent à la rigueur : 100,000 francs, peu nous importe, mais vite, car nous sommes pressés. »

Voici maintenant Breitmann au bivouac, sentimental sous la feuillée, une bouteille de champagne sur les genoux, une saucisse à la main, sa longue lance en repos à ses côtés. Les jeunes uhlans l'entourent tandis qu'il leur donne des leçons de morale : — Avant le combat, mes enfans, une petite prière à Dieu, une longue goutte de *schnapps* dans le gosier! — L'orgie gronde dans les fermes, dans les châteaux pillés de fond en comble, et, si l'orgie se borne à des excès de table, c'est qu'à peu d'exceptions près les filles de France savent se défendre. Patience! Breitmann se rattrapera à Paris, au bal Mabille, objet de ses rêves. Il dansera la danse profane de ces lieux tel qu'un hippopotame en goguette. Comment les catacombes ne s'écroulent-elles pas sous son poids? L'amour de tant de joyeuses petites femmes est fruit nouveau pour lui. Il le savoure, il rit des vains efforts qu'elles font pour atteindre du bout de leur pied impudique le chapeau qui couvre son front de géant, il oublie la bière épaisse pour l'absinthe ensorcelante; — mais, toujours sentimental, il soupire, sur l'épaule de satin où repose sa grande barbe, des professions entrecoupées de tendresse, de mysticisme et de philosophie pour lesquelles la langue française n'a pas de mots. — De retour dans son pays, le souvenir de Pochardinette, qui aima tout le quartier latin et Breitmann ensuite, arrachera une douce larme à son cœur fidèle. Le jugement porté sur le Breitmann par son frère Jonathan est d'autant plus remarquable que frère Jonathan n'est entraîné par aucune sympathie particulière pour notre France, qu'il traite au contraire avec sévérité.

Bien qu'il n'y ait point de rapport entre le talent tout primesautier d'Artemus Ward et le talent de M. Leland, rehaussé d'étude,

(1) *Cart-load*, le chargement d'une charrette.

de science et de goût, leurs deux noms se trouvent tout naturellement réunis. — Ce fut dans *Vanity-Fair*, dirigé alors par M. Leland, que le *showman* obtint ses premiers succès : un article lu par M. Leland à Pfaff's-Club paraît avoir excité tout d'abord assez d'enthousiasme pour que l'on détrônât séance tenante, à son profit, l'humoriste jusque-là premier en tête, le major Jack Downing, auteur de *Lettres* anti-abolitionistes. Des arrêts moins équitables ont été prononcés à Pfaff's (1). De temps à autre il jaillit de là un nom nouveau qui, bruyamment acclamé durant la première heure, ne tarde pas à s'éteindre comme une fusée, mais le bon sens public se charge assez vite de réduire à néant les réputations factices; il est remarquable que, malgré l'importance presque exclusive accordée en Amérique à la *drôlerie*, les seuls humoristes dont le succès persiste soient ceux qui, comme Artemus et Breitmann, puisent leurs sujets, quelque futiles qu'ils paraissent, dans l'observation sagace des passions et des sottises humaines. Il faut toujours en effet remonter à cette source inépuisable pour trouver le vrai comique, auquel les lettrés sont aussi sensibles que les ignorans, parce que le rire ainsi provoqué est irrésistible : l'homme rira toujours et de bon cœur des infirmités intellectuelles et morales, des manies, des travers de l'homme; l'orthographe burlesque, les calembours, les équivoques du langage, toutes ces bouffonneries, faciles à copier, ne sont qu'accessoires, et ne suffiraient pas à elles seules, quoi que puissent supposer les imitateurs inintelligens. Artemus affecte l'absurdité en parlant de Brigham Young ou des fenians; mais cette absurdité n'existe que dans l'expression; la preuve, c'est que nombre de livres sérieux ne réussissent pas aussi bien à nous pénétrer des traits caractéristiques des mormons et de la physionomie particulière d'une révolution irlandaise. De même le *Breitmann* n'est, cela va sans dire, qu'une caricature de la race allemande enluminée de couleurs criardes; mais il y a des caricatures plus ressemblantes que des portraits. Certes M. Charles Brown et M. Charles Leland n'ont pas regardé bien haut ni fouillé bien profondément; du moins ont-ils vu juste et dit ce qu'ils voyaient avec cette franchise brusque et hardie qui rend la vérité plus saisissante que toutes les inventions. Dans leur sphère, ils ont cultivé ce comique de bon aloi qu'approuve La Bruyère, parce qu'il est emprunté à la nature, et qu'il fait rire les sages et les honnêtes gens.

TH. BENTZON.

(1) Pfaff's, comme on l'appelle communément; il se tient dans une cave, ou peu s'en faut; le punch y joue un grand rôle et les auteurs sérieux y font bon accueil à la bohème.

UNE PAGE

DE LA VIE DE GOETHE

Les Affinités électives, nouvelle traduction.

Le roman des *Affinités électives,* dont une plume facile, mais trop peu fidèle (1), vient de donner une nouvelle traduction, achève les confidences amoureuses que Goethe avait commencées trente-cinq ans plus tôt en écrivant *Werther*. C'est toujours lui qu'il met en scène, mais non plus, comme autrefois, avec l'impétueuse ardeur et l'intrépide confiance de la jeunesse. Si le cœur du romancier est resté toujours jeune, s'il aime une nouvelle Charlotte autant qu'il a aimé la première, son imagination, refroidie par l'âge, ne traduit plus aussi vivement au dehors le sentiment qui le possède; il semble même que l'embarras d'une situation équivoque, difficile à expliquer, plus difficile encore à justifier, se fasse sentir quelquefois par la marche traînante des événemens et par le tour languissant de la pensée. On pardonne aux jeunes gens toutes les folies de l'amour; on n'en pardonne aucune aux vieillards. Goethe le sait trop bien pour ouvrir son cœur aussi librement qu'à l'âge heureux où il composait *Werther*. Un amoureux de soixante ans ne parle pas de sa passion comme le ferait un jeune homme.

Les amours d'arrière-saison, les plus douloureux de tous, sont

(1) Traduction nouvelle par Camille Sélden. Le système du nouveau traducteur rappelle un peu trop *les belles infidèles* des deux derniers siècles. Il amplifie et orne le texte de Goethe, comme le père Brumoy embellissait le texte de Sophocle et Letourneur celui de Shakspeare.

cependant ceux qui inspirent le moins de pitié. A cinquante-huit ans, marié, père d'un fils qui aurait pu être son rival, Goethe devient amoureux d'une toute jeune fille nommée Minna Herzlieb, qu'il avait connue à Iéna chez le libraire Frommann, dont il voyait d'année en année croître les grâces et se former l'intelligence. « Gentille petite enfant, lui dit-il dans un de ces sonnets qu'il compose pour elle seule et que Bettina Brentano s'attribue faussemen l'honneur d'avoir inspirés, tu sautais avec moi bien souvent à travers les champs et les prairies, pendant les matinées de printemps. Que ne puis-je, me disais-je alors, avec de tendres soins, bénir comme père une fillette telle que toi, et lui bâtir une maison! Lorsque tu commenças à observer le monde, ton plaisir fut le soin du ménage. Ah! si j'avais une telle sœur, me disais-je, je serais heureux! Comme je pourrais avoir confiance en elle, comme elle pourrait se fier à moi! Maintenant rien ne peut plus arrêter sa belle croissance; je sens dans mon cœur les brûlans orages de l'amour. La serrerai-je dans mes bras pour apaiser mes douleurs? » Une si étrange passion fut-elle payée de retour? Minna Herzlieb put-elle aimer Goethe autrement qu'on aime un père? Aucune biographie du poète ne répond et ne pouvait répondre à cette question. La délicatesse du sujet exigeait qu'on n'en parlât qu'avec une extrême réserve. On sait seulement que l'amour de Goethe se découvrit, que ses amis s'en aperçurent et en furent attristés, que le libraire Frommann se crut même obligé, pour arrêter les progrès du mal, d'envoyer la jeune fille en pension. Si l'on veut connaître en détail l'histoire intime de cette passion sexagénaire, c'est à Goethe lui-même, c'est aux *Affinités électives* qu'il faut en demander le secret.

Aucune des œuvres de Goethe ne nous parle plus constamment de lui, ne nous fait pénétrer plus avant au fond de sa pensée. A deux reprises différentes, il disait à Eckermann : *Les Affinités électives* ne renferment pas une ligne qui ne soit un souvenir de ma propre vie. » Il est vrai qu'il atténuait aussitôt la valeur de cette confidence en ajoutant : « Il n'y a pas une ligne qui en soit une reproduction exacte. » Le travail difficile qui s'impose à nous sera donc de démêler la vérité de la fiction; si on ne l'entreprenait, il manquerait un chapitre à la biographie de Goethe, et le sens profond d'une de ses œuvres échapperait au public. Quiconque lirait les *Affinités électives* sans savoir que Goethe y exprime des sentimens intimes et personnels, y raconte une des crises les plus douloureuses de sa vie, s'exposerait à ne point comprendre l'énigme un peu obscure du roman; en se plaçant au contraire au point de vue biographique, on s'intéressera davantage à cette production singulière,

on y découvrira, sous le travail artificiel de la composition, des souvenirs vivans et des émotions vraies.

I.

Le romancier nous transporte tout de suite dans un monde poli et délicat, au milieu de cette société aristocratique du XVIIIe siècle, qui, empruntant de la France ses mœurs et ses manières, répandait partout en Europe la bonne grâce des relations. La politesse d'alors ne règne pas seulement à la ville; les gentilshommes l'emportent dans leurs terres, et la vie de campagne en rajeunit les formes sans les altérer. Au début du roman, deux personnages seuls, le baron Édouard et sa femme Charlotte, occupent la scène. Tous deux semblent arrivés à cette période de l'existence où les passions s'épuisent, où le calme de l'âge mur succède aux crises orageuses de la jeunesse. L'expérience de la vie ne leur a point manqué. Ils s'aimaient, ils se seraient épousés de bonne heure, si la volonté de leurs parens ne les avait éloignés l'un de l'autre. Édouard a été marié par sa famille à une femme riche d'un âge avancé, Charlotte à un vieillard opulent. La mort presque simultanée de cette femme et de ce mari trop âgés les rend l'un et l'autre à la liberté de leurs penchans; redevenus libres, ils réalisent leurs anciens rêves, et réunissent deux existences trop longtemps séparées. On pourrait croire qu'ils touchent au port; ils viennent de s'installer ensemble dans un vaste château entouré d'un magnifique domaine, comme pour cacher leur bonheur loin du monde et le garder plus sûrement. Ils en jouiraient en effet, s'ils ne le détruisaient de leurs propres mains en introduisant chez eux des élémens de discorde. C'est le caractère passionné de l'un d'eux qui est la première cause de leurs chagrins. Le romancier fait ainsi remonter à la passion, non aux événemens, la responsabilité morale de la catastrophe. Si Édouard et Charlotte restaient isolés, rien ne menacerait leur union; l'arrivée de personnes étrangères peut seule la troubler, et la faute d'Édouard est précisément de désirer la venue d'un tiers.

Il le désire sans doute par les motifs les plus généreux, mais il le désire avec trop de véhémence, sans modération et sans réflexion. Inquiet de l'inactivité et des mécomptes de son meilleur ami, que Goethe, déjà enclin à l'abstraction, désigne simplement par le titre de capitaine, il voudrait lui offrir l'hospitalité dans sa demeure, le consulter sur des embellissemens et des agrandissemens qu'il médite. Charlotte, aussi charitable, mais plus clairvoyante, combat ce projet par les meilleures raisons. Elle et son mari viennent de prendre leurs dispositions pour vivre à deux; bien

des mariages unis ont été troublés, elle s'en souvient, par l'intervention d'une troisième personne. Pourquoi s'exposer sans nécessité à ce péril? Qui sait si les humeurs s'accorderont, si le souci et le chagrin n'entreront point dans le château avec le nouvel arrivant? Au lieu de se rendre aux sages observations de sa femme, Édouard manifeste déjà le penchant fatal qui le porte à n'accepter aucun conseil, à ne suivre que le mouvement capricieux de sa fantaisie ou les emportemens désordonnés de son cœur. Charlotte cède par condescendance pour son mari, mais sans être convaincue; en même temps, elle se croit dégagée de l'obligation qu'elle s'imposait de ne pas faire venir auprès d'elle une nièce orpheline, dont elle eût considéré comme un devoir d'achever l'éducation, si elle n'eût craint d'installer dans son intérieur, entre elle et son mari, une personne étrangère. Par la venue du capitaine et de la jeune Ottilie, la société du château se trouve tout à coup doublée; d'un seul couple, elle est portée à deux. Il arrive alors ce qui arrive en chimie; des affinités électives, des sympathies secrètes se manifestent; il y a des natures qui se rapprochent, d'autres qui s'éloignent; un lien involontaire se forme entre Charlotte et le capitaine, tandis qu'Édouard et Ottilie se sentent faits l'un pour l'autre. Goethe croyait à ces rapprochemens magnétiques, il en avait fait pour son compte la fréquente expérience. Il a tort seulement de les présenter ici comme une opération chimique, et d'engager à ce sujet, entre les personnages intéressés, une conversation pédantesque qui forme un contraste déplaisant avec le ton agréable et aisé de la première partie du roman. C'est un souvenir des occupations scientifiques de Goethe qui s'introduit ici mal à propos dans une scène romanesque. Toutefois ce qui constitue une faute au point de vue de l'art a pour nous l'intérêt d'un trait de caractère; c'est comme la démonstration de la place que tient la science dans la vie du poète, et de l'invasion croissante de ces études spéciales dans le domaine que jusque-là il réservait à l'imagination. Dans *Werther*, plus jeune et moins savant, il n'eût jamais commis une semblable inadvertance.

Les progrès du double courant qui entraîne en deux groupes distincts les quatre personnages mis en scène sont du reste exposés avec une grande délicatesse et une parfaite connaissance du cœur humain. Les affinités ne se manifestent pas, comme certaines passions, par des coups foudroyans, elles se glissent et s'insinuent peu à peu dans l'âme, qui les ignore, par le commerce de tous les jours, par la communauté des sentimens et des goûts que chaque rapprochement révèle. On dirait que sans aucun incident remarquable, sans secousse violente, elles se dégagent de l'atmosphère qu'on respire. Les quatre amis rassemblés sous le même toit mènent

l'existence la plus unie et la moins féconde en émotions, la vie de personnes riches habitant la campagne, tirant d'elles-mêmes et du spectacle de la nature leurs meilleures distractions. Le jour, on se promène, on s'occupe de plantations, on trace des chemins, on cherche des points de vue; le soir, on dessine, on propose, on discute les améliorations qu'il conviendrait d'essayer dans le domaine, on lit et on fait de la musique. Ces occupations paisibles, en dégageant chaque caractère de toute excitation factice, les révèlent plus sûrement les uns aux autres que ne pourrait le faire le tumulte du monde. Il n'y a place ici ni pour le déguisement ni pour l'illusion. Chacun se voit à nu dans le détail de la vie familière, sans aucun ornement ni aucun mirage étranger. Le caractère sérieux de Charlotte, sa raison grave et ferme sympathise avec l'esprit mesuré et réfléchi du capitaine. Le cœur et l'imagination d'Édouard, restés plus jeunes que son âge, l'attachent au contraire à l'aimable jeunesse, à la beauté naïve d'Ottilie.

Ces dispositions sympathiques restent d'abord à l'état obscur au fond des âmes, elles ne se révèlent que peu à peu, même aux regards de ceux qui les éprouvent. On commence par ressentir des impressions douces et agréables sans en connaître, sans en chercher la cause. Chacun jouit de la vie avec plus de plaisir sans se douter que c'est la joie d'être ensemble qui double le bonheur. Il y a là une période heureuse que Goethe a décrite avec beaucoup de grâce et qui rappelle sans doute le charme secret des entretiens du soir chez le libraire Frommann, auprès de Minna Herzlieb, avant que la passion naissante se fût révélée. C'est le calme qui précède l'orage. « Les cœurs s'ouvraient et une bienveillance générale résultait des dispositions bienveillantes de chacun. Chaque couple se sentait heureux et jouissait du bonheur de l'autre (1). Une telle situation élève l'esprit pendant que le cœur se dilate, et tout ce qu'on fait, tout ce qu'on entreprend a une tendance vers l'infini. »

Mais le moment des révélations approche; les plus sages eux-mêmes se sentent envahis par la passion. Charlotte nous est représentée comme une personne sérieuse, réfléchie, maîtresse d'elle-même, habituée à ne pas se tromper sur ses devoirs et résolue à les remplir. Rien de plus innocent à l'origine que son goût pour le capitaine : elle lui a fait l'accueil empressé qu'elle devait au meilleur ami d'Édouard; puis elle a éprouvé du plaisir à l'entendre,

(1) Le nouveau traducteur des *Affinités électives* paraphrase ainsi ce passage : « La bonne humeur animait les visages, les cœurs s'épanouissaient et débordaient en sentimens bienveillans; bref, chacun de nos deux couples nageait dans une félicité parfaite et d'autant moins troublée par le remords qu'il la sentait partagée par le couple voisin. »

elle a découvert en lui des sentimens analogues aux siens, l'amour du travail et de l'activité utile, des penchans sérieux et nobles. Elle ne se doute pas cependant de la place qu'il tient dans son cœur avant le jour où elle apprend qu'il ne restera peut-être pas au château, qu'on lui prépare loin d'elle une position digne de lui. Lorsqu'elle vient pour la première fois de voir clair au dedans d'elle-même, lorsqu'elle mesure son attachement pour son ami au chagrin qu'elle aurait de le perdre, un hasard qui les rapproche fait éclater la vivacité de leur affection. Ils se promenaient en barque sur l'étang. Édouard venait de les laisser seuls; Charlotte se sentait envahie par une tristesse croissante à la pensée de leur prochaine séparation; l'heure et la solitude augmentaient encore le trouble de son âme. Le jour baissait, les objets à demi effacés par la brume semblaient reculer vers un lointain immense. « Le tournoiement du bateau, le léger bruit des rames, le souffle du vent qui frémissait sur le miroir liquide, le murmure des roseaux, le scintillement des premières étoiles, tout avait quelque chose de mystérieux dans le silence universel. Il semblait à Charlotte que son ami la conduisait loin, bien loin, pour la déposer à terre et la laisser seule. Elle se sentait singulièrement émue et néanmoins incapable de pleurer. » Inquiète de ses propres pensées, pouvant à peine dominer son émotion, Charlotte pria son conducteur de la débarquer sur-le-champ. Le capitaine était un homme énergique et un rameur adroit, mais il ne connaissait point la profondeur de l'étang; il prit mal ses mesures, et, au lieu d'aborder, comme il l'espérait, à la rive la plus prochaine, il rencontra un bas-fond, où la barque échoua sans qu'il lui fût possible de la dégager. Que faire? Il ne lui restait qu'à descendre dans l'eau, heureusement assez basse pour qu'il pût porter la baronne dans ses bras jusqu'au rivage. Bien qu'elle ne doutât nullement de l'adresse de son ami, Charlotte s'était cramponnée à son cou par un geste en quelque sorte instinctif. La raison du capitaine ne résista point à cette étreinte involontaire. Avant de déposer la jeune femme sur le gazon, il la tint de nouveau étroitement enlacée, et déposa un baiser sur ses lèvres, se jetant aussitôt à ses pieds pour lui en demander pardon. « Le baiser que son ami avait osé lui donner, qu'elle lui avait presque rendu, fit rentrer Charlotte en elle-même. Elle lui serra la main sans le relever. Toutefois, se baissant vers lui et posant la main sur son épaule, elle s'écria : Nous ne pouvons empêcher que ce moment fasse époque dans notre vie, mais il dépend de notre volonté que cette époque soit digne de vous. Il faut que vous partiez, cher ami, et vous partirez... Je ne puis vous pardonner, je ne puis me pardonner à moi-même qu'autant que nous aurons le courage de changer

notre position, puisqu'il ne dépend pas de nous de changer nos sentimens (1). » Ainsi devait parler après un instant d'oubli une femme sérieuse, attachée à ses devoirs. La noblesse même de son attitude rachetait la faute qu'elle venait de commettre. La journée ne s'était pas écoulée sans qu'elle eût repris possession d'elle-même, retrouvé l'équilibre de sa raison, et renouvelé le serment qu'elle avait fait à Édouard devant l'autel. De son côté, le capitaine justifiait l'estime que Charlotte lui avait témoignée par la résolution de ne plus troubler un repos si cher.

L'un des deux couples amoureux donne par conséquent l'exemple de la raison, de l'esprit de sacrifice et de renoncement. Charlotte et son ami ont assez d'empire sur eux-mêmes pour dominer leurs passions. Édouard et Ottilie, plus faibles, cèdent au contraire sans combat à l'enivrement de l'amour. Édouard, attiré vers la jeune fille par une irrésistible sympathie, a cru s'apercevoir qu'elle répondait à son affection. Il semble qu'elle lui témoigne des attentions plus délicates et plus gracieuses qu'à d'autres. Elle a étudié ses goûts avec le désir de les flatter; elle s'est exercée secrètement à accompagner sur le piano les sonates qu'il aime à jouer sur la flûte, et malgré l'imperfection du jeu d'Édouard, elle réussit à rester d'accord avec lui en s'appropriant ses défauts. Elle se plaît à travailler pour lui, elle lui a demandé de copier à sa place des actes dont il avait besoin, et un soir, au moment où on commence à éclairer l'appartement, elle apporte la copie. Édouard regarde d'abord l'écriture d'un air distrait : c'est une main de femme timide qui a tracé les premières lignes; puis le trait devient plus hardi, et le baron reconnaît avec surprise, avec attendrissement, dans les dernières pages l'imitation de sa propre écriture. — Tu m'aimes donc! s'écrie-t-il, tu m'aimes! — Ils étaient dans les bras l'un de l'autre, sans savoir lequel des deux avait le premier ouvert ou tendu les siens. Ici le principal coupable est Édouard, qui devrait défendre Ottilie contre son propre entraînement; mais Édouard, nous l'avons

(1) Dans ce simple discours de Charlotte, le nouveau traducteur des *Affinités électives* introduit quelques ornemens dont Goethe n'est point responsable. « Notre fermeté seule pourra dans l'avenir racheter un moment de faiblesse involontaire, fait-il dire à la jeune femme... Vous partirez, mon ami, et le pardon que vous me demandez est soumis à cette condition. Vous pardonner, que dis-je? C'est moi qui suis la plus coupable. Enfin n'importe, c'est décidé, nous ne saurions changer nos sentimens, mais nous pouvons rester honorables. Sachons rester honorables. » Avons-nous besoin de dire que nous préférons la simplicité de Goethe à ce langage un peu apprêté? Lors même qu'il s'agirait, non d'une traduction, mais d'une imitation, il conviendrait de ne faire dire à Charlotte que le nécessaire. La situation est si délicate que toute parole superflue peut devenir choquante. Goethe le comprend si bien, qu'il nous représente Charlotte et son ami retournant au château sans rien dire.

vu dès le début du roman, ne sait résister à aucune de ses passions. Bien loin d'aider la jeune fille à se guérir d'un amour coupable, en lui donnant le premier l'exemple du sacrifice, il excite au contraire et il entretient ses espérances. En homme que les obstacles n'ont jamais arrêté dès qu'il s'agit de satisfaire un caprice, il arrange l'avenir au gré de sa fantaisie, sans penser un instant à ce que le devoir exige. Il s'applaudit d'avoir découvert l'inclination de sa femme et du capitaine; il la favorise au lieu de la combattre. Cette Charlotte tant aimée, dont il avait attendu le veuvage avec tant d'impatience, près de laquelle il avait si souvent souhaité finir sa vie, il la cédera sans regret à son ami. Il espère qu'un divorce accommodera tout le monde, et qu'en offrant à Charlotte la liberté d'épouser celui qu'elle aime, il obtiendra le droit d'épouser Ottilie. Nulle trace de remords, de respect de la foi jurée, d'obligation morale. C'est la passion toute pure qui parle par la bouche d'Édouard. Il ne pense même pas aux scrupules de conscience qui pourraient retenir sa femme et l'empêcher de souscrire à ce projet. Habitué à ne jamais se priver de ce qu'il désire, il ne lui vient même pas à l'esprit que d'autres puissent penser et agir autrement.

Dans la peinture de ces deux couples amoureux, si différens l'un de l'autre, Goethe reproduit fidèlement, comme il l'a fait dans *Werther*, dans *Clavijo*, dans le *Tasse*, les deux faces de son propre caractère. Il ressemble à la fois au sage capitaine et à l'impétueux Édouard, comme il ressemble à Albert aussi bien qu'à Werther, à Carlos aussi bien qu'à Clavijo, à Antonio aussi bien qu'au Tasse. Il a connu autant qu'Édouard la fougue des désirs et l'ardeur immodérée de l'imagination : lui aussi, il a été troublé par les rêves de l'amour; peut-être a-t-il entrevu le moment où il pourrait serrer sur son cœur et appeler sa femme la jeune Minna Herzlieb; mais sa ferme raison et son bon sens pratique ont pris le dessus. Il entre ainsi sans peine dans deux situations opposées, qu'il a souvent traversées l'une et l'autre, un jour entraîné par la passion avec Édouard, le lendemain calmé et assagi avec le capitaine. Qu'on ne croie pas néanmoins qu'il flotte entre les deux sentimens; chez lui, c'est toujours la raison qui l'emporte, et jamais Werther n'a le dernier mot dans sa vie. S'il eût eu à jouer lui-même un rôle dans son roman, il eût agi comme le capitaine et non comme le baron. Toutefois il n'eût pas triomphé sans combats et sans douleurs. La conception et l'exécution des *Affinités électives* attestent l'effort qu'il fait sur lui-même dans une situation analogue à celle de ses personnages, dans une crise morale qui doit aboutir à la défaite ou à la victoire de la passion. La raison est la plus forte, mais au prix de quelles souffrances et de quelles angoisses! « Personne, dit-il

en jugeant son œuvre, ne méconnaîtra dans ce roman une blessure profonde qui craint de se fermer, un cœur passionné qui a peur de guérir. » La passion est vaincue, mais non déracinée; elle renonce à se satisfaire, elle ne renonce pas à se nourrir d'un passé cher et regretté! Au fond même, le roman n'a été conçu et entrepris que pour permettre à une âme passionnée de retracer jusque dans ses moindres traits une image adorée. C'est une jeune fille qui remplit alors la pensée de Goethe, c'est aussi une jeune fille qui tient la première place dans son œuvre. Elle occupe le centre de l'ouvrage; à plusieurs reprises, les autres personnages se groupent autour d'elle dans des attitudes choisies, comme pour mieux faire valoir la grâce originale de sa beauté. Il semble même qu'à certains momens les scènes principales ne soient inventées et composées que pour servir de cadre à cette pure physionomie.

II.

Ottilie nous intéresse avant d'avoir paru. Le romancier fait ici ce que font quelquefois les poètes dramatiques : il prépare l'entrée de son personnage favori. Des lettres de la maîtresse de pension qui élève la jeune fille et de l'instituteur qui lui consacre des soins particuliers nous peignent son caractère. Si c'est là le portrait idéalisé de Minna Herzlieb, comme tout l'indique, on peut en concevoir de plus flatteur, on n'en imagine guère de plus attachant. Goethe éprouve un plaisir délicat à relever des mérites cachés que n'aperçoit pas toujours l'observateur superficiel, qui ne se révèlent d'ordinaire qu'aux regards attentifs. Ottilie ne compte point parmi les élèves brillantes de la pension, elle n'est point de celles qui obtiennent des couronnes ou se distinguent dans un examen, à la grande joie des maîtres. Une sorte de réserve et de pudeur timide la paralyse lorsqu'il s'agit de montrer ce qu'elle vaut. Elle ne tient pas à paraître, elle ne se soucie que de la réalité du savoir et non de l'apparence : en revanche, son esprit se développe avec une sûreté et une suite remarquables; ce qu'elle a une fois appris, elle le sait pour toujours. Il y a chez elle une abondance de vie intérieure, une continuité de travail latent qui font mûrir peu à peu les plus beaux fruits. Si on la presse, elle devient incapable d'agir, mais si on lui laisse le temps nécessaire, elle ne fera rien qui ne soit exquis. Personne ne jouera un morceau de musique avec plus de goût, ni ne tracera un dessin d'une ligne plus pure. Ce qui répand surtout un grand charme sur sa personne, c'est l'égalité d'humeur qui ne l'abandonne jamais. On dirait toujours qu'elle s'oublie pour ne

penser qu'aux autres; à peine est-elle installée dans le château, que la constante harmonie de ses paroles et du ses actions, sa complaisance inépuisable, ses attentions pour tout le monde, sa tranquille activité rendent la vie plus douce à ceux qui l'entourent. Chargée par Charlotte de la direction du ménage, elle s'acquitte de sa tâche paisiblement, sans bruit, sans étalage de zèle, mais en communiquant à chaque serviteur ses habitudes soigneuses, son amour de l'ordre. On ne la voit jamais ni pressée, ni en défaut : chaque chose est à sa place, chaque repas se fait à l'heure prescrite; ses amis n'ont qu'à jouir du bien-être qu'elle leur procure sans que la crainte de la fatigue diminue leur plaisir. Tel est aussi le caractère paisible de sa beauté; aucune trace de coquetterie, aucun désir d'attirer sur soi l'attention, n'en exagère ou n'en précipite l'effet. C'est le modeste rayonnement d'une belle âme qui se reflète sur un pur visage. « On la voyait s'asseoir, se lever, aller, venir, sortir, rentrer et reprendre sa place sans une apparence d'inquiétude; c'était une action continuelle, un mouvement sans trêve, et toujours agréable; ajoutez qu'on n'entendait jamais ses pas, tant sa démarche était légère. » Édouard, que l'expérience de la vie aurait défendu contre les avances d'une coquette, se laisse aller insensiblement à la douceur de vivre auprès de l'aimable enfant; les chastes attentions qu'elle a pour lui sont des piéges plus dangereux que le manége savant de l'amour. Goethe subissait, lui aussi, chez le libraire Frommann ces influences magnétiques, cette fascination qu'exerce autour d'elle la beauté innocente.

Charlotte a suivi avec inquiétude, mais sans désespérer, les progrès de la passion d'Édouard pour Ottilie. L'effort qu'elle vient d'accomplir sur elle-même en étouffant son propre amour dès qu'elle l'a découvert, elle se flatte qu'à son tour elle l'obtiendra de son mari. Peut-être suffira-t-il de lui montrer le danger vers lequel il court pour le retenir au bord de l'abîme. Après le départ du capitaine, avec sa résolution accoutumée, elle prend le parti d'aborder elle-même cette délicate question. L'éloignement d'Ottilie lui paraît le moyen le plus sûr de guérir Édouard. C'est par un remède analogue qu'elle vient de se sauver. Elle propose donc à son mari de renvoyer la jeune fille en pension, ou de la placer dans une grande famille comme demoiselle de compagnie. Pour éviter une réponse précise, Édouard se dérobe derrière des faux-fuyans et des échappatoires; mais sa courageuse femme, ne lui laissant aucune issue, le force à voir clair au dedans de lui-même. « Tu aimes Ottilie, lui dit-elle, tu t'accoutumes à sa présence. L'inclination et la passion naissent et se nourrissent aussi chez elle. Pourquoi ne pas exprimer par des paroles ce que chaque heure nous révèle?.. Nous

ne sommes plus assez jeunes ni l'un ni l'autre pour courir en aveugles là où l'on ne veut pas, où l'on ne doit pas aller. Personne ne peut plus veiller sur nous. Nous devons être nos propres amis, nos propres gouverneurs. Personne ne s'attend à nous voir nous perdre dans les derniers égaremens. Personne ne s'attend à nous trouver blâmables ou même ridicules. » Si tu ne peux te vaincre, semble-t-elle lui dire en définitive, tu ne pourras du moins t'abuser plus longtemps. Ce langage sérieux, dont il ne pouvait méconnaître la justesse, remplit Édouard de confusion, sans le décider néanmoins à tenter sur lui-même un effort énergique. Sa seule pensée fut alors, pour accorder à sa femme une demi-satisfaction sans sacrifier Ottilie, de quitter le château pourvu que la jeune fille y restât. On lui demandait l'éloignement d'Ottilie, il préféra s'éloigner lui-même à la condition que Charlotte garderait sa nièce dans sa demeure. Il préservait ainsi celle qu'il aimait de la douleur de vivre dans une résidence étrangère; il espérait d'ailleurs ne pas la perdre de vue et guetter l'occasion de se rapprocher d'elle.

Alors commence le supplice d'Ottilie, supplice d'autant plus cruel qu'elle ne peut confier à personne ce qu'elle éprouve, qu'elle se sent surveillée d'ailleurs par une jalousie affectueuse, mais attentive. Un jour, elle ne voit plus Édouard dans le château, elle l'a entendu partir à cheval, elle ne l'entend pas rentrer; elle ne trouve sur la table que deux couverts au lieu de trois; elle aperçoit une berline de voyage; tout lui annonce un départ dont elle n'ose parler à Charlotte, dont la durée lui est inconnue. Un reste d'espoir la soutient quelque temps, puis elle voit s'évanouir peu à peu toutes ses illusions. Elle croyait que Charlotte aimait le capitaine; Édouard lui avait annoncé que sa femme divorcerait volontiers pour contracter une nouvelle union; elle entend au contraire annoncer le prochain mariage de l'ami d'Édouard avec une autre personne. Si elle pouvait oublier que Charlotte est la femme d'Édouard, un événement grave le lui rappellerait. Sa tante va devenir mère; elle voit préparer sous ses yeux le berceau de l'enfant dont la venue lui enlève sa dernière espérance. Sa raison naturelle et l'élévation de son caractère lui tracent désormais sa ligne de conduite. Elle renonce aux projets que l'imagination d'Édouard avait caressés, qu'elle-même avait accueillis trop facilement, comme si son bonheur ne devait rien coûter à celui de sa tante. A quoi peut-elle prétendre maintenant? L'union d'Édouard et de Charlotte n'est-elle pas resserrée par le plus sacré des liens? Osera-t-elle disputer à Charlotte le père de l'enfant que Charlotte vient de mettre au monde?

Goethe a peint avec une science délicate d'observation ce qui se

passe alors dans le cœur de la jeune fille. C'est une grande tristesse intérieure, une abnégation de tous les instans recouverte en apparence de calme et de réserve. Ottilie, comme toutes les âmes blessées, cherche la solitude; elle aime à se renfermer dans sa chambre, et, lorsqu'elle se trouve seule, il lui arrive quelquefois de recueillir ses impressions; elle compose ainsi un journal dont le roman nous donne quelques extraits. Afin de rattacher ces fragmens au plan général de l'œuvre, Goethe emprunte une spirituelle comparaison aux usages de la marine royale d'Angleterre. Tous les cordages, dit-on, depuis le plus gros jusqu'au plus mince, y sont faits de telle sorte qu'un fil rouge les parcourt tout entiers et qu'on ne peut l'enlever sans tout détruire. Les marins reconnaissent à ce signe tout ce qui appartient à la couronne. Le journal d'Ottilie a aussi un fil rouge, un fil d'amour et de tendresse, qui relie tout l'ensemble et le caractérise. Les extraits de ce journal sont pleins d'intérêt, sans correspondre toujours, quoi qu'en dise Goethe, aux sentimens d'une jeune fille et à la situation particulière d'Ottilie. On y surprend une foule de pensées qui font honneur à la sagacité de l'écrivain, mais qui n'ont point de rapports avec le sujet. Dans la dernière période de sa vie, Goethe ne respecte plus assez le public pour serrer de près la composition de ses œuvres; il est d'ailleurs loin du temps où d'une main vigoureuse il traçait le plan de *Werther*, sans y admettre une seule scène qui ne concourût à l'effet général. Son génie vieillissant ne lui laisse plus la même force d'esprit, et sa grande popularité lui inspire la tentation de se mettre au-dessus des règles. Il se permet alors des licences qu'on ne supporterait point de la part d'écrivains moins admirés; pour grossir ses volumes et atteindre le nombre de pages que lui demande son libraire, il introduit trop volontiers dans ses œuvres des morceaux de remplissage presque toujours intéressans en eux-mêmes, mais étrangers au sujet. J'avoue que, dans le journal d'Ottilie, je ne reconnais guère ni les pensées ni le style d'une jeune fille; c'est bien plutôt une série de réflexions personnelles recueillies par l'auteur à diverses époques et qu'il insère ici sous un prétexte romanesque, en réalité pour allonger son manuscrit.

On comprend qu'Ottilie puisse exprimer la pensée suivante : « Il y a des monumens et des souvenirs de plus d'un genre qui rapprochent de nous les absens et les morts. Aucun ne vaut le portrait. Il y a du charme à s'entretenir avec une image chérie, même quand elle n'est plus ressemblante, comme il est quelquefois charmant de disputer avec un ami. On sent d'une manière agréable que l'on est deux, et que cependant l'on ne peut se diviser. » Cette pensée, qui se rapporte à Édouard absent, répond à merveille aux sentimens

de la jeune fille; mais quoi de commun entre l'état de son âme et les extraits suivans : « Que de fois l'architecte emploie tout son génie, tout son amour de l'art pour élever des édifices d'où il doit s'exclure lui-même! Les salons des rois lui doivent leur magnificence, et il ne jouit point de leur plus grand effet... Avec la clé d'un palais, l'architecte en remet au riche toutes les jouissances et les agrémens, sans y prendre lui-même aucune part. — Personne ne parlerait beaucoup en société, si l'on savait combien de fois on comprend mal les autres. — Celui qui parle longtemps devant les autres sans flatter ses auditeurs excite la répulsion. — Toute parole prononcée éveille l'idée contraire. — Les passions ne sont que des vertus ou des vices exaltés. » N'est-ce pas l'auteur qui se substitue ici à son personnage et qui enrichit le journal d'Ottilie des résultats de sa grande expérience?

L'action languit du reste dans la seconde partie du roman. Goethe se laisse aller à l'abondance de ses souvenirs; il nous présente même quelquefois des personnages épisodiques sans autre dessein que celui de reproduire des physionomies qui l'ont frappé dans le cours de son existence. Il est vrai qu'il les emploie à faire valoir par le contraste ou par la ressemblance les qualités d'Ottilie; mais on est tenté de penser qu'il les emploie trop longuement, comme un vieillard qui s'attarde aux réminiscences du passé. Il a certainement rencontré dans le monde, peut-être à Weimar, cette vive et brillante Luciane dont il retrace le portrait avec une complaisance mêlée d'ironie. Il l'a vue courir de fêtes en fêtes, de plaisirs en plaisirs, braver la pluie et le froid pour satisfaire un caprice, traîner à sa suite un cortége d'adorateurs, et, malgré quelques dons heureux, ne se servir de ses talens et de son activité d'esprit que pour user sa jeunesse en divertissemens frivoles. Il a dû même résister aux avances qu'elle faisait à tous les hommes, et lui infliger le spectacle de son indifférence. C'est une aventure personnelle qu'il raconte évidemment, lorsqu'il parle d'un poète que Luciane voulait séduire, dont elle espérait obtenir l'hommage de quelques vers, et qu'elle croyait avoir enchaîné à son char en ne chantant pendant toute une soirée que des poésies composées par lui. La jeune femme lui faisant demander par un des courtisans s'il n'était pas ravi d'avoir entendu chanter ses vers par une si jolie voix, « Mes vers? répondit-il avec étonnement, pardonnez-moi, je n'ai entendu que des voyelles, et encore ne les ai-je point toutes entendues. » — L'esprit mordant de Goethe se reconnaît à cette réponse ironique. Ce qui ne lui ressemble pas moins, c'est que le poète mis en demeure d'adresser des vers à Luciane en adresse le soir même à Ottilie. Serait-ce pousser trop loin les conjectures que de signaler quelques

ressemblances entre le caractère fantasque de Luciane et celui de Bettina Brentano? Goethe indique bien nettement sa préférence pour Ottilie, et rend à Minna Herzlieb un délicat hommage en opposant sa pudique réserve à la coquetterie provocante de Luciane. « Quoique très simplement vêtue, dit-il, Ottilie était toujours la plus belle, du moins aux yeux des hommes; un doux attrait les assemblait tous autour d'elle. »

Le jeune architecte si épris de son art et d'un caractère si noble, qui paraît nourrir en secret pour Ottilie une affection sans espérance, appartient comme Luciane à la liste des relations de Goethe. C'est, dit-on, Engelhardt de Cassel qui lui servit de modèle. Lui-même rapporte ce bruit dans ses *Annales* et semble l'accepter en ne le démentant point. Le voyageur anglais et l'instituteur d'Ottilie paraissent aussi des types observés d'après nature.

Par de longs détours, ces différens personnages nous ramènent en général au même point, à l'analyse de la situation morale d'Ottilie, qui devient l'intérêt principal de la seconde partie du roman. On dirait que l'écrivain retarde à dessein le dénoûment et prolonge son œuvre pour ne pas se détacher trop tôt d'une figure aimée. Ainsi qu'il nous le dit lui-même, « sa profonde blessure craint de se fermer, son cœur passionné a peur de guérir. » La multiplicité des événemens n'est pour lui qu'une occasion de revenir par des routes diverses à son sujet favori. Quel motif attachant pour un moraliste tel que Goethe, pour un observateur aussi pénétrant de la nature humaine, que l'étude d'une âme féminine, surtout lorsqu'il s'y mêle une émotion amoureuse ! Frappée dans ses espérances, atteinte au plus profond de son cœur, Ottilie a cessé de lutter, mais non de souffrir; une chaste résignation a remplacé chez elle les agitations de l'amour. Loin de celui qu'elle aime, elle continue à penser à lui, mais sans espoir et sans désirs, dans un recueillement silencieux où se révèle la pureté de ses sentimens. Elle se dépouille par vertu de toute convoitise personnelle et sacrifie son bonheur à celui d'un autre. L'enfant qu'elle voit grandir sous ses yeux, qu'elle élève elle-même et qu'elle porte fréquemment dans ses bras, lui rappelle avec les liens sacrés d'Édouard et de Charlotte ce qu'elle doit à chacun d'eux. Elle arrive ainsi à l'idée de l'abnégation, du renoncement absolu. Elle ne pense plus à elle-même, elle ne pense plus qu'à Édouard. Pourvu que son ami soit heureux, elle se sent capable, non de l'oublier, encore moins d'en aimer un autre, mais de vivre sans lui dans la solitude. Cet isolement même ne la sépare pas tout à fait de celui qu'elle aime; l'imagination rapproche les distances; loin de lui, elle le voit, elle lui parle comme s'il était présent. Son rêve prolonge la réalité et lui en procure l'illusion.

Goethe croyait à ces phénomènes magnétiques, à ces voix que les âmes entendent à travers l'espace, il avait entretenu lui-même avec les absens ces communications mystérieuses. C'était, suivant lui, un privilége des natures d'élite, il ajoutait ainsi un trait de plus à la distinction d'Ottilie. Le sort de la jeune fille serait désormais fixé; elle vivrait d'une vie intérieure, cachée à tous les yeux, enfermée dans ses chers souvenirs; à défaut du bonheur, elle trouverait du moins le repos et cette douceur amère que répand en nous la satisfaction du devoir accompli, si l'impétueuse passion d'Édouard ne venait la poursuivre jusque dans la solitude.

Édouard n'a su ni dominer son amour, ni renoncer à l'espérance; la naissance même de son fils ne le ramène point à Charlotte; pour échapper au trouble de son âme, il a cherché dans la guerre une diversion puissante, il s'est exposé à de nombreux périls; mais il revient de l'armée plus amoureux que jamais, plus décidé que jamais à briser les obstacles qui le séparent d'Ottilie. On dirait qu'il l'a conquise en s'exposant pour elle, comme au temps où les chevaliers gagnaient la faveur des dames à force de prouesses. Il exprime sa résolution au capitaine avec la véhémence habituelle de son langage. Quant à moi, lui dit-il, après les dernières épreuves que j'ai traversées, après les travaux pénibles, dangereux que je me suis imposés pour les autres, je me sens aussi autorisé à faire quelque chose pour moi. Ce que je veux, ce qui m'est indispensable, je ne le perds point de vue. Je saurai m'en emparer, et ce sera certainement bientôt.

III.

C'est cette inflexible persistance de la passion d'Édouard qui continue le roman. S'il exerçait plus d'empire sur lui-même, la situation des différens personnages redeviendrait ce qu'elle était au début; après une courte erreur, chacun se résignerait, comme Ottilie se résigne, non à effacer le souvenir de tout ce qui s'est passé, mais à ne plus faire revivre l'illusion d'un moment. L'exemple d'Édouard prouve une fois de plus que la passion détruit ceux qui s'y livrent, que le bonheur ne s'acquiert qu'au prix de la modération et du sacrifice. Goethe l'a répété bien souvent; il ne le montre nulle part avec plus de force que dans le dénoûment des *Affinités électives*. Pour n'avoir voulu ni se modérer, ni se contenir, Édouard court à sa perte avec une fureur aveugle. Chacun de ses pas le rapproche du malheur qui sera son châtiment. Malgré les objections de son ami, il persiste à croire que Charlotte acceptera le

divorce, il supplie le capitaine d'épouser sa femme, et l'envoie en députation auprès d'elle pour l'y décider; puis, devançant par la pensée l'événement qu'il désire, impatient d'entendre un signal qui doit lui annoncer du château le succès de sa demande, il pénètre dans le parc par des sentiers de chasseurs et arrive à l'endroit où Ottilie est assise sous les grands chênes, ayant à côté d'elle l'enfant de Charlotte endormi. Il se précipite à ses pieds; elle lui montre l'enfant, il répond qu'entre elle et lui il n'y a plus désormais d'obstacles, que Charlotte va consentir au divorce, et qu'en ce moment-là même elle promet peut-être sa main à un autre. Les heures se passent dans une douce causerie, dans les joies du revoir après tant d'épreuves et une si longue absence, lorsque Ottilie s'aperçoit la première que le jour va finir. Le soleil a déjà disparu derrière les montagnes, les grandes ombres du soir s'allongent sur la terre.

La jeune fille croit reconnaître dans le lointain la robe blanche de Charlotte au balcon de la maison; elle sait que l'enfant est attendu avec impatience, qu'on s'inquiète peut-être de ne pas le voir encore, et en proie à une agitation fiévreuse, pour abréger le chemin, elle se jette dans une barque; elle évitera ainsi les détours d'un sentier qui longe le lac. Malheureusement son cœur palpite, ses mains tremblent; en voulant éloigner le bateau du rivage elle fait un faux mouvement, l'enfant qu'elle tenait sur son bras tombe dans l'eau, et quand elle l'en retire, il ne donne plus signe de vie.

L'âme pure d'Ottilie ne se consolera pas de ce malheur, ne se pardonnera pas d'avoir privé Charlotte et Édouard de leur unique enfant. Elle aura d'autant moins d'indulgence pour elle-même qu'elle s'accuse d'avoir écouté de nouveau les promesses d'Édouard, d'avoir encore une fois espéré avec lui. Après avoir enlevé à Charlotte son fils, elle ne supporte pas l'idée de lui enlever en même temps son mari. Tout est fini désormais entre elle et Édouard; elle le veut, elle le dit, elle le jure. L'obstination d'Édouard à nourrir sa passion, à revoir la jeune fille malgré elle, ne fait que précipiter le dénoûment. Tant d'émotions ont épuisé Ottilie : ses forces déclinent; on s'en aperçoit, on essaie de la ranimer et de la soutenir, mais on ne sait pas que depuis quelque temps elle se nourrit à peine, que depuis quelques jours elle ne prend plus aucune nourriture. Elle meurt ainsi d'inanition et de faiblesse sans qu'on ait pu la secourir ni même deviner la gravité de son mal. Goethe se sépare de la pure jeune fille avec une poétique mélancolie, comme s'il perdait lui-même un être aimé. « De douces vertus que la nature avait naguère tirées de son sein fécond étaient soudain anéanties par sa main in-

différente : vertus rares, belles, aimables, dont le monde indigent accueille en tout temps avec délices la paisible influence, et dont il sent la perte avec une impatiente tristesse. » On dirait qu'il ensevelit de ses propres mains sa passion pour Minna Herzlieb lorsqu'il conduit au tombeau la dépouille d'Ottilie. « On revêtit ce corps charmant de la toilette qu'elle s'était préparée elle-même; on lui mit sur la tête une couronne de marguerites qui brillaient, pleines de pressentimens, comme des étoiles funèbres. Pour décorer le cercueil, l'église et la chapelle, tous les jardins furent dépouillés. Ils étaient dévastés comme si l'hiver eût déjà moissonné toute la parure des plates-bandes. De grand matin, elle fut emportée du château dans le cercueil ouvert, et le soleil levant répandit encore sa teinte rose sur cette figure céleste. Le cortége se pressait autour des porteurs. Personne ne voulait ni la devancer, ni la suivre; tout le monde voulait l'entourer, jouir une dernière fois de sa présence; enfans, hommes, femmes, tous étaient profondément émus; les jeunes filles, qui sentaient plus directement la perte qu'elles avaient faite, étaient inconsolables. »

Édouard ne put survivre à celle qu'il aimait; au chagrin de la perdre se joignait le remords d'avoir causé sa perte par l'ardeur inconsidérée d'une passion sans frein. Il se laissa mourir comme elle, de faim et de tristesse. Charlotte réunit leurs deux corps dans le caveau de la chapelle. Ils ont assez souffert, pensait-elle, pour avoir acquis le droit de se reposer ensemble, sous le regard des anges, en attendant le jour bienheureux du réveil.

Les Affinités électives rappellent fréquemment, par la grâce et par la vérité poétique des peintures, les plus heureuses compositions de Goethe. Les mœurs de la société polie qui s'était formée en Europe, à l'image de la France, mœurs d'une classe et non d'un peuple, les relations qu'entretiennent entre eux les gens du monde y sont décrites par un observateur très pénétrant et toujours bien informé. L'aimable figure d'Ottilie, une des plus pures créations de Goethe, répand sur les inévitables réalités de la vie le charme d'une poésie délicate. Le style, dans la première partie surtout, est plus aisé, plus clair et plus vivant que ne le sera plus tard la prose de Goethe, vouée désormais à une obscurité systématique. La force du sentiment qui inspire l'écrivain se traduit par la vivacité de son langage. Goethe, redevenu jeune pour aimer, retrouve quelquefois la jeunesse et le feu de Werther pour raconter son amour; mais, tandis que l'ardeur de Werther ne se ralentit jamais, l'alanguissement de la vieillesse se fait sentir ici par les lenteurs et les digressions de la seconde partie. L'esprit n'a plus assez de vigueur pour fondre d'un seul jet une œuvre d'art : il ne court plus au but d'un

élan rapide; il se complaît dans les détails et s'attarde sur la route au lieu d'élaguer l'inutile pour ne s'attacher qu'au nécessaire.

L'unité et l'harmonie de l'œuvre en souffrent, mais pour l'étude de la vie intellectuelle de Goethe ces longueurs ont leur prix. Chaque digression nous révèle l'étendue de ses connaissances et la variété des sujets sur lesquels peut se porter à la fois l'activité de son esprit. C'est l'abondance de ses richesses qui en débordant l'entraîne au-delà des limites qu'une intelligence moins riche s'imposerait plus facilement. Il ne s'est pas flatté lui-même quand il disait à Eckermann : « Ce roman renferme tant d'idées qu'il est impossible de les apercevoir toutes à la première lecture. » On admire en effet, en y réfléchissant, qu'il puisse parler de tant de choses, et qu'il en parle si bien. On trouverait dans *les Affinités électives* un véritable cours d'architecture, une foule de réflexions fines et justes sur l'art de restaurer les monumens anciens en y conservant la marque et le style de l'antiquité. Lorsqu'on voit l'architecte décorer une vieille chapelle en essayant de retrouver et de reproduire les ornemens effacés par le temps, peupler l'azur du ciel de figures d'anges aux draperies flottantes, passer sur les murailles une couche d'un brun clair, afin de faire ressortir le ton plus sombre des colonnes, joindre la terre au ciel par des guirlandes de fleurs et de fruits, tamiser la lumière à travers des vitraux coloriés, disposer les dalles du pavé en un dessin savant, rétablir dans le chœur quelques stalles élégamment sculptées, on se représente Goethe présidant lui-même, comme il l'a fait si souvent, à quelque restauration habile dans le grand-duché de Weimar. Il n'est pas jusqu'à l'art secondaire des tableaux vivans qu'il n'ait approfondi et relevé par la noblesse des sujets, par l'élégance des attitudes, par la beauté harmonieuse des groupes. Tous ces détails nous rappellent la place considérable que les beaux arts ont tenue dans l'existence de Goethe. Non-seulement il rapportait d'Italie des souvenirs qui ne s'effacèrent point, mais il ne se passait guère de jour qu'il ne regardât des cartons représentant les œuvres des grands peintres, de belles gravures, des dessins de monumens, des plans d'architecture, des médailles ou des pierres gravées. La vie tout entière d'un amateur distingué suffirait à peine pour acquérir sur ces divers sujets les notions précises qu'il s'était appropriées depuis sa jeunesse et qu'il entretenait comme en se jouant. Ce ne sont pas uniquement les beautés de l'art qu'il comprend, il sait aussi les secrets du métier, et il en remontrerait aussi bien à un maçon qu'à un architecte. S'agit-il des jardins, des soins à donner aux fleurs et aux fruits, il en parle avec la même autorité; il n'ignore rien de ce qui concerne le jardinage. Il saurait dessiner un parc comme le fait le

capitaine, y chercher les points de vue les plus heureux, creuser un lac, ou dans une sphère plus humble entretenir les serres avec Édouard et planter les arbres sur un terrain propice, dans la saison la plus favorable. N'a-t-il point passé une partie de sa vie au milieu de ses plates-bandes, sous ses ombrages, la bêche ou la serpe à la main, étudié de ses yeux la nature sur le fait et retenu soigneusement toutes les leçons qu'elle nous donne?

Goethe a aussi traité dans *les Affinités électives* la grande question de l'éducation, si bien résolue par l'Allemagne. Ses principes pédagogiques sont très simples, à la portée des esprits les plus humbles. Il voudrait qu'avant tout le maître s'appliquât à bien saisir une idée ou un objet, en acquît une notion très claire, en embrassât toutes les parties, et, en les présentant aux enfans, ne changeât de sujet qu'après s'être assuré que chacun possède aussi bien que lui tout ce qui précède. La dispersion des forces lui paraissait avec raison ce qu'il y a de plus dangereux dans l'enseignement. Rien de plus nécessaire que d'habituer les enfans à concentrer leurs efforts sur des points déterminés, et de leur donner l'exemple d'une attention soutenue. Il préfère pour les garçons la vie commune à l'éducation solitaire; il aime à les voir tous revêtus du même uniforme. On dirait, comme l'a justement remarqué le nouveau traducteur des *Affinités électives*, qu'il recommande à ses compatriotes l'institution de la *landwehr* lorsqu'il passe en revue les petits jardiniers enrégimentés par Charlotte. « Les hommes, dit-il, devraient porter l'uniforme dès leur enfance, parce qu'ils doivent prendre l'habitude d'agir en commun, de se confondre parmi leurs égaux, d'obéir en masse et de travailler pour l'œuvre commune. D'ailleurs toute espèce d'uniforme entretient l'esprit militaire et une discipline plus exacte et plus ferme. Tous les garçons du reste sont nés soldats. » Il demande au contraire que les jeunes filles soient vêtues de la manière la plus diverse, chacune à sa guise, afin que chacune apprenne ce qui convient le mieux à sa taille et à l'air de son visage. Il résume lui-même son programme d'éducation dans une maxime aussi juste que profonde : « Que l'on élève, dit-il, les garçons pour être des serviteurs, les filles pour être des mères, et tout ira bien. » Voilà une pensée que devraient méditer les peuples qui ont perdu la notion de la discipline et cessé d'honorer la maternité.

Par cette abondance d'observations morales, par sa connaissance approfondie du cœur humain, par le soin avec lequel il étudie les rapports des hommes entre eux et les nuances les plus délicates du sentiment, Goethe mérite d'être compté parmi les plus grands moralistes de tous les temps. Il y a peu de conditions sociales qu'il

n'ait décrites, peu d'états de l'âme qu'il n'ait observés; ses œuvres abondent en réflexions personnelles sur les travers ou les faiblesses de l'humanité. Attendant peu des hommes et ne comptant guère sur leur vertu, il les juge d'ordinaire avec indulgence, mais il démêle en même temps les ressorts cachés de nos actions avec une rare sagacité, en pénétrant toujours au fond des choses, sans se laisser séduire par les apparences. Faut-il le transformer pour cela, comme le font quelques-uns de ses biographes, en professeur de morale? Ce serait se méprendre sur la nature de ses œuvres. Il peint ce qu'il voit et ce qu'il sait, il n'enseigne pas ce qu'il faut faire. Sans doute, ce qu'il écrit respire souvent une fierté de pensée, une énergie morale, un dédain des petits soucis de l'existence, un appétit des jouissances les plus nobles qui peuvent élever et fortifier les âmes; mais en même temps que de scènes tracées d'un pinceau libre, que de peintures voluptueuses, éveillent chez le lecteur l'idée épicurienne du plaisir! Un moraliste n'est pas nécessairement un écrivain moral, un professeur de vertu.

On oublie trop cette considération lorsqu'on présente en Allemagne *les Affinités électives* comme une apologie du mariage, comme un sermon romanesque dont l'auteur aurait pris pour texte le respect du lien conjugal. Il y a en effet dans le roman un personnage affairé et un peu ridicule, qui passe sa vie à courir le monde, afin de réconcilier les époux séparés et de prêcher la concorde au sein des ménages. Tout ce qu'il dit est assurément moral, mais il ne le dit pas toujours avec le tact nécessaire; son humeur bizarre et son amour immodéré du mouvement excitent plus de gaîté chez ses hôtes que ses bons conseils ne produisent d'impression. On trouve qu'il parle bien, mais le prédicateur gâte le sermon. On le regarde plutôt comme un excellent homme possédé d'une idée fixe que comme un négociateur sérieux et habile. En réalité, il ne fait aucun bien à personne; il paraît même plus dangereux par l'intempérance de sa langue qu'utile par son zèle. C'est lui qui, le jour du baptême de l'enfant de Charlotte, cause la mort d'un vénérable pasteur en le forçant de se tenir debout pour entendre un interminable discours; c'est lui qui, par une sortie déplacée, amène la dernière crise à laquelle succombe Ottilie. Il serait tout à fait arbitraire d'attribuer à ce personnage, qui n'entre jamais en scène sans qu'un peu de ridicule l'y accompagne, l'honneur de parler seul au nom de Goethe et d'exprimer la moralité du roman. Il est vrai que Goethe sembla lui-même autoriser cette conjecture, lorsqu'en s'entretenant avec Eckermann des *Affinités électives* il se moquait des époux qui veulent se séparer. « Feu Reinhard, de Dresde, disait-il à son confident, s'étonnait souvent de me voir sur le mariage des

principes si sévères, pendant que sur tout le reste j'ai des idées si accommodantes. » Singulière prétention de la part d'un homme qui avait craint si longtemps d'enchaîner sa liberté, qui ne se décidait qu'au bout de dix-huit ans à consacrer par le mariage son union libre avec Christiane Vulpius! S'il se montrait sévère sur ce chapitre, c'était pour le compte des autres, non pour le sien. N'avait-il pas abandonné Frédérique Brion et rompu avec Lili Schœnemann, pour ne pas les épouser? Sa longue liaison avec Mme de Stein n'était-elle pas fondée sur la liberté des affections en dehors du mariage? Après de tels exemples, il ne suffit point, pour se constituer le défenseur du lien conjugal, de placer dans la bouche d'un de ses personnages des lieux-communs tels que ceux-ci: « L'homme que je vois attaquer le mariage, l'homme que je vois ébranler par ses paroles ou par ses actions ce fondement de toute société morale, aura affaire à moi. Et si je ne puis le mettre à la raison, je ne veux plus rien avoir de commun avec lui. Le mariage est le principe et l'apogée de toute civilisation. Il adoucit l'homme sauvage, et le plus cultivé n'a pas de meilleur moyen de montrer sa douceur.» A ceux qui seraient tentés de prendre trop au sérieux cette profession de foi, il faudrait rappeler que le même écrivain présentait sur la scène, dans *Stella*, un mari aimé de deux femmes, les gardant toutes deux, et témoignait son approbation de cette conduite par le dénoûment primitif de sa pièce. Peut-être était-il d'avis qu'après avoir commis la faute de prendre une femme il convenait de la garder, mais il n'eût pas été choqué qu'on en prît deux. Lui-même, tout en étant le mari de Christiane, n'éprouvait aucun scrupule d'aimer Minna Herzlieb.

L'œuvre de Goethe a cependant une portée, une intention philosophiques; il le déclarait nettement à Eckermann en 1827 : « La seule composition un peu compliquée, lui disait-il, à laquelle j'ai conscience d'avoir travaillé pour exposer une certaine idée, ce serait peut-être mon roman des *Affinités électives*. » Il ne s'agit point ici évidemment de la sainteté du mariage, auquel Goethe n'avait guère pensé, pendant quarante ans, que pour l'éviter. L'idée qui se dégage des *Affinités électives* est d'un caractère plus général et répond mieux d'ailleurs aux circonstances d'où le roman est sorti, au sentiment qui inspirait Goethe lorsqu'il le composa. Il met ici en évidence, comme il l'a fait dans *Pandore*, comme il le fera dans *les Années de voyage de Wilhelm Meister*, la nécessité de la privation. Il rappelle la loi qui pèse sur l'homme, qui l'oblige à se modérer, à se contenir, à savoir se priver volontairement de ce qu'il désire le plus, s'il ne veut que sa destinée soit brisée, son bonheur flétri. Charlotte et le capitaine, les seuls personnages du roman qui

échappent au naufrage, sont ceux qui ont eu l'énergie de se vaincre eux-mêmes, qui dès le début ont fixé une limite à leurs désirs et se sont enfermés par raison, par vertu, dans le strict accomplissement du devoir. Édouard porte au contraire la peine de l'impétuosité de ses passions; il détruit son repos de ses propres mains, et entraîne avec lui dans son malheur la naïve Ottilie, coupable aussi de l'avoir trop écouté, de s'être laissé séduire par le mirage de l'amour. Lorsque Goethe touche à cette question du renoncement volontaire, de l'obligation imposée à chacun de nous par la nature de nous priver et de nous restreindre, si nous voulons être heureux, il rencontre le fondement même de la loi morale, qui a été la règle de sa vie intérieure et le principal secret de sa force. Dès sa jeunesse, il s'est défendu comme d'un piége des excès de la passion et des entraînemens de la sensibilité. Chez lui, l'amour de l'ordre, qu'il tenait de son père, a toujours contre-balancé l'amour du plaisir, qu'il tenait de sa mère. Sa vertu n'a rien de farouche; il jouit souvent de la vie en épicurien indulgent pour lui-même; mais il se fixe une limite qu'il ne dépasse jamais, il sait s'arrêter à propos au moment où le plaisir dérangerait l'équilibre de ses facultés et troublerait son bonheur. Il y a du stoïcisme dans cette perpétuelle vigilance, dans ce constant effort accompli sur soi-même; il y a aussi une merveilleuse intelligence des conditions de la vie. C'est pour mieux jouir du plaisir que Goethe s'interdit l'excès du plaisir : chaque privation se traduit pour lui par un accroissement de jouissances morales; il se dédommage des satisfactions passagères qu'il sacrifie par la tranquillité durable qu'il s'assure.

A. Mézières.

RÉCITS CALIFORNIENS

I.

L'IDYLLE DU VAL-ROUGE (1).

Sandy (2) avait bu. Il était couché sous un buisson d'azalées dans l'attitude même où il était tombé quelques heures auparavant à cette même place. Combien de temps avait-il dormi ainsi? Sandy n'aurait pu le dire, et ne s'en souciait guère. Combien de temps dormirait-il encore? Il ne le savait, ni ne s'en souciait davantage. Une philosophie béate, inséparable de certaines conditions physiques, saturait tout son être moral. Le spectacle d'un homme ivre, et de cet homme ivre en particulier, n'était pas, je regrette de le dire, nouveauté suffisante au Val-Rouge pour attirer l'attention. Un passant d'humeur satirique avait placé au-dessus de la tête de Sandy une pierre tumulaire provisoire portant l'inscription suivante : « effets du whisky de Mac-Corkle, — tue à quarante pas, » avec une main désignant le café Mac-Corkle; mais, comme la plupart des satires locales, celle-ci était, j'imagine, toute personnelle, une simple réflexion sur la déloyauté du moyen plutôt que sur l'immoralité du résultat. A cette facétieuse exception près, rien n'était venu déranger Sandy. Une mule errante avait tondu près de lui, tout en reniflant avec curiosité, l'herbe rare sur laquelle il gisait; un chien vagabond, avec la sympathie profonde de son espèce pour les ivrognes, avait léché ses bottes poudreuses, puis s'était pelotonné à ses pieds, clignant de l'œil au soleil et flattant ainsi par l'imitation, à sa manière de chien, le compagnon humain qu'il s'était choisi.

Cependant les ombres des pins s'étaient lentement balancées alentour jusqu'à ce qu'elles eussent traversé la route, et leurs troncs dessinaient sur la grande prairie ouverte des barres parallèles gi-

(1) Voyez sur l'auteur des *Récits californiens*, dont nous donnons ici un nouveau spécimen, la *Revue* du 15 juin dernier.

(2) Sandy est le diminutif d'Alexandre.

gantesques noires et jaunes. De petits tourbillons soulevés par le sabot des chevaux de trait qui labouraient la poussière rouge se répandaient en pluie sur le dormeur. Le soleil baissait de plus en plus, et Sandy ne bougeait toujours pas. Il arriva pourtant que le repos de ce philosophe fut troublé, — d'autres philosophes ont été déjà dans le même cas, — par l'intrusion du sexe ennemi de la philosophie. « Miss Mary, » — les élèves qu'elle venait de renvoyer de la cabane en planches décorée du nom d'école et située derrière les pins l'appelaient ainsi, — faisait sa promenade de l'après-midi. Une touffe de fleurs d'une beauté insolite frappa ses regards sur un buisson d'azalées en face, et elle traversa la route pour la cueillir, se frayant un chemin à travers la poussière rouge, non sans quelques petits frissons de dégoût et quelques circonvolutions félines. Tout à coup elle trébucha sur le corps de Sandy. Naturellement elle poussa le petit cri particulier à son sexe; mais, après avoir payé ce tribut de rigueur à sa faiblesse physique, elle s'enhardit et s'arrêta suffisamment loin du monstre terrassé, ses jupes blanches rassemblées dans une main et prête à fuir; ni bruit ni mouvement ne se produisit. D'un coup de son petit pied, elle osa renverser alors la spirituelle inscription en murmurant : — Bêtes brutes! — épithète qui dans son esprit s'appliquait probablement à toute la population mâle du Val-Rouge, car les principes sévères particuliers à miss Mary l'empêchaient d'apprécier à sa valeur la galanterie exubérante qui rend le Californien justement célèbre aux yeux de ses frères californiens; la nouvelle venue n'était pas sans mériter, convenons-en, la réputation de « bégueule » dont elle jouissait. — Tandis qu'elle se tenait là debout, elle remarqua que les rayons obliques du soleil brûlaient la tête de Sandy d'une façon qui lui parut dangereuse, et que son chapeau avait roulé inutile à ses côtés. Ramasser ce chapeau et le placer sur le visage du dormeur était assurément une œuvre qui exigeait quelque courage; cependant elle l'accomplit, quitte à battre en retraite au plus vite. Lorsqu'elle se retourna, sa surprise fut grande de voir que son protégé s'était débarrassé du chapeau, et qu'il s'asseyait, murmurant quelque chose entre ses dents.

La vérité était que dans les calmes profondeurs de son être Sandy savourait les caresses du soleil, les jugeant des plus douces et des plus salutaires, — que depuis sa première enfance il avait professé l'horreur de dormir la tête couverte, qu'à son avis personne qui eût le sens commun ne devait porter de chapeau, et que son droit de s'en passer, si bon lui semblait, était inaliénable. Malheureusement le sentiment intime de Sandy ne fut exprimé que de façon très vague. A plusieurs reprises, il bégaya : — Le soleil me va. Qu'est-ce encore? Le soleil se lève? Quoi?

Miss Mary fit halte, et, puisant une nouvelle bravoure dans l'avantage de la distance, à son tour lui demanda ce qu'il voulait.

— Le soleil se montre? Est-ce tout? répéta Sandy d'une voix sonore.

— Levez-vous, misérable! dit miss Mary exaspérée, rentrez chez vous.

Sandy se dressa en chancelant. Il avait près de six pieds de haut, et miss Mary trembla. Après s'être hasardé à faire quelques pas, le géant s'arrêta, lui aussi.

— Pourquoi faut-il que je rentre chez moi? demanda-t-il gravement.

— Pour prendre un bain! repartit miss Mary avec un regard de dégoût sur la poussière qui le couvrait.

A sa profonde consternation, Sandy se débarrassa lestement de son habit, le jeta par terre, lança ses bottes en l'air, et prit sa course à corps perdu dans la direction de la rivière.

— Bonté divine! le malheureux va se noyer! — s'écria miss Mary. Elle retourna en courant de son côté à la maison d'école, et s'y enferma.

Le même soir, pendant qu'elle soupait avec son hôtesse, l'épouse du serrurier, l'idée vint à miss Mary de demander d'un ton indifférent si le serrurier, M. Stidger, s'enivrait quelquefois.

— Abner? répondit la bonne femme d'un air de réflexion. Voyons un peu... Abner a été raisonnable depuis les dernières élections.

Miss Mary aurait voulu demander encore si dans ce cas-là il dormait volontiers au soleil, et si un bain froid lui eût été nuisible; mais ceci eût entraîné des explications qu'elle ne se souciait pas de donner. Elle se contenta donc d'ouvrir de grands yeux en souriant aux grosses joues colorées de Mme Stidger, — un bel échantillon de la floraison du sud-ouest, — puis parla d'autre chose. Le lendemain, elle écrivait à sa meilleure amie de Boston : — « Décidément la partie de la population qui se grise est encore la moins désagréable à mes yeux. Bien entendu, chère, il est ici question des hommes. Je ne sache rien qui pût rendre les femmes tolérables. »

Il fallut moins d'une semaine à miss Mary pour oublier cet épisode; seulement ses promenades de l'après-midi prirent, sans qu'elle en eût presque conscience, une direction différente, et chaque matin il y avait une branche fraîche d'azalées parmi les bouquets qui jonchaient son pupitre. Comment s'en serait-elle étonnée? Les enfans, connaissant son goût pour les fleurs, ornaient toujours sa place d'anémones, de syringa et de lupins. En les questionnant, elle découvrit néanmoins que chacun d'eux ignorait la provenance des azalées. Quelques jours plus tard, maître Johnny Stidger, dont le banc était le plus rapproché de la fenêtre, fut pris tout à coup

d'un fou rire sans motif apparent, qui rompit la discipline de l'école. Tout ce que miss Mary put tirer de lui fut que quelqu'un avait regardé par la fenêtre. Courroucée, elle s'élança hors de sa ruche pour chercher querelle à l'intrus. En tournant le coin de l'école elle tomba sur le dormeur de la semaine passée, aujourd'hui complétement éveillé et dans son bon sens, mais l'air craintif et coupable. De ce dernier fait, miss Mary n'eût pas hésité à prendre avantage, si elle ne se fût aperçue en même temps non sans trouble que la brute, en dépit de quelques traces presque imperceptibles d'une vie agitée, était d'assez aimable apparence, une sorte de Samson à cheveux d'or dont la barbe soyeuse n'avait jamais encore été touchée par le rasoir d'un barbier ni les ciseaux de Dalila. La mordante apostrophe qu'elle avait préparée s'éteignit donc sur ses lèvres, et elle s'en tint à recevoir des excuses timides, les sourcils levés d'un air dédaigneux. Quand elle rentra dans l'école, son regard tomba sur les azalées comme sur une révélation; elle se mit à rire, et son petit peuple rit avec elle, et tous, sans trop savoir pourquoi, se sentirent très heureux.

Par une chaude après-midi qui suivit de près celle-ci, je ne sais quelle mésaventure arriva sur le seuil de l'école à deux petits garçons et au seau d'eau qu'ils avaient laborieusement apporté d'une source voisine; miss Mary, saisie de compassion, s'empara du seau et courut à la fontaine elle-même. Au pied de la colline, une ombre lui barra le chemin, et un bras robuste recouvert d'une chemise bleue la débarrassa vivement de son fardeau. Elle en ressentit une colère mêlée de confusion : — Vous feriez mieux, dit-elle avec dépit au bras bleu, sans daigner lever ses longs cils sur le propriétaire de ce bras, vous feriez mieux d'aller chercher plus souvent de l'eau pour vous-même.

Le silence soumis qui suivit ce discours le lui fit regretter, et, arrivée à l'école, elle remercia Sandy avec tant de douceur qu'il en trébucha, ce qui provoqua encore parmi les enfans un accès de gaîté auquel miss Mary se joignit au point qu'un nuage rosé monta faiblement jusqu'à sa joue pâle. Le lendemain, un tonneau fut installé mystérieusement à côté de la porte et rempli d'eau de source chaque matin avec non moins de mystère.

Ce n'étaient pas les seules attentions délicates dont cette jeune personne distinguée fût l'objet. Bill le Païen, conducteur de la diligence de Slumgullion, renommé au loin et dans les journaux même pour la galanterie qui lui faisait offrir invariablement une place sur le siége au beau sexe, épargnait cette politesse à miss Mary en lui donnant pour elle seule la moitié de sa voiture. Jack Hamlin, joueur de profession, ayant une fois voyagé silencieusement avec elle dans cette même diligence, jeta ensuite une carafe à la tête d'un confrère

qui avait osé prononcer le nom de Miss Mary au café. La mère très élégante et peu respectable d'un petit élève sans nom de famille s'était souvent approchée timidement de l'école, mais sans oser jamais franchir le seuil de ce qui représentait pour elle le temple de Vesta, et se contentait d'adresser de loin à la prêtresse un culte respectueux.

Ces incidens sans importance avaient seuls marqué la procession monotone de ciels bleus, d'éblouissans soleils, de crépuscules rapides et de nuits étoilées qui se succédaient au-dessus du Val-Rouge. Miss Mary avait pris goût aux promenades dans les bois calmes et solitaires; peut-être croyait-elle avec Mme Stidger que les émanations balsamiques des sapins « faisaient du bien à sa poitrine, » car certainement elle toussait moins, et sa démarche devenait plus ferme; peut-être avait-elle appris la leçon sans fin que les pins ne se lassent jamais de répéter à nos oreilles, qu'elles soient attentives ou distraites.

Il en fut ainsi jusqu'au jour où miss Mary emmena les enfans en pique-nique sur la colline du Buckeye (1). Loin de la route poudreuse, des canaux fangeux, de la clameur incessante des machines, du luxe à bon marché des magasins, du clinquant de peinture, de vernis et de verre colorié dont la barbarie se pare en ces localités, quel soulagement infini ils éprouvèrent! Le dernier amas de roc et d'argile, le dernier ravin franchi, comme les bois hospitaliers ouvrirent avec empressement leurs longues avenues pour les recevoir! Comme les enfans, — ils n'avaient pas encore poussé à une bien grande hauteur au-dessus de la surface, — se jetèrent sur le sein brun de notre mère commune avec de turbulentes caresses, remplissant l'air de leurs rires! Comme miss Mary elle-même, quelque soigneuse qu'elle fût d'ordinaire de sa toilette, oublia tout, et courut, ni plus ni moins qu'une caille à la tête de sa couvée, jusqu'à ce que, tout en jouant, en riant, en criant, une natte de ses cheveux bruns dénouée sur l'épaule, son chapeau ne tenant plus que par la bride, elle se trouva soudain au cœur même de la forêt en face du malencontreux Sandy! Les explications, les excuses, la conversation qui s'ensuivirent, n'ont pas besoin d'être reproduites ici. Il semblait cependant que la scrupuleuse miss Mary fût entrée déjà en relations avec ce buveur de whisky. Quoi qu'il en pût être, la bande joyeuse l'accepta vite comme un des siens; les petits, avec ce discernement rapide que la Providence donne aux faibles, reconnurent en lui un ami, et se mirent à jouer avec sa barbe blonde, ses moustaches de soie, à prendre beaucoup d'autres libertés, comme font volontiers les faibles, et quand il eut allumé un feu au

(1) La fleur appelée familièrement *buckeye* est une espèce de buphthalme.

pied d'un arbre, quand il les eut initiés à différens mystères de la vie des bois, leur admiration ne connut plus de bornes. Au bout de deux heures de folie, de paresse et de bonheur, Sandy se trouva étendu aux pieds de l'institutrice, la contemplant ravi, tandis qu'assise sur un talus elle tressait des guirlandes de laurier et de syringa. Son attitude était à peu près la même qu'au jour de leur première rencontre. En somme, rien n'était absolument changé; cette nature faible et toute sensuelle, qui avait trouvé au fond d'un verre l'exaltation rêveuse qu'il lui fallait, puisait en ce moment une égale ivresse dans l'amour. Lui-même, je crois, s'en rendait compte vaguement : il aspirait à faire quelque chose, tuer un ours, scalper un sauvage, ou se sacrifier, de quelque manière que ce fût, pour les beaux yeux de la petite maîtresse d'école au teint pâle. J'aimerais, moi aussi, le représenter dans une attitude héroïque, et je retiens ma plume à grand'peine. Ce qui m'arrête, c'est la conviction que de pareils épisodes ne surviennent pas ordinairement à de pareilles heures, et j'espère que la plus belle de mes lectrices, se rappelant que dans toutes les crises véritables on n'est jamais sauvé que par quelque étranger indifférent ou quelque agent de police, jamais par un héros de roman, me pardonnera l'omission.

Rien ne venait les troubler. Les pics babillaient au-dessus de leur tête dans les arbres, et les voix d'enfans montaient gaîment jusqu'à eux du fond du ravin. Peu importe ce qu'ils disaient, ce qu'ils pensaient; la seule chose intéressante, personne n'en sut rien. Les pics curieux apprirent seulement que miss Mary était orpheline, qu'elle avait quitté la maison de son oncle pour venir en Californie dans l'intérêt de son indépendance et de sa santé, — que Sandy, orphelin lui aussi, était venu en Californie pour l'aventure, qu'il avait mené une vie orageuse, mais qu'il essayait de s'amender, et autres détails qui, au point de vue d'un pic, devaient être pure absurdité et perte de temps; pourtant ces bagatelles firent passer l'après-midi bien vite, et quand les enfans furent de nouveau réunis, que Sandy, avec une délicatesse dont l'institutrice lui sut gré, prit congé d'eux tranquillement à quelque distance des faubourgs, il parut à la jeune fille que la journée la plus courte de sa vie difficile venait de finir.

En même temps que le long été aride se fanait jusqu'aux racines, le terme scolaire du Val-Rouge se trouvait, pour nous servir d'un euphémisme local, à sec de son côté. Encore un jour, et miss Mary serait libre; durant une saison au moins, le Val-Rouge ne la verrait plus. Elle était assise seule dans la classe, sa joue appuyée sur sa main, les yeux fermés, dans un de ces rêves éveillés dont miss Mary, au risque de compromettre la discipline de son école, se berçait trop souvent désormais. Sur ses genoux étaient des

mousses, des fougères et autres souvenirs forestiers. Elle était si préoccupée qu'un coup frappé à la porte lui fit l'effet du travail lointain des pics (1). Quand enfin le bruit s'accentua plus distinctement, elle tressaillit; la joue en feu, elle courut à la porte. Sur le seuil se tenait une femme dont la toilette audacieuse formait le plus singulier contraste avec une attitude timide et irrésolue. Au premier coup d'œil, miss Mary reconnut la mère fort équivoque de son élève anonyme. Peut-être fut-elle désappointée, peut-être n'éprouva-t-elle qu'un ennui assez naturel d'être forcée de la recevoir; tout en l'invitant avec froideur à entrer, elle rajustait instinctivement ses manchettes et rassemblait autour d'elle ses chastes vêtemens. Ce fut en raison d'un tel accueil sans doute que l'étrangère, après un moment d'embarras, laissa son élégante ombrelle ouverte et plantée dans la poussière à la porte, tandis qu'elle-même s'asseyait au bout le plus éloigné d'un long banc. Sa voix était émue lorsqu'elle commença en mauvais anglais : — J'ai appris que vous partiez pour la Baie demain, et je n'ai pu vous laisser partir sans vous remercier de votre bonté pour mon Tommy.

Miss Mary répondit que Tommy était un brave enfant, qui méritait mieux que les soins qu'elle était en mesure de lui donner.

— Merci, mademoiselle, merci ! — s'écria l'étrangère en rougissant même sous la couche de fard qu'on appelait plaisamment au Val-Rouge « sa peinture de combat, » et, s'efforçant dans son trouble de rapprocher un peu de la jeune fille le long banc où elle était assise, — je vous remercie bien pour cela ! Aussi vrai que je suis sa mère, il n'existe pas de garçon plus doux, meilleur, plus gentil, et,... je ne suis pas grand'chose pour le dire, mais il n'existe pas non plus d'ange de patience et de bonté comme la maîtresse qu'il a eue.

Miss Mary, assise très droite derrière son pupitre, une règle sur l'épaule, ouvrit démesurément ses yeux d'un beau gris lumineux, et ne répondit rien.

— Ce n'est pas aux filles comme moi de complimenter vos pareilles, je le sais bien, continua précipitamment la pécheresse, et j'ai eu tort sans doute de me présenter ici en plein jour; mais j'avais une faveur à vous demander, mademoiselle, — pas pour moi, — pour mon cher petit garçon. — Encouragée par un regard de la jeune institutrice, elle joignit entre ses genoux ses mains gantées de lilas, et continua presque à voix basse : —Voyez-vous, mademoiselle, l'enfant n'a que moi au monde, et je ne suis pas ce qu'il faut pour l'élever. J'avais pensé l'an dernier l'envoyer en pension à Frisco (2),

(1) Les pics, qu'on appelle aussi *charpentiers* en Californie, font un bruit de vrille et de marteau en creusant avec leur bec l'écorce des sapins pour y cacher leurs provisions.

(2) Abréviation de San-Francisco.

mais, quand on a parlé de faire venir ici une maîtresse d'école, j'ai attendu jusqu'à ce que je vous eusse vue, et alors j'ai compris que tout était bien, et que je pourrais garder encore un peu mon garçon, et je... Ah! mademoiselle, il vous aime tant! Si vous l'entendiez parler de vous à sa jolie manière, et s'il pouvait vous demander ce que je vous demande pour lui, vous ne refuseriez pas... C'est naturel, reprit-elle de plus en plus vite et d'une voix qui tremblait étrangement entre l'orgueil et l'humilité, c'est naturel qu'il se soit attaché à vous, mademoiselle, car le père, quand je l'ai connu d'abord, était un *gentleman*, et comme il faut que son garçon m'oublie tôt ou tard... — Allons! je ne vais pas pleurer là-dessus! — Je viens vous demander de prendre mon Tommy, Dieu le bénisse, le meilleur enfant, le plus chéri qu'il y ait,... et de l'emmener avec vous! — Elle s'était levée, avait saisi la main de la jeune fille et était tombée à genoux devant elle. — J'ai beaucoup d'argent; tout cela est à vous et à lui. Mettez-le dans une bonne pension où vous puissiez aller le voir, et aidez-le à... à oublier sa mère. Faites de lui ce que vous voudrez. Le pire que vous puissiez faire sera encore le bien auprès de ce que je peux lui apprendre. Emportez-le seulement hors de cette mauvaise vie, de ce cruel pays, de cette maison de honte et de chagrin. Vous le ferez, je sais que vous le ferez, n'est-ce pas? Vous ne direz pas, vous ne devez, vous ne pouvez dire non; vous le rendrez aussi honnête que vous l'êtes vous-même, et, quand il sera grand, vous lui apprendrez le nom de son père, le nom qui n'est pas sorti de ma bouche depuis des années, le nom d'Alexandre Morton, qu'on appelle ici Sandy... Miss Mary, ne me retirez pas votre main! Miss Mary, parlez-moi! Vous prendrez mon garçon? Ne détournez pas la tête! Je sais bien que je ne mérite pas que vous me regardiez; mais, miss Mary... Dieu de pitié! elle me laisse là!

Miss Mary s'était levée, et à travers le crépuscule croissant avait tâtonné jusqu'à la fenêtre ouverte. Elle s'appuyait contre le châssis, ses yeux fixés sur les dernières teintes roses qui pâlissaient à l'occident. Il tombait encore d'en haut une faible clarté sur son jeune front pur, sur son col blanc, sur ses blanches mains nerveusement jointes; tout cela s'éteignait lentement. La suppliante s'était traînée, toujours à genoux, auprès d'elle. — Je sais qu'il faut du temps pour réfléchir! J'attendrai toute la nuit, mais je ne peux m'en aller avant que vous n'ayez répondu. Vous répondrez. Je le vois sur votre chère figure, une figure que je n'avais jamais rencontrée qu'en rêve, je le vois dans vos yeux, miss Mary, vous prendrez mon garçon!

Un dernier rayon avait jailli du ciel, prêtant quelque chose de sa gloire aux yeux de miss Mary, puis après une courte vacillation venait de s'évanouir; le soleil était couché sur le Val-Rouge; dans

le crépuscule et le silence, la voix de miss Mary s'éleva calme et douce : — Je prendrai l'enfant. Envoyez-le ce soir.

L'heureuse mère porta le bas de la robe de sa bienfaitrice à ses lèvres : elle aurait voulu plonger son brûlant visage dans ces plis immaculés; elle n'osa pas, et se remit debout.

— Votre intention est-elle connue de... cet homme? demanda brusquement miss Mary.

— Non, et il ne s'en soucierait guère, il n'a jamais seulement vu l'enfant; il ne le connaît pas.

— Allez le trouver... ce soir... tout de suite! Dites-lui ce que vous avez fait. Dites-lui que je me suis chargée de son fils. Dites-lui aussi qu'il ne doit jamais chercher à rencontrer l'enfant désormais. En quelque lieu qu'il soit, je lui défends de venir; en quelque lieu que je l'emmène, je lui défends de nous suivre. Allez maintenant, je vous prie, allez!.. Je me sens lasse, et j'ai encore beaucoup à faire.

Elle la reconduisit à la porte. Sur le seuil, la mère se retourna : —Adieu!—Elle allait se prosterner de nouveau à ses pieds; mais au même instant la jeune fille étendit les bras, attira la pécheresse sur sa poitrine virginale l'espace d'une seconde, puis ferma la porte à clé.

Avec le sentiment subit d'une grosse responsabilité, — car l'institutrice était parmi ses voyageurs, — Bill le Païen prit les rênes de la diligence le lendemain matin. En débouchant sur la grande route, un ordre aimable qui partait de l'intérieur lui fit arrêter ses chevaux; il attendit respectueusement pendant que Tommy sautait dehors pour obéir à miss Mary. — Pas ce buisson-là, Tommy, l'autre!

Tommy tira son couteau neuf, et, coupant une branche du grand buisson d'azalées, remonta dans la diligence avec elle. — En route maintenant?

— En route!

Et la portière retomba sur l'idylle du Val-Rouge.

II.

UNE NUIT A WINGDAM.

J'avais roulé en diligence tout le jour, et j'étais harassé; aussi, quand nous tombâmes avec le crépuscule dans le hameau arcadien de Wingdam, je résolus de ne pas aller plus loin, et descendis sombre, souffrant, encore oppressé par les effets d'un pâté mystérieux et de l'acide carbonique sucré qui, sous le nom de limonade,

m'avait été servi par le propriétaire de l'auberge de Mi-Chemin. Les facéties mêmes du brillant conducteur, qui connaissait chacun par son nom de baptême le long de la route, qui faisait pleuvoir du haut de la malle lettres, journaux et paquets, qui descendait, remontait, en effleurant les roues, tandis que nous allions à toute vitesse, bref, dont la vaillance, l'énergie, les connaissances supérieures en fait de locomotion, nous écrasaient, nous autres voyageurs, plongés dans un silence envieux, ses prouesses même avaient cessé de m'inspirer le moindre intérêt. A peine si j'avais la force de l'écouter en ce moment répondre à la fois à plusieurs personnes tout en vaquant à autre chose, et je demeurai debout, étourdi, ma couverture et mon sac sous le bras, tandis que repartait la malle et que le conducteur s'accrochait par une jambe à l'impériale pour allumer son cigare à la pipe d'un passant. Alors je tournai languissamment mes pas vers l'hôtel de la Tempérance.

Il se peut que ce fût la faute du temps ou celle du pâté, mais je ne conçus pas tout d'abord de cette maison une opinion favorable. Peut-être aussi fallait-il s'en prendre au nom qui couvrait toute la longueur du bâtiment, une lettre sous chaque fenêtre, de manière à souligner chaque personne qui se penchait dehors. Peut-être encore était-ce que le mot de *tempérance* m'a toujours fait venir à l'esprit une idée de thé faible et de biscotes. Quoi qu'il en fût, rien ne me parut jamais moins engageant. De fait, on eût pu dire l'hôtel de l'abstinence, tant il y manquait tout ce qui flatte les sens. L'artiste coupable d'en avoir tracé le plan avait dû chercher à produire un effet lugubre : l'hôtel était beaucoup trop grand pour le peu d'importance de la colonie, si grand et si vide qu'on n'y était guère mieux qu'en pleins champs, neuf à ce point de sentir le sapin et l'humidité autant que la forêt elle-même; la nature violée, mais non pas soumise, répandait encore parfois des larmes résineuses le long des portes et des fenêtres; on devait camper plutôt que loger, les repas ressemblaient sans doute à un perpétuel pique-nique. Quand j'entrai, un certain nombre de pensionnaires se précipitaient tumultueusement hors d'une longue salle en s'efforçant de chasser de leur bouche, par l'application du tabac sous ses diverses formes, je ne sais quel goût détestable. Quelques-uns se rangèrent immédiatement autour de la cheminée, chacun levant ses jambes au-dessus de la chaise du voisin, et dans cette posture se livrèrent silencieusement au travail difficile de la digestion. Me rappelant le pâté, je repoussai l'offre qui me fut faite de souper, mais me laissai conduire dans le salon. Mon hôte était un échantillon magnifique de l'homme animal. Avec sa massive barbe noire, il me fit songer à un personnage de drame; tandis qu'assis auprès du feu j'interrogeais ma mémoire, cherchant à me rappeler lequel, et

fouillant pour cela dans tous les drames du passé, une petite femme délicate parut à la porte, s'appuya au mur comme épuisée, et dit d'une voix faible : — Mon mari! — Comme l'hôte se tournait vers elle, le souvenir du personnage que je cherchais me revint avec le vers suivant : *leurs deux âmes n'ont qu'une seule pensée, leurs deux cœurs battent comme un seul.* — Il s'agissait d'Ingomar et de Parthénie sa femme, mais j'imaginai aussitôt un dénoûment nouveau : Ingomar avait emmené Parthénie dans les montagnes et tenait un hôtel pour le plus grand bien des Allemands qui affluaient en ces parages. Pauvre Parthénie! elle se fatiguait outre mesure à faire seule toute la besogne! Deux petits « barbares, » un fils et une fille, la suivaient; elle était fanée, mais encore jolie.

Je m'assis et causai avec Ingomar, qui me conta plusieurs histoires en parfaite harmonie avec ce désert abrupt et avec cette sinistre hôtellerie : comment lui, Ingomar, avait tué plusieurs daims dont la peau, joliment cousue et brodée par Parthénie, le vêtait à cette heure, — comment lui toujours, Ingomar, avait tué plusieurs Indiens, et avait été une fois bien près d'être scalpé lui-même; tout cela avec une candeur naturelle chez un barbare, mais qui eût fait appeler vantard un homme civilisé. Songeant à Parthénie, je commençai à réfléchir pour la première fois qu'elle eût mieux fait peut-être d'épouser le vieux Grec de mon drame : du moins elle aurait toujours été convenablement habillée; elle ne se serait pas vue forcée de servir à table, ses beaux cheveux mal peignés et deux enfans pendus à ses jupes du matin au soir, — il était clair, par parenthèse, que leurs petites mains sales la tiraient peu à peu vers la tombe.

Je suppose que ce fut le pâté qui me mit en tête des idées aussi incongrues; mieux valait me coucher. Le redoutable Ingomar, brandissant une chandelle allumée, marcha devant moi jusqu'à ma chambre, qui était à l'étage supérieur, la seule, me dit-il, qui n'eût qu'un lit. On la destinait aux gens mariés qui pourraient survenir; mais, l'éventualité se faisant attendre, on n'avait pas achevé de la meubler. Elle était tapissée d'un côté, avec de vastes lézardes de l'autre. Le vent, qui la nuit soufflait toujours sur Wingdam, faisait de bruyantes irruptions par diverses ouvertures, ébranlait à grand fracas la croisée trop petite pour le trou qu'elle était destinée à boucher. Un profond sentiment de découragement et de dégoût s'empara de moi, sans plus de motifs. Cependant, avant de me quitter, Ingomar m'apporta sa peau d'ours et la jeta sur une sorte de bière qui meublait un des coins, en affirmant qu'elle me tiendrait chaud; puis il me souhaita une bonne nuit. Je me déshabillai, et, comme le vent souffla brusquement la chandelle durant cette opération, je dus me glisser sous la peau d'ours dans l'obscu-

rité pour essayer de dormir; mais, malgré ma bonne volonté, je restais éveillé. La rafale balayait le flanc de la montagne, agitait les branches des cyprès mélancoliques, puis entrait dans la maison et faisait craquer les portes l'une après l'autre tout le long du corridor; parfois de vigoureux courans d'air éparpillaient mes cheveux sur l'oreiller avec des chuchotemens étranges; du bois vert des cloisons semblait jaillir une humidité qui perçait la peau d'ours. J'éprouvais les sensations de Robinson Crusoé dans son arbre après avoir tiré l'échelle. Une demi-heure se passa en regrets de m'être arrêté à Wingdam; à la fin du troisième quart d'heure, je regrettais surtout de m'être mis au lit. Au bout d'une heure d'insomnie, je me levai en songeant qu'on avait fait du feu en bas dans la grande salle; peut-être ce feu brûlait-il encore. Je retrouvai mes habits à grand'peine, j'ouvris la porte, et sortis à tâtons. A travers les ronflemens sonores des pensionnaires et ceux du vent, je suivis le corridor, descendis en trébuchant l'escalier et atteignis enfin la salle. Le feu languissait encore; je tirai une chaise le plus près possible, je rassemblai du pied les tisons, et fus étonné de voir en face de moi, lorsque la flamme s'éleva, Parthénie, un petit enfant pâle dans les bras. Je lui demandai pourquoi elle était encore debout. Elle ne se couchait jamais le mercredi avant l'arrivée de la malle, et alors elle éveillait son mari pour recevoir les voyageurs.

— N'était-elle pas bien fatiguée?

— Un peu, mais son mari lui avait promis de l'aider au printemps, si les affaires marchaient.

— Combien avait-elle de pensionnaires?

— Quarante environ venaient régulièrement prendre leurs repas; puis il y avait les passans, qui eussent suffi à les occuper tous les deux, mais *lui* faisait tant de besogne!

— Quelle besogne?

— Oh! rentrer le bois, porter les bagages.

— Depuis combien de temps était-elle mariée?

— Depuis neuf ans; elle avait perdu deux enfans, il lui en restait trois. Il était de l'Illinois, elle de Boston. Elle avait été bien élevée à l'école supérieure de cette ville, elle savait un peu de latin et de grec, la géométrie, l'algèbre. Son père et sa mère étaient morts, elle était venue seule dans l'Illinois pour enseigner, et puis elle l'avait vu...; oui, c'était un mariage d'amour. Ils avaient émigré au Kansas, ensuite à travers les plaines, jusqu'en Californie, toujours sur la lisière de la civilisation; il aimait cela.

— Elle devait désirer parfois retourner dans son pays?

— Sans doute, à cause des enfans, pour leur éducation. Ce qu'elle pouvait leur apprendre était peu de chose, surchargée de travail comme elle l'était; mais elle espérait que le garçon serait

vigoureux comme son père, toute sa crainte était que la petite fille lui ressemblât. Elle n'était point faite pour être la femme d'un pionnier, elle n'était pas assez forte : bien des femmes qu'elle avait vues au Kansas savaient se rendre plus utiles; mais il ne se plaignait jamais, il était si bon!

Je la regardais à la clarté de la flamme, qui se jouait sur ses traits encore délicats et purs, bien qu'ils eussent perdu la fraîcheur de la jeunesse; sa tête pensive appuyée sur une main, tenant de l'autre son nourrisson souffreteux, elle conservait, malgré ses vêtemens sordides, dans ce dénûment, sous ce joug, des traces de distinction. Personne ne s'étonnera que je fusse médiocrement touché de ce qu'elle appelait « la bonté » du barbare. Enhardie par ma sympathie, elle me dit comment elle avait renoncé peu à peu à tout ce qu'elle se figurait être les mièvreries de sa première éducation jusqu'à ce qu'elle eût découvert que ses nouvelles expériences ne lui réussissaient guère, car la force l'abandonnait de plus en plus, — comment, transplantée au milieu des colonies forestières, elle était devenue un objet de haine pour les femmes, qui la trouvaient fière et prétentieuse, — comment à cause de cela son cher mari avait perdu toute popularité parmi ses camarades, — comment, dirigé à demi par ses instincts errans, à demi par les circonstances, il l'avait emmenée en Californie. Elle me conta le voyage. Dans sa mémoire, tout le chemin parcouru n'était qu'un désert immense et désolé, une plaine uniforme, marquée seulement par un petit tas de pierre, la tombe de son enfant. Le petit Willie allait toujours s'alanguissant, elle l'avait fait remarquer au père; mais, comme un homme qu'il était, il n'entendait rien aux enfans.

— Bah! bah! répondait-il. — Et assurément la famille en voyage était un grand embarras! Après avoir passé Sweetwater, elle marchait près du chariot une nuit, lorsqu'en regardant le ciel elle entendit une petite voix murmurer : — Maman! — Elle alla s'assurer que dans le chariot son petit Willie dormait bien, et ne voulut pas le réveiller. Quelques secondes après, la même voix répéta : — Maman! — Elle se rapprocha du chariot, se pencha, sentit la respiration régulière de l'enfant près de sa joue, le couvrit de son mieux et se remit à marcher, priant Dieu de le guérir; mais, le visage tourné vers le ciel pour la troisième fois, elle entendit : — Maman! — et aussitôt une grande étoile brillante fila et s'éteignit loin des autres. Alors elle sut ce qui était arrivé, elle se précipita vers le chariot, mais seulement pour appuyer sur son sein une petite figure blanche et glacée.

Ses mains amaigries voilèrent un instant ses yeux, et elle se tut. Le vent se déchaînait autour de la maison et semblait donner à la

grande porte un assaut furieux. Cependant Ingomar reposait dans une majestueuse attitude sur sa couche de peaux de bêtes.

— Du moins, dis-je, vous avez toujours été protégée contre toute attaque et toute insulte par le courage et la force de votre mari?

— Oh! quand Ingomar était avec elle, certes elle ne craignait rien; mais elle était si nerveuse! Elle avait eu bien peur une fois : ils venaient d'arriver en Californie. A cette époque, ils tenaient un débit de boissons. Pour se faire des cliens et des amis, Ingomar buvait avec tout le monde, il était si hospitalier! Malheureusement il y prit goût; les liqueurs fortes agissaient vite et puissamment sur lui. Une nuit, il y avait dans la salle du comptoir grande foule et grand bruit; elle alla le chercher, mais ne réussit d'abord qu'à éveiller par sa présence la grossière galanterie de gens à moitié ivres; enfin il la suivit cependant, et, enfermé dans la chambre avec ses enfans effrayés, il se laissa tomber sur le lit, en proie à une stupeur étrange, qui fit craindre à la pauvre femme qu'une drogue quelconque n'eût été mélangée avec sa boisson. Toute la nuit, elle le veilla, bien entendu, et voilà que vers l'aube un pas inégal retentit dans le corridor; en levant les yeux, elle vit que le loquet se soulevait et retombait lentement, comme si on eût essayé d'ouvrir. Elle voulut éveiller son mari, l'appela, le secoua en vain. On enfonçait la porte à petit bruit : le haut céda sous une pression graduelle imprimée du dehors, puis une main passa tout à coup à travers l'ouverture pour faire glisser le verrou, qui était posé plus bas. Prompte comme l'éclair, elle cloua cette main dans la porte avec ses ciseaux, la seule arme qu'elle eût à sa disposition; mais la pointe se brisa, et quelqu'un s'enfuit avec un juron terrible. Elle n'en parla jamais à son mari, car il aurait tué ce quelqu'un-là; cependant une fois, un étranger étant venu, elle fut frappée, comme elle lui tendait sa tasse de café, de la cicatrice triangulaire très bizarre qu'il avait sur le revers de la main.

Elle parlait encore, le vent mugissait toujours, et toujours Ingomar dormait sur ses fourrures, quand un tapage infernal éclata au plus haut de la rue en zigzags, cris, bruit de roues, hennissemens de chevaux,— la malle arrivait. Parthénie courut éveiller Ingomar, et presque en même temps le brillant conducteur se dressa devant moi, m'interpellant par mon nom de baptême et m'invitant à boire dans sa gourde.

On fit rafraîchir les chevaux, le conducteur dépêcha ses affaires au plus vite, et, prenant congé de la jeune femme, je montai sur le siége, où immédiatement je m'endormis pour rêver que j'étais reçu par Parthénie et Ingomar, et nourri de pâté à discrétion. Au réveil, le lendemain matin, dans les rues de Sacramento, je me demandais si tout cela n'était pas un rêve maladif; mais je ne puis assister au

drame dont j'ai parlé en commençant, je ne puis entendre exprimer ce noble sentiment : « deux cœurs qui battent comme un seul, » sans penser à Wingdam et à la pauvre Parthénie.

III.

L'ENFANT PRODIGUE DE M. THOMPSON.

Nous savions tous que M. Thompson cherchait son fils, et un fils qui ne valait guère la peine d'être retrouvé. Qu'il fût venu en Californie dans ce seul espoir n'était un secret pour aucun de ses compagnons de voyage. La volubilité du bonhomme nous avait mis au courant de toutes les particularités physiques aussi bien que de toutes les faiblesses morales de l'enfant prodigue disparu.

— Vous parliez d'un jeune homme qui avait été pendu au Red Dog pour vol dans une usine, disait M. Thompson à un passager de l'avant. Vous rappelez-vous la couleur de ses yeux?

— Noirs.

— Ah ! reprenait M. Thompson, consultant quelque mémorandum mental, les yeux de Charles étaient bleus.

Puis il s'en allait. Ce perpétuel interrogatoire avait excité l'humeur satirique qui dans l'ouest est prompte à tourner en plaisanterie tout principe ou tout sentiment trop souvent remis en jeu, et on se moquait volontiers de M. Thompson. Un avertissement gratuit concernant Charles et adressé aux geôliers, gardes-chiourmes, etc., circulait sous main ; chacun se rappelait avoir rencontré Charles dans de fâcheuses circonstances; cependant je dois à mes compatriotes de dire que, lorsqu'on apprit que Thompson avait attaché une assez forte somme à la réalisation de son projet chimérique, les plaisanteries ne se firent plus qu'à voix basse, et que rien de ce qui eût pu affliger un cœur paternel ou mettre en péril les profits vaguement espérés par les mauvais plaisans n'atteignit désormais ses oreilles. La proposition burlesque d'un M. Bracy Tibbits de former une compagnie en commandite pour le recouvrement de l'objet perdu obtint même quelques jours de succès sérieux.

A la surface, le caractère de M. Thompson n'était pas aimable. Son histoire, telle qu'il nous la raconta un soir à dîner, prouvait qu'il savait être pratique et positif jusqu'en ses bizarreries. Après s'être montré âpre, dur et tyrannique tant qu'il fut jeune, après avoir enterré sa femme et amené son fils à s'embarquer, il fit, devenu vieux, une soudaine expérience de dévotion. — Cela m'a pris à la Nouvelle-Orléans en 1859, nous dit M. Thompson, comme s'il eût fait allusion à quelque épidémie : « entrez par la porte étroite. » Passez-moi donc les haricots!

Peut-être cette disposition naturelle à prendre la vie du côté pratique le soutenait-elle dans sa recherche apparemment désespérée. Il n'avait aucun indice qui pût le mettre sur les traces du fugitif, à peine une preuve qu'il existât encore. D'après le souvenir confus qu'il conservait du garçon de douze ans, il prétendait reconnaître l'identité d'un homme de vingt-cinq. Le bruit courut qu'il avait réussi. Comment s'y était-il pris? C'était une des rares choses qu'il ne voulût point dire. Il y eut deux versions de l'aventure : d'après la première, M. Thompson, en visitant un hôpital, avait reconnu son fils sur un refrain chanté par un malade que le délire ramenait à son enfance. Cette version, qui donnait essor aux plus beaux sentimens de l'âme, fut immédiatement populaire, et, racontée par le révérend M. Gushington à son retour d'une excursion en Californie, s'imposa sans discussion. Comme nous adopterons l'autre version, qui est moins simple, nous n'insisterons que sur celle-là.

M. Thompson avait cessé de chercher son fils parmi les vivans et se livrait à l'exploration des cimetières, interrogeant avec soin les différens *hic jacet*. A cette époque, il fréquentait assidûment la Montagne-Isolée, un sommet sinistre, naturellement blanchâtre, et blanchi encore par les plaques de marbre au moyen desquelles San-Francisco met à l'ancre ses citoyens décédés pour les retenir sous le sable turbulent qui refuse de les couvrir, et les défendre contre les vents persistans, furieux, qui s'efforcent de les disperser. A ce vent, le vieillard opposait une volonté non moins tenace; son chapeau entouré d'un crêpe fortement assujetti sur sa tête grise et dure, il passait les journées à lire tout haut les inscriptions funèbres. Les citations de l'Écriture lui faisaient plaisir, et il les corroborait à l'aide d'une Bible de poche.

— Celle-ci est tirée des psaumes, dit-il une fois au fossoyeur qui travaillait.

L'homme ne répondit pas.

Sans se déconcerter, M. Thompson se laissa glisser auprès de lui dans la fosse ouverte, et, procédant à un interrogatoire plus pratique : — Avez-vous jamais dans votre profession rencontré Charles Thompson?

— Le diable emporte Thompson! répondit brièvement le fossoyeur.

— C'est possible, s'il n'a pas eu de religion, fit le vieillard en grimpant hors de la fosse.

Cette conversation avait mis M. Thompson quelque peu en retard. Lorsqu'il reprit le chemin de la ville, les lumières commençaient à briller au loin, et un vent impétueux que le brouillard rendait visible tantôt le poussait en avant, tantôt l'enveloppait dans

un tourbillon à tous les coins de rues. Ce fut à l'un de ces coins de rues suburbaines qu'autre chose que le vent, quelque chose de non moins confus de forme, de non moins malveillant d'intention, bondit sur lui avec un juron et un pistolet chargé, en lui demandant sa bourse; mais l'assaillant échoua contre l'énergie singulière et le poignet d'acier du vieillard. Tous deux roulèrent par terre; l'instant d'après M. Thompson était debout, tenant d'une main le jeune bandit à la gorge, de l'autre le pistolet, dont il s'était emparé. — Votre nom? dit-il en serrant ses lèvres minces.

— Thompson!

De la gorge, la main du vieillard glissa au bras de son prisonnier, mais toujours aussi ferme. — Charles Thompson, suivez-moi, dit-il après une minute de réflexion, et il emmena son captif à l'hôtel. L'explication qui eut lieu entre eux n'a pas transpiré; tout le monde savait le lendemain que M. Thompson avait retrouvé son fils.

Il convient d'ajouter à cette aventure que rien dans l'aspect ni les manières du jeune homme ne la rendait vraisemblable. Il était grave, réservé, remarquablement beau, tout dévoué au père qu'il avait retrouvé. Il acceptait les responsabilités et les avantages de sa nouvelle situation avec un mélange de calme et de sérieux rare dans la société de San-Francisco; aussi quelques-uns méprisaient-ils cette qualité comme une tendance au caractère de « chanteur de psaumes, » tandis que d'autres y voyaient un héritage du père et prophétisaient que le fils montrerait la même dureté en avançant dans la vie, mais tous s'accordaient à reconnaître qu'elle n'était pas incompatible avec le talent de gagner de l'argent, pour lequel père et fils étaient estimés.

Cependant le vieillard ne paraissait pas être heureux. Peut-être la réalisation de ses vœux laissait-elle désemparé cet esprit pratique, qui désormais n'avait point de but; peut-être, la chose est plus probable, avait-il peu de tendresse pour ce fils reconquis. L'obéissance qu'il exigeait lui était accordée de bon cœur, la conversion du pécheur paraissait être complète, et rien de tout cela ne le satisfaisait. En ramenant son fils égaré, il avait accompli tout ce que lui ordonnait le devoir religieux, et il ne lui semblait pas que cette œuvre eût été bénie. Perplexe, il relisait la parabole de l'enfant prodigue, qui l'avait guidé jusque-là, et découvrit un jour qu'il avait négligé de célébrer la fête de la réconciliation finale. Cette fête lui parut avoir la qualité d'un sacrement qui le rapprocherait de son fils : aussi, une année environ après le retour de Charles, se décida-t-il à la célébrer.

— Invitez tout le monde, Charles, dit-il sèchement, tous ceux

qui savent que je vous ai tiré des abîmes de l'iniquité, de la société des pourceaux et des femmes perdues. Invitez-les à manger, à boire, à se réjouir avec nous.

Le vieillard avait un autre motif, qu'il ne s'avouait encore que vaguement à lui-même. Sa belle maison sur les collines de sable lui semblait souvent vide, et souvent il essayait de reconstruire, d'après les traits sévères et réguliers de Charles, la figure du petit garçon, qu'il ne se rappelait que confusément dans le passé, mais à laquelle il pensait beaucoup depuis quelque temps, — menace de vieillesse et de l'enfantillage qui l'accompagne, pensait-il. Un jour, il avait rencontré dans son grand salon d'apparat l'enfant d'un des domestiques, qui s'était aventuré en ces parages cérémonieux, et il l'eût pris dans ses bras, si le petit ne s'était enfui à la vue de cette figure rébarbative. Dans la foule de ses invités, n'aurait-il pas la chance de trouver une bru? Et alors viendrait un enfant, un garçon qu'il pourrait élever et aimer comme il n'aimait pas Charles.

Nous fûmes tous de la soirée : les Smiths, les Jones, les Browns, les Robinsons vinrent aussi, tous possédés de cette verve, de cette gaîté animale qui a un succès presque général dans ce pays-ci, et n'est contenue par aucun respect pour celui qui nous reçoit. La position sociale des acteurs empêcha seule que le festin ne dégénérât en orgie; même il arriva que M. Bracy Tibbits, habituellement remarquable par son entrain, mais qu'excitaient encore les yeux brillans des demoiselles Jones, se conduisit de façon à mériter une remontrance de M. Charles Thompson, qui s'approcha de lui en disant avec un sourire tranquille : — Vous paraissez souffrant, monsieur Tibbits; permettez que je vous reconduise jusqu'à votre voiture. Pas de résistance, chien, ou je vous jette par la fenêtre. De ce côté, monsieur, s'il vous plaît; il fait horriblement chaud dans la chambre. — Inutile de dire qu'une partie de ce discours seulement parvint aux oreilles des autres convives, et que le reste ne fut jamais divulgué par M. Tibbits, qui regretta plus tard qu'une indisposition subite l'eût privé d'un spectacle amusant que la plus excentrique des demoiselles Jones appelait le bouquet du feu d'artifice.

Cet incident survint à la fin du souper : il était évident que M. Thompson avait fermé les yeux sur les nombreuses inconvenances dont se rendirent coupables les plus jeunes convives, absorbé qu'il était par les préparatifs d'un coup de théâtre. Quand la nappe fut enlevée, il se dressa tout debout et frappa impérieusement sur la table. Un rire étouffé qui éclata parmi les jeunes misses Jones devint épidémique de ce côté de la table; Charles Thompson attacha sur son père un regard d'affectueuse inquiétude. — Il va

chanter une hymne. — Il va prier. — Silence! il s'agit d'un discours! disait-on tout autour de la salle.

— Il y a aujourd'hui un an, mes frères et sœurs en Jésus-Christ, commença délibérément M. Thompson, il y a un an aujourd'hui que j'ai retiré mon fils de la société des pourceaux et des filles perdues (les rires cessèrent aussitôt). Regardez-le maintenant. Charles Thompson, levez-vous! (Charles Thompson se leva au bout de la table.) Un an jour pour jour, et regardez-le maintenant.

Charles était certainement un bel enfant prodigue dans son habit de bal, un prodigue repentant à en juger par le regard triste et docile qu'il attachait sur les yeux froids et durs de son père. Miss Smith, la plus jeune, émue au fond du cœur, fit vers lui un mouvement involontaire.

— Il y a quinze ans qu'il a quitté ma maison, dit M. Thompson, pour courir tous les mauvais chemins. J'étais moi-même un homme de péché, ô mes amis, un homme de colère et de rancune (*amen!* dit miss Smith l'aînée); mais, Dieu soit loué! j'ai vaincu la colère. Il y a cinq ans que je jouis de cette paix qui échappe à l'entendement humain. Possédez-vous cette paix, mes frères?

— Non! non! murmurèrent en chœur les jeunes filles, et l'enseigne Coxe, du sloop *Wethersfield*, ayant ajouté : — Donnez-nous le mot d'ordre, s'il vous plaît! — M. Thompson répondit : — Frappez, et il vous sera ouvert! Quand j'eus découvert l'étendue de mes erreurs et le prix de la grâce, je voulus partager ce bienfait avec mon fils. Pour cela, je le cherchai par terre et par mer sans faiblir. Je n'attendis pas qu'il revînt à moi, ce que j'aurais pu faire et être justifié encore par le saint livre; mais je le cherchai sur son fumier, parmi les pourceaux et... (le reste de la phrase fut couvert par le froufrou de soie que produisirent plusieurs dames en se retirant). Des œuvres, mes frères! J'ai pour devise : « Par leurs œuvres vous les connaîtrez... » Voici les miennes.

L'œuvre principale à laquelle M. Thompson faisait allusion avait pâli et regardait fixement depuis quelques secondes du côté d'une porte ouverte sur la vérandah, où se tenait tout à l'heure une valetaille oisive, et que remplissait maintenant un vague tumulte. Au plus fort de ce tapage, un homme très mal vêtu, évidemment pris de vin, s'arracha aux mains qui voulaient l'arrêter, et pénétra en chancelant dans la salle. La transition du brouillard et de l'obscurité du dehors à l'éclat et la chaleur de cet intérieur l'éblouissait évidemment. Saisi d'une sorte de stupeur, il ôta son chapeau bossué, le passa une fois ou deux devant ses yeux pour se remettre, et essaya, mais en vain, de s'appuyer au dossier d'une chaise. Tout à coup son regard errant tomba sur le visage pétrifié de Charles

Thompson, et avec une faible lueur d'intelligence, un rire de fausset, il s'élança, s'accrochant à la table, renversant les verres, pour se jeter au cou de l'enfant prodigue. — Charles, vieux gredin, comment vas-tu? bégayait-il.

— Taisez-vous! taisez-vous! disait Charles Thompson en s'efforçant de secouer l'étreinte amicale de cet hôte inattendu.

— Mais regardez-le donc! continuait l'étranger, fort indifférent à son angoisse et tenant toujours le malheureux Charles à bras tendu, avec une admiration pleine de tendresse, regardez-le donc, ce coquin-là! Charles, Dieu me damne, je suis fier de toi!

— Sortez! cria M. Thompson, qui s'était levé avec un regard menaçant de son œil gris. Charles, osez-vous bien...

— Laisse-nous donc tranquilles, vieux! Allons, tiens ta langue. Charles, quel est ce vieux bouffi, hein?

— Taisez-vous, malheureux! Allons, buvez ceci! — Et Charles Thompson, d'une main nerveuse, remplissait de rhum un grand verre. — Buvez ceci, et allez-vous-en jusqu'à demain, jusqu'à... quand tu voudras, mais pas ce soir... Laisse-nous! Va-t'en!

Avant que le misérable eût pu boire, M. Thompson, pâle de rage, était tombé sur lui. Le portant à demi dans ses bras puissans, le traînant au milieu du cercle de ses hôtes épouvantés, il atteignit la porte, ouverte à deux battans par les domestiques, et allait le jeter dehors quand Charles, tressaillant soudain, s'écria : — Arrêtez!

Le vieillard s'arrêta. Par la porte grande ouverte entraient le brouillard et la bourrasque. — Qu'est-ce que cela signifie? demanda-t-il, tournant vers Charles un visage terrible.

— Rien; mais arrêtez! pour l'amour de Dieu!... Je vous en supplie,... ne faites pas cela!

Il y avait je ne sais quoi dans l'accent du jeune homme, peut-être dans le contact du vagabond qu'il entraînait;... une terreur vague serra le cœur du père. — Qui est cet homme? murmura-t-il d'une voix rauque.

Charles ne répondit pas.

— Éloignez-vous tous! hurla M. Thompson d'une voix foudroyante en écartant ses hôtes, qui se pressaient autour de lui. Charles, approchez! Je vous ordonne, je... je... je vous supplie de me dire qui est cet homme...

Deux personnes seulement entendirent la réponse qui s'échappa faible et brisée des lèvres de Charles Thompson : — votre fils!

Quand le jour se leva sur les pâles collines de sable, tous les convives avaient quitté la salle du banquet; les lumières brûlaient encore faiblement dans les salons déserts, non pas déserts tout à

fait néanmoins, car trois personnages se tenaient serrés les uns contre les autres dans un coin comme pour se réchauffer. L'un était étendu ivre-mort sur un canapé; à ses pieds s'asseyait celui qu'on avait nommé Charles Thompson, et près d'eux, hagard et comme diminué de moitié, se courbait M. Thompson, les coudes sur les genoux, les mains pressées contre ses oreilles pour ne pas entendre la voix suppliante qui semblait remplir la chambre.

— Dieu sait, disait cette voix, que je n'ai pas eu la volonté de tromper. Le nom que je vous ai jeté ce soir-là était le premier qui me fût venu à l'esprit, le nom d'un homme que je croyais mort, du misérable compagnon de ma honte. Et quand vous m'avez questionné, je me suis servi de ce que je savais de lui pour toucher votre cœur dans l'espoir d'obtenir ma liberté... uniquement, je le jure, uniquement pour cela! Mais quand vous m'avez dit qui vous étiez, quand j'ai vu s'ouvrir devant moi une vie nouvelle, alors, oh! alors... Monsieur, si j'étais affamé, nu, sans ressources quand j'ai voulu vous voler votre or, j'étais seul au monde, j'étais malheureux, j'étais désespéré, quand j'ai essayé de vous voler votre tendresse.

Le vieillard ne bougeait pas; sur sa couche somptueuse, l'enfant prodigue nouvellement retrouvé ronflait en paix.

— Je n'avais pas de père à réclamer, moi; je n'ai jamais connu d'autre foyer que celui-ci. Je fus tenté. J'ai été heureux... bien heureux. — Il se leva, et se tint devant le vieillard : — Ne craignez pas que je surgisse jamais entre votre fils et son héritage. Aujourd'hui je quitte cette maison pour n'y plus rentrer; le monde est grand, monsieur, et, grâce à votre bonté, je sais maintenant comment on gagne honnêtement sa vie. Adieu! Vous ne voulez pas prendre ma main? Soit! Adieu!

Il se détourna pour partir, mais, comme il atteignait la porte, revint brusquement, prit à deux mains la tête grise et la baisa deux fois.

— Charles!

Pas de réponse.

— Charles!

Le vieillard se leva effrayé, et se dirigea en chancelant vers la porte. Elle était ouverte. Il ne parvint jusqu'à lui que le tumulte d'une grande cité qui s'éveille, et dans ce tumulte les pas de l'enfant prodigue se perdirent pour toujours.

BRET HARTE.

LE

CHEVALIER GEORGE

Nous n'avons point l'idée d'écrire ici l'histoire de la réformation; la confession d'Augsbourg, le concile de Trente, restent pour nous hors de page, et nous ne prétendons avoir affaire qu'à cet épisode de la vie de Luther dont la Wartbourg fut le théâtre. Deux faits d'une importance énorme se rattachent à la personne du grand réformateur : la traduction de la Bible, la guerre à outrance déclarée au célibat des prêtres. On sait de quel secours devait être pour l'avenir de la littérature allemande cette traduction, remplaçant le vieux patois par une élocution vigoureuse, serrée, organique. Quant à la question du célibat, des points si délicats veulent être ménagés. Avant d'être ce fougueux chevalier George, implacable pourfendeur de dogmes, qu'il fut à la Wartbourg, Luther s'était appelé le frère Martin, et comme tel, dans sa cellule monacale d'Erfurt, avait dû subir les épouvantes, les macérations, les tortures d'âme et de corps, en un mot toutes les servitudes de cet affreux papisme contre lequel on va le voir mener un si beau train. Nombre de gens prennent encore aujourd'hui ce grand vacarme pour la vengeance d'une nature excédée par l'implacable tyrannie des vœux; il y eut aussi quelque chose de plus : revendication de la dignité féminine, consécration nouvelle du mariage, de la famille, réinstallation du prêtre dans le droit social, retour vers la femme évangélique travestie, défigurée par les canons d'une esthétique insensée, d'une hiérarchie contre nature. Qu'il eût ou non conscience de ce qu'il faisait, Luther obéissait au vieil esprit germanique, et, brisant les chaînes du célibat, honorait, restaurait le culte de la femme.

Quoi qu'il en soit, la Wartbourg fut le siége de ces deux grands faits, la traduction de la Bible et la lutte contre le célibat. L'histoire a de ces antithèses dont l'étude parfois nous captive, et l'on ne saurait voir sans un curieux et profond intérêt le protestantisme biblique choisir, pour y fulminer ses foudres, le terrain même où sous les pas d'Élisabeth les fleurs du romantisme catholique viennent de pousser leur dernière moisson. Pour Luther, cette période de la Wartbourg fut une sorte de fuite au désert. Il y ceignit ses reins, banda son arc, et, tout en fourbissant ses engins de destruction, soutint avec lui-même la lutte la plus violente. Quelle différence entre frère Martin et le chevalier George dans sa tourelle féodale! Chevalier, il l'était de par l'empire et l'empereur, et, comme lui disait ce capitaine à la diète de Worms : « Moinillon, mon compère, le chemin où tu t'engages est rudement pénible, et jamais aucun de nous n'en a parcouru de plus âpre! » A la Wartbourg, il s'aguerrit l'âme et le corps, et ses fougueux exercices du jour à travers bois, ses retraites nocturnes, tournent au profit des grands combats de l'esprit. Sa vraie lance alors sera sa plume, la libre pensée son hippogriphe! Laissez-le rassembler ses forces, se faire la main, et dans dix mois le prisonnier sortant de sa cachette, poussant vers ce monde rempli déjà de son tonnerre, écrira à ce même électeur qui le couvrit de son égide : « Si votre altesse s'imagine être encore en mesure de protéger le docteur Luther, elle se trompe. C'est au docteur Luther, qui dispose de la pensée de Dieu, de protéger à son tour votre altesse, et avec elle le genre humain tout entier. »

Dans ces tentations tragi-comiques de la Wartbourg, le diable aussi jouera son rôle; nous le verrons rôder par les corridors sombres, l'archi-démon trouvera cette fois à qui parler. Le moine prosterné du chœur d'Erfurt, implorant du ciel grâce et merci contre les agressions du diable, aura fait place désormais au chevalier George, un rude jouteur celui-là, armé de pied en cap, qui ne recule plus devant son adversaire, et, comme entrée en matière, lui flanque à la tête son encrier : exorcisme symbolique dont l'esprit humain a tiré profit. De Luther à Voltaire et de Voltaire à nous, le monde en effet semble avoir reconnu que l'encre était le moyen le plus efficace qu'il y eût pour chasser les diables. Maintenant abordons l'ordre de l'histoire.

C'était le 26 avril 1521. Charles-Quint venait de prononcer sur lui le ban de l'empire. Encore quarante-huit heures, et le sauf-conduit, limité à vingt et un jours, atteignait son terme. Luther,

en compagnie de son frère et de quelques amis, voyageait sur le chemin de Wallenhausen, petite ville du duché de Saxe-Gotha, lorsque, à peu de distance d'Eisenach, dans un bas-fond derrière le château d'Altenstein, un groupe de cavaliers masqués l'investit, le force à descendre, et, lui laissant à peine le temps de jeter aux orties son froc de moine, d'endosser une cape, l'entraîne à la Wartbourg. Ce plan d'arrestation à main armée était pourtant l'œuvre d'un ami, de l'électeur de Saxe, lequel, d'avance comprenant qu'il lui serait impossible à un moment donné de se refuser à faire droit aux revendications de l'empereur, avait enjoint à Jean de Berlepsch, gouverneur de la Wartbourg, et à Burkardt de Mundt, gouverneur d'Altenstein, de s'emparer de la personne du fugitif et de l'emmener au gré de leur inspiration dans l'un ou l'autre de ces deux châteaux, de manière que lui, l'électeur de Saxe, pût en toute sûreté de conscience déclarer ne savoir point où était Luther.

Ainsi dans cette Wartbourg, où il allait passer dix mois à ergoter, sophistiquer et se chamailler avec le diable, fut installé le mystérieux chevalier George. On dit que l'habit ne fait pas le moine; il ne fait pas non plus le chevalier. Sous cette casaque de peau de buffle, que Luther avait dû revêtir pour déguiser le secret de sa retraite, chauffaient toutes les biles, fulminaient toutes les colères du réformateur. A cette époque d'incarcération préventive, combien d'homélies, de polémiques, de travaux, se rattachent : le traité sur l'abus des messes, les écrits contre la confession auriculaire et les vœux monastiques, l'exposé du 22e, 27e et 68e psaume, la traduction du Nouveau-Testament. Cette chambre, que tant de visiteurs ont traversée, quels singuliers combats n'a-t-elle pas vus se livrer, de quelles hallucinations bizarres, frénétiques, n'ont pas été témoins les murs de cette retraite inaccessible, de cette Patmos, comme il l'appelle, perdue dans le bleu du ciel, émergeant comme une île du sein d'un océan de verdure où les oiseaux « jour et nuit s'égosillent à chanter la gloire de Dieu! » — « J'entends que vous n'ayez le moindre souci de ma personne, écrit-il au fidèle Mélanchthon (26 mai) en lui donnant des nouvelles de ses travaux; je vais bien, sauf les troubles d'esprit qui persistent et les anciennes défaillances de foi qui de temps à autre me reprennent. N'importe, j'aimerais mieux pour l'honneur de la parole de Dieu, le salut d'autrui et mon propre réconfort, griller sur des charbons ardens que pourrir ici moitié vivant dans cette solitude. Aussi n'ai-je rien à t'écrire, pauvre ermite, anachorète et moine que je suis; moine, entendons-nous, sans tonsure ni froc. En voyant devant toi ce chevalier, à peine tu me reconnaîtrais! »

Ces troubles d'esprit, ces élancemens intérieurs, il les appelait « tentations de la chair, assauts du démon, » il se voyait, se sentait la proie du malin, lequel, exaspéré de tant de zèle qu'il déployait au service de Dieu, s'acharnait à lui, le harcelait. Plus tard, racontant la chose à ses amis, il leur disait : « En 1521, lorsque j'étais à la Wartbourg, j'habitais une chambre isolée où n'entrait personne à l'exception de deux pages qui, deux fois par jour, m'apportaient à boire et à manger. Je les avais chargés d'acheter un sac de noix que je tenais enfermé dans mon armoire. Une nuit, je venais de me coucher, voilà que j'entends des coups du côté de la muraille, et les noix de siffler dru comme grêle sur les poutres. J'allais commencer à m'endormir lorsqu'un nouveau vacarme éclate sur l'escalier : je ne sais quel infernal boulevari de cent tonneaux qu'on précipite. Je saute à bas de mon lit, ouvre la porte et m'écrie : — Si c'est toi, qu'il en soit selon la volonté de Notre-Seigneur, à qui je me recommande en récitant le huitième psaume, — et paisiblement je retourne me coucher, car c'est la vraie manière de s'en débarrasser : l'affronter avec dédain et invoquer le Christ, il n'y a pas pour lui pire défaite. » On connaît l'histoire de l'encrier jeté par Luther, vers cette époque, à la tête du diable. Sur la muraille de pierre de l'étroit cabinet de travail, la tache noire existe encore, et c'est le moins qu'on puisse faire pour rendre hommage au miracle que d'essayer de la gratter du bout de son canif pour bien s'assurer de son indélébile essence. Ici le merveilleux plaît à tout le monde; papistes et protestans l'envisagent avec une égale foi, et les gardiens du château, conservateurs patentés de la maculature, se sont arrangés de tout temps pour défier les incrédules. Sérieusement, que peut avoir de vrai cette anecdote? Luther, qui savait déjà trop bien ce que vaut l'encre pour la répandre inutilement, lança-t-il jamais son écritoire au nez de sa majesté satanique, alors qu'il en pouvait employer le contenu d'une façon bien autrement effective contre l'archi-démon? J'ai feuilleté à cet endroit les *Propos de table*, espèce de *Confessions* de ce Rousseau. Lisons, et dans ce fumier d'Ennius où quelques diamans miroitent, dans ce tas de quolibets cyniques, de vantardises, de sublimités, d'éjaculations incohérentes, nulle trace de l'anecdote; même silence dans les écrits des contemporains, d'ordinaire si redondans de traits bizarres, de racontages légendaires avec pièces et protestations solennelles à l'appui. Et pourtant que de considérations pour donner crédit à cette histoire! La vie que menait Luther à la Wartbourg, où du reste on le traitait avec les plus grands égards, le laissant jouir de toute la liberté que comportait le soin de sa sûreté personnelle, cette vie inexorablement sédentaire et vouée au travail, aux efforts fiévreux

de l'intelligence, devait à la longue déterminer des perturbations dans l'économie physique. Le désordre affecta d'abord les organes digestifs. Mélanchthon, qu'il avait prié de consulter à son intention les médecins d'Erfurt, lui envoie des drogues purgatives et l'engage à se livrer aux exercices violens. Ici la chasse s'offrait d'elle-même. Ce que nous voyons aujourd'hui de ce splendide pays de Thuringe nous raconte ce qu'était à cette époque des landgraves la vieille forêt germanique. On a trop parlé du Rhin allemand et point assez de la forêt.

La forêt, d'élément aristocratique, représente encore à l'heure où nous sommes un dernier débris survivant du moyen âge. Le champ est bourgeois, la forêt est féodale. Elle a ses droits et aussi ses servitudes, appartient au seigneur et au pauvre peuple, qu'elle empêche de mourir de faim au milieu du morcellement, du particularisme universel.

Il faut au peuple sa forêt, libre, profonde, romantique. Elle est non pas seulement le pain dont il se nourrit, mais aussi le vin dont il s'exalte. Le bois qui plus tard, l'hiver, chauffera le poêle a déjà fécondé, réjoui de sa séve et de ses parfums l'homme intérieur. J'ai dit que la forêt représentait l'aristocratie, le champ la bourgeoisie; une société où ces deux modes de propriété subsistent en se pondérant depuis des siècles ne saurait jamais être égalitaire. Supprimez la forêt allemande, et vous frappez au cœur l'Allemagne; vous lui ôtez son éternelle source de ravitaillement; plus de nationalité politique, littéraire, musicale; plus de Goethe, de Novalis, de Haydn, de Mozart, de Beethoven, de Weber! S'ils ont chanté comme l'oiseau des bois; c'est que les grands bois furent à leur portée, qu'ils s'y plongèrent, y vécurent, ne se contentant point, comme tant d'autres, ailleurs fameux, de noter sur le papier la ritournelle chromatique du rossignol en cage. Que serait même, avec tous les souvenirs qu'elle renferme, cette Wartbourg historique sans le complément de ce paysage, — immenses profondeurs boisées, architecture verdoyante qui sert à la fois de théâtre aux joyeux tournois des jeunes gens et de sanctuaire aux méditations, aux recueillemens de la vieillesse, de salle de concert à toutes les voix divines du printemps? Chose étrange, pas plus en Allemagne que chez nous, les deux derniers siècles semblent n'avoir eu le sentiment de ce naturalisme transcendant. Voulait-on se bâtir une vraie résidence princière, on avait soin de choisir un site parfaitement plat et dégarni. La forêt paraissait incorrecte, de couleur trop sombre, la montagne n'offrait qu'une collection de gibbosités saugrenues. Tout au plus on lui permettait de figurer au loin dans la perspective; mais construire un château en pleine montagne, en

plein bois, placer son vaisseau sur un promontoire de rochers, au-dessus d'un océan de verdure qui moutonne, et dont les vagues semblent par momens se balancer, jamais le goût d'alors n'eût souffert telle extravagance!

Voyez Poussin, Claude Lorrain, quelle uniformité systématique! Des temples grecs, des bosquets, et dans le fond, sur une mer dorée, l'inévitable effet de soleil! On raconte que Claude Lorrain, venu à Munich pour travailler, ne s'enquit pas une seule fois de ce que pouvait être le haut pays environnant, et, conformément au train de l'époque, ne voulut avoir affaire qu'au pittoresque de la plaine, laquelle, chacun le sait, n'a rien de pittoresque. Un certain médecin qui jadis vécut à Cassel, le docteur Walcker, parlant en 1721 des eaux de Schlangenbad, commence par dire de cette adorable contrée tout le mal qu'il en pense, et ne trouve à la fin rien de mieux que de s'écrier pour complément et comble d'injures: « Affreux pays, qui n'a que de la verdure à vous montrer; partout des arbres, du gazon, un fouillis dans lequel il serait grand temps de mettre de l'ordre; point de pyramides, d'allées régulières! Quand donc des plantations méthodiquement ordonnées et des tailles habiles pratiquées par une serpe intelligente viendront-elles corriger ce que la nature offre ici de défectueux, et prêter un aspect moins bizarre et moins déplaisant à ces lieux dont la nymphe solitaire attire chaque année un si grand nombre de gens de qualité? » J'ignore si les vœux de l'honnête homme furent exaucés de son temps; toujours est-il qu'il n'y paraît guère, à voir cette splendeur forestière, cette exubérance de frondaisons, de graminées qui, de bas en haut, jusque dans les maisons, vous enveloppent, vous cherchent, vous enguirlandent, vous enivrent, s'étalant devant la porte en tapis de mousse, festonnant vos fenêtres, et, non moins que la dense forêt, aujourd'hui l'attrait et l'agrément de cette romantique contrée de Schlangenbad.

Serait-ce donc que chaque siècle a sa manière d'envisager la nature, comme il a sa manière propre d'envisager l'histoire, la philosophie, les beaux-arts? Ce n'est pas le point de vue qui change, c'est notre œil : l'œil intérieur aussi bien que l'œil extérieur; l'antiquité, pas plus que la renaissance et le XVIIe siècle, ne semble s'être doutée de la beauté pittoresque des Alpes. Humboldt remarque que pas un écrivain de l'ancienne Rome ne fait mention des Alpes autrement que pour se plaindre de l'impraticable difficulté du passage, et que Jules César emploie, en les traversant, à rédiger un traité grammatical *de analogia*, ses loisirs de voyage. C'est du romantisme que nous vient le sentiment des vraies grandeurs de la nature, et le romantisme est d'essence toute chrétienne. J'ai parlé

de la dignité plastique d'un Poussin, de la tendance d'un Claude Lorrain à tout niveler : prenez les vieux peintres italiens et allemands, et voyez au contraire comme leurs fonds se hérissent de pics aigus, d'âpres et sauvages escarpemens. Tandis que le XVIIe siècle, réaliste, étend en largeur ses paysages, eux poussent vers le haut, l'infini. Derrière le souriant visage d'une madone à l'enfant s'étagent vers le ciel des blocs granitiques, un site montagneux, strapassé, encadre l'honnête et prosaïque figure d'un bourgeois bien emmitouflé. Sur une gravure représentant la légende des onze mille vierges est représentée une ville de Cologne dont une ceinture de rochers forme la perspective. Cologne cependant, pas plus à cette époque qu'aujourd'hui, n'était située au pied des Alpes. Le peintre sans aucun doute le savait ; mais à son idéal le pays monotone et plat ne suffisait.

L'idéal d'alors, c'était le pittoresque abrupt, dentelé, plus imaginaire encore que rendu, plus accessible au regard qu'au pied. Cette montagne avec sa Wartbourg pour couronne, les immenses forêts de la Thuringe, dont l'épaisseur inexplorée contenait pour l'œil même du chasseur autant de mystères que la mer profonde en peut avoir pour le pêcheur, là s'égarait Luther des journées entières, cherchant des distractions physiques aux élucubrations bilieuses du cerveau; là ce Nemrod théologal s'évertuait à courre un autre gibier. Peine perdue! la distraction ne venait point, la diversion se faisait mal. Jusque sous l'immense dôme de la cathédrale verdoyante, son démon le poursuivait, le harcelait d'images, de symboles : chasseur d'un côté, proie de l'autre! Même au milieu des chiens et des veneurs, ses idées théologiques le galopent. « Autant le plaisir, par sa nature, me charmerait, écrit-il à Spalatin (15 août), autant il me répugne et me contriste par le sens mystérieux qu'il recouvre. Que signifie en effet cet emblème, sinon que le diable, à l'aide des évêques et des théologiens, — ses chiens à lui et ses veneurs, — furtivement chasse, traque et attrape les pauvres petites bêtes? Ames simples et crédules, comme je vous avais là devant mes yeux! » Une circonstance épisodique devait encore fortifier l'impression du symbole. « J'étais à grand'peine parvenu à saisir un malheureux petit lièvre, que je portais enveloppé dans un pli de mon manteau, ayant soin de me tenir moi-même un peu à l'écart. Tout à coup les chiens dépistent le pauvre animal, m'attaquent, me l'arrachent, et à belles dents me le déchirent. N'est-ce pas ainsi que le pape et Satan s'acharnent sur une foule d'âmes sauvées d'abord par moi, et que toute ma peine, hélas! ne parvient pas à préserver de leur curée? J'en ai assez de cette chasse, et de beaucoup je préfère celle où, les pieux et la javeline en main, on

court sus aux sangliers, aux ours, aux loups, aux renards et autre gent sans foi ni loi, représentant les docteurs de l'église. » Rien ne détourne certains esprits de leur chimère. Le mouvement, l'agitation du corps excite, avive la pensée. Déjà du temps de Pline le Jeune, cet effet produit par la chasse était connu : *jam undique sylvæ et solitudo, ipsumque illud silentium quod venationi datur magna cogitationis incitamenta sunt.*

On s'élance au-devant de Diane, et c'est Minerve qu'on rencontre. Combien le savent mieux que nous qui se targuent d'être des Nemrods devant le monde. Montant à cheval, on prend avec soi, comme le Romain, ses tablettes et son stylet. Une fois la chasse mise en train, on s'en détache, on s'assied tranquillement sous un arbre, et là, causant avec un ami, notant sur le papier quelque pensée, on échappe à l'obsédante loi de ce plaisir traditionnel. J'ai, pour ma part, souvent plaint les grands d'avoir à subir ainsi une foule de divertissemens qui s'imposent à eux dès leur naissance, et dont la périodicité seule suffirait à faire un supplice. « Comme on s'ennuie aux Tuileries quand on n'y est pas né ! » disait une personne d'un rare mérite et d'une exquise sagacité d'observation, Mme de Lamartine. J'estime que la naissance même ne saurait être toujours un préservatif efficace contre l'immense ennui qui s'attache à certains plaisirs stéréotypés dont le programme inexorable vous enserre et vous gouverne fatalement du berceau à la tombe. En outre, sans vouloir médire de ce caractère aristocratique de la forêt, consacrée de haute date à fournir un théâtre privilégié aux ébattemens des races souveraines, il est permis de reconnaître que depuis le moyen âge les temps ont marché, et qu'un prince d'aujourd'hui n'a pas besoin d'être un grand philosophe pour se demander ce que peut, après tout, avoir de si noble, au milieu de la politesse des mœurs modernes, cette coutume de se répandre avec sa cour dans la profondeur d'une forêt pour y jouer à la barbarie, et systématiquement, à heure fixe, venir en quelque sorte épeler l'alphabet de la civilisation.

Le traitement que Luther recevait à la Wartbourg était celui d'un hôte et non pas d'un prisonnier. L'unique gêne qu'il eût à subir venait d'un excès de surveillance dont lui-même, pour sa propre sauvegarde, n'eût jamais été capable. Dans ses excursions, dans ses chasses, il fallait l'accompagner, le tenir en vue, empêcher le moine mis au ban de l'empire d'être reconnu sous la cape du chevalier George, tâche qui certes n'était pas commode, grâce aux intempérances de langage, aux atrabilaires soubresauts du personnage. S'arrêtait-on dans une auberge pour se rafraîchir, aussitôt le prédicant de déchaîner ses foudres. Quatre manans attablés à table lui

devenaient une occasion de dauber sur l'antechrist de Rome. Un jour, passant devant l'abbaye de Reinhardtbrunn, il entre, court à la bibliothèque; les moines, étonnés de voir un si grand clerc porter l'épée et l'éperon, se regardent, s'interrogent, et sans l'intervention de Jean de Berlepsch et de ses cavaliers, qui le ramènent à la Wartbourg en toute hâte, l'imprudent réformateur, dont l'incognito commençait à se trahir, risquerait de passer un mauvais quart d'heure. Ces neuf mois que Luther vécut à la Wartbourg forment assurément la période la plus active de sa productivité cérébrale. « Je vois qu'il est grand temps que je mette la main à la cognée pour m'attaquer aux troncs énormes dont la voie est encombrée. » Ce qu'il abattait de besogne en effet ne saurait se calculer. Qu'on songe à ses innombrables écrits théologiques, à sa traduction de la Bible. A tant de travaux menés assidûment de front s'entremêlait une incessante correspondance, poursuivie au péril de sa liberté vingt fois compromise, aux dépens de sa santé, qu'en même temps que les excès d'occupation désorganisait une chère trop substantielle. Ne fallait-il pas, du haut de son nid d'aigle, tout administrer, tout gouverner? ne fallait-il point endoctriner l'univers, maintenir dans le droit sentier les bons apôtres, ramener au pas les dissidens? car, ainsi qu'on devait s'y attendre, les dissidens n'avaient tardé à paraître. C'est le propre des réformateurs de susciter à leur tour la protestation, de voir à un moment donné l'arme dont ils se sont servis contre les autres se retourner contre eux entre les mains de leurs plus chers disciples. « Et si tu te trompais, s'écriait-il, s'interrogeant lui-même, si tant d'âmes entraînées par toi allaient payer de leur damnation éternelle l'erreur de t'avoir écouté! » Cependant de partout le flot montait, l'envahissait; si élevé que fût le promontoire où son navire était placé, la tempête l'y venait chercher. Il avait, de son autorité suprême, émancipé tous les couvens, toutes les sacristies, convoqué à la liberté de la primitive église des milliers de victimes du célibat, et sa victoire l'épouvantait, le doute le ressaisissait au spectacle de ce vil troupeau de moines et de prêtres libertins, accourant vers lui de tous les coins de l'Allemagne, comme à l'inventeur d'un remède infaillible contre la plaie honteuse des invétérés concubinages. Lui-même se prenait à douter de la vérité de son enseignement. Un jour que le prédicant de Rochlitz, Antoine Musa, venait se plaindre de ne pouvoir croire à ses propres sermons, « Dieu soit loué! s'écria Luther, autant en arrive donc aux autres! Je ne suis donc pas le seul! » Illusions, piéges, léthifères insufflations, c'étaient les noms dont il finissait toujours par appeler ces voix de sa conscience qui sous mille formes l'obsédaient, le harcelaient, car nul, se disait-il

complaisamment pour se rassurer, n'avait d'un plus rude coup démantelé l'édifice de Satan : de là ses luttes corps à corps avec les mauvais esprits, ses batailles nocturnes. Il se croyait vraiment alors doué de lumières surnaturelles, un serviteur spécial du ciel, un guerrier choisi combattant comme général à la tête d'une troupe fidèle contre une gigantesque armée de mauvais génies que dirigeait *en personne* le prince des ténèbres. Je dis en personne, car ici le sens métaphysique ne saurait être invoqué. Poète d'un tempérament extraordinaire, Luther remplit l'espace des images de son cerveau, et ces images tout aussitôt deviennent des substances distinctes de lui-même, des monstres qui le harcèlent, le domptent! Rien d'impossible, ainsi que très judicieusement l'a remarqué Coleridge (1), à ce que dans un de ces rapides passages de l'état de sommeil à celui de demi-éveil, qui sont la vraie matière aux revenans :

The season
Wherein the spirits hold their wont to walk,

dans un de ces assoupissemens momentanés, où souvent à la suspension absolue succède une anxieuse intensité de la pensée, — rien d'impossible à ce que Luther ait eu la vue complète de la chambre où il était assis, de sa table à écrire, de ses livres et de tous les objets environnans, tels qu'ils existaient réellement, et à ce qu'en même temps une perception de son cerveau lui ait montré à quelques pas le diable en chair et en os, très apparent et très vivant, et par les proportions de la distance, comme par la juste distribution de l'éclairage, se confondant avec les objets véritablement empreints sur les sens extérieurs.

Figurons-nous Luther naissant et se développant dans un milieu tel que le nôtre : assurément ni le génie ni la puissance ne lui feront défaut; mais ce génie et cette puissance comme nous les concevons suffiraient-ils à soulever seulement les montagnes qu'il renversa? Hercule chrétien, balayeur des étables d'Augias de l'apostasie, les propres noms dont il se plaît à s'intituler n'affirment-ils pas l'idée de ces temps héroïques où la force marche environnée de barbarie et de ténèbres? Comment les erreurs et les superstitions d'un âge qui réclamait un pareil réformateur n'eussent-elles pas, jusqu'à un certain point, ému, tourmenté son esprit? Comment, sans cette possession, eût-il trouvé la force, l'enthousiasme pour agir sur les masses qu'il devait entraîner? Luther est un immense poète, mais un poète qui *vit ses œuvres*. La Bible est son arsenal spirituel, le véritable magasin de ses dépôts de guerre :

(1) Coleridge, *The Friend*, t. Ier, p. 189.

là, il s'arme lui-même pour le grand combat, de là il tire sans relâche le casque et la cuirasse, la lance et le bouclier, pour les élus. Le voyez-vous assis dans cette étroite chambre, compulsant, méditant, sa lampe de minuit projetant sur les textes épars une clarté que le voyageur attardé par la plaine de Bischofsroda prend de loin pour l'étoile de la montagne? La Bible hébraïque est là ouverte devant lui. Le front appuyé sur sa main, il étudie, couve quelque verset obscur qu'il cherche à rendre intelligible au paysan, à l'ouvrier; mais ce passage qu'il s'efforce à traduire pour tous dans la langue qu'on parle, cette lettre qu'il veut faire vivre, voilà que lui-même ne les comprend point : d'épaisses ténèbres couvrent le texte originel. Il presse les syllabes, désarticule les mots, prend à part les racines, qu'il interroge comme il ferait des esprits familiers : peine perdue! l'obscurité se prolonge; pas un rayon de sens ne perce à travers l'implacable nuit. Irrité, dédaigneux, il saisit la Vulgate, sa vieille ennemie jurée, la perfide confédérée de l'antechrist, la Vulgate, ce diabolique répertoire d'abominations « intronisé dans le sanctuaire même par l'idolâtrie! » Pensée humiliante, en être réduit à consulter un pareil document! devoir appeler à son aide un si damnable auxiliaire! Et le pire de tout, c'est que cette fois l'interprétation se trouve être plausible, — une interprétation à laquelle il faut nécessairement que le malin esprit ait travaillé, car elle ne dément ni la doctrine du purgatoire, ni l'intercession des saints, ni l'efficacité des prières pour les morts! Qu'un suppôt de l'enfer ait dû forcer en ce sens le texte hébreu, la chose va de soi; mais comprend-on qu'en dehors de ce sens arbitraire, damné, rien ne soit possible, et que pas plus l'allégorie que la cabale n'offre ici le moindre recours! Enchantement, sorcellerie, piége tendu à sa foi, brouillard magique interposé entre la vérité de la lettre sacrée et les yeux de son entendement par la fureur du mauvais ange! S'avouera-t-il vaincu, scellera-t-il du nom de Luther une exégèse faite pour devenir une arme aux mains de la hiérarchie idolâtre? Jamais! jamais! Un auxiliaire lui reste : la version des Septante. Les Grecs d'Alexandrie, antérieurs à l'église elle-même, n'ont pu ni subir l'influence de sa corruption, ni profaner l'autel de la vérité d'un encens exclusivement destiné à réjouir les narines de l'évêque universel. Cette fois encore son espoir l'a trompé. Ne dirait-on pas un fait fait exprès? Justement, à ce passage énigmatique, il semble que le traducteur alexandrin ait donné congé à son intellect et laissé sa plume courir l'école buissonnière. O Luther honoré, docteur et glossateur intrépide, aussi aisément auriez-vous pu convertir Rome entière, y compris le pape et le sacré-collége, qu'extraire de la ver-

sion alexandrine une parcelle de lumière! C'était à s'écrier comme Hamlet, prince de Danemark : *Words! words, words!* Des mots! toujours des mots!

Désappointé, irrité, furieux, il veut planter là l'ingrate besogne, s'efforce de n'y plus penser; mais son cerveau mis en mouvement continue à travailler dans le vide : d'étranges, d'effroyables images y passent et repassent, souvenirs des anciennes persécutions, doutes et défiances, visions terribles que traverse la vivante personnalité de l'être sinistre, l'auteur présumé de tous maux. Insensiblement le sommeil le gagne, un sommeil fiévreux, plein de transes, pendant lequel la pensée, libre du contre-poids des sens et de leurs impressions, sent décupler son énergie, un de ces états métaphysiques où nos perceptions les plus extravagantes se forment, se condensent en objets, en réalités. Se réveillant à diverses reprises, et ses paupières presque aussitôt se refermant, les objets qui en réalité l'environnent composent la scène et le décor de son rêve. Soudain, de cet endroit même de la muraille où ses yeux, durant le trouble de la méditation, s'étaient, selon toute apparence, fixés tantôt, il voit sortir l'archi-démon. Il le *voit*, entendons-nous bien, non plus cette fois comme une apparition, comme un spectre, mais en *personne*; il l'a pour interlocuteur, et tout ce qui advient est si réel que l'encrier joue aussi son bout de rôle en cette affaire. Dans un de ces efforts de rage impuissante qui presque toujours dans ces affreux cauchemars précèdent l'effroi haletant du réveil, il s'imagine qu'il lance son encrier à la tête de l'intrus maudit. Rêvait-il bien encore? Et ne serait-ce pas plutôt à l'instant même du réveil, alors que son esprit et ses yeux sont encore en proie à l'hallucination, qu'il s'empare au hasard du premier projectile placé sous sa main et le lance à toute volée?

Quelques semaines plus tard, après avoir retourné, examiné l'incident sous toutes ses faces, après s'être inutilement demandé ce qu'il fallait penser de l'entrevue et s'il s'agissait d'une visitation de Satan corporelle ou non corporelle, il découvre pour la première fois la tache noire sur la muraille. Désormais plus de doute permis! le témoignage est là vivant, la preuve écrite.

Cette preuve, il vous faut l'aller voir pour y croire, et, quand vous l'avez vue, vous n'y croyez pas davantage. C'est qu'à tout ce mysticisme de Luther la poésie manque. Cet indomptable pourfendeur des idoles de son siècle n'est lui-même que superstition. Impuissant à déraciner de l'âme humaine la divine plante du surnaturel, il souffle sur la fleur bleue et la dessèche. Entre ses mains, ce n'est pas le cuivre qui devient or, c'est la poésie qui se change en prose. De là un art bourgeois qui n'a jamais su produire que

des portraits : la froide, rigide et vilaine peinture d'un Lucas Cranach par exemple. Si vous voulez dans Luther contempler le héros, sentir toute sa grandeur historique, envisagez le polémiste, le foudre d'opposition que sa confiance en Dieu remplit de force et de gaîté, et qui, comme Samson avec sa mâchoire d'âne, brandissant à tour de bras l'arme de sa parole, défait, renverse, assomme, tue sur son passage les bandes de l'esprit de corruption, d'ignorance et de ténèbres : un moine contre un monde! L'émotion et le respect vous pénètrent lorsqu'en mettant le pied dans cette cellule de la Wartbourg on se dit : De ce sein étroit, nu, misérable, l'esprit de réforme a soufflé sur l'humanité! Ne cherchez pas au-delà, oubliez l'Italie esthétique et ses tendances, n'évoquez ni les Grecs ni les Muses, car les pauvres filles n'auraient, hélas! à vous montrer que des visages grimaçans et les corps émaciés, squélétiques, affreux, de la fabrique du bon Lucas Müller. Il était né à Cranach, de là son nom ou plutôt son surnom. Il signe maître Lucas, peintre; mais combien d'autres métiers ne pratique-t-il pas, sans compter celui de teinturier! C'est le Hans Sachs de la peinture. On ne saurait imaginer une activité pareille, une existence plus diversement occupée. Il ne lui suffit point de faire tout ce qui concerne son métier à cette époque où l'art s'exerce professionnellement, où le peintre relève de la corporation des teinturiers et des doreurs, il fabrique des couleurs, des laques, des portraits, des armoiries sur verres, taille le cuivre et le bois, et trouve encore moyen de s'employer à toute sorte d'industries et de fonctions de l'amalgame le plus burlesque. Il est apothicaire patenté, bourgmestre, homme de cour. Charles-Quint l'invite à dîner, il a place au couvert princier « à la seconde table. »

La Thuringe regorge des œuvres de ce peintre; à Eisleben, Nordhausen, jusque dans l'intérieur de la Saxe, à Naumbourg, à Wittenberg, pas une église où ne figure quelque *pietà* de Cranach. On a de sa main quatre cents tableaux, trois cents gravures sur bois. De Luther seul, il a fait quarante-cinq portraits. *Pictor celerrimus*, cette épitaphe inscrite à Weimar sur sa tombe est-elle bien celle qu'il faudrait lire? N'était-ce point *celeberrimus* qu'on voulait mettre, et le hasard, enfant terrible, n'aurait-il pas rectifié le texte tout en ayant l'air de faire des siennes? Cranach ne visita jamais l'Italie, cela va de soi : d'un tel voyage au pays de l'idéal, son luthérianisme étriqué l'eût détourné. Les Pays-Bas au contraire parlaient à son sens bourgeois, réaliste. Il y vint, leur emprunta sa couleur : ce fut tout. Quelle anatomie! quels modelés et quelles perspectives au temps de Vinci, de Michel-Ange! Néanmoins cet art barbare a parfois son mérite; il faut l'étudier dans ses portraits.

Comme naturel, reproduction sincère, littérale, c'est excellent, presque beau, pourvu que l'expression demeure calme, rigide, car chez lui, où s'arrête l'impassibilité, la contorsion commence. On croit trop souvent dans les arts que l'exagération vient d'un surcroît de vie, d'une surabondance de vertu géniale. Rien de plus faux. C'est le manque d'imagination qui presque toujours amène un peintre, un musicien, un poète à se contourner. Les belles choses sont parce qu'elles ne peuvent point ne pas être. Beethoven fait la symphonie en *ut mineur* avec quatre notes; il ne la cherche pas; il ne peut point ne pas la faire. Et pour m'en tenir à la peinture, l'art complet, le grand art, celui qui n'est ni un bégaiement ni une cadence, cet art qui s'évertue à ne produire que des choses ayant un sens imprescriptible, il ne lui suffit pas d'emprunter un trait aux livres saints, un « moment historique » aux gestes humains ; il faut encore qu'en dehors de toute espèce d'intérêt historique ou divin et par la seule beauté de la forme, ce but suprême puisse être atteint. C'est ce vol vers l'idéal qui manque à Cranach, à cette école.

Comment, sans imagination, sans rêverie, sans mysticisme, je ne dis pas religieux, mais simplement poétique, peindre jamais une *Vierge à la chaise*, un *Christ au tombeau?* Si vous voulez voir un chef-d'œuvre de cet art luthérien, d'une intensité dans le naïf, d'une bonhomie dans le terre-à-terre qui parfois vous désarme, allez à Weimar vous arrêter devant un Christ du cher maître Lucas Müller. Un ruisseau de sang, jailli à flot de pourpre du cœur du fils de l'homme, vient baigner le front de notre peintre, placé au premier plan du tableau. Lorsque, dans la Genèse, Noé aperçoit l'arc-en-ciel où le regard pieux de la créature adore son créateur, le symbole aussitôt se manifeste : la terre et le firmament sont unis, l'Ancien-Testament deploie l'écharpe de lumière, et sous cette image sublime l'intelligence du plus simple enfant saisit l'allusion mystérieuse; mais que signifie dans le tableau de Cranach cet horrible arc-en-ciel de sang? Encore si c'était un arc-en-ciel : hélas! non, vous diriez plutôt une saignée qu'un misérable chirurgien de village a pratiquée à l'homme-Dieu, dont la plaie continue à rester ouverte parce qu'on n'a point su la bander. Prosaïsme, trivialité! avec cela beaucoup de bonne volonté; mais que peut la meilleure volonté du monde sans l'imagination, l'effort sans la grâce? Il en est de la conception de l'esprit comme du fruit des entrailles de la femme, la bénédiction doit intervenir. Εὔλογη μένος ὁ καρπὸς κοιλίας σοῦ. Point de salut angélique, de mystique visitation, point de Raphaël ni de Mozart, de Michel-Ange ni de Beethoven!

Tel était Luther sous les influences du siècle et du pays dans lesquels et pour lesquels il naquit. Supposez-le citoyen de Genève et con-

temporain de Voltaire, donnez-lui pour mère la langue française, pour objet d'application la philosophie critique et morale des libres penseurs du XVIIIe siècle, et Luther ne rêvera plus archi-démon ni antechrist. D'autres angoisses troubleront son cerveau, et sa mélancolie n'aura fait que changer de sentiment et dépouiller, pour se vêtir à la moderne, les fantastiques draperies du sombre personnage d'Albert Dürer. En face de cette société pourrie jusqu'à la moelle, mais très vivante encore, et répondant par le sarcasme aux révoltes, aux prophéties de son illuminisme dévergondé, il sera Jean-Jacques. Sa sensibilité, qui s'exalte à la simple vue d'un pauvre animal endolori, qui souffre de l'outrage fait à la fleur qu'on foule sous ses pas, que deviendra-t-elle au spectacle de ces passions nouvelles, de ces romanesques éplorations, combats effrénés de l'amour et du devoir, d'où sortent les Clarisse et les Julie? Quels sujets sa pitié si prompte à s'émouvoir jusqu'à la rage ne trouvera-t-elle pas dans l'inégalité des conditions, dans la tyrannie des gouvernemens et la misère des peuples? Au lieu du grand réformateur religieux, du théologue halluciné, vous aurez le missionnaire plébéien, l'*humanitaire*, l'apôtre des colères indéfinies, précurseur de Robespierre, et les rêves de gouvernement de raison pure, de contrats sociaux, de rénovation absolue, remplaceront la restauration de l'église visible et l'unité de foi dans la Jérusalem nouvelle.

H. Blaze de Bury.

LA CORDE A FEU

INCIDENT DE LA VIE DE MER.

Il y avait une fois... Pour abréger, mesdames et messieurs, je vais vous dire tout simplement comment j'ai failli perdre la vie grâce à une mèche et à une chandelle. Les choses se sont passées ainsi.

Je n'étais pas plus grand qu'une canne lorsqu'on me mit en apprentissage sur mer, et je fis assez bon usage de mon temps pour mériter de passer second dès l'âge de vingt-cinq ans. Ce fut l'an 1818 ou 19, je ne sais plus lequel au juste, que j'atteignis l'âge que j'ai dit. Vous voudrez bien m'excuser si je n'ai pas la mémoire des dates, des noms, des chiffres, des lieux... Je n'en manquerai pas, soyez tranquilles, pour les détails que je vais vous raconter : ils sont tous bien orientés dans ma tête, je les vois en ce moment clairs comme le jour; mais un brouillard s'étend sur tout ce qui s'est passé auparavant, et un autre brouillard sur tout ce qui est survenu depuis, et il n'est pas probable qu'aucun de ces brouillards-là se dissipe à l'âge que j'ai.

Donc en 1818 ou 19, quand notre partie du monde jouissait de la paix, — il était temps! me direz-vous, — on se chamaillait à grand fracas sur ce vieux champ de combat que, nous autres marins, nous connaissons sous le nom de continent espagnol (1). Les possessions des Espagnols dans l'Amérique du Sud s'étaient révoltées et déclarées indépendantes des années auparavant. Le carnage, les massacres ne firent pas défaut entre le nouveau gouvernement et l'ancien; mais le nouveau l'avait emporté la plupart du temps sous un général Bolivar, fameux dans son temps, quoiqu'il semble s'être

(1) *Spanish main.*

effacé depuis du souvenir des gens. Les Anglais et les Irlandais disposés à se battre et qui n'avaient rien de particulier à faire chez eux allaient joindre le général comme volontaires, et quelques-uns de nos négocians trouvaient avantageux d'envoyer à travers l'Océan des approvisionnemens au parti populaire. On courait quelques risques sans doute; mais, quand pour deux spéculations qui échouaient il y en avait une qui tournait bien, celle-ci indemnisait amplement des pertes. C'est là le principe du vrai commerce, tel que j'ai pu l'étudier à travers le monde.

Parmi les Anglais mêlés à ces affaires hispano-américaines, votre serviteur figura pour sa petite part. J'étais alors second sur un brick appartenant à certaine maison de la Cité qui faisait une sorte de commerce général, principalement dans les lieux écartés et extraordinaires, aussi loin que possible de chez nous; l'année dont je vous parle, elle chargea le brick d'une cargaison de poudre pour le général Bolivar et ses volontaires. Personne, sauf le capitaine, ne savait rien des instructions données quand on mit à la voile, et le capitaine ne paraissait être qu'à moitié content. Je ne peux dire exactement combien de barils de poudre nous avions à bord et combien de poudre tenait chaque baril; je sais seulement que nous n'avions pas d'autre cargaison. Le nom du brick était la *Bonne Intention*, — un drôle de nom, me direz-vous, pour un bâtiment chargé de poudre à canon et envoyé au secours d'une révolution! Et je suis de votre avis en tant qu'il s'agissait de ce voyage.

La *Bonne Intention* était la plus décrépite, la plus délabrée des vieilles cuves dans lesquelles il m'arriva jamais d'aller en mer, et la plus mal établie de toute façon. Son port était de deux cent trente ou deux cent quatre-vingts tonneaux, j'oublie lequel, et elle avait un équipage de huit hommes, tout compte fait, ce qui était dérisoire, comparé au nombre auquel le brick avait droit. Cependant, comme nous étions bien payés et très régulièrement, nous ne nous plaignions pas trop; il faut dire que nous méritions notre solde, ayant cette fois, outre les chances ordinaires de couler bas, celle de sauter par-dessus le marché. Par suite de la nature de notre cargaison, nous fûmes accablés de nouveaux règlemens qui n'étaient nullement de notre goût; fumer nos pipes, allumer nos lanternes, devenait une affaire du diable, et, comme il arrive en pareil cas, le capitaine, qui faisait les règlemens, prêchait ce qu'il ne pratiquait guère. Ainsi aucun de nous n'était autorisé à descendre avec un bout de chandelle; le patron, en revanche, se servait de lumière pour se coucher ou pour regarder ses cartes sur la table de la cabine, tout comme de coutume. Sa lumière était une chandelle de cuisine commune, telle qu'on en vend huit ou dix à la livre, fichée

dans un vieux chandelier plat, bossué, tordu, dont l'étain se laissait voir sous le vernis tout usé. Il aurait été plus digne d'un marin, plus convenable sous tous les rapports, qu'il prît une lampe ou une lanterne; mais il tenait à son vieux chandelier. Eh bien ! — ne faites pas attention si je dis souvent *eh bien!* c'est un mot qui aide un homme à raconter, — nous avions donc mis à la voile, et nous nous étions dirigés d'abord vers les îles Vierges, aux Indes occidentales; puis vers les Antilles sous le vent; ensuite nous avions gouverné sud jusqu'à ce que de la tête du mât la vigie eût hélé le pont en criant : Terre! — C'était la côte de l'Amérique du Sud. Nous avions fait jusque-là un merveilleux voyage, sans rien perdre de notre gréement, sans qu'un homme se fût éreinté aux pompes. Il n'arrivait pas souvent que la *Bonne Intention* fît un voyage comme celui-là, je vous en réponds.

Je fus envoyé là-haut m'assurer qu'on était bien en vue de terre; on y était en effet. Quand j'eus fait mon rapport au patron, il descendit donner un coup d'œil à sa lettre d'instruction et à sa carte. Il revint sur le pont pousser notre direction un rien vers l'est; j'ai oublié le point de la boussole, peu importe. Ce que je me rappelle, c'est qu'il était nuit quand nous accostâmes la terre. Nous avions jeté la sonde à quatre ou cinq pieds de profondeur, peut-être six, je ne suis pas bien sûr; je veillais à ce que le vaisseau n'allât pas en dérive, personne parmi nous n'étant familiarisé avec les courans sur cette côte. Nous nous étonnions tous que le capitaine ne fît pas jeter l'ancre; mais il dit : — Non, il faut que j'accroche une lanterne en haut du petit mât de hune et que j'attende qu'une lumière me réponde du rivage. — Nous attendîmes; aucune lumière ne répondit. Il faisait clair de lune et un grand calme. Le peu de vent qu'il pouvait y avoir venait de terre par bouffées. Je crois que nous avons bien attendu, un peu poussés vers l'ouest, à ce qu'il m'a semblé, une heure environ; ensuite, au lieu de voir une lumière au rivage, nous vîmes un bateau qui avançait vers nous avec deux rameurs seulement.

Nous les hélâmes, ils répondirent : — Amis! — en nous hélant par notre nom. Ils vinrent à bord. L'un d'eux était Irlandais, l'autre un pilote indigène couleur de café, qui écorchait un peu d'anglais. L'Irlandais tendit à notre patron un billet qu'il me montra. Ce billet nous informait que la partie de la côte où nous nous trouvions n'était pas sûre pour décharger notre cargaison, puisque les espions de l'ennemi, c'est-à-dire de l'ancien gouvernement, avaient été pris et fusillés la veille dans le voisinage, — que nous pouvions confier le brick au pilote indigène, et qu'il avait des instructions pour nous conduire sur un autre point de la côte. Ce billet portait

les signatures voulues; de sorte que nous laissâmes l'Irlandais s'en retourner seul dans sa barque, et que toute autorité légale sur le brick fut remise au pilote. Il s'éloigna de plus en plus de terre jusqu'au lendemain midi, ses instructions apparemment lui ordonnant de nous tenir hors de vue du rivage. Nous ne changeâmes de route que dans l'après-midi, de façon à pouvoir accoster de nouveau la terre un peu avant minuit. Ce pilote était un des plus vilains gaillards que j'aie jamais vus, un coquin de métis décharné, querelleur, qui se mit à jurer après les hommes en mauvais anglais dégoûtant, jusqu'à ce que chacun d'eux eût grande envie de le jeter à la mer. Le patron les fit tenir tranquilles et je l'aidai, car, le pilote nous étant imposé, nous devions nécessairement tirer de lui le meilleur parti possible. Vers la tombée du jour néanmoins, malgré ma bonne volonté, j'eus le malheur de me prendre de querelle avec lui. Il voulait descendre, sa pipe à la bouche, et je l'arrêtai parce que c'était contraire au règlement. Là-dessus, il essaya de me pousser de côté, mais je l'écartai moi-même de la main : mon intention n'était pourtant pas de le jeter par terre; je ne sais comment il se fit qu'il tomba. Le coquin, se relevant rapide comme l'éclair, tira son couteau; je le lui arrachai avec un bon soufflet sur sa face de meurtrier, et lançai l'arme par-dessus le bord. Il m'envoya un mauvais regard en s'éloignant. Je ne fis pas attention à ce regard au moment même, mais j'eus lieu dans la suite de m'en souvenir.

Nous accostâmes la terre de nouveau, juste comme le vent nous manquait, entre onze heures et minuit, et jetâmes l'ancre d'après les ordres du pilote. Il faisait absolument noir, calme plat sans air. Le patron faisait le quart sur le pont avec deux de nos meilleurs hommes. Les autres étaient en bas, excepté le pilote, qui se roula comme un serpent plutôt que comme un chrétien sur le gaillard d'avant. Je ne devais être de quart à mon tour qu'à quatre heures du matin, mais je n'aimais pas l'aspect de la nuit ni du pilote, ni l'état des choses en général, et je me laissai tomber sur le pont pour y faire mon somme et être prêt à la minute, quoi qu'il pût arriver. La dernière chose que je me rappelle, c'est que le patron me dit tout bas que lui non plus n'aimait guère le train que prenaient les choses, et qu'il allait descendre étudier de nouveau ses instructions. — Oui, voilà bien la dernière chose que je me rappelle avant de m'être endormi, bercé par le roulis pesant et régulie du vieux brick sur la lame de fond.

Je fus éveillé par un bruit qui venait du gaillard d'avant, le bruit d'une lutte, et je sentais qu'on me bâillonnait. Un homme pesait sur ma poitrine, un autre homme sur mes jambes; je fus lié pieds et poings en une demi-minute. Le brick était aux mains des

Espagnols. Ils fourmillaient dessus. J'entendis six fois de suite l'eau rejaillir lourdement, je vis mon capitaine frappé en plein cœur comme il montait rapidement l'échelle du capot, puis j'entendis un septième corps tomber à la mer. Excepté moi, chacun de nous avait été tué. Pourquoi m'épargnait-on? Je ne pus le concevoir jusqu'à ce que le pilote, armé d'une lanterne, s'étant penché sur mon corps avec un ricanement diabolique, me fit de la tête certain signe qui signifiait, à ne s'y pas tromper : — Tu es l'homme qui m'a poussé par terre, frappé au visage, et en retour je compte jouer avec toi le jeu du chat et de la souris.

Je ne pouvais ni bouger ni parler. Je vis les Espagnols s'emparer du grand panneau d'écoutille et procéder à l'enlèvement de la cargaison. Un quart d'heure après, j'entendis le bruit que fait dans l'eau une goëlette ou tout autre navire léger. Ce navire étranger nous accosta, et les Espagnols se mirent à y décharger notre cargaison. Tous travaillaient dur, à l'exception du pilote; il venait de temps en temps avec sa lanterne me regarder encore sous le nez en m'adressant le même signe de tête et le même ricanement diabolique. Je suis assez vieux aujourd'hui pour n'avoir pas honte de confesser la vérité, et j'avoue franchement que le pilote me faisait peur.

La peur, les liens, le bâillon, l'impossibilité de remuer pied ni patte, m'avaient à peu près épuisé lorsque les Espagnols eurent achevé leur besogne. L'aube allait poindre, ils avaient transporté une bonne partie de notre cargaison à bord de leur vaisseau, mais non pas la totalité, à beaucoup près, et ils étaient capables de filer avant le jour avec ce qu'ils avaient pris. Inutile de vous dire que j'étais désormais résigné au pire. Le pilote devait être un espion de l'ennemi, qui avait réussi à s'insinuer dans la confiance de nos consignataires. Lui ou probablement ceux qui l'employaient avaient eu vent de notre approche et soupçonné la nature de notre cargaison; on avait choisi, pour nous y faire jeter l'ancre, le mouillage où il était le plus facile de nous surprendre, et nous avions subi la conséquence de la faute d'avoir un petit équipage, par suite un quart insuffisant. Tout cela sautait aux yeux; mais qu'est-ce que le pilote voulait faire de moi? Ma parole d'honneur, cela me donne la chair de poule seulement de vous dire ce qu'il fit. Quand tous les autres furent sortis du brick, sauf le pilote et deux matelots espagnols, ces derniers me prirent, garrotté et bâillonné comme je l'étais, me traînèrent à fond de cale, et j'y fus amarré de façon à pouvoir me tourner de côté, mais non pas me rouler assez librement pour changer de place; puis ils m'abandonnèrent. Tous deux me parurent pris de boisson; néanmoins ce diable de pilote était de sang-froid, notez-le bien, autant que je le suis à présent.

Je restai étendu dans l'obscurité pendant quelque temps; mon cœur battait comme s'il eût voulu s'élancer hors de moi. Au bout de cinq minutes environ, le pilote descendit seul. Il tenait le maudit chandelier plat du capitaine et une vrille de charpentier dans une main, de l'autre une longue et fine corde de coton huilée. Il posa le chandelier, avec une chandelle allumée dedans, à deux pieds de mon visage environ et tout contre le flanc du vaisseau. La clarté était faible, mais suffisante pour me permettre de voir une douzaine de barils de poudre ou davantage laissés tout autour de moi dans la cale. Je commençai à soupçonner son projet aussitôt que j'eus aperçu les barils. L'horreur s'empara de moi de la tête aux pieds, et la sueur me coulait du visage comme de l'eau. Je le vis se diriger ensuite vers l'un des barils de poudre appuyés contre les parois du navire, sur la même ligne que la chandelle et à trois pieds de distance environ. Il perça un trou dans le baril avec sa vrille, et l'horrible poudre se mit à couler doucement, noire comme l'enfer, dans le creux de sa main, placée dessous pour la recevoir. Quand il en eut une bonne poignée, il boucha le trou en y poussant un bout de son fil de coton huilé, puis il frotta de poudre le fil dans toute sa longueur jusqu'à ce qu'il l'eût entièrement noirci; — la chose qu'il fit ensuite, aussi vrai que je suis assis où vous me voyez, aussi vrai que le ciel est au-dessus de nous, — la chose qu'il fit fut d'approcher de la chandelle allumée près de mon visage cette longue, mince, noire, épouvantable corde à feu, de l'enrouler plusieurs fois autour de la chandelle, à un tiers à peu près de sa hauteur en mesurant depuis la flamme jusqu'à la collerette du chandelier. Il fit cela, s'assura que mes cordes étaient solides, puis, son visage presque collé au mien, il murmura dans mon oreille : — Saute avec le brick!

L'instant d'après il était sur le pont; lui et les deux autres refermèrent au-dessus de ma tête le panneau d'écoutille; à l'extrémité la plus écartée de moi, ils ne l'avaient pas tout à fait ajusté, et quand je regardais dans cette direction, je voyais luire un filet de jour. J'entendis la goëlette s'éloigner... splash! splash!... s'éloigner dans le calme plat, afin d'aller attendre le vent au large. Splash, splash! Ce bruit retentit, s'affaiblissant toujours pendant un quart d'heure et plus. Tandis qu'il sonnait dans mes oreilles, mes yeux se fixaient sur la chandelle. Étant neuve, elle pouvait, laissée à elle-même, brûler six ou sept heures; la corde à feu était enroulée à un tiers de la hauteur, par conséquent la flamme mettrait deux heures à l'atteindre. Je gisais bâillonné, lié, rivé au fond du vaisseau, — il me semblait que ma vie brûlait avec cette chandelle, — je gisais seul, en mer, voué à un sort atroce et inévitable, qui, de seconde en seconde, se rapprochait visiblement. Un

tel supplice devait durer deux heures; impossible de me défendre, impossible d'appeler au secours; le miracle, c'est que je n'aie pas triché à ce jeu et rendu inutiles la flamme, l'étoupille, la poudre, en expirant d'horreur avant la fin de ma première demi-heure à fond de cale.

Je ne vous dirai pas exactement combien de temps je conservai l'usage de mes sens après que le clapotement des avirons eut cessé. Je puis me rappeler tout ce que j'ai fait et pensé jusqu'à un certain point; mais, passé ce certain point, j'emmêle tout, et je me perds dans mes souvenirs, comme je me perdis cette fois dans mes émotions. Au moment où le panneau d'écoutille retomba sur moi, je commençai, comme tout autre aurait fait à ma place, par un effort insensé pour dégager mes mains. Dans la folle terreur qui me maîtrisait, je coupai ma chair avec les amarres comme si elles eussent été des lames de canif, mais je ne les détendis pas pour cela. J'avais moins de chance encore de rendre mes jambes libres ou de m'arracher aux cordes qui me tenaient étendu; je retombai à demi suffoqué; le bâillon, vous comprenez, n'était pas le moindre de mes ennemis, je ne parvenais à respirer librement que par le nez, et c'est peu lorsqu'il s'agit de faire appel à toutes les forces de son corps.

Je retombai, restai en repos et repris ma respiration, les yeux toujours fixés et comme tendus sur cette chandelle. Tandis que je la regardais, l'idée me vint d'essayer de la souffler au moyen de mes narines; mais elle était placée trop haut au-dessus de moi et trop loin pour être atteinte de cette manière. J'essayai, j'essayai de nouveau, j'essayai encore, puis j'y renonçai et me tins tranquille une fois de plus; il me semblait que mes yeux enflammés devaient briller sur la chandelle comme la chandelle brillait sur moi. Les avirons de la goëlette ne faisaient plus qu'un bruit presque indistinct : splash! splash! plus bas encore : splash! splash!

Sans perdre tout à fait la tête, je commençais à la sentir se troubler déjà. La mèche de la chandelle s'allongeait de plus en plus, et le bout de suif entre la flamme et la corde à feu, auquel était mesurée ma vie, se raccourcissait de plus en plus aussi. Je calculai que j'avais moins d'une heure et demie à vivre. — Une heure et demie! Dans cet espace de temps, y avait-il quelque chance qu'un bateau vînt du rivage au secours du brick? Soit que la terre près de laquelle le navire était à l'ancre nous appartînt, soit qu'elle fût à l'ennemi, je concevais que tôt ou tard il faudrait bien qu'on hélât le brick, ne fût-ce que parce qu'il était étranger en ces parages. La question pour moi était de savoir si on le hélerait assez tôt. Le soleil n'était pas encore levé, je pouvais m'en rendre compte à travers l'entrebâillement du panneau d'écoutille; il n'y avait pas de village le long

de la côte à proche distance, nous le savions tous avant que l'ennemi se fût emparé du brick, puisque nous n'avions pas vu de lumières sur le rivage. Je n'entendais pas de vent qui pût amener quelque navire étranger. Si j'avais eu six heures à vivre entre le lever du soleil et l'heure de midi, j'eusse espéré encore; mais en une heure et demie, qui durant mes réflexions s'était fondue en une heure et quart, de si grand matin, sur une côte inhabitée, ayant de plus contre moi le calme plat, j'eusse été fou d'admettre l'ombre d'une chance favorable.

Comme je sentais cela, j'eus derechef avec mes liens une lutte, la dernière, qui ne servit qu'à creuser plus profondément les coupures des poignets. J'y renonçai encore et ne bougeai plus, l'oreille ouverte au bruit des avirons; mais tout était fini. Je n'entendais plus rien que les poissons qui soufflaient de temps à autre à la surface de l'eau, ou le craquement des vieux mâts délabrés du brick, tandis qu'il roulait doucement d'un flanc sur l'autre, bercé par la petite houle qui ridait l'eau tranquille.

Une heure un quart,... la mèche s'allongea terriblement, tandis que s'écoulait le quart d'heure, et le lumignon, carbonisé au sommet, commença, en s'épaississant, à prendre la forme d'un champignon. Il ne pouvait manquer de tomber bientôt. Lancé de côté par le balancement du brick, tomberait-il sur la corde à feu?.. En ce cas, il me restait dix minutes au lieu d'une heure.

Cette éventualité ouvrit un nouveau cours à mes réflexions. Je commençai à me demander quel genre de mort ce devait être que de sauter en l'air. — Souffrait-on? — Sans doute, on n'en avait pas le temps. Un grand fracas au dedans de moi ou autour de moi, peut-être les deux et rien de plus. Point de fracas peut-être... Cela et puis la mort, ce corps vivant qui m'appartenait, dispersé en millions d'étincelles, le tout en une même seconde. Était-ce possible? — Je ne pouvais résoudre la question, je cherchais, mais la minute de calme qui m'avait été rendue s'évanouit avant que j'eusse à moitié fini de réfléchir, et mon cerveau se remit à battre la campagne.

Quand je revins à mes pensées ou que mes pensées revinrent à moi (je ne sais comment dire), la mèche était épouvantablement longue, la flamme montait couronnée de fumée, le lumignon était large et rouge; il s'étalait lourdement pour tomber bientôt. En constatant ceci, le désespoir et l'horreur me reprirent sous une nouvelle forme, qui était la bonne, du moins pour ce qui concernait mon âme. J'essayai de prier au fond du cœur, vous concevez, car le bâillon mettait hors de mon pouvoir la prière des lèvres; j'essayai, mais cette chandelle maudite semblait brûler la prière en

moi. En vain je m'efforçais de détourner mes yeux de la flamme lente qui était mon meurtrier, d'élever mon regard vers la fente du panneau, vers la clarté bénie du jour. J'essayai une fois, deux fois, puis j'y renonçai. J'essayai ensuite de fermer les yeux et de les laisser fermés, — une fois, deux fois; la seconde fois, j'en vins à bout.

— Dieu vous bénissé, vieille mère! Dieu vous bénisse, sœur Lizzie! Dieu vous garde toutes deux et me pardonne! — Ce fut tout ce que j'eus le temps de dire dans mon cœur avant que, mes yeux se rouvrant malgré moi, la flamme de la chandelle y jaillît, jaillît tout autour de moi et brûlât le reste de mes pensées en un clin d'œil. Je n'entendais plus souffler les poissons maintenant, je n'entendais plus craquer la mâture; je ne pouvais plus réfléchir, je ne pouvais plus sentir la sueur d'agonie sur mon front, je ne pouvais que regarder le lourd lumignon carbonisé. Il se gonfla, vacilla, inclina de côté, tomba rouge au moment de sa chute, noir et inoffensif avant même que le balancement du brick l'eût lancé dans le fond du chandelier.

Je me surpris à rire; oui, je riais de l'heureuse chute de ce bout de mèche. Sans le bâillon, j'aurais éclaté de rire; dans l'état où j'étais, ce rire refoulé, intérieur, me secoua tout entier jusqu'à ce que le sang affluât dans ma tête, jusqu'à ce que le souffle vînt à me manquer. Il me resta tout juste assez de sentiment pour comprendre que ce rire horrible dans un pareil moment témoignait de la déroute de mon cerveau; il m'en resta juste assez pour faire un effort désespéré avant que mes esprits, s'échappant comme un cheval qui prend le mors aux dents, m'eussent emporté avec eux. Cet effort suprême fut un regard qui cherchait la consolation à travers la petite fente lumineuse du panneau; mais la longue lutte que je m'étais livrée pour détourner mes yeux de la chandelle et les fixer sur le jour était apparemment au-dessus des forces humaines. Je fus vaincu à la fin. La flamme maîtrisait mes yeux inexorablement comme les amarres maîtrisaient mes mains; je ne pouvais me détourner d'elle, je ne parvins même pas à fermer les paupières quand j'essayai de le faire pour la seconde fois. La mèche s'allongea encore, l'espace de suif entre la lumière et la corde à feu se raccourcit; il y avait tout au plus un pouce d'intervalle. Quelle durée d'existence m'accordait ce pouce? Trois quarts d'heure? une demi-heure? cinquante minutes? vingt? Bon! un pouce de suif brûle plus de vingt minutes. Un pouce de suif! le moyen de se figurer que le corps et l'âme d'un homme soient réunis par la vertu d'un pouce de suif. Chose inouie, le plus grand roi du monde, entouré de tout l'appareil de sa majesté, ne peut retenir l'âme

d'un homme dans son enveloppe corporelle, et voici un bout de chandelle qui peut ce qui est impossible au roi! N'est-ce pas un fait surprenant à raconter chez nous quand j'y reviendrai, et qui émerveillera ma mère plus que tout le reste de mes voyages ensemble! Là-dessus, je me remis à rire en dedans, je me secouai, j'enflai, je suffoquai, jusqu'à ce que la lueur fatale me sautât aux yeux de nouveau, consumât le rire, dévorât tout en moi, me laissant de nouveau vide et froid, et immobile.

Ma mère... Lizzie! je ne sais quand elles vinrent; elles vinrent néanmoins, et non pas seulement dans ma pensée, mais en réalité, à ce qu'il me sembla, près de moi, à fond de cale. Oui, sûrement, voilà Lizzie! le cœur léger comme de coutume et riant... Riant! — Eh bien! pourquoi pas? Qui peut blâmer Lizzie de croire que je sois couché ivre sur le dos dans la cave, avec des barils de bière autour de moi? Attention! elle pleure maintenant, elle tourne, elle tourbillonne dans un brouillard enflammé, se tordant les mains, appelant au secours; mais ses cris s'affaiblissent de plus en plus comme le bruit des avirons de la goëlette. Partie! disparue dans le brouillard enflammé! Flamme? brouillard? Ni l'un ni l'autre. C'est ma mère qui produit tout ce feu, ma mère qui tricote avec dix points flamboyans au bout de ses doigts et des cordes à feu pendantes alentour de son visage au lieu de ses boucles grises, ma mère dans son vieux fauteuil, et appuyées sur le dossier de la chaise les longues mains décharnées du pilote qui laissent tomber la poudre. Non! plus de poudre, plus de fauteuil, plus de mère, rien que le visage du pilote brillant rouge comme un soleil dans le brouillard enflammé, se retournant sens dessus dessous dans le brouillard enflammé, courant en avant, en arrière sur la corde à feu dans le brouillard enflammé, filant des millions de milles à la minute dans le brouillard enflammé, tournoyant sur lui-même, toujours de plus en plus petit, pour n'être à la fin qu'une étincelle, et cette étincelle me frappe à la tête comme un projectile, y entre, et puis... tout devint feu et brouillard, je n'entendais plus, je ne voyais plus, je ne pensais plus, je ne sentais plus... le brick, la mer, moi-même, l'univers entier s'était évanoui à la fois!

Après cela je ne sais rien, je ne me rappelle rien. Je m'éveillai un matin dans un bon lit, avec deux hommes rudes et décidés comme moi assis de chaque côté de mon oreiller, et un monsieur qui, du pied du lit, m'observait. Il pouvait être sept heures. Mon sommeil ou ce qui m'avait paru être du sommeil avait duré plus de huit mois. J'étais au milieu de mes compatriotes dans l'île de la Trinité. Les hommes de chaque côté de mon oreiller étaient mes gardiens, ils me veillaient à tour de rôle; le monsieur était le mé-

decin. Ce que je dis, ce que je fis en ces huit mois, je ne l'ai jamais su, je ne le saurai jamais. Je m'éveillai comme d'un long sommeil, voilà tout ce que je puis affirmer.

Deux mois au moins s'écoulèrent avant que le docteur jugeât prudent de répondre à mes questions. Le brick avait jeté l'ancre, comme je le supposais, près d'une partie de la côte assez déserte pour que les Espagnols fussent à peu près sûrs de n'être pas dérangés dans leur œuvre criminelle sous les auspices de la nuit. Le secours était venu non point du rivage, mais bien de la mer. Un navire américain surpris au large par le calme avait aperçu le brick au lever du soleil, et le capitaine ayant du temps à lui par suite du calme, voyant d'ailleurs un navire ancré à une place où aucun navire n'avait de raison d'être, avait dépêché un de ses canots pour éclaircir la chose. Son second était chargé du rapport. Ce que virent le second et les hommes qui l'accompagnaient à bord du navire abandonné fut un petit rayon de lumière à travers une fente du panneau d'écoutille. La flamme n'était plus qu'à un fil de distance de la corde à feu quand il descendit dans la cale, et, s'il n'avait pas eu la présence d'esprit de couper cette corde en deux avec son couteau avant de toucher à la chandelle, lui et ses hommes auraient bien pu sauter avec le brick en même temps que moi-même. La corde s'enflamma et cracha du feu lorsqu'il éteignit la chandelle, mais toute communication avec le baril de poudre était coupée, sans quoi, Dieu sait ce qui serait arrivé!

Je n'ai jamais eu de renseignemens sur la goëlette espagnole et le pilote. Quant au brick, les *Yankees* l'emmenèrent avec moi à la Trinité, où ils réclamèrent le prix du sauvetage, qu'on ne leur marchanda pas, j'espère. Je fus déposé à terre dans l'état où l'on m'avait trouvé, c'est-à-dire sans connaissance, mais rappelez-vous, s'il vous plaît, qu'il y avait longtemps de cela lorsque je m'éveillai, et croyez-en ma parole qu'on me renvoya guéri. Dieu vous bénisse, je suis bien portant aujourd'hui, comme chacun peut le voir; seulement cela me remue un peu de raconter mon histoire, mesdames et messieurs,... un peu. Voilà tout.

WILKIE COLLINS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1872.

L'assemblée nationale s'est dispersée pour trois mois, M. le président de la république est parti pour Trouville, où il va se retremper à l'air salubre et fortifiant de la mer. Le moment du repos est venu après le grand effort de l'emprunt, sur lequel on peut épiloguer à perte de vue, qu'on peut décomposer de toute façon, et qui ne reste pas moins une marque éclatante du crédit de la France, le prix d'une année laborieuse consacrée par l'assemblée et par le gouvernement à une œuvre de patiente réparation. L'emprunt, c'est le dernier mot de la session, et certes le plus éloquent. Après cela, il était peut-être temps que ce bienfaisant repos des vacances vînt détendre la situation parlementaire, en permettant aux députés d'aller calmer leurs nerfs dans l'atmosphère pacifiante de la vie de province.

Assurément, malgré des incohérences inévitables et des diversions irritantes, cette session, qui vient de finir, n'aura point été stérile. Elle a d'abord donné au pays ce qu'il désire le plus, la paix et l'ordre. Elle a vu se succéder presque sans interruption les travaux les plus sérieux et les plus utiles, les discussions les plus substantielles, les plus instructives et souvent les plus brillantes. Elle a produit surtout ces deux choses devant lesquelles il n'y avait point à reculer, qui étaient de première et impérieuse nécessité, — la loi du recrutement de l'armée, qui est le fondement de notre reconstitution militaire, et un ensemble de mesures financières destinées à élever les ressources du budget au niveau des nouvelles charges publiques. Ce n'est point sans peine qu'on y est arrivé, nous en convenons. Tous les systèmes de finances se sont livré bataille; derrière les systèmes financiers, les passions ou les préoccupations politiques se sont plus d'une fois embusquées. On a cependant à peu près atteint le but, au prix de plus d'un sacrifice ou de plus d'une transaction, car l'assemblée actuelle a ce mérite d'avoir en elle-même une force intime d'honnêteté, de patriotisme et de modération qui finit

par avoir raison de toutes les dissidences et qui s'arrête au seuil de toutes les crises.

Quand cette session n'aurait produit que ces deux choses, quand elle n'aurait eu d'autre résultat que de donner au gouvernement les moyens de soutenir le crédit de la France et de relever notre puissance militaire, elle n'aurait point été infructueuse; mais enfin il n'est pas moins vrai que les vacances sont venues à propos. Au moment où l'assemblée s'est séparée, elle commençait à ne plus savoir où elle en était; elle offrait le spectacle d'un singulier mélange d'impatience nerveuse et de lassitude. Les esprits s'irritaient, et, les excitations de la presse aidant aux excitations parlementaires, on en venait à ce point où l'on n'a plus le sens des grandes situations, où l'on s'agite dans le vide, où il se forme à la surface de la vie publique une sorte de mêlée tourbillonnante de toutes les déclamations oiseuses et de toutes les discussions inutiles. Il était temps d'échapper à cette atmosphère factice et d'aller renouer connaissance avec le pays; sans cela, l'assemblée aurait bientôt fait comme les journaux, elle se serait mise à réchauffer toutes ces questions sur la république définitive et sur la république provisoire, sur le pacte de Bordeaux et sur la loi Rivet. Elle se serait démenée pour n'arriver à rien, et, qui sait? elle aurait peut-être fini par évoquer, elle aussi, cette autre grande question de savoir si le dernier emprunt est républicain, quelle est la couleur politique des quarante milliards offerts en quelques heures au trésor français.

Voilà où l'on en vient lorsqu'on ne voit plus la réalité des choses qu'à travers les hallucinations et les fétichismes de parti. Oui, lorsque la fin de la session est venue, lorsque le président de l'assemblée, M. Grévy, a donné sans phrases et sans la moindre allocution le bienheureux congé jusqu'au 11 novembre, on en était là, on discutait cette grave question, et on a même continué à la discuter dans la presse radicale : il s'agissait de transformer l'emprunt en une sorte de plébiscite républicain, de prouver que les souscripteurs du monde entier ont envoyé leur vote à la république, et ceux qui interprètent de cette plaisante façon un des plus grands faits de l'histoire financière ne voient pas que, pour faire honneur à leur parti, ils diminuent la France, qu'ils sont les dupes d'un fanatisme qui dérobe à leurs yeux la grande image de leur pays. Ils ne peuvent pas s'exprimer simplement et dire les choses comme tout le monde, il faut qu'ils voient et qu'ils mettent la république partout, et bientôt ils parleront du soleil et de la pluie de la république comme les courtisans d'autrefois auraient parlé de la pluie et du soleil du roi. Aujourd'hui c'est l'emprunt de la république. Eh! non, ce n'est pas l'emprunt de la république, pas plus au reste que ce n'est l'emprunt de la monarchie. On n'a prêté ni à une abstraction de gouvernement ni à un parti, on a prêté à la France, au pays lui-même, et sait-on pourquoi il y a eu cette universelle émulation de confiance,

pourquoi les capitaux du monde entier se sont offerts sans compter à notre crédit? C'était une bonne affaire, c'est possible. Les capitalistes étrangers ont eu des facilités particulières qui leur ont permis de grossir artificiellement leurs souscriptions, c'est possible encore; mais il y a d'autres raisons plus sérieuses, plus simples, et nous oserions dire plus rassurantes, puisqu'elles tiennent à la situation même de la France.

On s'est fié à notre crédit, parce qu'on a été frappé de ce qui s'est passé depuis vingt mois. On a vu un pays qui venait de subir toutes les misères de l'invasion, toutes les horreurs de la guerre civile, dont la population a été un instant presque tout entière sous les armes, dont la vie a été en quelque sorte suspendue, et qui, à peine échappé à cet effroyable orage, s'est remis aussitôt simplement et courageusement à l'œuvre. Sans doute les intérêts n'ont pas retrouvé par un coup de baguette magique toute leur activité ; l'industrie a eu et peut avoir encore ses souffrances; il y a eu des hésitations et un ralentissement momentané. En somme cependant le travail a recommencé sous toutes les formes avec une promptitude à laquelle on pouvait à peine s'attendre, avec une bonne volonté qui semble récompensée aujourd'hui par cette faveur si bienvenue d'une récolte abondante. C'est ce spectacle qui a inspiré de la confiance, c'est à la France laborieuse que revient d'abord la victoire dans l'emprunt. On s'est dit qu'un pays qui se remettait ainsi au travail, avec toutes les ressources naturelles dont il dispose, offrait la plus sûre, la plus éclatante garantie de sa vitalité et de sa force.

Il y a une autre raison qui n'a pas peu servi à maintenir, à rehausser peut-être la bonne renommée de la France devant le monde, et qui n'était point certes sans importance dans une opération de crédit : c'est la fidélité aux engagemens dans les transactions privées comme dans les transactions publiques. Assurément le commerce français a passé par de cruelles épreuves, il s'est trouvé plus d'une fois en face de véritables impossibilités auxquelles il a fallu remédier par des prorogations d'échéances, et dans cette crise universelle, au milieu de tous ces malheurs qui ont pesé sur les affaires, il n'aurait pas été bien étonnant que l'exécution des engagemens vînt à souffrir, que la liquidation fût douloureuse et même peut-être désastreuse. Eh bien! non, cette liquidation a été pénible, elle devait l'être, elle n'a point été un désastre. Il y a eu en général dans le commerce français un sentiment d'honneur et de solidarité qui a tout sauvé. On a compris instinctivement que la plus grande habileté était encore d'agir avec honnêteté, de se soutenir mutuellement, de ne pas se manquer les uns aux autres. Il y a eu une sorte d'émulation dans le respect de la signature privée, et en définitive les effets en souffrance ont été bien moins nombreux qu'on ne pouvait le craindre, le portefeuille de la Banque en a été le témoin décisif. Le monde commercial français, on peut le dire, a montré dans ces mauvais jours une fermeté de tenue et une loyauté qui ont frappé les

étrangers plus qu'on ne croit, et cette scrupuleuse fidélité, l'état l'a naturellement pratiquée avec plus d'énergie encore dans les transactions publiques. L'état a simplement et résolûment accepté tous les engagemens qui l'accablaient. Il s'est exposé, pour y faire face, à infliger au pays les plus durs sacrifices. L'assemblée elle-même n'a point hésité à voter les impôts qui lui déplaisaient le plus, et, s'il y a eu des luttes de systèmes sur la manière de créer des ressources nouvelles, il n'y a eu aucun doute sur la nécessité de voter tout ce qu'il faudrait, de payer tout ce qu'on devait. Voilà ce qui a fait le succès de l'emprunt, ce qui en détermine en quelque sorte le caractère moral et politique en dehors de toutes les combinaisons dont on fait du bruit. Il n'est point en vérité dans tout cela question de la république, qui n'y est pour rien. C'est la France laborieuse, fidèle à ses engagemens, c'est cette France toujours vivante et honnête, représentée par un gouvernement sensé, qui, au jour où cela est devenu nécessaire, a reçu le prix de sa bonne conduite et de sa probité. Tel qu'il est, ce simple phénomène financier est peut-être l'expression d'un phénomène politique plus profond; il montre qu'en dehors de toutes les prétentions des partis et de tous les conflits de systèmes il y a un pays qui vit par lui-même, qui se suffit à lui-même, qui n'apparaît bien réellement qu'en certains jours pour faire acte de vitalité et de puissance.

C'est là peut-être le secret de bien des choses tout actuelles qu'on ne s'explique pas toujours et sur lesquelles les partis se méprennent étrangement. Les partis ont le malheur ou la manie de se payer sans cesse de mots, de se créer à eux-mêmes un logomachie qui ne répond à rien, — d'entretenir, pour leur profit et dans l'espoir d'y trouver une chance de victoire, une certaine agitation factice à laquelle la masse nationale reste parfaitement insensible. Qu'on se mette encore une fois, pour occuper les loisirs des vacances parlementaires, à discuter sur le provisoire et le définitif, sur la république de M. Thiers et la république sans M. Thiers, qu'on s'efforce maintenant de persuader à cette France fatiguée qu'elle a besoin absolument d'une nouvelle assemblée constituante qui passera six mois à lui donner une douzième ou une quinzième constitution, — franchement en quoi le pays peut-il s'intéresser à ces querelles qui ne lui promettent que du temps perdu et des agitations inutiles? Il ne s'inquiète plus pour si peu, et, quand on y regarde de près, on arrive à une vérité singulière, c'est qu'en politique, comme il vient de le montrer à l'occasion de l'emprunt, le pays a sa vie propre en dehors du mouvement artificiel des partis. On veut lui donner une constitution nouvelle, et il est clair qu'il n'éprouve guère le besoin de cette constitution inconnue, par la raison toute simple qu'il en a une qu'il se fait à lui-même jour par jour, heure par heure, depuis quatre-vingts ans, qui est passée dans ses mœurs, dans ses lois, qui est l'essence de son organisation tout entière, et qui est désormais indestructible. Cette constitution, elle

est partout et elle n'est nulle part, elle est dans le sang, dans l'esprit, dans les idées, dans les habitudes; c'est par là que la société française vit et se défend, et c'est ce qui explique aussi comment depuis longtemps les révolutions sont plus apparentes que réelles, comment le pays reste immobile, voyant tour à tour avec une certaine indifférence la république succéder à la monarchie ou la monarchie succéder à la république. Pourvu qu'on ne touche pas à cette constitution intime par laquelle il existe, il ne s'émeut point du reste. Il n'a d'opinion décidée que contre les restaurations d'anciens régimes et contre les aventures perturbatrices du radicalisme.

Que faut-il donc à ce pays ainsi fait, qui après ses dernières épreuves se retrouve avec ses instincts naturels de modération et les conditions permanentes de son existence? Ce qu'il veut, ce n'est point à coup sûr qu'on l'agite encore pour des questions abstraites ou subtiles qui n'intéressent plus que quelques esprits, et dont les partis seuls se font une arme; ce qu'il demande, c'est qu'on lui donne la paix, la sécurité dans sa vie de labeur, le contrôle sur ses affaires par une représentation sincère et indépendante, une liberté régulière dans ses délibérations, avec un gouvernement de prudence et de raison qui s'occupe surtout aujourd'hui de réparer ses ruines, de l'aider à se relever par une patiente reconstitution de ses forces. Est-ce qu'il n'y a point là toujours un terrain naturellement défini où toutes les opinions libérales, conservatrices, patriotiques, peuvent se rencontrer avec la confiance généreuse, avec la certitude d'assurer au pays les garanties et la direction dont il a besoin? Est-ce qu'il n'y a point dans ces conditions tous les élémens d'une politique qui, patiemment suivie par le gouvernement et par l'assemblée, peut conduire la France au point où, définitivement affranchie dans son indépendance et réorganisée, elle n'aura plus qu'un nom à donner au régime sous lequel elle doit rester? La république, elle a des chances sans doute, pourvu qu'elle ne prétende pas s'imposer et qu'elle respecte cette douloureuse convalescence de la société française, à la condition qu'elle sache se préserver des fanatiques et des incapables. Le radicalisme, tel qu'il apparaît, ne semble pas pour son malheur songer à se guérir de ces deux maladies du fanatisme et de l'incapacité. Quel est aujourd'hui et plus que jamais son mot d'ordre? C'est la dissolution de l'assemblée. Or qu'arriverait-il, si l'assemblée se dissolvait, si un nouveau scrutin répondait à l'espérance des radicaux? Cela est clair comme le jour, il en résulterait aussitôt pour la France les difficultés les plus graves, les plus menaçantes peut-être en présence d'une évacuation du territoire inachevée, — et voilà comment ces présomptueux révolutionnaires sont toujours prêts à sacrifier le pays à leurs passions! Quant à la capacité administrative du radicalisme, elle éclate à coup sûr partout où il domine, et on en a eu récemment un spécimen assez curieux à Lyon. Il y avait eu l'an dernier à Lyon une certaine fête des écoles

d'un caractère champêtre assez grotesque. Cette année, on s'est un peu modéré : c'est dans l'enceinte d'un édifice public qu'a eu lieu la distribution des prix aux enfans des écoles communales qui sont sous la direction de la municipalité; mais sait-on bien ce qu'on a imaginé pour donner de la saveur et de la nouveauté à la fête, pour se distinguer surtout des écoles de la réaction? C'est aux enfans eux-mêmes qu'on a confié le soin de décerner les récompenses à leurs camarades. On a eu une distribution des prix au suffrage universel, le tout entremêlé de rafraîchissemens! C'est ainsi que le radicalisme entend travailler à la régénération du pays, qui heureusement s'accomplira sans lui, qui reste l'œuvre de l'assemblée et du gouvernement, moins préoccupés d'inaugurer le suffrage universel dans les écoles primaires que de remettre l'ordre dans les esprits comme dans les faits.

La France a tant à faire chez elle aujourd'hui, et ce qu'elle a désormais à faire dépend si intimement d'elle-même, qu'elle n'a en vérité ni à rechercher impatiemment les diversions extérieures, ni à s'inquiéter outre mesure des combinaisons qui se nouent et se dénouent en dehors d'elle, dans les conseils des princes et des diplomates. Ce n'est point certainement qu'elle doive se détacher de tout ce qui se passe en Europe et abdiquer toute influence ou toute vigilance. Pour le moment, la meilleure des politiques pour elle, c'est de s'en tenir à ses affaires, de rester la spectatrice tranquille, recueillie et attentive des incidens de diplomatie où elle n'a et ne peut avoir aucun rôle. Qu'il y ait un de ces jours une réunion de souverains à Berlin, c'est là en définitive un de ces spectacles sur lesquels l'Europe doit être un peu blasée. Des entrevues impériales et royales, il y en a eu de toute sorte depuis vingt ans, il y en a eu partout, à Varsovie, à Stuttgart, à Salzbourg; le plus souvent elles n'ont rien produit ou ce qu'elles ont produit n'était point ce qu'on attendait, par cette raison bien simple que les princes qui se rencontrent s'entretiennent naturellement de ce qui les rapproche, évitent plus naturellement encore ce qui pourrait les diviser, et finissent par se quitter après s'être prodigué des sermens d'amitié qui durent ce qu'ils peuvent, quelquefois dix mois, le temps d'aller de l'entrevue de Gastein à Sadowa! Aujourd'hui, à la vérité, le spectacle semble plus imposant et tire une signification particulière des circonstances, après les événemens prodigieux qui ont remué le continent; ce sont les empereurs d'Allemagne, de Russie et d'Autriche qui vont se rencontrer à Berlin, peut-être au milieu d'une cour de petits princes accourus autour d'eux. Au fond cependant, quel est le sens réel, quelle peut-être la portée de cette conjonction d'astres impériaux? Comment l'entrevue a-t-elle été préparée, et quels sont les mobiles des souverains qui vont se rencontrer à Berlin?

Assurément M. de Bismarck, qui est un habile metteur en scène et un grand organisateur de coups de théâtre, n'a point été insensible à

l'orgueilleux plaisir de ménager à son vieux roi quelque entrevue d'Erfurt, de rassembler autour du chef de l'Allemagne reconstituée les empereurs de Russie et d'Autriche. En profond calculateur politique, il a bien vu aussi ce qu'il pouvait y avoir d'intérêt à paraître placer son œuvre de conquête sous la sanction collective de l'Europe, représentée par les deux princes les plus puissans. M. de Bismarck a vu dans cette sorte de congrès d'empereurs la consécration éclatante de tout ce qu'il a fait, la garantie d'une situation où l'Allemagne constate sa prépondérance. La pensée du prince-chancelier n'est point douteuse. Quant aux deux autres souverains, la question est un peu plus obscure. L'empereur d'Autriche, on le sait, devait seul aller à Berlin, et il faisait le voyage par raison politique plus que par goût. Ce n'est que plus tard que l'empereur de Russie, qui ne devait pas aller cette année en Allemagne, a fini par se décider. Que s'est-il passé dans cet intervalle? Ce qui apparaît assez distinctement, c'est que l'entrevue, telle qu'elle doit avoir lieu, a été précédée d'un certain travail de rapprochement entre l'Autriche et la Russie. Il n'y a pas longtemps encore, un archiduc a reçu le plus brillant accueil à Saint-Pétersbourg; plus récemment, l'empereur François-Joseph a fait à deux grands-ducs de Russie la galanterie de les nommer colonels de deux régimens de l'armée autrichienne. On dirait que la résolution du tsar se lie à cette renaissance de bonne amitié entre la Russie et l'Autriche. Que l'empereur Alexandre ait cédé à la pensée de ne point laisser une sorte de congrès s'ouvrir en Allemagne sans y participer, c'est bien possible. Évidemment l'empereur François-Joseph a été de son côté singulièrement soulagé le jour où il a su que le tsar allait à Berlin. Le voyage perdait ainsi pour lui un peu de son amertume. Il ne ressemblait plus à un vassal allant pour ainsi dire reconnaître la nouvelle suzeraineté impériale, il allait assister à une réunion de souverains. Que peut-il sortir maintenant de cette entrevue ainsi transformée, où vont se rencontrer, sous la figure des trois empereurs, l'intérêt allemand, l'intérêt russe, l'intérêt autrichien? De quoi parlera-t-on? De l'Internationale, des questions religieuses qui émeuvent l'Allemagne, des conditions générales de l'Europe, de l'Occident ou de l'Orient? On parlera de tout cela, et on ne fera probablement rien.

La paix, le maintien de la situation actuelle de l'Europe, c'est là l'objet supérieur et le lien de toutes les politiques, dit-on à Berlin. L'entrevue qui se prépare n'est que la manifestation visible de cette pensée pacifique des souverains et des peuples. Rien de mieux, on va « faire de la conciliation, non de la coalition, » comme on disait il y a douze ans à l'occasion d'une entrevue des mêmes princes à Varsovie. C'est d'autant plus vraisemblable qu'on ne voit pas bien sur quel terrain l'Allemagne, la Russie et l'Autriche pourraient s'entendre, quel pourrait être l'objectif d'une politique d'action commune. Ce qui est certain, c'est que la France n'a point sérieusement à craindre qu'on

s'occupe de ses affaires sans elle ou contre elle. M. de Bismarck pourrait le vouloir, il pourrait essayer d'évoquer les vieux fantômes; il s'est créé, il a créé à l'Allemagne victorieuse et impitoyable des fatalités particulières, ne fût-ce que cette fatalité obsédante d'être sans cesse en éveil, d'avoir toujours à se tenir en garde ou à s'inquiéter des moindres signes de résurrection qui peuvent se manifester parmi nous; mais en quoi la Russie et l'Autriche seraient-elles intéressées à suivre la Prusse dans cette politique? Est-ce que leur intérêt n'est point au contraire que la France se relève et se raffermisse, qu'elle reprenne le plus promptement possible son rang et son influence, de façon à redevenir une alliée utile? Est-ce qu'elles peuvent oublier qu'elles ont, elles aussi, des points de contact douloureux avec l'Allemagne, qu'elles possèdent des provinces bien autrement allemandes que l'Alsace et la Lorraine, qui nous ont été prises? Est-ce qu'entre tous ces princes et ces diplomates qui vont se réunir il n'y a pas des souvenirs, des griefs mal dissimulés, des intérêts opposés ou divergens, qui éclateraient le jour où l'on voudrait serrer de trop près toutes ces questions d'alliances? On peut sans doute s'arranger pour vivre en paix dans la situation précaire qui a été faite à l'Europe. Une coalition, une reconstitution de l'alliance du nord dans les conditions actuelles, ce serait l'asservissement de la Russie et de l'Autriche à l'Allemagne. Ce n'est point là probablement ce que l'empereur Alexandre et l'empereur François-Joseph vont négocier à Berlin. La France peut donc se tenir tranquille et laisser passer tous ces mouvemens diplomatiques qui, après tout, ressemblent un peu trop à de l'ostentation pour avoir un caractère bien sérieux. Sa force à elle aujourd'hui est dans son travail, dans ses efforts de réorganisation, dans l'esprit de conduite qu'elle saura garder. C'est là sa plus sûre défense, c'est par là qu'elle retrouvera des alliés et qu'elle se refera une situation diplomatique à la mesure de la sécurité, de la force intérieure qu'elle aura su reconquérir.

Le parlement d'Angleterre vient à son tour de prendre ses vacances après une longue et laborieuse session. Un discours de la reine a clos les travaux des chambres en résumant tout ce qui a été fait depuis quelques mois. Au point de vue législatif, le parlement a certes voté un grand nombre de mesures d'un ordre tout intérieur, tout pratique, et une des principales de ces mesures est l'établissement du scrutin secret dans les élections. Politiquement, la situation n'a point changé d'une manière sensible et reste à peu près ce qu'elle était. Il y a seulement un fait caractéristique, c'est que le ministère de M. Gladstone s'est visiblement raffermi depuis quelque temps. Au commencement de la session, il semblait un instant très menacé, il était l'objet des plus vives attaques, il perdait de jour en jour du terrain, et plus d'une fois il a été sur le point de voir la majorité lui échapper. Aujourd'hui il a repris de la force, et au moment où le parlement se sépare, il reste maître de la situation. Le dénoûment favorable de la question de l'*Alabama* n'a pas

peu contribué sans doute à ce retour de fortune pour le ministère anglais. Désormais cette question est entrée dans ce qu'on pourrait appeler la phase d'apaisement, elle dépend absolument de la décision du tribunal de Genève occupé à la débrouiller et à la résoudre. La situation de l'Angleterre reste donc aussi paisible et aussi régulière qu'on puisse l'imaginer. Il n'y a qu'un point difficile et délicat que nous ne voudrions pas appeler un point noir, puisque notre pays n'y est point étranger : c'est ce qui touche aux relations avec la France par suite de la dénonciation du traité de commerce. Le discours de la reine ne parle de ces questions qu'avec réserve et en laissant entrevoir la vraisemblance d'une solution favorable de ces difficultés; mais avant la séparation du parlement le ministre a déclaré qu'à l'expiration du traité l'Angleterre restait maîtresse d'adopter certaines mesures de défense, et depuis ce moment le parti conservateur semble s'engager dans une campagne pour arriver au rétablissement d'un droit sur les houilles exportées. Ce n'est là au surplus qu'un détail dans une question qui intéresse l'industrie tout entière et où les gouvernemens porteront assurément tout leur esprit de conciliation.

L'équilibre du monde est certes composé de bien des élémens, et il reste livré à bien des oscillations. Depuis quelques années, tout s'est concentré au cœur de l'Europe et dans les crises qui ont remué l'Occident, si bien que des questions qui auraient mis autrefois toutes les politiques sous les armes ont presque disparu dans le tourbillon des événemens, témoin la révision sommaire des conventions de 1856 sur la Mer-Noire. A mesure qu'on revient à un état plus régulier, ces questions reprennent leur importance naturelle, et le lien qui rattache les affaires d'Orient aux grands intérêts occidentaux se retrouve tel qu'il était. Ce qui vient de se passer à Constantinople n'est peut-être pas sans rapport avec ce mouvement des choses. En une nuit, une révolution de pouvoir s'est accomplie, un grand-vizir qui semblait dans l'éclat de la faveur est tombé subitement, un nouveau grand-vizir s'est élevé, et ce n'est pas là seulement une crise ministérielle ordinaire : c'est tout un changement de politique, de système de gouvernement; le coup de théâtre a été complet et aussi décisif qu'imprévu.

Que signifie en définitive cette révolution ministérielle? C'est la défaite des vieilles idées turques, qui avaient repris l'ascendant depuis dix mois, que Mahmoud-Pacha personnifiait au pouvoir, et qui viennent de succomber devant la politique de réforme et de progrès, représentée par Midhat-Pacha, le nouveau grand-vizir. Cette politique qui triomphe aujourd'hui à Constantinople n'a d'ailleurs rien d'inconnu, c'est celle qu'ont inaugurée et pratiquée longtemps les hommes d'état les plus éminens de la Turquie, Rechid-Pacha, Fuad-Pacha, Aali-Pacha, et ce qu'il faut remarquer, c'est que le déclin ou l'éclipse passagère de ces idées a coïncidé avec l'affaiblissement de l'influence occidentale par

suite des défaites de la France. Tout se réunissait à un moment donné pour favoriser cette crise dans les affaires de l'empire ottoman. La France ne pouvait plus rien; l'Angleterre, n'ayant plus auprès d'elle son ancienne alliée, venait de montrer son impuissance en livrant les traités qui avaient été le prix de la guerre de Crimée; l'Autriche était réduite à un rôle d'observation. Au même instant, par une fatalité de plus, Aali-Pacha, le dernier homme d'état de la Turquie demeuré fidèle malgré tout à la politique occidentale, succombait sous le poids du travail et des fatigues. C'est alors, à l'automne de 1871, que la direction des affaires de l'empire passait subitement aux mains de Mahmoud-Pacha, qui jusque-là n'avait marqué par aucune supériorité, qui n'avait été qu'un gouverneur de Tripoli fort équivoque, un ministre de la marine assez obscur, et qui se trouvait appelé par un hasard de la faveur du sultan à recueillir l'héritage d'Aali-Pacha. Le général Ignatief, ambassadeur de Russie, aidait, dit-on, à son avénement, comptant sans doute le retenir sous son influence; peut-être aussi le sultan Abdul-Aziz pensait-il trouver dans son nouveau grand-vizir un instrument tout prêt à exécuter le dessein qu'on lui a prêté plus d'une fois de changer l'ordre de succession à la couronne dans l'intérêt de son fils. Toujours est-il que Mahmoud-Pacha arrivait au pouvoir un peu comme un intrus; il y portait une certaine énergie, une extrême passion d'arbitraire, peu d'instruction, une antipathie prononcée contre tout ce qui s'appelle progrès occidental, et le fait est que son ministère de dix mois n'a été qu'une longue réaction contre toutes les idées de ses prédécesseurs.

La prétention de Mahmoud-Pacha était de gouverner à la turque, et sous plus d'un rapport il a certainement réussi. Ce qu'on avait fait avant lui, il se plaisait à le défaire. C'est ainsi qu'il renvoyait les ingénieurs européens appelés à Constantinople, les professeurs étrangers du lycée de Galata-Seraï, créé par les soins d'Aali-Pacha. Sous prétexte d'économie, il bouleversait l'organisation de l'empire, et assurément un des plus curieux spécimens de son génie administratif, une des inventions les plus imprévues et les plus bizarres, c'est le subterfuge qu'il a imaginé pour réduire les traitemens des employés. Il a créé un calendrier à l'usage du gouvernement, il a réduit les douze mois de l'année à neuf mois, de telle sorte que les malheureux employés ont d'un seul coup perdu trois mois d'appointemens : procédé aussi simple qu'ingénieux pour restaurer les finances du pays! Il est vrai que ce qu'on épargnait sur de modestes employés passait au grand-vizir et à ses créatures. Mahmoud-Pacha s'est servi de deux moyens pour prolonger sa faveur le plus longtemps possible : il a flatté le sultan dans ses idées préférées, dans ses goûts de prodigalité, et il a eu le soin d'éloigner tous ceux qui auraient pu lui porter ombrage. Dès son avénement, il frappait ou il exilait dans des emplois lointains tous les hommes distingués qui avaient servi les administrations précédentes, l'ancien ministre de la guerre

Hussein-Avni-Pacha, l'ancien président du conseil d'état Namik-Pacha, Haidar-Effendi, qui avait été ambassadeur à Vienne, puis préfet à Constantinople. Quant à ses collègues dans son propre ministère, il les changeait et les remplaçait incessamment selon son humeur ou selon son intérêt. Son unique préoccupation était d'avoir auprès de lui des créatures pour lui obéir et de faire le vide auprès du sultan. A vrai dire, Mahmoud-Pacha a passé ces dix mois à exercer l'arbitraire asiatique le plus absolu, poursuivant les hommes qui l'inquiétaient, supprimant les journaux dont il redoutait les indiscrétions, désorganisant tout, intervenant jusque dans les affaires de l'église bulgare et de l'église arménienne pour les troubler. Seulement il n'a pas vu que même en Turquie l'opinion commençait à être quelque chose, que les mécontentemens qu'il provoquait jusque parmi les musulmans se redresseraient contre lui, et que le sultan, éclairé un jour ou l'autre d'une lueur de vérité, pourrait bien le laisser retomber, comme il l'avait élevé. C'est ce qui est arrivé. Mahmoud-Pacha, se croyant tout-puissant, a voulu trop triompher, et en cherchant à se débarrasser de son dernier rival, Midhat-Pacha, il a rencontré justement celui qui a été tout à la fois l'instrument de sa chute et son successeur. Tout cela s'est passé un peu à la façon d'un imbroglio oriental.

Quels ressorts secrets ont été mis en jeu? Comment le sultan Abdul-Aziz s'est-il laissé détacher subitement du grand-vizir auquel la veille encore il prodiguait ses faveurs, pour aller chercher Midhat-Pacha, qu'on avait envoyé par une disgrâce mal déguisée comme gouverneur à Bagdad? Les mystères du sérail ne sont pas faciles à pénétrer. Ce qui est certain, c'est que, même dans son exil de Bagdad, Midhat-Pacha restait un personnage important, considéré comme un des premiers hommes de la Turquie, représentant les traditions de lumière et de progrès de l'administration d'Aali-Pacha, et au fond bien vu du sultan lui-même. Il avait donné un certain éclat à son gouvernement de Bagdad, lorsque récemment, soit par raison de santé, soit par dégoût, il donnait sa démission en annonçant son retour à Constantinople, — il était même déjà parti et était arrivé à Alep. Ce n'était pas l'affaire de Mahmoud, qui redoutait en lui un compétiteur dangereux, et qui s'empressait de l'arrêter par le télégraphe en lui expédiant l'ordre de se rendre provisoirement à Angora; mais c'est ici que l'intrigue turque se complique. Malgré tous les efforts de Mahmoud, Midhat-Pacha avait pu conserver des rapports directs avec le sultan; il s'est servi de ce moyen pour se faire autoriser par le souverain à se rendre à Constantinople, et il a réussi. Une fois à Constantinople, il avait assez de crédit et il était assez habile pour soutenir la lutte au besoin. Mahmoud aurait peut-être consenti à partager avec lui le pouvoir, et, en fin de compte, au lieu de l'envoyer à Angora, il l'a nommé gouverneur d'Andrinople. Midhat-Pacha s'est laissé nommer, il a eu l'air de se disposer à partir, il

a obtenu du sultan une audience de congé, et là il a sans doute réussi à éclairer le souverain sur la marche de l'administration, puisque dès ce moment tout était fini. Une brusque disgrâce allait frapper Mahmoud, et Midhat-Pacha était proclamé grand-vizir. Ce qui prouve que ce dénoûment répondait à un instinct public, c'est qu'aussitôt Constantinople a été en fête. Une foule joyeuse a entouré le palais impérial ; Midhat-Pacha a été salué à son arrivée par des ovations. Le soir, des barques illuminées et pavoisées, remontant le Bosphore, sont allées acclamer le sultan et donner des charivaris à Mahmoud-Pacha. Jamais on n'avait vu de telles manifestations populaires dans la capitale turque.

Les illuminations et les manifestations passent à Constantinople comme partout; une seule chose reste sérieuse, c'est que cette dernière tentative pour ramener la Turquie à l'immobilité fataliste, pour la détacher de l'Europe, cette tentative a échoué, et l'empire ottoman revient par un mouvement naturel à ces traditions de réformes mesurées, de bon accord avec l'Occident, dont trois générations d'hommes d'état avaient fait un système permanent et suivi. Mahmoud-Pacha disparaît sans être accompagné d'un regret, après avoir tout remué et en laissant la confusion derrière lui. Le nouveau grand-vizir a pour ainsi dire à reprendre une œuvre momentanément interrompue et mise à mal; il a l'administration à reconstituer, les services publics à réorganiser. Ses premiers actes révèlent les pensées réparatrices qu'il porte au pouvoir. Il a commencé par faire cesser cette tyrannie que Mahmoud étendait partout. Il a rendu la liberté aux journaux, qui ont reparu imprimés en lettres d'or, comme pour célébrer l'ère nouvelle. Il a rappelé de l'exil tous ceux que le dernier grand-vizir avait frappés. Les hommes qu'il paraît devoir associer à son administration sont ceux qui ont déjà servi avec lui, qui partagent ses idées, qui ont été ministres avec Aali-Pacha. Ce serait évidemment une puérilité de trop s'ingénier à chercher dans cette révolution ministérielle une victoire ou une défaite pour l'influence particulière d'une puissance quelconque. C'est un acte d'initiative intelligente et indépendante de la part du sultan, un retour naturel à la seule politique où la Turquie puisse trouver sa défense et sa régénération, et s'il y a un danger pour Midhat-Pacha, c'est en quelque sorte le déchaînement de confiance qui se précipite vers lui. Quant à cet incident d'étiquette diplomatique qui s'est élevé il y a quelques jours dans l'audience de congé que notre ambassadeur à Constantinople, M. le marquis de Vogué, a eue du sultan, c'est là certainement une de ces questions qui ne résistent pas à une explication et qui ne peuvent surtout troubler des rapports traditionnels de cordialité. Pour la France, l'unique intérêt est de savoir l'empire ottoman indépendant et bien gouverné; son unique satisfaction est de voir que, le jour où elle a paru s'affaisser, la politique de la Turquie a dévié de sa ligne, le jour où elle

commence à se relever, cette politique revient d'elle-même à ses affinités naturelles, aux idées qui la rapprochent de l'Occident.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA CONCURRENCE DES VOIES DE COMMUNICATION.

Quel rôle convient-il d'assigner aux voies navigables en présence des chemins de fer? Doivent-elles être améliorées et complétées par de grands travaux? Est-ce par la concurrence de l'industrie batelière qu'il faut combattre les dangers du monopole des compagnies? Ces questions, souvent agitées, mais non résolues, reviennent actuellement à l'ordre du jour; l'assemblée nationale a institué des commissions et ouvert une enquête pour les élucider. Après les désastres sans précédent qui ont frappé notre fortune, nous ne pouvons plus disposer en faveur des travaux publics que de capitaux très restreints; au moins faut-il en tirer le meilleur parti possible en les consacrant à des entreprises vraiment productives. Il importe donc plus que jamais peut-être d'examiner les problèmes économiques qui se rattachent à l'industrie des transports.

Les voies de communication se divisent en trois groupes : routes, canaux, chemins de fer. Les routes, qui avaient autrefois une influence prépondérante, ne desservent aujourd'hui que des transactions locales : elles sont encore d'une grande utilité pour les transports à faible distance. N'ayant pour elles ni le bon marché des transports ni la célérité, elles ne peuvent plus figurer qu'au second plan dans les préoccupations du pouvoir central. Les voies navigables et les chemins de fer restent donc seuls en présence pour constituer les grandes artères du mouvement commercial. Le chemin de fer, comparé à la voie navigable, rend des services plus variés, car il se prête au transport des voyageurs en même temps qu'à celui des marchandises, et il offre l'inestimable avantage de la vitesse; aussi l'existence d'un canal ne pourra-t-elle jamais être invoquée comme un argument péremptoire contre l'utilité d'un chemin de fer riverain. Toutefois la puissance des transports par eau pour le déplacement des grandes masses peut atteindre des limites inaccessibles aux transports sur rails. Sur la voie navigable, le marché du mouvement commercial reste librement ouvert à la concurrence, et peut offrir au consommateur l'avantage de l'économie; enfin les bateaux peuvent prendre et laisser du fret en tous les points de leur parcours, tandis que sur la voie ferrée le nombre des gares est forcément restreint. Ainsi, pour le transport des marchandises encombrantes, le chemin de fer et la voie navigable offrent chacun des avantages parfaite-

ment distincts et comparables en importance. Si l'on posait en principe que la concurrence de deux artères de communication aboutissant aux mêmes points fût un bienfait public, c'est sur une large échelle qu'il faudrait améliorer et accroître le réseau navigable.

Reste à savoir si cette concurrence est profitable aux intérêts généraux du pays. Sur ce point, l'opinion publique n'a pas toujours été la même. En 1852, les chemins de fer, qu'on avait accueillis lors de leur création avec inquiétude et méfiance, étaient en faveur, au grand détriment de la navigation; on doutait fort que cette dernière pût rendre à l'avenir d'assez grands services pour compenser les sacrifices financiers qu'elle avait exigés déjà, et qu'elle réclamait encore. En 1860 au contraire, on présentait la batellerie comme le modérateur indispensable du monopole des compagnies de chemins de fer; une lettre adressée au ministre des travaux publics par le chef de l'état provoquait diverses mesures administratives et financières destinées à donner à l'industrie batelière les moyens de faire « une juste concurrence » aux voies ferrées. Aujourd'hui les opinions sur cette question de concurrence sont très partagées, bien qu'au fond la contradiction ne soit qu'apparente. Lorsqu'un chemin de fer et un canal fonctionnent *concurremment*, ce n'est pas toujours un bien ni toujours un mal; c'est tantôt l'un, tantôt l'autre. Il y a là une formule à chercher.

La concurrence, en matière de production, ne contribue d'une manière efficace à l'accroissement des richesses que s'il n'y a pas *double emploi*. Supposons par exemple que deux usines semblables, d'égale importance, soient établies côte à côte et desservent un cercle de localités voisines, au-delà desquelles tout débouché leur est interdit par la force des choses; supposons encore que la consommation des produits de ces usines atteigne à peu près le maximum possible et que chacune d'elles dispose du matériel nécessaire pour une fabrication égale ou un peu supérieure à la moitié de ce maximum. La concurrence de ces deux industries amènera d'excellens résultats; chacune d'elles agira sur l'autre comme un stimulant, les produits seront livrés au consommateur au meilleur marché possible. Supposons maintenant que chacune de ces usines se propose de doubler son chiffre d'affaires, et augmente en conséquence son matériel et son outillage. Les situations relatives restent les mêmes; mais les capitaux immobilisés et les frais généraux ont augmenté de part et d'autre, il faut que les usiniers vendent plus cher que précédemment ou qu'ils se résignent au sacrifice des sommes qu'ils viennent de dépenser imprudemment. Par conséquent, perte pour les consommateurs ou perte pour les fabricans, voilà l'effet d'un double emploi surgissant à côté de la concurrence.

En 1852, les chemins de fer suffisaient en général à toutes les demandes du commerce; l'industrie batelière ne pouvait donc se déve-

lopper qu'au détriment des voies ferrées. Améliorer ou compléter les voies navigables concurrentes, c'était alors risquer un double emploi, nécessairement onéreux pour la fortune publique. Pendant les années suivantes au contraire, il y eut dans l'industrie des transports un accroissement d'activité si rapide qu'un certain nombre de voies ferrées devinrent, malgré leur puissance de traction, incapables de répondre à elles seules aux demandes du public. C'est alors que la concurrence de la batellerie, sur les canaux voisins de ces lignes insuffisantes, apparut comme un véritable bienfait; l'amélioration de ces canaux devint une œuvre féconde en résultats économiques. Considérons par exemple la partie de notre réseau navigable qui s'étend sur les départemens desservis par la compagnie des chemins de fer du Nord. Ces canaux et rivières, dont l'ensemble communique par Chauny avec le reste de la France, présentent un développement d'environ 950 kilomètres. Ils desservent les ports de Saint-Valery, Gravelines, Calais et Dunkerque, les centres industriels et les houillères du Nord et du Pas-de-Calais, les importans bassins belges de Mons et de Charleroy; de là des alimens considérables pour l'industrie des transports. Le chemin de fer prend à peu près le maximum de chargement possible; l'excédant passe à la batellerie et produit un mouvement commercial de 480 millions de tonnes kilométriques. Sur ces voies navigables, le droit de navigation prélevé par l'état produit 1,100,000 francs par an : c'est à peu près ce que coûtent l'entretien et les réparations ordinaires; il y a donc équilibre entre la recette et la dépense. Les travaux d'amélioration exécutés dans ces dernières années, et les réductions successives du droit de navigation ont eu pour conséquence heureuse un notable abaissement du prix des transports. La tonne de houille de Mons, qui payait en 1855 un fret de 10 fr. 70 cent. pour aller à Paris, ne payait que 6 fr. 40 cent. en 1869. Comme il s'agit d'un parcours de 350 kilomètres, ce dernier prix correspond au faible chiffre de 0 fr. 018 par tonne kilométrique, et pourtant les péniches de Mons, qui font ces transports, ont à supporter les inconvéniens du retour à vide. Par le chemin de fer, la tonne de houille paie 9 fr. 20 cent. de Mons à Paris. On voit que l'industrie batelière rend, dans cette partie de la France, de véritables services, parce que la concurrence des canaux et des voies ferrées n'y est pas accompagnée d'un double emploi.

Les résultats sont tout autres pour les canaux de Bretagne, qui communiquent par Nantes avec le reste du réseau et s'étendent, concurremment avec les voies ferrées des compagnies d'Orléans et de l'Ouest, sur les départemens de la Loire-Inférieure, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère. Les centres industriels n'abondent pas dans ces contrées, où l'on ne trouve d'ailleurs aucun bassin houiller; aussi les chemins de fer n'y récoltent-ils qu'un faible trafic; quant à la batellerie, elle y végète sur un mouvement commercial d'à peine 20 mil-

lions de tonnes kilométriques. L'entretien et les réparations ordinaires de ce réseau, d'environ 650 kilomètres, coûtent annuellement à l'état 450,000 francs; l'impôt de navigation n'en rapporte que 30,000; perte sèche pour le budget, 420,000 francs. Le fret varie, sur ces voies navigables, de 3 à 5 centimes par tonne et par kilomètre; c'est à peine une économie sur les prix du chemin de fer pour les marchandises encombrantes; on ne peut donc pas dire que le sacrifice annuel de l'état se transforme en profit pour le public. Nous devons regarder ces canaux de Bretagne comme un héritage actuellement onéreux pour nous; c'est, pour ainsi dire, une bouche inutile à laquelle nous servons une pension alimentaire. Si, au bout d'un certain nombre d'années, les transactions commerciales prennent dans cette partie de la France une assez grande activité pour que l'encombrement des marchandises commence à se faire sentir sur les voies ferrées, alors le moment sera venu d'améliorer le réseau navigable pour permettre à la batellerie d'abaisser ses prix de transport. Jusque-là, en consacrant nos capitaux à des travaux de ce genre, nous ne ferions qu'aggraver les inconvéniens du double emploi; ce serait nous imposer des charges nouvelles.

Ces considérations suffiront pour définir le rôle économique qu'il convient d'assigner en présence des chemins de fer à nos voies navigables. La concurrence faite aux voies ferrées par la batellerie commence à devenir profitable au moment où ces voies deviennent insuffisantes pour le transport des marchandises. Tant que la demande des expéditeurs n'atteint pas l'offre possible de la voie ferrée, la concurrence d'un canal est non-seulement improductive, mais onéreuse pour la fortune publique. *Concurrence sans double emploi,* telle est la formule qu'il s'agissait d'établir; elle répond aux questions que nous nous sommes posées.

Il nous reste à faire une remarque très générale. En voyant combien la consommation en matière de transports s'est augmentée depuis un quart de siècle, on serait tenté de croire qu'elle est susceptible d'un développement indéfini; ce serait une erreur. C'est dans notre siècle qu'on a vu l'inauguration du *règne de la houille,* origine d'une grande et féconde révolution industrielle. Au moyen de cette force nouvelle, la production s'est multipliée en même temps que les rails se posaient sur le sol, pour développer et perfectionner le mécanisme des échanges. Sans doute de nouveaux progrès restent à faire : ils constitueront une source de bien-être matériel et moral; mais, à mesure que les mailles de notre réseau de chemins de fer se resserrent davantage, on se rapproche évidemment d'un maximum d'utilité qui rendrait superflue la création de nouvelles artères. Déjà les progrès dans l'activité des transports se font avec moins de rapidité; on tend pour ainsi dire vers un état stationnaire. Il faut, pour ce motif, qu'une grande sagacité préside au choix des nouvelles entreprises, car bien souvent les inconvéniens

du double emploi pourraient se faire sentir à côté d'avantages insuffisans pour les compenser. FÉLIX LUCAS.

LES INSTITUTIONS MILITAIRES EN FRANCE.

I. *La Réforme militaire,* par M. le comte de Riencourt, 1871. — II. *Insuffisance des pensions accordées aux militaires blessés,* par le même, 1872. — III. *Les Ambulances de Paris pendant le siége,* par M. Alexandre Piedagnel, 1872, 2e édition.

Pendant les quatorze siècles de son existence, la vieille monarchie française n'a pas compté vingt années de paix consécutive. Les guerres féodales, les guerres civiles et religieuses, les guerres étrangères ont tour à tour ravagé le royaume; nous sommes de tous les peuples de l'Europe celui qui s'est le plus souvent et le plus longtemps battu, et, par une singulière imprévoyance, nous nous sommes toujours laissé devancer, en fait de recrutement, d'armement, d'améliorations matérielles, par les adversaires contre lesquels nous avions à lutter. Il y a là, entre le passé et le présent, une analogie qu'il est bon de signaler, car depuis les désastres des temps féodaux jusqu'aux désastres de la dernière invasion les mêmes causes ont produit les mêmes effets.

Dans la première période de la guerre de cent ans, nos armées ne sont qu'une cohue désordonnée, *inconditum agmen,* comme dit Tacite en parlant des armées gauloises. Elles ne connaissent aucune discipline; elles vivent de pillage, créent la famine partout où elles passent et meurent de faim sur la terre qu'elles sont chargées de défendre. Les Anglais au contraire sont admirablement pourvus sous le rapport du matériel et de l'armement; ils marchent accompagnés de convois de vivres, de forges, de fours de campagne, d'équipemens de rechange (1); au lieu de former comme les nôtres un assemblage confus de contingens féodaux et municipaux, ou de mercenaires étrangers, commandés par des chefs indépendans les uns des autres, leurs divers corps de troupes sont reliés entre eux par une forte hiérarchie. Leurs archers lancent à 200 mètres des flèches qui percent les armures de fer, tandis que notre *pèdaille* se bat avec des épieux, des coutelas ou des bâtons. Charles V leur emprunte une partie de leur organisation; il crée les francs-archers, discipline la cavalerie, change la tactique en donnant aux armes de jet la supériorité sur les armes de main, et, grâce à des mesures sagement combinées, aux améliorations introduites dans toutes les branches du service, il jette les Anglais hors du royaume; mais à sa mort tout retombe dans le chaos. La noblesse s'inquiète de ces soldats des paroisses « qui surmontaient, dit Juvénal des Ursins, les Anglais à bien tirer, et qui eussent été plus puissans que les princes et les seigneurs,

(1) Froissart, ch. 441, intitulé : « Cy comman les seigneurs d'Angleterre menaient avec eux toutes choses nécessaires. »

s'ils se fussent mis tous ensemble. » On n'en conserva qu'un petit nombre dans quelques villes privilégiées; on désarma les autres; la cavalerie féodale reprit sa prépondérance et son indiscipline, et la défaite d'Azincourt vint nous apprendre, comme à Crécy et à Poitiers, que le courage ne suffit pas pour gagner des batailles. Jeanne d'Arc devina avec l'intuition du génie la cause de nos revers; avant de combattre, elle organisa avec des hommes d'élite, bien équipés, bien disciplinés, l'armée de la délivrance. Les états-généraux, éclairés par son exemple, demandèrent en 1430 la création d'une force régulière et permanente; leur vœu se réalisa quelques années plus tard par l'établissement des *compagnies d'ordonnance* et la reconstitution des francs-archers, ce qui donna un effectif de 27,000 hommes placés sous les ordres « de capitaines vaillans et saiges, rotiers et experts en fait de guerre et ayant de quoi perdre, » c'est-à-dire de capitaines qui se trouvaient en qualité de propriétaires directement intéressés à la défense du pays. La victoire resta fidèle aux compagnies d'ordonnance, comme aux armées de Charles V et de Jeanne d'Arc, car, ainsi que le disait le maréchal de Villars à Louis XIV : « Sire, je connais vos sujets : on peut tout faire avec eux quand ils sont bien armés, bien nourris, bien commandés. »

A dater du règne de Charles VII *le Victorieux,* la France a toujours eu sous les armes un corps de troupes réglées; mais la pénurie des finances ne permettait pas de maintenir en temps de paix l'effectif sur un pied respectable. Lorsque la guerre éclatait, il fallait tout créer, et, comme la noblesse était seule astreinte au service obligatoire, le recrutement présentait de grandes difficultés. L'institution des légions provinciales par François Ier, celle des milices par Louis XIV, ne donnèrent point les résultats qu'on pouvait en attendre. Les efforts tentés par l'ancienne monarchie pour former une armée nationale et unitaire échouèrent l'un après l'autre, et sous Louis XVI, sur les 130,000 hommes qui constituaient notre effectif, les mercenaires étrangers comptaient encore pour un cinquième. Sauf quelques rares époques, la question de l'armement, de l'équipement, des services de campagne, de l'instruction spéciale a toujours laissé beaucoup à désirer. Une partie de nos fantassins était armée de piques, quand la plupart des autres fantassins de l'Europe étaient armés de mousquets; à Steinkerque, les gardes anglaises avaient des fusils à silex, quand les gardes françaises n'avaient encore que des fusils à mèche. A Rosbach, nous faisions des feux de *billebaude,* où chaque soldat s'avançait de trois pas hors du rang pour tirer, quand les Prussiens avaient *les feux de marche* et tiraient par pelotons et par bataillons. Les premiers arsenaux de l'état ne datent que de François Ier, les premières ambulances de Henri IV, les premiers hôpitaux militaires de Richelieu, le premier code militaire de Louis XIV, les premiers essais de casernement de Louis XV. Quelques-uns de nos rois et de nos ministres ont réalisé dans notre organisation de très notables progrès; mais

le bien qu'ils ont fait tenait exclusivement à leur personne. Chaque fois que la mort est venue les frapper, leur œuvre a disparu en même temps qu'eux, et Louvois est presque le seul qui ait laissé après lui des institutions durables.

La guerre de 1870 a offert un nouvel et bien triste exemple des dangers auxquels nous ont exposés tant de fois déjà notre fausse sécurité, notre excessive confiance dans notre courage, notre ignorance de ce qui se passe au-delà de nos frontières. Les peuples comme les individus se corrigent par le malheur, et le soin avec lequel sont étudiées aujourd'hui les questions qui se rattachent à l'avenir de nos armées prouve que la douloureuse expérience de nos désastres ne sera point perdue. Une vaste enquête est ouverte sur les institutions des diverses puissances européennes, et chacun se fait un devoir d'apporter à l'œuvre de la réorganisation le concours de son patriotisme et de ses lumières.

L'auteur de *la Réforme militaire*, M. le comte de Riencourt, n'appartient pas à l'armée; mais il a rempli dans la diplomatie des fonctions importantes : il a beaucoup vu, beaucoup observé, et longtemps avant 1870 il avait été frappé de l'énorme disproportion des forces que la France et l'Allemagne pouvaient mettre en ligne. Au moment de la guerre de Crimée, il avait fallu de grands efforts pour mobiliser immédiatement cinq divisions. Après la paix de Paris, on sentit la nécessité d'organiser une réserve, et l'organisation nouvelle fut encore très défectueuse. En Italie, on eut beaucoup de peine à faire entrer en campagne cinq corps d'armée, soit environ 145,000 combattans effectifs. Sadowa fit naître de justes appréhensions; cependant on se rassurait en se disant que, la population de la France étant à peu de chose près égale à celle de l'Allemagne, on serait toujours en mesure de maintenir l'équilibre. Les faits donnèrent un cruel démenti à cet imprévoyant optimisme, et, comme le dit avec raison M. de Riencourt, c'est avant tout dans la différence d'organisation des deux armées et leur force numérique qu'il faut chercher la cause la plus directe de nos revers. Nous sommes entrés en ligne avec 200,000 hommes : nos réserves étaient si mal constituées qu'elles n'avaient pu rejoindre leurs régimens; nos bataillons, qui devaient être de 800 hommes, en comptaient à peine 400. Les Prussiens au contraire s'avançaient avec 450,000 combattans effectifs, derrière lesquels 300,000 autres étaient massés sur toutes les routes qui convergent vers la France, et ceux-ci en avaient encore derrière eux 500,000 prêts à les suivre. Pendant toute la durée de la campagne, les vides qui se produisaient dans les rangs étaient immédiatement comblés, et au moment de la conclusion de l'armistice chaque compagnie d'infanterie prussienne avait encore ses 250 hommes comme au moment de l'entrée en campagne. Aujourd'hui le problème du nombre est résolu par le service obligatoire; mais il reste les cadres qu'il faut mettre en rapport avec la nouvelle organisation, l'instruction spéciale, la discipline à laquelle il

faudra plier des jeunes gens habitués à l'indépendance et aux douceurs de la vie, les économies à réaliser dans certaines branches des services pour en améliorer d'autres plus importantes sans imposer de nouveaux sacrifices au trésor. M. de Riencourt touche rapidement à toutes ces questions, et nous fait connaître comment elles sont résolues ou envisagées à l'étranger par les hommes les plus compétens. Ses idées sont justes, nettement exprimées; toutefois il ne leur donne pas toujours le développement qu'elles comportent, et nous lui ferons à ce sujet une critique qu'on a rarement l'occasion d'adresser aux écrivains qui traitent des sujets spéciaux, c'est de s'être enfermé dans un cadre trop étroit.

Justement préoccupé des moyens de fortifier l'esprit de sacrifice et de dévoûment qui est le mobile des grandes actions, M. de Riencourt s'est demandé si la France ne pouvait pas faire plus qu'elle n'a fait jusqu'ici pour assurer le sort de ces nobles victimes du devoir que la mort n'épargne sur les champs de bataille que pour leur laisser une vie incomplète et trop souvent précaire. Membre du conseil de la Société de secours aux blessés, il a pu constater que, malgré les efforts du gouvernement, la sollicitude du ministre de la guerre et la bienfaisance privée, un grand nombre de nos soldats ne rentrent dans la vie civile que pour y retrouver ces redoutables ennemis qu'on appelle la misère et la faim. Il les suit pour ainsi dire pas à pas dans les conditions diverses qui les attendent, depuis le moment où ils entrent au dépôt avec une solde de 80 centimes par jour, jusqu'au moment où, après de longues formalités bureaucratiques, leur pension est enfin définitivement réglée. Le minimum de cette pension est aujourd'hui de 365 francs (1). Il faut y ajouter, pour un certain nombre de retraités, les 100 francs de la médaille militaire, et, pour ceux qui forment ce qu'on pourrait appeler la glorieuse aristocratie des mutilés, les 250 francs de la Légion d'honneur; mais les blessures, même les plus graves, ne constituent pas un droit absolu à la décoration. Il faut donc, comme règle générale, s'en tenir aux fixations de la loi, et il est évident que ces fixations sont insuffisantes. Les blessés ont, il est vrai, la ressource des Invalides; le gouvernement donne des emplois à quelques-uns de ceux qui sont encore capables de les remplir; les pensions dépassent souvent le minimum des 365 francs, et l'assemblée nationale a voté à titre de secours une somme très importante. Ce sont là sans doute de grands soulagemens; cependant le régime des Invalides, fort doux d'ailleurs, est encore le régime militaire, le casernement à perpétuité; il présente de graves inconvéniens pour les hommes qui conservent avec une certaine activité, la liberté de locomotion, et la plupart des blessés préfèrent leur pension, toute modique qu'elle soit, au séjour de l'hôtel. L'admission aux emplois est purement facultative, et les bles-

(1) Depuis la guerre de Crimée, les amputés touchaient 600 francs; mais cette somme leur était faite au moyen de 235 francs que la liste civile ajoutait à la pension légale. Ce supplément a disparu avec la liste civile.

sés qui en profitent ne sont nécessairement pas ceux qui ont été le plus grièvement frappés; les supplémens de pension sont subordonnés aux nécessités budgétaires, et les secours votés par l'assemblée ne remédient qu'imparfaitement à la pénible situation des 10,000 mutilés des guerres de Crimée, du Mexique, d'Italie, de Chine et de Cochinchine, et des 15,000 mutilés de la dernière campagne.

Que faut-il faire pour remédier à cet état de choses? Il faut, dit M. de Riencourt, assurer aux hommes qui sont encore capables de les remplir des emplois en rapport avec leurs facultés et leur instruction. — Il faut procurer aux autres, c'est-à-dire à tous ceux qui sont hors d'état de travailler, une existence relativement aisée, en augmentant leur retraite proportionnellement à leur état d'impuissance et d'infirmité; — il faut réserver exclusivement l'hôtel des Invalides aux mutilés qui n'ont point de famille; — il faut enfin organiser l'assistance militaire comme un grand service national non-seulement pour acquitter une dette sacrée envers les enfans de la patrie commune, mais aussi pour raffermir les courages contre les terribles éventualités de la guerre, car il est de notoriété publique dans toutes les administrations que les actes de dévoûment augmentent, lorsque ceux qui les accomplissent ont acquis la certitude que des moyens de vivre honorables et suffisans leur sont réservés en cas de blessures, ou garantis à leurs veuves en cas de mort. M. de Riencourt dit avec raison à ce sujet que la prévoyance qui a présidé à l'organisation des secours aux veuves et aux enfans des matelots de l'inscription maritime n'a pas été sans influence sur l'héroïque dévoûment dont nos marins ont donné tant de preuves dans la dernière guerre. Il évalue à 10 millions environ la somme qui serait nécessaire pour réaliser les améliorations qu'il propose; mais il ne veut point mettre cette nouvelle charge au compte de notre budget déjà si surchargé. Il cherche, et il indique quels seraient, suivant lui, les voies et moyens à l'aide desquels on pourrait alimenter la caisse de l'assistance militaire sans accroissement de dépenses pour l'état. Parmi ces moyens il en est de très pratiques; il en est aussi quelques-uns qui soulèvent des objections, tels par exemple que la suppression, pour les militaires qui seraient notoirement dans l'aisance, du traitement attaché à la légion d'honneur et à la médaille; mais ces objections n'infirment en rien la pensée qui a inspiré sa brochure. Un honorable député de la Somme, M. de Rambures, a déposé sur le bureau de l'assemblée nationale deux propositions de lois fort détaillées qui donnent un programme complet d'organisation. Nous avons tout lieu d'espérer que cette généreuse initiative portera ses fruits, et nous l'espérons d'autant plus que la guerre de 1870 a fait éclater en faveur de nos blessés un admirable élan de patriotisme et de charité. *Les Ambulances de Paris pendant le siège* nous en donnent la douloureuse et touchante histoire.

L'auteur de cet intéressant petit livre, M. Alexandre Piedagnel, ancien

officier d'administration de la marine, avait déjà donné des preuves de son dévoûment en soignant dans le golfe du Mexique les malades atteints de la fièvre jaune sur un bâtiment de l'état, le *Tonnerre,* qui perdit plus des trois quarts de son équipage. Frappé deux fois par cette maladie cruelle, il fut forcé de renoncer au service actif; mais il a voulu payer encore sa dette au pays pendant l'investissement de la capitale. Il a étudié dans le plus grand détail, pour appliquer et propager les meilleurs procédés, l'organisation des ambulances fondées par l'état, les municipalités, les grandes administrations, les personnes privées; il les a visitées presque toutes, il a tenu note de tous les faits qui l'ont frappé, et, par une discrétion bien rare, il a toujours parlé des autres et jamais de lui-même. On ne lira pas sans intérêt ces pages écrites sous l'impression du moment, et qui portent la vive empreinte de ces brusques retours d'espérance et de découragement qui pendant quatre mois et demi ont tenu en suspens la population parisienne, sans jamais lasser le dévoûment de ceux qui s'étaient consacrés au soulagement des affreuses douleurs que la guerre traîne à sa suite. On peut ouvrir au hasard ce livre d'or de la charité; les mots dévoûment, abnégation, générosité, y reviennent à chaque page, non comme un éloge banal, mais comme la constatation de faits réels et connus de tous. Le *comité des ambulances de la presse* réunit une somme de 1,200,000 francs au moyen de souscriptions ouvertes dans les journaux de Paris et de la province; il crée douze hôpitaux-ambulances, trente ambulances annexes, et sur la ligne d'investissement cinq postes de secours. Les jours de sortie deux cents voitures vont recueillir les blessés sur le lieu du combat, et l'on évalue à 12,000 au moins le nombre de ceux qui pendant le siége ont été ramenés dans Paris par les soins de l'infatigable comité. L'ambulance du Théâtre-Français offre un modèle accompli de confortable, de bonne tenue, de sollicitude infatigable. Mmes Lafontaine, Ricquier, Brohan, Jouassain, Marquet, Dubois, Favart, se surpassent dans le rôle si nouveau pour elles d'infirmières et de sœurs de charité.

L'Odéon, les Variétés, le Théâtre-Italien, ne restent point en arrière : ils ont, comme le Théâtre-Français, leurs ambulances modèles, et nous y trouvons encore au chevet de nos blessés les artistes les plus aimées et les plus applaudies; une foule de personnes privées, parmi lesquelles l'auteur cite particulièrement MM. Klein, Richard Wallace, le baron de Rothschild, Gunzburg, le docteur Blanche, le curé de Saint-Philippe-du-Roule, Mme Ménier, Mlle Louise Bader, la baronne J. de Rothschild, ont prodigué à nos soldats les secours les plus généreux et les plus empressés. Le comité évangélique a pour sa part entretenu, tant au collége Chaptal que sur divers autres points, plus de sept cents lits; la Société internationale a su admirablement utiliser les 6,005,000 fr. de dons en argent, et les 2 millions de dons en nature qu'elle a reçus tant de la France que de l'étranger; elle a distribué des secours de

toute espèce, linge, charpie, vins, médicamens, elle a organisé quatorze ambulances volantes, et, chaque fois que des combats ont été livrés, elle a envoyé, sous la conduite de M. le docteur Chenu, cent cinquante voitures pour recueillir pendant l'action les blessés sur le champ de bataille.

Le corps médical a fait des prodiges de courage et de science. Les corporations religieuses ont rivalisé de zèle et de charité; pour reconnaître les services qu'elles ont rendus, il aurait fallu les nommer toutes, depuis les petites sœurs des pauvres jusqu'aux dominicains d'Arcueil et aux jésuites de Vaugirard. Le récit détaillé de tous les actes de dévoûment aurait demandé plusieurs volumes, et l'auteur a dû nécessairement se borner; mais son livre n'en est pas moins très intéressant; quand on l'a lu, on se sent rassuré pour l'avenir en voyant tout ce que la France renferme de patriotisme et de sentimens généreux. Si les enseignemens de l'histoire ne sont pas un vain mot, si le présent n'est que le passé qui recommence, on peut croire que les épreuves que nous venons de traverser, quelque douloureuses qu'elles soient, n'abattront pas notre fortune, car nous en avons subi vingt fois dans le passé de plus terribles encore. La vieille France a été en proie à des famines périodiques « qui tournaient, comme le dit Saint-Simon, le royaume en un vaste hôpital de mourans et de désespérés. » Au XVIe siècle, elle a vu en vingt ans 800,000 individus tomber victimes de la guerre et de la misère. Elle a lutté contre les invasions anglaises, les invasions espagnoles, les coalitions européennes; elle a été réduite parfois à une détresse si profonde que Charles VI n'avait pas même de quoi payer le baptême de ses enfans, que le plus populaire de ses rois, Henri IV, était forcé au début de son règne d'emprunter quelques centaines d'écus à ses maîtresses, et que Louis XIV en 1713 ne pouvait se procurer 4 millions argent comptant qu'en souscrivant à des banquiers hollandais pour 32 millions de traites. Cependant au milieu de ses désastres la France a toujours grandi, car elle possède une vitalité qu'on ne retrouve chez aucun autre peuple; il suffit de quelques années de paix, de bonne administration, de sagesse dans la nation ou le gouvernement, pour ramener sa prospérité, et, dans les continuelles alternatives d'abaissement et de grandeur qui sont comme le fonds même de son histoire, elle se relève plus vite encore qu'elle ne tombe.

CH. LOUANDRE.

Traité élémentaire de chimie organique, par M. Berthelot; Paris, Dunod, 1872. — *Traité de chimie technologique et industrielle*, par Fr. Knapp, traduit sous la direction de E. Merijot et A. Debize; Paris, Dunod, 1872.

Il y a deux sortes de chimie, celle des savans, dont peu de personnes pénètrent les secrets, et celle des industriels, que tout le monde devrait connaître, car on en fait sans cesse l'application dans les actes ordi-

naires de la vie. Il n'y a peut-être pas de branche des connaissances humaines où la théorie ait aussi souvent servi et devancé la pratique, et de ce bon accord entre savans et industriels sont sorties quantité d'inventions admirables qui ont transformé l'industrie depuis trente ou quarante ans. Nos usines en sont venues au point de ne presque plus avoir de matières de rebut; c'est-à-dire qu'elles tirent parti de tout, condition indispensable d'une fabrication à bon marché.

Ces deux aspects de la science sont représentés par deux ouvrages nouveaux. Le *Traité de chimie organique* de M. Berthelot est purement théorique. Pendant longtemps, la chimie organique n'eut d'autre prétention que d'étudier les matières contenues dans les êtres vivans. Elle procédait par analyse et se croyait incapable de faire la synthèse. Puis survint un immense progrès auquel M. Berthelot a contribué plus que qui que ce soit. Ces substances que la vie semblait seule capable de produire, le chimiste a trouvé le moyen de les fabriquer dans son laboratoire en rapprochant sous de certaines conditions leurs parties constitutives. Les nouvelles méthodes synthétiques se sont montrées en même temps d'une fertilité prodigieuse. Avec quatre corps simples, le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote, pris deux à deux, trois à trois, en proportions variables, associés à de petites quantités de soufre, de phosphore, on a créé une infinité d'êtres chimiques artificiels, la plupart inconnus dans la nature. M. Berthelot a rendu encore un grand service en introduisant dans son enseignement du Collége de France un principe simple de classification. Il partage les substances organiques en huit groupes, carbures d'hydrogène, alcools, acides, éthers, etc., caractérisés par leur composition et leurs propriétés générales.

M. Knapp, professeur à l'école polytechnique de Brunswick, se proposait un but bien différent. Il a voulu décrire avec science et méthode, mais en conservant toujours le caractère technologique, les procédés chimiques auxquels ont recours les diverses industries. Une œuvre de ce genre n'exige pas seulement de vastes connaissances théoriques et une pratique assidue des ateliers, il y faut encore introduire des retouches incessantes, puisque l'industrie se perfectionne sans cesse. Aussi les deux ingénieurs, MM. Debize et Mérijot, qui présentent au public français l'œuvre de l'auteur allemand, ne se sont-ils pas contentés d'une simple traduction; ils l'ont mise en même temps au courant des progrès du jour. Le premier volume qu'ils éditent aujourd'hui ne traite que trois sujets : l'eau, les combustibles et l'éclairage; mais combien ces sujets sont vastes dès que l'on entre dans l'examen des applications industrielles! L'eau, que l'on rencontre partout dans la nature, est la condition essentielle de toute vie, de tout travail humain. Quant aux combustibles, n'est-ce pas une des grosses questions de notre temps depuis que la houille est devenue, comme on l'a fort bien dit, le pain quotidien des manufactures? Que de variétés dans cet ambre noir des

anciens, qui n'en soupçonnèrent pas l'universelle puissance! Depuis le temps où la reine Élisabeth d'Angleterre proscrivait l'emploi de la houille sous prétexte que cela empoisonnait l'air, la face du monde a été renouvelée par la chaudière à vapeur et par les hauts-fourneaux. Cependant, à prendre sur toutes ses faces la chimie technologique, c'est encore dans l'industrie de l'éclairage que nous trouverions les plus remarquables inventions. Quoique la lampe antique fût élégante de forme, on serait mal venu de la comparer à la modeste lampe modérateur de notre siècle, et le vieux réverbère des rues aux becs de gaz des villes modernes. Encore ici, le progrès n'a pas dit son dernier mot; la lumière oxhydrique et l'éclairage électrique, après bien des essais avortés, se représentent avec de meilleures chances de succès.

H. BLERZY.

Les Deux Folies de Paris (juillet 1870 — mars 1871), par M. Drapeyron-Seligmann.

Ce livre est assez difficile à définir, et ne se prête pas à une rapide analyse. Malgré le titre, qui ferait croire à une mise en scène dramatique de notre histoire contemporaine, c'est un livre de théorie plutôt qu'un récit historique. C'est une critique quotidienne des principaux événemens de la guerre étrangère et de la guerre civile, faite au jour le jour dans une série d'articles destinés à la presse, mais avec de bien autres préoccupations que celles du journalisme vulgaire. L'auteur est, comme il le répète volontiers lui-même, un savant et un moraliste plutôt qu'un homme d'action et de combat. Il conserve tout son sang-froid au milieu des catastrophes dont il cherche à pénétrer les causes, et il dissèque l'histoire contemporaine pour ainsi dire tout en vie, avec la curiosité et la précision d'un chirurgien qui ferait des expériences sur un champ de bataille, au milieu des mourans et des blessés. Il est évident qu'il se complaît dans ces hauteurs sereines dont parle le poète, *sapientum templa serena,* et que ni les fumées de la poudre, ni celles même du patriotisme ne troublent l'ordre méthodique de ses investigations et l'imperturbable sagacité de ses jugemens.

Son but est, comme il le dit lui-même, de faire connaître « sa méthode politique. » A ses yeux, la politique est une science de même nature que la physiologie. « Elle ne comporte pas plus que les autres l'à-peu-près et la fantaisie. Les solutions qui en dérivent sont forcées, en ce sens qu'elles résultent avec un caractère d'évidence et de nécessité de l'examen des faits scientifiquement interrogés, et que non-seulement on ne peut pas faire autrement que de les concevoir, mais qu'on ne peut pas même en concevoir d'autres. » Il ne faut pas, comme la plupart des philosophes politiques qui nous ont précédés, se borner à l'étude des *formes constitutionnelles,* qui ne sont qu'une apparence, il faut étudier *le fond constitutif,* d'où les formes elles-mêmes découlent avec une infail-

libilité mathématique. Il faut enfin que la politique française cesse de dédaigner la psychologie et de se fier au hasard des émotions populaires, à l'aveuglement des partis-pris de sentiment, ou aux expédiens grossiers d'une habileté tout empirique.

Ces idées sont fort justes, mais elles ne sont peut-être pas aussi neuves que l'auteur paraît le croire. Au point de vue de la méthode, elles ont été développées plus d'une fois par les maîtres de l'école positiviste, et il est de grands écrivains politiques qui, sans appartenir à cette école, ont étudié, comme le demande M. Seligmann, le fond constitutif des sociétés plus que les formes constitutionnelles. Je ne citerai que M. de Tocqueville, dont les deux grands ouvrages sont encore des modèles pour tous ceux qui veulent le suivre dans cette voie, et dont l'avenir révélera de plus en plus la sagacité prophétique. L'auteur reconnaît lui-même que M. Thiers a plus d'une fois donné des preuves merveilleuses de ce sens politique profond où beaucoup de gens ne voient qu'un don de nature, et qu'il regarde, quant à lui, comme un résultat de la science. Oui, sans doute, de la science, mais non pas de la méthode, qu'il confond trop souvent avec la science, et qui ne consiste, en ces matières, qu'à énoncer avec emphase des préceptes d'une banalité mal déguisée sous une forme dogmatique et solennelle. « Prévoir, préparer et prévenir, » s'écrie-t-il avec un grand sérieux, « voilà toute la science politique. » Qui songe à le contester? mais qu'est-ce que ce précepte nous apprend de nouveau? Aussi aurais-je préféré que M. Seligmann nous parlât un peu moins de sa méthode scientifique, et qu'il se contentât de nous montrer sa science, qui est très réelle, avec son esprit, qui est plein de bon sens.

Nous recommandons surtout au lecteur l'analyse nette et succincte des divers élémens de la société française par laquelle l'auteur clôt son livre. Ce tableau est d'une grande vérité. Il nous fait voir d'un coup d'œil la composition de cette société, divisée, non plus en classes (le mot n'est plus de mise aujourd'hui), mais en professions qui engendrent certains intérêts et certaines passions très-vagues, qui sont cependant le seul ressort de l'esprit public, et le seul levier dont les partis puissent se servir pour l'émouvoir. A côté de ces groupes naturels et étrangers à la politique proprement dite, il nous montre cette mêlée de partis engendrés par nos révolutions et qui s'agitent à la surface de la France, dont ils se disputent le gouvernement comme celui d'un pays conquis. Au milieu de cette confusion déplorable, il n'y a de salut que dans la destruction des partis. « Ou les partis disparaîtront, dit M. Seligmann, ou la France disparaîtra. » Du moins faut-il qu'ils se reforment sur un terrain plus large et plus national, où il n'y ait « à faire la part ni d'une dynastie, ni d'une aristocratie, » mais seulement celle du pays. Ce rendez-vous de toutes les opinions unies par le patriotisme, c'est « la république impartiale, » c'est-à-dire placée en dehors et au-dessus des

partis. « En n'acceptant pas la république impartiale, on s'exposerait à subir une république moins agréable et moins *habitable*. Comment la monarchie se fonderait-elle? — Sur le droit divin? — Mais, repoussé par le pays, il n'est pas même admis par tous les partis. — Par un plébiscite? — Mais il donnerait aux partis, qui, seuls en France, veulent la monarchie, la seule monarchie dont cinq partis sur six ne veulent point. — Par un vote de la chambre? — Mais quel titre aurait la monarchie issue d'une majorité parlementaire à ne pas être renversée par la chambre suivante, qu'on prévoit déjà ne pas devoir ressembler à la chambre actuelle? — Votée comme une loi, la monarchie serait exposée à être rapportée comme une loi. »

On voit par ces citations quel est l'esprit de ce livre. Toutes les grandes questions contemporaines y sont examinées philosophiquement, sans passion, sans parti-pris, avec une clairvoyance dénuée de préjugés et libre de toute vaine terreur. Réduites à leurs élémens simples, elles se résolvent d'elles-mêmes avec une invincible évidence. Ainsi non-seulement le maintien de la république est nécessaire; mais l'auteur arrive à cette conclusion que le suffrage universel lui-même, dont il ne s'exagère pourtant pas les mérites, s'impose désormais comme une nécessité sociale, et que les vrais conservateurs doivent employer à l'améliorer par l'instruction et par la propagande les forces qu'ils dépensent vainement à le détruire. C'est par une réforme intellectuelle qu'on évitera la révolution sociale. L'instruction donnée largement à tous les degrés permettra aux capacités de se produire et formera cette élite naturelle que l'auteur qualifie « d'aristocratie démocratique, » et dont aucune société, si démocratique qu'elle soit, ne saurait se passer sans se perdre. C'est dans cette classe de lettrés et de savans, tous fils de leurs œuvres, que l'auteur voudrait trouver les élémens d'une institution qu'il nous décrit un peu vaguement à la dernière page de son livre, et qui, sous le nom de *corps politique,* serait pour ainsi dire une seconde édition du conseil d'état, dont elle prendrait les attributions politiques, en lui laissant ses attributions administratives. C'est avec cette espèce de chambre des pairs ou d'institut politique que M. Seligmann espère remplacer la seconde assemblée élective, dont il ne croit pas l'établissement possible. Ainsi il voudrait couronner les institutions républicaines par une espèce d'aristocratie des capacités, qui n'emprunterait pas son pouvoir à l'élection, mais à la science. C'est la seule illusion que nous ayons rencontrée dans ce livre parfois un peu tranchant, mais presque toujours ingénieux, hardi et sensé.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENTIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1872

Livraison du 1er Juillet.

La Faute du mari, première partie, par M. H. RIVIÈRE. 5
L'ile de Madagascar. — I — Les tentatives de colonisation, la nature du pays, un récent voyage scientifique, par M. É. BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 40
Le Salon. — II. — La sculpture française en 1872, par M. E. DUVERGIER DE HAURANNE. 76
Le Luxe public et la révolution. — II. — Les fondations et les essais de réforme, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France. 107
Les Formes primitives de la propriété. — I. — Les communautés de village, par M. Émile de LAVELEYE. 135
Impressions de voyage et d'art. — IV. — Souvenirs de la Bourgogne, les petites villes et les abbayes, Chatillon et les Prussiens, par M. Émile MONTÉGUT. 164
Mœurs financières de la France. — Les valeurs étrangères, par M. BAILLEUX DE MARISY. 196
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 225
Les Théatres et les pièces nouvelles. 222
Essais et Notices. — Souvenirs de la maréchale de Beauvau. 232

Livraison du 15 Juillet.

Les Opérations maritimes dans la Baltique et dans la Mer du Nord pendant la guerre de 1870, par M. J. LAYRLE, capitaine de vaisseau. 241
La Faute du mari, dernière partie, par M. H. RIVIÈRE. 263
Les Humoristes américains. — I. — Mark Twain, par M. Th. BENTZON. . . 313

La Réforme municipale en France, par M. H. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. . 236
Le Socialisme au XVIe siècle. — I. — La guerre des paysans, par M. Alfred MAURY, de l'Institut de France. 354
Négociations avec l'Allemagne. — Le Traité de Versailles du 29 juin, par M. Ch. LAVOLLÉE. 398
Les Lois sur le travail des enfans dans les manufactures en France et en Angleterre, par M. Eugène d'EICHTHAL. 415
Le poète de *l'Année terrible*, par M. Louis ÉTIENNE. 439
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 457
Essais et Notices. — L'Étude du fond des mers, par M. Ch. MARTINS. . . 469

Livraison du 1er Août.

Le Nuage rose, conte fantastique, par M. George SAND. 481
Les Formes primitives de la propriété. — II. — La marke germanique et l'origine de l'inégalité, par M. Émile de LAVELEYE. 505
Études sur les travaux publics. — La machine a vapeur, par M. H. BLERZY. 541
La République et les conservateurs, par M. E. DUVERGIER DE HAURANNE, député à l'Assemblée nationale. 565
L'Ile de Madagascar. — II. — Les tentatives de colonisation, la nature du pays, un récent voyage scientifique, par M. É. BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 596
Paris et la société française a propos d'une nouvelle et complète traduction d'Horace Walpole, par M. E. CARO, de l'Institut de France. . . . 638
L'Électricité et la vie d'après les dernières recherches de la physiologie expérimentale, par M. Fernand PAPILLON. 664
Les Méthodes nouvelles dans l'enseignement secondaire, par M. Gaston BOISSIER. 683
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 697
Revue musicale. — L'Opéra, le Conservatoire et les réformes, par M. F. de LAGENEVAIS. 709
Essais et Notices. — Les femmes a l'université de Zurich. 718

Livraison du 15 Août.

L'Esprit révolutionnaire, la souveraineté nationale et le gouvernement de la république, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 721
Le Synode général du protestantisme français et les divisions des protestans, par M. É. de PRESSENSÉ, député à l'Assemblée nationale. . . . 748
La Poésie populaire en Hongrie pendant la guerre de 1848-1849, par M. Éd. SAYOUS. 775
Correspondance familière d'un marin, par M. le vice-amiral PAGE. 793
Les Humoristes américains. — II. — Artemus Ward et Hans Breitmann, l'ennemi des Allemands, par M. Th. BENTZON. 837
Les Affinités électives, un épisode de la vieillesse de Goethe, a propos d'une traduction nouvelle, par M. A. MÉZIÈRES. 863
Récits californiens, par M. BRET HARTE. 885
Le chevalier George, par M. Henri BLAZE DE BURY. 906
La Corde a feu, incident de la vie de mer, par M. WILKIE COLLINS. . . 921
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 932
Essais et Notices. — La concurrence des voies de communication, par M. Félix LUCAS. 944

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9614